This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 679,254

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue d'Histoire Ecclésiastique

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

fondée en 1900 par

A. CAUCHIE et P. LADEUZE

et publiée sous la direction de

A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É. TOBAC et L. VAN DER ESSEN

TOME XX

I. — ARTICLES, COMPTES RENDUS ET CHRONIQUE

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie PIERRE SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.
1924

Digitized by Google

Digitized by Google

Publication trimestrielle

MAR 1 6 1924

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE. — T. XX, F. 1. JANVIER 1924

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

fondée en 1900 par

A. CAUCHIE et P. LADEUZE

et publiée sous la direction de

A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É. TOBAC et L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE :

J. Lebreton. Le désaccord de la foi populaire et de la théologie savante dans l'Église chrétienne du IIIe siècle (*suite et fin*) . . 5
René Draguet. Un commentaire grec arien sur Job 38
Mélanges. 66
Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) 72
Chronique 123
Bibliographie. 5*

Compte chèques-postaux n° 39,421

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie PIERRE SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.
1924

Digitized by Google

H. Leisegang. Pneuma Hagion. Der Ursprung des Geistbegriffs der synoptischen Evangelien aus der griechischen Mystik. (Veröffentlichungen des Forschungsinstituts für vergleichende Religionsgeschichte an der Universität Leipzig. N. 4.) (J. COPPENS.) 72

L. Todesco. Corso di storia della Chiesa. Vol. I : I primi 300 anni. (A. DE MEYER.) 77

G. Ghedini. Lettere cristiane dai papiri greci del III e IV secolo. (Supplementi ad « Aegyptus », serie divulgazione, sez. greco-romana, n. 3. Pubblicazioni della università catt. S. Cuore, sez. filologica, vol. I.) (R. DRAGUET.) 78

Dom H. Quentin. Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate. 1re partie : Octateuque. (Collectanea biblica latina. Vol. VI.) (E. TOBAC.). 80

D. L. Redonet. El trabajo manual en las reglas monásticas. Discurso y Contestación. (Real Academia de ciencias morales y politicas.) (L. GOLDARACENA, O. M. Cap.) . 84

A. W. Wade-Evans. Life of Saint David. (L. GOUGAUD, O. S. B.) 89

Éginhard. Vie de Charlemagne, éditée et traduite par Louis Halphen. (AUGUSTIN FLICHE.) 90

Dom Ch. Poulet, O. S. B. Guelfes et Gibelins. T. I : La lutte du Sacerdoce et de l'Empire (1152-1250). T. II : La diplomatie pontificale à l'époque de la domination française (1266-1372). (Lovanium.) (E. DE MOREAU, S. J.) 91

Amédée Boinet. La cathédrale d'Amiens. (Collection des petites monographies des grands édifices de la France.) (AUGUSTIN FLICHE.). 92

Jean Vallery-Radot. La cathédrale de Bayeux. (Même collection.) (AUGUSTIN FLICHE.) 92

N. Paulus. Geschichte des Ablasses im Mittelalter. Vol. I et II : Vom Ursprunge bis zur Mitte des 14. Jahrhunderts. Vol. III : Geschichte des Ablasses im Ausgange des Mittelalters. (A. JANSSEN.) 94

H. Martin. La miniature française du XIIIe siècle. (R. MAERE.). 97

L. Brochard. Histoire de la paroisse et de l'église Saint-Laurent à Paris. (J. LAVALLEYE.) 99

H. J. Warner. The Albigensian Heresy. (Studies in Church History.) (E. DE MOREAU, S. J.) 101

Dr. Alex. Birkenmajer. Vermischte Untersuchungen zur Geschichte der mittelalterlichen Philosophie. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des M.-A. Hrsg. v. Cl. Baeumker. T. XX, fasc. 5.) (R.-M. MARTIN, O. P.). 102

Reginald Lane Poole. Illustrations of the history of mediaeval Thought and Learning. 2e édit. revue. (MAURICE DE WULF.). . 104

P. Fredericq (†). Corpus documentorum sacratissimarum indulgentiarum neerlandicarum. Verzameling van stukken betreffende de pauselijke aflaten in de Nederlanden (1300-1600). (Rijks' geschiedkundige publicatiën, uitgegeven in opdracht van Z. Exc. den Minister van Onderwijs, Kunsten en Wetenschappen. Kleine serie, n° 21.) (A. JANSSEN.) 105

Alexandre Masseron. Les énigmes de la Divine Comédie. (ALPHONSE BAYOT.) . 107

Dr Georg Heidingsfelder. Albert von Sachsen. Sein Lebensgang und sein Kommentar zur Nikomachischen Ethik des Aristoteles. (Beiträge zur Gesch. der Philos. des M.-A. Hrsg. v. Cl. Baeumker. T. XXII, fasc. 3-4.) (R.-M. MARTIN, O. P.) 109

Paul Kalkoff. Der Wormser Reichstag von 1521. Biographische und quellenkritische Studien zur Reformationsgeschichte. (P. M. PIETTE.) 111

Ulrich Schmidt, O. F. M. Kaspar Schatzgeyer, O. F. M. Scrutinium divinae scripturae pro conciliatione dissidentium dogmatum (1522). (Corpus catholicorum. Fasc. 5.) (A. DE MEYER.) 113

Henri Naef. La conjuration d'Amboise et Genève. (P. M. PIETTE.) 114

The Spirit of Saint Jane Frances de Chantal as shown by her letters, translated by the Sisters of the Visitation Harrow-on-the-Hill, with a Preface by His Eminence Cardinal Bourne. (J. FORGET.) 116

Augustin Gazier. Histoire générale du mouvement janséniste, depuis ses origines jusqu'à nos jours. (A. DE MEYER.) . . 119

Dr Johannes B. Kissling. Der deutsche Protestantismus (1817-1917). Eine geschichtliche Darstellung. T. I-II. (GEORGES GOYAU.) 120

Digitized by Google

Le désaccord de la foi populaire et de la théologie savante dans l'Église chrétienne du IIIe siècle.

(Suite et fin.)

III.

Chez les maîtres alexandrins dont nous venons de retracer la doctrine, la distinction des divers degrés de connaissance ou de perfection religieuse se ressent, nous l'avons vu, de l'influence de la gnose. Sans doute cette influence ne va jamais jusqu'à introduire dans la religion de ces écrivains le déterminisme gnostique ; ils repoussent de toutes leurs forces ce fatalisme qui sépare l humanité en castes, voue quelques privilégiés à la perfection chrétienne, et en bannit à tout jamais les autres. Mais, sous le bénéfice de cette réserve, qui est essentielle, il faut bien accorder que les maîtres de Clément, et Clément lui-même et Origène ont reçu du gnosticisme certaines doctrines qui ont pénétré toute leur théorie de la connaissance religieuse : au-dessus de la foi vulgaire, accessible à tous les chrétiens, ils ont imaginé une connaissance religieuse qui viendrait d'une tradition secrète, qui aurait le caractère d'une intuition immédiate et qui transformerait toute la vie, pour toujours.

Cette conception aventureuse ne se rencontrera plus dans l'Église catholique après Origène ; et, de ce fait, la cause des conflits aigus entre l'élite et la foule disparaîtra ; mais on verra de nouveau en Orient, comme nous en avons vu en Occident, des théologiens trop épris de leurs spéculations, se laissant entraîner par elles et perdant parfois le contact avec la masse des simples croyants.

Cette période se distinguera des précédentes en ce que ces théologiens ne seront plus isolés, mais groupés en écoles, autour de chefs dont ils reçoivent l'impulsion et dont ils propagent la doctrine. Ainsi vont se constituer à Alexandrie, à Césarée, à Antioche, des centres d'études théologiques dont nous ne trouvons point l'équivalent, à cette époque, en Occident (1). Ces créations marquent, sans

(1) On pourrait comparer l'école catéchétique de Rome, au second siècle, avec saint Justin, Tatien, Rhodon. Cfr HAGEMANN, *Die römische Kirche* (Fribourg, 1864), p. 104-119 ; mais l'analogie est bien lointaine : on trouve là une succession de maîtres, mais non pas une école qui puisse être comparée comme cohésion et comme influence à l'école d'Origène ou à celle de Lucien.

Digitized by Google

aucun doute, un progrès de la pensée chrétienne : elle s'organise à l'intérieur du christianisme et elle se fait plus conquérante au dehors. Mais ce progrès a aussi ses dangers : si l'action du maître n'est pas de tout point bienfaisante, — et ce fut le cas pour Origène et, bien plus encore, pour Lucien d'Antioche, — les dommages en sont bien plus sensibles, quand cette action est propagée par toute une école de disciples : plus l'autorité du chef est contestée, plus ses disciples se passionnent à la défendre, au risque parfois de dépasser sa pensée et de la fausser ; et puis c'est entre eux un esprit de camaraderie, qui risque de faire dégénérer une école en une coterie, de faire, par exemple, du groupe des collucianistes cette équipe d'intrigants qui porte la plus grande responsabilité dans la première propagation de l'arianisme. Si ces dangers furent alors si redoutables, c'est que chez un bon nombre de ces théologiens, la valeur morale et religieuse n'était pas à la hauteur du talent : la rapide esquisse que nous allons tracer nous le fera déjà pressentir ; l'histoire d'Arius et de son groupe le montrerait beaucoup plus clairement encore.

Les remarques que nous venons de faire n'atteignent pas les premiers théologiens que nous avons à mentionner ; ce sont des évêques admirables et des saints : saint Denys d'Alexandrie et saint Grégoire le Thaumaturge. Et cependant, chez l'un et chez l'autre, on remarque, pour les hautes spéculations, une passion qui n'était pas toujours sans excès ni sans danger. Dans une lettre à Philémon, dont Eusèbe nous a conservé un fragment (1), Denys raconte que, dans les premiers temps qui suivirent sa conversion, il continuait à lire les livres hérétiques ; un prêtre essaya de l'en détourner, lui représentant le danger de contagion ; « une vision envoyée de Dieu survint, qui me fortifia, et une parole se fit entendre à moi, qui me donna un ordre et me dit en termes exprès : Prends tout ce qui te tombera sous la main, car tu es capable de redresser et d'examiner chaque chose, et, pour toi, cela a été dès le commencement la cause de la foi. J'ai reçu cette vision comme concordant avec la parole apostolique qui disait aux plus puissants : Devenez des changeurs avisés. » On reconnaît la tradition alexandrine, non seulement dans cette indulgence pour les écrits hérétiques, dans la citation de ce logion cher à Clément et à Origène, mais aussi dans ce privilège accordé aux « plus puissants » : ils ne sont point des enfants dans le Christ, ils sont capables de surmonter les dangers, de discerner les erreurs.

(1) *H. E.*, VII, 7 ; éd. Feltoe, p. 52.

Digitized by Google

Plus caractéristiques encore sont les fragments qui nous sont parvenus de son œuvre philosophique et théologique : son Traité de la nature, dirigé contre Épicure ; ses deux livres de Réfutation et d'Apologie, où, pour défendre sa théologie de la Trinité, il commence par prouver qu'il est métaphysiquement impossible que la matière soit improduite (1).

La controverse qui motiva cette Apologie ne peut être ici racontée en détail ; il faut cependant la rappeler brièvement, car c'est un des incidents les plus révélateurs de l'histoire que nous essayons de retracer. Pour combattre le sabellianisme, qui était très répandu dans la Pentapole de Libye, Denys envoie plusieurs lettres aux évêques de ce pays et leur expose la théologie de la Trinité ; une de ces lettres, adressée à Ammonius et Euphranor, fait scandale dans certains milieux d'Alexandrie ; elle est déférée à Rome ; le pape Denys juge l'affaire si grave qu'il croit devoir convoquer un concile. Les évêques qui y prennent part, se prononcent unanimement contre l'évêque d'Alexandrie. Cette sentence fut signifiée par l'évêque de Rome : dans une lettre personnelle, adressée à Denys d'Alexandrie, il l'invitait à s'expliquer ; dans une lettre publique, destinée à l'Église d'Alexandrie, il ne nommait pas l'évêque, mais condamnait sa doctrine. Cette distinction des deux messages avait sans doute pour but de ménager l'autorité de l'évêque ; mais, en même temps, elle était motivée par le désir d'atteindre tous ceux qui, à Alexandrie, tenaient les thèses incriminées ; il suffit de relire le document pontifical pour s'en rendre compte : après avoir condamné le sabellianisme, Denys de Rome écrivait :

Ensuite je dois m'adresser à ceux qui divisent, qui séparent, qui suppriment le dogme le plus vénérable de l'Église de Dieu, la monarchie, en trois puissances ou hypostases séparées et en trois divinités. Car j'ai appris que, parmi ceux qui chez vous sont catéchistes et maîtres de la doctrine divine, il en est qui introduisent cette opinion ; qui sont, pour ainsi dire, diamétralement opposés à la pensée de Sabellius. Son blasphème, à lui, c'est de dire que le Fils est le Père, et réciproquement ; mais eux prêchent, en quelque façon, trois dieux, divisant la sainte unité en trois hypostases étrangères, entièrement séparées. Car il est nécessaire que le Verbe divin soit uni au Dieu de l'univers ; et il faut que l'Esprit-Saint ait en Dieu son séjour et son habitation. Et il faut de toute façon que la sainte Trinité soit récapitulée et ramenée à un seul comme à son sommet, je veux dire le Dieu tout-puissant de l'univers ; car couper et diviser la monarchie en trois principes, c'est l'enseignement de Marcion l'insensé, c'est une doctrine diabolique, et non de ceux qui sont vraiment disciples du

(1) Ap. Eus., *Praepar. evang.*, VII, 19 (Feltoe, p. 182-185).

Digitized by Google

Christ et qui se complaisent dans les enseignements du Sauveur. Car ceux-là connaissent bien la Trinité prêchée par l'Écriture divine, mais (ils savent que) ni l'Ancien Testament ni le Nouveau ne prêchent trois dieux.

L'évêque de Rome expose ensuite le dogme de la génération éternelle du Fils, puis il termine ainsi sa lettre :

Il ne faut donc pas partager en trois divinités l'admirable et divine unité, ni abaisser par (l'idée de) production la dignité et la grandeur excellente du Seigneur, mais croire en Dieu le Père tout-puissant et au Christ Jésus son Fils et au Saint-Esprit, et (croire que) le Verbe est uni au Dieu de l'univers. Car il dit : Moi et mon Père nous sommes une seule chose ; et : Je suis dans le Père et le Père est en moi. C'est ainsi qu'on assure la trinité divine, et en même temps la sainte prédication de la monarchie (1).

Ce document est d'une importance capitale dans l'histoire du dogme anténicéen ; mieux qu'aucun autre peut-être il éclaire les relations de la théologie et de la foi, soit par les adversaires qu'il vise, soit par les affirmations qu'il porte. Denys de Rome parle de ceux qui, à Alexandrie, sont « catéchistes et maîtres de la doctrine divine » : manifestement il a en vue l'école catéchétique et sa tradition origéniste. Sans doute, au sein même de cette école, l'influence d'Origène n'est pas incontestée : la réserve d'Héraklas et de Denys envers leur ancien maître le montre assez ; cette école d'ailleurs était discutée à Alexandrie : la dénonciation portée contre l'évêque le prouve, et Denys de Rome a soin de marquer que, parmi les catéchistes, quelques-uns seulement tiennent les thèses incriminées. Mais, encore une fois, Denys d'Alexandrie n'est pas seul ; il a autour de lui tout un groupe, et les idées qu'il a exposées et défendues, il les a empruntées à la tradition doctrinale de cette école. Et c'est ce qui explique la procédure suivie : la convocation du concile romain, et cette lettre publique et si grave adressée à l'Église d'Alexandrie.

Les thèses que les Romains imputent aux catéchistes d'Alexandrie se résument en un mot : le trithéisme : « ils prêchent, en quelque façon, trois dieux, divisant la sainte unité en trois hypostases étrangères entre elles, entièrement séparées ». L'accusation est sévère ; elle n'est pas nouvelle ; on y a vu, non sans raison, un écho des dénonciations portées contre Origène et aussi des reproches faits à Hippolyte par Calliste (2).

(1) Ap. Athanas., *de Decretis Nic. Syn.*, 26 (Migne, PG, t. XXV, c. 461-465 ; Routh, *Reliquiae sacrae*, t. III, p. 373-377 ; Feltoe, p. 177-182).

(2) Hagemann, *op. cit.*, p. 334-335, rappelant la condamnation d'Origène

Digitized by Google

En face de ces thèses la position prise par Denys de Rome et son concile est la position traditionnelle de l'Eglise de Rome : son premier souci est celui de l'unité divine, de la « monarchie » : il l'affirme en tête de sa lettre, il y revient en conclusion. Et l'on remarquera aussi la forme de ce jugement : ici, comme dans les autres documents romains, ce qu'on trouve, c'est l'expression authentique de la foi ; point de spéculations théologiques, point de subtilités dialectiques, peu d'érudition scripturaire ; mais la déclaration catégorique de la foi professée par l'Eglise (1). Denys de Rome avait

par le synode romain, estime que cette sentence est identique à celle qui est portée 25 ans plus tard contre Denys : « Ist nun aber die alexandrinische Schule überhaupt gemeint, so gewiss in erster Reihe Origenes, ihr glänzendster Lehrer... Von diesem Urtheile des Papstes Dionysius mögen wir einen Rückschluss machen auf das Urtheil, das früher die römische Synode über ihn gesprochen hatte ». Cfr *ib.*, p. 438 : « Der Tadel des Papstes ist allgemein und trifft die gesammte Katéchetenschule mit Origenes an der Spitze. » Il montre aussi que le mot *μεριστής*, ici visé, avait été introduit dans la langue théologique par Hippolyte, dans sa controverse avec Noët, mais était toujours resté suspect aux écrivains étrangers à cette école (p. 431-432). HARNACK écrit de son côté, non sans mauvaise humeur : « La méchante accusation qui reproche aux maîtres alexandrins d'être trithéistes, ne doit-elle pas être rapprochée du reproche fait à Hippolyte par Calliste d'être dithéiste, et n'a-t-on pas peut-être le droit de conclure qu'Origène lui-même avait été, à Rome, en lutte à l'accusation de trithéisme ? » (*Dogmengeschichte*, t. I, p. 771, n. 1.)

(1) Harnack, qui a peu de sympathie pour ce genre de documents, écrit (*Dogmengeschichte*, t. I, p. 772) : « Si l'on compare cette lettre de Denys à celle de Léon Ier à Flavien et à celle d'Agathon à l'empereur, on est étonné de reconnaître, entre ces trois documents romains, une si étroite parenté. Leur forme est entièrement identique. Sans se soucier des preuves, les trois papes ont eu uniquement en vue les conséquences — ou ce qu'ils prenaient pour les conséquences — des doctrines correctes. Partant de là, ils condamnent les doctrines de droite et de gauche, et établissent simplement une doctrine moyenne, qui ne consiste qu'en mots, car elle est contradictoire. Ils la prouvent par le recours au symbole antique, sans même se mettre en peine de le pousser plus avant : un Dieu — mais Père, Fils et Saint-Esprit ; une personne — mais divinité parfaite et humanité parfaite ; une personne — mais deux énergies », et, en note, il ajoute, au sujet de la conclusion de la lettre : « On le voit, Denys met simplement en face l'une de l'autre « la sainte prédication de la monarchie » et « la divine trinité » : stat pro ratione voluntas ». Cette caricature des documents romains en charge les traits, c'est évident, mais ces traits, qu'elle charge jusqu'à les rendre difformes, sont des traits réels : Denys, comme Léon, comme Agathon, n'est pas un théologien qui construit, mais un témoin qui conserve ; son rôle n'est pas celui de l'explorateur qui recherche et qui découvre, ni même celui du polémiste qui argumente, c'est celui du juge de la foi : il le garde et il en rend témoignage. Cfr l'excellent commentaire que Hagemann a donné, p. 432-445, de cette lettre de Denys.

Digitized by Google

une haute valeur personnelle : Denys d'Alexandrie en rendait témoignage, comme nous l'avons rappelé ci-dessus ; saint Basile aussi en fait un grand éloge (1) ; mais ici ce n'est ni l'érudit ni le théologien qui parle, c'est le pape. Il ne se complaît pas pour sa part dans les spéculations théologiques, et il se soucie peu de celles des autres ; on a remarqué que son argumentation ne tient pas compte des subtiles distinctions alexandrines sur les trois personnes ou sur le double état du Logos ; il ne se soucie que des conclusions les plus apparentes, soit que les auteurs de ces doctrines les aient formulées eux-mêmes, soit qu'elles lui paraissent s'en dégager spontanément, et, parce que ces conclusions sont un danger pour la foi, il les rejette et, avec elles, la théologie qui les a portées (2).

La lettre de Denys d'Alexandrie, malgré ses imprudences ou ses maladresses, était bien loin, à coup sûr, de l'enseignement d'Arius ; mais la lettre de Denys de Rome a déjà l'accent de Nicée : même souci de l'unité divine, même décision souveraine et catégorique dans la définition de la foi. Cette barrière infranchissable, contre laquelle soixante ans plus tard l'hérésie se brisera, c'est elle qui arrête dès lors une théologie aventureuse.

Les fragments de Denys d'Alexandrie, nous l'avons déjà remarqué, ont un caractère tout différent de la lettre de Denys de Rome : ce n'est pas un juge de la foi qu'on trouve chez lui, c'est un exégète (3) et surtout un métaphysicien, épris de ses belles spéculations. Il s'y complaît encore dans cette Apologie, tout entière destinée à mettre en lumière son orthodoxie, et dont la plupart des fragments ne nous sont connus que par le choix pieux et très attentif qu'en a fait saint Athanase. Si, malgré cette sollicitude de l'écrivain lui-même et de son défenseur, sa pensée nous apparaît beaucoup moins ferme et moins exacte que celle de l'évêque de Rome, nous en conclurons que

(1) *Ép.* II, 70 (*P. G.*, 32, 436).

(2) Hagemann, p. 438 ; Harnack, p. 771 : « L'évêque de Rome ne s'est point soucié des spéculations alexandrines, il a laissé de côté leurs thèses compliquées, et s'en est tenu simplement au résultat, tel qu'il le saisissait : trois hypostases séparées ». Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, t. I, p. 488, parlant du système origéniste : « Le système était affaire d'école ; il ne faisait pas partie de l'enseignement de l'Église ; on peut même dire que celle-ci l'ignorait. Quand des hommes de gouvernement, comme le pape Denys, en rencontraient des fragments isolés, ils ne se mettaient point en peine de les replacer dans la synthèse et de les juger avec elle ou d'après elle ; ils les appréciaient à part, d'après l'enseignement commun, non de l'École, mais de l'Église. » Cfr Feltoe, p. 169 et n. 1.

(3) Nous rappellerons un peu plus bas les deux livres de Denys sur les Promesses.

Digitized by Google

sa spéculation était pour lui un guide moins sûr que ne l'était, pour Denys de Rome, la foi commune.

Les imprudences de doctrine que nous avons dû relever chez saint Denys d'Alexandrie, nous ne les retrouvons pas chez saint Grégoire le Thaumaturge; cependant ce grand missionnaire doit être mentionné ici, comme un des plus chers élèves d'Origène. On sait comment, tout jeune encore et se destinant à l'école de droit de Beyrouth, il fut conquis par le grand docteur de Césarée; comment, à la fin de ses études, il le remercia avec enthousiasme; comment, devenu évêque, il lui resta fidèle. C'est assurément une des physionomies les plus attachantes du IIIe siècle que celle de ce missionnaire gagnant à l'Évangile les tribus du Pont, les captivant également par sa condescendance et par ses miracles, et demeurant, parmi ce troupeau à peine chrétien, mal civilisé, un théologien passionné pour les plus hautes spéculations.

Parmi ses œuvres les plus authentiques, d'un côté sa Lettre canonique, de l'autre son Symbole éclairent ces deux aspects de son génie. Malgré les adjurations pressantes d'Origène (1), il semble avoir été moins épris que son maître pour l'étude de la Bible; mais la philosophie, qui l'avait séduit dans sa jeunesse, resta toujours sa passion : son symbole en est tout plein (2), et tout autant son traité sur l'impassibilité de Dieu (3).

Au second plan, derrière ces grands disciples d'Origène, on aperçoit toute une pléiade de lettrés ou de savants; leurs œuvres ont péri; leurs noms ont été pieusement conservés par Eusèbe. C'est, par exemple, Anatole d'Alexandrie, mort évêque de Laodicée : « En ce qui concerne les connaissances, l'éducation grecque et la philoso-

(1) Lettre à Grégoire, ch. 4; remarquer aussi dans le chapitre 3 les avertissements que lui donne Origène sur les dangers que l'Égypte fit courir aux Israélites. Cfr KOETSCHAU, *Des Gregorios Thaumaturgos Dankrede* (Fribourg, 1894), p. XVI-XVII.

(2) Ce symbole se distingue des écrits théologiques de Denys d'Alexandrie par l'affirmation beaucoup plus ferme de l'unité des trois personnes; il s'en rapproche par son caractère spéculatif : l'influence de la Bible y est effacée, celle de la métaphysique y est très apparente (cfr les remarques de HAHN et de HARNACK, *Bibliothek der Symbole*, p. 253-254); il faut noter de plus que ce symbole est exclusivement trinitaire; il laisse de côté la christologie (cfr KATTENBUSCH, *Das apostolische Symbol*, I, p. 341).

(3) Cfr HARNACK, *Dogmengeschichte*, I, p. 781. Il faudrait mentionner encore le petit traité intitulé *Discours à Tatien sur l'âme* : il n'est pas de saint Grégoire le Thaumaturge, il semble avoir été rédigé entre le Ve et le VIIe siècle; mais on y peut retrouver avec probabilité un fragment de saint Grégoire. Nous avons étudié ce traité et ses sources dans le *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, 1906, p. 73-83.

Digitized by Google

phie, il était compté au premier rang des plus illustres de nos contemporains; l'arithmétique, en effet, la géométrie, l'astronomie, la dialectique, la physique, la rhétorique avaient été poussées par lui jusqu'au plus haut point; c'est pour cela, dit-on, qu'il fut encore jugé digne par ses compatriotes d'établir à Alexandrie l'enseignement de la doctrine d'Aristote » (*H. E.*, VII, 32, 6). Son ami et prédécesseur sur le siège de Laodicée, Eusèbe, était comme lui un Alexandrin et comme lui un lettré. Mais cette érudition brillante était parfois plus séculière que cléricale : Eusèbe lui-même dit du successeur d'Anatole, Étienne de Laodicée : « Ses discours, sa philosophie et son érudition grecque le firent admirer de beaucoup; mais, pour la foi divine, il n'avait pas les mêmes dispositions d'esprit, ainsi que le fit voir la persécution qui survint; il parut un homme dissimulé, peureux et lâche, plutôt qu'un vrai philosophe » (*H. E.*, VII, 32, 22). L'église de Laodicée, ajoute Eusèbe, fut relevée par Théodote, habile médecin des corps et aussi des âmes, et de plus, « fort exercé dans les connaissances divines » (*ib.*, 23).

Nous connaissons ainsi les quatre évêques qui se succédèrent à Laodicée pendant les dernières années du IIIe siècle et le début du IVe : tous quatre, distingués par leur talent et leur érudition, mais d'une valeur morale inégale. On voit par cet exemple le soin que prennent les fidèles, du moins dans ces églises de Syrie et de Palestine, de mettre à leur tête des hommes instruits et diserts, capables de faire honneur au christianisme parmi ces populations si éprises de beau langage; pour cela, ils retiennent au besoin des étrangers : Eusèbe et Anatole sont Alexandrins; ils ne font que passer à Laodicée, amenés là par l'affaire de Paul de Samosate; l'un après l'autre, ils sont retenus par la population chrétienne de la ville (*H. E.*, VII, 32, 5. 21). C'est un signe que de tels hommes étaient alors encore peu nombreux; les différentes églises s'efforcent de les saisir au passage et de les fixer, comme on fera plus tard pour les riches patriciens, comme Pinien ou Paulin de Nole.

Et en effet, même à cette époque, après Tertullien et Cyprien, après Clément et Origène, le christianisme manque de défenseurs de talent; il passe encore, aux yeux des lettrés, pour la religion des esprits vulgaires (1). Dans les grandes églises d'Orient on trouverait

(1) LACTANCE, *Divinae Institutiones*, V, 1, 18-21 (éd. Brandt, p. 401-402) : « ...non credunt ergo divinis, quia fuco carent, sed ne illis quidem qui ea interpretantur, quia sunt et ipsi aut omnino rudes aut certe parum docti. Nam ut plane sint eloquentes, perraro contingit : cuius rei causa in aperto est : eloquentia enim saeculo servit, populo se iactare et in rebus malis placere gestit... ergo haec quasi humilia despicit, arcana tamquam contraria sibi

Digitized by Google

sans doute des théologiens de marque, plus brillants et plus influents que ceux de Laodicée : à Alexandrie, Théognoste et Piérius ; à Antioche, Lucien ; à Césarée, Pamphile. Mais ces esprits distingués sont rares, et la foule qui les entoure est inculte (1). Cinquante ans plus tard, le christianisme sera largement répandu dans toutes les classes de la société ; les théologiens, les lettrés, les savants sentiront autour d'eux, au sein de l'Église, tout un public cultivé capable d'apprécier leurs travaux et de les suivre. A la fin du IIIe siècle, il n'en est pas encore ainsi : c'est, d'un côté, la masse des simples croyants ; de l'autre, une élite intellectuelle très peu nombreuse ; entre les deux, on ne rencontre guère cette classe moyenne que l'on verra plus tard, dirigeant les ignorants, comprenant et soutenant les savants.

On n'est donc pas surpris de constater, entre ces deux classes extrêmes de la société chrétienne, un manque de contact d'où naissent des malentendus, qui parfois vont jusqu'au désaccord, parfois même dégénèrent en conflit. Il sera bon, pour terminer cette esquisse, de signaler les principales divergences de ces deux groupes.

IV.

Ces divergences apparaissent surtout dans la conception rationnelle du dogme. Les théologiens ont été d'abord des apologistes ; leur premier effort a donc été de rendre le dogme chrétien intelligible et sympathique aux philosophes. Même après la génération des apologistes, quand le travail constructif de la théologie a été entrepris, à Alexandrie surtout, les premiers artisans de cette grande œuvre ont élaboré des matériaux empruntés aux Grecs et ont été soucieux de se faire lire et comprendre par les penseurs de l'hellénisme ; c'est parmi eux, beaucoup plus que parmi les humbles fidèles, qu'ils pouvaient rencontrer la formation que leurs spéculations supposaient.

Il n'est donc pas surprenant que l'effort principal de la théologie

fugit, quippe quae publico gaudeat et multitudinem celebritatemque desideret : eo fit ut sapientia et veritas idoneis praeconibus indigeat ; et si qui forte litteratorum se ad eam contulerunt, defensioni eius non suffecerunt. » Cfr Batiffol, *La Paix constantinienne*, p. 144.

(1) On a une preuve de cet état de choses dans l'affaire de Paul de Samosate : dans l'église d'Antioche et même parmi les évêques qui vinrent aux deux premiers conciles réunis contre Paul, il ne se trouva personne d'assez habile « pour surprendre cet homme dissimulé et trompeur », jusqu'à ce qu'on fît intervenir le prêtre Malchion, « homme disert, qui était à Antioche chef d'une école de sophistes où l'on donnait l'enseignement des Grecs » (*H. E.* VII, 29, 2).

Digitized by Google

savante ait porté sur les dogmes qui intéressaient plus directement la philosophie : Dieu, l'âme, le monde, et qu'elle les ait le plus souvent considérés sous leur aspect métaphysique : Dieu, comme le Dieu de l'univers, son Fils, comme l'instrument de la création. Ces traits apparaissent clairement chez Origène : quand il énumère les objets essentiels de la foi chrétienne, il nomme le plus souvent Dieu le Père, Jésus-Christ, Fils et ministre du Père, le Saint-Esprit, puis l'âme humaine, libre et responsable de ses actes : ce symbole est développé à la première page du *Periarchon* (I, praef., 3-5) ; on le retrouve en plusieurs autres livres d'Origène (1).

Peut-être y a-t-il là une tradition d'école : dans un fragment qui semble emprunté par Clément à un de ses maîtres, on lit : « Étant donné qu'il y a des objets utiles et nécessaires au salut, comme le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et aussi notre âme, il faut absolument que la doctrine qui en traite, et qu'on appelle gnostique, soit utile et nécessaire » (2).

Quoi qu'il en soit de ce rapprochement, il est sûr que, chez ces maîtres alexandrins, l'effort principal de la théologie ne porte plus sur les mêmes objets que la foi commune et vulgaire, telle que l'énonce le symbole baptismal ; le point de départ est le même : Dieu le Père, Jésus-Christ, le Saint-Esprit ; mais elle prête peu d'attention aux autres articles du symbole, l'Église, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, et elle leur substitue des dogmes que le symbole ne mentionnait point, sur la nature et l'origine de l'âme, le libre arbitre, la responsabilité humaine ; de ce fait, le christianisme, qui était avant tout une foi religieuse, prend parfois l'aspect d'une doctrine métaphysique (3).

(1) Ainsi *in Ioann.*, 32, 16, 187 : « Avant tout, crois qu'il n'y a qu'un Dieu...; il faut encore croire que Jésus-Christ est Seigneur et adhérer à toute la vérité touchant sa divinité et son humanité ; il faut aussi croire au Saint-Esprit, et que, étant libres, nous sommes châtiés pour nos fautes et honorés pour nos bonnes actions ». De même, dans son commentaire sur l'épître à Tite (PG, t. XIV, c. 1303-1306) : pour faire comprendre ce qu'est un hérétique, Origène dresse un catalogue des principales hérésies ; il vise d'abord les erreurs qui ont pour objet Dieu le Père, puis Jésus-Christ, puis le Saint-Esprit, et enfin l'âme humaine ; il ajoute, sous forme d'appendice, une profession de foi aux autres dogmes de l'Église. Cfr *in Matth.*, *comment. ser.* *33* (PG, t. XIII, c. 1643-1644).

(2) *Eclogae propheticae*, 29. Cfr sur le bloc formé par Ecl. 27-37, Bousset, *Schulbetrieb*, p. 188.

(3) On peut remarquer que le symbole de saint Grégoire le Thaumaturge, d'une orthodoxie d'ailleurs si ferme, a pour objet unique la Trinité ; le dogme christologique, mentionné communément par les autres symboles, est ici laissé de côté. Quant à l'âme humaine, ce symbole n'en parle pas ; mais on connaît à ce sujet les préoccupations de saint Grégoire.

Digitized by Google

Alors même que les mêmes dogmes sont visés, ils sont éclairés d'une autre lumière. De part et d'autre, l'affirmation des trois personnes divines est au premier plan ; c'est bien le même dogme qui est professé par les savants et par les simples comme l'essence même de la foi chrétienne ; mais les savants et les simples ne le considèrent pas sous le même aspect. Pour les simples fidèles, comme jadis pour saint Clément de Rome, le mystère de la Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, c'est la foi et l'espoir des élus ; ils voient tout dans la perspective du salut et, au centre, la croix du Christ, sa mort rédemptrice, sa résurrection, gage de la leur. Ils peuvent dire, comme Origène le leur reproche, qu'ils ne savent que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Les savants voient dans le même mystère la solution de toutes les énigmes du monde : comment un Dieu infiniment parfait a-t-il pu créer ? c'est par son Verbe. Comment ce Dieu invisible s'est-il fait connaître ? encore une fois c'est par son Verbe. Création par le Verbe, révélation par le Verbe, ce sont à coup sûr des doctrines authentiquement chrétiennes ; mais, chez les écrivains antérieurs, elles sont considérées surtout dans leurs relations avec le dogme du salut : si Dieu a créé le monde, c'est pour son Eglise, c'est pour ses saints ; ces considérations sont ici plus effacées ; ce qui passe au premier plan, c'est le problème philosophique qui préoccupait tous les penseurs et dont les auteurs de *Placita* énumérait les solutions multiples : le monde a-t-il été produit, et comment, et par qui ?

Attirés sur le terrain des philosophes, les théologiens chrétiens subissent leur influence : la génération du Verbe de Dieu est décrite par eux en fonction du problème cosmologique : pour créer le monde, Dieu, qui de toute éternité contient en lui son Verbe, le profère à l'extérieur ; cette théorie, complaisamment et imprudemment développée par les apologistes, se retrouve encore chez Tertullien, chez Hippolyte, chez Novatien.

Les Alexandrins affirment plus fermement l'éternité personnelle du Verbe ; mais, par contre, ils accentuent la conception hiérarchique, subordinatienne, qui place le Fils au-dessous du Père comme étant, dans sa nature divine, le médiateur de son action et de notre prière. Origène surtout a poussé jusqu'au bout cette conception et lui a donné sa forme savante et technique.

Cette conception de la hiérarchie divine, cette distinction de degrés inégaux au sein même de la Trinité revêt chez eux un double caractère, métaphysique et religieux ; il sera utile de la considérer brièvement sous ce double aspect ; on pourra ainsi mieux apprécier les influences subies.

Digitized by Google

Dans l'ordre métaphysique, c'est l'idée de la transcendance divine qui a infléchi la théologie alexandrine; sensible déjà chez Clément, elle apparaît beaucoup plus nettement chez Origène : le même courant d'idée qui, quelques années plus tard, emportera Plotin (1), entraîne déjà Origène : au Fils il attribue toutes les perfections concevables, vie, vérité, sagesse, mais au Père une perfection idéale, supérieure à tout cela :

In Ioann., 13, 3, 19 : « Le Christ est la vie ; mais celui qui est plus grand que le Christ est plus grand que la vie. » *Ib.*, 2, 23, 151 : « Autant Dieu, le Père de la vérité, est plus grand et plus haut que la vérité, et, étant Père de la sagesse, supérieur à la sagesse et au-dessus d'elle, autant il dépasse la lumière véritable. » *Contra Cels.*, 6, 64 : « Ne faut-il pas dire que le Monogène et le premier-né de toute créature est l'essence des essences et l'idée des idées et le principe, et que son Père et Dieu est au-delà de tout cela ? »

Ainsi le Père est transcendant par rapport à la vie, à la vérité, à l'essence, à la lumière; la seule appellation qui soit retenue comme convenant proprement au Père, c'est la bonté (2) ; mais aussi n'est-elle pas attribuée proprement au Fils :

In Ioann., 6, 57, 295 : « Le Père est bon ; le Sauveur est l'image de sa bonté. » *Ib.*, 13, 25, 151-153 : « Il est l'image de sa bonté, et le reflet, non pas de Dieu, mais de sa gloire et de sa lumière éternelle, et la vapeur, non pas du Père, mais de sa puissance, et l'épanchement pur de sa gloire toute-puissante et le miroir de son énergie... » *Ib.*, 13, 36, 234 : « La volonté, qui est en lui, est l'image de la volonté première, et la divinité, qui est en lui, est l'image de la divinité véritable ; et, étant l'image de la bonté du Père, il dit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? » *Ib.*, 28, 6, 42 : « Il devait donc prier pour la résurrection de Lazare, et le Père, le Dieu qui est le seul bon, prévint sa prière. »

Et, de même que Dieu le Père est le seul bon, il est aussi, à proprement parler, le seul Dieu, ὁ θεός (2).

(1) Sur la transcendance de l'Un dans la philosophie de Plotin, cfr R. Arnou, *Le désir de Dieu dans la philosophie de Plotin*, surtout p. 128 sqq. Le parallélisme, si notable en tant de traits, de la pensée d'Origène et de celle de Plotin ne doit pas s'expliquer par l'influence d'Ammonius Saccas sur Origène (cfr Zeller, t. V, p 459, n. 3), mais par les traditions alexandrines, telles qu'on les reconnaît déjà chez Philon, et par le mouvement d'idées qui, au début du IIIe siècle, entraînait tant d'esprits vers le néo-platonisme.

(2) Cette thèse est longuement développée, *in Ioann.*, 2, 2, 13 sqq. Ici encore Origène rejoint Plotin : cfr Arnou, p. 121, n. 2 : « Origène qui parle du Verbe comme Plotin parle du νοῦς et l'appelle αὐτοδύναμις, αὐτοβασιλεία, αὐτοδικαιοσύνη, αὐτόλογος, αὐταλήθεια, se refuse à le reconnaître pour αὐτοθεός. Le Père seul est αὐτοθεός comme il est seul θεός (avec

Digitized by Google

La même conception de la transcendance divine, appliquée aux catégories de l'un et du multiple, fait reconnaître dans le Père seul l'unité absolue, dans le Fils l'origine de la multiplicité. Cette théorie apparaît déjà chez Clément (1) ; elle est fréquemment reprise par Origène (2) : c'est un des traits qui accusent le plus manifeste-

l'article). Le Verbe est θεός (sans article), n'étant pas le principe de la divinité. »

(1) *Strom.* IV, 25, 156 : « Le Fils ne devient pas simplement un comme l'un, ni multiple comme (composé de) parties, mais un comme tout. Ainsi il est tout ; il est le cercle de toutes les puissances ramassées et unies en un ; c'est pourquoi le Verbe est dit l'alpha et l'oméga, parce qu'il est le seul dont la fin devienne le principe et se termine de nouveau en son principe, sans avoir en soi aucune extension ». Ce passage est fort obscur ; ce qui du moins y apparaît clairement, c'est que le Verbe n'est pas l'unité suprême, mais qu'il est à la fois un et multiple ; dans la distinction ainsi établie entre l'un et le Verbe, on pressent déjà les thèses de Plotin sur l'Un et le νοῦς. ALL (*Geschichte der Logosidee*, t. II, p. 408) et STAEHLIN (*ad h. l.*) comparent Plotin, *Enn.*, V, 1, 7, où la sensation est comparée à la ligne, et le νοῦς au cercle ; il faut toutefois remarquer que, dans ce passage, il est question du νοῦς individuel, et non du νοῦς universel. Il faut remarquer de plus, pour ne pas forcer la portée de ce texte de Clément, que les puissances ne sont pas personnifiées chez lui comme elles le sont chez Philon, mais sont de simples attributs de Dieu (cfr HEINISCH, *Der Einfluss Philos auf die älteste christliche Exegese*, p. 134-136) ; la multiplicité dont il est question ici est donc de l'ordre logique, et non de l'ordre physique. Sur le Logos lieu des idées d'après Philon, v. *de somniis*, I, 62, cfr LEBRETON, *Les origines du dogme de la Trinité*, p. 215.

(2) *In Apocal., schol. V* (éd. Diobouniotis-Harnack, p. 22) : « Le Verbe est le cycle des puissances qui sont ramassées et unies en un. » *in Ephes.* (éd. GREGG, *Journal of theol. studies*, t. III, p. 402) : « A cause de sa relation aux λογικά, le Verbe en est le plérome. » *Ib.*, p. 570 : « La panoplie de Dieu, c'est le Christ. » *In Ioann.*, 2, 2, 18 : « L'image archétype des nombreuses images, c'est le Verbe qui est près de Dieu. » 2, 18, 126 : « En tant qu'il est sagesse, il est système de θεωρήματα. » 5, 5 : « Le Verbe de Dieu, qui est au principe auprès de Dieu, n'est pas πολυλογία ; car il n'est pas λόγοι ; car il n'est qu'un λόγος, formé de beaucoup de θεωρήματα, chaque θεώρημα étant une partie du λόγος total. » 1, 19, 112. « Il ne faut pas s'étonner si, comme nous avons dit, le Sauveur, étant une multitude de biens conçus en lui, renferme en lui des premiers, des seconds et des troisièmes. » Cels., V, 22 : « Les différentes paroles (du Christ), étant comme des parties dans le tout ou comme des espèces dans le genre, ces paroles du Verbe qui est au principe auprès de Dieu, du Verbe Dieu, ne passeront pas. » V, 39 : « Si nous disons un second Dieu, qu'ils sachent que ce que nous appelons ce second Dieu n'est pas autre chose que la vertu qui renferme toutes les vertus et le Logos qui renferme tout logos. » VI, 64 : « Il faut voir si l'on doit dire que le Fils unique et le Premier-né de toute créature est essence des essences et idée des idées et principe, et son Père et Dieu par-dessus tout cela » ; cfr V,

Digitized by Google

ment l'influence des spéculations philosophiques, un de ceux aussi qui marquent d'une façon ineffaçable le caractère subordinatien de la théologie de Clément et surtout d'Origène.

Cette distinction du Père et du Fils à l'aide des deux catégories de l'un et du multiple était trop technique pour avoir, en dehors de l'école, une grande influence. Il n'en va pas de même de la conception qui imagine une hiérarchie d'êtres divins à travers lesquels l'âme s'élève, comme de degré en degré, pour monter jusqu'au Dieu suprême. Cette imagination n'est pas, comme la précédente, d'origine métaphysique ; elle vient plutôt de la mythologie gnostique, à la faveur de laquelle elle s'est répandue, à Alexandrie surtout, dans les milieux païens, juifs et chrétiens. Elle est au centre du philonisme (1) ; elle est très apparente chez les maîtres de Clément (2), reconnaissable chez Clément lui-même et bien plus chez Origène : entre le Père, qui seul est vraiment bon, et les créatures, qui en quelque façon sont bonnes, le Sauveur est intermédiaire ; comparé au Père, il est l'image de sa bonté ; comparé aux autres êtres, il est un exemplaire, un idéal (3). « Il l'emporte sur les trônes, sur les seigneuries, sur les principautés, sur les puissances... sur les saints anges, sur les esprits et les âmes justes... et pourtant il n'est pas comparable au Père » ; « sur toutes les créatures, même les plus grandes, le Sauveur et l'Esprit-Saint l'emportent sans comparaison et de beaucoup, mais le Père l'emporte autant et plus encore sur eux qu'eux-mêmes sur les créatures » (4).

24 : « Le logos de tous les êtres est, d'après Celse, Dieu lui-même ; d'après nous, son Fils. » *Periarchon*, I, 2, 2 : « In hac ipsa ergo sapientiae subsistentia quia omnis virtus ac deformatio futurae inerat creaturae, vel eorum quae principaliter exsistunt vel eorum quae accidunt consequenter, virtute praescientiae praeformata atque disposita : pro his ipsis, quae in ipsa sapientia velut descriptae ac praefiguratae fuerant, creaturis se ipsam per Salomonem dicit creatam esse sapientia initium viarum Dei, continens scilicet in semetipsa universae creaturae vel initia vel rationes vel species. »

(1) Cfr *Les origines du dogme de la Trinité*, p. 186 sqq.; Bréhier, *Les idées philosophiques et religieuses de Philon*, p. 112 sqq.

(2) Dans le groupe de fragments que Bousset attribue à Pantène, on distingue trois degrés dans le monde céleste : anges, archanges, protoctistes ; au-dessus d'eux, le Fils ; au-dessus du Fils, le Père : *Excerpa Theodoti*, 10, 11, 12, 27 ; *Eclogae*, 51, 56, 57. Cfr Collomp, *Revue de Philologie*, t. XXXVII (1913), p. 19-46, surtout p. 19-46, surtout p. 22 sqq. Ces conceptions se retrouvent, plus ou moins voilées, chez Clément, dans les passages du *VIIe Stromate* (§ 9 sqq. et 56 sqq.) cités par Collomp, p. 30, et aussi dans les *Adumbrationes*, par exemple *in I Pet.*, III, 22.

(3) *In Matth.*, XV, 10 (PG, t. XIII, c. 1280-1281).

(4) *In Ioann.*, XIII, 25, 151-153. Cfr *Periarchon*, 1, 2, 12, 47 (fragment cité par Justinien).

Digitized by Google

De là cette conséquence religieuse que le progrès de l'âme ne doit pas s'arrêter au Fils de Dieu, mais le dépasser pour monter au Père ; les gnostiques s'étaient complus dans ces ascensions mystiques ; les maîtres de Clément les décrivent souvent, et Clément lui-même s'y égare (1). Origène a son tour s'y laisse entraîner :

Vous pourrez vous demander s'il arrivera un temps où les anges verront par eux-mêmes ce qui est dans le Père, et ne le regarderont plus à travers un intermédiaire et un serviteur : lorsque celui qui voit le Fils, voit le Père qui l'a envoyé, on voit dans le Fils le Père ; mais, quand on verra comme le Fils voit le Père et ce qui est dans le Père, on aura pour ainsi dire comme le Fils la vision immediate du Père et de ce qui est dans le Père, sans avoir besoin de concevoir par l'image ce que l'image représente. Et je pense que cela, c'est la fin, quand le Fils remettra la royauté à Dieu, au Père, quand Dieu sera tout en tous (2).

Cette source vive, qui naît en celui qui boit de l'eau que donne Jésus, jaillit jusque dans la vie éternelle, et peut-être par-delà la vie éternelle, jusqu'au Père, qui est au-dessus de la vie éternelle ; car le Christ est la vie, mais celui qui est plus grand que le Christ, est plus grand que la vie (3).

Cette idée ne se retrouve-t-elle pas dans le dernier mot de la lettre, d'ailleurs si belle, d'Origène à saint Grégoire le Thaumaturge : « Puisses-tu participer à l'esprit du Christ, et y participer de plus en plus, de façon que tu puisses dire, non seulement : Nous sommes devenus participants du Christ, mais encore : Nous sommes devenus participants de Dieu » (4).

V.

Cette conception théologique retentit immédiatement sur le culte : celui-là seul a droit au culte suprême qui est en effet le Dieu souverain. On sait comment cette conclusion a été formulée par Origène dans le Traité de la prière. Ce passage est notable à bien des titres ; il nous intéresse particulièrement parce qu'il marque une réaction consciente d'Origène contre ce qu'il appelle « l'erreur des simples » ; lui-même, on l'a remarqué souvent, a démenti plus d'une fois par sa pratique religieuse la théorie qu'il érige ici ; parlant aux simples, priant avec eux, il s'est senti l'un d'eux et s'est

(1) *Excerpta Theodoti*, 10, 11, 12 ; cfr *Eclogae*, 56. CLÉMENT, *Stromata* VII, 10, 57.
(2) *In Ionn.*, XX, 7, 47 (p. 334, 22).
(3) *Ib.*, XIII, 3, 18-19 (p. 229, 6).
(4) *Epist. ad Greg.*, éd. Koetschau, 4.

Digitized by Google

associé à leur culte (1); mais, dans ce traité, il se pique de rigueur théologique et formule clairement les règles de la prière correcte, telles que sa théologie les implique. Partant d'un texte de saint Paul (I *Tim.*, II, 1), il distingue quatre espèces de prières : « la demande (δέησις) est la prière de quelqu'un à qui manque un bien, et qui supplie qu'on le lui donne ; l'oraison (προσευχή) est la prière jointe à la louange de Dieu ou doxologie, en vue d'obtenir des biens plus grands et avec des sentiments plus élevés ; la supplication (ἔντευξις) est la prière adressée à Dieu avec une grande confiance ; l'action de grâces (εὐχαριστία) est la reconnaissance, jointe à la prière, pour les biens que l'on a reçus de Dieu ».

(1) Ces prières se rencontrent surtout dans les homélies adressées au peuple, par exemple *in Ezech.* XII, 5 (PG, t. XIII, c. 757); *in Luc.* XV (t. XIII, c. 1839). Plus notable encore est l'homélie XXVI sur saint Luc ; Origène suppose un de ses auditeurs lui demandant comment il faut aimer le Christ : « Ne diligas hominem ex tota anima tua... sed praeceptum iuxta eloquium Salvatoris nostri soli serva Deo... Respondeat mihi aliquis et dicat... Volo diligere Christum : doce ergo me quomodo eum diligam. Si enim dilexero eum ex toto corde meo, et ex tota anima mea, et ex tota virtute, contra praeceptum facio, ut alterum absque uno Deo sic diligam. Sin autem minus eum dilexero, quam omnipotentem Patrem, timeo ne in Primogenitum universae creaturae impius et profanus inveniar Doce me, et ostende rationem, quomodo inter utrumque medius incedens diligere debeam Christum. Vis scire qua caritate Christus diligendus sit ? Breviter ausculta. Diliges Dominum Deum tuum in Christo. Putas diversam habere posse in Patre et Filio caritatem ? Simul dilige Dominum Christum. Dilige Patrem in Filio, Filium in Patre, ex toto corde, et ex tota anima, et ex tota virtute... » (PG, t. XIII, c. 1867). Les homélies sur saint Luc, de même que les homélies sur Ezéchiel, nous sont parvenues dans la traduction de saint Jérôme ; nous n'avons pas de motif d'en suspecter ici l'exactitude. Dans le *Contra Celsum*, Origène est souvent aux prises avec cette objection : associer Jésus au culte suprême, c'est faire ce qu'on reproche au polythéisme païen, c'est abaisser la grandeur divine par une apothéose anologue à celles que le polythéisme a prodiguées A cette accusation les réponses d'Origène sont multiples : il affirme la préexistence du Fils de Dieu, pour montrer qu'il n'y a pas ici apothéose, mais adoration d'une personne divine éternelle ; il montre que toute la grandeur du Fils lui vient du Père et que c'est comme telle qu'on la vénère ; enfin, et c'est le point vulnérable, il accentue la subordination du Fils vis-à-vis du Père. Au point de vue du culte, il le présente comme notre grand prêtre, présentant à Dieu nos prières ; cette fonction dérive-t-elle de l'incarnation ? Il ne semble pas ; elle appartient plutôt chez Origène comme chez Philon, au Logos en tant que tel. Les textes principaux du *Contra Celsum* relatifs à cette question sont : V, 4 ; V, 11 ; VII, 57 ; VIII, 1 ; VIII, 12 ; VIII, 13 ; VIII, 14 ; VIII, 15 ; VIII, 16 ; VIII, 17 ; VIII, 26 ; VIII, 67 ; VIII, 69. L'opposition qu'on remarque chez Origène entre la théorie et la pratique a déjà été remarquée par Huet, *Origeniana* (PG, t. XVII, c. 795); Loofs, *Leitfaden zur Dogmengeschichte*, p. 195.

Digitized by Google

Après avoir donné quelques exemples de ces quatre espèces de prières, Origène accorde que la demande, la supplication, l'action de grâces peuvent s'adresser à des hommes, mais l'oraison à Dieu seul :

XV, 1. Si nous entendons ce qu'est l'oraison, peut-être verrons-nous qu'il ne faut prier ainsi aucun être produit, et pas même le Christ, mais seulement le Dieu de l'univers et le Père, que notre Sauveur lui-même priait, comme nous l'avons dit plus haut, et qu'il nous enseigne à prier. En effet, comme ses disciples lui demandaient : Enseigne-nous à prier, il ne leur enseigna pas à le prier lui-même, mais le Père, en disant : Notre Père, qui es aux cieux, etc. En effet si comme je l'ai montré ailleurs, le Fils est distinct du Père par l'essence (οὐσία) et le suppôt (ὑποκείμενον), il faut prier ou bien le Fils et non le Père, ou bien tous les deux, ou bien le Père seul. Prier le Fils et non le Père, tout le monde conviendra que ce serait faire une chose absurde et aller contre l'évidence ; si nous prions les deux, il faudra, dans nos prières, dire au pluriel : Donnez, faites, accordez, sauvez, et ainsi de suite ; ce sont des formules choquantes, et que nul ne pourrait trouver dans l'Écriture. Il reste donc qu'il ne faut prier que Dieu, le Père de l'univers ; mais sans le séparer toutefois du Grand Prêtre qui a été établi avec serment par le Père, selon qu'il est écrit : Il a juré, et il ne s'en repentira pas : Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech.

2. Aussi, lorsque les saints rendent grâces à Dieu dans leurs prières, ils le font par le Christ Jésus. Et, de même que, si l'on veut bien prier, on ne doit point prier celui qui prie, mais celui à qui Notre Seigneur Jésus nous fait adresser nos prières, c'est-à-dire le Père, de même il ne faut pas présenter sans lui nos prières au Père. C'est ce que lui-même fait clairement entendre, lorsqu'il dit : En vérité, en vérité je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père, il vous le donnera en mon nom ; jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez, pour que votre joie soit complète. Car il ne dit pas : Demandez-moi, ni non plus : Demandez à mon Père, simplement ; mais : Si vous demandez quelque chose à mon Père, il vous le donnera en mon nom. Car jusqu'au jour où Jésus donna cet enseignement, personne n'avait demandé au Père au nom du Fils ; et ce que Jésus disait, était vrai : Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom ; et cette autre parole aussi était vraie : Demandez, et vous recevrez, pour que votre joie soit complète.

3. Mais peut-être quelqu'un, persuadé qu'il faut prier le Christ lui-même, mais troublé par les conséquences qu'entraîne l'adoration, nous objectera le texte : Que tous les anges de Dieu l'adorent, et nous convenons que ce texte du Deutéronome est dit du Christ. Il faut lui répondre que l'Église elle aussi, que le prophète appelle Jérusalem, est représentée comme adorée par les rois et les princesses, devenus

Digitized by Google

ses pourvoyeurs et ses nourrices : Voici que je lève ma main vers les nations, et vers les îles mon étendard ; et ils ramèneront tes fils dans leur sein, et ils porteront tes filles sur leurs épaules ; et des rois seront tes pourvoyeurs, et des princesses tes nourrices ; la face contre terre, ils t'adoreront, et ils lècheront la poussière de tes pieds. Et tu reconnaîtras que je suis le Seigneur, et tu ne seras pas confondue.

4. Et ne peut-on pas, conformément à la pensée de celui qui a dit : « Pourquoi m'appelles-tu bon ? Nul n'est bon, sinon Dieu seul, le Père », dire aussi : Pourquoi me pries-tu ? Tu dois prier le Père seul, que moi aussi je prie ; et c'est là l'enseignement que vous donnent les saintes Écritures. Vous ne devez pas prier celui qui a été pour vous établi grand prêtre par le Père, celui que le Père a fait votre avocat ; mais vous devez priez par ce grand prêtre, par cet avocat, qui peut compatir à vos faiblesses, ayant été tenté en tout comme vous, mais, grâce au don que m'a fait le Père, tenté sans péché. Apprenez donc quel don vous avez reçu de mon Père : quand vous avez été régénérés en moi, vous avez reçu l'esprit d'adoption, pour être appelés fils de Dieu et mes frères. Car vous avez lu cette parole que, par la bouche de David, j'ai adressée à votre sujet à mon Père : « J'annoncerai ton nom à mes frères ; au milieu de l'Église je te chanterai. » Il n'est pas raisonnable que ceux là prient leur frère, qui ont reçu la grâce d'avoir le même Père. Car il vous faut offrir votre prière au Père seul avec moi et par moi.

XVI, 1. Écoutons Jésus qui nous parle ainsi, et prions Dieu par lui, disant tous la même chose et ne nous séparant pas les uns des autres par la forme de notre priére. Est-ce que nous ne nous séparons pas, si nous prions les uns le Père, les autres le Fils ? car dans leur simplicité excessive, certains pèchent par sottise, faute de considération et d'attention : ils prient le Fils soit avec le Père, soit sans le Père. Que notre oraison s'adresse donc à lui comme à notre Dieu, notre supplication à lui comme à notre Père, notre demande à lui comme à notre Seigneur, notre action de grâces à lui comme à notre Dieu, Père et Seigneur.

Nous avons tenu à citer tout au long ce texte capital : c'est un de ceux où s'accuse le plus nettement le désaccord de la théologie savante et de la foi populaire ; Origène en est bien conscient et le marque lui-même dans les derniers mots que nous venons de traduire : *ἰδιωτικὴν ἁμαρτίαν κατὰ πολλὴν ἀκεραιότητα διὰ τὸ ἀβασάνιστον καὶ ἀνεξέταστον ἁμαρτανόντων τῶν προσευχομένων τῷ υἱῷ, εἴτε μετὰ τοῦ πατρὸς εἴτε χωρὶς τοῦ πατρός.* On a parfois tenté de restreindre la portée de cette théorie d'Origène, de n'y voir qu'une justification de l'usage public de l'Église, adressant normalement la prière liturgique au Père par le Fils (1). Cette interprétation nous paraît tout à

(1) G. Bull, *Defensio fidei Nicaenae*, sect. 2, cap. 9, § 15, éd. Oxford, 1688,

Digitized by Google

fait improbable : la thèse ici soutenue par Origène dépasse de beaucoup l'usage liturgique ; elle a la même portée que l'argument invoqué en sa faveur : « Il ne faut pas prier celui qui prie ». Or cet argument va très loin : dans le *Contra Celsum*, Origène l'invoque pour condamner le culte des astres (1) ; ici, pour réprouver les prières adressées au Christ ; ce n'est pas là une rencontre fortuite ; dans les deux cas la préoccupation est la même : réserver au Dieu souverain le culte suprême. C'est pour cela qu'Origène se fait objecter le texte « que tous les anges de Dieu l'adorent » (XV, 3) ; il accorde qu'il s'agit là du Christ, mais il soutient que cette adoration ne doit pas s'entendre au sens propre, mais au sens métaphorique, de même que l'adoration de l'Église ou de Jérusalem, dans le texte d'Isaïe qu'il cite ensuite. Et tout son effort tend à prouver que le Fils de Dieu rend un culte à son Père et que, par conséquent, notre adoration ne doit pas s'adresser à lui, mais, par lui, à son Père ; c'est dans le même sens que, dans le passage du *Contra Celsum* que nous

p. 200, rappelle, pour défendre Origène, le canon 23 du 3e concile de Carthage : « ...ut, cum ad altare assistitur, semper ad Patrem dirigatur oratio. » MARAN, *De divinitate Christi*, lib. 4, cap. 16, num. 7-8, PG, t. XVII, c. 792-795, n., reprend et développe cette défense ; il remarque la distinction faite par Origène entre les quatre espèces de prières, observe qu'une seule est réservée au Père, et conclut : « Ex his patet nihil aliud Origeni propositum esse, nisi ut ea precandi ratio observetur, quae viget in Ecclesia, ut Pater per Filium oretur. » La même explication est proposée par le P. Prat dans son livre, d'ailleurs très distingué, *Origène* (Paris, 1907), p. 60 : « Dans un célèbre passage du *De Oratione*, il s'efforce d'expliquer pourquoi l'une des quatre espèces de prières, la προσευχή — il entend par là la prière solennelle, apparemment la prière liturgique — doit s'adresser au Père par le Fils et non pas au Père et au Fils ». J'ai le regret de ne pouvoir me rallier à cette interprétation, et cela pour deux raisons : rien n'indique ici une prière liturgique ; pour faire comprendre ce que sont ces quatre prières, Origène donne des exemples de chacune d'elles ; il cite comme exemples de προσευχή la prière des trois enfants (*Dan.*, III, 23), celle de Tobie (III, 1-2), celle d'Anne (I *Sam.*, I, 10), celle d'Habacuc (III, 1-2), celle de Jonas (II, 2-4) ; ni ces exemples, ni le commentaire qui les accompagne n'évoque l'idée de la prière liturgique. De plus, et cela est plus décisif, Origène reprend plus bas (XVI, 1) ses quatre espèces de prières pour montrer que toutes les quatre doivent être adressées au Père : « Que notre oraison s'adresse à lui comme à notre Dieu, notre supplication à lui comme à notre Père, notre demande à lui comme à notre Seigneur, notre action de grâces à lui comme à notre Dieu, Père et Seigneur » : προσευχώμεθα τοίνυν ὡς θεῷ, ἐντυγχάνωμεν δὲ ὡς πατρί, δεώμεθα δὲ ὡς κυρίου, εὐχαριστῶμεν δὲ ὡς θεῷ καὶ πατρὶ καὶ κυρίῳ.

(1) C. CELS., V, 11 : πειθόμενοι δὲ καὶ αὐτὸν ἥλιον καὶ σελήνην καὶ ἀστέρας εὔχεσθαι τῷ ἐπὶ πᾶσι θεῷ διὰ τοῦ μονογενοῦς αὐτοῦ, κρίνομεν μὴ δεῖν εὔχεσθαι τοῖς εὐχομένοις. Cfr *De Orat.*, XV, 2, οὐ χρὴ τῷ εὐχομένῳ προσεύχεσθαι.

Digitized by Google

rappelions ci-dessus, il disait : « Nous croyons que le soleil et la lune et les astres prient le Dieu souverain par son Fils, et nous estimons, en conséquence, qu'il ne faut pas les prier, puisqu'ils prient. » Et ailleurs il représente en effet le Verbe de Dieu et le Saint-Esprit comme rendant au ciel un culte à Dieu le Père ; ils sont, d'après lui, figurés allégoriquement par les deux animaux d'Habacuc et par les deux séraphins d'Isaïe, qui chantent : « Saint, saint, saint, le Seigneur des armées » (1). Philon avait vu dans ces deux anges les puissances suprêmes (2) ; Origène transporte cette interprétation au Fils et au Saint-Esprit : c'est qu'il subit, ici encore, l'influence du judaïsme alexandrin et se plie à sa conception des cultes intermédiaires.

En tout cela il faut reconnaître l'influence d'une théologie savante faisant violence au culte chrétien pour le plier à ses lois. Il est très vrai que l'Église aime à présenter à Dieu le Père son culte et son adoration par son Fils ; elle rend ainsi hommage à la fois au Père, source et principe de tout bien, et au Fils, notre Sauveur et notre Médiateur. Mais elle ne craint pas non plus d'offrir au Père et au Fils la même prière, la même adoration, le même culte, soit qu'elle unisse les deux personnes (ou les trois) dans une formule commune, soit qu'elle s'adresse ainsi au Fils seul dans les mêmes termes qu'elle emploie pour s'adresser au Père. Ces prières ou ces hymnes apparaissent dès les origines de l'Église, et elles demeurent toujours en usage. Sans vouloir transcrire ici des textes, qui seraient trop nombreux (3), contentons-nous de rappeler les prières que les Actes apocryphes prêtent aux apôtres : dans ces compositions populaires, nous avons chance de rencontrer ces prières des simples qui choquaient Origène ; les Actes de Pierre sont, à ce point de vue, particulièrement intéressants : ils sont de peu antérieurs à Origène, ils ont été très probablement connus par lui (4) ; enfin, étant l'œuvre de rédacteurs catholiques et non gnostiques, ils peuvent nous faire connaître, sans trop de déformation, la foi chrétienne. L'apôtre, au moment de mourir, prie ainsi le Christ :

(1) *Periarchon*, I, 3, 4. *In Isaiam, hom.* I, 2 (*P. G.*, 13, 221).

(2) *De vita Mosis*, III, 8.

(3) Cfr *Les origines du dogme de la Trinité*, p. 328 sqq. Parmi les textes cités là relevons seulement ces versets de l'*Apocalypse*, V, 9-13 : « Il est digne, l'Agneau immolé, de recevoir la puissance, la richesse, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire, la louange... A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau la louange, l'honneur, la gloire, le pouvoir aux siècles des siècles. Et les quatre animaux disaient : Amen, et les vieillards se prosternèrent et adorèrent. »

(4) Cfr Vouaux, *Les Actes de Pierre* (Paris, 1922), p. 116.

Digitized by Google

Tu es pour moi un père, tu es pour moi une mère, tu es pour moi un frère, un ami, un serviteur, un intendant ; tu es le tout, et le tout est en toi ; et tu es l'être, et il n'y a pas autre chose qui soit, sinon toi seul. Vous aussi, frères, réfugiez-vous donc auprès de lui ; et, ayant compris qu'en lui seul vous existez, vous obtiendrez ce dont il vous parle, ce que ni l'œil n'a vu, ni l'oreille n'a entendu, et ce qui n'est pas entré dans le cœur de l'homme. Nous te demandons donc ce que tu as promis de nous donner, ô Jésus sans tache, nous te louons, nous te rendons grâces, nous reconnaissons, en te glorifiant, — nous sommes encore faibles, — que tu es seul Dieu, et qu'il n'y en a pas d'autres, à qui soit la gloire, et maintenant, et dans tous les siècles. Amen ! (*Martyre*, 39, trad. Vouaux, p. 457-459).

De nos jours des théologiens sourcilleux ont été effarouchés par cette prière ; ils y ont vu du gnosticisme, du panchristisme (1). Il est facile d'imaginer le malaise qu'Origène devait éprouver quand il lisait ou entendait des prières semblables ; ce qu'il pouvait dire de plus indulgent, c'était de ne voir dans ces effusions qu'un « péché de sottise ». En somme, si l'expression était d'un exclusivisme outré et susceptible d'une interprétation fâcheuse, la foi était correcte : la prière montait si ardente vers le Fils qu'on ne voyait que lui ; mais bientôt l'âme se reportait vers le Père, le confessait et l'adorait (2). Le chrétien, qui avait tout reçu de lui, aimait à lui redire : Nous n'avons pas d'autre Dieu que toi ! Ce cri de reconnaissance et d'adoration n'était pas une négation du Père.

Cette prière que le rédacteur des Actes prêtait à l'apôtre martyr, n'est d'ailleurs qu'un écho des prières que tant de martyrs adressaient au Christ (3), imitant en cela le premier de tous les martyrs, saint Étienne : « Seigneur Jésus, disait-il, reçois mon esprit ! » puis,

(1) L'expression est de ZAHN, *Geschichte des NT. Kanons*, t. II, p. 839, qui caractérise ainsi la doctrine des *Actes de Jean* et, tout autant, celle des *Actes de Pierre*.

(2) VOUAUX, *o. c.*, p. 64-66, a bien montré que, dans les *Actes de Pierre*, il n'y a pas de modalisme et que le Père y est distingué du Fils. De même, dans ses notes sur la prière citée ci-dessus, il a pris soin de marquer les textes du N. T. dont on retrouve ici l'écho : « il est évident, ajoute-t-il, que c'est là qu'il faut chercher l'origine de la pensée de notre auteur, et non pas dans une œuvre gnostique, ou à plus forte raison dans les paroles d'Andromaque à Hector ». Serait-il téméraire de reconnaître aussi dans le mouvement et l'élan de cette prière l'influence des acclamations qui, à cette date, retentissaient si souvent au sénat romain ; ainsi en l'honneur d'Alexandre Sévère (*Vie d'Alexandre*, par Lampridius, VII) : « In te salus, in te vita... In te omnia, per te omnia. Antonine, haveas ! »

(3) Cfr ED. VON DER GOLTZ, *Das Gebet in der ältesten Christenheit*, p. 131. Leipzig, 1901.

Digitized by Google

tombant à genoux : « Seigneur, ne leur impute pas ce péché ! » (1) On remarque que ces aspirations, ces cris sont plutôt l'expression de la piété individuelle, tandis que la prière collective de l'Église s'adresse le plus souvent au Père par le Fils ; il ne faut pas toutefois donner à cette remarque trop de rigueur : dès l'origine de l'Église, on trouve des doxologies et des hymnes en l'honneur du Christ seul (2), et aussi en l'honneur des personnes divines considérées comme l'objet commun d'un même culte (3).

Contre cette tradition la théorie d'Origène inaugure une réaction : « il ne faut pas prier celui qui prie » ; ce principe, si énergiquement défendu dans le *De Oratione*, fait sentir son influence dans plus d'un document liturgique du IIIe siècle et du IVe. A cette époque, l'initiative individuelle s'exerce encore dans ce domaine ; elle n'est pas, sans doute, indépendante de la tradition ; mais elle peut l'infléchir ou la corriger (4).

(1) Cette prière de saint Étienne mourant est rappelée par Origène lui-même, *De orat.*, XIV, 6.

(2) Ces doxologies et ces hymnes se trouvent déjà dans le N. T. (v. *Origines du dogme de la Trinité*, p. 329-332) ; elles sont en usage aussi dans l'ancienne Église chrétienne : *Mart. Polycarpi*, 21 ; *Mart. Carpi*, 41 ; les psaumes et hymnes en l'honneur du Christ servirent d'argument au début du IIIe siècle dans la controverse contre les adoptianistes : Eus. *H. E.*, V. 28 ; bien avant cette date, l'usage en est attesté par les païens : Pline, ep. 96 ; cfr Lucien, *Peregrinus*, 13 ; Celse, ap. Orig., *C. Cels.*, VIII, 12-14, etc.

(3) Ces doxologies, dont les différents termes sont, non pas subordonnés entre eux, mais coordonnés, se rencontrent déjà dans le N. T. : « A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau la louange, l'honneur, la gloire, le pouvoir aux siècles des siècles » (*Apoc.*, V, 13 ; cfr VII, 10). A l'époque des controverses ariennes, on attacha une grande importance à cette tradition ; saint Basile la revendique dans le *De Spiritu Sancto*, 29, en citant l'hymne du soir... ὑμνοῦμεν Πατέρα καὶ Υἱὸν καὶ ἅγιον πνεῦμα Θεοῦ. Cfr Routh, *Reliquiae sacrae*, t. III (Oxford, 1846), p. 515-520. L'an dernier, un papyrus découvert à Oxyrhynchus et datant du IIIe siècle nous apportait un fragment de cette hymne, accompagné de sa notation musicale : ὑμνούντων σ' ἡμῶν πατέρα χ' υἱὸν χ' ἅγιον πνεῦμα πᾶσαι δυνάμεις ἐπιφωνοῦντων ἀμὴν ἀμὴν κράτος αἶνος. L'acclamation des Puissances, qui fait écho à l'hymne chrétienne, est caractéristique de la liturgie alexandrine ; cfr *sacramentarium Serapionis*, X, 2 : δὸς τὴν ἐκκλησίαν ταύτην ζῶσαν καὶ καθαρὰν ἐκκλησίαν εἶναι, δὸς αὐτὴν ἔχειν θείας δυνάμεις καὶ καθαροὺς ἀγγέλους λειτουργοὺς ἵνα δυνηθῇ καθαρῶς ὑμνεῖν σε.

(4) L'œuvre liturgique de saint Hippolyte accuse nettement ce caractère individuel. On lit, par exemple, à la fin de la formule de la bénédiction du fromage (éd. Hauler, 108 ; Connolly, 176) : « In omni vero benedictione dicatur : Tibi gloria, Patri et Filio, cum Sancto Spiritu, in sancta ecclesia et nunc et semper et in omnia saecula saeculorum. » Cette formule de doxologie, qu'Hippolyte emploie en effet dans les autres bénédictions et qu'il

Digitized by Google

On doit reconnaître, je crois, l'influence origéniste dans les textes liturgiques qui représentent le Christ et l'Esprit-Saint comme priant, au ciel, Dieu le Père : nous avons relevé cette imagination dans l'interprétation allégorique des deux séraphins ou des deux animaux, telle qu'Origène la présente (1); on la retrouve, ici ou là, dans quelques textes liturgiques : elle est très accusée dans une recension des *Constitutions Apostoliques*, représentée par le manuscrit du Vatican, grec 1506 :

Elle t'adore toute la cohorte incorporelle et sainte, (il t'adore le Paraclet), et avant tous ton saint Enfant, Jésus, le Christ, notre Seigneur et notre Dieu, ton ange et l'archistratège de ta milice, et grand prêtre éternel et sans fin ; elles t'adorent les armées bien ordonnées des anges... (Const. Apost., VIII, 12, 27) (2).

Elle apparait encore, mais corrigée ou voilée, dans ces deux textes de l'anaphore de Sérapion et dans l'anaphore de la liturgie de saint Marc :

prétend imposer partout, ne se rencontre, dans toute la littérature patristique, qu'à la fin du traité d'Hippolyte contre Noet (Cfr CONNOLLY, *Texts and Studies*, t. VII, p. 154). On remarque aussi un des traits caractéristiques de la christologie d'Hippolyte dans ce fragment de son anaphore : « (quem) misisti de caelo in matricem virginis, quique in utero habitus incarnatus est et *filius tibi ostensus* est ex spiritu sancto et virgine natus » (Hauler, p. 106). On trouvera d'autres rapprochements de ce genre dans la dissertation de Dom Connolly ; ces rapprochements prouvent efficacement que cette liturgie remonte à saint Hippolyte, mais ils prouvent aussi qu'elle ne remonte pas plus haut.

(1) Il faut reconnaître que cette imagination d'Origène pouvait s'autoriser d'un texte de l'*Ascension d'Isaïe*, IX, 40 : « Et je vis que mon Seigneur adorait, ainsi que l'ange de l'Esprit, et ils louaient Dieu tous deux ensemble » (cfr la note de Tisserant sur ce passage, et son introduction, p. 13-15). Dans la *Démonstration* de saint Irénée, 10, on lit : « Ce Dieu est glorifié par son Verbe, qui est toujours son Fils, et par le Saint-Esprit, qui est la Sagesse du Père de l'univers ; et les puissances de ces deux, du Verbe et de la Sagesse, qui sont appelés chérubins et séraphins, glorifient Dieu en le chantant sans cesse. » Ce texte d'Irénée dépend sans doute de l'*Ascension d'Isaïe* (cfr J. A. ROBINSON, traduction de la *Démonstration*, Londres, 1920, p. 39), mais il la corrige et l'atténue : le culte proprement dit, les hymnes de louange, est attribué non au Verbe et à l'Esprit, mais à leurs puissances, les chérubins et les séraphins.

(2) Ce manuscrit a été étudié par C. H. TURNER, *Journal of Theological Studies*, t. XV (octobre 1913), p. 53-65, et t. XVI (octobre 1914), p. 54-62, qui y voit la recension primitive des *Constitutions Apostoliques*, dont la tendance aurait été nettement arienne. Le texte traduit ci-dessus est étudié p. 59. Sur les mots mis entre parenthèses Turner note : « The bracketed words are by

Digitized by Google

Que parle en nous le Seigneur Jésus et l'Esprit-Saint et qu'il te chante par nous. Car tu es au-dessus de toute domination, autorité, puissance, seigneurie, et de tout nom qui se peut nommer, non seulement dans le siècle présent, mais dans le siècle a venir. Mille milliers et dix mille myriades t'environnent d'anges, d'archanges, de trônes, de seigneuries, de dominations, de puissances ; et surtout les deux séraphins très honorables, aux six ailes : de deux ailes ils se voilent la face, de deux ailes les pieds, de deux ils volent, et il chantent ta sainteté. Avec eux reçois notre chant, quand nous disons : Saint, saint, saint, le Seigneur Sabaoth, le ciel et la terre est pleine de ta gloire. (Anaphore de Sérapion, éd. Funk, XIII, 7).

Auprès de toi sont mille milliers et dix mille myriades de saints anges et des armées d'archanges ; auprès de toi les deux animaux très vénérables, et les chérubins aux yeux nombreux et les séraphins aux six ailes : de deux ils se voilent la face, de deux les pieds, de deux ils volent, et ils crient l'un à l'autre de leurs bouches qui ne se reposent jamais, de théologies qui ne connaissent pas le silence, ils chantent l'hymne de victoire, le trisagion, ils crient, ils glorifient, ils clament et ils disent, à ta gloire magnifique : Saint, saint, saint, le Seigneur Sabaoth, le ciel et la terre est pleine de ta gloire sainte. (Liturgie de saint Marc. éd. Brightman, p. 131) (1).

Ce ne sont là, somme toute, que des textes clairsemés et dans la plupart d'entre eux les vestiges origénistes, reconnaissables encore, sont cependant à demi effacés. Mais il est un autre trait de cette théorie d'Origène dont la marque est beaucoup plus profonde : c'est l'orientation exclusive qu'elle donne à la prière chrétienne : Il ne faut pas prier celui qui prie ; donc le Père seul doit être prié, et il doit l'être par l'intercession de son Fils, notre grand prêtre.

Cette tendance s'accuse dans les doxologies : nous avons remarqué ci-dessus que, dès l'origine, le type le plus fréquent de doxologie est celui qui glorifie le Père *par* le Fils ; mais, nous l'avons vu aussi, on rencontre assez souvent à cette époque une autre forme de doxologie, celle qui glorifie le Père *et* le Fils (ou le Père, le Fils *et* l'Esprit). La spéculation subordinatienne jette sur cette seconde forme de doxologie la suspicion et la défaveur : quand saint Basile la rencontre sous la plume de Denys d'Alexandrie, il s'en étonne comme d'une chose invraisemblable (παράδοξον) ; et pourtant ce texte même de Denys atteste l'antiquité de la formule qu'il emploie :

the second hand over an erasure according to Funk ; but I do not doubt that it was some close connexion in the original of the Holy Spirit with angelic spirits which was the motive of the erasure ».

(1) Sur tous ces textes cfr J. A. Robinson, *o. c.*, p. 38 sqq.

Digitized by Google

« C'est là, dit-il, la formule et la règle que nous avons reçue des anciens qui nous ont précédés » (1).

Au siècle suivant, au temps de la réaction antiarienne, la lutte des deux théologies retentit aussi dans la liturgie, les Ariens cherchant à imposer l'usage exclusif de leur doxologie : « Gloire au Père par le Fils dans le Saint-Esprit », les Nicéens au contraire soutenant la légitimité de leur formule : « Gloire au Père avec le Fils et le Saint-Esprit », ou encore : « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit » (2).

On retrouvera des traces du même conflit dans d'autres documents liturgiques, et d'abord dans l'hymne de louange que les Latins appelleront le *Gloria in excelsis* et que les Grecs appellent l'hymne du matin ou la grande Doxologie. Ce texte se présente sous deux formes différentes ; l'une se lit dans le Codex Alexandrinus, à la fin du psautier ; l'autre, dans les Constitutions apostoliques, VII, 47 ; nous avons essayé de montrer ailleurs (3) que le second de ces deux textes est un remaniement où s'accuse la tendance subordinatienne, si apparente dans l'ensemble des Constitutions apostoliques et surtout dans leurs formules de prières ; on se rendra compte de ces retouches et de leur signification en comparant les deux traductions ci-dessous ; les passages retouchés sont imprimés en italiques :

Codex Alexandrinus	Constitutions apostoliques, VII, 47
Gloire à Dieu au haut des cieux,	Gloire à Dieu au haut des cieux,
paix sur la terre,	paix sur la terre,
bienveillance (de Dieu) sur les hommes !	bienveillance (de Dieu) sur les hommes !
Nous te louons, nous t'exaltons, nous t'adorons, nous te glorifions, nous te rendons grâces, à cause de ta grande gloire,	Nous te louons, nous te chantons, nous t'exaltons, nous te glorifions, nous t'adorons *par le souverain Grand Prêtre, toi, seul Dieu inengendré, unique inaccessible,*
Seigneur Roi supracéleste, Dieu Père tout-puissant !	à cause de ta grande gloire,
Seigneur Fils unique, Jésus-Christ, et Saint-Esprit !	Seigneur Roi supracéleste, Dieu Père tout-puissant !

(1) BASILE, *de Spiritu Sancto*, 29, 72 (FELTOE, *Dionysius of Alexandria*, p. 198).

(2) Sur ce conflit il faut relire le traité de saint Basile sur le Saint-Esprit ; cfr TH. DE RÉGNON, *Études de théologie positive sur la sainte Trinité*, III, p. 120-125 ; Dom CABROL, *Le Livre de la prière antique*, ch. XIX, p. 267 sqq. ; CAVALLERA, *Le schisme d'Antioche*, p. 52.

(3) *Recherches de science religieuse*, t. XIV (1923), p. 322-329.

Digitized by Google

Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père,	Seigneur Dieu, *Père du Christ, de l'Agneau sans tache,*
toi qui ôtes les péchés du monde, aie pitié de nous !	*qui ôte le péché du monde,*
toi qui ôtes les péchés du monde, aie pitié de nous ! reçois notre supplication !	reçois notre supplication !
toi qui es assis à la droite du Père, aie pitié de nous !	*toi qui es assis sur les Chérubins,*
Parce que tu es seul saint,	*Parce que tu es seul saint,*
tu es seul Seigneur, Jésus-Christ, à la gloire de Dieu le Père. Amen !	*tu es seul Seigneur, Jésus, Christ du Dieu de toute la nature produite, de notre Roi, par lequel soit à toi gloire, honneur et adoration !*

Ni l'une ni l'autre de ces deux recensions n'est libre de toute glose théologique : dans la première, la doxologie trinitaire qui termine la première partie de l'hymne semble une insertion secondaire, due sans doute à la réaction antiarienne. Dans la seconde, ces remaniements sont plus notables : ils affectent non seulement la doxologie finale, qui est manifestement corrompue (1), mais un fragment notable de la première partie, et tout l'ensemble de la seconde. On remarque d'abord, dans la première partie, la mention expresse de l'intercession du Christ *comme notre Grand Prêtre ;* Funk a reconnu là une particularité des formules liturgiques des *Constitutions apostoliques* (2) ; si on en veut chercher l'origine, on la trouvera très vraisemblablement dans le texte du *De Oratione* d'Origène que nous avons commenté : « Il ne faut prier que Dieu, le Père de l'univers ; mais sans le séparer toutefois du *Grand Prêtre* qui a été établi avec serment par le Père ». On remarque ensuite les attributs donnés à

(1) Cette corruption est facile à reconnaître dans la traduction ci-dessus ; nous avons suivi le texte établi par Funk : σὺ μόνος κύριος Ἰησοῦς, χριστὸς τοῦ θεοῦ πάσης γενητῆς φύσεως, τοῦ βασιλέως ἡμῶν, δι' οὗ σοι δόξα, τιμὴ καὶ σέβας. Le texte est plus satisfaisant, si l'on suit le ms. Vatic. gr. 2089 (TURNER, JTS, XVI, 56) : σὺ μόνος κύριος, ὁ θεὸς καὶ πατὴρ Ἰησοῦ χριστοῦ τοῦ θεοῦ πάσης γενητῆς φύσεως τοῦ βασιλέως ἡμῶν, δι' οὗ σοι δόξα, τιμὴ καὶ σέβας. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, si l'on voit dans ce manuscrit la forme primitive des *Constitutions*, il faudra admettre, avec Turner, que cette première rédaction était d'une tendance nettement arienne, et les remaniements que nous signalons ci-dessus en deviennent encore plus probables.

(2) Note sur VII, 47, 2. Cfr II, 25, 7 ; V, 6, 10 ; VI, 11, 10 ; VI, 30, 10 ; VII, 38, 3.

Digitized by Google

Dieu le Père : σὲ τὸν ὄντα θεὸν ἀγέννητον ἕνα, ἀπρόσιτον μόνον. L'influence de la spéculation théologique est ici manifeste : elle seule peut expliquer l'habitude, chère au rédacteur, d'invoquer le Dieu suprême comme « inengendré et inaccessible » (1).

Cette influence s'accuse davantage encore dans la seconde partie de l'hymne ; elle en a changé toute l'orientation, faisant d'une prière au Christ une prière à Dieu le Père. On disait : « Agneau de Dieu, fils du Père, toi qui ôtes les péchés du monde, aie pitié de nous !... reçois notre supplication ! » Le rédacteur corrige : « Père du Christ, de l'Agneau sans tache, qui ôte le péché du monde, reçois notre supplication ! » Puis, au lieu de : « Toi qui es assis à la droite du Père », il écrit : « Toi qui es assis sur les Chérubins » (2). Enfin la doxologie finale, d'abord adressée au Christ, est détournée, semble-t-il, vers Dieu le Père (3).

On pourrait relever dans les *Constitutions apostoliques* bien d'autres retouches, moins considérables sans doute que celle-ci,

(1) Par exemple dans cette prière de l'évêque sur les catéchumènes : VIII, 6, 11 : ὁ θεὸς ὁ παντοκράτωρ, ὁ ἀγέννητος καὶ ἀπρόσιτος, ὁ μόνος ἀληθινὸς θεός, ὁ θεὸς καὶ πατὴρ τοῦ χριστοῦ σου τοῦ μονογενοῦς υἱοῦ σου, ὁ θεὸς τοῦ παρακλήτου καὶ τῶν ὅλων κύριος... De même dans une prière de la consécration épiscopale, VIII, 5, 1 : ὁ ὤν, δέσποτα κύριε ὁ θεὸς ὁ παντοκράτωρ, ὁ μόνος ἀγέννητος καὶ ἀβασίλευτος... ὁ μόνος ἀληθινός, ὁ μόνος σοφός,... ὁ τῇ φύσει ἀόρατος,... ὁ μόνος ἀγαθὸς καὶ ἀσύγκριτος,... ὁ ἀπρόσιτος, ὁ ἀδέσποτος. Parmi toutes ces épithètes, on remarquera cet attribut, cher à Origène : « Dieu seul bon.... » Cfr VII, 44, 2 ; VIII, 6, 8 ; VIII, 12, 6-7.

(2) Dans l'article des *Recherches* cité plus haut, cette substitution a été étudiée de plus près ; nous nous contenterons ici de ces quelques remarques : la session à la droite du Père se rencontre très fréquemment dans la littérature chrétienne primitive ; c'est, on le sait, un des articles du symbole ; la session sur les Chérubins se trouve beaucoup plus rarement et, dans les textes où elle se rencontre, elle apparaît comme un attribut du Christ et non de Dieu le Père. JUSTIN : *Dial.*, 37, 3 ; 64, 4 ; IRÉNÉE, *Adv. haer.*, III, 11, 8 ; enfin, dans les *Constitutions* elles-mêmes, VI, 30, 8-10, on peut saisir le passage de la première formule à la seconde : le Fils de Dieu est représenté comme « siégeant à la droite du trône de la majesté du Dieu tout-puissant, sur les chérubins ». Ici encore c'est au Fils que cette session sur les chérubins est attribuée ; dans la grande Doxologie, pour orienter la prière vers le Père, le rédacteur lui a attribué ce texte biblique et a effacé la mention de la session à la droite du Père.

(3) Nous avons remarqué ci-dessus à quel point cette doxologie finale était troublée ; si l'on pouvait faire fond sur le texte suivi par Funk, on y trouverait un argument de plus pour établir la transformation ici étudiée : après cette prière, qui ne s'adresse maintenant qu'à Dieu le Père, les premiers mots de la doxologie s'adressent au Fils, comme ils le font dans la formule de l'Alexandrinus.

Digitized by Google

mais qui accusent la même tendance : tendance subordinatienne et, pour préciser davantage, tendance origéniste (1).

Ces textes, il est vrai, n'appartiennent pas à la période anténicéenne, que nous étudions ici ; ils l'éclairent cependant : si l'influence

(1) Un des exemples les plus manifestes a déjà été cité dans les Recherches ; on nous permettra d'y revenir ici avec un peu plus de détail. A la fin d'une longue doxologie qui termine le livre VI, on lit dans la *Didascalie*, VI, 30, 8 : « ... Iesu Christi... sedentis ad dexteram sedis omnipotentis Dei super Cherubim, qui veniet cum virtute et gloria iudicare vivos et mortuos : ipsi est potentia et gloria et magnitudo et regnum, Patri et Filio, qui erat et est et erit et nunc in generationes generationum et in omnia saecula saeculorum. » Cette finale est ainsi glosée et transformée par le rédacteur des *Constitutions* : τῷ... καθεσθέντι ἐκ δεξιῶν τοῦ θρόνου τῆς μεγαλωσύνης τοῦ παντοκράτορος θεοῦ ἐπὶ τῶν χερουβίμ,... ὃν ἐθεάσατο Στέφανος ὁ μακαριώτατος ἑστῶτα ἐκ δεξιῶν τῆς δυνάμεως, καὶ ἀναβοήσας εἶπεν· ἰδοὺ θεωρῶ τοὺς οὐρανοὺς ἀνεῳγμένους καὶ τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου ἐκ δεξιῶν ἑστῶτα τοῦ θεοῦ ὡς ἀρχιερέα πάντων τῶν λογικῶν ταγμάτων, δι' οὗ τὸ σέβας καὶ ἡ μεγαλωσύνη καὶ ἡ δόξα τῷ παντοκράτορι θεῷ καὶ νῦν καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας· ἀμήν. On remarque d'abord comment la doxologie, adressée dans la Didascalie au Père *et* au Fils, est remaniée par le rédacteur des C. A : elle s'adresse au Dieu tout-puissant *par* le Fils ; le passage qui précède est plus intéressant encore : aussitôt après avoir rappelé la session du Fils à la droite de Dieu, sur les Chérubins, le rédacteur a inséré le récit de la mort de saint Étienne et son témoignage suprême, et il l'a glosé d'une façon très caractéristique : le saint martyr s'écrie : « Voici que je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droit de Dieu *comme le Grand Prêtre de toutes les cohortes* (des êtres) *raisonnables* ». Cette glose accuse manifestement une origine origéniste : d'abord par cette mention expresse du Christ comme Grand Prêtre, et surtout par la relation particulière qui est affirmée entre lui et les être raisonnables : rien n'est plus caractéristique du système d'Origène que cette relation entre le Logos et les λογικά. Cette conception se retrouve dans une autre prière des C. A., VIII, 35, 10 : ὁ τοῦ χριστοῦ θεὸς καὶ Πατὴρ... δι' οὗ σοι καὶ ἡ ἐπάξιος προσκύνησις ὀφείλεται παρὰ πάσης λογικῆς καὶ ἁγίας φύσεως.

On pourrait ajouter d'autres exemples de ces retouches : V, 6, 10 : on lit dans la *Didascalie* : « Credamus in Dominum nostrum Iesum Christum et in Deum Patrem ipsius, Dominum Deum omnipotentem, et in Spiritum eius Sanctum, quibus gloria et honor in saecula saeculorum, amen. » Dans les C. A. : πιστεύων τῷ ἑνὶ καὶ μόνῳ ἀληθινῷ θεῷ καὶ πατρὶ διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ μεγάλου ἀρχιερέως καὶ λυτρωτοῦ τῶν ψυχῶν καὶ μισθαποδότου τῶν ἄθλων, ᾧ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας· ἀμήν.

V, 7, 1 : « Ressuscitabit nos Deus omnipotens per Deum salvatorem nostrum. » διὰ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ.

VI, 19, 2 : « Cognoscentes igitur Dominum Iesum Christum et universam eius dispensationem, quae a principio facta est... » γνόντες γὰρ θεὸν διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ καὶ τὴν σύμπασαν αὐτοῦ οἰκονομίαν ἀρχήθεν γε γενημένην...

Digitized by Google

origéniste a été si puissante dans l'Église syrienne du IVe siècle, si elle a exercé alors sur les compositions liturgiques une action si visible, elle nous apparaît comme l'épanouissement d'une action antérieure, qui date d'Origène lui-même et du IIIe siècle, et nous espérons avoir montré par les écrits du grand Alexandrin et surtout par son Traité de la prière que c'est lui qui a donné à ce mouvement son impulsion et sa direction (1).

VI.

Au cours des discussions qui précèdent, nous avons dû constater que la spéculation théologique a causé à l'Église du IIIe siècle bien des dommages : le dogme et le culte en ont souffert. Il serait injuste d'oublier que ces théologiens, ces écrivains, qui sont responsables de ces dommages, lui ont rendu de grands services. Avant tout, service de protection et de défense. Nous avons vu, par l'exemple des chrétiens de Laodicée, l'empressement que mettaient les fidèles à s'assurer des évêques diserts et savants : vis à vis d'une opinion païenne hostile et dédaigneuse, ils voulaient se couvrir du prestige de leur talent et de leur science ; aussi Clément représente-t-il la dialectique comme une haie ou un mur qui protège la vigne du Christ : elle n'a point la prétention de rendre plus puissante la force et la sagesse de Dieu, mais elle brise les attaques de la sophistique humaine, elle en arrête l'invasion (2). C'est ainsi qu'aux adversaires lettrés du christianisme, Celse, Porphyre, Hiéroclès, les lettrés chrétiens ont répondu : Origène, Eusèbe, Macarius Magnes et bien d'autres.

A l'intérieur même de l'Église, le rôle des théologiens, tant qu'il a été subordonné, a été souvent bienfaisant. L'eschatologie chrétienne leur doit beaucoup : les rêveries millénaristes, propagées par Papias et les presbytres, défendues par Irénée, ont été définitivement dissipées par Origène et Denys. Sur ce point du moins, l'allégorisme alexandrin a été fécond : sans repousser l'autorité de l'Apocalypse, comme le faisait Caius et d'autres extrémistes, il a su reporter vers des promesses plus hautes, plus pures, plus spirituelles, les espé-

(1) Pour rendre cette esquisse moins incomplète, il faudrait, après avoir montré l'action de la spéculation théologique sur le dogme et le culte, la suivre dans un troisième domaine, celui de la vie chrétienne, ascétique ou mystique ; ce serait un travail considérable, que nous espérons poursuivre ailleurs, mais dont nous ne voudrions pas charger la présente étude, déjà peut-être trop longue.

(2) *Strom.*, I, 20, 100, 1.

Digitized by Google

rances des chrétiens ; si, en d'autres questions, la théologie alexandrine a trop dédaigné la chair, trop exasperé le dualisme entre le corps et l'esprit, ici du moins elle a su élever l'homme au-dessus d'aspirations trop matérielles.

Ces services sont incontestables ; ils sont considérables ; et pourtant ils ne semblent pas compenser les dommages ; en tout cas, ils ne répondent pas au travail, moins encore au mérite, des théologiens à qui ils sont dus. Si l'on considère la valeur intellectuelle, morale, religieuse de ces grands hommes, et que l'on mette en regard leur contribution efficace au progrès du dogme et du culte chrétiens, on est attristé de voir ces arbres magnifiques porter de si pauvres fruits. La raison n'en est-elle pas qu'ils n'ont pas poussé dans le sol chrétien des racines assez profondes ? ou, pour parler sans figure, que ces grands théologiens ont été, dans l'Église, trop isolés ?

Le magistère officiel de l'Église a dû souvent les désavouer : il suffit de rappeler l'histoire de Tertullien, d'Origène, de saint Denys d'Alexandrie lui-même. Ces sentences n'ont pas créé le désaccord ; elles n'ont fait que le constater. Si l'on recherche l'origine du mal, on la trouve dans cette situation anormale de penseurs chrétiens, trop dépendants de l'hellénisme, trop indépendants de l'Église, de ses chefs et de son peuple.

Nous ne prétendons pas ici canoniser l'opinion populaire, même celle des chrétiens : les simples fidèles ont besoin d'être enseignés, éclairés, guidés, sous le contrôle des évêques, par les théologiens. A toute époque on sera exposé à trouver parmi eux des illusions qu'il faudra dissiper, des croyances sans fondement et sans portée : le millénarisme, dont nous parlions tout à l'heure, en est, pour l'époque que nous étudions, un simple manifeste. Il faut reconnaître, de plus, que les ignorants sont incapables de suivre les spéculations qui supposent une formation technique et qui, cependant, sont utiles et fécondes. Mais, ces réserves faites, il faut admettre aussi que les théologiens et les simples croyants ont besoin les uns des autres ; à eux, comme aux riches et aux pauvres, peut s'appliquer la parabole d'Hermas : ici encore, c'est l'orme et la vigne, l'orme prêtant à la vigne son soutien, la vigne donnant à l'orme ses fruits. Ainsi le théologien soutient le fidèle et l'élève vers Dieu, et le fidèle fait porter à la théologie ses fruits de piété. Et, en même temps que cette entr'aide, on constate comme un contrôle réciproque : le théologien juge les croyances populaires et, au besoin, les corrige, les purifie ; et, de son côté, le simple fidèle met à l'épreuve les spéculations du théologien : si, dans l'explication d'un dogme fondamental comme celui de la Trinité, le théologien ne peut exposer sa pensée

Digitized by Google

sans que les fidèles en soient épouvantés, *expavescunt*, comme disait Tertullien, c'est pour lui fort mauvais signe, et il prétendra en vain disqualifier leur témoignage, en alléguant que la masse des croyants ne sont que des maladroits et des ignorants, *imprudentes et idiotae*. Saint Paulin de Nole dira plus tard plus justement : « De omnium fidelium ore pendeamus, quia in omnem fidelem Spiritus Dei spirat. » (1)

Nous sommes ainsi ramenés à notre point de départ, c'est à dire aux textes fondamentaux de saint Irénée : « La foi est une et identique ; donc elle ne sera ni augmentée par celui qui peut en parler longuement, ni diminuée par celui qui ne le peut pas » ; ou encore : « Il est meilleur de ne rien savoir, d'ignorer la cause de tout ce qui existe, mais de croire en Dieu et de persévérer dans son amour, plutôt que de s'enfler par cette science et de déchoir de cet amour qui fait vivre ; mieux vaut laisser toute autre recherche scientifique pour ne connaître que Jésus-Christ Fils de Dieu, crucifié pour nous, plutôt que d'être entraîné dans l'impiété par les subtilités et les minuties des questions. » Il me semble que la discussion qui précède donne à ces affirmations une nouvelle lumière. Nous constations que ceux qui ont perdu de vue ces principes se sont égarés le plus souvent à poursuivre des chimères : ces allégories, qui étaient chères à Origène comme le patrimoine sacré des initiés, comme la clef des mystères célestes, qui s'en soucie aujourd'hui ? Cette gnose de Clément, qui devait transformer dès ici-bas la vie du chrétien parfait, et, au ciel, lui assurer, dans un bercail inaccessible aux simples fidèles, une béatitude réservée, qui songe encore à la poursuivre ? Et ces chimères, nous l'avons vu aussi, ne furent pas seulement stériles, elles furent dangereuses, elles eussent pu être mortelles ; et, quand on essaie aujourdhui de retracer l'histoire du dogme à cette époque, particulièrement l'histoire du dogme de la Trinité, on constate que la plante vivace de l'Évangile a dû, pour lever et grandir, dominer toute cette végétation parasite qui menaçait de l'étouffer. Les bons serviteurs de la doctrine chrétienne, ceux dont le travail fut vraiment fecond, ne furent point des théologiens aventureux, lancés en enfants perdus loin du peuple chrétien, loin de ses chefs ; ce furent ces grands évêques inséparables de leur troupeau, partageant sa vie qu'ils aiment, partageant sa foi qu'ils éclairent, Irénée, Cyprien, et les grands papes du IIIe siècle, Fabien, Corneille, Denys.

On a beaucoup discuté sur les témoins anténicéens du dogme de

(1) *Epist.* XXIII, 25 (PL, LXI, c. 281).

Digitized by Google

la Trinité, et en effet il y a là ample matière à discussion; mais il semble que cette discussion s'éclaire, si on recherche ce que valent ces témoignages épars dans la littérature chrétienne, quelle est leur origine et, par suite, leur autorité ; Mgr Duchesne a très justement remarqué, dans sa controverse avec M. Rambouillet, que plusieurs de ces « témoins » sont récusés par l'Eglise comme ayant été condamnés par elle, Tatien, Tertullien, Origène; d'autres, sans autorité doctrinale, Athénagore, Théophile, Clément. Ces observations paraîtront encore plus fondées, si l'on prend soin de considérer non seulement les jugements ultérieurs de l'Église, mais la situation que, de leur vivant, ces écrivains occupaient dans l'Eglise ; si l'on constate que, sur cette question de la Trinité, ils étaient en désaccord ou en conflit avec la foi commune, leur « témoignage » perd toute son autorité doctrinale; ce n'est plus qu'une opinion que l'historien pourra avoir grand intérêt à connaître, mais que le théologien pourra récuser en toute liberté. L'histoire du dogme de la Trinité à l'époque anténicienne a donc beaucoup à gagner à cette étude de la théologie savante, de la foi commune et de leurs rapports.

Cette étude intéresse aussi directement l'histoire de l'arianisme et de ses origines. Pour expliquer la genèse de cette hérésie, on insiste beaucoup sur la théologie subordinatienne d'un grand nombre d'écrivains des trois premiers siècles, et on a raison de la faire, mais on ne peut se dissimuler que ce subordinatianisme est fort éloigné des théories d'Arius; il s'y oppose en particulier par ce trait essentiel, que les anténicéens, considérés dans leur ensemble, professent que le Fils de Dieu n'est pas une créature, mais qu'il est sorti de l'essence même du Père : c'est contradictoire au principe fondamental de l'arianisme.

Mais si, au lieu de considérer les doctrines que tiennent ces théologiens, on étudie la position qu'ils occupent dans l'Église et particulièrement leurs relations avec les simples fidèles, on reconnaît là une situation anormale et périlleuse, et qui prépare en quelque façon l'attitude que prendra Arius. L'attachement au Christ et à l'Église de chrétiens aussi sincères que le furent Clément et Origène, rendit ce danger moins sensible ; l'ambition et les intrigues des premiers Ariens le firent éclater au grand jour.

On vit de nouveau un prêtre d'Alexandrie, chassé par son évêque et trouvant un refuge près de ses amis à Césarée de Palestine, et se donnant à eux et à toute la chrétienté comme le représentant d'un christianisme supérieur que des hommes vulgaires poursuivent. Et autour de lui toute l'école de Lucien d'Antioche, de ce prêtre savant qui, avant de terminer sa vie par le martyre, avait vécu à Antioche

Digitized by Google

pendant près de trente ans (275-302) hors de l'Église, sous les trois épiscopats de Domnus, de Timée et de Cyrille. Les collucianistes, sur lesquels s'appuiera Arius, sont nommés par Philostorge : Eusèbe de Nicomédie, Maris de Chalcédoine, Théognis de Nicomédie, Léonce d'Antioche, Antoine de Tarse, Asterius de Cappadoce. Ces hommes sans doute ne ressemblent guère aux amis d'Origène, Alexandre de Jérusalem, Grégoire le Thaumaturge et les autres, pas plus qu'Arius lui-même ne ressemble à l'illustre maître. Mais on ne peut nier l'analogie que présente la situation ecclésiastique de ces deux groupes d'hommes, isolés par leur science, par leurs traditions d'école, par les suspicions qu'ils provoquent.

Et vis-à-vis du peuple chrétien on remarque aussi, de part et d'autre, une attitude qui présente bien des traits communs : chez les uns et les autres, le prestige du savoir qui les tient à distance du peuple ; on se rappelle comment Clément et Origène ont accusé tout ce qui séparait du simple fidèle le gnostique, le chrétien parfait ; Arius prétend, à son tour, faire partie de l'élite et en revendique pour lui et les siens les privilèges ; c'est ainsi qu'il se pose aux premiers vers de sa *Thalie :*

Selon la foi des élus de Dieu, qui comprennent Dieu, des enfants saints, orthodoxes, qui ont reçu le Saint-Esprit de Dieu, voici ce que j'ai appris de ceux qui participent à la sagesse, des gens distingués, instruits par Dieu, et habiles en toutes choses. C'est sur leurs traces que j'ai marché, partageant leur doctrine, moi dont on parle tant, qui ai tant souffert pour la gloire de Dieu, qui ai reçu de Dieu la sagesse et la science que je possède.

Mais, à côté de ces traits communs, que de différences profondes ! Les grands Alexandrins, Origène surtout, sont, malgré toutes les traverses et toutes les persécutions, des hommes d'Eglise ; Arius est un partisan. Les autres pouvaient prétendre à des révélations supérieures, mais édifiées sur l'indispensable fondement de la foi commune ; Arius au contraire ne peut construire sa doctrine que sur les ruines de la foi traditionnelle. Aussi l'attitude du peuple chrétien fut bien différente vis-à-vis des uns et des autres L'enseignement de Clément, d'Origène ou encore de Denys d'Alexandrie ont provoquer de l'antipathie, de la défiance, des dénonciations ; celui d'Arius souleva la révolte et, malgré toutes ses habiletés, toutes ses intrigues de cour, cette révolte fut irrésistible.

Paris. J. LEBRETON.

Digitized by Google

UN COMMENTAIRE GREC ARIEN SUR JOB.

En 1897, H. Usener publiait, dans les *Catenen* de H. Lietzmann, une courte étude (1) sur un commentaire grec du livre de Job faussement attribué à Origène par les trois seuls mss tardifs qu'on en connaisse (2). Reprenant, mais sur des bases plus larges, des vues déjà émises par E. Bratke (3), et combattues par E. Preuschen (4), il soutint qu'il avait pour auteur ce Julien, évêque monophysite d'Halicarnasse, qui, réfugié en Égypte lors de la réaction chalcédonienne qui marqua les débuts du règne de Justin I (518), entama avec un autre proscrit, Sévère d'Antioche, une longue controverse sur l'incorruptibilité du corps du Christ. Quelques années plus tard, il en publiait des extraits dans le *Rheinisches Museum für Philologie* (5).

Les conclusions d'Usener reçurent l'adhésion des critiques (6). Le philologue allemand les avait assises sur la confrontation des scolies conservées par les chaînes grecques sur Job sous le lemma ΙΟΥ-

(1) H. Usener, *Julian von Halikarnass*, dans H. Lietzmann, *Catenen, Mitteilungen über ihre Geschichte und handschriftliche Ueberlieferung*, p. 28-34. Fribourg-en-Brisgau, 1897.

(2) Ce sont : le *Paris*. 454, écrit en Italie en 1448 par Basile; le *Berol. Phill.* 1406. copié à Venise en 1542, et, d'après H. Usener (dans H. Lietzmann, *op. cit.*, p. 29), sur le *Paris*. 454 ; le *Vatic.* 1518 (papier, relié aux armes de Paul V Borghèse, 1605-1621. Titre : « Origenis in librum Job plena interpretatio ex bibliotheca Regis Renati. »). Ajoutons que le *Paris*. 269, fol. 274 r°-287 v° contient le premier septième de cet ouvrage (*Paris*. 454, fol. 2 v° ἄνθρωπός τις... 22 r° τὴν οἰκείαν κατασκευήν). Le *Berol. Phill.* 1406 ne nous étant pas accessible, il nous est impossible d'établir la filiation de ces quatre mss. Le *Vatic.* 1518 présente un texte du même type que celui du *Paris*. 454, mais très mal conservé.

Dans son édition latine des œuvres d'Origène publiée à Paris en 1574, et réimprimée en 1604 et en 1619, G. Génébrard a repris la traduction latine qu'en avait élaborée J. Perionius d'après le *Paris*. 454.

H. Usener (*art. cit.*, p. 28 et suiv.) a relevé la faiblesse de l'attestation des mss en faveur de l'authenticité origénienne de cet ouvrage. Remarquons en outre que la référence du commentaire au « martyr Lucien » d'Antioche († 312), à propos de *Job*, II, 9 (*Paris*. 454, fol. 15 r°), suffirait par elle-même à écarter l'hypothèse de sa composition par Origène.

(3) *Theol. Literaturblatt*, 1893, n. 22 (2 juin).

(4) *Theol. Literaturzeitung*, 1893, n. 14, p. 364.

(5) T. LV (1900), p. 321-340, sous le titre *Aus Julian von Halikarnass*.

(6) P. ex., G. Krüger, art. *Monophysiten* dans la PRE³, t. IX, p. 606 et suiv.; J. P. Junglas, *Leontius von Byzanz* (dans les *Forschungen zur Christlichen Literatur- und Dogmengeschichte* de A. Ehrhard et J. P. Kirsch, VII. Band, 3. Heft), p. 103, not. Paderborn, 1908.

Digitized by Google

ΙΛΝΟΥ avec le texte du commentaire du pseudo-Origène ; on trouva qu'elles se confirmaient par ailleurs. En 1911, un mékhitharistе de Vienne, le P. Ferhat (1), prétendit leur apporter l'appui de la tradition manuscrite arménienne. Plus récemment, le P. Dieu publiait, d'après le *Paris.* 454, deux nouveaux fragments du commentaire (2), et croyait retrouver dans ce dernier les idées de Julien d'Halicarnasse sur l'incorruptibilité du corps du Christ exprimées avec une précision et une insistance suffisantes pour qu'il ne fût plus possible de contester la restitution proposée par H. Usener (3).

Il nous semble toutefois qu'un examen plus approfondi du témoignage des chaînes grecques sur Job et de la tradition manuscrite arménienne, comme aussi de la doctrine théologique du pseudo-Origène, légitime une manière de voir sensiblement différente.

I

Nous l'avons dit, c'est la confrontation des scolies des chaînes sur Job avec le commentaire du pseudo-Origène qui avait amené Usener à identifier celui-ci avec Julien d'Halicarnasse. Dans la chaîne publiée par P. Junius (Young) (4), on lit 18 scolies sous le lemma ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ, précisé une fois, dans le prologue, en ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ ΑΛΙΚ. ; l'édition de P. Comitolus, basée sur d'autres mss, mais elle-même en traduction latine seulement, en contient 35, dont 16 lui sont communes avec Junius (5) ; enfin, Mai avait publié dans le *Spicilegium Romanum* (6), sous le titre « *Iuliani Halicarnassensis fragmenta* », 46 fragments qu'il disait, sans autres précisions, empruntés à un ms. oncial du Vatican, très ancien, de la chaîne sur Job (7). Considérant que des 68 passages différents attestés par cette centaine de citations, il s'en retrouvait 51, soit 75 %, dans le commentaire sur Job du pseudo-Origène, H. Usener se crut en droit de conclure que ce dernier n'était autre que Julien, évêque *d'Halicarnasse* (8).

N'était-ce pas conclure trop rapidement, et n'eût-il pas mieux valu

(1) *Der Jobprolog des Julianos von Halikarnassos in einer armenischen Bearbeitung,* dans l'*Oriens Christianus,* Neue Serie, I. Band (1911), I. Heft, p. 26 et suiv.

(2) *Fragments dogmatiques de Julien d'Halicarnasse,* dans les *Mélanges Charles Moeller,* t. I, p. 192 et suiv. Louvain, 1914.

(3) *Ibid.*, p. 193.

(4) *Catena beatorum Patrum in beatum Job collectore Niceta...* Londres, 1637.

(5) *Catena in beatissimum Job absolutissima...,* 2e édit. Venise, 1587.

(6) T. X, pars Ia, p. 206-211.

(7) *Ibid.*, p. 201.

(8) Dans H. Lietzmann, *op. cit.*, p. 34.

Digitized by Google

distinguer deux choses, à savoir l'utilisation du commentaire par le caténiste, et l'identification de son auteur avec Julien d'Halicarnasse? C'est la méthode que nous allons suivre.

I. UTILISATION DU COMMENTAIRE DU PSEUDO-ORIGÈNE PAR LE CATÉNISTE.

On sait que la chaîne sur Job se présente en une double recension. L'une a son représentant le plus ancien dans le *Vatic.* 749 (1), et n'est pas encore éditée ; l'autre, plus récente, dite de Nicétas d'Héraclée (2), se retrouve dans de nombreux mss, d'époque tardive pour la plupart; l'édition qu'en a donnée P. Junius à Londres en 1637 a été réimprimée à Venise en 1792 par J. Marmarotourès et G. Chrysophos (3). Dressant le catalogue des chaînes grecques sur Job (4), H. Lietzmann distingue jusqu'à neuf groupes dans les mss de la première recension (I); il n'ose pas, écrit-il, faire une distribution analogue parmi les représentants de la seconde (II) (5). Soulevant en une phrase, dans ses *Catenen* (6), le problème de leurs rapports mutuels, il croit qu'il faut parler de source commune aux deux plutôt que d'utilisation de l'une par l'autre. Le P. Dieu a estimé cette hypothèse « assez vraisemblable » (7). Il nous semble, au contraire, que des études plus poussées se prononceraient pour la dépendance du type II par rapport au type I, la recension de Nicétas se présentant en beaucoup d'endroits, au moins s'il faut en juger par le sort fait aux scolies de Julien (8), comme un texte élaboré, en

(1) Du IXe siècle, d'après P. FRANCHI DE' CAVALIERI, *Specimina Codicum graecorum Vaticanorum*, p. 7. Bonn, 1910.

(2) K. KRUMBACHER (*Geschichte der Byzantinischen Litteratur*, p. 211. Munich, 1897) place son activité littéraire dans le dernier tiers du XIe siècle.

(3) Voir le titre complet de cette dernière dans E. KLOSTERMANN, *Die Ueberlieferung der Jeremia-Homilien des Origenes (Texte u. Unters.*, N. F, I. Band-XVI. 3), p. 32, n. 2. Leipzig, 1897. Sur son caractère de simple réimpression de l'édition de P. Junius, cfr A. VACCARI, *Un Commento a Giobbe di Giuliano di Eclana*, p. 127, n. Rome, 1915.

(4) G. KARO et I. LIETZMANN, *Catenarum graecarum Catalogus*, dans les *Nachrichten von der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil. Hist. Klasse*, 1902, Heft 3, p. 319-331. Nous citons ce travail sous le sigle KL.

(5) *Ibid.*, p. 327.

(6) *Op. cit.*, p 23.

(7) *Le « Commentaire de S. Jean Chrysostome sur Job »*, dans cette revue, t. XIII (1912), p. 644.

(8) Des 71 fragments du commentaire cités par les divers mss de la Ire recension, il en subsiste dans la IIme (P. Junius) 14 seulement sous le lemma ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ, 18 sous le l. ΟΛΥΜΠΙΟΔΩΡΟΥ, 6 sous le l. ΠΟΛΥΧΡΟΝΙΟΥ, 3 sous le l. ΧΡΥΣΟΣΤΟΜΟΥ, 2 sous le l. ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ καὶ ΠΟΛΥΧΡΟΝΙΟΥ, 1 sous le l. ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ καὶ ΟΛΥΜΠΙΟΔΩΡΟΥ, 2 sous le l. ΟΛΥΜΠΙΟΔΩΡΟΥ καὶ ΠΟΛΥΧΡΟΝΙΟΥ,

Digitized by Google

une indépendance parfois, d'après le principe d'un assemblage de fragments choisis parmi les scolies de I, placés ensuite sous un lemma commun.

Soucieux d'élargir la base de notre enquête sur la véritable identité du pseudo-Origène, nous avons relevé les scolies attribuées à « Julien » dans 37 mss des chaînes sur Job, dont 18 du type I et 19 du type II. Ce sont les suivants :

I[1] : *Vatic.* 749 (s. IX), *Ambros.* D 73 *sup.* (s. IX-X), *Vatic.* 750 (s. X), *Paris.* 151 (s. XIII), *Paris.* 138 (s. XVI), *Vallic.* 41 (s. X).

I[2] : *Ven.* 21 (s. X-XI), *Paris. Coisl.* 194 (s. XIII).

I[3] : *Ambros.* A 148 *inf.* (s. X-XI), *Paris.* 162 (s. XIII), *Vatic.* 697 (s. XIII).

I[4] : *Ven.* 538. (s. X), *Angel.* 113 (s. XVI), *Vatic.* 338 (s. XI), *Ambros.* M. 68 *sup.* (s. XI), *Paris.* 136 (s. XV).

I[5] : *Vatic. Pii II* 1 (s. XII) (1).

I[6] : *Laur.* V 27 (s. XIV).

II : *Vatic. Pal.* 250 (s. X-XI), *Vatic.* 1909 (s. XVI), *Ambros.* B 117 *sup.* (s. XIII), *Vatic.* 751 (s. XIII), *Vatic.* 1231 (s. XIII), *Vatic. Ott.* 24 (s. XVI), *Vatic. Ott.* 9 (s. XVI), *Vatic.* 2227 (s. XIII), *Paris.* 134 (s. XIII), *Paris.* 135 (s. XIV), *Paris. Coisl.* 9 (s. XV), *Mediol. Brera* AF XIV 13 (s. XVI), *Paris.* 137 (s. XVI), *Ven. app. class.* I 43 (s. XVII), *Laur.* X 29 (s. XIII-XIV), *Nap.* II B 26 (s. XV-XVI), *Nap.* II B 27 (s. XV), *Paris. suppl. gr.* 153 (s. XII).

Les « deux mss de la Bodléienne » sur lesquels repose l'édition de P. Junius sont vraisemblablement les *Bodl. Bar.* 176 (1562) et le *Bodl. Bar.* 195 (s. XV) (2).

Nous avons de la sorte noté 103 scolies attribuées chacune par un ou plusieurs mss à un certain « Julien », ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ. On jugera mieux de l'état de la tradition manuscrite à leur endroit par le

: sous le l. ΧΡΥΣΟΣΤΟΜΟΥ καὶ ΠΟΛΥΧΡΟΝΙΟΥ, 1 sous le l. ΜΕΘΟΔΙΟΥ ; 8 sont dépourvus de lemma ; 2 autres suivent une scolie sans lemma et n'en portent pas moins eux-mêmes le lemma ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ ; il en est 13 enfin qu'on peut dire totalement disparus. Ceux qui subsistent ne sont pas toujours reproduits intégralement ni textuellement ; souvent, ils sont amalgamés avec d'autres scolies ; parfois, ils ont eux-mêmes servi de base à un développement ultérieur.

(1) U. Bertini (*La catena greca in Giobbe*, dans *Biblica*, t. IV (1923), fasc. 2, p. 140) le rattacherait à un troisième type de texte, intermédiaire entre les deux recensions.

(2) Cfr Coxe, *Catalogi Codd. Ms. Bibl. Bodleianae*, Pars I, *Codd. graeci*, Oxford, 1853.

Digitized by Google

tableau suivant qui en dresse la liste. Elle indique pour chaque scolie

1) un numéro d'ordre;

2) sa place éventuelle dans la liste d'Usener (cfr H. LIETZMANN, *Catenen*, *op. cit.*, p. 33-34);

3) le passage de Job qu'elle commente;

4) la référence au ms. du meilleur type dans lequel nous l'ayons lue. Nous renvoyons de préférence au *Vatic.* 749, à son défaut (lacune ou erreur d'attribution), au *Vatic.* 750, puis au *Paris.* 151 (KL : Ia[1]), et ainsi de suite aux mss *Ven.* 21, *Paris. Coisl.* 194 (Ia[2]), *Ambros.* A 148 *inf.*, *Paris.* 162 (Ib[1]), *Angel.* 113 (Ic), *Vatic. Pii II* 1 (If), *Laur.* V 27 (Ig), et deux fois à l'édition de Junius (II);

5) s'il y a lieu, le folio du *Paris.* 454 où elle se retrouve.

Vu le but que nous poursuivons, il est inutile, nous semble-t-il, d'ajouter à ces indications tant l'incipit et le desinit des scolies des chaînes que ceux des fragments qui leur correspondent dans le *Paris.* 454.

N° D'ORDRE	USENER	SUR JOB	VOIR PAR EX. LE MS.	*Paris.* 454
1			*Vat.* 749, 4 r°	
2a			*Ven.* 21, 125 v°	1 r°
2b	1		Junius, Proœmium	
3		I,5	*Vat. Pii II* 1, 7 r°	5 v°
4	2	I,12	*Vat.* 749, 16 r°	8 v°
5		I,15	*Vat. Pii II* 1, 15 r°	9 r°
6	3	I,19	» 16 r°	10 r°
7	4	II,1	*Vat.* 749, 22 v°	Cfr 11 v°
8		II,8	» 25 v°	12 v°
9	5	II,9	» 28 r°	Cfr 15 r° ss.
10	6	II,10	» 28 v°	14 v°
11	7	III,9	» 34 r°	18 r°
12	8	V,24	» 49 v°	25 r°
13		V,24	*Angel.* 113, 103 v°	
14		V,24	*Paris.* 151, 152 r°	
15		V,25	*Ambr.* A 148 *inf.*, 131 v°	
16	9	V,25	*Vat.* 749, 50 r°	25 r°
17	10	VI,7	» 53 r°	26 r°
18	11	VI,8	» 53 v°	
19		VI,8	*Paris.* 151, 155 r°	
20	12	VI,10	*Vat.* 749, 54 r°	
21	13	VI,25	» 57 v°	27 v°
22	14	VII,1	» 59 r°	28 r°
23		VII,2	» 59 r°	Cfr 28 r°
24	15	VII,2	» 59 r°	
25	16	VII,5	» 59 v°	28 v°
26	17	IX,27	» 74 r°	35 v°
27	18-20	X,6	» 76 v°	37 r°

Digitized by Google

N° D'ORDRE	USENER	SUR JOB	VOIR PAR EX. LE MS.	*Paris.* 454
28	21	X,7	*Vat.* 749, 77 r°	37 r°
29	22	X,9	» 77 r°	37 v°
30	23	XI,1	» 81 r°	39 v°
31	24	XI,3	» 81 r°	39 v°
32		XI,5	*Ven.* 21, 182 v°	
33		XI,6	*Ambr.* A 148 *inf.*, 144 v°	
34	25	XI,12	*Vat.* 749, 83 r°	40 v°
35	26	XI,13	» 83 r°	40 v°
36	27	XII,3	» 86 r°	41 v°
37		XII,4	*Ambr.* A 148 *inf.*, 152 r°	
38	28	XII,6	*Vat.* 749, 87 r°	41 v°
39		XII,17	*Vat. Pii II* 1, 71 r°	43 r°
40	29	XIV,1	*Vat.* 749, 96 r°	47 r°
41	30	XIV,5	Junius, 275	
42	31	XIV,10	*Vat.* 749, 97 v°	48 r°
43	32	XIV,13	» 98 v°	48 v°
44		XIV,19	*Coisl.* 194, 244 r°	
45		XIV,21	*Paris.* 151. 195 r°	49 v°
46		XVII,14	» 209 r°	55 v°
47		XVIII,9	*Ven.* 21, 214 r°	
48	33	XVIII,10	*Vat.* 749, 117 r°	56 v°
49		XVIII,16	*Coisl.* 194, 268 v°	
50		XVIII,18	» 268 v°	
51	34	XIX,13	*Vat.* 749, 122 v°	58 r°
52	35	XIX,15	*Laur.* V 27, 113 v°	
53	36	XIX,16	*Vat.* 749, 123 r°	58 r°
54		XIX,22	*Ambr.* A 148 *inf.*, 178 r°	
55	37	XIX,23	*Vat.* 749, 124 v°	58 v°
56		XX,23	» 131 r°	61 v°
57	38	XX,25	» 131 v°	62 r°
58		XXI,14	» 135 v°	63 v°
59	39	XXI,26	» 137 r°	65 r°
60		XXI,32	*Paris.* 151, 225 v°	66 r°
61	40	XXII,5	*Vat.* 749, 140 v°	66 v°
62		XXIII,7	» 146 v°	69 v°
63		XXIV,14	» 150 r°	73 r°
64	41	XXV,5	» 155 v°	74 v°
65	42	XXVI,2	*Paris.* 151, 227 v°	75 r°
66		XXVI,9	*Ambr.* A 148 *inf.*, 199 v°	
67	43	XXVII,14	*Vat.* 749, 160 r°	79 v°
68		XXVIII,2	*Paris.* 135, 76 r°	
69		XXVIII,10	*Coisl.* 194, 309 r°	
70	44	XXIX,2	*Vat.* 749, 167 r°	84 v°
71		XXIX,3	*Vat. Pii II* 1, 114 r°	
72		XXX,11	*Ambr.* A 148 *inf.*, 211 v°	
73	45	XXXI,5	Junius, 465	
74	46	XXXI,9	*Paris.* 151, 248 v°	91 r°
75	47	XXXI,34	*Vat.* 749, 178 r°	93 v°

Digitized by Google

N° D'ORDRE	USENER	SUR JOB	VOIR PAR EX. LE MS.	*Paris.* 454
76	48	XXXIII.29	*Vat.* 749, 189 v°	101 v°
77	50	XXXIII,29	» 189 v°	
78	49	XXXIII,33	» 189 v°	102 r°
79	51	XXXIV,1	» 191 r°	102 v°
80	52	XXXIV,3	» 191 r°	102 v°
81		XXXIV,18	» 193 r°	104 r°
82	53	XXXIV,34	» 173 v°	106 v°
83		XXXIV.37	*Paris.* 162, 99 r°	
84		XXXV,3	*Ven.* 21, 266 v°	
85		XXXV,4	*Vat.* 749, 195 v°	107 v°
86		XXXV,13	*Ven.* 21, 264 v°	
87	54	XXXVII,22	*Vat.* 749, 209 r°	118 r°
88	55	XXXVIII.1	» 213 r°	
89	56	XXXVIII.2	» 213 v°	121 r°
90	57	XXXVIII,14	» 217 r°	128 v°
91	59	XXXVIII,16	» 217 r°	129 v°
92		XXXVIII,16	» 217 r°	
93	58	XXXVIII,17	» 217 v°	
94	60	XXXVIII,34	» 218 v°	132 v°
95		XXXIX,33	*Paris.* 151, 280 r°	136 r°
95		XL,10	» 282 v°	
97	61	XL,10	*Vat.* 749, 230 v°	137 r°
98	62	XLII,7	» 243 r°	148 v°
99	63	XLII,9	» 244 r°	149 r°
100	64	XLII,17	» 248 r°	150 r°
101	65	XLII,17[a]	» 248 r°	150 v°
102	66	XLII,17[a]	*Vat.* 749, 248 r°	150 v°
103	68	XLII,17[c]	*Paris.* 151, 296 r°	152 r°

On voit par l'examen de ce tableau qu'on retrouve dans le commentaire 71 des scolies lemmatées ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ dans les chaînes (1), soit environ 68, 9 °/₀. De son côté, l'étude comparative des diverses familles de mss montre que les erreurs d'attribution sont imputables aux déficiences coutumières à la tradition manuscrite, particulièrement actives dans la transmission de textes de cette nature (2), et

(1) Sur la teneur du lemma de la scolie 1, voir plus loin, p. 46; 7 et 23 n'ont qu'un léger point de contact avec le texte du *Paris.* 454; 9 en résume brièvement un long passage (fol. 15 r°-16 v°); 102 est séparée de 101, dans le *Vatic.* 749, par un blanc réservé sans doute à un lemma qui aurait dû y trouver place.

(2) Multiples sont les causes des erreurs d'attribution ! Au moins dans les mss anciens, les lemmata étaient écrits en rouge, mais ce travail se faisait en une fois, après qu'on avait écrit toute la chaîne à l'encre noire, en laissant en blanc les espaces requis pour les lemmata et les miniatures. Or, dans de nombreux cas, — à commencer par celui du *Vatic.* 749, — l'enlumineur et le rubricateur n'ont travaillé que dans la première partie du ms.

Digitized by Google

que, plus on remonte vers les formes originales de la chaîne, plus exactes se font les attributions à Julien (1).

En présence de ces faits, il est légitime de conclure, premièrement, que le caténiste a utilisé l'œuvre du pseudo-Origène qui nous occupe, et secondement, que celle-ci circulait alors sous le nom d'un certain « Julien ». Sur ces deux points, nous admettons l'exactitude des déductions d'Usener.

II. L'IDENTIFICATION DU PSEUDO-ORIGÈNE AVEC JULIEN D'HALICARNASSE.

L'identification proposée par Usener repose en fait sur une base bien peu large. En effet, des scolies qu'il lisait dans Junius et dans Comitolus, une seule, — encore est-ce celle du prologue de la chaîne dans sa forme la plus altérée, — porte ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ ΑΛΙΚ.; par ailleurs, le titre de la publication de Mai dépassait les faits, puisque, des 46 scolies ainsi empruntées au *Vatic.* 749 (2), pas une seule n'y

Vienne un copiste ultérieur; rarement il aura le scrupule de laisser en blanc dans la copie qu'il exécute un espace qui attesterait l'absence d'un lemma dans son modèle; tout au plus fera-t-il précéder la scolie qu'il reproduit du τοῦ αὐτοῦ bien connu des chaînes, indication qui, d'ailleurs, sera le plus souvent erronée; dans la majorité des cas, les deux scolies seront bloquées sous le lemma de la première. Les copistes n'avaient au reste pas notre souci des attributions littéraires; qu'au lieu d'être appuyée de l'autorité de S. Jean Chrysostome ou nantie de celle de Sévère d'Antioche, elle fût simplement rapportée à un « anonyme », la scolie perdait-elle de sa valeur d'édification? Du moment que le lemma n'était pas copié en même temps que la scolie, que de causes d'erreur pour le travail du rubricateur! Il est si facile, p. ex., qu'un lemma de l'original passe inaperçu pour ce dernier, et, de ce seul fait, toute la série des lemmata peut se trouver déplacée d'une unité par rapport à la série des scolies. Pour des raisons analogues, des scolies peuvent disparaître entièrement. Le texte sacré s'écrivait lui aussi avant la chaîne, par fragments d'égale longueur, sur feuilles détachées, souvent au milieu, vers le côté qui devait être central une fois celles-ci réunies en codex. Alors seulement commençait la transcription des scolies; si les feuilles de la copie étaient d'un format plus restreint que celles de l'original, en cas d'abondance de scolies dans celui-ci, le copiste devait en laisser tomber une partie, sous peine de devoir encadrer le texte biblique du folio suivant de commentaires qui ne le concernaient pas.

(1) Des 65 scolies, — nous omettons la 1e et la 102e, — attribuées à « Julien » par le *Vatic.* 749, 7 seulement, — ou 9, si l'on exclut 7 et 23, — soit environ un huitième, ne figurent pas dans le pseudo-Origène.

(2) C'est en effet au *Vatic.* 749 qui renvoient les indications de folios qui précèdent les scolies publiées dans le t. X du *Spic. Rom.* Ainsi qu'en témoignent ses notes conservées dans le *Vatic.* 1518, Mai avait fait l'identification que devait plus tard proposer H. Usener. On sait que le cardinal travaillait vite; ici notamment, une vingtaine de scolies de « Julien », celles qui ressortent le moins du texte du *Vatic.* 749, lui avaient échappé. C'est le lemma du prologue de Junius qui l'avait, lui aussi, mis sur une piste qu'il

Digitized by Google

figure sous un lemma autre que ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ sans autre précision.

Mais en est-elle pour celà moins justifiée ?

C'est principalement dans le but d'étudier la teneur exacte des lemmata ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ que nous avons étendu notre enquête à 37 mss de groupes différents. Or, voici les faits que nous avons observés :

1° Jamais, dans le *corps* des chaînes, — par opposition à leur *prologue*, — on ne relève un lemma ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ ΑΛΙΚ., ou ΑΛΙΚΑΡΝΑΣΟΥ ; toutes les scolies de « Julien » sont lemmatées ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ tout court. L'*Ambros.* A 148 *inf.* est seul à faire exception : une fois, fol. 211 v°, sur *Job* XXX, 11, il présente une scolie comme de ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ ΔΙΑΚΟ. ΑΝΤΙΟΧ.

2° Les prologues, au contraire, paraissent mieux informés : il y est question de deux Juliens.

A côté de prologues anonymes, ou rapportés à Olympiodore et à Polychronius par des indications écrites en rouge dans le corps du texte, une première catégorie de mss, les *Vatic.* 749 et *Paris.* 151, par une note gauchement conçue *τοῦ ἰουλιανὸς ὁ ἀλέξανδρος* (*Paris.* 151 : *ἀλεξανδρείας*), placée en marge à l'encre noire, rapportent à un « Julien d'Alexandrie » la pièce *Εἰκὸς οὖν ὅτι καὶ Μωυσῆς* (prologue 7 de KL, p. 320 ; notre scolie 1) (1). Dans d'autres mss, elle fait suite sans nouvelle attribution au prologue 6, lui-même anonyme, parfois aussi rapporté à Polychronius (p. ex., *Paris.* 151, en marge, en noir ; les mss de II) ; un autre enfin, le *Ven.* 538 lui met, en marge également, le lemma *τοῦ ἰουλιανός* (*sic*) suivi de la mention *ὁ συγγρα* raturée (*ὁ συγγραφεύς*?). Ce prologue 7 est étranger au commentaire du pseudo-Origène.

Dans d'autres mss, les prologues se sont enrichis d'une pièce qui nous intéresse davantage, à savoir celui du commentaire du pseudo-Origène, qu'ils présentent sous le lemma *ἰουλιανοῦ ἐπισκόπου ἁλικαρνασοῦ*. Il se trouve en entier *Σημαίνει... εἰκών* (notre scolie 2ᵃ) dans les trois mss du type I qui l'insèrent, le *Ven.* 21, le *Coisl.* 194 et l'*Angel.* 113. Il est systématiquement abrégé *Σημαίνει... ἐπαγγελίας* (notre scolie 2ᵇ) dans le *Bodl. Laud.* 20 (s. XIII ; KL, Iᵈ), et dans l'édition de Junius, laquelle, nous l'avons dit, reproduit deux mss de la Bodléienne. Les 19 mss de la IIᵉ recension que nous avons consultés l'omettent. Remarquons que ces mss, qui citent « Julien

croyait bonne. Il avait annoncé son intention de publier sur la question, mais, suivant son habitude, il avait tu la cote des mss qu'il utilisait, celle du *Vatic.* 749 dans le *Spic. Rom.*, t. X, Iᵃ pars, p. 201, et celle du *Vatic.* 1518 dans la *Nova Patrum Bibliotheca*, I, p. 112, n. 2. Rome, 1844.

(1) Nous suivons la numérotation adoptée par G. Karo—I. Lietzmann, *op. cit.*, p. 320 et suiv., pour désigner les diverses pièces ou prologues qui composent le prologue des mss du type I. Le lecteur s'y reportera utilement.

Digitized by Google

d'Halicarnasse » dans leur prologue, ont aussi la pièce 7, mais anonyme et rattachée au prologue 6.

Essayons d'interpréter ces faits.

Le *Ven.* 21, le plus ancien ms. du type Ia², qui lit dans ses prologues la pièce Σημαίνει... εἰκών (KL, prol. 8ᶜ) sous le lemma complet ἰουλιανοῦ ἐπισκόπου ἁλικαρνασσοῦ, ne connaît plus dans le corps de la chaîne que ἰουλιανοῦ, sans autre détermination. C'est là un phénomène tout à fait anormal, puisque, imitant en cela les anciens témoins de la chaîne, une fois les prologues dépassés, il répète souvent les autres lemmata sous leur forme complète : σευήρου ἐπ. ἀντιοχείας, πολυχρονίου ἐπ. ἀπαμείας, μεθοδίου σιδῆς, ἰωάννου τοῦ χρυσοστόμου, etc., etc. La chose ne s'explique que si, à l'origine, la tradition qu'il représente ne comportait pas le prologue 8ᶜ sous un lemma aussi déterminé, et même, vu que cette pièce et son lemma ἰουλιανοῦ ἐπ. ἁλικαρνασσοῦ apparaissent dans la tradition manuscrite indissolublement liés, il devient très vraisemblable qu'ils n'y figuraient ni l'un ni l'autre.

D'autre part, le *Vatic.* 749, le ms. le plus ancien du type Ia¹ et le plus ancien absolument parlant, ainsi que les mss de son type n'ont, ni le lemma ἰουλιανοῦ ἐπ. ἁλικαρνασσοῦ, ni le prologue 8ᶜ. Mais cette absence n'a-t-elle pas pour cause une omission ? Et ne peut-on penser que le *Ven.* 21 (s. X-XI) serre de plus près que le *Vatic.* 749 la forme originale de la chaîne, et que c'est ce dernier ou un de ses ascendants qui, lisant le prologue 8ᶜ dans son archétype, identique, sous ce rapport au moins, à celui du *Ven.* 21, l'aurait délibérément omis ? Tout d'abord, cette hypothèse laisserait inexpliquée l'absence totale de lemmata complets de Julien d'Halicarnasse dans le corps de la chaîne du *Ven.* 21. Deuxièmement, fait capital, le texte de ce ms. est sensiblement moins près de l'original que celui du *Vatic.* 749 : ce dernier, qui présente pourtant des lacunes d'étendue appréciable (1), a conservé sous leur véritable lemma 58 fragments du pseudo-Origène, alors que le *Ven.* 21 n'en a gardé que 24, et le *Coisl.* 194, 57, soit respectivement 2,8 °/₀ et 3,6 °/₀ de moins que le *Vatic.* 749. Enfin, pourquoi celui-ci aurait-il négligé le prologue 8ᶜ s'il l'avait trouvé dans sa tradition ? Le *Bodl. Laud.* 20 et les mss utilisés par P. Junius l'ont abrégé, mais non pas supprimé. D'ailleurs encore, au moins pour ce qui concerne les prologues, l'évolution de la tradition manuscrite ne s'est pas opérée dans le sens de suppressions, mais d'additions ; on s'en rendra compte en comparant les prologues des deux recensions. — Il faut dès lors

(1) Le *Vatic.* 749 présente notamment des lacunes aux endroits où devraient se trouver les fragments 45, 46, 74 que le *Paris.* 151, du même type, a conservés sous le lemma qui leur convient.

Digitized by Google

admettre que, pas plus que la tradition représentée par le *Ven.* 21, celle qu'atteste le *Vatic.* 749 ne lisait le prologue 8[c], et que, à l'origine (1), elle ignorait elle aussi toute détermination ultérieure sur l'identité du « Julien » qu'elle citait.

Nous sommes ainsi amené à admettre que les prologues *τὴν δὲ αὐσίτιδα... κατελογίσατο* (KL, 8[a]), et le suivant, *Σημαίνει* (KL, 8[c]), sont une addition de l'archétype de la famille I[a²] (à supposer que celui-ci soit autre que le *Ven.* 21 lui-même). Mais cette famille I[a²] n'a pas les prologues 1-4, si bien qu'on pourrait partir de là pour retracer comme suit l'histoire des prologues de la chaîne sur Job.

A un fonds de prologues déjà existant dans leur archétype (KL, 5-8), les deux familles I[a¹] et I[a²] auraient fait chacune des additions, le groupe I[a¹] le faisant précéder des pièces 1-4, le groupe I[a²] au contraire le faisant suivre des deux pièces ci-dessus mentionnées (8[a], 8[c]). Ce serait là comme un troisième stade dans la compilation du prologue.

Le *Bodl. Laud.* 20 (KL, I[d]) en illustrerait un quatrième. Au lieu de joindre au premier fonds (5-8) les pièces 1-4 *ou* les pièces 8[a], 8[c], il y ajoute 1-4 *et* 8[a], 8[c], de façon toutefois à placer 1-4 à la suite de 8[c], et à en introduire deux autres, 8[b] et 4[a].

Quant au premier stade, il serait caractérisé par l'absence totale de prologues. On constate en effet que des mss très anciens en sont absolument dépourvus, p. ex., — nous prenons soin de laisser de côté ceux qui sont mutilés au début, — le *Vatic.* 750 (s. X), l'*Ambros.* A 148 *inf.* (s. X-XI), le *Bodl. Laud.* 30 A (s. XII), le *Paris.* 162 (s. XIII), le *Vatic.* 697 (s. XIII) (2).

Le schéma suivant suggèrera mieux ce que l'exposé a peut-être de compliqué :

I.	Pas de prologues.	*Vatic.* 750, etc.
II.	5+6+7+8	non représenté par mss connus, mais supposé par le suivant, III.
III.	1+2+3+4+5+6+7+8 . . .	*Vatic.* 749, *Paris.* 151.
	5+6+7+8+8[a] . +8[c]	*Ven.* 21, *Coisl.* 194.
IV.	5+6+7+8+8[a]+8[b]+8[c]+1+2+3+4+4[a]	*Bodl. Laud.* 20.

(1) Nous disons « à l'origine », car la note marginale qui attribue à Julien le prologue 7 est manifestement postérieure. Aussi bien, s'il en était autrement, n'est-ce pas à Julien d'Halicarnasse, mais à Julien d'Alexandrie qu'il faudrait, d'après la plus ancienne tradition, identifier le « Julien » des chaînes.

(2) Peut-être aussi accordera-t-on quelque valeur à l'observation suivante. Si l'introduction des prologues était contemporaine de la compilation de la chaîne, y trouverait-on, pour présenter au lecteur un auteur cité pour la première fois, des indications aussi vagues que *οὕτω πολυχρόνιός φησιν ἐν*

Digitized by Google

Mais si l'introduction des prologues n'est pas contemporaine de la compilation de la chaîne, et si, en particulier, l'addition de la pièce Σημαίνει (8e) avec son lemma ἰουλιανοῦ ἐπ. ἁλικαρνασοῦ par le seul groupe Ia² et le *Bodl. Laud.* 20 apparaît, en toute hypothèse, comme un phénomène de seconde date, si par ailleurs nous nous rappelons que les prologues, — par opposition au corps de la chaîne, — sont les seuls à déterminer le lemma ἰουλιανοῦ en ἰουλιανοῦ ἐπ. ἁλικαρνασοῦ, nous aurons une nouvelle raison de penser que le caténiste ne connaissait le pseudo-Origène que sous le nom de « Julien », sans plus.

L'introduction de la pièce Σημαίνει s'expliquerait sans difficulté. C'est le désir d'enrichir les prologues qui aura poussé le copiste du *Ven.* 21 à adjoindre à ceux que son modèle possédait (5-7) la préface entière du commentaire du pseudo-Origène, toujours en faveur à son époque (1), et dont il retrouvait d'ailleurs de nombreux extraits dans la chaîne.

Mais comment fut-il amené à l'y introduire sous le lemma ἰουλιανοῦ ἐπισκόπου ἁλικαρνασοῦ ? Ce n'est pas, sans doute, pour avoir trouvé cette précision dans le ms. auquel il l'empruntait, puisqu'au xve s. le commentaire se rencontre anonyme (2), et qu'au moment où le caténiste primitif en transcrit les fragments de ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ, il circule déjà sous le nom de « Julien », sans autre précision.

Pensera-t-on à un lemma ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ ΑΛ. interprété différemment par deux traditions en ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ ΑΛΙΚ. et ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ ΑΛΕΞ. ? Ou bien encore à un lemma ἰουλιανοῦ ἀλεξ[ανδρείας] (cfr *Paris.* 151 et *Vatic.* 747) qui, se trouvant dans l'archétype des familles Ia¹ et Ia², aurait inspiré le *Ven.* 21 ? Tout cela est fort peu vraisemblable. Les lemmata sont écrits de façon complète dans les mss anciens ; d'ailleurs, qui dira si la note marginale du *Vatic.* 749 lui-même n'est pas postérieure à l'introduction du prologue 8e et de son lemma dans le type Ia² ?

L'explication la plus vraisemblable serait peut-être celle d'une conjecture arbitraire de la part du copiste. En adjoignant aux prologues déjà existants dans la tradition qu'il reproduisait celui du

τοῖς εἰς τὸν ἰώβ (*Vatic.* 749, 21o), alors que bientôt après, dans le corps de la chaîne, on spécifiera que ce Polychronius est l'évêque d'Apamée ? Le compilateur introduit maladroitement un nouveau fragment dans le prologue, comme il le ferait pour une scolie d'un auteur déjà cité qu'il insèrerait dans le corps de la chaîne.

(1) On le copie encore aux xve et xvie siècles.

(2) H. Usener a attiré l'attention sur le caractère secondaire de la mention ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ en tête du ms. de Paris (dans H. Lietzmann, *Catenen*, p. 29 et suiv.).

Digitized by Google

commentaire qui nous occupe, — encore attribué à « Julien » ou déjà anonyme (1), — il aura voulu déterminer davantage une attribution aussi peu précise, et aura écrit *ἰουλιανοῦ ἐπ. ἁλικαρνασσοῦ*. Peut-être aura-t-il suffi pour lui inspirer cette identification hasardeuse de voir, souvent cité dans la chaîne, le nom du grand adversaire de Julien d'Halicarnasse, Sévère, patriarche d'Antioche (2) !

Ceux qui auront pris quelque contact avec les mss des chaînes et auront ainsi pu saisir sur le vif les habitudes littéraires de leurs copistes ne seront pas les derniers, pensons-nous, à reconnaître le bien-fondé de l'explication que nous suggérons. Il n'en fallait pas tant aux copistes pour inventer un lemma ou « compléter » une indication déjà existante. Le ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ des chaînes se voit simplifier en ΙΟΥΛΙΟΥ, ΣΕΒΗΡΟΥ devient ΣΕΒΗΡΙΑΝΟΥ bientôt complété lui-même en ΣΕΒΗΡ. ΕΠ. ΓΑΒΑΛ. Une étude complète de la tradition manuscrite, basée sur une édition critique de la 1e recension, nous édifierait sans doute beaucoup sur ce que, en plus d'un cas, peuvent avoir de différent les deux Cyrilles des chaînes (Alexandrie et Jérusalem), les trois Grégoires (le Thaumaturge, de Nysse, de Nazianze), les deux Denys (d'Alexandrie, l'Aréopagite), Olympiodore et Olympiadès, — Théodore d'Héraclée, Théodore de Mopsueste, Théodoret, Théodote et Théodotion, — Théophylacte, Théophile et Théophile d'Alexandrie !

Mais citons quelques faits précis. A l'origine, le prologue du *Vatic.* 749 ne rapportait à Polychronius que la seule pièce 5, par une indication en rouge, à sa place dans le texte. Plus tard, un copiste trouva opportun de mettre à son compte également la suivante, n° 6, par la note marginale *τοῦ πολυχρονίου*, de même qu'il précisait l'origine du prologue 7 par la note *τοῦ ἰουλιανὸς ὁ ἀλέξανδρος* (*sic*). D'anonyme, la pièce 6 fut ainsi rapportée à Polychronius, à cause de sa proximité avec la cinquième, déjà attribuée à l'évêque d'Apamée.

L'*Ambros.* A 148 *inf.* donne régulièrement les fragments du commentaire du pseudo-Origène sous le lemma *ἰουλιανοῦ*. Brusquement, au fol. 211 v°, apparaît une variante : *ἰουλιανοῦ διακό. ἀντιοχ.* Quelle

(1) Dans la seconde hypothèse, tout au moins ne pouvait-il échapper à qui connaissait le commentaire du pseudo-Origène que c'était celui-ci que la chaîne citait sous le lemma ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ.

(2) Ennemi sans doute des querelles dogmatiques, le caténiste était allé puiser la parole d'édification qu'il cherchait aussi bien chez Apollinaire de Laodicée que chez S. Athanase ou S. Grégoire de Nysse, aussi bien dans les écrits de S. Cyrille et de Sévère d'Antioche que dans ceux de Théodore de Mopsueste. Le copiste postérieur n'était-il pas fondé à penser qu'il n'avait pas davantage éprouvé de répugnance à citer Julien d'Halicarnasse à côté du même Sévère d'Antioche ?

Digitized by Google

peut en être la raison ? Deux folios auparavant, le copiste a transcrit une scolie de « Sévère, évêque d'Antioche, ἐκ τῆς πρὸς ἰουλιανὸν ἐπιστολῆς » ! On voit ce qui s'est passé : ce Julien diacre est devenu diacre d'Antioche, le Julien de la chaîne est devenu Julien diacre, et le copiste fera part de sa trouvaille en tête de la prochaine scolie de « Julien ». Notons que l'*Ambros.* A 148 *inf.* est un ms du xe-xie s.!

Veut-on un dernier exemple qui fasse apparaître le caractère purement hypothétique, — nous aillions dire fantaisiste, — de ces identifications risquées par les copistes ? On lit dans l'édition de Junius trois scolies attribuées à « Denys » : p. 212, ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ : Εἰδὲς...; p. 390, ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ : ὁ μὲν θεός...; p. 430, ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΑΛΕΞ. : Μία γὰρ... Le *Paris. suppl. gr.* 153 les met toutes trois au compte de Denys d'Alexandrie, Διον. ἀλε. (fol. 141 r°, fol. 255 v°, fol. 282 r°). Mais le *Ven. app. Cl.* I 43 avance une autre identification : le premier lemma est déjà (Δ)ιονυσ. ἀλεξ., le second est devenu (Δ)ιονυσ. ἀλϊ., et le troisième (Δ)ιονυσ. ἁλικαρνασέως, en sorte que le rhéteur du temps d'Auguste, — à moins que ce ne soit le musicien de l'époque d'Hadrien, — se voit promu par l'esprit inventif du copiste à la dignité de commentateur de Job !

On admettra ou non les vues que nous suggérons sur l'histoire des prologues de la chaîne sur Job et sur la manière dont a pu s'introduire la mention ἰουλιανοῦ ἐπ. ἁλικαρνασσοῦ en tête de la pièce Σημαίνει, — nous sommes des premiers à ne pas leur accorder plus de valeur qu'elles n'en peuvent avoir, en l'absence d'une étude d'ensemble et d'une édition critique des deux recensions de la chaîne ; — il est pensons-nous, une chose difficilement contestable. Etant donné le silence universel des chaînes elles-mêmes sur toute précision ultérieure du lemma ἰουλιανοῦ, vu le caractère tardif des prologues, et enfin, les habitudes littéraires peu scrupuleuses de leurs copistes, la présence du *seul lemma* ἰουλιανοῦ ἐπ. ἁλικαρνασσοῦ dans le *seul prologue* de *quelques mss* d'un *type moins pur* n'a pas l'autorité qu'il faudrait pour justifier l'identification du pseude-Origène, cité dans la chaîne sous le nom de « Julien », avec Julien évêque d'Halicarnasse.

Or, quel autre fait produirait-on qui la puisse justifier ?

II

Cet autre fait, la tradition manuscrite arménienne ne le fournirait-elle pas ?

Le P. Ferhat publiait, en 1911, dans l'*Oriens Christianus* (1)

(1) *Art. cit.*

Digitized by Google

d'après deux mss de la bibliothèque des Mékhitharistes de Vienne, les *Codd.* 55 (s. XIV) et 71 (s. XIV-XV), une version arménienne fortement remaniée du prologue du commentaire qui nous occupe. Il en relevait en même temps la présence dans le *Cod. arm.* 13 (s. XIII) de Munich.

Anonyme dans le *Cod.* 71 de Vienne, elle est attribuée par le *Cod.* 55 de la même bibliothèque à « Julien d'Alexandrie » ; en revanche, le ms. de Munich la présente comme étant de « Julien, évêque d'Halicarnasse ». Les œuvres de celui-ci ayant été traduites en armenien, paraît-il, dès le VIe s., il n'était pas invraisemblable de supposer que son commentaire sur Job avait été compris dans cette version. Aussi, expliquant la présence de la mention « Julien d'Alexandrie » dans un des témoins par le séjour de Julien d'Halicarnasse en Égypte après 518, le P. Ferhat vit-il dans le témoignage de la tradition manuscrite arménienne une confirmation apportée à la restitution littéraire proposée par Usener. Deux sources *indépendantes*, les mss grecs et les mss arméniens, s'accordaient pour attribuer le prologue du pseudo-Origène à Julien d'Halicarnasse ; le doute n'était plus possible : l'auteur du commentaire sur Job n'était autre que lui.

Qu'en est-il ?

La publication, en 1914, du premier volume du catalogue des mss arméniens de la Bibliothèque des Mékhitharistes de Venise (1) a permis de constater la présence de la pièce publiée par le P. Ferhat dans 10 nouveaux mss de la Bible arménienne, et, chaque fois, sous le nom de « Julien, évêque d'Halicarnasse ». Ce sont les *Codd.* I (Sarghissian, *op. cit.*, col. 8), 3 (c. 31), 6 (c. 65), 7 (c. 79), 8 (c. 89), 9 (c. 98), 12 (c. 121), 14 (c. 135), 16 (c. 145), 24 (c. 174) ; le plus ancien est de 1319, le plus récent est de la fin du XVIIe s.

Dans le *Cod. arm.* 13 de Munich, qui a rassemblé des morceaux de nature diverse (2), la pièce se trouve isolée. Dans les *Codd.* 55 et 71 de Vienne, — tous des mss de la Bible, — elle précède immédiatement le texte de Job, et est précédée elle-même d'une autre, de façon à former avec elle une sorte de préface au texte sacré. Elles se présentent donc dans l'ordre suivant :

1° Praefatio Jobi : *Hominem hunc quidam juxta genealogiam quintum dicunt ab Abraham.... Dei benignitas computavit* (3).

2° Juliani episcopi Halicarnassensis : *Significat scriptura beatum*

(1) B. Sarghissian, *Grand Catalogue des mss arméniens de la Bibliothèque des PP. Mékhitharistes de S. Lazare* (les mss de la Bible). Venise, 1914.

(2) Cfr G. Kalembiar, *Catalog der armenischen HSS in der K. Hof- und Staatsbibliothek zu München.* Vienne, 1892.

(3) Cette pièce est reprise dans l'édition de Zohrab.

Digitized by Google

Job... mali fuerunt. Terra autem Ausitis... quaerebat socium pugnae.

Toutes deux ont été traduites du grec, mais d'après quel texte?

Le P. Ferhat ne s'est posé la question que pour la première partie de la seconde ; en effet, il ne parle pas de la première, et il déclare avoir laissé délibérément de côté la finale de la seconde *Terra... pugnae*, parce qu'elle n'avait rien à voir, ni avec le prologue du pseudo-Origène, ni avec son commentaire (1). C'est pour avoir ainsi séparé le texte *Significat... fuerunt* du bloc dont il fait partie que le P. Ferhat a été induit à penser que le prologue arménien qu'il publiait était une version indépendante de la tradition grecque des chaînes sur Job.

Il n'en est rien en effet. Les deux pièces, y compris la finale de la seconde, sont une version faite sur un ms. de la chaîne sur Job, ms. du type Ia², à un moment, par conséquent, où la pièce Σημαίνει avait déjà pénétré dans les prologues sous le lemma ἰουλιανοῦ ἐπισ. ἁλικαρνασσοῦ. Le parallèle suivant, établi entre les prologues du Ven. 21 et les deux pièces arméniennes (d'après le ms. 1 des Mékhitharistes de Venise), en esquissera rapidement la preuve (2).

Ven. gr. 21.	*Cod. Arm. Mekh. Ven.* 1.
5. 124 r° : ΠΟΛΥΧΡΟΝΙΟΥ... : Ἡ ἐν ταῖς...	Pas utilisé.
6. 124 r° : ΥΠΟΘΕΣΙΣ εἰς τὸν Ἰώβ : εἰς τὴν ὑπόθεσιν... τὸν ἄνδρα φήσαντες ἐκ τῆς... γενεαλογίας πέμπτον εἶναι λεγούσης αὐτὸν ἀπὸ Ἀβραάμ...	301 v°, c. 1, l. 49 : PRAEFATIO JOBI : *Hominem hunc quidam secundum genealogiam quintum dicunt ab Abraham...*
7. 124 r° : εἰκὸς οὖν ὅτι καὶ Μωυσῆς...	302 r° 1, 15 : *Sciendum et rite putari Moysen...*
8a. 125 v° : χρὴ πᾶσι τρόποις ἀνασκοπεῖν...	302 r° 1, 27 : *Nosse oportet...*
8b. 125 v° : τὴν δὲ αὐσίτιδα χώραν...	302 r° 1, 45 : *Terra autem Ausitis...*
8c. 125 v° : ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ ΕΠ. ΑΛΙΚΑΡΝΑΣΟΥ. Σημαίνει ἡ βίβλος....	302 r° 2, 14 : IULIANI, EPISCOPI HALICARNASSENSIS. *Significat scriptura...*
127 r° : In Job, I, 1 : Début de la chaîne : ἡ χώρα ἡ αὐσίτις χώρα ἦν τοῦ Ἠσαῦ· ἀπὸ γὰρ Ἠσαῦ αὐσίτις ἐκλήθη...	302 v° 1, 3 : *Terra autem Ausitis terra erat Esau ; ab Esau enim Ausitis vocata est ... socium pugnae.* Liber Jobi.

(1) *Art. c.*, p. 28.

(2) Dans l'impossibilité où nous sommes de produire ici le texte arménien

Digitized by Google

La version arménienne suit pas à pas les prologues grecs, en les abrégeant, mais sans rien leur ajouter. S'il restait un doute sur sa provenance, la finale de la seconde pièce le ferait disparaître : on s'explique qu'elle n'ait de fait rien à voir avec le commentaire du pseudo-Origène, puisqu'elle n'est autre que le début de la chaîne dans sa première recension.

Si la pièce Σημαίνει et son lemma ont été repris aux prologues grecs par le traducteur arménien, la tradition manuscrite arménienne n'a pas de valeur par elle-même, et nous n'avons rien à changer à la conclusion que nous formulions en terminant l'examen du témoignage des mss grecs (1).

Les arguments d'ordre externe sont impuissants à soutenir le bien-fondé de l'identification du pseudo-Origène avec Julien d'Halicarnasse. L'examen du commentaire lui-même sera-t-il plus décisif ?

III

Une référence explicite à Lucien d'Antioche (2), une discussion sur les croyances astrologiques au cours de laquelle l'auteur semble viser un adversaire déterminé et utilise un florilège poétique (3), la juxtaposition fréquente de son exégèse à celle d'une école désignée par l'appellation οἱ Σύροι (4), un texte de Job très proche de celui de A (5), seraient-ce là les seules indications que nous fournisse l'analyse de l'œuvre du pseudo-Origène pour identifier son auteur ? Ce ne serait guère, en vérité ! Heureusement sa doctrine théologique est assez précise, si pas pour nous mettre sur la voie d'une identifi-

en regard du texte grec, nous devons nous contenter de noter, en face de l'incipit des pièces grecques, celui du texte arménien qui les utilise, en traduction latine. Nous sommes heureux d'exprimer ici notre reconnaissance aux PP. Mékhitharistes de Venise, qui ont facilité nos recherches dans leurs mss et nous ont très aimablement permis d'en photographier les pièces qui nous intéressaient.

(1) Dès lors, on s'explique aussi l'attribution du prologue arménien à Julien d'Alexandrie par le ms. 55 de Vienne. Attesterait-elle un état de la tradition grecque où le lemma τοῦ ἰουλιανὸς ὁ ἀλέξανδρος aurait glissé de la pièce εἰκὸς οὖν (7) au prologue Σημαίνει (8c) ? De même, le fait que le prologue arménien n'utilise pas le prologue 5 (lequel forme un tout à lui seul, sans connexion organique avec les pièces 4 et 6), n'indiquerait-il pas que le bloc des prologues 5-8 est déjà lui-même un agglomérat ?

(2) Fol. 15 r°. Sauf indication contraire, c'est le *Paris.* 454 que nous citons.

(3) H. Usener, *Aus Julian von Halikarnass*, *art. c.*, a publié tout ce passage (sur *Job*, XXXVIII, 7, f° 121 v°-126 v°) et l'a étudié de très près.

(4) Fol. 38 r°, 55 r°, 74 r°, 75 r°, 77 r°, 89 v°, 92 v°, 111 v°.

(5) Cfr L. Dieu, *Le texte de Job du Codex Alexandrinus et ses principaux témoins*, dans le *Muséon*, nouv. sér., vol. XIII (1912), nos 3-4, p. 225.

Digitized by Google

cation individuelle, au moins pour nous fournir de précieux points de comparaison.

Mêlé aux luttes christologiques qui déchiraient l'Orient depuis trois quarts de siècle, chef d'une secte qui avait fait scission au sein du monophysisme sévérien (1), Julien d'Halicarnasse, auteur du commentaire que nous étudions, n'eût pu que bien difficilement ne pas trahir son appartenance à un milieu théologique aussi caractérisé que le sien ! Or, le pseudo-Origène anathématise sans doute au passage quelques hérétiques, mais ce ne sont que les Manichéens et les Valentiniens, accusés de nier la résurrection des corps ou la bonté de la nature corporelle (2). Il n'esquisse pas la moindre allusion, au cours d'un ouvrage pourtant bien long, à l'épineuse question des deux natures ; il ne dit rien qui fasse soupçonner que le problème christologique tel qu'on le discute aux ve et vi^e^ siècles soit déjà posé.

Il est pourtant préoccupé de questions dogmatiques, mais elles ont un objet tout différent, à savoir les relations qui, dans la Trinité, situent le Fils Monogène par rapport au Père tout-puissant. Examinons sa doctrine dans le détail (3).

L'auteur connaît trois êtres dans la sphère divine : le Dieu tout puissant, *ὁ θεὸς ὁ παντοκράτωρ*, le Dieu Monogène, *ὁ μονογενὴς θεός*, et le Saint-Esprit, *τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον*. Le Dieu tout-puissant est le Père du Fils, *υἱοῦ πατήρ*.

Commentant *Job*, I, 6 : *καὶ ἰδοὺ ἦλθον οἱ ἄγγελοι τοῦ θεοῦ παραστῆναι ἐνώπιον τοῦ κυρίου*, il observe que l'Écriture distingue deux *πρόσωπα*, *θεός* et *κύριος*, distinction justifiée par ceci que *ὁ θεός* a produit les êtres par le *κύριος*, et que ce dernier, à son tour, a reçu de *ὁ θεός* (4).

(1) Voir quelques mots sur la polémique de Sévère contre Julien d'Halicarnasse dans J. Lebon, *Le monophysisme sévérien*, p. 173 et suiv. Louvain, 1909.

(2) Fol. 17 v°, 28 v°, 31 v°, 48 r°.

(3) Nous renvoyons surtout aux fragments publiés par le P. Dieu, *Fragments dogmatiques de Julien d'Halicarnasse*, *art. c.*, p. 193-195. Ils sont trois, sur *Job*, XXXVII, 22 b-23, XXXVIII, 16-17, et XXXVIII, 28 b-29, que nous désignons comme suit : Dieu, I, II, III.

(4) Fol. 7 r° (cfr *Vatic.* 1518, p. 14) : *Ἔτι κἀκεῖνο παρατηρητέον ὅτι δύο προσώπων ὁ λόγος μνημονεύει καὶ θεοῦ καὶ κυρίου· θεοῦ μὲν οὖ εἰσι πάντα* (*Paris.* 454 : *ποιήματος*) *οἱ ἄγγελοι, κυρίου δὲ ᾧ παριστᾶσι* (*id.* : *παρεστάσι*) · *καίτοι καὶ θεὸς διὰ κυρίου* (*id.* : χῦ) *πεποίηκεν καὶ ὁ κύριος* (*id.* : χς) *παρὰ θεοῦ εἰλήφει · πάντα γάρ μοι, φησί, παρέδοθη παρὰ τοῦ πατρός μου*. Avec le *Vatic.* 1518, nous lisons, non pas *χριστοῦ* et *χριστός*, mais *κυρίου* et *κύριος*, leçon que justifie le contexte ; la confusion aura été favorisée par la mise en rapport du texte de Job avec la parole du *Christ* en S. Matthieu, XI, 27.

Digitized by Google

C'est pour lui un témoignage de l'existence de deux êtres distincts, *ὁ θεὸς ὁ παντοκράτωρ, υἱοῦ πατήρ*, et le Dieu Monogène, *ὁ μονογενὴς θεός, ὁ καὶ υἱός*. Un troisième, le Saint-Esprit, paraît avoir beaucoup moins d'importance ; il est mentionné une fois comme promis aux Apôtres par le Monogène (fol. 119 r°) ; ailleurs, on fait remarquer qu'il ne peut être question de lui en *Job*, XXXIII, 4 : *πνεῦμα θεῖον τὸ ποιῆσάν με, πνοὴ δὲ παντοκράτορος ἡ διδάσκουσά με*, parce que, à la différence du Père et du Monogène, il n'est pas intervenu dans la production des êtres (1).

Le Père, *ὁ θεός, υἱοῦ πατήρ*, est présenté comme le Tout-puissant qui n'a ni son semblable, ni son pareil, tant sous le rapport de l'être que sous celui de la puissance ; il est absolument hors pair en nature, en puissance, en sagesse. Il est en effet le seul non devenu, *ἀγένητος*, et le seul sans commencement, *ἄναρχος* (2). C'est de lui que

(1) Fol. 98 v° : *οὐ τὸ ἅγιον πνεῦμα λέγει ὡς ἐνόμισαν οἱ κενοφωνίᾳ τὴν σοφίαν* (le ms répète *τὴν σοφίαν*) *τιθέμενοι · οὐ γὰρ δημιουργὸς ὁ πατήρ · εἷς γὰρ θεός, ἐξ οὗ τὰ πάντα · καὶ εἷς κύριος ἰησοῦς χριστός, δι' οὗ τὰ πάντα* (1 *Cor.*, VIII, 6), *ἀλλὰ παρὰ τοῦ θεοῦ, φησίν, χάρισμα* (*Vatic.* 1518, p. 253 + *τοῦ θεοῦ*) *ἑκάστῳ δίδοται παρ' οὗ γὰρ τὸ εἶναι κεκτήμεθα · σοῦ γάρ, φησίν, ἔστιν ἡ σοφία καί σοῦ ἐστιν ἡ σύνεσις*. La leçon *οὐ γὰρ δημιουργὸς ὁ πατήρ* ne va pas : c'est sur le fait que le Saint-Esprit n'est pas démiurge que l'auteur veut insister ; d'ailleurs, le Père, *ὁ θεός*, est appelé « démiurge » en plus d'un endroit (p. ex. f° 125 r°, f° 147 v° : *σὺ δὲ θεὸς αἰώνιος, ὕψιστος, παντοκράτωρ, δημιουργὸς τῶν ὅλων καὶ ποιητής*). Le changement de *τὸ πνα* en *ὁ πηρ* n'est pas impossible, car les mss offrent un texte très mauvais, distant d'ailleurs de l'original d'une dizaine de siècles. Il est peut-être plus naturel de supposer que le texte primitif, disposé par colonnes dans un ms. oncial, étant

ΟΥΓΑΡΔΗΜΙΟΥΡΓΟC
ΕΙCΓΑΡΘCΟΠΗΡ

de façon à lire la citation de 1 *Cor.*, VIII, 6 conforme au texte biblique, le *ὁ πατήρ* lu par le copiste après la première ligne, aura été déplacé. Il faudrait alors lire comme suit : *οὐ τὸ ἅγιον πνεῦμα λέγει.... · οὐ γὰρ δημιουργός · εἷς γὰρ θεός....* ce qui supprime la difficulté.

(2) Dieu, I : *Ὁ παντοκράτωρ οὐκ ἔχων τὸν ὁμοιούμενον οὐδὲ τὸν ἐξισούμενον αὐτῷ τῷ εἶναι ἢ τῷ δύνασθαι, τῷ μὲν εἶναι ὅτι ἀγένητος, τῇ δὲ δυνάμει ὅτι υἱοῦ πατήρ* ; f° 33 r° : *οἶδα δὲ ὡς οὐδὲν τῶν ὄντων συγκρίνεται αὐτῷ οὐκ εἰς σοφίαν, οὐκ εἰς δύναμιν*. Cfr aussi f° 112 r° : *καὶ πρὶν ὑποστήσεται, εἶχεν τὴν τῶν γινομένων γνῶσιν, γνῶσις ἄναρχος ὤν καὶ θεὸς ἀγένητος..... αὐτὸς γάρ, γνῶσις ὤν* (ms : *ὡς*) *καὶ οὐσία ἀγένητος, ἐξ ἀρχῆς βουλήσει τὰ μὴ ὄντα εἰς τὸ εἶναι παρήγαγεν*. C'est parce que l'auteur réserve au Père la prérogative d'être *ἀγένητος* que nous devons traduire *ἄναρχος* par « sans commencement », et non pas seulement par « sans principe ».

Digitized by Google

tout ce qui est tient son être : ὁ τῶν ὅλων αἴτιος. Il est le seul tout-puissant, le seul inaccessible, ἀπρόσιτος, le seul qui soit supérieur à toute cause et à tout devenir, πάσης αἰτίας καὶ γενέσεως κρείττων ; le seul immuable, le seul non soumis à l'altération, ἄτρεπτος ἀναλλοίωτος (Dieu, I, III).

Dans la sphère divine, mais sur un plan nettement inférieur à celui qu'occupe le Dieu tout-puissant, se meut le λόγος. L'auteur s'essaye à le définir. Ce n'est pas une « parole » fugitive ; c'est une réalité permanente et subsistante, et le nom qu'il porte ne doit pas nous le faire assimiler au verbe de l'homme, réalité accidentelle et transitoire : οὔτε δὲ λόγος ὡς φωνή. Lui aussi est appelé θεός, mais c'est dans un sens tout autre que ὁ θεός, le Dieu tout-puissant ; en effet, il n'est pas sans commencement, on le remarque explicitement : οὐκ θεὸς ὡς ἄναρχος : il est seulement avant toute chose : ὁ ἐν ἀρχῇ λόγος ὁ πρὸ πάντων ; d'ailleurs et surtout, il n'est pas ἀγένητος. Sans doute, il a sur la totalité des autres êtres la prérogative de ne pas devoir son devenir à l'intervention d'un autre démiurge que le Tout-puissant, d'être devenu sans aucun intermédiaire ; il n'en rentre pas moins dans la catégorie des êtres qui sont devenus : λόγος ὡς μεσιτεύτως γενόμενος.

Inférieur sous le rapport de l'être au Père auquel il se réfère comme un effet à sa cause, il l'est tout autant sous celui de son mode d'action. S'il est intervenu comme intermédiaire dans la production du reste des êtres (1), c'est seulement comme un ouvrier qui, travaillant sous le contrôle immédiat d'un maître, se borne à en exécuter les ordres. Il n'a pas eu en commun avec le Père l'initiative et le commandement, l'αὐθεντία ; ils étaient deux à agir, mais un seul commandait, μόνος προστάξας (2). C'est un θεός, un être divin de second rang, serviteur et ministre du premier, θεὸς ἀληθινός celui-ci, dans le gouvernement du monde, πρὸς πάντα ὑπηρετησάμενος θεὸς ὁ μονογενὴς θεὸς ὁ καὶ υἱός (3). Le Tout-puissant, unique non devenu, est trop au dessus des êtres devenus pour se manifester au monde ;

(1) Dieu, I : Οὔτε οὖν ἄλλος τις τῶν ὅλων αἴτιος ἢ ὁ παντοκράτωρ, οὔτε ἕτερος μεσίτης τῆς τούτων γενέσεως ἢ ὁ μονογενὴς θεὸς ὁ ἐν ἀρχῇ λόγος ὁ πρὸ πάντων, δι' οὗ τὰ πάντα.

(2) Sur *Job*, IX, 8 (f° 34 r°) : ὁ τανύσας τὸν οὐρανὸν μόνος καὶ περιπατῶν ἐπὶ θαλάσσης ὡς ἐπὶ ἐδάφους περιεπάτησε δηλῶν (*Vatic.* 1518, p. 82 : δῆλον) ὅτι ὁ αὐτὸς βουλήσει τῇ ἐκείνου τὸν οὐρανὸν ἐτάνυσε · μόνος δὲ ἔστησεν, οὐκ ἐπὶ τὸν τῆς ἐνεργείας λόγον, ἀλλ' ἐπὶ τὸν τῆς αὐθεντίας ἀναδραμών, ὡς μὲν γὰρ μόνος προστάξας, οὐ δὲ μόνος ὡς ἐνεργήσας καὶ τελέσας. Le ms. porte un point après ἐδάφους et après αὐτός.

(3) Fol. 151 r°.

Digitized by Google

aussi, s'il est écrit : εἶπεν ὁ κύριος τῷ ἰώβ, qu'on se garde bien de confondre : le κύριος n'est pas ici l'invisible ἀγένητος, mais le seul Monogène, organe exclusif des révélations divines (1).

N'eussions-nous que ces textes, nous ne pourrions déjà plus ranger le pseudo-Origène parmi les partisans de la doctrine définie à Nicée. Il situe son Logos bien trop au dessous de ὁ θεός, et son langage est trop nettement subordinatien ! Sans doute, il ne fait pas difficulté à appeler le Logos θεός et κύριος, mais, nous l'avons dit plus haut, il a soin de restreindre le sens de ces termes par des correctifs non équivoques. Ils indiquent d'ailleurs si peu en celui qui en est qualifié une communauté d'οὐσία, de réalité, avec le Père, qu'il peut écrire que l'homme a été établi κύριος et θεός de ce monde (2). Mais nous avons dans son œuvre quelque chose de plus explicite, s'il est possible, nous voulons dire une attaque de front contre l'*homoousios* nicéen.

On sait que le concile de Nicée, en définissant la consubstantialité du Fils avec le Père « ... ὁμοούσιον τῷ πατρί », avait affirmé, non pas seulement l'identité spécifique de la substance du Fils par rapport à celle du Père, mais surtout leur identité numérique, et dès lors, en déclarant le Fils γεννηθέντα ἐκ τοῦ πατρός, il entendait assigner à la génération en Dieu un terme qui dépasse de loin celui qu'atteint la génération humaine, laquelle n'aboutit qu'à deux êtres d'essence identique.

Le pseudo-Origène est en réaction ouverte contre cette doctrine. Assurément, lui aussi, il déclarera le Dieu Monogène Fils, υἱός, et engendré, γεννηθείς, et il appellera le Dieu tout-puissant Père, υἱοῦ πατήρ, et engendrant, ὁ θεὸς γεννῶν (Dieu, III), mais il n'admet pas pour autant l'homoousie du Père et du Fils ; il ne reprend ces termes que parce qu'ils sont scripturaires. Sa thèse est formelle : il n'y a rien qu'on puisse dire ὁμοούσιον au Père ou même simplement ὁμοιούσιον (3).

Sans s'attarder à prouver longuement qu'il n'existe rien d'ὁμοιούσιον

(1) Sur *Job*, XL, 1, f° 136 r° : ὅταν ἀκούσῃς « εἶπεν ὁ κύριος », καὶ « ἐκ τοῦ νέφους », τὸν μονογενῆ μόνον καὶ ἐξ αὐτοῦ ὡς μεσίτην ἐν πᾶσι πίστευε ' .... εἰδέναι χρὴ ὅτι πανταχοῦ ὁ κύριος τοῖς ἀνθρώποις διὰ τοῦ μονογενοῦς μόνου προφθέγγεται. C'est lui qui s'est montré à Abraham et qui a combattu contre Jacob ; c'est lui qui est apparu à Moïse pour lui donner la Loi, qui s'est manifesté à Josué avant le siège de Jéricho, etc. Voir aussi fol. 118 v°.

(2) Fol. 135 v°.

(3) Dieu, I : Οὔτε οὖν ὁμοούσιόν τι ἐξ αὐτοῦ, εἴρηται γὰρ ὅτι ἄφθαρτος, οὔτε ὁμοιούσιον (ms : ὁμοούσιον, corrigé avec raison par le P. Dieu en ὁμοιούσιον), ἀσύγκριτος γάρ ἐστι.

Digitized by Google

τῷ πατρί, à deux reprises, il consacre tout son effort à montrer l'impossibilité de la doctrine de l'ὁμοούσιος.

Il est dit en *Job*, XXXVIII, 28b : « Qui engendre les gouttes de rosée, et du sein de qui sort la glace ? Le givre, qui donc l'engendre dans le ciel ? » Lisez donc ceci, s'écrie-t-il, aux homoousiastes ! Si ici, le texte, en parlant de « sein » et d' « enfantement », se borne à signifier la puissance et la volonté de Dieu, prenons garde, lorsque nous entendons appliquer ces mêmes termes au cas du Fils, d'imaginer une corruption et une μετάδοσις. Pensons bien plutôt à un exercice particulier de la puissance de Dieu, à une génération pure, produite par la volonté et la puissance de l'engendrant, et non pas à une communication d'*ousia* dans laquelle Dieu aurait nécessairement été passif. En effet, le Monogène n'a pas été engendré comme les corps, par division et séparation d'avec une autre substance (1).

Le pseudo-Origène ne cache pas la raison d'une opposition si catégorique à la doctrine de l'homoousie du Père et du Fils. Si le Fils est ὁμοούσιος τῷ πατρί, il a reçu en propre quelque chose de l'*ousia*, de la réalité substantielle du Père ; dès lors, ce dernier s'est divisé lui-même pour donner au Fils quelque chose de son être ; ce qui revient à admettre que l'*ousia* divine, pourtant impassible, immuable, inaltérable et incorruptible, est sujette à la passion, au changement et à la corruption. Il se serait produit ce qu'il appelle une μετάδοσις, — une communication qui aboutit à la possession commune d'une même réalité, — et, dès lors, une corruption de la substance divine ; il y aurait eu en elle une division, et dès lors, un changement et une altération (2).

Comment donc définir la génération du Monogène ? C'est une génération propre à Dieu seul, sans aucune ressemblance avec celle des hommes, génération dans laquelle l'engendrant a donné l'être sans donner de sa substance, et par laquelle l'engendré est

(1) Dieu, III : Ἀνάγνωσθι ταῦτα σὺν χρήσει αὐτὸς πρὸς τοὺς ὁμοουσιαστάς· ὥσπερ γὰρ ἐνταῦθα γαστρὸς μέμνηται καὶ τοκετοῦ, σημαίνεται δὲ ἡ τοῦ θεοῦ ἐξουσία καὶ θέλησις, οὕτω κἂν ἐπὶ τοῦ υἱοῦ τὰς φωνὰς ταύτας ἀκούωμεν, οὐ φθορὰν καὶ μετάδοσιν, ἀλλ' ἐξουσίαν νοήσομεν καὶ γέννησιν καθαράν, βουλήσει καὶ δυνάμει τοῦ φύσαντος γενομένην, οὐ μετουσίαν ἐμπαθῆ· οὔτε γὰρ ὡς τὰ σώματα γεγέννηται ἀφαιρέσει καὶ διαιρέσει τῆς οὐσίας, οἷον ὡς φυτὰ καὶ ζῶα....

(2) Pol. 32 r° : Ὅπου γὰρ διαίρεσις, καὶ τροπὴ καὶ ἀλλοίωσις... Μετὰ φθορᾶς γὰρ πᾶσα μετάδοσις. Dieu, I : Ἐπὶ δὲ τῶν ἀφθάρτων, οὔτε τροπὴ οὔτε διαίρεσις οὔτ' ἀλλοίωσις, οὔτε προβολὴ οὔτε μεταβολὴ ἐπινοηθῆναι δύναται.

Digitized by Google

devenu la Vie même, sans que celle-ci fût une participation d'une vie déjà existante (1). Admettre une génération qui aboutirait à l'homoousie du Père et du Fils équivaudrait à admettre que Dieu, ὁ θεός, s'est servi de sa propre substance comme d'une réalité à transformer, alors que, sans avoir besoin de rien, pas même de lui-même, sans subir de passion ou de division dans sa substance, il a posé l'être du Fils par sa seule volonté et puissance (2), sans aucun intermédiaire (3). Poser l'être du Monogène dans l'ordre des choses existantes par seule volonté et puissance et sans se donner lui-même en participation (οὐ μετέδωκεν), c'est là, au sens du pseudo-Origène, toute la signification du γεννᾶν divin dont parle l'Écriture. Loin d'aboutir à une identité numérique de substance, la génération en Dieu n'atteint même pas à l'identité spécifique; le Monogène n'est, par rapport au Père, ni ὁμοούσιος, ni ὁμοιούσιος.

Qu'est-il donc ? Vaguement semblable, ὅμοιος sans doute, car l'auteur, concluant ses remarques sur *Job*, XXXVII, 22 revient à son texte en ces termes : « et nous ne trouverons personne qui soit ὅμοιος soit à lui, soit à sa force. Remarquons qu'il ne parle ni des êtres invisibles, ni des puissances supracosmiques, mais qu'il base la louange qu'il adresse à Dieu sur le relief qu'il prend par rapport aux êtres visibles (4) ». La portée de la remarque se restreint évidemment au dernier membre de phrase οὐχ εὑρήσομεν ὅμοιον αὐτῷ ; l'auteur ne veut pas, semble-t-il, nier la présence, parmi les puissances supracosmiques, d'êtres qui ont une certaine ressemblance avec l'ἀγένητος. Sans doute y place-t-il au premier rang le Dieu Monogène.

On aura aisément reconnu dans ces textes le fonds de doctrines chères à l'arianisme de toute nuance, et il n'est pas besoin pour asseoir cette affirmation, d'une longue confrontation des formules du pseudo-Origène avec les textes reconnus comme spécifiquement ariens.

(1) Dieu, I : Οὐκοῦν καὶ ἡ γέννησις θεοπρεπής, οὐκ ἀνθρωποειδής · ὅ τε γὰρ γεννήσας δέδωκε τὸ εἶναι, ἀλλ' οὐ μετέδωκεν, ὅ τε γεννηθεὶς γέγονεν αὐτοζωή, ἀλλ' οὐ μετέλαβεν.

(2) Dieu, III, alinéa 3.

(3) Dieu, I : Λόγος.... ἀμεσιτεύτως γενόμενος. Dieu, III : ὁ Θεὸς.... ἐξουσίᾳ γεννᾷ ἀμεσιτεύτῳ.

(4) Fol. 118 : Οὔτε οὖν ὁμοούσιόν τι ἐξ αὐτοῦ, εἴρηται γὰρ ὅτι ἄφθαρτος, οὔτε ὁμοιούσιον, ἀσύγκριτος γάρ ἐστι, καὶ οὐχ εὑρήσομεν ἄλλον ὅμοιον αὐτῷ καὶ τῇ ἰσχύι αὐτοῦ · μνημονευτέον δὲ ὅτι οὐκ ἀοράτων οὐδὲ τῶν ὑπερκοσμίων δυνάμεων μνημονεύει, ἀλλ' ἐκ τῶν ὁρατῶν τὴν δοξολογίαν ποιεῖται (fol. 118 r°-v°).

Digitized by Google

Arius lui aussi admettait trois êtres divins, mais bien éloignés les uns des autres dans l'ordre de la substance et de l'activité (1). Très effacé, le Saint-Esprit n'avait dans sa théorie aucune part à la création du monde : l'unique ἀγέννητος, — terme chez lui synonyme d'ἀγένητος, — avait produit, en vue de l'œuvre créatrice, avant tous les êtres et pour servir d'instrument de leur production, le Verbe ou Dieu Monogène (2). Complètement étranger à l'*ousia* de l'ἀγέννητος et produit par sa seule volonté (3), le Verbe se trouvait qualifié d'ἀνόμοιος κατὰ πάντα τῆς τοῦ πατρὸς οὐσίας καὶ ἰδιότητος (4) ; créature au même titre que les autres, il n'avait sur elles que le privilège d'avoir été produit directement ἀμεσιτεύτως par l'ἀγέννητος (5), avant elles et en dehors du temps qui les régit, ἀχρόνως, πρὸ αἰώνων, πρὸ χρόνων (6).

La raison qui empêche les Ariens que combat S. Athanase de recevoir l'*homoousios* est celle-là même à laquelle le pseudo-Origène s'est montré si sensible : si le Père a donné au Fils de sa propre substance, il y a eu division de l'*ousia* divine, l'ἀγέννητος a été l'objet d'une passion (7). Des deux côtés aussi, même souci de s'en tenir aux formules scripturaires pour exprimer la doctrine, et d'accepter à ce titre des expressions comme υἱὸς γεννηθεὶς ὑπὸ τοῦ πατρός (8), quitte à bien montrer par le commentaire qu'elles reçoivent qu'on est loin de les entendre dans le sens nicéen.

Nous pouvons même poursuivre le parallèle sur un point de détail. Entre autres textes scripturaires, les Ariens faisaient appel à *Job*, XXXVIII, 28 pour critiquer le concept de génération en Dieu. Écrivant à Paulin de Tyr, Eusèbe de Nicomédie lui fait remarquer que ce n'est pas le seul Logos que l'Écriture dise engendré par Dieu ; elle applique le terme à bien d'autres choses, dont la nature est pourtant dissemblable en tous points de celle de l'ἀγέννητος. En disant, p. ex., que Dieu a engendré des hommes qui l'ont ensuite méprisé et abandonné (*Isaïe*, I, 3 ; *Deut.*, XXII, 18), ou encore qu'il

(1) *Thalie*, dans S. Athanase, *De Synodis*, 15 (PG, XXVI, 708, A).

(2) *Ibid.*, dans S. Athanase, *Orationes contra Arianos*, I, 5 (PG, XXVI, 21, A).

(3) *Ibid.*, dans S. Athanase, *De Synodis*, 15 (PG, XXVI, 708, A).

(4) S. Athanase, *Orationes contra Arianos*, I, 6 (PG, XXVI, 24, A).

(5) S. Athanase, *De decretis Nicaenae synodi*, 7 (PG, XXV, 436, B) ; la même idée se retrouve chez Eunomius : cfr S. Grégoire de Nysse, *Contra Eunomium*, lib. IV (PG, XLV, 661, A).

(6) *Lettre des Ariens à Alexandre*, dans S. Athanase, *De Synodis*, 16 (PG, XXVI, 709).

(7) S. Athanase, *Orationes contra Arianos*, I, 15 (PG, XXVI, 44, A) ; *Lettre des Ariens à Alexandre, loc. cit.*, 709, C.

(8) *Ibid.*, *loc. cit.*, 709, B.

Digitized by Google

engendre les gouttes de rosée (*Job*, XXXVIII, 28), signifie-t-elle que leur nature dérive de celle de Dieu et en est une participation ? Nullement, mais seulement que tous les êtres devenus sont un effet de la volonté de l'unique ἀγέννητος (1). En ces temps où, comme le lierre aux murailles, la controverse dogmatique s'accrochait tenacement au texte biblique pour se faire de ses moindres expressions des bases d'argumentation facilement estimées inébranlables, une objection tirée de *Job*, XXXVIII, 28 contre l'interprétation nicéenne du γεννηθεὶς scripturaire appliqué au Logos ne pouvait manquer de faire impression ! Nous en avons un écho lointain, mais encore très net, dans la 123e homélie et VIe discours catéchétique de Sévère d'Antioche. Amené, à propos du récit évangélique de la Transfiguration, à exposer et à défendre la doctrine de la consubstantialité du Fils avec le Père, et passant à la discussion des arguments scripturaires avancés par les Ariens, il écrit : « Mais quelqu'un dira : voici qu'on peut entendre Dieu disant en Job : τίς ἐστιν ὑετοῦ πατήρ ; τίς δὲ ἐστιν ὁ τετοκὼς βώλους δρόσου ; ἐκ γαστρὸς δὲ τίνος ἐκπορεύεται ὁ κρύσταλλος ; πάχνην δὲ ἐν οὐρανῷ τίς τέτοκεν (*Job*, XXXVIII, 28-29). Allons-nous donc appeler la pluie consubstantielle à Dieu, à cause des mots πατήρ, τετοκώς et ἐκ γαστρὸς ἐκπορεύεται ? Ce serait abusif (2) ! » Le patriarche s'efforce alors de faire échec à cette observation par diverses raisons, dont la meilleure est assurément qu'il faut traiter avec bienveillance le texte biblique, et le comprendre d'après l'analogie de la foi. Il conclut (3) en invitant ses auditeurs à voir ici un cas typique de la « sottise des disciples d'Arius », qui, d'ailleurs, ont osé se référer à un autre texte biblique (4) pour affirmer que le Logos était, au même titre que la sauterelle, une δύναμις de Dieu. Or, on s'en souvient, c'est dans les mêmes termes que le pseudo-Origène utilise le même texte de Job contre la doctrine nicéenne de l'*homoousios* (5).

(1) Dans Théodoret, *Historia Ecclesiastica*, I, 6 (ed. L. Parmentier, *Die Griechischen Schriftsteller der ersten 3 Jahrhunderte, Theodorets Kirchengeschichte*, p. 27. Leipzig, 1911). Dans cette lettre, vraie petite somme de théologie arienne, il est peu de points qui ne trouvent leur parallèle dans les textes dogmatiques du pseudo-Origène.

(2) *Vatic. syriacus*, 143 fol. 148 vo B et suiv.

(3) *Ibid.*, fol. 149 ro A, 150 ro B.

(4) Joël, II, 25. Sur l'emploi de ce texte par les Ariens, voir S. Athanase, *Orationes contra Arianos*, I, 5 (PG, XXVI, 21, C) ; II, 37 (*ibid.*, 225, C).

(5) Pour la théorie de la présence exclusive du Logos dans les théophanies de l'Ancien Testament, que le pseudo-Origène met si fort en relief (voir plus haut, p. 58, n. 1), on aura un parallèle dans les anathèmes 15 et 16 du premier synode de Sirmium de 351 (dans A. Hahn, *Bibliothek der Symbole und Glaubensregeln der alten Kirche*, p. 198. Breslau, 1897).

Digitized by Google

On estimera, pensons-nous, qu'il n'est pas possible de reporter jusqu'au temps des luttes christologiques la composition de l'ouvrage que nous venons d'étudier. La question à l'ordre du jour dans le milieu de l'auteur, c'est la question trinitaire, et encore, la seule question de la consubstantialité du Fils avec le Père; l'attention ne paraît pas attirée sur celle du Saint-Esprit avec les deux autres *prosôpa*. Bien que le grand coup ait été porté à l'arianisme dès la fin du IVe siècle, et que, « battu en brèche par la science des docteurs comme par les édits impériaux », il disparut bientôt de l'Orient (1), il ne faudrait pas repousser a priori l'hypothèse de la composition du commentaire du pseudo-Origène au Ve ou au début du VIe siècle, dans l'un quelconque des rares cercles qui continuaient à rester fidèles à la doctrine d'Arius. Mais croira-t-on qu'un auteur de la fin du Ve siècle p. ex., préoccupé de questions dogmatiques comme celui que nous étudions, aurait pu écrire un aussi volumineux ouvrage (2) sans laisser percer, — alors qu'il en avait de multiples occasions, favorisées encore par la méthode lâche du commentaire, — qu'il écrivait au moment où tout l'Orient était enflammé par les luttes christologiques? Ce n'est guère vraisemblable! Et cette considération a d'autant plus de valeur que nous avons pris soin de faire intervenir, dans les pages qui précèdent, *tous* les textes susceptibles de jeter quelque lumière sur les idées de l'auteur en matière doctrinale.

L'auteur qui rejette l'*ὁμοούσιος* et l'*ὁμοιούσιος τῷ πατρί* est-il un homéen, comme le texte cité plus haut semble l'insinuer? La preuve en serait faite qu'elle ne nous avancerait guère pour préciser exactement la date à laquelle il écrivait, car, si l'homéisme connut des moments de plus grande faveur, il est sûr qu'il aura été représenté à chaque période des luttes ariennes. Bornons-nous à dire que le pseudo-Origène a écrit « aux temps des Ariens », comme on dira au début du VIe siècle (3). La façon dont est conçue la référence au « martyr Lucien » n'inviterait-elle pas à penser que l'auteur n'a pas écrit avant 340-350 (4)? On ne voit par ailleurs aucune raison

(1) X. Le Bachelet, *Arianisme*, dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. II, col. 1848.

(2) Dans le *Paris.* 454, le commentaire s'étend sur 153 folios de deux fois 26 lignes chacun; dans le *Vatic.* 1518, il occupe 390 pages de 24 lignes.

(3) P. ex., Sévère d'Antioche dans ses lettres. Cfr E. W. Brooks, *The sixth book of the select letters of Severus, Patriarch of Antioch*, p. 9, 303, 321, 326 du texte. Londres, 1902-1904.

(4) Fol. 15 r° : *Ἤκουσα δὲ καὶ ἑτέραν ἔννοιαν παρὰ ἁγίων ἀνδρῶν περὶ τῆς γυναικὸς τοῦ μακαρίου ἰώβ ἣν ἔφασκον εἶναι τοῦ φιλοχρήστου μάρτυρος λουκιανοῦ, ἣν οὐ δίκαιον ἔκρινα λήθῃ παραδοῦναι. Ἔλεγον οὖν ὡς* (ms : ος)

Digitized by Google

de différer la composition de son ouvrage jusqu'à une date qui dépasserait de beaucoup l'an 400.

De l'unique point de vue de la critique interne, une chose au moins est certaine : le pseudo-Origène n'est pas Julien d'Halicarnasse. Celui-ci était un fervent monophysite, mais il n'avait rien de l'arianisme. On a mis en question qu'il ait admis la consubstantialité du *Christ* avec *nous*, on n'a jamais soutenu qu'il ait nié celle du *Verbe* avec le *Père*. Faut-il quand même citer le début de son anathème premier ? Son témoignage est formel : εἴ τις μὴ ὁμολογεῖ ὅτι ὁ θεὸς λόγος, ὁ τῷ πατρὶ ὁμοούσιος, σαρκωθεὶς καὶ ἐνανθρωπήσας ἀληθῶς, ὁμοούσιος ἡμῖν ἐν πᾶσι καὶ ἄνθρωπός ἐστι καὶ χρηματίζει ... τοῦτον ἀναθεματίζει ἡ ἁγία ... ἐκκλησία (1).

Le P. Dieu s'est par conséquent mépris en croyant retrouver dans les fragments dogmatiques du pseudo-Origène la doctrine particulière à Julien d'Halicarnasse sur l'incorruptibilité du *corps du Christ* (2). Il y est certes question d'incorruptibilité, mais c'est de l'incorruptibilité de l'*ousia du Père* mise en avant pour le rejet, dans les problèmes *trinitaires*, de l'*homoousios* nicéen.

Pareillement, les « homoousiastes » attaqués par le pseudo-Origène sont bien « ceux qui affirment la consubstantialité du Père et du Fils niée par Arius », et non pas « ceux qui disent que le Fils nous est consubstantiel » (3). On en aura été convaincu, pensons-nous, à la seule lecture du fragment cité plus haut. D'ailleurs, dans les deux sens du mot, Julien d'Halicarnasse est un « homoousiaste ».

Pour rendre compte de tous ces textes dogmatiques qui, attribués à un monophysite du VIe siècle comme l'était Julien d'Halicarnasse, deviennent fort surprenants, le P. Dieu a supposé que celui-ci, adversaire de la consubstantialité du Christ avec nous, et entendant ses adversaires dire que le Verbe est engendré ὡς τὰ σώματα ... διαιρέσει τῆς οὐσίας, se méprend sur la communication des idiomes, et considère comme appliqués au Verbe comme Dieu des énoncés

ὁ θεοφιλὴς ἐξηγούμενος ἐδίδασκεν ὡς ὁ τοῦ θεοῦ ἄνθρωπος ἰώβ... Ce n'est pas dans les codices des œuvres de Lucien que l'auteur a lu l'explication qu'il introduit de la sorte ; il la tient de la tradition orale (ἤκουσα), de ses maîtres peut-être. Ces « ἅγιοι ἄνδρες » qu'il a entendus auraient eux-mêmes été les auditeurs de Lucien (ἐδίδασκεν) que la notice se comprendrait parfaitement.

(1) Rétroversion d'après le *Vatic. syriacus* 140, fol. 100 r° A = *Brit. Mus. Add.* 12158, fol. 112 r° B.

(2) *Art. cit.*

(3) Le P. Dieu exprime l'avis contraire, *art. cit.*, p. 196.

Digitized by Google

qui ne lui conviennent que selon la nature humaine qu'il a assumée (1). Notre exposé l'aura suffisamment montré, il est inutile de discuter cette ingénieuse hypothèse ; le fondement en est d'ailleurs controuvé ; en effet, Julien d'Halicarnasse admet tout autant la consubstantialité du Christ avec nous que sa consubstantialité avec le Père. Nous espérons le montrer bientôt, en publiant, avec les textes de Julien qui ont subsisté en traduction syriaque, une étude sur sa christologie.

Au cours de ses discussions avec Sévère d'Antioche en Égypte vers 520, Julien d'Halicarnasse avait parlé de « commentaires » que lui-même aurait écrits sur le livre de la Genèse. Sévère relève la chose dans sa réfutation des anathèmes de Julien et atteste, chose qu'il dit confirmée par le témoignage de gens compétents, qu'à sa connaissance, avant sa controverse avec lui, Julien n'a écrit en sa vie que « des explications sur quelques chapitres d'Évagrius » (2). A ce moment, Julien est un vieillard (3), et une lettre de Sévère, écrite un peu plus tard, en parle comme d'un mort (4).

Quoi qu'il en soit de ce commentaire sur la Genèse, on renoncera, pensons-nous, à continuer d'attribuer à Julien d'Halicarnasse le commentaire sur Job du pseudo-Origène. Loin de conférer quelque valeur au faible argument fourni par le prologue des chaînes sur Job en faveur de la restitution proposée par Usener, l'examen de l'ouvrage lui-même s'est révélé décisif contre lui. Le pseudo-Origène est un arien, du IVe siècle sans doute, et les fragments dogmatiques de son œuvre exégétique doivent prendre place à côté des textes, trop rares assurément, qui renseignent directement l'historien des doctrines sur la théologie arienne (5).

Louvain. RENÉ DRAGUET.

(1) P. DIEU, *art. cit.*, p. 196.
(2) *Brit. Mus. Add.* 12158, fol. 111 r° B-v° A.
(3) *Ibid.*, fol. 111 v° A.
(4) E. W. BROOKS, *op. cit.*, p. 393 du texte (la 21e lettre du IVe livre, datée par Brooks de 521-527).
(5) Signalant dans son ouvrage *La littérature grecque* (4e édit., p. 287. Paris, 1901), la traduction latine du commentaire élaborée par J. Peronius, P. BATIFFOL a reconnu les tendances arianisantes de son auteur. Sans faire allusion à l'identification proposée par H. USENER, dans les *Catenen* de H. LIETZMANN, quelques années auparavant, il se borne à en parler comme d'un « commentaire sur Job, en grec, dont l'auteur, anticonsubstantialiste déclaré, semble se rattacher à l'école de Lucien ».

Digitized by Google

FAUT-IL ADMETTRE UNE VISITE ET UNE LETTRE DE S PAUL AUX CORINTHIENS ENTRE LES DEUX ÉPITRES CANONIQUES ?

La seconde épître aux Corinthiens nous fournit des renseignements précieux sur l'évangile de Paul, sur son fondement, son but et son efficacité morale. D'autre part, il n'y en a pas de plus personnelle ; il n'y en a pas qui mette mieux en lumière les multiples aspects de la riche individualité de l'apôtre, son ardente charité et ses violentes colères, son constant intérêt pour toutes les choses de la terre et en même temps sa parfaite initiation aux mystères de la vie supérieure. Paul et sa religion ne font qu'un : il vit en elle, elle vit en lui.

L'analyse de l'épître révèle assez facilement ses intentions. La première partie est apologétique et regarde le passé : dans les sept premiers chapitres, l'apôtre raconte sa vie et répond aux accusations d'inconstance, de fausseté et d'arrogance que des esprits malveillants ont répandues contre lui. La seconde partie est parénétique et concerne le temps présent : dans les chapitres huit et neuf, Paul recommande les collectes en faveur de la communauté de Jérusalem. Enfin, la dernière partie est polémique et prépare l'avenir : Paul attaque directement ses adversaires et les menace des graves châtiments que son autorité apostolique lui donne le droit de leur infliger.

Les difficultés ne commencent vraiment que lorsque l'on veut décrire dans le détail la situation de l'église de Corinthe entre les deux épîtres canoniques, et préciser les événements qui ont motivé la seconde. Il s'agit en particulier de savoir si pendant ce laps de temps, il ne faut pas placer une courte visite de Paul aux Corinthiens, et en outre une lettre perdue. La question a son importance au point de vue historique, pour la connaissance des troubles de Corinthe, et au point de vue exégétique, pour l'intelligence de la seconde épître ; mais elle est une des plus ardues qu'ait à résoudre la critique littéraire du Nouveau Testament. Elle a suscité d'innombrables essais de solution, et est encore aujourd'hui un objet d'étude, sans qu'il en résulte d'ailleurs le moindre risque pour l'authenticité de la seconde aux Corinthiens.

Nous voudrions, sans entrer dans le dédale des explications proposées, sans parler des critiques qui se contentent du voyage intermédiaire ou de la lettre perdue, ou qui croient pouvoir retrouver celle-ci dans la seconde aux Corinthiens, examiner brièvement les arguments apportés dans le débat par les partisans des deux intermédiaires. Notre tâche sera grandement facilitée par l'excellente monographie du Dr Golla qui a ramené notre attention sur ce sujet très ancien mais toujours nouveau (1).

Proposée d'abord par Weizsäcker, l'hypothèse d'une visite et d'une lettre intermédiaires est admise, avec des modalités diverses, par un

(1) Dr Ed. Golla, *Zwischenreise und Zwischenbrief.* (Biblische Studien. Band XX, Heft 4.) Fribourg, Herder, 1922. XII-110 p. Fr. 7,50.

Digitized by Google

grand nombre d'auteurs dont voici les principaux : Pfleiderer, Jülicher, Godet, Clemen, Bachmann, Feine, Bousset, Lietzmann, Schlatter, Schmiedel, Steinmann, Rohr, Meinertz. Elle fut combattue par Bauer, Weiss, Zahn, Heinrici, Weber, Bisping, Belser, Gutjahr, Maier, Sickenberger. Le Dr Golla arrive lui-même à la conclusion que ni cette visite ni cette lettre ne s'imposent.

Pour l'intelligence de ce qui suit, il ne sera pas inutile de remonter jusqu'à la première épître aux Corinthiens et de se rendre compte de la situation qui la provoqua et des résultats qu'elle obtint.

Après les troubles qui accompagnèrent sa fondation et qui forcèrent S. Paul à quitter la ville, l'église de Corinthe paraît avoir joui de la paix extérieure ; au moins, nous ne trouvons plus de trace de persécutions que les chrétiens auraient eu à subir à cause de la foi nouvelle. Une cité opulente, adonnée au commerce et au plaisir, s'intéresse peu aux choses de la religion et tolère plus facilement les sectes. Le proconsul Gallion se montrait indifférent vis-à-vis des disputes juives et des controverses légales. Enfin, la conversion de personnages importants, comme Crispus, Sosthènes, Eraste, Cajus, la famille de Chloes, conférait à la communauté naissante un certain prestige et la couvrait par le fait même d'une protection efficace. Mais la situation intérieure de l'église était loin de répondre à la considération dont elle jouissait au dehors. Les factions la déchiraient, les mœurs païennes revivaient, les judaïsants minaient l'autorité du fondateur, des abus s'étaient introduits dans la célébration de la cène et dans l'exercice des charismes, des doutes s'infiltraient touchant le sort des défunts et la résurrection des morts. S. Paul fut instruit de cette situation de différentes manières. Les relations étaient faciles et fréquentes entre Corinthe et Éphèse où l'apôtre séjournait alors. Apollo et les gens de la Chloes purent le renseigner non seulement sur l'existence des coteries, mais aussi sur les autres abus. Toujours est-il que Paul écrivit aux fidèles de Corinthe une première lettre qui ne nous a pas été conservée, et où il leur disait, entre autres choses, de fuir la société des fornicateurs (I Cor. v, 9). Il leur envoya aussi son disciple Timothée avec la mission de porter remède aux maux dont souffrait l'église (I Cor. iv, 17 ; xvi, 10). Bientôt, la présence à Éphèse de trois délégués de Corinthe, Stephanus, Fortunatus et Achaïcus permit encore à Paul de se documenter plus complètement. Ces chrétiens furent probablement aussi les porteurs de cette lettre perdue où les fidèles de Corinthe demandaient à l'apôtre certaines précisions au sujet de la fréquentation des païens (I Cor. v, 9), du mariage (vii, 1), de la virginité (vii, 25), de l'usage des idolothytes (viii, 1), des charismes (xii, 1) et des collectes (xvi, 1).

Muni de ces renseignements, pressé de ces questions, ému d'ailleurs de la gravité de la situation, Paul crut ne pas devoir attendre l'arrivée de Timothée à Corinthe, et écrivit immédiatement notre première lettre canonique. Comment cette épître parvint-elle à destination ?

Digitized by Google

Les trois délégués de l'église en furent-ils les porteurs ? S. Paul ne les retint-il pas plutôt auprès de lui jusqu'au retour de Timothée, afin de pouvoir leur communiquer des décisions pratiques ? Il semble bien, en tout cas, que l'apôtre fut mis au courant par Timothée des résultats obtenus par la première aux Corinthiens. On a nié, il est vrai, que Timothée, parti avant l'envoi de la première lettre mais devant arriver après elle, ait poussé son voyage jusqu'à Corinthe et par conséquent ait pu renseigner Paul sur les effets qu'elle produisit. Les Actes des Apôtres ne parlent que d'un voyage de Timothée et d'Éraste en Macédoine (XIX, 22); Paul ne fait aucune allusion aux nouvelles apportées par Timothée ; même, il semble douter que Timothée arrive jusqu'à Corinthe : Ἐὰν δὲ ἔλθῃ Τιμόθεος... (I Cor. XVI, 10). Il est certain cependant que Paul envoya son disciple jusqu'à Corinthe (I Cor. IV, 17), qu'il donna des instructions sur la manière de le recevoir (XVI, 10), enfin qu'il se l'associa dans l'inscription de la seconde aux Corinthiens (I, 1), laissant ainsi suffisamment entendre que Timothée était au courant de la situation de l'église. Celle-ci avait encore ses taches et ses ombres. Malgré les sévères avertissements de l'apôtre, certains continuaient à lui résister et à combattre son autorité. D'ailleurs, plusieurs des abus déjà dénoncés réapparaissent encore dans la seconde lettre : Nolite jugum ducere cum infidelibus (II Cor. VI, 14).

C'est au reçu de ces nouvelles que l'apôtre, d'après de nombreux critiques, aurait cru nécessaire de gagner immédiatement Corinthe par la voie maritime. Cette courte visite elle-même n'aurait pu rétablir l'ordre : les menaces restaient vaines et les exhortations sans fruit. Les meneurs pensèrent un moment l'emporter ; Paul se vit même publiquement insulte et dut regagner précipitamment Éphèse... Voici les arguments qu'on apporte pour établir ce voyage intermédiaire entre les deux épîtres :

Déjà avant la première aux Corinthiens, Paul avait manifesté le désir de les visiter. Dans celle-ci, il leur fait part de son intention de passer l'hiver chez eux en venant de Macédoine, et non plus de les voir en passant comme il le leur avait dit autrefois, peut-être dans la lettre perdue : οὐ θέλω γὰρ ὑμᾶς ἄρτι ἐν παρόδῳ ἰδεῖν (I Cor. XVI, 7, cfr XVI, 3-6 ; IV, 18-19 ; XI, 34). Avant la seconde lettre, il dut modifier quelque peu ses projets de voyage, et se proposa alors de les voir deux fois avant de gagner la Judée, en allant en Macédoine et en en revenant (II Cor. I, 15-16). Ce second projet non plus n'avait pu être exécuté jusqu'ici, au moins totalement. De là, les accusations de légèreté et d'inconstance formulées à l'adresse de Paul par ses adversaires. L'apôtre y répond dans la seconde aux Corinthiens. S'il n'est plus revenu à Corinthe, c'est par ménagement pour eux : Ἐγὼ δὲ μάρτυρα τὸν θεὸν ἐπικαλοῦμαι ἐπὶ τὴν ἐμὴν ψυχήν, ὅτι φειδόμενος ὑμῶν οὐκέτι ἦλθον εἰς Κόρινθον (II Cor. I, 23) J'ai résolu en moi-même ceci, leur écrit-il encore, de ne pas venir vers vous une seconde fois dans la tristesse : ἔκρινα δὲ ἐμαυτῷ τοῦτο, τὸ μὴ πάλιν ἐν λύπῃ πρὸς ὑμᾶς ἐλθεῖν (II Cor. II,

Digitized by Google

1). Il faut très probablement rattacher πάλιν à ἐν λύπῃ, de sorte que le sens n'est pas : Je n'ai pas voulu que ma seconde visite chez vous se fît dans la tristesse, mais bien : J'ai décidé de ne pas vous visiter une fois de plus dans l'affliction. Il y eut donc déjà un voyage à Corinthe qui se fit dans l'affliction. Cela ne peut être dit purement et simplement du séjour d'évangélisation, qui, d'une manière générale, à en juger par le récit des Actes, fut heureux et consolant ; en tout cas, les causes de tristesse ne vinrent pas à S. Paul du côté des fidèles de Corinthe. Il s'agit donc d'une visite à placer entre le séjour de fondation et la seconde épître. Mais on ne peut la situer avant la première lettre. Comment aurait-on pu alors répandre le bruit que Paul remettait toujours son voyage à Corinthe parce qu'il n'osait plus y revenir (I Cor. IV, 18) ? Et surtout, comment expliquer que la première lettre, remplie d'allusions à la tournée d'évangélisation, ne fasse pas la moindre mention d'une seconde *commoratio corinthiaca*. Il ne reste donc plus qu'à intercaler ce voyage entre les deux lettres canoniques.

Cet argument serait cependant insuffisant s'il n'était corroboré par d'autres indices. Mais, dans II Cor. XII, 20-21, Paul exprime la crainte qu'à son arrivée il ne trouve pas les Corinthiens tels qu'il les veut, et que lui-même soit trouvé différent de ce qu'ils désirent ; il redoute que la visite qu'il leur fera ne soit pour lui une nouvelle humiliation : μὴ πάλιν ἐλθόντος μου ταπεινώσῃ με ὁ θεός μου πρὸς ὑμᾶς (XII, 21). Ici encore il faut joindre πάλιν à ταπεινώσῃ. S. Paul fit donc déjà un voyage à Corinthe qui fut pour lui une humiliation, de même qu'il fut une affliction. Pour les raisons exposées plus haut, ce voyage doit être placé entre les deux lettres. Il ne peut être question de la première visite de Paul à Corinthe, ni d'un court séjour avant la première lettre.

Dans II Cor. XII, 14 et XIII, 2, S. Paul déclare que la visite qu'il se propose de faire aux Corinthiens est la troisième qu'il leur rend. Voici que pour la troisième fois je vais aller chez vous et je ne vous serai pas à charge : Ἰδοὺ τρίτον τοῦτο ἕτοιμως ἔχω ἐλθεῖν πρὸς ὑμᾶς (XII, 14). C'est la troisième fois que je vais chez vous : Τρίτον τοῦτο ἔρχομαι πρὸς ὑμᾶς (XIII, 2). Il n'est guère possible d'entendre ces paroles d'un simple projet de voyage et de traduire : « voici la troisième fois que je me propose d'aller chez vous » et « à la troisième fois je viendrai certainement chez vous ». Non, il faut admettre deux voyages à Corinthe avant celui qui est annoncé. Entre le premier voyage d'évangélisation et le troisième qui est décidé dans cette lettre, — ces deux visites sont mentionnées dans les Actes aux chapitres XVIII et XX —, il faut en placer un autre, celui dont parle II Cor. II, et XII, 21, qui paraît avoir eu le caractère pénible d'une visite de correction, et au surplus, ne paraît pas avoir eu d'heureuses conséquences. Ce voyage s'intercale au mieux entre les deux épîtres canoniques.

Enfin, cette conclusion est confirmée par II Cor. XIII, 2 : J'ai déjà dit et je déclare d'avance, en ce moment où je suis éloigné de vous, comme lors de ma seconde visite, à ceux qui ont péché dans le passé

Digitized by Google

et à tous les autres, qu'à ma prochaine visite je ne les ménagerai pas : *προείρηκα καὶ προλέγω, ὡς παρὼν τὸ δεύτερον καὶ ἀπὼν νῦν*... *Προείρηκα* se rapporte à *ὡς παρὼν τὸ δευτέρον* et *προλέγω* à *ἀπὼν νῦν* : la déclaration présente se fait par lettre, Paul étant éloigné d'eux ; la déclaration antérieure se fit de vive voix, Paul étant parmi eux pour la seconde fois. On ne comprendrait pas que cette seconde présence parmi eux fut une présence fictive, Paul s'étant transporté au milieu d'eux en esprit en écrivant la première aux Corinthiens, car à ce compte, il ne leur dirait pas en leur écrivant maintenant : *ἀπὼν νῦν*. Cette seconde visite au cours de laquelle Paul a menacé les pécheurs est évidemment la même que celle dont parlent tous les textes déjà cités, II, 1 ; XII, 14 ; XII, 21 ; XIII, 1, c'est celle que Paul appelle une visite *ἐν λύπῃ*, où Dieu l'humilia.

En plaçant ce voyage entre les deux épîtres, on est logiquement amené à y situer aussi une lettre perdue. Il en est fait mention en plusieurs endroits de la seconde aux Corinthiens.

II Cor. I, 23-II, 9, Paul parle de cette visite promise et non rendue dont il s'est dispensé par ménagement pour eux, pour ne pas les voir une fois encore dans la tristesse. Il remplaça ce voyage par une lettre véhémente où il prenait les Corinthiens sévèrement à partie : « Et je vous écrivis cela, afin de n'être pas affligé en allant chez vous par ceux qui devaient ne me causer que de la joie... C'est en effet dans un grand trouble et une grande angoisse de cœur que je vous écrivis et au milieu d'abondantes larmes, non pas pour vous affliger, mais pour vous faire connaître l'affection profonde que je vous porte... Je vous avais écrit pour voir, en vous mettant à l'épreuve, si vous étiez obéissants en toutes choses. »

S. Paul revient encore à cette lettre au chapitre VII, 8, 12 : « Si je vous ai attristés par ma lettre, je ne le regrette pas, et si je l'ai regretté — car je vois que cette lettre vous a momentanément contristés — je me réjouis maintenant, non pas que vous ayez été attristés, mais que votre tristesse vous ait portés au repentir... Si je vous ai écrit, ce n'était ni à cause de l'offenseur, ni a cause de l'offensé, mais afin de donner à votre attachement pour nous l'occasion de se manifester devant Dieu ».

Cette lettre douloureuse, composée dans l'angoisse et les larmes, pour éprouver les Corinthiens, suivit de peu ce séjour pénible et humiliant dont nous avons parlé. Elle tenait lieu d'une nouvelle visite que Paul redoutait. On pourrait difficilement la reconnaître dans notre première épître canonique : celle-ci ne remplace pas un voyage, ne fut pas motivée par une injure faite à S. Paul, ne peut être dite composée dans l'angoisse et les larmes. Elle est grave et pressante, sans doute, mais Paul l'écrivit d'une main calme et d'un esprit tranquille. Il serait vain aussi de vouloir retrouver cette lettre terrible, ainsi qu'on l'a appelée, dans certains chapitres de notre seconde aux Corinthiens. Elle fut écrite entre les deux épîtres, peu après le voyage intermédiaire, mais ne nous est pas parvenue.

Digitized by Google

S. Paul attendait avec anxiété des nouvelles de ce message qu'il avait confié à Tite. Quittant Éphèse, il se rendit à Troas avec l'espoir d'y rencontrer son fidèle disciple. Ne l'y trouvant pas, il poussa jusqu'en Macédoine et eut enfin la consolation de le revoir. Les nouvelles étaient meilleures : Tite fit part à l'apôtre des sentiments des Corinthiens à son égard. La lettre les avait affligés, sans doute, mais d'une affliction salutaire, d'une tristesse selon Dieu qui ramenait la crainte et le repentir et l'attachement à Paul (II Cor. II, 12-13 ; VII, 5-11). L'offenseur était désavoué par le plus grand nombre des chrétiens qui montraient ainsi finalement n'être impliqués en rien dans cette affaire. La lettre intermédiaire avait donc atteint son but. Bien des choses cependant restaient encore à régler. Une fraction au moins de la communauté n'était pas fermement revenue à Paul, et tous ses adversaires n'avaient pas désarmé. C'est ce que montre abondamment la seconde épître aux Corinthiens.

L'histoire des relations de Paul, avec l'église de Corinthe pendant le laps de temps qui s'écoule entre les deux lettres est bien décrite par A. Sabatier à la suite de Weiszäcker : « Timothée, envoyé à Corinthe pour réduire les récalcitrants, avait piteusement échoué. Paul s'y rend alors dans l'espoir de rétablir l'ordre, mais lui aussi éprouve un échec ; sa parole est impuissante ; ses ennemis triomphent. Il est publiquement insulté et doit regagner Ephèse, l'âme accablée d'une tristesse apostolique où la colère se mêle aux regrets. D'Ephèse, il reprend la lutte, il adresse aux Corinthiens une lettre terrible dont, un moment, il regretta les termes excessifs, et il envoie Tite dont l'esprit conciliant et la grande autorité personnelle pouvaient amener un revirement. La lettre de Paul, appuyée de la parole de Tite, provoqua chez les Corinthiens un réveil touchant d'affection et de reconnaissance. La majorité de l'église, dans une assemblée solennelle, condamna l'homme qui avait insulté l'apôtre et décida de lui envoyer par écrit et par l'intermédiaire de Tite, des excuses et des témoignages non équivoques de regrets pour le passé, d'affection chaleureuse pour le présent, de confiance pour l'avenir » (*L'Apôtre Paul*, p. 172-173).

Il y a une part de conjecture dans cette reconstitution historique. Mais, s'il est permis de dire avec le Dr Golla que ni la visite ni la lettre ne sont suffisamment démontrées, et que tous les indices relevés sont susceptibles d'une autre interprétation, il n'en reste pas moins vrai qu'ils font une grande impression par leur nombre et par leur concordance, et qu'il serait exagéré de reproduire à leur adresse le jugement radical émis naguère : « Sur ce voyage de Paul à Corinthe, on a bâti un petit roman dont les détails varient selon le goût et l'imagination des critiques... Ces ingénieuses fantaisies ne vaudraient pas la peine qu'on les mentionne sans la notoriété des noms dont elles se couvrent ».

E. Tobac.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

H. Leisegang. *Pneuma Hagion. Der Ursprung des Geistbegriffs der synoptischen Evangelien aus der griechischen Mystik.* (Veröffentlichungen des Forschungsinstituts für vergleichende Religionsgeschichte an der Universität Leipzig. N. 4.) Leipzig, Hinrichs, 1922. In-8, vi-150 p. Fr. 11,50.

Le titre de cet ouvrage en indique exactement le contenu. L'auteur, qui a publié en 1919 une importante monographie sur le concept « d'esprit » dans les écrits de langue grecque de l'époque hellénique, cherche maintenant à déterminer la signification du même terme dans les évangiles synoptiques et tâche de prouver qu'elle dérive de cette mystique grecque, qu'il a précédemment étudiée.

En lisant les synoptiques, M. Leisegang a rencontré le terme « esprit » en six endroits différents, à savoir : dans les récits de la conception et de la naissance virginales de Jésus, dans la description du baptême de Jésus, dans la prédication de saint Jean-Baptiste touchant le futur ministère de Jésus Messie, dans les disputes des Pharisiens avec Jésus au sujet de la délivrance des possédés, dans les promesses de Jésus à ses apôtres, enfin, dans la première des huit béatitudes rapportées par saint Matthieu.

Le Saint-Esprit apparaît pour la première fois dans les évangiles pour annoncer et opérer la conception virginale de Jésus. En exégète indépendant, M. Leisegang ne croit pas à la réalité de ce fait surnaturel, qu'il traite de mythe habilement rédigé et cru naïvement par les premières communautés chrétiennes.

Les critiques rationalistes ont voulu rapprocher l'évangile de l'enfance des mythes de toutes les religions, des spéculations de toutes les théosophies. M. Leisegang estime ces rapprochements manqués. Il veut, pour sa part, limiter le terrain des recherches et des comparaisons aux seuls documents émanant des milieux helléniques, mais il croit y avoir trouvé les éléments, qui expliquent l'élaboration de ces prétendus récits mythiques des évangiles. A l'en croire, à l'époque du Christ, le thème d'une conception virginale était fort répandu dans le monde grec et romain : dans les croyances du vulgaire, les récits de la mythologie, l'enseignement de la mystique et les spéculations de la théosophie.

M. Leisegang rappelle la crédulité des masses populaires grecques, leur foi naïve à des grossesses surnaturelles, résultant prétendûment de rapports sexuels entre vierges et mauvais esprits.

Plus importante est aux yeux de l'auteur l'expérience mystique. Sans compter les accointances profondes, qui semblent exister entre

Digitized by Google

l'instinct sexuel et les expériences mystiques, — l'auteur fait appel au fétichisme et au sens soi-disant primitif du mot « pneuma-esprit » — il est intéressant de noter que dans les milieux grecs le prophétisme prit naissance parmi les femmes, les ménades de Dionysos. Éprouvant dans leurs états exstatiques des émotions violentes, elles les rapprochèrent spontanément des douleurs et des commotions physiologiques de l'enfantement et elles conçurent leur union avec la divinité comme un mariage et la réception du pneuma prophétique comme une fécondation mystique. L'expérience religieuse alimenta les mythes : ceux-ci à leur tour avivèrent le sentiment religieux, qui bientôt se traduisit dans les mystères païens en rites d'hiérogamie. L'auteur cite des textes, concernant la pythie de Delphes, les sybilles, les femmes-prophètes des gnostiques et des mandéens, les initiées des mystères.

Cependant, continue M. Leisegang, s'il est vrai que les femmes-prophètes conçoivent par l'esprit, le fruit de ces conceptions n'est pas un enfant mais un oracle divin. Il manque donc un élément essentiel pour qu'il y ait parallélisme avec les récits de l'évangile de l'enfance. M. Leisegang croit que d'autres sources suppléent à l'insuffisance de celles qu'il a jusqu'à présent étudiées et songe particulièrement aux récits de la mythologie ainsi qu'aux spéculations de la théosophie.

Parmi les thèmes mythologiques, qui doivent compter, l'auteur signale le récit de la conception virginale de Dionysos (Zeus et Sémélé), et celui de la conception de Branchos (Helios-Apollon et Smikros). Quant aux spéculations mystiques, c'est le juif Philon d'Alexandrie, qui fournit la large part des prétendues analogies avec le thème de la narration évangélique. L'auteur insiste sur la croyance du philosophe alexandrin à la naissance surnaturelle des patriarches, ses allégories au sujet de la parthénogénèse des vertus, ses spéculations touchant les générations divines : Le Dieu suprême fécondant l'idée abstraite de la virginité (Dieu suprême, Sagesse, Logos) ; le fruit de cette union fécondant à son tour les âmes qui sont vierges.

De l'avis de M. Leisegang, ces croyances multiples et hétérogènes, tantôt allégoriques tantôt absurdes ou immorales, auraient inspiré les écrivains sacrés et suffiraient à rendre compte de l'élaboration de la croyance chrétienne à la conception virginale de Jésus. S. Matthieu se serait arrêté aux croyances vulgaires et admettrait la possibilité de rapports sexuels entre vierges et purs esprits. S. Luc aurait dépassé le niveau de la crédulité populaire en expliquant la conception de Jésus au moyen du thème de la mystique et de la mythologie de Dionysos : c'est-à-dire au moyen de l'esprit prophétique communiqué aux femmes-prophètes, les rendant enceintes et mères d'un enfant divin, d'un fils de Dieu. Enfin S. Jean aurait essayé de combiner les données de la tradition et les spéculations de la mystique de Philon. Chez lui il n'y a plus de « pneuma propheticon » mais le « logos » philonien. Cependant au lieu de prêcher le Logos comme le principe de la naissance surnaturelle de Jésus, il a enseigné par une étrange confusion et une

Digitized by Google

fausse interprétation de la mystique de Philon que le Logos lui-même s'est incarné (chapitre premier).

Le récit du baptême de Jésus dans les eaux du Jourdain est, comme l'évangile de l'enfance, un tableau mythique. Ce mythe nous a été conservé sous des formes diverses, qu'on peut ramener à six types principaux : les récits des quatre synoptiques, celui de l'évangile aux Hébreux et celui de l'évangile des Ébionites. Le thème fondamental a été le mieux compris par ce dernier évangile. Il exprime la réalité de la nouvelle naissance surnaturelle et mystique de Jésus et des chrétiens. Celle-ci est l'œuvre d'un Père divin (Zeus, Helios, le charpentier suprême) et d'une mère céleste (Hera, Ourania, la « Source », la colombe, l'esprit, Myria, Maria) : le fruit de leur union est l'être spirituel, qui est descendu des cieux et est venu habiter en Jésus.

Ce thème d'une renaissance mystique et d'une triade divine est d'inspiration hellénique et il a été parfaitement conservé dans les deux évangiles apocryphes mentionnés et dans les écrits gnostiques. Saint Marc et saint Matthieu répugnent à l'insérer dans leur évangile, tandis que saint Luc, le plus hellénisant des synoptiques, a été beaucoup plus accueillant, toutefois sans avoir accepté le mythe dans son intégralité (chapitre troisième).

Le Saint-Esprit apparaît encore dans la prédication de saint Jean Baptiste. D'après saint Matthieu et saint Luc le précurseur aurait annoncé le baptême messianique par le feu et le Saint-Esprit.

M. Leisegang, qui s'appuie sur l'ignorance des joannites d'Éphèse pour nier l'historicité de cette notice évangélique, croit contrairement à l'avis de plusieurs exégètes, qu'elle ne contient aucune allusion au jugement dernier, que les deux qualificatifs du baptême sont synonymes, en d'autres termes, que saint Jean annonce le baptême par le feu, qui est le Saint-Esprit.

Encore une fois l'auteur renvoie ses lecteurs à plusieurs soi-disant analogies : les documents figurés et littéraires de la mystique grecque, par exemple les Bacchantes de Dionysos, la prétendue liturgie de Mithra, les conceptions de Philon d'Alexandrie, les mystères de Jamblique. Tous ces documents prouveraient que, dans les milieux grecs, l'esprit et le feu étaient étroitement associés et que l'association de ces deux termes a influencé les traditions chrétiennes. Cependant le thème de l'esprit-feu appartiendrait à la mystique vulgaire. Les penseurs et les mystiques raffinés comme l'auteur du quatrième évangile auraient préféré associer la lumière et le Saint Esprit (chapitre deuxième).

Dans le chapitre quatrième, M. Leisegang cherche à déterminer le sens et le teneur primitive des paroles attribuées à Jésus touchant le blasphème contre le Saint-Esprit ainsi que leur parenté avec les conceptions grecques.

Après avoir insisté à la suite de saint Augustin sur la difficulté du passage, l'auteur institue la comparaison des synoptiques, dis-

Digitized by Google

tingue deux traditions dans la transmission orale du logion, et conclut avec W. Bousset à la priorité d'âge du texte conservé par l'évangile de saint Marc. Cependant, même sous la forme transmise par la deuxième évangile, la parole du Seigneur aurait déjà été altérée et cette altération trouverait son expression précisément dans la mention du Saint-Esprit.

M. Leisegang observe que tous les milieux juifs, aussi bien ceux de la dispersion que ceux de la Palestine, attribuaient l'efficacité d'un exorcisme à l'invocation du nom de Jahweh et qu'ils considéraient tous comme blasphème suprême l'outrage de ce nom très saint. Par contre, dans les milieux grecs la vertu du nom divin faisait place à celle de l'esprit et les croyances du peuple y rapportaient la réussite des exorcismes à la puissance de l'esprit.

L'auteur dégage de ces prémisses la conclusion qui suit : dans sa forme originelle, le logion parlait d'un blasphème contre le nom de Jahweh. Sous l'influence des croyances helléniques et de l'expérience chrétienne, le nom de Dieu fut remplacé par l'esprit, la force mystérieuse qui enthousiasmait les diverses communautés chrétiennes. La parole de Jésus ainsi remaniée fut conservée par saint Marc et saint Matthieu dans son contexte primitif ; elle fut transportée par saint Luc en dehors de ce contexte et rapprochée d'une série de paroles qui toutes se rapportaient à l'esprit (chapitre quatrième).

Le Saint-Esprit apparaît une dernière fois dans la Pentecôte chrétienne, qui est par excellence la manifestation de l'esprit et qui révèle sa présence par l'enthousiasme glossolalique de la communauté.

D'après M. Leisegang, la glossolalie est décrite dans les Actes des apôtres comme la prophétie des temps nouveaux, qui consiste à parler des langues étrangères et dont la fonction providentielle est de coopérer à la diffusion de l'évangile parmi les gentils. Tout autre serait le tableau de cette manifestation de l'esprit si l'on prend comme point de départ le chapitre quatorzième de la première épître aux Corinthiens. Cette lettre enseignerait la distinction adéquate entre le charisme de la glossolalie et celui de la prophétie, subordonnerait le don des langues à celui de prophétie, et donnerait comme raison de cette infériorité l'absence dans les vociférations des glossolales de tout son intelligible, voire même articulé.

Il va sans dire que M. Leisegang retrouve les traits historiques de la glossolalie dans les épîtres de saint Paul. Le rédacteur des Actes aurait emprunté à des légendes talmudiques le miracle des langues étrangères, et l'aurait rapproché par une combinaison factice du baptême de l'esprit.

Or, encore une fois, la glossolalie sous son aspect historique ne trouve, d'après M. Leisegang, aucun parallèle dans les documents de provenance juive mais elle est parfaitement réalisée, quant à ses trois notes distinctives, par les fidèles inspirés de la mystique païenne, où le feu et le souffle accompagnaient la venue de l'esprit.

Digitized by Google

Il reste à signaler la mention de l'esprit dans la première des huit béatitudes de saint Matthieu et la suppression de ce terme dans le texte parallèle hellénisant de saint Luc. D'après M. Leisegang cette omission de l'esprit constitue en l'occurrence elle aussi une preuve de l'infiltration hellénique dans le troisième évangile. Le texte de saint Matthieu est primitif et signifie : bienheureux ceux qui se sont détachés des richesses par l'indifférence du cœur ou de l'esprit. Saint Luc, au contraire, prise la pauvreté réelle et il enseigne la béatitude de ceux qui vivent dans la misère ou ont volontairement embrassé la pauvreté. Dès lors le texte de saint Luc exigeait la suppression du terme « esprit ». M. Leisegang rappelle que les disciples de Cratès et de Diogène étaient à cette époque les amants de Dame Pauvreté, et que par conséquent la béatitude, sous la forme que lui a donnée saint Luc, est un écho de l'enseignement des philosophes cyniques et stoïciens.

En résumé, tous les passages des évangiles, parlant de l'esprit, en dehors de la première béatitude de saint Matthieu, qui manifestement contient un hébraïsme, sont étrangers aux croyances juives mais rappellent les conceptions grecques de l'époque hellénique, où l'esprit, souffle et substance ignée, est à la fois principe de conception virginale, de renaissance mystique, d'exorcisme magique, et d'enthousiasme glossolalique. Le parallélisme entre les données des évangiles et celles des écrits grecs contemporains est tellement apparent et constant qu'il y a dépendance mutuelle ou plutôt dérivation d'une source commune : la religiosité et surtout la mystique grecque de l'époque hellénique.

En résumant les différents chapitres de l'ouvrage de M. Leisegang, nous nous sommes efforcés de saisir exactement et de reproduire fidèlement la pensée de l'auteur, sans porter un jugement sur les conclusions de son étude. Il ne nous est d'ailleurs pas possible d'entreprendre ici la critique de chacune de ses affirmations. Nous nous contenterons d'apprécier d'une façon générale la méthode mise en œuvre et les hypothèses soutenues dans cette monographie.

Sans doute faut-il reconnaître au travail de M. Leisegang une vaste érudition et une originale synthèse. L'auteur a compulsé tous les travaux qui pouvaient le renseigner et il a tenté une solution nouvelle du problème qu'il abordait, à la lumière des seuls textes de la mystique grecque païenne. M. Leisegang a bien fait de limiter ses recherches aux sources juives et grecques. De cette façon il a ramené le débat sur son véritable terrain et il a écarté d'un geste résolu tous les rapprochements superficiels autrefois tentés par les certains spécialistes en histoire comparée des religions.

Mais par ailleurs son ouvrage souffre d'un vice de méthode radical et les hypothèses qu'il prétend établir ne nous semblent d'aucune façon prouvées. Le vice de méthode que nous regrettons est l'acte de foi rationaliste — s'il est permis de s'exprimer ainsi — à l'hypothèse de l'évolutionnisme religieux et par conséquent à l'hypothèse des sources purement naturelles de la religion chrétienne. Prendre ce postulat de

Digitized by Google

la critique indépendante comme point de départ de ses recherches, c'est préjuger la solution du problème, c'est s'exposer à violenter les textes qu'on doit interpréter.

Quant aux rapprochements tentés, M. Leisegang lui-même doit en convenir, la terminologie des évangiles se rapproche plus des livres de l'Ancien Testament que des documents grecs et la doctrine chrétienne touchant le Saint Esprit s'en distingue par son originalité.

Cependant l'auteur croit écarter l'objection en affirmant qu'on a versé dans les vieilles outres des formules juives un vin nouveau : le vin de la mystique grecque, auquel l'expérience chrétienne a donné un goût nouveau. Avouons que pour le cas présent c'est étrangement déraisonner. Nous croyons au contraire que les divergences qui distinguent les données chrétiennes des croyances gréco-romaines ne peuvent être négligées et que les rapprochements entre l'Ancien et le Nouveau Testament constituent une preuve de la révélation surnaturelle et progressive d'un même Esprit.

Reconnaissons les mérites de l'érudit, corrigeons les conclusions de l'historien et regrettons que l'auteur, qui s'était révélé philologue distingué, se soit aventuré sur le terrain de l'exégèse avec autant d'assurance que de légèreté.

J. COPPENS.

L. TODESCO. *Corso di storia della Chiesa.* Vol. I : *I primi 300 anni.* Turin et Rome, P. Marietti, 1922. In-8, VIII-388 p. L. 15.

Le Dr L. Todesco, professeur au séminaire de Padoue, se propose de publier un cours complet d'histoire ecclésiastique en cinq volumes : le premier, paru en 1922, retrace la fondation de l'Église et sa diffusion jusqu'à l'époque de Constantin ; les deux suivants comprendront l'histoire de l'Église au moyen âge ; le quatrième sera consacré à la Renaissance et à la Réforme ; enfin le cinquième traitera de l'Église à l'époque moderne et contemporaine.

Dans l'introduction au premier volume (p. 4-5), M. Todesco critique fortement les divisions uniformes des matières que les auteurs récents adoptent généralement pour chaque période de l'histoire : diffusion du christianisme, rapports entre l'Église et l'État, écrivains ecclésiastiques, hérésies, discipline, etc. Appliquées invariablement à toutes les périodes de l'histoire ecclésiastique, elles empêcheraient de voir les différences souvent profondes qui caractérisent les situations successives de l'Église. Elles auraient, en outre, l'inconvénient de trop morceler ce qui était uni dans la réalité, p. ex., les faits et gestes d'un même homme, et de ne présenter ainsi que des tableaux incomplets et sans vie des événements du passé.

Ces objections de M. T. ne sont pas sans fondement ; en particulier, l'histoire des trois premiers siècles de l'Église ne se prête pas facilement aux divisions indiquées. Mais on aurait tort, à notre avis, de trop

Digitized by Google

insister sur ces objections sans considérer les nombreux avantages que présentent des divisions logiques pour mieux grouper et pour exposer plus clairement les idées et les faits, rangés habituellement sous les différentes rubriques de l'histoire spéciale.

Quoi qu'il en soit, M. T. divise son premier volume en deux parties : la première nous fait connaître, d'après l'ordre strictement chronologique, la fondation de l'Église et sa première diffusion, les persécutions qu'elle a subies et les hérésies qu'elle a combattues ; la seconde (p. 243 svv.) examine, d'après un ordre plutôt logique, les problèmes touchant la hiérarchie, les pères et les écrivains ecclésiastiques, le culte et la discipline, les basiliques, les esclaves.

M. T. s'attarde longuement (p. 1-103) à décrire le milieu dans lequel le christianisme a apparu, ainsi que l'activité des apôtres SS. Pierre et Paul. Il veut apprendre à ses lecteurs les différentes explications de l'origine du christianisme et de la fondation de l'Église. Cette partie de l'ouvrage est forcément polémique; mais on reconnaîtra volontiers que l'auteur expose loyalement les théories des religionnistes et des protestants. L'histoire des persécutions et des hérésies est reprise aux principaux ouvrages qui ont été publiés sur la matière. De même, dans la seconde partie, on trouvera, d'après les meilleurs historiens, un exposé des problèmes indiqués. D'aucuns estimeront cependant que le chapitre consacré aux « Pères » (p. 272 svv.) n'est pas à sa place dans ce premier volume.

La documentation de l'auteur est très sobre, mais substantielle. Pour certaines questions toutefois, des monographies très importantes ne sont pas citées. L'exposé est clair, vif et agréable. Des discussions plutôt longues qui encombrent le récit, auraient pu être imprimées en petits caractères. L'aspect du livre y aurait gagné.

A. De Meyer.

G. Ghedini. *Lettere cristiane dai papiri greci del III e IV secolo.* (Supplementi ad « Aegyptus », serie divulgazione, sez. greco-romana, n. 3. Pubblicazioni della università catt. S. Cuore, sez. filologica, vol. I.) Milan, Via S. Agnese, 4, 1923. In-12, xxviii-376 p. L. 18.

Rechercher parmi les nombreux papyrus égyptiens publiés à ce jour les premières lettres privées échangées entre chrétiens, les réunir en volume et en présenter une traduction appuyée et éclairée par des notes historiques et philologiques, tel est le but qu'a poursuivi M. G. en publiant l'ouvrage que nous sommes heureux de présenter aux lecteurs de la *Revue d'histoire ecclésiastique*.

Une *préface* précise l'objet et les limites du recueil ; elle est suivie de *trois index* : lettres recueillies, papyrus utilisés (d'après la collection à laquelle ils sont empruntés), ouvrages cités (ix-xxviii). Une

Digitized by Google

introduction soigneusement écrite précise quelques notions d'histoire littéraire et met en ordre, sous diverses rubriques, les renseignements fournis par ces textes sur les phénomènes littéraires particuliers qu'ils présentent, et sur le milieu social d'où ils émanent. Un dernier paragraphe rappelle au lecteur l'existence, dans la κοινὴ διάλεκτος, de deux courants, le langage littéraire et le langage de la conversation, et rattache à ce dernier la langue de ces premières lettres chrétiennes (p. 1-43). Le corps de l'ouvrage réunit *44 documents* d'objets et de provenance divers, échelonnés entre la fin du deuxième siècle et le début du quatrième, et trahissant, à des degrés différents, une origine chrétienne (p. 44-286). Viennent ensuite des *observations grammaticales* sur leur langue (287-327). L'ouvrage se termine par *quatre nouveaux index*, des noms (de mois, géographiques, divins, de personnes), des mots, des citations bibliques, des matières principales touchées par les documents publiés ou traitées par l'auteur dans le cours du volume (331-376). M. G. n'a rien négligé.

Disons un mot des parties centrales de l'ouvrage. En tête de chaque document, M. G. place des indications sommaires qui en fixent la provenance et la date et signalent, en même temps que les collections dans lesquelles il se trouve déjà publié, les travaux ou notices dont il a pu être l'objet ; elles sont suivies d'une courte introduction sur son contenu, son style, son caractère chrétien, ses auteur et destinataire. Puis vient le texte avec un apparat critique ; en principe, il est reproduit dans sa teneur originale, sauf les restitutions nécessaires ; l'apparat critique redresse les graphies défectueuses, ou encore, avertit des légères corrections déjà effectuées dans le texte. Suit, en troisième lieu, une traduction italienne de la pièce. Enfin, on trouve, ligne par ligne, des notes historiques et un commentaire philologique très fourni, où les phénomènes attestés sont mis en rapport avec les faits similaires observés dans d'autres pièces du recueil, dans d'autres papyrus ou dans les textes classiques. M. G. n'a pas craint les nombreux détails et les références multiples ; il a consacré à la rédaction de ce commentaire un temps et des recherches qu'il est sans doute seul à savoir, mais ce n'est pas non plus la partie de son travail que le lecteur appréciera le moins.

Les observations grammaticales seront particulièrement remarquées des philologues. Suivant les divisions systématiques de la grammaire, M. G. y a classé avec un vrai luxe de détails, exemples et références, tous les phénomènes phonétiques (p. 289-305), morphologiques (p. 306-309) et syntaxiques (p. 310-327) rencontrés dans les 44 documents publiés. Il y a dans ces trente pages toute une grammaire de la κοινὴ vulgaire !

Il nous a suffi de détailler le riche contenu du petit volume de M. G. pour en faire apparaître tout le mérite. Avec le charme d'un ouvrage écrit « con amore », les *Lettere cristiane* ont l'avantage d'avoir été rassemblées par un philologue d'une compétence avertie et dont le

Digitized by Google

patient effort a atteint, pensons-nous, toute la précision scientifique souhaitable. Elles distancent aisément des recueils analogues, très appréciés pourtant, tels que les *Selections from the greek papyri* de G. Milligan (Cambridge, 1912); on en sera persuadé en comparant dans les deux ouvrages le commentaire philologique consacré à une même pièce, p. ex., le pap. Oxyr. 939 (Milligan, p. 128-130; Ghedini, p. 229-234). M. G. a emprunté les documents qu'il publie à une époque, un pays et un milieu social bien attachants! Aussi ne sont ce pas seulement ceux qui s'adonnent aux études techniques du grec post-classique qui lui seront reconnaissants d'avoir ainsi réuni un ensemble de textes d'une consultation aisée et si instructive; tous ceux qui prêtent intérêt à l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne lui sauront gré d'avoir rassemblé et mis dans tout le relief désirable ces lettres que les petites gens de l'Égypte des IIIe et IVe siècles, chrétiens des temps lointains des persécutions, s'écrivaient sur des sujets bien familiers sans doute, mais dans le rayonnement spirituel de cette Alexandrie que des textes du début du VIe siècle se plaisent à appeler « la grande ville qui aime le Christ, la maison des doctrines de la piété et de la pureté des enseignements divins! »

R. Draguet.

Dom H. Quentin. *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate.* 1re partie : *Octateuque.* (Collectanea biblica latina. Vol. VI.) Rome, Desclée, et Paris, Gabalda, 1922. XVI-520 p. F. 50.

Le VIe volume des *Collectanea biblica latina* est constitué par un mémoire important, dédié au Souverain Pontife Pie XI, sur l'établissement du texte de la Vulgate. Dom Quentin, bénédictin de Solesmes et membre de la commission pontificale pour la révision de la Vulgate, y condense les résultats de quinze années de labeur. C'est un ouvrage admirable de patience dans les recherches et de clarté dans l'exposition, magnifiquement imprimé, malgré la permanence d'erreurs typographiques assez nombreuses, et surtout superbement illustré. On y trouvera une collection de reproductions de manuscrits, le plus souvent inédites, et qui forment une véritable petite paléographie de la Vulgate. Une bonne table analytique des matières et des conclusions nettement formulées facilitent, après la lecture, le coup d'œil synthétique et récapitulatif qu'on doit nécessairement jeter sur l'ensemble de l'œuvre si l'on veut garder le souvenir exact de sa structure.

Ce premier volume n'étudie l'établissement du texte de la Vulgate que pour l'Octateuque; un autre sera consacré au classement des manuscrits pour le reste de l'Ancien Testament. La division adoptée, dit Dom Quentin, est non seulement une commodité, elle apparaît comme une nécessité si l'on a présente à l'esprit la physionomie particulière de la traduction de l'Ancien Testament par S. Jérôme. Celle-ci

Digitized by Google

manque d'unité. Les livres se suivaient sans ordre au gré des circonstances ou des demandes d'amis. Le Pentateuque, les livres de Josué, des Juges et de Ruth furent les derniers traduits entre 398 et 405. Il en est résulté que ceux qui voulurent, aux siècles suivants, former des Bibles complètes avec les livres de la version hiéronymienne, durent en recueillir de divers côtés les éléments épars et s'adresser pour cela à des traditions différentes. De là, de sensibles variantes dans les rapports des exemplaires de la Vulgate entre eux, et cette conséquence qu'un classement des manuscrits obtenu pour un groupe de livres, en vue de l'établissement et de l'histoire du texte, ne vaut pas rigoureusement pour un autre groupe.

L'auteur n'a pas étudié uniformément tout l'Octateuque. Pour pouvoir s'appuyer sur des observations minutieuses et poussées à fond, il a choisi huit chapitres, un pour chaque livre, de préférence au commencement des livres, afin de pouvoir les trouver plus facilement dans les mss, sauf pour la Genèse dont le début est souvent mutilé dans les mss bibliques (Genèse, XVIII ; Exode, II ; Lévitique, V ; Nombres, VI ; Deutéronome, II ; Josué, II ; Juges, II ; Ruth, II). Ces huit chapitres furent collationnés sur 70 mss et 49 éditions, en prenant pour texte la Vulgate clémentine, et la première partie du mémoire fournit à leur sujet un important matériel de variantes destiné à faire connaître la tradition manuscrite et imprimée de l'Octateuque, car les résultats obtenus par cette série de sondages entrepris de distance en distance vaudront pour l'ensemble du groupe. Il aurait valu mieux, nous semble-t-il, rapprocher cette première partie de la troisième où l'on procède au classement des manuscrits utilisés.

En effet, la seconde partie est d'un caractère plus général : elle décrit les différentes étapes parcourues par la critique d'édition relativement à la Vulgate et expose son état actuel. Forcément moins originale, elle contient cependant beaucoup de détails nouveaux, et est en tout cas, pour les profanes de la critique textuelle, la plus instructive et la plus intéressante : c'est un chapitre important de l'histoire de la Vulgate. Nous apprenons que les éditions imprimées de 1450 à 1511 ne sont d'aucune utilité pour la critique du texte. Elles dépendent à peu près toutes de la Bible de 42 lignes qui reproduit le texte très répandu et sans valeur de l'université de Paris. Les Bibles imprimées de 1511 à 1590 restent encore souvent dans la même tradition, ou bien ne citent pas leurs manuscrits, ou bien s'appuient sur un matériel que nous possédons encore aujourd'hui. Nous disposons encore aussi des mss utilisés par les commissions romaines qui, à la suite du concile de Trente, préparèrent les éditions officielles de l'Église. Mais si elles ne peuvent servir à l'établissement du texte de la Vulgate, les éditions imprimées sont très importantes pour l'histoire du texte, car elles forment le pont qui relie la sixtine et la clémentine aux mss du XIIIe et du XIVe siècle.

Digitized by Google

L'histoire de la sixtine et de la clémentine a soulevé des questions passionnantes et suscité d'âpres querelles. Ayant suivi jadis ces controverses d'assez près, nous étions curieux de connaître le jugement de l'auteur sur l'édition de Sixte-Quint et sur l'attitude de Bellarmin dans sa préface à la Bible clémentine. « Sixte V se piquait d'être un grand éditeur de textes. Il avait commencé, étant simple Frère Mineur, une édition des œuvres de saint Ambroise qu'il continua lorsqu'il fut devenu cardinal et dont le sixième et dernier volume in-folio ne parut qu'après son élévation au Souverain Pontificat. C'est malheureusement la plus mauvaise des éditions existantes, un chef-d'œuvre de l'*Ars critica* qui, aux leçons des manuscrits, substitue les conjectures les moins fondées.

Un trait caractéristique du tempérament autoritaire de Sixte V est la mesure qu'il prit dès qu'il fut pape pour rendre obligatoires les citations de son saint Ambroise » (p. 181).

« Si le pape Sixte V avait accepté la très considérable série de corrections proposées par la commission du cardinal Carafa, il aurait publié une édition satisfaisante de la Vulgate » (p. 190).

« Ce texte (préface de l'édition clémentine) a fait couler des flots d'encre et les adversaires de Bellarmin n'ont pas assez de mots pour blâmer ce qu'ils appellent son insincérité. Il est certain, il faut le reconnaître, que toutes les apparences portent à croire que nous sommes ici en présence d'un expédient imaginé *pro dignitate Sedis Apostolicae servanda*, comme écrit Rocca. Néanmoins il reste une faible possibilité pour que Sixte V qui, on le sait, travailla jusqu'au dernier jour de sa vie à purger sa Bible des fautes d'impression qu'elle contenait, ait laissé échapper quelque parole recueillie par ses familiers, dont était Angelo Rocca, et donnant à penser qu'il avait en vue une réédition. Quoi qu'il en soit il a fallu toute l'âpreté des discussions soulevées autour de la cause de béatification de Bellarmin, pour donner à ce point de l'histoire de la Vulgate l'importance qu'il a prise et conservée jusqu'à nos jours, comme il a fallu l'ardeur des luttes religieuses pour faire voir dans la bulle *Aeternus ille* de Sixte V autre chose qu'une déclaration d'authenticité du texte au sens strictement canonique du mot » (p. 200-201).

Où en est actuellement la critique du texte de la Vulgate ?

« En résumé, nous sommes, grâce aux recherches de Samuel Berger, très largement renseignés sur le matériel manuscrit de la Vulgate pour les livres de l'Octateuque, mais la critique du texte est encore, suivant l'expression de M. White, dans l'enfance : certains groupes de manuscrits apparaissent, mais les rapports de ces groupes entre eux restent obscurs Ce sera notre tâche d'essayer un classement d'ensemble d'où l'on puisse tirer des règles générales pour l'établissement du texte » (p. 208).

La troisième partie du mémoire est consacrée à la description, à l'étude et au classement des 70 mss collationnés dans la première partie. Vu la nature spéciale des mss bibliques, l'auteur a cru néces-

Digitized by Google

saire de leur appliquer une nouvelle méthode de classement. On remarque, en effet, dans les manuscrits bibliques, contrairement à ce qui se passe pour les martyrologes du moyen âge, à côté du soin avec lequel on y transcrit le moindre iota, le zèle pieux avec lequel on les corrige pour les ramener aux exemplaires les plus anciens. Une variante s'introduit-elle, tôt ou tard, elle est éliminée. Une omission se produit-elle, rapidement elle est comblée. Il en résulte qu'il ne faut pas chercher à les classer sur des observations à très longue portée, mais plutôt sur des caractéristiques de diffusion restreinte dans le temps et dans l'espace. Il est plus conforme à la nature des documents étudiés de partir de quelque point de la tradition et d'aller pas à pas, d'anneau en anneau, jusqu'à ce que dans tous les sens on ait reconstitué la chaîne entière. C'est pourquoi l'on adopte la comparaison des mss par groupes de trois, en examinant les différentes éventualités qui peuvent se produire, et en tirant les conclusions voulues sur les relations entre les mss, entre les groupes, avec l'archétype. La méthode est appliquée d'abord, à titre d'essai, à un exemple théorique composé par l'auteur, puis aux variantes des huit chapitres de l'Octateuque. Mais quelles sont les variantes aptes à procurer un classement des mss? Ce ne sont pas, au jugement de l'auteur, les particularités notables, les lacunes ou les interpolations importantes, les variantes d'un intérêt dogmatique, moral ou historique, mais les particularités sans éclat, les variantes humbles, tout en étant réelles, qui n'avaient pas d'intérêt pour le copiste et qu'il reproduisait sans y prendre garde. Ce ne sont pas non plus les variantes à témoin unique qui peuvent servir à manifester le caractère particulariste d'un manuscrit, mais qui sont inutiles pour le classement. Ce ne sont pas même, à titre principal, les variantes à témoins rares, précieuses cependant pour un premier groupement, ce sont avant tout les variantes à témoins multiples sur lesquelles les mss se divisent réellement. Passées à ce crible, les variantes relevées dans la première partie pour les huit chapitres étudiés, se réduisent au chiffre de 91. A l'aide de cet instrument de classement, Dom Quentin peut aboutir, pour les mss de l'Octateuque, aux conclusion suivantes : Tous nos manuscrits de la Vulgate peuvent se ranger en trois familles, les alcuiniens, les théodulfiens et les espagnols. En tête de ces trois familles, se trouvent trois manuscrits privilégiés, l'*Amiatinus*, l'*Ottobonianus* et le *Turonensis*, dérivant à leur tour d'un même archétype qui n'est pas encore l'original hiéronymien.

Dans l'établissement du texte, il faut abandonner le point de vue des anciens éditeurs, qui pour le choix des leçons, s'appuyaient sur les concordances avec le grec et l'hébreu ; la Vulgate ne peut être reconstituée que par le jeu des accords des manuscrits latins entre eux. On adoptera pour l'archétype les leçons fournies par les trois manuscrits nommés plus haut ou par deux d'entre eux. L'examen d'un grand nombre de cas a prouvé que les leçons résultant de l'application de ce canon fondamental sont intrinsèquement les meilleures.

Digitized by Google

Enfin, Dom Quentin donne en terminant une édition spécimen du deuxième chapitre de l'Exode, faite d'après sa méthode et selon ses principes, et munie d'un triple apparat critique. Le premier est avant tout positif, il indique les variantes des trois principaux manuscrits, et rend raison du texte adopté. Il devra surtout servir aux théologiens. Le second, plutôt à l'usage des spécialistes, rédigé le plus souvent en style négatif, fournit un relevé aussi complet que possible des variantes des autres manuscrits et permet ainsi l'histoire du texte, en faisant connaître la série de ses déformations et leurs sources. Le troisième apparat indique les divisions dont le texte a été l'objet au cours des âges, depuis les *cola* et les *commata* jusqu'aux chapitres.

Nous avons résumé, aussi fidèlement que nous avons pu, cet intéressant mémoire, mais nous n'avons pas assez manié la critique d'édition pour formuler un jugement personnel compétent sur la méthode et les conclusions de l'auteur. Il prévoit qu'elles seront critiquées ; aussi tient-il à marquer qu'elles ne représentent que ses idées et n'engagent en rien la responsabilité de la commission pontificale. Il voudrait, avec raison, que l'édition de la Vulgate fût d'une limpidité parfaite ; que l'on sût toujours pourquoi telle ou telle leçon a été choisie ; que ce choix fût en outre soumis à des canons bien déterminés et connus de tous ; que le texte obtenu, enfin, fût vraiment le résultat du matériel existant. Dans ce but, il propose une méthode qui part de collations minutieuses pour aboutir à une règle de fer. Il reconnaît qu'il engage la critique du texte sacré dans une voie étroite, mais sûre, et éclairée par des principes qui doivent satisfaire les juges les plus exigeants. Nous gardons cependant l'impression que la méthode adoptée est trop mécanique et trop simpliste, et un de ces juges exigeants, Dom Donatien De Bruyne, a formulé récemment à son sujet des réserves assez graves (*Revue bénédictine*, mai 1923, p. [72]-[76]). Il croit que la base de 91 variantes est trop étroite pour classer tous les manuscrits de l'Octateuque ; il n'est pas convaincu que tous ces mss appartiennent aux trois familles indiquées, que celles-ci dérivent des trois manuscrits privilégiés, que ces derniers enfin ont été copiés directement sur l'archétype. Il constate aussi que la règle de fer aboutit dans certains cas à une mauvaise leçon et qu'il y a de bonnes variantes à glaner parmi celles qui doivent être reléguées dans le second apparat critique dont l'édition serait munie.

É. Tobac.

D. L. Redonet. *El trabajo manual en las reglas monásticas.* Discurso y Contestación. (Real Academia de ciencias morales y políticas.) Madrid, Fortanet, Calle de Libertad, 1919. In-4, 200 p. Pés. 2.

L'éminent auteur de la *Historia jurídica del cultivo y de la industria ganadera en España* (2 vol. Madrid, 1911 et 1918) et de la *Policia rural*

Digitized by Google

en España (*ibid.*, 1916) a eu la bonne idée de choisir comme thème de dissertation pour son admission à l'Académie des sciences morales et politiques le travail manuel chez les moines : il faut le féliciter de ce choix ; aussi, grâce à cette étude patiemment élaborée d'après la lecture attentive des règles monastiques de tous les temps, nous possédons maintenant dans un ouvrage d'ensemble presque tout ce qui a été prescrit là-dessus par les fondateurs et réformateurs des ordres monastiques.

L'ouvrage de M. Redonet comprend six parties : 1° Le travail chez les anachorètes et les premiers moines (p. 28-36) ; 2° les règles orientales de S. Antoine, d'Isaïe, de Macaire, etc., de S. Pacôme et de S. Basile (p. 36-65) ; 3° les règles d'Occident hormis celle de S. Benoît, et d'abord celles écrites pour les femmes (p. 65-88) ; 4° la grande règle de S. Benoît (p. 88-106) ; 5° les réformes de S. Benoît d'Aniane, de Cluny, de la Chartreuse, de Cîteaux et de la Trappe (p. 106-134) ; 6° ces réformes en Espagne (p. 134-148). Nous trouvons ensuite les notes bibliographiques auxquelles de nombreux renvois sont faits dans le texte (p. 153-186) et le discours par lequel M. A. Bonilla a répondu à M. Redonet, lors de la séance de l'Académie (189-199).

En parcourant toutes ces règles et les constitutions qui les ont suivies, nous constatons que presque toujours le travail manuel a eu une place d'honneur chez les moines. Imposé d'abord par le Créateur, ennobli par l'exemple de Jésus-Christ et de S. Paul, il fut considéré par tous comme le meilleur et même parfois comme le seul moyen efficace de préservation contre l'oisiveté et les vices de la chair ; en même temps on y voyait le moyen naturel de se procurer le nécessaire pour la vie et de pouvoir exercer la charité et l'hospitalité envers les pauvres. Ces principes admis par tous et maintenus pendant les premiers siècles dans toute leur vigueur, furent adoucis dans la pratique par la réforme de Cluny ; mais ils reprirent le dessus surtout par la réforme de Citeaux : l'on se souviendra des grandes discussions de S. Bernard avec Pierre le Vénérable à propos de cette question ; elles connurent un renouveau encore au XVIIe siècle avec l'abbé de Rancé, fondateur de la Trappe, qui défendit contre Mabillon la supériorité du travail des mains sur l'étude, et communiqua son esprit à sa réforme. Mais revenons à notre étude. Le travail des mains était une occupation principale et un devoir pour tous, excepté pour l'abbé ; seul S. Augustin en dispense ceux qui, venant du grand monde, n'ont jamais été habitués à travailler : même les hôtes dès le troisième jour, dit la Regula Magistri, devaient rejoindre leurs confrères au travail, et si des prêtres ne voulaient pas s'astreindre à travailler comme les autres moines, ils devaient être expulsés : seuls les malades en étaient exempts. S. Benoît tint aussi fort au travail : remarquons d'abord que l'habit qu'il donne à ses fils, est un habit « propter opera », comme le dit fort bien M. Redonet, un habit en vue du travail. Il n'a pas de peine à dispenser de chanter l'office au monastère ceux qui se trouvent

Digitized by Google

un peu loin dans le travail des champs ; ils devront prier sur place : l'on s'étonne un peu que dans sa distribution de la journée il ne dit pas un mot de la messe ; et les moines faibles « *imbecilles* » ne seront pas plus libres que les autres de s'adonner à la lecture, mais l'abbé leur confiera les travaux les plus faciles. Nous savons avec quel rigorisme S. Columban interprétait la règle de S. Benoît et la propagea en Gaule : il voulait que le moine, après avoir accompli sa tâche de chaque jour, « se couchât le soir fatigué pour se lever le matin avant d'être entièrement reposé ». S. Isidore, à qui le monachisme espagnol est grandement redevable de ses progrès, écrivait sa règle dans le même esprit, quoiqu'il semble ne pas permettre aux moines de travailler loin du monastère : il établit en effet la clôture rigoureuse et, pour le travail des champs, il ordonne de le faire par des « *servi* », par des laïques qui seront attachés au monastère. Cette grande prescription de toutes les règles primitives n'avait point comme but principal d'enrichir le monastère, mais de sanctifier les moines ; c'est pourquoi l'on insiste toujours sur les conditions dans lesquelles elle doit s'observer. A cette fin, d'après les règles, le travail doit être commencé par obéissance, poursuivi avec humilité, sanctifié par le silence et surnaturalisé par la prière presque continuelle. Quelle en était la durée ? Le règle de S. Macaire ordonne de travailler de tierce à none ; Horsisius, successeur de S. Pacôme, assigne les mêmes heures, ce qui nous autorise à penser que c'était le temps prescrit par celui-ci, quoique nous sachions, comme le dit Mgr Ladeuze dans sa belle *Étude sur le Cenobitisme Pakômien* (p. 298), que le saint ne voulait le travail que pour l'entretien de ses moines et comme moyen de sanctification, et qu'il était bien loin des préoccupations temporelles qui, cinq ans après sa mort, compromirent sérieusement son œuvre. D'après S. Benoît, le travail durait de prime à dix heures et de none aux vêpres en été ; de tierce à none pendant l'hiver ; et jusqu'à la dixième heure (4 heures) en carême. S. Isidore et S. Fructuose de Braga donnent tous deux les mêmes heures : en été de prime à tierce et de none aux vêpres, de sexte à none lecture : de tierce à none le reste de l'année, et de prime à tierce lecture. L'auteur ne nous dit pas les heures fixées par S. Basile ; il nous dit bien que des constitutions des moines Basiliens espagnols du XVIIe siècle exigeaient le travail deux fois par semaine, mais nous sommes loin ici de l'esprit primitif de S. Basile. On sait aussi que Rancé, si pénétré de la dignité et de la nécessité du travail, ne lui assigne que trois heures par jour.

Quels étaient les travaux prescrits et que faisait-on des produits qui n'étaient pas nécessaires au monastère ? Les premiers moines et même les Pakômiens, du vivant au moins de S. Pacôme (LADEUZE, *l. c.*), ne s'occupaient guère qu'à tresser des nattes et à faire des corbeilles : le produit était vendu à Alexandrie, d'où l'on rapportait les denrées nécessaires au monastère. S. Basile avait des préférences pour l'agriculture, quoiqu'il n'aimât pas de faire travailler ses moines hors

Digitized by Google

de l'enceinte du monastère ; les produits seraient échangés autant que possible contre les produits différents des autres monastères basiliens. Pour les moines de S. Benoît le travail était de deux espèces : celui des champs et celui des ateliers. On sait le développement qu'atteignit l'agriculture sous l'influence de leur exemple et de leur direction ; les travaux d'atelier furent aussi très remarquables : C'est dommage que l'auteur n'a pas étudié ce point, ni l'importance qu'acquirent dans les monastères les arts libéraux. D'après S. Benoît, la vente des produits du monastère devait être confiée à des sujets choisis avec discernement et se faire sans trop marchander et à bas prix. *La Regula B. Petri de Honestis*, c. XIXX, que M. Redonet ignore sans doute, prescrit de choisir un séculier pour exercer ce commerce ; il est appelé « negotiator Ecclesiae », et doit être d'une foi et d'une probité reconnues (1). D'autres règles veulent qu'on choisisse deux des meilleurs moines qui, avec des domestiques, seront chargés des ventes et des achats nécessaires pour les monastères.

L'organisation que nous trouvons est très simple : d'abord l'abbé qui tient la haute direction de tout ; ensuite le « praepositus » ou le cellérier qui surveille de près la marche économique et dirige l'activité de la communauté ; les hebdomadaires ou semainiers qui tiennent par semaines ou bien la surveillance et la direction des groupements particuliers ou bien quelques offices de la communauté.

Les doyens « decani » aînés jouent aussi un grand rôle chez les bénédictins. Chaque semaine et parfois même chaque soir, les chefs doivent rendre compte du travail fait. Les lois interdisant les aliénations des champs ou la vente des choses précieuses liaient complètement l'autorité et la liberté des abbés, qui ne pouvaient pas le faire sans le consentement de la communauté.

Je ne m'arrête pas à décrire les réformes de S. Benoît d'Aniane, de Cluny, de la Chartreuse, de Cîteaux et de la Trappe ; l'auteur a oublié de nous parler de celle de S. Romuald, très intéressante pourtant, car il déclare dans sa réforme que le travail des moines n'est plus compatible avec l'importance des offices divins et des autres exercices (2). Toutes ces réformes nous sont bien connues par l'histoire : envisagées au point de vue qui nous occupe, celle de Cluny se sépara presque complètement du plan tracé par S. Benoît, en délaissant le travail des mains ; celle de Cîteaux, au contraire, en fut l'accomplissement le plus scrupuleux, et l'on sait qu'elle se répandit beaucoup dans tout l'Occident : le dernier essai fait par l'abbé de Rancé ne peut nulle-

(1) Cfr LEVASSEUR, *Le travail des moines dans les monastères*, dans « Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques ». Paris, 1900. p. 465.

(2) Cfr LEVASSEUR, *l. c.*, p. 468 : « Cum occupationes monachorum nostris hisce temporibus multo plures existant quam unquam fuerint, tum circa divina officia tum circa alia, difficile visum est patribus posse ad unguem monachos hoc cap. regulæ servare, etc. (Constit. congr. Camald. ca. a. 1023.)

Digitized by Google

ment atteindre cette importance, puisque il dut se contenter d'assigner trois heures de travail par jour ; aussi ce fut plutôt le chemin de la pénitence que celui du travail que prit cette réforme. Avant de finir cette analyse de l'ouvrage de M. R., ajoutons un mot sur les monastères de femmes : l'auteur nous renseigne sur l'esprit de travail qui régnait aussi chez elles. S. Jérôme, en effet, leur avait, à différentes reprises, commandé de s'adonner au travail des mains ; S. Césaire, S. Aurelien et d'autres, qui écrivirent des règles pour elles, s'inspirèrent du même esprit ; la *Regula cujusdam Patris* (VIIe siècle ?) leur prescrit sept heures de travail manuel. Il est particulièrement intéressant de constater une exception à cette loi dans la règle écrite par S. Léandre, frère aîné de S. Isidore, pour sa sœur et son monastère : au chap. VI, il lui dit d'employer tout son temps à la prière et à la lecture : « Dividantur tibi tempora et officia ut postquam legeris ores, postquam oraveris legas... etc. Quod si aliquid manibus operandum est, alia tibi legat » (1). L'on verra ici la part si secondaire qu'on accorde au travail des mains : M. R. ne cite pas cette règle.

Telles sont les principales données que l'auteur de ce livre a puisées presque exclusivement dans les règles. L'on attendrait sans doute de lui des détails intéressants pour l'histoire du monachisme en Espagne ou des faits qui nous parleraient de l'accomplissement ou de la transgression de la loi du travail des mains.

Mais ce sont là malheureusement deux grandes lacunes qui se remarquent dans cette étude. Les détails qui intéressent particulièrement l'histoire du monachisme espagnol sont assez rares ; et on n'a pas voulu sans doute confirmer par l'histoire le second point que je signale ; l'on n'y trouvera pas même la description d'une abbaye qui se soit signalée par le travail, par ses possessions, par ses ateliers, ses richesses, etc. En somme c'est un travail qui ne veut sortir du cadre théorique des règles et de leur interprétation et qui touche à peine à la règle vécue, à l'histoire des faits, si ce n'est dans les grandes réformes que nous connaissons.

En outre les tendances contraires, autres que celles de Cluny, et la part qu'on faisait de plus en plus grande aux études, ne sont pas étudiées : cependant elles se manifestèrent de bonne heure un peu partout. En Orient, subsista longtemps la classe de moines-ermites ; en Occident, S. Augustin écrivit son *De opere monachorum* contre ceux qui voulaient vivre de la charité des fidèles sans travailler. S. Isidore ordonna de distribuer chaque matin des manuscrits pour la lecture et l'étude et, comme dit M. Pourrat (2), dans sa pensée le monastère devait être l'asile de la science ; Cassiodore en Italie, Bède en Angleterre, Alcuin en France, ne sont pas des noms isolés, mais ils sont plutôt les représentants des grands mouvements pour l'étude. M. R.

(1) PL, t. LXXII, p. 883-884.
(2) *La spiritualité chrétienne. Des origines au moyen âge*, 1er vol., p. 414.

Digitized by Google

n'a pas tenu compte non plus d'une transformation radicale que subirent les monastères au cours du moyen âge. Aux premiers siècles tous étaient égaux dans les monastères ; mais dès le XIe siècle les moines ou religieux lettrés et les frères convers ou religieux illettrés, qui avaient été jusque-là soumis à une règle à peu près uniforme, constituèrent deux ordres distincts ; aux premiers, les exercices pieux et les études libérales ; aux seconds, les occupations pénibles des champs et des ateliers (1).

Enfin je dois signaler un point qui aurait dû être étudié : la part que prenaient dans les travaux des champs des monastères les tenanciers, les *oblati*, les convers qui demeuraient dans le monde, des villages entiers qui se vouaient aux monastères et travaillaient pour les moines.

Malgré ces lacunes, le travail de M. Redonet est fort estimable et il faut avouer que la patience ne lui a pas manqué pour les investigations de longue haleine ; aussi je le prierais volontiers, pour le bien des études historiques en Espagne, de ne pas abandonner ces recherches et de les éclairer et confirmer par des études sur l'histoire du monachisme en notre pays, histoire qui est encore à faire en grande partie.

L. GOLDARACENA, O. M. Cap.

A. W. WADE-EVANS. *Life of Saint David*. Londres, SPCK, 1923, XX-124 p. Prix : 7 s. 6 d.

Ce volume est le quatrième paru de la série des *Lives of Celtic Saints*, cinquième subdivision de la collection : *Translations of Christian literature*. C'est, en effet, une traduction anglaise de la vie latine de S. David de Menevia (VIe siècle) par Ricemarch ou Rhygyvarch († 1099), que nous donne ici M. A. W. Wade-Evans. La traduction occupe seulement 32 pages du volume. Le reste comprend : 1° une copieuse introduction (p. VI-XX), 2° la traduction de treize textes hagiographiques, la plupart irlandais, susceptibles d'éclairer la biographie de S. David (p. 34-56), 3° des notes abondantes (p. 57-118), qui témoignent d'une connaissance consommée des sources latines et galloises. Celles qui traitent de la toponymie sont particulièrement instructives.

M. Wade-Evans aura certainement remarqué l'étroite ressemblance que présente le curieux morceau qui porte, dans Migne (PL, t. LIX, p. 565-568), le titre d'*Ordo monasticus de Kil-Ros*, avec un passage du texte de la Vie de S. David (p. 12 à 15 de la présente traduction). Il eût été intéressant de rechercher lequel des deux textes est l'original. Traduction et annotation sont excellentes. Qu'il nous soit permis toutefois de regretter que la documentation soit exclusivement « insulaire ». L'auteur ne cite aucun travail publié hors des Iles Britanniques. Pourtant à propos de l'obscure mention des *Annales Cambriae :*

(1) Cfr LEVASSEUR, *l. c.*

Digitized by Google

David episcopus moni iudeorum, dont il parle à la page 78, il semble que l'explication proposée, il y a quelques années, dans une communication de M. J. Loth à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*Moniu Desorum* = buisson des Desi) (voir *Acad. des Ins. et B.-L., Comptes rendus*, 1919, p. 332) eût mérité d'être indiquée et discutée.

L. Gougaud, O. S. B.

Éginhard. *Vie de Charlemagne*, éditée et traduite par Louis Halphen. Paris, Champion, 1923. In-8, xxiii-128 p. Fr. 7,50.

Ce volume est le premier d'une collection qui, si l'on en juge par le but qu'elle poursuit et par les collaborateurs qu'elle réunit, semble appelée à un bel avenir. Sous le titre *Les classiques de l'histoire de France au moyen âge*, M. Louis Halphen, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, se propose, avec le concours de plusieurs érudits, de publier les principaux textes latins ou français, susceptibles de faire comprendre l'histoire médiévale. On ne saurait mieux préciser le but poursuivi qu'en citant les quelques lignes de l'avant-propos, placé en tête de l'édition de la *Vita Karoli* : « Les principes généraux dont nous nous sommes inspiré et dont s'inspireront dans les prochains volumes les collaborateurs qui ont bien voulu nous promettre leur concours sont les suivants : donner un texte établi avec critique, mais sans vaines surcharges, c'est-à-dire un texte établi d'après quelques manuscrits types (à l'exclusion de ceux qui n'en sont que des copies directes ou dont les leçons n'offrent qu'un intérêt de pure curiosité) et accompagné d'un relevé des seules variantes utiles pour éviter l'arbitraire ; — donner en même temps que le texte authentique une traduction fidèle ou qu'on voudrait du moins telle, chaque fois que ce texte est en latin, en provençal ou en un français trop délicat à interpréter pour le commun des lecteurs ; — joindre au texte enfin des notes aussi sobres que possible, mais n'oubliant aucun des éclaircissements qu'on est en droit d'attendre d'un éditeur consciencieux et fournissant toujours le moyen de distinguer avec netteté ce qui dans l'œuvre publiée est original et ce qui n'est que copie ou contrefaçon d'œuvres antérieures. Nos introductions seront brèves. Nous ferons en sorte qu'on y trouve tout ce qui est nécessaire à l'intelligence des textes reproduits, mais rien de plus. » Voilà un programme qu'on ne peut qu'approuver et qu'approuveront sans aucun doute tous ceux auxquels est destinée la collection : érudits, professeurs, étudiants et aussi amateurs éclairés, soucieux de se familiariser avec les événements par le contact direct avec les sources.

L'édition de la *Vie de Charlemagne* est la première application de ce programme à la fois souple et précis. Elle débute par une brève introduction où sont condensées quelques indications essentielles sur l'auteur et son rôle à la cour de Charlemagne, puis de Louis le Pieux, sur la

Digitized by Google

date de composition de l'œuvre (entre 830 et 836), sur la valeur du témoignage d'Éginhard, sur les sources dont il s'est servi et la manière dont il les a utilisées, enfin sur les manuscrits et sur les éditions antérieures. Nous ne reviendrons pas ici sur les différents problèmes soulevés par la *Vita Karoli* et sur les solutions proposées, M. Halphen s'étant contenté de résumer les pages qu'il leur a consacrées dans ses *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne,* dont nous avons rendu compte aux lecteurs de cette revue.

Quant à l'édition proprement dite de l'œuvre d'Éginhard, elle répond pleinement au but assigné à la collection. Le texte est bien établi et seules les variantes essentielles sont indiquées. La traduction, autant que possible calquée sur le latin, vise moins à l'élégance qu'à la précision. Les notes sont sobres et s'attachent surtout à déterminer les sources auxquelles Éginhard a puisé. Elles confirment la thèse précédemment exposée par M. Halphen, à savoir que la *Vie de Charlemagne* n'est pas une œuvre originale : les faits sont le plus souvent empruntés aux *Annales royales* et les détails sur l'empereur, son caractère, sa vie privée et sa famille aux *Vies des douze Césars* de Suétone. Les rapprochements auxquels se livre M. Halphen sur ce dernier point ne manquent pas d'être piquants et achèvent d'enlever toute autorité au témoignage d'Éginhard, dont la naïve duplicité est maintenant dépistée.

Le volume se termine par un index alphabétique qui en rend l'utilisation très aisée.

AUGUSTIN FLICHE.

Dom CH. POULET, O. S. B. *Guelfes et Gibelins*. T. I : La lutte du Sacerdoce et de l'Empire (1152-1250). T. II : La diplomatie pontificale à l'époque de la domination française (1266-1372). (Lovanium.) Bruxelles-Paris, Vromant, 1922. In-12, 246 et 236 p. F. 14.

La collection *Lovanium*, dans laquelle paraissent ces deux volumes, n'a pas pour but de mettre au jour des travaux spéciaux. Aussi, s'adressant à un public qui aime à avoir de bonnes « clartés de tout », elle aborde des sujets d'intérêt général et tâche de retenir l'attention par la manière dont ils sont exposés.

Le R. P. Poulet s'est conformé à ce programme. Son travail présente une histoire de la politique italienne des papes pendant plus de deux siècles. Matière importante, traitée avec compétence, d'une façon précise, mais sans s'attarder aux détails d'érudition ; et dans une langue ferme, qui n'est pas dépourvue d'élégance.

On pourrait résumer cet ouvrage en disant qu'il s'attache aux divers sens de ces mots : *Guelfes et Gibelins*. Pendant la lutte du sacerdoce et de l'Empire, ceux-ci s'appliquent aux adversaires et aux partisans de la politique italienne des Hohenstaufen. Mais s'il écarte le grand péril Staufen, le guelfisme ne réalise en rien l'unité de la Péninsule. Au

Digitized by Google

contraire. A côté des rivalités extérieures des cités, voici maintenant les querelles intestines, la question sociale et les luttes de classes. On s'appelle alors *guelfes* et *gibelins* en Italie pour marquer qu'on s'oppose de maison à maison, même d'individu à individu. L'attachement au pape ou à l'empereur n'a ordinairement plus rien à faire dans ces appellations. Pourtant il survit un *guelfisme* de grande envergure : c'est celui de la dynastie angevine qui a sauvé la papauté des Staufen, mais en même temps constitue pour elle un danger sérieux, car les ambitions de Charles d'Anjou visent Rome comme Constantinople. On caractérise aussi de *guelfe* la politique de domination universelle de la France depuis Philippe le Bel. Enfin, à partir de la même époque, il est question du *guelfisme pontifical* qui donne au pape le pouvoir sur tous les royaumes. Le *gibelinisme*, au contraire, au XIVe siècle, nous apparaît sous la forme d'un patriotisme italien qui appelle au secours les empereurs. Dante en est le plus éloquent interprète. Le frémissement d'indignation avec lequel il parle de l'attentat d'Anagni nous dit assez son respect pour le pouvoir spirituel du pape. Cependant il rêve d'une monarchie, universelle aussi, mais au profit de l'empereur. Il y voit le salut de l'Italie et le moyen de l'arracher aux factions qui la déchirent.

Dans cette histoire de deux siècles, Dom Poulet nous montre les évolutions de la politique pontificale, surtout chez Alexandre III, Grégoire IX, Innocent IV, Urbain IV, Grégoire X, Martin IV, Honorius IV et Boniface VIII.

Le second volume me paraît supérieur au premier. Dans celui-ci la physionomie du conflit est-elle exposée d'une façon tout à fait conforme à la réalité si complexe ? Je n'oserais l'affirmer. L'étude des écrits polémiques de l'époque n'a peut-être pas été poussée assez loin.

É. DE MOREAU, S. J.

AMÉDÉE BOINET. *La cathédrale d'Amiens.* (Collection des petites monographies des grands édifices de la France.) Paris, H. Laurens, s. d. In-12, 128 p., 43 gravures et 3 plans.

JEAN VALLERY-RADOT. *La cathédrale de Bayeux.* (Même collection.) Paris, H. Laurens, s. d. In-12, 120 p. 51 gravures, et 1 plan.

« La cathédrale d'Amiens, écrit M. Boinet au début de son excellente monographie, est sans conteste l'édifice où l'architecture gothique est parvenue à son plus complet épanouissement et a montré au plus haut point à quel degré de grandeur et de puissance elle pouvait atteindre. » Nulle part, en effet, la voûte sur croisée d'ogives n'a été utilisée avec plus de sûreté et de maîtrise que dans cette spacieuse basilique, la plus vaste des églises françaises, qui projette sa voûte à 42m50 de hauteur et laisse passer par ses larges verrières des flots de lumière, sans que jamais la solidité ait été sacrifiée à cet éclairage intense.

Digitized by Google

Mais si le problème de la construction a été résolu ici avec une parfaite élégance, ce n'est pas seulement par la hardiesse de ses lignes architecturales que Notre-Dame d'Amiens l'emporte sur les autres cathédrales gothiques : elle marque aussi le terme de toute une évolution sculpturale. La décoration du grand portail (commencé vers 1225 et très rapidement terminé) est la plus vaste synthèse iconographique qu'ait conçue le moyen âge, tandis que la technique atteint un degré de perfection qui n'a jamais été dépassé ; le « beau Dieu » est justement célèbre ; « les statues et bas-reliefs qui se groupent autour de lui valent également par leur idéalisme discret, leur expression toute surnaturelle où l'émotion religieuse s'allie au sentiment le plus délicat. » Pour toutes ces raisons on ne peut que remercier M. Boinet d'avoir, dans un délicieux petit volume, fort heureusement coordonné, en y ajoutant de très judicieuses réflexions personnelles, les résultats des travaux de ses devanciers, notamment des deux gros volumes de M. Georges Durand. Sa description archéologique de Notre-Dame d'Amiens, très agréable à lire, vaut par une observation précise et minutieuse en même temps que par une rigoureuse méthode dans l'exposition. Aucun détail de l'architecture, de l'ornementation, du mobilier n'a échappé au regard averti de ce savant archéologue, auquel on doit savoir gré aussi d'avoir fort bien mis en lumière l'influence exercée par la cathédrale d'Amiens sur les édifices postérieurs. Une très bonne notice historique figure en tête du volume et aide à la solution des problèmes archéologiques examinés par la suite.

La chronologie de la cathédrale d'Amiens est relativement aisée à établir. On ne saurait en dire autant de la cathédrale de Bayeux, décrite par M. Vallery-Radot dans la même collection des *Petites monographies des grands édifices de la France*. Incendié une première fois au XIe siècle, cet édifice fut reconstruit par les évêques Hugues II (mort en 1049) et Eudes de Conteville, solennellement dédié le 14 juillet 1077, de nouveau incendié en 1105 lors du siège de la ville par Henri Beauclerc, encore reconstruit au XIIe siècle et encore incendié en 1160. Dans quelle mesure ces divers sinistres ont-ils éprouvé chacune des cathédrales successives ? Y a-t il eu consomption totale ou partielle ? Autant de problèmes dont le laconisme des chroniqueurs rend la solution ardue. Peut-être pourrait-on reprocher à M. Vallery-Radot de ne pas faire à ce sujet toutes les réserves nécessaires. Pour lui, lors de l'incendie de 1105, le transept, les tours de façade et la crypte ont été épargnés par les flammes et sont autant de témoins de la cathédrale primitive. Cette hypothèse paraît très fragile, étant donné les mentions relevées dans les textes : le chanoine Serlon, témoin oculaire, affirme en effet — M. Vallery-Radot le reconnaît — que l'église fut entièrement détruite en 1105. On ne voit aucune raison de lui préférer, comme le fait l'auteur, la version de l'historien anglais, Guillaume de Malmesbury, souvent bien mal informé des choses du continent et dont l'expression obscure *Detrimenta ecclesiae rex mirifice*

Digitized by Google

resarcivit n'a peut-être pas le sens précis de restauration que lui attribue M. Vallery-Radot. Il semble donc qu'il y aurait lieu, aussi bien pour l'incendie de 1160 que pour celui de 1105, de reprendre et de critiquer à nouveau les textes qui ont trait à l'un et à l'autre ; nous espérons que ce sera là l'un des objets essentiels du travail plus important sur la cathédrale de Bayeux qu'annonce M. Vallery-Radot. Cette réserve faite et quelle que soit la date des différentes parties qui composent l'église, nous ne saurions assez recommander à tous ceux qui visiteront la cathédrale de Bayeux de lire et d'emporter avec eux ce petit volume où ils trouveront, comme dans le précédent, une description archéologique très sûre, qui les initiera aux moindres détails de la construction aussi bien que de l'ornementation si caractéristique d'une des plus intéressantes parmi les églises de Normandie.

AUGUSTIN FLICHE.

N. PAULUS. *Geschichte des Ablasses im Mittelalter*. Vol. I et II : *Vom Ursprunge bis zur Mitte des 14. Jahrhunderts*. Vol. III : *Geschichte des Ablasses im Ausgange des Mittelalters*. Paderborn, F. Schöningh, 1922 et 1923. In-8, XII-392, IV-364 et XII-558 p.

La question de l'origine et du développement de la pratique et de la doctrine des indulgences reste à l'ordre du jour. Depuis la Réforme, dont elles furent l'occasion sans en être vraiment la cause, de nombreux livres ont envisagé le problème sous ses aspects les plus divers. Catholiques et protestants ont rivalisé de zèle et d'activité. Néanmoins on put écrire encore en 1906, dans la *Theologisch-praktische Quartalschrift* de Tubingue (t. LXXXVIII, p. 463), qu'une monographie vraiment solide et scientifique sur un point de si grande importance manquait toujours. De récentes controverses, où nous trouvons mêlés les noms de Lea, Brieger, Gottlob, Koeniger, Hilgers, Paulus, etc., sont encore venus agiter la question, non sans apporter quelque lumière dans cette matière si obscure. N'empêche qu'en 1914 le P. J. Hilgers, le continuateur bien connu de l'œuvre de Beringer, osa encore écrire, dans son ouvrage *Die katholische Lehre von den Ablässe und deren geschichtliche Entwicklung* (Paderborn, Schöningh, p. V), que les recherches étaient loin d'en être arrivées au point de permettre d'écrire enfin l'histoire des indulgences.

Cette monographie si nécessaire, cette histoire des indulgences tant désirée, nous la possédons enfin dans le livre de Mgr Paulus.

Cet ouvrage est, sans conteste, le plus important qui depuis Amort ait paru sur l'origine, le développement et la nature des indulgences. Pierre par pierre, étage par étage, pourrions-nous dire, nous avons vu sortir de terre et s'élever dans les airs ce vaste et solide édifice d'érudition et de science. Depuis de nombreuses années Mgr Paulus s'est attelé à la dure besogne de faire le jour dans cette question obscure,

Digitized by Google

de déchevêtrer les fils si embrouillés de ce tissu d'obscurités et de préjugés ; il n'a pas reculé devant la rude tâche de consulter et de compiler un nombre incalculable de vieux manuscrits et de folios poussiéreux, afin de nous fournir les renseignements qu'eux seuls étaient en état de nous donner. De nombreux articles de sa main avaient déjà paru dans différentes revues, telles que *Zeitschrift für katholische Theologie*, *Der Katholik*, *Theologie und Glaube*, *Historisches Jahrbuch*, *Historisch-politische Blätter*, etc. La plupart de ces articles ont été signalés de leur temps dans la bibliographie de cette Revue ; le regretté M. De Jongh, dans une série d'études fort goûtées, publiées dans la *Vie Diocésaine* de Malines (1912, t. VI), sous le titre : *Les grandes lignes de l'histoire des indulgences*, avait vulgarisé les travaux de Mgr Paulus.

Tous ceux qui s'intéressent quelque peu à l'histoire des indulgences avaient donc eu maintes occasions de se rendre compte des positions prises par le savant auteur. Et néanmoins le livre de celui-ci, annoncé depuis des années mais toujours différé à cause des malheureuses circonstances dans lesquelles se débat l'Allemagne, était attendu avec une véritable impatience par les spécialistes. D'abord, il est beaucoup plus pratique d'avoir tous les renseignements réunis et classés systématiquement dans un ouvrage, que d'avoir à les chercher dispersés pêle-mêle dans différentes revues que l'on n'a pas toujours sous la main. Rien que sous ce rapport la publication de Mgr Paulus est appelée à rendre un réel service. Ensuite, il était à prévoir que l'auteur, pendant les nombreuses années qu'il a consacrées à l'étude du problème, n'a pas été sans apprendre quelque chose de neuf, sans découvrir des points de vue qu'il n'avait pas aperçus d'abord, sans mieux saisir la portée de certains textes ou de certains faits par la confrontation avec d'autres, inconnus auparavant ; en un mot, on pouvait s'attendre à voir l'auteur préciser, déterminer, modifier même certaines conclusions. C'est ce qui est arrivé de fait.

Analyser, même succinctement, cet ouvrage, nous mènerait trop loin. On ne résume pas en quelques lignes un ouvrage de plus de 1300 pages d'un texte serré et condensé ! Contentons-nous de traduire les en-têtes des principaux chapitres. Dans le premier volume l'auteur étudie l'origine des indulgences ; les absolutions en usage à la période médiévale, qu'on a souvent prises pour des indulgences ; la formule : *in remissionem peccatorum injungimus ;* les plus anciennes indulgences attachées aux aumônes, aux visites d'églises, aux croisades ; la doctrine des premiers scolastiques ; la signification et la portée des indulgences les plus anciennes ; la doctrine des grands scolastiques et des principaux canonistes et théologiens du XIIIe et du XIVe siècles. Dans le second volume nous voyons traités successivement les indulgences papales pour aumônes et visites d'églises de 1215 à 1350 ; des indulgences pour la croisade et des indulgences épiscopales entre les mêmes dates ; de la façon dont il faut comprendre certaines concessions ; de

Digitized by Google

l'indulgence du jubilé ; des indulgences plénières accordées sur les soi-disant *confessionalia* ; de l'indulgence *a culpa et poena* ; des origines des indulgences à gagner à l'article de la mort ; des indulgences pour les défunts ; de la doctrine du trésor de l'Église ; de l'essence et de l'efficacité des indulgences ; des principales conditions requises pour gagner une indulgence ; des principales œuvres à accomplir ; des questeurs ; de quelques indulgences célèbres mais inauthentiques ; des adversaires des indulgences ; de leur influence et de leurs effets tant au point de vue culturel qu'au point de vue religieux et moral. Le troisième volume traite à peu près des mêmes matières, mais envisage les situations telles qu'elles se présentaient à une époque postérieure, à la fin du moyen âge notamment.

Rien que l'énumération de ces titres des principaux chapitres montrent la grande variété des questions traitées par l'auteur. Aucun des aspects de l'histoire des indulgences n'a échappé à l'attention du savant historien. Et tout cela est traité de main de maître et dénote une connaissance complète des sources : documents pontificaux et épiscopaux, registres et régestes, traités théologiques et canoniques, ouvrages de liturgie et de polémique, chroniques, sermons, etc. ; certains chapitres constituent de véritables collections de sources. Ce vaste matériel est mis en œuvre avec un sens critique des plus fins et des plus exercés.

Nous devons ajouter cependant que l'ouvrage de Mgr Paulus n'a pas été sans nous causer une certaine déception ; tous ceux qui avaient suivi, avec un intérêt toujours croissant, la série des publications antérieures de l'auteur, s'attendaient à ce que, dans ce livre promis et attendu depuis si longtemps, le savant historien des indulgences allait nous donner une synthèse magistrale de ses longues recherches et de ses travaux antérieurs. Or, sous ce rapport, nous devons l'avouer, l'ouvrage ne réalise pas l'espoir qu'on se croyait autorisé d'en avoir. L'auteur s'est trop contenté de juxtaposer certains articles parus auparavant, sans souci aucun de connexion logique entre les différents chapitres ni d'ordre systématique. De là un sentiment de décousu, je dirais d'inachevé, que laisse la lecture. Si l'auteur avait donné une plus grande part à la synthèse, son ouvrage aurait incontestablement gagné beaucoup en valeur. Quels beaux chapitres à faire, p. ex., sur le développement ou l'évolution des différents points de doctrine ! Tous les éléments sont là, il n'y avait qu'à grouper systématiquement les données sur chaque point en particulier. Et que l'auteur sait faire de pareilles synthèses, il le prouve p. ex. par les chapitres consacrés au développement de la doctrine sur l'indulgence applicable aux défunts et sur le trésor de l'Église. Comme on regrette de ne pas trouver le même travail de synthèse pour chacune des questions dogmatiques qui se pose à propos des indulgences. C'est un travail à faire et nous osons espérer que l'infatigable travailleur qu'est Mgr Paulus nous le fournira encore.

Digitized by Google

Si nous disons que cette critique n'enlève rien à la haute valeur de l'ouvrage, nous n'entendons pas répéter simplement par là un lieu commun ; non, nous n'hésitons pas à affirmer que l'ouvrage de Mgr Paulus est une œuvre de toute première valeur, une contribution de tout premier ordre à l'histoire du dogme et de la pratique chrétienne, une œuvre dont la théologie catholique et l'histoire auront lieu d'être fières. Il est et restera longtemps encore l'ouvrage le plus important sur la matière, un livre absolument indispensable à tous ceux qui voudront désormais aborder l'étude de cette institution ; personne, en voulant parler des indulgences, ne pourra ignorer cet ouvrage ni s'en passer.

A. JANSSEN.

H. MARTIN. *La miniature française du XIIIe siècle.* Paris et Bruxelles, Van Oest, 1923. In-fol., 120 p. 100 planches en noir et 4 en couleur. F. 250.

Il y a deux ans, la librairie Van Oest publiait un important ouvrage sur la miniature flamande, avec commentaire autorisé de M. le comte Durrieu (voir RHE, 1921, t. XVII, p. 697). Elle nous donne aujourd'hui un pendant et prologue nécessaire à ce travail, et de nouveau c'est le spécialiste le plus versé en la matière, M. Henry Martin, qui a arrêté le choix des miniatures reproduites, et qui a rédigé le texte qui les fait valoir.

Son exposé est un modèle de clarté et de saine érudition ; les notices sur les manuscrits, dont proviennent les miniatures, sont concises et ne négligent rien d'essentiel ; les 134 reproductions en noir, reprises presque exclusivement à des manuscrits conservés en France, donneront satisfaction aux plus difficiles, tant pour le choix que pour l'exécution.

La miniature française du XIIIe au XVe siècle est beaucoup moins connue que la miniature flamande de la fin du moyen âge, dont elle est la devancière. Rien de plus intéressant que de suivre M. H. Martin dans un exposé historique, où il se montre d'autant meilleur guide qu'il s'agit d'un coin de l'histoire de l'art qu'il a contribué beaucoup à défricher.

La période la plus brillante de la miniature française et parisienne ne correspond pas exactement au XIVe siècle. Il faut chercher ses débuts déjà sous le règne de Philippe Auguste, lorsque les enlumineurs laïcs, succédant aux artistes des monastères, cherchent à mettre dans la miniature plus de vie et de variété. Ces nouveaux venus se proposent un idéal nouveau, surtout depuis saint Louis, lorsque la littérature profane se développe et qu'elle aussi demande ses beaux volumes illustrés. Souvent la miniature du XIIIe siècle présente une ressemblance frappante avec les vitraux, les scènes sont fréquemment inscrites

Digitized by Google

dans des cercles, tracés au compas, elles se détachent sur des fonds d'or qui n'ont jamais été ni plus brillants, ni plus à la mode (1). Parmi les artistes, M. Martin, qui connaît les noms, les adresses et les prix, a spécialement mis en relief le miniaturiste Honoré. Celui-ci s'était initié au métier sous saint Louis, mais son atelier existait encore en 1318. Avec lui la grisaille, qui triomphera au XIVe siècle, gagne du terrain sur la miniature en couleur, le dessin, qui d'abord se présentait comme un vitrail, est maintenant inscrit dans un édifice, les ors sont damassés d'arabesques et la bordure, rare avant le XIIe siècle, plus épanouie au XIIIe, devient depuis Honoré l'élément le plus caractéristique de la miniature.

Tandis que certains artistes ne paraissent pas s'inquiéter de ces tendances nouvelles vers un art brillant et délicat, d'autres, dont le plus notoire est Jean Pucelle, le mènent à son complet développement. Honoré avait décoré le Bréviaire de Philippe le Bel (avant 1296), Jean Pucelle travailla notamment pour Charles IV (entre 1325 et 1328). Ses bordures avec insectes, animaux et motifs fantaisistes sont particulièrement remarquables. A la fin du siècle, Jacquemart de Hesdin en dépendra encore, et ses motifs persisteront en définitive aussi longtemps que la miniature elle-même.

Intéressant et très neuf est le chapitre que M. Martin consacre à la miniature sous Jean II (1350-1364) et Charles V (1364-1380). Le maître principal de cette époque est jusqu'à présent anonyme. C'est l'auteur des miniatures de la Bible de Jean de Sy, demeurées inachevées après la bataille de Poitiers (1356). Les efforts pour attribuer ce chef-d'œuvre à un artiste connu paraissent vains jusqu'à présent.

M. Martin propose le nom de « maître aux boqueteaux » à cause des petits bouquets d'arbres ou des arbres isolés, de forme très spéciale, qui se retrouvent dans la Bible et dans plusieurs œuvres apparentées. Durant une trentaine d'années ces arbres sont caractéristiques pour les miniaturistes du roi ou pour l'atelier d'un peintre à son service. C'est chez le « maître aux boqueteaux » que se rencontre une première fois un effort, encore naïf, pour rendre le paysage.

Le premier enlumineur de manuscrits que les documents nous signalent comme peintre, est ce Jean de Bandol ou Jean de Bruges qui travailla pour la tenture de l'Apocalypse à Angers et auquel nous devons la miniature-portrait (1371), représentant Charles V assis, conservée à La Haye. A Beauneveu, peintre, sculpteur et architecte († 1403), on ne peut guère attribuer avec certitude d'autres miniatures que les prophètes et apôtres du Psautier du duc de Berry. Mais à côté de ces maîtres, qui appartiennent plutôt aux arts majeurs, un vrai miniaturiste est Jacquemart de Hesdin. Son œuvre, très parisienne, est, à

(1) M. MARTIN s'attarde peu dans son ouvrage à l'interprétation des scènes. Il revient sur l'iconographie d'une miniature donnant le tableau généalogique de la Vierge, dans une note récente sur *La parenté de Notre-Dame*. (*Bulletin monumental*, 1923, t. LXXXII, p. 162-170.)

Digitized by Google

cinquante ans de distance, le dernier épanouissement de celle de Jean Pucelle, et ses riches bordures donnent aux manuscrits un air de fête inégalé. Comme ses contemporains il affectionne la peinture en camaïeu. Il travailla à Bourges de 1384 à 1398, puis encore deux ans plus tard, et semble encore être en vie en 1413.

A ce moment le goût des beaux livres se répand davantage, et l'école franco-flamande manifeste un effort nouveau pour l'interprétation de la nature et du paysage. Les frères Limbourg, dont le vrai nom est peut-être Malouel, sont les plus doués de ces novateurs, en attendant que les grands peintres, les Van Eyck, Jean Fouquet, exercent à leur tour leur influence sur la miniature. M. Martin examine quelles œuvres peuvent être attribuées aux Limbourg. Mais ici se termine sa tâche, et il préfère surprendre durant le XVe siècle les derniers tenants de l'art de Jean Pucelle et du « maître aux boquetaux ». C'est l'occasion d'accorder une mention aux femmes-enlumineurs et en particulier à Anastaise, cet artiste qui travailla pour Christine de Pisan et enlumina peut-être pour cette femme de lettres l'exemplaire de ses poésies, qu'elle offrit (1408 à 1413) à Isabeau de Bavière. Dans le beau *Térence des ducs*, de la première décade du XVe siècle, les théories anciennes sont partiellement abandonnées. Ils se retrouvent parfois très tard dans les livres liturgiques, qui continuent longtemps à être exécutés par des clercs ou des moines, et notamment dans les « pages » de missel. Celles-ci représentent sur une face le Calvaire et sur l'autre, en regard, un Dieu le Père en majesté. Le *missel des évêques de Paris*, achevé après 1439, est l'un des derniers à dépendre de la miniature du XIVe siècle avec ses couleurs brillantes et ses bordures caractéristiques.

Il faudra recourir à l'ouvrage de M. Martin pour savoir jusqu'à quel point les détails de ces bordures et des encadrements peuvent être utiles pour connaître l'origine des miniatures. On y trouvera aussi des détails substantiels et parfois nouveaux sur les principaux miniaturistes français du XIVe siècle, et un aperçu documenté sur les meilleurs manuscrits à miniatures de cette époque.

R. MAERE.

L. BROCHARD. *Histoire de la paroisse et de l'église Saint-Laurent à Paris*. Paris, Champion, 1923. In-8, XII-404 p., 17 phototypies hors-texte et 14 gravures ou plans dans le texte. Fr. 40.

Avant de faire connaître au lecteur le contenu de l'ouvrage que nous lui présentons, il convient de féliciter l'abbé Brochard d'avoir fait revivre, en une monographie fouillée, l'histoire d'une paroisse parisienne. Comme le dit fort bien le chanoine Pisani dans la préface : « L'Église de Paris attend encore son historien » (p. V). On ne parviendra à élaborer une synthèse que lorsqu'un nombre suffisant de monographies à caractère scientifique aura paru sur ce sujet. Ce travail

Digitized by Google

se réalise pour le moment : Notre-Dame-des-Victoires, Saint-Eustache, Saint-Louis-en-Ile, Saint-Ambroise, Saint-Thomas d'Aquin ont leur historien ; une étude sur Saint-Laurent vient donc fort à propos compléter cette liste.

L'auteur a suivi le plan actuellement admis pour traiter pareille matière : il s'occupe d'abord de l'histoire générale de la paroisse (ch. I-IV) : les origines, la seigneurie de Saint-Laurent, les curés depuis 1216 jusqu'au XVIIIe siècle ; histoire peu saillante, d'intérêt local. Avant de passer à la relation des péripéties de la paroisse sous la Révolution, l'auteur aborde ce que nous pourrions appeler l'histoire spéciale.

La fabrique (ch. V) : sa constitution, ses luttes contre les confréries, sa compétence, sa gestion financière.

Le territoire historique de la paroisse (ch. VI), chapitre dans lequel on peut trouver des statistiques sur le nombre des paroissiens.

Le « quarré » de Saint-Laurent (ch. VII), c'est-à-dire la portion de terrain occupée par l'église, le presbytère, la maison curiale, le cimetière.

Le chapitre VIII est consacré à l'église en tant que monument. L'abbé Brochard traite ce sujet surtout en historien, en ce sens qu'il se base toujours sur des documents historiques pour dater telle partie de l'église, tel meuble ; il semble n'attacher aucune importance au caractère archéologique quoi qu'il en dise : « Pour l'historique que nous tentons, nous interrogerons la pierre elle-même, quelques témoignages traditionnellement renouvelés dont nous essaierons de discuter la valeur et heureusement d'assez nombreux documents d'archives » (p. 145). Cette méthode exclusive dans le choix des sources est blâmable. Notons quelques dates : le chœur et le deambulatoire sont construits en 1429, les voûtes et la tour en 1655-9 ; l'église est restaurée et agrandie entre 1862 et 1865. De belles reproductions illustrent ce chapitre ; déplorons l'absence d'un plan terrier, le plan de 1814 publié à la p. 150 est insuffisant.

Le chapitre IX retrace l'historique des 19 confréries, le dixième parle des fondations, le suivant du clergé et du ministère paroissial.

L'auteur consacre ses trois derniers chapitres (XII-XIV) à l'histoire de la paroisse sous la Révolution. Cette partie est fort bien traitée, elle renferme une série de détails typiques, les sources ayant d'ailleurs été abondantes en cet endroit. L'abbé Brochard fait suivre son ouvrage d'un nombre assez imposant de documents et d'appendices et d'un index des noms propres.

Bornons-nous à quelques réflexions d'ordre général : l'auteur se base toujours sur des documents d'archives, il semble très familiarisé avec ce genre de sources ; mais pourquoi ne pas en donner une liste complète en tête du volume ? Les détails pour l'histoire de la paroisse au moyen âge sont peu nombreux par suite du manque de documents, l'auteur ne s'est pas fait faute de tirer tout ce qu'il a pu des sources qu'il avait à

Digitized by Google

sa disposition. Une note sur la liturgie à Saint-Laurent n'aurait pas été superflue à notre avis. C'est la vie paroissiale sous l'époque révolutionnaire qui offre le plus d'attrait, car il faut le reconnaître — et cela ne diminue en rien le mérite de l'abbé Brochard — l'histoire de Saint-Laurent n'offre guère pour le reste qu'un intérêt purement local. Nous souscrivons pleinement à l'appréciation que donne le chanoine Pisani à la p. VIII de sa préface : « Servi par une solide culture générale et par l'expérience que procure la fréquentation des sources, il (l'auteur) a réuni les éléments d'un volume qui tiendra une place des plus honorables parmi les monographies paroissiales. »

J. LAVALLEYE.

H. J. WARNER. *The Albigensian Heresy*. (Studies in Church History.) Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1922. In-12, 92 p. Prix : 3 s. 6 d.

Fixer en moins de cent pages les caractéristiques d'une hérésie aussi complexe que celle des Albigeois pouvait paraître téméraire. Le Rev. Warner n'a cependant pas trop mal réussi dans cette tâche. Son petit livre est de ceux qu'on lit avec intérêt et où l'on apprend quelque chose.

Cinq chapitres sur *l'origine, le terrain, la semence, le système et les rites et cérémonies* du catharisme, précédés d'une courte introduction et suivis d'une conclusion également brève : voilà tout l'ouvrage. La division de chaque chapitre en paragraphes en facilite encore la lecture.

S'il paraît résumer exactement les doctrines et les pratiques des cathares, on reprochera, je pense, à l'auteur quelques inexactitudes et surtout une puissance d'affirmation, un manque de nuances, qui mettent bien vite en défiance le lecteur quelque peu averti.

Et d'abord, quoi qu'en pense le Rev. Warner (p. 12), les saints Cyrille et Méthode n'ont rien eu à voir à la conversion des Bulgares et c'est pour les Moraves, chez lesquels ils ont travaillé, que furent composées les traductions de la Bible et les œuvres liturgiques en slavon.

Elle est bien ténébreuse l'origine de cette hérésie, ou plutôt de ces hérésies, mal dénommées par la ville d'Albi, puisqu'elles n'y sont point nées et que la cité la plus atteinte était plutôt Toulouse, *Tolosa*, *tota dolosa*, comme disait Pierre de Vaux-Cernay. Les historiens ont tourné et retourné en tous les sens cette question. Avec l'auteur, il sera permis de rejeter purement et simplement l'hypothèse qui les fait descendre de Priscillien et des Donatistes. Avec lui encore, on pourra se rallier à la théorie qui leur donne pour ancêtres les Pauliciens. Mais toute dérivation vis-à-vis du Manichéisme est-elle, par le fait même, exclue, comme on nous le déclare catégoriquement, et pourrait-on prouver cette accusation, répétée avec complaisance, que l'Église catholique,

Digitized by Google

pour les rendre odieux, a, sans raison, rapproché les cathares des vieux manichéens ? En général, les érudits le plus au fait de cette époque reconnaissent dans la doctrine paulicienne une double influence, celle, prépondérante, je le veux bien, des Marcionites, et celle des Manichéens.

Au sujet des Bogomiles, le Rev. Warner eût pu marquer plus nettement qu'ils descendent vraisemblablement des Pauliciens (p. 14). C'est bien à tort qu'il croit que le réalisme, par opposition au nominalisme, est un *dogme* de la doctrine catholique (p. 20). Comment peut-il trancher avec tant d'assurance la question encore si controversée de l'origine du rit gallican et écrire : « The gallican liturgy was Eastern (Ephesian) not Western » ? (p. 20). Deux pages consacrées aux « éléments d'ordre moral et spirituel » qui favorisèrent l'albigéisme nous tracent un portrait abominablement noir des mœurs du clergé et un tableau idyllique des mœurs des Cathares. Mais en voilà assez.

Un des chapitres les plus intéressants et qui a dû demander à l'auteur le plus de recherches, est le troisième : *The Seed*. Certains documents du catharisme viennent témoigner, avec plus ou moins d'abondance et de précision, sur les doctrines et les pratiques de ces sectes. J'ai dit : certains. Car des auteurs de sommes contre les cathares, comme l'allemand Ecbert de Schoenaugen, le français Étienne de Bourbon, les italiens Bonaccorsi et Moneta ne sont pas interrogés, tandis que d'autres tels qu'Alain de Lille le sont.

Dans une seconde édition, l'auteur n'aura pas de peine à corriger les erreurs et à mettre au point des affirmations trop radicales de son exposé. Sa brochure, conçue telle qu'elle l'est, avec ses qualités d'ordre, de critique, etc., pourra rendre des services même aux historiens de profession.

E. DE MOREAU, S. J.

DR. ALEX. BIRKENMAJER. *Vermischte Untersuchungen zur Geschichte der mittelalterlichen Philosophie.* (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des M-A. hrsg.v. Cl. Baeumker. T. XX, fasc. 5.) Munster, Aschendorff, 1922. In-8, VII-246 p.

Ce volume se compose de cinq études dont les sujets se rapportent à une période allant du treizième au quinzième siècle. Les trois premières intéressent l'histoire littéraire des Frères-Prêcheurs, la quatrième celle des Cisterciens, la cinquième a trait à une polémique menée autour d'une version latine de l'Éthique d'Aristote. L'auteur les a écrites en marge d'autres recherches, d'une nature fort différente. Ce qui n'empêche qu'il se soit acquitté de sa tâche avec le plus grand soin et en témoignant des qualités d'un professionnel dans la matière. Il a prouvé, une fois de plus, que l'étude des mathématiques sympathise parfaitement avec celle de la philosophie. Toutefois son attention ne s'est pas portée sur des problèmes de doctrine ; elle s'est entièrement concentrée sur des questions d'ordre littéraire et critique.

Digitized by Google

Voici les titres de ces cinq études. 1. Lettre de la Faculté des Arts de Paris lors du décès de saint Thomas d'Aquin. 2. Lettre de l'archevêque de Cantorbéry, Robert Kilwardby, à son confrère Pierre de Conflans, archevêque de Corinthe, et le traité *De unitate formae* de Gilles de Lessines. 3. Trois nouveaux mss des œuvres de Thierry de Fribourg. 4. Un mémoire justificatif de Jean de Mirecourt. 5. La polémique d'Alonso de Cartagène avec Leonardo Bruni Aretino.

Les deux premières études viennent tout à fait à l'heure, maintenant que, en ce sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas, les voix de l'Église et de l'Ecole célèbrent partout la gloire du triomphe doctrinal de l'immortel Docteur dominicain. La lettre de la Faculté des Arts de Paris a été éditée plus d'une fois, mais ces éditions présentaient une forte lacune et un passage d'une leçon très peu satisfaisante, apparemment fautive. M. B. en a retrouvé le texte authentique, qui permet de combler la lacune et de restituer le texte original du passage fautif. Cette leçon correcte amène l'auteur à formuler une conclusion qui projette un jour nouveau sur l'activité de Guillaume de Moerbeke. Les trois écrits que saint Thomas avait promis d'envoyer à la Faculté des Arts : *Commentum Simplicis super Librum de celo et mundo*, *Exposicio Timei Platonis*, (Liber) *de aquarum conductibus et ingeniis*, sont tous les trois des traductions, faites par le célèbre helléniste dominicain. Cette étude de M. B. sur la lettre de la Faculté des Arts, qui exprime la désolation des maîtres de Paris causée par la mort de saint Thomas, a reçu un complément : l'édition d'une élégie, *Planctus post mortem Thomae de Aquino*, et d'une épitaphe versifiée, dont l'auteur, vraisemblablement un dominicain, s'est inspiré de la lettre susmentionnée.

L'on croyait posséder dans l'édition du R. P. Ehrle, le texte intégral de la réplique adressée par Kilwardby à Pierre de Conflans et motivant la fameuse condamnation de certaines doctrines de saint Thomas, 18 mars 1277. C'était une erreur, qu'un nouvel examen du cod. 1536 de Vienne a révélée à M. B. Ce ms., en effet, renferme en plus des six articles de la lettre connus jusqu'à ce jour, un septième d'une capitale importance, puisqu'il expose la thèse tant incriminée : *posicio de unitate formarum*. Cette découverte a eu cet autre résultat de fournir la preuve que Gilles de Lessines, dans son traité *de unitate formae* où il prend résolument la défense de saint Thomas, n'a pas emprunté ses citations à un autre écrit antérieur de Kilwardby — idée suggérée par M. De Wulf — mais à la lettre même de l'archevêque à P. de Conflans. Après la description du ms. de Vienne, M. B. donne les variantes qui le distinguent du texte édité par le R. P. Ehrle, l'édition du septième article récemment découvert, et, en annexe, une esquisse biographique de Pierre de Conflans dont la plupart des éléments étaient inconnus. Ces pages sont le complément indispensable des travaux du R. P. Ehrle et de M. De Wulf.

Les trois mss des œuvres de maître Thierry de Fribourg, nouvelle-

Digitized by Google

ment mis à jour par l'auteur, sont : cod. Maihingen, II, 1, Q. 6 ; cod. Basil. (Bâle), T. III, 18 ; cod. Vindob. Dominic. (Vienne, couvent des Dominicains), 108. M. B. analyse et décrit le contenu de ces codices et détermine l'apport nouveau qu'ils fournissent à l'étude de l'œuvre philosophique et théologique de Thierry de Fribourg.

Jean de Mirecourt, plus souvent cité sous le couvert de l'anonymat : monachus cisterciensis, fut lecteur des Sentences à Paris au collège Saint-Bernard (1346-1347 ou 1347-1348). Il mêla à son enseignement des propositions d'une orthodoxie douteuse et subit une condamnation de la part de la faculté de théologie, en 1347. Il chercha à défendre sa doctrine dans un mémoire : « Declaratio », adressé à Pastor de Serrescuderio, archevêque d'Embrun, de passage en France comme légat du pape. M. B. explique la genèse de cet écrit, le distingue d'un autre mémoire justificatif déjà connu du P. Denifle, en publie le texte, après avoir analysé et décrit trois mss qui le renferment et dont celui de Cracovie, n. 1184, mérite surtout de retenir l'attention.

Vers 1418, l'humaniste Leonardo Bruni, auteur d'une version latine de l'Éthique d'Aristote, écrivit du point de vue philologique une critique acerbe de la version latine élaborée au moyen âge. Alonso Garcia de Cartagena, appelé aussi Alphonsus a S. Maria, chanoine de Burgos, se fit vers 1430 le défenseur de l'ancienne version. La polémique menée par ces deux auteurs et le texte des principaux documents qui lui servent d'appui, font l'objet de la cinquième étude.

Une trentaine de pages, les dernières du volume, renferment des notes complémentaires et des corrections dont la multiplicité s'explique par le fait que l'ouvrage, terminé en 1918, ne put être confié à l'imprimeur que quatre années plus tard.

Les historiens de la philosophie du M-A accueilleront avec bonheur ces mélanges. Ceux-ci s'imposent à leur attention par les conclusions toutes neuves dont le développement constitue le fond de l'ouvrage, et le grand nombre et la valeur des notes bibliographiques et critiques disseminées au cours de l'exposé. Il n'est pas un manuel d'histoire de la philosophie ou de littérature latine qui n'ait besoin d'être ou complété ou retouché suivant les résultats auxquels ont abouti les recherches critiques du Dr Birkenmajer.

R. M. Martin, O. P.

Reginald Lane Poole. *Illustrations of the history of mediaeval Thought and Learning*. 2e édit. revue. Londres, Society for Prom. Christ. Knowledge, 1920. In-8, 327 p. Prix : 11 s. 6 d.

Ce livre est en réalité la réimpression, avec quelques modifications et quelques ajoutes, de l'ouvrage que l'auteur a publié, sous le même titre en 1884, et c'est faire un éloge peu banal de dire que, tel qu'il est, le travail de M. Poole conserve son actualité. Les chapitres sur J. Scot (II), Abélard (V), Gilbert de la Porrée (VI) constituent des

Digitized by Google

tableaux vivants qui comptent parmi les meilleurs que nous connaissons sur la matière, et on en peut dire autant de la vie de Jean de Salisbury, qui attend toujours qu'on écrive sa biographie définitive. L'auteur est surtout attentif aux développements de la pensée religieuse, ce qui est son droit, mais ce point de vue, auquel il est exclusivement attaché, l'empêche à maint endroit de saisir la portée *philosophique* des idées dont il fait l'histoire. Nous avons été surpris de voir que M. Poole s'évertue — comme plus d'un historien — à disculper Jean Scot Érigène de tout soupçon de panthéisme, voir même de monisme (p. 63 et suiv.). Il est bien vrai que J. Scot, après avoir posé le principe qu'il n'existe qu'une seule substance, dont le monde des réalités finies n'est qu'un prolongement, proteste de son orthodoxie, professe le créatianisme et prétend fonder la pluralité et la distinction des êtres qui sont des devenirs divins. Mais l'*intention* de Scot — qui à n'en pas douter est excellente — est chose différente de sa doctrine. Les intentions d'un homme ne changent pas sa doctrine, laquelle demeure ce qu'elle est. Scot est acculé, par la logique interne de ses principes, au monisme intégral. Lui-même s'en rend compte, car il emploie des expressions telles que celles-ci : *aliud* (Deus) in se creat. L'être fini est *aliud* — soit — mais *in se*, en Dieu, qui se reflète dans le multiple comme le rayon solaire dans les couleurs variées dont se pare la plume de paon (p. 58).

Nous voudrions présenter une critique de la méthode dont s'est servie M. Poole. Ne convenait-il pas de tenir compte de certains travaux *importants* et *récents*, tout en restant fidèle au plan primitif du livre. P. ex., peut-on encore parler du nominalisme d'Abélard, après les travaux de Geyer dont la primeur date de 1919. Fallait-il reproduire in-extenso des notes vieillies, quitte à les contredire (p. ex. p. 203, n. 7) ? Il est vrai que le lecteur averti sautera aisément au-dessus de ces artifices d'impression et que ceux-ci ne l'empêcheront pas de suivre le développement des idées maîtresses.

MAURICE DE WULF.

P. FREDERICQ (†). *Corpus documentorum sacratissimarum indulgentiarum neerlandicarum. Verzameling van stukken betreffende de pauselijke aflaten in de Nederlanden* (1300-1600). (Rijks' geschiedkundige publicatiën, uitgegeven in opdracht van Z. Exc. den Minister van Onderwijs, Kunsten en Wetenschappen. Kleine serie, n° 21.) La Haye, M. Nijhoff, 1922. In-8, XIV-694 p.

Ce recueil a lui-même son histoire.

Depuis de nombreuses années le professeur de Gand, Paul Frédericq, s'est occupé à rassembler toutes espèces de documents relatifs à l'histoire des indulgences dans les Pays-Bas. En 1899 il publia dans le *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique* un mémoire intitulé : *La*

Digitized by Google

question des indulgences dans les Pays-Bas au commencement du XVIe siècle. Différents archivistes ayant signalé l'existence de collections importantes à Utrecht, Liége et Malines, l'auteur publia successivement : en 1899, *Le compte des indulgences en 1488 et en 1517-1519 dans le diocèse d'Utrecht ;* en 1903, *Les comptes des indulgences dans les Pays-Bas. Deuxième série : Les comptes des indulgences papales, émises au profit de la cathédrale Saint-Lambert à Liége (1443-1446) ;* en 1909, *Rekeningen en andere stukken van den pausetijken aflaathandel te Mechelen in 't midden der 15e eeuw (1443-1472).* Ces quatre séries de documents, bien qu'incomplètes chacune prise séparément, se complétaient mutuellement. Ces publications avaient été préparées dans le cours pratique d'histoire nationale à l'université de Gand. Ce sont encore les étudiants du même cours pratique qui se mirent à recueillir les documents, pontificaux ou autres, ayant rapport à ce que l'auteur se plaît à appeler « le commerce des indulgences ». De nombreuses pièces furent ainsi réunies, mais d'autres occupations empêchèrent l'auteur de les publier tout de suite.

L'invasion de la Belgique par les armées allemandes, la transformation des bâtiments universitaires en casernes, la dispersion des étudiants et leur rappel sous les drapeaux, le congé forcé des professeurs, procurèrent à M. Frédericq un *otium cum dignitate* qu'il mit à profit pour classer les nombreux documents qu'il était parvenu à se procurer. Le travail était prêt à la fin de 1915 et l'auteur cherchait les moyens de faire passer en Hollande, où ils devaient être imprimés, ses précieux manuscrits. Un événement imprévu l'en empêcha : le 18 mars 1916 il fut arrêté et transporté en Allemagne comme prisonnier ; il y resta jusqu'à la fin des hostilités. Dès le commencement de 1919 l'auteur expédia le manuscrit à l'imprimeur. Hélas, il ne verrait pas l'impression de son travail ! Il mourut le 30 mars 1920. La commission chargée des publications concernant l'histoire du royaume des Pays-Bas se chargea d'achever l'édition.

Voilà, en quelques mots, l'histoire de ce recueil.

Il comprend 441 pièces des plus diverses : les bulles pontificales concernant les jubilés successifs, des brefs, des extraits de mémoires, chroniques et annales du temps, lettres, prescriptions ecclésiastiques et civiles, lettres d'indulgences, comptes, quittances, placards, extraits des œuvres de théologiens ou d'autres écrivains (p. ex. de Wessel Gansfort, d'Érasme, de Luther, du jugement de Kalteisen sur les thèses défendues par le carme Bernard et le frère-mineur Remi (1), etc.), en

(1) L'auteur signale l'existence de deux manuscrits du mémoire de Kalteisen, l'un à Utrecht, l'autre à Groningue Depuis longtemps on connaît l'existence d'autres manuscrits de ce mémoire, notamment à Wolfenbüttel et à la bibliothèque de l'université de Munich ; les parties essentielles de l'écrit ont été éditées par Mgr Paulus : *Eine ungedruckte Ablassschrift des Dominikaners Heinrich Kalteisen,* dans *Zeitschrift für katholische Theologie,* 1903, t. XXVII, p. 368. Il eut été intéressant de collationner le texte des

Digitized by Google

un mot toutes sortes de documents se rapportant de près ou de loin à l'histoire des indulgences dans les anciens Pays-Bas aux XIVe, XVe et XVIe siècles. De ces documents les uns avaient déjà été publiés, les autres ne l'étaient pas encore ; l'auteur a toujours soin de marquer la provenance des pièces, l'endroit où on peut les trouver, la source d'où elles ont été tirées, etc. Le recueil est, naturellement, loin d'être complet ; il ne saurait d'ailleurs pas l'être. Mais tel qu'il est là, il est appelé à rendre de grands services à celui qui voudrait s'occuper de l'histoire des indulgences dans notre pays (1). On sera cependant sur ses gardes en le consultant : les chiffres sont parfois mal indiqués (faute d'impression ou inattention de l'auteur ?) ; il est clair, p. ex. que p. 18 c'est Urbain VI qu'il faut lire et non pas Urbain II ; il est évident que p. 260 il est question de Sixte IV et pas de Sixte IX (!) ; le mémoire de Kalteisen, p. 62 sv., ne date pas de 1447 mais de 1448 ; l'acte du cardinal Nicolas de Cuse, p. 200, ne date évidemment pas de 1402, puisque le cardinal est mort en 1464 et que d'ailleurs le texte reproduit par Frédericq donne comme date 1452. Souvent l'erreur saute tout de suite aux yeux du lecteur attentif ; d'autres fois on pourrait s'y laisser tromper. Une liste des noms de lieux, composée par P. H. van Hinsbergen, employé aux archives d'Utrecht, facilitera les recherches pour tel ou tel endroit en particulier.

A. JANSSEN.

ALEXANDRE MASSERON. *Les énigmes de la Divine Comédie.* Paris, Librairie de l'Art catholique, [1922]. In-8, 293 p. Fr. 12.

Le sixième centenaire de la mort de Dante a fourni à un groupe d'intellectuels français l'occasion de quelques publications remarquables, somptueusement éditées par la Librairie de l'Art catholique, à Paris, et dignes, par leur inspiration et leur contenu, de la meilleure

différents manuscrits, d'autant plus que le texte donné par Frédericq ne concorde pas toujours avec les extraits donnés par Mgr Paulus. — L'auteur semble ignorer également un autre écrit de Kalteisen, notamment *Questiones de indulgenciis*, 6 p., conservé en manuscrit à la bibliothèque de l'université de Bonn et publié à Delft en 1508. Le nom de Kalteisen y devient Caligis. Il est signalé par NYHOFF, *Nederlandsche Bibliographie van 1500 tot 1540*. La Haye, 1919, no 1047. Cfr N. PAULUS, *Geschichte des Ablasses im Mittelalter*, t. III, p. 41.

(1) Ce recueil ne rendra cependant pas superflue la consultation des articles du P. ALBERS : *Het Jubilé in de middeleeuwen, bijzonder met betrekking tot de Nederlanden*, dans *Studien*, 1900, n. s. t. LIV, p. 1 sv. L'auteur aurait bien souvent pu y renvoyer. La consultation de l'ouvrage cité de Mgr PAULUS permettra également de combler bien des lacunes. Récemment encore le P. MEYER publia quelques lettres d'indulgences (*Zwolsche Aflaatbrieven*. Arnhem, 1921) dont quelques-unes figurent déjà dans le recueil de Frédericq, tandis que d'autres ne s'y trouvent pas.

Digitized by Google

critique dantesque. Le *Bulletin du Jubilé* a paru en cinq fascicules in-4, avec des articles originaux de Mgr Batiffol, du R. P. Mandonnet, de MM. Henry Cochin, Pératé, P. de Nolhac, Jordan, etc. Récemment, est sortie, par les soins de M. Pératé, une traduction nouvelle de la *Divine Comédie*, dont on dit grand bien. Aujourd'hui, nous tenons à signaler, dans la même série, le livre utile et plein d'intérêt de M. Masseron.

Malgré les sollicitations dont elle a été l'objet depuis six siècles, l'œuvre maîtresse de l'Alighieri, composition puissante mais hautaine, obscure autant que profonde, n'a pas encore livré tous ses secrets. Après des tâtonnements sans nombre, ses interprètes continuent à se heurter contre une foule de problèmes, dont l'herméneutique la plus subtile ne peut avoir raison. Parmi ces énigmes, M. Masseron a choisi celles qui touchent de plus près à l'essence de l'œuvre. Il les a classées selon qu'elles relèvent du sens littéral, de l'allégorie, de l'architecture morale des régions d'outre-tombe, ou encore de l'élément prophétique. Sur chacun de ces problèmes, il a rassemblé une ample information, s'adressant à ce qu'il y a de plus autorisé dans le monde des spécialistes italiens et anglais. Exposer, confronter, évaluer les solutions proposées, voilà de quoi dresser une petite somme de la science dantesque, en ses chapitres les plus déroutants, puisque soumis à d'interminables controverses. Et tel est bien le livre que nous apporte M. Masseron. Guide précieux, qui va mener le lecteur novice à travers les dédales infinis de la dantologie. Guide sûr, car, outre que l'auteur s'est rendu maître des questions qu'il aborde, une sagesse sereine lui permettra de garder sa claire vue sous l'avalanche des hypothèses aventureuses et des explications contradictoires. Avec cela, un grain d'humour dans l'exposé ; des airs de scepticisme narquois, mais sous lesquels perce une admiration émue pour le divin poète, en même temps qu'une juste estime pour ses laborieux commentateurs. Cet ensemble de qualités diverses donne au volume une saveur exquise. L'ouvrage est une nouveauté pour le public de langue française, auquel il apporte une part de l'initiation indispensable, en vue d'une lecture quelque peu sérieuse de la *Comédie*. Comme synthèse, dans ce qui touche à cette portion éminemment délicate de la littérature dantesque, il n'a même son équivalent en aucune langue.

Livre peu original, dira-t-on, si l'on prétend que l'auteur devait ajouter ses propres conjectures à celles qu'il passe en revue. Livre, dirai-je, dont le mérite est de ne point chercher l'originalité. Au cours de cet examen critique d'une production singulièrement ondoyante, il arrive du reste à l'auteur, lorsqu'il croit mieux servir la vérité, de passer du doute méthodique à l'affirmative et de prendre résolument position dans le débat. C'est le cas, notamment, lorsqu'il étudie le symbolisme des trois fauves du prologue. Au risque d'affliger les esprits amoureux des ordonnances symétriques et des systèmes d'interprétation organiques et cohérents — ceux-là qui ont accueilli avec faveur les

Digitized by Google

travaux de Flamini, et j'en suis — M. Masseron, reprenant la thèse traditionnelle, s'attache à montrer que les trois bêtes du début de la *Comédie* sont la luxure, l'orgueil et la cupidité, plutôt que les trois mauvaises dispositions de l'âme, base de l'éthique aristotélicienne, qui ont inspiré le plan de l'Enfer. Je dois reconnaître que son argumentation, prudente et avertie, est de celles qui donnent à réfléchir.

Qu'on ne dise pas non plus que ce livre, où sont dressés tant de procès-verbaux de carence et où s'affiche tant de méfiance systématique, serait décevant, et décevant, avec lui, tout le travail de l'exégèse dantesque. La lumière reste à faire et, peut-être, ne se fera jamais, sur des points de détail. Dans ses grandes lignes, l'interprétation symbolique de la *Divine Comédie* est aujourd'hui fixée. M. Masseron apprendra à ceux qui l'ignoreraient — encore que, peut-être, il n'insiste pas suffisamment là-dessus — l'essentiel de ce qu'on pense aujourd'hui à ce sujet : le prestigieux chef-d'œuvre du poète florentin, c'est, en même temps qu'une autobiographie morale, le poème de la Rédemption, avec, comme protagonistes, Dante, représentant l'humanité en quête du salut, Virgile, image de la raison parvenue à son plus haut degré de rectitude, et Béatrice, symbole de la Vérité surnaturelle, confiée par Dieu à son Église pour acheminer l'homme vers ses fins dernières.

ALPHONSE BAYOT.

Dr GEORG HEIDINGSFELDER. *Albert von Sachsen. Sein Lebensgang und sein Kommentar zur Nikomachischen Ethik des Aristoteles.* (Beiträge zur Gesch. der Philos. des M.-A. Hrsg. v. Cl. Baeumker. T. XXII, fasc. 3-4.) Munster, Aschendorff. 1921. In-8, XVI-152 p.

Albert de Saxe (1316-1390) est un philosophe de la troisième période de la scolastique, de la décadence. Il se posait à son sujet des problèmes qui concernent tant sa personne et sa carrière que son œuvre philosophique. C'est la raison de la division de cet ouvrage en deux parties : partie biographique, partie doctrinale.

Le terrain sur lequel s'engageait l'auteur n'est pas de ceux qui sont demeurés tout à fait inexplorés. C'est ce dont nous prévient très brièvement la préface, où il est fait part des résultats auxquels avaient abouti les recherches de P. Duhem († 1915), M. Jullien et A. Dyroff.

Il manque une *Introduction*, dans laquelle auraient pu avantageusement trouver place des questions de méthode, l'énumération et la description des sources principales, leur classification, les règles suivies par l'auteur dans leur emploi, la raison de préférer telle source à telle autre, plus ancienne.

Dans la première partie qui retrace les grandes lignes du *curriculum vitae* du philosophe saxon, l'auteur s'est surtout appliqué à identifier la personne d'Albert de Saxe. Sa conclusion est contraire à celle qu'avait présentée Duhem, et confirme les vues de Jullien et de

Digitized by Google

Dyroff : les trois noms, Albert de Helmstede, Albert de Saxe, Albert de Ricmestorp désignent un seul et même personnage, qui fut maître ès arts à Paris, recteur de l'université, nouvellement fondée, de Vienne et évêque d'Halberstadt. A la suite de P. Duhem, M.-H. écarte, comme indémontrable, l'hypothèse qu'Albert fut maître en théologie. Comme l'ont fait précédemment Quétif, Duhem et Jullien, il maintient qu'Albert de Saxe était prêtre séculier et ne fut jamais incorporé à un ordre religieux. Très brèves sont les pages où M. H. nous parle de l'activité professorale du philosophe, soit à Paris, soit à Vienne ; il s'est plu à mettre davantage en relief son rôle d'administrateur. Le dernier chapitre de cette section biographique renferme un essai de classification des œuvres d'Albert (manuscrits et éditions) rangées en écrits 1) sur la logique, 2) sur les sciences naturelles, 3) et 4) sur des questions de psychologie et de morale. A une ou deux exceptions près (cfr *Philosophisches Jahrbuch*, t. XXXV (1922), p. 87), ce relevé est exact.

La deuxième partie de l'ouvrage se borne à l'examen du commentaire inédit d'Albert de Saxe sur l'Éthique d'Aristote. Elle s'ouvre par un très suggestif aperçu sur l'étude consacrée, à cette époque de décadence de la scolastique, à l'éthique. Elle se subdivise très nettement en deux sections : partie critique, analyse doctrinale.

Dans la première, après avoir fait la description et le classement en groupes des manuscrits, l'auteur étudie la méthode et la technique de cet ouvrage du Stagyrite. Ces pages sont les meilleures du livre. Albert commente Aristote d'après la version gréco-latine qui a vu le jour vers le milieu du XIIIe siècle et dont très probablement Robert Grossetête est l'auteur. La méthode suivie par Albert est remarquable par son attachement très étroit — sauf dans la façon de diviser — au texte d'Aristote. Il se borne au procédé d'*exposition* (glose), sans insérer dans le commentaire la discussion de *questions*, plus ou moins bien rattachées au texte. Il s'inspire de sources autorisées. Saint Thomas a eu sa confiance plus souvent qu'il ne l'exprime. Cependant — conclusion la plus importante de cette section — son commentaire n'est rien de plus qu'un plagiat de l'œuvre d'un auteur qui le précède d'une dizaine d'années, le commentaire de Walter Burleigh, imprimé à Venise en 1481 et plusieurs fois depuis.

Cette conclusion pèse très lourdement sur le jugement qu'il s'agit de formuler touchant la valeur de cette œuvre d'Albert de Saxe. Celle-ci n'accuse aucun progrès. Plus loin, M. H. nous dit qu'il faut apprécier ce commentaire surtout comme manuel scolaire et reconnaître que les générations suivantes ne l'ont pas relégué complètement dans l'oubli. Dans la partie consacrée à l'analyse doctrinale, M. H. a arrêté son attention à cette question spéciale : Albert est-il déterministe ? Contrairement à M. Dyroff, il conclut pour la négative. Cet examen du point de vue doctrinal confirme la dépendance d'Albert de Walter de Burleigh.

Digitized by Google

Il n'y a donc pas lieu de vanter Albert de Saxe comme « un des docteurs les plus puissants et les plus originaux, qui, au XIVe siècle, aient illustré la scolastique ». Peut être que l'examen des autres ouvrages du philosophe permettra de maintenir cette appréciation flatteuse de Duhem. L'étude de M. Heidingsfelder a ouvert la voie à cet examen ultérieur. Elle présente — avec, en plus, quelques conclusions nouvelles — une bonne synthèse des résultats obtenus précédemment.

R.-M. MARTIN, O. P.

PAUL KALKOFF. *Der Wormser Reichstag von 1521.* **Biographische und quellenkritische Studien zur Reformationsgeschichte. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1922. In-8, x-436 p. Fr. 34,40.**

Dans le compte rendu qu'il consacra au livre de M. Kalkhoff, *Alexander gegen Luther* (RHE, t. IX, p. 789) M. De Jongh disait, il y a quinze ans : « Les événements pour lesquels il n'y avait pas de documents nouveaux à communiquer, ne sont pas étudiés *ex professo* : ainsi, par exemple, la diète de Worms n'a pas de chapitre spécial. » Cette contrée réservée alors est explorée aujourd'hui dans ses moindres recoins. Dès l'entrée en matière nous sommes renseignés sur l'importance qu'elle revêt aux yeux de l'auteur. « La diète de Worms de 1521 est un des principaux tournants de l'histoire allemande. » Elle met fin aux assemblées de l'empire consacrées à la réorganisation de celui-ci et au cours desquelles, depuis la diète de Worms, en 1495, les lois de l'empire, tombées en désuétude, furent renouvelées et renforcées en faveur du pouvoir central. Toutefois on ne réussit pas à tenir en échec la prépondérance que s'arrogeaient les princes électeurs, ni à conjurer la ruine de l'autorité impériale et partant ce fut l'effondrement rapide du gouvernement central. Néanmoins les décisions prises à Worms concernant le tribunal suprême, les finances et la guerre restèrent en vigueur : c'est tout. Ce n'était pas brillant, « mais ce détail permet de donner une réponse satisfaisante à la question : « comment alors « ce cher saint empire romain » a-t-il pu tenir ensemble pendant des siècles encore ? »

Les états achetèrent à Charles-Quint cette résignation d'une bonne part de son autorité impériale en s'engageant à lui prêter main forte contre le roi de France, François Ier. Sorti vainqueur de cette lutte, l'empereur semblait de taille à restaurer plus forte que jamais l'unité de la religion et de l'empire. C'était un faux mirage et les années qui suivirent marquèrent le triomphe des principes décentralisateurs, affirmés malgré tout à Worms, et firent éclater à tous les yeux combien, en réalité, avait été vaine la tentative, faite à la diète de Worms, pour supprimer la liberté religieuse. Malgré les apparences contraires et la publication de l'édit condamnant Luther, — et c'est ici la nouveauté de l'étude — M. Kalkoff veut faire voir à Worms, en 1521, l'entrée en

Digitized by Google

activité du territorialisme tant politique que religieux. La paix d'Augsbourg comme plus tard celles d'Osnabruck et de Munster, ne pourront qu'enregistrer la solution qui l'emporta à la diète de Worms en dépit de toutes les intrigues et malgré les déclarations les plus formelles de l'édit impérial frappant Luther et ses partisans.

Les princes ont affirmé leur autonomie et refusé de subordonner leur foi aux décrets impériaux ou au vote de la majorité. En la personne du prince électeur Frédéric le Sage, le territorialisme religieux trouva un champion qui fit échec à l'autorité du pape et de l'empereur.

Cette manière de voir aussi nouvelle qu'elle est importante est, nous assure-t-on, le résultat auquel a conduit l'étude minutieuse du milieu où s'est élaboré l'édit de Worms. Ce résultat va être mis en évidence dans l'exposé par l'entrée en scène des personnages qui ont joué un rôle à la diète. Ce rôle, les sources elles-mêmes nous le font voir aux tournants des négociations. Le travail comprend neuf chapitres qui s'appellent les uns les autres. Après avoir reconstitué la physionomie générale de la diète, la première où paraissait Charles-Quint, le nouvel empereur, pour recevoir d'abord l'hommage et les suppliques de ses vassaux et sujets, l'auteur passe en revue les diverses sections de l'illustre assemblée. Au second chapitre commencent les essais monographiques décrivant les personnages princiers ralliés au parti du pape et parmi lesquels se trouve longuement dépeint le prince-évêque de Liége, le cardinal Érard de La Marck qui, on le sait, joua un rôle de premier plan dans les négociations. Très saillante aussi la silhouette du légat pontifical Aléandre, étudié dans un volume paru précédemment. Il est entouré de collaborateurs appartenant aux diverses régions de l'empire.

Il ne peut entrer dans le cadre d'un simple compte rendu de signaler le relief avec lequel se détache du fond de ce vaste tableau chacun des personnages successivement évoqués avec cette familiarité inimitable qu'a donnée à l'auteur un long commerce avec les sources où ils se survivent. Nous nous en voudrions de défraîchir, par des aperçus fatalement trop sommaires, le drame historique où il convoque Luther après avoir rappelé les antécédents de sa comparution. Deux personnages dominent l'exposé des six derniers chapitres : le réformateur et son protecteur Frédéric le Sage. Comme toutes les tragédies bien menées où le héros semble avoir succombé victime des intrigues et de la méchanceté humaines, le livre se termine par une sorte d'apothéose en l'honneur de Frédéric le Sage, qui eut une si large part dans la réussite de la réforme luthérienne. L'auteur fait volontiers sienne l'assertion de Troeltsch : « Sans Frédéric le Sage l'œuvre de Luther n'eût pas été viable. »

La méthode suivie dans tout le volume trahit la même maîtrise des sources et des règles de la critique historique. Le ton généralement très calme suggère l'idée d'une profonde sincérité dans l'attachement à l'œuvre que Worms mit en péril mais que sauva Frédéric le Sage, ce

Digitized by Google

prince qui fut « sinon le plus grand, du moins le plus excellent et le plus fidèle des héros du peuple allemand ! » Et sur cet épiphonème se clôt l'exposé de M. Kalkoff.

Tous ceux qui désirent utiliser son beau travail seront reconnaissants à l'auteur d'avoir ajouté 10 pages contenant, par ordre alphabétique, le nom des personnages étudiés et toutes les références désirables. Sans être aussi indispensable, une liste bibliographique des ouvrages cités au cours du travail ne manquerait pas d'utilité, non plus. L'auteur l'a sans doute omise à raison du rôle prépondérant accordé aux sources. Cependant, dans un livre aussi bourré de notes, où l'on recourt volontiers aux abréviations, il arrive que des références restent incomplètes et partant difficiles à identifier. Voyez par exemple, p. 78 et 82 ; il y est question de H. De Jongh, avec indication de pages, mais sans titre de l'ouvrage en vue. Mais ne parlons pas en plein midi des taches du soleil et félicitons cordialement M. Kalkoff.

P. M. PIETTE.

ULRICH SCHMIDT, O. F. M. *Kaspar Schatzgeyer, O. F. M., Scrutinium divinae scripturae pro conciliatione dissidentium dogmatum (1522).* (Corpus catholicorum. Fasc. 5.) Munster-en-W., Asschendorff, 1922. In-8, XXIV-180 p. Gz. Mk. 6,50.

Le Père Caspar Schatzgeyer (1463-1527), des frères-mineurs de l'observance de la province de Haute-Germanie, a joué un rôle assez considérable dans le gouvernement de son ordre et dans les controverses suscitées par le luthéranisme naissant. De 1518 à 1527, il composa et publia une vingtaine d'ouvrages, dont quelques-uns ont été assez remarqués à cette époque. Son *Scrutinium divinae scripturae*, publié par le Dr W. Schmidt dans le *Corpus catholicorum*, passe pour le plus important et le plus caractéristique de ses travaux théologiques. Il parut, pour la première fois, en 1522, à Bâle, à Cologne et à Augsbourg ; il fut réédité à Tubingue en 1527 et, avec toutes les autres œuvres du même auteur, à Ingolstadt en 1543.

L'ouvrage comporte dix chapitres, dans lesquels le P. Schatzgeyer passe en revue les différentes objections, formulées par Luther contre les principaux dogmes de la foi catholique : la grâce et le libre arbitre, la foi et les œuvres, la nécessité des bonnes œuvres, la pénitence évangélique, l'acte méritoire, le sacrifice du N. T., le sacerdoce évangélique ou universel, la communion sous les deux espèces, le baptême et la liberté chrétienne, les vœux monastiques.

Comme le fait remarquer le P. Schmidt, Schatzgeyer se rattache étroitement à la philosophie de Duns Scot. En outre, on constate chez lui le souci constant d'appuyer ses affirmations sur l'Écriture Sainte. D'autre part, on ne trouve guère dans cet ouvrage une compréhension

Digitized by Google

très nette de l'erreur fondamentale de Luther, notamment de la théorie du libre examen et du rejet de l'autorité de l'Église, règle de foi.

Le *Scrutinium* du P. Schatzgeyer a obtenu un certain succès, comme le prouvent les éditions successives qui en ont été données. Cependant, son influence n'a pas été fort grande et il est bientôt tombé dans l'oubli. Même les polémistes catholiques ne lui ont accordé qu'une attention secondaire dans leurs œuvres.

Le P. U. Schmidt a noté, au bas des pages, les variantes que présente le texte des différentes éditions ; il a composé plusieurs tables qui facilitent la consultation du volume ; enfin, il a fait précéder le texte d'une introduction, incomplète et trop sobre, où il relève « les caractéristiques » du *Scrutinium* et où il énumère ses différentes éditions. Il oublie de nous y donner, entre autres, quelques renseignements sur la vie de Schatzgeyer, sur les sources de son ouvrage et sur l'influence que celui-ci a exercée dans la controverse luthérienne.

A. De Meyer.

Henri Naef. *La conjuration d'Amboise et Genève.* Genève et Paris, Champion, 1922. In-8, 406 p.

Le coup de main tenté à Amboise par La Renaudie, en mars 1560, échoua piteusement. Personne, même parmi ceux que le meurtre ou la prise en otage du roi François II eût mis le plus en fête, ne voulut en porter la responsabilité. Le seul qui eût été à même de révéler à l'histoire tous les secrets de la conjuration, parce qu'il en était l'acteur principal, La Renaudie lui-même, disparut dans le drame, foudroyé d'une balle au front. Et tandis que l'on découpait en morceaux son cadavre cloué au pilori d'Amboise, ailleurs on déchirait les documents témoignant de relations compromettantes avec le chef des conspirateurs. Les Guisards accusèrent volontiers les réformés d'avoir seuls tenté ce coup de force et dénoncèrent l'œuvre de la Genève de Calvin et de Bèze. Ceux-ci s'en lavèrent les mains le mieux qu'ils le purent et essayèrent de réduire, sinon d'effacer, la tache de sang qui toujours réapparaît.

Une nouvelle fois M. Naef instruit le fameux procès dans l'ouvrage présent : *La conjuration d'Amboise et Genève.* Reconnaissons-le de suite : son étude fait honneur à la fois au sens critique du juge d'instruction et au talent de l'écrivain qui se rencontrent en lui. L'exposé se déroule de la façon la plus naturelle du monde. L'événement que constitue la conjuration et le tumulte d'Amboise est replacé dans le milieu historique qui l'explique : l'état de malaise profond dont souffrait la France en 1559. Une seconde partie expose l'accusation qui pesa aussitôt sur Genève et ses prédicants. La ville-église se mit sur la défensive de toutes les façons. Tout l'intérêt se concentre sur cette dernière partie du récit, qui est d'ailleurs la plus développée et la

Digitized by Google

mieux étudiée. On y voit tour à tour Calvin, Bèze et les pasteurs se débattre contre différentes accusations. Pour le procès de Calvin beaucoup de lettres, antérieures à l'échec de la conjuration, ont disparu. Entre autres : « On sait que la plupart des lettres de Calvin à Morel sont perdues en sorte que nous ne connaissons pas la réponse qu'il fit aux instances de ses disciples parisiens » (p. 79). L'auteur en appelle surtout aux déclarations que fit le père du protestantisme français au lendemain de la mort de La Renaudie. « Des documents étudiés il résulte que le patriarche fut mis au courant des projets de conjuration et s'il ne s'y opposa pas avec vigueur c'est parce que au fond de son âme veillait l'espoir d'un succès imprévu ; parce qu'il connaissait trop les justes raisons du complot pour trouver criminels des projets qu'il désapprouvait pourtant. » (p. 163) C'est bien là ce que disait déjà Bossuet dans l'*Histoire des variations* (Œuvres Vol. XIV, p. 427) : « On nous allègue Calvin qui après que l'entreprise eut manqué, a écrit deux lettres où il témoigne qu'il ne l'avait jamais approuvée. Mais lorsqu'on est averti d'un complot de cette nature, en est-on quitte pour le blâmer sans se mettre autrement en peine d'empêcher le progrès d'un crime si noir ? Si Bèze eût cru que Calvin eût autant détesté cette entreprise qu'elle méritait de l'être, l'aurait-il approuvée lui-même et nous aurait-il vanté l'approbation « des plus doctes théologiens » du parti ? Qui ne voit donc que Calvin agit ici trop mollement, et ne se mit guère en peine qu'on hasardât la conjuration, pourvu qu'il pût s'en disculper en cas que le succès en fût mauvais ? Il n'est pas ici question d'éluder un fait constant, en discourant sur l'incertitude des histoires et sur les partialités des historiens, ces lieux communs ne sont bons que pour éblouir. »

La culpabilité de M. de Bèze ne fait pas de doute et l'auteur, qui plaide coupable, recourt aux circonstances atténuantes. Le procès Morely-Bordon, les déclarations de Calvin et de Bèze ne changent ni ne diminuent la responsabilité encourue par la réforme dans cette échauffourée qui fut le prélude des guerres de religion. Le beau zèle que l'on déploya après coup à se désolidariser de cette entreprise avortée, montre à lui seul combien l'on sentait ardue la tâche quand on cherchait à s'imposer à soi-même et puis aux autres la conviction de son innocence.

La conclusion de l'auteur met en lumière la profonde modification qui se constate au sein de la réforme française à la suite de la journée d'Amboise. « Pour la première fois, le gouvernement royal découvre dans les protestants, non seulement un ramassis de mécréants et de désorganisateurs, encouragés par quelques grands seigneurs ambitieux ou jaloux, mais un parti militaire authentique avec lequel il prend rudement contact... C'est la fin des exécutions judiciaires des procès en hérésie, c'est la fin des bûchers. Ce n'est point celle de la violence, mais lorsque la violence éclatera de nouveau ce sera sous une forme nouvelle aussi : la guerre et les massacres... Les Églises ne furent plus

Digitized by Google

ces assemblées de saints prêts à chaque instant au martyre ; elles devinrent des centres où les théologiens, juristes et capitaines débattaient avec âpreté la légitimité de la défense par les armes. »

126 pages d'annexes ne sont pas la part la moins utile du travail : c'est un ensemble bien assorti de documents que l'on est heureux de trouver rassemblés ici.

« Sans nous prêter à ces désirs apologétiques assez mesquins, disait M. Henri Naef en commençant son livre, nous avons un intérêt philosophique à être renseignés sur l'aventure de La Renaudie. » Ceux qui voudront prendre connaissance de tout l'ouvrage, conviendront volontiers avec nous que l'auteur a bien réalisé son programme et par son exposé méthodique, et par les annexes et — *last not least* — par les excellentes tables bibliographique et onomastique des travaux et des personnages étudiés.

P. M. PIETTE.

***The Spirit of Saint Jane Frances de Chantal as shown by her letters*, translated by the Sisters of the Visitation Harrow-on-the-Hill, with a Preface by His Eminence Cardinal Bourne. Londres, Longmans, Green and C°, 1922. In-8, XVI-466 p. Prix : 21 s.**

« *L'esprit de sainte Jeanne-Françoise de Chantal* », ces 250 lettres permettent vraiment, grâce à un choix judicieux, de le connaître sous ses divers aspects ; elles nous le manifestent à la fois comme foyer d'union avec Dieu, et comme principe directeur d'une action constamment poursuivie sous le regard de Dieu et rapportant tout à sa gloire. Mais elles font plus : elles nous livrent, pour ainsi dire, un fragment considérable de la biographie de cette femme remarquable, en nous mettant sous les yeux les détails de son zèle éclairé et de son infatigable activité durant une période de vingt-sept ans. Elles vont, en effet, abstraction faite de vingt-cinq, qui sont sans date, de 1614 à 1641 ; et l'on a été bien inspiré de les ranger, dans ce volume, suivant leur ordre chronologique. La dernière est une lettre circulaire, qu'à la veille de sa mort, le 12 décembre 1641, la bienheureuse fondatrice, soucieuse jusqu'au bout du bien commun, dicta pour recommander à tous les monastères de la Visitation la fidélité à la règle et une application de tous les instants à avancer dans les voies de la perfection. La plupart sont adressées à des supérieures de couvents ; elles ont trait tantôt à des points de direction spirituelle, tantôt, et plus fréquemment peut-être, à des questions de gouvernement et d'administration monastiques. Quelques-unes ont pour destinataires saint François de Sales et d'autres évêques ou personnages influents, de qui certaines communautés de Visitandines dépendaient plus ou moins. L'ensemble vaut, pour la connaissance des origines de la Visitation, et aussi un peu pour la connaissance du monde ecclésiastique et religieux de l'époque, ce que vaudraient des mémoires ; ou, plutôt, il vaut beaucoup mieux,

Digitized by Google

parce que, à la différence des mémoires, cette correspondance a été rédigée uniquement en vue d'un résultat à obtenir immédiatement, pour des personnes qui pouvaient se renseigner par ailleurs sur la vérité des faits, sans préoccupation d'une postérité devant laquelle les mémorialistes sont trop enclins à poser et à laquelle manqueront souvent les moyens de contrôle.

En nous donnant ce recueil, les Visitandines d'Harrow-on-the-Hill ne se sont pas bornées à rendre très fidèlement en leur langue le texte original ; elles ont, avec infiniment de raison, ajouté, par-ci, par-là, quelques notes sobres et concises, pour éclairer des passages ou des allusions qui sans cela eussent été difficilement intelligibles ou même seraient restés lettre morte pour la généralité des lecteurs. Elles avouent du reste que, dans la publication de ce volume et le choix des pièces qui le composent, elles ont été guidées secondairement par le désir de redresser plusieurs appréciations émises dans un ouvrage récent et à l'examen desquelles elles consacrent deux courts *Appendices*.

Une femme de talent, Miss Sanders, a publié en 1918 un livre intitulé : *Sainte Chantal ; a study in vocation*. Elle y porte un jugement peu équitable sur la situation générale de l'Ordre de la Visitation au moment de la mort de sainte Chantal et en particulier sur le caractère et les actes de la Mère de Blonay, une des premières supérieures de la maison de Lyon ; et de trois lettres, adressées, croit-elle, à Angélique Arnauld, elle tire cette conclusion : « L'unique personne vers qui la sainte se tournait dans ses crises de découragement intérieur était Angélique de Port-Royal. » Un simple coup d'œil sur quelques-unes des lettres ici réunies permet de faire ample justice des deux premières appréciations, et tout lecteur non prévenu se demandera avec étonnement comment des erreurs si manifestes ont été possibles. Il en est de même du troisième point, pour ce qui concerne le prétendu exclusivisme de notre sainte dans ses épanchements confidentiels : nous la voyons ici revenir à plusieurs reprises sur les grandes peines intérieures de ses dernières années et s'en ouvrir, avec une humble simplicité et une parfaite candeur, au moins à quatre religieuses de son ordre. Il est donc absolument certain et surabondamment prouvé par la correspondance de sainte Chantal qu'elle eut d'autres confidents ou confidentes de ses épreuves spirituelles que la Mère Angélique. Mais la Mère Angélique a-t-elle jamais été, elle aussi, honorée de ces confidences ? C'est ce qui resterait à établir et ce qui, jusqu'à preuve péremptoire du contraire, a contre soi toutes les vraisemblances. Les trois lettres dont Miss Sanders fait état ont été publiées dans les *Epitres spirituelles* de la Mère de Blonay, avec cette suscription : « A une grande servante de Dieu. » Qui est cette « grande servante de Dieu » ? Impossible de le dire avec quelque certitude. Miss Sanders pense que c'est la Mère Angélique ; et, si nous voulons l'en croire, elle n'est arrivée à cette persuasion « qu'au prix de plusieurs années d'étude des personnes et des lettres en question ». Mais à l'appui de son sentiment

Digitized by Google

elle n'apporte aucun argument sérieux. Force nous est donc de le considérer comme de nulle valeur.

Après cela, j'avouerai bien franchement ne pas voir soit l'utilité, soit la possibilité de mettre en doute, ainsi qu'on semble le faire en un endroit du premier *Appendice*, l'authenticité des trois lettres dont il s'agit. On les rapproche de neuf autres lettres jadis colportées par les Jansénistes, comme écrites par sainte Chantal à la Mère Angélique, et qui sont non seulement semblables, mais identiques, pour une partie de leur contenu, aux trois premières; de part et d'autre, en effet, nous trouvons de longs alinéas, sinon des pages entières, où nous ne relevons ni la différence d'une ligne, ni la différence d'un mot. Partant du fait de cette étrange coincidence, on nous dit textuellement : « Ou bien les lettres apocryphes qu'on donnait comme écrites par sainte Jeanne-Françoise à l'abbesse sont partiellement ou totalement œuvre de faussaires, ou bien les lettres « à une grande servante de Dieu » n'ont pas été adressées à l'abbesse. » Le dilemme est en soi très juste et très fondé; mais qu'en tirer d'utile pour le cas présent ? Rien, nous semble-t-il, puisque le premier membre de la proposition disjonctive est aujourd'hui admis par tout le monde. L'*Appendice*, dans la même page, rend fort bien raison de cette unanimité : « Les lettres ont fait leur apparition en 1645, deux ans après la condamnation du jansénisme et après la mort de l'abbé de Saint-Cyran, et personne n'a jamais vu l'original d'aucune. Elles furent publiées par Robert Arnauld d'Andilly, ami et disciple de Saint-Cyran et frère de la Mère Angélique. Mais à peine eurent-elles vu le jour que leur authenticité fut contestée de toutes parts. Sommé de produire les originaux, d'Andilly promit de le faire, et il ne le fit point. Lui mort, ses héritiers coupèrent court aux réclamations en déclarant que les manuscrits étaient perdus. » Bref, les neuf lettres de 1645 sont manifestement inauthentiques, et de la comparaison avec elles il ne peut résulter aucun préjudice pour les trois lettres « à une grande servante de Dieu ». Aussi-bien, quant à celles ci, il nous suffit de constater qu'aucun motif sérieux n'existe d'en revendiquer l'honneur ou le bénéfice pour la Mère Angélique et, par ricochet, pour le parti janséniste.

Le second *Appendice* nous met sous les yeux quelques extraits probants des deux groupes de lettres trop étroitement apparentés pour que l'un des deux ne soit pas un décalque maladroit, destiné à faire des dupes. Il contient en outre, d'après une *Histoire* non publiée *de la fondation du premier Monastère de la Visitation de Paris*, des détails très intéressants et très précis sur les inimaginables péripéties de la résistance des religieuses de Port-Royal à la Mère Louise-Marie de Fontaine, qu'on leur avait donnée comme supérieure. Ces indications confirment, en les complétant, celles du Père Rapin sur le même sujet.

J. Forget.

Digitized by Google

Augustin Gazier. *Histoire générale du mouvement janséniste, depuis ses origines jusqu'à nos jours.* Paris, E. Champion, 1922. 2 vol. in-12, x-342 et 376 p. Fr. 30.

M. Gazier est le premier historien qui se soit efforcé de nous donner une histoire complète du jansénisme « depuis ses origines jusqu'à nos jours ». En outre, dans cet ouvrage, il veut s'attacher, plus que les historiens précédents, à mettre en lumière les doctrines du jansénisme ou, ce qu'il appelle lui-même, « l'esprit port-royaliste ou janséniste ».

L'ouvrage complet comprend vingt-neuf chapitres, dont les douze premiers sont consacrés à l'histoire du jansénisme jusqu'à la destruction du monastère de Port-Royal en 1709, les onze suivants, aux controverses suscitées en grande partie par la bulle *Unigenitus*, les six derniers, aux vicissitudes qu'ont éprouvées les jansénistes depuis la Révolution française.

Les douze premiers chapitres présentent relativement beaucoup moins d'intérêt que les suivants. Nous possédons, en effet, pour cette période, l'admirable *Port-Royal* de Sainte-Beuve et une foule de mémoires, de relations et d'histoires jansénistes, dont M. Gazier se contente de reprendre les affirmations. Ainsi, pour M. Gazier, comme pour les historiens jansénistes du XVIIe siècle, le jansénisme se rattache directement à l'augustinisme orthodoxe ; ses trois chefs, Jansénius, Saint-Cyran et Arnauld, ne ressemblent en rien à des hérésiarques, puisqu'ils ont été, pendant toute leur vie, animés du zèle le plus pur pour l'Église et l'orthodoxie ; enfin, la vraie hérésie en matière de la grâce et de la prédestination c'est le molinisme, répandu par les jésuites, qui a été justement réprouvé par les grandes écoles de théologie, par les dominicains, voire même par le Saint-Siège. De même, pour l'affaire des cinq propositions comme pour l'histoire du formulaire et de la paix de Clément IX, on ne retrouve, chez M. Gazier, qu'un resumé du *Journal* de Saint-Amour et des relations jansénistes.

L'histoire de la bulle *Unigenitus* est, jusqu'à présent, fort mal connue. M. Gazier a le mérite de la reconstituer, au moins dans ses grandes lignes, encore qu'il le fasse dans un esprit franchement apologétique et janséniste. On ne peut guère nous demander de résumer ici les vives polémiques et les nombreux incidents auxquels cette fameuse bulle a donné lieu. Ils remplissent, en effet, presque toute l'histoire de l'Église en France pendant le XVIIIe siècle, et intéressent toutes les classes de la société : les membres du gouvernement et des parlements, les papes, les évêques, les curés et les religieux, les philosophes et les littérateurs, même le peuple : tous ont été engagés dans le débat et amenés à prendre position dans la question janséniste.

Pendant la Révolution française et le règne de Napoléon, les jansénistes de France n'eurent pas spécialement à souffrir des changements de régime politique. Mais leur nombre et leur influence allaient en diminuant. Bientôt ils ne formaient plus qu'un petit groupe, dont le

Digitized by Google

centre restait Paris. A partir de 1830, l'histoire du mouvement janséniste ne touche plus à l'histoire générale. On lira cependant avec intérêt les anecdotes rapportées par M. Gazier, dont plusieurs font mieux connaître certains personnages historiques du XIXe siècle.

M. Gazier a reproduit, en appendice, 1) les « propositions erronées extraites du livre de Molina et condamnées par la bulle inédite de Paul V en 1607 »; 2) « l'édition janséniste de la bulle *Unigenitus* (1741) »; 3) « la bulle *Unigenitus* et le pape Clément XI d'après les archives du Vatican ».

Comme il a déjà été dit, l'ouvrage de M. Gazier a été composé dans un but ouvertement apologétique. « Le jansénisme n'est qu'un fantôme »; « il n'y a jamais eu de véritables jansénistes » : telle est la profession de foi que l'auteur adresse, au début, à ses lecteurs et qu'il essaie de justifier au cours de tout son livre. Cette tendance apologétique que l'on saisit presqu'à chaque page, diminue singulièrement la valeur de cette histoire du jansénisme. Et si on lui reconnaîtra une grande richesse d'information, on n'accordera, en général, qu'un faible crédit aux interprétations et aux jugements qu'elle donne des faits et des hommes.

De plus, on regrettera que, dans une histoire générale du jansénisme, M. Gazier n'ait pas donné une place plus grande aux controverses suscitées aux Pays-Bas et en Italie. Les quelques pages qui leur sont consacrées, sont manifestement insuffisantes pour donner une idée du mouvement janséniste dans ces pays. Même des événements de première importance, comme p. ex. la célébration du concile de Pistoie, y sont passés sous silence.

Enfin, à mon avis, M. Gazier ne nous donne guère, ce qu'il nous avait promis, une histoire des doctrines jansénistes. Ses idées sur la vérité du jansénisme et sur la parfaite orthodoxie de ses défenseurs l'ont empêché de voir l'évolution doctrinale des controverses provoquée par les condamnations successives de Rome. Sous ce rapport encore, on pourra relever chez M. Gazier de graves lacunes. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, aucune relation n'est établie par lui entre l'*Augustinus* et la doctrine de Baius.

En somme, l'ouvrage de M. Gazier présente de très graves défauts et de lacunes regrettables et il est loin de nous présenter une histoire impartiale et générale du mouvement janséniste. D'autre part, on y apprendra de nombreux détails inédits, notamment sur l'histoire religieuse du XVIIIe et du XIXe siècle.

A. De Meyer.

Dr Johannes B. Kissling. *Der deutsche Protestantismus (1817-1917). Eine geschichtliche Darstellung.* T. I-II. Munster, Aschendorff, 1918. XI-422 et XI-440 pages.

Ce fut une excellente idée qu'eut avant la grande guerre M. le docteur Kissling, de retracer dans le détail, en vue du centenaire de Luther,

Digitized by Google

qui tombait en 1917, cent ans d'histoire du protestantisme allemand : les deux volumes que nous avons sous les yeux, parus durant la dernière année de la guerre, méritent d'être considérés comme une excellente synthèse du sujet. Au début, nous assistons à l'audacieuse entreprise d'un roi de Prusse, il y a un siècle, pour supprimer les divergences dogmatiques entre luthériens et calvinistes, et construire, tant bien que mal, une Église évangélique prussienne dont l'État sera le cadre ; d'un bout à l'autre de l'ouvrage, nous sommes témoins des intempérances d'une pensée théologique mal contenue par le principe du libre examen, mais défendue par l'État — par l'État seul — contre certains vertiges ; et lorsque le livre se clot, nous sommes à la veille du jour — fut-il prévu par M. Kissling ? — où toutes les armatures d'État qui enserraient, partout en Allemagne, l'établissement protestant, vont succomber.

L'ouvrage manque de conclusion, car ce n'est point réellement conclure, que de citer, en terminant, certaine brochure publiée en 1917 par un orthodoxe d'Altona, et où se lisent des phrases comme celles-ci : « Le protestantisme n'a aucune raison de fêter des jubilés, mais bien plutôt de faire pénitence, dans un sac et dans la cendre. Le mouvement de réformation qui eut son point de départ en 1517 a expulsé un diable, mais en a introduit sept, plus acharnés ; la réformation peut à juste titre être nommée une déformation, parce que ses bonnes intentions se sont pour la plupart dévoyées ; une réforme de la vieille Église était en ce temps-là nécessaire, mais celle qui est survenue est manquée. La seule puissance d'idées qui en Allemagne ait de l'influence sur la vie populaire est aujourd'hui l'Église romaine, parce qu'elle est catholique. »

Voilà les citations par lesquelles s'achèvent les deux volumes de M. Kissling ; elles sont comme le point final après lequel il pose la plume.

Comment lui reprocherais-je cette maigreur de conclusions, qui l'amène, à l'issue d'un travail aussi fouillé, à reproduire tout uniment les thèses un peu sommaires d'un écrit de polémique ? M. Kissling, au moment où il publia ce livre, avait probablement le pressentiment qu'une période nouvelle allait s'ouvrir pour les Églises protestantes ; les craquements mêmes qui commençaient à se faire entendre dans l'État présageaient à ces Églises un changement de destinée. Mais pouvait-on lui demander d'arrêter sa pensée sur l'imminence de certaines catastrophes politiques, évidemment douloureuses pour lui ? L'ouvrage de M. le docteur Kissling tourne court, parce que soudainement, au moment où il achève son avant-dernière page, les charpentes officielles où s'encastrait le protestantisme s'effondrent.

Son œuvre a l'insigne mérite de ne laisser dans l'ombre aucune des activités du protestantisme : de période en période, l'auteur en décrit l'activité sociale, non moins que l'activité théologique. Sans cesse il s'appuie sur les textes ; les monographies de tous les personnages qui se sont fait un nom dans les Églises allemandes du dix-neuvième siècle

Digitized by Google

lui sont familières. On a plaisir, aussi, à le voir, lorsqu'il le peut, consulter certaines enquêtes sociales pour y puiser des détails sur l'état moral et religieux des populations. Il donne des précisions sur l'effort missionnaire du protestantisme allemand ; peut-être est-il permis de les trouver un peu rapides, et consistant surtout en des chiffres. Mais dans un livre où l'auteur se préoccupe sans cesse de montrer les évolutions d'idées qui se produisent au sein de la Réforme, on aimerait rencontrer quelques pages sur les progrès qu'a faits, au dix-neuvième siècle, l'idée même de mission chez les païens ; car, dans ce domaine aussi, l'on vit se dessiner certains courants d'idées qui paraîtront singulièrement neufs si nous nous rappelons les véhémentes hostilités auxquelles se heurtèrent, dans l'Allemagne du XVIIe siècle, quelques âmes d'apôtres, éprises du salut des sauvages.

Pour chaque époque, M. Kissling consacre un chapitre aux mouvements de conversion qui amenèrent des âmes protestantes à l'Église romaine ou des âmes catholiques à la Réforme : mais dans le récit de la période qui s'écoule entre les années 1890 et 1917, ce chapitre fait défaut.

Enfin les pages très brèves sur les travaux consacrés à Luther auraient pu, nous semble-t-il, prendre plus d'ampleur : il y aurait eu une étude à faire sur l'effort constant de l'empire bismarckien pour « nationaliser » de plus en plus la personnalité de Luther ; mais on se rendra compte aisément que les circonstances parmi lesquelles M. le docteur Kissling a mené son livre à bonne fin lui rendaient difficiles certaines constatations.

Et d'avoir, parmi de pareilles circonstances, suivi avec tant de précision et tant de sérénité scientifique les vicissitudes du protestantisme allemand, c'est ce dont on doit faire honneur à M. Kissling, et lui dire merci.

GEORGES GOYAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

Allemagne. — G. Schreiber, *Die Not der deutschen Wissenschaft und der geistigen Arbeiter* (Leipzig, Quelle et Meyer, 1923. 149 p.) montre qu'en Allemagne, comme dans les autres pays à change déprécié et plus que partout ailleurs, la situation économique pèse sur les travailleurs intellectuels, entrave les recherches scientifiques, empêche les publications importantes qui ne peuvent compter sur des acheteurs étrangers et amène la disparition de nombreuses revues, presque toutes étant obligées de réduire leur étendue.

Très souvent les publications faites en collaboration manquent d'unité et renferment des parties de valeur fort inégale. On retrouve ces défauts dans le grand travail édité par l'historien berlinois E. Marcks et le professeur de Munich K. A. v. Mueller : *Meister der Politik. Eine weltgeschichtliche Reihe von Bildnissen*. T. I-III. (Berlin et Stuttgart, Deutsche Verlagsanstalt, 1922-1923. In-4.) A côté d'excellentes biographies, qui sont l'œuvre de spécialistes et le fruit de longues années d'études, telles que celles signées par E. Schwartz, Hampe, Marcks, etc., ces volumes en contiennent d'autres de moindre importance. De plus, tous les collaborateurs n'ont pas la même idée de la politique ni la même notion du grand homme politique. Plusieurs biographies ne sont autre chose qu'une page d'histoire générale. Et que viennent faire Calvin et Ignace de Loyola au milieu de Othon le Grand, Grégoire VII, Innocent III, Charles IV, Séliman, Charles-Quint ? Seraient-ils tous politiciens et au même titre ?

Nombre de ces études intéressent l'histoire ecclésiastique, comme l'indiquent les noms que nous venons de citer et auxquels on pourrait en ajouter d'autres ; malheureusement, ce ne sont pas toujours les meilleures. Ainsi, si E. Schwartz nous fait bien connaître Constantin, J. Haller donne des appréciations inexactes de Grégoire VII et Innocent III ; E. Gothein n'a pas suffisamment tenu compte des recherches de Böhmer en écrivant sur S. Ignace ; la biographie de Léon XIII par W. Goetz ne donne pas un portrait fidèle de ce pape.

— M. G. Sulzer, président de la cour de cassation à Zurich, est un chaud partisan du spiritisme. Il admet, sur la foi des expériences spirites, l'existence des âmes désincarnées, des purs esprits, voire même celle des kobolds. En outre, il croit non seulement que les âmes désincarnées et les esprits peuvent entrer en relations avec les vivants, — ce à quoi il trouve profit, — mais encore qu'ils peuvent les affliger et les posséder. M. Sulzer s'attache à prouver ses croyances en discutant avec le Dr Henneberg six cas de maladie

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, Louvain) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* Chronique, *soit dans la* Bibliographie *de la* Revue d'histoire ecclésiastique.

Digitized by Google

mentale, qui relèveraient tous de la présence d'un esprit et qu'il propose d'appeler « dementia, paranoia spiritistica ». Après avoir indiqué les causes et les caractères de la possession, il étudie, à la lumière de ces données, les narrations des évangiles qui ont trait aux possédés (*Die Besessenheitsheilungen Jesu*. Leipzig, Oswald Mutze, 1921. 52 p.) et il conclut que tous les caractères de la possession, signalés par le spiritisme moderne, y sont réalisés. L'auteur se déclare heureux d'avoir établi de cette façon la réalité de l'objet des croyances de Jésus et des évangélistes, et d'avoir contribué à prouver l'historicité du surnaturel dans la vie du Christ. La brochure n'a guère de valeur scientifique. On peut la lire à titre de curiosité.

J. Coppens.

— W. Larfeld, en étudiant l'inscription de Delphes, arrive à la conclusion que S. Paul aurait séjourné à Corinthe de l'automne 51 au printemps 53 (*Neue kirchliche Zeitschrift*, 1923, t. XXXIV, p. 638-647).

Le Privatdozent Dr Max Rauer consacre une étude aux « faibles », dont il est question dans les épîtres de S. Paul *Ad Cor.* et *Ad Rom.* : *Die Schwachen in Korinth und Rom* (*Biblische Studien*, t. XXI, fasc. 2-3. Fribourg, Herder, 1923. 192 p.). Rauer admet que, dans les deux lettres, ces faibles sont des chrétiens venus de la gentilité. Ceux de Corinthe, par suite de l'horreur qu'ils avaient pour le culte idolâtrique, considéraient encore les idolothytes comme essentiellement viciés par l'action du démon. Ceux de Rome avaient conservé de l'ancien culte des mystères une fausse estime de certaines abstinences, qu'ils croyaient être particulièrement méritoires et efficaces et qu'ils désiraient conserver. Gr.

— Dans les *Sitzungsberichte d. preuss. Ak. d. Wiss.* de Berlin (1921, p. 989-1017) E. Seckel communique la reconstitution qu'il a faite du texte de l'inscription CILVIII$_{25045}$, retrouvée à Carthage en 1900. De cette inscription, coupée verticalement, la partie centrale a disparu, laissant le texte de chaque ligne interrompu. Seckel a réussi à combler cette lacune considérable (le texte reconstitué forme à peu près le tiers de l'inscription) et à déterminer le contenu, la date et la patrie du monument. Il y voit notamment un décret contre les « bigames » (veufs remariés), porté par la communauté montaniste de Carthage à la fin du IIIe siècle. Le texte reconstitué par Seckel est aussi reproduit dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1923, nouv. sér., t. V, p. 43. A. D. M.

— Dans un article : *Zu den am Rhein, in Trier und in Vermand gefundenen altchristlichen Bronzereliefs* (*Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher*, 1923, t. IV, p. 84-92), E. Becker étudie les appliques en bronze de l'époque romaine trouvées dans les pays indiqués. Par le style aussi bien que par les motifs, elles ne rappellent pas seulement les sculptures des anciens sarcophages chrétiens dont elles dépendent, mais elles sont aussi étroitement apparentées aux objets du culte de Mithra retrouvés dans ces mêmes pays. Elles témoignent ainsi de l'existence simultanée des deux religions dans ces régions ; mais de plus, comme on a trouvé des objets analogues en Pannonie, il paraît vraisemblable qu'ils ont été apportés et répandus par les légionnaires romains qui changeaient fréquemment de cantonnement. L'auteur espère tirer des conclusions intéressantes d'une étude comparative des trouvailles faites sur les bords du Rhin et sur les bords du Danube.

Digitized by Google

Dans les *Byz.-neugriech. Jahrb.*, 1923, t. IV, p. 107-128, NIKOS A. BEES publie un article sur les *Darstellungen altheidnischer Denker und Autoren in der Kirchenmalerei der Griechen.* Il commence par relever les deux courants d'idées qui existaient dans l'Église grecque : si la doctrine officielle et plus encore la liturgie étaient hostiles aux grands penseurs de l'antiquité, ceux-ci comptaient par contre des admirateurs sincères chez les principaux représentants de cette Église. Partant de cette constatation, il étudie d'abord le manuel de peinture du Mont Athos et montre ensuite que de fait on trouve dans des églises, tant au Mont Athos qu'en Grèce et en Asie Mineure, à côté d'icones, des représentations de Platon (parfois avec nimbe), d'Aristote, de Socrate, de Philon, etc. Toutes ces images datent, il est vrai, de la domination turque et se trouvent en général dans le narthex de l'église, qui servait aussi d'école. En finissant, l'auteur fait remarquer que pareilles représentations sont très rares en Occident. Il aurait cependant pu en trouver encore quelques exemples dans F. X. KRAUS, *Geschichte der christlichen Kunst*, t. II, p. 403 et dans E. MALE, *L'art religieux du XIIIe siècle en France*, 3e édit., p. 387-389.

Dans la *Zeitschrift für Missionswissenschaft*, 1923, t. XIII, p. 135-152, E. FLASKAMP étudie la conversion de la Hesse par S. Boniface. La fondation du monastère de Fritzlar, que l'on plaçait jusqu'ici dans les années 732-735, en se basant sur la vie de S. Boniface, aurait eu lieu, d'après lui, pendant les premiers temps du ministère du saint en Hesse, en automne 723.

G. LÜERS, *Marienverehrung mittelalterlicher Nonnen* (*Aus der Welt christlicher Frömmigkeit.* T. VI.) Munich, E. Reinhardt, 1923. VIII-64 p. Après une introduction sur les fondements théologiques du culte de la Vierge, l'auteur montre la dévotion à Marie en honneur d'abord chez les religieuses du haut moyen âge, Hrosvith de Gandersheim, Herrad de Landsperg et Uta de Ratisbonne, ensuite chez les grandes mystiques allemandes depuis Hildegarde de Bingen jusqu'aux deux Ebnérin. GR.

— Encore une petite énigme qui disparaît de l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne par le hasard d'une heureuse découverte ! L'édition des œuvres de saint Léon le Grand, donnée par les Ballerini, donne les lettres 34 et 35 comme adressées à Julien, évêque de Cos. On se demandait, sans pouvoir répondre d'une manière satisfaisante, comment le Pape avait adressé le même jour deux lettres de même contenu au même personnage. Un manuscrit de Munich (*lat.* 14540, s. VIII), qui présente les lettres de saint Léon dans une recension datant, semble-t-il, des environs de 550, désigne comme destinataire de la seconde de ces lettres, Juvénal, évêque de Jérusalem. C'est la perspicacité de A. JÜLICHER qui a distingué et relevé la valeur de ce détail, en recensant (*Theologische Literaturzeitung*, 1923, t. XLVIII, c. 419) l'ouvrage de E. H. BLAKENEY : *The Tome of Leo the Great* (Londres, 1923). Le manuscrit de Munich renferme peut-être encore d'autres données critiques intéressantes ; on comprend que A. Jülicher en souhaite une prompte exploration par un savant aussi compétent que C. H. Turner, qui l'avait rendu accessible à M. Blakeney.

Dans une note de la *Theologische Literaturzeitung* (1923, t. XLVIII, col 431-432), G. KRÜGER signale et commente brièvement une découverte qui rappelle absolument celle, faite il y a quelque trente ans, de l'Apologie

Digitized by Google

d'Aristide dans le roman de Barlaam et Joasaph. Sous le titre *A New Christian Apology*, J. Rendel Harris communique, dans le *Bulletin of the John Rylands Library*, *Manchester* (1923, t. VII, p. 355-383) qu'il a retrouvé, dans les Actes du martyre de sainte Catherine du Sinaï, une apologie chrétienne aussi ancienne que celle d'Aristide. Il s'agit d'une réfutation de la croyance aux faux dieux, dans laquelle sont insérés des emprunts aux auteurs païens, et qui se termine par une profession de foi chrétienne. J. Rendel Harris va même jusqu'à compter sérieusement avec la possibilité de rentrer ainsi en possession de l'apologie de Quadratus, dont on sait qu'Eusèbe de Césarée a conservé le seul fragment connu. G. Krüger ne croit pas pouvoir le suivre jusqu'à ce point, mais il n'en reconnaît pas moins la valeur de la thèse principale concernant l'insertion d'une ancienne apologie du christianisme dans les Actes de sainte Catherine. Cette découverte sera saluée avec une heureuse surprise par tous les amis de l'ancienne littérature chrétienne.

Voulant étudier certains points de la théologie de saint Maxime le Confesseur, M. W. Soppa n'a pas tardé à remarquer que la critique n'avait pas encore assuré des bases documentaires assez fermes aux recherches doctrinales. Dès le principe, son attention a été frappée du peu de garanties d'authenticité que présente une collection considérable de *diversa capita* attribuée par certains manuscrits et par les éditions au théologien byzantin. Les premiers doutes se sont confirmés et des constatations ultérieures ont convaincu M. Soppa de l''inauthenticité de cet ouvrage. C'est à établir cette thèse qu'il a consacré sa dissertation doctorale : *Die Diversa capita unter den Schriften des heiligen Maximus Confessor in deutscher Bearbeitung und quellenkritischer Beleuchtung* (Dresde, 1922. In-8, 132 p.). Dans la plus grande partie de sa publication, l'auteur s'est employé à mettre en lumière le sens, souvent assez obscur, des *capita* ; à cette fin, il a donné un exposé fidèle et clair de leur contenu plutôt qu'une traduction littérale du texte grec. Autant qu'il l'a pu, c'est-à-dire pour 451 chapitres sur 500, il a indiqué les références à d'autres écrits, attribués aussi à Maxime, et avec lesquels on constate une ressemblance qui va jusqu'à la concordance verbale et démontre un rapport de parenté littéraire indéniable. Or, parmi ces textes parallèles, on trouve les scolies aux *Questiones ad Thalassium*. L'authenticité de ces scolies n'est guère appuyée par la tradition manuscrite ; elle se heurte au silence de Photius et à des difficultés internes, qui paraissent très graves à M. Soppa ; aussi n'hésite-t-il pas à la nier catégoriquement. La composition des scolies étant renvoyée au milieu du XIe siècle, la composition des *diversa capita*, qui en dépend, ne peut plus être rapportée à saint Maxime (580-662). Ce n'est pas à dire que tous les *capita* doivent être considérés comme apocryphes, car beaucoup sont empruntés à des ouvrages qui se réclament encore légitimement du Confesseur. Mais la compilation comme telle ne peut plus figurer parmi ses œuvres. On peut conjecturer avec vraisemblance qu'elle a été composée, au XIIe siècle, par un certain moine Antoine dont la *Melissa* présente de grandes analogies avec les *diversa capita*, et dont le nom est substitué à celui de saint Maxime dans un grand nombre de manuscrits. Il est à souhaiter que les circonstances permettent à M. Soppa de combler les lacunes, qu'il reconnaît lui-même, et les imperfections de ses informations touchant la tradition manuscrite. Dant l'état actuel des choses, les spécialistes préfèreront sans doute réserver leur jugement définitif ; mais il reste au moins à l'auteur le mérite d'avoir posé une question intéressante et

Digitized by Google

d'avoir, pour la résoudre, réuni des éléments de valeur et proposé une hypothèse qui est digne d'attention. C'en serait assez pour le féliciter et l'encourager à pousser plus avant les études nécessaires pour mettre en pleine lumière la valeur théologique de saint Maxime et l'influence de sa science sur ses contemporains et ses successeurs.

On sait l'essor pris, en ces derniers temps, par les études d'histoire de la liturgie, et les efforts faits pour donner des bases et une orientation rigoureusement scientifiques aux recherches et aux travaux dans ce domaine. C'est la tâche que s'est assignée le *Verein zur Pflege der Liturgiewissenschaft*, dont le siège est à l'abbaye bénédictine de Maria Laach ; il la poursuit avec un zèle aussi louable qu'éclairé en publiant un *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft* et deux collections très méritantes, dont nous avons déjà parlé, les *Liturgiegeschichtliche Forschungen* et les *Liturgiegeschichtliche Quellen*. Dans cette dernière série, dont il partage la direction avec notre collaborateur dom C. Mohlberg, le Dr A. Ruecker, professeur à l'université de Munster, vient de faire paraître un quatrième fascicule : *Die syrische Jakobosanaphora nach der Rezension Ja'qôb(h) von Edessa, mit dem griechischen Paralleltext* (Munster, Aschendorff, 1923. In-8, xxxii-88 p.). Il a voulu par là mettre entre les mains des travailleurs la forme syriaque de cette partie d'une très ancienne liturgie de la messe. Les circonstances difficiles de l'heure présente n'ont pas permis de pousser jusqu'au bout l'examen des manuscrits, ni donc de donner une édition critique et définitive, mais seulement de faire un pas déjà très notable dans cette voie. Le texte reproduit est celui du plus ancien manuscrit complet de l'anaphore attribuée au frère du Seigneur, c'est-à-dire, celui du Brit. Mus. Addit. 14493 (s. x). L'apparat critique est, comme le dit l'éditeur, tout à la fois négatif, en ce sens qu'il note les variantes des autres manuscrits qui ont pu être collationnés, et positif parce qu'il fait intervenir les éléments et citations empruntés aux commentateurs. Dans de doctes prolégomènes, M. Rücker étudie et expose l'histoire de la transmission du texte, les rapports des témoins, par l'examen des manuscrits, des autres versions, des commentaires et des éditions antérieures. Le texte grec n'intervient ici qu'en ordre secondaire, pour permettre la comparaison avec le texte syriaque ; aussi est-ce un texte éclectique, remanié, déchargé des éléments qui manquent en syriaque et, par contre, enrichi de reconstitutions conjecturales ou d'une traduction allemande pour ce que le syriaque offre en plus. Trois appendices donnent des textes complémentaires, entre autres (App. III) le texte complet des prières dont les manuscrits syriaques se contentent de noter les premiers mots parce que les officiants devaient les connaître de mémoire. Nous devons une mention spéciale aux deux lexiques, syriaque et grec, qui terminent le fascicule ; ils notent avec références les mots et expressions caractéristiques qui se rencontrent dans les textes. La confection de tels lexiques est une heureuse et très utile habitude des publications scientifiques modernes ; elle rend les plus précieux services à tous ceux qui sont amenés à s'occuper des traductions syriaques d'œuvres grecques en leur permettant des études comparatives qui résolvent, à l'occasion, de véritables énigmes. On regrettera que l'éditeur n'ait pas fait figurer dans ces lexiques les éléments des deux derniers appendices et les noms propres. Cette publication, dont nous félicitons très sincèrement M. Rücker, ne peut que confirmer le renom scientifique et augmenter la valeur de la savante collection dans laquelle elle a paru et où elle tiendra une place marquante. Puissent

Digitized by Google

les études liturgiques être poursuivies dans cette voie et avec cette méthode ; c'est ainsi qu'elles seront sérieuses et fécondes. J. LEBON.

— Dans le *Neues Archiv* (1923, t. XLV, p. 102-112), P. KEHR rappelle l'histoire de la *Bibliotheca Rossiana* (voir RHE, 1922, t. XVIII, p. 428) et extrait de son catalogue la liste des mss à consulter par les éditeurs des *Monumenta Germaniae historica*. Il examine en particulier deux mss de Casamari d'où il tire deux textes publiés en annexes : 1) un privilège accordé par Innocent III à S. Domenico, près de Sora (28 juin 1206), et 2) un diplôme adressé par l'empereur Frédéric II à l'abbaye de Casamari (juillet 1222).

L'article du P. VOLK, *Aus der mittelalterlichen Klosterbibliothek von St Jakob in Luttich* (*Benediktinische Monatschrift*, 1923, t. V, p. 328-337) donne des détails intéressants sur le contenu et l'organisation de cette bibliothèque et sur la manière dont elle s'enrichissait. GR.

— G. WENTZ, qui, en 1922, publia une étude sur l'histoire économique du couvent des Augustins de Diesdorf en Brandebourg, poursuit ses études dans l'article : *Gewerbe und Kloster* (*Forschungen zur brandeburgischen und preussischen Geschichte*, t. XXXVI, p. 1-13). Des comptes des XIVe et XVe siècles il ressort que le couvent n'entretenait pas d'artisans chez lui, mais recourait à ceux de la localité pour les travaux ordinaires, à ceux des villes pour les travaux plus artistiques. Les salaires qu'il payait étaient très élevés ; mais le payement se faisait en grande partie en matières premières. Cette constatation faite dans une étude locale semble avoir une portée plus générale et pourrait sans doute se vérifier dans d'autres endroits.

Dans son article *Die Papstbiographien des Johannes Porta de Annoniaco* (*Neues Archiv*, 1923, t. XLV, p. 112-119), R. SALOMON reprend l'hypothèse émise par M. G. Mollat, d'après laquelle Johannes Porta serait l'auteur de la Vita IIIa de Clément VI. En se basant sur les ressemblances de style qui existent entre cette Vita et le *Liber de Coronatione Karoli VI*, M. Salomon croit pouvoir attribuer avec certitude la Vita à Johannes Porta. Celui-ci serait aussi l'auteur de la Vita IIa de Benoît XII.

— Dans la *Zeitschrift für Bücherfreunde* (E. Seemann, Leipzig, 1923. Nouv. sér., t. XV, p. 60-63) le Dr O. LEUZE publie une intéressante notice : *Die Bibliothek der Nikolauskirche in Isny*. La bibliothèque de cette église évangélique date de la fin du XVe siècle ; à la suite de la fondation d'une prébende pour prédicateur, elle s'accrut par des donations de chapelains et par des legs de bourgeois enrichis à la suite de voyages en Italie et en France. A la fin du XVIIe siècle, la collection (qui ne s'augmenta plus guère depuis) comprenait 2.500 ouvrages, dont 80 mss ; ceux-ci, pour la plupart du XVe siècle, contiennent des sermonnaires, des traités théologiques, etc. Le catalogue des incunables a été publié en 1916 par le même Dr O. Leuze. Il comprend 170 numéros. H. NELIS.

— F. ENGEL-JANOSI : *Sozialprobleme der Renaissance* (*Oesterreichische Rundschau*, 1923, t. XIX, p. 831-846) fait connaître l'attitude prise à cette époque par l'Église et les théories développées par les écrivains catholiques à l'égard de la recherche sans mesure de la richesse. Une défense des gains exagérés et le rappel de l'idéal spiritualiste pourraient, d'après l'auteur, avoir les mêmes résultats à notre époque. Son exposé est attachant, malgré son optimisme.

Digitized by Google

La librairie Heinsius de Leipzig vient de publier, en 1923, le t. XVIII (198 p.) de la collection : *Briefe Martin Luthers*, commencée par Enders et Kawerau. Ce tome, préparé par feu FLEMMING et achevé par O. ALBRECHT, contient des compléments aux volumes précédents. GR.

— Malgré les travaux des biographes antérieurs, la vie et les entreprises apostoliques de saint Clément Hofbauer n'avaient pas encore été mises dans leur plein jour. Les documents rassemblés par le P. A. INNERKOFLER, C. SS. R., dans son livre, *Der Heilige Klemens Maria Hofbauer*, dont la deuxième édition parut en 1913 à Ratisbonne, projetèrent une lumière nouvelle sur la figure du saint rédemptoriste. Plus largement muni encore, grâce à ses propres découvertes, le P. J. HOFER, C. SS. R., publie une biographie détaillée, mais sans longueurs, et fidèle : *Der heilige Klemens Maria Hofbauer. Ein Lebensbild*. (2e et 3e édit. Fribourg-en-B., Herder, 1923. In-8, XIX-457 p. Fr. 7,50). Attrayant récit d'une existence remarquablement féconde ; non seulement Hofbauer a réalisé cette gageure de propager sa congrégation au plus fort des guerres de la Révolution et de l'Empire, de l'implanter au centre même du joséphisme, mais il a contribué efficacement au renouveau catholique en Autriche et en Allemagne, par son influence sur un groupe de jeunes gens de l'université de Vienne qu'il animait de son esprit. C'est spécialement sur cette partie de son action que l'auteur apporte des précisions nouvelles, utiles à l'histoire de l'Église contemporaine. P. DEBONGNIE.

— L'article d'O. GRUENDLER zur *Franz von Baader* (dans *Hochland*, 1923-24, t. XXI, fasc. 2) constitue une importante contribution à l'histoire de la philosophie allemande au commencement du XIXe siècle. Il contient une notice biographique de von Baader et expose les rapports de sa philosophie avec l'ontologisme. GR.

— J. KINZIG, S. J., *Der grosse Schwarzrock, P. Peter Johannes De Smet, S. J.* (Jesuiten Lebensbilder grosser Gottesstreiter, hrsg. v. K. Kempf, S. J.) Fribourg-en-Br., Herder, 1922. In-12, 245 p.

En septembre dernier, la ville de Termonde célébrait le cinquantième anniversaire de la mort d'un de ses plus glorieux enfants, missionnaire pendant près de 25 ans (1840-1873) chez les Peaux-Rouges. Mais il ne faudrait pas croire que le P. De Smet soit seulement une gloire locale. Godefroid Kurth disait de lui que la Belgique n'avait pas produit de plus grand homme au XIXe siècle et la République américaine a placé la statue de cet étranger, de ce prêtre catholique, au capitole de Washington.

La première biographie un peu développée du P. De Smet n'a pas vu le jour depuis longtemps, et malgré son intérêt et le talent indiscutable de son auteur, le R. P. Laveille, elle n'a encore atteint en 1922 que son neuvième mille. Le P. Kinzig, dans ce nouveau livre, n'a guère utilisé de documents inconnus de son prédécesseur, dont il se plait à reconnaître les mérites ; mais il suit de plus près les récits de voyages du missionnaire déjà publiés autrefois ; il laisse plus à l'arrière-plan les collaborateurs du P. De Smet ; son récit est tout aussi attachant, peut-être plus attachant que celui du P. Laveille ; car on y trouve des épisodes typiques et des traits caractéristiques de l'apôtre dans un relief plus saisissant.

Faut-il le dire ? Bien peu de sujets étaient aussi propres à inspirer, à enthousiasmer un auteur que cette carrière, riche en péripéties, d'un mission-

Digitized by Google

naire qui a couvert 348.000 kilomètres, c'est-à-dire à peu près neuf fois le tour du globe ; qui allait seul à la recherche des tribus errantes, les fixait, les évangélisait, les convertissait et obtenait d'elles des prodiges de foi dignes des premiers siècles du christianisme ; qui, sur la demande d'hommes d'État américains, s'appliquait à pacifier les révoltés ; qui revenait périodiquement en Europe afin d'intéresser l'ancien monde à son œuvre et d'obtenir de lui prières, aumônes et missionnaires ! Et plus encore que cette existence de combat pour le Bien, n'était-elle pas de nature à séduire, cette figure ardente, désintéressée, et ne cherchant que la gloire de Dieu ? Puisse ce livre, qui est une grande leçon d'énergie et de zèle, trouver de nombreux lecteurs !

E. DE MOREAU, S. J.

— M. L. SCHMITZ-KALLENBERG a publié une seconde édition du t. III de la *Hierarchia catholica medii et recentioris aevi* de VAN GULIK (†) et C. EUBEL (†). (Munster, 1923. In-4). Ce tome III comprend la liste des dignitaires ecclésiastiques du XVIe siècle (depuis 1503).

— La nouvelle édition, en deux volumes, de RANKE, *Die römischen Päpste in den letzten vier Jahrhunderten*, publiée par la firme Duncker et Humblot de Munich, reprend simplement, sans les notes, le texte de l'édition de 1878. La même firme republiera sous peu la *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, du même historien.

— A l'occasion du jubilé *des Deutschen Caritasverbandes* (1897-1922), cette puissante association a publié une histoire générale de la charité, *Geschichte der Caritas*, qui a pour auteur le Prof. Dr WILH. LIESE (Fribourg-en-Br., Caritasverlag, 1922. 2 vol. in-8, VIII-394 et VII-293 p.). Même après les remarquables travaux de Lallemand, la publication du *Caritasverband* pourra rendre de grands services. Le plan de l'ouvrage est bien conçu et méthodiquement suivi. Après avoir défini ce qu'il entend par le mot *Caritas*, l'auteur expose dans son livre premier l'histoire générale de la charité en la divisant en deux périodes : celle pendant laquelle l'assistance appartient à l'Église seule et celle où, à partir de la fin du XIVe siècle, l'on voit apparaître une assistance laïque indépendante. Les chapitres consacrés à l'influence de la Réforme sur la charité et à la renaissance de la charité catholique avec S. Charles Borromée et S. Vincent de Paul sont particulièrement intéressants. Ce premier livre se termine par un exposé de l'organisation de la charité en Allemagne au XIXe siècle, et par l'étude des théories modernes, ce qui permet de faire connaître les origines et les grandes lignes d'organisation et d'activité du *Caritasverband*. Le second livre (t. II) est plus spécialement consacré à l'histoire des ministres de l'action charitable (communautés hospitalières, congrégations des frères et sœurs de la Miséricorde, etc.) et aux diverses formes de la charité (soins de l'enfance, des pauvres, des malades, œuvres de relèvement moral). Un coup d'œil sur l'histoire de la charité dans les pays autres que l'Allemagne et sur l'activité de la bienfaisance religieuse des non-catholiques termine l'ouvrage.

La documentation est fort riche, l'index bibliographique à la fin de l'ouvrage renseigne plus de douze cents titres de livres ; de plus, en tête de chaque paragraphe, se trouve une bibliographie spéciale à l'objet traité. D'excellentes tables des noms de personnes et de localités facilitent les recherches dans cet ouvrage qui, si les circonstances avaient permis à l'auteur

Digitized by Google

de donner plus de développement à la partie réservée aux pays autres que l'Allemagne, aurait constitué une véritable encyclopédie de la charité.

CH. TERLINDEN.

— Le prof. L. BERGSTRAESSER, connu par ses études sur l'histoire des partis politiques en Allemagne, vient de publier, dans la collection *Der Deutsche Staatsgedanke*, deux volumes intitulés : *Politischer Katholizismus. Dokumente seiner Entwicklung* (Munich, Drei Masken Verlag, 1921-1923. 314 et 396 p.). Après une brève mais utile introduction sur l'activité politique du catholicisme en Allemagne pendant le XIXe et le XXe siècle, il y donne une série de documents choisis avec discernement et soigneusement annotés : discours parlementaires, brochures de propagande, pétitions, programmes électoraux, articles de journaux, etc. Le premier volume est consacré aux événements des années 1814 à 1866 et contient des extraits de Görres, Droste-Vischering, Döllinger, Radowitz, Reichensperger, Buss, Jarcke, Ketteler. Le second concerne le kulturkampf et les questions connexes, l'attitude du parti du Centre dans les différents problèmes politiques qui se sont posés dans la suite, enfin les grandes luttes autour du caractère confessionnel du Centre qui nous amènent jusqu'aux premières années de la guerre ; on y trouve des écrits de Windthorst, de Schorlemer-Alst et des députés contemporains du Centre. Cette publication de textes contribuera à faire connaître l'histoire de l'Église en Allemagne pendant le dernier siècle et se prêterait bien à des exercices critiques sur cette période dans les séminaires historiques.

Dans les *Biblische Studien*, t. XXI, fasc. 1, L. RICHEN étudie les visions de Terre Sainte de la religieuse Anne Catherine Emmerich. Une comparaison approfondie de ces visions avec les conditions géographiques, météorologiques et ethniques de la Palestine et les récits du N. T. l'amène à en rejeter l'exactitude. Contrairement à l'opinion communément reçue, R. est d'avis que Brentano a fidèlement rendu les descriptions que Catherine Emmerich lui a faites de ses visions.

La librairie « Theatiner Verlag » de Munich commence une nouvelle collection intitulée *Katholische Romantik*. En publiant de larges extraits des écrits des derniers romantiques catholiques d'Allemagne, on espère mettre en lumière la richesse d'idées, trop peu connue, de ces auteurs et montrer les rapports intimes qui existaient entre le romantisme et le catholicisme. Le premier volume est dû à RUD. KOHLER et paraît avec une préface de E. Przywara. Il est consacré à l'illustre converti Adam Müller. C'est dans ses écrits surtout que sont exposées les théories politiques des romantiques, qui eurent une grande influence avant la révolution de 1848.

Le prof. C. STANGE donne une intéressante étude sur la méthode suivie jusqu'à ce jour par les historiens des religions (dans la nouvelle revue *Zeitschrift für systematische Theologie*, 1923, p. 301-363). On s'en tiendrait encore aux grandes lignes de l'évolution fixées par Schleiermacher dans la formule arbitraire : fétichisme, polythéisme, monothéisme. D'autre part, on n'aurait pas remarqué une autre idée du même auteur, c'est-à-dire que chaque religion devrait son origine à une expérience religieuse particulière et qu'elle serait par conséquent inséparable de la personnalité de son fondateur. Les historiens des religions devraient en tenir compte, parce qu'elle permet de saisir les différences essentielles qui existent entre les religions.

Digitized by Google

La librairie F. Schöningh de Paderborn a commencé récemment une nouvelle collection intitulée *Dokumente der Religion*. On y publiera en traduction allemande les plus belles pages qu'on trouve dans les différentes littératures religieuses. Les six premiers fascicules donnent, entre autres, l'*Enchiridion* de S. Augustin, la règle de S. Benoît, etc.; signalons aussi les formules d'initiation religieuse secrète en usage dans une tribu de primitifs australiens publiées par W. Schmidt, S. V. D. GR.

— M. P. KEHR, directeur des *Monumenta Germaniae historica*, donne, dans le *Neues Archiv* (1923, t. XLV, p. 1-13 et 138), un aperçu sur la situation actuelle de la commission d'édition et sur les travaux en cours de publication. A part la série des in-folio, publiée chez Hiersemann à Leipzig, l'édition des MGH et du *Neues Archiv* a été confiée à la firme Weidmann de Berlin. Dans la section *Scriptores*, on compte achever, malgré les difficultés qu'on rencontre, le t. XXX de la série in-folio. Les Annales de Salzbourg, récemment découvertes, sont très importantes pour l'histoire de l'Allemagne. Elles vont jusqu'à l'année 955 (cfr H. BRESSLAU, *Abhand. d. preuss. Ak. der Wiss. zu Berlin*, 1923, n° 2). On travaille activement à la série in-4 des *Scriptores*.

Dans le but de distinguer les nouvelles éditions critiques des éditions à l'usage des étudiants, on a commencé une *Nova series* in-8 des *Scriptores rerum Germanicarum*. Sont sous presse : la chronique de Côme de Prague, celle de Jean de Winterthur, celle de Matthias de Neuenburg. Sont prêtes pour l'impression : les œuvres de Nicolas de Butrinto et de Tolomée de Lucques; la Vita Karoli IV est en préparation. Dans les *Deutsche Chroniken* a paru (t. IV, pars II) : *Die Kreuzfahrt Ludwigs des Frommen von Thüringen*, édité par H. NAUMANN.

Dans la section *Leges*, KRUSCH prépare l'édition de la *Lex Salica*; le même savant et HEYMANN ont déjà poussé très loin l'étude sur la tradition manuscrite de la *Lex Baiuvariorum*; pour l'édition du texte de cette loi, ils s'entendront avec v. SCHWIND, dont l'avis, comme on le sait, diffère notablement du leur. A cause des circonstances politiques, les travaux sur les *Tractatus imperii* et sur les *Placita* ont dû être interrompus, l'accès des archives des pays étrangers étant trop difficile. Enfin on prépare aussi pour les MGH une édition de *Sachsenspiegel*.

La direction de la section *Diplomata Karolinorum*, laissée vacante par la mort de M. Tangl, a été reprise par P. Kehr. L'étude des diplômes de Louis le Pieux sera continuée, malgré les difficultés actuelles. Paraîtront sous peu dans les *Diplomata saec. XI*, ceux de Henri III, jusqu'au couronnement.

Dans la section in-4 des *Epistolae* paraîtra sous peu le t. VI : lettres d'Adrien II. La publication du *Registrum Gregorii VII* par E. CASPAR (dans les *Epistolae selectae*) est complète depuis l'apparition du t. II. Dans la même série, on publiera aussi la correspondance de Fromund de Tegernsee.

Enfin Kehr constate que la série des *Poetae latini aevi Karolini* est achevée grâce au volume IV de K. STRECKER, qui contient les suppléments.

— La réunion générale de la *Görresgesellschaft*, tenue à Munster-en-W. du 24 au 26 septembre 1923, a été particulièrement importante tant à cause de l'intérêt que lui ont montré les autorités civiles qu'à cause des décisions qui y ont été prises. En vue de permettre la continuation de leurs grandes publications, telles les documents du concile de Trente, les travaux de leur institut historique de Rome, la nouvelle édition du *Staats-*

Digitized by Google

lexikon, les membres de la *Görresgesellschaft* y ont fait un appel pressant à la générosité des catholiques des pays à change élevé; ils ont augmenté leur propre cotisation annuelle (3 et 1 Mk. or) et demandé un subside au gouvernement allemand. Ils ont rendu hommage à la libéralité du Pape Pie XI, qui les a largement soutenus. D'autre part, ils ont aussi émis le vœu de voir s'étendre les travaux des sections de pédagogie, de l'art, des sciences naturelles. Le R. P. KLEINTJES, S. J., de Hollande, a particulièrement insisté sur la fondation d'une « unio catholica historica », d'où pourrait sortir une « unio scientifica catholica », groupant tous les savants catholiques. Enfin, le Prof. H. Günter a été élu secrétaire pour la période 1923-1928, en remplacement du Prof. Beyerle, trop absorbé par son mandat politique.

L'appel de la *Görresgesellschaft* trouvera, nous n'en doutons pas, de l'écho chez les catholiques qui apprécient hautement les services rendus à la science par cette société. GR.

— La commission historique attachée à l'Académie des sciences de Bavière a tenu, en octobre 1923, sa réunion annuelle. Ont été élus président, M. E. MARCKS de Berlin, et secrétaire suppléant, H. ONCKEN de Munich. Après avoir pris connaissance de la détresse financière dans laquelle se trouve actuellement la commission, ses membres décidèrent de prendre des mesures pour sauver à tout prix cette grande institution, qui, depuis sa fondation par Maximilien II de Bavière, a rendu tant de services par ses publications : *Allgemeine deutsche Biographie*, *Jahrbücher der deutschen Geschichte*, *Die deutschen Städtechroniken*, *Die deutschen Reichstagsakten*. Elle a fait paraître en 1922-1923 : A. SCHULTE, *Geschichte der grossen Ravensburger Handelsgesellschaft 1380-1580* en 3 tomes, et plusieurs volumes de sources, se rapportant à l'histoire d'Allemagne au XIXe siècle.

— La *Sächsische Kommission für Geschichte*, de Leipzig, a tenu le 25 avril 1922 sa vingt-cinquième réunion annuelle sous la présidence du Dr Böhme. Elle compte publier prochainement le tome second de la *Bibliographie der sächsischen Geschichte* par le Dr BEMMANN, de Dresde, les *Akten zur Geschichte der Bauernkrieges in Deutschland* par le Dr MERX (†), si intéressants pour l'histoire économique du XVIe siècle, et le tome Ier des *Standeakten* de 1485 à 1539 par le Dr GÖRLITZ. Sont en préparation le *Registrum marchionum Misnensium* de 1378 par le Dr BESCHORNER, de Dresde, les *Hauptwerke der sächsischen Malerei und Bildnerei* par le Dr FLECHSIG et les *Sächsischen Kirchenvisitationsakten* par le Dr G. MÜLLER, de Leipzig. H. N.

— La librairie Günther Koch de Munich annonce la publication prochaine d'un ouvrage en deux volumes du P. Jos. BRAUN : *Geschichte des christlichen Altars*. Cet ouvrage, illustré de 900 reproductions, fera connaître toute l'évolution de l'autel, de son décor et de ses accessoires.

Le t. IV des *Jahresberichte der deutschen Geschichte* (Breslau, Priebatsch, 1923. 147 p.) publiés par V. LOEWE et O. LERCHE, fait connaître les publications historiques de 1921. Comme les volumes précédents de cette même collection, il remplace, dans l'intention des éditeurs, les *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft*, qui ont cessé de paraître pendant la guerre.

L'institut catholique de philosophie, fondé à Cologne en 1923 sous le nom de *Albertus Magnus Akademie*, publie un recueil de travaux (*Veröffent-*

Digitized by Google

richungen des Kath. Inst. f. Philosophie Alb.-M. Ak. zu Köln) dont jusqu'ici trois fascicules ont paru. Les deux premiers contiennent, outre un mémoire sur l'érection et le but du nouvel institut, une série de conférences et d'articles du premier recteur, le Prof. Dr W. Switalski, sur différents problèmes de critériologie. Le 3me. dû à M. J. Geyser, porte comme titre : *Augustin und die phänomenologische Religionsphilosophie der Gegenwart, mit besonderer Berücksichtigung Max Schelers* (Munster, Aschendorff, 1923. XII-244 p.). Gr.

— La firme A. Töpelmann, de Giessen, se propose de publier une deuxième édition, entièrement remaniée, du *Handwörterbuch zum Neuen Testament* de E. Preuschen. Cette mise au point d'un ouvrage bien connu et justement apprécié est l'œuvre du professeur W. Bauer, de Goettingue. Des conditions avantageuses sont offertes aux souscripteurs, à qui il est fait appel, la publication envisagée dépendant de leur nombre.

— Le Dr Leisegang, privat-dozent, à Markrandstädt-lez-Leipzig (Marienstr., 28), a composé un index lexicographique des œuvres de Philon. Les conditions économiques actuelles ne permettent pas l'impression de ce travail, qui peut cependant rendre de grands services. L'auteur se met volontiers à la disposition des spécialistes pour leur communiquer des extraits de son œuvre manuscrite touchant l'emploi et le sens de certains termes dans les écrits de Philon, ainsi qu'il le déclare dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Berlin (25 janvier 1923).

— Malgré les difficultés du moment, certaines revues spéciales continuent à paraître. C'est ainsi que grâce à l'appui des Badois établis aux États-Unis d'Amérique et de la *Notgemeinschaft*, la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, de Karlsruhe, sera publiée régulièrement. D'autre part, l'*Oriens christianus*, édité à Leipzig chez Harrassowitz par le Dr Anton Baumstark, a donné pour les années 1920 et 1921 un tome double (X-XI de la nouv. sér.). Comme par le passé, ce périodique si important pour nos études se distingue par une belle tenue scientifique, et comprend des articles de fond, des documents, des comptes rendus critiques et surtout des notices bibliographiques fouillées rédigées par M. Baumstark lui-même. Enfin, l'Académie de Berlin (Sect. Philos. et hist.) a accordé les sommes de 200.000 M. (or) à la Commission des études orientales, de 60.000 M. en vue de l'édition de textes égyptiens et de 150.000 M. pour l'édition des inscriptions grecques.

La faculté de philosophie de l'université de Munich a mis au concours (prix : 200.000 M.) la question : *Geschichte des Buchdrucks in München von den ersten Anfängen bis zum Ende des 30 jähr. Krieges.*

L'Académie de Prusse vient d'hériter l'exemplaire annoté par le professeur Anton Dillmann : *Lexicon linguae Aethiopicae cum indice latino* (Leipzig, 1865). H. N.

— Les archives de la famille Schnorr von Carolsfeld, très importantes pour l'histoire de l'art moderne, ont été léguées à la *Landesbibliothek* de Dresde.

Le Prof Dr R. Sommer a fait, à l'université de Giessen, une fondation en vue de promouvoir les études de généalogie. L'administration en est confiée au Dr G. Lehnert, directeur des *Hessische Biographien*.

Digitized by Google

Nominations. — Le Dr O. RIEDNER a été nommé directeur général des archives de l'État en Bavière en remplacement de v. Jochner, décédé.

Le Dr W. MOLLENBERG a été nommé directeur général des archives de l'État, à Magdebourg.

Se sont fait agréger : à Leipzig, le Dr J. KUEHN (histoire du moyen âge et des temps modernes) ; à Koenigsberg, le Dr H. CLASEN (histoire de l'art moderne, en particulier l'histoire de l'architecture religieuse) ; à Darmstadt, le Dr E. ROSENSTOCK (histoire sociale) ; à Wurzbourg, le Dr J. LORTZ (histoire ecclésiastique) ; à Leipzig, le Dr A. RUMPF (archéologie).

M. F. RÖRIG, professeur extraordinaire des sciences auxiliaires de l'histoire à Leipzig, a été nommé professeur ordinaire à Kiel.

M. W. EBERT, directeur du séminaire évangélique à Breslau, a été nommé professeur titulaire d'histoire ecclésiastique à Erlangen.

M. G. MENTZ, professeur d'histoire, a été nommé professeur titulaire à Iéna.

GR.

— *Décès.* — Le Dr FR. VOLLMER, professeur de philologie classique à Munich, y est décédé en octobre 1923 à l'âge de 56 ans. Il fut le premier directeur du *Thesaurus linguae latinae*, publié par les académies de Berlin, de Goettingue, de Leipzig, de Munich et de Vienne.

Le Dr EBERHARD GOTHEIN, professeur d'histoire économique à Heidelberg, bien connu pour sa vie de S. Ignace de Loyola. A l'occasion de son 60e anniversaire, ses élèves lui avaient offert, peu avant sa mort survenue en novembre dernier, un recueil de mélanges. GR.

M. OTTO KIPPENBERG, mort à Warnemünde, bibliothécaire en chef de l'université de Leipzig.

A Iéna, âgé de 44 ans, M. PAUL EHRHARDT, connu par ses études de philosophie religieuse et directeur de la revue mensuelle : *Deutscher Pfeiler*.

H. N.

Angleterre-Écosse-Irlande. — Le travail de MARIUS BESSIÈRE sur *La tradition manuscrite de la correspondance de S. Basile*, qui a été publié dans le *Journal of theological studies* (t. XXI-XXIII), vient d'être tiré à part par la Clarendon Press (1923, VIII-182 pages ; prix : 12 s. 6 d.). Cette étude, précédée d'une introduction de M. C. H. TURNER, est pourvue d'un index alphabétique des lettres.

« Le but de l'auteur de ce volume », lit-on dans la préface du *Saint Columba* du Rev. T. H. WALKER (Paisley, A. Gardner, 1923. 120 pages), a « été de donner un exposé populaire de la vie de S. Columba [d'Iona], de l'époque où il a vécu et de l'influence qu'il a exercée sur l'histoire d'Écosse. » Ce livre est parfaitement négligeable pour ceux qui se piquent d'étudier scientifiquement l'histoire ecclésiastique.

Un guide de premier ordre pour l'étude de l'art anglo-saxon et des antiquités germaniques nous est offert dans le nouveau *Guide to the Anglo-Saxon and foreign Teutonic Antiquities in the department of British and Mediaeval antiquities* [*of the British Museum*] (Londres, 1923. XII-179 p.), que l'on doit à M. REGINALD A. SMITH, B A., F. S. A., conservateur de ce département. Le volume, bien illustré, est en vente au British Museum au prix de 2 s. 6 d.

Digitized by Google

L'étude des chartes anglo-saxonnes du Berkshire, du Hampshire et du Wiltshire, poursuivie pendant plusieurs années, a permis à M. G. B. GRUNDY d'établir la signification d'un grand nombre des termes obscurs qui s'y rencontrent : *On the meaning of certain terms in the Anglo-Saxon charters (Essays and studies* by members of the English Association, Oxford, 1922, t. VIII, p. 37-69).

Le Dr H. J. W. TILLYARD, professeur à l'université de Birmingham, a traduit en anglais les pièces de Roswitha : *The Plays of Roswitha* (The Faith Press, 1923. XIX-123 p.).

Sur les premiers lapidaires chrétiens et leurs modèles, ainsi que sur le poème de Marbode, évêque en Rennes († 1123), et sur ses imitateurs, on consultera avec fruit l'ouvrage de M. JOAN EVANS, *Magical jewels of the Middle Ages and the Renaissance particularly in England* (Oxford, Clarendon Press, 1922. 264 p.).

Le Dr R. L. POOLE, comblant une lacune de la biographie de Jean de Salisbury, étudie son séjour à la cour pontificale et établit que l'opinion qui le fait entrer au service de l'archevêque de Cantorbéry Théobalde vers 1148, n'est pas fondée : *John of Salisbury at the papal court* (*English historical review*, 1923, t. XXXVIII, p. 321-330).

Le Dr WALTER W. SETON a de fortes raisons de penser qu'il a découvert un résumé inédit en 66 chapitres des 224 chapitres de la seconde Vie de S. François d'Assise par Thomas de Celano dans le Ms. F. 15 de la bibliothèque capitulaire de Worcester (fol. 128-145). Le manuscrit de Worcester (fol. 128-145) paraît être plus ancien que les deux manuscrits de la *Vita secunda* connus jusqu'ici : *A Franciscan find in a Benedictine Library* (*Laudate*, the quarterly magazine of the Benedictine Community of Pershore abbey, 1923, t. I, p. 116-120).

M. ROBIN FLOWER rapproche trois textes, un gallois, un irlandais et un anglais, d'un texte latin, dont ils paraissent dépendre, et qu'on a attribué à Albert le Grand († 1280). Ce sont les neuf réponses qu'aurait faites Notre-Seigneur à une pieuse personne « *desideranti et quaerenti quid sibi prae omnibus placeret in hac vita* ». Cette étude, intitulée *The nine answers*, a paru dans une nouvelle publication philologique périodique éditée par l'université du pays de Galles, *The Bulletin of the Board of Celtic studies* (I, 1922, p. 133-139). Le quatrième fascicule, paru en juin 1923, complète le premier volume. Prix du fascicule : 7 s. 6 d.

Après avoir donné, dans un précédent ouvrage (*Scottish annals from English chroniclers*, Londres, 1908), la traduction anglaise de tous les passages des chroniques anglaises antérieures à l'an 1291 relatifs à l'histoire d'Écosse de l'an 500 à 1286, M. ALAN ORR ANDERSON a ensuite publié un recueil bien autrement important, qui constitue un excellent instrument de travail pour tous ceux qui auront à s'orienter dans le dédale des sources de l'histoire d'Écosse, pays où le genre fabuleux a été cultivé avec une incroyable persistance de génération en génération. *Early sources of Scottish history. A. D. 500 to 1286* (Edimbourg, Oliver et Body, 1922. 2 vol., CLVIII-604 p. et 805 p. Prix : 70 s.), tel est le titre de ce nouveau recueil qui renferme la traduction anglaise de toutes les autres chroniques ou textes

Digitized by Google

quelconques antérieurs à 1291, rédigés en latin ou en langues vulgaires et se rapportant à l'histoire d'Écosse de 500 à 1286. Dans sa préface, l'auteur fait connaître son dessein : « Ce livre, dit-il, est destiné à servir de guide, il n'a pas la prétention de dispenser de consulter les sources. Sur bien des points on ne se fiera pas à une traduction, et on devra recourir à l'original et au contexte. Notre but a été de fournir une première interprétation des sources originales. Ce recueil sera un livre de référence particulièrement utile à ceux qui ignorent les langues étrangères (notamment pour les textes scandinaves) et à ceux qui travaillent loin des grandes bibliothèques. » Un commentaire et des notes nous renseignent sur les textes colligés et traduits, et 80 pages de notes bibliographiques en indiquent les diverses éditions.

Le petit livre de M. Johan Vising, professeur de langues romanes à l'université de Göteborg (Suède), *Anglo-Norman language and literature* (Londres, Oxford University press, 1923. 111 pages), sera un guide commode pour les travailleurs qui auront des recherches à faire dans la littérature anglo-normande, laquelle comprend, on le sait, un grand nombre d'ouvrages ecclésiastiques. Dans la seconde partie, l'auteur a dressé le catalogue détaillé de cette littérature du XIIe au XIVe siècle, dans laquelle se rencontrent des traductions et commentaires de la Bible, des Vies des Saints, des sermons, des traités théologiques et enfin des drames chrétiens (miracles et mystères). La part prise par les gens d'Église dans la diffusion de la langue et de la littérature anglo-normandes est bien caractérisée (p. 8-18) ; mais l'expression « *Augustinian monks* ». qui revient à plusieurs reprises sous la plume du docte auteur (p. 9, 11), n'est pas heureuse.

L'ouvrage auquel M. Walter Clifford Meller a donné pour titre *The Boy Bishop and other essays on forgotten customs and beliefs of the past* (Londres, Bell, 1923. 157 p.) comprend une série d'essais sur l'Enfant-évêque, le Saint Graal, les traditions de Glastonbury, le toucher du roi, les origines de la fleur de lys, etc., qui s'adressent plutôt au grand public.

Signalons, dans un livre intéressant et bien illustré, du Dr George C. Williamson, *Curious survivals, habits and customs of the past that still live in the present* (Londres, 1923. XII-256 p.), le ch. XI sur les évêques et le clergé et le chap. XII sur les cérémonies ecclésiastiques et la survivance des vieux usages religieux.

M. Maurice Frost a publié dans *Theology* (1923, t. 1923, t. VI, p. 285) le texte de la prière *Anima Christi* d'après le Ms. Harl. 2253 du British Museum (fol. 54v), écrit entre 1314 et 1320.

L'original de l'*Amendement de la vie* de Richard Rolle de Hampole est le texte latin. En 1914, Miss Comper en a publié une traduction ancienne en dialecte de Lincoln, exécutée par Misyn (1434) (voir RHE, 1923, t. XIX, p. 111). Le Rev. H. L. Hubbard traduit cette traduction en anglais moderne (*The amending of life*, Londres, Watkins, 1922. Prix : 2 s. 6 d.). Les notes de son cru sont tout-à-fait médiocres.

A quelques semaines d'intervalle, il a paru une traduction française du livre du mystique anglais Walter Hilton († 1396), *The scale of perfection*, due à deux bénédictins de Solesmes, Dom M. Noetinger et Dom E. Bouvet (*Scala perfectionis*, Tours, Mame, 1923, 2 vol.) et une nouvelle édition du

Digitized by Google

texte anglais préparée par Miss EVELYN UNDERHILL : *The scale of perfection*, (Londres, John M. Watkins, 1923. LXVI-464 p. Prix : 7 s. 6 d.). Dans une introduction très soignée, Miss E. U. nous dit le peu que l'on sait de la vie du chanoine régulier de Thurgarton, puis elle nous renseigne sur ses œuvres, dont beaucoup sont encore inédites, et enfin elle caractérise l'ouvrage qu'elle réédite. Comme tous les écrivains mystiques, Walter Hilton a été un grand emprunteur. Il doit surtout beaucoup à S. Augustin, à S. Grégoire le Grand et à Denys l'Aréopagite. Il est familiarisé avec la théologie scolastique et avec les idées mystiques de S. Bernard, de S. Bonaventure et surtout de Richard de Saint-Victor. Il est saturé de la Bible et spécialement des psaumes. Les parallèles signalés par l'éditeur entre la doctrine de Walter Hilton et celle de Ruysbroeck et quelques traits de Jacopone de Todi s'expliquent par une dépendance de sources communes, particulièrement de S. Augustin. Dans l'histoire du mysticisme anglais, Hilton se présente, sinon comme un disciple de Richard Rolle de Hampole, qui l'a précédé d'une quarantaine d'années, du moins comme se rattachant étroitement à ce maître, qu'il a beaucoup étudié. Rolle, plus imaginatif, écrit en poète sous l'impulsion du sentiment ; Hilton fait plus de place au raisonnement. La *Scale of perfection* a été très lue en Angleterre aux XIVe, XVe et XVIe siècles. Les traducteurs français avaient fait observer que ce livre paraît avoir été très prisé par les chartreux (I, p. 53). C'est, en effet, ce que confirme la provenance de deux au moins des manuscrits employés par Miss U. L'un d'eux appartint à la chartreuse de Sheen, près de Londres, et l'autre (Br. M. Harl. 6579, sur parchemin, début du XVe siècle) à la chartreuse de Londres. C'est de ce manuscrit que l'éditeur a fait la base de son texte. On a conservé, autant que possible, au texte de Walter Hilton son cachet archaïque ; on a dû cependant remplacer certains termes maintenant complètement inusités (une quarantaine environ) par des équivalents modernes.

The Prymer, livre de dévotion publié par la maison Burns, Oates et Washbourne (Londres, 1923), débute par une introduction historique de 20 pages (p. VII-XXVIII) dans laquelle le R P. H. THURSTON, S. J., traite des heures canoniales, de l'office de la Sainte Vierge, de l'office des morts, du nom du *prymer* et des dernières éditions de ce livre de prières, qui correspond à peu près aux livres d'heures du continent.

L'édition des lettres d'Érasme suit son cours. Le premier volume donné en 1906 par M. P. S. ALLEN, *Opus epistolarum Erasmi Rotorodami*, contenait les lettres écrites de 1484 à 1514 (voir RHE, 1907, t. VIII, p. 416-417). Trois volumes ont été publiés ensuite : le t. II (1514-1517) en 1910, le t. III (1517-1519) en 1913, le t. IV (1519-1521) en 1922.

Sir E. A. WALLIS BUDGE, l'éditeur des manuscrits éthiopiens de Lady Meux, nous donne une traduction anglaise de 110 miracles de la Sainte Vierge tirés de divers manuscrits éthiopiens des XVe, XVIe et XVIIe siècles, principalement de ceux du British Museum : *One hundred and ten miracles of Our Lady Mary* (Londres, The Medici Society, 1923. LVIII-359 p.). L'ouvrage comprend 64 belles planches consistant en reproductions de miniatures dont ces textes sont ornés. Le traducteur n'a pas négligé d'indiquer les sources occidentales de ceux de ces miracles, — c'est le plus grand nombre, — qui proviennent de l'Occident.

Digitized by Google

Nous avons annoncé la publication du premier fascicule du recueil de paléographie que publie le Prof. W. M. LINDSAY (voir RHE, 1923, t. XIX, p. 112-113). Un second fascicule de la *Palaeographia latina* a paru à l'automne de 1923; en voici le contenu : 1° *Collectanea varia* (p. 5-55) par le Prof. W. M. LINDSAY (*Explicit* et *Finit*; la correction des manuscrits; signes usités pour la commodité de la lecture; les scribes et leurs habitudes; l'I long; la transmission des textes), 2° *Ein Basler Fragment des Nordfranzösischen az-Typus* (p. 56-60) par le Prof. PAUL LEHMANN. 3° *Berne 207* (p. 61-66) par le Prof. W. M. LINDSAY, 4° *The Lyons scriptorium* (p. 66-73) par S. TAFEL (la bibliothèque de la cathédrale, la bibliothèque de l'Ile Barbe), 5° *Bibliographie der lateinischen Buchschrift bis 1050* (1911-1922) (p. 74-96) par WILHELM WEINBERGER. Le fascicule contient trois planches. Prix : 5 s.

The Library (Transactions of the Bibliographical Society) a inauguré une nouvelle série (la quatrième) avec le n° de juin 1920. Parmi les nombreux articles intéressants de cette publication, signalons les suivants de dates récentes : 1° *The royal Mss. at the British Museum*, par M. R. JAMES (4e sér., t. II, 1921, p. 193-200) à propos du catalogue de ces manuscrits récemment publié par le British Museum (voir RHE, 1922, XVIII, p. 590; XIX, 1923, p. 113); 2° un rapport sur la *Worcester cathedral Library* du chanoine J. M. WILSON (4e sér., t. II, 1922, p. 257-265); 3° *Chronograms*, par W. H. WHITE (4e sér., t. IV, 1923, p. 59-74) sur le procédé bien connu qui consiste à indiquer des dates dans les textes au moyen de capitales plus grandes que les autres. Exemple : gUstaVUs aDoLphUs gLorIose pUgnans MorItUr = 1632.

La *Historical association* (voir RHE, 1923, t. XIX, p. 452-453) a publié en 1923 : 1° son *Annual Bulletin of historical literature*, relevé des publications historiques de 1922 dû à un groupe de collaborateurs : M. L. W. LAISTNER, Miss ALICE GARDNER, Prof. F. M. POWICKE, Miss E. E. POWER, J. E. NEALE, Prof. F. C. MONTAGUE, H. W. V. TEMPERLEY, Miss L. M. PENSON, F. J. C. HEARNSHAW; 2e *A short bibliography of architecture*, par ARTHUR STRATTON, F. S. A. (14 pages; prix : 1 s. 1 d.); 3° *Bibliography of Church history* par époques, par J. P. WHITNEY (43 pages).

La Revue a signalé la fondation de l'*Institute of historical Research* de Londres (RHE, 1921, t. XVII, p. 678; 1922, t. XVIII, p. 168-169), dont l'organisation paraît actuellement complète et dont l'équipement se poursuit dans les meilleures conditions, ainsi qu'on en peut juger par le *First annual Report* (1921-1922). Ce rapport renseigne pleinement sur l'activité d'une institution qui est appelée à exercer une grande influence sur les travaux de recherche historique dans les pays anglo-saxons. Le *Bulletin of the institute of historical research*, dont le premier fascicule a paru en juin 1923, fait également bien augurer de l'avenir de la nouvelle fondation. C'est le périodique qu'il faudra consulter pour se tenir au courant des publications d'inventaires d'archives ou de catalogues de manuscrits, comme aussi pour suivre les migrations de ces derniers. Le *Bulletin* se propose de donner d'utiles *addenda et corrigenda* aux grands ouvrages de référence, tels que le *Dictionary of National Biography*, le *New English Dictionary*, l'*Encyclopaedia britannica*. Très instructif est le *Report on editing historical documents*, que contient le présent fascicule (p. 6-25). Le bulletin doit paraître trois fois l'an, en juin, novembre et février. Prix du numéro : 2 s. Prix de l'abonnement annuel : 5 s.

Digitized by Google

L'histoire des comtés d'Angleterre (*Victoria history of the Counties of England*), arrêtée par la guerre, reprend sous la direction de M. William Page. L. Gougaud, O. S. B.

— Le décret ordonnant la confection des Inventaires des œuvres d'art de l'Angleterre date du 28 octobre 1908. A ce moment des entreprises analogues étaient déjà commencées en plusieurs autres pays : en Allemagne, en Autriche, en France, aux Pays-Bas, tandis qu'en Belgique on s'en était tenu à quelques essais régionaux. Aujourd'hui il existe en Angleterre des volumes d'inventaires pour le Hertsfordshire, le Buckingamshire et Essex. Le troisième volume pour le comté d'Essex vient de paraître (*An inventory of historical Monuments in Essex*. Londres, 274 p., illustrations, frontispice et carte. Prix : 2 L., 1 sh. ; publication de la *Royal Commission on historical monuments*. England.) On estime, qu'à l'allure actuelle, il faudra soixante-dix ans pour mener la publication à sa fin.

Durant l'été dernier des peintures murales qui comptent parmi les plus belles de l'Angleterre ont été découvertes au *Kings College*, fondé à Eton en 1440. En vérité elles n'étaient pas totalement inconnues. On savait qu'entre les années 1479 et 1488 la chapelle du collège avait été ornée de peintures représentant les miracles de Notre Dame, les comptes mentionnent même, pour l'année 1486-1487, le nom de l'auteur, William Baker. Mais les sujets offusquaient les regards des anglicans. En 1560, sous la reine Élisabeth, les peintures furent passées à la chaux et, lorsqu'elles apparurent à nouveau en 1847, on ne toléra pas davantage ces témoignages de croyances du moyen âge. Cette fois on les dissimula derrière des boiseries des stalles et on détruisit les éléments qui dépassaient les boiseries. Toutefois, au préalable, R. H. Essex avait exécuté un dessin, conservé aujourd'hui dans la bibliothèque du collège. Les boiseries ont maintenant été enlevées et les peintures sont réapparues dans un surprenant état de fraîcheur. Les couleurs sont posées directement sur la pierre ; ce semble être une préparation peu connue à la cire qui leur vaut leur excellente conservation. Les sujets représentés, miracles de la Vierge, se retrouvent ailleurs dans la peinture murale anglaise, notamment à la *Lady Chapel* de la cathédrale de Winchester. L'œuvre trahit diverses influences étrangères, surtout des influences flamandes. M. Ch. Holmes lui consacre une courte étude dans le *Burlington Magazine* (1923, t. XLIII, p. 229 238 et 3 pl.). La découverte a d'autant plus attiré l'attention qu'elle fait connaître un « primitif » anglais de talent, William Baker, et que l'histoire de l'art national, surtout du moyen âge, attire pour le moment l'attention en Angleterre. Dans cet ordre il faut signaler les numéros récents du *Burlington Magazine* avec les articles de M. Mitchell sur l'art anglo-saxon (*Flotsam of anglo-saxon art*) et celui de M. Conway intitulé *British primitives*. Il faut signaler aussi une exposition récente de primitifs anglais, à l'Académie royale des arts à Londres (XIIe au XVIe siècle). Elle a réuni 137 pièces : panneaux peints, broderies, sculptures, etc. R. Maere.

— Le congrès des catholiques anglais, tenu à Londres en septembre 1923, a longuement discuté la question de la réunion des Églises. Il aurait reconnu l'accord fondamental qui existe entre la doctrine de l'Église catholique et celle de l'Église anglicane et de l'Église épiscopalienne américaine, au moins pour ce qui regarde les dogmes les plus importants (cfr S. P. Delany, *The anglo-*

Digitized by Google

catholic congress, dans *The american Church monthly*, 1923, t. XIV, p. 13-31). Le Rev. S. H. Scott, *Anglo-catholicism and reunion* (Londres, Scott, 1923, 47 p.) vient de contester l'existence de cette identité substantielle des doctrines. Il en appelle, pour prouver sa thèse, au dernier livre de l'évêque Gore (*Belief in Christ*) qui, sur la christologie, admet des théories formellement répudiées par le catholicisme. De plus, la reconnaissance de la validité des ordinations anglicanes par les Églises orthodoxes ne démontrerait pas, d'après Scott, l'identité des doctrines fondamentales des deux Églises. Celle-ci reste à prouver par la comparaison des croyances actuelles de l'Eglise anglicane et de celles des Pères et des conciles œcuméniques. A. Palmieri.

— *Cours et conférences.* — Le 17 octobre, l'auteur de cette chronique a donné une conférence sur *The practice of phlebotomy in Monasteries* à la *Royal Society of Medicine* de Londres Cette conférence sera publiée prochainement en français dans la *Revue Mabillon.*

Durant le terme qui a commencé le 3 octobre 1923, le Dr Ernest Barker, le Professeur Box et M. Edwyn Bevan ont donné, au King's College de Londres, une série de leçons publiques sur *The conflict of Religions in the Roman Empire.*

Nominations. — Le Rev. Walter Howard Frere, savant liturgiste, de la Communauté de la Résurrection de Mirfield, a été choisi pour occuper le siège épiscopal anglican de Truro (Cornwall).

Le conseil de l'université de Manchester a nommé le Rev. John Nicol Farquhar, M. A. D. Litt. Oxon., à la chaire de religion comparée de cette université.

M. A. F. Scholfield, M. A., a été nommé bibliothécaire de l'université de Cambridge comme successeur de feu Francis Jenkinson.

Décès. — Le 11 septembre 1923, Dom Columba Edmonds, prieur de l'abbaye de Fort-Augustus (Écosse), âgé de 63 ans. Né à Oxford, converti du protestantisme, il a publié *The early Scottish Church, its doctrine and discipline* (Londres, 1906).

Le 21 septembre, F. J. H. Jenkinson, bibliothécaire de l'université de Cambridge. Il était né le 20 août 1853. Il fut nommé curateur de la *Cambridge Antiquarian Society* en 1882. Il livra aux éditeurs du *Breviarium ad usum insignis Ecclesiae Sarum* (1882-1886), en les complétant, les notes de Henry Bradshaw († 1886) dont il avait été l'élève, et il aida Mommsen à préparer son édition de Nennius pour les *Monumenta Germaniae historica.* L'édition des *Collected papers* de Bradshaw (1889) fut préparée par ses soins, ainsi que celle d'une autre publication posthume du même érudit, *The early collection of canons known as the Hibernensis* (1893). Jenkinson fut élu président de l'*Antiquarian Society* en 1893, et, à l'occasion du troisième centenaire de la bibliothèque Bodléienne, en 1902, l'université d'Oxford lui décerna le titre de docteur ès lettres *honoris causa.* Ce savant n'a pas beaucoup publié ; il travaillait volontiers pour les autres, et il avait coutume de dire à ses amis : « Je n'ai jamais le désir d'écrire, j'ai toujours celui de m'instruire. » Il a cependant donné une remarquable édition des *Hisperica famina* (1908), ouvrage dont la Revue a signalé l'apparition (1909, t. X, p. 869).

Le 25 septembre, Lord John Morley, homme politique et littérateur, né à Blackburn (Lancashire) en 1838, auteur d'une *Life of W. E. Gladstone*, 1903 (Voir RHE, 1903, t. V, p. 413-420). L. Gougaud, O. S. B.

Digitized by Google

Autriche. — Les musées de Vienne sont l'objet d'une réorganisation complète, sous l'habile direction du Prof. H. Tietze. Un groupement nouveau s'imposait, à la suite des événements qui ont fait passer dans le domaine de l'État les collections impériales. Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque de la Cour a été joint à l'Albertina et forme aujourd'hui la plus belle collection d'estampes du monde, après celles du Cabinet des Estampes de Paris et du *Print-room* du *British Museum*.

D'autre part, les plus belles œuvres du XVIIIe siècle ont été réunies dans un musée spécial, le nouveau « *Barock museum* » installé au palais du Belvédère inférieur. On y peut admirer, dans des locaux d'une adaptation idéale : palais construit par Lucas von Hildebrand pour le prince Eugène, les chefs-d'œuvre de l'époque la plus brillante de l'art autrichien (1700-1750).

La galerie de peinture moderne (XIXe siècle) sera installée dans le Belvédère supérieur, tandis que toutes les œuvres antérieures au XVIIIe siècle seront réunies au *Kunsthistorisches Museum (Burgring)*. R. M.

Belgique. — M. Van Steenkiste a préparé lui-même les cinq premières éditions de son commentaire des Actes des Apôtres. La sixième, considérablement remaniée, parut en 1910 par les soins de M. CAMERLYNCK qui vient encore de publier la septième en collaboration avec M. VAN DER HEEREN, son successeur à la chaire d'Écriture sainte du grand séminaire de Bruges (*Commentarius in Actus Apostolorum*. Bruges, C. Beyaert, 1923. In-8, 422 p.). A divers points de vue, la nouvelle édition est en progrès sur la précédente : pour la netteté de l'impression, la beauté des caractères, la qualité du papier, l'art de condenser une matière plus abondante en un nombre de pages légèrement inférieur à celui de la 6e édition. Ce n'est donc pas le cas de dire : *omne decus ejus ab intus !* Cependant le fond lui-même a subi d'heureuses modifications. Il ne suffit pas de remarquer qu'on a tenu compte des travaux importants parus sur les Actes des Apôtres depuis 1910, mais les chapitres sur l'auteur, la date de composition et la chronologie des Actes ont été refondus à la suite du décret de la Commission biblique et des publications nombreuses suscitées par l'inscription de Delphes. Toutefois, l'innovation la plus marquante consiste dans l'addition des variantes les plus importantes du texte grec, et dans la juxtaposition au texte de la Vulgate d'une paraphrase, véritable commentaire à l'usage des gens pressés qui n'ont pas le loisir de parcourir les notes explicatives. Celles-ci se déroulent sobrement au bas des pages en dessous du texte et de la paraphrase et sont interrompues parfois par des excursus plus étendus et pleins de richesses de bon aloi. Nous souhaitons plein succès à ce beau commentaire d'un exposé si clair, d'une doctrine si sûre et d'une si abondante érudition.

Le *Cours de Religion* publié par M. l'abbé Fr. VERHELST chez A. Dewit à Bruxelles est très estimé en Belgique et sa renommée a même rapidement franchi nos frontières. Les revues théologiques françaises en ont rendu compte en termes vraiment élogieux. Après l'*Apologétique* (In-12 de XV-378 p. 2e éd. 1921. F. 7,50), la *Dogmatique* (in-12 de 640 p. 1918. F. 15), la *Morale* (in-12 de 314 p. 1920. F. 7,50), l'auteur vient de faire paraître, pour couronner son œuvre, un volume sur *Les Sacrements* (in-12 de 264 p. 1923. F. 7,50). Ajoutons que dans l'entre-temps ont paru un *Précis d'apologétique* (in-12 de 144 p. 1917. F. 2,75), un *Précis de dogmatique* (in-12 de 238 p.

Digitized by Google

1923. F. 6) et une étude apologétique sur *La divinité de Jésus-Christ* (in-18 de 158 p. 1919. F. 2,50).

Ces ouvrages sont destinés principalement à l'enseignement secondaire et aux chrétiens cultivés qui veulent se rendre compte de leurs raisons de croire et approfondir leur religion, mais leur utilité s'étendra bien au-delà. Les prêtres eux-mêmes, à leur sortie du séminaire, ou plus tard, dans les rares loisirs du ministère, y trouveront une occasion agréable et fructueuse de récapituler ou de rafraîchir leurs connaissances apologétiques et théologiques. Ces volumes, en effet, d'une doctrine très dense et très sûre, d'un style sobre, d'un exposé facile et clair, marquent un progrès considérable sur les traités similaires. Les points de foi sont nettement formulés et aussi nettement distingués des opinions théologiques. Les preuves positives, scripturaires ou traditionnelles, ont un relief qu'elles n'avaient pas auparavant, et c'est à ce titre principalement que nous signalons ce *Cours de Religion* dans une revue d'histoire ecclésiastique. L'auteur est bien au courant de l'état des questions et des controverses les plus récentes, et, sans se perdre dans le dédale d'une bibliographie aride qui ne serait nullement de mise ici et n'est d'ailleurs à sa place nulle part, il parvient à les synthétiser avec une véritable maîtrise, marque d'un esprit judicieux et précis. Nous avons éprouvé, pour notre part, une réelle jouissance à parcourir cette série de petits volumes qui remplaceront souvent toute une bibliothèque.

E. Tobac.

— Notre savant collaborateur Mgr Auguste Pelzer, Scriptor de la Bibliothèque vaticane, vient de faire une découverte importante qu'il communique dans les *Annales de l'Institut supérieur de philosophie* de Louvain (1923, p. 451-492), sous le titre : *Le premier livre des Reportata Parisiensia de Jean Duns Scot* (Louvain, 1, rue des Flamands, 1923. In-8, 48 p.). Comme on le sait, les *Reportata Parisiensia* du Docteur subtil ont été imprimés d'abord à Paris, grâce à Jean Mair, en 1517 et 1518, ensuite à Lyon, en 1639, par Luc Wadding. Cette dernière édition, notablement différente de celle de Jean Mair, a été universellement employée depuis près de trois siècles. Or, l'examen des mss que vient de faire Mgr Pelzer, prouve qu'en ce qui concerne le Ier livre « les *Reportata Parisiensia* de l'édition de Wadding sont simplement une reconstitution arbitraire, basée sur l'Abrégé de Guillaume Alnwick, de la Réportation authentiquée par le Docteur subtil, et sur la mauvaise Réportation éditée par Jean Mair ». D'autre part, il reste au moins trois exemplaires mss de la Réportation du Ier livre, authentiquée par l'examen qu'en a fait Duns Scot lui-même. Ces mss, analysés par Mgr Pelzer, serviront de base à la nouvelle édition de la Réportation du Ier livre, qui paraîtra incessamment.

A. D. M.

— Après 30 années, voici achevée la publication des *Ordonnances des Pays-Bas. Règne de Charles V*, en six gros in-fol. Le dernier ou 6e de la collection, paru récemment (Bruxelles, J. Goemaere, 1922. In-fol. 510 p.) par les soins de feu M. J. Lamberr, président honoraire de la Cour de Cassation, comprend le texte intégral des ordonnances de janv. 1550 à oct. 1555. Nous possédons donc toute l'œuvre législative de Charles-Quint en Belgique; mais le mot ordonnance doit s'entendre au sens large : instructions explicatives, arrêts du Conseil privé, octrois commerciaux, édits, règlements, voire tarif de tonlieu. L'historien de l'Église aura à glaner dans le volume aux

Digitized by Google

mots : hérésies, blasphèmes, clergé, nouveaux chrétiens, religion, nonces, etc. Quelques références bibliographiques manquent de précision (v. p. 63, 110, 118, 228, 296). H. N.

— Le nom de Léonard Lessius est bien connu de tous ceux qui s'occupent de sciences ecclésiastiques. Auteur de plusieurs traités de théologie dogmatique, de morale et d'ascétisme, Lessius a exercé de son vivant une influence considérable et, de nos jours encore, ses opinions ont une grande autorité dans les milieux théologiques. A l'occasion du troisième centenaire de sa mort, quelques revues lui ont consacré, en 1923, des articles qui ont été signalés dans notre bibliographie. A cette même occasion le R. P. K. Van Sull, S. J., a fait paraître un ouvrage assez étendu, où il a condensé le résultat de ses patientes recherches sur la vie et les œuvres du grand théologien (*Leonardus Lessius*. Wetteren, J. De Meester, 1923. VIII-336 p.). La famille de celui-ci ainsi que ses supérieurs ont pieusement conservé de lui de nombreux souvenirs, ce qui a permis au R. P. Van Sull de nous retracer une biographie détaillé de Lessius et de nous faire connaître successivement sa jeunesse, ses années d'études, ses débuts dans la Compagnie de Jésus et dans l'enseignement, ses démêlés avec l'université de Louvain, les succès vraiment remarquables qu'il obtint comme prêtre, comme professeur et comme écrivain, enfin sa mort et la réputation de sainteté qu'il laissa.

L'ouvrage du R. P. Van Sull poursuit sans doute un but d'édification. Mais il rendra aussi de réels services aux historiens de l'Église par les nombreux détails qu'il leur apprendra sur la vie d'un des plus influents théologiens de la Compagnie de Jésus. A. D. M.

— La Société d'études religieuses, dans un but de diffusion doctrinale, publie périodiquement des brochures à bon marché, mais de tenue fort remarquable, si l'on en juge par celles que Dom H. Dumaine vient de faire paraître sur *Le Dimanche Chrétien, ses origines, ses principaux caractères* (Bruxelles, Soc. d'études religieuses, Action catholique, s. d. [1922]. In-12). C'est en effet un travail approfondi, à la fois théologique et historique, sur l'institution fondamentale du culte chrétien. A feuilleter ces 125 pages d'impression serrée mais très nette, à lire le prix de l'abonnement annuel : 10 fr. les 24 brochures de quinzaine, on se voit reporté aux années d'avant-guerre. La Société s'honore du patronage des cardinaux Mercier et Dubois.

P. Debongnie.

— La *Revue d'histoire ecclésiastique* a annoncé déjà la fondation de l'*Œuvre nationale pour la reproduction des manuscrits à miniatures* (t. XVIII, 1922, p. 602). Aujourd'hui cette société est en pleine activité. Elle a publié un premier volume, qui est un petit chef-d'œuvre de reproduction d'après la photographie des quatre couleurs : *Les heures de Notre Dame, dites de Hennessy* (Bruxelles, 1923. In-8, 56 pl. en couleurs et or, 14 pl. en phototypogravure, grandeur de l'original, 112 p.). La rédaction du texte ne pouvait être mieux confiée qu'à M. Jos. Destrée, qui a commenté autrefois les reproductions monochromes consacrées au précieux manuscrit. Le texte nouveau est complètement remanié et fournit des renseignements inédits sur les productions de l'atelier de Simon Bening. L'exécution des planches est due à la maison Jean Malvaux, l'impression par la maison J. E. Goossens s'est faite sous la direction de M. H. Grégoire.

D'autres publications se préparent. M. Fierens-Gevaert commentera le

Digitized by Google

Livre d'Heures du duc de Berry, dont les miniatures sont attribuées à Jacquemart de Hesdin. M. C. GASPAR, de la Bibliothèque royale, prépare l'édition des *Chroniques du Hainaut*, avec ses miniatures de Guillaume Vrelant. Après cela viendra le tour d'autres manuscrits célèbres, peut-être en premier lieu du *Livre d'Heures de Philippe le Bon*, conservé à La Haye.

M. ED. MICHEL, auquel nous devions déjà *Hôtels de ville et beffrois de Belgique*, vient de faire paraître à la librairie Van Oest un nouveau volume, intitulé : *Abbayes et Monastères de Belgique. Leur importance et leur rôle dans le développement du pays.* (Bruxelles, 1923. In-12, 270 p. et 48 pl.). Après un aperçu général et substantiel, dont le sous-titre indique suffisamment la nature, l'auteur passe en revue, province par province, un grand nombre d'abbayes, les unes encore existantes dans leur ensemble, les autres remarquables par la beauté de leurs ruines ou par la grandeur de leurs souvenirs. Pour chaque monastère la notice comprend quelques renseignements pratiques, de courtes notions sur l'état actuel et sur l'histoire, et une excellente bibliographie sommaire. On pourrait sans doute signaler quelques lacunes dans la liste des maisons décrites : ainsi la Chartreuse et l'abbaye Ste Gertrude à Louvain, pour ne pas signaler d'autres omissions, méritaient d'être mentionnées. Mais, tel qu'il est, ce modeste ouvrage contient de nombreux et précieux renseignements. Non seulement le touriste, mais l'archéologue et l'historien consulteront volontiers son illustration bien choisie, ses notes rapides et surtout sa bibliographie détaillée et consciencieuse. R. M.

— Les *Verzamelde opstellen uitgegeven door den geschied- en oudheidskundige studiekring te Hasselt ter eere van den E. H. Pol. Daniëls* (Hasselt, 1923. In-8, 158 et photogr.) contiennent, outre une bio-bibliographie du distingué et savant archiviste de Hasselt, M. Pol. Daniëls (par M. SENGENS), de nombreux articles intéressant l'histoire et l'archéologie religieuses du Limbourg. Parmi ceux-ci signalons : P. DANIËLS, Le château de Curange ; Lettre d'indulgence délivrée en 1363 en faveur de l'abbaye d'Herkenrode ; Le bénitier de l'église d'Heur-le-Tixhe et Jean Fréderix, curé de Hasselt ; SMOLDERS, la nouvelle église de Donk ; PAQUAY, Liste des curés primaires de Hasselt ; C. VAN DER STRAETEN, Origine de la chantrerie en l'église primaire de Hasselt ; COENEN, L'église abbatiale de Postel.

— Le *Spicilegium Sacrum Lovaniense*, dont les deux premiers fascicules ont déjà été analysés dans la RHE (t. XIX, p. 206), vient de faire paraître quatre nouveaux fascicules : celui de M. CHOSSAT, qui donne une solution originale et inattendue au problème de l'authenticité de la *Summa Sententiarum* ; celui de M. BARDY sur Paul de Samosate, qui étudie de façon « exhaustive » et à l'aide de quelques nouveaux fragments, la carrière et la doctrine d'un personnage longtemps célèbre ; celui de MM. DE BACKER, POUKENS, LEBACQZ et DE GHELLINCK, qui fournit les résultats d'une vaste enquête lexicographique sur l'emploi du mot *sacramentum* pendant toute la période anténicéenne ; enfin, celui de M. FLICHE sur l'élaboration des idées grégoriennes à la fin du Xe siècle et pendant les trois premiers quarts du XIe siècle.

— C'est avec plaisir que nous annonçons à tous ceux qui s'intéressent aux études théologiques la publication d'une nouvelle revue trimestrielle *Ephe-*

Digitized by Google

merides Theologicae Lovanienses, éditée sous la direction de MM. J. Bittremieux, J. de Becker, J. Forget, A. Janssen, C. Van Crombrugghe et A. Van Hove, professeurs à la Faculté de théologie de l'université de Louvain. Elle sera consacrée à l'étude des questions relevant de la théologie dogmatique (générale et spéciale), de la théologie morale et du droit canon. Elle ne s'occupera pas ex professo d'histoire ecclésiastique ou de critique biblique.

Chaque numéro de la revue (in-8 de 128 p. environ) comprendra des articles de fond, des notes ou mélanges, des comptes rendus, une bibliographie aussi complète que possible, systématique et critique, des ouvrages et des articles parus dans différentes revues, enfin, s'il y a lieu, une chronique. Le prospectus donne de plus amples détails sur la façon dont seront traitées les différentes matières. La liste des collaborateurs, où l'on trouve des noms avantageusement connus dans le monde théologique, permet d'en attendre des contributions de réelle valeur. Le prix de l'abonnement est de 25 francs pour la Belgique, de 30 francs pour les autres pays. M. l'abbé A. Janssen (19, rue des Récollets, Louvain), est chargé du secrétariat de la Revue et M. Beyaert (6, rue Notre-Dame, Bruges) de l'édition.

Nous souhaitons à la nouvelle revue grand succès et nous espérons qu'elle contribuera puissamment à donner un nouvel essor aux études théologiques en notre pays et à l'étranger.

Égypte. — Constantin Kallinikos (protopresbyter), Ὁ χριστιανικὸς ναὸς καὶ τὰ τελούμενα ἐν αὐτῷ. Alexandrie, 1923. 750 p. Ce grand ouvrage comprend deux parties : la première traite du développement historique de l'architecture chrétienne en Orient, de l'ornementation et du mobilier des églises ; la seconde, de la liturgie et des sacrements. Exposé clair et méthodique qui rendra service à ceux qui s'occupent soit d'archéologie chrétienne, soit de liturgie orthodoxe.

M. J. Phokylides, directeur de l'Ἐκκλ. Φάρος, annonce la publication prochaine d'un gros ouvrage de 800 p., comprenant l'histoire complète de la laure de Saint-Sabas le sanctifié (Ὁ Ἡγιασμένος). A. Palmieri.

Espagne. — M. B. Sanchez Alonso : *Fuentes de la historia española* (Ensayo de bibliografia sistematica de las monografias impresas que illustran la historia politica nacional de España excluidas sus relaciones con América). Con prólogo de D. R. Altamira. Madrid, Centro de estudios históricos, Moreto, 1, 1919. In-4, xxi-448 p. Pés. 20. Ce répertoire comble, au moins en partie, une lacune fort regrettée par les historiens. Il comprend uniquement, comme le sous-titre l'indique, les ouvrages se rapportant à l'histoire politique d'Espagne. Les ouvrages concernant soit les sciences auxiliaires, soit l'histoire spéciale (constitutionnelle, religieuse, économique, sociale, etc.) et locale n'y ont pas trouvé place et seront signalés dans un volume suivant. De plus, l'auteur se propose (p. xviii) de dresser, dans un tome séparé, la liste des sources et des travaux relatifs aux rapports de l'Espagne avec l'Amérique.

Les ouvrages sont rangés, d'après l'ordre chronologique, sous sept rubriques : 1) période préromaine (p. 1-10) ; 2) période romaine (205 av. J. C.-414 après J. C.) (p. 11-13) ; 3) période wisigothique (414-711) (p. 23-103) ; 4) période arabe-chrétienne (711-1516) (p. 23-103) ; 5) période de la Maison d'Autriche (1516-1700) (p. 104-218) ; 6) période des Bourbons (1700-1808)

Digitized by Google

(p. 219-254); 7) l'Espagne au XIXe siècle (p. 255-370). Pour chaque période, l'auteur signale d'abord les sources, puis les principaux travaux (les ouvrages de vulgarisation et les manuels d'histoire en usage dans l'enseignements primaire et secondaire étant exclus), les traductions qui en ont été données et les comptes rendus qui en ont paru dans différentes revues espagnoles et étrangères. Il énumère ainsi 6783 titres. Sans doute, pour ce qui concerne les sources, l'ouvrage de M. Sanchez Alonso est encore fort incomplet. Mais on ne peut oublier qu'en Espagne l'élaboration des catalogues des bibliothèques et le travail d'inventorisation des archives sont peu avancés. Trois index, donnés à la fin du volume, en facilitent l'usage : 1) table onomastique des auteurs et des traducteurs cités, suivie de la liste des pseudonymes dont les vrais noms n'ont pas encore été trouvés jusqu'à présent (p. 371-419); 2) table alphabétique des matières; 3) table alphabétique des ouvrages et des sigles. Ce répertoire de M. Sanchez Alonso, faut-il le dire, rendra de grands services aux historiens. Souhaitons qu'il puisse être complété à bref délai.

On sait que M. P. Torres Lanzas, directeur du *Centro de estudios americanistas de Sevilla*, a entrepris la publication d'un inventaire du riche dépôt d'archives qui lui a été confié (cfr RHE, 1922, t. XVIII, p. 605-606). Son *Catálogo de Legajos del archivio general de Indias*. Sección tercera; Casa de contratación de Indias (Séville, Zarzuela-Alvarez, Quintero 72, 1922. In-4, 256 p.) constitue le quatrième et dernier volume de la section indiquée et le huitième de la *Biblioteca colonial americana*. Les documents, inventoriés dans ce volume, se rapportent principalement à l'intervention de la « Casa de contratación de Indias » de Séville dans les missions militaires, commerciales, religieuses qui allaient et revenaient entre l'Espagne et l'Amérique, de 1573 à 1786. Les documents signalés p. 222-223 concernent exclusivement les missions des franciscains, des jésuites et d'autres religieux.

Dans la même collection, *Biblioteca colonial americana*, le R. P. J. Zarco Cueva, O. S. A., a fait paraître, d'après le ms de l'Escurial ij-k-15, un document du XVIe siècle, intéressant l'histoire de la colonisation américaine : *Libro intitulado : Coloquios de la Verdad : Trata de las causas e inconvenientes que impiden la doctrina y conversión de los Indias de los Reinos del Perú y de los danos é malos é agravios que padecen; por Pedro de Quiroga* (Séville, Zarzuela-Alvarez, 1922. In-4, 130 p.). L'auteur, qui se cache sous le pseudonyme de Quiroga, est resté inconnu jusqu'à présent. On peut déduire de ses propres affirmations qu'il était prêtre et qu'il avait séjourné comme missionnaire pendant quelques années en Amérique. Partisan des idées de Las Casas, il attaque violemment Sepúlveda. Dans une introduction (p. 5-36), le R. P. Zarco décrit la situation du Pérou au XVIe siècle; il montre ainsi combien peu de confiance mérite cette littérature polémique répandue par les admirateurs et les adversaires de Las Casas.

R. P. Gordillo, S. J. *La Asunción de Maria en la Iglesia española (Siglos VII-XI)*. Madrid, Editorial La Estrella del Mar, 1922. XVI-272 p. Dans cet ouvrage, le R. P. Gordillo cherche à résoudre différents problèmes qui se posent, pour l'Église d'Espagne, touchant l'origine de la croyance en l'Assomption de la Sainte-Vierge. Dans ce but, il examine d'abord les nombreux documents de la liturgie mozarabe (hymnes, prières, messes, calendriers), qui accordent déjà une place importante à la fête de l'Assomption et

Digitized by Google

en parlent avec une précision théologique remarquable. Les origines de la liturgie mozarabe restent assez obscures ; en particulier, ses rapports avec la liturgie gallicane sont encore mal connus. Cependant, pour ce qui concerne la fête de l'Assomption, le R. P. Gordillo admet que la liturgie mozarabe ne dépend pas de la liturgie gallicane. En effet, contrairement à cette dernière, la liturgie mozarabe accorde une place toute spéciale à S. Jean l'Évangéliste et elle fixe la date de la fête, non en janvier, mais le 15 août. La première mention de l'Assomption se retrouve dans l'antiphonaire de la cathédrale de Léon, que dom Férotin et Mgr Duchesne attribuent au commencement du VIIIe siècle. Le *Liber comitis* de S. Millán, un peu postérieur à cet antiphonaire, contient, dans quelques feuillets ajoutés à la fin du livre, des extraits de l'Écriture appliqués à l'Assomption et une note du copiste d'après laquelle la fête aurait été introduite à San Millán au temps de l'abbé Émile, vers 706. Le P. Gordillo en conclut que la fête était célébrée en Espagne au commencement du VIIIe siècle. Il va même plus loin et prétend établir que la messe de cette fête a été composée par S. Ildephonse. Cette dernière affirmation n'est, évidemment, qu'une simple conjecture. Je crois même que la première conclusion de l'auteur ne sera pas admise sans réserve. L'annexe du *Liber comitis*, sur laquelle elle s'appuie en partie, est d'une date trop incertaine pour qu'elle puisse fournir une preuve solide. Et le R. P. n'a guère démontré que le passage de l'antiphonaire de Léon, sur lequel se base aussi sa conclusion, n'est pas une simple interpolation. En outre, en maintenant sa thèse, il peut difficilement expliquer le silence de S. Isidore touchant cette fête, dans son *De ortu et obitu Patrum*.

Quoi qu'il en soit, après avoir étudié ces documents liturgiques, le R. P. examine les récits que nous ont laissés de leur voyage en Terre-Sainte les nombreux pèlerins de cette époque. Ces relations ne renferment aucun témoignage explicite sur notre question. Enfin, le R. P. cherche à s'appuyer sur le fait que différentes églises ont été dédiées autrefois à l'Assomption. Mais ici encore, il ne trouve guère de preuve convaincante. Le célèbre bas-relief de Saragosse, du IVe siècle, qui représenterait, d'après quelques auteurs, l'Assomption de la Sainte-Vierge (cfr *Dict. d'arch. chrét. et de lit.*, t. I, c. 2990-2992), est resté, dans tous les cas, un témoignage isolé, dont le sens a été rapidement perdu. En annexe (p. 211-269), le R. P. publie des extraits des principaux documents liturgiques, cités dans son ouvrage.

En somme, le R. P. a soulevé une question très intéressante ; pour la résoudre, il a interrogé tous les documents ; quant à ses conclusions, quelques-unes au moins paraîtront bien risquées et appellent des réserves.

Le congrès hispano-portugais pour le progrès des sciences s'est tenu à Salamanque du 24 au 29 juin 1923. A la section d'histoire, quelques travaux ont été présentés : M. Queiroz Velloso, professeur à l'université de Lisbonne, donna un rapport sur l'*O arquivo general de Simancas* et son importance pour l'histoire du Portugal. — Mgr Ferreira a lu un mémoire sur l'histoire d'Oporto depuis le VIe siècle. — Le R. P. Gascon, S. J., fit connaître les différents répertoires des écrivains de la compagnie de Jésus. — M. Lopez Martinez, professeur à Séville, exposa les relations entre l'Espagne et le Portugal dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Pour la première fois, ce congrès a admis une section de théologie. Plusieurs communications y ont été faites qui intéressent autant l'historien de l'Église que le théologien : P. Goyena, S. J., *L'école de Roger Bacon et*

Digitized by Google

la théologie espagnole ; MUNECAS, S. J., *Les Albigeois à Léon* ; BOVER, S. J., *La médiation de Marie dans la tradition patristique* ; BELTRAN DE HEREDIA, O. P., *Les dominicains espagnols et l'enseignement universitaire* ; GALDOZ, S. J, *Les études bibliques en Espagne avant le concile de Trente* : Mgr FERREIRA, *Les origines liturgiques de l'Église de Braga* ; PRADO, O. S. B., *La liturgie wisigothique du baptême et de la consécration des églises* ; *Le chant dans l'ancienne Église espagnole*.

Les théologiens, réunis à ce congrès, ont proposé aussi des changements à apporter au programme de l'enseignement théologique. Mais ces propositions ont le grand tort d'être trop vagues et il est à craindre qu'on n'en tienne aucun compte.

La liste des ouvrages reçus par l'Académie, qui paraît périodiquement dans le *Boletin de la Real Academia de historia*, sera désormais rédigée d'après un ordre systématique.

La nouvelle collection, entreprise par M. BENJAMIN MARCOS sous le titre : *Biblioteca filosófica. Los grandes filósofos españoles* (25, Paseo de Recoletos, Madrid), est destinée à faire connaître les principaux écrivains et philosophes d'Espagne. Chaque volume comprendra la biographie sommaire d'un auteur, la liste de ses œuvres, l'exposé de sa doctrine, quelquefois des extraits de ses écrits.

Décès. — Le R. P. PASCUAL SAURA LEHOZ, O. F. M., ancien directeur de la *Revista franciscana*, auteur de la *Vida de Sor Teresa Arguyol, fundatore de las Clarisas de la Providencia*, et de nombreux articles parus dans l'*Archivo-Ibero-Americano*. Il enseigna, depuis 1919, l'histoire des missions à Rome, et collabora à l'achèvement du *Bullarium franciscanum*.

L. GOLDARACENA.

États-Unis d'Amérique. — Comme on le sait, l'Église épiscopalienne travaille activement à se rapprocher des Églises d'Orient. Dans ce but, le Dr FRANK GAVIN, professeur d'exégèse du N. T. au séminaire de Nashotah (Wisconsin), vient de publier un ouvrage sur l'état actuel de la théologie orthodoxe : *Some aspects of contemperary greck orthodox thought* (Milwaukee, 1923. In-8, XXXIV-430 p.). Laissant de côté la théologie russe, il expose la doctrine de l'Église orthodoxe grecque, principalement d'après Androutsos, Rhosis, Dyovouniotis et Mesoloras. Dans les prolégomènes, l'auteur reprend et discute les données et les conclusions que nous avons recueillies dans notre *Theologica dogmatica orthodoxa*. Suit un exposé précis et savant, en plusieurs chapitres, de la doctrine théologique grecque sur Dieu, le péché, la justification, le salut éternel, le rédempteur, la grâce, l'Église, les sacrements, le jugement dernier, la résurrection. En général, M. Gavin se montre favorable aux doctrines de l'Église grecque. Il rejette l'opinion que nous avons émise touchant l'absence de progrès dogmatique « *secundum quid* » dans la théologie des Églises d'Orient. Nous ne pouvons accepter toutes les affirmations de l'auteur, mais nous lui reconnaissons volontiers une vaste érudition et une grande pénétration dans l'intelligence et l'exposé des doctrines. Son ouvrage, qu'on pourrait appeler un traité éclectique de théologie orthodoxe, est fort remarquable et il est à souhaiter qu'il trouve bientôt son pendant dans la littérature catholique.

A. PALMIERI.

Digitized by Google

— En publiant son beau volume : *The national Pastorals of the American Hierarchy* (1792-1919) (Washington, 1923. In-8, XIII-358 p.), le professeur Dr P. GUILDAY n'a pas seulement servi les intérêts de la vie religieuse dans sa patrie, mais aussi ceux de l'histoire ecclésiastique. Ces lettres pastorales, au nombre de treize, sont, ainsi que l'observe justement leur éditeur, comme des miroirs qui reflètent la vie intime de l'Église durant les cent-trente ans écoulés depuis l'établissement de la hiérarchie catholique aux États-Unis. Dispersés, ces documents risquent de se perdre malgré leur importance : le présent volume les sauvera tout à la fois de la destruction et de l'oubli. Les textes sont précédés de brèves introductions, qui mettent le lecteur au courant des circonstances qui en expliquent l'origine et la teneur. M. Guilday a étendu à toutes les pièces la division systématique en paragraphes avec titres particuliers, dont certaines lettres fournissaient le modèle ; l'utilité pratique de la collection n'a fait qu'y gagner. Grâce à l'index détaillé et très heureusement conçu qui le termine, ce volume renseignera rapidement, et par des sources autorisées, tous ceux qui lui demanderont les éléments de l'histoire religieuse des États-Unis durant la dernière période, et des directives et des solutions pour bien des difficultés et des problèmes de l'heure présente. J. LEBON.

— Nous signalons ici deux recueils d'études se rapportant à l'histoire du christianisme et à l'exposé de sa doctrine et de sa mission : le premier, *The return of Christendom* (New-York, Macmillan, 1922. In-8, XX-252 p.) contient neuf articles, précédés de deux préfaces, composées par les évêques anglicans Brent et Gore ; ces articles dénoncent les maux de la société moderne et proposent un plan de réforme sociale, basée sur les principes chrétiens. Le second : *Anglican Essais* (New-York, Macmillan, 1923. In-8, X-337 p.) est une réponse indirecte du parti « *modéré* » de l'Église anglicane au congrès « anglo-catholique ». Quelques études de ce recueil sont purement polémiques.
A. P.

France. — Nous devons encore signaler à nos lecteurs les principales études que renferme le tome V (fasc. 45-50. Paris, Letouzey et Ané, 1922) du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, publié sous la direction du Rme DOM F. CABROL et du R. P. DOM H. LECLERCQ. Sur la ville d'*Envermeu* (c. 68-107), le R. P. H. LECLERCQ donne une étude historique et archéologique des plus intéressantes. Située dans la vallée de l'Eaulne, une des plus riches au point de vue archéologique, Envermeu nous a conservé de nombreux vestiges de l'époque franque : des fosses, des vases, des haches, des clefs en fer, des couteaux et des flèches, etc. Par la description détaillée de ces vestiges, le R. P. reconstitue une image de la civilisation franque. — La ville d'*Éphèse* (c. 118-142) était, à l'époque néotestamentaire, la métropole de la province romaine d'Asie et un des centres religieux les plus célèbres. De plus, elle a joué un rôle considérable dans la diffusion du christianisme ; S. Paul et S. Jean y firent, l'un et l'autre, un séjour prolongé. Le R. P. H. LECLERCQ en donne une description remarquable et retrace, dans des couleurs vivantes, l'activité qu'y ont exercée Paul, Luc et Jean. Il fait connaître ses principales églises, où l'art byzantin offre des éléments asiatiques combinés avec des éléments romains sous l'influence grecque. — Touchant l'*Épiclèse* (c. 142-184), le Rme DOM CABROL a réuni les principaux témoins patristiques et les différentes formules qu'on rencontre dans les liturgies orientales,

Digitized by Google

grecque, gallicane et romaine. L'explication de l'épiclèse soulève, comme on sait, certaines difficultés théologiques. On trouvera ici les solutions qui ont été proposées par les théologiens. Enfin, le Rme P. retrace à grands traits l'évolution de l'épiclèse et développe les textes de l'Écriture sur lesquels elle s'appuie. — L'étude du R. P. H. Leclercq sur l'*Épiscopat* (c. 202-238) constitue une excellente synthèse des nombreux ouvrages qui ont été écrits sur l'origine et le premier développement de cette institution jusqu'à la fin du IVe siècle. Elle comporte d'abord la discussion du sens exact des mots ἐπίσκοπος et πρεσβύτερος dans les écrits du N. T.; puis l'exposé de la doctrine de S. Ignace d'Antioche; enfin la critique des témoignages postérieurs attestant le développement de l'épiscopat. — Dans son article sur les *Épîtres* (c. 245-344) dans l'Église occidentale, le R. P. G. Godu aborde un sujet encore peu étudié. L'usage de lire et de commenter l'Écriture Sainte dans les assemblées des fidèles remonte aux premiers siècles de l'Église. Mais il ne s'agit pas encore à cette époque de péricopes déterminées, attribuées à des dates fixes de l'année ecclésiastique. Les premières tentatives de fixation de péricopes apparaissent en Gaule vers le milieu et à la fin du Ve siècle. Au début, cette détermination ne se fit que pour certaines fêtes; mais, dans la suite, elle fut étendue aux dimanches et à toutes les fêtes de l'année ecclésiastique. Elle se produisit vers la même époque, mais d'une manière indépendante, dans différentes Églises. Ainsi nous avons plusieurs systèmes ou séries de péricopes que le R. P. fait connaître par une description minutieuse et par des tableaux comparatifs : les systèmes mozarabe, carolingien, ambrosien, romain. Quant à expliquer la formation de ces systèmes, c'est là un problème très obscur. En effet, si l'on peut rendre compte du choix de certaines péricopes, qui se présentent d'ailleurs dans toutes les séries aux mêmes jours, pour les autres, on en est réduit aux conjectures. — Au mot *Ère* (c. 350-384), le R. P. H. Leclercq donne des notions sur les ères les plus fréquemment employées dans les documents chrétiens. Nous les énumérons ici : l'ère Alexandrine mineure, l'ère césarienne d'Antioche, l'ère de Bostra, l'ère de l'Église byzantine, l'ère chrétienne, l'ère de Dioclétien, l'ère d'Espagne, l'ère de Gaza, l'ère de Maurétanie, l'ère des Séleucides. — L'article *Espagne* (c. 407-523), du même R. P. H. Leclercq, est très intéressant tant au point de vue historique qu'au point de vue archéologique. Avec finesse et pénétration, le R. P. y discute d'abord les textes relatifs aux origines du christianisme en Espagne. Ensuite il fait connaître le développement qu'y prit l'Église de la fin du IIIe siècle jusqu'au commencement de la période wisigothique. En ce qui concerne les monuments de l'Espagne chrétienne, ils sont peu nombreux et de médiocre importance. « Les conditions dans lesquelles l'Église catholique végéta sous les rois ariens ne permettaient pas d'imposantes et solides constructions ». De plus « les rares spécimens qui nous ont été conservés prêtent parfois à des hésitations qui autoriseraient à les rajeunir notablement ». Tel est le cas pour San Juan Bautista de Baños et pour plusieurs autres églises et oratoires que les archéologues espagnols attribuent trop facilement à l'époque wisigothique. Dans la description de ces monuments, l'auteur fait preuve d'une critique judicieuse, et montre ce qu'il y a d'arbitraire et d'erroné dans les opinions qu'il combat. Les monuments épigraphiques à date certaine ne paraissent que fort tard en Espagne (fin du IVe siècle). On en possède entre cinq et six cents, dont un assez grand nombre ne sont connus que par des copies manuscrites. Plusieurs d'entre eux

Digitized by Google

nous ont conservé des listes de reliques; d'autres le nom de certains évêques ou prêtres; d'autres encore des usages rituels. Enfin, l'Espagne ne possède qu'un nombre assez restreint de sarcophages chrétiens ornés de bas-reliefs; trois d'entre eux seulement portent des inscriptions. Le R. P. en décrit une trentaine, des plus caractéristiques; à son avis, ils proviennent presque tous de l'étranger. — La *Peregrinatio Sylviae* ou *Etheriae*, retrouvée fragmentairement à la fin du XIXe siècle, a donné lieu à d'intéressantes études d'histoire littéraire. On sait que c'est dom M. Férotin qui, le premier, a déterminé l'auteur de cet écrit. Au mot *Etheria* (c. 552-584), le même R. P. Férotin et dom H. Leclercq nous font connaître l'histoire de ces études ainsi que les circonstances de composition de la *Peregrinatio*. — Au mot *Éthiopie* (c. 584-624), dom H. Leclercq discute les textes relatifs à l'évangélisation des différentes peuplades de ce pays. Il soutient que le christianisme n'y fut introduit qu'au IVe siècle. Il dépeint l'activité de S. Frumence et de Théophile de Dibons et passe en revue les premières conversions opérées chez les Blemmyes, les Nobades, les Alodes et les Homérites. — Le martyre et la sépulture de S. Etienne soulèvent des questions de critique, sur la solution desquelles les auteurs ne s'entendent pas. Dans son étude sur S. *Étienne* (c. 624-671), le R. P. H. Leclercq expose clairement l'état de ces questions controversées et examine méthodiquement les arguments invoqués de part et d'autre. Pour ce qui concerne les rapports qui existent entre la basilique Saint-Étienne et le lieu de lapidation, l'auteur, adoptant les conclusions du P. Lagrange à ce sujet, écrit : « A l'époque des croisades, le culte de S. Étienne se concentrait au lieu que l'on croyait être celui de la lapidation, celui-là même où s'était fixée la tradition du milieu du Ve siècle. » La tradition postérieure en faveur du *martyrium* de Cedron doit être rejetée. — L'Espagne honore deux saintes portant le même nom *Eulalie*, celle de Merida et celle de Barcelone. Reprenant les arguments et les conclusions du P. Moretus, le R. P. H. Leclercq (c. 705-732) prouve l'existence de S. Eulalie de Merida, et rejette celle de S. Eulalie de Barcelone. Celle-ci n'est qu'un dédoublement de la première. — Le même auteur, dom H. Leclercq, consacre un bel article à *Eusèbe de Césarée* (c. 747-775), où il fait connaître la vie et l'étonnante activité de ce grand historien, ainsi que les services immenses qu'il a rendus à l'histoire de l'Église. — Au mot *Évangéliaire* (c. 775-845), le R. P. H. Leclercq donne un essai de classification de quelques évangéliaires. 168 évangéliaires, appartenant à presque tous les pays d'Occident, y sont décrits et classés. — L'étude du R. P G. Godu sur les *Évangiles* (c. 852-923) est à rapprocher de celle qu'il a donnée plus haut sur les épîtres. En effet, pour l'emploi des évangiles on constate la même évolution que pour l'usage des épîtres : pour l'un comme pour l'autre, on se heurte aux mêmes difficultés quand on cherche à déterminer les règles qui ont présidé à la fixation des péricopes Les séries d'évangiles, analysées par le R. P., appartiennent à plusieurs pays : l'Espagne, la France, l'Italie septentrionale (Milan) et méridionale (Rome-Naples). Comme pour les séries d'épîtres, l'auteur étudie ici plus en détail le système romain. Il complète, sous ce rapport, les conclusions de l'ouvrage d'E. Ranke, qui reste toujours le meilleur sur le sujet. — Adam et Ève ont été souvent représentés sur des fresques ou autres monuments chrétiens. Le R. P. H. Leclercq nous donne, au mot *Eve* (c. 923-938) un bon chapitre de l'histoire de l'iconographie en décrivant III monuments et documents des plus caractéristiques sur lesquels figurent les premiers parents de l'humanité. — Touchant l'*Expansion du*

Digitized by Google

christianisme (c. 978-1014), le R. P. H. LECLERCQ fait d'abord connaître, par l'analyse des sources, la diffusion du christianisme depuis ses débuts jusqu'à la paix de Constantin. La période apostolique, mieux connue que les deux siècles suivants, occupe, dans cet exposé, plus de place. Puis, le R. P. traite de la pénétration sociale du christianisme : celui-ci ne s'adressa pas uniquement aux pauvres, et de bonne heure il compta des adeptes assez nombreux dans les hautes classes de la société. Suit, enfin, la liste des localités dans lesquelles, d'après les documents, le christianisme a été prêché pendant ces trois premiers siècles. — L'article *Expositio missae* (c. 1014-1027) de dom A. WILMART traite un sujet encore peu connu. Il ne s'agit pas ici des commentaires liturgiques ou symboliques de la messe, tels que le moyen âge nous en a légué beaucoup; l'*Expositio missae* appartient à une catégorie d'ouvrages bien déterminés ; c'est un commentaire des parties invariables de la messe qui vise l'instruction des ecclésiastiques. L'auteur énumère les principales *Expositiones missae* et en indique les différentes éditions. — Au mot *Faillis* (c. 1067-1080) dom H. LECLERCQ expose l'histoire des *lapsi* et le conflit qu'eût à leur sujet S. Cyprien avec l'évêque de Rome. — Le même auteur met en lumière l'influence exercée par le christianisme sur la réorganisation de la *Famille* (c. 1082-1102). Il y insiste sur l'enseignement de la Didascalie et sur l'évolution de la législation canonique en matière familiale. Plusieurs monuments relatifs à la famille, sont cités et décrits dans cet article. — On sait que, pour fixer les dates, les chrétiens ont fait couramment usage des *Fastes consulaires* (c. 1133-1212) jusqu'au milieu du VIe siècle. Le R. P. H. LECLERCQ explique la règle suivie pour la datation consulaire, et apporte de nombreux témoignages épigraphiques. Cet article, comme celui mentionné plus haut sur l'ère, constitue une importante contribution à la chronologie. — Les *Faux* (c. 1213-1246) ne manquent pas dans la littérature chrétienne. L'article du R. P. H. LECLERQ fait connaître les principaux d'entre eux : faux actes des martyrs, fausses lettres, fausses vies de saints, fausses décrétales, fausses liturgies, etc. — Sur la passion et le cimetière de Ste *Félicité* (c. 1259-1298) le R. P. H. LECLERCQ donne une contribution très importante, tant au point de vue hagiographique qu'au point de vue archéologique. — Au mot *Femmes* (c. 1300-1353) le même auteur fait connaître la condition sociale et juridique de la femme chez les Hébreux, en Égypte, en Grèce et à Rome ; il montre l'influence que le christianisme a exercée sur la condition sociale de la femme ; il expose le sens des paroles de l'Apôtre : « taceant mulieres in Ecclesia », et la législation canonique du mariage en vue de la protection de la femme ; enfin il retrace les différentes opinions des philosophes sur l'existence de l'âme des femmes. — Le Rme dom CABROL et le R. P. H. LECLERCQ consacrent une notice nécrologique et bibliographique à dom *Férotin* (c. 1382-1398), mort en 1914, qui fut l'un de leurs plus savants et dévoués collaborateurs. — A propos des *Fêtes chrétiennes* (c. 1403-1452), le Rme dom CABROL décrit l'origine des dimanches, des grandes fêtes du Christ, des fêtes de la Sainte Vierge, des saints et des apôtres. Il donne aussi l'histoire du calendrier, en marquant la multiplication et la diminution des fêtes.

A côté des articles, dont l'analyse précède, le t. V du *Dictionnaire d'archéologie* contient encore de nombreuses études moins étendues, mais qui ne méritent pas moins de retenir l'attention des historiens et des archéologues. Comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises dans cette Revue, le *Dictionnaire* du Rme dom Cabrol et du R. P. dom Leclercq donne sur l'art chrétien et la liturgie un ensemble d'études de la plus haute valeur,

Digitized by Google

Les historiens de l'Église et plus particulièrement les historiens du dogme trouveront dans les fasc. LIII-LV du *Dictionnaire de théologie catholique* (Paris, Letouzey et Ané, 1922) quelques articles très importants. Sur l'*Immaculée Conception* (c. 845-1218), les RR. PP. M. Jugie et X. Le Bachelet exposent longuement tout ce qui a été écrit sur ce dogme tant en Orient qu'en Occident. Des centaines d'écrivains y sont passés en revue et leurs doctrines développées et critiquées. — Les aperçus historiques de M. Ét. Mangin sur les *Immunités ecclésiastiques* (c. 1218-1262) rendront services aux canonistes. — Touchant le rite de l'*Imposition des mains* (c. 1302-1425), son origine, son usage et son efficacité, le R. P. Galtier, S. J., donne une savante et consciencieuse dissertation. On connaît la place importante qu'occupe l'imposition des mains, comme rite de bénédiction, dans les usages juives. On se rappelle aussi que, d'après les évangiles, le Christ recourut fréquemment à l'imposition des mains dans les bénédictions et dans les guérisons. Enfin ce rite revient dans l'administration de plusieurs sacrements. Le R. P. classe les différents faits et expose les explications théologiques qui en ont été proposées. Peut-être aurait-il pu donner aussi quelques renseignements sur ce rite, tel qu'il se présente dans d'autres religions. — L'article *Incarnation*, de M. A. Michel, est un exposé dogmatique des questions relatives à la personne du Christ. Il est suivi de nombreux renvois aux écrits des Pères et des théologiens. — Les *Indépendants* (c. 1557-1570) constituent depuis 1640 une secte dans l'Église d'Angleterre. M. Humbert en expose l'origine et le développement jusqu'à nos jours. — M. Ét. Mangin, *Indulgences* (c. 1594-1636) : contient une esquisse de l'histoire des indulgences. — Le R. P. E. Dublanchy donne sur l'*Infaillibilité pontificale* les principaux témoignages patristiques.

— M. Charles F. Jean se propose de grouper un certain nombre de faits, d'idées, de documents, qui aident à faire revivre le milieu biblique avant Jésus-Christ. L'ouvrage comprendra trois volumes. Dans le premier, on raconte l'histoire et l'on décrit la civilisation des peuples du milieu biblique. Le second sera pour une large part consacré à la littérature de ces peuples, surtout des Égyptiens et des Assyro-Babyloniens. Enfin, le troisième volume traitera de l'histoire des idées religieuses et morales dans le milieu biblique.

Le premier volume a paru (*Le milieu biblique avant Jésus-Christ*. I. *Histoire et civilisation*. Paris, Paul Geuthner. 1922, In-8, XXI-339 p. Fr. 20). Le sujet qu'il développe ne se rattache que très indirectement à l'histoire ecclésiastique. Nous nous contenterons d'en indiquer le plan, réservant aux autres volumes un compte rendu plus développé, s'ils se rapprochent davantage du programme de la Revue. L'histoire du milieu biblique est partagée en trois périodes : des temps préhistoriques aux grandes migrations maritimes ; des grandes migrations maritimes à Cyrus ; de Cyrus à Jésus-Christ. Une place de choix est réservée aux Grecs et aux Romains, dont le caractère se dessine et s'accentue au cours des siècles étudiés, et qui furent appelés à exercer une si grande influence sur les idées bibliques. É. Tobac.

— L'étude littéraire du Nouveau Testament passe par les mêmes phases que celle de l'Ancien. Après l'examen des livres et la recherche des sources vient l'histoire de ces documents fondamentaux et des traditions qu'ils représentent. En ce qui concerne la littérature évangélique, par exemple, on

Digitized by Google

s'attache surtout, depuis quelques années, à dégager les lois qui ont présidé à la formation et au développement de la tradition, à en distinguer les différents types, récits, thèmes, paradigmes ou paroles qui sont plus au moins confondus et combinés dans nos évangiles actuels. C'est dans cette direction que nous engagent les récents travaux de Dibelius, de Schmidt, de Bultmann. Ces recherches aboutiront-elles à des résultats sérieux ? Ne sont-elles pas trop souvent privées de points d'appui solides ? L'avenir nous l'apprendra.

Tout en signalant ce mouvement dans sa préface et dans son exposé du problème synoptique, ce n'est pas encore une histoire de la tradition chrétienne, mais une introduction aux évangiles synoptiques, d'après les cadres ordinaires, que vient de composer M. Goguel, comme premier volume de son Introduction au Nouveau Testament (*Les Évangiles synoptiques*. Paris, Leroux, 1923. In-8, 532 p. Fr. 10.)

Il étudie dans un premier chapitre le sens du mot Évangile dans le Nouveau Testament, en dehors de la littérature évangélique, puis dans S. Marc et S. Matthieu. Jésus n'a jamais employé lui-même le terme araméen correspondant à Évangile, celui-ci signifiant partout la prédication apostolique ayant pour objet le Christ. Si l'on a recueilli les traditions touchant la vie et l'enseignement de Jésus, ce n'était pas dans un but historique, mais parce que l'on voyait, dans ces événements, une règle de conduite et le fondement du salut à venir. On ne visait donc pas à conserver une image cohérente de la vie de Jésus. Mais pourquoi n'aurait-on pu aussi, par piété, par respect pour la mémoire du héros, voulu sauver de l'oubli la relation de sa vie ? Ce premier chapitre touche donc aussi au problème de la formation de la tradition synoptique.

Le second chapitre retrace d'une façon très claire et très méthodique l'histoire du problème synoptique. Le résultat de près d'un siècle d'exégèse a été d'établir d'une manière à peu près décisive, d'après M. Goguel, la thèse de la priorité de Marc, laquelle conduit naturellement à la théorie des deux sources. La tâche actuelle de la critique doit être de préciser cette théorie et d'autre part d'expliquer dans la mesure du possible, la formation des documents qui sont à la base de la littérature évangélique actuelle.

M. Goguel admet également la théorie des deux sources. On dirait même qu'il s'efforce de la déduire des témoignages de l'antiquité. Son examen de la tradition, dans ce IIIe chapitre, nous a paru superficiel et dominé par beaucoup de scepticisme. Le IVe chapitre étudie le contenu des Évangiles, le Ve leur parenté littéraire et la priorité de Marc, et le VIe est consacré aux Logia. Ce recueil de paroles de Jésus, constitué d'abord en araméen pour les besoins de la prédication, puis traduit en grec, fut dans une faible mesure utilisé par Marc, puis continua à se développer, dans des milieux divers, tantôt par l'adjonction des mêmes morceaux différenciés dans la forme, tantôt de morceaux entièrement distincts. Les évangiles de Matthieu et de Luc permettraient encore d'apercevoir ces deux branches divergentes.

Les trois derniers chapitres examinent, pour chacun des évangiles synoptiques, les questions littéraires ordinaires, la tradition, le plan, le but, les idées théologiques, le style, la langue, les sources, le lieu et la date de composition, etc. L'évangile de Marc est une compilation faite à Rome après 70, de diverses traditions dont les principales sont le souvenir de la prédication de Pierre et le recueil des Logia. Elle paraît être l'œuvre d'un palestinien d'origine qui pourrait être Jean Marc. L'Évangile de Matthieu, écrit entre 80 et 90, à l'aide de Marc, des Logia, et d'autres sources secondaires, n'a

Digitized by Google

pas l'apôtre Matthieu pour auteur. On est impuissant à résoudre la question du lieu d'origine. L'évangile de Luc paraît avoir été composé entre 75 et 85. On n'en connaît pas le lieu de composition. Il n'est pas l'œuvre de Luc, mais il lui a été attribué parce que celui qui l'a rédigé s'est servi, dans le livre des Actes, second tome de son ouvrage, d'une œuvre de Luc. Il ne paraît pas avoir de relation directe avec Matthieu, mais s'est servi comme lui de Marc et des Logia à côté d'autres traditions secondaires.

L'Introduction de M. Goguel est claire, méthodique, admirablement documentée, contenant une multitude de remarques très sensées. Elle paraît plus synthétique que celle de M. Jacquier avec laquelle on la comparera souvent et non sans fruit. Elle ne fournit pas beaucoup d'aperçus nouveaux aux professionnels, mais c'est un excellent manuel raisonnant et systématisant les idées, une sorte de philosophie de l'histoire du problème synoptique. Après avoir étudié nous-même pendant trois ans S. Marc et ses parallèles synoptiques, nous l'avons lue avec un vif intérêt, par manière de récapitulation, tout en refusant souvent notre adhésion à des thèses chères à l'auteur. É. Tobac.

— M. l'abbé J. Viteau étudie en quelques pages le rôle de S. Jean dans la Passion et dans les événements postérieurs (*Une énigme historique. Le rôle de S. Jean.* Auxerre, Imprimerie moderne, 1923. In-8, 11 p.). Ce rôle soulève des questions auxquelles notre ignorance actuelle ne peut donner de réponse. On les énumère dans l'ordre chronologique et d'après le 4e Évangile. S. Jean a ses entrées chez le grand prêtre Caïphe, chez Pilate ; il semble jouir d'une protection spéciale de la part des autorités ; il est dans l'intimité spéciale de Jésus et apparaît comme le suivant de Pierre, non seulement dans le 4e Évangile mais aussi dans le 3e, dans les Actes, dans S. Paul. Il semble, dit M. Viteau, qu'un mystère plane sur la personne de S. Jean. Y aurait-il dans la vie de l'Apôtre des raisons historiques à la situation toute spéciale qu'il occupe ?

Dans une seconde plaquette (*Le Jour de la Pâque dans S. Jean.* Le Puy, Imprimerie Peyriller, 1923. In-8, 7 p.) M. Viteau examine une autre énigme : lorsque l'on essaie de classer les événements de la passion dans S. Jean, on échoue devant des indications divergentes de temps. D'après XIII, 1-4, 27-29 ; XVIII, 38-40, 31 ; XIX, 41-42 et XX, 1, Jésus est mort le jour même de la Pâque ; au contraire, d'après XVIII, 28 et XIX, 13-16, il serait mort la veille de la Pâque. Les deux groupes de textes semblent bien se contredire et l'on ne trouve aucun moyen de les concilier. On remarque cependant que les textes du second groupe se présentent mal ; on pourrait les enlever sans aucun inconvenient pour les phrases ni pour la narration. En tout cas cette question doit être résolue avant de pouvoir entreprendre un travail scientifique sur le jour de la Pâque dans S. Jean.

La publication de la seconde édition du *Guide de Terre Sainte* par le P. Barnabé Meistermann (Paris, Picard, 1923. xxxv-748 p. Fr. 25.) fut retardée par la guerre. Ce contre-temps eut ses avantages, vu les changements nombreux et importants que la conquête de la Palestine et de la Syrie ont réalisés dans ces pays. Il permit à l'auteur de corriger et de compléter son guide en l'adaptant aux itinéraires nouveaux. Il va sans dire que les chapitres sur le gouvernement et l'organisation administrative du pays ont dû être remplacés. On résume p. xxxi-xxxiii la nouvelle constitution dans les pays arabes. Le lecteur trouvera dans cet excellent guide, après les renseignements

Digitized by Google

généraux, un précis d'histoire de la Palestine, et un exposé succinct sur les populations, races et religions de la Terre Sainte, vingt-huit excursions ou voyages, une carte générale de la Palestine, de nombreuses cartes spéciales, des plans de villes et de monuments qui illustrent le texte et en facilitent l'intelligence.

Dans cette édition, comme dans la précédente, la description des lieux mémorables est souvent suivie d'une brève dissertation où l'auteur expose et défend son point de vue ou sa thèse Rappelons que ce *Guide* n'est pas un manuel de touriste, mais veut être le vade mecum du pèlerin qui, tout en exigeant des renseignements exacts, désire aussi alimenter sa foi et sa piété. On ne s'étonnera donc pas de rencontrer, parmi les suppléments, des extraits de l'Ancien et du Nouveau Testament, et un exercice du Chemin de la Croix. Cette seconde édition trouvera certainement, dans le monde des pèlerins, un accueil aussi bienveillant que la première. É. TOBAC.

— Les RR. PP. Dom M. NOETINGER et Dom E. BOUVET viennent de publier une traduction française de la *Scala perfectionis* de Walter Hilton, le grand mystique anglais du XIVe siècle (Tours, A. Mame et fils, 1923. 2 vol. In-16, 335 et 372 p. Fr. 15.). Ils la font précéder d'une introduction historique et l'accompagnent de notes bibliographiques intéressantes et utiles. Les mots inscrits en vedette du titre : « Mystiques anglais » annoncent, semble-t-il, une collection destinée à être continuée ; cependant ni l'introduction ni la notice de l'éditeur ne renseignent le lecteur sur ce sujet. P. DEBONGNIE.

— Les Dominicains de la province de France ont publié un beau volume de *Mélanges thomistes*, à l'occasion du sixième centenaire de la canonisation de S. Thomas d'Aquin (18 juillet 1323) (Le Saulchoir, Kain, 1923. In-8, 412 p.). A côté de plusieurs articles consacrés à l'exposé de la doctrine de S. Thomas (p. 153-360), on y trouve des études critiques intéressant plus directement l'historien. Nous en donnons ici une brève analyse : R. P. MANDONNET, *La canonisation de S. Thomas d'Aquin* (p. 1-48). Dans cet article, le savant directeur de la *Bibliothèque thomiste* raconte, d'après les sources, les miracles opérés par l'intercession du saint après sa mort, le sort que subit son corps dont on se disputait les membres, les différentes phases du procès de la canonisation. — R P. DESTREZ, *Les disputes quodlibétiques de S. Thomas, d'après la tradition manuscrite* (p. 49-198). L'auteur y donne l'inventaire et le classement des mss (119) contenant des questions quodlibétiques de S. Thomas ; il détermine les additions à la collection primitive dont il s'efforce de fixer la composition et le mode de formation. Cette collection, d'après l'auteur, ne comprenait au début que onze *quodlibeta ;* le quodlibet de Peckham, le douzième quodlibet, la question sur le travail manuel, la question sur l'entrée des enfants en religion étant des additions postérieures, faites à Paris. — Sous le titre : *Le commentaire de S. Thomas sur les quatre évangiles d'après le catalogue officiel* (p. 109-122), le R. P. SYNAVE prétend démontrer qu'il n'y a pas de commentaire selon le sens littéral sur les quatre évangiles. « Il n'existe, dit-il, qu'une réportation, imparfaite à certains égards, sur l'évangile de S. Matthieu, et une réportation, celle-là hors de pair, sur l'évangile de S. Jean. » — Le R. P. CHENU, *Contribution à l'histoire du traité de la foi* (p. 123-140) : donne un commentaire historique de la Somme théologique IIa IIae, q. 1, a. 2 : intéressante reconstitution de la genèse de la doctrine théologique touchant l'immutabilité substantielle de l'objet de la foi,

Digitized by Google

— L. MISSEREY, *Contribution à l'histoire du vœu solennel* (p. 141-151) : examine les différentes opinions qui ont été émises au sujet du vœu solennel, depuis le XIIe siècle jusqu'à S. Thomas. — R. P. THÉRY, *Essai sur David de Dinant d'après Albert le Grand et S. Thomas* (p. 361-408). David de Dinant, condamné en 1210 par des évêques de France réunis à Paris et, en 1215, par le légat pontifical à l'université de Paris, est resté un personnage très obscur. Le R. P. Théry essaie de compléter les données biographiques qu'on possède à son sujet, de reconstituer la liste de ses œuvres et les principaux points de sa doctrine.

Ces courtes analyses permettront aux lecteurs de notre Revue de se faire une idée de l'importance de ces *Mélanges Thomistes*, particulièrement pour l'histoire des œuvres et de la doctrine de S. Thomas. En publiant ce volume, le PP. Dominicains de la province de France ont rendu un hommage magnifique à la mémoire de leur grand docteur et ils se sont acquis un nouveau titre à la reconnaissance des historiens et des philosophes, qui apprécient si hautement leurs savantes et pénétrantes publications.

A. D. M.

— M. HENRY VIGNAUD a eu l'excellente idée de réunir en un petit volume intitulé *Le vrai Christophe Colomb et la légende* (Paris, Picard, 1921. In-8, 230 p. Fr. 6) la substance des résultats obtenus par la critique moderne sur Colomb et sur son œuvre, tels qu'il les avait exposés dans ses trois gros volumes d'*Études critiques*, publiés de 1905 à 1911. Il les a complétés par les conclusions tirées tant de ses nouvelles études que des critiques sérieuses, soulevées par ses travaux antérieurs, et des documents découverts depuis. Ce livre est un modèle de critique historique et si, parfois, l'argumentation nuit quelque peu à l'esprit de synthèse, on peut dire cependant que la personnalité de Colomb nous est présentée sous son vrai jour. L'auteur étudie son héros sans parti pris et s'il lui enlève l'auréole de sainteté dont certains prétendaient le nimber, il n'en montre pas moins qu'au point de vue de la vérité historique, le vrai Colomb, avec toutes les faiblesses inhérentes à notre nature, est plus grand que celui de la légende. CH. TERLINDEN.

— Dans une plaquette intitulée : *Pascal et saint Ignace* (Paris, E. Champion, 1923. In-8, 58 p.), M. ERNEST JOVY établit quelques parallèles entre certaines « *Pensées* » et des passages des « *Exercices* ». Il veut, par là, simplement soulever le problème de l'influence de S. Ignace sur l'esprit de Pascal ; lui-même (p. 56-57) ne formule à ce sujet aucune conclusion.

A première vue, ces parallèles sont assez frappants ; à notre avis, ils ne constituent cependant pas une preuve suffisante de la dépendance des *Pensées* par rapport aux *Exercices*. En effet, plusieurs d'entre eux rappellent trop soit des paroles de l'Ecriture, soit celles d'auteurs mystiques bien connus, pour qu'on s'arrête, dans l'étude des sources, à S. Ignace. De plus, Pascal a si profondément médité ses « Pensées » et nous y a révélé des émotions religieuses si intimes, qu'il n'est plus possible, pour ainsi dire, de décomposer son ouvrage et d'en rattacher les morceaux à des auteurs antérieurs. D'autre part, on concèdera à M. Jovy que Pascal a eu probablement sous la main, voire même qu'il aura médité les *Exercices* ; car les solitaires de Port-Royal avaient de la littérature ascétique et spirituelle des Jésuites une connaissance plus étendue que ne le suppose l'auteur. A. D. M.

Digitized by Google

— Le *Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles* de M. Marcel Marion, professeur au Collège de France (Paris, Picard, 1923. In-8, IX-564 p. Fr. 35), rendra de grands services aux chercheurs s'intéressant à l'histoire ecclésiastique comme à ceux qui s'intéressent à l'histoire politique des deux derniers siècles de la monarchie française. M. Marion a parfaitement compris que l'union intime existant à cette époque entre l'Église et l'État donnait une importance aussi grande aux institutions religieuses qu'aux institutions civiles. Plusieurs articles constituent de véritables monographies permettant d'acquérir une connaissance complète, à tous les points de vue, des objets les plus importants. C'est ainsi que, sous le vocable *bénéfices ecclésiastiques*, nous trouvons, après la définition, l'examen des diverses variétés de bénéfices et l'exposé des divers modes de collation : par le roi, ou plutôt par le ministre chargé de la « fameuse feuille des bénéfices », par le patron, par les officiers du parlement, par le bénéficier lui-même, par le pape, enfin par l'élection dans quelques rares abbayes, qui avaient conservé ce privilège, et dans la plupart des prieurés. Toutes les manœuvres et les abus auxquels donnaient lieu « la course aux bénéfices » sont exposés d'une façon objective. — De même au mot *Clergé*, M. Marion nous donne une excellente vue d'ensemble sur la composition du clergé, sur sa hiérarchie, sur sa division depuis 1501 en clergé de France et clergé étranger, sur ses revenus, sur sa part contributive aux dépenses de l'État, sur l'organisation et les attributions de ses assemblées et de ses agents-généraux, sur les privilèges, la situation, l'influence et les honneurs dont les ecclésiastiques jouissaient dans l'État. Signalons encore l'importance des articles relatifs aux mots : *appel comme d'abus*, *commende*, *dîme*, *diocèse* (où l'auteur nous donne la liste des dix-huit archevêchés et cent vingt-et-un évêchés souvent dressée d'une façon fort inexacte, par M. Chéruel notamment), *enseignement*, *justice ecclésiastique*, *libertés de l'Église gallicane*, *portion congrue*, *sacre*, *Sorbonne*, *Universités*, etc. Le *Dictionnaire* nous documente aussi d'une façon fort utile sur des institutions de moindre importance et nous fait comprendre des termes peu usités ou à sens spécial. Dans cette catégorie rangeons les mots : *banquiers expéditionnaires en cours de Rome*, *bureaux diocésains*, *commission des réguliers*, *confidence*, *course ambitieuse*, *dévolut*, *économats*, *mandat apostolique*, *titre clérical*, *union de bénéfices*, etc.

Le livre de M. Marion servira également à l'étude des idées, doctrines, schismes et hérésies. En effet, l'auteur ne s'est pas limité aux institutions au sens strict du terme, non seulement il fait figurer dans son *Dictionnaire* les ordres religieux, qui sont encore des institutions, bien que d'une nature un peu spéciale (l'article consacré aux *Jésuites* mérite spécialement l'attention), mais il parle également des grands mouvements religieux : de la *Compagnie du Saint-Sacrement*, du *Jansénisme*, dont il fait un exposé doctrinal et historique clair et complet (une notice spéciale traite du *refus des sacrements aux Jansénistes*), du *Protestantisme* (avec des articles spéciaux sur les *assemblées du Désert* et sur les *Dragonnades*), du *Quiétisme*, etc. Des notices sur les *Juifs*, sur la *Franc-maçonnerie* et sur la *Sorcellerie* méritent aussi de retenir l'attention.

M. Marion se montre dans tout son travail fort objectif. Non seulement dans ses exposés il ne se laisse guider par aucune idée préconçue (nous le constatons notamment dans son article relatif aux *dragonnades*, où il montre la modération des évêques et leur peu d'enthousiasme pour les conversions

Digitized by Google

obtenues par la force), mais, même dans les indications bibliographiques mises au bas des principaux articles, il prend soin de mentionner des ouvrages en contradiction avec ses appréciations, afin de permettre au lecteur de se faire une opinion en toute connaissance de cause.

Il est extrêmement utile pour développer le goût des études historiques parmi la jeunesse des écoles de mettre à sa disposition des textes d'une lecture à la fois instructive et agréable, tenant le milieu entre les documents essentiels sur lesquels ont travaillé les historiens et les « à côté » de la « petite histoire ». C'est ce qu'ont fort bien compris MM. GUÉNIN et NOUAILLAC en publiant, sous le titre *L'ancien régime et la Révolution, 1715-1800* (Paris, Plon, 5e édition, 1921. In-8, IV-436 p.), des *lectures historiques* exposant l'histoire d'après les témoignages des contemporains. Ils ont pris soin de choisir les témoins parmi les personnages les plus représentatifs des opinions opposées et dans les commentaires introductifs des textes ainsi que dans les notes, réduites au minimum, ils restent objectifs. C'est ainsi que (p. 40-41) pour la suppression de la Compagnie de Jésus en 1764, avant même de citer le témoignage de Choiseul, ils reproduisent l'opinion du président Hénault qui regrette l'enseignement des Jésuites et fait la balance du bien et du mal qu'on pense de la Compagnie. De même (p. 212) dans le commentaire qui précède les témoignages relatifs aux effets de la *Constitution civile du clergé*, les éditeurs montrent l'imprudence commise par l'Assemblée en imposant aux prêtres le serment de fidélité à la Constitution. Les extraits relatifs à la guerre religieuse (p. 233-236) sont également bien choisis et l'émouvant récit de la mort du curé de Vaiges, extrait des *Mémoires du général Tercier*, est particulièrement caractéristique de la barbarie de la persécution. MM. GUÉNIN et NOUAILLAC ont eu l'excellente idée de donner comme conclusion à leur recueil une vue d'ensemble sur l'ancien régime et la Révolution, fort habilement tirée de divers passages du livre de SOREL, *L'Europe et la Révolution française*. CH. TERLINDEN.

— La magnifique publication *La Picardie historique et monumentale*, commencée en 1893, en était arrivée à son cinquième volume lorsque la guerre éclata. Le dernier fascicule du tome V, avec la description du canton d'Acheux, put encore être publié en 1914, mais ensuite ce fut la destruction des monuments qui restaient à décrire et, le 20 avril 1917, la mort de M. E. Soyez, le généreux Mécène qui soutenait de ses deniers la grande entreprise de la Société des antiquaires de Picardie.

En mourant M. Soyez laissa des fonds pour la continuation de l'œuvre, et des archéologues de première valeur, MM. A. Perrault-Dabot, G. Durand, C. Enlart, Ph. Des Forts, R. Rodière et L. Regnier, se remirent à la besogne.

Ils nous donnent aujourd'hui le premier fascicule d'un sixième tome (Amiens, Yvert et Tillier, et Paris, A. Picard, 1923. In-4, IV-104 p., fig. et planches). Il concerne l'arrondissement de Péronne, qui souffrit à un haut degré des horreurs de la guerre. Aussi les descriptions des monuments sont-elles rédigées en grande partie d'après des notes prises avant les dévastations et les destructions. Le premier fascicule du volume comprend la description de la ville et du canton de Péronne et du canton de Roisel. M. G. Durand appelle l'attention sur une série d'églises romanes à trois nefs non voûtées, avec arcades sur piliers carrés aux impostes généralement chanfreinées et dont le type se retrouve à l'est : dans les régions de Reims, de la haute Marne

Digitized by Google

de la Moselle et du Rhin. M. C. Enlart donne la monographie de l'église de St-Jean-Baptiste à Péronne, un bel édifice de style flamboyant, avec trois nefs d'égale hauteur, richement voûtées. Elle est ruinée aujourd'hui et sa restauration, décidée en principe, est retardée par le manque de ressources. Les planches et les figures dans le texte, qui accompagnent les notices, ont été exécutées avec le plus grand soin par la maison Lévy de Paris.

Parmi les belles publications parues en France en ces dernières années il faut citer : *Les accroissements des musées français. Le musée du Louvre depuis 1914. Recueil annuel* (in-fol.) édité sous la direction de M. H. Rivière. C'est une des entreprises remarquables de la maison d'édition Demotte (Paris et New-York), dont le chef, antiquaire de renom, est mort l'automne dernier victime d'un regrettable accident de chasse. Les deux premiers volumes, parus en 1919 et 1920, sont consacrés aux acquisitions, dons et legs des années 1914-1919 et comprennent, avec une introduction de M. L. Barthou, membre du conseil des musées, cent magnifiques planches, dont quelques-unes en couleurs, et des notes explicatives rédigées par les meilleurs spécialistes. Le troisième volume, paru en 1921, comprend cinquante planches avec reproductions des principaux objets et œuvres d'art, entrés au musée durant l'année 1920. Comme le dit M. L. Barthou, les acquisitions du Louvre depuis 1914 constitueraient à elles seules un musée important. L'art religieux y est représenté par des pièces de grande valeur.

L'Exposition de l'art belge à Paris a réuni durant l'été dernier quelques uns des plus grands chefs-d'œuvre de l'école flamande du xve et du xvie siècle, quelques bons tableaux de Rubens et de son école, et un certain nombre d'œuvres de valeur de l'école belge du xixe siècle.

Des historiens belges en ont fixé le souvenir dans deux revues françaises : M. Fierens-Gevaert décrit avant tout (*Gazette des Beaux-Arts*, 1923, 5e sér., t. VII, p. 317-342, pl. et fig.) les tableaux anciens exposés à Paris, tandis que M. E. Verlant s'occupe presqu'exclusivement des œuvres de l'école belge du xixe siècle, dans un article de la *Revue de l'art ancien et moderne* (1923, t. XLIV, p. 3-40 et fig.). Ce sujet est repris plus au long, dans la même revue, par M. Sander Pierron (*La peinture belge depuis le milieu du XIXe siècle*, p. 184-196 ; 251-266 ; 342-356 et fig.).

D'autre part, la *Revue de l'art ancien et moderne* a eu l'ingénieuse idée de demander à des spécialistes si l'Exposition de primitifs flamands à Paris avait eu des résultats appréciables pour l'histoire de l'art. MM. S. Reinach, E. Verlant, Hubin de Loo, J. de Figueiredo, le comte P. Durrieu, L. Maeterlinck, A. de la Borde, L. Gillet, Fierens-Gevaert, F. de Mély, ont envoyé des réponses qui ne manquent pas d'intérêt. Il en résulte, semble-t-il, que la juxtaposition des chefs-d'œuvre réunis au « Jeu de Paume » n'a guère avancé la solution des problèmes qui se posent encore à propos des primitifs flamands. Les réponses de la plupart des érudits consultés s'en tiennent à une prudente réserve (voir *volume cité*, p. 81-100 ; 174-178 ; 287-306) mais il est intéressant de connaître leur opinion sur quelques questions bien précises qui restent pendantes. Cette opinion n'a guère été influencée par l'exposition, mais grâce à elle le public a pris intérêt à la connaître.

R. M.

Digitized by Google

— Le Dr Colombe continue la publication de ses études sur le palais des papes, à Avignon. Dans la brochure intitulée *Au palais des papes d'Avignon. Recherches critiques et archéologiques. XXIII. Le bûcher. La roue qui monte le bois* (Paris, E. Champion, 1923. In-8, 23 p.), il pose certaines conclusions intéressantes : le bûcher était un bâtiment dit de Trouilhas à l'époque de Jean XXII et de Benoît XII, sis dans la région de Trouilhas ; lorsque la tour actuelle de Trouilhas eut été achevée, le bois fut entassé dans les caves et dans les écuries avoisinantes, vers 1346; après l'incendie de juillet 1354 il y demeura; néanmoins le magasin principal se trouvait hors de la tour et hors de l'enceinte du palais, contre les écuries, adossé au rocher, au pied des escaliers de Sainte-Anne ; une roue montait le bois jusqu'aux cuisines papales. Le mot *palafrenaria* qui se rencontre souvent dans les livres de comptes de la Chambre Apostolique désigne les écuries pontificales, le grenier à foin, le magasin pour la paille, la sellerie et peut-être l'habitation du surveillant. Il y avait deux « palafreneries » vers 1348, l'une sise près la porte Aurose, l'autre dite de Trouilhas, parce qu'elle était adossée à la tour du même nom, et située comme le bûcher hors de l'enceinte même du palais. A son étude instructive, M. Colombe a joint un plan qui permet de reconstituer approximativement le plan des lieux. G. Mollat.

— La *Bibliographie lorraine (1er juillet 1913-31 décembre 1919)* (Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1921. In-8, 394 p. Fr. 15), dressée par les professeurs de la Faculté des lettres de l'université de Nancy, contient une analyse critique de toutes les publications, parues de 1913 à 1919, qui se rapportent à l'histoire de la Lorraine. Les études d'histoire religieuse n'y sont pas groupées sous une rubrique spéciale. Mais on les retrouvera facilement en consultant soit la table détaillée des matières, soit l'index alphabétique des noms d'auteurs, de personnes et de lieux. A. D. M.

— M. Ch. Appuhn a consacré, dans la nouvelle *Revue d'histoire de la guerre mondiale* (Paris, 1923, t. I, p. 1-22) sous le titre : *Le gouvernement allemand et la paix. L'offre de médiation pontificale (1917)*, un article très documenté sur les efforts faits par le pape Benoît XV, de juin à août 1917, pour arriver à une « paix honorable » entre les belligérants. Il examine les tentatives faites par le nonce de Munich, Mgr Pacelli, auprès de Guillaume II, Bethmann-Hollweg et le chancelier Michaëlis. Les offres de l'Allemagne paraissaient aux yeux des pays de l'Entente si vagues et si équivoques, que la paix ne put se conclure et que le plan de Benoît XV échoua aux premiers jours d'automne 1917.

On doit aux deux écrivains M. Geoffroy de Grandmaison et M. François Veuillot un livre particulièrement émouvant : *L'aumônerie militaire pendant la guerre. 1914-1918.* (Paris, Bloud et Gay, 1923. In-8, xix-333 p.). C'est moins le récit d'actes de dévouement religieux ou de bravoure guerrière qu'une vaste collection d'extraits de correspondance et de citations à l'ordre du jour. La publication constitue ainsi une source de renseignements précis, sûrs et hautement éloquents provenant du Bureau de l'Aumônerie volontaire. La vie de quatre années de guerre est exposée dans deux chapitres : « L'action des aumôniers » et « L'enquête des aumôniers ». On y assiste tour à tour au départ des aumôniers, à la vie qu'ils mènent au front et à leur activité (action des aumôniers sur les prêtres soldats, aumô-

Digitized by Google

niers bénévoles, action de ceux-ci) dans les ambulances, auprès des troupes indigènes (difficultés administratives, affaires des Annamites), en Orient, enfin dans les missions extraordinaires (camps d'Allemagne, internés de Suisse, chez les alliés). Le chapitre : « Les Morts » est à la fois un martyrologe et un livre d'or. La troisième partie : « Enquête » est plutôt d'ordre administratif; à noter cependant les chap. IV et V : « Le moral et la vie religieuse » et « les conversions du soldat français ». Il va sans dire que le clergé régulier figure dans ce livre au même titre que le clergé séculier.

H. NELIS.

— Ce que furent les années d'enfance et de jeunesse de Mgr Duchesne, et de quelle manière s'écoulaient ses vacances en son pays de Saint-Servan, coin de terre bretonne qui lui demeura toujours cher, et auquel il a voulu que sa dépouille mortelle fût confiée, c'est ce que M. ÉTIENNE DUPONT, ami et admirateur du savant historien, a bien voulu nous dire dans une brochure d'une information très sûre et d'une présentation littéraire très soignée, comme tout ce qui sort de cette plume distinguée : *Mgr Duchesne chez lui, en Bretagne,* 1843-1922 (Rennes, Librairie moderne, 1923. 61 pages et 2 gravures). Sur la nécrologie et la bibliographie de Mgr Duchesne, voir RHE, 1922, t. XVIII, p. 418-419 et 595; 1923, t. XIX, p. 616-617. L. GOUGAUD.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 3 août, le P. JEAN DESTREZ indique la manière dont fonctionna la *petia* dans les manuscrits du moyen âge. Plusieurs moines écrivaient sous la dictée d'un seul lecteur qui se servait d'un texte dûment corrigé. Ce système, en vigueur dans les abbayes du haut moyen âge, permettait la multiplication rapide des manuscrits et une reproduction aussi exacte que possible du texte primitif. Vers le milieu du XIIIe siècle, il fut abandonné. Les copistes ne sont plus des moines, mais des séculiers qui vivent dans les milieux universitaires et qui travaillent individuellement. A l'université de Paris on inaugura un régime qu'adoptèrent les autres universités. Une commission universitaire corrigea soigneusement la première copie officielle d'un texte à reproduire. Cette copie était faite sur des cahiers de quatre feuillets indépendants les uns des autres. Chaque cahier se composait d'une peau de mouton pliée en quatre, dite *petia.* L'habitude se prit d'appliquer ce mot au cahier même de quatre feuillets.

Le 10 août, M. SEYMOUR DE RICCI annonce qu'un collectionneur de Philadelphie a acheté récemment, en Angleterre, le célèbre calice de Suger qui faisait partie jadis du trésor de Saint-Denis, passa dans la suite au cabinet des médailles et y fut volé en 1804. — M. SALOMON REINACH lit la première partie d'un travail consacré au texte latin du procès de Jeanne d'Arc.

Le 17 août, M. REINACH achève la lecture de son travail.

Le 24 août, le même indique l'usage d'après lequel les œuvres d'art flamand du XVe siècle détruites à la suite d'incendies ou de naufrages étaient reconstituées. C'est ainsi qu'il donne comme exemple une descente de croix, neuf panneaux et une tapisserie qui reproduisent un panneau perdu de Rogier van der Weyden.

Le 31 août, M. ANTOINE THOMAS parle d'un passage de l'ancien poème provençal sur Sainte-Foy d'Agen, découvert en 1902 par M. J. Leite de Vasconcellos. Un texte inédit du XIIe siècle extrait du cartulaire de l'abbaye de

Digitized by Google

Bonlieu (Creuse), lui permet de confirmer l'hypothèse qu'il avait proposée au sujet du mot *mazz*, en 1903. Ce mot est le nominatif singulier de *maçon* pris au sens figuré de *machinateur*.

Le 5 octobre, M. LAUER fait observer que les réformes relatives à la littérature liturgique vers la fin du VIIIe siècle occasionnèrent une réforme de l'écriture latine. Les nombreux manuscrits qui datent de cette époque furent écrits d'après les signes d'abréviation et le système de ligatures spéciaux à l'écriture anglo-saxonne. — M. CH. VIROLLEAU parle des travaux exécutés en Syrie par le service des antiquités du haut-commissariat de France. Il signale, en particulier, la découverte de quatre églises ou chapelles du moyen âge, sises dans la région de Tripoli. Celle d'Amioun est décorée de peintures d'une grande fraîcheur et celle de Deddé a une abside ornée de scènes tirées de l'Évangile. Ces diverses fresques sont, avec celles d'Abou-Gosh en Palestine, les seules retrouvées jusqu'ici dans l'étendue de l'ancien royaume latin de Jérusalem.

Académie des sciences morales et politiques. — Le 13 octobre, M. LACOUR-GAYET rappelle que Jean Casimir, roi de Pologne, reçut de Louis XIV, après son abdication, huit abbayes en commende, parmi lesquelles se trouvait celle de Saint-Germain-des-Prés. L'ex-roi tint à ce que, après son décès, son cœur fut déposé dans l'église de la célèbre abbaye. Gaspard Maroy édifia le mausolée.

Société nationale des antiquaires de France. — Le 24 octobre, M. DE MÉLY étudie les comptes de la cathédrale de Meaux et confirme les conclusions de M. Deshoulières relatives aux époques diverses auxquelles elle fut construite. Il donne en outre les noms des architectes et les dates des travaux. — M. ENLART établit que différents chandeliers de fer du moyen âge, conservés à Jérusalem et à Chypre, sont d'origine catalane.

Le 14 novembre, M. DE LOISNE parle de la découverte faite, en 1913, d'un cimetière gallo-romain à Grenay (Pas-de-Calais). — M. MAYEUX montre quelques photographies de certaines parties de l'église de Collonges (Corrèzes nouvellement mises au jour.

Le 5 décembre, M. BRANCHEREAU parle des fouilles exécutées dan) l'église Saint-Benoît-sur-Loire au cours desquelles ont été découvertes des tombes. Il exhibe un tronçon de chancel de l'époque carolingienne.

M. le chanoine SICARD a fondé à l'Institut catholique de Paris un prix biennal de 3.000 francs, qui sera décerné à un ouvrage de philosophie religieuse, d'écriture sainte ou d'histoire ecclésiastique, et pouvant servir à 'apologétique chrétienne.

1

Une fresque, datée de 1574 et représentant une scène pastorale, a été découverte dans une maison en ruines de Pérouges (Ain).

Un Institut français a été fondé à Varsovie sur le modèle des écoles françaises d'Athènes et de Rome. Il dépendra de l'université de Paris.

A Lyon s'est constitué une *Société des amis de la bibliothèque* qui a entrepris de faire connaître les richesses qu'elle contient en manuscrits, livres rares, dessins originaux. Elle publiera des fascicules sous le titre de *Documents paléographiques, typographiques, iconographiques.*

Digitized by Google

On annonce l'ouverture d'une *école d'archéologie de l'Afrique du Nord*, due à l'initiative du comte Byron Kuhn de Prorok. Cette école grouperait, sous l'égide française, les érudits des États-Unis, de Grande Bretagne, de Scandinavie, de France, qui s'intéressent à l'ancien passé archéologique et artistique de l'Afrique du Nord.

La librairie Letouzey a inauguré une collection de monographies : *Les grands pèlerinages de France*, destinées au grand public. Chaque volume contient l'histoire du pèlerinage, son rayonnement en France et à l'étranger, et une bibliographie succincte (Prix : 4 fr.). Cinq volumes ont paru : *Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame de Sion en Lorraine, Notre-Dame de Rocamadour, Notre-Dame des Dunes à Dunkerque, Saint-Denis.*

Au musée Calvet, en Avignon, a été inaugurée une salle entièrement consacrée à des peintures du XVIIIe siècle.

La revue *La France franciscaine* se transforme en une *Revue d'histoire franciscaine* trimestrielle (un an : 30 fr.; union postale : 35 fr. Paris, Picard, 82, rue Bonaparte). Elle se propose de suivre un programme d'érudition pure et concernera l'histoire des trois ordres de saint François non plus seulement en France, mais partout où ceux-ci essaimèrent. La revue publiera comme annexes des mémoires ou des documents d'une trop grande ampleur.

Nominations. — M. DE PORTO-RICHE, administrateur de la bibliothèque Mazarine, est chargé du département de la bibliothèque nationale qui est constitué par la Mazarine.

M. LOUIS BATIFFOL, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal, a été élevé au rang d'administrateur.

MM. TESSIER, archiviste paléographe, et MÉDAULE, agrégé d'histoire, ont été nommés membres de l'école française de Rome pour l'année 1923-1924.

M. COURTEAULT a été nommé conservateur de troisième classe aux Archives nationales, en remplacement de M. H. Stein, admis à la retraite.

M. VILLEPELET, archiviste principal, est nommé conservateur-adjoint.

M. PAUPHILET a été nommé professeur de langue et de littérature françaises du moyen âge à la faculté des lettres de Lyon.

M. BRUNEAU a été nommé professeur d'histoire des parlers lorrains à la faculté des lettres de Nancy.

M. PHILIPPOT a été nommé professeur de langue et de littérature françaises à la faculté des lettres de Rennes.

M. TOURNEUR-AUMONT a été nommé professeur d'histoire à la faculté des lettres de Poitiers.

M. PIERRE ROLAND-MARCEL a été nommé administrateur général de la bibliothèque nationale, à Paris, pour la réorganisation des bibliothèques, en remplacement de M. Homolle, admis à la retraite.

M. CANTINELLI, conservateur de la bibliothèque municipale de Lyon, a été nommé administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

M. MAZON, professeur à la faculté des lettres de Strasbourg, a eté nommé professeur titulaire de la chaire de langue et littérature slaves au Collège de France.

M. LE BRAS, agrégé près de la faculté de droit de Strasbourg, a été nommé professeur de droit romain à la même faculté.

Digitized by Google

Ont été élus membres correspondants de l'académie des inscriptions et belles lettres MM. PERDRIZET, professeur à l'université de Strasbourg, BOURCIEZ, professeur à l'université de Bordeaux, et LACAU, directeur du service des antiquités égyptiennes.

MM. ELIE BERGER et EUGÈNE LELONG, professeurs à l'école des Chartes, ont été admis à la retraite. M. LYON, recteur de l'académie de Lille, a été également mis en retraite.

M. CAMILLE DAVILLÉ a été nommé archiviste du Jura.

M. ALAIO DE BOÜARD, archiviste aux Archives Nationales, a été nommé professeur titulaire au Collège de France d'une chaire de phonétique.

M. BERNARD DE FRANCQUEVILLE a été nommé professeur de droit international à l'Institut catholique de Paris.

M. AIMÉ PUECH, professeur de langue grecque à la Sorbonne, a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres.

M. ÉMILE MALE, dont la *Revue d'histoire ecclésiastique* a fait connaître récemment le dernier ouvrage, succède à Mgr Duchesne comme directeur de l'École française de Rome. Né en 1862, il est professeur d'histoire de l'art à la Sorbonne et membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1908.

— *Décès.* — M. JULES MATHOREZ, archiviste paléographe, auteur d'une thèse sur *Guillaume aux Blanches-Mains, évêque de Chartres* (Paris, 1912) et d'un grand ouvrage, inachevé, dont deux tomes seulement ont paru : *Histoire de la formation de la nation française* (Paris, 1919-1921).

Dom PAUL CAGIN, bibliothécaire de l'abbaye de Solesmes, qui publia toute une série d'ouvrages fort importants sur la liturgie et le plain-chant, tels que le tome V de la *Paléographie musicale* (Paris, 1896) ; *L'Eucharistia, canon primitif de la messe, ou formulaire essentiel et premier de toutes les liturgies* (Paris, 1912) ; *Te Deum ou Illatio ? Contribution à l'histoire de l'euchologie latine à propos des origines du Te Deum* (Paris, 1906).

M. LÉONCE PINGAUD, professeur honoraire à l'université de Besançon, correspondant de l'académie des sciences morales et politiques, auteur de divers travaux concernant l'époque napoléonienne.

M. ANDRÉ WALTZ, bibliothécaire de la bibliothèque de Colmar.

MM. A. BOUCHÉ-LECLERCQ et ALFRED CROISET, professeurs honoraires à la faculté des lettres de Paris, qui laissent une œuvre considérable relativement à l'histoire grecque.

M. le chanoine EUGÈNE GRISELLE, ancien professeur à l'institut catholique de Lille, ex-jésuite, excellent érudit, qui écrivit un grand nombre d'ouvrages ; *A propos du monument Bossuet. Les principaux portraits de Bossuet* (Paris, 1898) : *Quelques manuscrits autographes de saint François de Sales* (Lille, 1899) ; *De munere pastorali quod concionando adimplevit tempore praesertim Meldensis episcopatus Jacobus Benignus Bossuet* (Paris, 1901) ; *Bourdaloue, histoire critique de sa prédication d'après les notes de ses auditeurs et les témoignages contemporains* (Paris, 1901-1906, 3 vol.) ; *La vénérable mère Marie de l'Incarnation. Supplément à sa correspondance* (Paris, 1909) ; *Bossuet et Fénelon ; édition de leur correspondance* (Paris, 1910) ; *Fénelon ; études historiques* (Paris, 1911) ; *Profils de jésuites du XVIIe siècle.* I. *Le P. Coton, le P. Arnoux, le P. Suffren et Louis XIII (1617-1620).* II. *Le P. Adam et les protestants (1608-1684)* (Paris, 1911) ; *Louis XIII et Richelieu, lettres et pièces diplomatiques* (Paris, 1911) ; *Avant et après la révocation de l'édit de Nantes, chronique des événements relatifs au protestantisme de 1682 à 1687* (Paris, 1912).

Digitized by Google

M. MAURICE VERNES, directeur-adjoint à l'école pratique des hautes-études, connu pour ses nombreux ouvrages d'exégèse. C'était un disciple attardé de Renan. On lui doit en partie la fondation de la *Revue de l'histoire des religions*. Signalons en particulier : *Mélanges de critique religieuse* (Paris, 1880); *Précis d'histoire juive depuis les origines jusqu'à l'époque persane* (Paris, 1889); *Les résultats de l'exégèse biblique* (Paris, 1890); *Du prétendu polythéisme des hébreux* (Paris, 1892, 2 vol.); *Essais bibliques* (Paris, 1892); *Histoire sociale des religions*. I. *Les religions occidentales dans leurs rapports avec le progrès politique et social, judaïsme, christianisme, religion gréco-romaine, islam, catholicisme, protestantisme* (Paris, 1911); *Des emprunts de la bible hébraïque au grec et au latin* (Paris, 1914).

M. GUSTAVE ALLAIS, professeur de littérature française à l'université de Rennes.

M. L. P. M. LÉGER, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de langue et de littérature slaves au collège de France.

M. E. DROZ, professeur honoraire à la faculté de lettres de Besançon, auteur d'une *Étude sur le scepticisme de Pascal considéré dans le livre des Pensées* (Paris, 1886).

M. le chanoine ULYSSE CHEVALIER, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. C'était un érudit de rare valeur, ayant de vastes connaissances. Son œuvre a consisté à restaurer parmi le clergé la culture scientifique. Il voulut d'abord lui fournir des instruments de travail. Cette idée il la réalisa par la publication du *Répertoire des sources historiques du moyen âge : Bio-bibliographie* et *Topo-bibliographie* (Paris, 1894-1907. 4 vol. in-4). Ce fut lui qui provoqua en France la renaissance des études liturgiques. La bibliothèque liturgique, qu'il inaugura en 1890, comprend actuellement vingt volumes, dont six consacrés au *Repertorium hymnologicum, catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes en usage dans l'Église latine depuis les origines jusqu'à nos jours*. La consultation des Archives Vaticanes avait permis au regretté et savant chanoine Albanès de songer à reviser la *Gallia Christiana* Son travail de dépouillement n'était pas encore achevé, quand la mort le frappa. Ulysse Chevalier reprit l'œuvre interrompue, la développa et publia sept volumes sous le titre de *Gallia Christiana novissima* (Montbéliard-Valence, 1899-1910). A cet ouvrage s'adjoignirent d'autres publications de textes : une *collection de cartulaires dauphinois* (9 tomes, 1869-1891) et une collection de *Documents historiques inédits sur le Dauphiné* (11 livraisons, 1869-1922).

Ulysse Chevalier ne fut pas qu'un bibliographe et qu'un érudit de première marque. C'était aussi un historien. Deux de ses livres lui ont valu des attaques, mais ont consacré sa renommée : *Étude critique sur l'origine du Saint-Suaire de Lirey-Chambéry* (Paris, 1900) et *Notre-Dame de Lorette, étude historique sur l'authenticité de la Santa Casa* (Paris, 1906). Son étude sur *L'abjuration de Jeanne d'Arc au cimetière de Saint-Ouen* (Paris, 1902) hâta, sans nul doute, la décision de la congrégation des rites en faveur de la béatification de la vaillante lorraine. Malgré son labeur acharné, Ulysse Chevalier trouva encore le temps de professer un cours d'histoire à l'institut catholique de Lyon. La science française perd en lui un de ses plus dignes représentants.

Le R. P. ESCHBACH, ancien supérieur du séminaire français à Rome, qui combattit la thèse soutenue par Ulysse Chevalier sur Lorette, dans un livre

Digitized by Google

intitulé : *La vérité sur le fait de Lorette. Exposé historique et critique* (Paris, 1909).

M. de Fleury, archiviste paléographe, auteur de *Notes additionnelles et rectificatives au Gallia christiana* (Angoulême, s. d.).

M. Ernest Babelon, ancien conservateur du département des médailles à la bibliothèque nationale et membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, dont les travaux nombreux sur la numismatique font autorité.

M. Bloch, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Paris.

G. Mollat.

— M. Eugène Lefèvre-Pontalis, né à Paris en 1862, est mort en sa propriété de Vieux-Moulin (Oise) le 31 octobre dernier. Il y a quelques mois à peine il abandonnait la direction du *Bulletin monumental* qu'il avait recueillie en 1900, en succédant au comte de Marcy comme directeur de la *Société française d'archéologie*. Il comptait se consacrer dorénavant à l'organisation et à la publication des *Congrès annuels* de cette société, devenue sous son impulsion, avec 2000 membres environ, l'une des plus puissantes et des plus sérieuses sociétés scientifiques de la France. Depuis 1911, il occupait à l'École des Chartes la chaire où avaient professé successivement les maîtres de l'archéologie médiévale Quicherat et Robert de Lasteyrie. Il y a formé des élèves qui sauront conserver au *Bulletin monumental* et aux *Comptes rendus* des Congrès d'archéologie française le caractère de haute discipline scientifique qu'il leur avait imprimé.

Sa parole, un peu sèche peut-être, étonnait par la sûreté de son analyse et l'étendue de ses connaissances, dans le domaine bien délimité de l'archéologie française. Il en est de même des nombreux articles sortis de sa plume. Son ouvrage principal : *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux XIe et XIIe siècles* (Paris, 1894) avait été présenté comme thèse en 1885 et lui mérita le prix Fould de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. La *Bibliographie des sociétés savantes* qu'il avait commencée avec de Lasteyrie est continuée aujourd'hui par M. Vidier. R. M.

Grèce. — M. B. Antoniados, professeur à l'école théologique de Chalcis, s'est proposé d'écrire à l'usage des étudiants en théologie un précis d'introduction aux Saintes Écritures : *Egcheiridion hieras hermeneutikes* (Constantinople, 1921. 142 p). Après avoir donné les définitions de l'exégèse et de l'herméneutique, il explique l'utilité et la dignité de ces deux disciplines (2-7), en indique les sources et les instruments de travail (p. 7-48), puis en esquisse l'histoire. L'aperçu historique, une vue d'ensemble sur les méthodes et les travaux des grandes écoles d'exégèse biblique, introduit au chapitre premier, où l'auteur traite des sens multiples du texte sacré (p. 49-72). Le chapitre deuxième expose la méthode, dont il convient de se servir pour dégager sans erreur et avec le plus de précision la doctrine des livres inspirés ; enfin un troisième chapitre signale les règles qui doivent présider à l'exposition de la doctrine sacrée : versions, paraphrases, annotations, homélies, scolies, gloses, chaînes bibliques, questions choisies, traités et commentaires.

Le traité est écrit dans une langue grecque claire et distinguée, dont l'intelligence est accessible sans grands efforts à tous ceux qui connaissent le grec classique. Sans doute il ne nous apprend rien de neuf. Mais sa lecture s'impose à qui veut se rendre compte des études qu'entreprend le clergé

Digitized by Google

orthodoxe, et de l'esprit qui règne dans ces milieux théologiques. On sera agréablement surpris de constater que malgré le schisme, tant de fois séculaire, l'Église grecque connaît encore et cite les Pères latins et qu'elle fait preuve d'un réel bon vouloir de se mettre au courant des travaux des exégètes catholiques. L'auteur cite, par exemple, plusieurs fois le dictionnaire biblique de Vigouroux, mais il ignore encore les représentants et les travaux les plus récents de l'exégèse catholique, tels le *Cursus Scripturae* et les *Études Bibliques*. J. COPPENS.

— NICOLAS SARIPOLOS, *Σύστημα τοῦ συνταγματικοῦ δικαίου τῆς Ἑλλάδος, ἐν συγκρίσει πρὸς τὰ τῶν ξένων κρατῶν*. Athènes, 1923. 360 p. Dans cet ouvrage de droit, l'historien trouvera de nombreux renseignements sur les relations entre l'Église et l'État, la notion de « l'autocéphalie », l'organisation actuelle de l'Église grecque, le titre de « religion dominante » (*Ἐπικρατοῦσα Θρησκεία*) qu'on lui accorde, et qui a été si âprement discuté dans ces derniers temps.

Le célèbre SP. LAMBROS a laissé de nombreux manuscrits dans lesquels il avait compulsé des notes et des documents, trouvés au cours de ses longues recherches. Ces mss vont être, en partie, publiés. Le premier volume, qui vient de paraître (*Παλαιολογεία και Πελοποννησιακά*. Athènes, 1923), contient des études et des documents du plus haut intérêt. Ainsi, nous y trouvons d'abord le texte d'une lettre, adressée au concile de Florence, d'après le cod. pal. 226 de la Bibliothèque vaticane. Cette adresse avait déjà été publiée en latin par Mansi, Cecconi et Haller. D'après I. Voghiatzides, elle a été composée par le métropolite Isidore, à l'occasion du concile de Bâle (1434). Puis, l'éditeur nous donne plusieurs écrits de Marc d'Éphèse, parmi lesquels une lettre adressée au patriarche de Constantinople (inauthentique d'après Diamantopoulos), des homélies, une prière au Basileus, etc. Suivent une réédition de l'épitaphe de Marc d'Éphèse par Théodore Agallianos, une lettre à Syropoulos, etc.

Le nouveau métropolite d'Athènes, Chrysostome Papadopoulos, travaille activement au relèvement intellectuel de son clergé. Grâce à ses encouragements, GRÉGOIRE PAPAMIKHAIL, professeur à l'université d'Athènes, a pu entreprendre la publication d'une revue trimestrielle, *Θεολογία*, consacrée à la théologie et à l'histoire religieuse. Les deux premières livraisons contiennent des études de valeur : K. I. DYOVOUNIOTIS fait connaître (p. 18-40) *Théodore Zygomalas*, un des champions les plus ardents de l'union de l'Église grecque avec le protestantisme, au XVIe siècle. Cette biographie critique est basée sur une abondante information, qui permettrait d'étendre les recherches sur les influences du protestantisme en Orient. — D. S. BALANOS donne un premier article sur *Alexandre Lykourgos* (1817-1875), un des meilleurs orateurs sacrés de la Grèce nouvelle. — A. N. DIAMANTOPOULOS s'efforce de démontrer, au point de vue historique, que les décrets du concile de Florence n'autorisent pas le Saint-Siège à étendre sa juridiction aux Églises d'Orient. — Enfin, dans d'autres études, on trouve des renseignements sur des orateurs sacrés de la Grèce, la doctrine de la transsubstantiation chez les Anglicans, l'évêché de Rhéon et de Prastos, l'école théologique grecque d'Athènes.

Digitized by Google

Ἐκκλησία est le titre d'une nouvelle revue grecque, fondée par le métropolite d'Athènes CHRYSOSTOME. La première livraison a paru le 1er juin 1923. Elle est l'organe officiel de l'Église du royaume hellénique, de même que la *Vérité Ecclésiastique* est l'organe officiel du patriarcat de Constantinople. En dehors des documents officiels, elle publie une chronique abondante des Églises orthodoxes, et des études sur le mouvement religieux au sein de l'hellénisme. A. PALMIERI.

— *Concours et prix.* — Le Dr T. Ch. Kandiloros, écrivain et historien bien connu, a fondé, en juin 1920, un prix annuel de 4.000 drachmes, pour favoriser les travaux historiques en Grèce et les recherches touchant le passé grec depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Les questions à traiter sont déterminées périodiquement par l'université d'Athènes, et les étrangers sont également admis à concourir. Pour 1920-1921, le sujet assigné était : l'idée de la communauté des nations chez les Grecs; le prix a été décerné au professeur S. KOUGEAS, qui représenta l'université d'Athènes au récent congrès international d'histoire à Bruxelles.

Nomination. — Le Dr G. A. GOTIRIOU a été nommé par le gouvernement grec directeur du Musée byzantin à Athènes.

Italie. —MGR SINOPOLI DI GIUNTA écrit, pour les séminaires italiens, une *Storia letteraria della Chiesa* (Turin-Rome, Marietti). Un premier volume, *Dalle origini della Chiesa all'Editto di Milano*, a paru en 1920 ; le deuxième, *Da Costantino a S. Gregorio Magno* (a. 604), porte la date de 1922. Le troisième parcourra l'époque qui s'étend *Dalla caduta di Gierusalemme in mano dei Persani alla quinta crociata* (a. 614-a. 1220) ; le quatrième enfin sera réservé aux auteurs de la seconde moitié du moyen âge : *Da S. Francesco di Assisi al concilio di Trento* (a. 1534). S'affranchissant des méthodes scientifiques, mais s'inspirant de bons auteurs, de la *Patrologie* de O. Bardenhewer en particulier, Mgr S. di G fait rentrer dans des cadres très larges les renseignements d'ordre divers qu'il a rassemblés, au profit des jeunes lévites, sur les écrivains ecclésiastiques. Il passe dans l'ouvrage ainsi conçu un souffle de piété et d'édification qui lui sera, s'il en est besoin, une recommandation de plus auprès des lecteurs auxquels il est destiné. R. DRAGUET.

— ENRICO FOSCHIANI publie, sous le titre *Exiit edictum a Caesare Augusto* (Luc, II). Padoue, 1923. In-12, 119 p., la dissertation qu'il présenta pour conquérir la licence à l'Institut biblique de Rome. Le travail se ressent un peu des raisons particulières qui l'ont déterminé. L'auteur passe en revue les objections que l'on présente contre la véracité de ce texte et les solutions que l'on donne; il marque des préférences pour celle qui voit en Quirinus, au moment de la naissance du Sauveur et du recensement ordonné par Auguste, un chef militaire en Syrie, non un véritable proconsul; si l'évangéliste lui donne ce titre, il le fait à cause de la notoriété que Quirinus acquit en Palestine, ayant mis à exécution un autre recensement en l'an 759 de Rome. L'auteur n'apporte aucune donnée nouvelle sur la question, si ce n'est une connaissance exacte des sources et des conclusions qu'on en a déduites jusqu'à présent; ce n'est pas peu de choses pour une question si discutée.
P. PASCHINI.

Digitized by Google

— Dans son article *Il privilegio paolino dal principo del secolo XI agli albori del XV* (Extrait des *Studi Sassaresi*, 2e sér., 2e vol. Sassari, G. Gallizzi, 1922. In-8, 93 p.), le R. P. A. C. Jemolo nous livre la première partie de son intéressante étude sur le privilège paulinien. Après une interprétation succincte mais très claire du ch. VII de la Ia *ad Cor.*, il nous expose la doctrine des Pères du IVe siècle et prouve que S. Ambroise voyait déjà dans la séparation dont parle S. Paul une vraie dissolution du lien matrimonial. Toutefois, c'est l'Ambrosiaster qui, le premier, reconnaît aux époux ainsi séparés la faculté de contracter un nouveau mariage. Cette institution de droit canonique, — vu son importance de jour en jour moins grande, — ne subit aucune notable évolution durant les siècles ultérieurs. Enfin, au XIIe siècle, Gratien et P. Lombard donnèrent au privilège de S. Paul sa physionomie définitive; leur doctrine fut confirmée par Innocent III. Les décrétistes et les décrétalistes élucidèrent certains points restés indécis, à savoir : quand et comment s'opérait la dissolution et quels effets celle-ci entraînait pour l'époux resté infidèle. Quant au vrai fondement juridique de ce privilège, on ne l'avait pas encore découvert au début du XVe siècle. Plusieurs autres questions connues sont traitées au cours de cette savante dissertation, qui ne manqueront pas d'intéresser les lecteurs attentifs. Signalons, par exemple, l'exposé de diverses interprétations données à l'obscur v. 14 de la Ia *ad Cor.* G. Kettel.

— Dans la *Civiltà cattolica*, 1923, t. I, p. 385-400, notons un article du R. P. Pelster, *La giovinezza di S. Tommaso d'Aquino*, étude critique sur les sources. L'auteur cherche à déterminer tout d'abord l'année précise de la naissance du saint; étant donné qu'il mourût âgé de 48 ans environ, il dut naître entre la fin de l'année 1225 et le commencement de l'année 1227, et selon toute probabilité au château familial, à Roccasecca. Il porte le nom d'Aquino parce que sa famille était ordinairement désignée sous ce nom, probablement à cause des biens qu'elle possédait dans la ville d'Aquin. Dans un second article, le même auteur, sous le titre *La famiglia di S. Tommaso d'Aquino* (*Ibid.*, 1923, t. II, p. 401-410), fait mention de la mère du saint dont on ne connaît que le prénom, Théodora, et croit qu'il faut distinguer son père, Landolfo di Aimone, d'un autre Landolfo, cité déjà en 1196 : je n'oserais affirmer que cette distinction soit fondée.

Dans l'*Archivio Veneto-Tridentino*, 1923, t. III, p. 169 sv., notons un article de A. Serena, *Fra gli eretici trevigiani*. Il y est question d'un notaire, Albert de Guinicono, poursuivi comme hérétique patarin qui fut condamné après sa mort, en 1297, et dont le cadavre fut brûlé et les biens confisqués; d'un procès intenté par l'inquisiteur de Trévise contre Lorenzo da Crema, noble, notaire à Trévise en 1557-1558; procès interrompu par suite de la mort du suspect en 1558.

Signalons enfin une étude de Maria Benedetti, *Un segretario di Cristoforo Madruzzo : Nicolo Secco*. Originaire de Brescia, Secco, qui avait été compagnon d'étude de Madruzzo, devint son secrétaire et confident en 1541 et, en 1545, obtint la charge de capitaine de justice à Milan. Envoyé en mission diplomatique en Turquie, il n'assista pas avec son maître à la première période du concile de Trente; mais il l'accompagna lorsqu'il fut nommé gouverneur de Milan. Secco se retira à la campagne lorsque Madruzzo quitta Milan en 1557;

Digitized by Google

mais il le rejoignit à Rome en 1560 avec l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique; l'année de sa mort reste inconnue; elle doit être placée certainement avant 1575.

En 1923, P. F. Kehr a repris la publication de l'*Italia Pontificia*. Le t. VII, *Venetia et Histria*, est divisé en deux parties. La première seule a paru et comprend les regestes des actes pontificaux émanés en faveur des églises et monastères du patriarcat d'Aquilée dans les diocèses d'Aquilée, Concordia, Ceneda, Belluno, Feltre, Trévise, Vicence, Padoue, Vérone, Mantoue; en tout 734 documents, dont 366 seulement se trouvent mentionnés dans les registres de Jaffé. 470 sont conservés entièrement; 142, en autographes; 26 sont des faux. Dans la seconde partie seront recueillis les actes concernant l'Istrie et le patriarcat de Grado.

L'article *Dante e la S. Congregazione dell' Indice* (*Civ. catt.*, 1923, p. 345-351), s'occupe de la condamnation du traité *De Monarchia* faite par le cardinal del Poggetto au XIVe siècle, qui fut insérée dans l'*Index* imprimé à Venise en 1554, d'où elle passa dans celui de Pie IV de 1564. D'autre part, il n'est pas exact, comme on l'a affirmé il y a peu de temps, que l'on ait songé vers 1860 à mettre la *Divine Comédie* à l'*Index*.

Le R. P. Domenico da Isnello, capucin, publie une étude sur *Il convento della Concezione de' padri cappucini in Piazza Barberini di Roma*. Viterbe, 1923. In-8, 300 p. Le couvent, fondé par le pape Urbain VIII et par son frère le cardinal Antoine Barberini, accueillit en 1631 les capucins qui, depuis 1536, occupaient à St-Bonaventure (actuellement S Croce de' Lucchesi) une propriété qui leur avait été donnée par les Colonna. Vie tranquille et bienfaisante que celle des pères de la province romaine dans ce couvent jusqu'au moment de l'invasion napoléonienne et ensuite jusqu'à la confiscation de l'édifice et des dépendances par le gouvernement italien après 1870. C'est durant cette dernière période que se sont produits des événements assez intéressants pour la vie de l'ordre.

M. d'Angelo, *Il cardinale Girolamo Casanate* (1620-1700) (Rome, 1923. In-8). Le cardinal est connu dans l'histoire de Rome du XVIIe siècle à cause de la célèbre bibliothèque, riche en livres et en manuscrits, qu'il forma avec soin et qu'il légua en mourant au couvent des Dominicains de la Minerve; elle est maintenant devenue bibliothèque d'État. Né à Naples d'une famille originaire d'Espagne, il revêtit l'habit dominicain; en 1645 il entra à la cour d'Innocent X, prit place dans la prélature et occupa des charges élevées dans le gouvernement temporel de l'Église. L'auteur ne donne pas la raison de ce changement. Casanate passa ensuite au poste délicat d'inquisiteur de Malte; en 1667 il est gouverneur du conclave qui élit Clément IX; celui-ci le nomme assesseur du Saint-Office. En 1673 il est créé cardinal et ensuite, en 1693, devient bibliothécaire de la Vaticane. Il prit une part active à toutes les discussions théologiques et politiques qui agitèrent la curie romaine à cette époque. Et pourtant cet homme célèbre par sa doctrine, sa science et son érudition, qui fut en relations épistolaires avec Noris, Mabillon, Baluze, ne laissa aucun écrit. L'auteur, en appendice, nous donne quelques lettres importantes. Cette monographie n'est certes pas parfaite (il y manque même une table des matières), mais si elle dénote de l'inexpérience,

Digitized by Google

elle groupe toutefois un bon nombre de notices et d'observations qui ne seront pas inutiles à ceux qui s'intéressent à l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle.

La collection : *Monografie del collegio Alberoni* (collège florissant de Plaisance, fondé autrefois par le célèbre cardinal Alberoni et confié aux Lazaristes italiens), commencée il y a peu de temps, publie un second volume : A. ARATA, *Il processo del Cardinale Alberoni* (Plaisance, 1923. 253 p. avec documents). L'auteur s'appuie exclusivement sur les archives du Vatican, où se trouvent conservées les pièces du procès et les *carte Albani* qui s'en occupent. Il n'aurait cependant pas été inutile d'examiner les dépêches qu'envoyaient de Rome les différents ambassadeurs et celles du nonce en France, qui certes devait informer la cour pontificale des répercussions que le procès avait à Paris. L'exposé y aurait gagné en clarté et cet événement sensationnel eut été traité plus complètement. Bien que Arata ne se montre pas défavorable au cardinal dans ses appréciations, il doit admettre que Alberoni fut homme peu scrupuleux, d'une mentalité politique assez étrange, et porté vers l'intrigue; mais, d'autre part, la conduite de Philippe V suffit à disqualifier un homme. Ce roi, en effet, ne se contenta pas de charger le tout-puissant ministre de fautes qui n'étaient pas exclusivement les siennes, mais le poursuivit avec acharnement, même après l'avoir expulsé d'Espagne. Il tira profit également des relations tendues qui existaient entre Alberoni et le pape Clément XI. La situation politique de Clément XI, comme prince temporel, le liait à l'Autriche, sur la coopération de laquelle la Curie romaine devait compter pour vaincre et chasser les Turcs de l'Europe ; Alberoni, au contraire, n'avait d'autre but que celui d'humilier l'Autriche, de l'amoindrir et de lui rendre définitivement impossible toute ingérence dans les affaires d'Italie. Il joignait à ce but celui d'augmenter la fortune des Farnèse, qui le traitèrent ensuite d'une manière indigne. Clément XI, prévenu contre Alberoni, se laissa entraîner à instruire contre lui un procès canonique, que l'auteur appelle à bon droit une manœuvre politique, et qui ne tenait pas compte des intérêts plus généraux de la justice ni de l'opportunité. L'auteur a raison de relever que le point de départ du procès fut erroné : on ne put rien prouver de certain ni de grave dans le procès de Plaisance contre la moralité privée du cardinal ni contre sa conduite sacerdotale; d'autre part, le pape ne pouvait être juge de sa conduite politique comme premier ministre et de sa gestion des affaires administratives à la cour d'Espagne. La mort de Clément XI vint mettre fin à une situation embarrassante pour le Saint-Siège et dangereuse pour Alberoni, qui devait vivre caché pour échapper à la prison préventive. Innocent XIII mit fin à tout par une sentence qui déclarait que Alberoni n'avait pas mérité de perdre sa dignité cardinalice; que les fautes de moindre importance n'étaient pas prouvées; que le procès devait être considéré comme non avenu pour ce qui concerne l'honorabilité de l'accusé. C'est de cette façon que se termina ce procès sensationnel contre un homme qui avait voulu guider d'une main vigoureuse les destinées de l'Espagne et qui, à cause de ce procès, est encore défavorablement jugé par les historiens.

Mgr G. PIETRO SINOPOLI DI GIUNTA, *Il cardinale Mariano Rampolla del Tindaro*. Rome, 1923. In-8. Il est certes prématuré de publier une biographie complète et impartiale du cardinal Rampolla, qui eut

Digitized by Google

une part si grande dans la mise en œuvre de la politique de Léon XIII et que Benoît XV appelait père vénéré et maître inoubliable. L'auteur se contente de recueillir des renseignements sur la vie privée de Rampolla, de rapporter des anecdotes que le temps aurait fait oublier; pour ce qui concerne la carrière publique il s'en rapporte à ce que lui fournissent les documents imprimés. Aussi a-t-il pu parler avec intérêt de l'homme privé mais d'une manière inadéquate du diplomate et du secrétaire d'État.

L'article *Pio VI fedifrago o il generale Bonaparte* (*Civ. catt.*, 1923, t. I, p. 491-500; t. II, p. 32-43) établit que ce ne fut pas le pape qui agit avec duplicité au cours de ses pourparlers avec Bonaparte, commencés à l'occasion de l'armistice de Bologne (23 juin 1796) et qui aboutirent au traité de Tolentino (19 février 1797). C'est le directoire français qui rompit le compromis de Bologne et poussa Bonaparte à envahir le territoire pontifical; il y recueillit plus d'or que de gloire. Cet article fut écrit à l'occasion de la reprise, dans le journal la *Tribuna* (10 janvier 1923), de l'accusation de l'historien Coletta.

Pour commémorer le premier centenaire de la mort de Pie VII, la *Civ. catt.* publie une étude intitulée : *Pio VII* (1800-1823), *I giorni e le glorie di Roma. Il governo della Chiesa cattolica* (1923, t. III, p. 289-303; 395-409; 498-505) afin de mettre mieux en lumière certaines circonstances moins bien connues de la vie de Pie VII. Le conclave de Venise (1800) et l'élection de Pie VII; le rétablissement de la compagnie de Jésus; la reprise des relations avec l'Angleterre; la restitution des objets d'art enlevés par la France; les concordats conclus avec la France et le Piémont et Naples; des précisions sur la restauration de l'administration intérieure, l'un des derniers mérites du cardinal Consalvi.

G. Celi, *Cimeli Bobbiensi* (*Civ. catt.*, 1923, t. II, p. 504-514; t. III, p. 37-45; 124-136; 335-344) L'auteur examine différents objets retrouvés le 17 février 1910 dans la crypte de S. Columban à Bobbio, où ils avaient été déposés, on ne sait exactement à quelle époque, mais certainement pas avant le pontificat d'Alexandre VI. Il s'agit d'ampoules analogues à celles, si célèbres, du trésor de Monza, ornées de dessins, de scènes bibliques et d'inscriptions grecques que l'auteur étudie; il donne également des reproductions de certains objets, en particulier de ceux qui représentent des sujets neufs pour l'iconographie chrétienne. Il est à supposer que Attala, successeur de Columban, est entré en possession de ces ampoules qui contenaient des huiles des sanctuaires de Terre Sainte, par l'intermédiaire de la cour lombarde avec laquelle il était en bonnes relations. On trouva en même temps les eulogies de S. Élisabeth, de S. Simon stylite le jeune, trois sceaux dont un portant le nom de Jean diacre et enfin un précieux Agnus Dei d'Alexandre VI.

Dans le t. XXVIII (1922) du *Nuovo bulletino di archeologia cristiana*, paru au cours de l'année 1923, plusieurs courtes études méritent d'être signalées. O. Marucchi, *Gli ultimi scavi nella basilica di S. Sebastiano e la memoria sepolcrale degli apostoli Pietro e Paolo*, complète les articles publiés antérieurement (voir RHE, 1923, t. XIX, p. 317 sv.) sur le même sujet. Il conclut : « les tombes primitives des deux apôtres furent au Vatican et sur la voie Ostienne », tandis que « leur déposition sur la voie Appienne est postérieure » et peut être fixée, grâce à des indices sûrs, à l'année 258. L'auteur se demande à nouveau

Digitized by Google

en quel endroit précis de la localité *ad catacumbas* furent déposées temporairement les dépouilles des apôtres? Selon toute probabilité, « dans l'hypogée couvert de *graffiti* qui invoquent les apôtres ». L'endroit exact ne peut toutefois être fixé avec certitude jusqu'à présent. Marucchi reparle également du rite du *refrigerium* et du monument de la Platonia où fut déposé le corps de S. Quirin, ramené d'Illyrie. Sur le *refrigerium* le regretté P. F. Grossi-Gondi donne quelques précisions dans un article intitulé : *Un graffito greco nella triclia di S. Sebastiano sull' Appia* (*ibid.*, p. 27 svv.).

A. Monaci, dans une notice : *Per la data del martirio di S. Agnese* (*ibid.*, p. 33 sv.), contrairement à l'opinion de plusieurs qui fixent le martyre au temps de Dioclétien ou à celui de Dèce, établit, avec preuves, qu'il doit être porté au temps de Dèce (250-251).

Valentino Capocci traite *Di alcune iscrizioni dell' Italia meridionale*, importantes parce que les documents épigraphiques sont rares pour ces régions. Il est question de trois inscriptions grecques trouvées dans la ville de Santa Severina en Calabre. Nous savons que cette ville, appelée dans l'antiquité Siberena, prit le nom de S. Severina, au plus tard au IXe siècle, lorsqu'elle devint siège d'un archevêché. Mais on ne possédait aucun document ou mémoire à ce suiet. S. Severina est explicitement citée dans la première des inscriptions qui date probablement du Xe siècle ; les deux autres font mention d'un Ambroise, évêque de S. Severina aux environs de l'an 1036, inconnu jusqu'à nos jours. Une de ces dernières inscriptions mentionne également sainte Severina, mais il est impossible de déterminer si elle fut martyre de la Calabre ou si son culte fut introduit dans l'ancienne Siberena.

Sous le titre général *Studi sopra alcune basiliche cristiane di Roma*, la revue donne trois brèves études posthumes de S. Pesarini (*ibid.*, p. 71 sv.). La première sur *La cripta sepolcrale di S. Pancrazio e la sua basilica sulla via Aurelia*. Cette basilique qui subsiste encore, a été reconstruite par Honorius (625-638) à l'emplacement d'un autre édifice élevé au commencement du VIe siècle par le pape Symmaque. Fait important à noter, d'après l'inscription dédicatoire, « le corps du martyr reposait dans une salle souterraine assez vaste — *aula* — et y était placé non d'une manière régulière mais en biais. Ceci démontre que la tombe était encore conservée dans son état primitif, et que la salle — *aula* — dont il est question, était l'hypogée construit pour l'abriter. Les tombes des saints Marcellin et Pierre se trouvaient dans la même position par rapport à la salle qui les contenait. Ces basiliques souterraines, sous l'action du temps et pour différents motifs, menaçaient ruine; on eut recours alors soit au transport des corps dans des oratoires ou églises édifiées à la surface du sol, soit à la construction de nouvelles basiliques dont les substructions enchâssaient le monument préexistant comme cela se fit pour St-Laurent par le pape Pélage, pour Ste-Agnès par Honorius Ier et à une époque inconnue pour les saints Nérée, Achillée et Pétronille sur la via Ardeatina. Honorius dut faire quelque chose d'équivalent pour St-Valentin sur la via Flaminia et pour St-Pancrace. Pour ce dernier cas il changea de place la tombe en la mettant sous l'autel. Ces différentes constatations permettent à l'auteur de fixer les modifications successives des basiliques construites sur l'emplacement de cimetières. Première période : ensevelissement du martyr dans les *cubicula* ou galeries des cimetières. Seconde période (premiers temps après la paix religieuse) : élargissement des hypogées sans toucher aux tombes; construction de nouveaux et plus larges escaliers et

Digitized by Google

d'ambulacres pour en faciliter l'accès. Troisième période : construction de basiliques à la surface du sol, ou bien profondes excavations pour construire ces églises sur l'emplacement même de la tombe du martyr, sans la changer de place. Ces conclusions me semblent dignes d'être notées.

La seconde étude a pour objet *Le confessioni aperte nelle basiliche romane*. Les cryptes des basiliques de St-Pierre et de St-Paul étaient formées par des galeries souterraines qui, partant d'un point de l'abside, conduisaient aux tombeaux des apôtres. Cette disposition fut imitée dans d'autres églises de Rome, puis à St-Apollinaire à Ravenne, dans la cathédrale de Lucques (en 780), à St-Maurice en Valteline et resta en usage à Rome jusqu'au XVIe siècle. Fontana le premier, en modifiant sous Sixte V l'emplacement de l'oratoire de la crèche à Ste-Marie-Majeure, construisit une crypte non fermée, accessible directement de l'église elle-même par un escalier, s'inspirant peut-être de ce qui existait dans la basilique de St-Sébastien sur la via Appia, devant la tombe du martyr. L'exemple de Fontana fut suivi, mais dans des proportions plus amples, dans la basilique de St-Paul vers 1600, puis à St-Pierre entre 1605 et 1620, d'après les dessins de Maderna.

La dernière étude a rapport à *L'antico altare maggiore di Santa Prassede*. L'auteur s'occupe de quatre plaques de marbre en forme d'arc, qui existent encore et ont été étudiées par Rohault de Fleury ; avec les quatre colonnes de porphyre qui ornent le baldaquin actuel du maître autel, elles devaient constituer le couronnement de l'ancien maître autel : les colonnes, estime l'auteur, devaient être dressées sur les quatre angles de l'autel, de façon à ce que celui-ci servit en quelque sorte de base au petit édifice, forme connue de l'antiquité chrétienne. La disposition dut être modifiée par S. Charles Borromée, titulaire de la basilique, et ensuite radicalement transformée par Ludovic Pic de la Mirandole, vers 1730.

Parmi les notices variées qui sont signalées à la fin du volume, notons celles qui ont rapport aux fouilles dans la basilique de St-Sébastien, au cimetière des Giordani, découvert sur la via Salaria nuova, et en particulier la découverte d'une ancienne tombe chrétienne sur le territoire de Velletri, près de la via Ostia, à cinq kilomètres de la ville. Deux pierres nous donnent les dates de 381 et 385, et une troisième le nom de *Faltonia Hilarites, quae hoc coemeterium a sola sua pecunia fecit et huihic* (sic) *religioni donavit*. Les données paléographiques permettent de dater cette dernière inscription de la fin du IIIe ou du commencement du IVe siècle. Toutefois, observe G. Mancini, ce cimetière, bien que se trouvant sur le territoire de Velletri, ne devait pas servir à la communauté chrétienne de Velletri, mais à une *mansio* des environs que l'on ne peut préciser davantage.

Il existait jusqu'à présent en Italie deux institutions distinctes ayant pour but de publier les sources historiques ; institutions méritantes, mais qui avaient le tort de ne pas s'entendre pour répartir entre elles les textes à éditer. L'une est l'*Istituto storico italiano*, fondé et présidé par P. Boselli, qui publie un *Bollettino* de recherches historiques et a fait paraître plusieurs volumes de sources. L'autre est le comité pour la réimpression de la collection de Muratori : *Rerum Italicarum Scriptores*, présidé et dirigé par le prof. V. Fiorini. Ce comité réussit, malgré de nombreuses difficultés, à publier 200 fascicules des *Scriptores*. On n'y trouve pas seulement les textes édités par Muratori, avec index, notes, préfaces critiques, mais d'autres textes

Digitized by Google

que Muratori avait ignorés. A côté de *Scriptores*, ce comité publiait l'*Archivio Muratoriano*, dont deux volumes ont paru. Des conflits surgirent à différentes reprises entre les deux institutions. Le 12 juin dernier un accord est intervenu pour fixer le rôle de chacun des organismes; le *Bolletino* paraîtra sous le titre d'*Archivio Muratoriano ;* les deux publications périodiques sont ainsi fusionnées. P. PASCHINI.

— A l'occasion de la trentième année d'enseignement de M. A. Venturi, directeur de la revue *L'Arte*, un ouvrage de luxe sur *Le Corrège* doit paraître en 1923. Ce sera un volume in-folio de 200 pages de texte et 200 planches. Le prix de souscription est fixé à 1.000 lire, soit 14 livres sterling. R. M.

— *Décès.* — En septembre dernier, au cours d'une ascension sur les glaciers de l'Ortler, le professeur WLADIMIR ZABUGHIN mourut tragiquement à la suite d'une chute. Né à Kiew, il avait fait ses études de philosophie et lettres à l'université de Pétrograd. Encore jeune il vint à Rome, qu'il ne quitta plus et conquit le titre de *libero docente* à l'université de l'État. Durant plusieurs années il donna avec succès des cours sur la littérature humaniste, branche dans laquelle il était devenu maître. Érudit minutieux, il laisse plusieurs travaux de choix qui continueront à être consultés par les intéressés, une étude sur Ginnio Pomponio Leto, une autre sur l'iconographie de Dante. L'an dernier, il publia un travail sur Virgile et la Renaissance italienne. Il collaborait également à la revue *Roma e l'Oriente*, publiée par les moines grecs de Grottaferrata. D'un autre genre, mais non moins intéressant, est le livre qu'il publia il y a deux ans, après un séjour prolongé en Russie révolutionnaire : *Il gigante folle.*

En 1923 mourut également, très âgé, GIAN FRANCESCO GAMURIRINI, qui publia, en 1887 *S. Hilarii Tractatus de mysteriis et hymni* et *S. Sylviae Aquitaniae peregrinatio ad loca sancta.*

Durant la nuit du 30-31 mars mourut à l'université Grégorienne, où il enseignait, le P. GROSSI-GONDI, S. J. Archéologue de valeur, il collabora au dictionnaire épigraphique de De Ruggero, écrivit deux volumes sur la *Villa dei Quintili a Mondragone* et *Il Tusculane e l'età classica.* Il s'occupa d'archéologie chrétienne et publia entre autres choses : *Principii e problemi di critica hagiographica* (1919) ; un *Trattato di epigrafia cristiana* (1921) ; *I monumenti cristiani iconografici ed architettonici dei sei primi secoli*, et assura pour cette branche sa collaboration à la *Civiltà Cattolica* et au *Nuovo bulletino di archeologia cristiana.* P. PASCHINI.

Palestine. — Le patriarche grec-orthodoxe de Jérusalem, DAMIEN, vient de publier un ouvrage historique ayant pour but de prouver les droits de la communauté grecque orthodoxe sur les Lieux Saints : Ὑπόμνημα περὶ τῶν δικαιωμάτων τοῦ ἑλληνικοῦ ὀρθοδόξου πατριαρχείου Ἱεροσολύμων. Jérusalem, 1923. Le but politique et intéressé que poursuit l'auteur, explique le caractère plus ou moins tendancieux de son étude. A. PALMIERI.

Pays-Bas. — Le P. G. GORRIS, S. J., de Maestricht, vient de ruiner une légende qui a eu longtemps cours dans les livres de science et les manuels scolaires : *De vermeende vrijmaking der lijfeigenen door den paus om wille*

Digitized by Google

van den kruistocht (dans *Historisch Tijdschrift*, t. I, 1922, p. 379-396; t. II, 1923, p. 9-26) en montrant que les papes n'ont jamais décrété au moyen âge qu'un serf devenait libre par le fait de participer aux croisades. L'origine de cette erreur remonte à 1740, et est due à une interprétation abusive de textes cités par le juriste allemand J. H. Boehmer dans ses *Exercitationes ad Pandecta*. On en tirait cette conclusion : on n'empêcha pas les serfs de se rendre en Terre Sainte soit par esprit religieux, soit par crainte d'être condamné par l'Église (Urbain II). L'opinion fut dans la suite exagérée et amplifiée en Allemagne par Maier, Heeren, Regenbogen mais surtout par Weber, pour être répandue au XIXe siècle par des historiens français, hollandais et belges. L'auteur suit pas à pas, dans tous les livres d'histoire parus pendant ces deux derniers siècles, la déformation de textes mal compris de Guillaume de Tyr et d'Orderic Vital; sa démonstration est convaincante; mais fallait-il suivre l'erreur jusque dans les moindres manuels de seconde main ?

Le récent ouvrage de M. Em. Roche, docteur ès lettres : *La censure en Hollande pendant la domination française (9 juillet 1810-16 nov. 1813)*. (La Haye, D. Daamen ; Paris, L. Asnette, 1923. In-8, 265 p.) étudie un sujet, en majeure partie neuf, à l'aide de documents administratifs provenant des Archives Nationales de Paris (Série F) et des archives hollandaises. La censure fut, sous l'Empire, un puissant instrument politique ; celle des livres s'exerçait à la direction de l'imprimerie et de la librairie, dont de Portalis et de Pommereul furent les directeurs bien connus. En Hollande, le contrôle officiel s'étendait à la triple manifestation de l'opinion publique : le livre, le journal et le théâtre. Les livres religieux furent naturellement l'objet d'une surveillance particulière et on y supprimait toute allusion au régime napoléonien; tels furent les livres de dévotion, les catéchismes de l'Empire, les « opuscules fanatiques » ; non seulement les écrits des pasteurs protestants furent étroitement examinés par la police, mais les pamphlets du curé Stevens sévèrement recherchés. La tête de ce dernier est mise à prix en l'an XIII par le ministre Fouché. Quant aux livres licencieux ou aux pièces anticléricales, on vise à en faire disparaître la circulation ou à les rayer du répertoire théâtral. La chaire chrétienne est également l'objet d'une étroite surveillance, bien que les milieux officiels n'aient guère d'estime pour le talent oratoire des pasteurs protestants (v. l'appréciation sur van der Palm, p. 103). Quelques pièces en annexe montrent sur le vif le travail de la censure (v. l'examen du *Woord van Troost en Kracht*, de 1811, du pasteur F. van Teutem, p. 246). H. Nelis.

Pays Scandinaves. — Il n'est pas trop tard pour signaler l'étude de M. H. Cornell, sur l'art religieux du moyen âge dans la région nord de la Suède, appelée Norrland (*Norrlands Kyrkliga Konst under Medeltiden*. Upsala, 1918. XII-271 p., XVII pl. et 206 fig.). Cette région est peu peuplée; il n'est donc pas étonnant que ses églises, dont quelques-unes remontent au XIIe siècle, soient très simples : nef unique sans contreforts, souvent avec tour basse en bois, construite à côté de l'église. Elles sont parfois ornées de peintures murales, dont les plus anciennes datent de 1275 environ, d'autres ornent les voûtes, à nervures compliquées du XVIe siècle. Les fonts baptismaux du XIIe et du XIIIe siècle ne sont pas rares. Ils affectent généralement

Digitized by Google

la forme d'un calice avec nœud. A Alnö et à Lockne ils sont en bois, couverts d'une sculpture d'enlacements et d'animaux fantastiques.

Parmi les sculptures en bois il faut signaler la Vierge ouvrante du type de la Trinité, conservée à Öfvertorneö. Les retables dépendent les uns de l'Allemagne du nord (Lübeck), l'un ou l'autre de l'Allemagne du Sud (Riemenschneider). Trois sont importés d'Anvers et un de Bruxelles. D'autres sont de provenance suédoise (XVIe siècle). M. Cornell étudie aussi les tissus (tantôt suédois, tantôt allemands, tantôt italiens), les broderies, les orfèvreries : il signale notamment quelques petites châsses limousines et un autel portatif d'origine colonaise. R. MAERE.

Pologne. — La direction de la revue ruthène *Bogoslovia* a commencé la publication d'un recueil de travaux, dont le premier fascicule donne la dissertation du Dr JOSEPH SLIPYI : *De amore mutuo et reflexo in processione Spiritus Sancti explicanda*. Léopol, 1923. In-8, 29 p. On y trouve un exposé de la doctrine des grands scolastiques sur la procession du Saint-Esprit.

Des catholiques polonais, résidant aux États-Unis, se sont séparés autrefois de l'Église romaine et ont fondé une Église nationale Celle-ci compte environ 70 paroisses, établies dans plusieurs États (Pennsylv., New-York, Connect., Massach., Rhode Island, New-Jersey, Maryland, Ill., Chicago, Wisc., etc.). Depuis le rétablissement de la Pologne, ils y ont entrepris une propagande active, dont le centre est Kraków-Debniki. Le Dr HODUR, évêque et chef de la secte, vient de retracer l'histoire de ce mouvement : *Nasza wiara* [Notre foi]. Cracovie, 1923. Sous la direction de ANTONI PTASZEK, paraît aussi une revue hebdomadaire *Polska odrodzona*, qui est consacrée à la polémique contre les catholiques. A. PALMIERI.

Tchéco-Slovaquie. — Le R. P. AUGUSTIN NEUMANN, O. S. A., de l'abbaye de Brunn (Brno) en Moravie, s'applique à nous donner une idée complète de la situation religieuse de son pays à l'époque du hussitisme. En 1920, il fit paraître une étude sur les biens ecclésiastiques au XVe siècle *(Cirkevni jmeni za doby husitske*. Olomouc). En 1923, il publia une histoire de la réforme liturgique en Bohême à la même époque (*Z dejin bokosluzeb o dobe husitske*. [S.d.] 298-XII-11 p.). Ce dernier ouvrage contient de nombreux renseignements sur la liturgie slave en Bohême, sur l'art religieux, sur la vie intellectuelle dans les monastères. Pour les faits qu'il rapporte de Jean Huss et du hussitisme, il s'en tient aux ouvrages de Sedlak et de Nejedly et Urbanek. Il est fort regrettable que l'auteur n'ait pas connu les deux ouvrages importants sur la liturgie et la doctrine hussites : celui de J. S. Palmov, professeur à l'Académie ecclésiastique de Pétrograd, *Le mouvement hussite : la question du calice dans le mouvement hussite*. Pétrograd, 1881 ; celui de Viatcheslav Koranda, sur *L'utraquisme hussite dans la seconde moitié du XVe siècle* (Pétrograd, 1905). A. PALMIERI.

Turquie. — Πρακτικὰ καὶ ἀποφάσεις τοῦ ἐν Κωνσταντινουπόλει πανορθόδοξου συνεδρίου. Ce volume contient les actes du concile « panorthodoxe »

Digitized by Google

qui a été célébré à C. du 10 mai au 8 juin 1923. Toutes les Églises orthodoxes grecques y étaient représentées. Des questions très importantes y ont été débattues, entre autres : l'adoption du calendrier grégorien, le second mariage des prêtres veufs, le mariage des évêques, etc. On sait qu'à la suite de ce concile, le calendrier grégorien a été introduit dans l'Eglise grecque. Ces mêmes actes ont aussi été publiés comme supplément à la revue Ἐκκλησία.

A. PALMIERI.

Digitized by Google

JUN 17 1924

Publication trimestrielle

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE. — T. XX, F. 2. AVRIL 1924

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

fondée en 1900 par

A. CAUCHIE et P. LADEUZE

et publiée sous la direction de

A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É. TOBAC et L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE :

J. Lebon. La position de saint Cyrille de Jérusalem dans les luttes provoquées par l'arianisme *(à suivre)* 181
L. Gougaud, O. S. B. La prière dite de Charlemagne et les pièces apocryphes apparentées. 211
Mélanges : É. Tobac. Ὀψὲ δὲ σαββάτων... 239
É. Tobac. Note sur la doctrine du Christ, Nouvel Adam. 243
Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) 248
Chronique 299
Bibliographie. 65*

Compte chèques-postaux n° 39,421

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie PIERRE SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.
1924

Voir AVIS IMPORTANT au verso.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Le Comité de la *Revue d'histoire ecclésiastique* prie MM. les Souscripteurs qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1924, de bien vouloir lui en faire parvenir le montant avant le 1er juillet. (Compte Chèques-Postaux de la *Revue*, n° 39,421.) En cas de non-paiement à cette date, le Comité devra suspendre l'envoi de la *Revue*.

COMPTES RENDUS

B. J. Kidd, D. D. A History of the Church to A. D. 461. (P. G. CHAUVIN, O. S B.). . 248

J. Boutet. Saint Cyprien, évêque de Carthage et martyr (210-258). I. (La vie chrétienne à l'école des Saints Pères.) (J. FLAMION.) 251

A. Moulard. Saint Jean Chrysostome, le défenseur du mariage et l'apôtre de la virginité. (J. FORGET.) 253

P. Theoph. Harapin, O. F. M. Primatus Pontificis Romani in Concilio Chalcedonensi et Ecclesiae dissidentes. (Collectanea philosophico-theologica, cura professorum Collegii internationalis S. Antonii de Urbe edita. Vol. I.) (J. FORGET.). 257

F. J. Foakes Jackson. An introduction to the history of christianity A. D. 590-1314. (L. VAN DER ESSEN.) 260

J. Armitage Robinson. The times of Saint Dunstan. (L. GOUGAUD, O. S. B.). . . 263

A. Adam. Guillaume de Saint-Thierry, sa vie et ses œuvres. (Thèse de doctorat présentée à la Faculté de théologie de Lyon.) (P. DEBONGNIE, C. SS. R.) 264

Marc. Chossat, S. J. La Somme des Sentences, œuvre de Hugues de Mortagne vers 1155. Avec préface et introduction par J. de Ghellinck, S. J. (Spicilegium sacrum Lovaniense. Etudes et documents. Fasc. 5) (E. DE MOREAU, S. J.) 265

P. de Corswarem. De liturgische boeken der kollegiale kerk van Tongeren vóór het concilie van Trente. (Koninklijke Vlaamsche Akademie van taal- en letterkunde. Fasc. 1.) (P. DE PUNIET.) 267

P. Aug. Daniels, O. S. B. Eine lateinische Rechtfertigungsschrift des Meister Eckhart. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters, hrsg. v. Cl. Baeumker. T. XXIII, fasc. 5.) (R.-M. MARTIN, O. P.) 269

G. J. Hoogewerff. De ontwikkeling der italiaansche Renaissance. (R. MAERE.). . 271

Leighton Pullan. Religion since the Reformation. (R. KREMER, C. SS. R.) . . . 273

R. P. Joseph Thermes, S. J. Le bienheureux Robert Bellarmin (1542-1621) (Collection : Les Saints.) (A. PASTURE.). . . 276

R P. Henri Fouqueray, S. J. Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression (1528-1762). Tome III : Époque de progrès (1605-1623). (A. PASTURE.) 277

Dom H. Leclercq. Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV. (CH. TERLINDEN.) 282

Bertrand van der Schelden, O. M. Cap. La Franc-maçonnerie belge sous le régime autrichien (1721-1794). Étude historique et critique. (Recueil des travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie. 2e sér., 1er fasc.) (A. VAN HOVE.) 289

The life of Cornelia Connelly, Foundress of the Society of the Holy child Jesus (1809-1879), by a member of the Society, with a Preface by cardinal Gasquet. (P. G. CHAUVIN, O. S. B.) 292

M. Monaham. Life and Letters of Janet Erskine Stuart. Superior General of the Society of the Sacred Heart (1857-1914). With an introduction by cardinal Bourne. (P. G. CHAUVIN, O. S. B.) 292

Mgr Laveille. Thérèse Durnerin fondatrice de la Société des Amis des Pauvres (1848-1905). (J. FORGET.) 293

Digitized by Google

La position de saint Cyrille de Jérusalem dans les luttes provoquées par l'arianisme.

Aux temps anciens, on passait aisément pour homme de foi suspecte. Cependant, qu'un Docteur de l'Église ait nettement accusé d'hérésie un autre Docteur, et que sa voix ne soit pas restée sans écho, ni son témoignage isolé, c'est là un fait qui ne paraît pas banal. Il s'est produit au IVe siècle, l'accusé étant saint Cyrille de Jérusalem, et l'accusateur n'étant autre que saint Jérôme, qui écrit sans sourciller, dans sa *Chronique*, à l'année 11e de Constance : « *XL Maximus post Macarium hierosolymarum episcopus moritur. post quem ecclesiam arriani inuadunt, id est, cyrillus, eutychius, rursum cyrillus, [h]irenaeus, tertio cyrillus, hilarius, quarto cyrillus* (1). » Au même endroit, saint Jérôme ajoute, touchant l'évêque Cyrille, quelques détails aussi peu honorables pour l'intéressé que celui qui vient d'être rappelé ; nous les examinerons dans un instant. Il faut bien constater que l'évêque de Jérusalem n'a pas commencé par avoir une bonne presse dans l'antiquité chrétienne. Déjà saint Épiphane, dans son *Panarion*, le montre engagé dans des relations singulières. L'armée des Ariens, dit l'ardent hérésiologue, s'était, à la suite de dissentiments nés entre ses chefs, divisée en trois corps. A la tête de l'une de ces fractions ariennes se trouvaient, entre autres, Basile d'Ancyre et Georges de Laodicée, et l'évêque de Jérusalem se trouvait rallié à ces personnages, dont les convictions hérétiques viennent d'être notées : « εἶναι δὲ τὸν Κύριλλον ἅμα Βασιλείῳ τῷ Γαλάτῃ... καὶ Γεωργίῳ τῷ Λαοδικείας (2). » Plusieurs historiens de la même époque formulent ou insinuent une pensée semblable. C'est, tout d'abord, Rufin qui, dans son *Histoire ecclésiastique*, présente saint Cyrille comme inconstant et versatile dans sa foi et surtout dans sa communion : « *Hierusolymis vero Cyrillus post Maximum sacerdotio confusa iam ordinatione suscepto aliquando in fide, saepius in communione variabat* (3). » En notant sa présence,

(1) S. Jérôme, *Chronique*, édit. R. Helm, *Die Chronik des Hieronymus*. Leipzig, 1913. P. I, p. 237 (*Eusebius Werke*, t. VII, dans *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte*, t. XIX). On trouve ce même témoignage dans PL, XXVII, 684.

(2) S. Épiphane, *Panarion*, haeres. LXXIII, 27 (PG, XLII, 456, B-C).

(3) Rufin, *Hist. eccles.*, X, 24, édit. T. Mommsen, *Die lateinische Ueber-*

Digitized by Google

en 381, au premier concile œcuménique de Constantinople, Socrate signale l'évêque de Jérusalem comme *alors converti* à la doctrine du consubstantiel : « ἐκ δὲ Ἱεροσολύμων Κύριλλος, τότε ἐκ μεταμελείας τῷ ὁμοουσίῳ προσκείμενος (1). » A la même occasion, Sozomène dit, avec plus de précision, que c'était des idées de Macédonius que Cyrille avait été partisan auparavant et que ce repentir l'avait ramené : « καὶ Κύριλλος ὁ Ἱεροσολύμων, μεταμεληθεὶς τότε, ὅτι πρότερον τὰ Μακεδονίου ἐφρόνει (2). » L'expression employée par Sozomène : « τὰ Μακεδονίου ἐφρόνει », peut encore trahir l'écho d'une accusation d'arianisme ; on sait, en effet, qu'à la dernière période de la controverse arienne, les termes *macédoniens*, *pneumatomaques*, *semiariens* étaient parfois synonymes, dans le langage courant, et désignaient les mêmes hérétiques (3). D'ailleurs, Sozomène lui-même confirme cette interprétation ; dans un autre passage, il dit que c'était d'homoïousianisme que saint Cyrille avait été soupçonné : « ... πρὶν ἐν ὑπονοίᾳ ἦν... Κύριλλος..., τοῖς ὁμοιούσιον τῷ Πατρὶ τὸν Υἱὸν εἰσηγουμένοις ἑπόμενος (4). » Ces témoignages obligent à reconnaître que, dès le dernier quart du IVe siècle, et du vivant même du saint évêque, une opinion très répandue avait soupçonné l'orthodoxie de saint Cyrille, à cause de certaines accointances avec des personnages dont la foi, pour le moins, n'était pas franchement nicéenne.

Toutefois, il n'est que juste de noter également les protestations et les tentatives de réaction contre cette opinion. Réunis à Constantinople, en 382, les évêques orientaux écrivent au pape Damase et aux Occidentaux que Cyrille a lutté beaucoup, à diverses reprises, contre les Ariens : « τὸν αἰδεσιμώτατον καὶ θεοφιλέστατον Κύριλλον... πλεῖστα πρὸς τοὺς Ἀρειανοὺς ἐν διαφόροις χρόνοις ἀθλήσαντα. » C'est Théodoret qui a conservé ce certificat élogieux (5) ; instruit peut-être par ses propres malheurs, l'évêque de Cyr se montre sympathique à

setzung des Rufinus. Leipzig, 1908. (E. SCHWARTZ, *Eusebius Werke*, t. II, part. 2, dans *Die griechische christliche Schriftsteller*..., t. IX, 2). Dans PL (XXI, 495, B) ce texte est donné à *Hist. eccles.*, I, 23.

(1) SOCRATE, *Hist. eccles.*, V, 8 (édit. R. HUSSEY, *Socratis scholastici ecclesiastica historia*. Oxford, 1853, t. II, p. 584 ; PG, LXVII, 576, C).

(2) SOZOMÈNE, *Hist. eccles.*, VII, 7 (édit. R. HUSSEY, *Sozomeni ecclesiastica historia*, Oxford, 1860, t. II, p. 693 ; PG, LXVII, 1429, C).

(3) Cfr J. TIXERONT, *Histoire des dogmes*, 2e édit., t. II (Paris, 1909), p. 51 et 58.

(4) SOZOMÈNE, *Hist. eccles.*, IV, 25 (édit. R. HUSSEY, t. I, p. 412 ; PG, LXVII, 1196, B).

(5) THÉODORET, *Hist. eccles.*, V, 9 (édit. L. PARMENTIER, *Theodoret. Kirchengeschichte*. Leipzig, 1911, p. 294, dans *Die griechischen christlichen Schriftsteller*..., t. XIX ; PG, LXXXII, 1217, C).

Digitized by Google

celui dont il relate les ennuis et les persécutions et n'hésite pas à l'appeler un défenseur courageux des dogmes apostoliques : « Κύριλλος... τῶν ἀποστολικῶν δογμάτων προθύμως ὑπερμαχῶν (1). » Dans un des florilèges de son *Eranistes*, il range l'évêque de Jérusalem parmi « les saints qui ont brillé autrefois dans les Églises », et il recourt à son autorité pour établir et confirmer la vraie doctrine (2). Dès la première moitié du ve siècle, la mémoire de saint Cyrille paraît réhabilitée ; au cours des controverses christologiques et dans la suite, les florilèges dogmatiques utiliseront ses écrits, sans qu'il soit formulé d'objection ou de doute au sujet de son orthodoxie (3).

Mais, pour l'historien, la question n'est pas résolue par la simple production de cette double série de témoignages ; elle reste ouverte et se pose même plus impérieuse, et peut-être plus intéressante, par le fait du désaccord des témoins anciens. On n'a pas manqué de l'examiner, de l'étudier soigneusement, ni même d'y faire, entre autres, la réponse que nous croyons juste et vraie. Cependant, il y a lieu d'essayer de mettre cette réponse en meilleure lumière, si l'on en juge par la persistance du désaccord entre les auteurs modernes.

Tandis que les historiens catholiques croient pouvoir dissiper, en les expliquant, les accusations portées contre saint Cyrille et mettre à couvert son orthodoxie réelle, les autres sont encore divisés dans leurs appréciations des faits et des textes et dans les jugements qu'ils portent sur la doctrine de l'évêque de Jérusalem. Il nous suffira de citer en preuve deux noms et deux avis, de grande autorité dans ce camp. Harnack écrit que, dans le fait, saint Cyrille est orthodoxe, c'est-à-dire, nicéen de doctrine, et que seul le terme ὁμοούσιος

(1) Théodoret, *Hist. eccles.*, II, 22 (édit. L. Parmentier, p. 157 ; PG, LXXXII, 1064, D).

(2) Théodoret, *Eranistes*, dial. II (PG, LXXXIII, 204, C) : « Κυρίλλου ἐπισκόπου Ἱεροσολύμων ». Cette citation, comme toutes celles qui composent ce florilège, répond à la parole de l'adversaire (*ibid.*, 169, A) : « Ἐγὼ τοῖς ἐν ταῖς ἐκκλησίαις πάλαι διαλάμψασιν ἀκολουθῶ ἁγίοις. Δεῖξον τοίνυν ἐκείνους... ». On peut même remonter plus haut en admettant que cette citation est une de celles que Théodoret a empruntées au recueil d'autorités patristiques composé, en 431, par l'épiscopat d'Antioche pour combattre la théologie de saint Cyrille d'Alexandrie, comme l'a démontré L. Saltet (*Les sources de l'Ἐρανιστής de Théodoret*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1905, t. VI, p. 513 et suiv.).

(3) On trouvera des indications à ce sujet dans l'ouvrage de Th. Schermann, *Die Geschichte der dogmatischen Florilegien*. Leipzig, 1905 (*Texte und Untersuchungen...*, t. XXVIII, 1) ; voir les références à la table, à l'art. *Kyrillos von Jérusalem*.

Digitized by Google

manque dans ses *Catéchèses* (1). Au contraire, R. Seeberg fait de ces mêmes *Catéchèses* un monument de la doctrine des Homoïousiens et affirme que, autant leur auteur reconnaît clairement la divinité véritable du Fils, autant il est éloigné de l'ὁμοούσιος de Nicée (2). Il s'agit de s'entendre sur les points à concéder et sur les positions à maintenir pour représenter fidèlement la réalité historique qui est souvent, comme dans le cas présent, quelque peu compliquée et nuancée. A cet effet, il faut retourner aux sources historiques et doctrinales.

Pour les sources historiques, point n'est besoin, semble-t-il, de les présenter spécialement et en détail; ce sont, outre les œuvres des historiens ou écrivains déjà cités, des documents de nature diverse, qui seront allégués et appréciés quand il faudra rappeler ou établir les faits. Les sources doctrinales sont tout particulièrement les écrits mêmes de saint Cyrille (3). A ce Père, comme à tant d'autres, on n'a pas manqué d'attribuer autrefois une série d'œuvres, qui ne peuvent pas légitimement se réclamer de son nom. Il reste encore plusieurs écrits de ce genre dans l'édition des Mauristes, que la *Patrologie grecque* a reproduite, mais leur caractère apocryphe est actuellement reconnu. Comme œuvres certainement authentiques (4), la critique moderne retient une *Homélie sur le paralytique* dont la guérison est racontée en Joh., V, 2-16, une *Lettre à l'empereur Constance* sur

(1) A. Harnack, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, t. II, 4e édit. (Tubingue, 1909), p. 249, n. 3 : « Die Katechese Cyrill's zeigen den Standpunkt der orientalischen äussersten Rechten; ... nur das ὁμοούσιος fehlt, in der Sache ist Cyrill orthodox. »

(2) R. Seeberg, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, t. II, 2e édit. (Leipzig, 1910), p. 94-95.

(3) La *Patrologie grecque* (t. XXXIII) a reproduit (Paris, 1857) l'édition des Mauristes, préparée par A. Touttée et publiée par Pr. Maran (Paris, 1720). L'édition de W. K. Reischl et J. Rupp (Munich, 1848-1860, 2 vol.) offre des améliorations du point de vue critique; c'est elle que nous citerons en ordre principal, tout en ajoutant chaque fois, pour la facilité de la consultation, le renvoi à la *Patrologie grecque*. L'édition de Ph. Alexandrides, avec notes de D. Kleophas (Jérusalem, 1867-1868, 2 vol.) nous est demeurée totalement inaccessible.

(4) Cfr l'article consacré à S. Cyrille de Jérusalem par O. Bardenhewer, dans sa magistrale *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, t. III (Fribourg-en-Br., 1912), p. 273-281. Voir aussi les travaux de J. Mader, *Der heilige Cyrillus, Bischof von Jerusalem, in seinem Leben und seinen Schriften nach den Quellen dargestellt*, Einsiedeln, 1891, et de T. P. Themelis, Κύριλλος ὁ Ἱεροσολύμων ὁ Κατηχητής, Jérusalem, 1920, ainsi que les articles de T. Förster, dans la *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*, 3e édit., t. IV (Leipzig, 1898), p. 381-384, et du P. Le Bachelet, dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, t. III (Paris, 1908), c. 2527-2577.

Digitized by Google

l'apparition d'une croix lumineuse à Jérusalem, en 351, et enfin les *Catéchèses*, conférences ou instructions familières faites par Cyrille, — déjà évêque selon certains, encore simple prêtre selon d'autres, — au temps de Pâques d'une année qui est probablement 348, devant des auditeurs qui étaient à la veille d'être baptisés ou qui venaient de recevoir le baptême. Une instruction préparatoire, ou *Procatéchèse*, est suivie de dix-huit conférences *(Catecheses illuminandorum)* qui expliquent, point par point, aux candidats au baptême, le symbole de foi de l'Église de Jérusalem, et de cinq autres *(Catecheses mystagogicae)*, qui initient les néophytes aux mystères ou sacrements chrétiens. Contentons-nous ici de noter encore, à propos de ces instructions, que leur authenticité a été, depuis longtemps et victorieusement, défendue contre les attaques de certains critiques du XVIIe siècle et est, à présent, établie et reçue. Nous parlons ainsi de toutes les *Catéchèses;* nous pensons, en effet, qu'il n'y a pas de raison suffisante d'attribuer, comme on l'a encore voulu faire récemment (1), les cinq *Catéchèses mystagogiques* à l'évêque Jean de Jérusalem (386-417). Ce point de critique est, d'ailleurs, ici tout à fait secondaire et peut être négligé, car notre étude et ses conclusions ne s'appuieront que sur les *Catecheses illuminandorum*. Celles-ci offrent à notre étude doctrinale une base ample et sûre. L'*homélie sur le paralytique* ne fournit que quelques indications dont nous pourrions tirer parti. De la *lettre à l'empereur Constance*, que nous croyons authentique, il sera encore question plus loin à propos de l'emploi du terme ὁμοούσιος (2).

(1) TH. SCHERMANN, dans *Theologische Revue*, 1911, t. X, c. 577. Voir, en sens contraire, S. SALAVILLE, *Une question de critique littéraire. Les « Catéchèses mystagogiques » de S. Cyrille de Jérusalem*, dans les *Échos d'Orient*, 1915, t. XVII, p. 531-537.

(2) Reste la question de l'authenticité de quelques fragments d'homélies, sur laquelle la critique ne paraît pas encore définitivement fixée. Cfr O. BARDENHEWER, *l. c.*, p. 281. Ces fragments étant purement christologiques, nous n'avons aucun intérêt à nous en occuper spécialement ici. Mais c'est l'occasion de noter quelques détails de critique externe, qui nous semblent démontrer le caractère apocryphe de ces fragments, déjà très suspects à cause de leur christologie trop avancée, dans sa terminologie, pour le IVe siècle. Des trois fragments déjà publiés par dom Touttée (édit. REISCHL et RUPP. t. II, p. 442; PG, XXXIII, 1181), les deux premiers (donnés aussi par la *Doctrina Patrum*, édit. F. DIEKAMP, Munster, 1907, p 92-93) se rencontrent également, dans la tradition manuscrite, réunis en un seul et attribués à saint Cyrille d'Alexandrie (PH. ED. PUSEY, *S. P. N. Cyrilli archiepiscopi Alexandrini, in D. Ioannis evangelium*. Oxford, 1872, t. III, p. 474, n. XV); le troisième n'a pour lui que le témoignage, très précaire en matière positive, de Léonce de Byzance et semble bien devoir aussi être

Digitized by Google

Nous pouvons maintenant en venir à la question que nous nous sommes proposé d'examiner, et nous demander : Que faut-il penser des accusations portées contre l'orthodoxie de saint Cyrille de

abandonné. Un quatrième fragment est fourni par la *Doctrina Patrum* (édit. F. DIEKAMP, p. 20, n. XXX); il est donné comme se rapportant à la parole du Christ : *δόξασόν με*, dans JOH., XVII, 5. Tous ces fragments pourraient bien être redevables de leur origine et de l'attribution sous laquelle ils apparaissent dans la tradition manuscrite et littéraire, à la même fraude intéressée. Au début du VIe siècle, au fort des luttes christologiques, Sévère d'Antioche connaissait déjà et démasquait l'abus que les diophysites faisaient de prétendus témoignages de saint Cyrille de Jérusalem. Dans son grand ouvrage, encore inédit, contre le grammairien Jean de Césarée (*Contra Grammaticum*, l. III, chap. 38; d'après le ms. syriaque du British Museum *Addit.* 12157, f° 188, r), Sévère explique le sens et la portée véritables d'un passage christologique de la XIVe *Catéchèse* (PG, XXXIII, 468, A); il remarque que le Grammairien, qui reprenait ses citations chez d'autres sans aller lui-même aux sources, n'en a donné que la fin; puis, il ajoute ces détails, que nous reproduisons en traduisant aussi littéralement que possible le texte syriaque, qui est lui-même une version très littérale de l'original grec : « His autem commiscuit aliam citationem, tanquam eiusdem auctoris in oratione, cui titulus : *εἰς τό · ἐγὼ πρὸς τὸν πατέρα πορεύομαι · καὶ ὅ τι ἂν αἰτήσητε ἐν τῷ ὀνόματί μου, τοῦτο ποιήσω, ἵνα δοξασθῇ ὁ πατὴρ ἐν τῷ υἱῷ*. Ego vero, cum multum laborassem et quaesivissem illam orationem, non potui hucusque illam invenire : placet enim mihi non ex fragmentis, sed ex orationibus integris investigare veritatem. Attamen, quia invenerunt isti impii in illa citatione *τὴν τοῦ προσώπου συνάφειαν*, quasi qui doctrinam Nestorii expiscati sint, exsultant. » Sévère dit encore que toutes ces citations tronquées ou altérées, qu'il a dû critiquer dans l'œuvre du Grammairien, avaient déjà été produites auparavant, dans les disputes contre lui, par les diophysites de Constantinople. Il déclare même posséder un *λόγος* adressé autrefois par certains diophysites à l'empereur Marcien, et auquel sont jointes ces citations patristiques. Le fait que Sévère, qui était un érudit et un chercheur infatigable, n'ait pas réussi à découvrir cette prétendue homélie de saint Cyrille, et les circonstances dans lesquelles on en avait produit des fragments, rendent extrêmement vraisemblable et probable le caractère apocryphe et frauduleux de la pièce. Or, on remarquera qu'il faut très probablement considérer comme tirés de cette homélie le troisième et le quatrième des fragments mentionnés plus haut : le troisième, car le thème scripturaire de l'homélie cité dans le lemma introductif de la citation, faite par Léonce de Byzance peut tout aussi bien être JOH., XIV, 12 (comme il l'est d'après Sévère), que JOH., XVI, 28, comme l'indiquait dom Touttée; le quatrième, car on y trouve l'expression caractéristique *τὴν τοῦ προσώπου συνάφειαν* (DIEKAMP, *l. c.*), que, d'après Sévère, les diophysites se réjouissaient de rencontrer dans la citation qu'ils empruntaient à l'homélie en question. Nous croyons donc que tous ces fragments sont apocryphes; il ne reste plus de base à la conjecture qu'ils suggéraient à dom Toutté : *non illegitima suspicio oritur, fuisse olim integrum Cyrilli in Ioannis Evangelium homiliarum opus* (dans PG, XXXIII, 125, A).

Digitized by Google

Jérusalem et des accointances qu'on lui a imputées avec l'arianisme ou avec certaines tendances arianisantes ?

* * *

En parlant, comme nous l'avons entendu, des variations de saint Cyrille *aliquando in fide... saepius in communione*, Rufin appelle l'attention sur une distinction qui est ici d'importance primordiale. La nécessité d'en tenir compte pour discerner, dans le cas présent, la vérité de l'exagération et de l'erreur, apparaît par la considération d'un des caractères propres aux luttes ariennes et antiariennes.

Contre Arius et les partisans de son erreur, le concile de Nicée avait proclamé la consubstantialité du Père et du Fils. Cette définition avait, comme le dit énergiquement saint Athanase (1), buriné la foi sur une colonne dressée contre toute hérésie. Les quelques opposants irréductibles avaient été, comme l'hérésiarque, envoyés en exil, et l'empereur Constantin pouvait caresser l'espoir d'avoir rétabli l'unité et fait la pacification religieuse. Espoir trompeur et qui devait être bientôt et lamentablement déçu ! Dès le lendemain du concile peut-on dire, la réaction se mit à l'œuvre. Circonvenant habilement l'empereur, elle obtint déjà vers la fin de 328 qu'Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée fussent remis en possession de leurs sièges épiscopaux. Cet Eusèbe prit la tête du mouvement antinicéen, et jusqu'à sa mort il en fut l'âme. L'heure était peu propice à des attaques ouvertes contre le synode et la définition de Nicée. On adopta un plan plus habile et plus sûr ; on s'employa principalement à réhabiliter Arius et ses partisans et à perdre les chefs du parti orthodoxe. Parmi ces derniers, on visa surtout Eustathe d'Antioche, Marcel d'Ancyre, et le nouvel évêque d'Alexandrie, saint Athanase. Successivement, Eustathe fut déposé dans un synode tenu à Antioche même, en 330, Athanase fut condamné au synode de Tyr, en 335, et exilé, et Marcel eut le même sort quelques mois plus tard.

Nous nous contentons de rappeler brièvement ces faits (2) pour en relever une conséquence notable.

Quels que fussent les motifs allégués par leurs auteurs pour expliquer et justifier ces condamnations, ils ne trompaient personne dans le camp nicéen. On savait et l'on croyait fermement

(1) S Athanase, *Epist. ad Afros*, 11 (PG, XXVI, 1048, A) : « στηλογραφία κατὰ πάσης αἱρέσεως ».

(2) On trouvera un exposé plus circonstancié de la réaction antinicéenne, par exemple dans H. M. Gwatkin, *Studies of Arianism*, 2e édit. (Cambridge, 1900). p. 56 et suiv. ; L. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, t. II (2e édit., Paris, 1907), p. 158 et suiv.

Digitized by Google

que toutes ces sentences, et les mesures de rigueur qui les suivaient, étaient inspirées par l'attachement à une doctrine mauvaise, opposée à la profession de foi du grand concile. Dès lors, les condamnés acquéraient l'auréole de victimes et de martyrs de la foi, — la méritassent-ils, comme saint Athanase, ou n'y eussent-ils d'ailleurs que des titres douteux, comme Marcel d'Ancyre, qui gâtait sa cause par ses singularités de doctrine et de langage et créa encore bien des ennuis à ceux qui, pendant longtemps, s'obstinèrent à demeurer ses défenseurs. A la question fondamentale et primitive de la foi et de la définition de Nicée vinrent se mêler et presque se substituer les questions secondaires, mais si irritantes et si funestes, de personnes : tout autant, et bientôt plus encore et, en tout cas, plus ouvertement et avec plus d'acharnement, que pour ou contre l'ὁμοούσιος nicéen, on fut pour ou contre Athanase, pour ou contre Marcel. Aux yeux des Orientaux en général, ces évêques étaient condamnés, déposés; peu importait qu'ils fussent reçus par les évêques d'Occident, justifiés à Rome; rien ne pouvait les réhabiliter, les rétablir aussi longtemps qu'un concile oriental n'avait pas défait ce qu'un concile oriental avait fait à leur sujet. En outre, Marcel passait pour hérétique ; on lui imputait un sabellianisme, dont ses locutions obscures et équivoques ne donnaient que trop l'impression, et que beaucoup craignaient même et soupçonnaient caché sous le terme ὁμοούσιος, de mémoire suspecte, consacré par le concile de Nicée.

Ainsi se faisait-il que des hommes, des évêques qui n'admettaient pas les thèses d'Arius, se rattachaient cependant au groupe dont les chefs, comme Eusèbe de Nicomédie, étaient réellement ariens. Beaucoup, parmi eux, professaient, au fond, des opinions plus modérées, quand ils avaient d'ailleurs des idées claires et précises touchant les questions théologiques; car celles-ci se chargaient déjà de subtilités dialectiques et, — ce n'est faire injure à personne que de le croire et de le dire, — tous étaient loin de s'y mouvoir avec la même aisance et avec une égale compétence. Du point de vue doctrinal, le groupe des Eusébiens n'offrait pas le spectacle d'une parfaite homogénéité; il présentait, au contraire, l'aspect de nuances très variées, allant de l'arianisme équivalent chez certains à l'orthodoxie équivalente chez d'autres, en passant par tous les degrés intermédiaires. Il y avait, sans doute, dans tous ces esprits orientaux, un certain fonds de principes, de tendances, sinon de doctrines proprement dites, patrimoine commun qui explique leur opposition constante et unanime à l'ὁμοούσιος nicéen, qu'ils combattaient ouvertement ou sur lequel ils gardaient un silence significatif. Mais l'utilisation de ce fonds, si l'on peut ainsi parler, ne se faisait pas d'une manière

Digitized by Google

uniforme, et les éléments personnels que les hommes de doctrine y ajoutaient, créaient entre eux, pour le redire encore, des divergences considérables.

Beaucoup plus que pour énoncer nettement une doctrine théologique précise et unique, on s'entendait, dans le camp de l'opposition, pour exclure de la communion ecclésiastique les Occidentaux et les Orientaux nicéens. Bref, surtout entre les années 340 et 350, c'est-à-dire à la période qui nous intéresse tout particulièrement, parce que c'est d'elle que datent les sources principales de l'exposé de la doctrine de saint Cyrille, les Antinicéens ou Eusébiens forment un parti plutôt qu'une secte, un parti ecclésiastique plutôt qu'une confession de foi ou même qu'une école théologique (1).

Ces considérations, dont on percevra immédiatement la nécessité, nous ramènent à la distinction « *in fide... in communione* », que Rufin applique à la position gardée par saint Cyrille dans les agitations de son temps. La question que nous nous sommes posée à ce même sujet est susceptible de deux interprétations : elle peut viser les partis et les doctrines. Dans le premier sens, elle s'explique comme suit : Dans les luttes qui suivirent le concile de Nicée, et au cours desquelles les controverses doctrinales se compliquèrent par le mélange de questions personnelles, politiques et autres, saint Cyrille de Jérusalem se range-t-il dans le groupe d'évêques dont le chef reconnu et vénéré est saint Athanase, qui soutiennent longtemps Marcel d'Ancyre, acceptent résolûment les termes de la définition de Nicée et en font la marque authentique et nécessaire de l'orthodoxie, — ou bien appartient-il au groupe de ceux qui combattent saint Athanase et Marcel d'Ancyre, ou hésitent à épouser leur cause, qui rejettent ou passent sous silence l'ὁμοούσιος nicéen, tout en s'écartant aussi de l'arianisme franc et brutal ? C'est là un premier sens de la question susdite. Il en est un autre, que voici : Quoi qu'il en soit de ses attaches extérieures, par les liens de la communion ecclésiastique, et quoi qu'il en soit de son attitude à l'égard du terme ὁμοούσιος, saint Cyrille s'est-il opposé à la consubstantialité véritable et parfaite du Père et du Fils ou s'en est-il écarté, — ou bien, le terme mis à part, a-t-il tenu et proposé sous d'autres formules une doctrine réellement équivalente ? Cette distinction éclaire et précise le problème et permet, croyons-nous, d'en donner une solution qui, en tenant un juste compte de tous les éléments, correspondra

(1) On voudra bien remarquer que ce jugement ne porte que sur l'ensemble de l'opposition antinicéenne ; nous n'entendons pas nier par là qu'elle ne renfermât dans son sein des groupes particuliers d'une homogénéité doctrinale plus parfaite. Il y avait encore des *Collucianistes !*

Digitized by Google

fidèlement à la vérité historique. Nous l'adopterons en examinant successivement la position *historique* et la position *doctrinale* de saint Cyrille dans les luttes ici envisagées.

I. — La position historique de saint Cyrille de Jérusalem.

Il faut reconnaître loyalement que saint Cyrille fut tout d'abord dans le parti antinicéen et qu'il y demeura longtemps. C'est là un fait qui s'établit clairement par un examen même rapide des principaux événements de sa carrière épiscopale (1).

Né vers 313, à Jérusalem ou dans les environs, et peut-être moine dans sa jeunesse, Cyrille devint évêque de la ville sainte en 348. Sur ses promotions successives aux divers ordres, saint Jérôme prétend nous renseigner, dans la notice de sa *Chronique*, dont nous avons lu précédemment la première phrase et à laquelle nous nous sommes promis de revenir. D'après lui, Cyrille aurait reçu l'ordination sacerdotale des mains de Maxime II, évêque de Jérusalem. En lui supposant alors l'âge canonique, on fixera cette ordination à l'année 343. A la mort de l'évêque, dit encore saint Jérôme, Acace de Césarée et les autres ariens promirent l'épiscopat à Cyrille, s'il voulait renoncer à la prêtrise reçue de Maxime ; celui-ci, en effet, leur était odieux parce qu'il avait fait sa paix avec saint Athanase. Cédant à ces sollicitations, Cyrille se contenta de servir dans l'église comme diacre : d'où l'on conclut que le diaconat lui avait été conféré non par Maxime, mais par son prédécesseur Macaire. Entretemps, l'évêque de Jérusalem était Héraclius, que Maxime mourant s'était donné comme successeur. Mais Cyrille intriguait et, avec l'appui de ses protecteurs ariens, il s'adjugea l'épiscopat et réduisit Héraclius au rang de simple prêtre (2).

(1) Les auteurs catholiques eux-mêmes n'hésitent pas à faire cette constatation et ne songent pas à s'en émouvoir. J. Tixeront (*l. c.*, p. 50) dit que saint Cyrille de Jérusalem appartint longtemps au groupe des évêques, formé autour de Basile d'Ancyre (*οἱ περὶ Βασίλειον*), « à qui l'on donna, et à qui convient proprement le nom de semi-ariens (*ἡμιάρειοι*). » Le P. Le Bachelet (*l. c.*, c. 2532) détaille ainsi les changements de saint Cyrille : « Qu'il ait varié dans sa communion, c'est un fait vrai en ce sens que nous le voyons en rapports d'abord avec les eusébiens, puis avec les homéousiens et les mélétiens, enfin avec les nicéens. » L. Duchesne (*l. c.*, p. 282) dit du groupe des évêques orientaux que c'était un « groupe fort nuancé, dans lequel se rencontraient, avec Ursace et Valens, des personnes comme Basile d'Ancyre et Cyrille de Jérusalem, d'idées beaucoup moins avancées. »

(2) S. Jérôme, *Chronique* (édit. R. Helm, p. 237 ; PL, XXVII, 684) : « quorum cyrillus, cum a Maximo fuisset presbyter ordinatus et post mortem eius ita ei ab Acacio episcopo caesariensi et ceteris arrianis episcopatus pro-

Digitized by Google

Il est à peine besoin de faire remarquer que certains détails de cette notice sont, à tout le moins, très peu vraisemblables et s'écartent des renseignements fournis par les autres historiens. Sans mettre en doute la bonne foi de saint Jérôme, on peut, avec son plus récent biographe, expliquer ce jugement sévère, comme tant d'autres qui se rencontrent sous sa plume, par son tempérament fougueux et tout d'une pièce et par l'influence de sympathies qu'il nourrissait et que saint Cyrille n'avait pas partagées (1). Le jugement suivant nous semble bien remettre au point ce que les paroles de saint Jérôme ont d'excessif : « Prévenu sans doute contre saint Cyrille, protégé des homéousiens et ami de Mélèce d'Antioche, le fougueux partisan de l'ὁμοούσιος et de Paulin aura trop facilement accueilli les bruits défavorables que les adversaires de Jérusalem faisaient courir sur son compte dans le milieu constantinopolitain où Jérôme composa sa *Chronique*, vers l'an 380 (2). »

Toutefois, en lisant les autres témoignages, on ne peut se défendre de l'impression que certaines influences de nature à éveiller des soupçons, ont concouru pour une part à porter Cyrille à l'épiscopat. La formule qu'emploie Rufin : *sacerdotio confusa iam ordinatione suscepto*, le laisse vaguement entendre (3). Et pourquoi, demanderons-nous, les évêques réunis à Constantinople, en 382, éprouvent-ils le besoin de faire savoir au pape Damase, non seulement que l'évêque de Jérusalem est « le très révérend et très cher à Dieu Cyrille », mais encore d'ajouter à cet éloge la remarque qu'il « a été autrefois consacré canoniquement par les évêques de la province et qu'il a lutté beaucoup, à diverses reprises, contre les Ariens (4) » ?

mitteretur, si ordinationem Maximi repudiasset, diaconus in ecclesia ministravit. Ob quam impietatem sacerdotii mercede pensatus Heraclium, quem moriens Maximus in suum locum substituerat, varia fraude sollicitans de episcopo in presbyterum regradavit. »

(1) F. Cavallera, *Saint Jérôme, sa vie et son œuvre*, première partie, t. I (Louvain, 1922 ; dans le *Spicilegium Sacrum Lovaniense*, fasc. 1), p. 66 : « Le plus grave reproche que l'on puisse lui faire (à saint Jérôme, dans sa *Chronique*), c'est d'avoir, sincèrement d'ailleurs, fort mal jugé certains de ses contemporains. Jérôme n'était pas un homme à qui il fallait demander de l'impartialité. Si sincères que soient ses protestations qu'il ne craint que Dieu et ne redoute pas de dire la vérité, il n'est pas à l'abri du parti-pris, au contraire. Amis ou ennemis sont traités avec la même vigueur de sentiment : il est tout à l'éloge ou au blâme. Ainsi, rien ne montre mieux à quel point il est attaché au parti paulinien que le jugement injuste sur saint Mélèce et la manière dont son rival Paulin est loué... Saint Cyrille de Jérusalem et Pierre d'Alexandrie ne sont pas mieux servis. »

(2) X. M. Le Bachelet, *l. c.*, col. 2529.

(3) Rufin, *l. c.*, *supra*, p. 181.

(4) Dans Théodoret, *Hist. eccles.*, V, 9 (édit. L. Parmentier, p. 294; PG,

Digitized by Google

Il semble évident que ces paroles trahissent l'intention de réagir contre des soupçons ou des accusations d'attaches ariennes, qui doivent leur origine aux circonstances de la promotion de Cyrille à l'épiscopat. Socrate et Sozomène font intervenir dans cette élection le métropolitain Acace de Césarée et un évêque du voisinage, Patrophile de Scythopolis ; c'est très naturel, mais ces deux personnages, on le sait, n'étaient nullement des Nicéens. Ces historiens ajoutent même que Maxime fut déposé et chassé (1). Il est impossible de contrôler l'exactitude de ce dernier détail, rapporté tardivement, et qui ne paraît pas pouvoir affronter l'affirmation des évêques de 382. L'ensemble des témoignages et leur examen critique nous engagent à nous rallier encore au jugement que le P. Le Bachelet a formulé avec une modération prudente et éclairée : « Ces bruits défavorables ont pu naître d'une circonstance qui, sans être strictement démontrée, paraît hautement probable. Acace resté de fait évêque de Césarée, malgré la sentence de déposition prononcée contre lui au concile de Sardique, et comme tel métropolitain de Palestine, aurait concouru avec ses amis à l'élection et à la consécration de Cyrille, son condisciple peut-être. Il serait même possible que Maxime mourant eût désigné Héraclius pour son successeur, acte sans valeur canonique qui aurait pu ne pas recevoir l'approbation des ayants-droit. Le fait, travesti ensuite par les adversaires de Cyrille, serait devenu le récit calomnieux dont saint Jérôme fut l'écho (2). »

A quelques proportions qu'on la réduise, l'intervention d'Acace et de Patrophile en faveur de l'élévation de Cyrille au siège de Jérusalem n'est pas de nature à nous faire reconnaître en lui, à ce moment, un nicéen fervent et avéré, au contraire. Rien non plus, au début, ne nous le montre en communion avec saint Athanase. Sans doute, l'illustre proscrit, au retour de son deuxième exil, en 346, avait été bien accueilli par Maxime de Jérusalem et seize évêques rassemblés autour de lui ; mais alors Cyrille n'était pas encore le chef de cette église. Il n'acceptait sûrement pas l'orthodoxie de Marcel d'Ancyre ; personne ne se trompera sur l'identification de la « nouvelle tête du dragon récemment poussée dans la région de

LXXXII, 1217, C) : « *τῆς δέ γε μητρὸς ἁπασῶν τῶν ἐκκλησιῶν τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις τὸν αἰδεσιμώτατον καὶ θεοφιλέστατον Κύριλλον ἐπίσκοπον εἶναι γνωρίζομεν, κανονικῶς τε παρὰ τῶν τῆς ἐπαρχίας χειροτονηθέντα πάλαι καὶ πλεῖστα πρὸς τοὺς Ἀρειανοὺς ἐν διαφόροις χρόνοις ἀθλήσαντα.* »

(1) Socrate, *Hist. eccles.*, II, 38 (édit. R. Hussey, t. I, p. 327; PG, LXVII, 324, B); Sozomène, *Hist. eccles.*, IV, 20 (édit. R. Hussey, t. I, p. 384; PG, LXVII, 1173, A).

(2) X. M. Le Bachelet, *l. c.*, col. 2529.

Digitized by Google

Galatie », dont il parle en faisant une opposition vigoureuse à ce qui constitue les doctrines spécifiques du Galate (1). Quant au terme ὁμοούσιος, dont les Nicéens faisaient alors la tessère de l'orthodoxie, le mieux que l'on puisse dire de l'attitude de l'auteur des *Catéchèses* à son égard, c'est qu'il ne l'attaque ni ne le rejette nulle part ouvertement. Mais il le passe complètement sous silence (2), et une omission si totale de ce terme, et l'emploi d'autres expressions pour le remplacer, sont, à ce moment, assez claires et assez significatives pour marquer indubitablement le parti auquel vont les sympathies d'un auteur. Peut-être même n'est-il pas impossible de découvrir, dans un passage de la 15e *Catéchèse*, une condamnation quelque peu voilée, mais réelle, du chef de sabellianisme, de tous ceux qui

(1) *Catech.* XV. 27 (édit. Reischl et Rupp, t. II, p. 194; PG, XXXIII, 909, A): « τοῦ δράκοντός ἐστιν ἄλλη κεφαλὴ προσφάτως περὶ τὴν Γαλατίαν ἀναφυεῖσα. » Jamais Cyrille ne prononce le nom de Marcel d'Ancyre, mais l'hérésiarque récent de Galatie, à ce moment, ne peut être un autre personnage. Cette identification se confirme par les doctrines attribuées ici à cet adversaire et qui sont les deux points caractéristiques toujours relevés dans les reproches adressés à Marcel, à savoir, la fin de la royauté du Christ après la consommation du monde présent (ἐτόλμησέ τις λέγειν ὅτι μετὰ τὸ τέλος τοῦ κόσμου ὁ χριστὸς οὐ βασιλεύει), et la rentrée du Verbe dans l'unité de la monade, cette dernière doctrine étant exprimée par Cyrille dans la forme que lui donnèrent habituellement les premiers adversaires de Marcel : le Verbe, sorti du Père, est comme réabsorbé et va en quelque sorte se dissoudre et se perdre de nouveau en lui (καὶ ἐτόλμησεν εἰπεῖν ὅτι ὁ λόγος ἐκ πατρὸς ἐξελθὼν οὗτος εἰς πατέρα πάλιν ἀναλυθεὶς οὐκέτι ἔστιν).

(2) A la fin de la *Lettre à Constance* (édit. Reischl et Rupp, t. II, p. 440; PG, XXXIII, 1176, A), on trouve actuellement une mention de la ἁγία καὶ ὁμοούσιος Τριάς. D'aucuns ont tiré de ces mots une objection contre l'authenticité de la lettre; d'autres en ont conclu que Cyrille s'était entretemps réconcilié avec le terme saillant du symbole de Nicée. Ainsi O. Bardenhewer (*l. c.*, p. 281) écrit : « Da die handschriftlichen Zeugen, soviel bekannt, kein Schwanken zeigen, wird nur die Annahme gestattet sein, dass Cyrillus sich inzwischen mit dem Stichworte des Nicänums ausgesöhnt hatte. » On se rangera difficilement à cet avis. La tradition manuscrite est encore loin d'être complètement explorée; telle qu'on la connaît actuellement, elle pourrait dépendre tout entière d'un archétype falsifié en ce point. Ce n'est pas là une conjecture gratuite et arbitraire. Rien n'est plus aisé qu'une interpolation de ce genre dans une finale doxologique. Au contraire, la réconciliation de saint Cyrille à cette date (la lettre est de 351) avec le terme ὁμοούσιος serait extrêmement étonnante, et plus étonnant encore serait l'emploi que Cyrille ferait de ce terme dans une lettre adressée à l'arien Constance, à qui il devait être odieux. Nous pensons donc, avec J. Mader (*l. c.*, p. 60) qu'il faut rejeter l'authenticité de cette mention de l'ὁμοούσιος, tout en retenant celle de la lettre, garantie par le témoignage de Sozomène, *Hist. eccles.*, IV, 5 (édit. R. Hussey, t. I, p. 320-321; PG, LXVII, 1117, C).

Digitized by Google

s'opposaient aux évêques eusébiens et défendaient contre eux Marcel d'Ancyre et l'ὁμοούσιος ; c'était l'avis de dom Touttée, et cet avis ne manque pas totalement d'appui dans le texte (1).

La conclusion s'impose : au début de son épiscopat, à l'époque pour laquelle son activité littéraire nous est connue, saint Cyrille n'était pas dans le parti nicéen. Nous pouvons dire que toutes les marques qui distinguent les évêques du parti antinicéen se rencontrent chez lui. Observons d'ailleurs que cette constatation ne préjuge rien quant à la nature de sa doctrine théologique, à laquelle nous reviendrons plus loin.

* * *

La suite de son épiscopat va-t-elle peut-être infirmer cette conclusion ? Bientôt les rapports entre lui et Acace de Césarée se tendent ; la lutte s'engage et aboutit à une sentence de déposition portée contre l'évêque de Jérusalem par Acace et une assemblée conciliaire, en 357-358. Cyrille interjecte appel de cette sentence, mais entre-temps, il est forcé de prendre le chemin de l'exil et il se retire à Antioche, puis à Tarse. Cette lutte que les historiens présentent comme un conflit de juridiction entre le métropolitain et l'évêque de Jérusalem (2), résultait-elle également de divergences d'ordre doctrinal ? Sozomène dit qu'ils s'accusaient mutuellement de ne pas penser sainement au sujet de Dieu ; il ajoute que tous deux étaient déjà suspects auparavant, l'un (Acace) pour enseigner l'erreur d'Arius, l'autre (Cyrille) pour s'être rattaché aux auteurs de l'homoïousianisme (3).

Ce témoignage ne nous présente pas encore Cyrille comme nicéen. Sozomène anticipe un peu les faits en rapportant qu'il était déjà suspect pour s'être rallié aux chefs de l'homoïousianisme ; en effet, ce n'est probablement que pendant son séjour à Tarse et par l'entremise de Silvain, évêque de cette ville, qu'il entra en relations avec le créateur et avec les chefs du parti homoïousien, Basile d'Ancyre, Georges de Laodicée et Eustathe de Sébaste. Il fut avec eux et dans

(1) *Catech.* XV, 9 (édit. Reischl et Rupp, t. II, p. 164 et suiv. ; PG, XXXIII, 881, B). Voir le jugement de dom Touttée dans PG, XXXIII, 43, C.

(2) Sozomène, *Hist. eccles.*, IV, 25 (édit. R. Hussey, t. I, p. 411 et suiv. ; PG, LXVII, 1196 et suiv.) ; Théodoret, *Hist. eccles.*, II, 22 (al. 27) (édit. L. Parmentier, p. 157 ; PG, LXXXII, 1064, D).

(3) Sozomène, *l. c.* : « ... ἀλλήλους διέβαλον, ὡς οὐχ ὑγιῶς περὶ θεοῦ φρονοῖεν · καὶ γὰρ καὶ πρὶν ἐν ὑπονοίᾳ ἑκάτερος ἦν, ὁ μὲν τὰ Ἀρείου δογματίζων · Κύριλλος δὲ, τοῖς ὁμοιοούσιον τῷ Πατρὶ τὸν Υἱὸν εἰσηγουμένοις ἑπόμενος. »

Digitized by Google

leur communion, en 359, au concile de Séleucie (1); et il est important de remarquer que ces évêques venaient de se constituer alors en parti distinct et de faire profession ouverte d'homoïousianisme en publiant la lettre synodale du concile qu'ils avaient tenu à Ancyre, en 358. Grâce à leur appui, Cyrille fut justifié et se vit rendre son siège épiscopal; ce retour de fortune fut d'ailleurs de courte durée car l'année suivante, Acace prit sa revanche au synode de Constantinople, en le faisant de nouveau déposer, avec tous les évêques homoïousiens.

La mort de Constance (3 novembre 361) et l'avènement de l'empereur Julien permirent à saint Cyrille de rentrer dans son évêché, dans le courant de l'année 362. Mais il n'était pas au bout de ses tribulations; il fut de nouveau chassé par les Ariens et vécut encore en exil, on ne sait où, de 367 à 378, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Valens, qui avait de nouveau banni les évêques exilés sous Constance et rentrés dans leurs églises grâce aux mesures prises par Julien.

De telles infortunes, et les vexations incessantes subies de la part des Eusébiens, n'étaient pas faites pour ancrer fortement dans le parti antinicéen celui qui en était l'objet; quelques événements, sur lesquels il faut revenir pour y insister, aideront peut-être à comprendre comment il s'en détacha peu à peu, par une évolution graduelle qui l'amena à la communion franche et publique avec les Nicéens. Au concile de Séleucie, en 359, un champion de l'orthodoxie nicéenne, saint Hilaire de Poitiers, n'avait pas hésité à communiquer avec les évêques du parti homoïousien. Au même moment, saint Athanase leur faisait aussi des avances; dans son *De synodis*, l'évêque d'Alexandrie manifestait une grande largeur de vues et sonnait en quelque sorte le rappel pour tous les hommes de bonne volonté. Il faut entendre ses paroles, empreintes d'un désir d'entente, d'une bienveillance et d'une sincérité qui devaient faire une profonde impression sur ceux qu'il proclamait n'être pas loin de la profession intégrale de la vérité : « Pour ceux qui reçoivent toutes les autres décisions du synode de Nicée, et qui n'ont des scrupules qu'au sujet du seul *ὁμοούσιος*, il ne faut pas les traiter en ennemis. Nous, en effet, nous ne les attaquons pas comme des Ariomanites, ni comme des adversaires des Pères, mais nous discutons avec eux comme des frères avec des frères qui pensent comme nous et ne diffèrent que touchant un mot. Car en confessant que le Fils est de la substance

(1) Théodoret, *Hist. eccles.*, II, 22 (édit. L. Parmentier. p. 158; PG, LXXXII, 1065, A) : « *ἐπειδὴ δὲ συνῆλθον εἰς τὴν Σελεύκειαν, ἐκοινώνει μὲν τοῖς ἀμφὶ τὸν Βασίλειον καὶ Εὐστάθιον καὶ Σιλβανὸν, καὶ τοῖς λοιποῖς ὁ Κύριλλος τοῦ συνεδρίου.* »

Digitized by Google

du Père et non d'une autre hypostase (*καὶ γὰρ ὁμολογοῦντες ἐκ τῆς οὐσίας τοῦ Πατρὸς, καὶ μὴ ἐξ ἑτέρας ὑποστάσεως τὸν Υἱόν*), qu'il n'est ni créature, ni œuvre (*κτίσμα τε μὴ εἶναι, μηδὲ ποίημα αὐτόν*), mais rejeton authentique et naturel, éternellement coexistant au Père, Verbe et Sagesse (*γνήσιον καὶ φύσει γέννημα ἀϊδίως τε αὐτὸν συνεῖναι τῷ Πατρὶ Λόγον ὄντα καὶ Σοφίαν*), ils ne sont pas éloignés de recevoir aussi le terme même d'*ὁμοούσιος* (*οὐ μακρὰν εἰσιν ἀποδέξασθαι καὶ τὴν τοῦ ὁμοουσίου λέξιν*). Tel est Basile d'Ancyre qui a écrit sur la foi (*τοιοῦτος δέ ἐστι Βασίλειος ὁ ἀπὸ Ἀγκύρας, γράψας περὶ πίστεως*) (1). »

Dans ce parti homoïousien ou semi-arien, où saint Hilaire et saint Athanase se plaisaient à découvrir, chez beaucoup, une orthodoxie équivalente, saint Cyrille de Jérusalem n'était certes pas, — nous le verrons en examinant la doctrine des *Catéchèses*, — le moins rapproché des Nicéens. Vers le même temps, des évêques homoïousiens, en assez grand nombre, se prononcèrent contre la divinité du Saint-Esprit, et la doctrine pneumatomaque devint commune parmi ceux qui s'obstinèrent dans le semi-arianisme (2).

Sur ce point encore, la pensée de saint Cyrille avait toujours été orthodoxe. Toutes ces causes, on ne peut en douter, jointes à ses épreuves dans le parti antinicéen, le poussaient à faire le pas décisif et à entrer résolûment dans la communion des défenseurs du grand synode. Les dispositions modérées et conciliantes du synode d'Alexandrie (362) contribuèrent sans doute à le décider.

La réconciliation se fit-elle par un acte formel et précis ? Nous en ignorons les circonstances, l'histoire ne nous ayant conservé aucun détail du dernier exil de l'évêque de Jérusalem (367-378). Mais cette réconciliation est un fait accompli au temps du deuxième concile œcuménique (Constantinople, 381). L'historien Sozomène rapporte (3) que cette assemblée comprenait deux groupes d'évêques : environ 150 professaient l'homoousie de la Trinité (*συνῆλθον οὖν, ἐκ μὲν τῶν ὁμοούσιον τὴν Τριάδα δοξαζόντων, ἀμφὶ ἑκατὸν καὶ πεντήκοντα*) et 36 se rattachaient à l'hérésie macédonienne (*τῶν δὲ ἀπὸ τῆς Μακεδονίου αἱρέσεως ἓξ καὶ τριάκοντα*). Les chefs étaient respectivement, pour ceux-ci (*ἡγοῦντο δὲ τούτων*), c'est-à-dire pour les Macédoniens, Eleusios de Cyzique et Marcien de Lampsaque, et pour les autres (*τῶν δὲ ἄλλων*), c'est-à-dire pour les orthodoxes, Timothée d'Alexandrie, Mélèce d'Antioche et Cyrille de Jérusalem. C'est ici que Sozomène introduit la mention du repentir qui avait ramené Cyrille des

(1) S. Athanase, *Epist. de synodis*, 41 (PG, XXVI, 765, A).

(2) Cfr J. Tixeront, *l. c.*, p. 58.

(3) Sozomène, *Hist. eccles.*, VII, 7 (édit. R. Hussey, t. II, p. 693; PG, LXVII, 1429, B-C).

Digitized by Google

idées de Macédonius (... καὶ Κύριλλος ὁ Ἱεροσολύμων, μεταμεληθεὶς τότε, ὅτι πρότερον τὰ Μακεδονίου ἐφρόνει). Comme nous l'avons déja dit, il semble certain que cette formule de Sozomène signifie simplement que saint Cyrille avait appartenu précédemment au parti semi-arien. En effet, il est bien difficile d'admettre qu'il ait jamais partagé l'erreur pneumatomaque, lui qui, dès avant 350, dans ses *Catéchèses*, professait déjà, comme nous le montrerons, la divinité proprement dite du Saint-Esprit.

Ainsi s'acheva (1), dans la profession publique de l'orthodoxie nicéenne et dans la communion officielle de la grande Église, la carrière, longue et mouvementée, de celui à qui ce n'est pas faire injure de reconnaître que les circonstances le placèrent d'abord et le retinrent longtemps dans le parti antinicéen. Il apparaît successivement, à la lumière des documents historiques, parmi les Eusébiens, parmi les Homoïousiens ou Semi-ariens (nous ne disons pas : les Macédoniens) et enfin parmi les Nicéens. Si l'on veut ne pas appuyer outre mesure sur l'adverbe, la seconde partie de l'appréciation de Rufin est juste : « ... *saepius in communione variabat* ». Que penser de la première : « *aliquando in fide (variabat)* » ? Ce second point est beaucoup plus important que le premier, qui n'offre, comme on l'aura remarqué qu'un intérêt purement historique ; il nous reste à l'examiner en étudiant la doctrine théologique que saint Cyrille exposa, alors qu'il appartenait sûrement encore au parti antinicéen, dans les *Catéchèses* qu'il prononça à la veille ou au début de son épiscopat.

II. — La position doctrinale de saint Cyrille de Jérusalem.

Au concile de Constantinople, en 381, saint Cyrille, rallié à la grande Église et l'un des chefs du groupe orthodoxe, professe évidemment, dans son intégrité et dans sa formule officielle, la foi nicéenne ; il confesse la consubstantialité ou homoousie véritable et parfaite du Père, du Fils et du Saint-Esprit. A cette occasion, Sozomène distingue nettement, quant à ce point, les orthodoxes et les Macédoniens : les premiers, remarque-t-il, proclament l'homoousie de la Trinité (ἐκ μὲν τῶν ὁμοούσιον τὴν Τριάδα δοξαζόντων) et louent la formule de Nicée (οἱ δὴ πάντες ἐπαινέται τυγχάνοντες τῆς ἐν Νικαίᾳ

(1) S. Jérôme (*De viris inlustr.*, cap. CXII ; édit. E. Richardson, *Hieronymus. Liber de viris inlustribus*, p. 50. Leipzig, 1896, dans les *Texte und Untersuchungen...*, t. XIV, 1 ; PL, XXIII, 706-707) écrit : « Cyrillus, Hierosolymae episcopus, saepe pulsus ecclesia et receptus ad extremum, sub Theodosio principe octo annis inconcussum episcopatum tenuit. ». On en conclut que saint Cyrille mourut en 387.

Digitized by Google

βεβαιωθείσης γραφῆς); les autres refusent catégoriquement de reconnaître que le Fils est consubstantiel au Père (μήποτε ὁμοούσιον τῷ Πατρὶ τὸν Υἱὸν δοξάζειν ἀναφανδὸν εἰπόντες), et ce refus, peut-on dire, s'étend à plus forte raison à la consubstantialité du Saint-Esprit (1).

S'il fallait en croire Rufin, dont nous avons rapporté le témoignage, saint Cyrille n'en serait venu à cette position doctrinale qu'au prix d'un changement dans sa foi. Les événements historiques, nous l'avons vu, montrent l'évêque de Jérusalem soumis à une évolution qui, lentement et progressivement, le détache des anti-nicéens et l'amène dans les rangs du parti nicéen. Fut-il jamais hétérodoxe? Dans l'affirmative, l'hétérodoxie de sa pensée théologique n'a dû se marquer à aucun moment plus nettement qu'au point de départ d'un changement dans lequel rien ne nous révèle ni ne nous autorise à soupçonner de brusques retours. C'est à ce point de départ que les *Catéchèses* nous reportent. Lorsqu'il les prononce, Cyrille ne trouve ni dans la communion ecclésiastique, qui le rattache aux Eusébiens, ni dans la situation politique de l'Orient, où l'arien Constance règne en maître, nulle raison d'atténuer son opposition éventuelle à la doctrine nicéenne, ou d'en voiler l'expression, au contraire. Si l'on remarque encore que, tout en évitant la polémique directe, il y traite longuement les questions autour desquelles les controverses s'agitaient en ce temps, on sera assuré que les *Catéchèses* sont des sources de tout point excellentes pour le travail de recherches et de comparaison que nous entreprenons.

Il nous serait agréable, et il serait certes utile, d'exposer dans tous ses détails, telle qu'une analyse minutieuse la dégage des *Catéchèses*, la théologie trinitaire de saint Cyrille. En dehors des points alors si vivement discutés, on y rencontre bon nombre d'aperçus intéressants, qui permettent d'observer à quel degré cette doctrine pénétrait non seulement les esprits, mais encore toute la vie chrétienne. Malheureusement, ce tableau déborderait les limites qui nous sont assignées ici. D'autre part, on ne nous pardonnerait pas de n'offrir qu'une synthèse générale, procédant par de simples affirmations, sans allégation continuelle de références et de preuves empruntées aux textes. Dans ces conditions, il est préférable, croyons-nous, de nous arrêter à l'examen approfondi de quelques chefs spéciaux, mais essentiels, de doctrine; cette méthode nous mettra à même de déterminer en connaissance de cause ce qui écarte ou rapproche la foi et la pensée théologique de notre auteur de l'arianisme, soit franc soit mitigé, ou de l'orthodoxie nicéenne.

(1) Sozomène, *Hist. eccles.*, VII, 7 (édit. R. Hussey, t. II, p. 694; PG, LXVII, 1429, B-D).

Digitized by Google

Ces points essentiels, sur lesquels notre attention aura à se fixer, peuvent être résumés dans une brève caractéristique des deux positions doctrinales en présence. L'arianisme, fondamentalement, faisait du Verbe une créature du Père considéré comme l'unique ἀγέννητος, le seul vrai Dieu; le Verbe, pour lui, était la première des œuvres du Père, l'intermédiaire librement produit par lui pour les nécessités de la création ; ce Verbe était susceptible de changement et de progrès, et finalement élevé à une sorte de filiation, de dignité divine, quoique restant toujours subordonné au seul Dieu véritable et infiniment distant de l'égalité avec lui et de la perfection de sa substance. Toute atténuation de ces thèses, par exemple par l'affirmation de la similitude, de la similitude parfaite et en toutes choses entre le Père et le Fils, marque un abandon partiel de la doctrine arienne, une déviation qui, nous pouvons le dire, demeure illogique aussi longtemps qu'elle s'obstine à rejeter l'unité numérique de substance divine (1). Lorsque, dans ce camp, on s'occupa du Saint-

(1) On voudra bien observer qu'il ne s'agit plus désormais pour nous de *parti*, mais de *doctrine*. L'orthodoxie doctrinale n'admet ni les à peu près, ni les nuances, et nous ne serions pas fondés à l'attribuer au saint Cyrille des *Catéchèses* si nous n'aboutissions qu'à faire voir qu'il s'y révèle comme très modéré, comme le plus modéré des Eusébiens, dont les grandes et profondes divergences doctrinales sont bien connues. D'autre part, il est également très important de remarquer que, quelque considérable que soit le rôle joué, dans ces luttes, par les formules dogmatiques, dont on alla même jusqu'à tirer les noms de diverses sectes, certaines d'entre elles doivent être, dans les cas particuliers, soigneusement vérifiées quant à leur contenu et quant au sens que leur prêtent non seulement ceux qui les emploient, mais aussi ceux qui les combattent. Il en va ainsi tout spécialement du terme ὁμοούσιος. Il ne semble pas que tout le monde, même parmi les Nicéens, ait cru, à cette époque, que le concile de Nicée avait *canonisé* ce terme et fait de son emploi une condition indispensable d'orthodoxie, ni qu'il avait par le fait même condamné et interdit toute autre expression du rapport substantiel du Fils au Père. Sinon, comment expliquer que saint Athanase, dans certains de ses écrits, n'en fasse qu'un usage extrêmement restreint et n'hésite pas à employer des expressions qui avaient cours chez les antinicéens ? Parmi ces derniers, nous savons qu'il en était qui donnaient comme raison de leur opposition à l'ὁμοούσιος l'aspect sabellien que ce terme revêtait nécessairement à leurs yeux. Aussi avons-nous cru préférable de considérer avant tout l'attitude des personnages à l'égard de ce terme comme un critère qui distingue les partis. Du point de vue doctrinal, la portée de cette attitude nous paraît être la suivante : quiconque emploie ce terme et, à plus forte raison, le justifie et le défend, manifeste par là-même une orthodoxie réelle et formelle de doctrine; quiconque le passe sous silence, ou même le combat, perd sans doute l'orthodoxie formelle, mais non pas nécessairement l'orthodoxie réelle et équivalente qu'il sera peut-être possible de retrouver en scrutant, par delà les formules, le fond de sa doc-

Digitized by Google

Esprit, on en fit de même une créature, la créature du Verbe ou Fils (1). A l'opposé de ces théories, plus dialectiques que chrétiennes ou même simplement religieuses, l'orthodoxie nicéenne proclamait que le Verbe est véritablement le Fils de Dieu, engendré de sa substance, réellement et parfaitement égal et, par l'unité et la commune possession de la nature divine, consubstantiel au Père. Dans la question touchant le Saint-Esprit, la position prise et gardée par les Nicéens était la même : la divinite proprement dite, l'égalité absolue et la consubstantialité avec le Père et le Fils étaient reconnues et attribuées à la troisième personne de la Trinité.

trine. Ajoutons cependant que la lutte directe et ouverte contre ce terme est difficilement conciliable avec l'orthodoxie équivalente de pensée, dont nous venons de parler ; les faits ne fournissent pas d'exemples d'une telle association. Ces remarques expliqueront le soin, en apparence peut-être parfois excessif, que nous prendrons de pénétrer toujours jusqu'à la pensée de saint Cyrille et de n'établir nos comparaisons que sur les doctrines, et non sur les formules.

(1) Comme l'écrit J. Tixeront (*Histoire des dogmes*, 2e édit., t. II, p. 28), d'après Arius « ... le Saint-Esprit est infiniment éloigné, séparé des deux autres personnes : il leur est étranger par l'essence : il ne possède ni même substance, ni même gloire ». Ce jugement s'appuie sur des preuves tirées des textes. On n'en peut pas dire autant, croyons-nous, des affirmations par lesquelles le même auteur poursuit son exposé : « Arius en faisait probablement une créature du Fils. Ce point de sa doctrine resta toutefois dans l'ombre jusqu'au moment où il fut mis en évidence par l'hérésie macédonienne. » D'une telle doctrine chez Arius il faut simplement avouer que nous ne savons rien. Les déductions par lesquelles Th. Schermann (*Die Gottheit des heiligen Geistes nach den griechischen Vätern des vierten Jahrhunderts*, p. 4-5, dans les *Strassburger theologische Studien*, t. IV, fasc. 4-5. Fribourg-en-Br., 1901) a voulu la retrouver chez l'hérésiarque ne valent pas un texte clair et ne sont pas convaincantes ; on ne peut pas prouver que, dans le fait, Arius ait envisagé ce point, même si l'on remarque qu'il devait être conduit à cette opinion par la logique de son système. D'ailleurs, les appels à l'autorité de saint Athanase (*Contra Arian.*, I, 8 ; PG, XXVI, 28, A et *Epist. I ad Serap.*, 2 ; *ibid.*, 532, B) ne prouvent pas davantage ce qu'il faudrait établir ; car Athanase, lui aussi, raisonne et ne cite pas. Dans le second passage, il parle des Ariens et non d'Arius ; dans le premier, il est bien question d'Arius en personne, mais c'est Athanase et non Arius qui appelle le Fils τὸν τοῦτο (τὸ Πνεῦμα) χορηγοῦντα Λόγον. D'autre part, on n'a pas attendu l'hérésie macédonienne, dans le camp arien, pour faire de l'Esprit une créature du Fils. Déjà avant la définition de Nicée, Eusèbe de Césarée (*Praepar. evang.*, XI, 20, 1 ; PG, XXI, 901, B) avait appelé l'Esprit la τρίτη δύναμις, la première des substances intelligentes qui ont leur être par le Fils (οὐσαν τε πρώτην μὲν τῶν διὰ τοῦ υἱοῦ συστασῶν νοερῶν). On pourrait, semble-t-il, retrouver la même doctrine chez le disciple et successeur d'Eusèbe, Acace de Césarée, et chez Patrophile de Scythopolis. Cfr Athanase, *Epist. IV ad Serap.*, 1, 7 (PG, XXVI, 637, B ; 648, B).

Digitized by Google

Nul ne contestera, croyons-nous, l'exactitude de cet exposé concis. Nous allons donc étudier en ces points saillants et caractéristiques l'enseignement théologique de saint Cyrille pour le confronter avec ces doctrines. Le jugement que nous cherchons découlera naturellement de cet examen comparatif (1).

* * *

Le premier point de doctrine auquel notre attention doit s'arrêter, c'est l'origine de celui que saint Cyrille reconnaît comme le second de la sainte et adorable Trinité (2). A la suite des Écritures, la foi chrétienne trouve cette origine nettement marquée dans les noms de *Père* et de *Fils*, dont elle cherche la raison et reporte la signification dans la vie intime et éternelle de Dieu. Avec sa théorie du Verbe créature, du Verbe produit pour servir d'instrument et d'intermédiaire au Dieu transcendant, à l'unique ἀγέννητος, dans la création des autres êtres tirés du néant, l'arianisme ne pouvait pas entendre dans leur sens propre et dans leur pleine vérité les noms susdits. Force lui était bien de les employer parfois, sous la contrainte des Écritures et de l'enseignement traditionnel ; mais il en restreignait le plus possible l'usage, les remplaçant par les termes de ἀγέννητος et de λόγος et, quand il en faisait mention, ce n'était que pour exprimer une génération métaphorique et une relation accidentelle (3).

(1) Pour simplifier, autant que possible, les nombreuses références aux textes de saint Cyrille, nous y indiquerons désormais par le sigle R l'édition de Reischl et Rupp, signalée plus haut, et par le sigle M le tome XXXIII de la *Patrologie grecque* de Migne. Les indications numériques qui ne sont pas précédées d'un de ces sigles, renvoient aux *Catéchèses* (chiffres romains) et à leurs paragraphes (chiffres arabes).

(2) Le but que nous poursuivons dans cette étude, ne demande pas que nous établissions que saint Cyrille confesse l'unité rigoureuse de Dieu et la trinité véritable d'êtres numériquement distincts, que nous appelons les personnes divines. Pour ce qui concerne, en particulier, la distinction réelle entre la personne du Père et celle du Fils, son enseignement est clair et formel ; personne n'a jamais songé à le soupçonner même de sabellianisme, qu'il rejette et condamne d'ailleurs explicitement. N'exposant pas ici toute la théologie de notre auteur, nous croyons inutile de nous attarder sur ce point.

(3) On pourrait apporter en preuve beaucoup de textes ; nous n'en rappellerons ici que l'un ou l'autre. Arius avait écrit, dans sa *Thalie* (d'après Athanase, *Orat. contra Arian.*, I, 5 ; PG, XXVI, 21, A) : « οὐκ ἀεὶ ὁ θεὸς πατὴρ ἦν · ἀλλ' ἦν ὅτε ὁ θεὸς μόνος ἦν καὶ οὔπω πατὴρ ἦν · ὕστερον δὲ ἐπιγέγονε πατήρ. » Eusèbe de Nicomédie, dans sa lettre à Paulin de Tyr (dans Théodoret, *Hist. eccl.*, I, 4 ; édit. L. Parmentier, p. 29 ; PG, LXXXII, 916, A) rappelait que l'Écriture donne comme engendrés par Dieu, évidem-

Digitized by Google

Qu'en pense saint Cyrille? Sans doute, il revendique aussi exclusivement pour le premier de la Trinité la perfection de ἀγέννητος (1), mais il n'en fait ni sa caractéristique ni son nom propres (2). Il faut reconnaître Dieu comme Père, car cela appartient à la vraie foi. Dieu est toujours Père; il ne l'est pas devenu à un moment du temps (3). La raison formelle de cette perfection en Dieu et de ce titre qui lui est donné, réside dans la nature de la relation qui rattache les deux premières personnes; ces deux noms de Père et de Fils, comme les êtres qu'ils désignent, sont corrélatifs, s'appellent mutuellement et nécessairement : entre eux, nul intermédiaire (4).

ment au sens métaphorique, d'autres êtres que le Fils. Remarquons cependant que des Eusébiens comme Acace de Césarée et Eusèbe d'Emèse admettent pour le Fils une génération proprement dite du Père; c'est un premier pas vers l'orthodoxie.

(1) Par exemple, IV, 4 (R, I, 92; M, 457, B) : « ὁ θεὸς εἷς ἐστι μόνος, ἀγέννητος... οὐχ ὑφ' ἑτέρου γεγεννημένος »; VI, 13 (R, I, 172; M, 537, A) ce sont les hérétiques qui ont osé dire deux dieux, et deux sources du bien et du mal, « καὶ ταύτας ἀγεννήτους »; XI, 13 (R, I, 306; M, 708, A) : « οὔτε δύο ἀγένητοι, οὔτε δύο μονογενεῖς · ἀλλ' εἷς ἐστι Πατὴρ ἀγέννητος, (ἀγέννητος γάρ ἐστιν ὁ πατέρα μὴ ἔχων). » — On sait la difficulté qui résulte, pour l'interprétation des textes théologiques de cette époque, du mélange et de la confusion fréquente des termes ἀγέννητος et ἀγένητος. On peut lire, à ce sujet, les études de P. Stiegele, *Der Agennesiebegriff in der griechischen Theologie des vierten Jahrhunderts* (Freiburger theologische Studien, fasc. 12), Fribourg-en-Br., 1913, et de L. Prestige, Ἀγέν[ν]ητος *and* γεν[ν]ητός, *and kindred words, in Eusebius and the early Arians*, dans *Journal of theological Studies*, 1923, t. XXIV, p. 486-496. Pour saint Cyrille de Jérusalem, l'agennésie semble bien être toujours l'innascibilité; les variantes des graphies s'expliquent peut-être aussi par le fait que les *Catéchèses* ont été publiées, sans révision, dans le texte tachygraphié par un auditeur. Cfr P. Stiegele, *op. cit.*, p. 109-110.

(2) La *notion* de la première personne est appelée τὸ πατρικὸν ἀξίωμα. Voir les textes de la note suivante. Cyrille dit que c'est de cette perfection qu'elle est glorifiée par dessus tout : VII, 5 (R, I, 212; M, 609, B) : « τούτῳ μᾶλλον ἢ τοῖς λοιποῖς ἀξιώμασι σεμνυνόμενος ».

(3) VII, 1 (R, I, 208; M, 605, A) : « τὰ σωτηριώδη τῆς ἀληθοῦς πίστεως καταδεξώμεθα, τῷ τῆς μοναρχίας ἀξιώματι τὸ πατρικὸν συνάπτοντες, καὶ πιστεύοντες εἰς ἕνα θεὸν Πατέρα »; VII, 5 (R, I, 212; M, 609, B) : « οὐ χρόνοις τὸ πατὴρ εἶναι κτησάμενος, ἀλλ' ἀεὶ Πατὴρ τοῦ μονογενοῦς τυγχάνων. Οὐ γάρ ἄπαις ὢν πρὸ τούτου, πατὴρ γέγονεν, ὕστερον μεταβουλευσάμενος · ἀλλὰ πρὸ πάσης ὑποστάσεως καὶ πρὸ πάσης αἰσθήσεως, πρὸ χρόνων τε καὶ πρὸ πάντων τῶν αἰώνων, τὸ πατρικὸν ἀξίωμα ἔχει ὁ θεός. »

(4) VII, 4 (R, I, 212; M, 608-609) : « τὸ γὰρ τοῦ Πατρὸς ὄνομα ἅμα τῷ τῆς ὀνομασίας προσρήματι, νοεῖν παρέχει καὶ τὸν Υἱόν · ὥσπερ ὁμοίως Υἱόν τις ὀνομάσας, εὐθὺς ἐνόησε καὶ τὸν Πατέρα. Εἰ γὰρ πατὴρ, πάντως

Digitized by Google

La relation qui justifie ces deux noms est fondée sur l'origine de la deuxième personne ; celle-ci n'est pas ἀγέννητος, mais elle est *du Père*, et elle est *du Père* par *génération* (1).

Cette génération est inscrutable et incompréhensible ; le Père est seul à en connaître le mode. Aucune créature, si élevée soit-elle en perfection et en dignité, ne connaît ce πῶς ἐγέννησε ; la créature ignore même le *comment* de sa propre origine ; ni le ciel, ni les anges ne pénètrent celle du Fils. C'est d'ailleurs une audace intolérable de vouloir scruter ce que le Saint-Esprit, qui scrute seul les profondeurs de Dieu, n'a pas exprimé dans les saintes Écritures, quand on ne parvient pas même à comprendre tout ce qu'il y a dit ; qu'il nous suffise, conclut Cyrille après ces remarques si sensées, de savoir que Dieu a engendré un seul Fils. Pour lui, il ne promet pas d'expliquer comment s'est faite cette génération ; il se contentera de procéder par voie d'exclusion et d'écarter les notions qui ne lui conviennent pas (2). Dans ses explications, en effet, il reste fidèle à la règle qu'il s'est tracée, se contentant de soustraire la génération du Fils à toute imperfection, pour dissiper toute équivoque et toute erreur à ce sujet. Toutefois, nonobstant leur caractère avant tout négatif, ces développements ne laissent pas de nous fournir d'utiles éléments de comparaison, comme on va le remarquer sans tarder.

Tout d'abord, cette génération ne doit pas être conçue comme se faisant à la façon des générations matérielles ; elle est spirituelle, comme Dieu lui-même. Elle a lieu également sans aucune altération

ὅτι πατὴρ υἱοῦ· καὶ εἰ υἱὸς, πάντως ὅτι πατρὸς υἱός... υἱοῦ γὰρ καὶ πατρὸς οὐδέν ἐστι μεταξὺ τῶν ὄντων. »

(1) XI, 13 (R, I, 306 ; M, 708, A) : « ἐξ ἑνὸς μόνου Πατρὸς, εἷς μονογενὴς Υἱός. » *Ibid.*, et *passim*, c'est continuellement que le Père est appelé ὁ γεννήσας et le Fils ὁ γεννηθείς ou ἐκ Πατρὸς γεγεννημένος. Il est inutile de multiplier ici les références et de s'arrêter à montrer que ces termes doivent bien s'entendre d'une génération.

(2) XI, 4 (R, I, 294 ; M, 693, C) : « υἱὸν ἀεὶ γεννηθέντα ἀπεριεργάστῳ καὶ ἀκαταλήπτῳ τῇ γεννήσει ». Cfr XI, 10-12 (R. I, 302-306 ; M, 701-705), par exemple, 12 (R, I, 304 ; M, 705, B) : « τί ἐστιν ἕτερον γινώσκον τὰ βάθη τοῦ θεοῦ, εἰ μὴ μόνον τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον, τὸ λαλῆσαν τὰς θείας γραφάς ; Ἀλλ' οὐδ' αὐτὸ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον, περὶ τῆς ἐκ Πατρὸς τοῦ Υἱοῦ γεννήσεως ἐν ταῖς γραφαῖς ἐλάλησεν. Τί τοίνυν πολυπραγμονεῖς, ἃ μηδὲ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ἔγραψεν ἐν ταῖς γραφαῖς ; Ὁ τὰ γεγραμμένα μὴ γινώσκων, τὰ μὴ γεγραμμένα πολυπραγμονεῖς ; ... Αὔταρκες ἡμῖν εἰδέναι, ὅτι θεὸς ἐγέννησεν Υἱὸν ἕνα μόνον. » Et 11 (R, I, 302 ; M, 704, A) : « οὐ γὰρ τὸ, πῶς ἐγέννησεν, εἰπεῖν ἐπαγγελλόμεθα, ἀλλὰ τὸ, οὐχ οὕτως, διαβεβαιούμεθα. »

Digitized by Google

dans celui qui engendre (1). Ce point est important à noter, car on sait que les Ariens et les arianisants, hantés par le spectre de la génération humaine, ne pouvaient concevoir aucune génération réelle sans altération de l'engendrant et, de ce chef, se croyaient obligés de rejeter de la vie divine toute génération proprement dite. Cyrille qui, comme nous allons l'entendre, affirmait si clairement une génération naturelle et véritable, devait insister sur l'absence de toute altération. Il y revient à de nombreuses reprises, allant jusqu'à déclarer qu'il a conscience de répéter souvent la même chose, mais que cela lui paraît nécessaire pour la fermeté de la foi de ses auditeurs (2). Parlant, en un endroit (3), de la manière dont Dieu est le Père du Monogène, il se plaît à énumérer une série de modes d'altération ou d'imperfection, pour les rejeter tous : l'altération en général (*καὶ οὐ πάθει πατὴρ γενόμενος*), l'union avec un autre principe (*οὐκ ἐκ συμπλοκῆς*), le processus aveugle (*οὐ κατ' ἄγνοιαν*) (4), l'écoulement ou émanation (*οὐκ ἀποῤῥεύσας*), l'amoindrissement (*οὐ μειωθείς*), le changement (*οὐκ ἀλλοιωθείς*) ; il conclut par l'affirmation de la perfection absolue de l'engendrant et de l'engendré (*Πατὴρ τέλειος, τέλειον Υἱὸν γεννήσας*) (5).

Cette génération doit être soigneusement distinguée des générations métaphoriques, qui n'aboutissent qu'à des paternités et filiations improprement dites. Il ne faut pas la concevoir, par exemple, comme la relation qui permet de dire que le maître engendre ses disciples et en vertu de laquelle celui qui n'est pas fils par nature, devient fils par la doctrine (6). Dieu n'est pas de la même manière Père du Fils et Père des créatures (7). Sans doute, dans un sens

(1) XI, 7 (R, I, 298 ; M, 700, A) : « *γεννῶντα δὲ θεὸν ὅταν ἀκούσῃς, μὴ καταπέσῃς εἰς σώματα, μηδὲ φθαρτὴν γέννησιν ὑπολάβῃς, ἵνα μὴ ἀσεβήσῃς. Πνεῦμα ὁ θεός, πνευματικὴ ἡ γέννησις.* » *Ibid.*, 5 (R, I, 296 ; M, 697, A) : « *Πνεῦμα ὁ θεός. Ὁ πνεῦμα ὤν, πνευματικῶς ἐγέννησεν ὡς ἀσώματος.* »

(2) XI, 13 (R, I, 306 ; M, 708, A) : « *οὔτε ὁ γεννήσας ἐζημιώθη τι, οὔτε λείπει τι τῷ γεννηθέντι · οἶδα πολλάκις ταῦτα εἰρηκώς, ἀλλὰ πολλάκις ταῦτα εἴρηται ὑπὲρ τῆς ὑμῶν ἀσφαλείας.* »

(3) VII, 5 (R, I, 212 ; M, 609, B).

(4) Cette « ignorance » est celle de l'homme, qui engendre sans savoir qui il va engendrer et sans engendrer qui il voudrait. Ainsi l'entend Cyrille, XI, 8 (R, I, 300 ; M, 700, B).

(5) Voir encore, par exemple, XI, 18 (R, I, 312 ; M, 713, B).

(6) XI, 9 (R, I, 300 ; M, 700-701) : Le Père engendre le Fils « *οὐχ ὡς διδάσκαλοι γεννῶσι μαθητὰς... ὧδε μὲν γὰρ ὁ μὴ κατὰ φύσιν υἱὸς ὤν, διὰ τῆς μαθητείας υἱὸς ἐγένετο...* ». Cfr VII, 9 (R, I, 218 ; M, 616, A-B).

(7) XI, 19 (R, I, 312 ; M, 713, B) : « *ἀλλ' ἵνα μὴ νομίσῃς ὅτι ὁμοίως τοῦ Υἱοῦ καὶ τῶν κτισμάτων ἐστὶ Πατήρ...* »

Digitized by Google

impropre et par une sorte d'abus du terme, Dieu est le Père de beaucoup d'êtres ; mais en réalité et en vérité, il n'est le Père que du seul et unique Fils monogène, notre Seigneur Jésus-Christ, pour qui le nom de Fils n'a rien d'abusif (1).

C'est à la réalité et à la vérité de cette génération et de la relation qui en découle, que Cyrille revient continuellement ; il y insiste, comme rendant exactement sa pensée ; sa formule préférée est φύσει καὶ ἀληθείᾳ, soit qu'il en associe les deux termes, soit qu'il les emploie isolément, sous diverses formes : φύσει, φυσικῶς, κατὰ φύσιν, [υἱὸς] φυσικός, et ἀληθείᾳ, ἀληθῶς, ἀληθής ou ἀληθινὸς [υἱός] (2). La génération du Fils est ainsi caractérisée pour l'opposer surtout à une génération improprement dite, qui se fait par adoption et est fondée sur la grâce : θέσει, κατὰ θέσιν, κατὰ θεοῦ χάριν καὶ θέσει, ainsi qu'on la trouve chez les hommes élevés à la dignité de fils de Dieu. Cyrille établit et répète souvent cette distinction (3), et c'est là un

(1) VII, 5 (R, I, 212 ; M, 609, A) : « ἔστι τοίνυν ὁ θεός, πολλῶν μὲν καταχρηστικῶς πατήρ · ἑνὸς δὲ μόνου φύσει καὶ ἀληθείᾳ τοῦ μονογενοῦς Υἱοῦ, κυρίου δὲ ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, Πατήρ. » XI, 4 (R, I, 294 ; M, 693, C) : « Υἱὸν δὲ πάλιν ἀκούων, μὴ καταχρηστικῶς ἄκουε μόνον · ἀλλὰ υἱὸν ἀληθῶς, υἱὸν φυσικὸν, ἄναρχον · οὐκ ἐκ δουλείας εἰς προκοπὴν υἱοθεσίας ἀνελθόντα, ἀλλὰ Υἱὸν ἀεὶ γεννηθέντα... » *Ibid.*, 2 (R, I, 290 ; M, 692, B) : « Υἱὸν δὲ πάλιν ἀκούων, μὴ νομίσῃς θετὸν, ἀλλὰ φυσικὸν Υἱόν... »

(2) On trouvera, dans les textes que nous citons, assez d'exemples de ces locutions pour nous dispenser de donner ici des références spéciales. Mais on remarquera que nous traduisons l'expression φύσει καὶ ἀληθείᾳ par « en *réalité* et vérité ». Nous n'entendons par là ni blâmer, ni rejeter l'usage qui emprunte au terme « nature » la traduction de φύσις et de ses dérivés ; nous ne faisons aucune difficulté à reconnaître et à confesser que cette génération est « naturelle », que le Fils est fils *naturel* de Dieu, etc., ainsi que s'exprime la théologie. Mais, en traduisant comme nous le faisons, nous croyons serrer de plus près la pensée de saint Cyrille, qui va directement et concrètement à ce qu'il y a de réel dans l'être, sans donner autant d'attention que la nôtre aux notes spécifiques de cette réalité. Si nous en avions le temps, nous pourrions montrer que Cyrille emploie les termes φύσις et ὑπόστασις et leurs dérivés, dans une parfaite synonymie, pour marquer simplement la réalité concrète. Tout ce que le concile de Nicée a voulu signifier en disant ἐκ τῆς οὐσίας τοῦ Πατρός, c'est que le Fils est engendré de l'être même, de la réalité même du Père ; Cyrille évite l'emploi du terme οὐσία, auquel les Antinicéens reprochèrent si vivement et si obstinément de n'être pas scripturaire, mais il en a tout le sens avec φύσει, φυσικῶς, etc., que ἀληθείᾳ, ἀληθῶς, etc., ne font que renforcer.

(3) Par exemple, VII, 7-10 (R, I, 216-220 ; M, 613-617), craignant que l'on ne tire de Joh., XX, 17 que le Christ n'a pas une dignité différente de celle des justes (ἀνθρώποις δικαίοις ἰσότιμον εἶναι τὸν Χριστόν), Cyrille s'applique à montrer que le nom de Père y est employé dans des sens divers (τὸ μὲν

Digitized by Google

nouvel élément de différence entre sa doctrine et celle des Ariens (1).

Cette différence s'accuse encore, d'une manière sensible et remarquable, dans la détermination du moment de la génération, et dans les conditions de durée assignées à l'existence du Fils. Nous constatons tout d'abord que saint Cyrille rejette implicitement et explicitement les formules ariennes, qui tendaient à montrer le Fils comme tiré du néant et à lui fixer un commencement d'existence. Le Père n'a pas amené le Fils du néant à l'être, ni celui qui n'était pas (fils) à la filiation adoptive (2). Parmi les gens qui ont fait défection de la vraie foi, il y a ceux qui « osent dire que le Christ a été amené du non-être à l'être » (3). C'est la formule arienne qui est visée ; elle est explicitement condamnée ailleurs : « Ne disons pas la (parole) : Il y eut un moment où le Fils n'était pas (4). » Notre auteur ne se contente pas, comme plusieurs dans son parti, d'affirmations équivoques touchant l'existence et la génération du Fils « dès le principe » ou « avant les temps et les siècles » ; il y mêle ou y ajoute d'autres déclarations catégoriques : le Fils est toujours engendré, éternellement engendré ; le Fils est éternel (5).

τοῦ πατρὸς ἕν ἐστιν ὄνομα, ποικίλη δὲ τῆς ἐνεργείας ἡ δύναμις). Le Christ n'a pas dit : « Je monte vers *notre* Père » ; il a distingué, et « εἰπὼν πρῶτον τὸ οἰκεῖον, πρὸς τὸν Πατέρα μου, ὅπερ ἦν κατὰ φύσιν · εἶτ' ἐπαγαγὼν, καὶ πατέρα ὑμῶν, ὅπερ ἦν κατὰ θέσιν ». Cyrille montre, par Isaïe, LXIV, 8, « ὅτι μὴ κατὰ φύσιν, ἀλλὰ κατὰ θεοῦ χάριν καὶ θέσει, πατέρα καλοῦμεν » ; il répète la distinction en notant encore la différence de la paternité de Dieu à l'égard du Christ et à l'égard des hommes : « τῶν μὲν ἀνθρώπων, καθὼς εἴρηται, καταχρηστικῶς ἐστι πατήρ · Χριστοῦ δὲ μόνου κατὰ φύσιν ἐστὶ Πατὴρ ὁ θεός, οὐ κατὰ θέσιν ». Voir encore XI, 9 (R, I, 300 ; M, 701, A) ; X, 4 (R, I, 264 ; M, 665, A) : « υἱὸς καλεῖται · οὐ θετικῶς προαχθεὶς, ἀλλὰ φυσικῶς γεννηθείς ».

(1) Qu'il nous suffise de renvoyer à un passage d'Eusèbe de Nicomédie qui, dans une lettre à Paulin de Tyr (dans Théodoret, *Hist. eccles.*, I, 5 ; édit. L. Parmentier, p. 29 ; PG, LXXXII, 916, A), fait valoir contre l'interprétation au sens propre du terme « engendré (γεννητός) » appliqué au Fils, divers textes dans lesquels l'Écriture fait « engendrer » par Dieu d'autres êtres.

(2) XI, 14 (R, I, 308 ; M, 708, B) : « Καὶ καθὼς εἴρηται πολλάκις, οὐκ ἐκ τοῦ μὴ ὄντος εἰς τὸ εἶναι τὸν Υἱὸν παρήγαγεν, οὐδὲ τὸν μὴ ὄντα εἰς υἱοθεσίαν ἤγαγεν. »

(3) XV, 9 (R, II, 164-165 ; M, 881, B) : « Νῦν δὲ ἔστιν ἡ ἀποστασία. Ἀπέστησαν γὰρ οἱ ἄνθρωποι τῆς ὀρθῆς πίστεως. Καὶ οἱ μὲν... οἱ δὲ τὸν Χριστὸν ἐξ οὐκ ὄντων εἰς τὸ εἶναι παρενεχθέντα λέγειν τολμῶσιν. »

(4) XI, 17 (R, I, 310 ; M, 712, B) : « μήτε λέγωμεν τό, ἦν ποτε, ὅτε οὐκ ἦν ὁ Υἱός. »

(5) Il faut, en ce point, se tenir en garde contre les gloses dont le texte de

Digitized by Google

La génération du Fils, d'après notre auteur, est donc bien éternelle en ce sens que non seulement elle précède les temps et les siècles, qui mesurent la durée des créatures, mais s'est faite de toute éternité. On pourrait se demander s'il y a plus et si la pensée de saint Cyrille va jusqu'à une génération éternelle en ce sens qu'elle est toujours en acte durant toute l'éternité.

Il n'est pas inutile peut-être de dire un mot de cette question, puisqu'on a prétendu qu'il faut y répondre négativement. On a écrit, en effet (1), que Cyrille n'a pas l'idée d'une génération éternelle telle qu'elle se rencontre chez Origène, Alexandre d'Alexandrie, Athanase, mais qu'il conçoit plutôt cette génération comme un acte une fois posé. On en appelle à *Cat.* XI, 14, où il est dit que le Père a engendré le Fils éternellement, et beaucoup plus rapidement que nous ne pouvons le dire ou le concevoir (2). Toutefois, il faut remarquer que ce que Cyrille veut enseigner en parlant ainsi, c'est

M est parfois chargé ; l'épuration est faite dans le texte plus critique de R. Comme il peut y avoir intérêt à attirer l'attention sur ces gloses, nous les reproduisons dans nos citations, mais nous les plaçons entre crochets, pour les rendre inoffensives. Il reste d'ailleurs assez d'éléments authentiques pour appuyer nos affirmations. — IV, 7 (R, I, 96 ; M, 461, B) : « *τὸν οὐκ ἐν χρόνοις τὸ εἶναι κτησάμενον, ἀλλὰ πρὸ πάντων τῶν αἰώνων ἀϊδίως καὶ ἀκαταλήπτως ἐκ τοῦ πατρὸς γεγεννημένον... [ἔστι δὲ γεννηθεὶς ἐκ πατρὸς ἀεί]* » ; VII, 5 (R, I, 212 ; M, 609, A-B), l'éternité de la génération du Fils est affirmée équivalemment dans celle de la paternité du Père : « *οὐ χρόνοις τὸ πατὴρ εἶναι κτησάμενος, ἀλλ' ἀεὶ πατὴρ τοῦ μονογενοῦς τυγχάνων. Οὐ γὰρ ἄπαις ὢν πρὸ τούτου, πατὴρ γέγονεν, ὕστερον μεταβουλευσάμενος · ἀλλὰ πρὸ πάσης ὑποστάσεως καὶ πρὸ πάσης αἰσθήσεως, πρὸ χρόνων τε καὶ πρὸ πάντων τῶν αἰώνων, τὸ πατρικὸν ἀξίωμα ἔχει ὁ θεός...* » ; XI, 4 (R, I, 294 ; M, 696, A) : « *υἱὸς [τοῦ Πατρὸς] ἐξ ἀρχῆς ἐγεννήθη, [ὑπεράνω πάσης ἀρχῆς καὶ αἰώνων τυγχάνων],... [ἀΐδιος ἐξ ἀϊδίου Πατρός]* » ; XI, 5 (R, I, 296 ; M, 696-697) : « *... υἱὸς δὲ θεοῦ πρὸ πάντων τῶν αἰώνων [ἀνάρχως]... τοῦτο δὲ ὃ ἔχει, ἀϊδίως ἔχει γεννηθεὶς ἐκ Πατρός... Ἀλλὰ τὸ μὲν κατὰ τὸν Δαβὶδ, καὶ χρόνῳ ὑποβάλλεται... τὸ δὲ κατὰ τὴν θεότητα, οὔτε χρόνῳ ὑποβάλλεται οὔτε τόπῳ...* » Ensuite, sur *Psalm.* II, 7 : « *Ego hodie genui te* », Cyrille remarque : « *τὸ δὲ σήμερον, οὐ πρόσφατον, ἀλλ' ἀΐδιον · τὸ σήμερον ἄχρονον, πρὸ πάντων τῶν αἰώνων* » ; XI, 13 (R, I, 306 ; M, 708, A) : « *εἷς ἐστιν υἱός, ἀϊδίως ἐκ πατρὸς γεγεννημένος · οὐ χρόνοις γεγεννημένος, ἀλλὰ πρὸ αἰώνων γεννηθείς.* »

(1) J. Gummerus, *Die homöusianische Partei bis zum Tode des Konstantius* (Leipzig, 1900), p. 23 ; R. Seeberg, *l. c.*, p. 94-95.

(2) R, I, 306-308 ; M, 708, B. Voici le passage dans son contexte : « *Ὁ γὰρ ἀληθὴς θεὸς οὐ γεννᾷ ψευδῆ, καθὼς εἴρηται, οὐδὲ σκεψάμενος, ὕστερον ἐγέννησεν · ἀλλ' ἀϊδίως ἐγέννησε, καὶ πολὺ μᾶλλον τάχειον τῶν ἡμετέρων ῥημάτων ἢ νοημάτων, ἐγέννησεν. Ἡμεῖς μὲν γὰρ, ἐν χρόνοις λαλοῦντες χρόνους ἀναλίσκομεν · ἐπὶ δὲ τῆς θείας δυνάμεως, ἄχρονος ἡ γέννησις.* »

Digitized by Google

que la génération divine ne requiert pas de temps pour se faire, mais existe et est parfaite, c'est-à-dire posant là son terme, instantanément. Dieu, vient-il de dire, n'a pas commencé par délibérer et se demander si et comment il engendrerait, pour n'engendrer qu'ensuite; il a engendré éternellement (ἀλλ' ἀϊδίως ἐγέννησε) et donc cette génération n'a eu ni commencement dans le temps, ni durée temporelle. C'est cette dernière idée qu'il exprime en ajoutant que la génération divine l'emporte de beaucoup en rapidité sur nos paroles et nos pensées (καὶ πολὺ μᾶλλον τάχειον τῶν ἡμετέρων ῥημάτων ἢ νοημάτων ἐγέννησεν). On le voit bien par la suite du texte, que l'on peut ainsi expliquer : pour nous, nos paroles sont accommodées à notre être, dont la durée est le temps : nous parlons donc de toutes les choses comme si elles étaient dans le temps et de la sorte, quand nous parlons de la génération divine, nous lui consacrons du temps, nous y dépensons du temps; mais il faut corriger cette erreur quand il s'agit de la puissance divine, quand c'est le Dieu tout-puissant qui agit, qui engendre; il ne faut pas le ramener à notre mesure, mais au contraire reconnaître qu'alors la génération ne requiert pas de temps qu'elle est *atemporelle* (ἐπὶ δὲ τῆς θείας δυνάμεως, ἄχρονος ἡ γέννησις). La phrase πολὺ μᾶλλον τάχειον τῶν ἡμετέρων ῥημάτων ἢ νοημάτων ἐγέννησεν ne signifie pas autre chose que cet ἄχρονος ; elle ne marque donc pas formellement que, pour saint Cyrille, la génération du Fils se fait par un acte une fois posé, à un moment, si l'on peut ainsi dire, de l'éternité, à l'exclusion d'un acte durant éternellement. Le plus que l'on puisse dire, c'est que notre auteur ne s'est pas posé la question de la durée, éternelle ou non, de l'*acte* de la génération du Fils; il n'a pas, que nous sachions, rejeté la durée éternelle (1).

On sait encore que les Ariens et arianisants reprochaient à la formule nicéenne ἐκ τῆς οὐσίας τοῦ Πατρός de faire de la génération un acte forcé du Père, et qu'ils rapportaient au bon plaisir du Père la production du Fils, comme celle des créatures (βουλήσει καὶ θελήσει). Leur subtilité voulait tirer parti de l'équivoque de la distinction : *nécessaire* ou *libre*, appliquée insidieusement à cette matière (2). Saint Cyrille ne traite nulle part explicitement ce point.

(1) Nous ne voulons pas insister sur les passages cités *supra*, p. 206, n. 5, où il est dit que le Père se trouve *toujours* Père du Monogène (ἀεὶ πατὴρ τοῦ μονογενοῦς τυγχάνων), que le Fils est *toujours* engendré (ἐστι δὲ γεννηθεὶς ἀεί, υἱὸν ἀεὶ γεννηθέντα) ; le sens formel de ἀεί y est dirigé contre l'opinion qui placerait cette génération à un moment du temps et limiterait ainsi par le commencement la paternité et la filiation.

(2) Il suffit de rappeler les développements et réfutations que consacre à cette thèse arienne saint ATHANASE, *Orat. contra Arian.*, III, 59-67 (PG, XXVI, 445-465).

Digitized by Google

Tout autant que la formule nicéenne ἐκ τῆς οὐσίας, il omet complètement la formule arienne βουλήσει καὶ θελήσει. Cependant par le fait qu'il insiste sur le caractère *naturel* de la génération (φυσικῶς, φύσει, κατὰ φύσιν), il a tout le contenu de la thèse orthodoxe, qui rattache l'origine du Fils à l'être même du Père et non pas seulement à son bon plaisir ou vouloir (1).

Touchant l'origine du Fils, l'opposition est radicale entre l'enseignement des Ariens et celui des Nicéens. Ce que nous avons constaté jusqu'ici nous a montré, quant à ce point capital, chez saint Cyrille de Jérusalem, une doctrine tout à fait orthodoxe, malgré l'omission de la formule ἐκ τῆς οὐσίας τοῦ Πατρός. Le Père, seul ἀγέννητος, est le principe du Fils μονογενής par une génération proprement dite, totalement différente de la génération humaine et impénétrable à l'esprit de l'homme, exempte de toute altération et passibilité, aboutissant à une filiation qui n'est pas seulement métaphorique ou adoptive, mais bien réelle. Des déclarations semblables à celles que nous venons de rappeler pourraient aussi se rencontrer chez d'autres personnages du parti antinicéen à ce moment (2). Mais il y a plus encore chez saint Cyrille : il y a, dans les *Catéchèses*, l'affirmation catégorique et explicite que la génération se fait φυσικως, φύσει, κατὰ φύσιν, que le Fils est tel φύσει καὶ ἀληθείᾳ, qu'il est φυσικὸς Υἱός ; il y a l'affirmation explicite de l'éternité de cette génération. Ces affirmations formelles, nous ne les avons pas rencontrées antérieurement dans le parti antinicéen, ni dans ses professions de foi, ni chez ses représentants de nuance modérée comme Eusèbe d'Emèse. Et cela, on en conviendra, rapproche intimement Cyrille de la doctrine

(1) Étant ce qu'il est, le Père ne peut pas ne pas engendrer le Fils ; il y a en cela, si l'on veut, une sorte de nécessité, dont on ne peut pas faire une contrainte, une violence imposée au Père malgré ou contre sa volonté, car ce qu'il fait en vertu de son être même, c'est-à-dire, engendrer le Fils, le Père le veut pleinement et parfaitement en s'aimant et se voulant lui-même tel qu'il est. Cyrille connaît bien, et applique à d'autres matières, l'opposition entre la nécessité de nature et la spontanéité ou le choix de libre volonté (voir, par exemple, IV, 21 et VII, 13, dans R, I, 112 et 222 ; M, 481 et 620, la distinction et l'opposition entre κατὰ φύσιν, φύσει, ἐκ φύσεως [= ἐπάναγκες] et κατὰ προαίρεσιν, ἐκ προαιρέσεως, αὐτεξουσίως). Si, comme nous l'avons constaté, il s'abstient complètement de rapporter l'origine du Fils à la volonté du Père (βουλήσει καὶ θελήσει), les circonstances autorisent à conclure de ce silence prudent qu'il ne partage pas l'opinion des Antinicéens en ce point. Malgré le caractère populaire de ses instructions, il aurait bien fait mention de cette doctrine et de cette formule si elles avaient répondu à son sentiment.

(2) Nous visons Acace de Césarée, à ce moment, et Eusèbe d'Emèse, dont ce n'est pas ici le lieu de retracer la doctrine.

Digitized by Google

exprimée par la formule nicéenne ἐκ τῆς οὐσίας τοῦ Πατρός. Disons-le clairement : c'est la même doctrine de part et d'autre. Ce jugement se confirme par le fait que Cyrille, à l'encontre des Ariens et arianisants de l'époque, ne subordonne l'existence du Fils ni à la volonté du Père, ni aux nécessités de la création, mais proclame qu'il est engendré φυσικῶς et ἀϊδίως par le Père. *(A suivre.)*

Louvain. J. LEBON.

Digitized by Google

LA PRIÈRE DITE DE CHARLEMAGNE
ET LES PIÈCES APOCRYPHES APPARENTÉES.

Il y a des siècles que la soi-disant prière de Charlemagne circule dans l'Europe entière, et il est probable qu'elle continuera de jouir longtemps encore, parmi les simples, d'une faveur tout à fait imméritée. Le pape Léon III aurait envoyé cette merveilleuse formule à Charlemagne afin que celui-ci s'en servît comme d'un porte-bonheur dans les batailles. Une protection infaillible contre les risques de guerre et les accidents du temps de paix est assurée à quiconque la récitera fidèlement, ou bien l'entendra réciter, ou même la portera sur soi. Ainsi s'explique la singulière popularité dont cette oraison a joui particulièrement dans les temps de grandes calamités publiques, aux jours de troubles politiques et en temps de guerre.

Des copies de cette prière ou de pièces apparentées ont été trouvées sur les soldats dans la plupart des guerres du XIXe siècle, et celle de 1914-1918 a procuré un renouveau de vogue à cette littérature pseudo-religieuse, ainsi qu'ont pu le constater beaucoup d'aumôniers militaires et de soldats. Un conservateur du département des manuscrits du British Museum nous a montré une importante collection de telles pièces, recueillies sur divers fronts, qui lui a été confiée par un jésuite bien connu de Londres.

Il est plus considérable qu'on ne le croit communément, le nombre des simples qui s'attachent à ce genre de prières, séduits qu'ils sont par leur caractère mystérieux, par les formules orthodoxes dont elles sont souvent farcies et surtout par les promesses d'efficacité souveraine qu'elles renferment. Certains apocryphes, par exemple la Lettre du Christ à Abgar et la Lettre sur l'observation du dimanche, ont été soigneusement étudiés par les érudits. Par contre, la prière de Charlemagne et plusieurs autres pièces que nous aurons à en rapprocher, tout aussi répandues que les précédentes, n'ont pas encore été soumises, à notre connaissance, à un examen sérieux basé sur une large documentation ni envisagées du point de vue historique. Au surplus, bon nombre de gens d'Église semblent ignorer l'existence ou l'importance de ces étranges productions auxquelles beaucoup de personnes mal éclairées continuent, de très bonne foi, d'accorder leur confiance, au détriment de la saine piété,

Digitized by Google

Certes, ce n'est pas chose aisée que d'éliminer ces herbes folles du champ de la religion. Du moins faudrait-il que ceux à qui ce soin incombe se gardassent de croire qu'il s'agit là d'un foisonnement éphémère et de peu d'importance. Aurait-il pour unique résultat de montrer par quelles fortes racines cette végétation s'insère dans le sol des superstitions populaires, le présent travail, croyons-nous, ne serait pas inutile.

Avant d'aborder l'étude historique de la prière de Charlemagne, il convient d'indiquer et de caractériser les documents apocryphes que nous aurons à en rapprocher le plus souvent et qu'on peut répartir en cinq catégories :

1° La lettre du Christ à Abgar;
2° La lettre du Christ sur l'observation du dimanche ;
3° Les lettres-amulettes tombées du ciel ;
4° La mesure du corps du Christ ;
5° La mesure de la plaie du côté du Sauveur.

I. — La Lettre du Christ a Abgar.

D'après une tradition déjà connue de l'historien Eusèbe de Césarée, mort vers l'an 338 (1), Abgar, toparque d'Edesse, ayant écrit à Jésus pour implorer son secours dans une grave maladie, aurait reçu du Sauveur une réponse qui fut considérée comme un document authentique et que certaines gens, aujourd'hui encore, tiennent pour tel (2), malgré la condamnation portée par le décret pseudo-Gélasien *De recipiendis et non recipiendis libris*, au vi^e siècle (3), et par les *Libri carolini* à l'époque carolingienne (4).

Les littératures syriaque, arménienne, grecque, latine, arabe, persane, d'autres encore, ont enregistré la légende d'Abgar (5). Chose plus curieuse, on trouve la lettre en question insérée dans deux recueils d'hymnes qui furent en usage en Irlande au xie siècle (6), ce qui fait supposer qu'elle aurait été usitée, même dans la liturgie, supposition que corrobore une mention du même apocryphe dans

(1) Eusèbe, *Hist. eccl.*, I, 13 (P. G., XX, 131); éd. Mommsen. Leipzig, 1903, II, p. 88.

(2) Voir, par exemple, François Talon, *Histoire merveilleuse du vrai portrait traditionnel de Jésus-Christ donné par N.-S. lui-même à Abgar, roi d'Edesse.* Chambéry, 1922, p. 18 s.

(3) Migne, P. L., LIX, 164.

(4) *Libri carolini*, IV, 10 (P. L., XCVIII, 1202-1203).

(5) Voir Dom H. Leclercq, *Abgar (La légende d')*, dans le *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, I, 1, col. 87-97.

(6) *Irish liber Hymnorum*, éd. J. H. Bernard et R. Atkinson. Londres (H. Bradshaw Soc.), 1898, I, p. 94.

Digitized by Google

un fragment d'office conservé dans un psautier de la bibliothèque universitaire de Bâle (Ms. A. XII. 3), qui date probablement du Xe siècle (1).

On a trouvé la lettre à Abgar inscrite sur des linteaux de portes et affichée à l'intérieur des maisons pour écarter des foyers toute influence funeste (2). A la fin du XIXe siècle, on en signalait l'emploi superstitieux jusque dans l'Inde.

Dans un manuscrit du British Museum (Ms. Roy. 2. A. XX, fol. 13), écrit en Angleterre au VIIIe siècle, on lit l'addition suivante à la suite du texte de la lettre :

> Siue in domu tua siue in ciuitate tua siue in omni loco nemo inimicorum tuorum dominabitur et insidias diabuli ne timeas et carmina inimicorum tuorum distruuntur. Et omnes inimici tui expellentur a te siue a grandine siue a tonitrua non noceberis et ab omni periculo liberaueris. Siue in mare siue in terra siue in die siue in nocte siue in locis obscuris si quis hanc epistolam secum habuerit securus ambulet in pace. Amen (3).

II. — Lettre du Dimanche.

Cette lettre soi-disant tombée du ciel passait aussi pour avoir été écrite par le Christ. En termes menaçants, on y ordonne principalement la suspension de tout travail le dimanche et la religieuse observance de ce jour, mais aussi l'observation des lois ecclésiastiques concernant le jeûne, les dîmes et les oblations (4). Des textes

(1) *Irish liber Hymn.*, I, p. XXVII ; H. J. LAWLOR, *Chapters on the Book of Mulling*. Édimbourg, 1897, p. 165.

(2) R. HEBERDEY, *Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Ephesus (Jahreshefte des österreichischen archäolog. Institut, Beiblatt*, III, 1900, col. 83-96) ; Communication de M. E. MICHON au *Bulletin de la société des Antiquaires de France*, 1901, p. 190.

(3) *Irish liber Hymn.*, I, p. 94 ; Sir GEORGE F. WARNER et J. P. GILSON, *Catalogue of Western Manuscripts in the old Royal and King's collections*. Londres, 1921, I, p. 33-34.

(4) Sur l'Épître du dimanche, consulter spécialement H. DELEHAYE, *Note sur la légende de la lettre du Christ tombée du ciel (Bulletin de l'Acad. roy. de Belgique ; Classe des lettres*, 1899, p. 171-213) ; E. RENOIR, *Christ (Lettre du) tombée du ciel (Dict. d'arch. chrét. et de litt.*, III, 1, col. 1534-1546) ; [R. I. BEST], *Bibliography of Irish philology and of printed Irish literature*. Dublin, 1913, p. 81 ; R. PRIEBSCH, *Quelle und Abfassungszeit der Sonntagsepistel in der irischen « Cáin Domnaig » (Modern language review*, II, 1907, p. 138-154) ; du même, *Diu vrôve Botschaft ze der Christenheit (Grazer Studien zur deutschen Philologie)*. Graz, 1895 ; du même, *John Audelays poem on the observance of Sunday and its sources (An English miscellany presented to Dr Furnivall in honour of his 77th Birthday*). Oxford, 1901, p. 397-407.

Digitized by Google

copiés ou imprimés dans les derniers siècles portent, en outre, la prescription suivante : « Vous jeûnerez cinq vendredis en l'honneur des cinq plaies que j'ai souffertes pour vous sauver sur l'arbre de la croix (1). »

Cette lettre a également eu une très grande diffusion. Elle a été copiée et recopiée en tout pays, depuis l'Éthiopie jusqu'en Islande. On en possède de nombreuses recensions que M. Köhler a réparties en trois familles (2). « Connue dès la fin du VIe siècle, peut-être même auparavant, dit M. E. Renoir, elle circule encore de nos jours, elle s'édite, elle est tenue pour authentique et vénérable dans certains milieux slaves ou orientaux, plus soucieux de merveilleux que d'esprit critique. Nous en possédons des versions dans les principales langues de l'Europe et de l'Orient (3). »

Saint Boniface, l'apôtre de la Germanie, ayant porté plainte auprès du pape Zacharie contre un évêque imposteur du nom d'Adelbert (ou Aldebert), qui abusait les populations au moyen d'une lettre qu'il disait être de la main du Christ, cet écrit fut condamné par le concile de Latran de 745 (4). Mais cette condamnation ne mit pas fin à l'imposture, car Charlemagne se vit obligé de condamner de nouveau l'apocryphe, à la date du 23 mars 789, en des termes énergiques qui ont pour nous un intérêt tout spécial :

> Item et pseudografia et dubiae narrationes vel quae omnino contra fidem catholicam sunt et epistola pessima et falsissima, quam transacto anno dicebant aliqui errantes et in errorem alios mittentes quod de caelo cecidisset, nec credantur nec legantur sed comburentur, ne in errorem per talia scripta populus mittatur. Sed soli canonici libri et catholici tractatus et sanctorum auctorum dicta legantur et tradantur (5).

Le nom du destinataire (ou de l'inventeur) de la lettre varie suivant les recensions ; on nomme Pierre, évêque de Nîmes, Pierre,

(1) Voir *Le trépassement de la Vierge Marie*. Troyes, Garnier, *s. d.* [approbation du 25 février 1676], p. 55, livret obligeamment mis à ma disposition par M. Lousberg, du consulat de Belgique à Cologne. Cfr J. T. Fowler, *Extracts from a parish account-book* [texte du XVIIe s.] (*The Antiquary*, XXXIX, 1903, p. 38).

(2) W. Köhler, *Himmels- und Teufelsbrief* (*Religion in Geschichte und Gegenwart* de Gunkel et Scheel. Tubingue, 1910, III, col. 31-33). Cfr *Le médecin des pauvres* (Verdun, 1824), reproduit par *La Tradition*, II, 1888, p. 207-208.

(3) *Art. cité*, col. 1534.

(4) Jaffé, *Bibl. rer. Germanic.*, III, p. 142-143.

(5) *Admonitio generalis : Capitularia*, 78, éd. Boretius, M. G., I, p. 60.

Digitized by Google

évêque de Gaza, saint Pierre « *in civitate Cassiana* », ou bien un évêque d'Antioche (1).

H. Günther cite un certain nombre de prières (le Trisagion du Vendredi-Saint, le Salve regina, etc.), d'écrits ou d'objets de piété (la Règle de S. Augustin pour les Prémontrés, l'habit des mêmes religieux, etc.) que l'on a cru être tombés du ciel (2). Nous verrons que la croyance à l'origine céleste d'un nombre considérable d'apocryphes fut extrêmement répandue et qu'elle est encore très vivace.

La lettre du dimanche a été également employée comme amulette ou porte-bonheur, témoin, entre autres, ces lignes qui l'accompagnent dans un livret de prières moderne :

> Ceux qui la garderont soigneusement avec dévotion dans leurs maisons, jamais l'esprit malin, ni feu, ni foudre, ni tempête ne pourront leur faire tort, et seront préservés de tout malheur. Toute femme en travail d'enfant sera délivrée en la mettant sur elle (3).

III. — Lettres-amulettes tombées du ciel.

A la différence des pièces dont il vient d'être question et de celles que nous étudierons plus loin, qui sont écrites tantôt en latin tantôt en langues vulgaires, celles de cette catégorie, d'origine plus récente, ne se présentent guère qu'en langues vulgaires.

Une épître écrite en lettres d'or, racontent les légendes, a d'abord plané quelque temps au-dessus du bénitier (ou des fonts baptismaux) d'une église, généralement dans le Holstein, et il a été impossible de s'en emparer pour la copier. Chaque fois que la main s'approchait pour la saisir, la lettre mystérieuse fuyait. Enfin, une personne privilégiée ayant réussi à la capter, on en prit copie, et, à partir de ce jour, l'épître se répandit partout, tant sont grandes les vertus qu'on lui attribue.

Une telle lettre est « plus précieuse que l'or » (4). Quiconque la

(1) E. Renoir, *art. cité*, col. 1540; Priebsch, *John Audelays Poem*, p. 397; Warner et Gilson, *Catalogue*, p. 264, 348.

(2) Heinrich Guenther, *Die christliche Legenden des Abendlandes* (*Religionswissenschaftliche Bibliothek*). Heidelberg, 1910, p. 91 s.

(3) *Pratique de dévotion de N.-D. de Bon-Secours avec des prières de chaque jour de la semaine*. Épinal, chez Pellerin, *s. d.*, ouvrage cité par Ch. Nisard, *Histoire des livres populaires ou de la littérature de colportage depuis le XVe siècle.*, 2e éd. Paris, 1864, II, p. 44 s. — On voyait cette épître affichée dans les fermes de Devonshire dans la première moitié du XIXe siècle (*Notes and Queries*, 4e sér., IX, 1872, p. 476).

(4) F. Branky, *Himmelsbriefe* (*Archiv f. Religionswissenschaft*, V, 1902, p. 153).

Digitized by Google

portera sur soi ou la fixera dans sa demeure sera à l'abri de tout danger. Les hommes de guerre notamment qui s'en seront munis pourront affronter l'ennemi sans aucune crainte, la lettre leur servira de bouclier. De là la vogue extraordinaire de cette pièce parmi les soldats. Sous des formes de rédaction diverses, elle a été utilisée comme amulette de guerre au moins depuis le XVIe siècle. En 1866, en 1870-1871 et dans la guerre dernière, des soldats protestants et des soldats catholiques l'ont portée sur eux avec confiance (1).

Les lettres protectrices de cette catégorie ont été collectionnées et étudiées particulièrement par les folkloristes de langue allemande, qui en ont trouvé de nombreux exemplaires dans leur pays (2). De tous les documents apocryphes que nous avons examinés, cette catégorie est celle qui présente le moins d'analogie avec la prière de Charlemagne.

IV. — La Mesure du corps du Christ.

Au moyen âge, beaucoup de gens croyaient connaître la dimension de la taille du Christ. Cette « mesure du corps du Christ » à laquelle on attachait une singulière puissance de protection était représentée, dans certains livrets de prières, sur de longues bandes, sur des rouleaux de parchemin ou sur de simples feuilles volantes, au moyen d'une ligne, d'une croix ou d'un dessin de forme variée dont on

(1) E. von Dobschuetz, *Charms and amulets* (*Christian*), dans l'*Encycl. of Religion and Ethics* d'Hastings, III, p. 417; Dr Walter H. Vogt, *Die Schutzbriefe unserer Soldaten* (*Mitteilungen der schlesischen Gesellschaft f. Volkskunde*, t. XIII-XIV, formant la *Festschrift zur Jahrhundertfeier der Universität zu Breslau*, 1911, p. 586).

(2) W. H. Vogt, *art. cité*, p. 587-594; F. Branky, *art. cité*, p. 149-154; Karl Olbrich, *Ueber Waffensegen* (*Mitteilungen der schl. Gesellschaft f. Volksk.*, II, 1897, p. 88-93); du même, *Deutsche Himmelsbriefe und russische Heiligenamulette im Weltkriege* (*Mitt. d. schl. Gesellschaft f. V.*, XIX, 1917, p. 140 s.); J. Jordan, *Himmelsbriefe* (*Arch. f. Religionswis.*, VI, 1903, p. 334-336); Franz Kondziella, *Volkstümliche Sitten und Bräuche im mittelhochdeutschen Volksepos* (*Wort und Brauch*, Heft VIII). Breslau, 1912, p. 159-160; Albert Becker, *Gebetsparodien, ein Beitrag zur religiösen Volkskunde der Völkerkrieges* (*Festschrift f. Eduard Hoffmannkrayer = Schweizerisches Archiv. f Volkskunde*, XX, 1916, p. 16-28); Ed. A. Gessler, *Kriegsaberglaube in alte Zeit* (*Schweizerisches Archiv f. Volksk.*, XXI, 1917, p. 233-235); Barbier de Montault, *Les mesures, poids, fac-similes et empreintes de dévotion*, art. d'abord publié dans la *Revue de l'art chrétien*, XXXII, 1881, p. 369-419, puis recueilli dans les *Œuvres*. Paris, 1893, t. VII, p. 406; Dr Tricot-Royer, *La prière-amulette de Charles-Quint* (*Bulletin de la société française d'hist. de la médecine*, XVI, 1922, p. 284-292); Ch. Calippe, *Prières efficaces et porte-bonheur* (*Revue du clergé français*, 1er févr. 1917, p. 241-253 et 1er sept. 1917, p. 462-463).

Digitized by Google

n'avait qu'à multiplier la longueur par un nombre indiqué pour obtenir la dimension du corps du Christ. La multiplication donne des résultats fort variables : 1m60, 1m74, 1m80, 1m90, etc.

C'est surtout au xve siècle que se propagea « la vraie mesure du Christ » avec les invocations et les prières qui y étaient attachées. On s'en servait comme d'une amulette, usage qui a continué jusqu'à nos jours (1). A quelle époque remonte cette singulière « dévotion » ? On en a des attestations bien antérieures au xve siècle. On peut même affirmer hardiment que la coutume de faire servir la mesure du corps du Christ à des fins superstitieuses avait déjà des partisans, dans notre Occident, au xie siècle, sinon au xe. On trouve, en effet, dans un manuscrit écrit à Winchester au xe ou au xie siècle (British Museum, Ms. Cott. Titus D. xxvi, fol. 3 r°) le texte suivant qu'il semble impossible d'expliquer autrement que par la coutume susdite :

> De mensiū (*lisez* : mensura) saluatoris. Haec figura dedecies multiplicata perficit mensuram domini nostri Ihesu Xpi corporis et est assumpta a ligno pretioso dominice *(sic)* (2).

Ce passage n'est pas une addition postérieure au reste du manuscrit, lequel ne présente pas un texte suivi, mais est un recueil de pièces disparates. Toutefois, la figure à laquelle il est fait allusion n'existe pas dans le manuscrit. Elle était probablement dessinée dans le codex que le scribe avait sous les yeux et d'où il a tiré ces lignes, mais il a négligé ou oublié de la reproduire. Aussitôt il passe à un autre sujet, et nous parle des quatre espèces de bois différents qui auraient été employés pour la fabrication de la croix du Calvaire, point d'archéologie sacrée sur lequel on s'est plu à disserter au moyen âge, mais qui ne nous intéresse pas présentement.

Ce qui nous intéresse, c'est la croix-étalon sur laquelle aurait été prise la mesure du corps du Sauveur. Celle-ci, nous disent la plupart des légendes insérées dans nos textes, n'était pas de bois, mais d'or :

> « Cette ligne [laquelle porte ces trois mots : JESUS : NASARENVS : JVDEORVM] a été à l'origine mesurée à Constantinople

(1) En Styrie, la « *Längenmass Christi* » se vend encore dans les foires (E. von Dobschuetz, *Christusbilder* (Gebhardt et Harnack, *Texte und Untersuchungen* N. F. 3). Leipzig, 1899, p. 299***).

(2) Consulter, sur ce texte, W. de Gray Birch, *On two Anglo-Saxon manuscripts in the British Museum* (*Transact. of the Roy. Soc. of Literature*, nouv. sér., XI, 1876, p. 8) et, du même, *Liber Vitae, Register and martyrology of New Minster and Hyde Abbey Winchester*. Londres et Winchester (Hampshire Record Soc.), 1892, p. 252.

Digitized by Google

sur la Croix de N. S. J. C.; elle représente la seizième partie de la taille du Sauveur ». (Pièce trouvée en Islande au XIXe siècle) (1).

« Dis ist die lunge unsers herren Jesu Christi, die der Konig von Constantinopolim gab in dise wernt mitt eine gulden crütze ». (Zurich, Ms. 101, fol. 106 r°. — XVe siècle) (2).

« Longueur de N. S. J. C. mesurée sur une croix d'or à Constantinople ». (Placard imprimé vers 1490) (3).

« Haec linea bis sexties ducta mensuram dominici corporis monstrat. Sumpta est autem de Constantinopoli ex aurea cruce facta ad formam corporis Christi. » (Florence, Ms. Laur. Plut. XXV, 3, fol. 15 v°. — XIVe siècle) (4).

« Linea a Constantinopoly ex aurea cruce sumpta, que si sequieties fuerit ducta monstrat longitudinem corporis Christi. » (Cambrai, Ms. 508, fol. 1. — XIIe siècle) (5).

Antoine de Novgorode, vers l'an 1200, parle de ladite croix-étalon en or, qui existait à Sainte-Sophie :

Extra sanctuarium minus erecta est crux mensuralis quae scilicet staturam Christi secundum carnem indicat (6).

Toutefois, d'autres documents veulent que la « vraie mesure » ait été prise, ou trouvée, non pas à Constantinople, mais à Jérusalem, au Saint-Sépulcre (7), lieu que nombre de textes, on le verra, indiquent également comme celui de l'invention de la prière de Charlemagne.

(1) Cfr O. Davidsson, *Isländische Zauberzeichen und Zauberbücher* (*Zeitschrift des Vereins für Volkskunde*, XIII, 1903, p. 273).

(2) Cfr Jwerner, *Segen* (*Alemannia*, XVI, 1888, p. 235).

(3) Cfr *Theologische Revue*, VII, 1908, p. 223.

(4) Cfr G. Uzielli, *Le misure lineari medievali dell'effigie di Cristo*. Firenze, 1899, p. 30; E. von Dobschuetz, *Christusbilder*, *loc. cit.*

(5) F. de Mély, *Le Saint-Suaire de Turin est-il authentique? Les représentations du Christ à travers les âges*. Paris, 1902, p. 78-79 et fig. 42.

(6) Antonius Novgorodensis, *Liber qui dicitur Peregrinus seu descriptio sanctorum locorum cesareae civitatis*, cité par le comte Riant, *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*. Genève, 1877, II, p. 220. — Une marque tracée sur une colonne de la Confession dans l'église de San Stefano de Bologne indique la hauteur de taille du Christ. — D'après un texte irlandais du XIVe/XVe siècle (Ms. Rawl. B. 512 de la Bodléienne, fol. 52 v°), la mesure du corps du Christ aurait été prise par l'empereur Constantin (Cfr Kuno Meyer, *Die Leibeslänge Christi*, dans la *Zeitschrift für celtische Philologie*, X, 1914-1915, p. 401-402).

(7) D'après des rouleaux en papier recueillis en Styrie et en Souabe, de même que d'après un placard imprimé à Cologne et trouvé à Höritz (Böhmerwald), la « mesure » aurait été trouvée à Jérusalem en l'année 1655. Voir Max Bartels, *Volks-Anthropometrie* (*Zeitschrift des Vereins f. Volksk.*,

Digitized by Google

Quant aux prières jointes à la « Vraie mesure », elles varient beaucoup. Voici une oraison qui s'imprimait dans la première moitié du XVIe siècle :

> Oratio. Defende Domine Jesu Xpe super hanc tui gloriosissimi corporis mensuram famulum tuum N. ut quotiens eadem super idē corpus multiplicatamihi *(sic)* magnitudinem ipsius ostendat totidem eiusdem tue magnitudinis protectione cōserves. Per Christum d. nostrum. Amen (1).

Les formules latines suivantes que nous retrouvrons ailleurs sont à signaler :

1° L'acclamation des *laudes* : « *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat* » (2), parfois transformée en : « *Christus vincit, Christus regnat, Christus me benedicat et custodiat ab omni malo anime et corporis* » (3).

2° Une phrase de l'Évangile de S. Luc (IV, 30) : « *Jesus autem transiens per medium illorum ibat* », dont font usage beaucoup de charmes et de prières superstitieuses (4).

3° « *Christus rex venit in pace, Deus homo factus est* » (5).

4° L'énumération des noms de Dieu : *Agios, Adonai, Tetragrammaton*, etc. (6).

Toutes ces formules sont entrecoupées de nombreuses croix († † †).

Des prières plus ou moins longues en langue vulgaire sont très fréquentes. Une note sur l'excellence de la dévotion à la mesure du Christ est de rigueur. En voici un spécimen :

XIII, 1903, p. 366); A. Birlinger, *Aus Schwaben : Sagen, Legenden, Aberglauben, Sitten*. Wiesbaden, 1874, I, p. 485; J. J. Ammann, *Volkssagen aus dem Böhmerwald* (*Zeit. des V. f. Volksk.*, II, 1892, p. 168-169).

(1) Éditée par G. Uzielli, *L'oraȝione della misura di Christo* (*Archivio storico italiano*, 5e sér., XXVII, 1901, p. 340).

(2) Barbier de Montault, *Les mesures, etc.* (*Œuvres*, VII, p. 350). Cfr Du Cange, éd. Henschel-Favre, *s. v. Laus*, p. 46: R. Maxwell-Woolley, *Coronation Rites*. Cambridge, 1915, p. 43.

(3) Jwerner, *art. cité*, p. 235. Cfr A. Franz, *Die kirchlichen Benediktionen*. Fribourg-en-Br., 1909, p. 96.

(4) Barbier de Montault, *loc. cit.*

(5) Barbier de Montault, *loc. cit.*

(6) Jwerner, *loc. cit.* — Sur les 15 ou les 72 noms de Dieu, consulter : P. L. Jacob, *Curiosités des sciences occultes*. Paris, 1885, p. 71; Paul Meyer, *Daurel et Beton*. Paris, 1880, préf. p. CI; du même éditeur, *Girart de Roussillon*. Paris, 1884, p. 84 note 1; *Romania*, XIV, p. 528; Johannes Bolte, *Ueber die 72 Namen Gottes* (*Zeit. d. V. f. Volksk.*, XIII, 1903, p. 444-450); Paul von Winterfeld, *Ein lateinischer Segen mit den Namen Christi* (*Même revue*, XIII, 1903, p. 442-444); Ivan Franko, *Kirkenslawische Apocrypha von den 72 Namen Gottes* (*Même revue*, XIV, 1904, p. 408-413).

Digitized by Google

Qui aura dévotion de l'avoir ou porter sur soy ne pourra mourir de mort subite, ny par feu, ni par eau, ni par flesche, ny par tempeste, ny par tonnerre, ny par venins, ny de mauvais esprits, ny par faux jugemens, ny faux tesmoignages de meschans (1).

Les rubriques insistent beaucoup plus sur l'utilité d'afficher la « mesure » dans les demeures, de la porter sur soi ou de la regarder pour en tirer avantage que sur l'obligation de réciter les prières dont il vient d'être question, le livret, le rouleau de parchemin ou le « bref » opérant à la manière d'un charme magique.

Une question se pose : qu'est-ce qui a pu suggérer à des chrétiens la pensée d'associer le corps sacré du Sauveur à une pratique aussi manifestement déraisonnable et superstitieuse? Il ne paraît pas facile d'indiquer l'origine de cet abus; mais hasardons une hypothèse. Les chapitres III et IV de l'Épître aux Éphésiens contiennent certains versets d'apparence assez mystérieuse : « ... ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis quae sit latitudo et *longitudo* et sublimitas et profondum » (III, 18); « unicuique nostrum data est gratia *secundum mensuram donationis Christi* » (IV, 7); « *in mensuram aetatis plenitudinis Christi* » (IV, 13) (2). Ces lignes auraient, peut-être, suggéré cette étrange application à quelque exégète simpliste.

Un recueil manuscrit et trois rouleaux de parchemin également manuscrits, qui ont circulé en Angleterre, présentent une singularité de plus qui doit nous arrêter un instant. Ces manuscrits sont les suivants :

1° Oxford, Ms. Bodl. 177, fol. 61 v° (fin du XIXe siècle) (3).

2° Rouleau de Thomas Hearne (XVe siècle) (4).

(1) *Enchiridion Leonis papae* (Lyon, 1601), cité par F. DE MÉLY, *Le Saint-Suaire de Turin est-il authentique* ? p. 78-79. La « Mesure du Christ » ne figure pas dans l'édition de l'*Enchiridion* (Mayence, 1634) que j'ai consultée.

(2) Peut-être le texte suivant extrait du *Pèlerinage de Laurent de Pastho au purgatoire de S. Patrice* (XVe siècle), édité par le P. DELEHAYE, mérite-t-il d'être cité ici : « O venerabile, salutiferum crucis signum, semper diaboli suggestionem devincens, cuius latitudo signat opera caritatis, longitudo perseveranciam usque in finem, sublimitas supernam fidem ad quam cuncta referunt, profunditas veram carnis mortificationem » (*Analecta Bollandiana*, XXVII, 1908, p. 52).

(3) Ce texte a été étudié et publié par C. T. ONIONS, *A devotion to the Cross written in the S. W. of England* (*Modern language review*, XIII, 1918, p. 228-230).

(4) Étudié et publié dans les *Reliquiae Hearnianae* edited by PHILIP BLISS, 2e éd. Londres, 1869, I, p. 193-198, et par W. SPARROW-SIMPSON, *On a magical Roll preserved in the British Museum* (*Journal of the British archaeological Association*, XLVIII, 1892, p. 38-40).

Digitized by Google

3° Brit. Mus., Harl. Roll, T. 11 (xve siècle) (1).
4° Brit. Mus., Harl. Roll, 43. A. 14 (xv° siècle) (2).

Le trait commun de ces pièces, c'est que les prières transcrites à côté ou à la suite de la mesure du Christ accordent au martyr saint Cyrice (ou Cyr) de Tarse et de sainte Julitte, sa mère, un rôle prédominant dans la création et la diffusion de l'étrange dévotion. Ce serait, en effet, sur la demande de ces martyrs que la « mesure » aurait reçu le pouvoir de conjurer les maux dont sont menacés les humains :

> ffor seynt Cerice and seynt Juliett his mother desirid yise graciouse gyftis of God which he grauntid un to yem and yis is registrid on Rome (3).

Aussi est-il juste que l'on recoure à l'intercession desdits martyrs pour s'assurer les mérites de « la glorieuse longueur » du corps du Christ :

> Salve decus parvulorum,
> Miles Regis angelorum,
> O Cerice cum beata Julitta.

> V. Christus † et Maria † nos salvet in hora mortis nostre. Amen.
> R. Preciosa est in conspectu Dei † mors sanctorum eius.

> Oratio. Deus qui gloriosis martyribus tuis Cerico et Julitte tribuisti dira nephandi judicis tormenta superare tribue michi [Wilhelmo] famulo tuo humilitatem et virtutem gloriose longitudinis tue et venerabilis crucis tue, preciosi corporis et sanguinis tui, et per omnipotentias et virtutes tuas et per intercessionem sanctorum tuorum concedas michi triumphum omnium inimicorum meorum ut possim semper retinere constantiam per Christum D. N. Amen (4).

S. Cyr et sa mère furent particulièrement honorés en Grande-Bretagne et en Irlande, et cela dès le haut moyen âge. Leurs actes ont été traduits en irlandais (5). S. Cyr, si l'on en croit une lecture conjecturale du Rev. F. E. Warren, serait invoqué immédiatement après S. Patrice dans un recueil de prières du viiie/ixe siècle (6). Des églises lui furent dédiées en Cornwall, dans le Devon et en Galles (7). On a des hymnes galloises composées en l'honneur de

(1) Cfr W. Sparrow-Simpson, *art. cité*, p. 50 s.
(2) Cfr W. de Grav Birch, *On two Anglo-Saxon Manuscripts*, p. 8-10.
(3) Harl. Roll. 43. A. 14.
(4) Ms. Bodl. 177.
(5) Br. M., Ms. add. 30512, fol. 90 v°.
(5) Br. M., Ms. Harl. 7553, fol. 7 v° (Edit. F. E. Warren, *The Antiphonary of Bangor*. Londres, H. Bradshaw Soc., 1895, p. 86).
(7) F. E. Warren, *op cit.*, p. 92.

Digitized by Google

S. Cyr et de sainte Julitte (1), et Giraud le Cambrien raconte que le bâton en forme de croix de S. Cyrig, tout revêtu d'or et d'argent, opérait des miracles à St Harmons, en Galles (2). Il se pourrait que la dévotion à ce saint oriental ait passé la mer avec l'évêque S. Germain, le prédécesseur de celui-ci, S. Amator, ayant introduit le culte de S. Cyr à Auxerre (3). Mais rien dans les actes du martyr de Tarse ni dans ceux de sa mère ne permet d'entrevoir ce qui a pu leur valoir le patronage de la dévotion à la mesure du Christ en Angleterre.

L'explication de ce phénomène serait, peut-être, à chercher, dans la tradition qui attribuait à un autre S. Cyrice, honoré le 4 mai, l'honneur d'avoir découvert la croix du Christ (4). « *Cyriacus qui crucem Christi invenit* », lit-on dans une glose du martyrologe d'Oengus (5).

Comme on a pu le remarquer, le rouleau harléien coté 43. A. 14 note, de plus, que les privilèges attachés à la dévotion prônée ont été enregistrés à Rome. Le rouleau de la même collection coté T 11 et le rouleau de Hearne sont encore plus explicites ; ils nous apprennent que la dévotion en question a été enregistrée à Saint-Jean de Latran (6). L'énumération des reliques et objets précieux réunis au Sancta sanctorum du Latran, dont des listes circulaient dans la chrétienté, n'a pu manquer d'impressionner vivement les gens du moyen âge, qui ont été portés tout naturellement à ajouter à ce riche trésor d'autres richesses encore et notamment la mesure de la taille de Jésus (7).

Évidemment, le souci de la vérité historique importait peu à ceux qui s'appliquaient à favoriser de pareilles pratiques. Ainsi les feuilles imprimées en Allemagne dont il a été question plus haut, placent en

(1) *Lives of Cambro-British Saints*, éd. W. J. Rees. Llandovery, 1853, p. 276-277, 609-611.

(2) « In hac eadem provincia de Warthrenniaun, in ecclesia videlicet *Sancti Germani*, baculus qui Sancti Cyricii dicitur » (*Itinerarium Kambriae*, I, 1, éd. J. F. Dimock. Londres (Rolls), 1868, p. 17-18).

(3) Voir Boll., *Acta Sanct.*, Jun. IV, 7.

(4) Voir les Actes apocryphes de ce S. Cyrice dans Boll., *Acta Sanct.*, Mai, I, p. 450.

(5) Édit. Whitley Stokes. Londres (H. Br. Soc.), 1906, p. 130.

(6) « For this is regestrid at Rome at John Latoranensez » (Harl. Roll. T. 11); « ... as hyt ys regesteryd yn Rome at St John Laterens » (Rouleau de Hearne).

(7) On ne trouve aucune mention de la « mesure » dans *Le trésor du Sancta Sanctorum* par Phil. Lauer (*Fondat. Eugène Piot; Monuments et mémoires*. Paris, 1906, XV); mais Collin de Plancy mentionne, à Saint-Jean de Latran, « la mesure de la taille de Jésus : c'est une toise » (*Dictionnaire des reliques*, II, 70).

Digitized by Google

1655 et à Jérusalem l'invention de la « mesure », tout en attribuant l'approbation de cette dévotion et les indulgences y attachées à la générosité du pape Clément VIII, alors que le pape aussi bien que l'anti-pape de ce nom régnèrent bien avant la date de la prétendue invention de la soi-disant mesure.

V. — La mesure de la plaie du côté.

Le rouleau Harl. T 11, qui mesure 1m22 de long sur 9cm de large, contient, outre la mesure du corps du Christ représentée par une croix en forme de Tau, le dessin des trois clous, qui ont 17cm7 de longueur, diverses figures mystérieuses, et enfin la mesure de la plaie du côté droit du Sauveur, laquelle est représentée par un losange peint en rouge, long de 7cm. Les textes sont écrits à l'encre noire (maintenant brune), à l'encre rouge et à l'encre verte. Les dessins et les hachures sont en rouge et en vert. Entre les clous et autour de la plaie ruisselle le sang, figuré par des lignes rouges sinueuses.

La blessure du côté, parfois seule, mais plus souvent accompagnée des quatre autres plaies sacrées, a été reproduite à profusion au xve siècle par l'art xylographique à ses débuts. Elle figure dans les livres d'heures, sur des estampes, sur des feuilles ou images de piété populaires. A la vérité, les artistes avaient commencé depuis longtemps à montrer le Christ blessé au côté droit, mais la représentation *isolée* de la « benoite Plaie du Christ », de la « mesure » de la divine blessure a-t-elle existée antérieurement au xve siècle, qui s'éprit si passionnément de la dévotion aux cinq Plaies ? Cela est possible, mais nous n'en avons, pour notre part, rencontré aucun exemple (1).

La « mesure » apparaît fréquemment, comme dans le rouleau dont il vient d'être question, sous la forme d'un losange (2) ; mais on la trouve aussi figurée par d'autres dessins schématiques : ellipse ou lentille bi-connexe, encadrée ou non d'une couronne d'épines, ou enfermée dans un losange (3). Quelquefois la blessure d'où

(1) Voir la plaie du côté d'une grandeur démesurée et en forme de losange dessinée sur le corps du Christ, scène du *Noli me tangere*, peinture à la détrempe sur bois, exécutée en Italie au xiie siècle, suivant Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments* (peinture), V. Paris, 1823, pl. xcii.

(2) Bibl. de Lambeth à Londres, Ms. 545 (Livre d'heures du xve siècle). Cfr W. Sparrow-Simpson, *On the measure of the wound of the side of the Redeemer* (*Journal of the British archaeological Association*, XXX, 1874, fig. de la p. 359) ; Livre d'heures du xve siècle, décrit par Barbier de Montault, *Œuvres*, VII, p. 405.

(3) *Heures Nostre Dame a l'usaige de Seez, suivies d'une Vie ma dame Saincte Marguerite*, imprimées à Rouen par Nicolas Mulot, vers 1595 (voir Sparrow-

Digitized by Google

s'échappent des gouttes de sang apparaît, béante, sur un cœur ; quelquefois le cœur vulnéré est lui-même placé dans un losange ou encadré d'une couronne d'épines (1). On a un exemple de cœur dans lequel s'engage la pointe de la lance (2). Une estampe montre le cœur avec la plaie porté par deux anges (3). On voit parfois, dans les livres d'heures, les anges soutenant un calice, et le contour elliptique de la coupe vue en perspective est censé figurer la mesure de la plaie (4). Il arrive aussi que cette mesure soit indiquée, sur les estampes du xve siècle, par une simple découpure pratiquée dans le papier (5).

Variables sont les dimensions de ladite mesure : 6, 9 ou 10^cm de long ; 3 ou 4^cm de large, etc. (6).

Parfois les deux « mesures », celle de la plaie et celle du corps du Christ se trouvent combinées, l'indice de la dernière étant une croix dessinée dans la blessure ou placée sur un cœur vulnéré. La légende indique par quel nombre il faut multiplier la longueur de la croix pour obtenir la dimension de la taille de Jésus-Christ (7).

SIMPSON, *On the measure*, fig. p. 358) ; « Mesure » du xve siècle avancé signalée par BARBIER DE MONTAULT, *Œuvres*, VII, p. 407 ; *Le Trépassement de la Vierge Marie*, à Troyes, chez Garnier, *s. d.*, p. 45 (plaie lenticulaire dans un losange). Dans l'édition du *Trépassement* (Épinal, Pellerin, *s. d.*), citée par CH. NISARD (*Hist. des livres populaires*, 2e édit. Paris, 1864, II, p. 6), la plaie lenticulaire est entourée d'une couronne d'épines.

(1) W. L. SCHREIBER, *Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métaux au XVe siècle*. Berlin, 1891-1893, II, n° 1788 ; CAMPBELL DODGSON. *Catalogue of early German and Flemish woodcuts preserved in the Dep. of prints and drawings in the British Museum*. Londres, 1903, I, p. 109 ; B. DE V., *Une ancienne custode* (*Revue de l'art chrétien*, XXXV, 1885, p. 219-223).

(2) BARBIER DE MONTAULT, *Les mesures de dévotion* (*Revue de l'art chrétien*, XXXII, 1881, fig. en f. de p. 403).

(3) SCHREIBER, *Manuel*, II, n° 1789 ; J. E. WESSELY, *Die Kupferstich-Sammlung der k. Museum in Berlin*. Leipzig, 1875, n° 16 ; PAUL KRISTELLER, *Holzschnitte im k. Kupferstichkabinett zu Berlin*, 2e sér. Berlin, 1915, pl. 50.

(4) *Heures à l'usaige de Poitiers* impr. par Simon Vostre en 1491, *Heures à l'usaige ds Romme* impr. par le même en 1498 (BARBIER DE MONTAULT, *Œuvres*, VII, p. 499-410).

(5) SCHREIBER, *Manuel*, II, p. 213.

(6) « On y voit [sur le saint suaire de Turin] l'imprimure de tout son tres sainct corpz... especialement celle de la plaie du costé longue environ d'ung bon demi piedt », au témoignage d'Antoine de Lalaing (1503) (H. THURSTON, *A propos du Saint Suaire de Turin*, dans la *Revue du clergé français*, XXXII, 1902, p. 568).

(7) En multipliant la longueur de la croix par 20, on obtient la « rechten leng des leychnams unsers herren Ihū Xpi » (SCHREIBER, *Manuel*, II, n° 1789). — En multipliant la longueur de la croix par 40, on obtient la « Lengsheitten seiner menschait » (SCHREIBER, II, n° 1795). — « La croix en la plaie mesure 40 foy en la longueur de J. C. » (BARBIER DE MONTAULT, *Œuvres*, VII, p. 412).

Digitized by Google

Les légendes, ou rubriques, ont aussi la prétention de nous faire connaître l'origine de la dévotion. Avec une concordance frappante, elle nous apprennent que la mesure de la plaie fut envoyée de Constantinople à Charlemagne dans un reliquaire d'or, afin qu'aucun de ses ennemis ne lui pût nuire en bataille (1). Citons la légende de l'*Enchiridion Leonis papae*, qui nous renseigne à la fois, comme le font beaucoup d'autres textes de ce genre, sur la provenance de la mesure, sur ses merveilleuses vertus et sur l'emploi qu'on en doit faire :

> Haec est mensura plagae quae erat in latere Christi, declarata (lisez : *delata*) Constantinopoli ad imperatorem Carolum magnum in quadam capsula aurea ut reliquiae preciosissimae nec ullos *(sic)* hostis posset nocere ei. Ejus autem tanta est virtus ut nec ignis, nec aqua, nec ventus, nec tempestas, nec diabolus possint nocere ei qui vel ipse leget, vel legi jubebit vel secum ferret. Praeterea mulier dolore partus non morietur quae (lisez : *quo)* die eam viderit, sed subito et facile liberabitur. Deinde quicumque eam mensuram secum gerit de suis inimicis victoriam reporta[bi]t neque injuriam aut detrimentum patit *(sic)*. Denique eo die quo eam legerit improvisa morte non peribit (2).

La plupart du temps, la légende explicative n'est suivie d'aucune indication de prière à réciter, détail qui, à lui seul, montrerait que nous avons affaire à de véritables amulettes (3). Exceptionnellement, on trouve, à la suite de la légende, sur le rouleau Harl. T 11, cinq formules de bénédiction en latin, plus les noms du Christ dans la même langue. Un autre document nous donne des formules déjà relevées ailleurs : *Christus vincit*, etc. — *Jesus autem transiens*, et une oraison aux Rois Mages, qui figure également dans beaucoup de charmes :

> Jaspar fert mirram, Melchior thus, Balthazar aurum. In honore istorum trium magorum deffendat nos rex angelorum Ihesus (4).

La mesure de la plaie du côté aurait été dotée par le pape Innocent VIII (1484-1492) d'une indulgence de sept années (5).

(1) Harl. Roll, T. 11; *Trépassement de Notre-Dame*, éd. de Troyes, p. 45; *Heures à l'usage de Poitiers* impr. par Simon Vostre (1491) (cfr BARBIER DE MONTAULT, *op. cit.*, p 405, 407, 409) : *Heures à l'usage de Seez* (v. 1595) (cfr SPARROW-SIMPSON, *On the measure*, p. 357.)

(2) *Enchiridion Leonis papae*. Moguntiae, 1634, p. 129.

(3) Ou bien l'oraison est extrêmement brève. Voir Lady WILDE, *Ancient cures, charms and usages of Ireland*. Londres, 1890, p. 10-11.

(4) BARBIER DE MONTAULT, *Œuvres*, VII, p. 407.

(5) BARBIER DE MONTAULT, *op. cit.*, p. 410, 412; SCHREIBER, *Manuel*, II, nos 1788, 1789, 1795.

Digitized by Google

Pour la gagner, il suffisait de regarder la feuille portant le dessin de la « mesure », de l'afficher dans sa demeure, de la porter sur soi ou de la baiser.

Les mesures des instruments de la Passion ont aussi été transformées en amulettes par la crédulité populaire : Mesure de la croix : « La croix Nostre Seigneur avoit quinze pieds de long et dix de travers, qui sont quarante-six foys la mesure de ceste cy... Et fust ceste mesure apportée à (lisez : *de*) Constantinoble d'une croix d'or et fust par la main de l'ange Gabriel baillée à Charlemaigne empereur, affin que l'ennemy ne luy peust nuyre en bataille » (1). — Mesure de la lance dont fut percé le côté du Sauveur (2). — Mesure des clous qui furent enfoncés dans ses mains et dans ses pieds (3).

On croyait aussi connaître la hauteur de taille de certains personnages célèbres, celle de la Sainte-Vierge, par exemple, et de divers saints (4). La « longueur de Saint Sixte » était honorée dans certains lieux de pèlerinage (5).

D'autre part, bien connues sont les offrandes d'une longueur, d'un poids ou d'un volume rituellement déterminés faites à tel saint. Volontiers on promettait — on promet encore — un cierge ou tel autre ex-voto de la longueur ou du poids d'une personne guérie ou à guérir, ou de la longueur d'un membre malade, ou encore une quantité de grain correspondant au poids du donateur (6).

(1) Livre d'heures du XVIe siècle (BARBIER DE MONTAULT, *op. cit.*, p. 350-351).

(2) CARL RICHSTAETTER, *Die Herz-Jesu-Verehrung des deutschen Mittelalters*. Paderborn, 1919, p. 103-104 et pl. 40 c

(3) « Hec est vera longitudinis forma claui Christi » (Harl. Roll, T 11). Voir une gravure sur bois des environs de l'an 1500, avec un texte dans le dialecte de Hagenau-Mayence, chez P. HEITZ, *Pestblätter des XV. Jahrhunderts*. Strasbourg, 1901, pl. I.

(4) Bibl. de Lambeth, à Londres, Ms. 306 (XVe siècle), fol. 177 ro, passage édité par TH. WRIGHT et J. O. HALLIWELL, *Reliquiae antiquae*. Londres, 1843, I, p. 200. Cfr H. MOSES. *Die länge heil. Personen* (*Zeitschrift f. österreich. Volkskunde*, IV, p. 152, 208).

(5) MAX BARTELS, *Volks-Anthropometrie* (*Zeit. d. V. f. Volkskunde*, XIII, 1903, p. 367).

(6) GRÉGOIRE DE TOURS, *De Virtutibus S. Martini*, I, 11 (P. L., LXXI, 924; M. G., *Scr. rer. Merov.*, I. 595); *Miracula S. Lutgeri*, VII, 41 (BOLL., *Acta Sanct.*, *Mart.* III, 659); *Vita S. Samsonis*, I, 3, éd. R. FAWTIER. Paris, 1912, p. 101-102. Cfr *ibid.*, p. 37. — Voir F. DUINE, *Questions d'hagiographie et Vie de S. Samson*. Paris, 1914, p. 66; LÉOP. DELISLE, *Notice sur une forme de vœux usitée en Normandie au moyen âge* (*Mém. de la soc. académique de Cherbourg*, XIX, 1912, p. III-120); BARBIER DE MONTAULT, *Les mesures* (*Œuvres*, VII, p. 470 s.); D. ROCK, *The Church of our Fathers*. Londres, 1903, III, p. 191-197; ALPH. DE COCK, *Volksgeneeskunde in Vlaanderen*. Gand, 1891,

Digitized by Google

Dans son ouvrage *De decem praeceptis*, le théologien Thomas Ebendorfer de Haselbach († 1464) réprouve la coutume d'offrir une verge de la taille de l'impétrant *(virga quae orantis continet longitudinem)* (1). Nonobstant de semblables condamnations, ces applications superstitieuses de l'anthropométrie aux choses de la religion se sont perpétuées jusqu'à nos jours. La prière de Charlemagne fut de même condamnée par le chanoine régulier Jean Busch vers la même époque ; mais les condamnations des théologiens ont peu d'effet sur la piété dévoyée ou mal éclairée des foules si le clergé local reste inactif. C'est à lui qu'il appartient de sarcler sans relâche la glèbe où s'implante et se multiplie si facilement la superstition.

VI. — La Prière de Charlemagne.

Jean Busch, l'auteur de la *Chronique de Windesheim* et du *Liber de reformatione monasteriorum*, se trouvait à Halle en 1451. A l'occasion du jubilé, une femme vint se confesser à lui. Elle portait au cou un petit sachet qui intrigua fort le confesseur. Lui ayant demandé ce qu'il contenait, la brave femme répondit qu'elle y gardait précieusement un billet de parchemin dont elle ne se séparait jamais, car il l'avait déjà préservée d'une foule d'accidents. Busch se fit montrer le billet, il y lut que le pape Léon avait promis à tous ceux qui en seraient porteurs de « n'être jamais blessés par le fer, jamais brûlés par le feu, jamais surpris ni submergés par les eaux, jamais exposés à aucun accident. Ils ne tomberaient jamais entre les mains de leurs ennemis ; bref, ils seraient à l'abri de tout danger. » Ces promesses étaient suivies de diverses formules : *Christus vincit, Christus regnat, etc.;* noms des Apôtres, noms des Rois Mages, le tout entrecoupé de beaucoup de croix. Le chanoine fit comprendre à sa pénitente que cet assemblage de mots et de signes, qui passait pour être doué d'une telle puissance de préservation, n'était ni authentique, ni conforme à la vraie foi catholique. En conséquence il prononça cette sentence : « Illa que in ea [scedula] scripta sunt contra Deum et fidem sunt catholicam et omnino non sunt vera in scedula ista vobis promissa nec Leo papa donavit ista hanc defe-

p. 125; Ad. Franz, *op. cit.*, II, p. 199 et 457-467; Ad. Wuttke, *Der deutsche Volksaberglaube der Gegenwart*. Berlin, 1900, p. 506 ; Emile H. Van Heurck, *Les drapelets de pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins*. Anvers, 1922, p. 263 ; du même, *Le contrepoisage et le rite des offrandes substitutives et votives* (*Bulletin de la soc. française d'histoire de la médecine*, XVII, 1923, p. 101-103).

(1) Cité par A. E. Schönbach, *Zeugnisse zur deutschen Volkskunde des Mittelalters* (*Zeit. d. V. f. Volksk.*, XII, 1902, p 7).

Digitized by Google

renti. » Et la femme dut livrer son billet, qui fut brûlé incontinent (1).

Jean Busch ne dit pas si le nom de Charlemagne figurait sur le parchemin, mais la description détaillée qu'il donne du document nous autorise à y voir une copie de l'apocryphe soi-disant adressé par le pape Léon à ce monarque. Nous avons examiné une trentaine de copies de cette pièce provenant de différentes régions de l'Europe. Presque toutes portent qu'elle fut envoyée par le pape Léon à Charlemagne. Deux d'entre elles cependant font mention d'autres personnages. Un livret de prières non daté imprimé chez Pellerin à Épinal renferme une « bénédiction » que l'abbé Coloman aurait adressée à son père « le roi Tibéry » au moment où celui-ci se disposait à partir en campagne. Il faut noter d'ailleurs que ce même texte ajoute que la bénédiction en question fut « approuvée par le pape Charles-Léon », qui l'envoya aussi à son frère (2). Un autre livre de dévotion, *Der wahre geistliche Schild*, celui-ci imprimé à Prague au XVIIe siècle, nous permet de débrouiller l'énigme enveloppée dans le farrago d'Épinal. Ici la bénédiction est adressée par le pape Léon à son frère Charles et également par « le digne abbé Colomanus à son père le roi d'Ybérie — dem König von Yberien *(sic)* » (3). Du rapprochement de ces deux textes on peut d'abord conclure que le Coloman en question n'est autre que le saint irlandais de ce nom dont la popularité s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans diverses régions de l'Europe centrale (4). On peut conclure, en outre, que « le roi Tibéry » du texte français est une cacographie pour « roi d'Hibernie », c'est-à-dire d'Irlande. Quant à l'introduction de Coloman dans cette affaire, elle doit s'expliquer tout simplement par la confusion du nom latin de ce saint (Colomanus) avec le nom latin de Charlemagne (Carolus magnus).

Notons que la composition de la prière — ou de la « lettre », comme l'appellent plusieurs de nos textes, — n'est pas attribuée au pape Léon. On nous présente simplement ce pape comme l'expéditeur du document. D'après un texte du XIIIe siècle, sur lequel nous aurons

(1) J. BUSCH, *Liber de reformatione monasteriorum*, III, 9, éd. KARL GRUBE (*Geschichtsquellen der Provinz Sachsen*, XIX). Halle, 1886, p. 699-700.

(2) *Pratique de dévotion de N.-D. de Bon-Secours, etc.* (Épinal, Pellerin, *s. d.*), cité par CH. NISARD, *op. cit.*, 2e éd., II, p. 44.

(3) *Der wahre geistliche Schild*. Prague, 1647. Cfr FRED. LOSCH, *Deutsche Segen, Heil- und Bannsprüche* (*Württembergische Jahrbücher für Statistik und Landeskunde*, 1890). Stuttgart, 1891, II, p. 244 s.; K. MUELLENHOFF et W. SCHERER, *Denkmäler deutscher Poesie und dem VIII.-XI. Jahrhundert*. Berlin, 1892, II, p. 299.

(4) Voir mes *Gaelic pioneers of Christianity*. Dublin, 1923, p. 123-124, 143-145.

Digitized by Google

à revenir, l'auteur en serait saint Silvestre (1). Un autre, celui-ci du XVe siècle, dénomme la pièce *Epistola sancti Salvatoris* (2), et un troisième, du XVIe siècle, veut que la lettre ait été expédiée du ciel par le pape Léon au roi Charles (Das ist der brieff, den bapst Leo kunig Karolo von Himel sant) (3), tandis qu'ailleurs on prétend que c'est Dieu lui-même qui l'envoya par un ange à Léon, afin que celui-ci la transmît à Charles (4).

Le lieu où la lettre aurait été trouvée, c'est d'après le plus grand nombre des témoignages, le Saint-Sépulcre (5). Quant à la date de

(1) *La chanson du Chevalier au cygne*, vers 4888 et suiv., éd. C. HIPPEAU. Paris, 1874, I, p. 179,

(2) « Hec est epistola Sancti Salvatoris quam Leo papa transmisit Karolo regi » (Cathédr. de Lincoln, Ms. A. 1, 17, édité par C. HORSTMAN, *Yorkshire writers, Richard Rolle of Hampole and his followers*. Londres, 1896, I, p. 376). Voir *The Espitle of St Sauior*, éditée par REGINALD SCOT, *The discoverie of Witchcraft, a reprint of the 1st edit. published in 1584*. Londres, 1886, p. 187.

(3) Pièce conservée dans les archives de la famille von Stockalper, de Brigue (Suisse) et publiée dans le *Schweizerisches Archiv für Volkskunde*, IV, 1909, p. 340.

(4) « Holie writing that was brought downe from heauen by an angell to S. Leo pope of Rome and he bid him take it to king Charles, when he went to the battel and Ronceuall » (Texte anglais du XVIe siècle, édité par REGINALD SCOT, *op. cit.*, p. 187). — « Kragtig Gebedt van 't H. Kruys onzes Heere Jezus Kristus gebragt uyt den Hemel aan den Paus Leo van den Engel Godts 't welk hy daarna gezonden heeft aan den Koning Karel als hy ten stryde zou gaan » (Texte flamand du XVIIIe-XIXe siècle, cité par E. H. VAN HEURCK et G. J. BOEKENOOGEN, *Histoire de l'imagerie populaire flamande*. Bruxelles, 1910, p. 75).

(5) Texte flamand (XVIIIe s.): éd. DE COCK, *Volksgeneeskunde in Vlaanderen*, p. III ; E. H. VAN HEURCK et G. J. BOEKENOOGEN, *loc. cit.* ; TRICOT-ROYER, *art. cité*, p. 284. — Texte allemand : VOGT, *Die Schutzbriefe*, p. 616. — Autre texte allemand (XIXe s.) : éd. L. STRACKERJAN, *Aberglauben und Sagen aus dem Herzogtum Oldenburg*. Oldenbourg, 1867, p. 59. — Texte anglais : éd. T. O'DOHERTY, *A scandalous imposture*, dans l'*Irish Ecclesiastical Record*, 5e sér., XII, 1918, p. 421-422. — Autre texte anglais : H. THURSTON, *Omens, dreams and such-like fooleries*, dans le *Month* de déc. 1914, p. 632. — Texte français moderne : éd. CH. CALIPPE, *Prières efficaces et porte-bonheur* (*Revue du clergé français*, LXXXIX, 1917, p. 248). — La prière *Anima Christi* et l'*Ave verum Corpus natum* auraient été également trouvés dans le sépulcre de N. S. J. C. à Jérusalem (J. B. THIERS, *Traité des superstitions*, IV. Paris, 1704, p. 55). — D'autres prières passaient pour avoir été trouvées « sur le sépulcre de N.-Dame en la vallée de Josaphat » : « *O glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, dame des anges* (*Trépassement de N.-D.*, p. 47), « Jésus en croix, fils de Dieu le Père omnipotent » (*Heures de Notre-Dame à l'usage de Soissons*. Paris, 1598, citées par J. B. THIERS, *op. cit.*, IV, p. 93 et du même, *De la plus solide, la plus nécessaire et souvent la plus négligée de toutes les dévotions*. Paris, 1702, p. 729).

Digitized by Google

l'invention, elle varie considérablement d'une version à l'autre : 303, 783, 803, 1503, 1505 (1), variations qui sont dues aux manipulations infinies dont ces textes ont été l'objet au cours des siècles.

A un moment donné de son histoire apocryphe — après sa réception par Charlemagne, semble-t-il, — la pièce aurait été déposée « à Saint-Michel en France » (*lisez* : au Mont-Saint-Michel), où on pouvait la voir « admirablement gravée (ou imprimée) en lettres d'or » (2).

Comme on l'aura remarqué, un bon nombre de particularités observées dans les apocryphes passés en revue précédemment se retrouvent dans celui-ci. Des formules latines déjà connues entrent dans la composition de la lettre-bénédiction du pape Léon. Citons les suivantes :

1° *Jesus autem transiens per medium illorum ibat* (3).

2° Les noms de Dieu (4).

3° Les noms des rois Mages (5).

4° *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat* (6) ou bien : † *Christus vivit* † *Christus imperat* † *Christus regnat* † *Christus me* [*Gallum*] *benedicat et defendat. Amen* (7), formule très voisine de celle qui accompagne la mesure du corps du Christ déjà signalée dans un manuscrit de Zurich (N° 101 ; xve siècle), lequel contient également la prière de Charlemagne.

Mais il s'en trouve encore d'autres qui n'ont pas été signalées dans les dévotions précédentes :

1° Les noms des Apôtres (8).

2° Les noms des Évangélistes (9).

3° L'oraison des sept dernières paroles de Jésus en Croix, que l'on trouve attribuée au Vénérable Bède dans un grand nombre d'anciens

(1) Les plus tardives de ces dates ont induit bien des gens (voir le Dr Tricot Royer, *loc cit.*) à croire que l'empereur Charles mentionné dans ces textes était Charles-Quint, monarque dont la légende est encore si populaire dans les Flandres.

(2) J. Strackerjan, *loc. cit.*; Vogt, *loc. cit.*; Heurck et Boekenoogen, *loc. cit.*; Calippe, *loc. cit.* — Variantes : « Quand il [Charlemagne] partit à l'armée pour combattre les ennemis envoyés à Saint-Michel en France. » (Calippe, *art. cité*, p. 148, n. 3); « Dieser Brief war geschrieben *auf das Bild des Erzengels Michaelis* bei unseren Papst Leo. » (Vogt, *art. cité*, p. 615). D'après un autre texte allemand, la lettre aurait été conservée « in der Michaeliskirche zu St Germain » (K. Olbrich, *Ueber Waffensegen*, p. 92).

(3) Jwerner, *art. cité*, p. 234 ; F. Losch, *art. cité*, p. 244.

(4) Jwerner, *loc. cit.*; Reg. Scot, *loc. cit.*

(5) Jwerner, *loc. cit.*; Jean Busch, *loc. cit.*

(6) J. Busch, *loc. cit.*; F. Losch, *loc. cit.*

(7) Jwerner, *loc. cit.*

(8) J. Busch, *loc. cit.*

(9) Jwerner, *loc. cit.*

Digitized by Google

recueils (1). L'*Enchiridion Leonis papae* la donne comme particulièrement efficace en cas de naufrage.

4° L'oraison *Propitius esto mihi peccatori*, attribuée sans fondement à S. Augustin, et qu'on donne comme protégeant infailliblement quiconque la récite, l'entend réciter ou la porte sur soi (2).

5° Une série d'invocations à la Croix, dont le nombre et la forme varient beaucoup suivant les recensions. Elles commencent souvent par ces mots :

a) *Crux Christi est arma invincibilis* (3) ;

b) *Crux Christi sit semper apud me N.* (4) ;

c) *Béni Seigneur Jésus, vous êtes mort au gibet de la croix* (5).

Les invocations à la Croix sont, de toutes les formules citées, celles qui figurent le plus fréquemment dans la composition ou à la suite de la prière de Charlemagne.

C'est au moment où il entreprenait une de ses campagnes que Charles reçut ce précieux talisman, qui devait lui procurer l'invulnérabilité dans les combats (6). La campagne durant laquelle il s'en servit pour la première fois serait, d'après certains textes, celle de Roncevaux (7). Il l'aurait fait graver en lettres d'or sur son bouclier (8). Quiconque récitera la même oraison, ou l'entendra réciter, ou la portera sur soi, ou l'affichera dans sa demeure, jouira de la même

(1) JWERNER, *loc. cit.*; *Schweizerisches Archiv f. Volkskunde*, IV, 1909, p. 340. — Cfr *Oratio de septem verbis Christi in Cruce* (P. L., XCIV, 561-562); Br. Mus. Ms. add. 37787, fol. 60; *Enchiridion Leonis papae*, p. 130; *Liber precum in quo variae et multae egregiae preces... continentur* (Lutitiae, 1858, p. 468).

(2) « Nota sequentem orationem [quam] dicebat Carolus magnus dum debebat intrare bellum et victoriam habuit de inimicis, et quicumque dixerit eam toti die cum devotione nullum malum inveniet, etc. » Suit la prière *Deus propitius esto mihi peccatori* (Ms. 73 de Carpentras, livre d'heures du XIVe siècle). Cfr NICOLAS SALICET, *Antidotarius animae* (1494), fol. XXXVII; *Enchiridion Leonis papae*, p. 150.

(3) HORTSMAN, *op. cit.*, I, p. 376; REG. SCOT, *op. cit.*, p. 187. Cfr CALIPPE, *art. cité*, p. 249.

(4) FR. LOSCH, *art. cité*, p. 244.

(5) T. O'DOHERTY, *loc. cit.*; TRICOT-ROYER, *loc. cit.* Voir encore SCHOENBACH, *Zum Tobiassegen* (*Zeitschrift für deutsche Altertum*, XXIV, 1880, p. 187); JWERNER, *loc. cit.*; VOGT, *art. cité*, p. 616, 617; *Enchiridion Leonis papae*, p. 79.

(6) *Chanson du Chevalier au cygne*, *loc. cit.*; Ms. 73 de Carpentras déjà cité. Voir aussi beaucoup d'autres textes cités. — Suivant une version anglaise moderne, c'est en l'an 808 que Charlemagne aurait reçu la merveilleuse lettre de Léon (H. THURSTON, *art. cité*, p. 632).

(7) REGINALD SCOT, *Discoverie*, p. 187; DAVIDSSON, *Isländische Zauberzeichen*, p. 164-165.

(8) OLBRICH, *loc. cit.*; VOGT, *loc. cit.*

Digitized by Google

protection. Il sera à l'abri des coups de ses ennemis, de la foudre, des maléfices diaboliques, et ne risquera pas de périr de mort violente (1). Si la mer est agitée par la tempête, la lettre de Charlemagne pourra la calmer (2). Aux environs de Bruxelles, on attribuait encore une autre propriété au même texte, au début du xxe siècle. « Le conscrit qui lira quotidiennement cette prière pendant les huit jours qui précèdent le tirage au sort et la liera au bras avec lequel il tirera son billet de l'urne, est assuré de tirer un bon numéro » (3). Mais, pour que tous ces heureux résultats se produisent, il faut avoir foi en l'authenticité de la promesse et en sa singulière puissance. Cette promesse, ne craignent pas d'affirmer ces grimoires, « est aussi vraie que l'Évangile » (4).

Est-il besoin de le dire, c'est en vain qu'on chercherait dans les textes de l'époque carolingienne un témoignage quelconque en faveur de l'authenticité de ce document. Il est inadmissible qu'un pape en ait été l'expéditeur, et il est inconcevable que Charlemagne l'ait utilisé, comme on le prétend, lui qui, toujours soucieux d'orthodoxie, n'hésita pas à condamner formellement, en 789, la fameuse Lettre du dimanche et d'autres apocryphes du même genre comme

(1) Voir les textes déjà cités et spécialement STRACKERJAN, *op. cit.* — La coutume de porter sur soi des textes scripturaires, notamment l'évangile de S. Jean, est très ancienne parmi les chrétiens. Voir par exemple : S. JEAN CHRYSOSTOME, *Homil. 72 in Mat.* (P. G., LVIII, 669), *Homil. 19 ad pop. Antioch.* (P. G , XLIX, 196); ISIDORE DE PÉLUSE, *Epistolae*, lib. II, 150 (P. G., LXXVIII, 603-604); S. JÉRÔME, *In Ev. Mat.* IV, 23 (P. L., XXVI, 174-175); JEAN DE SALISBURY, *Polycrat.*, II, 1 (P. L. CXCIX, 416); HECTOR BOETHIUS, *Scotorum historiae*, 1526, fol. CLIV v°; J. B. THIERS, *Traité des superstitions*, I, p. 315-316; JOHANNES DÖLLER, *Das Gebet im alten Testament* (*Theol. Studien der Leo-Gesellschaft*, XXI. Vienne, 1914, p. 83); EB. NESTLE. *Evangelien als Amulet* (*Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, VII, 1906. p. 96); L. GOUGAUD, *Étude sur les loricae celtiques* (*Bull. d'anc. litt. et d'arch. chrét.*, II, 1912, p. 113). — Dans la copie du Ms. de Trinity College (Dublin), la lettre à Abgar est suivie de cette oraison : « Euangelium D. N. J. C. liberet nos, protegat nos, custodiat nos, defendat nos ab omni malo, ob omni periculo, ab omni languore, ab omni dolore, ab omni plaga, ab omni inuidia, ab omnibus insidiis diabuli et malorum hominum hic et in futuro. Amen. » — On a trouvé des criminels porteurs de pièces superstitieuses et qui croyaient se rendre ainsi invulnérables : A. FRANZ, *Die kirchlichen Benediktionen*, II, p. 299; *La lettre de Jésus-Christ aux Bretons* (*Fureteur breton*, II, 1906-1907, p. 158, 272, III, p. 178, IV, p. 30, IX, 1913-1914, p. 59). En 1868, on trouva une copie sténographiée de la prière de Charlemagne sur la personne d'un incendiaire en Irlande (*Notes and Queries*, 4e sér., II, 1868, p. 105-106).

(2) Ms. A. 1. 17 de la cathédrale de Lincoln (HORSTMAN, *Yorkshire writers*, I, p. 376).

(3) HEURCK et BOEKENOOGEN, *Hist. de l'imagerie populaire flamande*. p. 74.

(4) STRACKERJAN, *loc. cit.*; T. O'DOHERTY, *loc. cit.*

Digitized by Google

contraires à la foi catholique ; « *pseudografia et dubiae narrationes vel quae omnino contra fidem catholicam sunt* ». Qu'on veuille bien remarquer les termes « *contra fidem catholicam* », employés par Charlemagne dans cette circonstance, ce sont les mêmes que Jean Busch employa, de son côté, en 1451, pour stigmatiser la prétendue prière du pape Léon (1).

Le plus ancien texte qui, à notre connaissance, mentionne une prière familière à Charlemagne est *La chanson du Chevalier au Cygne*, dont la forme primitive — celle précisément qui contient le passage qui nous intéresse — remonte au XIIIe siècle. Voici ce passage :

Chil Sires t'aidera qui fist la quarentaine,
Ja fist-il le pardon Marie Madeleine
Et si salva Jonas el ventre a la balaine ;
Por vos commencherai l'orison Karlemaine
Qu'il disoit en bataille quand on lachoit s'ensaigne.
Puis ne dotoit il home en bataille prochaine.
Saint Selvestres la fist en cele quarentaine
Que Ihesu jeüna quant il sist à la chaine,
Et puis en converti si la roine Elaine
La mère Costentin dont l'ame devint saine (2).

Il s'agit bien ici, on le voit, d'une oraison que Charles récitait dans les combats « quand on lâchait son enseigne » ; mais il n'y est point fait mention du pape Léon. La composition en est attribuée au pape S. Silvestre. Un « bref » superstitieux en vers, également du XIIIe siècle, était utilisé dans les passes dangereuses de l'existence, par exemple par les femmes en couches, ainsi que plusieurs de nos apocryphes, et il passait également pour avoir été composé par « un pape de Rome » :

(1) On a néanmoins donné le nom d'« amulette » ou de « talisman de Charlemagne » à divers objets qu'il aurait portés sur lui par dévotion ou par superstition. Voir, à ce sujet : FR. KAUFMANN, *Vom Talisman Karls des Grossen. Kanonicus A. J. Bless und der Aachener Münsterschatz zur Zeit der französischen Revolution.* Aix-la-Chapelle, 1920 ; Sir MARTIN CONWAY, *The Amulet of Charlemagne* (*The Antiquaries journal*, II, 1922, p. 350-353) ; D. H. LECLERCQ, *art. Charlemagne* (*Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, col 696-698).

(2) Vers 4882 et suiv. Ed. C. HIPPEAU (Paris, 1874, t. I, p. 179). Sur la date de la forme la plus ancienne du poème, consulter la *Romania* (XXIII, 1894, p. 445) et l'*Histoire de la littérature française* publiée sous la direction de J. BÉDIER et P. HAZARD, I, p. 35. Le remaniement du *Chevalier au cygne* exécuté au XIVe siècle, publié par DE KEIFFENBERG et BORQUET (Bruxelles, 1846-1848), ne contient rien sur « l'orison Karlemaine ». Je dois ces derniers renseignements à l'obligeance de mon ami M. Noël Dupire, professeur au lycée Pasteur à Neuilly.

Digitized by Google

Quant fame enfantera metés ces brief sur lui,
Celle escapera vive et ses frus autresi.
Li papes fu de Roume ki le traita et fist (1).

Ce bref de dévotion est également pourvu de la litanie des noms de Dieu (au nombre de quinze) et d'une invocation aux Rois Mages; mais qu'il soit identique à la prière que nous étudions, cela est fort douteux. Quant à la prière du livre d'heures de Carpentras (XIVe siècle), soi-disant récitée par Charlemagne « *dum debebat intrare bellum* », elle n'est autre que l'oraison pseudo-augustinienne *Deus propitius esto mihi peccatori* (2).

Ce n'est qu'au XVe siècle qu'on est absolument sûr d'avoir affaire à la lettre-prière envoyée par le pape Léon à Charlemagne. Nous en trouvons tous les éléments caractéristiques, avec le nom de l'expéditeur et celui du destinataire, dans quatre manuscrits au moins de cette époque d'origine germanique :

1° Zurich, Ms. 101, fol. 106 r°.
2° Munich, Cgm. 850, fol. 62 r°.
3° Université de Breslau, Ms. I. D. 8, fol. 157 (3).
4° Billet trouvé par Jean Busch à Halle en 1451.

et dans un manuscrit d'origine anglaise :

Lincoln, Ms. A. I. 17, fol. 176 r°.

Quels faits historiques ou quelles traditions légendaires ont pu donner à un faussaire du moyen âge l'idée de fabriquer, avec quelque soupçon de vraisemblance, un apocryphe voué à une telle popularité, c'est ce qu'il nous reste à rechercher.

Les relations amicales de Charlemagne avec le pape Léon III (795-816), qui eurent un si grand retentissement dans l'histoire, commencèrent dès le début du règne de ce pontife. Aussitôt après son couronnement, il fit don à Charles des clefs de la Confession de saint Pierre et de l'étendard de la ville de Rome (4). L'envoi de l'étendard fut immortalisé par des mosaïques et par une inscription commémorative que Léon fit exécuter au Latran avant l'an 800. D'après Alemanni, on y lisait ces mots : « *Beate Petre, dona vitā Leoni P. P. et bictoriā Carulo regi dona* » (5).

(1) Édit. PAUL MEYER, *Un bref superstitieux du XIIIe siècle en vers français* (*Bulletin de la société des anc. textes français*, XVII, 1891, p. 73).

(2) *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publ. des départements, Carpentras*, I (190), p. 39. Cfr PERTZ, *Archiv*, VII, 1839, p. 207.

(3) Les deux premiers manuscrits ont déjà été plusieurs fois mentionnés. Sur celui de Breslau, consulter VOGT, *art. cité*, p. 617 et les *Mitteilungen des schlesischen Gesellschaft für Volkskunde*, XIII, p. 36 s.

(4) *Annales Laurissenses majores*, A. D. 796.

(5) Sur la mosaïque du *Triclinium* du Latran, voir D. H. LECLERCQ, art.

Digitized by Google

L'étendard envoyé par le pontife romain devint la fameuse enseigne de Charlemagne dont il est fait mention dans les chansons de geste et à laquelle la *Chanson de Roland* donne le nom de « Romaine » (1). Quant aux clefs de saint Pierre, elles étaient une sorte de décoration que les papes envoyaient à de très hauts personnages. Portées au cou, elles devaient préserver de tous les maux (2).

A ces présents, Léon en ajouta bien d'autres dans la suite. La légende voulait que le pape eût envoyé à l'empereur une statue de la Sainte Vierge fixée dans un médaillon et sculptée de ses propres mains (3).

Les deux personnages se rencontrèrent plusieurs fois en des circonstances mémorables. En 799, Léon III, venu à Paderborn, avait trouvé auprès de Charles un chaleureux accueil qui le consola des avanies qu'il venait d'essuyer à Rome (4). L'année suivante, dans la nuit de Noël, le pape conférait le titre d'empereur au roi des Francs et posait sur son front la couronne impériale. En 804, le pontife eut une nouvelle entrevue avec l'empereur à Aix-la-Chapelle. Voilà, résumés en quelques lignes, un ensemble de faits historiques qui dut vivement impressionner les contemporains et les générations qui suivirent. D'après une légende qu'on voit se former dès le xe siècle, Charlemagne passait, en outre, pour avoir fait le pèlerinage de Jérusalem et de Constantinople. Jusqu'au xvie siècle, on crut ce pèlerinage authentique (5). De ce voyage en Orient, Charles avait, croyait-on, rapporté quantité de reliques dont il avait généreusement

Charlemagne (*Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, col. 661-681). Cfr ARTHUR KLEINCLAUSZ, *L'empire carolingien, ses origines et ses transformations*. Paris, 1902, p. 177.

(1) *Chanson de Roland*, v. 3092 s.; *La chevalerie Ogier*, v. 468 s.

(2) A. KLEINCLAUSZ, *op. cit.*, p. 115.

(3) D. H. LECLERCQ, *art. cité*, col. 742-743.

(4) Voir le poème *Carolus magnus et Leo papa* (P. L. XCVIII, 1443) attribué parfois à Alcuin, mais préférablement à Agilbert. MANITIUS, *Das Epos...* (*Neues Archiv*, IX, 1884, p. 616); L. HALPHEN, *Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne*. Paris, 1921, p. 229; J. BÉDIER, *Les légendes épiques*. Paris, 1921, IV, p. 440.

(5) Comte RIANT, *Les dépouilles religieuses enlevées à Constantinople au XIIIe siècle par les Latins* (*Mémoires de la soc. des Antiquaires de France*, XXXVI, 1875, p. 11). Sur la *Chanson du pèlerinage de Charlemagne*, voir L. MOLAND, *Charlemagne à Constantinople et à Jérusalem* (*Revue archéologique*, 2e sér., II, 1861, p. 36-50); GASTON PARIS, *La chanson du pèlerinage* (*Romania*, IX, 1880, p. 16 s.); H. MORF, *Étude sur la date, le caractère et l'origine de la chanson du pèlerinage de Charlemagne* (*Romania*, XIII, 1884, p. 185-232); JULES COULET, *Étude sur l'ancien poème français du voyage de Charlemagne en Orient*. Montpellier, 1907 (Soc. pour l'étude des langues romanes, Public. spéciales, n° 19); J. BÉDIER, *op. cit.*, IV, p. 445-446.

Digitized by Google

doté maintes églises d'Occident (1). On était persuadé notamment qu'il avait rapporté la sainte Croix du Saint-Sépulcre et un des clous de la Passion, ainsi que la couronne d'épines, de Constantinople, reliques que Charles le Chauve aurait données plus tard à l'abbaye de Saint-Denis en France (2).

Si Charlemagne n'alla jamais en Orient, il est du moins établi qu'il noua des relations avec le calife Haroun-al-Raschid, qui lui fit remettre par ses ambassadeurs les clefs du Saint-Sépulcre, l'étendard de la ville de Jérusalem et de précieuses reliques. Le calife abandonna même le Saint-Sépulcre en toute propriété à Charles, donation qui fut l'origine du protectorat des Carolingiens sur les Lieux-Saints (3).

L'imagination populaire, toujours avide de merveilleux, ne s'est pas fait faute de broder sur ces données historiques et sur ces traditions légendaires. On a voulu que la « Longueur du corps du Christ », mesurée sur une croix d'or conservée à Constantinople, ait été baillée à Charlemage par l'ange Gabriel, on a voulu que la « Mesure de la plaie du côté » ait été envoyée de Constantinople à l'empereur dans un reliquaire d'or, ou que, d'après d'autres versions, le Saint-Sépulcre ait été l'endroit où furent trouvées ces précieuses « mesures », ainsi que la lettre-prière adressée par le pape Léon au grand monarque, protecteur des Lieux-Saints, champion de Dieu et zélateur de la foi chrétienne. Ce dernier document était destiné à lui assurer partout la victoire et à le préserver de toute influence néfaste, comme l'enseigne « Romaine » et comme les clefs de la Confession de saint Pierre.

On trouve souvent plusieurs de nos apocryphes réunis dans un même manuscrit (4). Souvent transcrits par la même main, souvent récités par les mêmes lèvres, il n'est pas étonnant qu'ils se soient

(1) Comte RIANT, *art. cité;* LÉON GAUTIER, *Les épopées françaises*. Paris, 1867, II, p. 267 s.

(2) « Qualiter dominicum sepulcrum adiit et qualiter lignum dominicum secum adtulit unde multas ecclesias dotavit, scribere nequeo. » (*Chronique de Turpin*, citée par LÉON GAUTIER, *op. cit.*, p. 267 s.). Voir encore dans ce même ouvrage, p. 264 et G. RAUSCHEN, *Die Legende Karls des Grossen im 11. und 12. Jahrhund.* Leipzig, 1900, p. 146.

(3) EINHARD, *Vita Caroli magni*, 16 (P. L., XCVII, 40); *Annales Eginhardi*, A. D. 800 (M. G. *Script.*, I, 187); *Annales Laurissenses* (*Ibid.*). Cfr L. BÉDIER, *L'Église et l'Orient latin au moyen âge. Les croisades*. Paris, 1907, p 24 s.

(4) Estampe décrite par Schreiber (*Manuel*, t. II, n° 1789); estampe n° 1795, *ibid.*; Br. M., Harl. Roll. T. 11; estampe de feu Julien Durand décrite par Barbier de Montault (*Œuvres*, VII, p. 412); *Pratique de dévotion à N.-D.* (NISARD, *Hist. des livres popul.*, 2e éd., II, p. 45 s.); Ms. Munich Cgm. 850, fol. 62 r°, 65 r°-66 v°; Ms. Zurich 101, fol. 106 r°.

Digitized by Google

contaminés mutuellement. D'autre part, leur usage séculaire par beaucoup d'ignorants explique les déformations, les anachronismes et les non-sens qui y abondent.

« La plupart des anciennes Heures, remarquait déjà J.-B. Thiers, au XVIIe siècle, sont infectées de ces sortes d'oraisons, et il s'en trouve même dans les nouvelles qu'on n'a pas eu soin de revoir et de corriger avant que de les donner au public (1). » L'imprimerie a vulgarisé en tous lieux ces prières superstitieuses, soit qu'elles aient trouvé accueil dans les livres de prières, soit qu'elles aient pullulé sous forme de feuilles volantes grossièrement illustrées. De plus, comme il n'existait pas de censure ecclésiastique solidement organisée avant le concile de Trente (2), les prières et dévotions de bon aloi comme les autres ont été enrichies de privilèges prodigieux et d'indulgences exorbitantes par les scribes, les libraires et les colporteurs, soucieux de rendre leur marchandise aussi alléchante que possible (3).

Si l'on veut savoir jusqu'à quel point on peut spéculer sur la crédulité populaire, qu'on ouvre l'opuscule qui s'est vendu comme livre de prières sous le nom d'*Enchiridion Leonis papa serenissimo*

(1) J. B. THIERS, *De la plus solide... des dévotions*, II, p. 712.

(2) Voir H. THURSTON, *art. Prayer-Book* (*Catholic Encycl.*, p. 352).

(3) « Pape Boniface a donne a tous ceulx qui diront devotement ceste oraison... deux mille ans etc. » (Heures normandes du XVIe siècle : Ms. 52 de la John Rylands Library à Manchester. Cfr M. R. JAMES, *A descriptive catal. of the Latin Mss. in the John Rylands Library*. Londres, 1921, I, p. 113). « Dominus Iohannes papa XXII concessit dicentibus infrascriptam orationem [*Anima Christi*] indulgentiam trium millium dierum criminalium et mille dierum venalium (*sic*) in honore Ihesu Christi » (Heures du XVe siècle : Ms. V. 1-2 de la Bibl. de Madrid. Cfr [D. DENYS], *A note on the prayer Anima Christi*, dans *Laudate*, I, 1923, p. 17-18). Sur les chiffres élevés d'années d'indulgences accordées à cette prière, voir H. WATRIGANT, *Quel est l'auteur de la prière Anima Christi?* Enghien, 1913, p. 10. — Oraison *Dirupisti Domine vincula mea* enrichie de 6000 ans d'indulgence, d'après le Ms. Roy. 17. A. XXVII du Br. Mus. (fol. 95), XIIIe-XIVe siècle. — Prière enrichie de 32.755 ans d'indulgence par Boniface IX, d'après les Heures d'York de 1516 (Cfr REGINALD SCOT, *Discoverie*, p. 188). — Prière d'un *Hortulus* imprimé à Strasbourg en 1507 enrichie de 80.000 ans d'indulgence (Cfr STEPH. BRISSEL, *Zur Geschichte der Gebetsbücher* (*Stimmen aus Maria Laach*, 7 août 1909, p. 182). — La prière *O Croix suprême, à laquelle le Corps de N. S. J. C. fut cloué* « a plus d'indulgences qu'il n'y a de grains de sable dans la mer et d'étoiles au ciel » (*Trépassement de Notre-Dame*, p. 90). — Mgr N. PAULUS nous apprend qu'aucune des indulgences dont sont soi-disant enrichies les prières particulières antérieurement au XIVe siècle n'est authentique. Ce n'est que vers 1350, qu'on a commencé à indulgencier des prières (*Geschichte des Ablasses im Mittelalter von Ursprunge bis zur Mitte des 14. Jahrhunderts* Paderborn, II, 1923, p. 233-235).

Digitized by Google

imperatori Carolo magno in munus pretiosum datum nuperrime mendis omnibus purgatum, qui fut imprimé pour la première fois en latin à Rome en 1525, et qui, depuis lors, a été maintes fois réimprimé et traduit en diverses langues (1). Dès les premières pages de l'édition de Mayence de 1634, que nous avons déjà eu l'occasion de citer, laquelle est écrite partie en latin et partie en français — et dans quel français ! — on lit, entre autres extravagances, ces lignes : « Enchiridion envoyé au Sérénissime Empereur des Français par le Pape Léon pour le rendre heureux dans tous les événements de la vie... Voulez-vous savoir, amy lecteur, quelle fut la source d'une si grande prospérité ? Il l'a avoué lui-même par une lettre de remerciement adressée au Pape Léon, dont l'original se voit encore à Rome dans la Bibliothèque du Vaticant écrite de sa propre main, d'un stile fort simple, mais qui exprime bien naïvement la grandeur de sa reconnaissance à l'égard de ce Souverain Pontife. Il luy marque dans cette lettre que depuis qu'il a reçu un petit livret intitulé Enchiridion, rempli d'oraisons particulières et de plusieurs figures mistérieuses envoyé par sa Sainteté comme un précieux présent, il n'a point cessé d'être heureux, etc. (2). »

Le nom du pape et le nom du grand empereur n'ont cessé, jusqu'à nos jours, de couvrir ce fatras de leur prestige. Des foules de simples ont lu, relu et appris par cœur les prières de l'*Enchiridion* et de livrets de même acabit. Il a été réédité, au XXe siècle, en Espagne (3) et, sans doute, dans d'autres pays, et la prière dite de Charlemagne, dont on connaît des versions allemandes, anglaises, flamandes et françaises du XIXe siècle, a encore été considérée, pendant la grande guerre, comme un porte-bonheur d'une efficacité souveraine (4).

L. GOUGAUD, O. S. B.

(1) Sur l'histoire de ce livre, voir CH. NISARD, *Histoire des livres populaires*, t. Ier, p. 183-184.

(2) *Éd. citée*, p. 1-3.

(3) *Enchiridion del Papa Leon. Oraciones misteriosas enviadas como raro presente por el Papa Leon III al Emperador Carlo Magno*. Madrid, 1903.

(4) H. THURSTON, *art. cité*, p. 632; CH. CALIPPE, p. 248.

Digitized by Google

MÉLANGES.

ΌΨΕ ΔΕ ΣΑΒΒΑΤΩΝ...

Au témoignage de S. Denis d'Alexandrie († 264-265), l'église de cette ville terminait le jeûne pascal et célébrait la fête de la Résurrection le samedi saint à minuit, tandis que la plupart des autres églises attendaient le chant du coq à l'aurore du dimanche matin (*Ad. Basil.* M. P. G. X, 1272 sqq.). Elles en appelaient à Marc XVI, 9 : Ἀναστὰς δὲ πρωῒ πρώτῃ σαββάτου, qu'elles ne comprenaient donc pas à la façon d'Eusèbe (*Ad. Marin.* q. 1. M. P. G. XXII, 937-940) et de S. Jérôme (*Epist. CXX, ad Hedib.* q. 3. M. P. L. XXII, 987), lesquels proposent de joindre *mane prima sabbati* à *apparuit*. La communauté d'Alexandrie, au contraire, s'appuyait sur Mt. XXVIII, 1 : ὀψὲ δὲ σαββάτων, τῇ ἐπιφωσκούσῃ εἰς μίαν σαββάτων, et plaçait la résurrection du Seigneur le samedi soir, car tout le monde reconnaît, dit S. Denis, que la fête de Pâques ne peut commencer qu'après la résurrection : « Apud omnes enim in confesso est post resurrectionis horam laetitiam festi esse inchoandam ». Reithmayr, Aberle, Cornely, Knabenbauer et d'autres en ont conclu que l'église d'Alexandrie, à l'effet de supprimer la contradiction entre sa pratique liturgique et la finale de Marc, avait d'abord omis la lecture de celle-ci dans les assemblées pascales et que cette omission avait ensuite passé dans les lectionnaires et dans un certain nombre de manuscrits. Nous croirions plutôt que l'usage de commencer la fête de la Résurrection à minuit a pu s'introduire à Alexandrie précisément parce qu'on n'y connaissait pas la finale deutérocanonique de Marc. Didyme l'Aveugle († 398) n'est-il pas le premier écrivain d'Alexandrie à mentionner cette finale (*De Trinit.* II, 13. M. P. G. XXXIX, 688) ? Mais nous n'avons pas à nous occuper ici de la conclusion de l'évangile de Marc ; nous ne rappelons la coutume d'Alexandrie que pour noter qu'elle interprétait l'indication chronologique de Mt. XXVIII, 1 dans le sens du samedi soir.

L'évangile apocryphe de Pierre, qui remet au dimanche matin la visite des femmes au sépulcre, semble bien placer la descente de l'ange et la résurrection pendant la nuit précédente (v. 35-50). C'était sans doute aussi l'opinion des anciennes versions syriaques, coptes et latines qui ont traduit l'expression de Mt. par *vespere autem sabbati*. C'était l'opinion d'Eusèbe et de S. Jérôme qui, pour résoudre la difficulté soulevée par la comparaison de Mt. XXVIII, 1 avec Mc. XVI, 9, proposaient de terminer l'évangile de Marc au verset 8, ou bien, si l'on n'osait pas rejeter la conclusion, de rattacher *mane prima sabbati* non à *surgens autem*, mais à *apparuit*. Voici d'ailleurs le témoignage

Digitized by Google

très clair de S. Jérôme qui répond à Hedibia ce qu'Eusèbe écrivait à Marinus : « Hujus quaestionis duplex solutio est ; aut enim non recipimus Marci testimonium, quod in raris fertur evangeliis, omnibus Graeciae libris pene hoc capitulum in fine non habentibus, praesertim cum diversa atque contraria evangelistis ceteris narrare videatur ; aut hoc respondendum, quod uterque verum dixerit ; Matthaeus, quando Dominus surrexerit vespere sabbati, Marcus autem quando eum viderit Maria Magdalene, id est mane prima sabbati. Ita enim distinguendum est : cum autem surrexisset, et parumper spiritu coarctato inferendum prima sabbati mane apparuit Mariae Magdalenae. »

C'est enfin l'opinion de plusieurs critiques modernes (Keim, Michielsen, Brandt, Goguel, etc.) qui traduisent de la façon suivante le texte de Matthieu : « Le soir du sabbat, à l'heure où commence le premier jour de la semaine », c'est-à-dire vers 6 ou 7 heures du soir, d'après la manière juive de compter les jours. Si S. Matthieu place la visite des femmes au tombeau le samedi soir, comme l'ange leur annonce à cette occasion la résurrection de Jésus (Mt. XXVIII, 6), il en résulte que celle-ci, d'après le premier évangile, eut lieu plus tôt encore. « Les interprètes, dit Loisy (*Evangiles synoptiques*, II, p. 718), influencés par les récits parallèles, prennent généralement ce tableau pour une scène de jour. Il semble néanmoins avoir été conçu et ne pouvoir s'expliquer naturellement qu'en scène de nuit. Tout l'ensemble du récit le suppose tel. D'abord les indications du début : « soir du sabbat, commencement du dimanche », ne s'entendent bien que des premières heures de la soirée du samedi, qui, pour les Juifs, appartenaient au jour suivant ; la nuit convient certainement mieux comme cadre à l'apparition lumineuse de l'ange ; la démarche des gardes auprès des prêtres est censée se faire pendant la nuit, et prêtres et gardes se concertent pour substituer aux miracles nocturnes de la résurrection et de l'ange le rapt nocturne des disciples... Jésus n'est resté dans le tombeau que la durée d'un sabbat, ce qui peut n'être pas exempt de signification symbolique. » Goguel observe de même que la résurrection du samedi soir a pu être attribuée au dimanche d'après la manière juive de compter les jours, et il essaie de montrer que Matthieu a modifié l'indication donnée par Marc parce que l'épisode qu'il raconte devait naturellement se placer avant celui que rapporte Marc : « Matthieu qui raconte comment la pierre est ôtée peut avoir jugé qu'il devait placer cet épisode avant le moment où Marc racontait que les femmes avaient trouvé la pierre ôtée. Il résulte de là que nous n'avons aucune raison de nous écarter ici du sens littéral du texte. » (*L'évangile de Marc dans ses rapports avec ceux de Matthieu et de Luc*, p. 293). Au jugement de Holtzmann (*Handcommentar*, p. 296), Matthieu a réuni les deux indications chronologiques de Marc (XVI, 1 et 2) en une formule contradictoire : tard au sabbat, alors que le jour commençait à luire vers le premier jour de la semaine. Il y a lieu de se demander si nous sommes encore le soir du

Digitized by Google

sabbat ou à la fin de la nuit suivante qui serait encore considérée comme lui appartenant. Pour Joh. Weiss (*Die Schriften des N. T.*, t. I, 1917, p. 387), la formule de Mt. est équivoque et susceptible d'être mal comprise, mais l'intention de l'évangéliste est bien de reporter au dimanche matin la visite des femmes, comme dans Marc. Enfin Loisy (*o. c.* p. 717, n. 3) pense que Matthieu combine l'indication de Mc. XVI, 1, en laissant de côté l'achat des parfums, avec celle de Mc. XVI, 2, ce qui change la signification de cette dernière. Il serait plus exact de dire, en restant dans le même ordre d'idées, que la double indication de Mt. : le soir du sabbat, à l'heure où commençait le premier jour de la semaine, est seulement parallèle à Mc. XVI, 1 et se rapportait primitivement, comme dans Marc, à l'achat des aromates. S. Matthieu ayant omis cette première démarche des femmes, sans doute parce qu'elle ne cadrait pas très bien avec la mention de la garde posée au sépulcre, l'indication chronologique s'est trouvée immédiatement rattachée à leur seconde démarche, à leur visite au tombeau, qui doit se placer en réalité le matin de la résurrection.

Mais toutes ces hypothèses ne sont-elles pas inutiles, et la traduction de Matthieu discutée jusqu'ici s'impose-t-elle ? S. Jérôme (*ad Hedib.* q. 4. M. P. L. XXII, 988) pensait que l'évangéliste hébreu, pour dater la visite des femmes, avait employé un mot signifiant *tard* et non *le soir*, et que le traducteur grec, induit en erreur par l'ambiguité du terme, l'avait rendu par *vespere*, au lieu de le traduire par *sero*. Il croyait donc que ὀψὲ avait le sens de *vespere*. Les lexiques modernes ne lui donnent pas entièrement raison sur ce point. Ils estiment plutôt que ὀψὲ, employé comme adverbe, signifie d'abord *tard*, et d'une façon dérivée seulement *le soir, la fin du jour*. Employé comme préposition avec un génitif, il veut dire *après* ou *seulement après*, comme dans Philostrate : ὀψὲ μυστηρίων, ὀψὲ τούτων (*Vie d'Appollonius*, IV, 18 ; VI, 10). Ammonius avait déjà clairement noté la différence entre ὀψὲ et ἑσπέραν. Ce dernier mot marque le coucher du soleil, tandis que ὀψὲ a le même sens que βραδέως, tard, longtemps après le coucher du soleil (cité par Knabenbauer, *Ev. Mt. in h. l.*). Aussi la plupart des commentateurs et des critiques traduisent l'expression de Matthieu, ὀψὲ δὲ σαββάτων, *tard le jour du sabbat*, ou bien *après le sabbat*. (Quelques-uns lisent : *la semaine étant passée*, prenant σάββατα dans le sens de semaine comme dans εἰς μίαν σαββάτων). Elle pourrait ainsi indiquer un moment beaucoup plus tardif que la formule de Mc. XVI, 1 : Καὶ διαγενομένου τοῦ σάββατου. Quant à la seconde indication de Matthieu : τῇ ἐπιφωσκούσῃ (suppléer avec Eusèbe ὥρᾳ) εἰς μίαν σαββάτων, elle préciserait ce que la première a d'un peu vague et devrait se traduire : à l'aurore du premier jour de la semaine, à l'heure où le premier jour de la semaine commençait à poindre. On déterminerait ainsi ce qu'il faut entendre par la locution *après le sabbat* : nous sommes en réalité le dimanche matin.

On objecte à cette traduction qui donne au mot ἐπιφώσκειν le sens de

Digitized by Google

lever de l'aurore, le texte de Luc XXIII, 54 : c'était le jour de la préparation et le sabbat commençait à luire, où ἐπιφώσκειν désigne le vendredi soir à l'heure où le sabbat s'illuminait. D'après Schanz, Luc pensait au lever des étoiles et c'est en ce sens qu'il a pu dire que le sabbat brillait. Plummer est plutôt d'avis que Luc a oublié le sens propre du mot, comme s'il nous arrivait de dire que la nuit commençait à poindre. Lagrange estime que la locution de S. Luc, καὶ σαββάτον ἐπέφωσκεν, étonnante pour désigner le vendredi soir à l'heure où le sabbat juif commençait, doit être strictement limitée au sabbat ; en soi le mot ἐπιφώσκειν signifie naturellement l'aurore. S. Luc pouvait l'employer pour désigner l'ouverture du sabbat à cause des lampes allumées par les Juifs le vendredi soir, et l'allusion pouvait être comprise de ses lecteurs car cette coutume étrange appelait l'attention (Perse, *Sat.* V, 176 ss. ; Tert. *ad nat.* I, 13). « Depuis que les Juifs reviennent en foule à Jérusalem (1919), dit le P. Lagrange (*S. Luc*, p. 596), on peut dire que le sabbat brille le vendredi soir ; tous, même ceux qui n'ont pas de foi religieuse, rivalisant de zèle pour ces illuminations. » Il reste donc que dans S. Matthieu, qui nous parle du temps d'après le sabbat, le participe ἐπιφωσκούσῃ doit s'entendre du dimanche matin à la pointe du jour, et le premier évangile rejoint ainsi le second pour l'heure de la visite des saintes femmes au sépulcre.

Goguel croit (*o. c.* p. 293) que c'est précisément une raison d'harmonistique qui détermine beaucoup de critiques à s'écarter du sens littéral de Matthieu. Mais quel est le sens littéral de Matthieu ? Il cite l'exemple de Blass qui écrit (*Grammatik des neutest. Griechisch*, 1913, p. 101) : ὀψὲ σαββάτων Mt. 28, 1 signifie d'après ce qui suit et d'après Mc. 16, 1 : après le sabbat ; et de Zahn (*Das Evangelium des Mt.* 1903, p. 707, n. 1) qui considère comme inadmissible que Matthieu contredise sur ce point la tradition unanime en dehors de lui (Mc. 16, 2 ; Lc. 24, 1 ; Jo. 20, 1) et confirmée en outre par la célébration du dimanche. Mais ce souci n'est-il pas légitime de ne pas opposer les évangiles lorsqu'il y a un moyen facile et nullement recherché de les accorder ?

Nous reconnaissons volontiers que l'expression de Matthieu peut se traduire : après le sabbat, à l'aurore du premier jour de la semaine, qu'elle situe ainsi la visite des femmes au sépulcre au même moment que Marc, qu'il n'est donc pas prouvé que Matthieu place la résurrection du Christ le samedi soir. Qu'il nous soit permis cependant de trouver étrange que Matthieu ait eu besoin de deux indications chronologiques pour dater la démarche des femmes, et qu'il dise : après le sabbat ou tard au sabbat, pour désigner le dimanche matin. Ne dirait-on pas que nous sommes encore au samedi soir après la célébration du jour férié ? Il est vrai que ὀψὲ peut aussi signifier longtemps après, et si l'on nous reporte longtemps après le sabbat, nous pouvons nous croire tard dans la nuit, aux premières lueurs du jour. Mais quand ὀψὲ signifie longtemps après, il s'agit d'un espace de temps très

Digitized by Google

long, d'une autre période, comme dans Plutarque (*Numa*, I) ὀψὲ τῶν βασιλέων χρόνων, après l'époque des rois. L'expression de Mt. XXVIII, 1 reste donc étonnante et difficile, et nous n'avons pas voulu démontrer autre chose.

É. TOBAC.

NOTE SUR LA DOCTRINE DU CHRIST, NOUVEL ADAM.

En lisant dernièrement l'étude de Hans Scheel, *Die Theorie von Christus als dem zweiten Adam bei Schleiermacher* (Leipzig, 1913), je fus frappé de l'importance que prit, presque dès le début de la Réforme, dans la dogmatique protestante, la conception paulinienne de l'ἔσχατος Ἀδάμ. Elle servit souvent à encadrer toute la théologie ; elle s'élargit en une vaste synthèse embrassant toute l'évolution de l'histoire religieuse du monde depuis la création jusqu'aux fins dernières, en passant par la chute et la rédemption ; elle fut même un instrument d'heuristique et fournit des points de vue nouveaux à la christologie. Sans doute, elle fut mise en valeur de façons bien différentes ; elle fut entraînée dans tous les grands courants qui emportèrent le protestantisme et l'orthodoxie luthérienne ne l'interpréta pas de la même manière que le rationalisme du XVIIIe siècle ou le subjectivisme du XIXe.

L'ancienne dogmatique protestante, qui admet encore le dogme trinitaire et celui de la justice originelle, voit surtout dans la comparaison des deux Adams le moyen d'exposer la condition du premier homme dans l'état d'intégrité primitive et la nature divine du Christ. Elle se développe principalement en similitudes, et s'appuie beaucoup moins sur la Bible que sur la théologie.

Adam et Christus, dit Gerhard (1582-1637) tum τυπικῶς aut modo consentaneo invicem conferuntur, tum ἀντιθετικῶς aut modo dissentaneo, sibi invicem opponuntur Rm. 5, 12, 1 Cor. 15, 21 ss. (Collatio instituitur inter Christum et Adamum ante lapsum. Oppositio inter Christum et Adamum post lapsum). Et tandis qu'il nous renvoie à l'Écriture pour l'*oppositio*, Gerhard développe lui-même la *collatio* au moyen de dix considérations : Adam est l'auteur de la vie et le Christ est le père de la vie éternelle. Le nom d'Adam qui signifie rouge contient déjà une allusion au sang du Christ. Adam fut formé d'une terre vierge et le Christ naquit d'une vierge. Adam fut créé à l'image de Dieu et le Christ est la « substantialis imago Dei ». Adam tire son origine du ciel et de la terre, et le Christ est Dieu et homme. Adam commandait à toutes les créatures et le Christ est le Seigneur de toutes choses. Adam fut le jardinier du paradis terrestre et le Christ est le gardien du paradis de l'Église. Adam, rempli d'une sagesse céleste, donna aux animaux leurs noms, et le Christ, où habite le plérôme de la sagesse, nous donne le nom nouveau d'enfant de Dieu. Adam comme le Christ était pur et innocent. Ève fut tirée d'une côte d'Adam, et l'Eglise

Digitized by Google

sortit du côté du Christ avec le sang et l'eau, les deux sacrements du Testament nouveau.

Ailleurs, Gerhard relève encore une autre similitude : le mystère de la Ste Trinité révélé d'une façon obscure dans la création d'Adam, fut promulgué d'une façon claire dans le baptême du Christ. Adam est donc le type du Christ, et c'est pour cela que celui ci est appelé ὁ ἔσχατος Ἀδάμ dans 1 Cor 15, 46. Mais il y en a beaucoup d'autres, Abel, Noé, l'Arbre de vie, l'Arche du déluge, etc. Ces types, dit Gerhard, « nihil sunt aliud quam figuratae ac parabolicae descriptiones id ipsum latius explicantes, quod appellationes figuratae brevius complectuntur ».

On rencontre des considérations semblables chez d'autres théologiens du protestantisme comme Quenstedt et Carpow. Voici comment s'exprime Quenstedt (1617-1688) : « Adamus fuit imago filii Dei sed non filii Dei incarnandi aut humanae naturae Christi. Dei filius autem potest dici ad Adami imaginem factus, quia etiamsi similis, quantum ad humanam naturam, Adamo qualis in statu integritatis erat, dici possit, salva excellentia sua, non tamen justitia et sanctitas expressa in ipso est ab Adamo, quod ad id requiritur, ut quid sit alterius imago. »

Avec le socinien Samuel Crell (1660-1747) et le rationalisant Teller (1734-1804), la théorie du Christ nouvel Adam entre dans une voie nouvelle. D'abord, elle a une allure exégétique franchement marquée. Ensuite, elle considère Adam et le Christ dans l'histoire du royaume de Dieu, et le parallèle se développe surtout en contrastes. A l'Adam de la chute, on oppose l'homme nouveau, le Christ. On ne parle plus de l'état d'intégrité primitive, et la divinité du Christ est ou bien niée, ou bien maintenue mais sans aucune relation avec la théorie du second Adam. En un mot, l'obéissance du Christ réparera la désobéissance d'Adam.

Crell publia en 1700 un ouvrage intitulé *Cogitationum novarum de primo et secundo Adam sive de ratione salutis per illum amissae, per hunc recuperatae Compendium.* Ce titre seul indique la direction nouvelle que prend la comparaison des deux Adams. Pour Crell, le second Adam n'est qu'un homme comme le premier : « Hinc quemadmodum primus Adam non nisi homo erat, sic et ille futurus liberator non nisi homo natura sua esse debebat, qui prout et primus, perfecte oboedire et non oboedire posset... qui quidem diabolum vincere posset, sed etiam a diabolo insidiatore nisi sibi bene caveret, vinci poterat. Si iste homo unam personam cum summo deo aut tali aliquo ente, quod peccare et tentari non poterat et quod homo non erat constituisset, ad nos salvandos omnino inhabilis fuisset. »

Teller dépend de Crell, mais le théologien de l'*Aufklärung* est moins radical que le socinien, il a gardé plus d'attaches avec l'orthodoxie protestante. Il professe encore, dans un sens, la divinité du Christ, mais ne considère que son humanité dans le rôle du second Adam. La conception biblique des deux Adams commande tout le système de

Digitized by Google

Teller. On peut déjà en juger par l'aspect extérieur de son *Lehrbuch des christlichen Glaubens* (1764) dont les cinq chapitres sont uniformément divisés en deux parties, l'une traitant du premier, l'autre du second Adam. Le plan en est intéressant, et montre comment on peut encadrer dans la théorie des deux Adams tous les traités de théologie. Le premier chapitre traite des deux créations du monde. Le second, de l'origine, de la dignité, de la chute du premier Adam; de la dignité, de l'obéissance du second Adam. Le troisième s'occupe de la descendance du premier Adam qui se forme par la génération et de la postérité du second Adam qui se constitue par la régénération. Le quatrième chapitre décrit la vie pécheresse des fils du premier Adam et la nouvelle vie des enfants du second Adam. Enfin le cinquième expose le sort final de l'humanité issue d'Adam et de la race élue de Jésus-Christ.

Nous avons dit que la pierre angulaire du système de Teller était le contraste entre l'obéissance du Christ qui fait des justes et la désobéissance d'Adam qui engendre des pécheurs. Il met en lumière ce contraste entre les deux chefs de l'humanité dans un parallèle à cinq membres. 1) Les deux furent tentés, Jésus triompha, Adam succomba. 2) Adam fut tenté à son entrée dans le monde, Jésus à son entrée dans la vie publique. 3) Les deux furent tentés par Satan. 4) Les deux furent sollicités d'abandonner Dieu. 5) Adam blasphéma Dieu par son incrédulité et sa désobéissance, le Christ honora Dieu par sa foi complète, son obéissance entière, son adoration profonde. — On remarquera que, d'après Teller, c'est surtout lors de la tentation au désert que le Christ honora Dieu par son obéissance. C'est alors qu'il choisit délibérément la direction de sa vie, et la mort sur la croix n'est que le terme de la voie de fidélité à Dieu où il s'est engagé en repoussant les offres de Satan.

La théorie du second Adam joue également un rôle important dans la théologie de Schleiermacher, mais elle s'y présente sous un aspect bien particulier. Elle ne s'y développe plus en fonction d'un premier Adam, mais en est complètement indépendante. Plus de doctrine sur l'existence d'un premier homme, sur l'état paradisiaque du monde ou sur la perfection primitive. Plus de péché proprement dit, partant plus de rédemption au sens rigoureux du mot. La théorie du second Adam exprime énergiquement tout ce qui est apparu de nouveau dans le Christ. Le Christ est le second Adam, cela veut dire qu'il est l'homme parfait, la créature idéale, le porteur d'une vie nouvelle chez qui la conscience de Dieu s'épanouit d'une façon extraordinaire et illumine toute sa postérité. Tout homme éprouve en lui-même deux tendances opposées : la conscience de Dieu par laquelle il se sent dépendant d'un être infini et la conscience sensible qui nous porte vers les objets terrestres. Le but de toute religion est d'assujettir la conscience sensible à la consience de Dieu, mais seul le christianisme y réussit. La communauté chrétienne a cette impression perpétuelle que l'homme doit vivre de la vie de l'infini, qu'à cet égard Jésus fut un insigne prototype,

Digitized by Google

un second Adam, qu'en lui la conscience du moi, victorieuse de la chair, était déterminée par la conscience de Dieu et que Jésus, grâce à ce prodige, fut vraiment le rédempteur. Et Schleiermacher, remontant de ce fait psychologique à sa cause, conclut que Jésus est l'auteur de la rédemption, parce qu'il réalise en lui-même la plénitude de la conscience divine et peut la communiquer aux autres. Au sein de la communion vivante avec le Christ s'efface et s'éteint le sentiment du péché et du châtiment comme celui de la souffrance. Le croyant, quoi qu'il vive encore dans un monde de souffrance et de péché, ne se sent ni malheureux, ni pécheur, parce que les atteintes du péché et de la souffrance ne peuvent troubler sa communion avec la vie sainte et bienheureuse de Jésus-Christ. La théologie de Schleiermacher veut concilier le vieux dogme et l'esprit de nouveau, mais elle est incompatible avec l'orthodoxie protestante, et en dépit de sa piété, elle se rapproche plutôt du rationalisme. Le péché n'est plus un désordre du libre arbitre, mais le sentiment de notre inévitable imperfection ; le père de l'humanité nouvelle, le second Adam, n'est qu'un produit naturel de l'évolution humaine, et la vie qu'il transmet à sa postérité n'est qu'une idée devenue vivante en s'incarnant dans une personne historique et qui s'incarne encore aujourd'hui dans une société qui l'a reçue de son fondateur pour la transmettre aux générations futures (voir sur ce sujet, F. Bonifas, *La doctrine de la Rédemption dans Schleiermacher*, Paris, 1865).

Les notes précédentes n'ont d'autre but que de montrer par quelques exemples la place qu'occupe dans la dogmatique protestante la conception du second Adam. A-t-elle rempli le même rôle important dans la théologie catholique ? Nous n'oserions le dire. Après avoir rappelé nos souvenirs et consulté quelques manuels d'histoire de la théologie catholique, nous gardons l'impression que cette doctrine est restée plutôt à l'état sporadique, qu'elle n'a jamais été poussée à l'avant-plan et n'a pas encore fourni les grandes lignes d'une synthèse théologique. Trouve-t-on chez les catholiques un traité du genre de celui de Teller, où toute l'économie de la religion est commandée par le parallèle des deux Adams ? Ce n'est pas que cette disposition soit indispensable ou qu'elle soit de nature à procurer à la théologie des enrichissements véritables ; elle nous paraît avoir surtout une valeur formelle, mais à ce titre déjà elle mérite d'être prise en considération, car elle est génératrice d'unité et répand de la lumière dans tout l'édifice.

Sans doute, les exégètes catholiques, en commentant les épîtres aux Romains et aux Corinthiens, ont rencontré le parallèle des deux Adams avec ses similitudes et ses antithèses, et en expliquant la lettre aux Éphésiens, ils n'ont pas manqué d'y relever la doctrine du Mystère, ou du dessein conçu par Dieu d'incorporer les hommes au Christ, ce qui revient à faire du Christ un nouvel Adam ; sans doute encore, les théologiens et les prédicateurs insistent avec raison sur la beauté profonde et la grande efficacité morale de la conception de la vie chrétienne

Digitized by Google

que nous présente S. Paul. L'union intime et réelle du fidèle au Christ, de l'Église à son chef, quel titre de vraie grandeur et quelle source inépuisable d'énergie sanctifiante ! Mais il nous semble qu'on n'a pas assez rapproché ces notions, qu'on ne les a pas suffisamment rattachées au développement d'une seule et même idée maîtresse. C'est parce que le Christ est le nouvel Adam que son œuvre rédemptrice peut s'étendre à toute l'humanité ; c'est encore parce qu'il est le nouvel Adam qu'il est devenu en fait le chef de l'Église, la tête de son corps mystique. Après avoir établi, d'après S. Paul, comment le Christ apparaît dans le monde en qualité d'Adam, il faudrait montrer comment il se comporte en Adam dans son œuvre rédemptrice, dans sa mort et dans sa résurrection, et comment se forme l'humanité nouvelle, prolongement et complément du second Adam. Nous voudrions aussi qu'on mît en relation plus étroite qu'on ne paraît l'avoir fait jusqu'ici les multiples titres que S. Paul décerne à Jésus, celui de messie, de second Adam, d'homme céleste, de rédempteur, de chef de l'Eglise.

É. TOBAC.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

B. J. Kidd, D. D. *A History of the Church to A. D. 461*. Oxford, Clarendon Press, 1922. 3 vol. in-8, viii-558, 471 et 458 p. Prix : 58 sh. (chaque volume à part 21 sh.)

Le travail exécuté en France, il y a quelques années, par Mgr Duchesne, la synthèse de l'histoire de l'Église au cours des premiers siècles, en harmonie avec les derniers travaux critiques et historiques, n'avait pas jusqu'ici d'équivalent dans les pays de langue anglaise. Le Rev. Dr Kidd, recteur de Keble College à Oxford, si bien préparé à cette tâche par le labeur de toute sa vie d'érudit, s'est proposé de combler cette lacune. Il l'a fait dans le présent ouvrage qui fournira aux esprits studieux un instrument de travail commode et intéressant.

Sa méthode est strictement scientifique : il remonte aux sources, indiquées au bas des pages par des références précises ; il en fait la critique, lorsqu'il en est besoin, et se sert, pour son exposé, de celles qui lui semblent sûres. Mais il ne faudrait pas croire que ces trois volumes se ramènent simplement à cet examen critique des documents. Le Dr Kidd a vraiment condensé, d'une manière, d'ailleurs, claire et très ordonnée, tous les renseignements importants sur les problèmes historiques des cinq premiers siècles de l'Église. Qu'il s'agisse des événements et de leur répercussion sur la vie de l'Église, du développement de la doctrine, de la littérature ou des institutions chrétiennes, on peut dire que l'auteur s'est efforcé d'être complet, sans jamais cesser de faire œuvre d'historien sérieux et consciencieux, sans que, non plus, la gravité un peu austère du ton nuise à l'intérêt du récit. C'est que l'intérêt lui-même se dégage des faits bien groupés, bien enchaînés et laissant apercevoir sans effort l'ensemble de la scène historique qu'il s'agit de décrire. Le plan a une certaine analogie avec celui de Mgr Duchesne, dans son *Histoire ancienne de l'Église*. Les deux ouvrages sont pourtant tout-à-fait indépendants l'un de l'autre et bien différents de ton et d'allure.

Le premier volume prend l'Église à sa naissance, aux jours de la Pentecôte et la suit jusqu'au règne de Constantin, en 313. Durant cette période, l'Église s'établit et prend racines ; elle doit aussi se défendre contre l'État persécuteur et contre les doctrines hétérodoxes qui tentent de l'envahir. Ces premières luttes politiques et doctrinales sont racontées avec intelligence ; leur caractère est exposé avec netteté et précision. C'est, en même temps, l'époque des premières manifestations de l'activité littéraire du christianisme. Le Dr Kidd s'y est intéressé et il analyse avec une rare compétence les ouvrages de cette période qui sont parvenus jusqu'à nous. Il faut en dire autant des institutions de l'Église primitive.

Digitized by Google

Certes, et nous le disons ici pour n'avoir pas à y revenir, il ne nous est pas possible d'accepter toutes les conclusions de l'historien. Dès le premier volume, il est obligé d'aborder la question de l'autorité du siège de Rome et, encore qu'il le fasse avec modération et respect, il est à craindre que son sens critique si réel ne se soit laissé influencer sur ce point par sa foi anglicane. Pour lui, il est vrai, la venue de saint Pierre à Rome est un fait indéniable. L'apôtre y a prêché l'Évangile et y a subi le martyre. Seulement, le rôle de Pierre doit être bien compris. Il n'est pas venu constituer à Rome un épiscopat ; il y est venu exercer un apostolat. Et s'il a été l'évêque de Rome, il ne l'a été que dans la mesure où les fonctions d'un évêque se confondent avec celles d'un apôtre. Il ne faut pas oublier que Paul, lui aussi, a été apôtre de Rome, qu'il y est mort et que l'Église de Rome a donc eu pour fondateurs deux apôtres et les deux principaux. Elle est, d'ailleurs, la seule Église apostolique de l'Occident, elle réside au centre de l'Empire, elle est influente, riche, et peut se montrer facilement charitable, autant de raisons qui, d'après notre auteur, expliquent, plus que la primauté de saint Pierre, l'espèce de suprématie, ou plutôt de notoriété, dont elle jouissait dès la fin du premier siècle. On ne peut nier la prééminence ; mais cette prééminence appartient à l'Église, non à l'évêque. C'est au nom de la communauté que saint Clément écrit aux Corinthiens, c'est à l'Église et non à l'évêque que saint Ignace s'adresse. Au IIe siècle seulement l'évêque de Rome bénéficiera personnellement de cette sorte de suprématie qui est uniquement celle de son Église. Encore faut-il noter que, même à partir du second siècle, lorsque la primauté de Rome et de son évêque sera reconnue assez généralement, il ne s'agira ni d'une suprématie réelle, ni surtout d'une juridiction universelle. En somme, la primauté de saint Pierre n'a pas créé celle de son Église, comme on l'a prétendu si longtemps. Au contraire, c'est l'excellence particulière de l'Église de Rome qui a fini par rejaillir jusque sur son chef, et non-seulement sur les papes du IIe siècle et des siècles suivants, mais par un procédé de régression historique curieux, jusque sur les tout premiers pontifes et jusque sur saint Pierre lui-même.

Il y a peu de chances pour qu'une telle explication rallie beaucoup de suffrages en dehors de l'anglicanisme. Il eût mieux valu n'y pas insister et laisser au lecteur le soin d'apprécier à leur juste valeur la longue série de faits et de renseignements concernant l'histoire de l'Église romaine aux deux premiers siècles. Le Dr Kidd les a recueillis fidèlement ; cela suffisait. L'exégèse en est facile, lorsque surtout on l'illumine de la clarté de quelques passages évangéliques qui ont tout de même une certaine signification. Cette exégèse n'a pas besoin d'être très tourmentée pour conduire à des conclusions que les catholiques ont le droit de considérer comme sûres et bien appuyées.

Dans la deuxième partie de son livre (an. 313-408), où les controverses trinitaires sont au premier plan, nous sommes sur un terrain plus ferme. C'est avec une parfaite maîtrise que l'auteur conduit ses lecteurs

Digitized by Google

au milieu des intrigues ariennes, des conciles contradictoires et de toutes sortes de subtiles professions de foi. Toutefois, là encore, on pourrait trouver que l'historien n'a pas traité avec grande bienveillance le pape Libère dont il étudie à loisir la défaillance. Sans méconnaître que les témoignages ne concordent pas, il penche vers la pire solution, celle que suggèrent les fragments de saint Hilaire. Et pourtant, il ne faut pas l'oublier, c'est ce même pape Libère, si décrié, qui, une fois libre, a pris la tête du mouvement contre l'hérésie victorieuse. Et quand, à la fin du règne de Constance, la majorité des évêques et les conciles, celui de Rimini surtout, renoncèrent pratiquement à la foi de Nicée, ce sont ses successeurs qui réussirent, après lui, à grouper les fidélités éparses ; c'est à eux, en 365, que les Orientaux semi-ariens adressèrent leur soumission pour être réunis à l'Église catholique.

Le troisième volume étudie l'histoire du ve siècle entre l'avènement de Théodose II (408) et la mort de saint Léon (461). Époque décisive pour le développement du dogme. D'un côté, la doctrine de la grâce est approfondie par saint Augustin dans ses controverses antipélagiennes ; de l'autre, la christologie trouve ses formules définitives entre l'hérésie de Nestorius et celle d'Eutychès. Le Dr Kidd rend hommage au génie et à l'influence incomparable de saint Augustin. Mais il se range parmi ceux qui trouvent extrêmes et erronées les vues de l'illustre docteur sur la grâce et la prédestination. L'évêque d'Hippone aurait eu une conception imparfaite de l'équité de Dieu d'une part, de la responsabilité humaine de l'autre (t. III, p. 126). Il aurait soutenu, au moins dans le dernier stage de la controverse, l'irrésistibilité de la grâce. Voilà qui est bien catégorique. Mais l'exégèse des textes augustiniens sur la grâce n'est pas chose si simple et il y a des chances pour qu'elle occupe longtemps encore les érudits et les théologiens. Aussi aura-t-on généralement quelque peine à souscrire à de telles conclusions, si peu nuancées. Après tout, la doctrine de saint Augustin sur la grâce a été, dans ses grandes lignes, celle de la tradition et celle de l'Eglise. Il a toujours affirmé la liberté essentielle et la responsabilité de l'homme. Des expressions outrées qui s'expliquent dans la polémique doivent, en bonne critique, s'interpréter à la lumière des grands principes sauvegardés dans tout son enseignement.

L'exposé des querelles christologiques qui remplissent la première moitié du ve siècle ne donne pas lieu aux mêmes difficultés et l'on ne pouvait étudier avec plus de clarté et d'exactitude que ne l'a fait le Dr Kidd le développement de l'hérésie nestorienne. La grande figure de saint Cyrille d'Alexandrie s'y trouve un peu maltraitée ; c'est de tradition dans un certain cercle d'historiens. L'auteur lui rend, d'ailleurs, justice à plus d'un titre. Il ne dissimule en rien l'importance du nestorianisme et il reconnaît le grand mérite de saint Cyrille qui a compris tout ce que contenait cette hérésie et qui a dû la démasquer et, finalement, l'abattre.

Le pontificat de saint Léon termine heureusement cette période

Digitized by Google

capitale de l'histoire ecclésiastique. Grand prédicateur, grand théologien, plus grand encore comme homme de gouvernement, Léon a fait reconnaître à l'Orient comme à l'Occident l'autorité du Siège Apostolique et a formulé la doctrine de la primauté. Formulé et non pas créé, pas plus qu'il n'a créé dans son fameux Tome le dogme de l'incarnation. Primauté, incarnation, il les trouvait dans la révélation et son rôle a consisté surtout à leur donner une consécration nouvelle et plus solennelle. L'auteur s'incline devant la figure « calme, forte et majestueuse » de ce pontife qui domine tout son siècle.

Une table alphabétique des matières clôt chacun des trois volumes et en fait un instrument d'études à la fois précieux et très commode. Et les réserves nécessaires qui sont venues sous notre plume au cours de cette recension ne doivent pas obscurcir les qualités maîtresses de cet ouvrage capital. Il est l'œuvre d'un véritable historien, toujours bien informé, sachant analyser les textes avec une critique érudite et avisée. Le ton demeure toujours plein de calme et de gravité, l'exposition ne manque nulle part de clarté, ni d'intérêt. Moins alerte, souvent moins vivante que l'*Histoire ancienne de l'Église* de Mgr Duchesne, l'œuvre du Dr Kidd est, il faut l'avouer, sur bien des points, plus sérieuse et plus approfondie.

P. G. CHAUVIN, O. S. B.

J. BOUTET. *Saint Cyprien, évêque de Carthage et martyr* (*210-258*). I. (La vie chrétienne à l'école des Saints Pères.) Avignon, Aubanel, 1923. In-8, XIII-279 p.

Le présent ouvrage est le premier volume d'une collection destinée « à mettre... les chefs-d'œuvre de l'ascétisme chrétien à la portée des fidèles, chaque jour plus nombreux, qui recherchent pour leur âme une nourriture puisée aux sources mêmes du christianisme ». Elle s'adresse au grand public, estimant avec raison que les Pères n'ont pas réservé leurs homélies ou leurs ouvrages à une élite, mais se sont adressés bien souvent à la foule. Pour de tels lecteurs « il faut élaguer, il faut choisir et parfois expliquer » (Avant-propos). On ne peut que louer et encourager pareille initiative qui tend à révéler aux chrétiens de notre temps les trésors de l'antiquité chrétienne, gardés jusqu'ici trop jalousement par les érudits ; ils ne peuvent qu'y trouver édification et profit pour leur éducation religieuse.

Ce dont on a le devoir aussi de louer les éditeurs, c'est qu'ils aient songé à inaugurer leur nouvelle collection par un choix des ouvrages de S. Cyprien. Le grand évêque africain, avec son « esprit éminemment pratique », avec son âme d'évêque, la pleine possession de soi-même avec laquelle il résout les difficultés nombreuses et délicates dans lesquelles les circonstances l'ont jeté, — une seule fois il fait exception, — était tout désigné pour prendre place dans la collection et il faut féliciter l'abbé Boutet d'avoir songé à lui donner la première place.

Digitized by Google

Nous n'avons encore qu'un volume de son ouvrage; un second suivra et je crains bien qu'il ne doive se résigner à donner une suite à celui-ci. Il n'a en effet encore qu'un maigre morceau des richesses de l'œuvre du maître.

Il commence par nous donner une esquisse de sa vie, puisée aux bons auteurs et avec l'amplitude suffisante pour fournir à des lecteurs non familiarisés les lumières nécessaires pour comprendre l'âme, l'œuvre et la vie du grand évêque. C'est vraiment la bonne partie de son livre. En nous donnant à la fin de cette vie la chronologie des œuvres principales, il nous avertit qu'il va les publier dans l'ordre chronologique : S. Cyprien, homme d'action, n'a pas écrit pour le plaisir d'écrire : il ne l'a fait qu'au moment où les circonstances l'y forçaient. Ses œuvres font partie intégrante de sa vie de chrétien et d'évêque. Nous donnons parfaitement raison à l'auteur de notre ouvrage.

Il ne donne pas le texte intégral de toutes les œuvres qui paraissent dans sa publication ; pour certaines, il se contente d'extraits, mais d'extraits assez longs pour fournir une connaissance sérieuse de l'œuvre. Je regrette qu'il n'ait pas mieux marqué les coupures faites et relié les passages publiés au moyen d'une courte analyse, comme aussi qu'il ait délibérément supprimé les divisions adoptées par les éditions critiques, ce qui rend le rapprochement de sa publication avec celles-ci quelque peu pénible. Il se justifiera probablement en me répondant qu'il écrit précisément pour des lecteurs qui n'ont pas à faire tel rapprochement.

Il fait précéder chaque traité d'une courte notice destinée à donner les renseignements utiles pour l'intelligence du texte : circonstances de la composition, but poursuivi, brève analyse, caractère du livre. Je suis à dessein le plan de la notice d'introduction de la lettre *ad Donatum*, qui me semble la mieux réussie; je suis moins content de celle qui précède le *de habitu virginum*, où l'auteur s'est attardé à des développements intéressants sans doute, mais qui ne sont pas nécessaires pour l'intelligence d'un texte, qu'il ne fait pas connaître suffisamment pour lui-même. Les morceaux publiés sont suivis d'appendices : le présent volume en contient trois, sur le baptême, la confirmation, le mariage dans saint Cyprien. La table des matières du second volume nous annonce que les autres sacrements y auront leur place. Ce sont, à en juger par les appendices du présent volume, des notes destinées à renseigner sur la théologie sacramentaire de l'évêque de Carthage, sur les rites suivis dans l'ancienne Église dans l'administration de ces sacrements. Elles sont bien composées.

Ce premier volume contient des extraits de la lettre *à Donat*, du traité sur *la Vanité des idoles*, la publication complète des *Règles de conduite pour les vierges* et enfin des passages considérables des trois livres des *Témoignages à Quirinus*. Je ne comprends pas bien la place relativement grande accordée à ce dernier ouvrage, étant donné le but poursuivi par la collection, pas plus que les extraits de l'ouvrage sur *la Vanité des*

Digitized by Google

idoles. L'auteur me semble avoir sacrifié quelque peu au démon de l'érudition ; il lui fait d'autres sacrifices dans les notes, pourtant assez sobres, s'attachant, çà et là, à reproduire des extraits quelque peu longs d'autres Pères sur la matière traitée. J'aimerais mieux qu'on se contentât de dire ce qui est nécessaire pour l'intelligence du texte, cela seulement mais cela nécessairement.

La traduction est élégante, facile et agréable à lire. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'elle rend toutes les nuances du texte original, on ne peut le lui demander et les lecteurs auxquels elle est destinée, ne penseront pas à l'exiger; mais elle rend fidèlement la pensée du maître dans son sens et son esprit.

En somme, l'abbé Boutet a bien inauguré la nouvelle collection, par l'heureux choix du sujet et par la manière dont il a réalisé son entreprise d'initier le grand public à l'activité littéraire du grand évêque de Carthage.

J. FLAMION.

A. MOULARD. *Saint Jean Chrysostome, le défenseur du mariage et l'apôtre de la virginité*. Paris, J. Gabalda, 1923. In-8, 322 p.

« Quelle valeur morale et quelle place au sein de la cité chrétienne » S. Jean Chrysostome accordait-il, d'une part, au mariage et, d'autre part, au célibat de caractère religieux ? Dans sa pensée, « le mariage est-il licite, ou non ? désirable, ou non ? la virginité est-elle de précepte ou de conseil ? est-elle supérieure au mariage ? » Telles sont, formulées par l'auteur lui-même, les questions à examiner dans ce livre. Pour y répondre aussi adéquatement que possible, M. Anatole Moulard, Docteur ès-Lettres, s'est astreint à dépouiller l'œuvre entière de Jean Chrysostome. Il a consciencieusement analysé et fondu ensuite dans l'unité d'une synthèse les très nombreux passages susceptibles de lui apporter quelque lumière. Son volume est formé, pour une bonne part, d'extraits, résumés ou citations textuelles, et il n'a pas eu besoin d'ajouter à ses analyses beaucoup de commentaires et de discussions. Cette manière de procéder est déjà une garantie de fidélité dans l'interprétation du fond doctrinal.

Au sujet du mariage, Jean Chrysostome n'a rien avancé qu'il ne prétende tirer de l'Écriture et en particulier de saint Paul, qui était, on le sait, son docteur préféré. Ses vues en cette matière sont naturellement connexes avec la façon dont il concevait, d'après les mêmes sources, la situation respective des deux sexes. Or, à ses yeux, la femme, sortie des mains du Créateur l'égale de l'homme — entendons égale en honneur et en dignité — est devenue, par la faute originelle, sa subordonnée ; elle reste cependant, pour lui, une libre et noble compagne, qu'il faut bien se garder d'asservir ou de rabaisser comme le paganisme l'avait fait. Le péché, en la mettant au second rang, en la rendant même souvent dangereuse pour celui qui partage sa

Digitized by Google

déchéance, ne l'a point foncièrement corrompue. Rien, dans les réflexions et appréciations de S. Jean, qui sente ce que M. Guignebert a appelé bien injustement « l'horreur de l'Église pour la femme ». Toutefois l'union actuelle de l'homme et de la femme, en d'autres termes, le mariage, envisagé dans sa réalité concrète et comme impliquant les rapports sexuels, est, lui aussi, une suite de la chute originelle ; celle-ci l'a rendu nécessaire en engendrant la concupiscence et la mort ; avant la chute il n'y avait ni union ni instinct sexuels. Telle est, du moins, la signification concordante d'un grand nombre d'assertions de Chrysostome, à l'encontre de quelques autres qui y contredisent assez clairement. Il y a là évidemment une exagération de cette vérité, que la concupiscence désordonnée, la révolte des sens contre la raison, date de la faute de nos premiers parents. Mais cette interprétation exagérée une fois admise, il s'ensuit que le mariage doit être considéré avant tout comme un remède à l'infirmité humaine, ce serait là sa raison d'être principale, sinon unique ; de la procréation des enfants il est à peine fait, de ci, de là, une légère et rapide mention ; et ici encore il faut bien reconnaître une opinion toute personnelle de Jean. Néanmoins nous aurions tort de prendre à la lettre et séparément telle ou telle expression qui semble présenter le mariage comme une simple tolérance ; car ailleurs, très explicitement et très fréquemment, sa légitimité est proclamée et établie par bonnes et solides preuves. Elle est défendue exprofesso contre l'encratisme manichéen, procédant du principe que la chair est mauvaise en soi, puis contre cette forme mitigée d'encratisme, qui vise à se maintenir dans les bornes de l'orthodoxie et que M. Moulard appelle, on ne voit pas trop pourquoi, « l'encratisme doctrinal », comme si le premier n'était pas lui aussi *doctrinal*, en tant qu'application d'une doctrine hérétique. A l'une et l'autre tendance Jean Chrysostome oppose que le mariage, n'étant ni un mal en soi ni une faute, n'est pas non plus un obstacle insurmontable au salut ; qu'il y a, en effet, pour se sauver, plusieurs voies, qui conduisent toutes au même but. Le mariage est une de ces voies, et, loin d'être nécessairement blâmable, il s'impose dans certains cas. On doit en faire une obligation aux jeunes gens qui n'ont pas le courage de s'engager dans l'état monastique ; et, de plus, il importe, au point de vue de leur préservation, que leurs parents les marient de bonne heure, en tenant compte du reste des conditions indispensables d'une union chrétienne.

En somme donc et malgré des hésitations et des fluctuations sur des points de détail, nous retrouvons dans S. Jean Chrysostome la substance de la doctrine traditionnelle, moins nettement toutefois et moins conséquemment exposée, moins fortement motivée quant à la dignité du mariage, que chez S. Ambroise, S. Augustin et d'autres Pères de la même époque.

Après avoir défendu le mariage contre les mépris et les accusations de l'hérésie et d'un ascétisme outrancier, Jean se fait l'avocat et le

Digitized by Google

promoteur de la virginité en face de tous ses détracteurs ; et il apporte même à cette seconde tâche sinon plus de conviction et de zèle, du moins un enthousiasme plus chaud et plus opiniâtre qu'à la précédente. Et n'était-il pas naturel que, voué de bonne heure et de toute son âme à la vie monastique, il mît une belle ardeur, une sorte d'entrain juvénil à vanter ce qui en est à la fois une règle fondamentale et un des plus glorieux privilèges ? Pour lui, la virginité, vertu inconnue de l'Ancienne Loi et du paganisme, propre donc au christianisme, a sa racine dans la foi évangélique, dans l'enseignement de Jésus et de saint Paul. Elle n'est en soi obligatoire pour personne, elle est recommandée comme un article de perfection et de conseil ; c'est un idéal proposé au libre choix de tous ceux que peut tenter l'ascension des sommets. Ses avantages sont nombreux et considérables, et Jean prend manifestement plaisir à en dérouler le tableau. Pour les faire mieux valoir, il y oppose les inconvénients, soit matériels, soit moraux, de la vie conjugale, et dans le croquis qu'il trace de celle-ci, il est permis de soupçonner parfois ou d'entrevoir un petit grain de malice, comme un léger penchant à la satire. Disons même avec M. Moulard qu'on peut, en plus d'un endroit, relever « quelques exagérations » de même tendance générale ; c'est ainsi que, s'adressant aux parents, il leur dépeint sous des couleurs si vives les dangers que court la jeunesse dans le monde, qu'il semble leur faire un devoir de pousser tous leurs enfants vers les solitudes érémitiques ou dans les cloîtres. M. Puech pense que les paroles de l'austère moraliste pourraient s'entendre d'un séjour temporaire des jeunes gens dans les monastères, de quelques années de retraite et de réclusion, nécessaires et suffisantes pour les former, pour les aguerrir ; mais M. Moulard refuse à bon droit de se rallier à cette interprétation, trop bénigne pour être fondée exégétiquement. Ajoutons que ces écarts de langage n'ont été constatés que dans une œuvre de polémique et de jeunesse, dans le tract apologétique *Adversus oppugnatores vitae monasticae*, l'une des premières productions de Jean. Ce ne fut donc là, conclut M. Moulard, « qu'une erreur passagère, qu'on ne retrouve dans aucun autre de ses écrits, pas même dans le περὶ παρθενίας ». Du reste, quand il vante la virginité, S. Jean Chrysostome ne restreint nullement la pratique de cette vertu suivant la signification primitive et propre du mot, il en étend au contraire le sens de manière à y inclure l'exercice de toutes les vertus morales et sociales. La vraie virginité, à son gré, est dans le cœur, et elle ne va pas sans l'amour, un amour agissant, de Dieu et des hommes. La parabole des dix vierges lui sert à montrer que la virginité chrétienne et méritoire est inséparable de la charité. Aussi bien ses difficultés vont de pair avec ses grandeurs. C'est notamment et tout d'abord une fleur délicate, qui ne naît ni ne s'épanouit que dans un milieu bien gardé, et qu'il faut protéger contre tout souffle malsain ; c'est un trésor qui ne s'acquiert ni ne se conserve sans combats et qu'il n'est jamais permis d'exposer inconsidérément. C'est

Digitized by Google

pourquoi on doit réprouver avec la dernière énergie une coutume trop répandue, suivant laquelle des clercs et des vierges consacrées, prétextant des nécessités domestiques et je ne sais quel mariage spirituel, habitent ordinairement sous un même toit. Cet abus, maintes fois condamné par l'Église, est dangereux, scandaleux, absolument injustifiable ; « il a couvert la virginité de ridicule aux yeux des vrais chrétiens et des païens. » Ce c'est pas sans raison qu'on a donné à ces vierges folles le surnom moqueur de γυναῖκες συνείσακτοι, les « subintroduites ». Contre ce « subintroductionnisme » Jean a des pages d'une éloquence et d'une virulence peu communes, et il revient fréquemment sur ce sujet : tant le danger lui apparaissait grand et l'abus intolérable ! tant il avait à cœur l'honneur de la virginité, du clergé et du monachisme !

Puisque telle était son estime pour la virginité, il est assez naturel qu'il en ait cherché, pour ainsi dire, et aimé comme un vestige, une imitation, dans l'état de viduité embrassé et continué en esprit de mortification et de religion. On ne sera donc pas étonné que, sans voir, comme Tertullien, dans le texte de la Genèse : *Et erunt duo in carne una*, la condamnation de la polygamie, tant successive que simultanée, il déconseille fortement les secondes noces. On pourrait plus justement s'étonner de ce que, pour détourner les jeunes veuves du mariage, il invoque, comme motif, non unique, mais prépondérant, « l'expérience qu'elles ont faite une fois de ses amertumes ». C'est par un chapitre sur le remariage que M. Moulard clôt son travail.

Cette étude critique éclaire bien un point intéressant de la tradition patristique. Elle est largement conçue, conduite méthodiquement, et l'on n'y a rien omis de ce qui peut faire saisir jusque dans ses nuances la pensée parfois ondoyante de Jean Chrysostome. Non seulement toutes les affirmations du saint docteur, toutes ses opinions concernant le mariage et la virginité ont été soigneusement recueillies, pesées attentivement, soumises surtout à un examen comparatif et conciliateur, souvent nécessaire autant que difficile ; mais M. Moulard s'est appliqué à replacer cet ensemble doctrinal dans son cadre historique, en le confrontant avec les enseignements des autres Pères et écrivains ecclésiastiques de la même époque ou des siècles antérieurs. Nous sommes ainsi mieux à même d'en mesurer la juste portée, d'en apprécier la haute valeur morale.

M. Moulard, traitant son sujet de façon objective et sans autre souci que celui de la vérité, signale franchement, partout où il les rencontre dans sa discussion détaillée des textes, plusieurs endroits faibles, quelques assertions hasardées ou sujettes à correction, quelques autres aussi corrigées par Chrysostome lui-même. Cela étant, je tiens pour certain qu'il ne faut pas entendre en un sens trop absolu certaines expressions par lesquelles le diligent critique, se résumant, paraîtrait presque vouloir atténuer des réserves énoncées et bien justifiées au cours de son étude. Il écrit, par exemple, que « S. Jean

Digitized by Google

Chrysostome n'a jamais varié sur la question du mariage et de la virginité », que « parler d'évolution proprement dite à propos de S. Jean serait un non-sens ». S'exprimer ainsi n'est-ce pas, par souci peut-être de précision et de condensation, s'exposer à être mal compris ? Un exégète, un moraliste à charge de qui on a relevé « quelques contradictions, quelques écarts de pensée et de style » (p. 308), sans parler de ses « boutades » et de ses « paradoxes » ; qui a soutenu, mais « non pas toujours », que sans le péché originel l'union sexuelle n'eût pas existé (p. 65) ; dont on peut dire : « Il y eut une époque où il fut bien près de considérer la pratique de la virginité dans la vie monastique comme une nécessité de salut... Mais ce ne fut là qu'une erreur passagère, qu'on ne retrouve dans aucun autre de ses écrits » (p. 225-232) ; — ce moraliste, cet exégète a bel et bien varié, ce me semble ; il a aussi évolué, évolué heureusement, progressé en évoluant. M. Moulard nous cite en les approuvant ces paroles de Neander : « Dans le calme et régulier développement de sa doctrine (celle de Chrysostome), se montrent, depuis les premiers écrits jusqu'aux derniers, les mêmes idées dominantes et les mêmes sentiments. » A la bonne heure ! Je fais volontiers mienne, à la suite de M. Moulard, cette appréciation. Mais un *développement doctrinal régulier*, qui respectant *les mêmes idées dominantes et les mêmes sentiments*, en fait sortir de nouvelles conclusions et applications, plus complètes, parfois aussi plus justes que les précédentes, n'est-ce pas précisément celui qui répond le mieux à la notion d'évolution ? Après tout, nous ne devons pas craindre ce nom d'évolution. Mais j'ai tort sans doute, grandement tort, en présence d'un travail dont les qualités de fond et de méthode sont si manifestes, de paraître insister sur un détail de terminologie, sur une question de mots.

J. Forget.

P. Theoph. Harapin, O. F. M. *Primatus Pontificis Romani in concilio Chalcedonensi et Ecclesiae dissidentes.* (Collectanea philosophico-theologica, cura professorum Collegii internationalis S. Antonii de Urbe edita. Vol. I.) Quaracchi, Collège S. Bonaventure, 1923. In-8, 130 p.

Les « Églises dissidentes » ici visées sont ces communautés chrétiennes soi-disant « orthodoxes », dont la situation, même matérielle, surtout dans l'empire russe, est aujourd'hui si lamentable. Toutes refusent obstinément de croire et de se soumettre à l'autorité du pape. A cette subordination, qui les honorerait comme la vérité reconnue et le devoir accompli honorent, elles ne rougissent pas de préférer leur subordination au pouvoir civil ; nous en avons l'aveu officiel dans une lettre adressée par leurs chefs à Pie IX en 1848. Et pourtant la primauté de Rome est un fait si éclatant, que leurs historiens les plus sérieux n'ont pas pu ne pas le proclamer. A. P. Lebedev en a formulé

Digitized by Google

la constatation en termes très explicites : « Toujours et immuablement le Pontife romain a été au-dessus des autres patriarches ; jamais il n'a eu ni pu avoir d'égal parmi les évêques. » De ce fait et de sa légitimité on relèverait d'innombrables preuves, si l'on voulait dépouiller le recueil des sept premiers conciles œcuméniques, les seuls que les « Orthodoxes » admettent. Dans le petit volume que j'ai sous les yeux, on se restreint à l'étude du principal, du concile tenu à Chalcédoine en 451, auquel environ 600 évêques assistèrent.

Le R. P. Harapin traite ce sujet avec ampleur et une érudition de bon aloi. Il distingue dans son travail deux parties, l'une « historique », et l'autre « démonstrative ». La première, qui constitue une sorte de longue introduction, ne se borne pas à résumer les antécédents du concile : l'émoi causé par la publication des erreurs d'Eutychès, les manœuvres et les tergiversations de l'hérésiarque, les scandaleuses excentricités et les empiétements du « brigandage » d'Éphèse ; elle nous retrace en outre, session par session, la suite des débats et des décisions de Chalcédoine.

La seconde partie comprend trois chapitres : d'abord, les textes ou témoignages qui serviront de base à la démonstration ; puis, les conclusions qui en découlent ; enfin, un examen spécial et très attentif du fameux canon XXVIII. Les témoignages à utiliser, empruntés à la *Collection* de Labbe et reproduits in extenso, se divisent et se subdivisent assez naturellement d'après leurs dates et la diversité de leur provenance. L'auteur en aligne un nombre respectable de chaque catégorie : antérieurement à la célébration du concile, il n'en compte pas moins de 41, dont 27 tirés des lettres de saint Léon, neuf, des lettres à lui adressées, et cinq, de lettres échangées entre d'autres personnages de marque. Les Actes conciliaires en fournissent 22 ; les temps subséquents, 12. Pris chacun à part, ces textes, on le devine, sont de valeur fort inégale ; mais leur ensemble est de nature à porter la conviction, une conviction inébranlable, dans tout esprit non prévenu. Le R. P. Harapin en reprend du reste l'analyse détaillée, pour en déduire successivement les propositions suivantes : 1° le Pontife romain est le successeur de Pierre, c'est-à-dire l'héritier de toute l'autorité que Pierre tenait du Christ ; 2° il a juridiction universelle, en tant que tête de l'Église et du corps épiscopal, en tant que chargé du soin de toute l'Église, en tant qu'il gouverne de fait les évêques, et en tant que, comme juge, il prononce en dernier ressort dans toute cause portée à son tribunal ; 3° il a autorité sur les conciles ; 4° il est le suprême et infaillible docteur de la foi. Tout cela, je le répète, peut et doit entraîner la conviction. Néanmoins il est peut-être permis de se demander si, au point de vue non de la solidité des conclusions, mais de leur facilité, pour que la force en saute aux yeux plus vite et avec moins d'effort, il n'eût pas mieux valu, dans cette surabondance de textes, en choisir quelques-uns des plus catégoriques, des plus significatifs, pour y insister et les mettre en pleine lumière

Digitized by Google

à l'aide des autres, groupés tout autour. De plus, la marche suivie devait fatalement conduire et a de fait conduit à d'assez fréquentes répétitions, d'autant que certains extraits sont propres à établir ou confirmer également plusieurs aspects, plusieurs prérogatives de la suprématie pontificale. Inévitables dans le deuxième chapitre, les redites l'étaient plus encore dans le troisième, consacré tout entier à une critique approfondie du 28e canon. Ici le R. P. Harapin rappelle d'abord comment ce canon se rattache historiquement, d'une part, au 6e et au 7e de Nicée, et, d'autre part, au 3e de Constantinople, qu'il prétend reproduire et confirmer. Il raconte aussi à grands traits sa genèse laborieuse et sournoise, presque subreptice, ainsi que les oppositions déclarées qu'il rencontra, après le vote comme avant, et qui le rendent absolument caduc. L'auteur examine ensuite la portée primitive du 28e canon relativement à la primauté romaine, dans quel esprit il fut proposé et voté. Il établit très bien que les Chalcédoniens, uniquement préoccupés de rehausser la splendeur du siège épiscopal de la cité impériale, n'ont cependant point voulu disputer à Rome la souveraineté de juridiction : la première partie du canon en cause ne concerne évidemment que la primauté d'honneur, dans l'ordre de laquelle elle ne revendique d'ailleurs que le « second » rang, « après » le Pontife romain ; mais, par une inconséquence à peine concevable, la deuxième partie, où il est clairement question des droits, des actes d'autorité que l'évêque de Constantinople exerçait en qualité de patriarche, se présente comme rattachée à la première et en découlant. A cet illogisme flagrant viennent s'ajouter des considérants ou trop vagues ou positivement inexacts, pleins de dangers, par conséquent, et susceptibles des abus les plus funestes ; nous y lisons, par exemple, que les privilèges réclamés pour Constantinople — privilèges d'honneur, *τὰ πρεσβεῖα τῆς τιμῆς* — *sont égaux* à ceux de Rome ; que les privilèges de Rome lui ont été *justement attribués (jure tribuerunt, εἰκότως ἀποδεδώκασι)* par les Pères ; qu'elle en a été gratifiée parce qu'elle était la capitale de l'empire *(quod imperaret, διὰ το βασιλεύειν)*. Avec de tels principes ce qui devait se produire s'est produit : les Grecs, l'antipathie et la jalousie séculaires aidant, ont vu dans des formules à tout le moins équivoques et exagérées comme à plaisir, ce que leurs auteurs n'y avaient pas voulu mettre ; ils y ont vu la primauté romaine réduite à un droit de préséance, à une prééminence d'honneur et d'institution ecclésiastique ; logiquement ils auraient pu et dû aller plus loin, jusqu'à l'affirmation de la substitution pure et simple de la nouvelle Rome à l'ancienne. Nous voilà ainsi amenés à nous rallier à cette sévère appréciation du 28e canon, tombée naguère de la plume d'un spécialiste en choses russes : « Nous sommes, dit le P. Jugie, en présence d'un mensonge officieux, qui se trahit du reste par un manque de logique ; car si la prééminence religieuse de Rome lui vient de son rang de capitale, cette prééminence n'a plus de raison d'être depuis que la nouvelle Rome est bâtie, et celle-ci doit occuper désormais non

Digitized by Google

le second, mais le premier rang. Les Pères de Chalcédoine n'osèrent aller jusque-là, parce qu'ils croyaient à la primauté de droit divin, tout en s'exprimant comme s'ils n'y croyaient pas. » Les théologiens orthodoxes les plus en vue, comme Balsamon et Zonaras, reculent aussi devant une conséquence trop inconciliable avec tous les témoignages historiques.

En dépit de quelques longueurs, inhérentes au plan adopté, et de quelques pages d'une lecture légèrement laborieuse, l'étude du R. P. Harapin se recommande à la plus sérieuse attention des historiens, aussi bien que des théologiens et des canonistes. Elle est richement documentée et solidement charpentée. L'auteur, à qui les langues slaves sont familières à l'égal du grec et du latin, est remonté constamment aux sources, et toutes ses citations sont faites d'après les textes originaux. Son livre pourrait passer pour un commentaire anticipé de quelques parties de la récente encyclique *Ecclesiam Dei*.

J. Forget.

F. J. Foakes Jackson. *An introduction to the history of christianity A. D. 590-1314*. New-York, The Macmillan Company, 1921. In-8, ix-390 p.

Sous ce titre un peu équivoque, l'auteur, qui est professeur d'institutions chrétiennes à l'*Union theological Seminary* de New-York, nous offre en réalité l'histoire de la « chrétienté médiévale ». Comme il le dit dans la préface (p. vii), son but est de fournir « une introduction à l'histoire du moyen âge qui fasse naître le désir d'en savoir plus, et d'en indiquer les lignes maîtresses dans l'espoir de stimuler des enquêtes plus approfondies ».

Le livre de M. Jackson fait donc partie de cette littérature de vulgarisation scientifique, qui est si répandue et qui connaît tant de vogue dans le monde anglo-saxon. Ce n'est pas une histoire du moyen âge que nous avons ici, mais un ensemble de chapitres destinés à faire connaître la « chrétienté » ou, si l'on préfère, la société chrétienne médiévale. A travers les quatorze chapitres du livre court, comme un *leitmotiv*, l'histoire de la papauté, l'institution-type et le centre de la chrétienté du moyen âge. C'est autour de cette histoire que l'auteur a su grouper, avec une incontestable habileté, les renseignements et les considérations sur l'histoire politique, littéraire, scientifique, artistique et économique de cette époque. Dans les quatorze chapitres de son livre, l'auteur traite successivement — nous reproduisons les titres de son travail — : les piliers de l'Église médiévale (la papauté et le monachisme); l'Église et l'Empire; le haut moyen âge (que les Anglo-Saxons appellent presque toujours « the dark ages »); l' « Empire ecclésiastique » de l'Ouest ; la renaissance et la réorganisation de la papauté; les croisades ; la science et l'hérésie médiévales ; l'Église médiévale comme institution disciplinaire ; les ordres mendiants, les écoles, les

Digitized by Google

universités ; la papauté et la maison des Hohenstaufen ; la papauté et la monarchie française ; la papauté et l'Angleterre ; une vue d'ensemble de la société médiévale ; Dante et la décadence de l'esprit médiéval.

Il nous semble que l'auteur a atteint le but qu'il s'est proposé : il a vigoureusement mis en relief les idées maîtresses de l'époque et son livre incitera le lecteur ou le public auquel il s'adresse à en savoir plus long. A ce titre, M. Jackson a produit une œuvre utile.

Ajoutons que cette œuvre est remarquable. Elle l'est, d'abord, par un effort sincère et considérable de l'auteur de se montrer, en toutes circonstances, impartial. M. Jackson, qui n'est pas catholique, a voulu saisir l'essence de la chrétienté médiévale et nous croyons pouvoir dire qu'il l'a atteinte. Il a *compris* le moyen âge et c'est ce qui lui a permis d'expliquer à un public généralement rempli de préjugés les événements, les idées et les hommes en les plaçant dans leur milieu et dans leur atmosphère réelle. Tels passages de son livre sont étonnants de justesse et pourraient être signés par un catholique : tels chapitres constituent une apologie ou une réhabilitation de la papauté comme on en chercherait en vain dans les meilleurs historiens de l'Église. A ce sujet, nous signalons surtout ce que M. Jackson dit des papes du VIIe siècle, des rapports de la papauté avec Byzance (p. 39 svv.), du schisme de Photius (p. 67 svv.), du schisme de Michel Cérulaire (p. 126 svv.), de l'œuvre de Grégoire VII considérée dans son ensemble (p. 143). L'auteur excelle d'ailleurs à mettre en relief l'œuvre des grands papes : ce qu'il dit, p. ex., de Grégoire le Grand et de Nicolas Ier est remarquable. A l'endroit de l'Église et de ses institutions, l'auteur montre du respect et une compréhension sympathique et son attitude est marquée à souhait dans des passages comme celui-ci [à propos du procès du pape Formose] : « Cette pénible histoire ne doit être racontée que brièvement, car les scandales de l'Église ne servent à rien, si ce n'est à prouver son inhérente vitalité » (p. 78). Parlant de la controverse entre Hildebrand — le futur Grégoire VII — et Bérenger de Tours, l'auteur remarque : « En ceci, le futur pape nous paraît avoir montré les meilleures traditions de Rome, c.-à-d. impartialité au milieu d'une controverse très chaude, et répugnance à traiter avec brutalité une erreur spéculative » (p. 130). Pour juger la lutte d'Anselme de Cantorbéry contre Guillaume II et Henri Ier d'Angleterre, M. Jackson s'inspire du principe que voici : « Juger les hommes à la lumière d'événements qui eurent lieu bien des siècles plus tard, ce n'est pas l'attitude de l'historien, dont c'est le devoir de se placer autant que possible à la place du personnage qu'il décrit et de se rendre compte des circonstances de son époque » (p. 305).

De tels principes expliquent que M. Jackson a écrit au sujet de l'Inquisition des pages remarquables de modération — encore qu'il ne mette pas assez en évidence que l'inquisiteur est avant tout un confesseur, qui doit tendre à ramener l'hérétique à la foi — et qu'il a sur la

Digitized by Google

lutte de l'Eglise contre l'« usure » des idées marquées au coin du bon sens le plus manifeste (p. 348-349).

Avec l'effort d'être impartial va de pair une vision synthétique nette et souvent très exacte : les pages consacrées à établir les raisons de l'iconoclasme byzantin, à décrire les écoles et les universités, à étudier l'organisation centrale de l'Église, à mettre en relief l'influence des ascètes sur la réforme grégorienne, à donner une vue d'ensemble de la société médiévale, sont particulièrement recommandables. Le chapitre sur l'histoire religieuse de l'Angleterre mérite aussi des éloges.

Le bien que nous venons de dire du travail de M. Jackson nous met plus à l'aise pour critiquer certaines faiblesses que nous ne pouvons passer sous silence. Parlant de l'iconoclasme byzantin, l'auteur semble admettre que l'on adorait réellement les images : aussi se montre-t-il trop favorable aux empereurs qui se rendirent responsables des excès de persécution en la matière. Après un passage des plus suggestifs sur l'histoire de la papauté au haut moyen âge, on est tout étonné de lire comme conclusion (p. 84-85) qu'en revendiquant encore aujourd'hui le pouvoir temporel, le Saint-Siège met en danger la paix du monde. Page 292, M. Jackson, qu'on prend cependant rarement en défaut dans ces questions, nous apprend que, par le jubilé de 1300, Boniface VIII promit la rémission des péchés. Ici l'auteur est sans doute victime d'une distraction : il est généralement trop bien informé pour ne pas savoir qu'il s'agit de la rémission non du péché, mais de la pénitence imposée pour le péché. Dans le chapitre sur la société médiévale, M. Jackson s'est laissé entraîner à trop généraliser certains faits dénotant la corruption du clergé médiéval. Nous n'entendons point nier que les abus qu'il cite soient matériellement vrais pour tel endroit et telle époque, mais il ne s'ensuit point qu'on ait le droit de les généraliser à la fois dans le temps et dans l'espace. Les faits invoqués à charge du clergé sont surtout des exemples empruntés à l'Angleterre de la fin du moyen âge et l'auteur nous semble être ici sous l'influence de Lea, qu'il n'ignore pas être « unfriendly » envers l'Église, puisqu'il nous en avertit lui-même dans sa note bibliographique au ch. XIII. Enfin, nous regrettons de trouver, page 349, un passage contre le Saint-Sacrement de l'autel où le protestant n'a pu laisser, par exception, d'employer certaines expressions qui déparent la sérénité du livre. M. Jackson semble encore croire à la réalité du cri qu'aurait poussé le légat pontifical au sac de Béziers pendant la guerre contre les Albigeois : « Tuez-les tous, Dieu saura reconnaître les siens ! » Cependant, ni la chronique de Pierre de Vaux, ni Guillaume de Puylaurens, ni la chanson de la croisade, ni la chronique de St-Denis, ni Guillaume le Breton, ni Albéric de Trois-Fontaines, ni Guillaume de Nangis, tous auteurs qui relatent en détail les événements, ne rapportent ces paroles. Il faut attendre les *Dialogues* du crédule Césaire d'Heisterbach pour les voir mentionnées, et encore avec la réserve *dixisse fertur*... On peut, avec Luchaire, rejeter hardiment cette historiette.

Digitized by Google

Nous pourrions encore relever l'insuffisance de documentation ou de pénétration en ce qui concerne les passages sur le couronnement de Charlemagne, certains aspects de l'œuvre de Grégoire VII, la féodalité — l'auteur s'en tient trop à la féodalité anglaise pour caractériser le régime dans son ensemble — le mouvement des Cathares, la psychologie et les idées de Frédéric II, mais nous dépasserions la mesure de ce compte rendu.

Malgré ses faiblesses, le livre de M. Jackson, dont nous avons relevé par ailleurs les incontestables mérites, rendra de grands services au public auquel il est destiné. Les médiévistes eux-mêmes y trouveront des vues et des remarques dont ils pourront faire leur profit.

L. VAN DER ESSEN.

J. ARMITAGE ROBINSON. *The times of Saint Dunstan.* Oxford, Clarendon Press, 1923. In-8, 188 p. Prix : 10 s. 6 d.

Le nouveau livre du Doyen de Wells comprend sept études sur S. Dunstan et les grands personnages de l'histoire d'Angleterre au xe siècle, le roi Athelstan, S. Ethelwold et S. Oswald, études qui ont été l'objet des *Ford lectures*, données à l'Université d'Oxford pendant le terme de la Saint-Michel en 1922.

Dans son introduction, l'auteur s'attaque au problème de la chronologie de la Chronique anglo-saxonne, qui est, on le sait, la principale source d'information pour l'histoire du Wessex au xe siècle. Il ressort de la pénétrante discussion à laquelle il se livre que la plus ancienne et la meilleure recension de la Chronique se trouve dans le manuscrit donné au Corpus Christi College de Cambridge par l'Archevêque Parker, lequel offre une première rédaction, œuvre d'une seule main qui travailla jusqu'à l'année 891. La Chronique fut ensuite continuée par divers scribes, probablement à Winchester. La septième main arrêta son travail en 923. Après cela, le manuscrit fut laissé de côté pendant une génération. Une huitième main se mit à l'œuvre vers l'an 955, notant sommairement les événements arrivés depuis l'interruption. La Chronique fut encore laissée de côté et reprise plusieurs fois dans la suite, jusqu'à ce qu'un correcteur, qui en vérité ne mérite guère ce nom, eut, vers 1025, la malencontreuse idée de modifier la chronologie de 892 à 929, en sorte que, par suite de cette intervention, tous les événements de cette période se présentent un an en retard dans le texte. Les éditeurs de la Chronique anglo-saxonne ont donc eu tort d'accepter comme exactes les dates corrigées au xie siècle.

A la suite de feu M. Murray L. Beaven, dont il adopte partiellement les conclusions, le critique s'attache aussi à élucider quelques autres points obscurs de la chronologie des rois Édouard l'Ancien et Athelstan. La conclusion à laquelle il arrive est que le roi Édouard est mort en 924, qu'Athelstan, son fils, lui a succédé durant cette année,

Digitized by Google

et que ce dernier est mort en 939 et non pas en 940, comme on le croit communément.

Très attachante est l'histoire des libéralités faites aux monastères par Athelstan, qui fut prodigue des manuscrits et des reliques qu'il se plaisait à collectionner. Trois des manuscrits ici étudiés sont particulièrement dignes de retenir l'attention. L'évangéliaire irlandais de Maelbrighde Mac Durnan, écrit vers le milieu du IXe siècle, et actuellement conservé à la bibliothèque de Lambeth à Londres, porte une inscription dédicatoire qui commence ainsi : « *Mœielbrithus Mac Durnani — istum textum per triquadrum — deo digne dogmatizat*, etc. », dont le Dr A. Robinson donne une explication très intéressante (p. 55-59). Le psautier d'Athelstan (auj. Galba. A. 18) fut écrit au IXe siècle sur le Continent. Divers textes d'une grande valeur historique et liturgique y furent insérés au début du siècle suivant (p. 64-66). Un évangéliaire actuellement conservé au Corpus Christi College d'Oxford sous le n° 122, œuvre d'une main irlandaise, renferme une table en forme d'échiquier contenant 324 carrés (voir le fac-similé au frontispice). C'est un *alea Evangelii*, jeu obscur et compliqué dont une description est donnée dans une note additionnelle (p. 171-181).

Le principal intérêt de l'histoire de S. Dunstan (909-988), de S. Ethelwold († 984) et de S. Oswald († 992) est le zèle dont on voit ces trois grands prélats animés pour la réforme des monastères et dont la *Regularis concordia* demeure le témoignage permanent. L'auteur appelle de ses vœux une nouvelle édition de cet important monument de la discipline monastique, dont la rédaction fut exécutée par S. Ethelwold lui-même ou sous sa direction (voir RHE, 1922, t. XVIII, p. 591).

P. 148, l. 22, il faut lire *Lorsch*, au lieu de *Lauresham* ; p. 151, note 1, *Barberini*, au lieu de *Barbarini*.

L. Gougaud, O. S. B.

A. Adam. *Guillaume de Saint-Thierry, sa vie et ses œuvres.* (Thèse de doctorat présentée à la Faculté de théologie de Lyon.) Bourg, Imprimerie du « Journal de l'Ain », 1923, in-8, 110 p.

Guillaume de Saint-Thierry est une personnalité remarquable à plus d'un titre. La tendre amitié qui l'unit à saint Bernard suffirait à le tirer de l'oubli, s'il ne s'imposait déjà à l'attention des historiens par son œuvre littéraire et certains épisodes de sa vie qui en font un représentant du mouvement religieux de son époque. Après une introduction bibliographique sur ses œuvres, les sources de son histoire et les travaux dont il a été l'objet, M. A. raconte, en s'appuyant à chaque pas sur les sources, la vie du moine liegeois. D'après lui, Guillaume aurait étudié à Laon et non à Reims. La conjecture, pour être plausible, ne s'impose pas. Guillaume se fit bénédictin noir à Saint-Nicaise de Reims, — c'est

Digitized by Google

alors qu'il se lia d'amitié avec Bernard de Clairvaux, — devint abbé de Saint-Thierry au Mont d'Hor, se signala par la part qu'il prit aux controverses entre Cluny et Cîteaux, dans un sens d'apaisement, et aux mesures de réforme qui en furent l'épilogue. Après quinze ans d'abbatiat, il se retira dans la fondation cistercienne de Signy, entraîné, malgré les avis de son ami, dans le mouvement qui portait vers Cîteaux l'élite religieuse de son temps. M. A. montre, après plusieurs autres, que c'est bien réellement Guillaume qui sollicita Bernard de Clairvaux d'entrer en lutte contre Abélard. Il prouve aussi par des arguments tirés pour la plupart de la tradition manuscrite que Guillaume est l'auteur du *Traité de la vie solitaire*, souvent désigné sous le titre de *Lettre aux frères du Mont-Dieu*, que Massuet avait attribué à Guigues le Chartreux. Pour être complète, la démonstration devrait faire état également des critères internes. Elle suffit cependant à entraîner la conviction. D'autres, nous le savons, étaient arrivés à la même conclusion par des voies différentes. L'auteur donne un bref aperçu de la diffusion et du succès de cet opuscule et défend avec le P. M. Viller, contre M. Pourrat, son orthodoxie. Par contre, le *second Traité contre Abélard* et celui *des Relations divines contre Gilbert de la Porrée*, attribués fort tardivement à l'abbé de Saint-Thierry, ne sont point son œuvre. Le dernier ouvrage de Guillaume est une *Vie de saint Bernard*, qu'il laissa inachevée. M. A., avec Vacandard, date du 8 septembre 1147 ou 1148 la mort du moine de Signy. Il termine son ouvrage par une étude sur le caractère du « Bienheureux » — les traditions cisterciennes lui donnent ce titre — rendue nécessaires par les inexactitudes de celle que Kütter en avait faite. Excellente monographie qui fait espérer beaucoup de sa suite naturelle, que M. A. projette sans nul doute, où il fera l'exposé de la doctrine théologique et ascétique de celui dont il retrace la fidèle image.

P. Debongnie, C. SS. R.

Marc. Chossat, S. J. *La Somme des Sentences, œuvre de Hugues de Mortagne vers 1155.* Avec préface et introduction par J. de Ghellinck, S. J. (Spicilegium sacrum Lovaniense. Études et documents. Fasc. 5.) Louvain, « Spicilegium sacrum Lovaniense », Bureaux, rue de Namur, 40, 1923. In-8, vi-212 p.

Le livre du P. Chossat, est il besoin de le dire, ne s'adresse pas à n'importe qui. Mais tous les futurs historiens et théologiens l'étudieraient avec grand profit et les spécialistes mêmes goûteront en sa compagnie quelques bons moments de jouissance intellectuelle.

C'est en effet une question passionnante et fort complexe que la paternité de la Somme des Sentences, attribuée à Hugues de St-Victor par beaucoup d'érudits. Et le nom de l'auteur anglais, Conan Doyle, cité au cours de l'ouvrage, rappelle à propos les recherches ardues de

Digitized by Google

quelque policier. Avec une connaissance impeccable des sources théologiques du XIIIe s., avec une critique éveillée et pénétrante, l'auteur traite à nouveau et largement le problème. Son exposé refait pour le lecteur tout son travail ; il passe par ses doutes, ses tâtonnements, ses angoisses ; il rend les joies de ses découvertes. Le style alerte, spirituel, sans jamais cesser d'être grave, contribue encore à nous attacher au P. Chossat et à nous changer un peu des dissertations touffues, interminables et ennuyeuses, qui ne laissent pas même dans l'esprit fatigué une idée précise.

Il y avait lieu d'interroger tout d'abord les manuscrits de la Somme. Il nous en est resté une quarantaine. De cet examen ressort une première conclusion : l'auteur est certainement *un Maître Hugues*. Seuls, deux manuscrits relativement récents, complètent le nom d'Hugues, en l'appelant Hugues de St-Victor ; quant à l'attribution, récente aussi, et confinée à un seul milieu, de cet ouvrage à un maître *Eudes*, elle doit être écartée comme le résultat d'un quiproquo et d'une méprise.

Voici donc le Père Chossat en quête d'un maître Hugues. Mais les maîtres Hugues ne manquent pas au XIIe siècle. Les emprunts de la Somme à diverses œuvres théologiques, les matières traitées et la façon de les traiter permettent de compléter l'état civil du mystérieux auteur. Maître Hugues a écrit entre 1138 et 1158. Bien plus : comme il réfute le Porrétanisme dans son plein épanouissement, et le Porrétanisme qu'attaqua Pierre Lombard, la Somme n'est pas antérieure à la fin de 1154. Et c'est dans le milieu laonnais qu'on a la plus de chance de le rencontrer parmi les connaissances et les amis, peut-être même parmi les disciples de Gautier de Mortagne.

J'ai nommé Pierre Lombard. On considère très généralement ses *Sentences* comme postérieures à la Somme. En deux chapitres, le ch. IV et le ch. V, le P. Chossat accumule les indices qui doivent venger le Lombard du reproche de plagiat. Mais alors, le maître Hugues n'est pas, par son originalité, un des princes de la pensée théologique du monde chrétien. C'est plutôt au Lombard que revient ce titre. Et l'auteur de la Somme ne mérite que le titre de compilateur intelligent et de bon écolâtre.

Encore une fois, quel est donc ce maître Hugues ? D'une correspondance entre Geoffroy de Breteuil et Hugues de *Mortagne*, des années 1173 et 1174, il y a lieu de retenir les données suivantes : Hugues de Mortagne avait atteint la quarantaine en 1155, date de composition de la Somme ; sur le déclin de sa vie il écrivait la biographie de son compatriote, Gautier de Mortagne, qui sans doute avait été à Laon son maître et son ami ; c'était un lettré, un théologien, devenu bénédictin sur le tard.

Enfin voici le dernier pas qu'une découverte heureuse permit de faire au P. Chossat. La *Bibliotheca Bibliothecarum* de Montfaucon, d'une part, le docteur Trigan, historien de la Normandie, d'autre part,

Digitized by Google

mentionnent, indépendamment l'un de l'autre, un manuscrit, le même manuscrit de la Somme, et un manuscrit du XIIe s., et un manuscrit de la bibliothèque de St-Martin de Séez où Hugues de Mortagne avait été prieur... et ce manuscrit porte le nom de Hugues de Mortagne. La démonstration était achevée.

On peut féliciter le P. Chossat pour cette brillante étude. Ses raisons paraissent vraiment fort solides.

Une introduction de vingt pages due à la plume du P. de Ghellinck ne se contente pas, comme trop d'introductions, de résumer le livre qu'elle annonce. Celle-ci, d'ailleurs, écrite par un spécialiste de la littérature du XIIe siècle et qui a pris lui-même position dans le problème de la Somme, montre la place qu'occupera le nouveau livre dans la controverse. Elle fait ressortir son originalité, sa portée considérable. Elle ajoute même une confirmation à la thèse de l'antériorité de Pierre Lombard (p. 19, note 6).

Mais ainsi que le remarque très justement le P. de Ghellinck, la démonstration de la paternité de Hugues de Mortagne n'a pas strictement besoin pour subsister que les Sentences soient antérieures à la Somme et, avec beaucoup de prudence, l'auteur de l'introduction réserve l'avenir. Il ne lui paraît pas impossible que « quelque pièce documentaire, l'affirmation datée d'un contemporain, le témoignage indubitable d'une troisième source commune, la révélation indiscrète d'un glossateur canoniste, ou les souvenirs précis d'un chroniqueur » fixent « irréductiblement en une autre année et dans une relation différente l'extrait de naissance de la Somme et celui des Sentences du Lombard » (p. 19).

Si je la comprends bien, cette réserve ne porte que sur un point secondaire de la thèse du P. Chossat ; elle ne met point une sourdine aux éloges que j'ai cru devoir lui décerner et qui seront, j'en suis convaincu, ratifiés par des historiens plus compétents.

E. DE MOREAU, S. J.

P. DE CORSWAREM. *De liturgische boeken der kollegiale kerk van Tongeren vóór het concilie van Trente.* (Koninklijke Vlaamsche Akademie van taal- en letterkunde. Fasc. 1.) Gand, Impr. Erasmus, 1923. In-8, 290 p.

Le nom de la collégiale de Tongres rappelle le souvenir de Raoul de Rivo, l'un des plus illustres parmi ses doyens, le plus renommé des liturgistes de son époque. Son œuvre est mieux connue depuis les belles publications de dom C. Mohlberg, de l'abbaye de Maria Laach. Le récent ouvrage de M. Paul de Corswarem attire de nouveau l'attention sur les efforts que tenta jadis le zélé doyen, pour conserver à son église les anciennes traditions liturgiques. A la fin du XIVe siècle, on était trop exposé à les oublier. Pour des raisons qu'il est aisé de

Digitized by Google

comprendre, parce qu'elles répondent à l'humaine faiblesse, on avait accepté un peu partout, avec un empressement à peine déguisé, des usages nouveaux : le développement exagéré du sanctoral avait entraîné la suppression à peu près complète de la psalmodie férial, les leçons étaient écourtées, les offices notablement abrégés, le tout aux dépens des vénérables traditions du passé.

Raoul de Rivo résolut de remédier comme il pourrait à cet état de choses qui le navrait, en luttant énergiquement contre les innovations. Il voulait surtout conserver à son église de Tongres ce qu'elle possédait encore des usages anciens et lui rendre ce qu'elle avait perdu. S'il ne réussit pas complètement dans son œuvre de restauration, il posa du moins des principes qui devaient être repris de nos jours. C'est ce qui donne à ses ouvrages liturgiques, si remplis de faits et d'observations judicieuses, un vrai regain d'actualité.

Sa bienfaisante influence se fit sentir en divers centres ecclésiastiques, et très particulièrement dans la congrégation de Windesheim. Mais l'église de Tongres fut l'une des premières à en bénéficier. On peut s'en rendre compte en parcourant l'inventaire que M. de Corswarem a dressé. Ce répertoire comprend quelques documents antérieurs à Raoul de Rivo, notamment deux évangéliaires des XIe et XIIe siècles. Plus importants sont le *Liber Ordinarius* et le *Collectaire*, tous deux de l'église de Tongres. Ce dernier a des chances de représenter l'œuvre perdue de l'évêque Étienne (Xe siècle), mais souvent remaniée, et mise au courant de la liturgie du XIVe siècle. L'Ordinaire est sensiblement de cette même époque. L'un et l'autre sont en relation étroite avec les travaux de Raoul de Rivo. C'est ce qu'établit l'auteur en deux chapitres qui font suite à l'inventaire des manuscrits. Il y reconstitue d'après les documents la liturgie de la messe et l'organisation de l'office à N. D. de Tongres, au déclin du moyen âge. Beaucoup de traits s'y rencontraient qui méritaient une bonne note de l'exigente critique du célèbre doyen. La psalmodie se conservait encore assez fidèle, comme chez les anciens Ordres monastiques, à l'antique principe romain de la récitation hebdomadaire du psautier.

Sur le terrain du calendrier l'envahissement des nouveautés se faisait plus sentir au détriment de l'office férial. Cette question occupe un troisième chapitre bien documenté. Mais il est à regretter que, dans l'étude des « sources » de ce calendrier de Tongres, l'auteur n'ait pas accordé l'importance qui convenait aux missels franks du VIIIe siècle. Dès cette époque reculée, ces recueils liturgiques présentaient un compromis des deux formes du sanctoral romain, la gélasienne et la grégorienne, auxquelles ils ajoutaient un certain nombre de fêtes devenues depuis d'un usage quasi universel dans les pays septentrionaux. C'est grâce à ces missels que le vieux fonds romain, acclimaté sur le sol frank dès le milieu du VIIIe siècle, a servi de base aux calendriers des églises du Nord, en Germanie comme en Belgique. La publication récente de l'Ordinaire d'Utrecht a nettement accusé cette dépendance étroite.

Digitized by Google

Ainsi s'expliquait aussi, à Tongres et à Liége comme ailleurs, la survivance des antiques mentions gélasiennes des saints Magnus, Priscus, Rufus, Vitalis, des saintes Perpétue et Félicité, avec les mémoires très caractéristiques des Macharius, Emérentienne, Marius et Marthe, Préject ou Prix, Prime et Félicien, Machabées. Ajoutons que l'adoption de toutes ces fêtes était antérieure à la diffusion du pur grégorien ; elle lui survécut, continuant à manifester les tendances romaines qui s'étaient affirmées en Gaule dès le VIIIe siècle sous le règne de Pépin.

C'est jusqu'à ces influences lointaines que remontent les éléments essentiels du calendrier de l'église de Tongres. Romain par ses origines, il s'ouvre largement, à partir du IXe siècle, à de nombreuses traditions étrangères. Les églises environnantes lui apportent naturellement leur contribution particulière. M. de Corswarem mentionne aussi les translations de reliques et les dédicaces d'églises, qui ont fait naître de nouvelles solennités. Les fêtes d'un usage à peu près universel, adoptées aux XIIIe et XIVe siècles, sous l'influence plus ou moins directe des Ordres récents, sont enfin venues allonger la liste déjà considérable. Cet excès justifiait les critiques de Raoul de Tongres ; le retour aux saines traditions, qu'appelait de ses vœux le zélé liturgiste, est désormais, grâce à Dieu, une cause définitivement gagnée.

P. DE PUNIET.

P. AUG. DANIELS, O. S. B. *Eine lateinische Rechtfertigungsschrift des Meister Eckhart.* (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters, hrsg. v. Cl. Baeumker. T. XXIII, fasc. 5.) Munster, Aschendorff, 1923. In-8, XIX-68 p.

Le 27 mars 1329, le pape Jean XXII condamna vingt-huit propositions tirées de divers écrits de maître Eckhart. Ainsi se termina le procès mené au sujet de l'orthodoxie du fameux mystique dominicain. Plusieurs pièces de ce procès avaient déjà été portées à notre connaissance par le P. Denifle *(Archiv für Litteratur- und Kirchengeschichte des M-A*, I, 616-640). Il restait à publier un document des plus importants, l'apologie de sa doctrine, présentée à ses juges par maître Eckhart lui-même, en septembre de l'année 1326. Le ms. qui en conservait le texte avait été retrouvé, il y a environ cinquante années, par L. Keller, à la bibliothèque municipale de Soest. Le fascicule susmentionné des *Beiträge* nous met en possession de ce texte.

En tête du volume figure, en réduction, le fac-similé de la première page du ms. de Soest. Le Directeur des *Beiträge*, M. Cl. Baeumker, a tenu à présenter au public le travail de son ami. Ce faisant, il consacre au savant défunt un souvenir ému, souligne l'importance de cet écrit d'Eckhart, et trace, dans une brève notice, l'histoire de cette édition. Viennent ensuite la préface et l'introduction de l'éditeur. Dans l'introduction, le P. Daniels attire l'attention sur le style et un point

Digitized by Google

de doctrine jugé fondamental dans l'œuvre mystique d'Eckhart, et termine par la description du ms. dans son état actuel. Il paraît avoir appartenu jadis à la bibliothèque des Dominicains de Soest. Le reste du volume renferme le texte de l'apologie.

Du moins, à s'en remettre tout simplement aux éditeurs, on est amené à penser que l'on n'a devant les yeux qu'un seul document : l'apologie d'Eckhart, et une seule apologie. A y regarder d'un peu plus près, on se persuade aisément que le texte qu'ils publient se compose de trois pièces bien distinctes l'une de l'autre, la première allant de la page 1 à 21, la deuxième de la page 21 à 34, la troisième de la page 34 à 66. La première finit évidemment à la page 21, celle ci donnant la dernière des quatre séries de propositions incriminées, que le maître déclare (p. 2) vouloir expliquer et défendre. Cette première pièce est la justification d'Eckhart devant la commission instituée par l'archevêque de Cologne, et chargée de l'examen de 49 propositions prétendues hétérodoxes. La deuxième pièce est un document où sont relatées, dans une forme plus ample, les mêmes 49 propositions. L'entête de la seconde section indique, avec plus de précision que dans la première pièce, la source à laquelle les propositions de cette section ont été prises :

(I) p. 8,	(II) p. 26,
Sequitur secundo videre de hiis que reprehendunt indocti ex dictis meis in quadam responsione ad articulos michi inpositos...	*Isti sunt articuli extracti de responsione magistri Ekardi ad articulos sibi inpositos de libro qui incipit : Benedictus deus et pater, quem librum ipse composuit.*

Il s'ensuit que la 1e et la 2e série de propositions ont été extraites du même traité : *Benedictus Deus et pater...* Ce deuxième document n'est pas une justification, c'est une simple énumération de propositions ; il ne renferme aucun élément d'apologie. De plus, l'auteur y parle d'Eckhart à la troisième personne ; Eckhart n'en est donc pas l'auteur, tandis que dans la première pièce c'est Eckhart lui-même qui parle. Le troisième document constitue comme le premier un mémoire justificatif, et renferme la défense d'une liste *(rotulus)* de 59 sentences, extraites des œuvres et mises à charge d'Eckhart. Il a été composé par Eckhart et est manifestement postérieur au premier, du témoignage même de son auteur : *Articuli qui sequuntur continentur in quodam rotulo michi exhibito postquam responderam articulis iam supra positis* (p. 34) ... *Primus articulus in hoc secundo rotulo* (p. 35) ... Il aurait été opportun de réserver une place dans l'introduction, 1° pour marquer la division du texte ; 2° pour indiquer la caractéristique des trois documents ; 3° pour signaler les circonstances dans lesquels ils ont vu le jour ; 4° pour fixer l'ordre chronologique dans lequel ces documents se suivent. Il faut regretter que l'un ou l'autre des éditeurs ne l'ait pas fait.

L'édition du texte a été préparée avec le plus grand soin. Deux

Digitized by Google

étages de notes renferment respectivement l'apparat critique et la référence des sources et des citations. Les références à saint Thomas d'Aquin présentent un intérêt tout spécial.

L'importance de cette publication pour la solution des problèmes qui se rattachent au nom d'Eckhart, ne peut échapper à personne. C'est la première pièce et la plus fondamentale pour l'histoire du procès d'Eckhart. Au surplus, la solution d'autres questions, telles que la détermination des écrits authentiques du maître, la critique textuelle de certains passages de ses œuvres, surtout l'interprétation de points de doctrine obscurs et difficiles, trouveront dans ces documents un très ferme appui. La critique historique ne peut manquer d'exploiter cette source d'informations riches et sûres. R.-M. MARTIN, O. P.

G. J. HOOGEWERFF. *De ontwikkeling der italiaansche Renaissance.* Zutphen, W. J. Thieme, s. d. In-8, xx-374 p., 80 pl.

M. Hoogewerff a étudié surtout le *Cinquecento*, la Renaissance arrivée à son parfait épanouissement, mais avant de publier sur celle-ci le résultat de ses recherches, il consacre un volume à l'époque des origines et du premier développement, la Renaissance du XVe siècle. En douze chapitres, qui forment un ensemble, mais qu'on pourrait aussi grouper sous un petit nombre de rubriques, il a voulu donner un aperçu du mouvement intellectuel et artistique qui constitue la première Renaissance italienne. Sans vouloir recourir aux sources d'une manière directe, il tient un large compte des résultats obtenus par les recherches les plus récentes et n'a pas peur de se réclamer de ses devanciers, notamment de l'ouvrage de M. Symonds, *History of the Renaissance.* Bien souvent, et c'est fatal, les histoires de l'art s'attachent à l'évolution des formes, sans faire revivre le milieu intellectuel dans lequel l'œuvre d'art est éclose. Ici ce milieu est reconstitué pour faire comprendre les tendances des artistes et le sens de leurs œuvres.

Les premiers chapitres de l'ouvrage se rapportent à des questions assez générales, qui ne portent pas toujours à la précision et à la clarté. L'auteur y recherche d'abord la signification et la tendance de la Renaissance. A son avis celle-ci consiste avant tout en une conscience nouvelle que l'individu a de lui-même, en une recherche, encore instinctive, à se dégager de contrôle intellectuel. Cet esprit nouveau pénètre aussi l'art, mais par des innovations de détail plutôt que par une conception d'ensemble. Entre la Renaissance, l'Humanisme et l'Eglise, il existe des oppositions de principe, mais inconscientes et latentes. Un esprit de conciliation les dissimulera jusqu'à l'époque du Baroque et de la Réforme. Pétrarque et Boccace sont ici des précurseurs, mais le Dante et Giotto appartiennent aux idées du moyen âge, auxquelles ils prêtent un dernier lustre.

Digitized by Google

Au début l'Hellénisme développe les tendances nouvelles, grâce surtout à quelques érudits venus d'Orient, dès avant le milieu du XVe siècle. Chrysoloras, Pléthon, le cardinal Bessarion exercèrent une influence profonde sur Florence et sur l'Italie du *quattrocento* et mirent à la mode la philosophie platonicienne, connue surtout par les commentaires des alexandrins. A Florence le développement de l'art va de pair avec celui des études classiques. L'artiste se laisse pénétrer en partie par celles-ci, mais il demeure chrétien, quoique ses œuvres soient moins profondément religieuses qu'à l'époque précédente, plus imprégnées de la joie de vivre et de sa propre personnalité.

L'Humanisme arrive à une première efflorescence à Florence sous Cosme de Médicis. Des érudits comme le Pogge s'enthousiasment pour les manuscrits et les auteurs anciens, leurs préoccupations sont indépendantes de l'Église, mais généralement ils restent en bons termes avec celle-ci. Les cours princières attirent les savants ; là surtout se développe le mouvement artistique, en même temps que le goût du savoir. A Florence, Brunellesco retrouve le rythme classique de la colonne (dès 1420), Michellozo construit à Montepulciano la première façade d'église en style de la Renaissance. Alberti, un théoricien, le premier de ces génies universels comme le XVIe siècle les connaîtra, enseigne la technique de la couleur à l'huile, la perspective, l'art de construire. A côté d'eux, della Quercia, Ghiberti, Donatello, della Robbia sont les grands sculpteurs dont M. Hoogewerff dégage les caractéristiques ; Veneziano, Angelico, Uccello et Lippi les principaux peintres, dépendants tous de Masaccio, le grand novateur, antérieur à l'époque de Cosme de Médicis.

Il est intéressant de suivre le mouvement intellectuel et artistique nouveau dans les petites cours italiennes. Les humanistes et les poètes y sont à l'honneur, tout autant que le seront les musiciens dans les cours du XVIIIe siècle. A Milan, l'humaniste Filelfo s'attache successivement aux Visconti et aux Sforza, mais, dans l'entourage de ceux-ci, l'esprit est plus rude et l'art moins délicat qu'à Florence. A Mantoue, Victorin de Feltre fonde le premier gymnase, au sens moderne du mot, et il n'est pas étonnant de retrouver à la cour des Gonzague les plus archéologues des peintres : Squarcione, le collectionneur, et Mantegna. Frédéric de Montefeltre, le mécène d'Urbin, un connaisseur avisé, avait été l'élève de Victorin à Mantoue. A Rimini, Sigismond Malatesta est un autre type de ces petits potentats humanistes. A Ferrare, la Renaissance a surtout un caractère poétique, et la cour des d'Este peut être appelée avec raison la cour des Muses. L'humaniste Guarino, un émule de Victorin de Feltre, fut le premier italien qui enseigna le grec ; son élève Lionel d'Este fixa les traditions humanistes de la cour de Ferrare.

En 1469 Laurent le Magnifique obtenait le pouvoir, et une renaissance, avant tout bourgeoise et artistique, allait prolonger à Florence son magnifique épanouissement. Les humanistes de renom, comme

Digitized by Google

sous le règne de Cosme, s'y donnent rendez-vous, c'est Marsile Ficin, leur coryphée, Pic de la Mirandole, son principal disciple, les membres de l'Académie platonicienne. et des poètes comme Politien. Laurent lui-même compose des sonnets pleins de fraîcheur, qui respirent le sentiment de la nature.

C'est l'époque de Julien de San Gallo et de ses œuvres, si claires et si pleines de charme ; après lui son frère Antoine annonce davantage la Renaissance du XVIe siècle. Il en est de même de Verrocchio, le sculpteur le plus en renom de l'époque, le digne maître de Léonard de Vinci, à côté duquel les Rossellino, da Majano, etc. perpétuent des traditions donatellesques. En peinture Botticelli, reprend avec un mysticisme sentimental l'art insouciant de Lippi, tandis que d'autres, comme Ghirlandajo, conçoivent d'une manière plus matérielle l'idéal de beauté de la Renaissance.

Les humanistes de la cour libertine des d'Arragon à Naples ne vivaient pas toujours en bonne entente avec l'Église. N'empêche que le plus anticlérical d'entre eux, Laurent Valla, fut attaché à la Curie par le pape Nicolas V. Celui-ci, fondateur de la bibliothèque vaticane, compte parmi les grands papes humanistes, de même que Pie II, qui fut le premier à prendre des mesures pour protéger des monuments antiques, tandis que son successeur, Paul II, fonda au Capitole le plus ancien des musées publics. Rome appelait surtout de la Toscane ses savants et ses artistes. Mino da Fiesole fut le plus populaire de ses sculpteurs, à l'époque où le décor de la Chapelle sixtine et des appartements Borgia attiraient autour des papes une pléiade de grands peintres toscans et ombriens.

Dans un dernier chapitre de son savant ouvrage, riche en aperçus, l'auteur essaie de montrer le caractère de la Renaissance par rapport aux mouvements des idées qui la précèdent et qui la suivent. Mais c'est ici surtout que son exposé échappe à l'analyse.

R. MAERE.

LEIGHTON PULLAN. *Religion since the Reformation*. Oxford, Clarendon Press, 1923. In-8, XVI-291 p. Prix : 12 s. 6 d.

M. Pullan a consacré les *Bampton Lectures* de 1922 à faire une synthèse de l'histoire ecclésiastique depuis la Réforme, dans le but d'en dégager la signification religieuse. La première conférence traite du protestantisme continental à son point de départ, la doctrine de la grâce, et de la Contre-Réforme dans les différents pays ; la deuxième expose les vicissitudes religieuses de la Grande-Bretagne de 1550 à 1689 ; puis l'auteur revient aux pays continentaux pour décrire, dans la troisième et la quatrième conférences, le développement du protestantisme de 1520 à 1700 et celui du catholicisme romain de 1700 à 1854 ; la cinquième étudie la Grande Bretagne et l'Amérique de 1689 à 1815 et la sixième, les « aspects divers du Calvinisme et du Luthéra-

Digitized by Google

nisme depuis 1700 », tandis que la septième donne un aperçu de l'orthodoxie orientale dans son développement interne et dans ses relations avec les Églises d'Occident durant toute la période envisagée ; enfin la dernière conférence examine les principaux « aspects de la pensée chrétienne depuis 1815 » et traite des problèmes les plus actuels.

Il est impossible de résumer cet ouvrage plein de faits précis et admirablement mis en œuvre, de portraits vivants et nettement individualisés. Peu d'érudition apparente, mais la maîtrise d'un savant qui est familier de longue date avec son sujet. La clarté de l'exposition est mise en relief par l'excellente table détaillée qui précède le recueil et les recherches sont facilitées par un bon index alphabétique. On a déjà mis ces conférences au rang des meilleures de la célèbre série dont elles font partie. Ce qui est sûr, c'est que les intentions religieuses exprimées dans le testament du fondateur auront rarement été remplies avec une aussi sympathique compréhension. M. Pullan sait aimer et mettre en lumière des personnalités comme saint Philippe de Néri, saint François de Sales, saint Charles Borromée, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier, sainte Thérèse, Bossuet et tant d'autres, aussi bien que ses héros favoris, les « Caroline divines » ou les érudits protestants venus à l'anglicanisme, tels Casaubon, Grabe, ou encore les piétistes et leur curieuse colonie américaine d'ermites et de cénobites.

Les idées directrices de l'auteur sont plus faciles à exposer brièvement. M. Pullan est un croyant qui prend dans le sens le plus simplement traditionnel les grands dogmes appelés par lui-meme catholiques : Trinité, Incarnation, Sacrements, Église ; celle-ci doit être maintenue dans l'unité extérieure par les apôtres et leurs successeurs les évêques (cfr p. 101) et elle lui paraît parfaitement réalisée dans l'Anglicanisme, qui a pour « autorité vivante, l'Église de tous les temps, passés et présents » (p. 250). Il reconnaît du reste franchement les fautes et les persécutions qui ont signalé la Réforme en Angleterre (p. 34, 41), et il insiste sur la nécessité de sa rénovation intérieure, mais il espère qu'à cette condition elle sera un jour l'instrument de la réunion des Églises chrétiennes (cfr p. 249-250, 255-256). Elle occupe donc la nécessaire position intermédiaire entre le protestantisme et le catholicisme romain.

Le premier, renonçant dans des proportions diverses à des éléments importants de la doctrine traditionnelle, a fini, sous l'influence de la philosophie et de la critique historique, par se transformer, dans la théologie libérale, en un vague déisme, où la nature et le rôle de Jésus sont défigurés. M. Pullan se réjouit naturellement du retour aux idées traditionnelles dans la critique néo-testamentaire (p. 240-243). Il est fatigué des critiques qui « fabriquent des images du Christ qui menacent de devenir aussi nombreuses que les idoles d'un d'un temple tibétain et si différentes qu'il est difficile de supposer qu'elles prétendent représenter le même être » (p. 188). Quant au modernisme, il n'est qu'un compromis peu loyal, « un modus vivendi », a-t-on dit, « entre le scepticisme et la superstition » (p. 251).

Digitized by Google

Aussi bien, « la plus pauvre chapelle romaine de l'Angleterre est plus près de Dieu que le plus beau temple où l'on prêche quelque contrefaçon allemande du Christ » (p. 190). Mais M. Pullan trouve dans l'Église romaine de graves corruptions ; il accepterait à peu près le concile de Trente (p. 12), mais il y discerne les débuts de l'« ultramontanisme », qui a vicié, selon lui, le catholicisme moderne. La relation entre le pape et l'Église n'y a pas été définie, et l'on y entend la dernière protestation autorisée de l'ancienne tendance épiscopalienne contre la suprématie du premier ; le Jansénisme, le Gallicanisme, le Fébronianisme seront vaincus tour à tour, et au XIXe siècle, la peur du scepticisme amènera le triomphe de la crédulité dans la définition de l'infaillibilité pontificale (cfr p. 11-12, 31 sv., 243 sv., 257). En même temps la morale est compromise par le laxisme et la dévotion par le culte excessif de la Vierge, déclarée immaculée, et à qui M. Pullan reconnaît d'ailleurs le droit à une vénération spéciale (p. 126-127).

Il est inutile de reprendre la discussion sur la valeur logique de la position anglo-catholique. Mais nous devons relever quelques défauts de la synthèse de M. Pullan. La question agitée au concile de Trente n'avait rien de commun avec le système épiscopalien ou la négation de la primauté papale, telle qu'elle a été définie dans la suite. L'histoire du mouvement janséniste et gallican est trop simplifiée, et il en est de même du Fébronianisme, qui est une déformation de la notion d'Église indépendante au profit de l'État et non un retour à l'antiquité. La primauté et l'infaillibilité du pape étaient si bien impliquées dans la foi catholique que leur affirmation et leur définition n'ont jamais provoqué de schisme important ; cela est vrai pour les évêques déposés par Pie VII, et ceci restreint la valeur des protestations dont l'auteur fait état (p. 123), et pour le concile du Vatican, dont M. Pullan fait un tableau bien noir (p. 243 s.). Il n'est certainement pas exact de dire que c'est par pure stratégie que plusieurs adversaires de la définition se déclarèrent seulement anti-opportunistes (p. 245) et c'est faire peu d'honneur aux membres de la minorité que d'exprimer sur leur soumission des regrets comme ceux de la p. 246 ; le sens de la définition a été précisé par l'accord des théologiens plus qu'on ne le suppose p. 245. Des travaux comme ceux du P. Lagrange, du P. Prat, de M. Tobac et d'autres ne permettent pas de déclarer que saint Paul est négligé dans le catholicisme (p. 243) ; l'autorité légitime de saint Alphonse de Liguori n'a nullement détruit celle de saint Augustin, et son influence ne s'est exercée ni dans le sens du laxisme, ni en faveur d'une sorte de superstition mariale ; les erreurs historiques de son temps qui se sont glissées dans certains de ses ouvrages ne suppriment pas ses autres qualités (cfr p. 125-128). Par contre, la question d'Honorius (p. 126) et celle des ordinations anglicanes (p. 45) sont moins simples que les affirmations péremptoires de l'auteur ne le feraient croire.

En terminant, nous aimons à signaler la conviction avec laquelle l'auteur affirme que la foi à la divinité du Christ et à sa résurrection,

Digitized by Google

base de l'Église chrétienne, est « le fondement de l'asile de la liberté, de l'espérance et de la joie, et non une prison pour des esclaves, et qu'il est faux de dire que la fidélité à ces vérités est une marque d'obscurantisme et de stagnation » (p. 255). Sur ces vérités, nous sommes heureux d'être d'accord avec lui.

R. KREMER, C. SS. R.

R. P. JOSEPH THERMES, S. J. *Le bienheureux Robert Bellarmin (1542-1621)*. (Collection : Les Saints.) Paris, Gabalda, 1923. In-8. Fr. 3,50.

« Dans les jours difficiles que l'Église traverse, en beaucoup de pays de l'ancien et du nouveau monde, l'exemple d'un homme, à l'intelligence lucide, au courage indomptable, au cœur évangélique, est un secours providentiel... En butte aux attaques multiples de l'impiété contemporaine, la vérité a besoin d'écrivains capables de la défendre avec éclat. Quel beau modèle que ce saint docteur, dévisageant les erreurs de son époque; achetant au prix d'un travail sans repos un savoir lumineux; demandant au ciel de l'éclairer encore plus; toujours prêt sur l'heure, à venger la foi, l'Église et le Pape, avec une compétence, un oubli de soi, un respect des âmes, un amour de Dieu incomparables ! » Telles sont les raisons qui ont amené le R. P. Thermes, au lendemain de la béatification de Robert Bellarmin, à condenser, dans un récit très court, l'essentiel de la vie du nouveau bienheureux.

Né en 1542, à Montepulciano, dans l'ancien duché de Toscane, Bellarmin était, par sa mère Cinthia, neveu du pape Marcel II. Après une assez vive opposition, son père le laissa entrer chez les jésuites, en 1560. « J'ai donné à mon bien aimé fils ma bénédiction de père, écrivait-il au P. Laynez, et j'ai offert à Dieu ce que ma famille possédait de meilleur. C'est justice, puisque sa vocation vient de Dieu comme je m'en suis convaincu » (p. 16). Le P. Bellarmin est envoyé par François de Borgia au collège de Louvain, où il séjourne de 1569 à 1576 et où il se fait distinguer par de remarquables prédications aux étudiants. Il est ensuite professeur au Collège romain (1576-1592), dont il devient le père spirituel, puis le recteur et enfin provincial de la province de Naples. Théologien du pape, il fut élevé au cardinalat en 1599, par Clément VIII, qui motiva son choix par ces élogieuses paroles : « *Hunc elegimus, quia Ecclesia Dei non habet parem in doctrina et est nepos optimi et sanctissimi pontificis.* » Bellarmin occupa les fonctions d'archevêque de Capoue de 1602 à 1604. Rentré à Rome, en 1605, il y mourut en 1621.

L'œuvre littéraire du cardinal Bellarmin est fort variée. Laissons de côté les travaux de moindre importance, tels les traités ascétiques, les sermons, le traité sur *Les indulgences et le jubilé* (1599) qui, dans la pensée du bienheureux, devait faire partie des *Controverses*, une étude sur l'*Exemption des clercs*, une *Réfutation d'un libelle sur le culte des*

Digitized by Google

saints (1596), un petit et un grand catéchismes, rédigés à la demande du cardinal Tarugi et de Clément VIII, et traduits en plus de soixante langues, qui suffiraient déjà à lui marquer une place dans l'histoire de la littérature ecclésiastique. Mais le cardinal Bellarmin se classe hors pair par son magistral ouvrage des *Controverses (Disputationes de controversiis christianae fidei adversus hujus temporis hereticos)* qui en fait le plus grand controversiste de l'Église catholique, a dit l'historien Ranke. « Toutes les *Controverses* du cardinal sont construites sur le même plan. Après un exposé général des erreurs principales qu'il s'agit de réfuter, il énonce en quelques propositions claires la doctrine catholique sur la matière, et spécialement les textes de définitions portées par l'Église. Puis, chacune de ces propositions est démontrée par des arguments tirés de l'Écriture Sainte, des décisions des conciles et des papes, de l'enseignement des Pères, de la pratique de l'Église ; presque toujours l'auteur ajoute quelques arguments de raison, destinés à montrer, soit le bien-fondé des doctrines catholiques et leur correspondance avec ce qu'il y a de meilleur en l'homme, soit au contraire les conséquences néfastes des doctrines hétérodoxes » (R. P. DE LA SERVIÈRE, *La théologie de Bellarmin*, p. 728).

L'ouvrage des *Controverses* s'apparente aux idées émises par l'espagnol Melchior Cano dans son remarquable traité d'ailleurs inachevé, *De locis theologicis* dans lequel il se recommande, vivement, de la méthode positive en théologie, par le retour à l'érudition patristique et à l'emploi d'une langue littéraire. Cano lui-même était disciple de François de Vittoria. Bellarmin peut être cité, avec eux, comme un des premiers représentants de la théologie positive.

Le travail du R. P. Thermes se présente, sans aucune préoccupation d'érudition, comme la simple narration de la vie religieuse et de l'activité littéraire du bienheureux Bellarmin. Chacun, cependant, trouvera profit à lire cette courte biographie du plus brillant apologiste de la primauté pontificale, qui joignit à un immense savoir, fruit d'un travail ardu et d'une rare faculté d'assimilation, la pratique des plus éminentes vertus.

A. PASTURE.

R. P. HENRI FOUQUERAY, S. J. *Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression (1528-1762)*. Tome III : *Époque de progrès (1605-1623)*. Paris, 1922. In-8, XIII-648 p.

Nous avons, jadis, présenté aux lecteurs de la Revue (RHE, 1912, t. XIII, p. 782 svv.; 1914, t. XV, p. 367 svv.) les deux premiers tomes du magistral travail que le R. P. Fouqueray a entrepris de réaliser : faire l'histoire de la Compagnie de Jésus, en France. La complexité de l'œuvre (il s'agit, en effet, de mettre en lumière le développement de la Compagnie en France, et les aspects multiples de son activité

Digitized by Google

pendant deux siècles et demi) a obligé l'auteur à sectionner son œuvre en périodes bien délimitées, pour empêcher l'enchevêtrement des questions traitées qui fut résulté de l'adoption du groupement logique des faits. C'est, d'ailleurs, la tradition suivie par les historiens de la Compagnie, tels Blandini et Sacchettini (*Introd.*, t. I, p. VII). Nous n'avons pas l'intention de chercher chicane au R. P. sur les inconvénients du groupement chronologique ou de discuter les avantages que présenterait l'histoire de la Compagnie, exposée par questions logiquement délimitées. L'essentiel est de dire tout et le mieux possible. Nous estimons que l'on doit rendre hommage à l'effort remarquable que le R. P. a fourni pour rendre, en quelque sorte, sensible l'histoire de la Compagnie de Jésus, en France, pendant dix-neuf années, de 1604 à 1623. Les deux premiers tomes avaient exposé la période des origines et des premières luttes (1528-1575) ainsi que l'histoire de la Compagnie pendant la Ligue et le bannissement de la Compagnie (1575-1604). Le tome III embrasse donc l'histoire de la Compagnie depuis son rétablissement par Henri IV (1604) jusqu'au ministère de Richelieu (1623). Il est subdivisé en trois parties : *Sous la protection d'Henri IV (1604-1610) — Sous la protection de Marie de Médicis (1610-1618) — Sous la protection de Louis XIII jusqu'au ministère de Richelieu (1617-1623).*

Les cadres de l'histoire de la Compagnie en France sont ainsi adaptés à ceux de l'histoire politique générale de la France. Le R. P. juge cette adaptation nécessaire, car Henri IV, comme ses successeurs, ont toujours protégé la Compagnie parce qu'ils ont pensé qu'elle était la « milice la plus propre à instruire les âmes sans violenter les consciences » (p. v).

Sous la sauvegarde de cette protection royale de dix-neuf années, la Compagnie a pu progresser. « Quarante-cinq maisons s'établissent, deux nouvelles Provinces se forment, une Assistance de France est devenue nécessaire, les missions du Canada et de Constantinople, vigoureusement entreprises, donnent déjà de belles espérances. » La Compagnie a progressé en tenant tête à ses ennemis naturels, réformés, universitaires, parlementaires et gallicans. Il ne peut pas être question, dans cette recension, de mentionner les détails des fondations ou des restaurations de collèges ou de maisons professes pendant cette période, les travaux apostoliques à l'intérieur de la France, les missions au Canada et à Constantinople, les controverses avec les réformés, particulièrement avec Pierre Dumoulin et Duplessis-Mornay.

Nous voudrions, cependant, attirer l'attention des lecteurs de la Revue sur quelques questions spéciales concernant les jésuites confesseurs du roi, la politique extérieure de Henri IV et le tyrannicide.

Les fonctions de confesseur du roi furent occupées, successivement, par le P. Coton (-1617), par le P. Arnoux (1617-1621) et par le P. de Séguiran (1621). Les confesseurs, directeurs spirituels de la conscience du roi, personnages officiels, avaient pied non seulement pour intervenir dans les affaires intérieures de l'Église de France, pour les

Digitized by Google

nominations aux évêchés, aux abbayes et aux bénéfices, mais aussi pour être les conseillers moraux de la royauté dans les questions de politique extérieure. Le plus célèbre des trois confesseurs fut certainement le P. Coton. Figure remarquable de jésuite, le P. Coton a usé de la haute considération dont il jouissait auprès du roi pour servir, de son mieux, la cause de l'Église et celle de la Compagnie. Il fut, pendant plusieurs années, le prédicateur attitré de la cour, à laquelle il exposa, chaque dimanche, sans faiblesse, les grandes vérités de la foi et les principes sacrés de la morale chrétienne. L'influence qu'il avait acquise lui suscita, naturellement, des envieux et même des ennemis : c'est la Compagnie tout entière que la polémique cherchait à atteindre, en attaquant le P. Coton. Tout était matière pour des libelles à rédiger ! Contentons-nous de signaler le pamphlet d'un anonyme, intitulé : *L'anticoton ou réfutation de la lettre déclamatoire du P. Coton, livre où il est prouvé que les jésuites sont coupables et autheurs du parricide exécrable commis en la personne du roi très chrestien Henri IV, d'heureuse mémoire.* « A propos d'un fait, le crime de Ravaillac et autour d'un homme, le P. Coton, tous les vieux griefs sont groupés... que la doctrine des jésuites approuve la rébellion et le régicide... [on] met à leur charge tous les forfaits commis en Europe depuis un demi-siècle... le meurtre d'Henri IV... » (p. 250).

L'histoire n'asseoit jamais son jugement définitif sur un homme ou sur une époque en se basant sur la littérature pamphlétaire : celle-ci suffit à marquer l'acuité des passions soulevées contre des personnes ou des institutions. On manquerait, certes, de bon sens en acceptant les affirmations des libelles du temps d'Henri IV comme l'expression exacte de l'activité et de la physionomie des jésuites, en particulier du P. Coton. Nous ne pouvons que louer la Compagnie de Jésus de la reconnaissance affectueuse qu'elle a vouée au roi Henri IV qui fut, pour elle, un *Père* plutôt qu'un *Protecteur*. Cependant, ce n'est pas, croyons-nous, une raison suffisante pour trouver légitimes ou pour excuser toutes les démarches diplomatiques du Béarnais. Pour notre part, bien que nous ne suspections nullement la bonne foi et la rectitude des intentions du P. Coton, nous ne ferions pas grand fond sur les correspondances du confesseur du roi, en cette matière, car ce que le rusé Béarnais dit au P. Coton ne correspond pas nécessairement, tant s'en faut, aux instructions qu'il donne à ses ambassadeurs. N'est ce pas le même Henri IV, qui continue à soutenir les calvinistes hollandais contre Philippe II et Philippe III, après avoir conclu avec l'Espagne la paix de Vervins : il appelait cette politique « faire la guerre en renard » (1).

Coincé, en quelque sorte, entre les possessions des Habsbourgs

(1) Voir sur la politique tortueuse d'Henri IV, J. NOUAILLAC, *Villeroy, secrétaire d'État et ministre de Charles IX, Henri III et Henri IV (1543-1618)*, p. 442 sv. et passim. Paris, 1909.

Digitized by Google

d'Espagne qui détiennent, au sud, l'Espagne et, au nord-est, les Pays-Bas et celles des Habsbourgs d'Autriche qui sont empereurs d'Allemagne, le royaume de France est sérieusement menacé à l'est et au nord-est principalement où sa frontière manque de défenses naturelles. Aussi François Ier inaugure la politique dite d'équilibre, déjà formulée par Machiavel et les théoriciens italiens de la politique. Ce système politique d'équilibre comporte l'alliance avec les Turcs (d'où sont nées les *Capitulations*, définitivement abrogées, récemment, au traité de Lausanne) ainsi qu'avec les protestants d'Allemagne et des Pays-Bas : ceux-ci créent des difficultés aux Habsbourgs, à l'intérieur de leurs États, ceux-là menacent, à revers, par les Balkans, l'Autriche, le point le plus vulnérable des possessions des Habsbourgs d'Autriche. Henri IV continue avec dextérité, souplesse et habileté la politique de François Ier, politique que l'on appellerait en langage moderne *nationale*, parce qu'elle s'inspire, uniquement, des intérêts matériels d'une nation ou des préoccupations dynastiques d'une maison régnante. C'est, en fait, le divorce de la politique et de la morale. Ce divorce apparut bien évident dans le conflit de Paul V avec la Seigneurerie de Venise : on vit l'ambassadeur de la France, la fille aînée de la catholicité, seul, continuer à assister aux services religieux célébrés malgré l'interdit dont le pape avait frappé la Seigneurerie. Or, l'ambassadeur agissait d'après les instructions reçues d'Henri IV : nous croyons bien que ce n'était pas pour la satisfaction future de servir d'honnête courtier entre les puissances en conflit que le Béarnais avait dicté cette attitude à son représentant, mais pour conserver les sympathies de la Seigneurerie, en prévision d'un conflit avec les Habsbourgs.

C'est une raison du même ordre qui le guide lorsqu'il appuie, avec la Ligue évangélique, les candidatures de l'électeur de Brandebourg et le comte palatin de Neubourg, contre la Sainte Ligue, formée par Maximilien d'Autriche et appuyée par Philippe III, dans la question de succession des duchés de Clèves et de Juliers. La fugue du prince de Condé pour défendre la princesse, sa femme, contre les entreprises amoureuses du roi et le refus des archiducs de livrer les princes, qui avaient cherché refuge à la cour de Bruxelles, apparaissaient à Henri IV comme d'élégants prétextes à une intervention armée, d'ailleurs minutieusement préparée, dans les affaires de Clèves et de Juliers et par là, à la création de difficultés aux Habsbourgs d'Autriche comme à ceux d'Espagne. Le poignard de Ravaillac mit fin à la vie et aux projets belliqueux du roi. Les louables efforts tentés par le P. Coton pour éviter le conflit ne pouvaient rien, ni contre les projets d'intervention du roi ni contre les méthodes politiques de la royauté française qui favorisait, à l'intérieur de la France, la restauration religieuse tandis qu'elle faisait alliance, à l'extérieur, avec les deux grands ennemis de la papauté, à l'époque moderne, le protestantisme et l'empire turc.

L'assassinat du roi rappela l'attention, en France, sur le livre du

Digitized by Google

P. Mariana : *De Rege et Regis institutione*, paru à Tolède en 1599. Les ennemis des jésuites, parlementaires et calvinistes, principalement, voulurent rechercher, dans l'acte de Ravaillac, l'influence des doctrines que l'on attribuait aux jésuites, particulièrement au P. Mariana et à quelques prédicateurs, sur la question du tyrannicide. Ce n'est pas le lieu pour exposer les origines de cette fameuse doctrine du tyrannicide. Déjà agitée par les scolastiques, condamnée par la faculté de théologie de Paris, en 1413, et par le concile de Constance, en 1415, elle a été mise en œuvre dans les nombreuses principautés qui constituaient, aux XVe et XVIe siècles, la mosaïque politique de la péninsule italienne, comme elle a été prêchée avec force par les réformateurs, tels Luther, Knox, Calvin. N'oublions pas qu'en France même, à l'époque des guerres de religion, l'assassinat politique est une méthode que calvinistes et catholiques pratiquaient, avec une égale désinvolture, pour se débarrasser de leurs adversaires.

On serait donc mal avisé de faire du tyrannicide un enseignement d'école propre aux jésuites, à moins de conditionner son jugement par des préjugés. Il importe peu que le P. Mariana, dans la première édition de son ouvrage, ait presque fait l'apologie du criminel attentat de Jacques Clément contre Henri III, en écrivant « *sic Clemens periit, aeternum Galliae decus, ut plerisque visum est* » : son opinion sur la question du tyrannicide n'engageait que lui-même. La Compagnie repoussa toute solidarité avec les théories émises par le P. Mariana, en condamnant son livre, le 6 juillet 1610, par le ministère du général Aquaviva.

Il nous est difficile de nous rallier à l'appréciation que le R. P. donne du nonce Guido Bentivoglio qui succéda, en France, au nonce Ubaldini, en 1615, après avoir été le titulaire de la nonciature de Bruxelles, depuis 1607. Peut-on dire, vraiment, qu'il cachait « un génie médiocre, sous un extérieur séduisant... semblant ne point voir les difficutés, soit qu'il voulut les ignorer, soit qu'il fut incapable de découvrir les ressorts cachés de l'intrigue » (p. 416).

Nous croyons, pour notre part, que la publication des correspondances de Bentivoglio, qui reposent aux archives et à la bibliothèque vaticanes, révèleraient l'un des plus habiles diplomates dont le Saint-Siège ait disposé au début du XVIIe siècle pour promouvoir, en France ainsi qu'aux Pays-Bas, la restauration catholique basée sur les décrets du concile de Trente ainsi que pour assurer la concorde entre les princes chrétiens, en vue d'une nouvelle croisade contre les Turcs, campés dans les Balkans aux portes mêmes de Vienne. Le P. Rapin, qui dut, sans doute, consulter les archives secrètes du Vatican pour écrire ses *Mémoires*, est beaucoup plus flatteur que le R. P. : Il écrit que Bentivoglio « était le plus civil et le plus poly du Sacré Collège » (édit. Aubineau, t. III, p. 444). L'on vit, au conclave réuni pour donner un successeur à Urbain VIII (1643), les cardinaux français et espagnols appuyer la candidature de Bentivoglio. Il n'est pas douteux que la tiare

Digitized by Google

n'eut orné le chef de Bentivoglio, si un accès de fièvre n'eut enlevé le cardinal avant que les opérations du conclave ne fussent terminées.

Le travail du R. P. est solidement appuyé sur des documents d'une richesse extraordinaire, puisés dans les archives de la Compagnie et dans les dépôts publics, grâce à de longues et patientes recherches pour lesquelles le R. P. fut, sans doute, aidé par la collaboration désintéressée de confrères.

L'intérêt du travail déborde son objet : car, en même temps qu'une histoire de la Compagnie de Jésus, c'est une importante contribution à l'étude de la restauration religieuse, en France, où la lettre des décrets disciplinaires du concile de Trente ne fut jamais officiellement reçue, bien que l'esprit des réformes eut pénétré la vie religieuse par les statuts synodaux et par les décisions des assemblées du clergé de France. Quiconque s'intéresse à l'âge d'or de la réorganisation catholique, pendant les règnes d'Henri IV et de Louis XIII, ne peut se dispenser de lire l'ouvrage du R. P. Fouqueray, qui brosse, en couleurs vives, le tableau de l'activité des jésuites, ouvriers d'élite de cette restauration religieuse.

Formons un double souhait : le premier, de voir le R. P. achever rapidement le travail qu'il a généreusement entrepris ; le second, d'apprendre qu'il condense en même temps, dans un volume destiné au grand public, les différents aspects de l'activité de la Compagnie de Jésus, pendant les deux siècles de son existence en France : nous croyons que ce serait la meilleure façon de couper court, pour de bon, aux préjugés que les écrits d'historiens à tendances ont largement répandus.

A. PASTURE.

DOM H. LECLERCQ. *Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV.* Paris, Champion, 1921. 3 vol. in-8, LXXXV-526, 531 et 509 p. Fr. 60 les 3 vol.

Faisant diversion à ses travaux si réputés sur l'histoire des conciles et des martyrs et à ses études d'archéologie chrétienne, dom H. Leclercq a abordé l'époque moderne en nous exposant l'histoire intérieure et extérieure de la France pendant une des périodes les plus intéressantes de ses annales. Hâtons-nous de proclamer qu'il a prouvé brillamment combien un historien de sa valeur se meut aisément au milieu des règles de l'heuristique, qu'il s'agisse de raconter la passion édifiante des martyrs ou de retracer d'une plume alerte et spirituelle les fredaines du Régent et de son comparse Dubois. Qu'on ne s'imagine pas cependant que dom Leclercq, versant dans le travers de plusieurs auteurs qui se sont occupés de la Régence, n'a envisagé que la « petite histoire » de cette période; bien au contraire, de cette époque qui n'offre rien de grandiose, qui n'enregistre aucun événement de première importance et qui ne met en relief aucun génie politique transcendant, l'auteur a

Digitized by Google

tiré par sa puissance de synthèse, basée sur un travail d'analyse consciencieux et éclairé, une conclusion d'une portée considérable : l'histoire de la Régence forme le premier chapitre d'une histoire de la Révolution française.

L'abondante documentation satisfaira les plus exigeants. Pièces d'archives, puisées dans les divers fonds du ministère des Affaires étrangères à Paris, dans les dépôts d'Alcala et de Simancas, de Plaisance et de Naples, du *Public Record Office* de Londres, d'*Oxenfoord Castle*, mémoires des contemporains, surtout ceux de Torcy, à la Bibliothèque nationale de Paris, et ceux de Cellamare, au *British Museum*, correspondances et documents de tout genre, pamphlets, écrits satyriques, etc., travaux des auteurs modernes, tout est mis en œuvre, critiqué et utilisé avec autant de sagacité que de clarté. Si les difficultés d'ordre matériel auxquelles se heurtent les historiens en ces tristes temps d'après guerre ont empêché la transcription en note de citations et d'extraits, l'auteur est parvenu à y remédier grâce au réel talent avec lequel il réussit, sans alourdir son récit, ni embrouiller son exposé, à insérer dans son texte même les expressions pittoresques et les passages caractéristiques des sources utilisées. Il a pu donner ainsi à son travail une allure extrêmement vivante et il excelle à faire, en quelques lignes, parler le document.

Le style personnel de l'auteur mérite également nos louanges. Sans aucune prétention littéraire, il est parvenu à s'assimiler la belle langue, si classique, des débuts du XVIIIe siècle, tout en évitant les redondances et les périodes trop longues. Il sait, lorsqu'il le faut, être descriptif et les portraits, notamment ceux de Dubois et d'Alberoni, que sa pénétration psychologique lui permet de buriner en traits décisifs, seront désormais fixés pour l'histoire. A tout moment une anecdote ou un trait de mœurs, relaté sans fausse pudeur, vient animer le récit et repose le lecteur tout en facilitant son jugement. Mais la principale qualité de l'auteur reste son admirable clarté : au milieu des négociations diplomatiques les plus compliquées, des controverses religieuses les plus confuses, des problèmes économiques les plus ardus, il parvient à présenter chaque fait sous son jour véritable, à sa vraie place et permet ainsi la formation d'une vue d'ensemble et d'un jugement éclairé.

L'introduction constitue à elle seule une puissante synthèse de philosophie de l'histoire. Dom Leclercq nous permet, avec une documentation autrement solide que celle mise en œuvre tout récemment par un romancier de talent égaré dans le domaine des disciplines historiques, d'apprécier les conséquences du règne de Louis XIV. Il montre comment le triomphe du despotisme royal ne parvint pas à détruire l'esprit de liberté qui trouve dans Fénelon, Boisguilbert, Vauban et même Saint-Simon, des défenseurs convaincus et il nous fait voir, par le témoignage même des serviteurs les plus intéressés du régime, celui des intendants et des contrôleurs généraux, source à laquelle M. Louis Bertrand eût bien fait de puiser avant d'écrire son panégyrique de

Digitized by Google

Louis XIV, combien l'absolutisme avait plongé la France dans des abîmes de misère.

La situation ne s'améliora à aucun point de vue sous le gouvernement du Régent et dom Leclercq nous montre d'une façon irréfutable, en passant en revue tous les facteurs politiques, moraux et économiques, comment le duc d'Orléans laissa la France « ruinée à ne savoir où s'en prendre ». Cependant cette période, que l'on ne se représente trop souvent que comme corrompue et charmante à la fois, fut féconde dans ses conséquences : elle marque le réveil de la vie politique ; par la tentative de polysynodie elle inaugure le gouvernement collectif et l'avènement des capacités, comme par le système de Law elle inaugure le crédit public et le papier-monnaie. La politique extérieure est aussi pleine d'innovations : une alliance rapproche la France de l'Angleterre et le traité d'Amsterdam va, à la suite du voyage de Pierre le Grand à Paris, voyage que dom Leclercq nous raconte avec une abondance de détails du plus haut pittoresque, unir pour la première fois la France et la Russie.

Les chapitres relatifs à l'histoire ecclésiastique s'imposent surtout à notre attention.

La mort de Louis XIV provoqua un grand changement dans la politique religieuse en France. Le Régent avait voulu payer le concours des Jansénistes qui l'avaient soutenu contre le duc du Maine, appuyé par les Ultramontains. Le cardinal de Noailles avait été rappelé d'exil et avait été nommé président du « Conseil de conscience ». Ce revirement du pouvoir éclairait l'opinion à un moment où les péripéties de la réception et de la publication de la bulle *Unigenitus* avaient « transformé une discussion théologique de tout repos en une polémique confessionnelle sans pitié ». Les Jésuites devaient être les victimes de cette réaction janséniste, l'opinion se déchaînait contre eux, néanmoins l'assemblée du clergé condamnait encore les ouvrages hétérodoxes et les Jésuites ne dissimulaient pas leur hostilité à l'égard du Régent. Le sermon prononcé, le 20 octobre 1715, dans la cathédrale de Rouen, par le Père de la Motte, déchaîna la persécution et quelques semaines plus tard la Faculté de théologie de Paris se rétractait au sujet de la réception de la bulle *Unigenitus*, et ses docteurs déclaraient, à une écrasante majorité, que « ce qu'ils avaient fait en cela n'était que pour obéir au feu Roi ».

Cette décision devait provoquer les plus graves dissentiments au sein de l'épiscopat. « Chaque parti nuisait au parti opposé avec un acharnement que la bonne foi excuse, peut-être, à défaut de la justice et de la charité. » Les tentatives du Régent pour imposer le silence par une lettre de cachet, tout comme l'envoi de négociateurs à Rome, ne ramenèrent pas le calme. Mandements épiscopaux et pamphlets, que les deux partis se jetaient à la tête, concouraient à enflammer les esprits. L'attitude du pape Clément XI et les maladresses du nonce Bentivoglio ne facilitaient pas les négociations ; finalement le Régent, que ces

Digitized by Google

querelles théologiques excédaient, chargea le cardinal de la Trémouille d'obtenir du Pape une interprétation de la Bulle. L'accueil fait par Clément XI aux insinuations du Régent fut peu encourageant ; il saisit cependant de la question une congrégation cardinalice. Les idées d'accommodement planaient dans l'air, mais sur terre régnaient toujours les mêmes passions. La combattivité des Jésuites ne se calmait pas et le cardinal de Noailles n'hésita pas à prendre contre eux des mesures spirituelles en leur retirant, le 18 août 1716, les pouvoirs pour la confession et la prédication et en leur interdisant même de faire le catéchisme. Plusieurs évêques suivirent cet exemple. Ce coup fut si sensible, dit dom Leclercq, qu'il décida vingt-cinq évêques à remettre au Régent une déclaration authentique disant qu'ils n'avaient pas reçu la Bulle « purement et simplement » mais « relativement à l'*Instruction pastorale* ». Cette acceptation relative causa un certain désarroi dans le Sacré-Collège et éloigna encore la solution si impatiemment attendue ; seule la lassitude générale de l'opinion permettait d'espérer l'apaisement, lorsque les intempérances de langage du P. de la Ferté, dans le sermon prêché devant le jeune roi le jour de la Toussaint, remirent tout en question et provoquèrent de nouvelles rigueurs contre les Jésuites.

Les négociations continuaient cependant à Paris, en dépit des brefs du Pape, qui, à l'instigation du nonce, allait jusqu'à suspendre les privilèges de la Sorbonne, augmentant ainsi les dissensions au sein de l'épiscopat. On ne savait ce qui en sortirait et le cardinal de Noailles lui-même paraissait sur le point de s'incliner, lorsque, le 4 janvier 1717, les évêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier et de Boulogne prirent l'engagement d'appeler comme d'abus au futur concile général de la constitution *Unigenitus* et de tout ce qui s'en était suivi, soit de la part du Pape, soit de la part des évêques de France qui l'avaient acceptée. Cet acte, qui devait engager les destinées religieuses de la France pour une longue suite d'années, fut, le 1er mars, porté par les appelants à la connaissance de la Sorbonne, qui y adhéra à la quasi unanimité. Bien que le cardinal de Rohan, chef du parti constitutionnaire, eût obtenu du Régent des mesures de rigueur contre le syndic Ravechet et contre les évêques appelants, presque tous les curés de Paris et du diocèse, plusieurs communautés religieuses, de nombreux prélats, diverses universités, et, en secret, le cardinal de Noailles lui même, adhérèrent à l'appel. Toutefois, nonobstant le dit appel, Noailles se prêtait complaisamment à toutes les propositions d'accommodement et adressait au Pape une lettre d'allure ambiguë, extrêmement habile, « épiscopale en diable », disait le maréchal d'Huxelles. Cette lettre mettait Clément XI dans un réel embarras ; aussi la reçut-il de fort méchante humeur et son entrevue avec le cardinal de la Trémouille, chargé de la lui remettre, fut-elle plutôt orageuse.

C'est alors qu'entre en scène le P. Lafitau, âme damnée de Dubois, ancien jésuite, mais encore très attaché à la Compagnie. « C'était, écrit dom Leclercq, un de ces courtiers qu'on emploie en les mépri-

Digitized by Google

sant et qu'on désavoue tout en les récompensant. » Ses intrigues, qui devaient aller jusqu'à insinuer au Pape que des concessions lui vaudraient de la part du gouvernement français « une marque solide de reconnaissance et une somme qui ne serait pas indigne de considération », devaient encore embrouiller les négociations et, pour comble, l'appel secrètement interjeté par Noailles, quelques mois plus tôt, était fortuitement révélé au public. Non seulement le clergé tout entier, mais aussi le « menu fretin des sacristies... toute la gent rapace et sordide qui vit des rognures du sanctuaire » prenait parti pour les appelants ou pour les constitutionnaires. La mode et l'engouement s'en mêlaient et l'on voyait les laïques arborer à l'épée des nœuds de rubans, blanc, rouge et jaune, à la *Régence*, noir et rouge, à la *Constitution*, dégaîner dans le lieu saint et défendre ou attaquer la Bulle l'épée à la main. En même temps, mémoires et libelles se multipliaient, de plus en plus violents, et le duc de Saint-Simon poussait le Régent à ne pas céder devant la Cour de Rome pour éviter de voir la France asservie au Saint-Siège, comme l'étaient l'Espagne, le Portugal et les États italiens.

Pour triompher des adversaires de la Bulle, le nonce Bentivoglio, « prélat licencieux, marqué du doigt par les honnêtes gens », suggéra au Pape de ne point délivrer de bulles d'institution canonique aux évêques nommés aux sièges vacants avant que ces prélats n'eussent signé une espèce de formulaire ou d'engagement à recevoir la *Constitution*, mais l'attitude énergique prise par le Régent obligea Rome à céder et à expédier les bulles sans condition. Si cette capitulation, due « à cette condescendance italienne qu'on nomme, en France, la peur », réjouit les *appelants*, par contre la disgrâce du chancelier Daguesseau, hostile aux Jésuites, remplit d'aise les *constitutionnaires* et leur joie grandit encore lorsqu'un décret de l'Inquisition, daté du 9 février, condamna l'appel des quatre évêques, celui de Noailles et tous les appels émis en France par les Facultés. Le Régent ayant retourné ce décret à Rome, sans même l'ouvrir, et tous les parlements l'ayant, chacun dans son ressort, déclaré nul par voie d'arrêt, Clément XI, après six mois de « chicanes, si mesquines que l'histoire n'y rencontre rien qui vaille d'être retenu », publia, le 8 septembre, une lettre à tous les fidèles exigeant de chacun, sous peine d'excommunication, une obéissance entière et sans réserve. Cette lettre *Pastoralis officii* eut pour résultat de décider le cardinal de Noailles à publier officiellement son appel au Pape mieux informé ou au concile général et le chapitre métropolitain de Paris donna solennellement son adhésion à l'appel, qui fut affiché dans toutes les églises de la capitale.

La situation de l'Église de France restait donc plus trouble que jamais; rien ne le prouve mieux que le fait que l'épouvantable peste de Marseille, dont l'auteur nous fait un récit du plus vif intérêt, ne parvint même pas à mettre fin aux luttes religieuses. L'évêque de Belzunce, si héroïquement dévoué à ses ouailles et si charitable, surexcitait l'émo-

Digitized by Google

tion populaire au profit du parti constitutionnaire et dénonçait au Régent les appelants de son diocèse, au moment même où, dans sa ville épiscopale, mille personnes mouraient par jour.

Cependant le Régent, stimulé par Dubois, qui dans sa course au chapeau ne voulait pas se brouiller avec le Pape, se tournait du côté des *constitutionnaires,* malgré que le parlement de Paris, bientôt suivi par ceux de province, eût rendu un arrêt nettement hostile à la Cour de Rome accusée de vouloir imposer son infaillibilité.

Pour faire cesser les violences mesquines, les tracasseries et les niches dont usaient les deux partis et pour arrêter les pamphlets qu'ils se jetaient réciproquement à la tête, le Régent recourut à son expédient favori. Une déclaration royale du 5 juin 1719 imposa aux disputes théologiques un silence d'une année, promettant d'arriver pendant ce laps de temps à un accommodement. Cette tactique prudente ne donna pas encore le résultat attendu : l'évêque de Soissons, Languet, un des plus fougueux parmi les Constitutionnaires, déclara publiquement que « le silence prescrit dans les causes qui intéressaient la foi, n'avait jamais été utile qu'aux ennemis de la foi » et adressa au Régent une lettre si violente que le Parlement la fit lacérer et brûler par le bourreau ; l'archevêque de Reims, Mailly, à qui son zèle venait de valoir le chapeau, malgré l'opposition du Régent, aurait partagé la disgrâce de son suffragant, s'il n'avait pas habilement exploité les visées de Dubois de plus en plus acharné à la poursuite du cardinalat.

Sur ces entrefaites Noailles avait, avec l'évêque de Clermont, Massillon, et le P. de la Tour, supérieur général de l'Oratoire, rédigé un *Corps de doctrine* contenant des explications sur les propositions condamnées. Ce document devait être soumis à la discussion des cardinaux et des évêques constitutionnaires pour tenter d'aboutir à un accommodement. Bien que ni *appelants,* ni *constitutionnaires* ne fussent satisfaits de cette soumission de Noailles, soumission que l'on réduisait plaisamment à cette formule : « Nous acceptons avec respect l'erreur relativement à la vérité, dont nous ne nous soucions guère », on voulut trouver dans ce *Corps de doctrine* la fin des polémiques religieuses.

Dubois, qui voyait dans la paix de l'Église le gage de la pourpre si impatiemment attendue, voulut profiter des circonstances pour imposer l'enregistrement pur et simple de la bulle *Unigenitus.* Après avoir exilé le Parlement à Pontoise, il lui fit prescrire, par lettres patentes du 4 août 1720, d'enregistrer la Bulle et de casser tous les appels interjetés à son sujet; puis, comme le Parlement refusait de se soumettre, le Régent fit un coup d'éclat en faisant enregistrer par le *Grand Conseil,* nullement compétent en la matière, une déclaration du Roi rendant obligatoire l'observation de la constitution *Unigenitus* et de l'*Instruction pastorale*, défendant d'en appeler et interdisant « de s'attaquer par les vocables de schismatique, janséniste, novateur, hérétique ».

Pas plus que les précédents, cet expédient ne donna les résultats attendus : la juridiction du *Grand Conseil* fut récusée par l'opinion

Digitized by Google

publique. Dubois, que rien ne rebutait du moment qu'il s'agissait d'obtenir le chapeau, décida le Régent de contraindre l'archevêque de Paris à publier un mandement par lequel il accepterait la constitution *Unigenitus*, en y joignant des explications, et voulut, en même temps, briser la résistance du Parlement. Celui-ci fut exilé à Blois par lettre de cachet, tandis que le cardinal de Noailles publiait le mandement demandé.

C'était la fin de la résistance, le Parlement, rappelé à Pontoise, finissait, le 3 décembre 1720, malgré une dernière tentative faite par l'abbé Pucelle en faveur des *appelants*, par donner l'enregistrement à la Constitution.

Ainsi paraissait se terminer l'opposition à la bulle *Unigenitus*. Certes, comme l'écrit dom Leclercq : « le second jansénisme, sorti de la condamnation du livre des *Réflexions morales* fut bien loin d'égaler celui auquel donna naissance la condamnation de l'*Augustinus ;* les lutteurs n'étaient plus des athlètes de la taille et de la vigueur d'Arnauld, les hommes avaient dégénéré, les idées étaient rapetissées, l'opiniâtreté sans talent tenait lieu de la conviction sans faiblesse ». Il n'en était pas moins intéressant d'exposer cet épisode, assez mal connu, de l'histoire religieuse de la France ; il caractérise toute une époque.

Signalons encore, au point de vue de l'histoire ecclésiastique, les chapitres, palpitants d'intérêt, où dom Leclercq expose les manœuvres peu édifiantes de l'infâme Dubois pour obtenir le chapeau, enfin arraché à la faiblesse d'Innocent XIII. De même, le chapitre LIX, intitulé : *les opinions et les sectes religieuses*, s'impose particulièrement à l'attention. L'auteur y montre que la foi catholique n'était pas si ébranlée que pourraient le faire croire certains textes contemporains ; « ce qui vacille ce n'est pas la foi chrétienne, c'est le respect et l'attachement à l'égard de l'Église et du clergé ». Cela n'a rien d'étonnant lorsque l'on voit la façon dont le Régent distribue évêchés et bénéfices : « Tout à la grâce et rien au mérite », dit-il lui-même en plaisantant. Heureusement le clergé paroissial reste en grande majorité pieux et charitable ; les ordres religieux, dans l'ensemble, observent leurs règles et, même parmi les laïques, à côté de la société frivole et pervertie, qui, en s'agitant et menant grand bruit, donne une idée fausse de son temps, on rencontre à la Cour et même au Palais-Royal des âmes pures et courageuses attachées à la pratique des vertus chrétiennes. De même, dans la bourgeoisie et parmi les artisans et le peuple, la foi se transmet à travers la conception janséniste et l'ardeur même de la lutte entre Jansénistes et Ultramontains montre le rôle important que continue à jouer le facteur religieux dans la vie publique.

Dom Leclercq expose également avec beaucoup d'impartialité la situation des sectes et des sociétés secrètes, des protestants, des *condormants ;* il montre les débuts de la franc-maçonnerie ; il explique comment, dans les tendances politiques des Jansénistes, se révèlent les premières manifestations d'un esprit républicain. Mais, impuissant

Digitized by Google

à devenir un véritable parti, le Jansénisme se vouait à n'être qu'une secte, ne visant qu'à éterniser des querelles ou à envenimer des conflits, dont trop souvent des morts ou des mourants sont l'objet. Le chapitre se termine par quelques renseignements sur les Juifs et sur les superstitions, parmi lesquelles figurent les diableries et les évocations.

Peut-être certains esprits timorés s'offusqueront-ils de la franchise avec laquelle dom Leclercq s'exprime à l'égard de divers hauts dignitaires ecclésiastiques et expose leurs turpitudes ou leur faiblesse. A notre avis, cette objectivité impose à tous les conclusions de son livre et constitue une qualité dont on ne pourrait trop louer l'auteur. Sans craindre de nous tromper, nous pouvons dire que la Régence, période décisive pour les destinées de la France, a trouvé son historien définitif et c'est de grand cœur que le monde savant tout entier a applaudi à la haute distinction scientifique attribuée à dom Leclercq pour son magnifique ouvrage auquel fut décerné le prix Thiers.

CH. TERLINDEN.

BERTRAND VAN DER SCHELDEN, O. M. Cap. *La Franc-maçonnerie belge sous le régime autrichien (1721-1794). Étude historique et critique.* (Recueil des travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie. 2e sér., 1er fasc.) Louvain, Uystpruyst, 1923. In-8, XIV-446 p. F. 22.

C'est un ouvrage considérable et remarquable que nous présentons aux lecteurs de la *Revue d'histoire ecclésiastique*. Le sujet n'est pas neuf. En 1911, il fut traité avec sagacité et après des recherches consciencieuses par P. Duchaine *(La Franc-maçonnerie belge au XVIIIe siècle.* Cfr RHE. 1912, t. XIII, p. 153). Le P. van der Schelden a profité de cette étude, il a soin de nous en avertir, mais il a élargi et complété le sujet; il a disposé de sources que M. Duchaine ne connaissait pas. Il a traité le sujet avec une très grande objectivité, omettant les appréciations personnelles, pour ne laisser parler que les documents. Pareille méthode d'exposition n'est pas sans inconvénients : elle demande au lecteur une attention plus grande, un travail continuel de vérification, une véritable étude ; elle se justifie cependant, dans une matière où l'on est naturellement porté à la défiance vis-à-vis de l'écrivain, à quelque opinion qu'il appartienne.

Dans la première partie, consacrée à l'histoire de l'établissement des loges dans les Pays-Bas autrichiens (l'auteur ne parle qu'incidemment du Pays de Liége), le R. P. se montre bien au courant de l'histoire générale de la Franc-maçonnerie. Il a recueilli avec grand soin et beaucoup de critique les données assez rares sur les premières loges érigées en Belgique. Leur établissement date des dernières années du

Digitized by Google

règne de Charles VI ; l'institution se développe pendant celui de Marie-Thérèse, sous l'influence directe ou indirecte de la Grande Loge anglaise. C'est elle qui établit le premier Grand Maître provincial des loges des Pays-Bas autrichiens, le marquis de Gages, que presque toutes les loges reconnurent. Il y eut cependant des loges irrégulières ou batardes. L'exposé de cette évolution est par endroits assez compliqué : cela tient en grande partie à l'insuffisance des sources de l'époque. Par contre, la question des loges d'adoption ou de femmes est parfaitement exposée.

La deuxième partie concerne la vie interne des loges. « Les loges, composées d'un nombre plus ou moins élevé de maçons de divers grades, — d'ordinaire membres de la noblesse de robe ou d'épée, de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie, — se réunissaient de temps en temps, avec une régularité plus ou moins soutenue. On y procédait à des initiations ; on y donnait des instructions et on y prononçait des discours. Ces travaux étant clôturés, les frères entraient souvent en loge ouverte, quelquefois en compagnie de sœurs, pour se réunir en des « agapes fraternelles », danser au son d'un concert mélodieux et chanter la gloire de la Maçonnerie » (p. 79). C'est ainsi que l'auteur résume lui même, exactement, la matière de cette seconde partie. Elle est pleine de renseignements intéressants. Les loges des Pays-Bas autrichiens ne semblent pas avoir multiplié les grades de chevalerie. Leur doctrine présente ce caractère vague et imprécis que l'on rencontre dans les « Old Charges » de la loge de Londres et encore dans les statuts et déclarations de principes de nos loges actuelles. « Que les Maçons en aient été conscients ou inconscients, la Maçonnerie prêcha au XVIIIe siècle, au point de vue social et politique : l'ordre social primitif tel qu'il était, avant qu'il fut troublé « par l'intérêt, la force, l'orgueil et les autres passions », ou — pour employer une expression maçonnique plus imagée — par « certains Assyriens ambitieux, qui détruisirent la liberté, l'égalité et la fraternité » (p. 155). Tout en se défendant de s'occuper de religion, la Franc-maçonnerie avait un système complet religieux ; tout en excluant la politique, elle eut sur les idées une influence considérable. La bienfaisance ne semble pas avoir absorbé une grande part de ses ressources ; par contre les banquets étaient fort onéreux.

La vie externe des loges : leurs rapports avec le gouvernement autrichien sous le règne de Marie-Thérèse et de Joseph II et avec les autorités ecclésiastiques, forme l'objet de la troisième partie.

Il n'y eut point, en 1738, d'édit de Charles VI contre la Franc-maçonnerie. Marie-Thérèse avait pris position contre elle : en 1743, elle prit quelques mesures contre les Maçons de Vienne et conçut l'idée de publier un édit contre la Franc-Maçonnerie, mais il est fort douteux qu'elle ait exécuté son plan. « Ce que l'on peut affirmer avec certitude, c'est que l'impératrice donna ordre, en 1774, sur les explications du recteur de l'université de Louvain, de défendre aux étudiants de

Digitized by Google

s'affilier aux loges et que, tout étonnée d'apprendre qu'il y avait des Maçons à Bruxelles sans qu'elle en fut avertie, elle proscrivit, instruite par le cardinal de Frankenberg, les assemblées maçonniques. Cependant cette dernière prescription resta sans suite » (p. 193). Ces deux événements obligèrent cependant les Francs-maçons à une grande réserve. Joseph II n'interdit pas la Franc-maçonnerie, il la règlementa par son rescrit de 1785. On lira avec grand intérêt l'exposé de la manière dont ce rescrit fut exécuté dans les Pays-Bas par le Conseil privé, dans l'édit du 9 janvier 1786, comment celui-ci interpréta, en faveur de la Franc-maçonnerie, le rescrit impérial, et comment il dut céder devant la déclaration formelle de l'empereur : un édit du 15 mai suivant n'autorisa plus les loges que dans la ville de Bruxelles. L'édit de 1789, dont parlent certains auteurs, n'a certainement pas été publié dans les Pays-Bas autrichiens.

Les derniers chapitres de l'ouvrage méritent une lecture spécialement attentive. Malgré les condamnations prononcées par Clément XII en 1738 et par Benoît XIV en 1751, beaucoup de catholiques, parmi eux le marquis de Gages, et plusieurs ecclésiastiques firent partie des loges ; celles-ci d'ailleurs faisaient célébrer des services religieux, recommandaient les défunts aux prières des membres, prévenaient les Maçons de l'heure à laquelle ils pourraient assister à la messe du dimanche, avant la réunion maçonnique. Il est incontestable que les bulles pontificales n'eurent pas grand écho en Belgique, soit qu'on les ait ignorées, ou mis en doute leur existence, soit qu'on les ait interprétées de telle manière que les Maçons catholiques ne se croyaient pas atteints par elles. Il y eut des ignorants, ne connaissant pas le véritable but de la Franc-maçonnerie, séduits par le mystère, imbus d'idées philosophiques, à la foi vacillante, frappés des abus des gouvernements, anticléricaux avant la lettre, confiants dans le caractère religieux de certaines manifestations de la Maçonnerie. Au XVIIIe siècle, « ce siècle paradoxal, des incrédules observaient les pratiques religieuses et des croyants étaient adeptes de la philosophie incrédule ». Il y eut donc aussi parmi les catholiques des Francs-maçons clairvoyants. Le rationalisme était loin d'être inconnu dans la principauté de Liége et dans les anciens Pays-Bas.

Un appendice contient de nombreux documents sur la Maçonnerie : tableaux des membres, constitutions et statuts, procès-verbaux des réunions, documents officiels, correspondances tirées des Archives du Vatican, qui prouvent manifestement que jamais Benoît XIV n'a fait partie de la Franc-maçonnerie, comme on l'en a accusé.

L'ouvrage est illustré de plusieurs reproductions de documents maçonniques. La typographie fait honneur à l'imprimerie des Trois Rois.

A. VAN HOVE.

Digitized by Google

The Life of Cornelia Connelly, Foundress of the Society of the Holy child Jesus (1809-1879), by a member of the Society, with a Preface by cardinal Gasquet. Londres, Longmans, Green et C°, 1922. In-8, XIII-488 p. Prix : 21 sh.

M. MONAHAM. *Life and Letters of Janet Erskine Stuart, Superior General of the Society of the Sacred Heart* (1857-1914). With an introduction by cardinal Bourne. Londres, Longmans, Green et C°, 1922. In-8, XII-524 p. Prix : 21 sh.

I. En nous donnant en un volume distingué et d'un intérêt soutenu la vie de la Rév. Mère Cornelia Connelly, sa biographe nous fait réellement assister à la naissance et au développement d'une congrégation récente et déjà très importante, la société de l'Enfant Jésus. Ses débuts remontent à la période qui coïncide avec ce qu'on est convenu d'appeler l'*Oxford movement*. Les conversions se multipliaient en Angleterre, l'Eglise catholique y prenait un essor nouveau et rien, pourtant, n'y était organisé pour l'éducation catholique des jeunes filles. Mgr Wiseman, qui cherchait depuis longtemps le moyen de combler cette lacune, connut alors à Rome Madame Cornelia Connelly et ce fut elle qui devint entre ses mains l'instrument providentiel d'une œuvre d'éducation catholique florissante et féconde.

D'origine américaine, appartenant à une famille distinguée de Philadelphie, elle avait été mariée à un ministre épiscopalien, Pierce Connelly. Convertis tous deux en 1835, ils s'étaient peu après, sous l'influence du mari, séparés pour se donner l'un et l'autre à Dieu complètement. C'est ainsi que Cornelia, après avoir prononcé un vœu solennel de chasteté, se trouvait à Rome chez les Dames du Sacré-Cœur, lorsque Grégoire XVI lui confia la mission de grouper des âmes de bonne volonté pour se consacrer, sous sa direction, à l'éducation des jeunes Anglaises. Elle obéit simplement et la petite congrégation prit naissance à Derby, en 1846. Enfantement douloureux ; car la vie de la fondatrice ne fut plus qu'une longue série d'épreuves matérielles et morales. Son mari, devenu prêtre, apostasie, lui suscite toutes sortes de difficultés et finit par entraîner dans sa chute ses trois jeunes enfants. Dans sa société, au milieu de malentendus douloureux, il lui faut soutenir une lutte incessante non seulement pour le maintien des règles et de l'esprit du nouvel Institut, mais pour son existence même.

Toutes ces épreuves et ces contradictions furent supportées avec la sérénité d'une âme intimement unie à Dieu et qui puisait dans la prière continue le moyen de se montrer douce et joyeuse avec ses filles, invincible dans sa confiance en Dieu, capable de mener de front la formation morale des religieuses et l'organisation de l'œuvre d'éducation où elle fit preuve d'une réelle maîtrise. La congrégation, après s'être solidement établie en Angleterre, essaima en France et jusqu'en Amérique. Lorsque la fondatrice mourut en 1879, elle laissait la société de l'Enfant Jésus en pleine prospérité.

Digitized by Google

II. La R. M. Janet Erskine Stuart fut aussi une éducatrice très remarquable, une de ces âmes fortes et éclairées que Dieu destine à en attirer beaucoup d'autres dans leur sillage. Issue d'une famille très distinguée, elle avait reçu, par les soins de son père, chanoine de l'Église anglicane, une éducation très soignée et très solide. Entraînée un instant loin de la foi par l'excès même de sa curiosité intellectuelle, elle ne put cependant s'attarder dans le doute. Convertie bientôt au catholicisme, elle y trouva la pleine lumière et la paix définitive de l'âme. Dès lors, aucun sacrifice ne lui parut trop grand pour demeurer en possession de la vérité et pour s'avancer jusqu'à la perfection la plus vraie. Novice du Sacré-Cœur en 1882, sa ferveur et sa prudence attirèrent tout de suite l'attention des supérieures : aussitôt après ses grands vœux, elle fut nommée maîtresse des novices. Supérieure de la maison de Rochampton en 1894 et vicaire de la province d'Angleterre, elle devenait supérieure générale du Sacré-Cœur en 1911. On peut dire que toute sa vie se passa à former des âmes religieuses fortes et heureuses. Ses grands dons d'intelligence et de cœur lui valurent un réel empire sur toutes les âmes de sa congrégation ; mais surtout, cette influence lui vint de sa charité vraiment universelle, pleine de délicatesse et de tact, encore que réservée dans sa manifestation, parfois presque timide.

L'auteur de la présente biographie y a fait entrer à la manière anglaise, beaucoup de lettres ou de fragments de lettres. Le récit s'en trouve un peu alourdi et il faut un certain effort pour dégager les traits de cette physionomie, par ailleurs si sympathique. Mais peut-être ne convient-il pas de s'en plaindre ; car, après tout, ce sont ces documents qui nous permettent de faire connaissance avec l'âme de la révérende Mère générale. Et il y a profit à demeurer pendant ces 500 pages en contact avec cet esprit large et cultivé, avec ce cœur droit et bon que fut la Mère Janet E. Stuart.

P. G. CHAUVIN, O. S. B.

MGR LAVEILLE. *Thérèse Durnerin fondatrice de la Société des Amis des Pauvres* (1848-1905). Paris, Téqui, 1922. In-8, XIV-460 p.

La plume élégante et facile de Mgr Laveille nous avait déjà donné une bonne demi-douzaine de biographies, consacrées à des fondateurs ou fondatrices, directeurs ou directrices d'associations ou d'œuvres charitables. Toutes ont obtenu auprès du public un succès peu ordinaire. Aucune ne surpasse en intérêt celle qui vient de paraître sous le titre que nous transcrivons ci-dessus ; disons mieux : on trouverait malaisément dans les annales de la piété et de la bienfaisance sociale une autre vie qui provoque à ce point l'admiration et l'émulation,

Digitized by Google

tout en piquant au vif, par un certain côté d'originalité et de mystère, la légitime curiosité d'un lecteur qui veut aller au fond des choses.

Thérèse Durnerin naquit et vécut à Paris. Elle y vit le jour en 1848. Elle appartenait à une famille aisée et profondément chrétienne, dont les relations amicales avec des hommes tels qu'Auguste Nicolas, Frédéric Ozanam et l'abbé Ozanam, contribuèrent à sa formation. C'est dans ce milieu qu'elle puisa les principes et les habitudes d'une religion éclairée, forte et altruiste. Elle n'avait pas encore accompli sa vingtième année lorsque des deuils répétés, en la plongeant dans la tristesse, vinrent miner sa constitution, jusque-là vigoureuse à souhait. Peu de temps après, en 1870 et 1871, les angoisses et les privations du Siège et de la Commune portèrent à son organisme un coup dont elle ne se remit jamais entièrement. Atteinte désormais d'une anémie, très prononcée et jointe à des oppressions de poitrine, elle ne connaîtra plus les joies d'une santé normale et, pour cette raison, elle désirera vainement pouvoir embrasser la vie religieuse dans l'Ordre du Carmel. Réduite à ne se mouvoir que péniblement, elle se verra même pendant près de dix ans (1881-1890) condamnée à une réclusion complète. Mais ces circonstances, qui ne feront qu'aviver sa piété et affermir en elle l'esprit d'abandon, ne l'empêcheront point de donner libre cours à son zèle. Elle s'offre à Dieu en victime expiatoire, et Dieu, qui semble la prendre au mot, ajoute aux souffrances corporelles des épreuves intérieures, acceptées généreusement, supportées avec une vaillance et une constance qui ne se démentiront pas un instant.

Cependant, éprise, pour elle-même et pour autrui, de la communion fréquente, voire quotidienne, et de la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus, elle se fait la propagatrice, l'apôtre de ces deux pratiques et, détail digne de remarque, pour l'une comme pour l'autre, elle devance de quelques années les directions du Saint-Siège. Sans quitter sa chambre d'infirme, elle sait intéresser à ses desseins des personnes pieuses; par une correspondance avisée et insinuante de tous les jours, elle se suscite des collaborateurs et des collaboratrices, et grâce à leur concours, des centaines de mille de petites feuilles imprimées vont porter au loin et jusque dans les pays de missions le culte du Cœur eucharistique. Dès lors, reprenant une idée mise en avant au XVIIIe siècle par le bienheureux Grignon de Montfort, Thérèse rêve et essaie d'associer à son entreprise des prêtres, qui trouveraient là un puissant moyen de sanctification personnelle. Bientôt, elle se met à composer et publie une série de tracts où des vues justes et pratiques, des réflexions d'une fine psychologie et des sentiments de haute spiritualité sont exprimés en un style clair, animé, souvent pittoresque autant que persuasif.

Ce n'est pas tout, ou, plutôt, ce n'était là qu'un commencement. Elle avait remarqué qu'à Paris un grand nombre d'ouvriers et de pauvres vivaient dans l'ignorance la plus complète de la religion, échappant

Digitized by Google

tout à fait à l'action du clergé paroissial ; elle décide de leur venir en aide en les catéchisant. Cette nouvelle forme d'apostolat débute par des visites à domicile, qu'elle fera personnellement, quoi qu'il lui en coûte de désagréments et d'efforts, et qu'elle continuera jusqu'à la fin de sa vie, tantôt seule, tantôt appuyée au bras de sa servante ou d'une compagne dévouée. Pour remplir son ministère de miséricorde, elle ne craint pas d'affronter les quartiers les plus sales et les plus mal famés, elle grimpe jusqu'à un 6e ou un 7e étage ; et, à force d'aménité et de charitables industries, elle parvient presque toujours à se faire bien accueillir de gens qui se doutent à peine qu'ils ont une âme. Ici encore elle se crée sans tarder des imitateurs et des aides. En même temps elle étend le champ de son action, en tâchant de l'exercer sur des groupes d'hommes. Les initiatives les plus audacieuses, les plus risquées en apparence, ne l'effraient point. Elle se glisse d'abord dans un patronage de garçons adultes, parmi lesquels beaucoup n'avaient pas fait leur première communion ; ensuite elle sollicite et obtient l'autorisation de pénétrer à la Grande-Roquette pour y instruire les prisonniers. Après cela, c'est dans le préau des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, rue du Roule, à des loqueteux accourus de tous les coins de Paris pour une distribution de soupe, qu'elle vient faire un peu de catéchisme ; et les heureux résultats ne se font pas attendre longtemps : ce sont des baptêmes d'enfants de 8 à 12 ans, des premières communions bien préparées, des unions régularisées. Forcée plus tard par les circonstances d'abandonner son local de la rue du Roule, Thérèse en découvre un autre à l'église de Saint-Julien-le-Pauvre, puis un second à la chapelle de Sainte-Rosalie, un troisième dans la crypte et les dépendances de Montmartre, d'autres encore dans l'enceinte ou à côté de divers sanctuaires parisiens. Mais pour diriger ces réunions, pour évangéliser des auditoires qui se chiffraient maintenant par centaines (il y en eut à Montmartre jusqu'à 1800), il ne suffisait plus de la bonne volonté de quelques personnes sans lien mutuel et recrutées un peu au hasard des circonstances ; il fallait un groupement stable, une sorte de corporation, sur la coopération ordinaire de laquelle on pût compter, à laquelle il fût possible d'imprimer une direction bien combinée et durable. C'est alors que Thérèse se décida à réaliser une idée qu'elle caressait depuis longtemps, à fonder la Société des Amis des Pauvres.

Qu'implique cet humble nom dans la pensée de la Fondatrice ? Ce sera, dit-elle, une association « d'âmes vraiment religieuses sous un vêtement laïc », association se dévouant à l'évangélisation des pauvres les plus délaissés, sans vœux d'ailleurs, sans aucun office à réciter, sans aucun insigne particulier. Elle comprendra trois catégories et comme trois étages. Il y a d'abord le groupe fondamental, le plus intime, celui des *Frères servants* et des *Sœurs servantes de Jésus*, dont la devise doit être : « Jamais assez ! Jamais assez de sacrifices ! Jamais assez d'immolations ! » Ceux-ci s'engagent à une coopération

Digitized by Google

régulière, chacun suivant ses moyens personnels et les possibilités de sa situation sociale. Viennent ensuite « les messieurs, dames, prêtres, qui apportent » aux premiers « un secours plus ou moins prolongé » ; c'est le second groupe. Le troisième embrasse, sous les noms de Frères auxiliaires servants de Jésus et de Sœurs auxiliaires servantes de Jésus, tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre commune, mais qui, « pour quelque cause sérieuse d'impuissance, ne peuvent pas travailler activement » avec les autres, « soit qu'ils appartiennent à quelque congrégation, soit que la distance rende impossible » leur concours matériel. Ainsi inaugurée, dans des intentions si pures, avec les sentiments d'une générosité et d'une confiance héroïques, cette œuvre présentait pourtant une lacune évidente : c'était une sorte de société religieuse constituée sans intervention de l'autorité ecclésiastique. Mlle Durnerin n'avait pas songé à ce côté de la question ni aux difficultés qui pourraient en résulter. Toutefois, lorsque l'archevêque voulut, pour régulariser la situation, donner comme directeur à la société un prêtre de son diocèse, elle fit si bien qu'on renonça à cette mesure, dans laquelle elle voyait un déshonneur et un danger pour son organisation naissante. Dans le récit d'une audience que le cardinal Richard lui accorda à ce propos, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de l'assurance et du sang-froid tenace d'une femme qui défend ses hardies initiatives moins encore par leurs brillants résultats que par un appel à des inspirations et injonctions divines, ou de la bonté d'un prince de l'Église, qui finit par se rendre à des raisons si peu canoniques. C'est qu'il y avait dans le ton, dans l'attitude, à la fois modeste et pleine d'aisance, et dans les paroles de Thérèse une force de persuasion, j'allais dire une puissance de séduction, dont les merveilleux effets se faisaient sentir ailleurs encore qu'au sein de ses réunions populaires ou en plein carrefour d'une cité de chiffonniers.

A partir de ce moment, la Société des Amis des Pauvres connut encore beaucoup de traverses, mais elle n'en poursuivit pas moins sa marche ascendante et le développement de son double apostolat par les visites à domicile et par les réunions hebdomadaires ou semi-hebdomadaires. Thérèse, en dépit d'une santé de plus en plus misérable, était toujours sur la brèche pour parer aux difficultés, soutenir ou remonter les courages, rechercher et indiquer les moyens de sortir d'une impasse. Non contente d'assister aux rendez-vous des pauvres et d'y prendre la parole, de présider chez elle les réunions périodiques des membres actifs, elle trouvait encore le temps et la force de grimper aux mansardes pour faire des recrues ou relancer des clients tièdes et peu assidus. Elle était si pâle, si faible et si oppressée, que souvent, à la voir étendue sur sa chaise longue, on l'eût crue près de mourir ; mais dès qu'il s'agissait de sortir pour catéchiser ou de recevoir des coopérateurs pour délibérer avec eux et leur donner une direction, elle se redressait comme par enchantement. Sa sœur Noémie, qui vivait avec elle et ne s'en séparait guère, a pu écrire qu'une telle

Digitized by Google

existence semblait tenir du miracle. Dans ses dernières années, lorsqu'elle ne quittait plus son fauteuil ou son lit que pour se traîner auprès des grabats sans consolation, elle eut la grande joie de voir les fruits de son labeur se multiplier rapidement. Dès 1901, l'œuvre avait procuré 435 mariages, 56 baptêmes d'adultes, 123 baptêmes d'enfants, 96 premières communions, 33 confirmations. En 1902, résultats presque identiques : 124 baptêmes, 5 abjurations, 84 premières communions, 15 confirmations, 426 mariages ; en 1903, légère augmentation au chapitre des mariages ; enfin, en 1904, à la veille du grand repos de l'infatigable ouvrière, 130 baptêmes, 7 abjurations, 107 premières communions, 29 confirmations et 424 mariages. Avec un pareil bilan, Thérèse etait assurée de ne point paraître les mains vides au tribunal du Souverain Juge. C'est le 7 avril 1905 qu'elle y fut appelée. Elle avait vraiment soutenu le bon combat jusqu'au bout. Peu de mois encore avant sa mort, on avait pu voir cette femme de 55 ou 56 ans, à la démarche chancelante, presque sans souffle et sans voix, souvent brisée par une toux opiniâtre, s'acheminer malgré tout vers le taudis où agonisait le païen inconscient qu'elle voulait gagner à Dieu. Le 2 avril 1905, quand elle n'avait plus que cinq jours à vivre, elle réunit chez elle le premier groupe de sa Société et voulut présider elle-même la réunion, et il ne fallut rien moins qu'une violente crise de suffocations pour abréger ce suprême entretien.

Le livre que je viens de résumer est de ceux qui ne se lisent pas sans émotion, qu'on ne ferme pas sans en garder une profonde et durable impression. Une biographie comme celle de Thérèse Durnerin montre ce que peut une volonté énergique dans une âme possédée de l'amour de Dieu, même lorsque cette âme habite un corps débile et souffrant ; elle montre également qu'une solide piété, impliquant l'esprit de sacrifice, est la source la plus féconde d'un dévouement sans bornes au soulagement des misères humaines.

En attirant discrètement notre attention sur ce côté instructif et exemplaire de la vie qu'il nous raconte, Mgr Laveille ne dissimule pas quelques faits, quelques incidents qui semblent appeler des éclaircissements ultérieurs et légitimer de notre part des réserves, au moins provisoires. Ainsi, Thérèse croyait sans doute trop facilement aux manifestations surnaturelles, comme le prouvent ses sympathies pour plusieurs personnes stigmatisées ou soi-disant telles, et en particulier une sorte d'engouement pour les « apparitions » de Tilly. Et si, dans sa propre conduite et dans ses initiatives de prosélytisme et de charité, elle pensa et voulut toujours faire la volonté de Dieu, obéir donc à des inspirations divines, ne conçut-elle pas trop souvent celles-ci comme résultant de communications personnelles extraordinaires ? Surtout, ne lui est-il pas arrivé d'y insister avec une ténacité excessive dans ses démêlés passagers avec les autorités paroissiales et diocésaines ? Il y a aussi telle ou telle de ses idées sur la formation du clergé, voire sur une réforme partielle de l'enseignement dans les séminaires, qui

Digitized by Google

aurait besoin d'être passée au crible de la critique. D'autre part, d'après les témoignages les plus dignes de foi, Thérèse Durnerin émit sur l'avenir, à différentes reprises, des vues d'une étonnante perspicacité ; elle a annoncé plusieurs événements qui se sont réalisés ou qui sont manifestement en voie de réalisation. Mgr Laveille, diligent et consciencieux biographe, signale ces points et quelques autres semblables, en se défendant prudemment de tout jugement définitif. Faisons comme lui : attendons que le temps et les circonstances dissipent ces restes d'ombres, ces légers nuages qui voilent encore partiellement à nos yeux l'édifiante et radieuse figure de Thérèse Durnerin. Un jour viendra, qui n'est peut-être pas loin, où non seulement la théologie ascétique et mystique, mais aussi la psychologie et l'étude des expériences religieuses trouveront profit à reprendre en détail l'examen de ces intéressantes questions.

Ajoutons, pour terminer, que l'œuvre fondée par la femme forte dont nous avons laissé entrevoir la physionomie a, heureusement et à l'encontre de toutes les appréhensions raisonnables, survécu à celle qui en était l'âme. Elle a même progressé, à Paris et dans sa banlieue, jusqu'en 1914 ; et après un ralentissement trop concevable de 1914 à 1919, elle a repris vigueur, au point de s'implanter et d'être bien vivante, bien agissante dans d'autres grandes villes, telles que Boulogne-sur-Mer et Lyon. La Belgique aussi a commencé à bénéficier de son activité ; plusieurs centres d'enseignement religieux ont été formés à Bruxelles dès 1910, avec la haute approbation du cardinal Mercier ; et dans son mandement de carême de 1920, l'éminent prélat recommande positivement à ses diocésains de s'enrôler dans la vaillante milice qui a nom *Société des Amis des Pauvres.*

J. Forget.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

Allemagne. — Albert Ehrhard est trop avantageusement connu de nos lecteurs pour qu'il soit nécessaire de louer ici ses talents et ses mérites scientifiques. On se rappelle qu'il débuta dans l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne par un coup de maître, en restituant à Théodoret de Cyr deux écrits attribués jusqu'alors à saint Cyrille d'Alexandrie. Il a fourni ensuite une longue et féconde carrière de chercheur, de publiciste et de professeur. A l'occasion de son soixantième anniversaire (14 mars 1922), ses élèves, amis et admirateurs lui ont rendu hommage, en lui offrant une riche gerbe de contributions scientifiques moissonnée dans les domaines qu'il a surtout explorés et fécondés de ses labeurs. Le *Festgabe*, recueil de vingt-quatre mémoires réunis en un volume et publiés par les soins du Dr M. A. Koeniger, professeur à l'université de Bonn, a paru sous le titre de *Beiträge zur Geschichte des christlichen Altertums und der byzantinischen Literatur* (Bonn et Leipzig, Schroeder, 1922. In-8, VIII-501 p.). Dès sa publication, la RHE s'est empressée d'en détailler le contenu sous les diverses rubriques de sa section bibliographique ; c'était le moyen le plus prompt et le plus sûr de signaler à l'attention de chaque spécialiste celles de ces études qui l'intéressaient particulièrement. Toutefois, nous croyons qu'il n'est pas inutile de revenir à une rapide considération du recueil dans son ensemble et de faire voir, par quelques exemples, la variété et la valeur des services qu'il est de nature à rendre aux sciences ecclésiastiques.

Bien que déjà très large, le titre ne paraît pas encore assez compréhensif pour le contenu de l'ouvrage, qui le déborde. Mais cette constatation ne se fait pas à première vue, car la présentation des mémoires ne semble pas des plus heureuses. On se demande pour quelle raison le classement a été fait selon l'ordre alphabétique des noms des auteurs. Ce principe est absolument accidentel et tout extrinsèque ; il cause des voisinages disparates, quelque peu déconcertants, et qui ne vont pas sans nuire à l'impression générale de richesse que le volume aurait pu donner davantage. La correction typographique n'est pas impeccable ; la citation annoncée à la fin de la p. 191 a même été complètement omise. Si l'on s'astreint à faire un classement plus logique, suivant les dates ou les matières des sujets traités, on remarque qu'ils s'échelonnent sur tous les siècles qui vont des origines chrétiennes au concile de Trente et qu'il n'est pour ainsi dire aucune branche des sciences ecclésiastiques à laquelle ils n'apportent pas une contribution historique de valeur. Car toutes les études ici réunies ont leurs mérites incontestables et, s'il en est plusieurs qui sont signées de noms qui font autorité, toutes témoignent d'une réelle compétence et d'un grand soin. Dans l'impossibilité pratique de

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, LOUVAIN) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* CHRONIQUE, *soit dans la* BIBLIOGRAPHIE *de la* REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Digitized by Google

signaler tout ici, nous nous contenterons de quelques mentions spéciales, dont on excusera la brièveté. H. J. Vogels (p. 434-450) fait preuve d'une grande érudition en traitant des divisions du texte dans les anciens manuscrits latins des Evangiles; ses constatations et ses remarques aideront utilement à découvrir l'origine commune de certains témoins entre lesquels on ne soupçonnait pas une si étroite parenté. On trouve dans le mémoire de S. Euringer (p. 141-179) une réponse aussi convaincante qu'objective à une thèse récente et retentissante au sujet de la forme dans laquelle saint Éphrem lisait et employait le fameux passage de *Matth.*, XVI, 16 et suiv. sur la primauté promise au prince des Apôtres. A. Baumstark (p. 53-72) retrouve dans certains passages de textes liturgiques des échos du temps des persécutions; son étude, très documentée et des plus intéressantes, fournira sans doute des indications précieuses pour l'orientation de recherches ultérieures. Il faut en dire autant du magistral essai présenté par J. P. Kirsch (p. 253-272) pour la reconstitution du calendrier romain du début du ve siècle qui a servi de source au martyrologe hiéronymien. Deux axiomes célèbres et d'une grande importance doctrinale sont étudiés avec tout le soin et toute la rigueur de méthode désirables, l'un : *Causa finita est*, par K. Adam (p. 1-23), l'autre : *Prima sedes a nemine iudicatur*, par A. M. Koeniger (p. 273-300). Nous voulons encore noter le travail, si riche en renseignements nouveaux, de M. Grabmann (p. 180-199) sur les versions latines des œuvres du pseudo-Aréopagite, et surtout l'exposé si attrayant que fait S. Merkle de l'activité déployée à Rome, pendant le concile de Trente, par un érudit, Sirleto, pour fournir à son maître, le cardinal Cervini, une documentation patristique abondante sur bien des questions à l'ordre du jour de la grande assemblée. Comme l'auteur le remarque très justement, la correspondance échangée entre Cervini et Sirleto devrait être entièrement publiée, car elle est de toute première importance pour l'histoire de la plupart des discussions et décisions du concile.

Nous pourrions multiplier ces exemples. Ceux que nous avons relevés rapidement suffiront à faire deviner la valeur des autres études, que nous nous voyons obligés de passer sous silence. Redisons que toutes sont utiles et méritoires et souhaitons qu'elles échappent au risque de passer inaperçues que courent toujours quelque peu les monographies qui sont comme noyées dans la masse d'un volume de Mélanges. J. Lebon.

— En publiant en 1895 la troisième édition de son *Bibel-Atlas*, le D^r von Riess annonçait l'apparition prochaine d'un texte latin. L'*Atlas scripturae sacrae* parut en 1896. La deuxième édition latine, confiée après la mort de l'auteur aux soins du professeur de Fribourg, Charles Rückert, vit le jour en 1906; Rückert mourut lui-même, en 1907, et c'est ainsi que M. L. Heidet fut chargé de la troisième édition latine qui vient de paraître (*Atlas scripturae sacrae. Decem tabulae geographicae cum indice locorum scripturae sacrae vulgatae editionis, scriptorum ecclesiasticorum et ethnicorum* auctore Dr Ricardo de Riess. Ed. 3^a recognita et emendata labore et studio L. Heidet. Fribourg-en-Br., Herder, 1924. In-4, 10 cartes et VIII-39 p. Prix : 20 fr. suisses). Il était nécessaire de rappeler ces souvenirs pour comprendre les modifications subies par l'œuvre de von Riess. Nous avons pu comparer la troisième édition latine de Heidet à la troisième édition allemande de von Riess. C'est

Digitized by Google

toujours le même Atlas, les mêmes cartes, claires, complètes, intéressantes, le même index topographique soigné. On ne regrettera pas que l'auteur n'ait pas voulu mentionner les routes récentes et les voies ferrées que les Anglais viennent de tracer en Palestine. Ce n'est pas précisément cela que recherchent les consulteurs d'un atlas biblique. Mais on regrettera vivement que M. Heidet ait cru devoir persévérer dans l'erreur de Rückert touchant la localisation du mont Sion et de l'ancienne cité de David. Von Riess avait été conduit par son étude des données scripturaires à les situer sur la colline orientale, et la petite dissertation consacrée au mot Sion à la page 34 de son index géographique nous paraît encore convaincante. Rückert qui avait publié en 1898, l'année même de la mort de von Riess, une étude sur cette question (*Lage des Berges Sion*), a cru devoir modifier pour la seconde édition latine (1906), dans la carte VIII et dans l'index, la topographie du Sion, et le placer sur la colline occidentale. M. Heidet maintient ce point de vue, et il tient à le souligner dans sa préface en rassemblant ses raisons : « Itidem, in colle Jerusalem occidentali arcem Sion civitatemque David, quo eam retulit decessor noster, et nos veteri constantique traditioni a Josepho, Talmudis, cunctisque Patribus prolatae cedentes consignatam servavimus. Quod contestantur aliqui, huic traditioni Scripturam contradicere, qui libero limpidoque animo attente consideraverit, nec in hoc loco nec in alteris traditionem Scripturamque repugnare probabit atque Sion, a monte Templi absolute distinctum (cfr Mich. 3, 12), monti Jebusaei juxta cujus latus, ad austrum, a Raphaim valle ad fontem Rogel, transit Geennom seu Ennom vallis, insidisse (Jos. 15, 8; 18, 16; cfr I Chr. 11, 4-7). » Vraiment, ceux qui dans cette question opposent l'Écriture à une soi-disant tradition ont-ils l'âme troublée et l'esprit emprisonné? On se convaincra du contraire en lisant la *Revue biblique* ou la *Jérusalem antique* du P. Vincent, que nous n'avons vues citées nulle part par M. Heidet.

Le premier volume des recherches de J. Grill sur l'origine du quatrième évangile a paru en 1902 (*Untersuchungen über die Entstehung des vierten Evangeliums*. Tubingue, Mohr. XII-408 p.); le second fut publié en 1923 (VII-443 p.). On voulut sans doute que l'aîné eût atteint sa majorité avant de lui donner un jeune frère à diriger et à protéger. Si la première partie représentait déjà une tentative énergique d'application de la méthode religionniste au quatrième évangile, que dire de la seconde, si ce n'est qu'elle est encore d'humeur plus entreprenante et de sens moins rassis ? Le premier volume était presque tout entier consacré au Prologue de S. Jean, qu'il analysait, dont il dégageait les concepts fondamentaux, ceux de verbe, de vie, de lumière qui traversent d'ailleurs aussi tout l'évangile. Il étudiait longuement l'origine et la préhistoire de ces concepts ainsi que leur relation avec certaines notions connexes comme celles de gloire et de vérité. Le second volume expose, à la lumière de l'idée du Logos, la méthode d'évangélisation de Jésus telle que la conçoit le quatrième évangile. Il montre ensuite comment presque tous les traits qui composent la majestueuse figure du Christ johannique, le messager de joie, le distributeur d'eau vive, la vigne personnifiée, l'hôte bienfaisant, l'époux, le berger, le médecin, le sauveur, etc., sont empruntés au culte de Dionysos et autres mystères voisins. Le quatrième évangile n'est qu'un essai constant de typologie hellénisante. Il a subi profondément l'influence des mystères, en particulier dans la doctrine

Digitized by Google

de la cène et du baptême ; il édifie sur des bases chancelantes au point de vue historique. A en juger par la place qu'il occupe dans l'évolution du christianisme primitif, il faut en placer la composition très bas dans le cours du second siècle.

On sait que Grill a voulu engager dans une nouvelle voie les recherches touchant l'origine du quatrième évangile. On essayait autrefois d'en déterminer l'époque, l'auteur, le milieu, le caractère, par la critique interne et surtout par l'histoire littéraire, en particulier par l'analyse des témoignages patristiques. Désormais, il faudra plutôt s'appliquer à creuser les idées fondamentales de l'œuvre, à en déterminer les motifs dominants, à en établir la connexion intime et la relation non seulement avec la religion de l'Ancien Testament, mais aussi avec le monde religieux du paganisme classique et oriental. Il faudra voir comment et dans quel but l'écrivain a intégré dans la conception chrétienne des thèmes religieux étrangers. On arrivera ainsi, au jugement de Grill, à rendre plus fidèlement la note caractéristique de l'évangile spirituel et à le situer plus exactement dans la transformation progressive du christianisme.

La méthode est bonne et elle n'est pas neuve. Il est évident qu'il faut compléter l'étude de l'évangile, considéré en lui-même et dans la tradition, par l'étude du milieu historico-religieux où il a vu le jour, et ce milieu ne sera pas seulement celui de la théologie judéo-alexandrine mais aussi celui du paganisme classique et oriental. Mais nous doutons fort que cette méthode, judicieusement appliquée, nous conduise à voir avec Grill, dans le quatrième évangile, la première *Renaissance*, qui par l'incorporation d'éléments exotiques aurait vivifié la religion chrétienne et l'aurait dotée de ses forces les plus hautes et les plus efficaces. Au second volume des recherches de Grill on reprochera, comme au premier, son obscurité, son allure philosophique et son manque de critique.

Le chapitre VI de S. Jean a connu les mêmes vicissitudes que les narrations synoptique et paulinienne de l'institution de la Sainte Eucharistie. Depuis que la Réforme a partagé les esprits touchant le sens des paroles de la cène, on s'est divisé également quant à l'interprétation du récit de la promesse, et il faudrait raconter toute l'histoire des controverses relatives aux origines de l'Eucharistie pour rappeler les destinées exégétiques du discours sur le pain de vie. On en a nié la portée eucharistique, on en a combattu l'historicité, et celle-ci a pâti en outre de toutes les attaques dirigées contre la valeur documentaire du quatrième évangile. L'interprétation réaliste du chapitre VI apporte, sans aucun doute, un argument très fort à la doctrine ecclésiastique de la cène, mais à son défaut, elle subsisterait tout entière, s'appuyant sur le roc inébranlable des récits de l'institution : ce n'est donc pas un « articulus stantis vel cadentis Ecclesiae ». Sans doute encore, l'historicité du discours entendu dans le sens eucharistique met dans une vive lumière la continuité de la pensée du Christ, annonçant d'abord, réalisant ensuite le grand mystère d'amour, mais s'il était prouvé que ces magnifiques développements ne représentent que les méditations de l'évangéliste, nous serions en droit d'y trouver tout au moins une splendide confirmation de la doctrine eucharistique traditionnelle, dans le genre de celle que nous fournissent les écrits de S. Ignace, de S. Justin, de Pline...

C'est à défendre l'historicité et le sens véritable du discours de promesse

Digitized by Google

que le Dr Philips vient de consacrer sa dissertation inaugurale à la Faculté de théologie catholique de Bonn (*Die Verheissung der heiligen Eucharistie nach Johannes. Eine exegetische Studie.* Paderborn, Schöningh, 1922. In-8, VIII-208 p.). Il recherche les antécédents historiques du discours sur le pain de vie, et montre que l'idée d'un festin messianique n'était pas étrangère aux espérances du judaïsme contemporain de Jésus. Ce discours a donc sa place dans la carrière messianique de Jésus et le silence des synoptiques n'est pas un obstacle insurmontable à son historicité. Il a sa place organique aussi dans le quatrième évangile, lequel d'ailleurs est l'œuvre d'un témoin, de l'apôtre Jean. L'Eucharistie n'est pas née dans les communautés pauliniennes sous l'influence des mystères païens, et le discours de Jean est tout autre chose que l'écho des controverses eucharistiques de l'âge postapostolique. L'auteur défend avec raison l'unité du discours et son exégèse réaliste : le don messianique est d'abord annoncé, puis on expose les conditions nécessaires pour y avoir accès, enfin l'Eucharistie y est clairement promise et expliquée.

On sait que la grande question discutée aujourd'hui entre exégètes catholiques est celle de savoir à quel moment précis, dans le discours du Sauveur, commence l'allusion directe à l'Eucharistie. Franzelin, Knabenbauer, Beelen, Fillion, Calmes, Batiffol et beaucoup d'autres font commencer le discours eucharistique au verset 48 ou au verset 51b. Il fut un temps où les commentateurs catholiques étaient presque les seuls à reconnaître l'Eucharistie dans le chapitre VI de S. Jean. Aujourd'hui, plusieurs critiques libéraux et non des moindres, comme Holtzmann et Loisy, retrouvent au moins indirectement l'Eucharistie, non seulement dans la section 51-58, mais encore dans la section 26-40 et 41-50 de ce même chapitre. Il est vrai qu'ils se libèrent d'une autre façon en niant le caractère historique du discours. On constate une fois de plus ce phénomène à première vue étrange qu'on rencontre à propos de presque tous les textes importants : tandis que les protestants croyants rejettent l'interprétation catholique et maintiennent plus ou moins l'historicité du texte, les critiques radicaux, abandonnant celle-ci, reviennent à l'exégèse catholique,

Nous croyons aussi qu'il est plus logique et plus simple d'entendre tout le discours de l'Eucharistie, obscurément indiquée dans les versets 27-35 et clairement dans 51-59. Déjà au v. 27, la nourriture qui demeure pour la vie éternelle, celle que le Fils de l'homme donnera, c'est l'Eucharistie. Aux versets 32-35, le véritable pain du ciel, celui que le Père donne, celui qui descend du ciel et procure la vie au monde, c'est la personne du Christ, nourriture déjà présente, bien que non encore accessible. C'est ainsi que le Christ peut dire que le pain est donné et sera donné. Celui qui mange ce pain qu'est la personne du Christ n'aura plus faim, et celui qui prend ce breuvage qu'est la personne du Christ n'aura plus soif. C'est dans l'Eucharistie que cette manducation s'opère, et cette manducation, pour être fructueuse, exige la foi. Donc cette section 27-35 peut très bien s'entendre de l'Eucharistie où l'on s'approprie, moyennant la foi, la source de vie qu'est la personne du Christ. Dans le discours à la Samaritaine aussi, le Christ se présentait comme une eau vive où la foi se désaltère, mais sans allusion à l'Eucharistie. Le Christ ayant affirmé au v. 35 que pour se nourrir de lui il faut la foi que les Juifs n'ont pas, on s'explique assez facilement la digression sur la foi des v. 36-47. Au v. 48, le discours revient à l'idée exprimée au v. 35 : le pain qui

Digitized by Google

donne la vie, c'est le Christ, et l'on explique ensuite plus clairement que le pain qui nourrit pour la vie éternelle, c'est la chair du Christ, et que le breuvage qui désaltère pour toujours, c'est son sang.

Cette interprétation réaliste n'est pas corrigée par les versets 62-63 (et à ce propos, nous regrettons que le Dr Philips n'ait pas eu recours pour leur explication à l'exégèse si pénétrante de Bossuet dans ses méditations sur l'Évangile). Elle se recommande d'ailleurs de très bons arguments : malgré certaines voix discordantes, elle peut revendiquer pour elle la tradition, les assertions si claires des versets 51b-59 (surtout la quadruple répétition du verbe τρώγειν dans 54-58, qui ne se dit que de la manducation réelle), la présence au chapitre VI de S. Jean de toute la terminologie eucharistique : εὐχαριστεῖν, 11, 23 (Lc. XXII, 19; I Cor. XI, 24), διδόναι ἄρτον, φαγεῖν, πίνειν, ὑπέρ, 51 (Mc. XIV, 24; Lc. XXII, 19, 20; I Cor. XI, 24), αἷμα, σάρξ. (Cfr W. Bauer, *Johannes*, p. 71. Tubingue, Mohr, 1912.) On peut faire remarquer encore que les adversaires de Jésus entendent ses paroles d'une manducation réelle, et que le Sauveur, loin de rectifier leur erreur, la renforce encore. Le quatrième évangile fut écrit à une époque et dans un milieu où la cène était certainement pratiquée. Les lecteurs de l'évangile devaient nécessairement comprendre le chapitre VI de l'Eucharistie. Loin de les prémunir contre cette confusion, l'auteur l'a voulue. Il entendait donc bien parler de l'Eucharistie. Enfin, on s'expliquerait difficilement l'omission de l'Eucharistie dans le quatrième évangile, si l'auteur n'avait cru avoir parlé suffisamment de ce grand sujet au chap. VI.

Dans l'introduction (p. 5-20), le Dr Philips donne un aperçu de l'histoire de l'exégèse du chapitre VI. Il est regrettable qu'il n'ait rien dit de la position du problème au concile de Trente. Il n'était pas précisément alors ce qu'il est aujourd'hui. Tandis qu'à l'heure actuelle les commentateurs catholiques se rallient à l'exégèse réaliste et en discutent seulement l'étendue, à la veille du concile de Trente des théologiens assez nombreux se refusaient à voir dans ce chapitre une allusion directe au sacrement. Pour eux, il y avait unité parfaite tout le long du discours de Notre Seigneur; c'était sa personne avec sa mission rédemptrice qu'il présentait comme objet de foi aux foules si elles voulaient obtenir le salut. Manger sa chair et boire son sang n'était qu'une autre façon plus énergique d'exprimer ce que Jésus avait dit d'abord : Je suis le pain de vie; qui vient à moi n'aura plus faim et qui *croit* en moi n'aura plus soif. C'était là l'opinion de la manducation spirituelle ou opinion spiritualiste. C'était aussi la doctrine des calvinistes qui entendaient le discours de S. Jean de la manducation métaphorique par la foi, tandis que les Hussites restaient fidèles à la manducation réelle et en concluaient à la nécessité de la communion sous les deux espèces. Toutefois la majorité des exégètes et des théologiens catholiques suivaient l'opinion réaliste comme aujourd'hui. Au concile les deux théories furent représentées. Une première fois, lors de la session XIIIe, les Pères s'occupèrent accidentellement de ce chapitre et de son interprétation; la question fut traitée ex professo plus tard à l'occasion des Hussites. Le P. Cavallera a écrit des pages pleines d'intérêt sur les discussions que suscita cette controverse au sein du concile et sur la véritable signification de la solution adoptée et formulée au chapitre Ier des décrets de la XXIe session, célébrée le 15 juillet 1562 (RHE, 1909, t. X, p. 687-709). Après le concile de Trente, Jansenius de Gand resta fidèle à l'interprétation spiritualiste, mais sous l'influence des disputes avec

Digitized by Google

les protestants, cette opinion ne tarda pas à tomber, chez les catholiques, dans un profond discrédit. Après avoir joui d'une certaine vogue sous le patronage justifié ou non de S. Augustin, de S. Thomas et de Cajetan, elle fut bientôt presque unanimement rejetée comme une thèse chère aux hérétiques. On alla plus loin, et beaucoup d'auteurs réalistes invoquèrent pour la combattre la décision du concile de Trente; c'est chose courante dans les manuels de théologie et dans les commentaires. Si l'on ne va pas jusqu'à dire que l'opinion spiritualiste a été condamnée à Trente, on affirme du moins que le concile, sans vouloir trancher la question, a nettement indiqué qu'il admettait l'opinion réaliste (Salmeron, Fillion, Knabenbauer, Crampon, etc.). Cette affirmation est exactement le contraire de la vérité, dit Cavallera (*l. c.*, p. 709), et le concile de Trente a laissé sur ce sujet toute liberté aux catholiques.

Notons en finissant que l'interprétation du chap. VI de S. Jean a fait récemment encore l'objet d'un article du P. Mueller dans *Gregorianum* (1922, t. III, p. 161-177) : *Promissio Eucharistiae. Revelaturne Eucharistia Joan. VI, 27-47 ipsis verbis an typis?*

La dissertation du Dr Philips est sérieuse et bien documentée. Puisse-t-elle, comme il le désire, remettre dans la main de tous les amis des recherches eucharistiques le fil d'or de la tradition qui les guidera dans le labyrinthe des hypothèses et des opinions. É. TOBAC.

— Les *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften* de Berlin contiennent une série de lectures faites au cours de l'année 1923 intéressant nos études. AD. VON HARNACK, *Das « Wir » in den Johanneischen Schriften* (p. 96-113). On admettait jusqu'à présent que, dans les écrits johanniques, l'expression *nous* se rapporte soit à un cercle de fidèles ou de témoins de l'activité de S. Jean, soit à un groupe d'élèves ou des prêtres d'origine asiatique ou palestinienne. L'auteur croit que cette interprétation n'est pas fondée; *nous* est un pluriel de majesté (*Autorität*) et ne peut signifier que l'ensemble des chrétiens. Subsidiairement, M. Harnack estime que le passage relatif à l'auteur du 4e évangile : ὁ καὶ γράψας ταῦτα (Jean XXI, 24) doit être une glose très ancienne. — AD. VON HARNACK, *Der apokryphe Brief des Apostels Paulus an die Laodicenses, eine Marcionitische Fälschung aus der 2. Hälfte des 2. Jahrhunderts* (p. 235-245). Dans des mss du N. T. anglais, latins, tchèques et allemands figure, sous le nom de S. Paul, une lettre adressée aux Laodicéens. Depuis Érasme elle était considérée par la critique comme une espèce de fiction littéraire puisée dans les œuvres pauliniennes. M. HARNACK montre que la lettre est, en réalité, une composition d'origine marcionite et par conséquent anti-chrétienne. — AD. VON HARNACK, *Die älteste uns im Wortlaut bekannte dogmatische Erklärung eines römischen Bischofs* (*Zephyrin bei Hippolyt. Refut.* IX, 11). Commentaire de la formule christologique, employée par le pape Zéphyrin (201-207) et rapportée par Hippolyte. — ÉD. STHAMER, *Die verlorenen Register Karls I. von Anjou* (p. 1-29). L'auteur examine le profit à tirer des extraits faits au XVIIe siècle par Carlo de Lellis des actes, perdus depuis lors, de la chancellerie d'Anjou provenant des Archives de l'État à Naples. Ces extraits non datés, il les a classés par groupes chronologiques et par matières. Il parvient ainsi à les enchâsser, en quelque sorte, dans les registres conservés, notamment dans les reg. nos 1267 S, 1268 A, O, 1269, A, B, C, S, 1271 A, D et 1272. H. NELIS.

Digitized by Google

— Dans la *Theologische Literaturzeitung* (1924, t. XLIX, col. 47-48). G. Krüger reproduit, en y ajoutant quelques notes critiques, un fragment de cinquante et une lignes de l'*Apologie* d'Aristide. C'est le texte fourni par le papyrus 2486 du British Museum, et qui a été publié récemment, dans le *Journal of Theological Studies* (1923, vol. XXV, p. 73-77) par H. J. M. Milne. Cette découverte a ajouté un nouveau fragment au texte grec jusqu'ici connu de cet ancien écrit.

— Dans un article fort remarqué, publié dans le *Journal of theol. Stud.* (1922, t. XXIII, p. 263-270), Mgr Batiffol a cru retrouver dans le canon 58 du synode d'Elvire un témoin de la primauté romaine. L'interprétation qu'a donnée de ce canon Mgr Batiffol, a été contestée par A. Juelicher (*Die Synode von Elvira als Zeuge für den römischen Primat*, dans *Zeitschr. f. Kirchengeschichte*, 1923, nouv. sér., t. V, p. 41-49). L. v. Sybel (*Zur Synode von Elvira, ibid.*, p. 243-247) voit dans le canon 36 du même synode une nouvelle preuve contre la thèse de Mgr Batiffol.

— Une page de l'histoire des missions est étudiée par K. Schuenemann : *Die Deutschen in Ungarn bis zum 12. Jahrhundert* (Ungarische Bibliothek. Für das ungarische Institut an der Universität Berlin, hrsg. v. R. Gragger. Sér. I, fasc. 8. Berlin et Leipzig, 1923). L'auteur donne d'abord une étude critique sur le rôle joué par les Allemands, et notamment par des prêtres et des petits cultivateurs bavarois, dans la christianisation et la colonisation de la Pannonie, occupée par une population slave peu dense, qui avait chassé les Avares à l'époque carolingienne. Plus tard, lorsque les Hongrois s'y furent établis définitivement, leurs princes firent appel à des maîtres et des colons d'origine allemande. Dans ce pays se rencontraient les missionnaires allemands et ceux de l'Église orientale-roumaine, si bien qu'à la cour du duc Geisa, dont le paganisme n'avait pas encore complètement disparu, plusieurs religions se disputaient la prédominance. Cette situation prit fin lorsque le fils de Geisa, Étienne, se rattacha à l'Église occidentale.

La publication de M. H. Prutz : *Zur Geschichte der Jungfrau von Orleans : Krönungszug nach Reims* (*Sitzungsber. der bayr. Ak. der Wiss.* 1923, 5. Abh.) met en lumière le rôle très actif que joua Jeanne d'Arc dans les événements politiques qui suivirent la victoire des armées françaises près d'Orléans. Elle montre les succès de son intervention jusqu'au sacre du roi à Reims. L'auteur n'a pas utilisé de nouvelles sources. Gr.

— La nouvelle édition de B. Bretholz, *Die Chronik der Böhmen des Cosmas von Prag* (MGH, SS., nova ser. in-8 T. II. Berlin, Weidmann, 1923. xcviii-296 p.) remplacera avantageusement celle que R. Köpke fit paraître en 1851 dans la même collection in-4, t. IX. En effet, Bretholz a pu utiliser des mss inconnus à Köpke, qui lui ont permis d'apporter au texte certaines corrections. En fait, il se base sur 15 mss complets et 2 mss fragmentaires. Ses notes fort intéressantes font preuve d'une connaissance étendue de l'histoire de Bohême. P. Volk.

— L'article du P. A. Sturm : *Eine Klosterreform zur Zeit des dreissigjährigen Krieges* (*Benediktinische Monatsschrift*, 1923, fasc. 11-12, p. 379-394) fait connaître la réforme introduite par l'abbé Veit Hoeser (1614-1634) dans

Digitized by Google

le monastère d'Oberaltaich. Cet abbé, célèbre par les grandes constructions qu'il fit exécuter à son abbaye, a laissé une sorte d'autobiographie (*Monomasticon*), dans laquelle il raconte avec humour les difficultés qu'il eut à surmonter pour ramener ses moines à la discipline et à la vie d'études et de prières. C'est d'après ce *Monomasticon*, conservé à Munich, Cod. Monac. lat. 1325, que le P. A. Sturm a retracé l'œuvre réformatrice de Veit. GR.

— Malgré les difficultés actuelles, P. KEHR a pu heureusement continuer sa belle publication des *Regesta pontificum romanorum*. Le nouveau tome de l'*Italia pontificia*, paru en 1923, a été rapidement suivi de A. BRACKMANN, *Germania pontificia*, t. II, 1re partie : *Provincia Maguntinensis, pars I* (Berlin, 1923). Ce dernier volume concerne les diocèses d'Eichstädt et d'Augsbourg ainsi que le territoire de l'Allemagne actuelle qui appartenait autrefois au diocèse de Constance. Il intéresse aussi des abbayes célèbres, comme celles de Reichenau et de St-Blaise dans la Forêt-Noire. Des 361 diplômes pontificaux qu'il signale, 101 ne sont pas mentionnés par Jaffé. La plupart de ceux-ci (86), il est vrai, ne sont connus que par des allusions d'historiens ou d'autres chartes. Quant aux quinze autres, ils ont été intégralement conservés (pour deux on possède même l'original); huit d'entre eux étaient jusqu'à présent inconnus. Sans aucun doute, Brackmann nous en fournira le texte dans le volume annoncé : *Studien und Vorarbeiten zur Germania pontificia*. A côté des diplômes des papes, Brackmann donne aussi ceux des légats pontificaux. Il en mentionne 44, dont 14 nous sont parvenus intégralement. Enfin il communique 31 lettres adressées par diverses personnes aux papes.

Comme tous les volumes de la collection de Kehr, celui-ci indique, pour chaque charte, l'histoire de sa transmission, une bibliographie abondante, des renseignements sur le destinataire. Au point de vue critique, les *Regesta pont. rom.* dépassent de loin ce que nous possédions jusqu'à présent sur ce sujet; ils nous donnent pour les diplômes pontificaux ce que nous avions déjà depuis longtemps pour les diplômes royaux.

— Plusieurs intellectuels russes ont publié dans un recueil (*Rossiia i Latinstvo* [La Russie et le « Latinisme »]. Berlin, 1923. 219 p.) ce qu'ils pensent de l'Église catholique romaine ou, comme ils l'appellent, du « Latinisme ». Le directeur, PIERRE SAVITCKY, conteste, dans la préface, le titre de « Katholiki » à l'Église de Rome. D'une façon générale, les opinions exprimées dans ce volume ne sont guère favorables à l'Église latine. A. PALMIERI.

— L'excellent dictionnaire théologique (*Kirchliches Handlexicon*) de M. BUCHBERGER a été réimprimé en 1923, par la firme Herder et Cie de Fribourg-en-Br. Dans cette nouvelle édition, le texte n'a subi aucun changement.

— Les *Sitzungsber. d. preuss. Akad. d. Wissensch.*, 1923, p. 249-257, contiennent, sur l'état actuel des MGH, une communication de P. KEHR (*Bericht über die Herausgabe der Mon. Germ. hist.*) à laquelle nous empruntons quelques renseignements qui complètent la notice de RHE, 1924, t. XX, p. 132. D'après Kehr, les difficultés financières avaient, un moment, menacé l'existence même des MGH. Elles ont été heureusement surmontées grâce à

Digitized by Google

l'énergie avec laquelle la direction centrale a comprimé les dépenses, grâce aussi à l'intervention intelligente du ministère des sciences. Dans sa réunion du 25 octobre 1923, la direction centrale a fixé un nouveau programme qui s'inspire du besoin de limiter les efforts à la publication de ces travaux dont la préparation est moins longue et par conséquent moins coûteuse. Elle oriente ainsi les MGH dans une nouvelle phase de leur histoire en restreignant le programme et en réduisant le nombre des collaborateurs.

Dans la section *Scriptores*, dont Bresslau a abandonné la direction, le Ier fascicule du t. XXX, in-folio, II. Hälfte, contenant les annales de Salzbourg et de S. Emmerean, est prêt à l'impression. Pour le t. XXXIII, H. Reinke-Bloch prépare le *Ligurinus*. Dans la nouvelle collection in-8 vient de paraître, comme t. II, *Cosmae Pragensis Chronica*, éd. B. Bretholz. Seront publiés prochainement : *Chronica Johannis Vitodurani*, éd. R. Brun ; *Chronica Mathiae de Nuwenburg*, éd. A. Hofmeister et *Nicolaus de Butrinto*, éd. H. Bresslau. L'impression d'autres textes est remise à plus tard.

Le dernier fascicule du t. IV des *Deutsche Chroniken* contiendra la biographie de S. Louis, comte de Thuringe, composé par Köditz. Elle sera éditée par Naumann.

La maladie de E. Seckel, directeur de la section *Leges*, a retardé les travaux de cette section. Cependant, la *Lex Baiwariorum*, éd. E. v. Schwind, est en grande partie imprimée et paraîtra sous peu. L'examen critique du *Benedictus Levita* touche à sa fin. Comme supplément du t. II des *Concilia*, H. Bastgen publiera le texte du *Caroli M. capitulare de imaginibus*, qui formera un fascicule à part. Les *Indices* complémentaires seront donnés sous peu. Les tomes VI et VIII des *Constitutiones* sont terminés ; ils seront imprimés le plus tôt possible.

Pour les *Diplomata saec. XII*, on a achevé la préparation des diplômes de Lothaire III jusqu'à son couronnement. Le manque de ressources empêche provisoirement leur impression.

Dans la section *Epistolae*, on complètera sous peu les t. VI et VII restés inachevés jusqu'à présent. On apprendra d'ailleurs avec satisfaction que désormais on ne laissera plus ainsi pendant de nombreuses années des volumes inachevés. La 3e partie du t. VI, *Hadriani II papae epistolae*, éd. E. Perels, est en grande partie imprimée ; les tables de ce t. VI seront publiées probablement en 1924. Il manquera encore la suite du t. VII.

Les lettres de *Froumund de Tegernsee*, éd. Strecker, paraîtront encore cette année.

Dans la section *Antiquitates*, on ne prévoit, pour le moment, aucune publication.

Enfin, le *Neues Archiv* paraîtra en fascicules réduits. Sa direction est confiée au Dr Krammer.

— L'*Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, publié sous la direction de U. Thieme et F. Becker compte, depuis juin de l'année dernière, un XVIe volume. A la mort du professeur Thieme (juin 1922), M. H. Vollmer avait repris la direction de l'entreprise, vraiment considérable. L'éditeur M. Seemann comptait faire paraître régulièrement trois volumes en deux ans, mais il se trouve gêné à ce point par la hausse des prix, qu'à moins de pouvoir compter sur les sacrifices des souscripteurs, un ouvrage de la plus haute importance pour l'histoire de

Digitized by Google

l'art devra rester inachevé et un trésor de matériaux déjà réunis restera sans emploi et sera définitivement perdu. R. MAERE.

— La classe de philosophie et de philologie de l'académie des sciences de Bavière avait mis au concours, en 1914, pour le prix Zographos, la question suivante : *Das Unterrichtswesen im byzantinischen Reich vom Zeitalter Justinians bis zum 15. Jahrhundert.* Après prolongation du délai primitivement fixé, le prix a été attribué au travail du Dr F. DREXL, de Munich.

— A l'Académie des sciences de Bavière, Mgr M. GRABMANN a fait une communication sur *Quellen zur Geschichte des lateinischen Averroismus an der Pariser Universität in der 2. Hälfte des XIII. Jh.* Il insiste notamment sur la découverte qu'il a faite, à la *Staatsbibliothek* de Munich, d'un ms. qui rapporte des questions de Siger de Brabant relatives à une grande partie des œuvres d'Aristote. Il donne en outre des renseignements sur deux traités inédits et inconnus de Boèce de Dacien, qui soutenait également l'averroïsme.

P. VOLK.

— A la fin de 1924, le *Literarisches Zentralblatt für Deutschland* comptera soixante-quinze années d'existence. Fondé en 1850 par Fr. Zarncke, il a compté parmi ses collaborateurs de grands noms (les frères Grimm, O. Jahn et Mommsen) et est actuellement le périodique mensuel le mieux informé de toutes les manifestations de la vie intellectuelle d'expression allemande. Il doit ce caractère de précision, d'actualité et d'universalité dans l'information à son contact perpétuel avec les libraires allemands et surtout avec les groupements professionnels de Leipzig. A partir de cette année les cadres du *Zentralblatt* sont légèrement modifiés, la partie critique du journal cédant le pas devant la partie consacrée exclusivement à l'information. Dorénavant, chaque numéro comprendra trois parties : 1) le relevé, classé par ordre de matières et sous la signature d'un auteur compétent, des nouveaux livres et articles de revues allemandes ; 2) des *Besprechungen*, ou comptes rendus critiques sur quelques publications marquantes tant de l'Allemagne que de l'étranger ; 3) des extraits de comptes rendus critiques parus dans des revues allemandes et étrangères. La partie historique est placée sous la direction du Dr Fr. von Klocke et du Dr J. Hohlfeld, la partie théologique et religieuse sous celle du Dr Hans Leute et Alb. Paust. Le *Zentralblatt* paraît tous les mois à Leipzig (Avenarius, 5/7 Rosstrasse) sous la direction d'Ed. Zarncke et W. Freis. Prix : 7,50 GM. par trimestre.

Les divers groupements affiliés de la *Deutsche Bücherei* ont tenu à Leipzig, le 14 janvier dernier, une réunion importante. Menacée un moment dans son existence, l'association peut envisager actuellement l'avenir sans crainte. Il a été décidé de n'épargner aucun sacrifice pour donner un vigoureux essor à la librairie allemande et lui procurer la vitalité d'avant-guerre. H. N.

— *Nominations.* — Le Dr F. KELLER, de Heubach, a été nommé professeur de théologie morale à l'université de Fribourg, en remplacement de K. I. Mayer, qui prend sa retraite.

Le Dr J. SICKENBERGER, professeur d'exégèse à l'université de Breslau, a

Digitized by Google

été chargé de la succession de Mgr O. Bardenhewer, le célèbre patrologue de Munich.

Le Dr Fr. Pfister, professeur à Tubingue, a été nommé professeur de philologie classique à l'université de Wurzbourg en remplacement du Dr Drerup, depuis 1923 professeur à Nimègue. Le Dr Pfister s'est déjà distingué par ses études sur l'histoire comparée des religions.

Le Dr G. Anrich, professeur d'histoire ecclésiastique à la faculté de théologie protestante à Bonn, a accepté la succession de Scheels, à l'université de Tubingue.

Le Prof. Finke a été nommé Docteur hon. causa de la faculté de théologie catholique de Fribourg-en-Brisgau. Les nombreux travaux qu'il a déjà publiés sur l'histoire ecclésiastique, lui ont valu cette distinction, qui s'accorde plutôt rarement aux laïcs. P. Volk.

— Le Dr Hans Lietzmann, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université d'Iéna, est nommé à celle de Berlin pour le même cours.

Le Dr Haenel, administrateur du Musée historique de Dresde, est nommé directeur du *Grünen Gewölbes* de ce musée.

Le Dr L. Bolss est nommé directeur de la bibliothèque provinciale à Darmstadt.

L'Académie de Prusse a élu correspondant le Prof. G. G. Chrismann, de Greifswald, ainsi que le Dr Paul Wernle, de Bâle.

L'Académie de Prusse (sect. phil. et hist.) a élu correspondant étranger, M. Martin P. Nilsson, à Lund. H. N.

— *Décès.* — Le Dr G. Esser, professeur ordinaire de théologie dogmatique catholique à l'université de Bonn, âgé 63 ans.

Le Geh. Rat. M. Ritter, âgé de 84 ans, professeur ordinaire d'histoire du moyen âge et de l'époque moderne à la même université.

Dr Fr. Cramer, âgé de 63 ans, professeur des antiquités nationales à l'université de Munster en Westphalie.

Le Dr Wilh. Schwartz, âgé de 69 ans, professeur d'histoire à la même université et chanoine de la cathédrale de cette ville.

Dr P. Natorp, professeur à la faculté de théologie, à Marbourg. H. N.

— Le Dr G. Hoberg, mort à Fribourg-en-Br. Disciple de Kaulen, il devint, comme celui-ci, un exégète réputé. Il donna une nouvelle édition du *Lehrbuch der biblischen Einleitungswissenschaften* de Kaulen, publia, avec Pfeilschifter, les *Freiburger theologischen Studien* et dirigea, de 1894 à 1904, le *Literarische Rundschau für das katholische Deutschland.*

Le Prof. Preisigke de Heidelberg, membre de l'académie de cette ville, bien connu par ses recherches papyrologiques dont l'histoire ecclésiastique, en particulier celle des ordres monastiques, a tiré grand profit.

Le Prof. A. Endres, mort à Ratisbonne. Philosophe distingué, il a aussi publié des études méritantes sur l'histoire religieuse.

Le Dr v. Grauert, professeur à l'université de Munich, membre de l'académie de Bavière, président de la *Görresgesellschaft.* Il a été un des savants les plus influents de l'Allemagne catholique. Il a pris une part très active dans la fondation et l'organisation de l'Institut historique de la *Görresgesellschaft* à Rome. Ses recherches ont surtout porté sur la papauté et les relations entre l'Église et l'État.

Le Prof. J. Marx, pendant plus de trente ans professeur d'histoire ecclé-

Digitized by Google

siastique et de droit canon au séminaire de Trèves. Son *Lehrbuch der Kirchengeschichte* a été traduit en italien et en espagnol. Il publia aussi des articles d'histoire locale et un ouvrage intitulé : *Nicolaus v. Cues und seine Stiftung in Cues und Deventer.* P. VOLK.

Angleterre-Écosse-Irlande. — Le Dr RENDELL HARRIS fait connaître un traité sur la Perfection de l'état de disciple qu'il considère comme une œuvre perdue de Tatien. Le traité aurait été composé dans le dernier quart du second siècle, quelques années après le *Diatessaron (Tatian : Perfection according to the Saviour* dans le *Bulletin of the J. Rylands Library*, 1924, t. VIII, p. 15-51.)

Étude importante de M. W. M. CALDER, M. A., lecteur d'épigraphie chrétienne à l'université de Manchester, sur *Philadelphia and Montanism* (*Bulletin of the J. Rylands Library*, 1923, t. VII, p. 309-354). Elle est illustrée de trois planches photographiques donnant le texte d'épitaphes en langue grecque.

Les incorrigibles tenants de l'apostolicité de l'Église de Grande-Bretagne feront un accueil enthousiaste à l'opuscule du Rev. L. S. LEWIS, M. A., *St Joseph of Arimathea at Glastonbury or the apostolic Church of Britain* (Londres, Mowbray, 1923. 43 p., 7 ill. Prix : 1 s.) ; mais les critiques, que l'auteur prend à partie dans sa préface, seront moins disposés à accepter ses conclusions.

Dans un petit volume bien ordonné intitulé *The Christian Church in the Epistles of St Jerome* (Londres, SPCK, 1923. VIII-117 p.), le Rev. L. HUGHES, M. A., D. D., a classé les résultats du dépouillement systématique qu'il a fait de la correspondance de S. Jérôme sous les chefs suivants : 1° Clergé ; 2° Écriture-Sainte ; 3° Vie ascétique et monastique ; 4° Rome et son siège ; 5° Le développement de l'Église ; 6° Hérésies et schismes ; 7° Doctrine et politique religieuses. Mais on constate de regrettables lacunes dans la bibliographie placée en tête du volume.

M. M. L. W. LAISTNER, M. A., lecteur d'histoire ancienne à l'université de Londres, publie d'après le Cod. Vat. Reg. 215 (fol. 112r-122v) et le Ms. Royal 15. A. XVI du British Museum (fol. 74 et suiv.) des notes prises au cours professé par Martin de Laon, au IXe siècle, dont il y aura à tenir compte pour apprécier l'importance de l'étude du grec en Occident durant le haut moyen âge : *Notes on Greek from the lectures of a ninth Century Monastery teacher* (*Bulletin of the J. Rylands Library*, 1923, t. VII, p. 421-456).

M. HUGH GRAHAM, professeur à Winona (Minnesota), qui vient de publier *The early Irish monastic schools* (Dublin, Talbot press, 1923. XIII-206 p. Prix : 5 s.) n'a pas méconnu l'importance du sujet qu'il abordait et dont le sous-titre de son livre fait ressortir tout l'intérêt : *A study of Ireland's contribution to early medieval culture.* Le cadre de l'ouvrage est bon et les divisions en sont en général judicieuses ; malheureusement la méthode de l'auteur présente de graves défauts. Les douze pages de la bibliographie

Digitized by Google

comprennent l'énumération des sources et une longue liste de ce que l'auteur appelle ses « secondary authorities ». Il entend par là les travaux consultés. Les a-t-il tous consultés ? En tout cas, il paraît s'être rarement reporté aux sources elles-mêmes, et la plupart des travaux sur lesquels il s'appuie sont des ouvrages de seconde main et de vulgarisation populaire (John Healy, J. M. Flood, D. Columba Edmonds, Roessler, Willis Bund, etc.). Que dire de l'utilisation des sources ? L'*Histoire ecclésiastique* de Bède est toujours citée d'après une traduction anglaise. La référence suivante donnée à la p. 196 : « Colgan, *Trias thaumaturga* and *Acta sanctorum* in Migne, *Pat. lat.*, 53, 80, 87, 88 » montre que le Prof. G. n'a jamais manié les deux recueils de John Colgan, qui n'ont point été incorporés à la Patrologie de Migne. Presque tout ce qui s'est publié, comme textes ou comme travaux, sur ce riche sujet depuis une vingtaine d'années est considéré par l'auteur comme non avenu. D'un grand nombre d'ouvrages qu'il cite il a été publié de nouvelles éditions meilleures qu'il ignore, par exemple Whitley Stokes (p. 127), T. K. Abbot (lisez : Abbott) (p. 198), R. L. Poole (p. 203), G. T. Stokes (p. 204). Sur une foule de points il ignore pareillement l'état actuel des recherches. C'est ainsi qu'à propos des Oghams il aurait dû prendre connaissance de l'étude de K. Meyer, *Ueber die Anordnung des Ogamalphabets* (*Sitzungsb. der Preus. Akad. der Wissenschaften, Philos.-hist. Kl.*, XXVII, 1917). Le témoignage de l'œuvre composite connue sous le nom de Cosmographie d'Aethicus ne saurait être invoqué sur l'état de la culture irlandaise avant le Christianisme, comme l'a démontré récemment M. G. Dottin (*Le philosophe Aethicus et les Celtes*, dans la *Revue des études anciennes*, 1923, XXV, p. 144-150). Les 35 premières pages de la dissertation de L. Schiaparelli intitulée *Note paleografiche (Archivio storico italiano*, 1916) auraient projeté des clartés sur diverses questions. Les idées cosmographiques de Virgile de Salzbourg ne sont pas si faciles à découvrir que le pense le Prof. G. (voir les travaux récents indiqués dans *Gaelic pioneers of Christianity*, p. 21-22). Puisqu'il s'occupe (p. 173 s.) du *De mensura orbis terrae* de Dicuil, pourquoi passe-t-il sous silence le traité de comput du même écrivain, publié pour la première fois par M. Mario Esposito en 1907 ? Sur Dicuil, il aurait dû en outre renvoyer à l'excellent travail du même M. Esposito, *An Irish teacher at the Carolingian court* (*Studies*, 1914, III, p. 651-676). Les différents personnages qui portèrent le nom de Dungal à l'époque carolingienne (voir *Gaelic pioneers*, p. 46-47) sont amalgamés en un seul. Les fautes d'impression fourmillent dans les noms propres ainsi que dans les passages cités des langues latine ou étrangères. Pour toutes ces raisons, *The early Irish monastic schools* est un livre qui causera une vive déception aux esprits qui savent apprécier la valeur d'une bonne méthode.

Le Dr St John D. Seymour étudie les signes annonciateurs du jour du jugement dans le poème irlandais connu sous le nom de *Saltair na Rann : The signs of Doomsday in the Saltair na Rann* (*Proceedings of the Royal Irish Academy*, 1923, XXXVI, n° 10, p. 154-163).

M. L. T. Salzman vient d'éditer *The chartulary of the priory of St Peter at Sele* (Cambridge, Heffer, 1923. xxvii-118 p.). Le prieuré bénédictin de Sele, situé dans le Sussex, au nord de Shoreham, sur la rive gauche de la rivière Adur, fut fondé par William de Braose, à qui Guillaume le Conqué-

Digitized by Google

rant avait donné des terres dans le Sussex occidental. Ce cartulaire, qui est actuellement la propriété de Magdalen College à Oxford, aurait été compilé par William de Coleville, qui fut prieur du monastère de 1254 à 1267.

Miss MARGARET R. TONYBEE montre que les quatre Vies soi-disant perdues de S. Louis de Toulouse († 1297), et dont plusieurs auteurs ont amèrement déploré la perte, n'ont en réalité jamais existé. On a pris pour des biographes du saint quatre personnages qui ont simplement été appelés comme témoins au procès de canonisation : « *Lost lives* » *of St Louis of Toulouse (English historical review*, 1923, XXXVIII, p. 560-563).

De 1378 à 1409 la France adhéra aux papes d'Avignon tandis que l'Angleterre demeurait dans l'obédience du pape de Rome. Avec la compétence qu'on lui connait dans les questions clunisiennes, Miss ROSE GRAHAM étudie les complications produites par le schisme dans le gouvernement des prieurés clunisiens d'Angleterre. Son étude, intitulée *The papal schism of 1378 and the English province of the order of Cluny (English historical review*, 1923, XXXVIII, p. 481-495) est une contribution de première importance à l'histoire extérieure de la congrégation de Cluny.

Dans le *Bulletin of the John Rylands Library* (1923, t. VII, p. 526-544), M. ROBERT FAWTIER a inventorié les *Beaumont charters*, qui firent partie de la collection de l'abbé de la Rue, érudit normand, passèrent ensuite en la possession de la famille Beaumont de Carlton Towers (Co Yorks), et furent finalement acquises par la bibliothèque de Manchester (22 octobre 1920). Ces documents seront à consulter pour l'histoire de la Normandie monastique au XIIe siècle et aux siècles suivants.

On trouvera dans le fascicule suivant du même Bulletin (1924, t. VIII, p. 6-7) une liste des principales acquisitions (manuscrits et imprimés) de la même bibliothèque et la continuation de l'inventaire des chartes par M. ROBERT FAWTIER. La portion des archives Médicis, acquise le 26 mai 1919 (*Ibid.*, p. 282-297), mérite particulièrement d'être signalée aux historiens.

Miss GERALDINE E. HODGSON, Litt. D., qui avait déjà donné *The form of perfect living* de Richard Rolle de Hampole (1910), *Early English instructions and devotions* (1913), *English mystics* (1922), vient de rendre en anglais moderne une série de petits traités du mystique anglais Richard Rolle († 1349), lequel a été fort étudié récemment en Angleterre. Ce nouveau recueil, *Some minor works of Richard Rolle* (Londres, Watkins, 1923. 226 p. Prix : 5 s) comprend les œuvres suivantes : 1° *Louange du nom de Jésus ;* 2° *Sur le nom de Jésus ;* 3° *Lettre sur le salut par l'amour du nom de Jésus ;* 4° *Sur la contrition imparfaite ;* 5° *Ego dormio et cor meum vigilat ;* 6° *De la vie d'une femme entrée en réclusion par amour pour le Christ ;* 7° *Un grand clerc ;* 8° *Le commandement de l'amour de Dieu ;* 9° *Les dons du Saint-Esprit ;* 10° *Le miroir de Saint Edmond ;* 11° *Sur la prière ;* 12° *Méditation sur la Passion et sur les trois flèches du Jugement ;* 13° *La connaissance de la Passion d'après Saint Bonaventure.* Le volume s'ouvre par une brillante introduction de 46 pages. Page 12, l. 23, lire « *Cistercian* » au lieu de « *Cluniac* ».

Digitized by Google

Dans *The religious life of Henry VI* (Londres, Bell, 1923. VII-141 p. Prix : 5 s.), le Card. GASQUET décrit, d'après des témoignages contemporains, la vie vertueuse du roi Henry VI (1422-1471). Nouveau Saint Louis, le monarque anglais, extrêmement édifiant dans sa vie privée, ami de la retraite et de la prière, portant souvent le cilice, fut favorisé de visions et de révélations surnaturelles. Après sa mort on l'invoqua d'une manière privée et même publiquement, et de nombreux miracles furent attribués à son intercession par des gens qui prièrent à son tombeau. Les premières démarches en vue de la canonisation du pieux roi furent entreprises dès avant la fin du XVe siècle. Le chapitre VIII (p. 119-134) renferme l'analyse des pièces qui prouvent qu'un culte lui a été rendu en Angleterre. L'auteur s'appuie principalement sur le témoignage de John Blackman, qui fut le secrétaire privé de Henry VI. Le roi fut le fondateur du collège d'Eton et du King's College de Cambridge.

Il a paru dernièrement en Angleterre et en Irlande beaucoup d'histoires générales ou particulières de ce dernier pays. La plupart de ces ouvrages sont de qualité inférieure. Ou bien ce sont des manuels destinés aux écoles, ou bien des livres faits de pièces et de morceaux pour le grand public. Tel n'est pas, tant s'en faut, l'*History of Mediaeval Ireland* que vient de publier le Prof. EDMUND CURTIS, M. A. (Londres, Macmillan, 1923, VI-436 p. Prix : 21 s.). Ce livre très travaillé méritera l'attention de tous ceux qui auront à explorer l'histoire de l'île de 1110 à 1513. Peut-être certains regrettront-ils cependant que l'auteur, préoccupé de montrer la suite continue et l'enchaînement des événements, ne se soit pas donné le loisir de présenter de temps en temps des vues synthétiques qui eussent reposé le lecteur et donné à son livre un aspect moins sévère. L'index n'est pas absolument complet. On trouve à la fin du volume trois cartes de l'Irlande (vers 1160, 1330 et 1500).

Le Dr H. M. B. REID, professeur de théologie à l'université de Glasgow, retrace le *curriculum vitae* de dix-sept de ses prédécesseurs, depuis David Dickson (1589-1662) jusqu'à William Hastie (1842-1903) dans *The Divinity professors in the University of Glasgow* (Glasgow, Maclehose, Jackson et Cie, 1923. 368 p.). L'ouvrage est orné de neuf portraits.

La Revue a signalé les résultats des investigations de L. Richen sur les particularités géographiques, météorologiques et ethniques des données fournies par les visions d'Anne-Catherine Emmerich sur la Palestine (voir RHE, 1924, t. XX, p. 131). De son côté, le P. H. THURSTON, S. J. critique les conclusions, selon lui trop favorables, auxquelles aboutit M. G. Dirheimer dans son livre récent sur *Anne-Catherine Emmerich et Clément Brentano*. Paris, 1923 (voir *Ephemerides theologicae Lovanienses*, 1924, t. Ier, p. 135). Le R. P. montre qu'un bon nombre des renseignements topographiques donnés par la visionnaire de Dülmen sont inexacts ou contradictoires, et il ajoute que le fâcheux penchant de Catherine à la mégalomanie n'est pas de nature à produire une impression favorable sur un esprit critique : *The authenticity of the Emmerich visions* (*Month*, janvier 1924, p. 22-52). Cet article a provoqué une fougueuse réponse du P. EDWIN J. ANWEILER, O. F. M., qui reproche à l'auteur d'avoir ignoré l'existence de l'ouvrage récent du P. W. HUEMPFER, *Clemens Brentanos Glaubwürdigkeit in seinen Emmerich-Aufzeichnungen*

Digitized by Google

(Wurzbourg, 1923). Le P. T. avait précédemment étudié le problème soulevé par les révélations de C. Emmerich dans le *Month* (sept., oct., nov. et déc. 1921).

Le recueil publié par feu Sir GEORGE W. PROTHERO, *Select analytical list of books concerning the Great War* (Londres, H. M. Stationery Office, 1923. x-431 p. Prix : 15 s.) comprend une section consacrée à la religion (p. 324-336), qui se subdivise ainsi : 1° Prières et dévotions ; 2° Sermons et allocutions ; 3° Autres ouvrages.

Le Dr George B. Smith, professeur à St Edmund's College, vient d'éditer un ouvrage posthume du Dr ADRIAN FORTESCUE, *The Uniate Eastern Churches. The Byzantine rite in Italy, Sicily, Syria and Egypt* (Londres, Burns, Oates et Washbourne, 1923. XXI-244 p. Prix : 7 s. 6 d.), qui nous est livré tel que l'auteur l'a laissé en manuscrit. Une note de la page x nous fait savoir que le ch. II sur les établissement de rite byzantin existant actuellement en Italie et les pages sur l'état actuel de l'Église Melkite furent rédigés vers 1917. Cela explique pourquoi l'ouvrage n'est pas tout à fait au point. Il est dit que les Italo-Grecs n'ont pas d'évêques ordinaires ayant juridiction diocésaine (p. 176-178). S'il eût pu revoir lui-même ces pages, l'auteur eût, sans aucun doute, mentionné la création du siège grec de Lungro en Calabre (13 février 1919), dont le premier évêque est Mgr Jean Mele (voir *Annuaire pontifical catholique*, 1923, p. 268). Le livre débute par 44 pages d'introduction sur les Églises uniates en général, où sont traités les sujets suivants : signification du mot « uniate » ; diverses Églises uniates ; questions relatives au patriarcat, au rite, à la langue ; préjugés contre les Uniates ; le Saint-Siège et les Uniates. Les trois chapitres sont consacrés respectivement aux Italo-Grecs dans le passé, aux mêmes dans le présent et aux Melkites. Nous avons ici une bonne étude d'ensemble sur les groupements uniates des pays de l'Orient et de l'Occident que baigne la Méditerrannée. Les colonies religieuses byzantines de Livourne, de Cargese en Corse et de Sidi-Meruan en Algérie (Dep. de Constantine) n'ont pas été oubliées.

Le livre de M. FRANCIS C. EELES, *Prayer book revision and Christian reunion, some essentials discussed in the light of liturgical facts and principles* (Cambridge, University press, 1923. VI-134 p. Prix : 3 s. 6 d.) a été écrit pour rappeler les principes anglicans à ceux des membres de l'Église établie, dont le nombre va croissant, qui se montrent trop enclins à introduire les usages liturgiques romains dans le *Communion service*. Dans un appendice (p. 126-132), l'auteur donne un aperçu des divers rites encore en usage actuellement dans la communion romaine. Ce petit livre atteste des connaissances liturgiques approfondies et raisonnées. L. GOUGAUD, O. S. B.

— Ce n'est pas une publication banale que celle d'un dictionnaire biographique des rationalistes modernes. M. JOSEPH MC CABE l'a entreprise *(A biografical Dictionary of modern rationalists*. Londres, Watts et Cie. 1920. XXXII p. et 934 col. Prix : 45 s.). Il est vrai qu'il a eu des prédécesseurs dans Wheeler, *Biographical Dictionary of Freethinkers*, 1889, dans Benn, *History of English Rationalism in the Nineteenth Century*, 1906, dans Robertson, *Short History of Freethought*, 1915. Il a pu se servir également des répertoires biographiques

Digitized by Google

plus généraux et des ouvrages du type *Who's Who?* dans les différentes langues. Le présent dictionnaire contient entre 1900 et 2000 notices, et cette liste aurait pu s'allonger considérablement. On y voit figurer très peu de critiques rationalistes allemands; Harnack, Holtzmann, Jülicher, Wrede, J. Weiss et bien d'autres n'y sont pas mentionnés. Par contre, les écrivains et les hommes politiques français sont largement représentés; on y trouve presque tous les Présidents de la République. La notice sur le curriculum vitae relève toujours avec amour les grades académiques et les décorations; d'autre part les ouvrages principaux ne sont pas toujours cités; c'est le cas, par exemple, pour Loisy. On fait commencer le rationalisme moderne avec Giordano Bruno, mort en 1600, et on l'entend dans un sens très large, comme la révolte de la civilisation contre les Églises. On sait que le mot rationalisme a servi de dénomination à des systèmes sensiblement différents; le rationalisme de Spinoza n'est pas celui de Descartes, qui n'est pas nommé dans Mc Cabe, et il y a de la marge entre Descartes et Kant. On est quelque peu surpris malgré tout de voir figurer Boileau, Buffon, Molière et Henri Fabre dans un dictionnaire des rationalistes. Pour d'autres raisons, on s'étonne aussi d'y rencontrer Henriette Renan. Mais l'auteur a eu principalement en vue la propagande anticléricale. N'a-t-il pas lui-même sauté à pieds joints au-dessus de la triple barrière de ses engagements monastiques, ecclésiastiques et chrétiens? Une magnifique performance! Mc Cabe se fâche quand il entend parler de la conversion de Littré. Il devrait cependant aussi, dans une nouvelle édition de son Dictionnaire, discuter celle d'E. Faguet, d'E. Lavisse, d'A. Sorel, de J. Lemaître. Il devrait aussi, toujours dans le même but d'être complet, parcourir le bel ouvrage d'Eymieu : La part des croyants dans les progrès de la science au XIXe siècle (2 vol. Paris, Perrin) et le répertoire alphabétique de Duplessy, *Documentation catholique*, 12 et 19 janvier 1924, p. 119-128; 171-190. E. TOBAC.

— Le VIIe centenaire de l'arrivée des Franciscains en Angleterre sera solennellement célébré, le 10 septembre prochain, à Canterbury. M. Paul Sabatier fera le discours de circonstance qui sera suivi d'une conférence historique, probablement donnée par le Prof. Little.

— En mars 1920, l'Hon. Mrs Tatton Willoughby d'York léguait à la nation l'abbaye de Whitby (Yorkshire) rendu célèbre par le synode qui s'y tint en 664, lequel s'occupa de la question de la Pâque et des autres divergences entre les chrétientés celtiques de l'Église Anglo-Saxonne. Aussitôt, le gouvernement anglais entreprit des travaux pour préserver et consolider les ruines de l'abbaye, qui avaient essuyé, le 16 décembre 1914, le bombardement d'une flotille allemande. Des fouilles furent en même temps commencées, qui ont amené la découverte de restes de maçonnerie appartenant à l'époque normande et même à l'époque saxonne ainsi que l'exhumation de différents objets, dont quelques-uns très anciens. Sur ces découvertes et sur la progression des fouilles, on consultera avec profit une toute récente brochure de M. PETER HOOD, qui contient de nombreuses planches photographiques : *Whitby Abbey including descriptions and illustrations of recent excavations* (Middlesbrough, Hood, 1924. 56 p. et 44 illustr. Prix : 1 s. 6 d.).

Digitized by Google

Dans la première livraison du *Cambridge historical journal* (voir RHE, 1923, t. XIX, p. 616), parue à l'automne de 1923, M. C. W. PREVITÉ-ORTON, M. A., bibliothécaire de St John's College à Cambridge, nous renseigne sur le *Recent work in Italian medieval history* (t. Ier, p. 10-22). On nous fait savoir que l'histoire ecclésiastique tiendra une plus grande place dans la prochaine livraison, qui paraîtra en octobre 1924.

Avec sa livraison de janvier 1924, la *Review of the Churches* inaugure une nouvelle série. Ce périodique destiné à promouvoir la coopération des confessions dissidentes avec l'Église Anglicane s'occupe principalement des questions morales et sociales du temps présent dans leurs rapports avec la religion et de sujets d'intérêt purement religieux. L'histoire n'y tient pas une grande place. Citons cependant, dans la livraison de janvier, l'article du Rev. H. B. WORKMAN, *The lesson of Monasticism* (p. 87-94). Cette publication trimestrielle dirigée par Sir HENRY S. LUNN est éditée par Ernest Benn, 8, Bouverie Street, Londres E. C. 4. Prix du numéro : 3 s.

Le second fascicule du *Bulletin of the Institute of historical research* (voir RHE, 1924, t. XX, p. 139) a reproduit la lecture faite par M. J. P. GILSON à l'*Anglo-american historical conference*, le 6 juillet 1923 sur *The homes and migrations of historical manuscripts* (1923, I, p. 37-44).

Les amis de l'université de Louvain liront avec plaisir que la John Rylands Library de Manchester, qui s'est occupée, depuis la fin des hostilités, de centraliser les dons de livres destinés à reconstituer la bibliothèque de l'université a, jusqu'à cette date, expédié à Louvain le chiffre imposant de 43,694 volumes. La même bibliothèque de Manchester vient de lancer un nouvel appel en faveur de la bibliothèque de l'université de Tokio.

Les frais d'impression sont actuellement si élevés en Angleterre que l'activité de la *Henry Bradshaw Society* se trouve en partie paralysée. Cependant, à la réunion annuelle du comité (14 novembre 1923), il a été annoncé que le 61e volume, qui doit contenir l'introduction au *Missel de Bobbio* et des notes sur ce livre liturgique du Rev. H. A. WILSON, de Dom A. WILMART, O. S. B., et du Dr E. A. LOWE, paraîtra prochainement. Seront publiés ultérieurement un volume d'*Irish litanies* préparé par le Rev. CH. PLUMMER, *The Martyrology of Tallaght*, qui sera édité par le Rev. H. J. LAWLOR et le Dr R. I. BEST et le troisième volume de l'*Ordinaire d'Exeter*.

Décès. — Le 2 janvier 1924, à Lew Trenchard (Devonshire), le Rév. SABINE BARING-GOULD, presque nonagénaire. Il était né à Exeter le 28 janvier 1834. Écrivain prolifique en divers domaines : sciences ecclésiastiques, poésie religieuse, folk-lore, mythologie, topographie, roman, etc., sa facilité prodigieuse de plume fut son grand défaut. La liste de ses œuvres occupe douze pages au catalogue in-folio des imprimés du British Museum. Rappelons les principales : *Post-mediaeval preachers : some account of the most celebrated preachers of the 15th, 16th and 17th centuries* (1865), *Origin and development of religious belief* (1869-70), *Our inheritance : the Eucharistic service in the first three centuries* (1888), *The Church in Germany* (1891), *Curious*

Digitized by Google

myths of the Middle Ages (dern. édit. 1897), *A study of St. Paul, his character and opinions* (1897), *The lives of Saints* (16 vol., 1897-98), *Lives of British Saints* (en collaboration avec J. Fisher, 4 vol., 1907-13), *The Church revival : thoughts thereon and reminiscences* (1914). Il avait commencé, en 1923, la publication de ses souvenirs : *Early reminiscences*, 1834-1864 (Londres, John Lane).

Le 9 janvier 1924, le Rév. Henry Wace, D. D., doyen de Canterbury, né à Londres le 10 décembre 1836. Il fut le porte-étendard de l'orthodoxie évangélique dans les rangs de l'Église Anglicane. Il fut nommé en 1875 professeur d'histoire ecclésiastique au King's College de Londres. En 1903, à la mort du Dr Farrar, M. Balfour le nomma doyen de Canterbury. Il a publié, en collaboration avec Sir William Smith, le *Dictionary of Christian biography, literature, sects and doctrines* en 4 vol. (1877-87), *The Gospel and its witnesses* (1883), *Principles of the Reformation : pratical and historical* (1910), *New Testament archaeology* (1922).

Le 9 janvier 1924, le Dr Frederick Cornwallis Conybeare, âgé de 67 ans, éditeur de textes patristiques arméniens. Il était *fellow* de la British Academy, membre de l'Académie arménienne de Venise, docteur *honoris causa* de Giessen et de St Andrews et *fellow* honoraire de University College à Oxford. Il avait épousé la fille de Max Müller. Il a publié : *Specimen lectionum armenicarum or a review of the fragments of Philo Judaeus as newly edited by J. R. Harris* (1891), *Roman Catholicism as a factor in European politics* (1901), *Rituale Armenorum* (1905), *Myth, magic and morals : a study of Christian Origins* (1909), *History of New Testament criticism* (1910), *The historical Christ* (1914). On lui doit aussi les catalogues des manuscrits arméniens de la Bodléienne (1918) et du British Museum (1913). L. Gougaud, O. S. B.

Belgique. — *Semaine d'ethnologie religieuse. Compte rendu analytique de la IIIe Session tenue à Tilbourg* (6-14 sept. 1922). Enghien, 7, rue des Augustins, 1923. In-8, 494 p. Fr. 25. La plupart de ces conférences, émanant de spécialistes, ont la valeur de travaux originaux. On ne trouvera citées ici que celles ayant un rapport avec l'histoire ecclésiastique. Ces études substantielles, où la doctrine, toujours claire et toujours présentée sous une forme facile, a été condensée par des maîtres, sont à lire, à méditer : elles constituent des guides précieux qu'il faudra toujours consulter. Les résumer me paraît aussi malaisé que vain. Le livre comprend une partie générale (13 conf.), et une partie spéciale, divisée en deux sections : la première concerne le sacrifice, la seconde, l'initiation tribale et les sociétés secrètes chez les non-civilisés, les mystères des peuples antiques. — La longue série des études s'ouvre par une conférence du P. W. Schmidt. L'éminent ethnologue signale les progrès réalisés dans l'ethnologie par l'abandon progressif du subjectivisme, de l'évolutionisme aprioristique, et un ralliement marqué à la méthode historico-culturelle dont il a été un des auteurs. Il détermine ensuite les tâches nouvelles qui s'imposent aux travailleurs. Sa parole autorisée pousse résolument à l'action positive ; il réclame des matériaux plus abondants et sûrs, obtenus par des enquêtes conduites avec toute la rigueur scientifique, et, dans la mesure du possible, portant sur des objets précis dont les progrès de la science montrent l'urgence. Le conférencier, on le sent, voit grand ; il est l'homme des grandes initiatives. Il va même jusqu'à proposer que, pour des

Digitized by Google

recherches particulièrement importantes, l'on détache un missionnaire spécialement formé à l'enquête ethnologique. Ce n'est pas une utopie. La congrégation du V. D. a délégué un missionnaire, ethnologue formé, le P. Koppers, chez un petit peuple de l'Amérique du Sud en train de disparaître. Les résultats de son enquête sont rapportés par le P. Koppers lui-même dans la conf. 22e, une des plus intéressantes. Qui oserait douter, après les avoir lus, que cette initiative doive trouver des imitateurs. Au reste, le Souverain Pontife, dans la double audience qu'il a accordée au P. Schmidt (p. 476), semble pousser dans cette voie. — Dans les treize conférences contenues dans la partie générale, je crois devoir signaler ici les trois conférences du P. Pinard. Dans la première, il expose la méthode historico-culturelle et ses procédés. Il y adhère franchement : comment d'ailleurs un esprit droit et loyal pourrait-il s'y refuser? Mais son adhésion ne l'empêche pas de marquer les limites de sa compétence. Il a d'ailleurs raison d'ajouter (p. 80) qu' « une distinction s'impose : d'abord entre la *méthode* et ses *applications actuelles*... ensuite entre ses *principes essentiels* et les *perfectionnements de détail, que ses initiateurs sont unanimes à déclarer... désirables* ». La méthode philologique (plus exactement linguistique), traitée p. 98-111, a toujours des représentants. C'est la plus délicate à manier. Le conférencier le fait bien voir. Malgré les sages restrictions qu'il met p. 195, j'hésite beaucoup devant l'identification proposée de *langue* et de *civilisation*. Les services modestes que cette méthode peut rendre ne sont pas exagérés. La conférence finit, sans que le lecteur en soit surpris, par ce conseil dont on appréciera et la sagesse et la franchise : « Et maintenant, Messieurs, n'y touchez pas... » Puis viennent d'excellents conseils positifs. La 3e conférence sur la méthode de la psychologie religieuse mérite surtout d'être signalée aux lecteurs de cette Revue. Peut-être l'intérêt que j'y ai pris vient-il de ce que le sujet m'est moins familier; mais ces quatorze pages me paraissent remplies d'aperçus d'une élévation et d'une justesse captivantes. On doit mettre à côté de ces conférences du P. Pinard les deux solides études de M. le chan. Bros, le savant français bien connu, sur la méthode sociologique, inaugurée par Durkheim et continuée par ses disciples. La 11e conférence contient l'exposé fait par le R. P. Gemelli, recteur de la jeune université catholique de Milan, des recherches personnelles qu'en collaboration avec le Dr A. Canesi il a faites sur la psychologie de la prière. La première partie de sa conférence, malheureusement écourtée, propose et discute les interprétations présentées jusqu'ici. — Parmi les questions spéciales étudiées par la *Semaine* figure d'abord le sacrifice. Dans une conférence admirable d'introduction, le P. Schmidt expose l'histoire du problème. Outre les théories de Hubert et Mauss, de Wundt, l'ouvrage récent de Loisy est signalé et jugé comme il le mérite (p. 231). Le conférencier expose ensuite le sacrifice tel qu'il apparaît dans les deux plus anciens cycles culturels reconnus par la méthode historique. A cause de l'intérêt supérieur du sujet, je signale la conception de l'essence du sacrifice défendue p. 236. Puis vient l'exposé du sacrifice expiatoire. Ces pages substantielles sont à recommander à l'attention de tous ceux qu'attirera ce grave sujet. Excepté une conférence allemande du professeur G. Wunderle de Wurzbourg, les conférences réunies dans cette première section concernent les peuples incultes; elles sont rigoureusement ethnographiques. La 2e section spéciale comprend douze conférences sur l'initiation tribale et les sociétés

Digitized by Google

secrètes, sur les mystères des peuples antiques. Les cinq dernières seules rentrent dans le cadre de cette revue : elles concernent les *mystères d'Osiris*, par le prof. IUNKER (en allemand), les *mystères de Mithra*, par M. VAN CROMBRUGGHE, professeur à l'université de Louvain, les *mystères d'Eleusis*, par M. DE CALUWE. La conférence de M. Van Crombrugghe notamment m'a vivement intéressé par la discussion bien conduite des prétendues influences exercées par le mithriacisme sur le christianisme, p. 438 à 440. Cette seconde section se clôt par une conférence d'un caractère plus général d'un des maîtres de la *Semaine*, le P. L. DE GRANDMAISON. Le titre seul « *Les mystères païens et le mystère chrétien* » indique la gravité du sujet, et le nom de l'auteur est une garantie de la fermeté, de la loyauté courtoise, avec laquelle la discussion est conduite. Une remarque : Je ne vois cité nulle part par les conférenciers l'ouvrage de K. H. E. De Jong (*Das antike Mysterienwesen in religionsgeschichtlicher, ethnologischer u. psychologischer Beleuchtung*. Leyde, Bril, 1909. 362 p.) ni utilisé dans la conférence 31 le *Sacramentum* de M. Em. De Backer, qui pourtant contient une interprétation aussi originale que solide du passage classique d'Apulée au livre XI des *Métamorphoses*, p. 190 à 226. Quatre index rédigés avec soin facilitent l'utilisation du livre. A la demande expresse du Souverain Pontife, la *Semaine* tiendra sa quatrième session à Milan en 1925. E. REMY.

— Dans le *Bulletin de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liége* (1923, t. XXI. Extrait. Liége, H. Vaillant-Carmanne, 1923. 72 p.), M. l'abbé H. QUOIDBACH a publié un article intitulé : *Les premières origines du christianisme dans le pays de Liége. Naissance et développement de la légende.* C'est, principalement, une étude de critique littéraire des sources qui nous parlent des premiers évêques du diocèse. D'après l'auteur « l'étude des premières origines chrétiennes et légendaires d'un pays comporte deux littératures, dont l'une est une déformation plus ou moins inconsciente des faits primitifs, tandis que l'autre prend l'allure du roman et ne présente que des récits entièrement fabuleux. » Dans cette seconde catégorie, M. Quoidbach range les « légendes hagiographiques dont les caractères distinctifs se rapprochent de très près de l'épopée », et il veut retrouver ce genre plus ou moins épique dans les déformations postérieures de la légende des premiers évêques de Tongres ou du moins des saints que leurs *Vitae* mettent en rapport avec Tongres : Euchère, Valère, Materne, et de l'évêque Servais.

Dans la première partie de son travail, M. Quoidbach étudie le développement de la légende des premiers évêques de Tongres, d'après ce qu'en dit Hériger et d'après les listes épiscopales de Tongres et de Trèves. L'auteur semble ignorer que ce sujet avait déjà été traité en partie par M. l'abbé J. Paquay, dans un travail présenté en 1920 à Louvain pour l'obtention du titre de docteur en sciences morales et historiques : *L'organisation chrétienne en Tongrie* (Tongres, Collée, 1920). Aussi a-t-il refait à nouveaux frais l'étude des anciennes listes épiscopales et des écrits d'Hériger, pour arriver à des conclusions qui nous paraissent moins solides que celles déjà présentées par M. Paquay. Les listes épiscopales de Tongres-Trèves transmises par Hériger sont considérées par M. Quoidbach comme « une consignation écrite d'une tradition orale, déjà modifiée par l'interprétation populaire, qui reproduit tant bien que mal les noms des diptyques disparus à Tongres au cours des terribles dévastations » des Normands. Hériger n'aurait donc pas copié les

Digitized by Google

diptyques, mais aurait reproduit une tradition orale reproduisant, déjà avec des déformations, des diptyques disparus. Aussi, M. Quoidbach n'attache-t-il aucune valeur à ces listes épiscopales transmises par Hériger.

A cette explication laborieuse, nous préférons l'hypothèse plus simple et beaucoup plus rationnelle, plus conforme aussi à tout ce que nous savons de la première organisation chrétienne dans les Germanies, mise en avant par M. Paquay. D'après celui-ci, le diocèse primitif de Trèves englobait primitivement non seulement la *civitas Trevirorum* et la Belgique première, mais toute la Germanie inférieure, c'est-à-dire les cités de Cologne et de Tongres. Celles-ci doivent être considérées comme des filiales de l'église trévirienne. Dès lors, la liste réputée épiscopale de Trèves, à laquelle on a ajouté celle de Tongres, pour l'allonger et la faire remonter aux temps apostoliques, résulte simplement de la *juxtaposition* des diptyques des différentes églises ayant appartenu à la suffragance du diocèse primitif. Les noms qui y figurent proviennent tous de diptyques et sources liturgiques des églises du diocèse primitif de Trèves. Ainsi, M. Paquay a identifié la première série de noms après Euchère, Valère et Materne avec des évêques des églises de Toul et de Metz en Belgique première; la seconde série de noms jusqu'à Florentin est empruntée à des diptyques tréviriens et colonais; les trois derniers noms de la liste tongroise sont ceux des contemporains de saint Servais, tous dignitaires ecclésiastiques et saints personnages appartenant aux différentes églises du diocèse primitif de Trèves dont les catalogues ont été juxtaposés. De la sorte, l'objection tirée du défaut d'ordre chronologique dans ces listes est définitivement écartée. C'est Hériger lui-même qui a fait le travail de juxtaposition.

Il y a, cependant, dans la première partie du travail de M. Quoidbach, quelque chose à retenir. C'est l'hypothèse d'après laquelle saint Servais n'aurait pas été réellement attaché au siège épiscopal de Tongres, mais aurait été une espèce de chorévêque occidental, envoyé par Cologne et chargé de porter la bonne parole à toutes les populations du pays de Tongres, c'est-à-dire les *Tungri*. De la sorte on ne lui aurait pas fixé de siège épiscopal bien déterminé et il a pu mourir à Maestricht, ville de son diocèse, aussi bien qu'il eût pu mourir à Tongres. C'est cette situation imprécise qui aurait déterminé Monulphe à se fixer définitivement à Maestricht, pour mettre fin à cette instabilité où se trouvaient ses prédécesseurs.

Cette hypothèse, qui explique bien des détails jusqu'ici obscurs, nous sourit beaucoup : nous la croyons très sérieuse.

Dans la seconde partie de son étude, M. Quoidbach veut montrer que la légende des premiers évêques de Tongres s'est transformée, dès le XIIe siècle, en une sorte d'hagiographie épique, parallèle aux chansons de gestes. « Sans avoir l'envergure de l'épopée profane, dit l'auteur, une partie importante de la littérature hagiographique a pourtant été marquée profondément de l'empreinte du genre épique. » C'est surtout la version du *Trojugenarum* (vie de S. Servais) du prêtre Joconde (XIIe siècle) qui paraît à M. Quoidbach « une des plus remarquables compilations écrites des narrations épiques et peut-être des cantilènes et romances pieuses de l'époque ».

Formulée ainsi, la thèse ne nous paraît pas admissible. Mais nous n'entendons point nier qu'il y ait, dans cette littérature, un certain souffle épique ou des détails épiques. Cela suffit-il pour parler de « l'empreinte du genre

Digitized by Google

épique » et pour penser « qu'il existe un certain parallélisme entre les épopées profanes et les *Vitae* » ? Nous ne le croyons pas. Ces *Vitae* tardives sont avant tout des compositions livresques, œuvres de compilateurs à l'imagination féconde et très au courant des thèmes hagiographiques.

Il n'en reste pas moins que l'on trouvera dans cette partie de l'étude de M. Quoidbach des remarques intéressantes et des comparaisons dont on peut faire profit.

Nous devons signaler à l'auteur que le passage de Lucain où il est parlé de « bardi, id est leodienses » et qui a servi de point de départ à des considérations sur Liége, « éternel foyer de poésie épique », provient tout simplement d'une mauvaise lecture de copiste. C'est ce que, récemment, M. Vander Linden a montré : il faut sacrifier ces « bardes liégeois ».

L. VAN DER ESSEN.

— L'étude de M. M. WILMOTTE : *De l'origine du roman en France. La tradition antique et les éléments chrétiens du roman* (Acad. royale de Belgique. Bruxelles, Lamertin, 1923. In-8, 71 p.) fait partie d'un ouvrage considérable sur les origines du roman. Elle est consacrée presque exclusivement à la littérature chrétienne et à la littérature latine du haut moyen âge ; elle met en lumière des rapprochements à la fois littéraires et psychologiques, conduits avec ingéniosité, voire avec subtilité, à l'effet de montrer la continuité qui existe entre le roman antique et chrétien et les plus anciens monuments romanesques en langue française du début du XIIe siècle. Les évangiles apocryphes, les *Acta* et *passiones*, nombre de vies de saints, des écrits comme Paul et Thécla, contiennent des données romanesques où l'élément profane joue un rôle considérable et qui fournira à l'imagination d'un narrateur habile des thèmes féconds de récits d'édification. On ne sera sans doute pas toujours d'accord avec l'auteur sur les dépendances littéraires et psychologiques qu'il prétend établir ; lui-même, d'ailleurs, s'excuse d'avance en disant qu'il n'a pas eu « l'assurance d'être toujours exact ». H. NELIS.

— La vie d'un mouvement aussi étendu que le Luthéranisme ne va pas sans tiraillements. En face du courant rationaliste extrémiste, minimisant ou même niant toute intervention positive de la divinité dans l'histoire du genre humain, il se dressa toujours en Allemagne une tendance conservatrice visant à restaurer ce qui restait de l'héritage doctrinal, disciplinaire et cultuel des quinze premiers siècles de christianisme après que Luther l'eut saccagé sans pitié. Le protestantisme cristallisé dans les confessions de foi, à partir de 1530, fut une réaction conservatrice menée par Mélanchthon en dépit du maître. Si l'Anabaptisme du XVIe siècle mit en œuvre l'individualisme doctrinal du libre examen que prêchait d'exemple Luther, le Piétisme du XVIIIe siècle fut une vive réaction contre la *foi sans les œuvres*, cette pierre angulaire de la morale luthérienne. Hiérarchie et vie liturgique réformées ont des survivances catholiques nombreuses qui eussent fait frémir les Puritains anglais. Pour endiguer le torrent libéral et moderniste d'aujourd'hui, on a vu se constituer, au lendemain du 4e centenaire des thèses de Wittemberg (1517), un groupement de pasteurs courageux qui tout en restant, ou mieux se disant Luthériens, entendent bien aussi être catholiques. Leur effort, difficilement connaissable pour nous dans les circonstances actuelles, est assurément très digne d'intérêt. Le R. P. CHARLES, S. J., a cherché à nous le

Digitized by Google

faire apprécier avec la documentation de fortune dont il disposait. Ce peu de données positives a imprimé à son ouvrage, assez délayé, un caractère plus descriptif et littéraire qu'historique. Son titre, *La robe sans couture* (Bruges, Beyaert, 1923), autorise toutes les amplifications. Après la lecture de ces 187 pages, — lecture reposante et agréable, — on comprend que le sous-titre, *Un essai de Luthéranisme catholique. La Haute Église allemande*, résume parfaitement le volume. Pour en savoir plus long il faut attendre : le phénomène signalé est avant tout d'ordre psychologique et en pleine évolution. L'auteur ne cache pas qu'il n'a guère de renseignements précis en suffisance et qu'il n'a pu entrer en contact personnel avec les auteurs de ce mouvement plein de promesses. M. PIETTE.

— Quel thème iconographique a inspiré aux Van Eyck l'ensemble et les détails du tableau de l'Agneau ? C'est la question que divers érudits se sont posée et se sont efforcés de résoudre dans ces derniers temps. M. le chanoine van den Gheyn interprète le chef-d'œuvre comme un magnifique exposé du dogme de la Rédemption. M. l'abbé Aerts y voit plutôt la glorification du Christ. Mais voici qu'un commentateur plus récent, M. Günther, reprend une idée déjà émise par Springer et développée par Kraus : le célèbre tableau serait le commentaire du dogme de la Communion des saints et s'inspirerait de l'office de la Toussaint.

En vérité ces différentes conceptions se compénètrent en quelque sorte, puisque le Christ est glorifié dans la vie future et que celle-ci est pour l'humanité le fruit de la rédemption. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'en l'absence de textes explicites, le tableau des Van Eyck ne livre pas si facilement tous ses secrets : l'image ne peut pas suppléer complètement à la parole, lorsqu'il s'agit de subtiles spéculations théologiques.

Il est d'ailleurs un fait qui ferait parfois douter de la parfaite unité de conception du retable : sa hauteur anormale et cette marquante différence d'échelle entre la partie supérieure et la partie inférieure. Au surplus tous les éléments du retable peuvent se justifier dans un Jugement dernier dont le ciel aurait été spécialement développé.

La thèse de la Toussaint est développée par M. R. GUENTHER avec un grand appareil d'érudition (*Die Bilder des Genter und des Isenheimer Altar*. T. I : *Der Genter Altar und die Allerheiligen Liturgie*. [*Studien über christlichen Denkmäler*, éd. J. Ficker. Fasc. XV.] Leipzig, 1923. 60 p., 1 fig.) Il poursuit à travers les âges, et jusque durant l'antiquité chrétienne, la représentation des divers éléments reproduits dans le tableau de Gand : l'Adoration de l'Agneau, d'abord par les vingt-quatre vieillards (*Apoc.*, chap. V), plus tard par les saints du Paradis (chap. VII) ; le Jugement dernier, dont les éléments finissent par être incorporés dans la liturgie de la Toussaint. Il examine comment la communion des saints est célébrée dans l'office, les hymnes, la prédication, les écrits des mystiques et cherche aussi les antécédents de la représentation des saints ermites, saints pèlerins, soldats du Christ, juges intègres, que les Van Eyck n'ont pas été les premiers à glorifier plus expressément. Tout ceci est parfois assez distant du tableau de l'Agneau et la clarté de l'exposé ne va pas toujours de pair avec la richesse de l'érudition.

Signalons aussi une plaquette de M. L. AERTS (*Voor de Moeder Gods in 't Gentsche Altaar*. Peer, 1924. In-8, 34 p.) qui tend à démontrer que les Van Eyck ont voulu représenter la Vierge comme mère de Dieu. Retenons-en que

Digitized by Google

le texte inscrit autour de son auréole est repris à l'office de la Vierge en usage dès le XIVe siècle à Maastricht et à Liége. Ainsi s'éclaircit peu à peu la question des sources des inscriptions eyckiennes.

Inventaires archéologiques. On peut dire presque que dans tous les vieux pays civilisés la confection d'inventaires scientifiques des monuments et des objets d'art est à l'ordre du jour. Mais, tandis qu'en Allemagne, en Angleterre, dans la ci-devant Autriche-Hongrie, en France, en Hollande, il s'agit d'une entreprise d'ensemble, intéressant le pays tout entier et conçue d'après un plan uniforme, en Belgique, où l'esprit particulariste ne donne pas toujours d'heureux résultats en matière de travaux historiques, la confection des inventaires a été abandonnée jusqu'à présent à l'initiative des administrations provinciales. Chaque province, indépendamment de toute intervention du pouvoir central, entreprend ou néglige d'entreprendre la confection des inventaires, et chaque province, sinon chaque archéologue de province chargé de l'entreprise, détermine les règles qui présideront à la rédaction, choisit le format des volumes, les clichés de l'illustration, etc. Il s'en suit un manque d'unité, parfois une absence de tenue scientifique, regrettable dans un travail aussi important.

Dans ces dernières années trois provinces seulement avaient commencé l'impression des inventaires. Celui du Brabant, commencé en 1904, était déjà mené à terme en 1912. Les volumes sont richement illustrés, mais leurs très courtes descriptions sont souvent inexactes. Les édifices y sont totalement négligés et beaucoup d'objets intéressants ont échappé à l'inventorisation. L'inventaire du Brabant est une œuvre collective et anonyme, en somme le moins bon de nos inventaires.

Celui de la province d'Anvers, dont les sept fascicules parus s'espacent de 1907 à 1914, marque un grand progrès sur le précédent. Il s'occupe aussi des édifices et ne néglige pas la bibliographie. Les notices relatives aux diverses communes sont composées en collaboration, mais signées par M. F. Donnet, secrétaire du comité de rédaction. On aurait préféré un exposé moins narratif et une énumération plus méthodique. Il y a en regard texte flamand et texte français, procédé qui augmente les frais d'impression, l'épaisseur des volumes et qui donne à peu près l'assurance qu'au moins l'une des deux rédactions sera très défectueuse !

La Flandre Orientale à commencé l'impression de son inventaire en 1911. Il comprend onze fascicules avec la description des monuments et objets d'art de vingt-sept localités. Les notices sont signées par des auteurs qui varient d'une localité à l'autre. Par là même, malgré de sérieux mérites, les notices sont très inégales. Le texte est en deux langues et, idée bizarre, il est imprimé sur fiches.

Depuis la guerre deux autres provinces ont commencé l'impression de leurs inventaires. D'abord, le Limbourg a publié trois fascicules pour le canton de Tongres et un quatrième pour le canton de Beeringen (*Inventaire archéologique des objets existants dans les édifices publics. Canton de Tongrès*, éd. Daniëls et Paquay, I, 1916, 66 p.; II, 1918, 32 p.; III, 1919, 34 p.; *Oudheidkundig inventaris der Kunstvoorwerpen in kerken en openbare gebouwen; Kanton Beeringen*, 1922, 82 p.). Ce qui frappe tout d'abord, c'est que, sans raisons apparentes, les fascicules sont rédigés les uns en français et les autres

Digitized by Google

en flamand. Les descriptions sont courtes et généralement satisfaisantes, elles concernent les édifices aussi bien que les objets, quoique le titre mentionne ceux-ci seulement. Jusqu'à présent l'illustration manque. Les inscriptions funéraires sont reproduites comme dans un épitaphier.

Pour la province de Hainaut nous possédons aussi le premier volume de son inventaire (*Inventaire des objets d'art et d'antiquité*. T. I. *Arrondissement de Tournai, Cantons d'Antoing, Celles, Leuze, Peruwelz, Antoing ;* éd. E. J. Soil de Moriamé. Charleroi, 1923. In-8, 219 p. et fig.). Le volume paru est copieusement illustré. La description est très sobre pour les édifices; elle est concise pour les objets. Ceux-ci portent chacun un numéro d'ordre et en outre des dispositions typographiques permettent de les retrouver très aisément.

Tout compté, nos inventaires provinciaux sont loin d'être sans mérites, mais le manque d'unité est un de leurs grands défauts. Ajoutons que le plus souvent les édifices sont trop sommairement décrits, les plans terriers, les rélevés architecturaux manquent complètement, parfois la terminologie laisse à désirer.

La Commission royale des Monuments a l'intention d'entreprendre une publication d'ensemble. Déjà le programme de rédaction et d'illustration a été élaboré en détail. C'est seulement en exécutant avec fidélité ce programme que l'on arrivera en Belgique à posséder des inventaires des monuments et objets d'art aussi parfaits que ceux de certains pays avoisinants.

Les historiens et les archéologues belges possèdent dans le *Dictionnaire de géographie historique des communes belges*, par A. Jourdain et L. Van Stalle (Bruxelles, 1896), un utile instrument de travail. Sans doute cet ouvrage n'est pas exempt de défauts mais, avec ses cartes géographiques et ses 400 vignettes de monuments par l'habile dessinateur Louis Titz, il rendait et rend encore, tel qu'il est, de grands services. Toutefois, publié depuis environ trente ans, il cesse peu à peu d'être à jour, même pour certains points pour lesquels il était très satisfaisant au début. Ceci donne à l'entreprise de M. Eug. De Seyn, qui a commencé la publication d'un *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, une incontestable utilité. L'ouvrage sera complet en 25 fascicules environ, soit en deux volumes, grand in-8, de 1000 pages chacun (prix du fascicule 6,50 fr.). Les communes des districts récupérés d'Eupen et de Malmédy figureront en appendice dans l'ouvrage. Le prospectus annonce qu'une importante bibliographie des principales sources consultées sera comprise dans la préface.

Déjà deux fascicules ont paru (p. 1-128, Aalbeke-Boortmeerbeek ; Bruxelles, A. Bieleveld, 1924). Ils font bien augurer de la publication. Signalons, parmi d'autres renseignements fournis, des graphies anciennes des noms de la commune, des renseignements sur la toponymie, le chiffre de la population à diverses époques, etc. — Les lieux-dits, mentionnés par Jourdain et Van Stalle, ne sont pas donnés et il n'y a pas non plus de notes bibliographiques pour chaque commune en particulier. — L'illustration est riche et nette à la fois : elle donne les armoiries des localités, un grand nombre de monuments, parmi lesquels les églises de village ne sont pas oubliées, des vues et plans anciens, des sites pittoresques, des statues et du mobilier ancien. Le pro-

Digitized by Google

pectus promet aussi des cartes géographiques et historiques. Ces dernières seraient particulièrement utiles.

M. Fl. Prims consacre une étude richement documentée au passé de la paroisse St-George à Anvers (1304-1923). L'auteur insère de nombreux textes dans son exposé, mais à la fin de chacune des cinq périodes de l'histoire de la paroisse, il donne une vue d'ensemble très suggestive. Des résumés publiés en manchettes et des tables alphabétiques très détaillées faciliteront les recherches et aideront à retrouver les renseignements très variés, publiés dans le volume (*Geschiedenis der Sint-Joriskerk te Antwerpen*. Anvers, 1924. In-8, 518 p., illustr.). R. Maere.

— La Commission pour la publication des œuvres des grands écrivains du pays, annexée à la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, vient de changer son titre et d'élargir le cadre de ses publications. Elle s'appellera désormais : *Commission des anciens auteurs belges*; elle n'éditera plus des œuvres en langue française que « pour autant qu'elles constituent des monuments littéraires ou des productions relevant du domaine de la philologie romane »; d'autre part, la Commission s'occupera des écrits de « nos penseurs, érudits, philosophes, jurisconsultes, philologues et lettrés. » Seront publiés prochainement : *Luxemburgensia sive Luxemburgum romanum* d'Alex. Wiltheim (1604-1684) par M. J. Waltzing, puis la *Correspondance de Nicolas Cleynaerts*, l'épistolier bien connu du début du xvie siècle, par M. A. Roersch. Notons encore que M. Bidez et M. de Wulf préparent l'édition des œuvres du dominicain flamand du xiiie siècle, Guillaume de Moerbeke. M. P. Thomas a été nommé en 1923 président de la nouvelle commission, et M. A. Roersch, secrétaire. H. N.

— *La Terre Wallonne*, revue mensuelle fondée en 1920, publie régulièrement une chronique d'histoire fort intéressante, rédigée par notre collaborateur M. l'abbé Fr. Baix, et où sont recensées toutes les publications relatives au passé des provinces wallonnes de Belgique.

États-Unis d'Amérique. — Dans son livre : *Origin and evolution of religion* (New Haven, Yale university press, 1923. 370 p. D. 3), M. Hopkins E. Washburn, qui est un maître dans l'histoire des religions de l'Inde, a voulu exposer sommairement la discussion et la solution de problèmes aussi complexes que ceux du rite, du sacrifice, du sacerdoce, de la mythologie, de la morale et du culte. Son livre est bourré, — trop bourré, — de renseignements d'ailleurs très précieux. Le point de vue est strictement évolutionniste : l'homme étant parti « d'un stade infra-sauvage », on cherche, par la préhistoire, l'histoire et l'ethnologie, à définir la forme et la loi de son développement. Malgré le radicalisme de cette méthode, l'ouvrage marque un immense progrès non seulement sur les fantaisies de J. M. Robertson ou de S. Reinach, mais sur Tylor, Frazer, Durkheim ou Lévy-Bruhl. Les explications simplistes sont très proprement rejetées, p. ex. : le prélogique chez les sauvages (p. 11), l'origine religieuse de tous les usages sociaux (p. 191) ou de l'ascétisme (p. 158), la réduction du sacrifice à un seul type primitif (p. 171), l'origine érotique de la religion (p. 105) ou son explication par la crainte

Digitized by Google

(p. 93), la croix dérivée du svastika ou du triskélion (p. 45), l'influence de la Trimourti hindouiste ou de la Triade bouddhiste sur la Trinité chrétienne (p. 334 sv.). Les conclusions sont en général modérées et largement compréhensives. La documentation est excellente. Une erreur assez grosse sur S. Thomas d'Aquin, qui n'aurait connu qu'une morale « surnaturelle » (p. 267) ; une équivoque au sujet de l'idolâtrie, qui est l'adoration de l'objet matériel (p. 21) et qui ne l'est pourtant jamais (p. 13); quelques affirmations très contestables sur l'origine de la Trinité chrétienne, et l'absence, — désolante, — d'une bibliographie : ce sont des défauts qu'une seconde édition pourra supprimer. P. CHARLES, S. J.

— Dans la *Harvard theological review*, 1923, t. IV, p. 396 svv., le Dr KIRSOPP LAKE communique une note intéressante sur le codex Par. 469, qui contient probablement le texte original de la *Demonstratio evangelica* d'Eusèbe. Au XVIIIe siècle, Fabricius avait encore consulté ce ms et en avait même complété le texte, — il est mutilé au commencement et à la fin, — par des copies, notamment par le codex Bononianus 3644 et le codex Maurocordati. Or, depuis cette époque, on ne possédait plus aucun renseignement sur ce codex. C'est au monastère de Vatopédi, au Mont Athos, qu'on vient maintenant de le retrouver. Le Dr Lake reprend ce détail au catalogue des mss grecs de Vatopédi, qu'un moine de ce monastère, Sophrone Eustratiades, ex-archevêque de Leontopolis, va publier bientôt dans la collection des *Harvard theological studies*.

The catholic historical review (1924, t. III) donne, d'après le *Census of fifteenth century books owned in America* publié en 1919 par la Public library de New-York, quelques renseignements sur le nombre des incunables que possèdent actuellement les bibliothèques des États-Unis et du Canada. La liste complète comprend 13.548 exemplaires et 6.516 titres. Elle renferme 38 ouvrages dont la provenance reste jusqu'à présent inconnue. Parmi les doubles, elle signale 80 exemplaires du *Liber Chronicorum*, imprimé par Hartmann Schedel à Gutenberg en 1493, 16 ex. des *Opuscula Sancti Hieronymi*, de l'édition d'Augsbourg de 1473, 12 ex. de la bible latine, parue à Bâle le 27 octobre 1495. Les principales collections sont celles de Henry Walters de Baltimore (1257 ex.), de la Free Library de Philadelphie (525 ex.), de la Public Library de New-York (344 ex.) de l'Union theological seminary (336 ex.) et de la Harvard university library (257 ex.). Une partie de ces incunables ont appartenu autrefois aux bibliothèques privées de Sixte V, de Pie VI et de Léon XII.

Signalons quelques ouvrages parus récemment touchant l'histoire des missions catholiques : 1) *India and its missions* (New-York, Macmillan, 1923. 221 p.). Dans ce volume, les capucins de Cumberland Md. retracent l'histoire ecclésiastique de l'Inde et le récit des efforts des Franciscains et Dominicains pour convertir ce pays. 2) La société américaine des missions catholiques étrangères (*The catholic Foreign Mission Society of America*), établie à Maryknoll N. Y., a publié la vie du Père Price, un des missionnaires américains les plus populaires surtout dans les États du Sud : *Father Price of Maryknoll* (New-York, Macmillan, 1923. xv-92 p.). Avec le Père James Antoine Walsch, Price a été le fondateur de la Société ci-dessus mentionnée, et

Digitized by Google

l'organisateur d'une mission catholique américaine en Chine. 3) Le Rev. EDOUARD J. MANNIX s'occupe du mouvement qui se dessine en Amérique en faveur du catholicisme dans : *The American Convert Movement* (New-York, Devin, 1923, 150 p.). Il y insiste tout particulièrement sur les caractéristiques des conversions américaines. 4) A l'histoire du catholicisme américain se rapporte aussi l'ouvrage de MAUD MONAHAN : *Life and letters of Janet Erskine Stuart, Superior general of the society of the Sacred Heart* (1851-1914) (New-York, Longmans, 1923. 517 p.)

Aux États-Unis d'Amérique, les pasteurs et savants anglicans ont en général résisté au mouvement moderniste. Il n'en a pas été de même en Angleterre où plusieurs théologiens de l'Église officielle ont appliqué aux doctrines de la foi chrétienne les principes du *latitudinarianism* et de la *Broad Church*. Sur le récent mouvement doctrinal du modernisme anglican, outre un excellent article du Dr S. P. DELANY, directeur de l'*American Church Monthly*, dans le même revue : *Modernism and the Creeds* (Février, 1924, p. 439-447), nous avons des ouvrages qui nous renseignent parfaitement. Citons avant tout le volume du Rev. WILFRED L. KNOX : *The catholic movement in the Church of England* (Londres, Allan, 1923). L'auteur y retrace d'abord les origines de l'idée catholique au moyen âge et l'influence exercée par la Réforme sur l'Église d'Angleterre. A son avis, le catholicisme a survécu dans son Église, mais il a été obscurci au XVIIIe siècle, puis a été ressuscité par le mouvement d'Oxford. La partie la plus importante du volume est celle où l'auteur précise l'attitude de l'Église anglicane en face des autres Églises chrétiennes, la mesure dans laquelle l'idée catholique a été conservée dans l'anglicanisme moderne, et les buts que se propose l'anglo-catholicisme. Il dévoile et critique le modernisme qui détruit les fondements historiques du christianisme et relègue celui-ci dans la sphère de la mythologie. Au moment où les conversations de Malines ont soulevé des polémiques dans le monde entier, il est utile de connaître par ce livre la pensée théologique anglicane et ses courants opposés.

C'est aussi à l'étude du modernisme que s'attache l'ouvrage du Dr GAIUS GLENSIN ATKINS : *Modern religious cults und movements* (New-York, Revell, 1923. 359 p.), où est examinée l'influence dissolvante exercée par certaine science et critique moderne au sein du catholicisme et des Églises protestantes conservatrices. Le Dr Atkins est d'avis que c'est le protestantisme qui a eu le plus à souffrir de cette poussée du rationalisme, et que « la doctrine de l'évolution et de l'hypercritique biblique a affaibli le fondement de l'arche protestante ». La dissolution du protestantisme forme la masse où germent des aberrations religieuses comme la *Christian Science* et la théosophie.

Le même sujet, l'anglo-catholicisme, est aussi traité dans un petit ouvrage du Rev. F. WOODLOCK, S. J. : *Constantinople, Canterbury and Rome* (Londres, Longmans, 1923. 88 p.). L'auteur s'y attache à réfuter la théorie de l'Église exposée par l'évêque Gore, mais discute aussi les points fondamentaux et les lacunes de l'anglo-catholicisme. Le petit volume a un caractère de vulgarisation, et offre des inexactitudes qui ont été relevées par le Dr CHARLES A. BECKERMAN, O. S A., dans *The Catholic Historical Review* (1924, t. III, p. 619-620).

Décès. — Le 27 septembre 1923 est mort, à Dobbs Ferry, le Rev. Dr JOHN TALBOT SMITH, fondateur de *The catholic review*. L'histoire de l'Église lui

Digitized by Google

doit trois volumes sur le développement du catholicisme dans le diocèse de New-York, des études sur les séminaires américains et un grand nombre d'articles de revues.

Le 19 novembre 1923 est mort, à Villanova, le P. Thomas C. Middleton, O. S. A., né à Chestnut Hill Pa., le 30 mars 1843. Premier président de l'*American catholic historical society* (1884-3890), il était un des historiens les plus versés dans la connaissance de son Ordre. On a de lui une histoire des Augustins en Amérique et un grand nombre de brochures et d'articles touchant l'Église catholique aux États-Unis. A. Palmieri.

France. — Les « Amitiés Spirituelles » (protestantes) ont leurs conférences, leur organe mensuel, leur bibliothèque. Dans celle-ci ont paru, à côté des travaux mystiques de Sédir : Le sermon sur la Montagne, Essai sur le Cantique des Cantiques, La guerre de 1914 selon le point de vue mystique, Les sept jardins mystiques, L'énergie ascétique, Quelques amis de Dieu, Les forces mystiques et la conduite de la vie, quelques études plus positives et plus sérieuses dues à la plume d'Emile Besson, comme la traduction de la Didachè avec commentaire et notes explicatives, et *Les Logia agrapha, Paroles du Christ qui ne se trouvent pas dans les Évangiles Canoniques* (Bihorel-lez-Rouen, Legrand, 1923. In-8, 188 p. Prix : 7 fr.). C'est la première fois que sont réunies en volume à l'intention du grand public de langue française les paroles extra-canoniques attribuées à Jésus. L'œuvre ne manque ni d'utilité, ni d'intérêt. Nous regrettons qu'elle s'ouvre par une préface grandiloquente de Sédir, qui ne lui convient nullement, et qui rend de nouveau un son étrange de vague et faux mysticisme. Qu'on en juge : « Ces discours du Christ perdus dans les légendes orales (?) ou écrites du christianisme primitif n'apportent rien à la foule que les textes canoniques ne lui aient déjà offert ; seule une phalange de disciples spécialisés dans la tension contemplative apercevrait dans ces Agrapha des lueurs soudaines et rapides, de ces grands éclairs qui, dans l'insondable nuit de la foi, illuminent les paysages invisibles et découvrent au voyageur étendu sur le bord du chemin l'immensité décourageante des espaces encore à parcourir. De tels spectacles ne sont faits que pour les « soldats », pour ceux d'entre les chrétiens qui ne connaissent plus la peur ni la fatigue, qu'aucun échec ne peut plus rebuter, aux cœurs desquels l'appât d'aucune récompense n'ajoute d'énergie. » Cette phraséologie n'est pas celle de M. Besson, et ce jugement sur les agrapha n'est pas non plus le sien. Il adopte plutôt, dans sa conclusion (p. 141), l'appréciation de M. Mangenot : Ils n'ont en somme qu'une valeur secondaire ; ils « n'apportent aucun élément nouveau à l'histoire de Jésus et ils ajoutent peu à la doctrine du Maître ». Nos quatre Évangiles renferment tout ce que nous avons besoin de connaître et depuis deux mille ans l'humanité n'a pas exploré la millième partie des richesses qu'ils contiennent. Et quelle est cette fameuse tradition dont parle Sédir (p. 12), transmise de bouche à oreille depuis S. Jean et qui « affirme que le texte primitif des Évangiles était beaucoup plus complet et que assez vite, on en a fait disparaître tout ce qui concernait les devoirs spéciaux des gouvernants et des puissants » ? Mais revenons aux agrapha. M. Besson nous en donne, en bonne traduction française, toute une série qu'il répartit sous les rubriques suivantes : agrapha conservés dans le canon du N. T. ; provenant de manuscrits du N. T. ; conservés dans les évangiles et les actes apocryphes, dans

Digitized by Google

le Talmud, dans les écrits des Pères. Deux annexes intéressantes parlent du Christ dans le Talmud et dans la tradition musulmane. L'introduction, après une bonne bibliographie relative aux agrapha, rappelle quelques considérations très générales sur le gnosticisme, la formation du canon et les évangiles apocryphes. Il y aurait ici beaucoup de choses à mettre au point. La distinction entre l'évangile des Nazaréens et l'évangile selon les Hébreux ne nous paraît pas fondée. L'interprétation des agrapha est souvent obscure, dit-on, parce qu'ils nous sont transmis la plupart du temps par les Pères d'une façon toute isolée, sans contexte. Nous voulons bien ; mais si l'exégèse des paroles canoniques est moins difficile, est-ce toujours parce que celles-ci se trouvent dans le cadre où elles ont été prononcées ? L'auteur nous dit très clairement aussi ce qu'il a voulu faire. Son travail ne s'adresse pas aux professionnels de la critique et de l'exégèse. Il a voulu recueillir, à l'intention de tous ceux qu'intéressent les questions évangéliques, les paroles attribuées au Seigneur que nous ont conservées certains manuscrits des Évangiles ou certaines citations des Pères. Il a laissé de côté, avec raison, les simples variantes des paroles évangéliques, les citations faites de mémoire et attribuées par erreur au Christ, les paraphrases homilétiques des paroles de Jésus, les parallèles aux textes canoniques résumés ou développés, certaines leçons intéressantes qui manquent dans les mss les plus autorisés, mais que les lecteurs pourront trouver dans les éditions courantes du Nouveau Testament. Malgré ces éliminations, M. Besson conserve encore comme historiques 68 paroles attribuées au Christ, sans parler des fragments conservés dans les manuscrits d'Oxyrhynchos qu'il rapporte, mais sur l'authenticité desquels il ne se prononce pas. Nous lui savons gré d'avoir rassemblé tous ces agrapha, mais nous serions beaucoup plus réservé sur la question d'historicité. Il nous paraît certain que beaucoup de ces logia ne sont que des déformations de paroles canoniques. Fabricius n'en conservait que 16 qu'il pensait avoir été réellement prononcés par le Christ ; Ropes et Harnack, 14 ; Jacquier, 13. Quel est d'ailleurs le critère d'historicité ? Il a fallu se rendre compte, dit M. Besson, de la véracité de l'auteur qui fait la citation, de la valeur de l'écrit où elle se trouve, des modifications que subit la parole citée lorsqu'elle est reproduite par plusieurs auteurs, de la parenté de forme et de fond entre ces agrapha et les paroles des évangiles canoniques (p. 29). La méthode paraît bonne, mais nous craignons qu'on n'y ait pas toujours été fidèle, et qu'on ne lui ait préféré assez souvent la méthode subjective du protestantisme. M. Besson n'avoue-t-il pas (p. 30) que le seul critérium qui permette de décider est l'impression toute personnelle que laisse dans l'esprit la méditation de l'Évangile ? En partant de ce principe, on ne s'étonnera pas trop de rencontrer parmi les agrapha historiques (p. 134) l'antienne du Magnificat des secondes vêpres du commun des apôtres : Estote fortes in bello et pugnate cum antiquo serpente et accipietis regnum aeternum. Cette parole est d'ailleurs attribuée au Seigneur dans les Old english Homilies du XIIe ou du XIIIe siècle et dans le Play of the Sacrament, miracle datant de la seconde moitié du XVe siècle. É. TOBAC.

— A vrai dire, le livre de M. J. BORD, *L'apologétique par le Christ* (Avignon, Aubanel, 1923. In-16, XXXI-419 p.) ne se rapporte pas directement aux études historiques qui font l'objet de cette Revue. Mais nous tenons à le signaler, en raison du point de vue où son auteur s'est placé et de la manière même

Digitized by Google

avec laquelle il a traité son sujet. Il entend « présenter une apologétique par la personne du Christ et... marquer la place réelle de cette divine personne dans la démonstration chrétienne ». Par là, bien que son exposé ne diffère pas sensiblement de ce qu'on lit dans les œuvres du genre, il révèle un souci profond de rattacher plus intimement l'apologétique chrétienne à ses sources. Tout le long de son ouvrage, l'auteur se préoccupe de ce qui a été écrit sur la matière : il a dépouillé une littérature abondante et assez bien choisie; sa façon de citer ses auteurs prête encore çà et là à la critique. Mais on ne peut lui contester le vif désir de donner une base scientifique sérieuse à sa démonstration. On a le sentiment qu'il veut renouveler la manière de traiter le sujet. C'est un exemple à côté de tant d'autres de l'influence prise par les études historiques sur ceux-là mêmes que leurs préoccupations et leurs travaux semblaient mettre en dehors de cette emprise. Je ne veux pas dire que l'effort tenté par l'écrivain ait plein succès. Obligé de tenir ses informations de seconde main, il ne se rend pas toujours un compte exact de la portée des opinions qu'il relève; il ne voit pas toujours le point précis où porte la discussion ; il ne saisit pas le nœud des difficultés rencontrées sur son chemin. Il lui arrive de passer à côté des questions ardues et de se rendre la victoire trop facile. Quoi qu'il en soit, nous rendons volontiers hommage à ses intentions, à ses efforts et aux résultats mêmes de son entreprise.

J. Flamion.

— La *Bibliothèque du XVe siècle* (t. XXXIX) vient de s'enrichir d'un beau volume qui intéresse de près les historiens de la littérature ecclésiastique et des mœurs chrétiennes (*Sermons choisis de Michel Menot, 1508-1518*. Nouv. édit. précédée d'une introduction par M. Joseph Nève. Paris, Champion, 1924. LXXVI-534 p.). L'étude et l'édition sont dignes de la renommée de l'éloquent Cordelier. Les trois Carêmes de Tours et de Paris n'ont pas été reproduits en entier dans ce volume; très judicieusement, l'éditeur a fait un choix et nous donne environ la moitié de l'œuvre de Menot. Mais au lieu de s'en tenir, comme jadis Nicéron, d'Artigny, etc., aux extraits grotesques ou macaroniques, — sur lesquels on a trop longtemps jugé Menot, comme le regrettait G. Paris, — M. Nève a eu soin de puiser dans l'ensemble tout ce qui pouvait nous permettre de juger objectivement les qualités et les défauts de l'exubérant orateur, soit 38 sermons complets, 17 premières ou deuxièmes parties de sermons et une cinquantaine d'extraits. Une fort substantielle introduction passe en revue la biographie du grand Cordelier, sa place dans l'histoire littéraire, son genre oratoire, ses connaissances, la transmission de ses sermons, l'établissement du texte dans cette nouvelle édition d'après les imprimés de 1526, etc.; il faut y signaler spécialement l'instructif chapitre, succinct mais judicieux, sur la langue employée dans la prédication. La liste des proverbes mentionnés par Menot, bon nombre de notes et une table alphabétique fort développée seront accueillies avec plaisir par le philologue, l'historien ou le théologien. L'on ne peut que remercier l'éditeur de nous avoir donné dans cet érudit volume le fruit de ses loisirs forcés des sombres journées de 1915-1918.

J. de Ghellinck, S. J.

— La grande impulsion donnée à l'œuvre des Missions étrangères par les souverains pontifes Benoît XV et Pie XI ramène l'attention sur les premiers missionnaires, pionniers de la civilisation chrétienne, qui, à la suite des

Digitized by Google

conquistadores, pénétrèrent dans le Nouveau Monde pour y planter le drapeau de la foi et de la morale chrétiennes. La Compagnie de Jésus ne tarda pas d'envoyer des missionnaires qui occupèrent une place d'honneur, dans l'évangélisation de l'Amérique du Sud, à côté des religieux des anciens ordres de S. Dominique et de S. François. GABRIEL LEDOS (*Saint Pierre Claver* (1585-1654). Collection, *Les Saints*. Paris, 1923) vient d'écrire une biographie attachante d'un de ces religieux, le P. Claver. Celui-ci n'a pas fait de grandes choses, aux yeux des hommes, mais il a eu la vertu héroïque de consacrer sa vie de prêtre et de religieux à l'apostolat des nègres dans la ville de Carthagène des Indes, grand port d'escale des bâteaux négriers qui y déversaient leurs cargaisons de noirs à destination de toutes les colonies espagnoles d'Amérique. Il faut lire cette biographie du P. Claver, documentée fortement par les pièces originales des procès de béatification et de canonisation, si l'on veut se faire une idée exacte des conditions matérielles et morales dans lesquelles vivaient les nègres que la traite arrachait du sol de l'Afrique ainsi que des difficultés de toute nature qui entouraient l'œuvre de leur évangélisation. A. PASTURE.

— Depuis 1914 est installé au Musée Métropolitain de New-York la galerie léguée par M. Benjamin Altman (1840-1913), propriétaire d'un négoce de nouveautés à New-York. « C'est la donation la plus fastueuse qu'ait reçue de mémoire d'homme vivant aucun musée. » Elle comprend cinquante tableaux anciens, dont près de quarante pièces capitales, dûs à des maîtres de toutes les écoles, des sculptures italiennes et françaises, des émaux peints, des vases précieux, des cristaux, des tapisseries notamment des tapis persans, des porcelaines de Chine, bref, un ensemble de chefs-d'œuvre tel, que leur réunion durant les vingt dernières années de la vie du collectionneur tient du prodige. Une étude de M. FR. MONOD (*La Galerie Altman au Metropolitan Museum de New-York. Gazette des Beaux-Arts*, 1923, 5me pér., t. VIII, p. 179-198; 297-312; 367-377 et fig.) fait connaître les peintures, les sculptures et les chefs-d'œuvre d'art industriel de la collection.

Après la publication de son magistral ouvrage sur l'art lombard (voir RHE, 1921, t. XVII, p. 973 et suiv.), M. A. KINGSLEY PORTER, servi par une documentation prodigieuse et de vastes connaissances, a continué ses travaux sur l'art roman, et vient de publier un ouvrage plus important encore, ne comprenant pas moins de dix volumes (*Romanesque Sculpture on the pilgrimage roads*. Boston, Marshall Jones, 1923. 10 vol. in-8. T. I, Texte, XXVII-385 p.; t. II, Bourgogne, pl. 1-150; t. III, Toscane, Apulie, pl. 151-261; t. IV, Aquitaine, pl. 262-512; t. V, Catalogne, Arragon, pl. 512-636; t. VI, Castille, Asturies, Galice, pl. 637-895; t. VII, Ouest de la France, pl. 896-1138; t. VIII, Auvergne et Dauphiné, pl. 1139-1277; t. IX, Provence, pl. 1278-1410; t. X, Ile-de-France, pl. 1411-1527). Si l'on ajoute à ces 1527 planches les 244 planches publiées précédemment sur l'art lombard, on peut dire que le savant archéologue américain a fourni sur l'art roman un *corpus* d'une richesse inégalée. Pour ce qui concerne la vaste synthèse qu'il tente dans le volume de texte, elle adapte à l'ensemble de la sculpture romane la théorie que l'auteur avait déjà appliquée à la sculpture lombarde, tout en insistant davantage sur un principe, admis aussi dans une certaine mesure par M. Mâle, que les chemins des pèlerins sont en quelque sorte des fleuves de

Digitized by Google

l'art plastique (voir RHE, 1923, t. XIX, p. 420). Toutefois les conclusions de M. Porter sont souvent à l'extrême opposé de celles des archéologues français. D'après lui, grâce à des influences orientales, la sculpture romane se développe d'abord dans certains centres au début du XIe siècle : en Catalogne, en Lombardie, en Apulie, etc. Elle arrive à un plein développement dans les monastères bénédictins à la fin du XIe siècle, à Silos, à Cluny, etc. Le sanctuaire de Saint-Jacques de Compostelle (1078-1124) serait antérieur aux autres sanctuaires célèbres de la route de S. Jacques : Saint-Sernin de Toulouse, Sainte-Foy de Conques, Saint-Martial de Limoges. Les maîtres de Compostelle et de Silos auraient créé « l'école des pèlerinages » et auraient influencé les sculptures de Souillac, de Moissac, de Conques, et par Conques celles de l'Auvergne, dont l'école régionale cesserait d'avoir sa raison d'être.

Des théories si nouvelles, soulevant des questions si nombreuses et si complexes, ne peuvent manquer de susciter d'ardentes discussions. Déjà M. L. Bréhier relève quelques postulats, admis par M. Porter dans son raisonnement, et sujets à d'expresses réserves (*Revue de l'art ancien et moderne*, t. XLV, p. 132). De son côté, M. Paul Dechamps, qui avait déjà combattu certaines idées de M. Porter sur la sculpture lombarde, défend la thèse française sur la priorité de la sculpture du Languedoc et de Moissac et des églises françaises du type de Saint-Jacques de Compostelle. Son exposé sur la chronologie des monuments et des œuvres d'art en cause est d'un grand intérêt et entraînera beaucoup de convictions (*Notes sur la sculpture romane en Languedoc et dans le nord de l'Espagne* dans *Bulletin monumental*, 1923, t. LXXXII, p. 305-351).

Le VIe tome du *Répertoire des peintures du moyen âge et de la Renaissance (1280-1580)* vient de paraître (Paris, Leroux, 1923). Il contient 600 gravures exécutées d'après les habiles dessins de M. Paride Weber. Les sujets mythologiques y occupent une place plus importante que dans les tomes précédents. Sur les 405 pages une vingtaine sont réservées aux additions et aux corrections et quatre-vingts aux tables générales de l'ouvrage. L'auteur, M. S. Reinach, espère publier une édition revue du *Répertoire*. Il souhaite qu'un autre reprenne son œuvre, dont le mérite est hautement apprécié, pour le XVIIe siècle. L'ouvrage entier ne reproduit pas moins de 6224 peintures (voir RHE, 1922, t. XVIII, p. 618).

L'importante monographie de la manufacture des gobelins par M. M. Fenaille est maintenant terminée. (*État général des tapisseries de la Manufacture des Gobelins, depuis les origines jusqu'à nos jours*, 1600-1900. Paris, Hachette, 1903-1923. 5 vol. texte et un vol. in-fol. de 287 pl.). L'un après l'autre avaient paru les volumes II à V, consacrés respectivement à la manufacture des gobelins (fondée en 1662), durant le XVIIe, la première et la seconde partie du XVIIIe et le XIXe siècle. Le dernier volume à paraître a été le premier de l'ouvrage, et constitue en quelque sorte une préface à l'histoire de la grande manufacture française. Celle-ci est déjà ébauchée sous François Ier à Fontainebleau, puis à Paris, où divers ateliers se succèdent et où, en 1601, Henri IV attire et installe deux ouvriers flamands : François van der Plancken et Marc Coomans. C'est sur ces divers ateliers et leurs produits que le volume qui vient de paraître fournit des renseignements précis et très complets.

Digitized by Google

Parmi les « suites » exécutées pour les églises signalons la *Vie de la Vierge* d'après les dessins de Philippe de Champaigne. Commandée pour Notre-Dame de Paris, elle appartient aujourd'hui à la cathédrale de Strasbourg.

Congrès archéologique de France. LXXXIVe session tenue à Limoges en 1921 par la Société française d'archéologie (Paris, 1923. In-8, 526 et LXIV p. planches et figures). Ce nouveau volume vient s'ajouter à une série déjà longue, où l'on pourra trouver bientôt des descriptions et des notices sommaires sur la plupart des monuments et des œuvres d'art de la France. En 1921, Limoges (Haute-Vienne) et Brive (Corrèze) avaient été choisies par les membres de la Société française d'archéologie comme centres d'excursions. Les monuments et objets d'art sont décrits par MM. R. Fage (cathédrale de Limoges, S. Yrieix, Le Dorat, S. Junien), Deshoulières (Limoges, La Souterraine, etc.), M. et Mme Banchereau (Moutier d'Ahun, Obasine), et par d'autres auteurs. Le volume comprend aussi des notices, dans lesquelles feu M. E. Lefèvre-Pontalis décrit avec sa compétence reconnue les églises de Bénévent l'Abbaye, de Beaulieu et de Carennac. Une étude sur l'orfèvrerie émaillée de Limoges est due à M. A. Demartial (p. 430-443). La fin du volume rend un dernier hommage à M. E. Lefèvre-Pontalis (p. 501-520 et portrait). R. M.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 18 janvier, M. DIEHL lit une note de M. BRÉHIER, relative à la cathédrale de Clermont et à une statue d'or de la Vierge du xe siècle.

Le 1er février, une lettre de M. VIROLLEAUD annonce l'envoi de reproductions de fresques de l'église d'Abou-Gosh, en Syrie (XIIe siècle). — M. TAFRALI décrit le caractère des fresques qui couvrent les murs extérieurs et intérieurs des églises de Bukovine, construites à l'époque des princes moldaves aux XVe et XVIe siècles. Il mentionne spécialement les scènes de la vie de saint Jean le Nouveau, patron de la Bukovine, mort martyr au XIVe siècle, et l'illustration de l'hymne composé au VIIe siècle en reconnaissance de la protection accordée par la Vierge à Byzance, lors du siège de la ville par les Arabes. Les fresques de Bukovine appartiennent à l'art byzantin. Elles sont surtout remarquables par la beauté du coloris et par la science du dessin.

Le 7 mars, M. OMONT parle du don fait à la bibliothèque nationale par M. Julien Chappé du cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Sauveur de Villeloin, au diocèse de Tours, de la fin du XIIIe siècle, qui contient 156 chartes, datées de 1085 à 1291

M. DIELH étudie certaines peintures de l'église d'Abou-Gosch, près de Jérusalem, qui présentent un curieux mélange de thèmes byzantins et de traditions latines et montrent l'influence que les artistes orientaux exercèrent sur les Latins.

Le 14 mars, M. HOMOLLE donne connaissance d'un mémoire de M. Perdrizet, relatif à la *Petite Thèse* de Callot, qui est une eau-forte figurant le triomphe de la Vierge. La gravure sert de frontispice à une thèse soutenue à Rome, en 1625, par le cordelier Étienne Didelot, originaire de Nancy, sur la Vierge Marie.

Académie des sciences morales et politiques. — Le 8 mars, M. FAGNIEZ lit un chapitre d'un ouvrage sur la femme et la société française dans la première moitié du XVIIe siècle. Il montre comment la charité privée voulut alors assister les pauvres en les faisant travailler et en essayant de les mora-

Digitized by Google

liser. En l'espèce elle agissait sous l'inspiration de la religion. A propos de l'œuvre de la femme, M. Fagniez caractérise de façon heureuse les fondations nouvelles qui sont la gloire de saint Vincent de Paul.

Société nationale des antiquaires de France. — Le 13 février, M. Deshoulières annonce qu'on a retrouvé l'église consacrée en 1064, à Souvigny, au cours de nouvelles fouilles.

M. Mayeux présente des fragments du portail construit à Saint-Pierre-de-Lagny (Seine-et-Marne), par l'abbé Hugues II (1162-1171), moine de l'abbaye de Tiron. Hugues ayant appartenu à ce groupe d'artistes qui contribuèrent à la construction de portails romans du type chartrain, on s'explique aisément que les restes de ceux de Lagny soient apparentés avec le portail de Saint-Ayoul de Provins, du type chartrain.

Le 20 février, Mgr Batiffol montre que l'opinion suivant laquelle le mot *papa* n'aurait été employé qu'à partir du début du VIe siècle avec le sens d'évêque de Rome est contraire à un texte du concile de Tolède de 400.

M. Marquet de Vasselot signale un petit lion en cristal de roche, entré nouvellement au musée du Louvre, et semblable à celui qui fut transformé en reliquaire, au XIVe siècle, et qui existe dans le trésor de l'église Sainte-Ursule à Cologne.

Le 12 mars, M. Mayeux étudie le porche de l'église Sainte-Radegonde de Serandon (Corrèze), qui date du XIIe siècle et qui a des rapports assez curieux avec celui de Lagraulière (Corrèze) et d'Ydes (Cantal) Il parle ensuite du chœur à chevet plat de l'église d'Albussac (Corrèze), du XIIe siècle, remarquable par les arcatures à arc en mitre qui alternent avec des arcs en plein cintre.

M. Lauer expose son opinion relativement à la date et à l'origine de la tapisserie de Bayeux.

Mgr Batiffol appelle l'attention sur certaines détails du chœur de Notre-Dame de Paris d'après le cérémonial de Sonnet (XVIIe siècle).

L'*Académie d'éducation et d'entr'aide sociales* a réparti le legs donné par M. et Mme Bruwnert entre les Instituts catholiques de Lille et de Paris. Voici comment ont été instituées les chaires à Paris : une chaire de doctrine, faits fondamentaux et institutions où M. l'abbé Verdier et le R. P. Dauset traitent de l'activité économique et des cas de conscience qu'elle pose ; et le R. P. Desbuquois de l'action de l'Église sur la société ; une chaire d'économie sociale (titulaire : M. F. Lepelletier) ; une chaire de droit naturel (titulaire : M. Bernard Roland-Gosselin) ; une chaire de sociologie (titulaire : M. l'abbé Lallement) ; une chaire de législation française dans ses rapports avec l'Église et avec les œuvres (titulaire : M. Hébrard).

G. Mollat.

— Les travaux de restauration de la cathédrale de Reims, dont le sol était défoncé, permettent à M. Deneux, le consciencieux architecte de l'édifice, de faire quelques fouilles qui sont l'occasion de découvertes intéressantes. M. Deshoulières en donne un aperçu sommaire dans le *Bulletin monumental* (1923, t. LXXXII, p. 400-408). On a notamment pu mettre à nu les restes des édifices antérieurs à la cathédrale actuelle : la basilique avec crypte construite par saint Nicaise et la cathédrale des archevêques Ebbon, Hincmar et Adalbéron, des IXe-Xe siècles.

Quelques fragments sculptés sont venus à jour : notamment certains

Digitized by Google

restes du jubé commencé en 1417, et vingt-et-un chapiteaux du XIIIe siècle. Des tombeaux d'évêques, appartenant en majeure partie au XIIe siècle, ont livré d'intéressants objets : anneaux, calices, patènes, etc. On sait que l'un de ces tombeaux renfermait le corps de saint Albert de Louvain, évêque de Liége († 1192), que l'on croyait au couvent des carmélites à Bruxelles depuis la translation de 1612. — Nous avons signalé antérieurement (RHE, 1922, t. XVIII, p. 189) la découverte de sculptures dans les fouilles de l'église Saint-Remi. R. M.

— Sous le patronage de plusieurs cardinaux et évêques français a été fondé, à Paris, un *Office central de librairie et de bibliographie* (76 bis, rue des Saints Pères, VIIe arrondissement), qui a pour but de répandre la connaissance du livre catholique. L'office a ouvert un magasin de vente où sont exposés les ouvrages qui méritent d'être recommandés, non pas sans ordonnancement, mais classés par matières. En outre, il publie les *Fiches du Mois* (un an : France : 6 fr. ; Étranger : 8 fr.), qui font connaître en quelques lignes les livres nouveaux, en disent les bienfaits, les dangers, les imperfections, en toute franchise. Enfin, des *Bibliographies analytiques* paraîtront en volumes de 128 pages (2 fr.) On y trouvera des répertoires critiques de la librairie française concernant les diverses branches des connaissances humaines. G. MOLLAT.

— La faculté de théologie catholique de Strasbourg décernera un prix de mille francs à l'auteur du meilleur travail sur le sujet suivant : *L'attitude de S. Bernard à l'égard de la dialectique*. Les mss devront être adressés, avant le 1er avril 1925, au doyen de la faculté.

— Le premier numéro de la nouvelle *Revue d'histoire franciscaine*, dirigée par M. HENRI LEMAITRE, bibliothécaire honoraire de la Bibliothèque nationale (Paris, A. Picard, 1924. In-8, 122 p.) (Cfr RHE. 1924, t. XX, p. 165), donne la meilleure idée de la façon dont le comité entend réaliser son œuvre, tant par le caractère sérieux des articles de fond que par la nature approfondie des recensions critiques. Le moyen âge y occupe naturellement la part principale. Les noms des collaborateurs : P. Sabatier, Ét. Gilson, Cam. Enlart et U. d'Alençon disent suffisamment la valeur des articles. A noter l'article de P. SABATIER : *Le privilège de la pauvreté* (p. 1-64) et le compte rendu d'Ét. Gilson relatif à Duns Scot. H. N.

— Le tableau des cours de l'université de Strasbourg annonce que M. Paul Sabatier donnera, dès la rentrée de novembre prochain, un cours public sur « Saint François et la rénovation religieuse. »

— *Nominations*. — M. METZGER a été nommé archiviste du Bas-Rhin.

M. FOURNIER, archiviste de la Haute-Loire, a été nommé archiviste du Puy-de-Dôme, en remplacement de M. ROUCHON, admis à la retraite.

M. FERDINAND LOT, professeur à la Sorbonne, a été élu membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

M. PIO RAJNA, professeur à l'université de Florence, a été élu associé étranger de la même académie.

M. GALLAND a été nommé professeur de langue et littérature anglaises à la faculté des lettres de Grenoble.

M. HATZFELD a été nommé professeur de langue et littérature grecques à la faculté des lettres de Bordeaux.

Digitized by Google

M. Bénédite, conservateur des antiquités égyptiennes au musée du Louvre. a été élu membre ordinaire de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et le général Gouraud, membre libre.

M. Camille Jullian a été élu membre de l'Académie française. G. M.

— Dans sa séance du 19 décembre 1923, le Conseil de la Société française d'archéologie a nommé directeur de la société M. Marcel Aubert, en remplacement de M. E. Lefèvre-Pontalis. R. M.

— *Décès.* — M. Ernest Mérimée, directeur de la section toulousaine de l'institut français de Madrid.

M. René Basset, correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres, doyen de la faculté des lettres d'Alger.

M. Samuel Chabert, doyen de la faculté des lettres de Grenoble.

Mgr Bellet, président de la société archéologique de la Drôme, auteur de divers livres : *Histoire de Tain* (Paris, 1900); *Vie du cardinal Le Camus* (Paris, 1902); *Origines de l'Église de France* (Paris, 1892). G. M.

Grèce. — Jusqu'à présent, nous ne possédions pas encore une histoire scientifique de la littérature néohellénique. En effet, ni la remarquable bibliographie hellénique en neuf volumes d'Ém. Legrand, ni les nombreux recueils biographiques comme ceux de Sathas, N. Politis, A. P. Vretos, A. Dimitrakopoulos, N. Katramis, A. Moustoxides, ne nous présentent les caractéristiques et l'évolution interne des lettres helléniques à l'époque moderne. D'autre part, l'histoire de la littérature néohellénique offre un vif intérêt tant au point de vue religieux qu'au point de vue national. Elle montre comment, de la chute de Constantinople à la fin du XVIIIe siècle, toute l'activité littéraire a été concentrée dans les monastères et autour du patriarcat de Constantinople. Elle prouve aussi que le clergé grec a non seulement sauvé la nationalité et la foi chrétienne de son peuple, mais qu'il a aussi préparé sa renaissance intellectuelle. L'histoire de la littérature néohellénique que M. Elias P. Voutiérides se propose de publier, comblera donc une véritable lacune. Son premier volume constitue en quelque sorte une introduction (Ἱστορία τῆς νεοελληνικῆς λογοτεχνίας ἀπὸ τῶν μέσων τοῦ ΙΕ' αἰῶνος μέχρι τῶν νεωτάτων χρόνων μετ' εἰσαγωγῆς περὶ τῆς βυζαντινῆς λογοτεχνίας. I. Athènes, Zikaki, 1924. 112 p.) : successivement il y expose le plan de son entreprise, étudie la continuation de la tradition classique dans la littérature byzantine, relève les particularités linguistiques et littéraires de la poésie grecque des XVIe-XVIIe siècles. Remarquons que l'auteur divise l'histoire de la littérature néohellénique en trois périodes : la première qui va de 1453 à 1800; la deuxième qui comprend les années de 1800 à 1880; la troisième qui commence à cette dernière date et va presque jusqu'à nos jours.

Dans sa brochure Περὶ χάριτος τῶν ποίνων τῶν κληρικῶν (Athènes, 1923. 26 p.), A. Alivizatos, professeur à l'université d'Athènes, combat la théorie qui attribue au pouvoir civil le droit de restituer dans ses fonctions sacerdotales un prêtre excommunié ou suspendu par le pouvoir ecclésiastique. Il s'appuie sur les canons des conciles œcuméniques et sur les décisions récentes de l'Église grecque. A. Palmieri.

Digitized by Google

Hongrie. — La plaquette d'A. PATAKY, *La Jérusalem biblique à la lumière des fouilles* [A bibliai Jeruzsálem az ásatások megvilágitásában]. IIe partie : Histoire des fouilles aux XIXe-XXe siècles (Budapest, Édit. de l'Acad. Saint-Étienne, 1924. 47 p.) a pour but de faire connaître les progrès de l'archéologie biblique et de faciliter l'intelligence de l'Écriture sainte.

Dans l'ouvrage intitulé : *L'année de la nativité du Christ et l'ère chrétienne* [Krisztus születésének éve és a keresztény idöszámitás] (Budapest, Édit. de la Soc. Saint-Étienne, 1922. 243 p.) Mgr ÉT. SZÉKELY, professeur d'exégèse du N. T. à l'université de Budapest, cherche d'abord à fixer la date de la naissance de Notre-Seigneur. Dans ce but, il examine successivement les indications chronologiques fournies soit par l'Évangile soit par les sources profanes, archéologiques ou littéraires (p. 8-160). Voici ses conclusions : Hérode ayant été roi de Palestine de 714 au printemps 750 « ab Urbe condita », le Christ est né pendant l'hiver 749. Les documents mentionnent trois recensements sous le règne d'Auguste : en 726, en 746 et en 767 (monument d'Ancyre). Le recensement dont parle l'Évangile, est donc celui qui commença en 746. Dans la seconde partie de son ouvrage, Mgr Székely traite des différentes ères chrétiennes et des calendriers.

Les mouvements communistes qui s'étaient produits en Hongrie en 1919, avaient suggéré à M. l'abbé EDGAR ARTNER l'idée d'exposer *Le communisme de l'ancienne Église* [Az ösegyhaz kommunizmusa] (Budapest, 1923, 236 p.). Limitant son enquête aux deux premiers siècles de notre ère, il décrit les nouvelles tendances sociales, introduites par le christianisme. On sait que les premiers chrétiens de Jérusalem, appliquant à la lettre certains conseils évangéliques, avaient mis leurs biens en commun. Plus tard, des hérétiques voulurent imposer le communisme à l'Église : mais leurs tentatives n'ont guère eu de succès.

M. L. BABURA, directeur du séminaire central de Budapest, a composé une *Vie de S. Augustin* [Szent Agostin életo] (Budapest, Soc. Saint-Étienne, 1924. 150 p.). C'est un travail à but ascétique.

G. BALANYI, *L'histoire de la vie monastique* [A szerzetesség története]. Budapest, Soc. Saint-Étienne, 1923. 280 p. Sans s'attacher à un ordre religieux particulier, l'auteur brosse à larges traits l'histoire de la vie monastique chrétienne. Il rejette la théorie d'après laquelle les premiers ermites et cénobites chrétiens auraient imité des ascètes juifs ou païens et ne se seraient pas uniquement inspirés des conseils évangéliques. Il fait connaître les grands fondateurs du monachisme en Orient et en Occident et insiste sur les caractéristiques que présente chacun d'eux. Il montre le rôle prépondérant joué par les moines dans l'expansion et la défense du christianisme et leur apport considérable à la civilisation.

L'histoire des croisades [A keresztes hadjáratok története] (Budapest, Soc. Saint-Étienne, 1924. 153 p.) par ANTOINE ALDASY est destinée au grand public. Elle présente, d'après l'ordre chronologique, un récit attachant et impartial de ces grandes expéditions chrétiennes en Orient.

La dynastie des Anjou a donné à la Hongrie deux grands rois : Charles-Robert (1308-1342), qui restaura l'ordre intérieur en Hongrie, et son fils Louis Ier le Grand (1342-1382), qui étendit considérablement les frontières de

Digitized by Google

son pays et le protégea victorieusement contre les premières attaques des Turcs. Sur le règne des Anjou en Hongrie et particulièrement sur celui de ces deux rois, M. Ét. Miskolczy a publié un ouvrage fort remarquable : *La Hongrie sous la dynastie des Anjou* [Magyarország az Anjouk korában]. Budapest, Soc. Saint-Étienne, 1923.

La personne et le pontificat de S. Célestin V ont été et sont encore très discutés. Dans son ouvrage intitulé : *L'élection du pape Célestin V* [V. Coelestin pápa választása] (Budapest, Soc. Saint-Étienne, 1922, 87 p.), M. Fr. Patek retrace la situation troublée de l'Église à la fin du XIIIe siècle et les circonstances politiques qui amenèrent l'élection de ce pape. Étude méthodiquement conduite et approfondie, qui constitue pour les lecteurs hongrois une nouveauté.

Le R. P. C. Böle, O. P , *La bienheureuse Marguerite de Hongrie* [Arpád-házi boldog Margit] (Budapest, Couvent des Frères Prêcheurs, 1923. 192 p.). La bienheureuse Marguerite, fille du roi Béla IV, est très honorée du peuple hongrois. Morte à l'âge de 28 ans au couvent des dominicaines, elle a laissé une grande réputation de sainteté. Dans l'ouvrage cité, le P. Böle a recueilli tout ce que les sources nous apprennent sur la vie et les vertus de la bienheureuse.

Une histoire complète des franciscains en Hongrie nous est donnée par Mgr Jean Karacsonyi, *L'histoire de l'ordre de S. François en Hongrie jusqu'en 1711* [Szent Ferenc rendjének története Magyarországon 1711-ig]. T. I. (Budapest, Académie des sciences, 1923. 562 p.). L'auteur y détruit la légende d'après laquelle S. François aurait personnellement visité la Hongrie. Les premiers franciscains n'y arrivèrent qu'en 1229 et ils établirent, en 1233, une custodie à Esztergom. En 1238, ils se séparèrent de leurs confrères d'Allemagne et fondèrent une province indépendante (Provincia Mariana). Les progrès réalisés aux XIIIe-XIVe siècles (en 1316, ils comptaient 43 maisons) n'eurent guère longue durée : les difficultés intérieures d'abord, résolues en partie au concile d'Eger en 1454, ensuite les dévastations de la Hongrie par les Turcs, enfin de nouvelles luttes intestines terminées en 1689, empêchèrent l'ordre de prendre de l'essor et ruinèrent même en partie l'œuvre des devanciers. En dehors de la provincia Mariana s'était constituée, dès 1339, une provincia Salvatoris qui s'étendait à la Bosnie et aux pays voisins. Les religieux de cette province se sont distingués dans la lutte contre les bogomils et les schismatiques de Bulgarie et de Roumanie. Ils se déclarèrent plus tard de l'observance et s'établirent, comme tels, en Hongrie. Au XVIe siècle, ils comptaient 70 maisons et 1500 membres. Les troubles politiques de cette époque les réduisirent considérablement : à la fin du siècle, la province ne possédait plus que 5 maisons et 30 religieux. Au XVIIe siècle, la prospérité revint quelque peu : en 1690, le nombre des couvents s'éleva à 21.

Edm. Bölcskey, *La vie de S. Jean Capistran* [Capistranói szent János élete]. T. I. Székesfehérvár, 1923. 614 p. S. Capistran appartient particulièrement à l'histoire de la Hongrie. En effet, il a joué un rôle considérable à l'époque des guerres du grand Jean Hunyadi contre les Turcs. L'ouvrage de M. Bölcskey sera donc bienvenu chez nous. Le premier volume raconte la jeunesse du saint, ses luttes en faveur de l'observance, ses missions en Italie, en Autriche, en Allemagne et en Pologne, enfin ses travaux de réforme.

Digitized by Google

Le R. P. L. Tomcsanyi, S. J., reprend dans son ouvrage : *La maison de Lorette* [A loretoi szent ház] (Budapest, 1923. 121 p.) la thèse, qu'il a déjà développée plusieurs fois, de l'historicité de la translation de la maison de Lorette. A. Pataky.

— La revue historique *Századok. A magyar történelmi társulat közlönye* (Revue de la Société historique hongroise), renferme un important article sur : La douloureuse chronique de Hongrie, de l'historien hongrois du XVIIe siècle, Jean Szalardi : *Szálardi János es Siralmas krónikája* par le Dr D. Horaath (Budapest, t. LVII, 1923, p. 94-122). Szalardi (1601-1666), d'abord archiviste à Carlsbourg, puis sous-secrétaire des princes Georges Rákóczi Ier et II, composa cette œuvre destinée à ses contemporains ; mais elle ne fut publiée qu'en 1853 par S. Kemény. Cette chronique présente ce double intérêt qu'elle est le premier document littéraire écrit en langue hongroise et qu'elle reflète d'une façon saisissante les abus de la société hongroise au XVIIe siècle. Peut-être l'auteur, âme profondément religieuse et ardemment patriotique, assombrit-il trop les couleurs du tableau. Il s'attaque surtout à l'orgueil, à l'ivrognerie, aux discordes nationales. Le point de vue religieux prédomine dans ses descriptions. H. N.

— A. Pigler, *L'église Saint-Ignace à Györ et ses fresques* [A györi szent Ignác templom és mennyezetképei] Budapest, 1923. 83 p. 16 pl. Cette église, appartenant actuellement aux bénédictins, fut construite en style baroque par les PP. Jésuites en 1641. Elle est ornée de fresques exécutées par Troger, en imitation de celles de Bernini ; la fresque représentant l'Annonciation est particulièrement remarquable.

En 1623, le cardinal Pierre Pázmány, primat de Hongrie, fonda à Vienne un séminaire hongrois qui porte encore aujourd'hui le nom de Pazmaneum. A l'occasion du troisième centenaire de cette fondation, Mgr G. Fraknói vient d'en publier l'histoire (*La fondation de l'institut Pázmány à Vienne* [A bécsi Pázmány-intezet megalapitása]. Budapest, 1923. 67 p.). Il y fait connaître le but de cet institut et les soins que lui prodigua Pázmány. Les lettres que celui-ci adressa au recteur du Pazmaneum, de 1624 à 1636, sont reproduites en annexe. A. Pataky.

— Le bulletin de la revue bibliographique hongroise (*Magyar Könyszemle*), édité à Budapest par le Musée national hongrois, contient, pour l'année 1923 (t. XXX) une série d'articles intéressant nos études (chaque volume donne à la fin des résumés étendus en français ou en allemand (p. 1*-28*). Nous en signalons quelques-uns des plus marquants : Dr J Végh, *La bibliothèque épiscopale à Sümeg* (p. 22-26). Cette bibliothèque fut construite en 1752 par Martin Biró, évêque de Veszprem ; elle était remarquable par ses armoires richement ornées et garnies de mss. orientaux et de précieuses reliures italiennes des XVe et XVe siècles. — Dr P. Gulyas, *Le sort du livre en Hongrie des temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (p. 27-94 ; 176-199), article important pour la paléographie hongroise (influence des abbayes bénédictines), la bibliographie (bibliothèques de monastères et de cathédrales) et l'histoire littéraire. — Dr J. Holub, *L'éducation professionelle des bibliothécaires et archivistes* (p. 95-110). Cette éducation doit être historique, complétée par des études juridiques. — Dr C. d'Isoz, *Un gloria en notation musicale bilingue à la bibliothèque du Musée Nat. hongrois* (p. 161-169), gloria

Digitized by Google

d'un missel du XIIe siècle, avec des neumes allemands et notation alphabétique. Présente de frappantes ressemblances avec celui d'Einsiedeln. — Dr EMMA BARTONIEK, *A propos d'un ms. de la bibliothèque Széchényt* [à Budapest] (p. 200-204). Il s'agit du ms. Cod. lat. Med. aevi 317, du XVe siècle, ou du pontifical qui servait à l'archevêque d'Esztergom lors du sacre des rois de Hongrie au moyen âge.

En 1921, les nombreux intellectuels italiens habitant la Hongrie se sont groupés, à Budapest, sous le nom : *Società ungherese-italiana Mattia Corvino di Scienze, lettere, arti e relazioni sociali*. La société, qui comprend environ deux cents membres, a pour but de resserrer les liens moraux, scientifiques et sociaux entre la Hongrie et l'Italie. Elle donne des conférences, des représentations dramatiques, favorise les études supérieures au moyen d'échanges d'étudiants; elle publie une revue semestrielle sous le nom : *Corvina. Rivista di scienze, lettere et arti della Società Ungherese-italiana Mattia Corvino*, diretta dal pres. ALBERTO BERZEVICZY (Budapest, Franklin. Prix : 3000 cr. ou 6 l.). L'histoire religieuse est souvent représentée par d'utiles contributions scientifiques ou de vulgarisation. Signalons seulement : Z. MESZLÉNYE, *Lettere inedite dell' agente romano del card. Primate Batthyány* (t. II, 1922, p. 72-85); ALF. FEST, *I primi rapporti della nazione ungherese coll' Italia* (t. II, 1922, p. 19-49). Les articles historiques et archéologiques sont, d'autre part, relativement nombreux.

La bibliothèque Széchnényi du Musée national hongrois à Budapest a acquis en 1923 l'importante collection de l'évêque réformé Aron Szilédy, provenant de la bibliothèque communale de Kecskemet. Elle comprend, outre une bibliothèque de 11.000 volumes persans, arabes, turcs et hongrois, de nature littéraire et historique, une précieuse correspondance scientifique et 23 mss orientaux.

Décès. — M. LADISLAS FEJERPATAKY, né à Éperjes le 27 août 1857, mort à Budapest, le 6 mars 1923. Directeur général du Musée hongrois, en cette ville, depuis 1915 professeur de diplomatique, il se signala par quelques études concernant cette branche et par une action vigoureuse dans la direction du Musée. H. NELIS.

Italie. — Dans les comptes rendus de l'*Académie dei Lincei*, classe des sciences morales, historiques et philologiques, 1923, p. 157 et sv., signalons une étude de L. CANTARELLI, *Gallione proconsole di Acaia e S. Paolo*. L'auteur examine l'inscription de Delphes et donne une courte biographie de Gallion. Il arriva en Achaïe en qualité de proconsul *extra sortem* après le célèbre édit de Claude contre les juifs, vers la fin d'avril 52, tandis que S. Paul y était depuis le mois d'octobre 50. Gallion avait à peine pris possession de sa charge que les juifs amenèrent à son tribunal l'apôtre, lui cherchant querelle, mais sans succès. En effet, Gallion n'interroge pas S. Paul, il ne le laisse pas même parler, et déclarant qu'il ne veut pas être juge de questions qui regardent les juifs exclusivement, il les chasse tous du tribunal. Cette attitude s'explique à cause du tempérament doux de Gallion; il prévoyait qu'un jugement aurait pour effet de soulever un tumulte comme cela se vérifia à Rome trois années

Digitized by Google

auparavant. Gallion mourut misérablement, tandis que S. Paul partait en automne 52 pour la Syrie avec Aquila et Priscille dont il se sépara à Éphèse.

La *Scuola cattolica* de Milan publie, en 1923, une étude de E. Pasteris, *Un grande vescovo e scrittore del secolo X : Attone di Vercelli. Vita e opere.* Atton fut évêque de Vercelli en 924 et mourut avant 964; il vécut pendant une des périodes les plus troublées de l'histoire d'Italie. Il était de famille riche et puissante, originaire de Lombardie, apparentée avec le roi Didier (qu'il croit erronément duc d'Istrie); il fit partie du clergé milanais comme *scolasticus*. Devenu évêque, Atton fut en relations assez suivies avec le roi Hughues, puis avec les deux rois Lothaire et Bérenger II. De tempérament assez différent de ses deux contemporains les évêques Rathier de Vérone et Luitprand de Crémone, il prit soin d'enrichir son église de livres utiles, de promulguer des canons réformateurs, de publier des sermons et des lettres fort importantes parce qu'elles rappellent des usages, des superstitions, des vices de l'époque. L'auteur s'occupe d'une manière plus spéciale du curieux écrit, le *Polypticum*, dont il admet l'authenticité, mais sur la composition duquel il ne peut rien donner de certain; et enfin du *Libellus de pressuris ecclesiasticis*, l'écrit le plus connu et plus important du grand évêque parce qu'il concerne les vicissitudes politico-religieuses de cette époque. L'article est une excellente contribution à l'histoire du xe siècle.

La collection *I libri della fede* (Libreria editrice fiorentina), qui débuta par la publication des *Fioretti* de S. François, les deux règles et le chant au soleil, par Giovanni Papini, en est arrivée déjà à son Xe volume. Signalons les deux derniers volumes parus : Le IXe, *Fioretti spirituali (visioni e divine consolazioni)* de S. Françoise Romaine, d'après l'édition publiée par dom M. Scarpini, moine olivétain. C'est la première fois que l'on a une édition courante et complète des visions de la sainte; celle des Bollandistes a subi des amputations inopportunes. Le Xe volume nous donne la *Vie de S. Benoît*, écrite par S. Grégoire d'après une traduction italienne du xive siècle, attribuée à Domenico Cavalca, dominicain. Elle est suivie de la règle de S Benoît, d'après une autre version ancienne, imprimée déjà en 1855. G. de Luca, le jeune et avisé érudit qui a préparé la publication de ce volume, a choisi ce texte de la règle parce que, dit-il, il désirait donner un texte ancien (p. 206). En ce cas, il eût été préférable, me semble-t-il, de donner une nouvelle version faite sur le texte critique latin. Puisque le but de ces publications est de faire connaître à un public instruit les anciens *libri della fede*, pourquoi ne pas les donner sous une forme qui se rapproche le plus possible du texte original et qui les rende facilement et agréablement lisibles ? Le volume contient enfin un ensemble de témoignages sur S. Benoît qui vont de Marc de Cassino et Paul Diacre à S. Bernard et à deux « *laudi* » florentines. D. P. Lugano a consacré à ces deux publications un article dans *Rivista storica benedettina : Anime romane : San Benedetto e S. Francesca* (1923, p. 264 svv.).

P. Paschini.

— L'université catholique de Milan a célébré le sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin par la publication d'un imposant volume de « Mélanges » auquel ont collaboré des savants de divers pays : *S. Tommaso d'Aquino*. Milan, Società editrice « Vita et Pensiero », 1923. In-8, 317 p. La personnalité du Docteur Angélique y est présentée sous ses traits

Digitized by Google

les plus caractéristiques et suivant certaines grandes lignes de son enseignement : philosophie, théologie, apologétique. Quelques traits spéciaux ont reçu du relief : R. SCHULTES, O. P., *La dottrina di S. T. d'Aq. sull' evoluzione della rivelazione e sull' evoluzione dei dommi*; M. DE MUNNYNCK, O. P., *L'esthétique de S. Thomas d'Aq.*; P. CHIOCCHETTI, O. F. M., *La pedagogia di S. T.*; A. BERNAREGGI, *La filosofia del diritto internazionale in S. Tommaso.* De la partie historique il faut citer : D. LANNA, *Il rapporto tra filosofia e storia in Tommaso d'Aquino*; M. GRABMANN, *Indagini e scoperte intorno alla cronologia delle Quaestiones disputatae e Quodlibeta di S. Tommaso d'Aquino*; G. BUSNELLI, S. I., *S. Tommaso e l'eclettismo di Dante.* La variété des sujets traités, leur valeur intrinsèque, la forme élégante de présentation, assureront à ces « Mélanges » le meilleur accueil dans les centres thomistes.

R. M. MARTIN, O. P.

— Dans la brève étude de P. LUGANO sur *L'istitutione delle oblate di Tor de' Specchi secondo i documenti* (*Rev. stor. bened.*, 1923, p. 272-308), il est question de la célèbre communauté des oblates bénédictines, dirigées par les moines olivétains de S. Maria Nuova au Forum, instituée par S. Françoise Romaine en 1425 et établie par elle près de la Torre de' Specchi, au pied du Capitole, en 1433. L'auteur nous donne simplement les documents relatifs à la fondation et à la première organisation de la communauté; documents en partie inconnus ou connus dans une version italienne. C'est un ensemble très intéressant et enrichi de notes importantes.

Nous attendons toujours une biographie critique et complète de S. Françoise Romaine qui puisse remplacer celles qui sont en circulation (celle des Bollandistes a besoin également de corrections). Dans l'entretemps dom LUGANO nous donne une seconde édition (Turin-Rome, 1924), avec ajoutes et illustrations, de la vie écrite en anglais par G. Fullerton et traduite en italien en 1891.

Dans l'*Athenaeum* de Pavie, 1923, nouv. sér., t. I, p. 20 svv., A. MICHETTI-CASTELLO, sous le titre : *Di un nuovo documento a proposito del Santo Uffizio in Venezia* (1552), publie une lettre des cardinaux inquisiteurs de Rome à Mgr Ludovico Beccadelli, nonce à Venise, dans laquelle ils insistent pour demander à la République de remettre entre leurs mains trois suspects d'hérésie : Fra Marino Sotto, mineur conventuel, qui avait été inquisiteur dans la Vénétie et l'Istrie et était suspecté d'avoir favorisé les hérétiques et spécialement Pier Paolo Vergerio, évêque apostat de Capodistria; Giulio Trissino, fils de Giangiorgio le célèbre littérateur, archiprêtre de la cathédrale de Vicence, et enfin un prêtre Aloisio de Vicence, dont nous ne savons rien. Il ne semble pas qu'ils furent livrés au St-Office; mais fra Marino subit un long procès à Venise, et fut remis en liberté en novembre 1561; Trissino mourut dans les prisons du St-Office à Venise, le 7 février 1577. Dans la seconde partie de leur lettre, les inquisiteurs chargent le nonce d'assurer la République de leur impartialité et de la rapidité de la procédure en même temps qu'ils se déclarent uniquement préoccupés des intérêts de la foi et du salut des inculpés.

VINCENZO PACIFICI, *Ippolito secondo d'Este, cardinale di Ferrara.* Tivoli, Società storia ed arte, 1922. 44 ill. Le cardinal, fils puîné d'Aphonse d'Este et de Lucrèce Borgia, n'avait pas encore trouvé de biographe pour mettre en

Digitized by Google

lumière ses aventures. Né à Ferrare, le 25 août 1509, archevêque de Milan à moins de 10 ans, hôte de François Ier en mars 1536, il fut toujours un partisan de la politique française en Italie. Créé cardinal et réservé in petto le 20 décembre 1538, publié le 5 mars 1539, il reçut le chapeau avec le titre diaconal de S. Marie in Aquiro le 27 octobre. Il retourna bientôt en France où il resta jusqu'après la mort de François Ier. Il fit à nouveau un court séjour en France sous le pontificat de Pie IV, au commencement des guerres de religion. Homme de son temps, le cardinal fut avant tout un prince séculier plutôt qu'homme d'Église. Très riche, il n'avait jamais assez d'argent pour suffire à ses dépenses somptuaires : il aspira à la papauté ; mécène éclairé, il protégea de nombreux artistes qui ornèrent sa villa du mont Quirinal et créèrent la splendide villa d'Este de Tivoli. Le cardinal vécut assez pour assister au mouvement de la contre-réforme. Il s'y trouvait dépaysé, bien qu'à la fin de sa vie il se conduisit plus dignement que pendant sa joyeuse jeunesse. Ses dernières années furent assombries par la conduite de son neveu, le cardinal Louis d'Este ; il mourut à Rome le 2 décembre 1572. Une liste de littérateurs et d'artistes au service du cardinal et des documents inédits sont joints en appendice.

Un petit volume de P. S. Leicht mérite d'être signalé : *Breve storia del Friuli*. Udine, 1923. Le Frioul, l'extrême province d'Italie septentrionale vers l'est, a constitué la partie la plus importante du patriarcat d'Aquilée et en a subi toutes les vicissitudes. Leicht expose toute cette page d'histoire et met en lumière les origines, les développements, la splendeur et la décadence de la principauté ecclésiastique à laquelle les donations impériales confièrent ce territoire. La république de Venise mit fin à l'existence de cette principauté qui eut grande influence au moyen âge. Ce petit volume rendra de grands services à ceux qui désirent se familiariser avec l'histoire des Églises d'Italie.

P. Orazio M. Premoli, *Storia dei Barnabiti nel seicento*. Rome, 1922. In-8, 495 p. Ce volume est la suite de l'histoire de l'ordre barnabite, commencée par le même auteur en 1913. Au début du XVIIe siècle, l'ordre s'organise en trois provinces, mais reste toutefois limité à l'Italie. En 1608 deux religieux commencent des missions dans le Béarnais pour convertir les calvinistes, puis, sur l'invitation de S. François de Sales, les Barnabites s'établissent à Annecy. L'ordre prend un développement toujours plus grand en Italie et en France : en 1625 il établit une maison à Vienne, en 1627, à Prague, et, en 1631, après de nombreuses difficultés, à Paris. Toutes ces maisons deviennent des centres de plus large diffusion, d'autant plus que les barnabites unissent au ministère des âmes l'instruction et l'éducation de la jeunesse. Le tout est exposé avec précision et exactitude, qui ne sont nullement entachées par le respect filial du religieux pour les mérites de son ordre et de ses confrères. L'auteur a dû s'occuper également de la question du P. Lacombe et de ses relations avec Madame Guyon ; les défauts et imprudences du P. Lacombe ne sont pas cachés, mais il mitige le jugement très sévère du P. Dudon et montre que le P. Lacombe fut plus malheureux que coupable (p. 422). Cfr également *Scuola cattolica*, 1923, t. II, oct., p. 802 svv.

L'article de A. C. Jemolo, *Il giansenismo italiano*, dans la *Rivista storica italiana*, 1923, p. 268 svv., est d'autant plus important qu'il détruit les

Digitized by Google

nombreuses et graves erreurs de ceux qui ont abordé l'étude de cette question avec des idées préconçues. Le jansénisme ne pénétra en Italie que vers la fin du XVIIe siècle, par l'intermédiaire de savants étrangers, et n'atteignit au début qu'une part minime du clergé. Il eut une plus grande diffusion dans les dernières années du XVIIIe siècle; toutefois, même alors, le peuple et l'aristocratie continuèrent à l'ignorer complètement; il avait alors comme centres l'université de Pavie et la cour du grand duc de Toscane, Pierre Léopold. Ces jansénistes italiens ne se préoccupaient pas de répandre les doctrines jansénistes sur la grâce, mais les théories régalistes et ils s'occupaient de réformes ecclésiastiques et de polémiques contre les jésuites. La Révolution les dispersa, et ils ne purent reprendre crédit. Toutefois ils eurent une influence lointaine et ceci nous amène à la partie la plus importante de l'article. Les luttes antivaticanes du *Risorgimento* italien remirent en honneur les personnalités qui s'étaient affirmées dans l'opposition au Pape et parmi elles plusieurs de celles qui sortaient des rangs des jansénistes. La figure de Scipion de' Ricci acquit de cette façon un certain relief. En 1882 parut le livre de A. De Gubernatis, *Eustachio Degola, il clero costituzionale e la conversione della famiglia Manzoni*, dans lequel il souhaitait la constitution démocratique de l'Église, dont le peuple aurait nommé les pasteurs, ceux-ci leurs évêques et ces derniers, sans l'intervention d'un organisme aristocratique comme celui des cardinaux, auraient choisi le Pape. En 1885, F. Scaduto publiait *Stato e Chiesa sotto Leopoldo I, granduca di Toscana*, et en 1891, Venturi, *Le controversie del granduca Leopoldo I di Toscana e del vescovo S. de Ricci*, qui intéressaient plus directement les relations entre l'Église et l'État en Toscane que l'histoire du jansénisme. En 1907 paraissait le livre de E. Rotta : *Il giansenismo in Lombardia e il prodromi del Risorgimento italiano*. Il retrouvait les jansénistes à l'origine de l'idéologie libérale italienne, en en faisant un parti politique qui aurait préparé le *Risorgimento* de l'Italie. Comme l'observe à juste titre Jemolo, cette dernière étude est un des exemples les plus frappants de la déformation qu'un auteur peut donner de bonne foi à un courant d'idées en ne contrôlant pas son enthousiasme. Jemolo regrette également un travail qu'il écrivit lui-même en 1915 : *Stato e Chiesa negli scrittori politici italiani del seicento et del settecento*, parce qu'il y fit œuvre plutôt de juriste que d'historien. Rodolini publia également deux travaux dans le même esprit que Rota, de même que A. Parisi : *I riflessi del giansenismo nella letteratura italiana* (Catane, 1919) et F. Landogna : *Giuseppe Mazzini et il pensiero giansenistico* (Bologne, 1921). Ce dernier cherche à établir que la pensée religieuse politique du jansénisme eut une forte influence sur Mazzini.

Jemolo, après cet examen bibliographique, aborde le fond de la question et arrive aux conclusions suivantes : « Certains survivants du jansénisme prirent rang parmi les promoteurs du libéralisme italien... Mais le jansénisme considéré comme force d'action et d'influence resta en Italie un mouvement essentiellement théologique, qui rarement manifesta des préoccupations nationales et jamais en faveur de l'unité politique italienne; il lutta souvent pour réformer la constitution de l'Église, mais n'aspira pas à l'avènement de réformes démocratiques dans la nation ». Jemolo cherche à donner, dans un autre ordre de faits, quelques mérites au jansénisme italien, mais en réalité il n'en eut aucun.

P. Lugano, *L'Istituto delle suore ospitaliere di Roma nel primo centenario della fondazione*, (1821-1921). *Casa centrale. Ospedale di S. Giovanni.*

Digitized by Google

(Rome, 1923. 200 p.). Ce travail met en relief une phase importante de l'histoire de la bienfaisance à Rome. L'expérience avait démontré clairement que, dans les grandes institutions hospitalières, on assurait difficilement l'assistance des malades avec un personnel payé ; d'autre part, à Rome on n'avait pas encore introduit les sœurs comme en France. La princesse Thérèse Orsini, femme du prince Ludovic Doria Pamphili-Landi, dame très charitable, qui avait fondé, dans les environs de S. Maria de Monti, une petite maison pour dames se chargeant de visiter les malades à domicile, voulut leur imposer également la surveillance et l'assistance de l'hôpital pour femmes de S. Giovanni in Laterano. C'est ainsi que dans les environs de cet hôpital se constitua, en mai 1821, la communauté des sœurs de la Miséricorde qui reçurent leurs règles et constitutions apostoliques de Léon XII en 1827, et s'organisèrent en véritable ordre religieux en février 1834. En 1826 d'aucuns songèrent à introduire dans les hôpitaux féminins de Rome les sœurs de la charité de S. Vincent ; la sœur A. Thouret, supérieure générale des sœurs de la charité, écrivit de Naples à Mgr Sala pour mettre ses religieuses à sa disposition pour les hôpitaux de Rome. Mais l'offre ne fut pas acceptée. En 1834 l'hôpital de S. Gallicano dans le Transtévère fut également confié aux sœurs hospitalières ; elles y établirent leur noviciat ; peu après elles se chargèrent également de celui de S. Giacomo in Augusta. Elles s'établirent même hors de Rome, à Alatri en 1857, à Zagarolo en 1871, etc. Lugano donne également des renseignements sur la vie interne de l'institution et sur ses règles. Ce livre est fort intéressant en ce qu'il nous renseigne sur un passé qui est d'hier et qui semble déjà si lointain, tant les organisations hospitalières ont pris de développement dans la Ville éternelle.

J. P. Kirsch, E. Göller et E. David ont repris la publication de la *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und für Kirchengeschichte*, fondée et dirigée autrefois par A. De Waal. Un fascicule de 128 p. a paru pour les années 1916-1922. Après un hommage à la mémoire de Mgr De Waal, Kirsch dans un article d'ensemble (p. 5-29) : *Das neuentdeckte Denkmal der Apostel Petrus und Paulus an der Appischen Strasse in Rom*, examine des fouilles faites à S. Sébastien sur la via Appia et conclut : « les fouilles n'ont mis à jour aucun monument sépulcral des apôtres ou ayant servi pour y déposer leurs cadavres. La seule mémoire certaine des apôtres Pierre et Paul en cet endroit est la *triclia* avec ses dépendances. On ne peut donner comme origine de la vénération des apôtres en ce lieu une translation de leurs corps après leur mort ou de leurs reliques à une époque postérieure ; les difficultés que cette hypothèse rencontre sont trop grandes. Les fouilles n'ont au reste rien donné pour éclaircir l'origine et le caractère de cette memoria des apôtres. Wilpert, Lanciani, Delehaye et Franchi de Cavalieri également, ne sont pas partisans de l'hypothèse d'une translation des corps des deux apôtres ». — E. Göller, *Die neuen Bestände der Camera Apostolica im päpstlichen Geheimarchiv* (p. 38-53) signale l'accroissement des Archives Vaticanes durant la guerre, à la suite du transfert de tout un groupe de volumes du fonds de la *Camera Apostolica* qui se trouvaient à l'*Archivio di Stato*. G. en donne une liste indiquant sommairement le contenu et signalant quelques pièces plus intéressantes pour l'Allemagne. — St. Ehses, *Bericht der Trienter Konzilskommission zur Residenz der Bischöfe* (p. 54-78). Après

Digitized by Google

avoir résumé les vicissitudes de la question pendant le concile, E. publie un document des Archives Vaticanes, rédigé avant le 16 juillet 1562 par les prélats qui avaient été chargés, le 14 avril, d'examiner la question et d'en référer aux cardinaux légats. Il porte le titre : *Impedimenta contra residentiam episcoporum quibus missa fuit provisio et responsio per S. D. N. Pium IV.* Les empêchements provenaient, d'après le document, de l'insuffisance de ressources des sièges, des laïcs, des frères et moines, du clergé, de la curie romaine. Suivent les propositions pour rétablir la discipline et les privilèges que l'on demandait pour favoriser la résidence des ordinaires. — Kirsch, dans le même fascicule (p. 93-125), donne un précieux ensemble de notes relatives à l'archéologie chrétienne et une bibliographie systématique des ouvrages parus sur le même sujet depuis 1914.

Le périodique *Studi Medievali*, que le regretté F. Novati publia de 1904 à 1913, n'eut pas, malgré son importance, toute la notoriété qu'il méritait. Il vient de renaître, en 1923, sous le titre *Nuovi studi medievali*. Son directeur VINCENZO CRESCINI, s'est assuré la collaboration de Ermini, Fedele, Leicht, Levi, Suttina et Ussani. Dans le premier volume notons l'étude de N. TAMASSIA ET V. USSANI : *Epica e storia in alcuni capitoli di Agnello Ravennate*. L'auteur du *Liber Pontificalis* de Ravenne donne matière à de nombreuses discussions même après les belles études de Mgr Testi-Rasponi et de Lanzoni. Les deux auteurs examinent les chapitres 135 et suivants où Agnello raconte les terribles vicissitudes de la lutte de Ravenne contre la domination grecque, après la restauration de Justinien II, au moment où la cité, ayant déjà conquis son autonomie par un diplôme de Constant II, se trouvait en lutte avec Rome et était combattue par les Lombards. Le récit de Agnello, coloré de poésie et de réminiscences virgiliennes, a une cadence métrique, ce qui permet aux deux érudits de conclure que le récit dépend d'un texte épique plus ancien écrit en vers. Au reste, Agnello et Paul Diacre avaient emprunté à un récit en vers l'histoire du meurtre du roi Alboin par Rosemonde.

Le *Didaskaleion, studi di letteratura e storia cristiana antica*, qui se publiait à Turin et avait cessé de paraître depuis 1917, a reparu en 1923. (Nouvelle série). Notons une étude de L. GATTI, *La passio SS. Perpetuae et Felicitatis*, p. 31 sv., où l'auteur conclut à l'originalité du texte latin par rapport au texte grec ; celui-ci est une traduction faite par un auteur différent de celui qui écrivit le texte original latin ; l'original, en effet, écrit entièrement en latin, a été rédigé par divers auteurs, tandis que la traduction grecque est due à une même personne. — G. RÉVAY, de l'université de Budapest, sous le titre étrange : *Pistorum praecipuus* (ibid. fasc. 2), examine un passage de l'*Octavius* de *Minucius Felix* dans lequel Cecilius termine sa péroraison antichrétienne par ces mots : « *ecquid ad haec, ait, audet Octavius homo Plautinae prosapiae ut pistorum praecipuus ita postremus philosophorum* ». Il l'interprète dans ce sens : « Octavius, cet homme appartenant à une certaine secte de cyniques, autant il est estimé parmi ses corréligionnaires, autant doit-il être considéré comme le dernier des philosophes ». Interprétation ingénieuse, mais qui ne semble pas pouvoir se substituer à celle admise jusqu'à ce jour et que Révay veut écarter.

Digitized by Google

La revue *Il nuovo bullettino di archeologia cristiana* a cessé de paraître avec le tome de 1922, paru en 1923. Elle avait succédé, sous la direction de E. Stevenson, puis de O. Marucchi, à la revue *Il bulletino di archeologia cristiana*, fondée en 1863 par G. B. de Rossi. La commission pontificale d'archéologie sacrée qui seule, depuis soixante-dix ans, a la direction des fouilles dans les catacombes romaines, la conservation des monuments et objets funéraires, et un droit de surveillance sur les monuments sacrés de la ville, commence en 1924 la publication d'une *Rivista di archeologia cristiana*, imprimée par la firme Bestetti et Tumminelli de Milan-Rome. Un beau numéro programme vient de paraître. La revue aura quatre fascicules annuels avec illustrations et planches et renfermera deux parties : le compte rendu officiel des actes de la commission et des travaux qu'elle entreprend ; des études-notices qui directement ou indirectement ont rapport à l'archéologie sacrée. Le numéro programme donne un aperçu des initiatives prises, tout particulièrement durant les cinq dernières années, par la commission d'archéologie sacrée. Le prix annuel est de L. 50 pour l'Italie, de 75 pour l'étranger. Adresse : Via della Pigna, 13, à Rome (17). P. P.

— Le monumental ouvrage de M. A. Venturi, *Storia dell' arte italiana*, comprend aujourd'hui onze tomes considérables, tous illustrés richement. Les six premiers volumes sont épuisés, — le premier parut d'ailleurs dès 1901, — et leur prix est inabordable. Le septième, comprenant environ 4000 pages et divisé en quatre tomes, a pour objet la peinture italienne du xve siècle. Le premier tome du volume VIIIe a paru récemment (Milan, Hoepli, 1923. In-8, xii-930 p. 713 fig.) Il se rapporte à l'architecture du xve siècle et plus spécialement à l'architecture florentine (Brunellesco, Alberti, leurs prédécesseurs et leurs continuateurs), à Lucien Laurana, aux architectes de Sienne. Comme dans les tomes précédents l'illustration est riche et variée. On est frappé par la part importante attribuée à la sculpture décorative. Sous ce rapport il y aura là un complément précieux pour le volume VI de l'ouvrage, consacré à la sculpture du *quattrocento*. On ne trouve dans le tome nouveau, pas plus que dans les précédents, aucun plan terrier, ni aucun autre relevé géométral. C'est une lacune lorsqu'il s'agit d'histoire de l'architecture. Au surplus l'extraordinaire richesse en renseignements, généralement sûrs, rendra cette partie de l'ouvrage indispensable à celui qui veut étudier l'architecture italienne de la première Renaissance. R. M.

— Le *Corpus nummorum italicorum*, le magnifique catalogue des monnaies médiévales et modernes frappées en Italie, s'est enrichi dernièrement d'un nouveau volume, le t. VI (1922), qui comprend les monnaies des ateliers moins importants de la Vénétie et de la Dalmatie-Albanie. Le volume intéresse également l'histoire ecclésiastique ; nous y rencontrons le catalogue des monnaies d'Aquilée. Le patriarche fut, en effet, seigneur du Frioul et reçut le droit de frapper monnaie de Conrad II, le Salique, en 1028. Les derniers exemplaires sont ceux du patriarche Ludovic de Teck († 1437), parce que la Vénétie s'empara du Frioul en 1420 et y introduisit sa propre monnaie. Suit la liste des monnaies frappées par les évêques de Trente, à partir de l'évêque Albert (1156-1177), jusqu'à Pierre Vigile des comtes de Tun († 1796) ; par les évêques de Trieste, depuis Henri (1200-1203), jusqu'à Rodolphe (1303) : la

Digitized by Google

seule période durant laquelle ces évêques eurent un pouvoir seigneurial. En Albanie et en Dalmatie il n'y eut pas d'évêques qui frappèrent monnaie. Cette collection, publiée sous le patronage du roi d'Italie, est enrichie d'excellentes illustrations reproduisant les divers types de monnaie, généralement d'après les originaux eux-mêmes.

Le professeur A. Venturi a été l'objet d'une manifestation le 15 novembre dernier; elle se tint dans la salle appelée du Mappamondo, au palais de Venise. Elle avait pour objet de donner au maître incontesté de l'histoire de l'art en Italie un témoignage d'admiration à l'occasion de son 25me anniversaire d'enseignement universitaire, à Rome. Avant lui il n'y avait dans aucune université d'Italie une chaire d'histoire de l'art; à Rome il forma un groupe de disciples qui répandirent les idées et l'enseignement du maître dans toute l'Italie. Lorsqu'il commença son enseignement à Rome il entreprit également la publication de la revue l'*Arte* dont il est encore le directeur autorisé. Une fondation *Venturi*, en faveur de l'histoire de l'art, a été constituée à l'occasion de cette manifestation. P. PASCHINI.

— Le *Bessarione* ne survivra pas à la mort de son fondateur, le cardinal N. Marini, décédé le 27 juillet 1923. Depuis 1896, cette revue universellement appréciée a publié 163 fascicules, formant 39 volumes, remplis d'études intéressantes sur les églises orientales. On regrettera que disparaisse, surtout en ce moment, un tel organe scientifique fondé dans un but tout à la fois si noble et si important : « *per facilitare l'unione delle Chiese dissidenti* ». Le dernier numéro paie un légitime tribut d'hommages à la mémoire du cardinal Marini, dont il retrace la biographie et la bibliographie.

— Depuis 1922 paraît à Fiume une revue mensuelle intitulée : *La rivista fiumana, Delta* (Fiume, via G. Carducci 11. Prix : 15 Lires), sous la direction de MM. A. Marpicati, Br. Neri et Ant. Widwar. Elle est surtout littéraire, mais en 1923, elle a édité un *fascicolo spirituale* consacré aux auteurs mystiques par P. Zoufrognini et Aug. Hermet. M. G. Manacorda a traité de Ruusbroec l'admirable. H. N.

— Depuis 1923, le *Pontificio Istituto orientale* publie, sous le titre *Orientalia christiana*, des études et des textes, en fascicules plus ou moins importants et à des intervalles irréguliers. La collection formera chaque année au moins un volume de 320 p. et contiendra aussi des recensions et des notes bibliographiques sur les publications relatives à l'Orient.

— *Décès*. — Le 28 février est mort à Rome le baron RODOLPHE KANZLER, fils du dernier général-commandant des milices pontificales. Il s'occupait activement de l'étude des antiquités chrétiennes de Rome et de la musique grégorienne.

Pays-Bas. — Récemment, les périodiques et les journaux (N. Rott. Cour. 1923), ont vivement attaqué M. O. Oppermann, professeur de sciences auxiliaires et d'histoire du moyen âge à l'université d'Utrecht. L'assaut a été

Digitized by Google

mené par le professeur Huizinga qui reproche à M. Oppermann d'avoir introduit dans le pays (M. Oppermann est d'origine allemande) l'hypercritique et d'avoir « empoisonné », par les travaux de ses élèves, Brandt, ten Haeff, Enklaar et Berkelbach van der Sprenkel, les recherches d'histoire médiévale. Hâtons-nous de dire que ces critiques sont injustifiées dans leur ensemble et qu'elles n'empêcheront pas M. Oppermann de continuer son œuvre d'épuration.

En réalité la controverse, qui a pris des proportions démesurées, porte sur le degré de confiance qu'il faut accorder aux *Annales Egmundani*. M. Oppermann réduit ce crédit à sa juste valeur dans ses : *Untersuchungen zur Nord-Niederländischen Geschichte* (Utrecht, 1920-1921), si précieux pour l'histoire religieuse des Pays-Bas aux XIe-XIIe siècles. La critique diplomatique est également intéressée à ces études si fouillées, à preuve le récent travail de M. Oppermann : *Over de verhouding der Annales Rodenses tot de vervalschte oorkonden uit Kloosterrade* dans le *Ned. Archievenblad*, 1923-1924, t. XXXI, p. 97-99. Quant aux études de M. Enklaar et Berkelbach, elles ont trait à l'histoire externe du diocèse d'Utrecht du XIIIe et du XVe siècle ; elles n'ont pas donné lieu à des critiques aussi passionnées.

Le *Geschiedkundige atlas van Nederland*, publié sous la direction du professeur P. Blok, s'est enrichi de nouvelles cartes avec commentaire, qui intéressent au premier chef nos études : *De kerkelijke indeeling omstreeks 1550, tevens kloosterkaart. III. De bisdommen Munster, Keulen en Luik*, door Dr J. van Veen ; *Het bisdom Doornik en de kloosters van Windesheim en de huizen van de Broeders en Zusters des gemeenen levens*, door Dr A. Beekman (La Haye, M. Nyhoff, 1923. Cartes et un vol. in-8, VIII-118 p.). Les cartes des diocèses, divisés en doyennés, se distinguent par la clarté de leur exécution et l'exactitude des tracés topographiques. Le commentaire contient, par ordre de doyennés et de localités, tous les renseignements connus sur chaque église : patron, origine de la paroisse, nombre de chapelles, collateurs, maisons religieuses, etc. Ces renseignements sont tous puisés, peut-être d'une façon trop exclusive, dans des sources imprimées. Les cartes ne donnent en détail que les doyennés des Pays-Bas actuels ; quant au commentaire, il manque de table générale. H. N.

— La Commission pour la publication des inventaires de monuments d'art et d'histoire des Pays-Bas publie des volumes provisoires, qui font place dans la suite à des inventaires définitifs, illustrés de nombreux dessins et photographies. Déjà des volumes provisoires ont paru pour les provinces d'Utrecht, Drenthe, Hollande méridionale, Gueldre, Hollande septentrionale (moins Amsterdam) et Zélande. Récemment s'est ajouté à la série le volume pour Overijssel (*Voorloopige Lijst der nederlandsche monumenten van Geschiedenis en Kunst*. La Haye, 1923. In-8, VIII-227 p.). Il est l'œuvre de M. F. A. Hoefer, assisté de MM. Walter te Riele et E. J. Haslinghuis, secrétaire de la Commission. On y trouve notamment la description des importants monuments de Deventer, Kampen, Zwolle, etc. R. M.

— Le style baroque, fort déprécié depuis le clacissisme du XVIIIe siècle et le romantisme du XIXe, est remis en honneur depuis trente-cinq ans ; « il est

Digitized by Google

découvert à nouveau comme l'ont été Shakespeare et Bach. » Dans un discours prononcé au congrès philologique de Leyde (1922), M. G. Brom (*Barok en Romantiek*. Groningue, Wolters, 1923. In-8, 82 p., 1 pl.) donne une esquisse rapide et sûre des travaux consacrés à la réhabilitation du style baroque et une bibliographie très utile pour l'étude de la question. Le parallèle qu'il établit entre le romantisme et le baroque est particulièrement suggestif.

Deux ouvrages allemands, différents de tendances et de méthode, se sont efforcés de leur côté, dans une large synthèse, de faire comprendre et de faire valoir le grand art de la Contre-Réforme catholique (W. Weisbach, *Der Barock als Kunst der Gegenreformation*. Berlin, P. Casirer, 1921. In-8, 232 p., 99 fig.; W. Hausenstein, *Vom Geist des Barock*. 3me édit. Munich, R. Piper, 1921. 134 p., 74 fig.) Ils se rencontrent dans leurs conclusions lorsqu'ils envisagent le style baroque comme l'expression artistique de la Contre-Réforme catholique : aussi riche en productions, aussi épris de mouvement, que celle-ci est féconde et fièvreusement active. Comme la Contre-Réforme, par l'action de saint Ignace, de sainte Thérèse, de la mystique espagnole, fait appel aux sens pour entraîner vers la vie spirituelle, ainsi l'art baroque cherche l'illusion du tangible, le réalisme dans les scènes de martyre, l'intensité de l'expression psychologique, allant parfois jusqu'à l'érotisme. A. Stubbe, C. SS. R.

— M. D. Bierens-De Haan étudie le mobilier en bois et notamment le mobilier religieux de l'époque gothique et de la Renaissance, dans les Pays-Bas du Nord (*Het houtsnijwerk in Nederland, tijdens de Gotiek en de Renaissance*. Avec préface du Dr J. Kalf. La Haye, M. Nijhoff, 1921. In-4, 166 p. et 210 fig. sur 155 pl.). Il s'efforce de montrer comment le gothique et la renaissance s'adaptent à la menuiserie et à son décor, tout en leur conservant un caractère spécifiquement hollandais; il fait ressortir la raison d'être des formes et de la construction, l'évolution de l'ornement, sa tendance à exprimer la mentalité d'une époque. La construction des meubles d'art et leur iconographie sont décrites avec une grande exactitude et une connaissance parfaite de la terminologie néerlandaise. L'auteur base son exposé sur des monographies et des textes d'archives, sur des reproductions fournies par la peinture et la miniature, mais avant tout sur sa connaissance personnelle très étendue du mobilier qu'il décrit.

Son ouvrage prendra rang dans la même série que les ouvrages de Galland, de Pit, de Sluyterman et de Vogelsang. Il en est le complément, car tandis que ceux-ci étudient, soit les meubles appartenant à un musée, soit ceux d'époques plus récentes, ou encore le meuble en rapport avec l'intérieur hollandais, M. Bierens-De Haan étudie pour lui-même le mobilier artistique de style gothique et de la renaissance. Il le recueille dans le pays entier et le rend accessible à tous. Fl. Van der Mueren.

— La revue *De Beiaard* (fasc. de Déc. 1923. Bois-le-Duc, Teulings) consacre à saint Thomas d'Aquin, à l'occasion du sixième centenaire de sa canonisation, une série d'études illustrées par des reproductions de gravures et de tableaux relatifs à la vie et à la gloire du saint. Plusieurs de ces travaux intéressent l'histoire des doctrines. Citons : *Sint Thomas en de mystiek*

Digitized by Google

(p. 415-427), par le P. J. VAN WELY; *Thomas' kenleer* (p. 427-454), par le Dr B. LUYCKX, O. P. Dans l'étude intitulée *Thomas van Aquino en Siger van Brabant* (p. 455-478), le Dr F. SASSEN, de Rolduc, expose ce qu'il croit être la note juste sur S. Thomas et Siger comme commentateurs d'Aristote. Certaines de ses conclusions nous paraissent discutables. Dans un dernier article, *De Triomf van Sint Thomas* (p. 479-492), le P. MOLKENBOER, O. P., commente les tableaux et gravures reproduits au cours du fascicule. La série de ces « Trionfi », glorifiant en Thomas d'Aquin le Saint et le Docteur, s'ouvre par une fresque de l'ancienne église des Dominicains, à Maestricht; elle fut peinte en 1337, quatorze ans après la canonisation de S. Thomas (18 juillet 1323). Cette étude constitue un beau chapitre d'iconographie chrétienne et thomiste. Tout ce fascicule fait honneur à la province dominicaine de Hollande, à laquelle appartiennent la plupart des auteurs cités. R. M. MARTIN, O. P.

Pologne. — Le deuxième congrès de la Ligue des institutions théologiques tenu à Lublin en 1923, avait décidé de publier la traduction des principaux ouvrages des Pères de l'Église. La collection *Pisma Ojców Kosciola* [œuvres des Pères de l'Église] a commencé par les écrits des Pères apostoliques, traduits et annotés par A. LISIECKI (*Pisma Ojcow Apostolskich*. Poznan. 1924. 468 p.). Sont sous presse les ouvrages de Minucius Felix, d'Eusèbe, de S. Jérôme. Parmi les collaborateurs, signalons A. Ztaniawski, Wl. Chotkowski et G. Borowski.

Le 16 mai 1657, à Janow, le jésuite André Bobola subit le martyre de la part des schismatiques russses. Il a été béatifié le 30 octobre 1853. La Pologne travaille activement à obtenir sa canonisation. Avec saint Josaphat Kuntsévich, il serait un second patron de l'union des Églises. Une vie du bienheureux, qui répond en même temps aux exigences de la critique historique et de la piété des fidèles, a été publiée par le P. M. CZERMINSKI, S. J. : *Bl. Andrzej Zobola : jego zycie, menczenstwo i kult* (Cracovie, 1922. 266-2 p.)

Les *Roczniki* [annuaires] *Katolickie*. T. II : 1923 (Poznan 1924. 629 p.) que publie l'abbé NIC. CIESZYNSKI, contiennent une chronique religieuse fort étendue, où sont passés en revue les principaux événements de l'année écoulée. Les chapitres consacrés à l'Église catholique en Russie (p. 321-360) et en Pologne (p. 421-622) présentent un intérêt spécial non seulement parce que l'auteur s'y appuie sur des sources de première main, mais aussi parce qu'il y donne de nombreux renseignements sur la vie religieuse et intellectuelle de ces pays, qu'on ne trouve pas ailleurs. Ainsi, touchant la Russie, il fait connaître les conditions actuelles imposées au clergé russe orthodoxe par le régime bolchéviste, les espérances de l'apostolat catholique et les chances de réunion des différentes Églises. Concernant la Pologne, il traite, mais avec un pessimisme injustifié, de l'Église ruthène-uniate de Galicie ; il nous révèle l'existence d'une revue bimensuelle *Polska odrodzona* [La Pologne régénérée], publiée par l'Église nationale de Pologne. Quelques erreurs peu importantes qui s'étaient glissées dans cette chronique polonaise, ont été relevées dans le *Przeglad Katolicki* (p. 106-107) du 17 février 1924.

Digitized by Google

L'université de Lublin, la cinquième université érigée en Pologne, a été fondée en 1918 par un ancien élève de Louvain, le Dr Idzi Radziozewski, directeur du séminaire catholique de Wloclawek. En 1919, elle a érigé une faculté de théologie catholique, à laquelle la Congrégation des études a reconnu le droit de conférer les grades de bachelier, de licencié et de docteur. Voici les titulaires des chaires de cette faculté : doyen : le Dr P. Kremer ; dogmatique : les Drs C. Lacrampe et Z. Ogarek ; morale : J. Woroniecki et Wl. Kornillowicz ; sciences bibliques : G. Ferment et X. Kruszynski ; patrologie et histoire : J. Cziy et les Drs R. Konecki et J. Uminski. Ce dernier vient de publier un ouvrage intitulé : *Le danger tartare vers le milieu du XIIIe siècle et Innocent IV* (Léopol, 1923). A. Palmieri.

Roumanie. — L'église princière d'Argès présente le plus vif intérêt tant pour l'histoire ecclésiastique de Roumanie que pour l'histoire de l'art byzantin. Le commencement de sa construction date du règne du voëvode Bassarab-le-Grand qui, au lendemain de sa célèbre victoire sur Charles-Robert, roi de Hongrie, transforma sa résidence-forteresse en une véritable ville. Elle ne fut terminée que sous le règne du petit-fils de Bassarab, Radu Vodà, dont le nom est resté attaché, dans les chroniques roumaines, à la fondation de l'église. Sous le prince Nicolas Alexandre, fils de Bassarab, la Valachie avait déjà été érigée en métropole, dépendante du patriarcat de Constantinople (1359). A cette occasion, on avait élevé, à côté de l'église, la résidence du métropolite. L'église elle-même a été construite en style byzantin, probablement par des architectes serbes.

Au XIXe siècle, elle a subi plusieurs travaux de restauration partielle. Enfin, grâce à l'initiative de la commission des monuments historiques, elle a été complètement restaurée de 1911 à 1920. Des fouilles faites dans le sous-sol, au cours de ces derniers travaux, ont mis à jour quatorze tombeaux princiers. Les peintures à fresques qui ressemblent aux mosaïques de l'église byzantine de Khora, mosquée de Kahrié-Djami, ont été admirablement restaurées sous la direction de l'Institut archéologique russe de Constantinople. Les inscriptions qu'on y a retrouvées sont la plupart en grec. La commission des monuments historiques vient de consacrer à la description de ce monument national un superbe volume, richement illustré, qui comprend les t. X-XVI (1917-1923) de son *Buletinu Comisiunii Monumentelor istorice* (Bucarest, 1923. In-fol. 286 p. 305 grav. dont plusieurs en couleurs). Au point de vue de l'histoire ecclésiastique, l'étude de Virgiliu Draghiceanu est, sans aucun doute, la plus importante. Elle fait connaître les relations qu'ont entretenues les voëvodes roumains avec le Saint-Siège, le patriarcat de Constantinople, l'ordre militaire de Saint-Jean, les missionnaires dominicains et franciscains. Ces derniers possédaient, à Campulung, une église et un monastère. D'autres écrivains de première valeur, Cerchez, Onciul, Ghika-Budesti, Moissil, Rainer, Panaitescu, Mihail, Bratulescu, Cancel, Jorga, s'attachent à faire connaître l'architecture, la peinture et les inscriptions du monument.

La *Bonne Presse* catholique roumaine vient de publier : *Calendarul Presa Bun pe anul 1924* (Jassy, 1924. 66 p.) Nous le mentionnons ici parce qu'il contient des renseignements utiles sur la vie et l'organisation de l'Église catholique dans l'Europe Orientale, particulièrement en Roumanie.

A. Palmieri.

Digitized by Google

Suisse. — Les trois derniers fascicules parus du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* vont de *Cantone* à *Decroux*. Parmi les articles ayant trait plus spécialement à l'histoire ecclésiastique, on peut mentionner *Catholique-chrétienne (Église)*, où l'on trouvera des renseignements sur les origines, le développement et l'état actuel des groupes vieux-catholiques en Suisse ; *Christianisme (Établissement du)* qui place au IVe siècle l'organisation de l'Église dans les régions helvétiques ; *Confréries*, etc.

M. Ernest Daucourt vient de publier un volume sur *Les troubles de 1836 dans le Jura bernois* (Porrentruy, 1923. 335 p.). Quelques cantons, Lucerne, Berne, Bâle-ville, Soleure, Saint-Gall, Argovie, Thurgovie, dans une conférence tenue à Baden (1834), avaient pris des décisions qui empiétaient, en matière religieuse, sur les droits de l'Église. Quelques régions catholiques, entre autres le Jura Bernois, protestèrent contre leur application. De là, en ce dernier pays, des pétitions, des manifestations qui provoquèrent, de la part de Berne, une occupation militaire et des actes de violence contre quelques prêtres. M. Daucourt a inséré dans son récit de nombreux documents qui permettront de se faire une idée plus précise des faits.

La Faculté nationale de théologie de Neuchâtel a célébré le 21 novembre dernier le cinquantième anniversaire de sa fondation, en même temps que le cinquantième anniversaire du professorat de M. Henri Du Bois, doyen et professeur de dogmatique, le quarantième de M. Ernest Morel (Exégèse du N. T.) et le vingt-cinquième de M. Émile Dumont (Encyclopédie des sciences théologiques). Plusieurs universités suisses étaient représentées à cette fête.

A cette occasion, M. Adrien Naville, ancien professeur aux universités de Genève et de Neuchâtel, a reçu le titre de docteur en théologie *honoris causa* de l'université de Neuchâtel.

La faculté de théologie de Fribourg-en-Brisgau a décerné, le 19 décembre 1923, à Mgr Schmid von Grüneck, évêque de Coire, le titre de docteur *honoris causa*.

Dom Ignace Staub, O. S. B., docteur en philosophie de l'université de Fribourg (Suisse), a été élu, le 19 décembre 1923, abbé d'Einsiedeln, en remplacement du Rme P. Thomas Bossart. Il est l'auteur d'un *Manuel d'histoire*, en langue allemande, à l'usage des collèges.

Décès. — Le 13 novembre 1923, est décédé M. Raymond de Boccard, directeur du musée artistique et historique de Fribourg. Il entrait dans sa 80e année.

A Genève, le 19 janvier, est mort M. Francis Chaponnière, né le 6 avril 1842. Il avait été privat-docent à la faculté de théologie de Genève (1870-1879), et, pendant quarante ans (1880-1920), rédacteur en chef de la *Semaine religieuse* où il polémiquait en faveur de la Réforme. On lui doit : *La question des confessions de foi au sein du Protestantisme contemporain* (2 vol., 1887), *Pasteurs et laïques de l'Église de Genève au XIXe siècle* (1889), et une vingtaine d'articles de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*.

Digitized by Google

Le 28 janvier est décédé M. F. F. LEITSCHUH, professeur d'histoire de l'art à l'université de Fribourg. Il a publié divers travaux sur cette matière, notamment : *Studien und Quellen zur deutschen Kunstgeschichte des XV.-XVI. Jahrhunderts*, 1912. A. M. JACQUIN, O. P.

Ukraine. — Léopol, la métropole de l'Église ruthène-uniate, reste toujours le foyer le plus intense de la littérature ukrainienne. Elle est le siège de la société scientifique, dite de Shchevchenko, nom du poète national de l'Ukraine. Cette société fait paraître les *Zapiski*, dont la publication, interrompue pendant la guerre, a été reprise dès 1920. Les trois volumes qui ont paru successivement en 1920, 1921 et 1922, contiennent quelques travaux qui se rapportent directement à l'histoire religieuse. Ainsi, J. HORDYNSKYI : *La tragicomédie Vladimir et Théophanes Prokopowicz* (1920, t. CXXX, p. 19-71 ; 1921, t. CXXXI, p. 65-122 ; 1922, t. CXXXII, p. 65-134) donne, sous un titre quelque peu trompeur, une étude remarquable et fort originale sur le rôle politique et l'activité littéraire du savant métropolite Prokopowicz, qui inspira à Pierre le Grand sa réforme synodale du clergé russe. L'auteur y fait revivre tout le mouvement religieux qui se dessina dans la petite Russie au XVIIIe siècle. Il insiste en particulier sur l'intervention de l'académie théologique de Kiev, qui s'efforça de répandre ses idées par le théâtre. — M. VOSNYAK (1920, t. CXXX, p. 107-119) donne une esquisse historique sur l'imprimerie du monastère basilien de Pochaev, qui publia, au XVIIIe siècle, un grand nombre de livres liturgiques. — A. ANDROKHOVICH, *Lvivski Studium ruthenum* (1921, t. CXXXI, p. 123-195 ; 1922, t. CXXXII, p. 65-134) retrace l'histoire du séminaire ecclésiastique de Léopol, qui est la plus célèbre des écoles théologiques monastiques de l'Église ruthène-uniate. Sa fondation remonte à 1773-1779. Il a été construit grâce au métropolite Léon Sceptycki et a compté parmi ses professeurs des théologiens de valeur, dont Paul Leontowyc (1825-1890), qui est réputé comme un des écrivains les plus féconds du clergé ruthène. M. Androkhovich donne la biographie de ces professeurs. — B. GÉRASIMCHUK (1923, t. CXXXIII) résume la carrière littéraire de Michel Grouchewski, l'historien du peuple et de la littérature ukrainiennes.

La société Shchevchenko a publié aussi deux chroniques de ses travaux pour les années 1914-1920 (nos 60-64) où l'on peut relever des notices nécrologiques de deux historiens ukraniens bien connus : Ivan Franko et Ivan Lewiki.

Bohoslovia, l'intéressante revue de la société théologique ruthène de Léopol, fondée par le métropolite André Sceptycki, a consacré sa dernière livraison de 1923 au troisième centenaire de S. Josaphat Kuntsévich, martyr de l'union en 1623. Nous y relevons, comme regardant l'histoire ecclésiastique, la biographie de S. Josaphat par J. SCHRYVERS ; une étude sur son style (qui a subi l'influence polonaise) par le Dr YA. GORDINSKY ; enfin un travail de P. HOMINE sur la vie de Joseph Velamine Rutskeji, appelé l'Athanase de l'Église ruthène uniate, qui s'appliqua surtout à relever le niveau intellectuel de son clergé. A. PALMIERI.

Yougoslavie. — Dans la *Narodna Starina* de Zagreb (1923, p. 244-254), GJURO SZABO montre l'évolution de l'orfèvrerie religieuse (calices, ostensoirs

Digitized by Google

et encensoirs) dans l'art croate. Il relève notamment l'influence exercée sur les artistes yougoslaves par l'art italien et allemand.

L'ouvrage intitulé : *Dante : raccolta di studi a cura* de ALOJZIJ RES (Gorizia, Paternolli, 1923. 190 p.) a paru également, en slovène, à Lubliana, chez Kleinmayer et Bamberg. Il contient treize travaux composés par les meilleurs écrivains italiens et slovènes sur l'œuvre poétique de Dante et sur son importance mondiale. Mentionnons, parmi eux, l'étude synthétique du Prof. A. USENICNIK sur la philosophie de Dante, et le beau travail bibliographique du Prof. J. DEBEVEC, énumérant les versions de la Divine Comédie en tchèque, polonais, russe, bulgare, serbe, croate et slovène.

M. DEBEVEC publie également, dans la revue de Lubliana *Dom in Sviet*, une nouvelle version slovène de la Divine Comédie, qui est remarquable par sa fidélité autant que par son élégance. A. PALMIERI.

Digitized by Google

IODICAL ROOM
ERAL LIBRARY
IV. OF MICH.

Publication trimestrielle

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE. — T. XX, F. 3-4. JUILLET-OCTOBRE 1924

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

fondée en 1900 par

A. CAUCHIE et P. LADEUZE

et publiée sous la direction de

A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É. TOBAC et L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE :

J. Lebon. La position de saint Cyrille de Jérusalem dans les luttes provoquées par l'arianisme *(suite et fin)* 357
Augustin Fliche. Le pontificat de Victor III (1086-1087). . . . 387
P. Richard. La monarchie pontificale jusqu'au concile de Trente. 413
Mélanges : E. de Moreau, S. J. Le transfert de la résidence des évêques de Tongres à Maestricht 457
P. Debongnie, C. SS. R. Le chroniqueur de S.-Séverin. 463
Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) 477
Chronique 577
Bibliographie. 153*

Compte chèques-postaux n° 39,421

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie PIERRE SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.
1924

Voir AVIS IMPORTANT au verso.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

A partir de 1925, le prix annuel de la REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE est de **60** francs pour les pays à change élevé et de **45** francs pour les pays à change bas, payables **au début de l'année.** — Prix de la **collection complète** des **36** volumes parus depuis 1900 jusqu'en 1924 inclusivement, **520** francs, le port en sus.

L'abonnement court indéfiniment.

On est prié d'adresser les demandes d'abonnement au COMITE DE RÉDACTION, rue de Namur, 40, **Louvain** (Belgique).

Dépôt et agence d'abonnement en France, chez M. A. Picard, éditeur, 82, rue Bonaparte, **Paris** (VIe).

COMPTES RENDUS

M. A. Martinez. Archivo general de Simancas. (J. Lefèvre.) . . . 477
C. R. Borland. A descriptive catalogue of the western mediaeval manuscripts in Edinburgh University Library. (J. de Ghellinck.) . . . 479
D. Nielsen. Der dreieinige Gott in religionshistorischer Beleuchtung. T. II : Die drei göttlichen Personen. (E. Grégoire.) 483
M. W. Healy Cadman. The last journey of Jesus to Jerusalem. (J. Coppens.) 486
F. J. F. Jackson et **K. Lake.** The beginnings of christianity. T. I : The Acts of the Apostles. T. II : Prolegomena II : Criticism. (J. Aubourg.) 488
A. M. Jacquin. Portraits chrétiens. L'Église primitive. (J. Flamion.) . 501
E. G. Sihler. From August to Augustine. (J. Flamion.) 502
W. Samday et **C. H. Turner.** Novum Testamentum Sancti Irenaei, Episcopi Lugdunensis. (J. de Ghellinck.) 504
Th. Ruther. Die Lehre von der Erbsünde bei Clemens von Alexandrien. (J. Flamion.) 507
F. Ramorino. Tertulliano. (J. Forget.) 509
P. Vitton. I concetti giuridici nelle opere de Tertulliano. (P. Paschini.) 511
F. Loofs. Paulus von Samosata. (G. Bardy.) 512
P. Batiffol. Le Siège apostolique (359-451). (J. Flamion.) 516
U. Moricca. San Girolamo. (J. Forget.) 518
J. B. Aufhauser. Christentum und Buddhismus im Ringen um Fernasien. (A. De Meyer.) 520
Ali Tabari. The Book of Religion and Empire. (J. Forget.) . . . 522
G. Hanotaux. Histoire de la Nation Française. T. XII : Histoire des Lettres. 1er vol. : Des origines à Ronsard, par J. Bédier, A. Jeanroy et F. Picavet. T. XIII : Histoire des Lettres. 2e vol. : De Ronsard à nos jours, par F. Strowski. (G. Doutrepont.) . . . 523

Voir la suite à la troisième page de la couverture.

Digitized by Google

La position de saint Cyrille de Jérusalem dans les luttes provoquées par l'arianisme.

(Suite et fin.)

Saint Cyrille est encore avec les orthodoxes pour confesser la divinité du Fils et lui attribuer le nom de Dieu. Sans doute, cette apellation de θεός se rencontre parfois, appliquée au Fils, sous la plume de certains autres Antinicéens, mais elle est alors très équivoque et elle est bien loin d'exprimer toujours la divinité parfaite et véritable ; Arius lui-même, malgré sa doctrine très nette du Fils créature, ne l'a pas absolument omise ni rejetée (1). Elle est extrêmement fréquente dans les *Catéchèses*, et l'on ne peut douter qu'elle y soit entendue dans le sens propre et plein, sans fraude ni restriction quelconque. Il n'y a pas lieu de nous attarder à l'établir ; il suffit de rappeler quelques indications : Cyrille, que nous avons déjà vu condamner les formules ariennes, qui font tirer le Verbe du néant, distingue et sépare nettement et totalement le Fils des créatures (2) ; il insiste sur la dignité de Dieu véritable (θεὸς ἀληθινός) qu'il possède en raison de sa génération (3) ; il tire de

(1) Voir dans S. Athanase, *Orat. contra Arian.* I, 6 (PG, XXVI, 24, A) : Arius explique que le Fils λέγεται θεός, mais, ajoute-t-il, « μετοχῇ χάριτος, ὥσπερ καὶ οἱ ἄλλοι πάντες, οὕτω καὶ αὐτὸς λέγεται ὀνόματι μόνον θεός ». Dans sa lettre à Eusèbe de Nicomédie, il dit aussi que le Fils est πλήρης θεὸς μονογενής (dans S. Épiphane, *Panarion, haeres.* LXIX, 6; PG, XLII, 212, B).

(2) Le Fils est absolument séparé des créatures quant à divers points : par exemple, quant au rapport avec Dieu comme Père : XI, 19 (R, I, 312; M, 713, B-C), où la conclusion est : « θεὸς τοίνυν ἀληθινός ἐστιν ὁ Υἱὸς τοῦ θεοῦ » ; quant au rapport de servitude à l'égard de Dieu : VIII, 5 (R, I, 232; M, 629, B) : « τὰ σύμπαντα μὲν, δοῦλα αὐτοῦ · εἷς δὲ αὐτοῦ μόνος Υἱὸς, καὶ ἓν τὸ ἅγιον αὐτοῦ Πνεῦμα, ἐκτὸς τούτων πάντων · καὶ τὰ σύμπαντα δοῦλα, διὰ τοῦ ἑνὸς Υἱοῦ ἐν ἁγίῳ Πνεύματι δουλεύει τῷ δεσπότῃ » ; de même quant à la connaissance du Père : VI, 6 (R, I, 160-162; M, 545-548) : sans doute, les anges voient Dieu, mais « οὐ καθὼς ἐστιν ὁ θεὸς, ἀλλὰ καθόσον καὶ αὐτοὶ χωροῦσιν » ; seuls, le Fils et l'Esprit peuvent βλέπειν ὡς χρή, βλέπειν καθ' ὃ δεῖ, et la raison donnée montre que cette perfection de science est fondée sur la perfection de divinité : « ἐπειδὴ καὶ τῆς θεότητός ἐστι τῆς πατρικῆς σὺν τῷ Πνεύματι τῷ ἁγίῳ κοινωνὸς ὁ Υἱὸς ὁ μονογενής. »

(3) Voir, par exemple, XI, 8-9 (R, I, 300; M, 700, C) : le Père n'a pas engendré le Fils avec les imperfections qui affectent la génération des

Digitized by Google

l'Écriture des preuves expresses et formelles de cette divinité (1).

Toutefois, une difficulté surgit ici. La divinité véritable du Fils comporte évidemment son égalité parfaite avec le Père ; elle est incompatible avec toute subordination réelle du Fils à qui que ce soit, fût-ce même au Père. Or, on pourrait croire, en lisant certains textes des *Catéchèses*, que notre Docteur n'écarte pas complètement une telle subordination et que, par conséquent, il n'a pas voulu exclure toute infériorité du Fils, ou qu'il n'est pas parvenu à se dégager totalement d'une conception qui cadre mal avec la divinité réelle et parfaite du Fils, qu'il proclame et confesse ailleurs. Cette question appelle un examen détaillé et attentif.

Tout d'abord, il faut mettre la difficulté en pleine lumière. Elle est très sensible dans la manière dont saint Cyrille se représente et expose les diverses fonctions du rôle tenu par le Fils à l'égard des créatures. Les principales prérogatives dont il jouit et qu'il exerce sont celles de démiurge, de seigneur, de roi et de juge. Or, en tout cela, le Fils semble bien agir *par la volonté* du Père, attendre son *ordre* et son *signe*, *être constitué tel* par le Père et, par conséquent, lui obéir, lui être soumis, dépendre de lui.

Dans la création, le Fils intervient tout d'abord comme δημιουργός ou ποιητής. Il n'est pas inutile de remarquer encore que cette doctrine n'est pas, pour Cyrille, dégagée de certains principes préalablement admis touchant la nature de Dieu et celle des créatures, mais tout

hommes par les hommes, « ἀλλ' ὡς αὐτὸς οἶδεν μόνος, ὁ γεννήσας αὐτὸν πρὸ πάντων τῶν αἰώνων θεὸν ἀληθινόν. Θεὸς γὰρ ἀληθινὸς ὢν ὁ Πατὴρ, ὅμοιον ἑαυτῷ ἐγέννα τὸν Υἱὸν, θεὸν ἀληθινόν » ; XI, 14 (R, I, 308 ; M, 708, B) : « Πατὴρ γὰρ Υἱὸν ἐγέννησε θεὸν ἀληθινὸν, Ἐμμανουὴλ προσαγορευόμενον · ὁ δὲ Ἐμμανουὴλ μεθ' ἡμῶν ὁ θεὸς ἑρμηνεύεται ». Il y a, à la base de ces déclarations, le principe de l'homogénéité absolue et nécessaire entre l'engendrant et l'engendré dans toute génération non métaphorique mais proprement dite. — Saint Athanase, *Orat. contra Arian.* I, 6 (PG, XXVI, 21, D) dit d'Arius : « εἰπεῖν δὲ πάλιν ἐτόλμησεν, ὅτι οὐδὲ θεὸς ἀληθινός ἐστιν ὁ Λόγος ».

(1) XI, 15-17 (R, I, 308-310 ; M, 709-712). Cyrille demande explicitement : « Καὶ θέλεις γνῶναι ὅτι θεός ἐστιν, ὁ ἐκ Πατρὸς γεννηθεὶς καὶ ὕστερον ἐνανθρωπήσας ; » et il allègue, pour prouver son affirmation de la divinité du Verbe incarné divers passages scripturaires : Baruch, III, 36-38 ; *Psalm.* XLIV, 6 ; *Hebr.*, I, 8 ; Isai., XLV, 14-15, tirant de chaque témoignage la conclusion formelle, qu'il résume ensuite : « θεὸς τοίνυν ἀληθινὸς ὁ Υἱὸς, ἔχων ἐν ἑαυτῷ τὸν Πατέρα ». Souvent encore la considération de l'incarnation et de la rédemption amène saint Cyrille à se prononcer nettement sur la divinité proprement dite de Celui qui s'est incarné ; voir, par exemple, XII, 1, 15 ; XIII, 33 (R, II, 2, 20, 94 ; M, 728, A ; 741, B ; 813, A).

Digitized by Google

simplement la reconnaissance d'un fait enseigné par la foi chrétienne, d'après les Écritures. Le symbole lui impose de croire « εἰς ἕνα κύριον Ἰησοῦν Χριστὸν... δι' οὗ τὰ πάντα ἐγένετο » ; tout son exposé est à base scripturaire, ne porte nulle trace d'argumentation philosophique, et n'est qu'un commentaire de la formule δι' αὐτοῦ (1). Nous n'en relevons que ce qui nous intéresse spécialement ici. Le Père se sert du Fils pour créer toute chose (πάντα δι' αὐτοῦ ἐγένετο, τοῦ Πατρὸς δι' Υἱοῦ ἐργαζομένου). Un exemple, tout inadéquat qu'il soit (λεγέσθω ὡς ἀσθενὲς παρὰ ἀσθενῶν πρὸς ἀσθενεῖς), fera mieux comprendre le rôle de l'un et de l'autre : un roi, voulant construire une ville, passe à son fils corégnant le plan, le modèle de la ville, et celui-ci réalise ensuite la conception paternelle. Cyrille fait lui-même l'application de la comparaison ; ainsi, dit-il, le Père ayant voulu créer toutes les choses (οὕτω Πατρὸς βουληθέντος τὰ πάντα κατασκευάσαι), a donné au Fils le plan, l'esquisse des œuvres à réaliser (αὐτὸς αὐτῷ παρέχων τῶν κατασκευαζομένων τὴν ὑφήγησιν), et le Fils a tout produit sur le signe (manifestant la volonté) du Père (τῷ τοῦ Πατρὸς νεύματι ὁ Υἱὸς τὰ πάντα ἐδημιούργησεν), sur l'ordre et la parole du Père (ὡς μὲν τοῦ Πατρὸς ἐντελλομένου καὶ λέγοντος, τοῦ δὲ Υἱοῦ νεύματι Πατρὸς τὰ πάντα δημιουργοῦντος). Ce double élément de causalité a sa raison d'être : le νεῦμα du Père lui garde la puissance souveraine et primordiale (ἵνα τὸ μὲν νεῦμα τηρῇ τῷ Πατρὶ τὴν αὐθεντικὴν ἐξουσίαν), et l'intervention active du Fils lui assure la puissance sur des œuvres qui sont les siennes (καὶ ὁ Υἱὸς δὲ πάλιν ἔχῃ ἐξουσίαν τῶν ἰδίων δημιουργημάτων).

C'est de la même façon que le Fils est l'auteur non seulement des choses visibles, mais aussi des choses invisibles (οὐ μόνον δὲ τῶν φαινομένων, ἀλλὰ καὶ τῶν μὴ φαινομένων νεύματι Πατρὸς ποιητής ἐστιν ὁ Χριστός) ; il est de même, sur le signe et par la volonté du Père, l'auteur des siècles (κἂν τοὺς αἰῶνας αὐτοὺς εἴπῃς, καὶ τούτων νεύματι τοῦ Πατρὸς ἐστι ποιητὴς Ἰησοῦς ὁ Χριστός) (2).

En raison de son activité de démiurge, le Fils est κύριος, seigneur

(1) XI, 21 et suiv. (R, I, 316 et suiv. ; M, 717 et suiv.).

(2) Cfr encore X, 5 (R, I, 266 ; M, 668, A) : « ἐποίησε θελήματι Πατρὸς τὰ πάντα » ; X, 10 (R, I, 302 ; M, 701, B) : « Λόγος νοῶν τοῦ Πατρὸς τὸ βούλημα, καὶ δημιουργῶν τὰ πάντα τῷ ἐκείνου νεύματι » ; XI, 11 (R, I, 304 ; M, 704, A) : « Οὐρανὸς τοῦτο (la génération du Fils) οὐ διηγήσεται · νεύματι γὰρ Πατρὸς ὑπὸ τοῦ Χριστοῦ καὶ ὁ οὐρανὸς ὡς καπνὸς ἐστερεώθη ». Le fait que la création soit rapportée au *Christ* est sans importance, car saint Cyrille emploie indifféremment les noms de Verbe, Fils, Monogène, Christ, Jésus-Christ ; la raison de ce mélange des noms est l'identité de sujet, auquel la pensée va toujours : « Ἰησοῦς Χριστὸς θεοῦ Υἱὸς ἦν » (III, 14 ; R, I, 82 ; M, 444, B).

Digitized by Google

de toute la création; cette seigneurie est véritable et universelle; l'affirmation en est contenue dans le symbole de foi et dans l'Écriture (1). Le Fils est présenté comme Seigneur dans des conditions exactement semblables à celles dans lesquelles il a été présenté comme démiurge; il est d'abord auteur, puis seigneur; il a d'abord fait toute chose par la volonté du Père, puis il exerce la seigneurie sur toutes les choses faites par lui (πρῶτον ποιητής, εἶτα κύριος. Πρῶτον ἐποίησε θελήματι Πατρὸς τὰ πάντα, εἶτα κυριεύει τῶν ὑπ' αὐτοῦ γενομένων); mais il exerce cette seigneurie νεύματι Πατρός, comme l'activité créatrice (τῇ ἀληθείᾳ κύριος ὤν · ἐπειδὴ νεύματι Πατρὸς κυριεύει τῶν οἰκείων δημιουργημάτων); il l'a reçue du Père, en fils docile, sans se l'attribuer par la violence (υἱὸς δὲ τοῦ Πατρὸς εὐπειθής, οὐχ ἁρπάσας τὸ κυριεύειν, ἀλλὰ παρ' αὐτοπροαιρέτου λαβών). Le Fils n'a pas ravi cette dignité, et le Père la lui a transmise sans jalousie (οὔτε γὰρ ὁ Υἱὸς ἥρπασεν, οὔτε Πατὴρ ἐφθόνησε τῆς μεταδόσεως). C'est le Fils lui-même qui proclame, pour ceci comme pour tout le reste, qu'il est tributaire du Père (αὐτός ἐστιν ὁ λέγων · πάντα μοι παρεδόθη ὑπὸ τοῦ Πατρός μου).

Si on les prend tels quels et si on veut les interpréter en eux-mêmes, abstraction faite du contexte et de l'ensemble de la pensée de saint Cyrille, ces textes ne laissent pas de suggérer une certaine subordination du Fils au Père. On a la même impression lorqu'on lit que le Père a voulu que le Fils régnât sur ses œuvres et que, si le Verbe est revêtu de puissance et règne sur tout, c'est parce que le Père a tout donné au Fils (2); de même encore, que le Père juge par le Fils, et que c'est sur le signe du Père que le Fils exerce le jugement (3).

A ces prétendus indices de subordination, on a voulu en ajouter d'autres, pour prouver que saint Cyrille, comme d'autres Nicéens soumis à l'influence de la théologie d'Origène, n'a pas pu éviter complètement toute subordination du Fils au Père dans la concilia-

(1) Ce titre de κύριος est expliqué et justifié dans la Catéchèse X (5-10; R, I, 266 et suiv.; M, 665 et suiv.), qui porte sur ces mots du symbole : « καὶ εἰς ἕνα κύριον Ἰησοῦν Χριστόν » ; les textes scripturaires sont Luc, II, 10 et *Act.*, X, 36, etc.

(2) XI, 23 (R, I, 318; M, 720, C) : « βασιλεύειν τῶν ὑπ' αὐτοῦ πεποιημένων τὸν Υἱὸν ἠβουλήθη, αὐτὸς αὐτῷ παρέχων τῶν κατασκευαζομένων τὴν ὑφήγησιν » ; XI, 10 (R, I, 302; M, 701, C) : « Λόγος ἐξουσιαστικὸς καὶ βασιλεύων τῶν πάντων · πάντα γὰρ τῷ Υἱῷ παραδέδωκεν ὁ Πατήρ. »

(3) XV, 25 (R, II, 190; M, 905, B) : « Χριστὸς γόρ ἐστιν ὁ κρίνων. Οὐδὲ γὰρ ὁ πατὴρ κρίνει οὐδένα, ἀλλὰ τὴν κρίσιν πᾶσαν δέδωκε τῷ υἱῷ, οὐκ ἀπαλλοτριῶν ἑαυτὸν τῆς ἐξουσίας, ἀλλὰ διὰ τοῦ υἱοῦ κρίνων. Νεύματι τοίνυν πατρὸς κρίνει ὁ υἱός. »

Digitized by Google

tion de l'unité rigoureuse de l'être divin avec l'existence personnelle, hypostatique du Fils (1). Ainsi, on a fait remarquer que, pour Cyrille, le Père seul est ἀγέννητος et qu'il est le principe du Fils (ἀρχὴ υἱοῦ ἄχρονος) ; que le Fils, sans doute, est Dieu, mais Dieu engendré, une sorte de second, non pas seulement en Dieu, mais après Dieu (2) ; que la génération divine est conçue comme un acte une fois posé et non comme un acte permanent et éternel, ce qui accentue encore la distinction (3) ; que le Père est assigné comme le Dieu du Fils ; et enfin, qu'il est explicitement déclaré que le Fils est soumis au Père et lui obéit (4).

* * *

On conviendra que l'exposé que nous venons d'en faire n'a nullement tenté d'atténuer l'objection, mais l'a mise en pleine lumière et lui a laissé toute sa force apparente. Avant de l'examiner dans ses détails, nous croyons nécessaire de proposer quelques considérations d'ordre général. La difficulté ici notée n'est pas propre à la théologie de saint Cyrille de Jérusalem ; elle affecte également la doctrine de beaucoup d'écrivains de cette époque. Elle a son explication historique, et elle recevra sa solution théologique lorsqu'on aura eu l'occasion et le temps d'approfondir la question au sujet de laquelle elle se pose, de dégager nettement les notions qui y interviennent et de faire les distinctions opportunes ou nécessaires.

La teinte subordinatienne que portent, à nos yeux, les textes de beaucoup d'auteurs anciens s'explique, disons-nous, historiquement. Elle provient, fondamentalement, de ce que l'on peut appeler le caractère extrêmement scripturaire de la théologie primitive. Cer-

(1) T. Förster, *l. c.*, p. 382 ; J. Gummerus, *l. c.*, p. 22-23 ; R. Seeberg, *l. c.*, p 95.

(2) Cette assertion s'appuie sur X, 6 (R, I, 268 ; M, 668, B), où on lit, d'après M : « ὁ ἄνθρωπος οὐ μόνον θεοῦ ποίημα, ἀλλὰ καὶ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὄντος καὶ αὐτοῦ θεοῦ ἀληθινοῦ ». Outre que l'on exagère la portée des mots « ὄντος καὶ αὐτοῦ θεοῦ ἀληθινοῦ », qui n'expriment que la divinité du Christ aussi réelle que celle du Père, il faut remarquer (avec R) que ces mots doivent être rejetés comme une glose, qui est même encore plus étendue dans certains manuscrits.

(3) Nous ne reviendrons pas à ce point, qui a été examiné *supra*, p. 207 et suiv.

(4) XI, 18 (R, I, 312 ; M, 713, B) : « θεὸς ὁ γεννήσας, θεὸς καὶ ὁ γεννηθείς · θεὸς μὲν τῶν πάντων, θεὸν δὲ ἑαυτοῦ τὸν πατέρα ἐπιγραφόμενος » ; XV, 30 (R, II, 198 ; M, 912, C) : « ... ὁ υἱὸς ὑποτασσόμενος τῷ πατρί ... ὑποταγήσεται δὲ οὐχ ὅτι τότε ἄρχεται πειθαρχεῖν τῷ πατρί, (ἀεὶ γὰρ τὰ ἀρεστὰ αὐτῷ ποιεῖ πάντοτε), ἀλλ' ὅτι καὶ τότε ὑπακούει... ».

Digitized by Google

taines paroles des Écritures causèrent, dans la suite encore, de grands embarras aux théologiens en raison de leur apparence subordinatienne. A cette époque, beaucoup les acceptaient en toute simplicité et confiance ; on les répétait, on les paraphrasait, on affirmait sans hésitation ni crainte les données de fait qu'on y trouvait énoncées, sans trop se préoccuper de ce qu'elles pourraient devenir grâce aux spéculations de la théologie savante, soit orthodoxe, soit hérétique. Pourquoi en aurait-on été troublé ? Les mêmes Écritures, où l'on rencontrait ces affirmations, ne présentaient-elles pas malgré cela le Christ comme Dieu ? Même l'apparition de l'hérésie arienne ne pouvait pas détruire du coup et chez tous ces habitudes et cette tranquille assurance. On les retrouve dans les instructions familières de saint Cyrille, dont l'enseignement est si complètement scripturaire. C'est ainsi, en particulier, que dans la plupart des passages qui nous sont ici objectés, on n'a nulle peine à découvrir le texte de l'Écriture auquel l'auteur se réfère, souvent d'ailleurs explicitement. Donnons quelques exemples : le Père est dit le « Dieu du Fils » (XI, 18) : c'est JOH., XX, 17 : « *Ascendo ad... Deum meum et Deum vestrum* » ; le Fils est soumis au Père (XV, 30) : c'est I *Cor.*, XV, 28 : « *Cum subiecta fuerint illi omnia, tunc et ipse Filius subiectus erit ei, qui subiecit sibi omnia...* » ; le Père commande et le Fils crée (XI, 23) : c'est *Psalm.* CXLV, 8 : « *Ipse mandavit, et creata sunt* » ; le Fils obéit au Père (XV, 30) : c'est JOH., VIII, 29 : « *Quae placita sunt ei facio semper* » ; il reçoit du Père le pouvoir de juger (XV, 25) : c'est JOH., V, 22 : « (*Pater*) *omne iudicium dedit Filio* » ; il tient du Père la seigneurie, la royauté (X, 9) : c'est MATTH., XI, 27 : « *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo* » ; il dépend du Père dans toute son action (XI, 23) : c'est JOH., V, 19 : « *Non potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem* », etc. On pourrait allonger la série ; c'en est assez pour faire voir que toutes ces affirmations ne sont, en quelque sorte, que des emprunts directs aux Écritures ; on comprend qu'elles soient produites et répétées en toute sécurité.

D'autre part, des deux solutions radicales apportées, en dehors de l'orthodoxie, au problème de la conciliation de l'unité rigoureuse de Dieu avec la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, nous voulons dire, de la théorie monarchienne, sous ses diverses formes, et de la théorie subordinatienne, la seconde, sans doute, avait été rejetée par l'Église tout comme la première ; toutefois, elle avait bénéficié des luttes ardentes menées contre le sabellianisme, contre lequel, au début du IVe siècle, beaucoup étaient plus en garde que contre le subordinatianisme. En définissant la consubstantialité du

Digitized by Google

Père et du Fils, le concile de Nicée condamna le subordinatianisme dans l'hérésie d'Arius. Mais les accusations de sabellianisme ne manquèrent pas de se produire, nombreuses et obstinées, contre l'ὁμοούσιος nicéen et contre ses partisans ; elles furent encore encouragées par les imprudences de Marcel d'Ancyre, que les Nicéens défendirent longtemps, et par les erreurs de Photin de Sirmium, en qui les Eusébiens orientaux voulaient toujours reconnaître un disciple de Marcel. Saint Cyrille de Jérusalem lutte encore surtout contre Sabellius, qu'il croit devoir dénoncer par son nom (1), tandis qu'il ne prononce pas celui d'Arius lorsqu'il réprouve et rejette ses formules (2).

Ces deux caractères de l'ancienne théologie du IVe siècle aident à expliquer l'apparence subordinatienne de certaines de ses manières de parler. L'habitude de considérer surtout le sabellianisme comme l'ennemi détournait en quelque sorte l'attention de ce qui, dans ces formules, aurait pu paraître aller trop loin en sens contraire ou demander des éclaircissements ; et l'on en était d'autant moins choqué que souvent ces énoncés, pris matériellement, pouvaient tout simplement se réclamer de l'autorité des Écritures.

Ce n'est là cependant qu'une explication partielle, à laquelle nous ne pouvons pas nous borner sans risquer de laisser planer le soupçon de subordinatianisme sur la pensée de saint Cyrille, ou même de le faire retomber en quelque sorte sur l'Écriture. Il n'est d'ailleurs ni impossible, ni malaisé, croyons-nous, de donner au problème une solution complète et de tout point satisfaisante.

Certains textes scripturaires, qui paraissent établir une sorte de subordination du Fils au Père, n'ont pas proprement rapport à notre question, parce qu'ils parlent du Christ, ou Verbe incarné, selon son humanité. Cette exégèse ne peut guère servir à l'interprétation des passages notés chez saint Cyrille. Outre que les noms de Fils, Monogène, Seigneur, Christ, Jésus s'y entremêlent sans distinction formelle de sens, il ne s'agit pas de recourir à l'explication par l'incarnation lorsque, par exemple, la dépendance à l'égard du Père est proposée pour le Fils démiurge, et tout autant pour le Fils Seigneur et Roi, puisque cette seigneurie et cette royauté sont données comme antérieures à l'incarnation (3).

(1) Par exemple XVI, 4 ; XVII, 34 (R, II, 208 et 294 ; M, 921, A et 1009, A).

(2) Cfr XI, 14, 17 (R, I, 308 et 310 ; M, 708, B et 712, B).

(3) Cfr X, 6 (R, I, 266 ; M, 668, A) : « καὶ θέλεις γνῶναι, ὅτι σὺν τῷ Πατρὶ καὶ πρὸ τῆς ἐνανθρωπήσεώς ἐστι Χριστὸς κύριος ; » XI, 20 (R, I, 314 ; M, 717, A), Notre Seigneur Jésus-Christ est appelé αἰώνιος βασιλεύς.

Digitized by Google

Pour résoudre la difficulté, la théologie fait appel à une distinction qu'il est important de rappeler ici et dont l'examen des textes de saint Cyrille va nous montrer une application historique. Entre le Père et le Fils, on peut considérer les rapports *essentiels*, comme de chose à chose, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ou de substance à substance, et les rapports *personnels*, comme de personne à personne. Dans l'ordre essentiel, il est impossible, évidemment, d'admettre une subordination quelconque du Fils au Père, puisqu'il n'y a même aucune distinction réelle entre la substance du Père et la substance du Fils, à cause de l'unité numérique de la substance divine. Saint Cyrille est aussi rigoureusement monothéiste qu'on peut le concevoir ; qu'il n'attribue pas seulement au Fils une divinité improprement dite, réduite et atténuée, imparfaite de quelque façon que ce soit, c'est ce que nous avons déja dit et prouvé. Comment cette position est-elle conciliable avec l'attitude qu'il a prise et longtemps gardée envers l'ὁμοούσιος nicéen, c'est ce que nous examinerons dans la suite. Mais ce que nous voulons faire remarquer ici, c'est que rien, parmi toutes les apparences subordinatiennes que l'on a voulu relever dans ses paroles, n'établit que, pour Cyrille, le Fils est en quelque façon subordonné au Père dans sa substance ou en tant que substance : tout, au contraire, y est d'ordre personnel et est très souvent ramené, explicitement ou implicitement, par l'auteur à l'ordre personnel.

Or, si on le considère dans cet ordre, le rapport entre le Père et le Fils est très réellement exprimé par les noms que la révélation et la foi leur donnent : le Père est vraiment et toujours père du Fils, et le Fils est vraiment et toujours fils du Père. Étant tel, le Fils tient tout, et son être même, du Père. Ce rapport est fondamental, réel et éternel ; il doit être reconnu, théoriquement et pratiquement, comme il l'est dans le fait, par le Fils lui-même. C'est le rapport d'un être réel à son principe réel ; mais le rapport d'un être à son principe n'est pas nécessairement et dans tous les cas un rapport de supériorité essentielle dans l'un et d'infériorité essentielle dans l'autre, ni donc le fondement d'une véritable et essentielle subordination du second au premier. En cela, tout dépend de la manière dont l'un est le principe de l'autre et dont ce dernier a l'autre pour principe. Nous savons qu'en Dieu, quant aux deux premières personnes, cette manière est la génération, active dans le Père et passive dans le Fils. La génération divine est absolument soustraite à toutes les imperfections de la génération humaine ; néanmoins, la relation dont elle est le fondement, apparaît aisément à notre esprit comme impliquant une sorte de subordination du Fils au Père,

Digitized by Google

parce que, entre hommes, un fait semblable donne lieu à une subordination réelle, puisqu'il crée des dépendances et des devoirs réels chez les fils à l'égard de leurs pères. En Dieu, l'identité substantielle, la consubstantialité des personnes, empêche la réalité d'une telle subordination, mais l'apparence n'en peut pas complètement disparaître du langage humain, même appliqué aux choses divines. Il faut la réflexion sur la consubstantialité, admise formellement ou implicitement et équivalemment, pour empêcher que l'imperfection du langage ne dégénère en une erreur de concept. L'infériorité et la subordination, dont l'apparence demeure dans le langage direct, seront donc exclues de la réalité indirectement et par voie de négation. S'il n'y a pas infériorité réelle pour le Fils à tenir son être du Père, vu la manière dont il le tient, il n'y aura pas davantage infériorité réelle pour lui à tenir du même Père, conséquemment à cet être, toutes ses prérogatives et toutes ses activités. En confessant que le Fils tient ses prérogatives et activités du Père, on ne le proclame pas plus, ni plus nécessairement, inférieur et subordonné au Père qu'en confessant qu'il tient son être de lui ; tout dépend de la manière dont on comprend et explique cette communication. Le Fils lui-même, en affirmant que « tout lui a été donné par le Père », ne se reconnaît pas nécessairement comme inférieur et subordonné en réalité au Père ; ici encore, tout dépend de la manière dont il est fils, nous dirions volontiers : de « quel fils il est ». C'est donc le rapport substantiel entre l'être même du Père et celui du Fils qu'il faut examiner pour arriver à reconnaître si, oui ou non, saint Cyrille admet une réelle infériorité et subordination du Fils. Nous y viendrons dans le point suivant de notre étude, où nous ferons voir que, s'il omet le terme ὁμοούσιος, notre Docteur tient vraiment la doctrine orthodoxe et exclut toute subordination réelle en professant l'égalité parfaite du Père et du Fils dans la possession commune de l'unique substance divine. Ce rapport substantiel n'est pas touché dans les textes incriminés ; nous allons montrer qu'ils ne considèrent le Père et le Fils que dans la sphère des rapports d'ordre personnel et que souvent encore, Cyrille y prend soin d'écarter toute subordination réelle.

* * *

Le Père seul est ἀγέννητος, le Fils est γεννηθείς ou μονογενής et a le Père comme principe (ἀρχή). Mais l'agennesie ici considérée et réservée exclusivement au Père est, chez lui, une propriété de la personne et non de la nature. Avoir un principe, être engendré, ce

Digitized by Google

sont, chez le Fils, des propriétés de la personne et non de la nature ou substance, qui est numériquement la même que la nature ou substance du Père. Jamais saint Cyrille ne dira que le Père est le principe de la nature ou substance du Fils (ἀρχὴ τῆς οὐσίας ou τῆς φύσεως τοῦ υἱοῦ), ni que le Fils est une nature ou substance engendrée (οὐσία ou φύσις γεννηθεῖσα) ; il dit que le Père est le principe du Fils (ἀρχὴ τοῦ υἱοῦ ἄχρονος) et que le Fils est Dieu engendré (θεὸς γεννηθείς) ; c'est parce qu'il est le Fils, et donc dans l'ordre des rapports personnels, que l'on peut parler et que l'on parle de lui comme ayant un principe, comme étant θεὸς γεννηθείς, etc. Même lorsque Cyrille, rappelant le texte : « *Ascendo ad... Deum meum et Deum vestrum* », dit que le Fils assigne le Père comme son Dieu, il ramène ce rapport à l'ordre personnel, sans l'expliquer davantage parce que l'autorité de l'Écriture lui paraît une garantie suffisante, mais en maintenant expressément malgré cela que le Fils est vrai Dieu. La seconde partie du texte lui semble exactement, dans le sens comme dans la forme, parallèle à la première : « *Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum* », où l'on ne doutera pas que ce soit le rapport personnel du Fils au Père qui soit visé (1). La soumission, l'obéissance du Fils au Père est d'autant plus clairement soustraite à l'ordre de nature et ramenée à l'ordre des rapports personnels résultant de la génération, que saint Cyrille en fait une soumission absolument libre et volontaire de la part du Fils. Réfutant une interprétation abusive et erronée de I *Cor.*, XV, 28, Cyrille admet parfaitement le fait de la soumission, qui y est affirmé (ὑποταγήσεται) ; loin de restreindre cette soumission au temps qui suivra la consommation des choses, il l'étend, avec l'Écriture, sous forme d'obéissance, à toute la durée du Fils (οὐχ ὅτι τότε ἄρξεται πειθαρχεῖν τῷ πατρί· ἀεὶ γὰρ τὰ ἀρεστὰ αὐτῷ ποιεῖ πάντοτε). Mais il s'empresse d'ajouter que cette obéissance ne répond pas chez lui à une soumission forcée et imposée, comme chez un être inférieur, un esclave, mais est une obéissance de libre choix, une obéissance spontanée et amoureuse, l'obéissance d'un fils (καὶ τότε ὑπακούει, οὐκ ἀναγκαστὴν ὑποταγὴν ἔχων, ἀλλ' αὐτοπροαίρετον εὐπείθειαν· οὐ γὰρ δοῦλός ἐστιν, ἵνα ἀνάγκῃ ὑποταγῇ, ἀλλὰ υἱός ἐστιν, ἵνα προαιρέσει καὶ φιλοστοργίᾳ πεισθῇ) (2). Pour le Fils donc ce que nous appelons, avec l'Écriture, se soumettre, obéir, c'est simplement, au sentiment de saint Cyrille, se conduire en fils, agir en fils à l'égard du Père ; c'est une attitude dictée par un rapport d'ordre

(1) XI, 18-19 (R, I, 312 ; M, 713, B-C). Remarquer l'explication : « πρὸς τὸν θεόν μου, καὶ θεὸν ὑμῶν ... ἐμοῦ, ὡς Υἱοῦ γνησίου καὶ μονογενοῦς... »

(2) XV, 30 (R, II, 198 ; M, 912-913).

Digitized by Google

personnel, nullement imposée par un rapport de nature ou de substance (1).

Enfin, avons-nous vu, l'exercice des prérogatives ou fonctions de démiurge, de seigneur, de roi, de juge et, en général, toute l'activité, du Fils sont conditionnés par le signe, la volonté (*νεῦμα*, *θέλημα*) du Père. Mais agir ainsi *νεύματι πατρός*, c'est tout simplement, pour le Fils, agir comme fils, c'est-à-dire conformément au rapport personnel qu'il a avec le Père, en tenant pratiquement compte de ce que l'un est le Père et l'autre le Fils. Cyrille dit : *πατρὸς βουληθέντος τὰ πάντα κατασκευάσαι, τῷ τοῦ πατρὸς νεύματι ὁ Υἱὸς τὰ πάντα ἐδημιούργησε* ; et pourquoi mentionner ce *νεῦμα τοῦ πατρός* ? Afin que l'on marque bien que le Père garde la puissance primordiale, reste la source et le principe de la puissance, comme il est la source et le principe de l'être du Fils : *ἵνα τὸ μὲν νεῦμα τηρῇ τῷ Πατρὶ τὴν αὐθεντικὴν ἐξουσίαν*, c'est-à-dire, en fin de compte, pour que le Père reste le Père et que le Fils crée comme il convient au Fils de créer (2). Cette sorte de restriction à l'indépendance et à l'égalité du Fils (*νεύματι Πατρός*) s'explique de même dans tous les cas où nous la trouvons employée ; jamais elle n'a pour but d'exprimer une dépendance, une subordination essentielle. Ainsi encore, par exemple, pour la prérogative de Seigneur, dont l'exercice est aussi, comme nous l'avons entendu, réglé par le *νεῦμα* du Père : sur le texte « *Dixit Dominus Domino meo : sede a dextris meis* », Cyrille remarque que Dieu parle ainsi non à un serviteur, mais à celui qui est, sans doute, le Seigneur de toutes choses, mais en même temps son Fils, a qui il a tout soumis (*κύριος κυρίῳ ταῦτα λέγει, οὐ δούλῳ ἀλλὰ κυρίῳ μὲν τῶν πάντων, Υἱῷ δὲ αὐτοῦ, ᾧ πάντα ὑπέταξεν*) ; car le Fils monogène est, en même temps que Seigneur universel, Fils docile (*κύριός ἐστι τῶν πάντων ὁ μονογενὴς Υἱός· Υἱὸς δὲ τοῦ πατρὸς εὐπειθής*), car il n'a pas ravi cette seigneurie, mais il la tient du Père qui la lui a donnée de plein gré (*οὐχ ἁρπάσας τὸ κυριεύειν, ἀλλὰ παρ' αὐτοπροαιρέτου λαβών*) (3). L'expression *νεύματι πατρὸς κυριεύει* signifie que le Fils exerce la seigneurie comme il la possède, c'est-à-dire, en Fils docile, en *υἱὸς εὐπειθής* ; il en va de même, comme on pourrait le montrer, pour tous ses autres actes.

(1) De même encore, si le Christ déclare qu'il a observé *les préceptes* du Père (Joh., XV, 10), ou qu'il ne peut rien faire de lui-même (Joh., V, 19), saint Cyrille ne trouve en cela qu'une marque de déférence, un honneur que le Fils donne à son Père ; il ne songe nullement à expliquer ces paroles par une infériorité de nature, une subordination réelle. Voir VII, 5 et XI, 23 (R, I, 214 et 318 ; M, 612, A et 720-721).

(2) XI, 22 (R, I, 318 ; M, 720, A).

(3) X, 9 (R, I, 272 ; M, 672-673).

Digitized by Google

Il faut conclure cette longue discussion et en résumer brièvement les résultats. En certains endroits, les manières de parler employées par saint Cyrille sembleraient indiquer qu'il place le Fils dans un rapport de dépendance, de subordination, et donc d'infériorité incompatible avec l'orthodoxie parfaite, à l'égard du Père. Que les apparences subordinatiennes d'un tel langage ne l'aient pas choqué, cela s'explique par le contact étroit et continuel que son enseignement garde avec l'Écriture, où se rencontrent des paroles semblables, et par la tendance de son époque et de son milieu à se mettre surtout en garde contre le sabellianisme et à voir en lui le principal et presque l'unique ennemi. Notre Docteur reconnaît et confesse certainement que le Fils est Dieu proprement dit, véritable et parfait, mais il confesse aussi sincèrement et certainement qu'il est et reste toujours Fils, tirant son origine du Père par une génération qui, pour être ineffable et à l'abri de toutes les imperfections de la nature humaine, n'en est pas moins réelle. Il ne perd jamais de vue cette origine, en considérant le Fils, ni le rapport d'ordre personnel dans lequel cette origine le constitue avec le Père. Les formules incriminées renfermeraient sans doute un subordinatianisme réel si elles prétendaient atteindre et énoncer le rapport substantiel. Mais il n'en est rien ; comme nous croyons l'avoir montré, elles ne dépassent pas la sphère des rapports personnels, n'étant que des conclusions ou des applications de la doctrine reçue sur l'origine du Fils et ayant dans cette doctrine la mesure exacte de leur portée. Elles sont d'ailleurs, pour le redire encore, scripturaires dans la plupart des cas, et souvent accompagnées d'explications ou de restrictions qui en écartent tout danger.

Si le Fils est « du Père », il tient tout du Père ; cela se traduit par : « le Père lui a tout donné », avec le correctif : « mais non pas comme à quelqu'un qui ne l'avait pas ». Si le Fils est « du Père », son activité, en dernière analyse, est aussi « du Père », et il l'exerce comme il convient à un fils ; on l'exprime en disant qu'il crée, domine, règne, juge, etc , parce que le Père l'a voulu et selon la volonté, l'indication du Père. Si le Fils est « du Père » et agit « du Père », il reconnaît pratiquement cette origine de son être et de son action ; on dit alors, — l'analogie humaine aidant, — qu'il est soumis, qu'il se soumet au Père, qu'il honore le Père, que le Père ordonne et le Fils obéit, tout en ajoutant à l'occasion : « non pas comme un serviteur, mais comme un fils et un tel fils; non pas par nécessité ou devoir strict, mais librement, spontanément et par amour ».

Ces explications sont loyalement et littéralement tirées des textes

Digitized by Google

mêmes de saint Cyrille (1). Ces formules n'ont du subordinatianisme que l'apparence, qui s'explique par les causes que nous avons

(1) Malgré notre souci constant de tirer des paroles mêmes de saint Cyrille la solution de la difficulté ici examinée, on trouvera peut-être la distinction entre l'ordre des rapports essentiels et l'ordre des rapports personnels trop subtile et trop moderne ou « scolastique » pour pouvoir être appliquée légitimement à l'explication de textes si anciens et si simples; peut-être sera-t-on tenté de dire que notre interprétation est plus systématique qu'historique. Nous répondrons tout d'abord que saint Cyrille ne manque pas de science proprement théologique et que celle-ci se trahit dans ses *Catéchèses*, quelque simples et familières qu'elles soient. Nous ajouterons que notre distinctions n'est « scolastique » ou moderne que dans sa formule; par son contenu, au contraire, elle est très ancienne et même contemporaine de notre auteur. Nous la rencontrons, en effet, équivalemment sous la plume de saint Hilaire de Poitiers, dans un cas qui offre avec celui que nous avons examiné ici la plus parfaite ressemblance. On nous pardonnera de nous arrêter quelque peu à mettre cet exemple en lumière. On sait que les évêques eusébiens réunis en synode à Sirmium, en 351, avaient émis une profession de foi suivie de nombreux anathématismes; la pièce nous a été conservée en grec par plusieurs anciens auteurs (Cfr G. L. Hahn, *Bibliothek der Symbole und Glaubensregeln der alten Kirche*. 3e édit., p. 196-199, Breslau, 1897). Saint Hilaire, dans son *Liber de Synodis seu de fide Orientalium* (PL, X, 479-546), écrit au plus tard au commencement de 359, l'a traduite en latin et commentée dans un esprit de visible bienveillance, inspiré par le désir de faire l'union de tous les adversaires de l'arianisme proprement dit. C'est l'anathématisme 18 (chez saint Hilaire c'est le 17e) qui nous intéresse ici, avec l'explication qu'en donne l'évêque de Poitiers. Les membres du synode ne s'étaient pas contentés d'y porter l'anathème contre le dithéisme qui aurait voulu s'appuyer sur l'attribution du nom de κύριος et au Père et au Fils dans le texte de *Gen.*, XIX, 4, touché dans l'anathématisme précédent (Hahn, *l. c.*, p. 198 : εἴ τις ἀκούων κύριον τὸν Πατέρα καὶ τὸν Υἱὸν κύριον... δύο λέγει θεούς, ἀνάθεμα ἔστω); ils avaient ajouté une explication qui pouvait paraître nettement subordinatienne, et qui, par ses formules et ses réminiscences scripturaires, correspond exactement à ce que nous avons entendu de la bouche de saint Cyrille. Ils déclaraient ne pas mettre le Fils sur le même rang que le Père, mais le soumettre au Père (οὐ γὰρ συντάσσομεν υἱὸν τῷ πατρί, ἀλλ' ὑποτεταγμένον τῷ πατρί); et en effet, poursuivaient-ils, s'il est descendu sur Sodome, ce n'est pas ἄνευ βουλῆς τοῦ πατρός, et s'il a fait pleuvoir du feu sur cette ville coupable, ce n'est pas ἀφ' ἑαυτοῦ, mais παρὰ κυρίου, c'est-à-dire αὐθεντοῦντος τοῦ πατρός, et s'il est assis à la droite du Père, ce n'est pas ἀφ' ἑαυτοῦ, mais parce que le Père lui a dit de le faire : ἀλλ' ἀκούει λέγοντος τοῦ Πατρός · κάθου ἐκ δεξιῶν μου. Il serait difficile, on en conviendra, de trouver un parallélisme plus frappant avec les déclarations de saint Cyrille. Qu'on écoute maintenant saint Hilaire expliquer (PL, X, 518-519) comment la doctrine ici exprimée par les évêques du synode de Sirmium n'est pas hétérodoxe. L'apparence de subordinatianisme ne lui échappe pas; il y a danger de comprendre l'explication des évêques comme comportant une diversité de divinité dans le Père et le Fils; mais Hilaire se rassure par le contexte : « Et superiora et con-

Digitized by Google

signalées. D'ailleurs ce n'est pas d'elles, — car elles ne sont pas *ad rem* dans cette question, — qu'on peut s'aider pour déterminer si, oui ou non, saint Cyrille admet une infériorité et subordination réelle et quant à l'être même, du Fils à l'égard du Père : un tel rapport entre eux est exclu par ce qu'il enseigne touchant l'origine

sequentia suspicionem, si qua esse in his dictis videbitur, penitus excludunt, ne diversitas dissimilium deitatum in Domino et Domino praedicetur ». Il doit cependant expliquer comment les évêques ont pu dire : *οὐ συντάσσομεν υἱὸν τῷ πατρί*. Il approuve cette parole, tout d'abord, en ce sens qu'elle exclut la dualité de dieux : « Et in eo non comparatur, quia duos deos dici impium sit ». Il n'en serait pas de même si l'on voulait par là nier que le Fils soit Dieu : « non autem idcirco non comparatur vel exaequatur Filius Patri, ne Deus ipse non esse credatur » ; car le Fils étant de même essence et nature que celui qui l'a engendré (*indifferentis essentiae, indifferentis naturae*), a également droit au nom de Dieu, et l'on peut ainsi d'une certaine façon *duos deos connominare*. Mais voici de nouvelles raisons, toute scripturaires, pour justifier le « *οὐ συντάσσομεν* » du synode : « Et vel in eo quidem maxime non comparatur nec coaequatur Filius Patri ; dum subditus per obedientiae obsequelam est, dum « pluit Dominus a Domino » ne a se ipse secundum Photinum aut Sabellium pluerit, ut « Dominus a Domino » ; dum ad dexteram Dei tum consedit, cum sibi ut consideret dictum sit ; dum mittitur, dum accipit, dum in omnibus voluntati eius qui se misit, obsequitur. » Hilaire, on le voit, ne craint pas de renchérir encore sur la documentation scripturaire de l'anathématisme. Mais immédiatement il remet toutes choses au point, et cela en des termes qui bannissent la soumission et subordination du Fils au Père de la sphère des rapports de nature pour la confiner dans la sphère des rapports personnels : « Sed pietatis subiectio non est essentiae diminutio, nec religionis officium degenerem efficit naturam. » Cette piété, qui inspire la soumission (*pietatis subiectio*), ce respect qui impose l'obéissance (*religionis officium*), marquent de leur empreinte les rapports personnels du Fils avec le Père, sans affecter sa nature. Hilaire poursuit, dans une langue et un style dont on sait les difficultés ; et du nom même de *Dieu*, donné au Fils, il tire et sa soumission personnelle et son égalité de nature vis-à-vis du Père : « ... et subiectio Filii doceatur et dignitas ; dum et ipsi illi nomini Filius nuncupandus subicitur, quod cum Dei Patris sit, tamen sibi ex natura sit nomen. » Le Fils a ce nom de *Dieu*, mais ce nom est celui du Père, dont il est aussi le Fils : « habens nomen, sed eius cuius et Filius est » ; la filiation et la possession de son nom sont deux chefs de soumission du Fils au Père : « fit Patri et obsequio subiectus et nomine » ; mais, remarque immédiatement Hilaire, s'il y a soumission en vertu de la possession du nom, il y a là aussi un témoignage de l'égalité de nature : « ita tamen, ut subiectio nominis, proprietatem naturalis atque indifferentis testetur essentiae ». Sans employer notre terminologie formelle, saint Hilaire, croyons-nous, distingue comme nous l'avons fait à propos des paroles de saint Cyrille de Jérusalem ; l'autorité d'un contemporain, très versé dans la théologie orientale, nous confirme dans la solution que nous avons proposée et que nous croyons d'ailleurs puisée dans les textes eux-mêmes.

Digitized by Google

et la divinité du Fils, et cette exclusion est clairement confirmée par la très réelle unité *numérique* de nature ou substance que, sans les appeler ὁμοουσίοι avec le concile de Nicée, l'évêque de Jérusalem confesse dans le Père et le Fils.

* * *

Car s'il n'en a pas la formule officielle (ὁμοούσιος τῷ πατρί), saint Cyrille tient, dès l'époque des *Catéchèses*, toute la réalité et toute la vérité du contenu doctrinal de la définition nicéenne ; et cette affirmation, que nous tenons à souligner, nous met à l'aise pour éprouver critiquement la solidité des preuves sur lesquelles on peut l'appuyer et nous préservera du danger d'être mal compris si nous croyons devoir laisser tomber ou rejeter comme insuffisants certains arguments parfois allégués.

Nous commencerons par cette dernière tâche, dont l'accomplissement dégagera la voie vers ce qui nous paraît établir avec clarté et certitude l'orthodoxie complète de la pensée de notre auteur. Résumant les témoignages et les considérations qu'il a fait valoir en ce sens, Mader écrit (1) : « Le Christ n'est pas une créature, mais bien le Fils de Dieu par nature et non par adoption, engendré du Père de toute éternité et en dehors des temps d'une manière incompréhensible et parfaite. Il est vrai Dieu, à qui rien ne manque quant à l'excellence de la divinité, semblable au Père en tout et possédant en lui tous les caractères de la divinité. » Après ce que nous avons dit nous-mêmes dans les pages précédentes, il est à peine besoin de remarquer que nous souscrivons entièrement à ces paroles. Mais nous ne pouvons plus faire de même quant à l'affirmation qui suit immédiatement ces lignes : « Par là, la doctrine nicéenne de l'homoousie du Fils avec le Père est, sans aucun doute, clairement exprimée » ; celle-ci, en effet, appelle quelques remarques et ne se justifie pas pleinement.

Selon l'auteur cité, saint Cyrille montrerait *clairement* et *sans aucun doute possible* qu'il admet la consubstantialité au sens nicéen, en enseignant la divinité réelle et proprement dite du Fils et sa parfaite similitude avec le Père. Nous ne sommes pas tout à fait de cet avis. A l'époque où les *Catéchèses* nous placent, l'arianisme brutal, qui fait du Fils une créature et affirme une hétérogénéité absolue

(6) *Op. cit.*, p. 81. — Le P. Le Bachelet (*l. c.*, col. 2547) s'arrête moins à montrer comment l'idée que consacrait le terme ὁμοούσιος est certainement contenue dans la doctrine cyrilienne qu'à chercher les raisons plausibles de l'omission totale de ce terme.

Digitized by Google

entre sa nature et celle du Père, semble à peu près abandonné, et il ne ressuscitera que plus tard ; les représentants des tendances arianisantes sont sur la voie qui mène à la consubstantialité, à l'orthodoxie nicéenne, mais sans y atteindre encore. A ce moment, un Acace de Césarée peut bien admettre la génération proprement dite du Fils, et un Eusèbe d'Émèse, semble-t-il, sa divinité véritable ; néanmoins ils s'arrêtent en chemin, sans dépasser l'homogénéité ou unité spécifique et la ressemblance parfaite entre le Père et le Fils. Nous pouvons trouver leur logique en défaut, mais nous ne sommes pas autorisés à la remplacer ou à la devancer par la nôtre, lorsque nous retraçons l'histoire de leur pensée. Il est vrai que l'unité rigoureuse de Dieu et la divinité véritable du Père et du Fils ne se concilient que dans la doctrine nicéenne de la consubstantialité ; mais pour les théologiens qui sont du parti opposé au Synode et à l'ὁμοούσιος de sa définition, nous ne pouvons ni présumer, ni affirmer sans preuves manifestes, qu'ils aient fait ou tenté *par ce moyen* la conciliation entre deux doctrines qu'ils tenaient certainement. Il faut ici reconnaître simplement que nous ignorons comment ils se tiraient d'affaire, dût-il rester pour nous une énigme ou certaines obscurités dans l'exposé qu'ils ont fait de leurs idées et dans ces idées elles-mêmes.

L'argument tiré, dans le cas de saint Cyrille, de la similitude parfaite du Fils avec le Père paraît plus spécieux et il faut l'examiner de plus près. Il est indubitable que notre Docteur tient l'homogénéité absolue, ou l'unité spécifique, du Père et du Fils. Ce point est déjà établi implicitement par plusieurs des constatations que les textes précédemment allégués nous ont permis de faire : la divinité véritable du Fils, sa génération naturelle, avec le principe supposé de l'homogénéité nécessaire de l'engendrant et de l'engendré, sont des doctrines qui impliquent que le Père et le Fils sont de même nature divine. Il ne manque d'ailleurs pas d'affirmations explicites à ce sujet ; comme nous allons l'entendre, Cyrille n'hésite pas à dire et à répéter que le Fils est, à l'égard du Père, ὅμοιος, ἐν πᾶσιν ὅμοιος, ὅμοιος κατὰ πάντα, etc. Avant de citer les textes et d'étudier la valeur qu'y prennent ces expressions, considérons-les un instant en elles-mêmes. Ce qu'elles nous disent ainsi, il faut le reconnaître, c'est simplement la ressemblance, la similitude (ὅμοιος), similitude en tout, absolue et parfaite si l'on veut (ἐν πᾶσιν, κατὰ πάντα), mais cependant similitude, dont le plus haut point est l'unité *spécifique* et nullement l'unité *numérique*, qui appartient à un autre ordre que celui de ressemblance. C'est ce qui permet à saint Cyrille d'en user dans d'autres cas, où il ne peut évidemment pas être question d'unité numérique,

Digitized by Google

d'identité. Il dira, par exemple, pour marquer l'homogénéité, l'unité spécifique, de l'humanité du Christ avec la nôtre, que le Seigneur a pris τὸ ὅμοιον ἡμῶν (1). Il dira de même, après avoir marqué l'incompréhensibilité divine, qu'il doit suffire à la piété de savoir que nous avons un Dieu, θεὸν ἕνα, θεὸν ὄντα, ἀεὶ ὄντα · ὅμοιον ἀεὶ ἑαυτῷ ὄντα. L'affirmation de l'unité numérique de Dieu et, si l'on peut ainsi dire, de sa parfaite identité avec lui-même, se trouve dans la première de ces expressions, et dans la formule que fournit le contexte : εἷς ὢν καὶ ὁ αὐτός. Quiconque voudrait trouver la même pensée dans l'ὅμοιος ἀεὶ ἑαυτῷ se tromperait manifestement ; Cyrille lui-même explique ces mots en remarquant que, malgré la diversité des noms et titres qu'il reçoit, Dieu n'est pas διάφορος καὶ ἀλλοῖος, qu'il n'est pas supérieur quant à une perfection et inférieur quant à une autre, mais ἐν πᾶσιν ὅμοιος αὐτὸς ἑαυτῷ (2). L'expression signifie donc bien que Dieu est en toutes choses semblable à lui-même, c'est-à-dire, également parfait; elle relève non pas l'unité numérique, mais l'absolue homogénéité de l'être divin.

Le terme ὅμοιος recevrait-il du contexte, dans les passages où il caractérise le rapport substantiel du Fils au Père, un sens différent de celui qu'il a par lui-même et en arriverait-il ainsi à marquer entre eux l'unité numérique de nature comme l'ὁμοούσιος nicéen (3)? Il ne semble pas qu'il en soit ainsi. *Catéch.* IV, 7, Cyrille (4) commence l'exposé du deuxième dogme par ces mots : « Crois aussi au Fils de Dieu, l'unique et seul, notre Seigneur Jésus-Christ, engendré Dieu de Dieu, engendré vie de vie, engendré lumière de lumière, τὸν ὅμοιον κατὰ πάντα τῷ γεννήσαντι. » La traduction qui s'impose pour ces derniers mots est : « semblable en tout à ce lui qui l'a engendré ». Que le Fils soit Dieu de Dieu, vie de vie, lumière de lumière, cela explique en partie pourquoi il est *semblable* (ὅμοιος) au Père ; l'expression κατὰ πάντα résume toutes les raisons de similitude ; qu'il soit tout cela en vertu de la génération, cela ne conduit encore proprement qu'à l'unité spécifique de nature, et nullement à la consubstantialité nicéenne que rien n'indique, même sous-jacente, ici. *Catéch.* XI, 4, l'auteur revendique pour le Fils une filiation véritable

(1) XII, 15 (R, II, 20; M, 741, B) : Cyrille dit deux fois : « ἀνέλαβε τὸ ὅμοιον ἡμῶν... »

(2) VI, 7 (R, I, 162-164 ; M, 548-549).

(3) T. Förster, *l. c.*, p. 382, apporte aussi la formule ὅμοιος κατὰ πάντα pour établir que, si Cyrille n'a pas employé le terme ὁμοούσιος, il en a gar 'é tout le contenu doctrinal « in unzweideutigen Wendungen ».

(4) R, I, 96; M, 461, B.

Digitized by Google

et naturelle, toute différente de notre filiation adoptive. Il n'est pas, comme nous, devenu par génération ce qu'il n'était pas : οὗτος δὲ οὐκ ἄλλο τι ὢν, ἄλλο τι ἐγεννήθη, mais c'est dès le principe et comme Fils qu'il a été engendré : ἀλλὰ Υἱὸς ἐξ ἀρχῆς ἐγεννήθη. Cyrille ajoute : Υἱὸς ἐν πᾶσιν ὅμοιος τῷ γεγεννηκότι (1). Rien dans ce qui précède, rien dans l'idée ici exprimée n'exige l'interprétation de ce dernier membre dans le sens de la consubstantialité proprement dite. Le Fils peut être conçu comme fils véritable, naturel, sans avoir une substance numériquement une avec le Père, pourvu qu'il soit de *la même* nature et que sa filiation résulte d'une génération proprement dite. Le dernier membre introduit donc une idée nouvelle; l'accent est sur ἐν πᾶσιν et l'on appuie sur la perfection, la totalité de similitude, de ressemblance, qui est ensuite expliquée par l'addition : « engendré vie de vie, lumière de lumière, etc. », comme dans le cas précédent et sans portée ultérieure. — Même constatation en *Catéch.* XI, 9. Saint Cyrille, qui a expliqué que la génération divine se distingue de la génération humaine, en est revenu, avec l'expression θεὸν ἀληθινόν, à l'article du symbole qu'il expose. Il poursuit : θεὸς γὰρ ἀληθινὸς ὢν ὁ Πατὴρ, ὅμοιον ἑαυτῷ ἐγέννα τὸν Υἱὸν, θεὸν ἀληθινόν (2). Qui pourrait soutenir que la pensée de l'auteur n'est pas rendue complètement par la traduction suivante : « Étant Dieu véritable, le Père a engendré le Fils *semblable* à lui, Dieu véritable » ? Qu'est-ce à dire, sinon que le Fils est ὅμοιος au Père parce que *comme* le Père, il est Dieu véritable? C'est l'unité spécifique de nature qui est exprimée par là, et rien n'implique nécessairement, dans ces paroles, l'unité numérique de substance. — Enfin, *Catéch.* XI, 18, la citation du texte de Joh., xiv, 19 : ὁ ἑωρακὼς τὸν Υἱὸν, ἑώρακε τὸν Πατέρα fournissait au saint Docteur, discutant à la fois contre les Ariens et les Sabelliens, une bonne occasion de l'expliquer clairement en affirmant cette unité numérique de substance entre les personnes divines (3). Mais, au lieu de cela, nous ne trouvons que l'affirmation : ὅμοιος γὰρ ἐν πᾶσιν ὁ Υἱὸς τῷ γεγεννηκότι, avec le développement habituel : engendré vie de vie, lumière de lumière, etc.; comme nous l'avons dit et répété déjà, ce n'est que la *similitude* parfaite qui est ainsi affirmée et décrite. Il est vrai que Cyrille ajoute ici une phrase dont on a voulu également profiter pour lui attribuer la profession claire et manifeste de l'unité numérique de substance. Ne dit-il pas, en effet : καὶ ἀπαράλλακτοι τῆς θεότητος οἱ χαρακτῆρές εἰσιν ἐν τῷ Υἱῷ, en

(1) R, I, 294; M, 696, A-B.
(2) R, I, 300; M, 700, C.
(3) R, I, 312; M, 712-713.

Digitized by Google

y ajoutant encore que « celui qui a été jugé digne de voir la divinité du Fils vient à la jouissance de celui qui l'a engendré » (1)? Mais ces paroles ne prouvent pas plus que les précédentes. Ce que saint Cyrille entend par *οἱ χαρακτῆρες τῆς θεότητος* n'est pas douteux : ce sont les marques de la divinité, les perfections divines. Elles sont, dit-il, dans le Fils, et comment y sont-elles? Elles sont en lui *ἀπαράλλακτοι*, sans aucune différence, évidemment au regard de ces mêmes perfections, *χαρακτῆρες τῆς θεότητος*, telles qu'elles se rencontrent dans le Père, le *γεγεννηκώς*, à qui le Fils vient d'être dit *ὅμοιος ἐν πᾶσιν*. Mais *ἀπαράλλακτος* ne veut pas dire « non distinct », mais bien « non différent » ; l'absence de différence est dans l'ordre d'espèce, non dans l'ordre de nombre, et cette phrase n'affirme rien de plus que l'*ὅμοιος ἐν πᾶσιν τῷ γεγεννηκότι* qui précède (2). Quant à

(1) *Ibid.* — Cfr J. MADER, *l. c*, p. 79; T. FÖRSTER, *l. c.*, p. 382.

(2) Que cette formule : « *ἀπαράλλακτοι τῆς θεότητος οἱ χαρακτῆρές εἰσιν ἐν τῷ Υἱῷ* », ici employée par saint Cyrille, n'exprime pas clairement et par elle-même la consubstantialité du Père et du Fils, mais seulement leur similitude parfaite, c'est ce qu'on doit conclure de l'emploi qu'en a fait ACACE DE CÉSARÉE, à la même époque. Le sophiste arien Astérius avait écrit, dans son *Syntagmation*, que le Père a engendré le Fils « ... *οὐσίας τε καὶ βουλῆς καὶ δυνάμεως καὶ δόξης ἀπαράλλακτον εἰκόνα* » ; Marcel d'Ancyre, dans son livre, avait attaqué cette formule d'Astérius, prétendant qu'elle signifiait que le Fils n'est ni substance, ni volonté, ni gloire, ni puissance lui-même ; Marcel fut, à son tour, réfuté par Acace dans un écrit dont saint ÉPIPHANE a sauvé des fragments (*Panarion*, haeres. LXXII, 6-10; PG, XLII, 389-396). En s'efforçant d'expliquer et de justifier la formule d'Astérius, Acace en vient à parler absolument comme le fait saint Cyrille. Il dit, en effet (*l. c.*, 9 ; PG, XLII, 393-395) : « *οὐσίας οὖν, καὶ δυνάμεως, καὶ βουλῆς, καὶ δόξης ἀπαράλλακτον λέγων Ἀστέριος εἰκόνα τὸν Υἱὸν τοῦ Πατρός, πάντως οἱονεὶ τοὺς πατρικοὺς χαρακτῆρας ἐνεῖναι λέγει τῷ Υἱῷ, καὶ τὰ ἐπινοούμενα τοῦ Πατρὸς τετυπῶσθαι, ἢ δεδόσθαι τῷ Υἱῷ ...* ». Et cependant, Acace de Césarée, bien qu'affirmant l'existence des « caractères » du Père dans le Fils, est loin de confesser par là l'unité numérique de substance ; il s'en tient à la similitude parfaite en ramenant tout à l'*imitation* absolue du Père dans le Fils. C'est ainsi que le Fils, image vivante de la substance, de la volonté, de la puissance et de la gloire, est aussi substance, volonté, puissance et gloire (*Ibid.*, 9 ; PG, XLII, 396, A) : « *οὕτως οὐσίας οὐσίαν εἰκόνα λέγομεν διὰ μίμησιν ὁμοιοτάτην ζωῆς τε καὶ ἐνεργείας· οὕτω δὲ καὶ βουλῆς βουλὴν εἰκόνα ... καὶ δυνάμεως καὶ δόξης, δύναμιν καὶ δόξαν* ». Et après avoir cité, en confirmation, JOH., V, 26 et 21, Acace insiste encore uniquement sur la ressemblance, la similitude en concluant : « *τὸ γὰρ, ὥσπερ-οὕτως, εἰκονικῆς ἐστι μιμήσεως, καὶ ὁμοιώσεως ἀκριβὲς ἐκμαγεῖον* » (*Ibid.*, 396, B). On ne peut pas affirmer que la formule signifie plus sous la plume de Cyrille que sous celle d'Acace sans en apporter des preuves, que l'on n'a pas produites jusqu'à présent et qui, croyons-nous, n'existent pas.

Digitized by Google

ce qui suit encore, c'est tout simplement la paraphrase du texte évangélique allégué. Sans doute, s'il y a unité numérique de substance divine, qui voit la divinité du Fils « vient à la jouissance de l'engendrant », c'est-à-dire, voit la divinité du Père; mais si le Père et le Fils sont absolument *semblables*, si les perfections divines sont parfaitement *les mêmes* dans chacun d'eux, on comprend aussi que quiconque voit l'un, voie aussi l'autre, sans que la consubstantialité soit par là nécessairement supposée, ni surtout clairement exprimée (1).

Il faut donc reconnaître loyalement que, sous la plume de saint Cyrille de Jérusalem, les expressions ὅμοιος, ὅμοιος ἐν πᾶσιν, ὅμοιος κατὰ πάντα ne sont ni formellement, ni équivalemment synonymes de l'ὁμοούσιος nicéen. Tant dans le contexte que par elles-mêmes, elles ne marquent entre le Père et le Fils que la simulitude parfaite, l'unité spécifique, et non pas l'unité numérique de substance. Mais nous ajouterons qu'il faut tout aussi loyalement reconnaître que ces formules, et l'idée qu'elles traduisent, n'excluent nullement la consubstantialité proprement dite. Partout où elles se rencontrent, elles sont employées, comme s'exprime l'École, *positive*, non pas *exclusive*. Jamais saint Cyrille ne déclare, ni même n'insinue, que le Fils est *seulement* ὅμοιος, quoique ἐν πᾶσιν ou κατὰ πάντα, au Père. Dans tous les endroits notés, il affirme leur similitude parfaite, sans nier qu'il y ait mieux et plus, — à moins que ce « plus » ne soit conçu comme la confusion, la « filio-paternité » (συναλοιφή, υἱοπατορία, συναλοιφὴ τῆς υἱοπατορίας) des Sabelliens. Aussi, nonobstant le sens auquel nous avons cru devoir ramener sincèrement l'ὅμοιος, sommes-nous autorisés à chercher et pouvons-nous espérer trouver chez saint Cyrille, comme nous le disions plus haut, toute la réalité et toute la vérité du contenu doctrinal de la définition nicéenne. Mais où cela va-t-il se rencontrer ?

* * *

Dans cette même *Catéchèse* XI, saint Cyrille veut établir et enseigner la divinité proprement dite du Fils. Les adversaires qu'il y

(1) J. Mader (*l. c*, p. 78) fait encore état d'un détail du texte de saint Cyrille dans le même passage : « καὶ ἵνα εἴπω συντομώτερον, μήτε χωρίζωμεν, μήτε συναλοιφὴν ἐργαζώμεθα » ; il semble comprendre l'expression μήτε χωρίζωμεν comme rejetant la distinction numérique de substance et affirmant ainsi la consubstantialité. Mais on voit clairement par la phrase absolument parallèle qui suit, à quelles doctrines Cyrille veut s'opposer : « καὶ μήτε ἀλλότριόν ποτε τοῦ Πατρὸς εἴπῃς τὸν Υἱόν· μήτε καταδέξῃ τοὺς λέγοντας τὸν Πατέρα ποτὲ μὲν πατέρα, ποτὲ δὲ υἱὸν εἶναι. » Le Fils qui

Digitized by Google

combat directement sont les Ariens, bien que les circonstances le mettent aussi perpétuellement en garde contre les Sabelliens. Au n. 16, comme troisième témoignage scripturaire de cette divinité, il allègue Is. XLV, 14-15, en appliquant les mots σὺ γὰρ εἶ ... ὁ θεὸς τοῦ Ἰσραὴλ σωτήρ, au Christ, dont la divinité est ainsi clairement attestée (1). Mais le texte renferme aussi les paroles : καὶ ἐν σοὶ προσεύξονται, ὅτι ἐν σοὶ ὁ θεός ἐστι, que Cyrille se croit obligé d'expliquer. Il le fait en les rapprochant de JOH., XVII, 21 et XIV, 11, d'où il tire le double enseignement de l'unité et de la distinction personnelle entre le Père et le Fils. Insistant sur le texte : ἐγὼ καὶ ὁ Πατὴρ ἕν ἐσμεν, il poursuit par une description des plus intéressantes de raisons ou modes d'unité qui existent entre le Père et le Fils, de manières dont le Père et le Fils sont et apparaissent ἕν. Quatre fois consécutivement il emploie la formule ἕν, διὰ τὸ..., en la faisant suivre de l'énoncé d'une raison, d'un fondement, d'une preuve d'unité. Voici le passage, car il vaut mieux le présenter dans un texte suivi que l'éparpiller en extraits (2).

Ἕν, διὰ τὸ κατὰ τὴν θεότητα ἀξίωμα · ἐπειδὴ θεὸς θεὸν ἐγέννησεν. Ἕν, διὰ τὸ κατὰ τὴν βασιλείαν · οὐ γὰρ ἄλλων βασιλεύει Πατὴρ, ἄλλων δὲ Υἱὸς, κατὰ τὸν Ἀβεσαλὼν ἀνταίρων τῷ πατρί · ἀλλ' ὧν βασιλεύει ὁ Πατὴρ, τούτων βασιλεύει καὶ ὁ Υἱός. Ἕν, διὰ τὸ μηδεμίαν εἶναι διαφωνίαν ἢ διάστασιν · οὐ γὰρ ἄλλα βουλήματα Πατρὸς, ἄλλα δὲ Υἱοῦ. Ἕν, διὰ τὸ μὴ εἶναι ἄλλα Χριστοῦ δημιουργήματα, καὶ ἄλλα Πατρός · μία γὰρ ἡ πάντων δημιουργία, τοῦ Πατρὸς διὰ τοῦ Υἱοῦ πεποιηκότος.

Quelques remarques préliminaires sont nécessaires avant l'examen détaillé de chacune des quatre sections de ce texte. La proposition de l'unité se fait entièrement de façon positive, nullement de façon restrictive ; on peut encore reconnaître par là que l'exposé en est fait contre l'arianisme et non contre le sabellianisme soit réel, soit soupçonné dans la doctrine nicéenne de la consubstantialité. En outre, rien ne dit ni ne suggère que l'auteur a donné ici toutes les raisons, tous les fondements qu'il admettait pour l'unité du Père et du Fils ; son énumération n'est pas nécessairement exhaustive. Il avait ses motifs pour parler comme il l'a fait : peut-être a-t-il cherché un certain effet oratoire par la quadruple répétition de la même

n'est pas ἀλλότριος τοῦ Πατρός, c'est celui qui est ὅμοιος ἐν πᾶσιν τῷ γεγεννηκότι, comme Cyrille vient de le dire; ce n'est pas nécessairement celui qui possède une substance numériquement une avec celle du Père.

(1) R, I, 308 ; M, 709, B.

(2) R, I, 310 ; M, 709-712.

Digitized by Google

formule ; évitant l'ὁμοούσιος, pour des raisons qu'on connaît, et la terminologie scientifique et philosophique, il a donné des descriptions plus frappantes et plus à la portée de son auditoire ; enfin, s'il repousse énergiquement l'arianisme en répétant et en justifiant l'affirmation de l'unité, une certaine réserve, qui apparaît dans la manière de proposer cette doctrine et ses preuves, s'explique par la crainte instinctive du sabellianisme, contre lequel il est toujours en garde.

Notons encore que saint Cyrille ne dit pas ici que, pour les raisons qu'il assigne, le Fils est ὅμοιος au Père, mais bien qu'il est ἕν avec lui. Ce terme ἕν signifie « une chose, un objet » et situe l'unité dans l'ordre réel et substantiel. Voudra-t-on épiloguer et contester la valeur que nous lui attribuons, en disant, par exemple, que saint Cyrille se contente d'employer une expression scripturaire sans en scruter et en admettre le sens total ? Nous répondrons qu'il est impossible que l'attention de l'auteur n'ait pas été frappée par ce ἕν, qu'il répète à quatre reprises et que, s'il n'en admettait pas le sens premier et plein, il n'aurait pas omis de noter une restriction, par exemple en l'expliquant par ὅμοιος, ce qui eût été de son intérêt dans son opposition au sabellianisme. Contre cette erreur, il se contente d'exclure l'unité personnelle du Père et du Fils ; quant à l'unité réelle et substantielle, il ne pouvait pas, vu les circonstances, l'exprimer formellement par l'ὁμοούσιος, mais il y a insisté par la répétition de ce terme ἕν et par des descriptions qui, croyons-nous, serrent du plus près possible l'ὁμοούσιος nicéen et en atteignent, en réalité, tout le contenu doctrinal. C'est ce que nous allons essayer de montrer en examinant soigneusement chacune des parties de notre texte et en nous aidant, à l'occasion, des explications données ailleurs par saint Cyrille.

1° Le premier fondement assigné à cette unité réelle, c'est τὸ κατὰ τὴν θεότητα ἀξίωμα. Cet ἀξίωμα κατὰ τὴν θεότητα, c'est évidemment ce que saint Cyrille appelle ailleurs τὸ τῆς θεότητος ἀξίωμα (1) ; c'est la prérogative, le rang de la divinité, le rang divin, qui n'appartient qu'à celui qui est vrai Dieu, ce que le Fils est en réalité, puisque la génération divine n'est ni imparfaite, ni trompeuse : ἐπειδὴ θεὸς θεὸν ἐγέννησεν. Et cette périphrase désigne tout simplement la divinité (ἡ θεότης), en en relevant peut-être l'excellence et la gloire (2). Lorsqu'il

(1) Cfr X, 6, 7 ; XI, 2 (R, I, 268, 270, 292 ; M, 668, B, 669, B, 692, B).

(2) Exactement comme τὸ τῆς υἱότητος ἀξίωμα et τὸ τῆς κυριότητος ἀξίωμα (X, 5 : R, I, 266 ; M, 665, B) et τὸ τῆς ἱερωσύνης ἀξίωμα (XI, 1 : R, I, 290 ; M, 692, A) signifient ἡ υἱότης, ἡ κυριότης, ἡ ἱερωσύνη. Ces périphrases sont dans le style de notre auteur.

Digitized by Google

justifie son affirmation par le recours à la génération divine, Cyrille n'entend pas dire simplement que le Fils est d'essence divine, mais bien qu'il est vraiment Dieu, qu'il est, quant à sa réalité, substance divine ; c'est cette réalité divine, et non pas une prérogative, une dignité extérieure, qui est marquée par τὸ κατὰ τὴν θεότητα ἀξίωμα ; et cette réalité est donnée comme la raison, le fondement, la cause (διά), entre le Père et le Fils, non pas d'unité personnelle (εἷς), non pas davantage de similitude ou ressemblance (ὅμοιος), mais d'unité numérique de substance. Car, que le Fils soit « une chose : ἕν » avec le Père par la divinité, qu'est-ce à dire sinon que chacun d'eux est également cette réalité ? Cyrille n'admet qu'une seule divinité, qui n'est certes pas une forme abstraite, pour le Père et le Fils, puisque par cette divinité ils ne sont qu'une réalité, une chose, ἕν. On remarquera la place assignée à cette explication de l'unité ; elle vient en tout premier lieu et doit donc avoir été considérée par l'auteur comme fondamentale, capitale, adéquate. Celles qui suivent pourraient être moins importantes et seulement complémentaires ; elles ne modifieront pas la doctrine ici posée ou indiquée ; voyons si elles confirment ce qui vient d'être dit.

2° La formule διὰ τὸ κατὰ τὴν βασιλείαν sous-entend le terme ἀξίωμα et renferme une nouvelle périphrase qui, comme la précédente, équivaut réellement au terme simple. La βασιλεία chez le Père et le Fils n'est pas une pure fonction ou un honneur externe ; c'est la réalité qui fait que chacun d'eux règne (βασιλεύει), et cette réalité fait aussi que le Père et le Fils sont une « chose : ἕν ». Est-elle une, en eux, numériquement ou spécifiquement ? Pour le reconnaître, raisonnons avec Cyrille. Il dit : οὐ γὰρ ἄλλων βασιλεύει Πατὴρ, ἄλλων δὲ Υἱός. Ces paroles, évidemment, ne signifient pas que le Père ne règne pas sur des sujets d'une espèce et le Fils sur des sujets d'une autre espèce, mais bien que les sujets du Père sont numériquement les mêmes que les sujets du Fils ; la suite du texte, d'ailleurs, déclare explicitement cette unité numérique de sujets : ἀλλ' ὧν βασιλεύει ὁ Πατὴρ, τούτων βασιλεύει ὁ Υἱός. Dès lors, le raisonnement procède comme suit : sujets numériquement les mêmes, royauté numériquement une, possédée à la fois par le Père et le Fils qui, de ce chef, sont une « chose : ἕν ». C'est donc encore à l'unité numérique que l'auteur aboutit par cette voie (1).

(1) Pour saint Cyrille, l'unité numérique de sujets comporte nécessairement l'unité numérique de roi ou de seigneur. C'est ce qui apparaît clairement par la manière dont il raisonne contre ceux qui ont osé « diviser l'unique Dieu » et dire que autre est l'auteur et maître des âmes, autre celui des corps (IV, 4 : R, I, 92-94 ; M, 460, A) : « πῶς γὰρ δύο κυρίων εἷς γίνεται

Digitized by Google

3° A première vue, la troisième raison ne semblerait établir entre le Père et le Fils qu'une unité morale, une conformité parfaite de volonté par la négation de toute discordance, de tout dissentiment entre eux : διὰ τὸ μηδεμίαν εἶναι διαφωνίαν ἢ διάστασιν. Le sens fût-il tel, nous ne devrions pas craindre de le reconnaître, car ce parfait accord existe réellement entre les personnes divines et, d'autre part, l'unité numérique de substance est déjà suffisamment garantie par ailleurs dans la doctrine de notre auteur. Mais il semble bien qu'ici, pour Cyrille, l'absence de διαφωνία et de διάστασις n'est que le signe d'une unité plus réelle, plus fondamentale, dont l'expression propre se trouve dans la raison alléguée ensuite : οὐ γὰρ ἄλλα βουλήματα Πατρὸς, ἄλλα δὲ Υἱοῦ : les vouloirs du Père ne sont pas autres que ceux du Fils. Ici encore, à propos des conseils divins, comme plus haut à propos des sujets et plus bas à propos des œuvres, la distinction ἄλλα-ἄλλα n'est pas entendue dans l'ordre spécifique, mais dans l'ordre numérique (1), et de nouveau le raisonnement est le suivant : unité numérique des vouloirs ou conseils du Père et du Fils, signifiée par l'exclusion absolue et nécessaire de tout désaccord ; possession commune de ces conseils identiques par le Père et le Fils qui sont, de ce chef et pour autant, une réalité (ἕν), source de ces βουλήματα (2).

4° Enfin, une quatrième raison d'unité est encore apportée. Proposée dans une forme négative, elle gagne en clarté à être traduite dans l'énoncé positif correspondant. La distinction ἄλλα-ἄλλα se fait,

δοῦλος ἄνθρωπος, τοῦ κυρίου λέγοντος ἐν εὐαγγελίοις · οὐδεὶς δύναται δυσὶ κυρίοις δουλεύειν ; Εἷς οὖν ἐστι θεὸς μόνος, ὁ καὶ ψυχῶν καὶ σωμάτων ποιητής. » Évidemment, il s'agit de l'unité de Dieu et non de l'unité de personne en Dieu.

(1) Un passage très clair montre bien que la distinction ἄλλα-ἄλλα est prise par Cyrille dans le sens numérique. Il s'agit des νεύματα du Père et du Fils. *Catéch.* XV, 25 (R, II, 190 ; M, 905, B), après avoir fait remarquer que c'est par le Fils que le Père juge, et donc que le Fils juge νεύματι Πατρός, il ajoute : « οὐ γὰρ ἄλλα πατρὸς καὶ ἄλλα υἱοῦ τὰ νεύματα, ἀλλὰ ἓν καὶ τὸ αὐτό. » Ces derniers mots énoncent bien l'unité numérique de ces vouloirs.

(2) L'argument eût été proposé d'une façon plus claire et plus heureuse si Cyrille avait dit directement : « Ἕν, διὰ τὸ μὴ εἶναι ἄλλα βουλήματα Πατρὸς, ἄλλα δὲ Υἱοῦ. » Mais la forme employée était, sans doute, davantage à la portée de l'auditoire, et mieux en parallèle avec les propositions précédentes. Il est, en tout cas, certain que saint Cyrille ne veut pas simplement noter et affirmer, entre le Père et le Fils, une pure unité morale, de conformité de volonté. Pour arriver à l'unité numérique de substance, il nous suffit de nous servir des éléments qu'il fournit lui-même, et de mettre en forme l'argument qu'il présente d'une manière moins rigoureuse.

Digitized by Google

ici encore, dans l'ordre numérique, comme dans le cas précédent. Le Père et le Fils sont ἕν, une réalité, une chose, car les créatures du Père sont par identité les créatures du Fils. C'est là encore le signe plutôt que la raison de cette unité. La vraie raison est ajoutée tout aussitôt : « unique, en effet, est la production de toutes choses : μία γὰρ ἡ πάντων δημιουργία ». Et pourquoi cette production est-elle unique (μία)? Parce que la force productrice est unique. La formule employée : τοῦ Πατρὸς διὰ τοῦ Υἱοῦ πεποιηκότος, le dit assez clairement si l'on a soin de se rappeler ce qui a été dit plus haut de formules semblables, en apparence subordinatiennes. La puissance créatrice appartient également au Père et au Fils ; mais comme, chez le Fils, elle est, ainsi que la nature, « du Père », on dit que le Père crée *par* le Fils. L'unité numérique de la puissance créatrice et de son exercice repose évidemment sur l'unité numérique de substance, de réalité divine, et tel est certainement le fond de la pensée, de la doctrine de saint Cyrille.

Ainsi donc ces formules manifestent bien plus que l'unité spécifique ou homogénéité du Père et du Fils. Attentivement scrutées et loyalement interprétées, au moyen de leur contexte et d'autres explications de notre Docteur, elles nous montrent, dans sa pensée, tout ce que renferme essentiellement l'ὁμοούσιος nicéen, à savoir, l'unité numérique de réalité, de substance divine dans ces deux personnes.

Il nous a paru intéressant et utile de nous arrêter spécialement à ce passage parce qu'il est généralement moins remarqué et que son exégèse est de nature à mettre mieux en lumière certains traits caractéristiques de la théologie de l'évêque de Jérusalem. Ce n'est pas à dire qu'il soit le seul auquel nous attachions de l'importance et auquel nous reconnaissions une valeur probante dans la question de la consubstantialité. Il en est d'autres (1), parmi lesquels nous nous contenterons d'en faire valoir encore brièvement un.

Dans la *Catéch.* VI, Cyrille s'arrête longuement à exposer et à prouver l'impossibilité, pour n'importe quelle créature, de connaître Dieu totalement et parfaitement (2). Cette connaissance parfaite,

(1) La doctrine de la consubstantialité est encore sous-jacente, par exemple, quand Cyrille soutient l'unité et l'indivisibilité de l'adoration à rendre au Père et au Fils (μὴ μεριζέσθω ἡ προσκύνησις : XI, 17 : R, I, 310; M, 712, B). Si Cyrille dit, en cet endroit : « εἰς Πατὴρ δι' ἑνὸς Υἱοῦ προσκυνείσθω », il n'y a, dans ce διὰ Υἱοῦ, que l'expression, en formule cyrillienne, du rapport personnel du Fils au Père.

(2) Sa thèse est, comme il la fait formuler par un objectant (VI, 5 : R, I, 160; M, 545, A) : « ἀκατάληπτος ἡ ὑπόστασις ἡ θεία », et cette expression, à elle seule, prouve déjà que, pour lui, la substance divine est numériquement une.

Digitized by Google

compréhensive, cette vision totale est réservée au Fils et au Saint-Esprit (1). Pour appuyer cette doctrine, on trouve d'abord un argument très simple, tout à fait à la portée de l'auditoire, et qui consiste en deux citations scripturaires, I *Cor.*, XI, 10 et MATTH., XI, 27. Mais ensuite, après avoir répété son affirmation, Cyrille en donne la raison théologique et intime, en disant : « car le Fils monogène est, avec le Saint-Esprit, participant de la divinité paternelle : ἐπειδὴ καὶ τῆς θεότητός ἐστι τῆς πατρικῆς σὺν τῷ πνεύματι τῷ ἁγίῳ κοινωνὸς ὁ Υἱὸς ὁ μονογενής. » On remarquera que l'auteur ne parle pas ici de *similitude*, même parfaite, il ne dit pas ὅμοιος, ὅμοιος ἐν πᾶσιν ou κατὰ πάντα. Il s'agit, pour le Fils et le Saint-Esprit, de *participation*, de *possession en commun* (κοινωνός) de la divinité qui est celle du Père. De là suit une totalité, une perfection de connaissance qui prouve que, dans la pensée de Cyrille, cette participation est une possession totale et parfaite. Il n'est pas plus question de la possession de quelque chose de la divinité, d'une partie de la divinité, d'ailleurs simple et indivisible, que d'une imitation ou ressemblance ; il s'agit de la possession en commun de l'unique divinité, de cette ὑπόστασις ἡ θεία, dont Cyrille a noté plus haut l'incompréhensibilité pour toute créature, et qu'il désigne ici par l'expression ἡ θεότης ἡ πατρική parce que, pour lui, ὁ θεός c'est le Père, principe et source de la divinité dans le Fils et dans le Saint-Esprit.

Ce passage est décisif et établit, sans aucun doute possible, que saint Cyrille pense comme les Nicéens au sujet de la consubstantialité des personnes divines, encore qu'il n'en parle pas comme eux. Il nous dispensera de refaire, pour la doctrine qui concerne le Saint-Esprit, le travail que nous avons fait pour celle qui concerne le Fils (2). Mais puisque, bien qu'à tort, le soupçon de macédonianisme a été noté contre Cyrille par l'histoire (3), on nous permettra de terminer par une simple remarque. S'il est de son temps en ne donnant jamais formellement au Saint-Esprit le nom de θεός, θεὸς ἀληθινός, comme il le donne au Fils (4), Cyrille le devance d'une

(1) *Ibid.*, 6 (R, I, 162 ; M, 548, A) : « μόνον δὲ βλέπειν δύνατται ὡς χρὴ, ἅμα τῷ Υἱῷ, τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον. » Cyrille ne parle que du Fils et du Saint-Esprit parce que le Père est, pour lui, ὁ θεός et que c'est dans le Père qu'il considère la divinité.

(2) On peut voir à ce sujet le travail de T. SCHERMANN : *Die Gottheit des heiligen Geistes nach den griechischen Vätern des vierten Jahrhunderts* (Strassburger theologische Studien, t. IV, fasc. 4-5), Fribourg e.-B., 1901, où Cyrille de Jérusalem vient en tête de la série des Pères dont la doctrine est étudiée (p. 17-47).

(3) Cfr *supra*, p. 182.

(4) L'expression la plus formelle se rencontre *Catéch.* XVI, 3 (R, II, 206 ;

Digitized by Google

façon remarquable par l'attention qu'il consacre, dès l'époque des *Catéchèses*, à la théologie de la troisième personne (1), par la fermeté avec laquelle il reconnaît la divinité proprement dite du Saint-Esprit (2) et étend jusqu'à lui, comme nous venons de l'entendre, la consubstantialité que le synode de Nicée n'avait encore définie que pour le Père et le Fils, et par la pénétration qui le conduit à l'enseignement équivalent de la procession *ab utroque* du Saint-Esprit (3).

* * *

Il est temps de conclure. Si nous avons donné raison à Rufin affirmant que Cyrille avait varié dans la communion ecclésiastique,

M, 920, B), où Cyrille appelle le Saint-Esprit θεῖόν τι καὶ ἀνεξιχνίαστον. Sur la portée de la désignation μεγίστη δύναμις, employée au même endroit, voir T. SCHERMANN, *l. c.*, p. 36, n. 4. — L'omission, pour le Saint-Esprit, de l'appellation de θεός, alors qu'elle est donnée au Fils, n'a rien d'étonnant vu l'état de la doctrine à cette époque, et vu également le fait que Cyrille en arrivait à ce titre pour le Fils principalement à cause de l'origine de celui-ci par voie de génération naturelle, raison qui ne pouvait être apportée dans le cas de la troisième personne.

(1) En particulier dans les *Catéchèses* XVI et XVII, que T. SCHERMANN (*l. c.*, p. 20) a justement appelées « kostbare Edelsteine des christlichen Altertums in der ständigen Lehre der Kirche über die Gottheit des Heiligen Geistes ». Car Cyrille n'a rien d'un novateur, et le caractère même de ses *Catéchèses* prouve que la doctrine qu'il y expose était traditionnelle dans l'Église.

(2) On pourrait en donner des preuves convaincantes, par exemple : le Saint-Esprit est placé absolument au dessus et en dehors du monde des créatures (XVI, 23 : R, II, 234 ; M, 952, A) ; il est, comme le Fils, totalement soustrait à la servitude dans laquelle tous les autres êtres se trouvent à l'égard du Père (VIII, 5 : R, I, 232 ; M, 629, B) ; avec le Fils, il est seul à posséder une connaissance compréhensive du Père comme participant, avec le Fils, à sa divinité (VI, 6 : R, I, 162 ; M, 548, A) ; il est omniscient et tout-puissant (XVI, 25 : R, II. 238 ; M, 953, B), éternel et immense comme le Père et le Fils (πάντοτε Πατρὶ καὶ Υἱῷ συμπαρόν, XVII, 5 : R, II, 256 ; M, 973, B). Et c'est certes un phénomène remarquable que Cyrille, qui est encore à ce moment dans le parti antinicéen, professe si décidément cette doctrine, tandis que Eusèbe de Césarée fait clairement du Saint-Esprit une créature, que Acace de Césarée est du même avis et que Eusèbe d'Émèse, autant que nous sachions jusqu'à présent, reste à peu près muet sur ce point.

(3) XVI, 24 (R, II, 236 ; M, 952, B) Cyrille dit : « καὶ Πατὴρ μὲν δίδωσιν Υἱῷ, καὶ Υἱὸς μεταδίδωσιν ἁγίῳ Πνεύματι ». Le premier membre est immédiatement justifié par le texte de MATTH., XI, 27 et le second par JOH., XVI, 14. Or, nous savons que Cyrille explique par la relation d'origine le fait que le Fils a tout reçu du Père ; le parallélisme veut donc que nous admettions qu'il s'est expliqué également par une relation d'origine le fait que le Saint-Esprit « reçoit » du Fils. Il n'est évidemment pas question de

Digitized by Google

lui concèderons-nous de même que l'évêque de Jérusalem a varié dans sa foi ? Le lecteur peut répondre à cette question, car nous croyons lui avoir fourni toutes les données nécessaires pour porter son jugement en connaissance de cause. Toutefois, nous voudrions encore l'y aider en lui présentant la gradation des doctrines en cours, vers le milieu du IVe siècle, touchant les rapports du Père et du Fils ; grâce à ce tableau, la situation respective de saint Cyrille et du concile de Nicée, en matière doctrinale, s'éclaire et se précise singulièrement. Voici les divers degrés que l'on rencontre :

1° Le Père et le Fils sont différents en nature, non seulement numériquement, mais aussi spécifiquement. C'est la position arienne,

rapporter ainsi l'origine du Saint-Esprit au seul Fils (Cfr J. MADER, *l. c.*, p. 86 ; T. SCHERMANN, *l. c.*, p. 45). Le Saint-Esprit a également à l'égard du Père et du Fils une relation d'origine, et c'est par là qu'il faut résoudre la difficulté qui provient de l'apparence subordinatienne de certains textes de Cyrille concernant la troisième personne, exactement comme nous l'avons fait plus haut dans le même cas concernant la deuxième personne (*supra*, p. 364 et suiv.). Car Cyrille semble aussi subordonner l'action du Saint-Esprit au signe, à la volonté, au consentement du Père et du Fils : « *νεύματι θεοῦ καὶ ἐν ὀνόματι Χριστοῦ*... ; *βουλήσει Πατρὸς καὶ Υἱοῦ*... ; *συμφωνίᾳ Πατρὸς καὶ Υἱοῦ*... » (Cfr XVI, 12 ; XVII, 21 ; XVII, 29 : R, II, 218, 276, 284 ; M, 933, B ; 993, A : 1000, C). Ici encore, le subordinatianisme n'est qu'apparent : le Père est la source, l'origine ; de lui, nous le savons, le Fils procède, tient tout ce qu'il est, et c'est pour cela que l'on dit que le Fils agit par la volonté du Père ; le Saint-Esprit, dit-on aussi, agit par la volonté du Père et du Fils, et la raison en doit être semblablement une relation d'origine à l'égard des deux. Cette relation est traduite par des formules, d'ailleurs bibliques, comme : « *ὁ Πατὴρ δι' Υἱοῦ σὺν ἁγίῳ Πνεύματι τὰ πάντα χαρίζεται* » (XVI, 24 : R, II, 236 ; M, 953, A, ou *ibid.* : « *καὶ Πατὴρ μὲν δίδωσιν Υἱῷ, καὶ Υἱὸς μεταδίδωσιν ἁγίῳ Πνεύματι* », où il ne faut pas chercher, pour le Saint-Esprit, une relation seulement médiate d'origine à l'égard du Père), ou encore : *ἡ μὲν οὖν ὄντως ζωὴ καὶ ἀληθῶς ἐστιν ὁ Πατήρ, ὁ δι' Υἱοῦ τοῖς ἅπασιν ἐν ἁγίῳ Πνεύματι τὰς ἐπουρανίους πηγάζων δωρεάς* » (XVIII, 29 : R, II, 332 ; M, 1049, B). — C'est donc dans un parallélisme étroit que saint Cyrille expose la doctrine touchant le Fils et la doctrine touchant le Saint-Esprit. Un seul point est développé dans la première sans l'être dans la seconde, et c'est le *mode* d'origine ; cela tient au silence de la grande source de la théologie de notre Docteur, la Sainte Écriture, touchant le mode de procession du Saint-Esprit. Il est bon de relire sa déclaration explicite, en tête de la *Catéchèse* XVI, où il commence à traiter spécialement de la troisième personne : « *Λεγέσθω τοίνυν ὑφ' ἡμῶν περὶ ἁγίου Πνεύματος μόνα τὰ γεγραμμένα. Εἰ δέ τι μὴ γέγραπται, μὴ πολυπραγμονῶμεν. Αὐτὸ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐλάλησε τὰς γραφάς, αὐτὸ καὶ περὶ ἑαυτοῦ εἴρηκεν ὅσα ἐβούλετο ἢ ὅσα ἐχωροῦμεν. Λεγέσθω οὖν ἃ εἴρηκεν. Ὅσα γὰρ οὐκ εἴρηκεν, ἡμεῖς οὐ τολμῶμεν* » (XVI, 2 : R, II, 206 ; M, 920, A). Nul ne peut abuser du silence imposé par une règle d'une telle prudence.

Digitized by Google

le Fils n'étant pas Dieu véritable, mais un Dieu improprement dit, un homme déifié. Le concile rejette cette doctrine en proclamant que le Fils est θεὸς ἀληθινὸς ἐκ θεοῦ ἀληθινοῦ et ἐκ τῆς οὐσίας τοῦ πατρός, et en condamnant les formules ariennes ἦν ποτε ὅτε οὐκ ἦν et ἐξ οὐκ ὄντων. L'attitude de saint Cyrille n'est pas moins nettement opposée à l'arianisme brutal ; il rejette, lui aussi, ces formules ἦν ὅτε οὐκ ἦν et ἐκ τοῦ μὴ ὄντος ; il proclame que le Fils est θεὸς ἀληθινός, θεὸς ἐκ θεοῦ ; il n'emploie pas l'expression philosophique, non scripturaire, peut-être suspecte, à ses yeux, de sabellianisme, ἐκ τῆς οὐσίας, mais il en a tout le contenu dans l'enseignement de la génération véritable et naturelle. Pour lui non plus le Fils n'est pas une créature, et c'est encore contre l'arianisme qu'il avertit de ne pas séparer (χωρίζειν, διαιρεῖν) le Fils du Père, de ne pas l'arracher de la sphère divine pour le placer dans le monde des êtres créés. Ainsi donc, Cyrille et les Nicéens sont d'accord en ce point.

2° Le Père et le Fils sont, en nature, semblables, en tout semblables, parfaitement semblables, étant l'un et l'autre vrai Dieu ; il y a, entre eux, unité spécifique de nature, homogénéité absolue. C'est la position doctrinale vers laquelle le parti antinicéen évolue de plus en plus à l'époque ici considérée. Or, l'ὅμοιος κατὰ πάντα n'est employé par saint Cyrille que dans le sens positif, pour affirmer la similitude absolue du Père et du Fils, ou dans la polémique contre l'hétérogénéité soutenue par les Ariens stricts, et les Nicéens, qui ne se font pas faute de l'employer positivement, qui l'incluent éminemment dans leur ὁμοούσιος, ne le condamneront jamais que dans le sens exclusif qui l'opposerait à une unité ultérieure, l'unité numérique de substance. Ici encore, nous pouvons noter l'accord réel : ni Cyrille, ni les Nicéens n'excluent la doctrine, que chacun d'eux propose; il n'y a pas opposition doctrinale.

3° Le Père et le Fils sont consubstantiels; leur nature ou substance divine est numériquement une, tandis que leurs personnes sont réellement distinctes. Ainsi l'entendent les Nicéens. Cyrille n'emploie pas le terme ὁμοούσιος, et son silence équivaut, nous le voulons bien, à une condamnation; mais la raison en est, non dans la négation de l'unité numérique de substance divine, qui est, comme nous l'avons vu, au fond de sa pensée et à la base de sa théologie, mais dans le sens sabellien qu'il est invinciblement poussé à donner au mot proposé par le Synode, dans la crainte d'une confusion des personnes que les Nicéens repoussent aussi énergiquement que lui. De leur côté, ceux-ci considèrent l'omission ou le rejet de l'ὁμοούσιος comme impliquant, chez tous leurs adversaires sans distinction, la théorie arienne du Fils tiré du néant, créature, ce que certains

Digitized by Google

membres du parti antinicéen, comme saint Cyrille, sont loin d'admettre et condamnent même explicitement. Il y a malentendu quant au sens d'une formule, mais, quant à la doctrine, il y a de nouveau accord réel, avec une simple nuance ou différence de degré dans la clarté et la netteté de sa proposition.

4° Enfin, le Père et le Fils ne font réellement qu'un à tous égards; la distinction personnelle entre eux n'est qu'apparente, imaginaire et ils se confondent en un υἱοπάτωρ. C'est le sabellianisme, que les Nicéens et Cyrille sont unanimes à rejeter.

Renvoyons cette fois à Rufin et à ceux qui, trompés par les apparences, ont cru comme lui aux variations doctrinales de l'évêque de Jérusalem, leur jugement comme tout à fait erroné. C'est le Cyrille de 348 que nous avons interrogé et entendu; c'est de lui que nous pouvons dire, avec un historien déjà cité et peu suspect de tendance partiale à justifier les Pères, qu'il ne lui manque que le terme ὁμοούσιος et qu'il est, en réalité, orthodoxe (1).

J. LEBON.

(1) Cette étude était achevée et déjà mise à l'impression, lorsque nous avons pu nous procurer les travaux de P. HAEUSER : *Des heiligen Cyrillus, Bischofs von Jerusalem, Katechesen* (Munich et Kempten, 1922), et de B. NIEDERBERGER, *Die Logoslehre des hl. Cyrill von Jerusalem* (Paderborn, 1923). Nous nous contentons de les signaler ici, pour compléter notre bibliographie; nous ne pensons pas qu'ils rendent inutiles les pages que nous avons écrites en nous plaçant au point de vue tout spécial que notre titre annonce; nous croyons de même avoir suffisamment justifié notre avis, lorsqu'il diffère de celui de ces auteurs, pour n'avoir plus à y revenir.

Digitized by Google

Le pontificat de Victor III (1086-1087).

I.

Le pape Grégoire VII est mort à Salerne le 25 mai 1085 après avoir nommé, à la demande des cardinaux groupés autour de son lit de mort, ses successeurs possibles. « Élisez, avait-il dit, celui de ces trois personnages que vous pourrez avoir, l'évêque de Lucques, l'évêque d'Ostie ou l'archevêque de Lyon. » Un an plus tard, le 24 mai 1086, après une longue vacance, l'abbé du Mont-Cassin, Didier, fut élu sous le nom de Victor III. Les cardinaux n'avaient pas tenu compte de la volonté du pontife défunt (1).

Didier était peu qualifié pour continuer l'œuvre gigantesque entreprise par Grégoire VII. Pendant le précédent pontificat, il avait vécu à l'écart, préoccupé avant tout d'agrandir et d'embellir le monastère dont il était abbé, de maintenir à tout prix la paix dans l'Italie méridionale, ce qui l'avait entraîné parfois à de fâcheuses compromissions que le pape avait formellement désapprouvées.

Né en 1027, Didier appartenait à une famille princière de Bénévent. Après la mort de son père, survenue en 1047, il se retire à l'ermitage de La Cava, entre Salerne et Sorente, revient ensuite dans sa ville natale et, tandis qu'il est moine à l'abbaye de Sainte-Sophie à Bénévent, noue des relations avec le pape Léon IX, le cardinal Humbert de Moyenmoutier, l'abbé du Mont-Cassin, Frédéric de Lorraine, avec lequel il se lie d'amitié. En 1055, lors d'une rencontre en Toscane avec Victor II, successeur de Léon IX, il obtient l'autorisation de quitter son monastère ; il gagne aussitôt le Mont-Cassin dont il devient abbé le 19 avril 1058, après l'élévation à la papauté de Frédéric de Lorraine sous le nom d'Étienne IX. Le 6 mars 1059 Nicolas II, successeur d'Étienne IX, lui confère la pourpre cardinalice et lui attribue l'église du Transtévère. Didier devient ainsi un des personnages importants de l'Église romaine (2).

(1) Sur les derniers moments de Grégoire VII et les événements de 1085-1086, cfr notre article sur *L'élection d'Urbain II* (*Moyen âge*, 1916, 2e sér., t. XIX).

(2) Ces détails biographiques sont empruntés à Léon d'Ostie, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 1 et suiv. (MGH, SS, t. VII, p. 698 et suiv.). On consultera aussi Hirsch, *Desiderius von Monte Cassino als Papst Victor III* (*Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VII, 1887, p. 6 et suiv.).

Digitized by Google

Il n'aspire pas pour cela aux grands rôles. Les grands problèmes qui se posaient pour l'Église au milieu du XIe siècle semblent le laisser indifférent. Il se passionne moins pour la réforme religieuse que pour le gouvernement de son abbaye. Il n'a qu'un but : il veut rendre au monastère que saint Benoît avait fondé sur les crêtes nues et désolées de l'Apennin sa splendeur passée ; continuant l'œuvre ébauchée par son prédécesseur Richer, il édifie une bibliothèque, une salle capitulaire, surtout une basilique grandiose, qu'il décore richement et dont, le 6 octobre 1071, Alexandre II vient faire la dédicace solennelle, escorté de dix archevêques, de quarante-quatre évêques, du prince de Capoue, Richard, qu'accompagnaient son fils Jourdain et son frère Rainulf, de Gisulf, prince de Salerne, et de nombreux seigneurs laïques (1). Cette imposante cérémonie fut pour Didier une véritable apothéose. Dès lors l'abbé n'eut d'autre souci que de compléter son œuvre en acccumulant au Mont-Cassin statues, mosaïques, fresques, miniatures, et, plus encore, de mettre ces richesses à l'abri des pillards et des envahisseurs.

Le monastère avait de dangereux voisins, les Normands, installés en maîtres dans l'Italie méridionale, où ils formaient au milieu du XIe siècle trois principautés : au nord celle de Capoue, que gouvernaient les comtes d'Aversa, Richard, puis Jourdain, puis plus au sud l'état de Robert Guiscard, duc de Pouille et de Calabre, bientôt maître de Salerne et d'une partie de la Sicile, que côtoyaient les possessions de Roger, frère de Guiscard, qui régnait sur le reste de la Sicile. (2) Tous ces princes avaient une fâcheuse réputation qu'ils méritaient pleinement. « J'ai vu, écrivait le pape Léon IX, ce peuple indiscipliné, avec une rage incroyable et une impiété qui dépasse celle des païens, ravager en divers endroits les églises de Dieu, persécuter les chrétiens, parfois même les faire mourir dans des tourments horribles et inconnus jusqu'à eux. Ils n'épargnent ni les enfants, ni les vieillards, ni les femmes, ne distinguent pas le sacré du profane et pillent les églises des saints qu'ils brûlent et rasent jusqu'au sol. » (3) Didier n'ignorait rien de tout cela et il agit en conséquence.

(1) Léon d'Ostie, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 29-30 (MGH, SS, t. VII, p. 719-722). Cfr Hirsch, *article cité*, p. 20-59.

(2) Sur les états normands de l'Italie méridionale, cfr F. Chalandon, *Histoire de la domination normande en Italie et dans les Deux-Siciles*, t. I. Paris, 1907.

(3) Jaffé-Wattenbach, *Regesta pontificum Romanorum*, n° 4333 ; PL, t. CXLIII, p. 778.

Digitized by Google

Il s'efforça tout d'abord d'acquérir les châteaux qui avoisinaient le Mont-Cassin et réussit à constituer à l'abbaye un rempart efficace (1), mais surtout il s'appliqua à prévenir la guerre dans l'Italie méridionale en usant de toute sa diplomatie pour apaiser les rivalités sans cesse renaissantes entre les princes normands, plus encore pour réconcilier ceux-ci avec le Saint-Siège dont ils avaient été, sous le pontificat de Léon IX, les redoutables et victorieux adversaires (2).

Dès 1059, lorsque le décret sur l'élection pontificale eut brouillé la papauté et la Germanie jusque-là alliées, Didier suggère à Nicolas II de chercher un appui du côté des Normands; c'est lui qui négocie le rapprochement entre l'Église romaine et Robert Guiscard, scellé en août 1059 au concile de Melfi (3). L'entente ne fut, il est vrai, que très éphémère; la politique d'Alexandre II, de nouveau à la remorque de l'Allemagne, et les velléités conquérantes de Robert Guiscard amenèrent bientôt un refroidissement très marqué. Au début du pontificat de Grégoire VII, en mars 1074, Robert Guiscard est excommunié pour ses incursions dans la région des Abbruzzes, qui appartenait au Saint-Siège (4). C'est pour Didier un échec grave et le bon abbé, inquiet des conséquences que pourrait avoir pour le Mont-Cassin l'anathème pontifical, s'employa à le réparer de son mieux. La chose n'alla pas sans difficulté. C'est seulement à la fin de 1080, après la proclamation par l'assemblée de Brixen de l'antipape Clément III, que la politique de Didier fut enfin couronnée de succès et que Grégoire VII, cédant aux sollicitations de l'abbé du Mont-Cassin, tenta de conjurer la menace allemande sur Rome en s'alliant à Robert Guiscard, de nouveau vassal du Saint-Siège (5).

Cette fois encore la papauté ne retira de son entente avec les Normands que de médiocres résultats. Henri IV put descendre en Italie et ravager la campagne romaine à plusieurs reprises de 1081 à 1083, sans être inquiété par Robert Guiscard, soucieux surtout de

(1) Léon d'Ostie, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 16 (MGH, SS, t. VII, p. 708-709).

(2) Léon d'Ostie, *Chronica monasterii Casinensis*, l. II, c. 84 (MGH, SS, t. VII, p. 685-686); Guillaume de Pouille, *Gesta Roberti Wiscardi*, l. II, v. 66 et suiv. (*Ibid.*, t. IX, p. 255). Cfr Chalandon, *op. cit.*, t. I, p. 136-137.

(3) Cfr notre article sur *Hildebrand* (*Moyen âge*, 1919, t. XXI, p. 160-161).

(4) *Gregorii VII Registrum*, l. I, *ep.* 86 (*Monumenta Gregoriana*, p. 108).

(5) *Greg. VII Reg.*, l. VIII, *ep.* 1 a, b, c (*Monum. Gregor.*, p. 426-428); Pierre Diacre, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 45-46 (MGH, SS, t. VII, p. 734-736).

Digitized by Google

satisfaire ses ambitions orientales (1). Quant à Jourdain de Capoue, qui s'était cru obligé lui aussi de faire amende honorable envers le Saint Siège, il abandonna en 1082 la cause pontificale et se rangea du côté du roi de Germanie (2). Didier fut très affecté par cette défection. Jourdain, en 1079, avait dévasté les terres du Mont-Cassin (3). N'allait-il pas recommencer ses inquiétantes incursions? Il fallait prévenir à tout prix cette catastrophe et Didier ne vit d'autre moyen de la conjurer que de prendre lui-même l'initiative d'une médiation aux fins de rétablir la paix entre Grégoire VII et Henri IV, et du même coup entre le prince de Capoue et l'abbé du Mont-Cassin. Le roi de Germanie se chargea d'ailleurs de mettre un terme à ses angoisses en le mandant auprès de lui. Didier se rendit à cet appel et, en avril 1082, il osa promettre au prince deux fois excommunié qu'il le ferait couronner empereur par le pape légitime (4). Il fallait pourtant obtenir l'assentiment de Grégoire VII et de ce côté Didier fut sèchement éconduit. Non seulement le pape ne lui sut aucun gré de son initiative, mais, si l'on en croit Hugues de Lyon, il le frappa d'excommunication (5). Heureusement pour l'abbé, Robert Guiscard châtia Jourdain, qui revint à la cause pontificale, et l'incident se trouva clos (6). Il n'en est pas moins vrai que Didier avait gravement failli à son devoir et que, par souci des intérêts matériels du Mont-Cassin, il s'était laissé ébranler dans sa fidélité à l'Église romaine. Cette attitude peu reluisante ne semblait pas l'imposer au choix des cardinaux pour succéder à Grégoire VII.

Mais les cardinaux eux-mêmes ne surent pas résister à la pression normande ni aux impérieuses sollicitations du prince de Capoue, véritable auteur de l'élection de Didier du Mont-Cassin au siège apostolique. Le 24 mai 1086, grâce à son ami Jourdain, Didier devint le pape Victor III (7). On ne pouvait faire un plus mauvais choix. Ce bibliophile, cet architecte, cet amateur d'art n'était pas capable — son passé le prouvait amplement — de continuer l'œuvre réforma-

(1) Pierre Diacre, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 49 et suiv. (MGH, SS, t. VII, p. 738 et suiv.)

(2) Pierre Diacre, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 50 (MGH, SS, t. VII, p. 739).

(3) *Greg. VII Reg*, l. VI, *ep.* 37 (*Monum. Gregor.*, p. 376).

(4) Pierre Diacre, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 50 (MGH, SS, t. VII, p. 740).

(5) Cfr la lettre de Hugues de Lyon citée par Hugues de Flavigny (MGH, SS, t. VIII, p. 467).

(6) Pierre Diacre, *Chronica monasterii Casinensis, loc. cit.*

(7) Nous avons retracé l'histoire de l'élection dans notre article déjà cité sur *L'élection d'Urbain II*.

Digitized by Google

trice de Grégoire VII, de poursuivre avec l'énergie nécessaire la lutte contre l'antipape imposé et soutenu par le roi de Germanie, de faire face en somme à une situation particulièrement critique, dont il importe, avant de retracer l'histoire du pontificat, de dégager les traits essentiels.

II.

Les dernières années du pontificat de Grégoire VII ont été dures pour l'Église : le schisme impérial a triomphé en Italie et en Allemagne. Pourtant la situation n'est pas désespérée : il s'est même produit pendant la longue vacance du siège apostolique quelques événements favorables et il semble que la barque de Pierre, si elle est conduite par un pilote habile, puisse échapper encore au naufrage qui menace de l'engloutir.

Rome, depuis le départ de Grégoire VII (mars 1084) est en proie à l'anarchie. L'antipape Clément III, après son triomphe momentané, n'a pu s'y maintenir et a dû regagner Ravenne (1), mais son parti est encore très puissant ; les défections se sont multipliées dans le haut clergé (2) et, pendant la première semaine du carême, il s'est tenu à Ravenne un concile schismatique auquel ont assisté plusieurs dignitaires de l'Église romaine tels que Robert, cardinal au titre de Saint-Marc, et Anastase, cardinal au titre de Sainte-Anastasie (3).

Naturellement les partisans de l'antipape et de l'empereur ont cherché à exploiter cette situation favorable et, comme toujours, ils ont eu recours tout d'abord aux armes de la polémique qui, pendant les dernières années du pontificat de Grégoire VII, avaient été un si puissant levier. Quelques mois après la mort du grand pontife, Guy, évêque de Ferrare, a écrit, à la demande de Clément III, son *De scismate Hildebrandi*, dont le but manifeste était de rallier à Clément III les indécis, les incertains, en leur prouvant qu'Hildebrand étant un « schismatique » dont la déposition s'imposait, Guibert de Ravenne, proclamé sous le nom de Clément III, pouvait seul être honoré comme le pape légitime. Il n'y a pas lieu d'examiner ici le caractère sophistique des arguments développés dans ce

(1) Bernold de Constance, a. 1085 : « Sed Guibertus heresiarcha multum de obitu ejus (Gregorii VII) laetabatur, licet parum prosperitatis suae parti in eo lucraretur. Nam omnes catholici post mortem domni apostolici non minus quam antea eidem heresiarchae restiterunt, ipsumque de Roma Ravennam repedare compulerunt » (MGH, SS, t. V, p. 444).

(2) Cfr Benon, *Gesta Romanae ecclesiae*, l. I, c. 1 (MGH, *Libelli de lite*, t. II, p. 369).

(3) Leurs noms sont donnés par une bulle de Clément III en date du 27 février 1086 (Jaffé-Wattenbach, n° 5322).

Digitized by Google

traité (1). Il suffira de noter la modération apparente dont fait preuve Guy de Ferrare. Les cris de haine et de colère dont l'écho retentissait à travers les œuvres polémiques des années précédentes ont complètement cessé; le nouveau défenseur de Henri IV et de Clément III tend à ses adversaires une main perfide, afin de ne pas les effaroucher, mais, si la tactique s'est modifiée, la thèse n'a pas changé : Victor III, dont le nom est prononcé à la fin du livre, n'est qu'un usurpateur; seul Clément III a droit aux hommages des évêques et des fidèles de la chrétienté.

Il est difficile de mesurer exactement l'influence qu'a pu exercer le *De scismate Hildebrandi*. En tous cas, que Guy de Ferrare ait ou non entraîné la conviction, il est certain que le pouvoir de la papauté est très ébranlé dans l'Italie entière. Du moins le nouveau pape dispose-t-il au sud et au nord de deux alliances, celle des états normands et celle de la comtesse Mathilde.

Trois princes normands se partagent — on l'a déjà dit — la domination de l'Italie méridionale : Jourdain de Capoue, Roger de Sicile, frère de Robert Guiscard, et enfin le jeune fils de Robert (mort en Orient le 17 juillet 1085), Roger, duc de Pouille, né du second mariage de Guiscard avec Sykelgaite, qui a dû abandonner à un fils du premier lit, Bohémond, les villes d'Oria, Otrante et Tarente avec la région située entre Conversano et Brindisi (2). Cette cession a été précédée d'une guerre civile, au cours de laquelle Roger de Sicile est intervenu en faveur de Bohémond et, tandis que l'oncle et le neveu étaient aux prises, Jourdain de Capoue en a profité pour accaparer la fonction de protecteur de la papauté, assumée jadis par Robert Guiscard (3). En mai 1086 la paix semble rétablie dans l'Italie normande, mais elle est à la merci du moindre incident. Roger, fils de Guiscard, ne pardonne pas à son oncle son intervention et il est jaloux du rôle qu'a joué Jourdain en 1085. Ces divisions et ces rancunes affaiblissent du même coup la situation de la papauté, qui ne peut sérieusement compter sur personne et qui risque d'être sacrifiée aux plus mesquines ambitions.

Au nord, au contraire, Victor III peut attendre un concours loyal et fidèle de la comtesse Mathilde, dont la situation a été affermie, semble-t-il, par la victoire que ses troupes ont remportée, le

(1) Nous ne pouvons que renvoyer à notre étude sur *Guy de Ferrare* parue dans le *Bulletin italien*, juillet-décembre 1916, où ont été examinées toutes les questions relatives à ce polémiste.

(2) Cfr CHALANDON, *op. cit.*, t. I, p. 285 et suiv. où l'on trouvera tous les textes.

(3) Nous avons indiqué son rôle lors de l'élection de Victor III dans notre article déjà cité sur *L'élection d'Urbain II*.

Digitized by Google

2 juillet 1084, à Sorbaria sur celles d'Henri IV au moment où le roi regagnait l'Allemagne (1). Partout dans cette région le parti grégorien enregistre des progrès. Si la mort d'Anselme de Lucques, vicaire pontifical en Lombardie, survenue en mars 1086 (2), a été pour lui un grand malheur, en revanche, plusieurs évêques schismatiques ont également disparu au cours de l'année 1085 : ce sont Thedald de Milan, un des plus fermes soutiens de Henri IV, Eberhard de Parme et Gandulf de Reggio qui avaient combattu à Sorbaria (3). De là dans le parti impérial une certaine désagrégation, d'autant plus dangereuse pour lui que les églises de Modène, Reggio et Pistoie avaient à leur tête des pasteurs catholiques (4).

En résumé, la situation de la papauté en Italie, tout en restant assez précaire, est en voie d'amélioration. L'élection de Victor III a pu se faire à Rome sous la protection des armes normandes (5). L'avenir paraît en 1086 moins sombre qu'en 1084, au moment où Grégoire VII s'enfuyait à Salerne, universellement abandonné.

Il en est de même en Allemagne. Une crise terrible s'y est déchaînée pendant la dernière année du pontificat de Grégoire VII. Victorieux de l'opposition de la Saxe, Henri IV avait invité les évêques de ce pays à venir exposer leurs arguments en une conférence avec les prélats impérialistes. A ce colloque, qui eut lieu à Gerstungen, l'orateur des Grégoriens, le vieil archevêque de Salzbourg, Gebhard, eut manifestement le dessous dans une discussion avec Wécil, archevêque de Mayence, au sujet d'une fausse décrétale. L'effet produit fut déplorable et il en résulta plusieurs défections parmi les partisans du Saint-Siège (6). Henri IV put réduire la Saxe et la Bavière sans difficulté (7) ; un peu auparavant il avait réussi à chasser de son siège l'évêque de Metz, Hermann, qu'il remplaça par un de ses partisans, Galon, abbé de Saint-Arnoul (8). L'Allemagne,

(1) Bernold de Constance, a. 1084 (MGH, SS, t. V, p. 441) ; Donizon, *Vita Mathildis*, l. II, c. 3 (*Ibid.*, t. XII, p. 387).

(2) *Vita Anselmi Lucensis*, c. XLII (MGH, SS, t. XII, p. 25).

(3) Bernold de Constance ; Donizon, *loc. cit.*

(4) Bernold de Constance. a. 1085 (MGH, SS, t. V, p. 443).

(5) Pierre Diacre, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 66 (MGH, SS, t VII, p. 748).

(6) Cfr *Liber de unitate ecclesiae conservanda*, l. II, c. 18 (*Libelli de lite*, t. II, p. 234) ; Ekkehard d'Aura, *Chronicon universale*, a. 1085 (MGH, SS, t. VI, p. 206) ; Bernold de Constance, a. 1085 (*Ibid.*, t. V, p. 442) ; Annaliste saxon, a. 1085 (*Ibid.*, t. VI, p. 722).

(7) Annaliste saxon, *loc. cit.* ; *Liber de unitate ecclesiae conservanda*, l. II, c. 28 (*Libelli de lite*, t. II, p. 249-250).

(8) Hugues de Flavigny, l. II (MGH, SS, t. VIII, p. 471) ; Sigebert de Gembloux, a. 1085 (*Ibid.*, t. VI, p. 365).

Digitized by Google

au moment de la mort de Grégoire VII, paraissait entièrement détachée de l'Église romaine.

Le roi ne réussit pas à exploiter son succès. A Metz, Galon, presque aussitôt après son usurpation, fut saisi de remords ; il alla se jeter, contrit et repentant, dans les bras d'Hermann qu'il avait supplanté et qui lui pardonna de grand cœur (1). C'était un rude coup pour les impérialistes. Si les Grégoriens avaient été mieux dirigés, il leur aurait été possible, sans doute, de reprendre la position perdue, mais l'évêque Hermann, dont le tempérament était plutôt mou, n'osa pas aller de l'avant. Henri IV profita de son inertie pour installer à Metz un autre pasteur de son parti, Brun (2). Il est vrai que ce choix n'était pas heureux : Brun était connu pour la légèreté de ses mœurs et la dureté de son caractère. Son gouvernement mécontenta tout le monde, y compris les partisans du roi qui ont porté sur lui les jugements les plus sévères (3). Aussi la libération de la Lorraine apparaît-elle comme assez proche ; elle se produira au début du pontificat d'Urbain II.

En Saxe le triomphe de Henri IV est encore plus éphémère. Le prince avait réussi à se débarrasser des évêques qui lui étaient hostiles et à leur substituer des prélats dévoués à sa cause. Après avoir réduit l'épiscopat, il voulut briser la domination de certains seigneurs laïques dont il se méfiait, et procéda tout d'abord à des remaniements territoriaux qui suscitèrent une violente opposition (4). Il se forma une conjuration dont l'âme fut le comte Egbert (5), et Henri IV, qui avait licencié son armée, dut battre en retraite (6).

(1) Hugues de Flavigny, *loc. cit.* ; *Rodulfi gesta abbatum Trudonensium*, l. III, c. 15 (MGH, SS, t. X, p. 246).

(2) Hugues de Flavigny, l. II (MGH, SS, t. VIII, p 471) ; *Rodulfi gesta abbatum Trudonensium, loc. cit.*

(3) Le *liber de unitate ecclesiae conservanda*, l. II, c. 30 (MGH, *Libelli de lite*, t. II, p. 256) lui reproche de n'avoir pas été élu régulièrement et d'être venu « ut furtum faceret, mactaret et perderet... non episcopus, sed tyrannus »

(4) C'est du moins la raison donnée par les *Annales Ratisbonenses major s* (MGH, SS, t. XIII, p. 49) que l'on peut considérer comme la plus impartiale parmi les sources relatives à cet événement. Bernold de Constance, a. 1085, accuse en termes vagues Henri IV de s'être conduit en tyran : « pristinam tirannidem in illos exercere non desiit ; unde et ipsi versa vice eum fugaverunt » (MGH, SS, t. V, p. 444), tandis que la version impériale, représentée surtout par le *liber de unitate ecclesiae conservanda*, l. II, c. 28 (MGH, *Libelli de lite*, t. II, p. 250) et par les *Annales Augustani*, a. 1085 (MGH, SS, t. III, p. 136), flétrit la mauvaise foi des Saxons qui auraient conspiré sans motif dès que le roi eut licencié son armée.

(5) Sigebert de Gembloux, a. 1085 (MGH, SS, t. VI, p. 365) ; Ekkehard d'Aura, a. 1085 (*Ibid.*, t. VI, p. 206).

(6) *Annales Ratisbonenses majores*, a. 1085 (MGH, SS, t. XIII, p. 49 ; Ber-

Digitized by Google

Cette fuite rapide laissait le champ libre à ses adversaires : les évêques qu'il avait bannis purent rentrer dans leurs diocèses ; une nouvelle offensive du roi échoua piteusement (1). Une fois de plus la Saxe échappait à la domination henricienne ; le Saint-Siège pouvait trouver en elle un point d'appui, si du moins parmi l'épiscopat surgissait un véritable chef religieux, capable de remplacer Gebhard de Salzbourg et Hartwig de Magdebourg déjà vieux et un peu usés.

Or ce chef se révéla au sud de l'Allemagne en la personne du nouvel évêque de Constance, Gebhard, que le légat Eudes d'Ostie avait ordonné en 1084. Moine de Hirschau, Gebhard est animé du plus pur esprit de réforme qu'il a propagé dans les abbayes de la Forêt Noire avant d'en imprégner l'Église séculière. Dès son avènement il cherche à donner plus de cohésion au parti grégorien en convoquant à Constance un synode qui, avec de nombreux abbés, réunit les ducs Welf de Bavière et Berthold de Rheinfelden, les comtes Burchard de Nellenbourg, Cunon de Welfingen et de nombreux chevaliers (2). Déjà Gebhard s'impose par la sûreté de sa doctrine et par sa débordante activité : c'est lui qui désormais dirigera en Allemagne le parti grégorien et lui infusera une sève nouvelle.

En résumé, au moment de l'avènement de Victor III, l'Allemagne se partage en deux camps qui se délimitent même géographiquement : l'Allemagne de l'est est pour l'Église romaine, celle de l'ouest pour Henri IV. C'est en effet dans la région rhénane que se recrutent tous les partisans de l'empereur parmi le haut épiscopat : les trois grands archevêchés rhénans de Mayence, Cologne, Trêves ont pour titulaires Wécil qui à Gerstungen s'est signalé à la fois par sa science et par son inébranlable fidélité à la cause impériale, Sigwin et Egilbert. A Brême-Hambourg, Liémar reste le conseiller le plus influent de Henri IV. Les suffragants suivent le sillage des métropolitains ; dans quelques diocèses pourtant deux compétiteurs se disputent le siège épiscopal.

NOLD DE CONSTANCE, a. 1085 (*Ibid.*, t. V, p. 444) ; *Annales Augustani*, a. 1085 (*Ibid.*, t. III, p. 136).

(1) En 1086 en effet Henri IV, après avoir séjourné successivement en Franconie, en Bavière et dans la région rhénane, revient vers la Thuringe et, en février, essaie de pénétrer en Saxe, mais il ne peut y parvenir et bat en retraite vers la Bavière. Sur cette expédition, cfr, outre les sources déjà indiquées, MEYER VON KNONAU, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich IV und Heinrich V*, t. IV, p. 56 et suiv. et 113 et suiv., dont les conclusions paraissent indiscutables.

(2) LUDWIG MÜLLER, *Regesta episcoporum Constantiensium*, nos 531-532, p. 69.

Digitized by Google

Les forces des deux partis sont difficiles à évaluer avec précision. Pendant le pontificat de Grégoire VII elles se sont à peu près équilibrées et si un instant, au début de 1085, la balance a paru pencher du côté des impérialistes, il n'est pas douteux que pendant la vacance du siège pontifical les Grégoriens ont récupéré en grande partie le terrain perdu (1). L'avenir est à celui qui fera preuve d'initiative, de décision et aussi de science canonique. En tous cas les chances d'une réconciliation entre le sacerdoce et l'empire sont minimes : Henri IV est moins disposé que jamais à abandonner son antipape qui ne peut espérer rallier à lui les partisans de la réforme, fidèles à la mémoire de Grégoire VII.

Enfin, si en Italie et en Allemagne, la situation est encore incertaine, il semble que Victor III et l'Église romaine puissent compter sur la neutralité bienveillante de la France et de l'Angleterre.

En France, les rapports entre la papauté et le roi ont été souvent tendus. Philippe Ier, type accompli du prince simoniaque, aperçoit dans le trafic des évêchés une ressource importante pour ses finances obérées. Aussi a-t-il fait mauvais accueil aux décrets réformateurs ; de 1077 à 1080 il a tenu tête non sans violence au légat de Grégoire VII en Gaule, Hugues de Die (2). Pourtant depuis 1080 il y a tendance à l'apaisement. Après le concile de Brixen qui a consommé le schisme impérial, Grégoire VII a pensé qu'il était de bonne politique de tempérer en France l'application de la réforme et, soucieux de se ménager une alliance, il a prodigué les avances. « Nous avons souvent appris par les ambassadeurs de Votre Majesté, écrit-il au roi le 27 décembre 1080, que vous recherchiez la faveur et l'amitié du Saint-Siège. Sachez que cette nouvelle nous a causé une très grande joie et que, si vous conservez ces dispositions, vous aurez toute notre faveur » (3). Depuis lors, bien que Philippe Ier ait souvent continué à régler les affaires ecclésiastiques de sa propre autorité, les relations entre la France et le Saint-Siège ont revêtu un caractère plus amical : Philippe Ier n'a pas songé un instant à reconnaître l'antipape Clément III et il semble que de son

(1) Les historiens allemands ont exagéré à notre avis la détresse des Grégoriens en 1086. Les faits qui ont été rappelés dans les pages précédentes prouvent que Floto commet une erreur manifeste quand il soutient (*Kaiser Heinrich IV und sein Zeitalter*, t. II, p. 315) que la mort de Grégoire VII a complètement désagrégé son parti. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. IV, p. 35 n. 98, prétend lui aussi que cette désagrégation, commencée dès le début de 1085, n'a fait que s'accentuer par la suite.

(2) Cfr Augustin Fliche, *Le règne de Philippe Ier, roi de France*, p. 408 et suiv.

(3) *Greg. VII Reg.*, l. VIII, ep. 20 (*Monum. Gregor.*, p. 451).

Digitized by Google

côté la papauté ait adouci dans le royaume capétien la législation sur l'investiture laïque, tout en continuant à pourchasser le nicolaisme et la simonie.

En Angleterre, Guillaume le Conquérant a su gagner toutes les sympathies du Saint-Siège. Grégoire VII l'a félicité de ne pas vendre les églises, de faire régner autour de lui la paix et la justice, de contraindre les clercs mariés à quitter leurs femmes et les laïques à renoncer aux dîmes qu'ils détenaient encore (1). Comme le roi n'a jamais vendu les évêchés et qu'il a cherché sincèrement à réformer les mœurs de son clergé, le pape ne semble pas avoir promulgué dans le royaume anglo-normand le décret sur l'investiture laïque, afin de ne pas froisser un souverain très absolu dans son gouvernement (2). Guillaume reste attaché au Saint-Siège et, si de trop graves soucis intérieurs ou extérieurs l'empêchent de le secourir efficacement, sa défection n'est pas à redouter et son appui moral est assuré.

Telle est la situation de la papauté à l'avènement de Victor III. Elle est sans doute critique, instable, mais d'un ensemble de circonstances défavorables émergent pourtant quelques chances de salut. Il s'agit seulement de les exploiter. Victor III n'en paraît guère capable. Il manque de décision et d'autorité. Élu sous la pression des princes normands, il va être combattu par les Grégoriens purs qui n'admettent pas l'intrusion dans l'Église d'une puissance laïque. A la crise extérieure, dont on vient d'exposer les grandes lignes, va s'ajouter aussitôt après son avènement une crise intérieure, beaucoup plus grave encore, qui constitue le fait essentiel de son pontificat.

III.

L'histoire des événements qui ont suivi l'élection de Victor III est assez difficile à retracer, tellement sont opposées les deux versions qui y ont trait, celle de Pierre Diacre dans la chronique du Mont-Cassin (3) et celle de Hugues de Die dans deux lettres à la comtesse Mathilde conservées par le chroniqueur Hugues de Flavigny (4).

Voici d'abord la version de Pierre Diacre. « Quatre jours après son élection, Didier quitta Rome, gagna Ardée où il séjourna trois jours, puis Terracine. Là il déposa la croix, la clamyde et les autres insignes du pontificat, sans que personne pût le décider à les

(1) *Greg. VII Reg.*, l. VIII, cp. 28 (*Monum. Gregor.*, p. 478-479).

(2) Cfr AUGUSTIN FLICHE, *Saint Grégoire VII*, p. 84.

(3) PIERRE DIACRE, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 67-68 (MGH, SS, t. VII, p. 749-750).

(4) HUGUES DE FLAVIGNY, l. II (MGH, SS, t. VIII, p. 467-468).

Digitized by Google

reprendre; il déclarait en effet qu'il préférait terminer sa vie sous l'habit monastique plutôt que de se courber sous le joug d'un fardeau aussi lourd. On insista auprès de lui, on multiplia chaque jour les supplications et les larmes, on lui fit voir le grand péril couru par l'Église, la perte qui en résulterait pour beaucoup d'âmes, la colère de Dieu qu'il attirerait manifestement en ne songeant pas à elles. Rien n'y fit : il retourna au Mont-Cassin. Pendant toute une année il persista dans sa résolution et ne se laissa fléchir par aucun argument, par aucune exhortation, par aucune prière. Les cardinaux et les évêques qui l'entouraient ne se laissèrent pourtant pas aller à l'inertie ; ils commencèrent à supplier le prince Jourdain de hâter le plus possible les préparatifs d'un voyage à Rome aux fins de consacrer leur élu. Jourdain vint au monastère avec une armée, mais cédant tout à la fois aux instances de l'élu lui-même et à la crainte de l'été, il décida de ne pas persévérer dans son projet et s'en retourna. L'année suivante, au milieu du carême, un concile d'évêques se réunit à Capoue sous la présidence de l'élu en question, entouré d'évêques et de cardinaux romains, du consul des Romains, Cenci, d'autres membres de la noblesse romaine, du prince Jourdain, du duc Roger qu'accompagnaient presque tous ses *optimates*. » Le chroniqueur raconte ensuite comment on supplia de nouveau Didier de revêtir les insignes du pontificat et d'accepter la dignité apostolique, mais pendant longtemps on se heurta à son persévérant refus. « Enfin, comme le duc et le prince avec les évêques et tous les catholiques qui étaient là s'étaient jetés en larmes à ses pieds, il céda non sans peine et, prenant la croix et la pourpre, confirma son élection, le 21 mars, jour des Rameaux. Après quoi il retourna au Mont-Cassin, y célébra la fête de Pâques, puis, accompagné des princes de Capoue et de Salerne, il gagna Rome (1). »

La version de Hugues de Die, dans une lettre qu'il écrivit à la comtesse Mathilde à la fin de l'année 1087 (2), diffère très sensiblement de celle de Pierre Diacre. Hugues raconte comment, après

(1) PIERRE DIACRE, *Chronica monasterii Casinensis*, *loc. cit.*

(2) Sur la date de cette lettre, cfr LEHMANN (Richard), *Ueber den die Excommunication des Erzbischofs Hugo von Lyon durch Papst Victor III betreffenden Brief des Ersteren an der Gräfin Mathilde* (*Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VIII, p. 641-648). Nous adoptons pleinement les conclusions de cet article, contrairement à HIRSCH, *article cité*, p. 102, qui voudrait reporter la lettre au début du pontificat d'Urbain II. Le texte prouve en effet qu'au moment où Hugues écrivait, la papauté était vacante, et que Hugues était arrivé en Italie l'année précédente (août 1086). De plus la formule de l'excommunication prononcée par Victor III contre Hugues de Die est identique à celle que donne la chronique du Mont-Cassin.

Digitized by Google

avoir réglé différentes affaires ecclésiastiques qui le retenaient en Gaule, il se mit en route au printemps de 1086, gagna Rome où l'élection du nouveau pape venait d'avoir lieu, puis le Mont-Cassin où il rencontra enfin Didier. Il traduit avec émotion l'étonnement qu'a suscité chez lui l'élection de Victor III, car il a appris de la bouche même du pape, qui ne s'en cachait pas, les actions abominables dont Didier s'est rendu coupable : Didier n'a-t-il pas promis à Henri IV de l'aider à obtenir la couronne impériale, lui conseillant d'attaquer les terres de Saint-Pierre, ce qui lui a valu l'excommunication pontificale ? N'a-t-il pas gratifié de *beatus* le cardinal Atton de Milan excommunié par Grégoire VII et mort dans l'impénitence ? N'a-t-il pas protesté contre les décrets de son « seigneur pape Grégoire » non seulement en paroles, mais par ses actes ? N'a-t-il pas déclaré enfin que son élection ne s'était pas faite selon Dieu, mais qu'elle avait été tumultueuse, qu'il n'y avait jamais adhéré et n'y adhérerait jamais ? Or c'est aux fins d'élire un pape que, comme vicaire apostolique, il a convoqué à Capoue un concile auquel Hugues fut prié d'assister par l'intermédiaire de l'évêque d'Ostie, du prince de Salerne et de Cenci qui transmirent l'invitation. Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, fut également convoqué, ainsi que le duc Roger Guiscard, « naïvement gagné par certaines ruses du prince Jourdain ».

La fin de la lettre est consacrée au concile de Capoue. Hugues de Die et Richard de Marseille, en arrivant dans cette ville, apprennent que Didier veut se faire forcer la main et reprendre la tiare. Hugues s'entretient de cette nouvelle avec Eudes d'Ostie et le moine Guimond, futur évêque d'Aversa. Tous trois conviennent de ne pas se prêter à la manœuvre combinée entre Didier, ses partisans et le prince de Capoue et de refuser leur assentiment jusqu'au moment où auraient été canoniquement examinées toutes les questions relatives à Didier et à son passé. Or Didier refuse de se prêter à l'examen canonique réclamé par ses adversaires ; il déclare qu'il n'est pas venu à Capoue pour cela, que d'ailleurs il ne reconnaîtra jamais son élection, puis il se retire après avoir donné tout pouvoir de lui élire un remplaçant, mais non sans que Guimond lui eût reproché d'être taxé d'infamie parce qu'il avait été canoniquement excommunié par Grégoire VII et qu'il était resté un an sans faire pénitence. Dès lors l'assemblée est dissoute, mais le duc Roger retient Didier ainsi que l'évêque d'Ostie et d'autres cardinaux-évêques pour obtenir d'eux que son ami Alfano fût consacré comme archevêque de Salerne. Eudes objecte qu'Alfano s'est livré à des manœuvres coupables pour obtenir l'évêché qu'il convoitait et s'oppose à sa nomination. Le duc se

Digitized by Google

retire fort en colère. C'est alors que Didier, comprenant qu'il ne pouvait devenir pape sans l'appui de Roger, fait rappeler celui-ci au milieu de la nuit et lui promet de consacrer Alfano le lendemain, jour des Rameaux. Le dimanche 21 mars, sans en avoir rien dit à Hugues de Lyon ni à Eudes d'Ostie, mais d'accord avec le duc Roger et avec le prince Jourdain, Didier revêt la chappe pontificale. Eudes d'Ostie, craignant, au dire de Hugues, d'être dépossédé de son siège s'il ne consacrait le nouveau pape, fait la paix avec Didier et lui témoigne le respect qui est dû à un pontife romain (1).

En présence de ces deux versions qui présentent de notables divergences, les historiens modernes se sont préoccupés surtout de juger le rôle de Hugues de Die : les uns lui ont reproché d'avoir agi par ambition et par dépit, les autres d'avoir tenté de supplanter le parti modéré représenté par Victor III, tandis que certains d'entre eux célèbrent sa bonne foi et lui savent gré de ses efforts pour briser un pape qui ne représentait pas la pure tradition grégorienne (2). Au fond ce débat n'a pas grande portée et il importerait tout au moins, avant de l'entreprendre, d'établir la vérité historique sur le concile de Capoue en critiquant les deux textes en présence au lieu de les combiner tant bien que mal, comme on l'a trop fait jusqu'ici.

La version de Pierre Diacre appelle de graves réserves. Il faut tenir compte tout d'abord de la partialité de ce chroniqueur dont le patriotisme exige que les abbés du Mont-Cassin soient à l'abri de tout soupçon. Nous avons montré ailleurs comment il avait accrédité un récit inexact de la mort de Grégoire VII pour expliquer l'avènement de Victor III imposé à l'Église par les princes normands (3). On ne peut donc l'aborder qu'avec défiance et cette défiance ne fait que s'accroître si l'on examine spécialement le passage qui nous retient ici.

Pierre Diacre prétend qu'au cours de son entrevue avec l'archevêque de Lyon au Mont-Cassin Victor III a manifesté sa volonté de ne pas accepter la tiare et qu'il a renouvelé à Hugues sa légation en

(1) Hugues de Flavigny, *loc. cit.*

(2) Le rôle de Hugues de Die a été très sévèrement jugé par Martens, *Die Besetzung des papstlichen Stuhles*, p. 248 et suiv., qui reproche à l'archevêque d'avoir calomnié Victor III, tout en admettant qu'il ait pu lui demander des explications sur ses rapports avec Henri IV, comme le raconte le légat dans sa lettre. Hirsch, *article cité*, p. 95-96, pense que Hugues a agi par ambition tout en voulant sincèrement défendre les idées de Grégoire VII. Luehe, *Hugo von Die und Lyon*, p. 88 et suiv., prend au contraire la défense de l'archevêque de Lyon qu'il croit de très bonne foi.

(3) Voir notre article sur *L'élection d'Urbain II* où nous avons prouvé qu'on ne pouvait accorder aucune foi au témoignage de Pierre Diacre.

Digitized by Google

Gaule. La contradiction est flagrante : si Victor III refuse la papauté, il n'a pu faire acte de pape, ce qui eût été implicitement reconnaître son élection ; donc il n'a pas conféré à Hugues les fonctions dont il était déjà chargé sous Grégoire VII, c'est-à-dire la mission de représenter le pontife romain dans l'un des royaumes de la chrétienté. Il apparaît que Pierre Diacre a voulu prouver que Victor III n'avait aucune antipathie préconçue à l'égard de celui qui allait se dresser en face de lui, sans s'apercevoir qu'il trahissait son pieux mensonge en juxtaposant deux faits incompatibles.

Quant à l'histoire du concile de Capoue, elle est dans la chronique du Mont-Cassin d'une remarquable imprécision. Quelles raisons ont décidé Didier à convoquer cette assemblée? Pierre Diacre omet de les indiquer : il se borne à constater que le pape a enfin reconnu la validité de sa propre élection, après avoir opposé, en arrivant à Capoue, un refus énergique. Pourquoi cette volte-face? Sous quelles influences, sous quelles pressions s'est-elle opérée? Même mutisme, ce qui laisse supposer qu'elle a pu être déterminée par des motifs assez délicats à avouer et qui pourraient bien être ceux auxquels il est fait allusion dans la lettre de Hugues de Lyon à la comtesse Mathilde. D'autre part on relève chez Pierre Diacre quelques erreurs manifestes qui achèvent de ruiner l'autorité de son témoignage : il fait assister à l'élection de Didier Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, qui ne faisait pas partie du clergé de Rome (1) ; il raconte qu'après le concile de Capoue le roi de Germanie, Henri IV, est venu ravager la campagne romaine et introniser l'antipape Clément III sur le siège apostolique (2), ce qui est manifestement faux et décèle l'intention habituelle d'exalter Victor III, « tenu par tous en grande vénération », de faire valoir la parfaite orthodoxie de ce pontife, « aussi éminent par le savoir que par la religion », de prouver que les rapports du Saint-Siège avec Henri IV ont gardé la même allure que sous Grégoire VII.

Pour ces diverses raisons le témoignage de Pierre Diacre est inacceptable. En est-il de même pour celui de Hugues de Lyon ?

Sans doute Hugues est un personnage impulsif, fougueux, dur pour ses adversaires, mais, quelle que soit l'opinion que l'on ait de lui, il est impossible de ne pas rendre hommage à la loyauté de son caractère et à la droiture de ses sentiments. Si, au cours de sa léga-

(1) Pierre Diacre, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, p. 72 : « Et Richardus quidem electionem nostram Romae cum episcopis et cardinalibus fecerat. » (MGH, SS, t. VII, p. 752).

(2) Pierre Diacre, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 70 (MGH, SS, t. VII, p. 751). Il y a là une simple réédition des événements de 1084.

Digitized by Google

tion en Gaule il s'est parfois cru obligé de lutter contre l'indulgence de Grégoire VII toujours prêt à pardonner et à accueillir les promesses de repentir, on ne voit pas que, pour charger des prélats ou des clercs coupables, il ait jamais produit contre eux des allégations inexactes ou mensongères. Bref, son honnêteté est à l'abri de tout soupçon et, comme on ne voit pas en outre quel intérêt il aurait eu après la mort de Victor III à accréditer une fausse version du concile de Capoue, il faut convenir que de fortes présomptions d'ordre général militent en sa faveur. De plus, l'examen critique de la lettre elle-même achève de décider pour lui (1).

Tout d'abord la lettre de Hugues de Lyon est le seul texte qui contienne une explication plausible de l'attitude étrange de Victor III au lendemain de son élection, en faisant allusion à des scrupules de conscience. D'autre part le revirement du pape au concile de Capoue, que rien ne permet de comprendre dans le récit de Pierre Diacre, se justifie pleinement ici par l'intervention des princes normands, en particulier du jeune Roger Guiscard qui triomphe des dernières résistances. Or Roger a été jusque là l'adversaire de Victor III, parce que Victor III a été le candidat de son rival Jourdain de Capoue, très décidé à utiliser à son profit la puissance morale de la papauté. D'autre part Roger est préoccupé de faire élire comme archevêque de Salerne un de ses amis. De là son rôle qui a décidé de l'élection et qui est fort bien retracé par Hugues. Roger arrive à Capoue avec des dispositions plutôt peu sympathiques à Didier, mais il suffit qu'on lui fasse entrevoir pour Salerne une solution favorable à ses désirs pour qu'il se rallie; c'est cette brusque conversion qui décide Didier à céder aux instances de Jourdain et à reprendre les insignes de la papauté.

En résumé, si l'on retranche de la lettre de Hugues de Lyon les insinuations qu'il lance contre Didier auquel avec son pessimisme habituel l'ancien légat de Grégoire VII attribue à tort de noires intentions, la version qu'elle donne du concile de Capoue peut être adoptée dans ses grandes lignes : Didier, cédant aux instances de Jourdain de Capoue, a convoqué le synode avec l'intention de se faire décharger par lui du fardeau de la papauté ; à peine arrivé il a dû faire face à une attaque violente du moine Guimond et il a battu en retraite (tout en étant peut-être ébranlé dans ses dispositions par l'âpreté de ses adversaires). Mais Jourdain de Capoue l'a obligé à revenir sur son refus en lui ralliant un redoutable

(1) L'authenticité de la lettre est certaine, car Hugues de Flavigny, comme nous l'avons également prouvé dans l'article plusieurs fois cité, transcrit toujours avec fidélité les textes originaux qu'il incorpore à sa chronique.

Digitized by Google

adversaire, Roger Guiscard, qui, moyennant la promesse de l'archevêché de Salerne pour son ami Alfano, a joint ses instances à celles de Jourdain. De plus, il est fort possible que tous ceux qui n'avaient aucun parti pris aient été indignés par le discours de Guimond et qu'ils soient résolument passés du côté de Didier après être restés jusque là dans l'expectative. Ainsi s'expliquerait l'adhésion d'Eudes d'Ostie (le futur Urbain II), que Hugues impute à la crainte, ce qui est inadmissible. En tous cas Eudes, considérant que les formes canoniques avaient été respectées dans l'élection du 24 mai 1086, a jugé qu'après l'acceptation de Didier, il ne pouvait faire autrement que de le consacrer et c'est là l'épilogue du concile de Capoue.

C'est le dimanche des Rameaux (21 mai 1087) que l'assemblée s'est dissoute. Victor III va célébrer la fête de Pâques (28 mai) au Mont-Cassin, puis il se rend à Rome, escorté par les princes de Capoue et de Salerne, passe le Tibre près d'Ostie et campe devant Saint-Pierre, que tenaient toujours les partisans de Clément III. L'armée normande s'empare de la basilique. Le 9 mai, en présence d'une nombreuse foule, le nouveau pape est enfin consacré par Eudes de Châtillon, cardinal-évêque d'Ostie, assisté des cardinaux-évêques de Tusculum, Porto et Albano, de nombreux évêques et abbés (1). La crise qui a déchiré l'Église au début du pontificat de

(1) Nous avons reproduit la version de la chronique du Mont-Cassin, la seule qui soit détaillée, mais qu'il n'y a aucune raison de suspecter ici, car elle n'est pas contredite par les autres chroniques. En général celles-ci enregistrent simplement le fait de la consécration à Saint-Pierre sans aucun commentaire. Bernold de Constance, a. 1087 : « Consecratus est autem exeunte maio mense apud sanctum Petrum a cardinalibus episcopis Ottone Ostiense et Petro Albanense cum reliquis cardinalibus. » (MGH, SS, t. V, p. 446). — *Annales Cavenses* : « Desiderius abbas in papam Victorem ordinatur 7 idus maias » (*Ibid.*, t. V, p. 190). — La chronique du Mont-Cassin relate que, tandis qu'il campait devant Saint-Pierre, Victor III a été malade. Cet incident a été dramatisé par ses ennemis qui y virent un jugement de Dieu : Hugues de Flavigny, l. II : « Hic igitur consecratus ab Ostiensi episcopo, cum missas apud sanctum Petrum diceret, infra actionem judicio Dei percussus ut, et, quamvis tarde cognoscens se errasse, se ipse deposuit, et accitis fratribus de Monte-Cassino qui secum aderant, praecepit se illo deferri et in capitulo non ut papam, sed ut abbatem sepeliri. » (MGH, SS, t. VIII, p. 468). Cette légende accréditée par Hugues de Flavigny, ami de l'archevêque de Lyon, a été souvent reprise au XIIe siècle, et enrichie de détails nouveaux : *Annales Augustani*, a. 1087 : « Ipse (Desiderius) vero in immoderata perdurans ambitione, multa dando et plura pollicendo, collecta clam gravi multitudine, absente Wigberto, in ipsa sacratissima vigilia pentecostes, ex insidiis occulto aditu Romam invasit, sancti Petri domum expugnavit, irrupit, statimque violentia quadam ipsa die se inthronisari

Digitized by Google

Victor III est conjurée, mais le péril extérieur persiste ; Hugues de Lyon, fidèle à la discipline catholique, se tait dans une retraite pleine de dignité, mais Clément III se dresse en face de Victor III, successeur de Grégoire VII et, bien que la tentative de ralliement conduite par Guy de Ferrare ait échoué, ne se montre nullement disposé à abandonner la lutte.

IV.

Huit jours après sa consécration, Victor III quitte Rome et retourne au Mont-Cassin (1). Pierre Diacre n'indique pas les causes de cette retraite ; sans doute faut-il l'imputer à la fois au mauvais état de santé du pape et à l'instabilité de sa situation à Rome (2). En effet, si Clément III a été obligé de céder momentanément Saint-Pierre, il n'en tenait pas moins une bonne partie de la ville (3) et il eût fallu bien des luttes pour permettre à Victor III de s'installer dans sa capitale. Plutôt que de les entreprendre, le pape préféra regagner les cimes de l'Apennin et gouverner l'Église universelle du fond de son palais du Mont-Cassin.

Il y serait sans doute resté jusqu'à sa mort si la pieuse comtesse Mathilde ne l'avait troublé dans sa quiétude. Elle était venue à

fecit atque consecrari. Sed miser ille atque maledictus, dum missarum sollemnia celebraret, inter ipsa sacramenta nondum perfecta, fetore turpissimo effusis intestinis labitur atque extra ecclesiam semivivus deportatur. » (MGH, SS, t. III, p. 132). — *Annales Brunwillarenses*, a. 1083 : « In ascensu Domini Victor, abbas Casinensis, annitentibus Romanis, sedem apostolicam invadit, expulso Clemente ; set inter agendam missam dissenteria pervasus, missis imperfectis, Casinum rediit et obiit ; Clemens sedem recepit. » (*Ibid.*, t. XVI, p. 725). — Orderic Vital, *Historia ecclesiastica*, l. VIII, c. 7 : « Victor papa, postquam apicem pontificatus ascendit, primam missam in die sancto pentecoste solemniter cantare cepit, sed occulto Dei nutu gravem morbum subito incurrit. Nam, diaria cogente, ter latrinam de missa ductus est et sic in papatu vix una tantum missa perfunctus... repente infirmatus est ; in aegritudine tamen a pentecostes usque ad augustum languens defunctus est. » (éd. Leprévost, t. III, p. 306). — Guillaume de Malmesbury, *Gesta regum Anglorum*, l. III, c. 266 : « Victor ... ad primam missam, incertum quo discrimine, cecidit exanimatus, calice, si dignum est credere, veneno interfectus. » (éd. Stubbs, t. II, p. 326).

(1) Pierre Diacre, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 68 (MGH, SS, t. VII, p. 750).

(2) C'est ce qui résulte des textes cités à l'avant-dernière note, en particulier des *Annales Augustani*.

(3) Le 8 juin Clément III délivre encore à Rome même une bulle par laquelle il prend certains dispositions pour les soins à donner aux étrangers et aux malades (J. W., n° 5326).

Digitized by Google

Rome pour saluer le nouveau pape, mais, arrivée quelques jours après son départ, elle se rendit au Mont-Cassin, supplia Victor III de retourner dans la capitale du monde chrétien et finit par triompher des objections de santé qu'il lui opposa. Le 11 juin, Victor III célèbre de nouveau la messe à Saint-Pierre, puis, avec l'aide de Mathilde, entre dans Rome par le Transtévère. Bientôt il est maître du château Saint-Ange et de toute la rive droite du Tibre. Le 28 juin, attaqué par l'antipape qui tenait à célébrer la messe à Saint-Pierre le lendemain, jour des saints Apôtres, il est obligé de battre en retraite et de s'enfermer dans le château Saint-Ange. Le 29, la situation est indécise autour de Saint-Pierre et c'est seulement le 30 que Clément III peut y pontifier; mais son triomphe est de courte durée : le 1er juillet, Victor III reprend possession de la basilique Toutefois ces luttes l'ont fatigué : vers la fin de juillet (1), il reprend une fois de plus la route qui conduit au Mont-Cassin où il séjourne quelque temps avant d'aller tenir un concile à Bénévent (2).

Cette assemblée, composée presque exclusivement des évêques de Pouille et de Calabre, se réunit le 29 août 1087 (3). C'est l'événement essentiel du pontificat : Victor III y a formulé un programme de gouvernement de l'Église que la mort ne lui a pas laissé le temps d'exécuter. Dans le discours que lui prête Pierre Diacre et qui, malgré certains termes sujets à caution, semble refléter assez fidèlement la pensée pontificale, il rappelle les maux dont l'Église a souffert du fait de Guibert « précurseur de l'Antéchrist et porte-étendard de Satan » et, pour conclure, renouvelle l'anathème fulminé contre lui par son prédécesseur, le prive de toute charge, de tout honneur, de toute fonction dans l'Église (4). En un mot Victor III

(1) Victor III était encore à Rome le 14 juillet, date à laquelle il accorde un privilège d'immunité à l'abbaye de Montier-en-Der (J. W., nº 5344).

(2) La chronique du Mont-Cassin, l. III, c. 65, est la seule source relative à ces événements (MGH, SS, t. VII, p. 750) et il ne semble pas qu'il y ait lieu ici de suspecter la véracité de son récit, car sa chronologie est d'accord avec celle des bulles pontificales. C'est à la suite de ce chapitre que Pierre Diacre rapporte une prétendue expédition de Henri IV dans la campagne romaine dont l'impossibilité a été démontrée plus haut.

(3) Les *Annales Beneventani* disent que le concile s'est tenu au mois d'août : Beneventum venit (Victor papa) mense Augusto ; sinodum celebravit. » (MGH, SS, t. III, p. 182). La date du 29 est donnée par la bulle J. W., nº 5347. En allant à Bénévent, Victor III a dû s'arrêter à Capoue, à moins qu'il n'ait traversé cette ville après avoir quitté Rome pour le Mont-Cassin (J. W., nº 5345).

(4) Pierre Diacre, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 72 : « ... Idcirco

Digitized by Google

annonce qu'il va continuer la politique et l'œuvre de Grégoire VII, qu'il repousse tout compromis avec l'antipape et par suite avec l'empereur.

Il ne pouvait agir autrement. Non seulement par ce geste il prouvait son attachement aux directions grégoriennes et essayait de faire oublier un fâcheux passé, mais il n'ignorait pas qu'en Allemagne les choses avaient mal tourné pour Henri IV. Depuis son élection la guerre civile avait continué avec des alternatives diverses. Après la Saxe, la Bavière s'était révoltée au mois de juin. La lutte s'était concentrée autour de Wurzbourg, où les Grégoriens avaient décidé de faire rentrer l'évêque légitime, Adalbéron, chassé en 1077. Un complot, dont l'âme fut, semble-t-il, l'archevêque de Magdebourg, Hartwig, s'était formé. Adalbéron, après la bataille de Bleichfeld (4 août 1086), avait réussi à pénétrer un moment dans sa ville épiscopale, mais il n'y resta pas longtemps. Henri IV réussit à reprendre Wurzbourg et à y installer à nouveau le compétiteur d'Adalbéron, Méginhard (1). Malgré ces succès, le parti impérial, épuisé par une lutte aussi longue et aussi ardue, désirait la paix et, pour y parvenir, le roi convoqua pour le 28 février à Oppenheim une

auctoritate Dei et beatorum apostolorum Petri et Pauli et omnium sanctorum, omni sacerdotali officio, honore privamus et, a liminibus illum ecclesiae separantes, anathematis vinculo innodamus. » (MGH, SS, t. VII, p. 752). La version allemande, représentée par Bernold de Constance, est pleinement d'accord avec la version du Mont-Cassin. Elle mentionne également le renouvellement au début du pontificat de la sentence qui frappait Henri IV, sans spécifier sa promulgation au concile de Bénévent : « Statim post electionem suam, missis usquequaque literis, se juxta decreta sanctorum patrum declaravit incessurum Judicium quoque sui antecessoris piae memoriae Gregorii papae super Heinricum et omnes ejus fautores confirmavit. » (MGH, SS, t. V, p. 446).

(1) Sur tous ces événements cfr Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. IV, p. 124 et suiv. — Une certaine obscurité plane sur toute cette affaire de Wurzbourg par suite des contradictions qui existent entre la version grégorienne, représentée surtout par Bernold de Constance, et la version impériale que l'on trouve dans le *Liber de unitate ecclesiae conservanda*, l. II, c. 16, 29, 30 et les *Annales Augustani*. La défaite de Henri IV à Bleichfeld n'est pas douteuse et elle est avouée par ses partisans qui, comme toujours en pareil cas, l'attribuent à la trahison. On voit moins bien pourquoi les Grégoriens n'ont pu poursuivre leurs avantages. Meyer von Knonau pense que le silence de Bernold sur les événements de la fin de l'année est un indice que l'on n'était pas très satisfait dans son entourage et il suppose non sans quelque raison qu'il dut y avoir des dissentiments dans le parti saxon sur la conduite à tenir, les uns voulant continuer la guerre, les autres étant au contraire disposés à la paix. Henri IV aurait essayé d'exploiter cette division en prenant l'initiative de négociations, ce qui paraît très vraisemblable.

Digitized by Google

assemblée qui ne parvint pas à se réunir (1). Après avoir solennellement couronné son fils à Aix-la-Chapelle en mai (2), il entreprit de nouvelles démarches et pria les princes du parti adverse de venir conférer avec lui à Spire le 1er août, c'est-à-dire un mois à peine avant le concile de Bénévent.

L'assemblée de Spire, comme on pouvait s'y attendre, ne fit qu'accentuer les divergences qui existaient déjà. Suivant Bernold de Constance on y lut un décret de Victor III confirmant toutes les décisions de Grégoire VII qui visaient Henri IV et ses partisans (3). Malgré l'invitation des princes qui lui promettaient de l'aider de tout leur pouvoir, s'il voulait faire pénitence, Henri IV ne voulut pas reconnaître la validité de la sentence qui le frappait. Dans ces conditions l'entente était impossible et l'on se sépara sans avoir abouti à rien (4).

Au fond la rupture était avantageuse pour les Grégoriens : Henri IV ne peut quitter une Allemagne divisée et en partie hostile pour aller secourir son antipape, dont la situation à Rome reste fragile.

(1) Bernold de Constance, a. 1086 et 1087 (MGH, SS, t. V, p. 445-446) ; *Annales Augustani*, a. 1087 (*Ibid.*, t. III, p. 132).

(2) Stumpf, nos 2886 et 2886 *a*. — *Annales Weissemburgenses*, a. 1087 : « Cuonradus factus est rex 3 kal. julii Aquisgrani (MGH, SS, t. III, p. 72). — *Annales Patherbrunnenses*, a. 1087 : « Chuonradus, filius imperatoris, a Sigewino, Coloniensi archiepiscopo, consecratur in regem Aquisgrani (éd. Scheffer-Boichorst, p. 100).

(3) Bernold de Constance, a. 1087 : « In praedicto colloquio literae domni papae recitatae sunt, in quibus et suam promotionem principibus regni denunciavit, et judicium sui antecessoris piae memoriae Gregorii papae super Heinricum et fautores ejus apertissime confirmavit. » (MGH, SS, t. V, p. 446). — Il est à remarquer que les partisans de Henri IV ont tous considéré Victor III comme un ennemi, au même titre que Grégoire VII, ce qui ne laisse aucune doute sur l'attitude que lui prêtent Bernold de Constance et Pierre Diacre. Le *Liber de unitate* qui reflète assez bien la pensée de l'entourage de Henri IV s'exprime en ces termes (l. II, c. 17) : « Ille Cassinensis abbas Sergius, qui post decessionem imperatoris ex Italia subintroductus est et per studia partium Hildebranti ordinatus, cujus scilicet honoris coronam non diu impunitus tenuit. » (*Libelli de lite*, t. II, p. 232).

(4) Bernold de Constance, a. 1087 : « Principes quoque regni Teutonicorum, fideles, inquam, sancti Petri, generale colloquium cum Heinrico et fautoribus ejus in kalendis Augusti prope Nemetensem civitatem habuerunt, eique adjutorium suum ad obtinendum regnum, si de excommunicatione exire vellet, fideliter promiserunt. Ille autem, in solita sua obstinatione persistens nec se excommunicatum profiteri dignatus est, licet hoc sibi a nobis in faciem instanter probaretur. Unde et nostri nullam pacem vel concordiam cum eo habere statuerunt. » (MGH, SS, t. V, p. 446). — *Annales Augustani*, a. 1087 : « Spirense concilium male inchoatum, pejus terminatur. » (*Ibid.*, t. III, p. 132).

Digitized by Google

Victor III n'en est que plus fort pour maintenir, au concile de Bénévent, les sentences de Grégoire VII et, du même coup, il affermit son autorité sur l'Église (1).

Les autres décrets grégoriens furent, selon Pierre Diacre, renouvelés par l'assemblée. « Nous avons décidé, aurait dit le pape, que celui qui a reçu un évêché ou une abbaye de la main d'une personne laïque ne peut être compté parmi les évêques ni les abbés et qu'il ne lui sera accordé aucune audience en tant qu'évêque ou abbé. De plus nous lui interdisons la faveur du bienheureux Pierre et l'entrée de l'Église jusqu'à ce qu'il ait abandonné le siège dont il s'est emparé tant par ambition que par désobéissance. Il en sera de même pour les dignités ecclésiastiques d'ordre inférieur. Enfin, si un empereur, roi, duc, marquis, comte ou autre pouvoir séculier a l'audace de conférer l'investiture d'un évêché ou d'une autre charge, qu'il se considère comme lié par la même sentence (2). » Ce sont à peu de chose de près les termes du décret de 1075.

En même temps qu'il condamne à nouveau l'investiture laïque, Victor III maintient les mesures disciplinaires édictées par son prédécesseur et décide notamment que tout fidèle qui assiste à la messe d'un prêtre simoniaque ou prie avec lui est excommunié. Il va plus loin encore : il déclare nulles les ordinations simoniaques, ce que Grégoire VII n'avait jamais osé affirmer malgré les sollicitations des réformateurs lorrains. « C'est une erreur, dit-il, de croire que de tels pasteurs sont prêtres. » Il ajoute que, si l'on ne peut recevoir pénitence et communion des mains d'un prêtre catholique, « il vaut mieux rester sans communion visible et communier invisiblement avec le Seigneur... car les catholiques, bien qu'ils ne puissent communier par amour de l'hérésie visiblement et corporellement, peuvent communier invisiblement s'ils sont unis au Christ de corps et d'esprit (3). »

(1) Von Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzuges*, p. 209, et Simon, *Urbani II papae vita*, p. 29, pensent que Victor III a voulu conclure la paix avec Henri IV. La condamnation solennelle de l'antipape au concile de Bénévent exclut cette hypothèse qui ne repose sur aucun texte. Hirsch, *article cité*, p. 100-101, prétend que Victor III n'a pas observé à l'égard des pouvoirs temporels la même attitude que Grégoire VII ; nous ne voyons pas à quel fait il peut penser. Il est fort possible que Victor III, s'il avait vécu, eût montré plus de modération, mais son pontificat a été trop court pour lui permettre de donner une indication quelconque sur ses intentions.

(2) Pierre Diacre, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 72 (MGH, SS, t. VII, p. 752).

(3) Pierre Diacre, *loc. cit.*, « Quos quidem sacerdotes esse saltim credere omnino errare est. Penitentia vero et communio a nullo nisi a catholico

Digitized by Google

La chronique du Mont-Cassin est seule à rapporter ces propos qui paraissent assez extraordinaires dans la bouche de Victor III. Il est peu vraisemblable *a priori* que Didier, Italien de naissance, ait fait sienne une thèse que rejetaient les théologiens italiens pour adopter celle des Lorrains. Aussi est-on en droit de se demander si Pierre Diacre ne lui a pas prêté cette intransigeance doctrinale pour l'excuser en quelque sorte de la rigueur qu'il a témoignée envers ceux des Grégoriens qui l'avaient combattu auparavant. C'est en effet au concile de Bénévent qu'il aurait excommunié Hugues de Lyon et Richard de Marseille sans avoir esquissé le moindre geste de réconciliation, ce qui n'est pas l'indice d'un grand caractère (1). Mais faut-il conclure pour cela que le récit de Pierre Diacre est forgé de toutes pièces, que le renouvellement des décrets de 1074 et 1075 est une pure invention de sa part, que le simple fait que Victor III ait condamné Hugues de Lyon indique une réaction antigrégorienne ? Il est difficile de se prononcer, car, en ce qui concerne l'histoire du concile de Bénévent, il est impossible de contrôler la chronique du Mont-Cassin, qui en est la source unique.

Or l'examen du contexte fait surgir de graves présomptions contre sa véracité. Les chapitres qui précèdent sont consacrés l'un à une pseudo-expédition de Henri IV en Italie, destinée à mettre en relief l'orthodoxie de Didier, l'autre à un vaste projet de croisade. « Le pape Victor bouillait d'un immense désir de confondre et de briser l'infidélité des Sarrasins qui séjournaient en Afrique. Aussi, après avoir tenu conseil avec les évêques et les cardinaux, il rassembla parmi les peuples de l'Italie une armée de chrétiens et, leur confiant l'étendard du bienheureux apôtre Pierre, il leur donna l'absolution de leurs péchés et les dirigea contre les Sarrasins

suscipiatis : si vero nullus sacerdos affuerit, rectius est sine communione manere visibili et invisibiliter a Domino communicari quam ab heretico communicari et a Deo separari... Sacram enim communionem Christi, quamvis visibiliter et corporaliter catholici propter imminentes hereticos habere non possint, tamen dum mente et corpore Christi conjuncti sunt, sacram Christi communionem invisibiliter habent » (MGH, SS, t. VII, p. 752).

(1) Pierre Diacre, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 72 (c'est Victor III qui parle) : « Qua propter omnium sibi fratrum videntes unanimitatem pertinacius in eo scandalorum scelere reluctari, ab eorum et nostra continuo sunt communione sejuncti. Unde vobis apostolica auctoritate praecipimus ut ab eis abstinere curetis nec illis omnino communicetis quia Romanae ecclesiae communione sua sponte sejuncti sunt, quoniam, ut beatus scribit Ambrosius, qui se a Romana ecclesia segregat, vere ut haereticus aestimandus » (MGH, SS, t. VII, p. 752).

Digitized by Google

d'Afrique. Sous la conduite du Christ, ils s'en allèrent assiéger une ville d'Afrique, qu'ils prirent avec l'aide de Dieu, après avoir tué cent mille combattants dans l'armée des Sarrasins (1). » Continuateur de Grégoire VII, Victor III est aussi le précurseur d'Urbain II; il aurait songé à la lutte contre l'Islam et, comme il était difficile de lui attribuer la délivrance de Jérusalem, Pierre Diacre s'est contenté de célébrer une croisade africaine dont il aurait été l'initiateur. Il y a là une singulière déformation d'un fait historique que l'on peut reconstituer à l'aide d'une chronique de Pise rédigée au milieu du XIIe siècle. On apprend par ce texte que les Pisans et les Génois ont fait en 1088 une expédition en Afrique et y ont pris deux villes aux Sarrasins (2), mais il n'est pas dit que Victor III ait eu la pensée première de cette expédition et cela pour la bonne raison qu'il était mort. L'historien de la Sicile, Geoffroy Malaterra et le chroniqueur allemand Bernold de Constance rapportent également cette expédition des Pisans en Afrique, mais gardent le même silence au sujet de Victor III (3). De plus, il ne s'agit que d'une guerre économique et non d'une croisade. Il ne saurait donc y avoir le moindre doute : Pierre Diacre, témoin du succès de la croisade sous Urbain II, a voulu que le pape du Mont-Cassin eût sa part du triomphe de son successeur et il a transformé une petite razzia opérée par les Pisans en une guerre sainte inspirée par Victor III.

L'histoire du concile de Bénévent apparaît dans la chronique du Mont-Cassin encadrée d'une série de légendes qui enlèvent toute autorité au témoignage de Pierre Diacre. Ne serait-elle pas, au moins en partie, forgée de toutes pièces ?

Des décrets réformateurs qui, d'après le chroniqueur du Mont-Cassin, auraient été publiés au concile de Bénévent, on ne trouve trace nulle part ailleurs. Les bulles pontificales, quoique empreintes de l'esprit grégorien, ne sont pas assez nombreuses pour qu'on en puisse tirer argument. Dans une lettre contemporaine du concile, Victor III supplie l'archevêque de Cagliari, Jacques, et les autres

(1) PIERRE DIACRE, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c. 71 (MGH, SS, t. VII, p. 751).

(2) *Chronicon Pisanum ;* a. 1088 : « Fecerunt Pisani et Januenses stolum in Africa et ceperunt duas munitissimas civitates, Dalmatiam et Sibiliam in die S. Sixti... Ex quibus civitatibus, Saracenis fere omnibus interfectis, maximam praedam auri et argenti, palliorum et ornamentorum abstraxerunt. De qua praeda thesauros Pisanae ecclesiae et diversis ornamentis mirabiliter amplificaverunt et ecclesiam B. Sixti in curte veteri aedificaverunt. » (MURATORI, *Rerum Italicarum Scriptores*, t VI, p. 109).

(3) GEOFFROY MALATERRA, *Historia Sicula*, l. IV, c. 3 (MURATORI, t. V, p. 590-591) ; BERNOLD DE CONSTANCE, a. 1088 (MGH, SS, t. V, p. 447).

Digitized by Google

évêques de Sardaigne de réformer leurs églises dont il a constaté la situation désastreuse ; il a même songé un moment à sévir contre l'archevêque qui, comme primat de Sardaigne, avait fait preuve de négligence et l'exhorte en termes pressants à se montrer plus zélé dans l'avenir (1). Toutefois il ne faut pas attacher une importance excessive à ces formules émanées de la chancellerie pontificale et non pas du pape en personne.

On ne saurait dire cependant que Victor III ait rompu avec les tendances grégoriennes. En réalité le malheureux pontife n'a pas eu le temps de laisser son empreinte dans l'œuvre de la réforme : pendant un an il a boudé et pendant les quatre mois qui s'écoulent entre le jour de sa consécration (9 mai 1087) et celui de sa mort (16 septembre) (2) il a été constamment malade. Aussi serait-il injuste de porter sur lui un jugement quelconque. Suivant certains historiens il aurait rompu avec les directions de son prédécesseur : tandis que Grégoire VII avait lutté pour imposer au monde la domination du Saint-Siège, il aurait reculé d'un pas et se serait modestement contenté de condamner l'investiture laïque (3). Pour d'autres, au contraire, il aurait clairement affirmé sa volonté de continuer l'œuvre de Grégoire VII, tout en apportant un tempérament différent et en usant de la diplomatie plutôt que des armes spirituelles ou temporelles (4). A notre avis ces affirmations opposées attribuent beaucoup trop d'importance au pontificat de Victor III. L'ancien abbé du Mont-Cassin, avant tout esthète et bibliophile, ne semble pas avoir eu d'idées très personnelles sur le gouvernement de l'Église : sous le pontificat de Grégoire VII il a un moment essayé de rapprocher le pape et l'empereur, mais il n'a songé en la circonstance qu'aux intérêts de son monastère, sans même se douter de la gravité de son initiative. Une fois ce danger passé, il est revenu à Grégoire VII et ne lui a jamais fait défection. Élu sous la pression des princes normands, il a vu se dresser contre lui les purs Grégoriens, ce qui

(1) JAFFÉ WATTENBACH, n° 5347.

(2) PIERRE DIACRE, *Chronica monasterii Casinensis*, l. III, c 73 : « Feliciter migravit ad Dominum 16 Kalendas octobris, anno dominicae incarnationis 1087 ». (MGH, SS. t. VII, p. 753). — BERNOLD DE CONSTANCE, a. 1087 : « Victor papa, jam pluribus annis infirmus et in eodem infirmitate ordinatus, post quartum mensem sui pontificatus diem clausit extremum. » (*Ibid.* t. V, p. 447).

(3) Telle est notamment l'opinion de HAUCK, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. III, p. 852-853. Elle ne repose sur rien à notre avis : Victor III n'ayant pas négocié avec Henri IV, on ne peut pas dire qu'il ait renoncé au programme grégorien et l'on ne saurait faire état d'un geste isolé, antérieur à son arrivée au pontificat.

(4) Cfr HIRSCH, *article cité*, p. 97-98.

Digitized by Google

ne l'a pas empêché de rester Grégorien lui-même : il l'a prouvé à son dernier jour en désignant pour lui succéder l'un des héritiers de la pensée de Grégoire VII, le Français Eudes de Châtillon, cardinal-évêque d'Ostie (1).

En résumé Victor III reste un personnage plutôt effacé, qui fait pâle figure entre Grégoire VII et Urbain II. Son avènement a failli être fatal à l'Église, en déchaînant une crise intérieure très grave que fort heureusement ses ennemis n'ont pas su ni pu exploiter. Grâce aux difficultés avec lesquelles ils étaient aux prises, grâce aussi à l'esprit de discipline dont ont fait preuve les vrais Grégoriens, tels que Hugues de Lyon et Eudes d'Ostie, non seulement tout danger a été conjuré, mais l'unité de l'Église s'est magnifiquement affirmée et l'œuvre grégorienne est restée intacte malgré l'insuffisance du pontife auquel était confié le soin de la maintenir et de la perpétuer.

Montpellier. AUGUSTIN FLICHE.

(1) J. W., nos 5348 et 5349; PIERRE DIACRE, *Chronica monasterii Casinensis*, L. III, c. 73 (MGH, SS, t. VII, p. 753).

Digitized by Google

La monarchie pontificale jusqu'au concile de Trente

I

UNE NOUVELLE MÉTHODE HISTORIQUE A PROPOS DE LA MONARCHIE PONTIFICALE

L'*Histoire des conciles* de Hefele-Hergenröther, en allemand, jouissait d'une réputation justement méritée, et sa traduction française que dom H. Leclercq, O. S. B., a récemment terminée, n'a pas manqué d'accroître encore, par ses savantes notes, cette réputation d'un instrument de travail de première valeur. L'éditeur s'est donc facilement laissé convaincre de poursuivre l'œuvre, qui s'arrêtait aux deux premières années du pontificat de Paul III. Mais le concile de Trente, dont elle raconte les préparatifs lointains dans ses derniers chapitres, marque une date capitale, ouvre une période nouvelle pour l'histoire de l'Église : il a définitivement établi en celle-ci, au profit de la papauté, un régime de centralisation, qui se développera dans la suite, achevant la monarchie que les pontifes avaient organisée à travers les siècles. Le concile a d'ailleurs, par suite de son importance, fait l'objet de tant de recherches et de travaux que les découvertes ultérieures ne modifieront guère ce que l'on sait de sa physionomie comme de son œuvre et de sa portée.

Des nombreuses histoires qu'on en a écrites depuis Paolo Sarpi, il y a plus de trois siècles ; des amples collections de documents qu'on a rassemblées, à la suite de Le Plat, qui n'a fait qu'ébaucher ce que la *Goerresgesellschaft* réalise magistralement, l'*Histoire des conciles* doit tirer le récit définitif des travaux de l'assemblée. Pas n'est besoin de documents inédits ni d'aperçus originaux, si le plan du livre s'adapte à la méthode nouvelle que réclament la nature du sujet et les exigences actuelles de l'histoire. De tout temps la discipline, les enseignements et la vie même de l'Église ont démontré l'impossibilité de séparer le concile de la monarchie pontificale avec laquelle et pour laquelle il travaille, toujours sous sa direction. Ce sont précisément pour nous le motif et aussi le moyen de conformer le cadre de l'*Histoire des conciles* à cette méthode nouvelle. Sans abandonner la combinaison qu'elle a suivie jusqu'ici de l'histoire narrative et de l'histoire doctrinale, elle devra faire prédominer celle-ci et grouper les faits par une sorte de synthèse démonstrative,

Digitized by Google

qui mette en relief la vraie nature de l'Église. Tout se concentre désormais dans l'unité de celle-ci, autour de l'autorité pontificale, la vie comme le progrès au sens le plus général : le travail du concile se subordonne à cette autorité, qui centralise peu à peu sous sa direction le gouvernement de la chrétienté, les circonstances l'amenant à réaliser l'unité que requiert le plan fixé par son divin fondateur. Et d'autres éléments concourent à transformer la méthode historique dans le même sens, de manière à rassembler dans un tout organique la poussière des faits dont l'histoire narrative s'était contentée jusqu'ici.

Cette dernière, en multipliant les détails dans tous les ordres, a créé l'érudition, qui morcelle l'histoire en autant de branches qu'elle embrasse de matières secondaires ou accessoires. Pour nous en tenir aux annales ecclésiastiques, patrologie, théologie positive, liturgie, droit canon, etc., ont trouvé des assembleurs de matériaux, qui prétendent se faire leurs historiens en les isolant du cadre général. Mais il ne semble pas qu'ils aient réussi jusqu'ici à tirer de la masse des matériaux qu'ils ont accumulés l'étude d'ensemble, dans laquelle nous retrouverons la forme définitive avec les vicissitudes de l'institution ou de la matière qui a été l'objet de leurs recherches. Ce serait cependant un moyen de faire avancer la méthode de synthèse qui s'impose désormais aux travaux historiques. Il suffirait, en effet, de replacer ces études dans leur cadre, l'organisation générale de l'Église, dont elles éclaireraient les progrès et la nature, de manière à établir comment cet organisme s'est développé à travers les âges, au double point de vue de la doctrine et de la discipline, pour aboutir à son état actuel de monarchie absolue, tempérée par des traditions précises qui se sont enracinées pendant des siècles.

Au fond la vieille méthode qui, depuis les premiers essais de l'histoire, raconte simplement la propagation et les vicissitudes du christianisme, a donné tous ses résultats d'instruction et d'édification. Les nécessités présentes se tournent de plus en plus vers l'apologétique, et montrent qu'il faut autre chose aux fidèles qui ont besoin d'établir solidement leur foi sur la raison et par la discussion, comme aux indifférents et aux rationalistes qui cherchent loyalement la certitude dans un criterium inébranlable, auprès d'une autorité infaillible. Plus que jamais s'impose, au milieu de circonstances nouvelles, la formule profondément vraie que Léon XIII a dictée aux érudits chrétiens : l'Église n'a besoin que de la vérité. Le tableau de sa vie et de son organisation, de l'unité suivant laquelle elle a développé celle-ci, apporte un témoignage de plus à la démonstration de son origine divine.

Digitized by Google

Cette nouvelle méthode historique dont nous voulons présenter un exemple plutôt que la théorie, exige un autre élément de transformation et de progrès, un esprit nouveau et presque une rééducation de l'historien. Celui-ci a besoin du moins de sacrifier certaines préoccupations qui compromettent son impartialité, surtout des préjugés invétérés, qui rapetissent l'histoire à n'être plus qu'œuvre d'école, de parti ou de religion, je veux dire la religion de la liberté ou de l'humanité en marche vers le progrès indéfini. Sans doute l'historien ne peut faire table rase de sa manière de comprendre, par suite d'apprécier les hommes et les faits : s'il doit imposer silence à ses sentiments et impressions, pour ne pas les étaler dans son récit, il est par contre impossible qu'il n'en reçoive pas une vision plus claire et plus exacte de certains événements, une compréhension plus large du rôle de certains personnages. Il n'en est pas moins vrai que la formation générale qui lui est donnée depuis un siècle, et qui transmet les mêmes préjugés de génération en génération, le rend à peu près incapable de dépeindre avec exactitude plus d'une époque, plus d'un fait ou personnage important dans les annales de l'Église.

C'est ainsi que l'historien ecclésiastique lui-même ne s'est pas encore débarrassé de la tendance rationaliste, fruit d'un esprit universitaire importé d'Allemagne, il y a trois quarts de siècle, et qu'elle se trahit dans les sujets qui lui sont le plus étrangers. Deux exemples illustreront cet excès d'une manière suffisante et suggéreront peut-être les moyens d'y remédier. On insiste beaucoup sur les abus qui se glissèrent dans l'Église et le clergé du XIIIe au XVe siècles ; le traducteur de l'*Histoire des conciles* revient lui-même, à travers les notes de son tome VIIe, sur l'avidité de la cour romaine, sur les moyens parfois peu honnêtes dont elle usait pour extorquer de l'argent à la chrétienté, sur l'attache aux biens temporels et à la politique mondaine, qui de là se répandait dans le reste de l'Église, sur les conséquences fâcheuses que ces abus produisirent à la longue dans la société chrétienne. Mais c'est à peine si on note, à la dérobée pour ainsi dire, et quelques historiens au plus, le progrès qui fut la rançon de ces abus : l'organisation administrative qui s'élaborait dans l'Église romaine, au profit de la monarchie pontificale.

L'autre exemple a moins de portée sans doute pour la méthode de synthèse qui désormais régira l'histoire, mais il montre non moins clairement au milieu de quelles idées discutables évolue l'historien rationaliste. Les égards que l'on a de tout temps gardés dans son école envers les prétendus réformateurs du XVIe siècle en ont imposé aux écrivains catholiques eux-mêmes, qui les ont pris au sérieux,

Digitized by Google

jusqu'à conserver l'appellation de Réforme au mouvement révolutionnaire par lequel ils ont inauguré tout un système de négation et de bouleversement universel. Également révoltés contre les deux autorités qu'ils aspiraient à dominer, même quand ils se laissaient dominer par elles, ces émancipateurs de la liberté et de l'esprit moderne ont surtout préparé la ruine de tout ordre politique et social. Sérieusement peut-on appeler réforme le régime de violences et de destruction auquel ils aboutissaient ; quand leurs partisans abolissaient le culte catholique dans les pays où ils étaient les plus forts, et obligeaient par la violence les populations à entendre le prêche de leurs pasteurs ; quand au sortir de ce prêche, où l'on avait représenté les images et les reliques des Saints, la Vierge et l'Eucharistie comme des objets d'idolâtrie, les auditeurs se mettaient à détruire les statues et autres monuments dont la piété des fidèles avait orné les rues et les places, à saccager, incendier des églises, maltraiter moines et prêtres ? Des historiens de nos jours, à l'étranger, ont d'ailleurs réduit à des proportions plus exactes les intentions et le rôle qu'on a longtemps prêtés à Luther, à Henri VIII et à leurs complices.

Au reste, c'est par les applications et à l'aide des matériaux abondants qu'a révélés l'érudition, que se développera la nouvelle méthode ; il sera plus décisif d'en multiplier les modèles que d'en fixer une théorie rigoureuse. D'ailleurs, méthode et esprit nouveau devront rester étroitement unis, et la première corrigera plus d'une défaillance de l'historien, redressera les vues contestables, les jugements erronés. Pour nous en tenir à l'*Histoire des conciles*, son programme se précise avec l'assemblée tridentine. Elle se concentrera désormais sur les rapports de la souveraineté pontificale avec le reste de l'Église enseignante, l'épiscopat dispersé ou réuni en conciles soit généraux, soit particuliers. Après dix siècles et plus de progrès, celle-ci est parvenue à une organisation encore incomplète, mais capable d'exercer une action plus directe sur la chrétienté. Cette action sera favorisée par les relations plus aisées et rapides que créera le progrès général de la civilisation, en même temps que ce dernier rendra plus facile la consultation de l'Église enseignante dispersée, consultation qui gardera toute son utilité pour le maintien de la discipline et des traditions.

L'épiscopat, en union avec le pape et sous sa direction, conserve et interprète le dépôt des vérités dogmatiques et des règles de morale et de discipline que son fondateur lui a confiées par l'entremise des apôtres. La souveraineté pontificale doit donc rester en contact avec lui, et ce contact ne manquera pas d'avoir sa répercussion sur la

Digitized by Google

politique pontificale, dont la fonction première est de faire appliquer le programme élaboré en commun. Le dogme de l'Immaculée Conception par exemple a été proclamé avec le concours de plusieurs centaines d'évêques. Nous verrons ainsi la monarchie étendre ses prérogatives avec le consentement de l'Église enseignante, et lorsque elles auront défini toutes deux, au concile du Vatican, que la papauté détient personnellement l'infaillibilité qui réside dans l'ensemble de l'Église, l'épiscopat n'en continuera pas moins son rôle de conseiller. C'est en ce sens que la monarchie assumera seule le gouvernement de la chrétienté, qu'elle devra par suite concentrer sur elle les travaux et l'attention des historiens. Sans se confondre avec une histoire générale de l'Église, l'*Histoire des conciles* aura pour objet premier de montrer l'action en commun de la monarchie pontificale et de l'épiscopat, telle que nous venons de l'indiquer.

Elle devra en second lieu étudier comment les deux autorités ont précisé leur organisation avec leur situation mutuelle aux conciles de Trente et du Vatican, et dans les siècles qui les séparent, et cela par les progrès que l'usage et l'expérience apportent à toute institution humaine, même quand elle vient de Dieu. La monarchie en particulier atteindra son plein développement, le degré de perfection dans lequel nous la voyons aujourd'hui.

Avant d'aborder l'étude de ces divers faits à travers l'histoire ecclésiastique moderne, nous avons à établir avec précision ce qu'était cette monarchie au XVIe siècle, et comment elle s'était formée au cours des temps antérieurs. La souveraineté que Jésus-Christ a conférée dans son Eglise à son vicaire sur terre embrasse, comme toute souveraineté, deux fonctions, gouverner et administrer : prendre toutes les mesures indispensables à la vie et à la marche normale de la société à laquelle cette souveraineté est préposée, assurer ensuite la mise en pratique de ces mesures. Mais cette société étant avant tout d'ordre spirituel, la monarchie du Christ atteint directement les âmes, intelligence et volonté, indirectement les corps, en tant qu'ils servent d'instruments aux manifestations des premières. C'est par l'intermédiaire de son corps que l'âme reçoit les sacrements qui entretiennent en elle la vie de la grâce, qu'elle pratique le décalogue, qu'elle fait des actes extérieurs de religion, toutes choses qui se concentrent dans le culte, dont la liturgie règle les manifestations.

Croire et pratiquer la religion, sont les deux premiers devoirs auxquels l'homme est tenu de se donner tout entier, en observant les règles générales que l'Église lui a tracées, d'après les principes de la tradition. La monarchie pontificale a pour fonction propre de

Digitized by Google

le diriger en ce sens, de contrôler la manière dont il remplit ce double devoir en établissant le dogme, la morale et la discipline : c'est gouverner. Administrer c'est dresser les règlements de détail nécessaires, les faire exécuter, résoudre les difficultés, dissiper les ignorances, prévenir les abus, réprimer les manquements. A ces fonctions primordiales s'en adjoignent plusieurs autres qui leur sont subordonnées. Ainsi, d'après la constitution de l'Église, chaque évêque gouverne son diocèse en toute souveraineté et suivant une marche analogue, mais le pape garde toujours un droit de contrôle et de surveillance. De plus, chaque fidèle peut s'adresser directement au pasteur suprême pour ses embarras et nécessités personnelles, en passant par dessus la tête de l'ordinaire. Le vicaire de Jésus-Christ est en effet, de par la volonté de son mandant, le pasteur de tous les évêques et de tous les fidèles, en même temps le pasteur immédiat de chaque fidèle. Premier représentant du Christ, qui est mort pour chaque âme en particulier, il se doit à toutes et à chacune prise à part.

Plus délicats et plus difficiles sont les devoirs qu'il exerce envers les pouvoirs civils qui commandent aux corps, et ne pénètrent dans le domaine de l'âme que pour garantir le bon ordre dont a besoin le progrès sous tous les rapports des sociétés humaines. La monarchie papale intervient auprès d'eux pour garantir, comme protectrice des Églises nationales, l'indépendance des évêques, le libre et plein exercice de leur ministère. C'est pour cela qu'elle conclut avec eux des concordats, dont les règlements ont pour but d'organiser d'abord la police dans les manifestations extérieures du culte et de la discipline ; d'assurer ensuite la bonne tenue et la gestion des locaux de ce culte, des revenus et propriétés qui sont nécessaires à son entretien, ainsi qu'à celui de ses ministres : le pape en exerce le souverain domaine comme représentant du Christ, les évêques n'en ont que la garde et l'usufruit sous sa responsabilité et sa surveillance.

Gouvernement et administration centrale fonctionnent au moyen de ministères et bureaux, les congrégations romaines qui en sont les instruments. Au dessus plane le conseil suprême de la papauté, le Sacré Collège, qui fournit leurs chefs à ces divers organes, en même temps qu'il garde et interprète les traditions sur lesquelles reposent les principes et les règles qui dirigent la monarchie.

Et celle-ci, parce qu'elle s'étend à toute la terre, a besoin d'un centre, d'une résidence fixe où elle soit indépendante et souveraine. Elle est en perpétuelle relation d'affaires avec les autorités temporelles de tous pays, au dessus d'elles, puisqu'elle dirige la conscience, partie supérieure de l'âme humaine. Elle ne doit donc dépendre d'aucune de ces puissances, et, comme on l'a dit souvent,

Digitized by Google

le pape ne doit être ni Italien, ni Français, ni Allemand, ni d'Europe, ni d'Amérique : il doit être universel. Il ne peut avoir de supérieur sur le territoire de sa résidence, si exigu qu'il soit ; il ne peut être soumis, sous quelque forme que ce soit, à n'importe quel pouvoir, fut-il le plus libéral de tous. Il ne peut même tenir son indépendance de ce pouvoir, mais de l'accord et sous la sauvegarde des chrétiens de tous pays. La *loi italienne des garanties* sera toujours insuffisante, parce qu'elle fait partie de la constitution du royaume d'Italie, qu'elle suppose le pape italien, habitant en terre italienne ; elle ne le reconnaît pas comme souverain sur les quelques palais que l'Italie a bien voulu lui laisser ; elle ne l'en reconnaît même pas comme le propriétaire, elle ne lui en accorde que l'usufruit. Et pourtant tout ce que ces palais renferment vient de la chrétienté, a été payé pendant des siècles par l'argent de la chrétienté. Le territoire qui assure l'indépendance du pape doit être catholique en fait comme en droit, il ne peut appartenir qu'à la *chrétienté universelle.* La souveraineté temporelle est une partie essentielle de la monarchie pontificale, elle a été voulue par Dieu et non pas simplement consacrée par une existence de près de seize cents ans : elle s'est développée avec cette monarchie comme sa condition nécessaire, elle a été proclamée indispensable à l'Église de Jésus-Christ par l'histoire et le droit canon.

II

ORIGINES DE LA MONARCHIE PONTIFICALE

La notion générale de monarchie romaine que nous venons d'analyser s'est établie et précisée à travers des siècles de péripéties. Elle a commencé à prendre sa forme définitive au treizième, après avoir passé par une longue période de tâtonnements et de transformations, pendant laquelle l'autorité pontificale, reconnue et acceptée sans conteste par les autorités locales, ne s'était exercée que rarement, aux grandes occasions et pour des affaires capitales, s'était affirmée plus qu'elle n'avait imposé ses directions. C'était le temps où l'Église enseignante ne cessait de travailler sous la conduite des papes, définissait le dogme, fixait la morale et la discipline dans de nombreux conciles, généraux ou particuliers, dont le pouvoir central dirigeait parfois les travaux, contrôlait et ratifiait toujours les décisions les plus importantes. Ainsi se formaient, selon les besoins du temps, la doctrine et l'enseignement de l'Église, le successeur de saint Pierre ne cessant d'intervenir pour sanctionner les résultats de ces travaux.

A travers les rares documents que nous possédons, l'action de la

Digitized by Google

papauté se dessine dès les premiers siècles, avec une ébauche d'organes administratifs, chargés de la faire sentir dans les chrétientés locales, à mesure qu'elles viennent à la vie : les *scrinia*, offices ou bureaux de service de l'Église romaine, calqués sur ceux du gouvernement impérial, entretenaient une correspondance suivie avec ces communautés dispersées jusqu'aux extrémités du monde romain et au delà. Ainsi l'attestent le conflit de la Pâque au IIe siècle, celui des *lapsi* au IIIe. Il est naturel de supposer que ces services achevèrent de s'organiser pendant la période de paix qui permit de réparer les ruines entassées durant l'ère des persécutions. Leur activité s'amplifia du moins notablement au IVe siècle contre l'arianisme et autres hérésies qui pullulaient de l'Orient à l'Occident, avec les conciles qui se succédaient presque sans interruption dans les deux parties de l'empire. Leur correspondance remplit, à partir du siècle suivant, les patrologies comme celle de Migne, et les *Regesta pontificum romanorum* de Jaffé. Les deux cents lettres environ de saint Léon le Grand, précieuses pour leur portée théologique, abordent aussi tous les sujets avec des correspondants variés, en dehors des évêques et des collectivités conciliaires.

De même caractère, mais plus importantes sont les *Epistolae* de saint Grégoire le Grand, qui forment un volume entier, le tome LXXXIIe de la *Patrologie* de Migne. Le pontife y apparaît dans des rôles multiples, docteur et législateur, homme de gouvernement, administrateur, juge et financier. Il est même directeur de conscience pour dresser à la vie publique les âmes des chefs barbares, nouvellement convertis et novices dans la pratique des affaires politiques. La monarchie pontificale inaugure son pouvoir indirect sur ces affaires, en surveillant l'apprentissage des dynasties et des nations qui vont remplacer l'empire romain : elle prépare ainsi l'organisation de l'Europe chrétienne, à l'aide du savoir politique et de cette école de gouvernement dont elle a hérité de l'ancienne Rome.

Les souverains ariens d'Espagne, naguère revenus de l'erreur, les chefs lombards encore païens aux trois quarts, Brunehaut et les princes mérovingiens, l'empereur Maurice lui-même, recherchent les conseils de Grégoire et les écoutent docilement, bien qu'ils ne les comprennent et ne les observent pas toujours assez. Le pasteur ne cesse de revenir à la charge avec une patience qui ne se lasse pas. Le chef apparaît aussi comme un des créateurs de la monarchie pontificale, surtout comme le lointain organisateur des États de l'Église et du pouvoir temporel : sa correspondance révèle fréquemment le soin avec lequel il établit l'administration des *Patrimonia sancti Petri*, domaines dispersés à travers l'Italie, que ses prédéces-

Digitized by Google

seurs avaient acquis par dons, fondations, achats, etc. (1). La protection que les papes exerçaient depuis le départ de Constantin, à titre de *defensor civitatis*, sur Rome et peut-être d'autres cités italiennes, se transformait alors en une sorte de souveraineté, pour la première du moins et ses voisines. Que le titre ait été concédé ou non par les empereurs, il a contribué aussi à fonder le gouvernement des papes dans le duché de Rome, qui commença avant la donation de Pépin.

Saint Grégoire avait à coup sûr hérité de ses prédécesseurs ces diverses attributions, mais il sut les consolider et les développer par un emploi méthodique. Il perfectionna aussi les services des *notarii*, des *scriniarii*, expéditeurs et gardiens des lettres et instructions papales : ainsi son pontificat marque un progrès important de la monarchie romaine, en ce sens que l'on constate mieux l'action que l'Église de Rome exerce sur la chrétienté, action personnelle surtout, renforçant celle que la discipline et la tradition conféraient au successeur de Pierre.

Sous les papes qui suivirent, du VIIe au Xe siècle, ces institutions se développent ; nous sommes du moins plus renseignés sur l'Église romaine, grâce à l'étude de Mgr Duchesne, *Les premiers temps de l'État pontifical* (2). L'administration se complique de celle du pouvoir temporel, qui finalement absorbe les pouvoirs des ducs-patrices de Rome, gouverneurs impériaux qui n'ont plus d'appui du côté de Byzance. Il reste dès lors à peine quelque distinction entre cette nouvelle organisation et celle de l'Église elle-même, qui se sécularise partiellement. A côté des vingt-cinq cardinaux prêtres curés de Rome et des sept cardinaux diacres, conseillers et auxiliaires du pape au temporel comme au spirituel, apparaissent les trois services secondaires ou bureaux du palais du Latran, le palais, la chancellerie et les finances. Les principaux officiers, chefs de ces services, qui changent parfois de nom, *superista*, *primicerius*, *secundicerius*, *bibliothecarius*, *arcarius*, etc., forment le collège des sept juges palatins, dont l'importance se développe de bonne heure dans le ressort de la justice et la police.

La subordination n'est pas encore nettement établie entre ces

(1) MOURRET, *Histoire générale de l'Église*, t. III, p. 91-97. Un certain nombre de ces domaines sont énumérés dans plusieurs notices du *Liber pontificalis*, antérieures à Grégoire le Grand : voir le tome I de l'édition Duchesne.

(2) Paris, 1904, seconde édition. Les détails que nous donnons plus loin sont empruntés au chap. VI, p. 98-103.

Digitized by Google

dignités. Les personnages les plus influents varient selon les circonstances, selon leur intelligence, leur savoir-faire, l'habileté avec laquelle ils arrivent à dominer le pape, qui leur doit parfois sa fortune, sa promotion. Les plus célèbres furent le primicier Christophe, qui dirigea la politique française à Rome au temps de Pépin le Bref ; Étienne III, qu'il avait d'abord mené, le livra au roi lombard Didier (770). Au siècle suivant, le bibliothécaire Anastase, cardinal du titre de Saint-Marcel, antipape en 855, eut de l'influence sous Nicolas Ier (858-867), dont, en qualité de secrétaire, il rédigea et expédia les actes, non sans leur donner son cachet personnel. Au Xe siècle, lorsque la papauté fut plus ou moins dominée par la noblesse romaine, ses tyrans portaient parfois des titres ou des fonctions palatines, comme le *vestiarius* Théophylacte qui s'éleva de l'emploi de trésorier du palais aux grandes dignités de *magister militum*, sénateur et consul de Rome (1).

Les mêmes officiers qui aidaient le pape à gouverner l'Église de Rome et ses Etats temporels devaient intervenir pareillement dans les rapports avec la chrétienté, ce qui constituait le rôle propre de la monarchie pontificale à ses débuts. Les *Regesta Romanorum pontificum* de Jaffé nous en fournissent la preuve à diverses reprises. Pendant la vacance qui suivit la mort du pape Séverin en 640, son successeur Jean IV paraît sous la dénomination d'*electus Romanae Ecclesiae*, entouré d'un certain nombre de dignitaires, parmi lesquels figure un *Joannes consiliarius ejusdem Sanctae Sedis* (2). Le primicier des notaires qui, avec l'archiprêtre et l'archidiacre, gouvernait l'Église romaine pendant la vacance du siège (3), n'avait pas seulement la haute main sur la chancellerie : prédécesseur du chancelier qui apparaît avec Jean XIX en 1024, il était déjà un des personnages les plus influents dans la gestion des affaires générales de la chrétienté.

Il intervient fréquemment avec le *bibliothecarius Sanctae Sedis* et beaucoup plus souvent que les autres officiers mentionnés par Duchesne, dans l'expédition des actes pontificaux, qui consistait à les dater, à les munir du sceau de la chancellerie et des signatures authentiques. Jaffe ne manque pas de signaler cette fonction avec les officiers qui la remplissaient en tête de chaque pontificat. Tandis que la rédaction des actes est toujours faite par les *notarii* ou *scriniarii*, l'expédition est réservée à des officiers plus relevés qui n'appar-

(1) *Ibid.*, p. 310.

(2) JAFFÉ, n° 2040. Une énumération analogue apparaît sous Léon III (795-816). On pourrait apporter d'autres exemples.

(3) DUCHESNE, *ibid.*, p. 101.

Digitized by Google

tiennent pas toujours à la chancellerie, et il y a tout lieu de croire qu'ils avaient un rôle dans la préparation de ces actes, c'est-à-dire l'examen et le règlement des affaires auxquelles ils avaient trait.

A partir du XIe siècle, les officiers portent le titre de cardinaux, le chancelier notamment qui prend décidément le dessus. Sous Victor II, le premier des papes réformateurs (1055), le cardinal chancelier est le célèbre Hildebrand ; sous Étienne IX et Nicolas II c'est le cardinal Humbert, évêque de Selva Candida, un autre ouvrier de la réforme. Sous Alexandre II et Grégoire VII apparaît saint Pierre Damien. Un siècle après, Hadrien IV a pour principal instrument le cardinal Roland qui lui succèdera sous le nom d'Alexandre III. Le chancelier, devenu ainsi un des premiers personnages du conseil des papes, se fait souvent suppléer, pour les formalités de chancellerie, par un évêque ou quelque autre grand personnage. Un chanoine de Saint-Jean de Latran, du nom de Moyse, exerce même les fonctions de vice-gérant de la chancellerie, sous plusieurs pontificats, d'Urbain III à Célestin III (1185-1198), pour disparaître avant l'exaltation d'Innocent III, mais la fonction semble avoir été maintenue.

Dans cette organisation gouvernementale que nous voyons se dessiner, le Sacré Collège se détache aussi peu à peu, avant même que le décret de Nicolas II ait établi son droit d'élection. Les papes du XIe siècle, Léon IX le premier, appellent les cardinaux prêtres, puis les diacres à confirmer comme témoins les actes importants expédiés en chancellerie. Ils ont donc au préalable délibéré sur les décisions dont ils endossent ainsi la responsabilité. Jaffe les mentionne sous leur titre cardinalice, et la liste qu'il donne en tête de chaque pontificat devient nombreuse à partir d'Alexandre II (1061-1073). Les trois ordres sont nettement distingués avec Pascal II (1099-1118) ; les cardinaux évêques en tête occupent à peu près le rang qu'ils ont toujours tenu. Ce sont les anciens suffragants de Rome (1), qui varient depuis le VIe siècle, excepté celui d'Ostie. Ils sont appelés à consacrer le pape et, en 687, ils figurent au nombre de trois au sacre de Léon II, Ostie en tête. On a même soin d'ajouter que celui d'Albano fait défaut parce que le siège est vacant (2).

C'était à eux en première ligne que le décret de Latran réservait la désignation du pape (avril 1059). Les autres cardinaux étaient ensuite consultés. Ce qui renforça l'importance du Sacré Collège ce fut surtout le concours que Grégoire VII et ses successeurs trouvèrent chez lui pour leur politique de réforme et l'organisation de la république chrétienne. Le premier inaugura le système des léga-

(1) Duchesne, *ibid.*, p. 102-103 et note.
(2) Jaffé, t. I, p. 240.

Digitized by Google

tions, par lesquelles il se rendait pour ainsi dire présent dans les diverses parties de la chrétienté. Pour celà il devait envoyer un autre lui-même, c'est-à-dire un personnage de son entourage, de son intimité, connaissant ses idées, et capable d'en assurer la réalisation. Les cardinaux les plus en vue étaient tout désignés pour cela, et lorsque le pape confiait des missions de confiance à des personnages de condition inférieure, le cardinalat ne tardait pas à récompenser les succès obtenus dans une ou plusieurs de ces entreprises.

L'Institution nouvelle, plus solennelle de ces ambassades apostoliques qu'on appela légation, assura le succès de la grande réforme du XIe siècle, en dirigeant et disciplinant les forces diverses, moines, ordres religieux, masses populaires, que la papauté lançait à l'assaut contre le clergé prévaricateur à tous les degrés. Elle méritait donc d'être conservée et les papes du XIIe siècle, sans l'employer aussi souvent, en firent cependant un de leurs moyens de politique et d'administration dans le gouvernement de la république chrétienne qu'ils s'efforçaient d'organiser. Des pontifes plus actifs, comme Innocent III, Grégoire IX, Innocent IV suivront l'exemple de Grégoire VII et feront des légations l'instrument principal de leur autorité dans l'Église universelle (1).

D'ailleurs cette activité donna un grand développement aux trois services pontificaux que nous avons mentionnés, surtout à la chancellerie. Néanmoins, comme au Xe siècle, l'âge de plomb de la chrétienté, selon l'expression de Baronius, ces services subirent des arrêts, même des dommages pendant les périodes les plus troublées de la lutte du sacerdoce et de l'empire; et le désarroi, le désordre qui résultèrent de ces temps de bouleversement firent toucher du doigt la nécessité d'établir le pouvoir papal sur un organisme fort et centralisé. Et cette nécessité fut encore mise en évidence par les empiétements des princes séculiers, que l'exemple des empereurs d'Allemagne incitait à s'étendre aux dépens de l'autorité spirituelle. Les croisades mirent en relief les divergences entre les races chrétiennes : l'ambition de ces princes les fit dégénérer en oppositions toujours plus vives, puis en conflits, et ainsi s'évanouit lentement le rêve de république chrétienne que les papes s'efforçaient de réaliser. Au XIIIe siècle, l'âge d'or de la civilisation chrétienne et médiévale, toutes les dynasties régnantes, Capétiens, Plantagenets, maison d'Aragon, surtout les ambitieux princes angevins, rivalisent d'activité pour accroître leurs attributions avec

(1) Voir notamment les savants travaux d'A. Luchaire sur Innocent III.

Digitized by Google

leurs territoires. Le souci du péril de l'Islam passe à l'arrière-plan, les royautés féodales s'acheminent vers la monarchie absolue et sur les races transformées en nations va s'exercer le droit divin des rois, qui compte parmi ses premières prérogatives l'ingérence dans le domaine de l'Église et l'asservissement du clergé.

Pour se garantir de ces attaques, la papauté n'aura qu'à emprunter la tactique de ses adversaires : elle travaille donc à se fortifier, à développer ses institutions avec un persévérant esprit de suite, au milieu des difficultés qu'elle rencontre aussi dans l'Église, même dans son entourage ; luttes complexes venant de tous côtés, et d'où résulta pour elle, en ce même XIIIe siècle, une nouvelle crise d'affaiblissement. Les papes étaient pris entre les assauts furieux de l'Empire, que représentait le féroce Frédéric II, et les excès de la démagogie romaine, qui s'entendait avec les hobereaux turbulents de la campagne avoisinante, pour résister au maître commun. Les pontifes n'ont plus de résidence sûre, ils errent vagabonds à travers la péninsule et les pays voisins : Innocent IV, le plus remarquable d'entre eux, séjourne dix ans à Lyon, sous la protection de saint Louis. Les citadelles de l'Apennin, Anagni, Orvieto, Viterbe, Pérouse, etc., véritables nids d'aigle faciles à garantir d'un coup de main, leur assurent seules un peu de sécurité, et servent tour à tour de refuge aux gouvernants de la catholicité. Les bureaux d'où partent les missives qui instruisent, éclairent et réglementent l'Europe et l'Asie, qui réveillent le zèle des cités lombardes et toscanes, qui calment les emportements de l'ambitieuse maison d'Anjou, qui organisent les derniers essais de croisade, ces bureaux ne sont plus installés au palais du Latran ; ils s'abritent derrière les corps de garde d'une *condotta*, troupe de mercenaires enrôlés aux frais du Père des fidèles ; celui-ci n'a échappé aux griffes des Hohenstaufen que pour se voir menacé par les *podesta* sans scrupule des cités italiennes, ou sur le point de devenir l'homme lige de cadets capétiens, à peine moins avides et plus scrupuleux.

D'ailleurs l'Italie, où chaque province, chaque cité, chaque famille se divisait en deux partis irréconciliables, guelfes et gibelins, nobles et peuple s'entr'exilent et s'entretuent tour à tour, l'Italie devenait à peu près inhabitable. Tous les papes en faisaient l'expérience l'un après l'autre, les Italiens aussi bien que les Français. Après Boniface VIII, qui, bien que le plus illustre enfant de la péninsule, avait été indignement maltraité par ses compatriotes au service des ennemis d'outre-monts, il fallut chercher autre part un abri où l'on pût asseoir la solide organisation que réclamait l'Église. La sécurité dont la cour romaine avait joui à Lyon, le prestige sans tache de

Digitized by Google

saint Louis, l'influence des Capétiens, ses ancêtres, qui depuis deux siècles s'efforçaient de combattre la tyrannie teutonique, tout cela avait contribué à créer en cette cour et au Sacré Collège un parti français, qui contrebalançait l'action des Italiens. Avec l'appui des Angevins, il avait élevé au pontificat plusieurs de ses membres, le Champenois Urbain IV (1261-1264), le Languedocien Clément IV (1265-1268), le célèbre Pierre de Tarentaise, qui, sous le nom d'Innocent V (1276), compléta par de sages mesures les règlements du second concile de Lyon ; enfin le Tourangeau Martin IV (1281-1285), qui assista impuissant au drame des Vêpres siciliennes. Cette défaite des princes angevins assura pour vingt ans le triomphe du parti italien. Toutefois à la suite des luttes interminables qui éclataient entre les deux partis, à chaque vacance du Saint-Siège (témoin le conclave de trois années qui suivit la mort de Clément IV), Clément V envisagea comme une nécessité le transfert de la curie en dehors de la péninsule (1305). L'installation à Avignon, imposée par les calculs ambitieux de Philippe le Bel, rencontra une vive résistance de la part des cardinaux ultramontains, surtout pour des raisons d'intérêt. Le pontife tint bon, créa des cardinaux français, ce qui affaiblissait l'influence des anciens, et menaça de gouverner l'Église sans eux. Au reste, le Sacré Collège, qui devenait le gardien et l'interprète des traditions sur lesquelles se règle le gouvernement pontifical, en même temps que le conseiller du pape et l'auxiliaire indispensable de ce gouvernement, le Sacré Collège ne pouvait que ratifier le choix de la nouvelle résidence : il y allait de la sécurité et du bon ordre dont il avait besoin pour s'organiser lui-même. Nous allons voir ces deux puissances, la papauté et son conseil, travailler concurremment, parfois en opposition, à renforcer, en les centralisant davantage, les pouvoirs qu'ils se partageaient inégalement. L'œuvre de formation, après avoir subi les vicissitudes de plusieurs siècles, va se préciser pendant un séjour de soixante-dix ans derrière les murs d'Avignon, pour achever, au retour du pape à Rome, la première ébauche d'un organisme monarchique.

Cette ébauche apparaît dans les *Regesta romanorum pontificum*, collection de copies officielles, authentiquées par les divers officiers curiaux alors en fonction, de bulles et autres actes administratifs émanés de la chancellerie. Commencée précisément pendant le séjour à Avignon, elle a échappé en très grande partie aux injures du temps et des révolutions modernes et se conserve aux Archives du Vatican sous trois formes, dont deux au moins datent de cette époque, les *Regesta Avenionensia* et les *Regesta Vaticana*. En l'état où ils ont survécu, ces recueils présentent une documentation capitale pour

Digitized by Google

l'histoire de la papauté à partir du XIVe siècle, comme pour les débuts et la marche des rouages qui compliqueront dans la suite l'administration curiale. Derrière l'abri sûr que formait le Comtat Venaissin, sous la protection des Valois, dont les territoires et ceux de leurs vassaux de Provence et de Dauphiné entouraient Avignon d'une vraie ceinture de défenses naturelles, avec les exemples, les avantages et les ressources que leur empruntaient les papes, ceux-ci ont rapidement organisé une puissance politico-religieuse et créé une société brillante et une civilisation qui ont rivalisé avec celles des Valois, restées en pleine guerre de Cent ans, un modèle, à la fois objet d'envie et d'émulation pour l'Europe.

Ces splendeurs coûtaient beaucoup d'argent, et c'est la chrétienté qui payait. Pour couvrir leurs dépenses, qui avec le temps se firent excessives, les papes d'Avignon fondèrent la *fiscalité pontificale*, vaste système financier et administratif, enveloppant les pays chrétiens et qui devint le solide point d'appui de l'organisation qui était en train de s'élaborer. En généralisant l'usage des annates et d'autres charges financières qu'ils imposaient aux bénéfices, les pontifes concentrèrent entre les mains de la Chambre apostolique les affaires de finances ; en même temps que la multiplication des procès en cour de Rome leur fournissait l'occasion de développer, avec le fonctionnement des tribunaux de la curie, la hiérarchie judiciaire de l'Église et la discipline elle-même. Ainsi ont grandi les premiers ministères curiaux, qui se transformèrent plus tard en congrégations romaines.

L'ancienne chancellerie, agrandie et complétée, restait plus que jamais le bureau principal. Les services s'y multipliaient, en même temps que les affaires toujours plus complexes qu'on y expédiait. Et à ces services correspondaient des collèges nouveaux de scribes et autres employés qui se partageaient la besogne des anciens *scriniarii*, notaires et secrétaires. Les *protonotarii* prirent le pas sur ces officiers, puis se formèrent successivement les *scriptores*, *registratores*, etc., selon qu'il s'agissait de rédiger les actes ou de les enregistrer, de les inscrire dans les recueils officiels, les *Regesta*, destinés à faire foi en justice comme pour l'administration. Les plus en vue furent les abréviateurs du Parc majeur, qui prirent une grande importance (1). Benoît XII les organisa en collège et les chargea de préparer le travail des autres. Les *secrétaires apostoliques*, probablement les derniers venus en date, devaient parvenir à une

(1) Article dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, t. I, col. 195, et dans celui de *Droit canonique*, t. I, 1924.

Digitized by Google

fortune exceptionnelle ; de leur collège sortira lentement au xve et au xvie siècles la Secrétairerie d'État, qui deviendra le ministère des brefs (1).

D'autres services s'étaient déjà détachés de la Chancellerie ; par exemple la Daterie. Nous en avons signalé deux, la rédaction et l'expédition des actes pontificaux. Celle-ci se marquait par la date et les autres détails d'authenticité, la signature et l'apposition des sceaux. La distinction commence dans Jaffé avec Hadrien Ier (772-795). A une époque qu'il est difficile de déterminer, il se produisit une transformation : le bureau de la Daterie fut chargé de recevoir les suppliques ou requêtes diverses, de les apostiller avant de les soumettre au pape, toujours avec les formalités de dates. La transformation était réalisée au moins au temps de Boniface VIII ; sous lui eut lieu la séparation de la Daterie et de la Chancellerie, d'après l'historien de la première, le Flamand Théodore Ameyden qui travailla longtemps dans les bureaux de cette congrégation, vers 1600 (2). Il mentionne un dataire du nom de Xystus sous Honorius II (1215-1227). Il est certain toutefois que la chancellerie garda son office d'expédier les bulles par la date, comme on le voit dans Jaffe et son continuateur Potthast. La Daterie n'en fut détachée sans doute que pour diminuer son travail, qui devenait excessif avec la multiplicité toujours plus grande des suppliques auxquelles elle avait à répondre. Benoît XII (1234-1242) compléta cette transformation dans sa réforme de la chancellerie. Certains bénéficiers arrivaient à se faire pourvoir en falsifiant leurs suppliques ou demandes de mise en possession, c'est-à-dire les éléments d'authenticité de ces requêtes. Il fit tenir des registres authentiques de ces suppliques une fois accordées, et la collection se trouve encore aux Archives du Vatican. La nouvelle Daterie en eut la garde et fut chargée de prévenir les fraudes en surveillant l'expédition des requêtes ou suppliques bénéficiales.

Elle devint un service important et occupa toujours au moins le troisième rang parmi les congrégations et tribunaux romains (3). Les fonctions de signature entraînèrent de bonne heure une procédure de contentieux, qui a peut-être donné naissance à un

(1) P. Richard, *Origines et développements de la Secrétairerie d'État apostolique*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XI, 1910.

(2) Moroni, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, t. XIX, p. 111, 113-117, etc. L'ouvrage d'Ameyden a pour titre : *De officio et jurisdictione datarii*, Venise, 1654. La première édition de 1634 fut mise à l'Index en 1653. Voir le long article de Moroni, *ibid.*, p. 109-159.

(3) *Ibid.*, p. 123, à la fin.

Digitized by Google

tribunal spécial, celui de la Signature. Alexandre VI le divisa en Signature de justice et Signature de grâce (1492) (1). Mais la Chancellerie occupa toujours le premier rang dans l'administration pontificale ; elle servait d'ailleurs d'intermédiaire avec un autre service d'importance, chargé de percevoir les fonds ou droits de chancellerie que tout solliciteur devait verser pour l'obtention des bulles et autres actes.

Ce troisième ministère, la Chambre apostolique, est organisé aussi et fonctionne sous les papes d'Avignon. Elle avait dû se séparer de bonne heure de la Chancellerie, pour prendre l'administration du domaine du patrimoine de saint Pierre, qu'elle a toujours gardée : elle fut peut-être établie dans les temps où il se trouva groupé sans discontinuité autour de Rome. La fiscalité pontificale, qui ne cessait d'amplifier ses attributions, entra dans ses bureaux au XIVe siècle, et son organisation devint surtout financière, d'ailleurs non moins étendue que celle de la chancellerie, avec tout un personnel d'auxiliaires, *assistanti di camera*, computistes (comptables, teneurs de livres, caissiers), sous la surveillance d'un commis principal, l'*auditeur de la Chambre*, qui devint un des principaux officiers de la curie. Le chef de ce personnel, le cardinal camerlingue, acquit rapidement et par la force des choses la situation d'un ministre des finances, des travaux publics, des beaux arts, etc., et fut, avec le cardinal chancelier, le principal conseiller du pape, à une époque où les intérêts politiques primaient tout, réagissaient sur les affaires spirituelles et le gouvernement de l'Église.

Ce qui montre encore mieux l'importance qu'avait prise la Chambre, c'est qu'elle avait à peu près partout des agents, les *collecteurs apostoliques*, chargés de percevoir les redevances que la papauté avait imposées aux bénéfices et pour l'obtention des autres faveurs qu'elle accordait, sans parler des taxes judiciaires. Ces agents absorbèrent peu à peu les opérations financières de la curie à travers la chrétienté, y compris les décimes et indulgences, comme celle de la croisade, qui reprit de l'importance après la chute de Constantinople. Leur rôle se généralisa, devint politique et diplomatique, s'étendit à toutes les affaires que la papauté avait à discuter avec les princes chrétiens. Les collectoreries préparèrent ainsi les voies aux nonciatures à demeure (2).

Un quatrième ministère apparait encore au temps des papes

(1) *Ibid.*, t. LXIII, p. 223.

(2) P. RICHARD, *Origines des nonciatures permanentes avant Léon X*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VII, 1906. *La représentation pontificale au XVe siècle.*

Digitized by Google

d'Avignon, à côté et presque sur le même pied que la chancellerie, pour croître toujours d'importance, je veux dire la Sacrée Pénitencerie apostolique. D'après son récent historien, le professeur E. Göller (1), sa juridiction englobait les faveurs et grâces d'ordre spirituel se rattachant au sacrement de pénitence, absolutions, indulgences, dispenses, même de mariage, mais au for extérieur seulement. Sous la direction du cardinal grand pénitencier fonctionnait une autre hiérarchie d'officiers curiaux, parmi lesquels figuraient les pénitenciers et les expéditeurs de dispenses d'irrégularités, empêchements, etc., moyennant componende; en somme de tout acte administratif qui ne passait pas par la chancellerie à cause de son caractère intime, qui réclamait réserve et discrétion et interdisait la publicité. Eugène IV réorganisa les bureaux et fit de la Pénitencerie l'instrument des réformes que la curie s'efforça dès lors d'introduire dans l'Église universelle. Elle garda néanmoins l'expédition de nombreuses affaires, même pour les aliénations de domaines ecclésiastiques. Moroni (2) les énumère suffisamment. Enfin Pie V transforma complètement la Pénitencerie et la relégua au for interne.

III

LA MONARCHIE PONTIFICALE ET LE NÉPOTISME

Ces quatre administrations, Chancellerie, Chambre apostolique, Pénitencerie, Daterie s'installèrent à Rome en 1420, lorsque Martin V y ramena définitivement la cour pontificale; elles ne pouvaient que s'y perfectionner par le fonctionnement dans la période de stabilité que le xve siècle fut pour la monarchie pontificale. Et n'était-ce pas une garantie de plus de durée pour elle, ce fait que leurs emplois étaient devenus des offices inamovibles, qui s'achetaient et se possédaient en toute propriété, se transmettaient par vente ou héritage, pourvu que fussent observées les formalités de chancellerie? L'expédition des affaires ne pouvait que gagner au savoir et à l'expérience que les officiers acquéraient par leur formation, puis par une longue pratique. Et ainsi naissaient des traditions nouvelles, qui complétaient et précisaient celles de la discipline plus ancienne. D'ailleurs si l'hérédité ne s'établit pas entièrement dans ces offices (cette même discipline s'y opposait, encore plus que la volonté du maître), comme pour la noblesse de robe en France, ces officiers créèrent avec le

(1) *Die päpstliche Pönitentiarie von ihren Ursprung bis zu ihrer Umgestaltung unter Pius V.* Fribourg-en-Brisgau, 1907-1911.

(2) *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, t. LII, p. 77, col. *a*.

Digitized by Google

temps, dans le cours du xve et xvie siècles, une classe sociale, ecclésiastique et internationale, celles des *curiaux*, dont beaucoup, étant mariés, fondèrent des familles : de préférence toutefois ils s'appelaient entre parents, oncles, neveux et cousins, de toutes les parties de la chrétienté pour s'installer à Rome, où ils se poussaient mutuellement sans perdre contact avec le pays natal : ils y avaient leurs bénéfices et y faisaient des affaires. Ils transformèrent ainsi lentement la population romaine : Français, Espagnols et Portugais, Allemands, Scandinaves, Flamands, Savoyards en vinrent à submerger la race primitive dans leur masse. Cela dura ainsi jusqu'à la Révolution française ; les Italiens accaparèrent ensuite les places que désertaient les gens d'outre-monts. Mais, à l'époque qui nous occupe, la cour papale était vraiment ce qu'elle doit être, un composé de tous les peuples, de toutes les races chrétiennes, et Rome la cité universelle où les fidèles se trouvent chez eux, de quelque pays qu'ils viennent.

Toutefois en tendant à former une caste semi-aristocratique, les curiaux aggravaient la crise que le Grand schisme d'Occident apporta à la monarchie pontificale en voie de formation. Ils contribuèrent largement, en donnant la première importance aux affaires temporelles, à renforcer le caractère séculier et mondain de la curie. Sous la conduite des cardinaux leurs chefs, qui aspiraient à l'indépendance dans l'exercice de leurs fonctions, ils soutinrent l'opposition que le Sacré Collège faisait parfois au pontife. Intéressés à diminuer l'autorité papale, ceux-là comme celui-ci prêtèrent plus ou moins, selon les circonstances, leur concours à la réaction complexe, qui, de toutes les parties, de tous les éléments de la chrétienté, religieux, sociaux et politiques, se dressa contre cette autorité, au signal du même Grand schisme ; cette réaction, tour à tour monarchique, aristocratique, parlementaire et presbytérienne, compromit l'unité de l'Église, sa hiérarchie et sa discipline avec le prestige de la monarchie romaine.

Les souverains séculiers qui s'en firent les instigateurs ne manquèrent pas d'en tirer les plus grands profits. Dès que le conflit du schisme, qu'ils s'étaient efforcés d'apaiser autant que personne, fut terminé, ils cherchèrent à fixer des limites à cette monarchie, en réglant par des concordats précis les taxes qu'elle percevait sur leurs sujets, et la juridiction contentieuse qu'elle exerçait en appel ou dans les procès de première instance. Et sous leurs auspices, bien mieux par leur impulsion, les Églises de leurs états tentèrent de s'organiser en Églises nationales, en sociétés autonomes qui pouvaient avec le temps substituer à l'Épouse une et indivisible du

Digitized by Google

Christ une sorte de confédération dont son vicaire n'aurait été que le président d'honneur, un personnage purement représentatif.

Le signal de la réaction était venu du concile de Constance, celui précisément qui mit fin au schisme : après avoir déposé trois papes et coopéré à l'élection d'un quatrième, il ne se borna pas à proclamer sa supériorité sur le chef de l'Église au cas où les pouvoirs de ce dernier seraient contestés ; il se groupa en nations, française, allemande, anglaise, italienne, espagnole, et inaugura dans l'Église enseignante un mode de délibération et de règlement qui imposait aux évêques, seuls juges des questions de foi et de discipline, le contrepoids du clergé secondaire, chanoines, gros bénéficiers et docteurs d'universités. C'était substituer à l'épiscopat les volontés du nombre et de la majorité, ouvrir les voies à une sorte de suffrage universel qu'on appellera le presbytérianisme.

Le concile fut en effet dominé par une oligarchie cléricale, qui prétendait réglementer l'Église, réformer les décisions qui partaient de la chaire de saint Pierre et limiter les pouvoirs de celui qui y présidait, en établissant à la tête de la chrétienté un régime parlementaire. Ainsi l'assemblée déclara ne pas se dissoudre, mais s'ajourner à cinq ans, et sous prétexte d'assurer la réforme des abus qui avaient provoqué le schisme, instituer des conciles généraux périodiques, à qui reviendrait par la suite des faits un contrôle permanent des actes pontificaux, la surveillance de la curie, finalement le partage des pouvoirs, en commençant par le législatif. L'élu du concile Martin V s'efforça d'esquiver la manœuvre, qui n'échoua que grâce aux maladresses et aux excès du conciliabule schismatique de Bâle.

Le conflit de plus de dix ans que celui-ci engagea avec Eugène IV, et qui alla jusqu'à créer un antipape, rouvrait pour la monarchie pontificale une période de grandes difficultés qui devaient embarrasser son progrès et la contraindre à rester sur la défensive, jusqu'à ce que la révolte de Luther vînt encore compliquer sa situation. Les princes, en faisant renouveler leurs concordats, multiplient leurs exigences, et Charles VII dresse sa Pragmatique Sanction, simple machine de guerre des Valois, dont useront, à leur exemple, tous les systèmes politico-religieux, qui s'efforceront d'exploiter cette monarchie, de l'affaiblir ou de l'asservir à leur profit.

C'est que les abus qui ont servi de prétexte à cette levée de boucliers s'aggravent sans que l'autorité suprême y remédie sérieusement, et dans l'Église on réclame toujours plus vivement la réforme *in capite et in membris*. Absorbée par le souci de défendre

Digitized by Google

ses droits et ses prérogatives, la cour romaine multiplie les sentences canoniques, les excommunications pour de futiles objets parfois ; et ses adversaires y répondent par l'appel du pape au concile général, autre arme émoussée dont l'usage se répandit pendant le xve siècle, chez tous ceux, princes ou simples particuliers, qui prétendaient avoir à se plaindre de Rome. Luther érigea la pratique en système dans le camp des révoltés contre l'Église. Malgré la condamnation solennelle que Pie II en porta à l'assemblée de Mantoue (1462), la manœuvre dura des siècles, et l'Université de Paris s'en servit pour soutenir publiquement et faire soutenir dans les facultés de théologie gallicanes la doctrine de la supériorité du concile sur le pape, doctrine à laquelle les débats du grand schisme avaient donné une certaine activité dans la vie publique et religieuse du siècle. Elle s'opposa à la doctrine ultramontaine, pour la politique comme pour la théologie, et l'autorité pontificale se vit mise en question, même dans certains cercles de l'Église enseignante ; l'absurde combinaison qui opposait les deux autorités, dont l'une n'existait pas sans l'autre, ne tendait qu'à les ruiner toutes les deux, à introduire l'anarchie dans la chrétienté.

Un danger plus pressant, parce que tout à fait intérieur, s'ajouta, dans le cours du siècle, à ceux qui accablaient la papauté : il lui venait de son principal auxiliaire, de son conseil lui-même, le Sacré Collège. Après avoir provoqué le grand schisme par ses divisions, il avait travaillé à y porter remède et n'avait réussi qu'à le multiplier en créant un troisième pape. Reconstitué par Martin V, il se vit menacé dans ses privilèges par la réaction conciliaire, qui prétendait asservir le pape, tout d'abord en réservant son élection à l'Église enseignante. Il s'abandonna ensuite, comme toute la curie romaine, aux préoccupations et aux entraînements des affaires temporelles, voulut jouer un rôle politique et gouverner l'Église à côté de son chef, modifier même sa constitution. A chaque vacance, il arrête des statuts en vue de limiter les droits de l'élu, sous forme de pacte que les candidats jurent d'observer s'ils parviennent au pouvoir (1). Ils ont pour but d'assurer à la haute assemblée une part prépondérante dans le gouvernement. Le pape ne prendra aucune décision sans consulter son conseil, il réduira le nombre de ses membres à vingt-quatre, ce qui fortifiait l'autorité, le prestige et la richesse de chacun. Les cardinaux aspiraient ainsi, ce semble, à se transformer en une assemblée délibérative, de simple corps consultatif qu'ils avaient été jusque là. Paul II, Sixte IV, Innocent VIII furent l'objet

(1) Pastor, *Histoire des papes*, édition française, t. III à V, passim.

Digitized by Google

de tentatives de ce genre, mais ils les annulèrent aussitôt qu'ils eurent consolidé leur pouvoir, comme contraires au droit divin, attentatoires à la dignité et aux pouvoirs du vicaire de Jésus-Christ.

Les souverains, l'Église enseignante, le Sacré Collège, les nations, tout se coalisait contre la monarchie pontificale et celle-ci était moins préoccupée de prendre l'initiative de la réforme que de concentrer ses forces, de s'organiser, pour tenir tête à tous ses ennemis. La fiscalité papale se développait, étendait sa juridiction, multipliait ses taxes parce que les pontifes multipliaient leurs dépenses. Devenus princes séculiers de la Renaissance, ils s'érigeaient en Mécènes, ouvraient aux humanistes un champ de travail dans la Bibliothèque Vaticane, dont ceux-ci se faisaient de leur côté les pourvoyeurs et les intendants; appelaient les artistes à fouiller les ruines de Rome, où ils recueillaient des matériaux avec les modèles et les leçons pour les constructions nouvelles, d'utilité ou d'agrément, églises, palais, châteaux forts, etc., que les pontifes, les cardinaux et les personnages notables leur commandaient à l'envi.

Le grand progrès de la monarchie pendant le xve siècle fut en réalité l'organisation du pouvoir temporel, qui devait encore compliquer les dépenses, et par suite les abus. Ce n'est pas que l'administration spirituelle n'ait aussi progressé : les pouvoirs de la Pénitencerie, perfectionnée par Eugène IV, furent amplifiés : on la chargeait de réaliser la réforme réclamée par tous, mais qui resta à peu près lettre morte. La *camera secreta* des papes d'Avignon et le *collège des secrétaires apostoliques* virent accroître leurs attributions de la correspondance avec les princes, qui prenait une place notable dans les préoccupations des pontifes. Alexandre VI en détacha (1500) un service nouveau, la Secrétairerie des brefs, avec un cardinal à sa tête, dont les actes, moins solennels que les bulles, s'adressaient à des princes ou particuliers, personnes ou collectivités, sur des sujets de tout genre et de toute importance : affaires politiques, grâces et faveurs privées, recommandations ou requêtes aux personnages dont le pape recherchait le concours et l'appui (1).

Des soucis nouveaux absorbaient l'attention des pontifes en ces temps où la politique temporelle s'abaissait partout : eux-mêmes se partageaient entre le ciel et la terre, devenaient, en même temps que princes séculiers, princes italiens. La demi-suzeraineté que leurs prédécesseurs avaient acquise sur une partie de l'Italie s'était précisée en une souveraineté complète, nous l'avons vu, avant même que les donations de Pépin et de Charlemagne en eussent confirmé

(1) Moroni, *ibid.*, t. VI, p. 118-121.

Digitized by Google

l'existence. Le Patrimoine de saint Pierre s'étendit dès lors au centre de la péninsule, d'une mer à l'autre, des bouches du Pô au Garigliano. La féodalité en avait morcelé les territoires, à la faveur des longues luttes entre le Sacerdoce et l'Empire, puis de l'exil d'Avignon, et il s'y répétait, avec des violences et des troubles analogues, ce qui se passait dans le reste de l'Italie et en Allemagne. La turbulente noblesse du pays, les Colonna, les Orsini, les Savelli, après d'autres familles qui avaient disparu, luttaient continuellement entre elles, vraies lignées de hobereaux pillards embusqués derrière leurs forteresses, sur les crêtes de l'Apennin; comme avec les vassaux ecclésiastiques non moins agités, tels que l'abbé de Farfa, et avec les cités qui se gouvernaient elles-mêmes, Viterbe, Orvieto, Frosinone, Velletri, etc. Sur ses sept collines, Rome, enfiévrée par ses grands souvenirs qui renaissaient, ne se montrait pas moins turbulente, sous l'impulsion de son sénateur, élu par la bourgeoisie. Depuis des siècles, aucune région n'était plus difficile à gouverner; les papes du XIIIe siècle y avaient renoncé, ceux du XVe se mirent résolument à l'œuvre, décidés qu'ils étaient à ne plus s'éloigner du pays.

Ils éprouvaient aussi des embarras sérieux de la part de leurs voisins. Les grands vassaux du patrimoine, les rois de Naples, les ducs de Ferrare, de Parme et de Plaisance n'acceptaient qu'à contre-cœur les charges, assez légères cependant, de la suzeraineté romaine. Les premiers, de la famille d'Aragon, n'oubliaient pas que, depuis le XIIIe siècle, les faveurs pontificales allaient de préférence à leurs rivaux les princes angevins, et les papes du XVe, bien que plus attachés à leur cause, n'eurent pas, à maintes reprises, de plus grands adversaires. Les seconds tenaient les bouches du Pô, et recouraient, pour étayer leurs désobéissances, à l'appui de l'ambitieuse Venise, toujours préoccupée de s'agrandir aux dépens de ses voisins. La situation de Parme et Plaisance n'était pas moins redoutable : à cheval sur les deux rives du Pô, s'étendant jusqu'à l'Apennin, ces territoires faisaient partie de la Lombardie plutôt que de l'Eglise, et provoquèrent de perpétuels conflits avec les maîtres qui se succédèrent à Milan, Visconti, Sforza, Valois, Habsbourgs.

Son organisation toute féodale compliquait l'administration du domaine temporel, par la complexité des situations qui en résultait et des combinaisons qu'elle imposait. Elle relevait à la fois de la Chancellerie, de la Chambre apostolique et du Sacré Collège. La première servait d'intermédiaire pour transmettre aux gouverneurs les ordres du souverain. Ces derniers, les vice-légats et autres délégués apostoliques dépendaient encore des cardinaux-légats, qui, sans

Digitized by Google

les choisir, les dirigeaient de Rome, soucieux de rendre un compte avantageux de la gestion dont ils étaient responsables. Le pape nommait les uns et les autres, et les légats retenaient leurs fonctions longtemps, jusqu'à leur mort, à moins d'une résignation ou cession quelconque, même par vente. Il était rare qu'ils s'établissent dans le pays, n'y faisaient que de courtes apparitions, de loin en loin, et voyaient dans leur charge une source de revenus, qui intéressait le Sacré Collège comme les autres grandes dignités de la curie. Un cardinal romain, qui n'était pas assez en vue pour briguer un des quatre ou cinq ministères, préférait les revenus de ces légations à ceux plus aléatoires des bénéfices dispersés à travers la chrétienté dont ses collègues étaient pourvus.

A la Chambre apostolique était dévolue la perception des impôts, autre source de complications. Les papes en établirent successivement plusieurs, sur les marchandises, les grains, les vins, la boucherie, etc., en outre de la gabelle (monopole du sel), des mines d'alun de Tolfa. Les Romains supportaient avec impatience toute charge nouvelle, parce que, selon l'usage du temps, la Chambre en confiait la perception, sous forme de fermage, à des particuliers ou à des sociétés financières, et ces entreprises, malgré la surveillance à laquelle elle les soumettait, aggravaient les charges de surtaxes et procédés que ne justifiaient pas toujours les nécessités de la perception.

Toutes les branches de l'administration pontificale furent englobées dans la grande institution qui s'établit aussi au xve siècle, et sur laquelle la papauté échafauda le système de gouvernement qui dans la suite s'étendit à toute l'Église : je veux dire le *népotisme*. Il ne faut pas voir dans les faveurs prodiguées aux parents du pape simplement un abus de plus, qui est venu renforcer la prétendue décadence de l'Église romaine : elles faisaient partie d'un programme que consacrèrent avec le temps la tradition et le consentement déclaré du Sacré Collège, interprète de cette tradition, programme qui contribua (il est difficile de le contester) à faire progresser la monarchie pontificale. La coutume du népotisme existait déjà à la cour à Avignon, où les neveux firent des fortunes brillantes, les laïcs comme les clercs. Pendant que les premiers montaient dans la hiérarchie nobiliaire, au sommet cela va sans dire, les seconds recevaient les premiers emplois du Sacré Collège et de la curie, et l'un d'eux, Pierre Roger, neveu de Clément VI, devint même le pape Grégoire XI (1370-1378).

A Rome cette coutume se transforma en une création durable et le népotisme fut une des assises, le fondement pour ainsi dire de la

Digitized by Google

papauté devenue puissance séculière. Elle ne reniait aucune des prérogatives qu'elle avait exercées au moyen âge dans la vie temporelle et spirituelle de la chrétienté ; cependant ces prérogatives étaient contestées partout, leur exercice contrecarré de toute manière. On constate même qu'à chaque changement de pontificat, le nouvel élu se trouvait à peu près isolé, en face d'une coalition tacite, parfois plus ou moins formelle, d'intérêts et d'adversaires, dans laquelle le Sacré Collège lui-même tenait une place. Il est donc tout naturel que le premier souci du nouveau pape fût de se créer des appuis, des alliés sûrs et solides, dans sa parenté, son entourage du passé, en concentrant sur eux les ressources dont il pouvait disposer immédiatement ; au Sacré Collège, par exemple, où il ne manquait pas de créer de nouveaux cardinaux, comme dans la curie et les États pontificaux.

Les neveux laïcs étaient principalement des chefs militaires commandant la garde du pape et de la curie : en temps de danger ou de conflit, ils recevaient de leur oncle une *condotta* (d'où le nom de *condottieri*), licence d'enrôler aux frais du trésor pontifical et de dresser des compagnies de soldats mercenaires pour la défense du Patrimoine. Troupes de police et de défense avant tout, elles servaient à surveiller les vassaux, à les maintenir dans l'obéissance. C'est ainsi que procéda César Borgia, le type du genre, contre les familles féodales et seigneurs qui se taillaient des souverainetés dans les Romagnes. Il est vrai qu'il s'y installa en maître et que Jules II eut de la peine à lui faire lâcher prise. La tentation était trop forte pour ces parvenus de se créer une principauté plus ou moins indépendante dans une portion du domaine qu'ils avaient à garder.

Les papes favorisaient plus ou moins ces ambitions, et c'est là l'aspect difficile à justifier de leur politique. Il semble qu'elle ait tendu à s'appuyer sur une organisation militaire et territoriale plus soumise, plus sûre que les vassaux du Patrimoine et qui aurait protégé celui-ci contre les attaques des voisins. Depuis Sixte IV, chaque neveu n'eut d'ailleurs guère d'autre aspiration que de prendre place parmi les maîtres de l'Italie ; ce pape inféoda le duché d'Urbin aux della Rovere ses parents, et Léon X les en dépouilla pour en investir son cousin Giuliano, auquel succéda Lorenzo, un autre cousin : de là vinrent les malheurs de Clément VII, dont le pontificat ne fut qu'une série de calamités. Paul III réussit mieux avec Parme et Plaisance, où il installa la dynastie des Farnèse : on ne voit pas cependant que ses successeurs en aient tiré grand profit

Digitized by Google

pour la tranquillité de leurs États. La tactique des neveux n'en fut pas découragée, et encore au XVIIe siècle, Urbain VIII fut sollicité à plusieurs reprises d'implanter les Barberini dans la principauté de Castro.

Le titre de gonfaloniers de l'Église romaine que les neveux reçurent d'ordinaire, avec l'étendard du pape qu'ils déployaient en tête des cortèges solennels, n'avait pas seulement une portée militaire : il assurait au principal d'entre eux une part du gouvernement. Défenseur des droits et de l'honneur de la papauté, il la conseillait dans ses délibérations en même temps qu'il la représentait. Il figurait donc aux grands conseils, où l'on réglait les affaires de politique générale, les relations avec la chrétienté, aussi bien que les difficultés soulevées par l'administration du patrimoine.

Dans ces conseils toutefois, le rôle principal était réservé aux cardinaux neveux, les laïcs restant d'épée, parce que nobles ou sur le chemin de la noblesse. Les premiers accaparèrent peu à peu toute l'influence ; ils se rendirent nécessaires, les papes ayant besoin, pour éclairer comme pour réaliser leurs décisions, d'auxiliaires qui leur fussent bien connus, intimement liés et dévoués. La fortune brillante, à laquelle ils les élevaient, leur était d'ailleurs une garantie de leur fidélité et de leur application. Un de ces cardinaux devint un vrai dignitaire, un des rouages indispensables de la monarchie pontificale, et l'institution entra si bien dans les traditions de l'Église romaine, que le Sacré Collège insistait auprès du pape jusqu'à lui forcer la main, lorsqu'il tardait ou hésitait par scrupule, comme saint Pie V, à revêtir de la pourpre un de ses parents.

Ce qu'on a nommé la politique de famille des papes commença à proprement parler avec Sixte IV (1471-1484), mais les cardinaux neveux avaient déjà pris position, au moins sous Calixte III (1455-1458), avec le fameux Rodrigue Borgia. Leurs attributions ne furent d'abord pas précisées nettement, mais ils recevaient une des grandes charges de la curie, c'est-à-dire la direction d'un des quatre bureaux qui se partageaient les affaires et ils l'occupaient leur vie durant, la fonction devenant leur propriété. Le neveu de Calixte III, Rodrigue Borgia garda vingt-cinq ans le poste de camerlingue, jusqu'à ce qu'il fut élu pape sous le nom d'Alexandre VI ; celui de Sixte IV, Giuliano della Rovere n'eut pas moins longtemps celle de grand pénitentier, puis s'appela Jules II. Au XVIe siècle nous voyons celui de Paul III, Alessandro Farnèse, pourvu lui aussi de la chancellerie, l'exercer jusqu'à sa mort, en 1589, pendant cinquante-quatre ans et sous huit pontificats.

Ce fut encore la chancellerie que Léon X confia à son cousin

Digitized by Google

Giulio de Medici, le futur Clément VII. Sous des papes diplomates comme l'étaient ces Florentins, le cardinal neveu reçut la gestion des affaires de la chrétienté, des rapports avec les princes, au simple titre de secrétaire d'État; il n'était qu'un instrument entre les mains du maître. Paul III, transformant la mesure en habitude, fonda la tradition. Au temps où nous sommes arrivés, le rôle du cardinal neveu se bornait à soutenir la politique de famille au consistoire et au Sacré Collège. L'attitude que celui-ci avait adoptée, de vouloir limiter les pouvoirs du vicaire de Jésus-Christ, contrôler leur exercice, dictait celle du chef de l'Église. Elle consistait à choisir les membres de son conseil suprême parmi ses créatures et ses auxiliaires, c'est-à-dire les serviteurs le plus en évidence, les grands officiers de la curie que leur mérite élevait au sommet de la hiérarchie. Les neveux exerçaient une action prépondérante sur ces choix, et pour peu que le pontificat se prolongeât, le cardinal se trouvait à la tête d'un fort parti, composé des intimes de la famille, des *porporati* dévoués à sa politique. Ce parti, avec le temps, devenait facilement la majorité, et le neveu s'en servait pour désigner le successeur de son oncle. Ce successeur se trouvait par suite plus ou moins mis en tutelle, et s'appliquait à s'en affranchir en adoptant une nouvelle politique, dont ses neveux et sa parenté se faisaient les instruments, et dont l'un des principaux points était de renouveler le Sacré Collège pour s'y faire des partisans. Une famille succédait à une famille, et c'est cette alternance de programmes qui a fondé la tradition romaine, d'après laquelle un pontificat ne continue pas la politique du précédent, mais inaugure un système différent qui, s'adaptant à d'autres circonstances, marque un progrès de plus dans une série séculaire. C'est ainsi que la vie de l'Église du Christ est faite à la fois de progrès et de traditions.

Le népotisme a donc contribué au développement de la monarchie pontificale. Surtout il a établi la Secrétairerie d'État, qui s'organisa au XVIe siècle avec les cardinaux neveux et devint plus tard le rouage essentiel de l'administration pontificale, au temporel comme au spirituel, ainsi que du gouvernement de l'Église universelle. Le népotisme n'a disparu d'ailleurs complètement qu'au XVIIIe siècle, après Clément XI, lorsque ce rouage était achevé avec la monarchie elle-même.

Dans cette histoire commune, où népotisme et pouvoir temporel ont subi les mêmes vicissitudes pendant près de quatre cents ans, le premier n'est pas seulement responsable du caractère mondain, des fautes et des abus qu'on reproche au second, parce qu'ils éclatèrent à l'époque où fleurissait la politique de famille; on doit aussi

Digitized by Google

tenir compte à celle-ci de l'action bienfaisante que la papauté exerça au point de vue temporel sur l'Italie et la chrétienté. Cette action ne consista pas seulement à maintenir dans la première un certain équilibre entre les potentats qui se la partageaient, ce qui n'était pas toujours facile, quand ces potentats s'appelaient Ferrante d'Aragon, Ludovic le More, les Médicis, toujours prêts à provoquer l'intervention de l'étranger. L'Italie avait à ses portes un ennemi beaucoup plus redoutable et pressant, qui ne lui ménageait pas ses attaques, parce qu'elle était le cœur de la chrétienté. Après s'être emparé de Constantinople, le Turc avait réussi non sans peine à dompter les Albanais, privés en 1467 de leur héros national par la mort de Scanderbeg ; il fit alors la conquête de la Bosnie et ne fut plus séparé de l'Adriatique et des États pontificaux que par la mince bande de territoire de la côte dalmate, où dominait la versatile Venise. La conquête de la Grèce et de la Morée avait été achevée aussi, et la redoutable puissance militaire qui se faisait l'instrument du prosélytisme et de la haine de l'Islam, pesait maintenant sur l'Italie de toute la longueur de la péninsule des Balkans, du Danube aux extrémités du Péloponèse. Et son chef s'appelait Mahomet II, prince entreprenant s'il en fut, à l'Orientale, qui avait concentré cette même haine dans sa personne. Son audace se révéla par l'expédition d'Otrante en 1480, dans laquelle les janissaires prirent pied en Italie méridionale, annonçant ainsi que l'invasion turque allait se dérouler sur ces parages.

L'expédition ne fut qu'un incident de quelques mois, et la mort de Mahomet l'année suivante atténua le danger, mais bientôt la politique du Croissant se précisa. Le Grand Seigneur conquit la Syrie et l'Égypte au début du XVIe siècle, mit la Mecque sous sa suzeraineté et, en s'arrogeant les fonctions de calife, lieutenant du prophète, chef religieux de l'Islam, il se posait en face de la chrétienté comme l'égal, l'adversaire et le destructeur de l'autorité papale. Il lançait ses pirates sur toutes les côtes de la Méditerranée et ils installaient leurs nids de pillards le long des États barbaresques, jusqu'à Alger et Mostaganem ; dès lors le Croissant encerclait de ses deux pointes l'Italie et l'Europe chrétienne, de Buda sur le Danube aux côtes d'Afrique, en face de Carthagène. Et même sur l'Atlantique les pirates de Salé et autres ports marocains donnaient la réplique à leurs compères de la Méditerranée. La conquête turque, c'était le retour de l'Europe à la barbarie asiatique, au régime de la soldatesque de Babylone et de l'Assyrie. Et quels défenseurs l'Europe avait-elle contre ce danger? Ce n'étaient pas les marchands de Venise, uniquement préoccupés de sauver leurs comptoirs de

Digitized by Google

Morée et de l'Archipel, que le Grand Seigneur épargnait encore, et leurs marchandises entassées à Péra, Smyrne, Alexandrie, etc. ; ce n'était pas la maison d'Aragon menacée non moins directement dans ses États de Naples; Philippe II lui-même se plongera dans ses combinaisons égoïstes, au point de ne se soucier de l'Italie que pour l'asservir. Les Habsbourgs, serrés de près dans Vienne leur capitale, se laissaient absorber par les conflits perpétuels qui faisaient de l'Allemagne un vrai chaos.

La monarchie pontificale, cette institution tant décriée, garda seule avec une longue persévérance le souci des communs intérêts. Elle soutint les races chrétiennes des Balkans dans leur lutte contre le tyran; elle soutint les Hunyade père et fils, qui portèrent en Hongrie de rudes coups à sa force militaire; elle soutint les Habsbourgs qui recueillirent la tâche avec la succession de ces héros. Elle ne cessa d'exhorter de la manière la plus pressante les princes italiens et les puissances chrétiennes à régler leurs conflits à l'amiable, à faire taire leurs rivalités pour dresser une digue commune contre le flot envahisseur, et si elle y réussit peu, elle ne se découragea jamais. Et ainsi s'expliquent deux faits importants de son histoire, qui se sont renouvelés pendant plusieurs siècles et que les historiens ont traités légèrement, parce qu'ils les ont peu compris et trop méconnus : la multiplicité des ambassades solennelles, légations de cardinaux la plupart du temps, que les papes envoyaient presque chaque année pour assurer ou rétablir la paix entre les princes; les croisades qu'ils faisaient prêcher non moins souvent et par les mêmes occasions; démarches dans lesquelles on n'a vu qu'un moyen de battre monnaie au détriment du clergé et des fidèles, une sorte d'impôt extraordinaire qui alimentait la caisse des princes, en même temps que la fiscalité pontificale.

Légations et croisades se succédaient, s'accompagnant et se préparant les unes les autres, et il en fut ainsi pendant tout le xve siècle : on n'y attachait plus d'importance dans la chrétienté, mais si les papes ne se décourageaient pas, malgré les perpétuels insuccès, c'était avec la conscience de remplir le rôle de médiateurs et de pacificateurs, qui était un des devoirs de leur charge et qui leur avait réussi au moyen âge, encore après le magnifique élan qui, à leur appel, avait jeté l'Europe sur l'Orient asservi par les sectateurs de Mahomet.

La monarchie pontificale n'avait donc pas oublié ses devoirs, ni renié l'héritage des temps antérieurs, mais les progrès qu'elle avait poursuivis avaient quelque peu altéré son caractère et son rôle : elle avait fait à l'esprit moderne de la Renaissance des concessions

Digitized by Google

qui choquaient l'idéal religieux et moral de la chrétienté. Elle se trouvait ainsi aux prises avec une opposition multiple qu'avait renforcée son attitude de réserve à l'égard des réformes que l'on réclamait de toute part, et dont elle semblait ne pas se préoccuper. Obligée de compter avec de nombreux adversaires, elle faisait mine d'atténuer la manière forte qu'elle avait employée au moyen âge, de remplacer les excommunications et les autres peines canoniques par une diplomatie de ménagements, de lenteurs, de détours qui, loin de désarmer l'opposition, aggravait les hostilités contre elle et la faisait soupçonner de manquer de franchise. La politique de famille et les papes aux préoccupations terrestres inaugurèrent ainsi les procédés et les formules qui plus tard assurèrent le succès, la réputation et établirent la règle suprême de la diplomatie pontificale ; mais au xve siècle cette manière de faire jetait le discrédit sur la papauté, achevait d'affaiblir son prestige ; vint le moment où la révolution protestante menaça de la submerger, et avec elle l'Église catholique.

IV

LA COALITION CONTRE ROME

Cette révolution avait ses racines dans la situation que nous venons d'analyser, c'est-à-dire dans les abus et les fautes qui l'avaient créée. Elle ne fera d'ailleurs que pousser à l'extrême la tactique des adversaires de la papauté, avec leurs procédés de lutte : révolte des Églises nationales, des synodes et conventicules, des assemblées délibérantes. La coalition que nous avons mentionnée se modifiera dans sa composition, elle se fera violente, odieuse, souvent de mauvaise foi. La monarchie papale, en butte à des assauts incessants, qui enlèveront plus de la moitié de l'Europe à son autorité, restera presque stationnaire plus d'un demi-siècle, avec la crainte de voir sombrer l'organisation qu'elle ébaucha depuis le moyen âge. Elle n'en travaillera pas moins, comme par le passé, à consolider son autorité, avec l'unité de l'Église enseignante dans une sorte de referendum que lui accordera le concile général ; elle y réussira non sans difficultés, et du concile qu'elle dirigera habilement elle sortira plus forte et mieux constituée.

L'adversaire le plus redoutable de la papauté sera désormais le pouvoir civil, d'autant plus redoutable qu'elle s'est abaissée à le combattre par ses propres armes. Il a d'ailleurs réussi à grouper autour de lui les éléments d'opposition. Dans leur travail de centralisation qui approche toujours plus de l'absolutisme, les souverains prétendent accaparer les affaires religieuses avec les temporelles. Ils

Digitized by Google

règlent à leur profit le conflit éternel des questions mixtes, dominent le clergé et l'Église de leurs États, s'appliquent à les organiser en une Église nationale, dont ils seront plus ou moins les maîtres, en réduisant la juridiction papale à n'être qu'une suprématie d'honneur, fondée sur la prérogative de docteur enseignant.

Les événements du xve siècle que nous avons relatés plus haut avaient fait naître, puis encouragé et facilité cette politique ; par exemple la division conciliaire en nations et les concordats qui limitaient la juridiction pontificale. Ceux de Vienne et des Princes, signés en 1447, 1448, par Eugène IV et Nicolas V, avec la maison d'Autriche et les princes allemands, mettaient le concordat germanique de 1418 sous la sauvegarde de l'empereur et des mêmes princes : ainsi les élections aux dignités supérieures, évêchés, abbayes, canonicats, que garantissent tous ces accords, se feront la plupart du temps selon le bon plaisir des puissants (1).

Nous savons que la fameuse Pragmatique Sanction, que Charles VII promulgua dans l'assemblée ecclésiastique de Bourges (1438), n'eut jamais d'autre but dans la pensée des rois de France que d'obtenir la nomination aux mêmes bénéfices, ce à quoi ils parvinrent par le concordat de 1516 ; le pape céda pour éviter un plus grand mal, et l'Église gallicane resta définitivement sous la dépendance de tous les pouvoirs politiques de France.

Les souverains d'Angleterre, isolés dans leur île, n'étaient pas moins entreprenants. Henri VII Tudor, et surtout Henri VIII, pour tirer leur royauté de la condition précaire à laquelle l'avait réduite la guerre des Deux-Roses, entreprirent de domestiquer le clergé anglais, qui était mondain, riche et puissant. L'Église d'Angleterre s'était donné, à la suite de la conquête normande, et grâce aux domaines étendus qu'elle y avait acquis, une organisation que saint Anselme et saint Thomas Becket fortifièrent en la fondant sur la primauté de Cantorbéry (2). Les rois s'efforcèrent de la dominer au moyen de la *Convocation*, assemblée générale qui se réunissait sous la présidence du primat pour régler les affaires religieuses du royaume. Au temps du Grand schisme, les Lancastre lui firent jouer un rôle actif dans les conflits entre les obédiences, et la nation anglaise s'affirma avec éclat au concile de Constance. Cette Église nationale se dressa dès lors en face de Rome, afficha son indé-

(1) HEFELE-LECLERCQ, *Histoire des conciles*, t. VII, p. 1131-1137 ; le texte du concordat germanique, p. 536-548. *Dictionnaire de théologie*, t. III, article *Concordat*, surtout les col. 732-733.

(2) *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, art. *Angleterre*, 3e partie, t. III, col. 179-194.

Digitized by Google

pendance, parfois son opposition. Les Tudors accentuèrent la politique de leurs prédécesseurs, s'emparèrent de l'élection du primat et, avec leur créature Wolsey, se rendirent maîtres de la Convocation. Ils se bornèrent d'abord à lui demander des subsides dans leurs nécessités, à lui soumettre des questions de politique temporelle. La tentation leur vint de s'en servir dans leurs débats avec le pape, et c'est ainsi que Henri VIII, abusant du titre de *Défenseur de la foi* que Léon X lui avait décerné, fit reconnaître par elle sa prérogative de chef suprême de l'Église d'Angleterre, en 1550, avant même de rompre complètement avec Rome (1).

En Espagne les rois qui, depuis huit siècles, étaient, grâce à la croisade contre les Maures, chefs religieux presque autant que politiques, la distance qui séparait les deux ordres, le spirituel et le temporel, était encore plus facile à franchir. En organisant l'Inquisition, Ferdinand le Catholique en fit un tribunal non moins civil qu'ecclésiastique ; il ne poursuivit plus simplement les Juifs et Maranes, relaps, traitres à leur roi aussi bien qu'au Christ ; les souverains lui soumirent tous les procès importants, plus ou moins politiques, dans lesquels ils étaient intéressés : il suffisait qu'ils eussent une teinte de religion. L'Église d'État, comme l'appelle l'historien Pastor, devint ainsi un des rouages essentiels de la monarchie espagnole, machine étrange dont Philippe II fit un usage qui a laissé de tristes souvenirs encore plus que des effets fâcheux dans l'histoire. Il faut lire chez le même historien, t. VIII et IX de l'édition allemande, le récit des tracasseries de tout genre dont les officiers royaux poursuivaient les évêques des divers pays de la monarchie, jusqu'à en faire des fonctionnaires, sans cesse surveillés et tenus en lisière. Les luttes que saint Charles Borromée soutint contre les gouverneurs de Milan dans ses labeurs de réforme ne sont qu'un épisode, le plus significatif, d'une série d'attentats qui se répétaient à Naples et ailleurs comme en Espagne. Les autorités séculières se souciaient assez peu de la réforme des mœurs, pourvu qu'elles fissent triompher les théories des légistes sur l'omnipotence de l'État ; elles trouvaient une oreille complaisante chez les conseillers du prince, encore plus intéressés qu'eux à ce triomphe.

Les annales d'Espagne comme celles d'Angleterre donnent la démonstration plus que suffisante de ce que les Églises nationales devenaient entre les mains de leurs souverains. Le régime des concordats garantissait jusqu'à un certain point leur indépendance, quand elles savaient contrebalancer les deux pouvoirs l'un par

(1) *Ibid*, col. 198.

Digitized by Google

l'autre, et l'Église gallicane employa plus d'une fois cette tactique avec succès. Une autre tentative pour limiter la toute puissance papale échoua, parce qu'elle aboutissait à la création de patriarches nationaux, qui n'auraient pas manqué de se soustraire à cette autorité, comme l'avaient fait les patriarches orientaux, avec l'appui des empereurs byzantins, puis des califes et autres potentats musulmans. Cette tentative prit pour point de départ l'institution des *legati nati*, légats nés, que le trop grand éloignement de la cour romaine rendait nécessaires aux extrémités de la chrétienté, où l'action de Rome ne s'exerçait parfois qu'avec trop de lenteur. C'est ainsi que les archevêques de St-Andrew en Écosse, d'Upsal en Suède, de Gnesen en Pologne, pour ne citer que les plus connus, exerçaient, depuis le moyen âge, par une délégation renouvelée à chaque changement de titulaire, les pouvoirs du vicaire de Jésus-Christ dans ces royaumes. Les souverains de la fin du xve siècle sollicitèrent des légations analogues, auxquelles seraient attribuées les nominations aux bénéfices et les procès ecclésiastiques. Mais quelques expériences, faites au centre de la chrétienté, suffirent à mettre en évidence le danger qui résultait pour l'unité de l'Église de cette innovation. Le cardinal Wolsey, pendant dix-huit ans que dura sa légation, habitua si bien les Anglais à vivre en dehors du pape que, trois ou quatre ans après sa mort, il leur parut naturel de passer sous la suprématie religieuse du roi. Georges d'Amboise, légat en France pendant huit années (1502 1510), usa et abusa de ses pouvoirs en faveur de son souverain, et rendit facile la conclusion du concordat de 1516. François Ier, non content des avantages que lui procurait ce concordat, fit rétablir la légation en faveur de son chancelier, le cardinal Duprat, qui la géra jusqu'à sa mort (1530-1535). C'était l'époque où l'Église gallicane avait à surveiller de près les erreurs luthériennes qui se glissaient dans le royaume par plusieurs portes, et le roi s'arrogeait le droit de résoudre les controverses théologiques ; il convoquait même de sa propre autorité les docteurs protestants, Mélanchthon en tête, à une conférence avec les catholiques, dans laquelle on déciderait d'un commun accord, pour jusqu'à la pacification générale et au concile, des articles de foi et de ceux qui seraient laissés à la liberté de chacun.

Ces abus et menées arrêtèrent l'essor des légats nationaux : les papes se refusèrent à en créer d'autres dans la suite, même en faveur de candidats tout puissants à Rome et à Paris, qui se présentaient avec des recommandations difficiles à écarter, comme le cardinal Charles de Lorraine. Ils durent se contenter de la légation d'Avignon, qui n'apportait que les honneurs et les émoluments. Et

Digitized by Google

encore la curie donnait-elle la préférence au prétendant le moins dangereux, le cardinal Charles de Bourbon.

Les empiétements du pouvoir temporel n'épargnaient rien d'ailleurs. Il accaparait non seulement les affaires mixtes appartenant au monde spirituel comme au temporel, mais tout ce qui, dans le domaine religieux, touchait au sien. Les registres de paroisse, dans lesquels le clergé conservait le témoignage authentique des grands actes de la vie chrétienne, étaient confisqués par une ordonnance de François Ier, qui les transmuait en état civil. Les notaires, qui enregistraient dans les testaments les dernières volontés des fidèles, n'étaient plus institués uniquement par le pape, avec obligation de prêter serment à leur Ordinaire : l'empereur et les autres souverains, qui en créaient aussi depuis plusieurs siècles, les faisaient passer peu à peu sous leur juridiction exclusive. Au reste toute question de testaments, de fondations pieuses, d'actes administratifs concernant le temporel ecclésiastique, soulevait de continuels conflits entre les deux justices, royale et papale, et la première ne manquait aucune occasion de réduire à néant l'action de l'autre : en particulier elle s'appliquait à rendre impossibles les appels en cour de Rome, puis à soutenir les hauts dignitaires récalcitrants, comme les évêques, qui devaient, mais ne voulaient pas être jugés en cette cour. Même pour les questions purement de foi et de discipline, les tribunaux romains étaient souvent paralysés par l'ingérence de l'Inquisition espagnole ou du Parlement de Paris, lequel, en bon défenseur des libertés gallicanes, se faisait parfois plus intolérant que l'instrument des rois catholiques. Le procès d'hérésie de l'archevêque de Tolède, Bartolome Carranza, fut retenu plusieurs années en Espagne, malgré les efforts du pape Pie V pour l'amener à Rome, devant son tribunal légitime. En France il y avait mieux encore. Sous Pie IV, le Saint-Office introduisit le procès du cardinal de Châtillon et de huit évêques, qui scandalisaient les catholiques par les extravagances hérétiques qu'ils affichaient dans leur conduite. Ni ce pape ni ses successeurs ne purent obtenir de Catherine de Médicis, le plus beau fruit du népotisme romain, que le procès fût instruit en France par des enquêteurs apostoliques et transmis à qui de droit. La reine ne consentit même pas à leur interdire le port des insignes ecclésiastiques, sous prétexte que leurs services étaient indispensables à son autorité. Ils finirent par y renoncer d'eux-mêmes, comme s'ils s'en dégoûtaient.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, après ce que nous venons de dire, que les princes allemands, habitués à tout se permettre, aient réglementé les questions de foi, et qu'ils aient trouvé des théologiens

Digitized by Google

pour approuver l'usurpation jusqu'à ses dernières conséquences. Les périls qui menaçaient la papauté au XVIe siècle venaient surtout de ces Églises d'État, remplaçant les Eglises nationales d'un siècle auparavant, et des souverains qui, tous plus ou moins, travaillaient à les organiser comme des circonscriptions de leur domaine. Peu leur importait de détruire l'unité de l'Église ; ils visaient à battre en brèche l'édifice de la monarchie pontificale qui lui servait de fondement. La politique mondaine de Rome avait eu au moins cet avantage d'instruire les papes sur la complexité du péril et les aida à le conjurer ; ils s'étaient assez familiarisés avec la Renaissance, si différente du moyen âge, pour en pénétrer les secrets, et ils connaissaient tous les embarras de la vie politique. Ils n'étaient donc que mieux préparés à se défendre contre tant d'adversaires coalisés pendant la période de transition que sera pour eux la première moitié du XVIe siècle. Nous allons les y suivre dans le récit de leur lutte, qui servira de préambule à l'histoire du concile de Trente.

V

LA PAPAUTÉ ET LE PARTI RÉFORMISTE

Cette politique séculière qu'on a reprochée à la monarchie romaine n'était en réalité que la continuation de celle du moyen âge ; comme alors les pontifes ne cessaient d'interposer leur médiation pour maintenir la paix entre les princes chrétiens. Ils ne pouvaient perdre de vue leur rôle de chefs de la chrétienté, responsables de son bien, de ses intérêts moraux, et en premier lieu de sa tranquillité. Princes italiens, ils remplissaient des devoirs et des charges de même nature, mais ici le rôle se rapetissait parfois aux intrigues, aux compétitions et aux rivalités locales, de familles ou d'individus. Chaque pape mérita plus ou moins les critiques que l'on adressait aux princes de leur temps, et le népotisme y ajouta ses excès à partir de Sixte IV. Avec Léon X cependant la papauté s'améliora, et l'on reprocha surtout au prince son amour du luxe, des fêtes, de la chasse, ses dépenses pour les artistes et les lettres, ses constructions, etc. Mais aussi, sous les deux papes Médicis, lui et Clément VII, la papauté s'embarrassa plus que jamais dans la diplomatie des affaires temporelles. Leur attitude n'était pas en contradiction avec une certaine dignité de vie, et les pontifes romains de cette époque s'efforcèrent, comme toujours, d'adapter leur rôle traditionnel aux nécessités de circonstance, jusqu'à ce que l'un d'eux prît nettement en main la cause de la réforme... dont les temps approchaient.

Cette cause en effet avait des partisans dans le clergé et dans la

Digitized by Google

masse des fidèles, parmi les hommes qui, plus éclairés et plus consciencieux, d'ailleurs dévoués à l'Église, se rendaient compte de la nécessité d'une réforme *in capite et in membris*. Il s'était ainsi formé à travers la chrétienté un parti avec lequel il fallait compter, surtout depuis qu'il avait pénétré à Rome et jusque dans l'entourage du pape. L'Oratoire du *Divino amore* qui comptait des curiaux parmi ses membres (1) ne resta pas sans influence sur la conduite de Léon X ; ce pape et son cousin le cardinal Giulio, qui participaient aux œuvres de charité de la confrérie, en reçurent plus d'une fois des inspirations sérieuses. Le cardinal, devenu Clément VII, s'abandonna davantage encore à cette influence.

Ce n'étaient donc plus seulement les adversaires et les ennemis de la papauté qui réclamaient la réforme, comme au siècle précédent. Aussi commençait-elle à se rendre compte qu'elle devait s'amender elle-même, avant d'amender la chrétienté, si elle ne voulait pas qu'on lui imposât la réforme à son préjudice, avec amoindrissement de son autorité, de son prestige. L'appel au concile qu'on lui avait souvent jeté à la face, et pour les motifs les plus futiles, soulevait maintenant d'ailleurs des complications sérieuses. Sans doute, venant de Luther, il ne semblait guère plus dangereux à première vue qu'il ne l'avait été dans la bouche de Savonarole, et on ne s'en émut pas assez autour de Léon X. Mais il se présenta bientôt des circonstances qui forcèrent d'en tenir compte. Luther était poussé en avant par une foule de gens qui ameutaient la nation allemande, et soutenu par des princes qui ne cessaient de réclamer, quand ils se furent déclarés protestants, un saint et libre concile, ce qui signifiait dans leur bouche, indépendant du pape, au besoin contre lui. Leur prétention était contraire à la discipline, puisqu'un concile n'est pas légitime sans le pape : tous deux étant nécessaires pour représenter l'Église enseignante ; or, le pape ne peut prendre part au concile qu'à condition de le présider. Néanmoins quand la réclamation était appuyée par l'empereur Charles-Quint, Léon X devait la prendre en considération, d'autant plus que ce prince se faisait le porte parole de la partie saine de la chrétienté, pour réclamer les assises solennelles qui seules pouvaient régénérer l'Église.

Mais ces assises venaient de se tenir ; le cinquième concile de Latran, que Jules II avait opposé au conciliabule de Pise, précisément parce que les souverains l'avaient exigé, et même Louis XII avait pris les devants en convoquant ce dernier. Léon X continua les délibérations et promulgua divers décrets de réforme sur la

(1) PASTOR, *Histoire des papes*, édition française, t. X, chap. XI.

Digitized by Google

curie (1), qui s'étendaient aussi à l'Église en général ; tels que sur les droits et devoirs des évêques, la publication des livres, la limitation des privilèges des religieux dans l'exercice des fonctions pastorales, etc. Le concile venait de prendre fin, et ces décrets n'avaient pas encore pu être appliqués, lorsque Luther souleva le conflit des indulgences. On objectait avec raison que, sans convoquer d'autres assemblées, il suffisait, pour satisfaire les plus exigeants, de chercher dans les précédentes comme dans la dernière (et on les y trouvait en nombre suffisant) les remèdes aux maux et aux abus, comme à la corruption du clergé ; le tout était de les appliquer avec persévérance. Les adversaires de la papauté, il est vrai, ne se contentaient pas de ce programme pratique ; ils espéraient (les plus modérés du moins, les souverains) réduire à son minimum l'intervention de la monarchie pontificale et diriger eux-mêmes l'œuvre de réforme, pour accroître leur pouvoir à ses dépens. Un conflit diplomatique surgit donc entre elle et les monarchies temporelles, et celles-ci, appuyées sur une coalition des adversaires de la papauté, poursuivront la convocation d'un concile, ce qui retardera en réalité la réforme par des pourparlers interminables.

A la mort de Léon X, la situation de Rome restait difficile par ses complications ; ce pontife avait dû se liguer avec Charles-Quint pour échapper aux exigences de François Ier (1521). Ses successeurs furent amenés à s'enfermer dans la neutralité, en tenant la balance égale entre les deux potentats, et leur situation s'en trouva peu à peu allégée. La tâche était ardue, et toutefois, ils ne surent pas s'y tenir toujours ; Adrien VI, né sujet de Charles-Quint, se laissa entraîner de son côté par les mêmes raisons que son prédécesseur. Il donna cependant des armes contre lui à ce souverain et surtout à ses alliés, les princes allemands, défenseurs de la réforme de Luther, par ses aveux imprudents sur les abus, les scandales des clercs. La diète de Nuremberg ne s'en montra que plus exigeante dans ses revendications, allant jusqu'à demander une place pour les laïcs au concile que le pape promettait de tenir, et l'égalité entre eux et les ecclésiastiques dans les discussions. Il n'était pas encore question de votes (1523) (2).

La démarche d'Adrien VI se heurta aussi à la force d'inertie romaine ; les curiaux invoquaient sans cesse les mêmes prétextes pour ne pas se réformer ; les offices dont ils étaient propriétaires

(1) *Histoire des conciles*, t. VIII, p. 432-441.
(2) *Histoire des conciles*, t. VIII, p. 860-861.

Digitized by Google

perdraient de leur revenu, de leur valeur, si la réforme diminuait les relations d'affaires de la chrétienté avec Rome. C'était pour eux la misère, la ruine, la déconsidération, une crise dont le prestige de la papauté sortirait compromis. Telle était la grande plainte qui éclatait parmi eux à chaque tentative d'amélioration ; Léon X l'avait entendue, et peut-être Clément VII s'y montra encore plus sensible. Il commit d'ailleurs la faute de s'abandonner à une diplomatie tortueuse et compliquée, qui le jeta dans les bras de François Ier. Le sac de Rome fut la vengeance de Charles Quint, vengeance terrible qui bouleversa la ville et la cour de fond en comble, provoqua la ruine que les curiaux redoutaient et transforma leur mentalité. La curie fut réveillée brutalement de sa torpeur, et les timides partisans de la réforme s'enhardirent. Il n'y eut personne qui ne comprît la nécessité d'un changement radical ; le parti réformateur en fut renforcé et put dès lors imposer sa manière de voir.

Par ailleurs la situation en Allemagne tournait aussi à la catastrophe : la révolution luthérienne, exploitant la vieille haine contre Rome, envahissait et bouleversait tout. Ce n'était plus qu'un accaparement de l'Église, du clergé, de la discipline et de la morale, un asservissement des consciences par l'absolutisme princier. La féodalité allemande, à commencer par le grand-maître de l'ordre teutonnique, puis les souverains du Nord à l'exemple de Gustave Vasa, s'emparèrent des biens d'Église et, sous prétexte de réforme, soumirent le clergé à toutes leurs exigences, disposèrent des pouvoirs d'ordre et de juridiction et, avec la connivence des théologiens, se mirent à légiférer, sans frein, sur le dogme, la liturgie, la vie religieuse tout entière. L'avarice et l'ambition, poussant jusqu'à leurs dernières conséquences les tendances aristocratiques du siècle précédent, transformèrent les ébauches d'Églises nationales en communions hérétiques, violemment séparées de Rome. Selon un mot déjà ancien, les princes se faisaient papes sur leur territoire.

Depuis plusieurs années une vaste agitation se répandait donc en Allemagne et la bouleversait, avec le mot d'ordre de réclamer un saint, libre et général concile de réforme, où le pape ne fût pas à la fois juge et partie ; mais pour le réformer il fallait nécessairement le prendre à partie, le juger. On y joignait la menace d'une assemblée nationale ou concile de la race allemande, si le premier ne se tenait pas dans un délai donné. Toutes les diètes de l'empire aboutissaient à une décision de ce genre, que sanctionnait un article de leur recès. Beaucoup de princes entretenaient cette agitation, plus ou moins ouvertement, et la majorité l'acceptait ou la subissait, au point que quelques-uns des premiers s'enhardissant formèrent

Digitized by Google

en 1531 une ligue armée, dite de Smalkade, pour s'entr'aider et se préserver de toute attaque, entendez contre la confession d'Augsbourg qui avait été dressée l'année précédente. En réalité l'attitude qu'ils avaient observée jusque là à l'égard des catholiques et leurs protestations contre le décret de Spire (1529), qui interdisait la propagation du luthéranisme dans les lieux où il n'avait pas encore pénétré, montrait assez que la ligue était plutôt offensive et avait pour but d'implanter l'erreur partout où cela leur serait possible. On savait déjà que les novateurs y employaient tous les moyens, au besoin la force et la violence.

Clément VII et Charles Quint, à qui la gravité de la situation n'échappait pas, envisagèrent la convocation d'un concile général, dès l'entrevue de Bologne en 1530, où le règlement définitif des affaires d'Italie leur laissait les mains libres, et ils ne cessèrent dès lors de s'en occuper. L'empereur n'y avait pas moins d'intérêt que le pape : l'erreur menaçait de bouleverser plusieurs de ses nombreux États ; et d'ailleurs le droit public d'alors, comme la discipline ecclésiastique, leur faisait un devoir de coopérer à cette convocation : l'empereur, pour assurer la liberté des débats, que le pape dirigerait par lui-même ou par ses représentants.

Charles-Quint prit toujours au sérieux son rôle de protecteur de la chrétienté et de bras droit du vicaire de Jésus-Christ ; mais il voyait sa tâche compliquée par la mauvaise volonté des princes allemands, qui de bonne heure gagnèrent l'appui de son rival François I, puis de Henri VIII d'Angleterre ; celui-ci s'était fait l'ennemi de l'empereur en répudiant sa tante Catherine d'Aragon, et prenait partout position contre le pape, qui venait de l'excommunier. Le Habsbourg s'appliqua d'abord à écarter le projet de concile national, qui n'aurait fait que favoriser les intrigues des luthériens contre la monarchie pontificale. Mais il n'en insistait que plus fortement pour la convocation du concile général. Sur ses instances se poursuivirent les négociations qui aboutirent à la seconde entrevue de Bologne, fin 1532 (1). Il n'est plus permis de douter, quoique les historiens aient incliné à soutenir le contraire, que Clément VII n'ait travaillé sérieusement à cette convocation ; au commencement de 1533, des instructions générales à ses agents la prévoyaient dans un délai de six mois, après que ceux-ci auraient fait accepter des princes les conditions dans lesquelles, selon la discipline générale de l'Église, elle devait avoir lieu (2). Et l'article 6 de ces instructions passait

(1) *Histoire des conciles*, t. VIII, p. 1004.
(2) *Ibid.*, p. 1164-1165.

Digitized by Google

sous silence la restriction que Clément VII avait apportée d'abord, du consentement préalable de tous les princes chrétiens.

Le sac de Rome avait créé une situation matérielle si précaire qu'elle rendait, disait-on, la réforme impossible, parce qu'elle ne manquerait pas d'appauvrir la curie; néanmoins le parti de la réforme ne se décourageait pas. Clément VII restait attaché à la politique séculière par toute sa vie comme par ses origines; on avait donc besoin d'un nouveau pontife pour mener à bien l'œuvre du concile, et le parti ne fut pas sans influence, il s'en faut, sur la prompte conclusion du conclave de 1534; le nouvel élu était disposé à l'écouter, encore qu'il ne lui appartint pas complètement, il comptait parmi ses adhérents des amis et même des intimes. D'ailleurs le parti se groupait maintenant autour de quelques hommes résolus de la curie : l'évêque de Vérone Gianmatteo Ghiberti, l'archevêque de Chieti Gianpietro Caraffa, fondateur de l'ordre des Théatins, celui de Capoue, Nicolas de Schomberg, l'humaniste Sadolet, le Génois Federigo Fregoso, le Vénitien Jérôme Aléandre et d'autres, que les services qu'ils avaient rendus par leurs missions diplomatiques signalaient dans l'entourage du pape. Ils trouvaient un appui auprès de plusieurs cardinaux, surtout des religieux, le général des dominicains Thomas de Vio, cardinal Cajetan, Gilles de Viterbe général des augustins, Cristoforo Numali général des mineurs. Tous ces hommes s'étaient mis en vedette par leur savoir, leur pratique des affaires, comme par le sérieux de leur vie et leur zèle pour la cause de l'Eglise. Avec eux la discipline et le souci des intérêts spirituels reprenaient place dans la vie de la curie romaine, sinon dans son activité, et allaient préparer la révolution qui devait, en corrigeant les abus, consolider la monarchie pontificale.

Les adversaires du concile faisaient remarquer avec raison que le rôle de celui-ci se bornait à édicter des réformes, que le plus long, le plus difficile serait ensuite de les réaliser. Ce dernier rôle revenait à l'Église enseignante dispersée, aux évêques et au pape. Ici entraient en jeu les rouages de la monarchie, les quatre qui existaient et d'autres qui seraient à créer. Et il ne suffisait pas de compléter, de perfectionner cette administration : la curie et le pape devaient donner l'exemple de meilleure vie, de mœurs irréprochables, exemple qui entraînerait sans faute la réforme du clergé et des fidèles. Le programme différait notablement de celui que prétendaient imposer les auteurs de la révolution luthérienne, et pourtant ils se rapprochaient sur un point : une autorité devait procéder à la réforme, mais alors que les protestants recouraient à l'autorité civile, il était plus rationnel de faire intervenir l'autorité spirituelle du pape.

Digitized by Google

N'importe quelle assemblée délibérante, concile général ou autre, ne pouvait être que l'auxiliaire de cette autorité. Mais, nous l'avons vu, celle-ci avait besoin d'organes plus précis, plus stables et permanents.

Ainsi apparaissait un programme en partie double, qui fut pris en considération au conclave de 1534, le fit aboutir promptement et inspira dès lors toute l'activité de la curie romaine. On ne perdit jamais de vue la tenue du concile, mais en même temps on travailla à la réforme de la curie et de l'entourage du pape. Celui-ci se réforma lui-même, car il ne convenait pas que n'importe quelle autorité entreprit cette tâche délicate. Il réforma en même temps les services de son gouvernement, de manière qu'ils fussent en état de préparer, avec d'autres à organiser, et faire exécuter les mesures générales qu'il arrêterait de concert avec le futur concile.

Tels furent les divers points qui occupèrent le long pontificat de Paul III (1534-1549), au milieu de difficultés et embarras que le pape ne sut pas toujours atténuer : le népotisme fut loin de lui procurer les avantages qu'il en attendait. Ces difficultés, venant des amis comme des ennemis, et de l'empereur lui-même, qui subordonnait les intérêts de la chrétienté à ceux de ses nombreux États, ces difficultés furent cause que le programme du parti réformateur se réalisa plus lentement encore qu'il n'avait mûri. Paul III arrivait au pontificat avec la claire vue de ses devoirs de réformateur et la ferme volonté de les remplir : il dut toutefois procéder avec une grande circonspection. Ce favori d'Alexandre VI, dont la fortune devait son origine à la Renaissance, s'était rendu compte pendant les quarante-un ans qu'il siégea au Sacré Collège, et surtout pendant les dix qu'il le présida comme doyen, de la révolution religieuse qui s'opérait et des réformes qu'elle exigeait de l'Église, à commencer par une adaptation nouvelle de la monarchie pontificale. Lui-même avait évolué avec les expériences faites dans cette longue carrière. La vie mondaine, à laquelle il avait sacrifié sous Alexandre VI et Jules II, s'était transformée chez lui en une vie sérieuse ; il se préoccupa de ses fonctions sacerdotales et épiscopales, à partir du concile de Latran, qu'il présida comme légat de Léon X et, sous Clément VII, il se rapprocha du parti réformiste. S'il n'en devint pas le chef, parce que l'intransigeance des rigoristes comme Gianpietro Caraffa lui paraissait hors de mise, il prit la tête de la fraction plus mitigée qui, dans le Sacré Collège et parmi les curiaux, reconnaissait la nécessité d'une vie vraiment ecclésiastique, s'y adonnait, et préparait ainsi la correction des désordres de la cour romaine. Candidat

Digitized by Google

aux conclaves de 1521 et 1523, il fut élu le second jour de celui de 1534, parce que l'opinion publique, qui se formait en faveur de réformes, le poussait au pontificat avec une force irrésistible.

Il se mit immédiatement à l'œuvre et, après avoir préparé les voies par l'action de ses nonces, il lançait en avril 1536 la bulle qui convoquait la concile général à Mantoue le 2 juin. Nous n'avons pas à raconter les longues négociations qui se poursuivirent avec les princes sur les circonstances de cette convocation, non plus que les événements qui le retardèrent de plusieurs années. Le pape avait abordé déjà la réforme de la curie en établissant, le 24 août 1535, une commission de cinq cardinaux et trois évêques des plus zélés de Rome, qui commencèrent de suite leurs travaux, et promulguèrent des décrets que le vicaire général du pape fit aussitôt appliquer : sur l'obligation de porter le costume ecclésiastique, de réciter l'office divin, de remplir ponctuellement les fonctions sacrées inhérentes à la charge de chacun, de résider, d'éviter les fêtes profanes, surtout les solennités du carnaval, qui provoquait toujours la licence et le débordement. Le pape interdit celles-ci à ses deux jeunes neveux nouvellement promus cardinaux. Les réformes se poursuivirent pendant le pontificat (1).

Avant tout il fallait corriger les abus de l'administration curiale, qni soulevaient tant de plaintes de divers parties de la chrétienté. La cour romaine, en se sécularisant, accaparait l'argent et les affaires ; celles-ci s'entassaient dans les bureaux au détriment de leur bonne et rapide exécution ; celui-là souvent obtenait gain de cause promptement et sans peine qui savait le mieux payer. Le conseil suprême de la papauté notamment, le Sacré Collège était devenu mondain depuis Sixte IV, et se composait en majorité de grands seigneurs. Dès le 21 mai 1535 le pape s'appliquait à le rendre plus digne de ses hautes attributions en y introduisant successivement les divers partisans de la réforme, à Rome d'abord, puis en Italie et dans le reste de la chrétienté. A la fin de son pontificat, l'auguste assemblée, qui comptait au début une majorité indifférente, sinon hostile aux réformes, secondait sans arrière-pensée les efforts du pontife (2). Tous les personnages de valeur que nous avons énumérés plus haut y entrèrent successivement et Paul III leur adjoignit des hommes qui répondaient pleinement à ses vues ; il suffit de mentionner le diplomate vénitien Gasparo Contarini, dont l'action bienfaisante et l'ascendant se firent sentir

(1) PASTOR, *Histoire des papes*, éd. allemande, t. V, passim, surtout p. 108 et 109.

(2) *Ibid.*, p. 152-153.

Digitized by Google

dès les premiers jours après sa promotion; l'Anglais Reginald Pole, Marcello Cervini qui fut Marcel II, secrétaire particulier de Paul III et mentor du cardinal Alessandro Farnese, dont il fit un membre prépondérant du Sacré Collège, pour plus de quarante ans; enfin Giovanni Morone, un des meilleurs diplomates de la curie au XVIe siècle. Ces personnages interviendront sans cesse dans les débats qui prépareront ou accompagneront les travaux du concile, avec d'autres qui, sans être d'abord aussi décidés pour la réforme, ne tarderont pas à être entraînés, tels que le cardinal Giovanni del Monte, de la promotion de 1536, le futur Jules III; les Français Jean du Bellay et François de Tournon; le nonce en France Rodolfo Pio da Carpi; le Tyrolien Christophe Madruzzo, etc.

Pendant que le pape s'appliquait ainsi à régénérer son conseil suprême, le parti réformiste déployait une grande activité : en 1537, Contarini et Pole faisaient approuver par la commission de réforme deux mémoires qui étaient comme les manifestes de leur tendance; ils inspirèrent dans la suite tous les efforts d'amélioration et eurent par là un succès considérable, même par la publicité que leur donna aussitôt la malveillance des protestants (1). Ils ont pour titre *Consilium delectorum cardinalium et aliorum praelatorum de emendanda Ecclesia* et ... *super Reformatione Romanae Ecclesiae* (pour le second).

Le dernier, qui s'occupait spécialement de Rome, fut appliqué de suite aux services administratifs. Et d'abord à la Daterie, la source du mal. Un religieux de marque, Dionisio Laurerio, général des servites, fut appelé à redresser le tableau de ses taxes (*compositiones*), qui datait de Sixte IV. Il les réduisit notablement en effaçant tout ce qui présentait l'apparence d'un marché simoniaque (2). La nomination du zélé Bartolomeo Giudiccioni à la *Signatura di justizia* (1540) vint compléter cette réforme : le nouveau préfet vérifia avec soin les requêtes qui lui étaient présentées, et sut en écarter tout ce que ne justifiaient pas le droit et la discipline. Une réforme analogue atteignit la Pénitencerie et la Chancellerie, la Chambre apostolique et le tribunal de la Rote; quatre sous-commissions de cardinaux furent chargées de chacun de ces bureaux, et réformèrent quantité de détails, sur lesquels les employés commettaient des abus de pouvoir, se procuraient des gains exagérés ou des avantages illicites. Dans la première Giudiccioni déploya encore son zèle, quand il fut transféré à la Grande Pénitencerie,

(1) *Ibid.*, p. 177.
(2) *Ibid.*, p. 125.

Digitized by Google

après la mort d'Antonio Pucci, qui avait vivement combattu les mesures nouvelles (1544).

Ces règlements des commissions réformatrices eurent l'appui entier du pape, qui sut imposer silence aux oppositions et aux résistances. S'ils ne pénétrèrent pas du premier coup dans la vie publique et privée du monde curial (il fallut les reprendre plus tard et plus d'une fois) du moins ils secouèrent la routine, ils rajeunirent les méthodes et les manières de faire du gouvernement et de l'administration. Les curiaux furent rigoureusement astreints à toute fidélité dans l'exercice de leur charge, selon la justice et l'esprit évangélique, et tenus de conformer leur conduite à ce même esprit.

Paul III obtint au moins ce résultat de rendre à la monarchie pontificale son rôle dans la direction des âmes et des consciences. Elle reprenait son prestige d'édification et son action spirituelle sur la chrétienté : elle pourra donc travailler à la réforme des abus dans l'Église universelle, avec le concours du concile général qu'elle a convoqué. Il ne lui restera plus, après avoir rétabli toute son autorité, qu'à terminer l'organisation qu'elle avait acquise par le progrès d'une série de siècles. Elle gouvernera ainsi plus efficacement la communauté des fidèles de concert avec l'Église enseignante, dispersée à travers le monde chrétien, en même temps que celle-ci, représentée par l'épiscopat, l'aidera à instruire cette communauté sur les bases de l'Écriture, de la tradition et de la discipline qu'elle interprète et fait progresser. C'est ainsi que, toutes deux agissant de concert, l'une en subordination de l'autre, nous verrons l'*Histoire des conciles* faire se dérouler l'activité constante de la monarchie pontificale à travers ces progrès, comme à travers les péripéties qui conduiront l'Église catholique à l'ordre stable complet dont elle jouit aujourd'hui, même après l'arrêt du concile du Vatican. Que le concile soit repris, comme il en est question, il fera des réformes utiles, excellentes surtout dans la liturgie, sous la direction de la Papauté, mais ne pourra apporter que des transformations secondaires dans son organisme achevé.

P. RICHARD.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LE TRANSFERT DE LA RÉSIDENCE DES ÉVÊQUES DE TONGRES A MAESTRICHT.

Dans la première moitié du XVIIe siècle, une controverse historique mettait aux prises plusieurs jésuites belges, dont les travaux sont bien connus des érudits. En 1612, le Père GILLES BOUCHIER, *Bucherius* (1576-1665), auteur du *Belgium romanum*, avait inséré à la fin du premier volume des *Gesta pontificum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium*, édités par le Chanoine CHAPEAVILLE, une *Disputatio historica de primis Tungrorum episcopis* (1). Un de ses collègues défendit, bientôt après, sa manière de voir, le Père JEAN ROBERTI (1569-1651), dans son *Historia S. Huberti* (2), en 1624. Jamais, soutenaient-ils, l'évêché de Tongres ne fut transféré à Maestricht ; il n'y eut que *changement de résidence*. Mais les évêques de Tongres, *résidant*, en général, à Maestricht, à partir du VIe siècle, furent parfois appelés évêques de Maestricht. L'appellation d'évêque de Tongres se perdit peu à peu ; elle ne tomba tout à fait en desuétude que vers la fin du XIe siècle, alors que depuis S. Hubert († 727) les évêques résidaient à Liége.

Un bollandiste, GODEFROID HENSCHENIUS (1600-1681), se chargea de défendre les traditions maestrichtoises : plusieurs personnes originaires de cette ville, ou y ayant séjourné, lui avaient, en effet, porté leurs doléances. En 1653 paraissait sa *De episcopatu Traiectensi... Diatriba*, réimprimée sous un autre titre en 1688 dans le tome VII des *AA. SS. Maii* (3). Il faut admettre, déclarait le savant auteur, un transfert véritable de l'évêché de Tongres à Maestricht, soit sous S. Servais, à la fin du IVe siècle, soit sous un de ses successeurs, au VIe. Si les évêques de Maestricht se voient encore de ci de là, après le VIe siècle, décerner le titre d'évêques de Tongres, ce n'est que par la force d'une vieille habitude. Le Père JEAN FOULLON (1609-1668), un autre historien de Liége, entra alors dans la lice, sous un nom d'emprunt, pour défendre la position du P. ROBERTI (4).

(1) Voir notamment à la page 48 de cette dissertation. Liége, 1612.

(2) P. 394 et suiv. (*Quaestio VI^a*). Luxembourg, 1621. Le P. BARTHÉLEMY FISEN (1571-1649), dans sa *Sancta Legia romanae ecclesiae filia, sive Historia ecclesiae Leodiensis*, p. 76. Liége, 1642, résout la question dans le même sens que le P. ROBERTI, mais sans insister beaucoup.

(3) P. XVII-XLVIII. Avec des notes de J. GHESQUIÈRE dans les *AA. SS. Belgii*, t. I, p. 221 et suiv. (Voir surtout ch. V, p. 245 et suiv.).

(4) *Veritatis et ecclesiae Tungrensis breves vindiciae adversus longam et su-*

Digitized by Google

On pouvait croire que tout avait été dit dans les deux sens. Et cependant, en 1737, la querelle recommençait. Elle fut occasionnée, cette fois encore, par l'écrit d'un liégeois, mais qui n'appartenait pas à la Compagnie, le Baron GUILLAUME DE CRASSIER (1662-1751) (1). D'ailleurs ce savant homme, contredit de nouveau par un bollandiste le P. PIERRE DOLMANS (1697-1751) (2), trouva aussi comme défenseurs des jésuites : le P. JEAN BERTHOLET (1688-1755) (3), l'historien du Luxembourg, et le P. JEAN DE MARNE (1699-1756) (4), l'historien du Namurois. Empressons-nous d'ajouter que cette controverse entre confrères resta toujours courtoise. Tout au plus s'accuse-t-on parfois de mutiler quelque peu les textes en les transcrivant ou en les interprétant ; et Henschenius s'élève avec une certaine mauvaise humeur contre ses collègues qui veulent « episcopos Trajectenses, quasi nulli umquam fuissent, exsibilare ». (5)

En dépit du nom de ces érudits et de la science qu'ils déployèrent dans leurs dissertations, on a un peu l'impression en les lisant d'assister à un tournoi de luxe. Ces chevaliers de la science historique se battent pour une question assez accessoire et, comme le disait le P. DE SMEDT (6), pour une question de mot. Si les évêques, du VIe au VIIIe siècle résident régulièrement à Maestricht ; s'ils nous apparaissent dans les documents conservés comme élus par le clergé et le peuple de Maestricht ; s'ils sont inaugurés à Maestricht ; s'ils ont une cathédrale à Maestricht et y exercent leurs fonctions épiscopales ; s'ils s'appellent eux-mêmes et dans des actes officiels évêques de Maestricht, pourquoi leur refuser ce titre ? Mais, d'autre part, s'il ne s'est pas

perfluam diatribam R. P. Godefridi Henschenii de episcopatu Tongrensi et Traiectensi. Liége, 1683 (sous le pseudonyme de Nicolas Fizen, chanoine de Visé).

(1) *Brevis elucidatio quaestionis iesuiticae, de praetenso episcopatu Traiectensi ad Mosam.* Liége, 1738. *Additamentum ad brevem elucidationem*, etc. Liége, 1742.

(2) *Observationes apologeticae pro episcopatu Traiectensi ad Mosam quem R. P. Godefridus Henschenius, e Societate Iesu hagiographus piae memoriae, iam pridem asseruerat, ac perillustris Dominus G. L. Baro de Crassier, celsissimi principis episcopi Leodiensis consiliarius, nuper negavit.* Anvers, s. a. (Dans les *AA. SS. Belgii*, t. I, p. 314-352). — *Alterae observationes*, etc. Louvain, s. a. (Dans les *AA. SS. Belgii*, t. I, p. 352-373).

(3) *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*, t. VI, p. 313 et suiv. (Dissertation III sur le prétendu évêché de Maestricht). Luxembourg, 1743.

(4) *Histoire du comté de Namur.* Nouv. édit. par J. N. PAQUOT, t. II, p. 534 et suiv. (2de dissertation où l'on examine s'il y a eu des évêques de Tongres avant S. Servais et si, après ce saint, le siége épiscopal des Tongrois a été transféré à Maestricht) Bruxelles, 1781.

(5) *AA. SS. Belgii*, t. I. p. 252.

(6) *AA. SS., Novembris* t. I, p. 786.

Digitized by Google

produit de transfert officiel ni, moins encore, autorisé par un concile ou par un pape ; si le titre d'évêque de Tongres persiste jusqu'à la fin du XIe siècle, alors même que celui d'évêque de Maestricht disparaît ; si les papes en particulier s'en servent plutôt que de tout autre (1) ; n'y a-t-il pas autant de raisons, plus de raisons encore, de conserver aux évêques de Maestricht le titre d'évêques de Tongres ? Interrogés sur ce problème historique, les évêques eux-mêmes n'eussent-ils pas été fort embarrassés d'y répondre ?

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas cette question, un peu théorique, du transfert d'évêché ou du transfert de résidence, que l'auteur de ces lignes veut rouvrir. Il en est une autre, plus concrète, et qui paraît mal résolue même de nos jours. La plupart des auteurs modernes admettent, en effet, comme certain, ou au moins comme probable, le transfert de la résidence épiscopale de Tongres à Maestricht, sous *l'évêque Monulphe*, au VIe siècle, et dans la seconde moitié de ce siècle, d'après la chronologie généralement adoptée. D'aucuns, et de toute première valeur, HAUCK et MGR DUCHESNE, vont même, pour ne pas renoncer à ce transfert de Monulphe, jusqu'à modifier l'ordre de succession établi dans les listes épiscopales de Tongres, qui nous apparaissent pour la première fois à la base de la chronique d'Hériger (fin du Xe siècle). Or, il nous semble que ce transfert sous Monulphe ne repose absolument sur rien.

Tout l'argument de ses défenseurs se base sur un double texte de Grégoire de Tours, le premier au livre II, c. 5, de l'*Historia Francorum*, l'autre au chapitre 71 de son *De Gloria confessorum*.

Dans le premier, un certain Aravatius, qu'il ne faut pas distinguer, comme l'a magistralement démontré Godefroid Kurth (2), de Saint Servais, S. Servais donc, évêque d'une grande sainteté, *apud Tungrus oppidum*, redoute l'arrivée des Huns (lisez des Vandales). Une révélation qui lui est faite au tombeau de S. Pierre, lui prédit qu'il ne verra pas de ses yeux les ravages causés par ces barbares, mais l'avertit de se préparer à la mort. Servais rentre à *Tongres*, fait ses adieux au clergé et au peuple, et il se retire seul à *Maestricht* où il meurt bientôt après et où il est enterré.

Voici ce texte :

Igitur rumor erat, Chunos in Galliis velle prorumpere. Erat autem tunc temporis apud Tungrus oppidum Aravatius eximiae sanctitatis episcopus, qui vigiliis ac ieiuniis vacans, crebro lacrimarum imbre perfusus, Dei misericordiam praecabatur, ne umquam gentem hanc incredulam sibique semper indignam in Galliis venire permitterit. Sed sentiens per spiritum, pro delictis populi sibi hoc non fuisse concessum, consilium habuit expetendi urbem romanam, scilicet ut, adiunctam sibi apostolicae virtutis patrocinia, quae

(1) Pour la preuve de toutes ces affirmations, il suffit de consulter quelqu'une des dissertations parues dans le cours de la controverse.

(2) *Études franques*, t. I, p. 139 et suiv. Paris, 1919.

Digitized by Google

humiliter ad Dei misericordiam flagitabat, mereretur facilius obtinere. Accedens ergo ad beati apostoli tumolum, depraecabatur auxilium bonitate eius, in multa abstinentia, maxime inaedia se consumens, ita ut bidui triduique sine ullo cibo putuque maneret, nec esset intervallum aliquod in quo ab oratione cessaret. Cumque ibidem per multorum dierum spatia in tali adflectione moraretur, fertur hoc a beato apostolo accepisse responsum : « Quid me, vir sanctissime, inquietas ? Ecce enim ad domini deliberationem prursus sanccitum est, Chunos in Gallias advenire, easque maxima tempestate debere depopulari. Nunc igitur, sume consilium, accelera velociter, ordena domum tuam, sepulturam compone, require lentiamina munda ! Ecce enim migraveris a corpore, nec videbunt oculi tui mala, quae facturi sunt Chuni in Galliis, sicut locutus est Dominus Deus noster ». Hoc a sancto apostolo pontifex responso suscepto, iter accelerat, Galliasque velociter repetit, veniensque ad urbem Tungrorum, quae erant necessaria sepulturae secum citius laevat, valedicensque clericis, ac reliquis civibus urbis, denuntiat cum fletu et lamentatione, quia non visuri essent ultra faciem illius. At ille cum heiulato magno et lacrimis prosequentes supplecabant humili praece dicentes : « Ne derelinquas nos, pater sanctae, ne obliviscaris nostri, pastor bonae ». Sed cum eum fletibus revocare non possint, accepta benedictione cum osculis, redierunt. Hic vero ad Treiectinsem urbem accedens, modica pulsatus febre, recessit a corpore, ablutusque a fidelibus, juxta ipsum agerem publicum est sepultus. Cujus beatum corpus qualiter post multa temporum spatia sit translatum, in Libro miraculorum scripsimus (1).

Dans le *Gloria confessorum*, composé avant l'*Historia francorum*, Grégoire de Tours parle encore du même Aravatius ou Servais. Il ne l'appelle que *Triiectensis episcopus*. Son tombeau à Maestricht n'était jamais couvert par la neige, même quand celle-ci atteignait trois ou quatre pieds. A diverses reprises les fidèles bâtirent dessus des oratoires de *tabulis ligneis levigatisque*, mais ces constructions peu résistantes furent emportées par le vent ou croulèrent d'elles-mêmes. Enfin — et voici la phrase capitale — : « *Procedente vero tempore, adveniens in hac urbe Monulfus episcopus, templum magnum in eius honore construxit, composuit ornavitque. In quo multo studio et veneratione translatum corpus magnis nunc virtutibus pollet* ».

Transcrivons également ce second texte :

Aravatius vero Triiectensis episcopus tempore Chunorum, cum ad inrumpendas prorumperent Gallias, fuisse memoratur. Qui et sepultus refertur juxta ipsum pontem ageris publici, circa cuius sepulchrum quamvis nix defluisset, numquam tamen marmorem quod super erat positum, humectabat. Et cum loca illa nimii frigoris gelu ligentur, et nix usque in trium et quattuor pedum crassitudine terram operiat, tumulum ullatenus non attingit. Datur enim intelligi verum Israhelitam hunc esse. Nam illis inter muros aquarum aquae non sunt pernicies, sed salutis ; et circa hujus iusti tumulum nix decidens non humoris causa est, sed honoris. Videasque in circuitu

(1) *Historia Francorum*, II, 5. MGH, *Script. rer. merov.*, t. I, p. 66 et 67. Hanovre, 1885.

Digitized by Google

montes niveos elevari, nec tamen attingere terminum monumenti; et non miramur, si terra operiatur nive, sed miramur quod attingere ausa non est locum beati sepulchri. Nam plerumque devotio studiumque fidelium oratorio construebant de tabulis ligneis levigatisque; sed protinus aut rapiebantur vento aut sponte ruebant. Et credo idcirco ista fieri, donec veniret, qui dignam aedificaret fabricam in honore antestetis gloriosi. Procedente vero tempore adveniens in hac urbe Monulfus episcopus, templum magnum in eius honore construxit, composuit ornavitque. In quo multo studio et veneratione translatum corpus magnis nunc virtutibus pollet. (1)

Grégoire de Tours, écrit Mgr Duchesne, « a bien l'air de présenter S. Monulphe comme le premier évêque qui se soit installé à Maestricht » (2). Et Hauck : « Denn Gregors Worte : Adveniens in hac urbe Monulfus episcopus... nötigen anzunehmen, dass es vor keinen Bischof in Maestricht gab » (3).

Voilà précisément ce que nous n'admettons pas.

I. D'abord, Grégoire de Tours, au commencement du chapitre du *Gloria confessorum*, appelle S. Servais *Episcopus Trajectensis*. Or, treize lignes plus loin, il écrit : *Procedente vero tempore, adveniens in hac urbe* : Maestricht, dont le nom n'est cité que dans le titre épiscopal donné plus haut à Servais... Si l'écrivain attribuait à cet *Adveniens in hac urbe* la portée suivante : le premier, Monulphe établit la résidence épiscopale à Maestricht, il n'aurait pas, treize lignes plus haut, décerné le titre d'évêque de Maestricht à S. Servais, l'un des prédécesseurs de Monulphe ; car cela reviendrait à dire : Monulphe fut le premier à résider à Maestricht et cependant ce ne fut pas le premier. Si on lit avec attention et en les comparant le début des deux passages qui viennent d'être transcrits, on arrive à cette conclusion : Grégoire de Tours appelle Servais lui-même indistinctement *évêque de Tongres* ou *évêque de Maestricht* (4).

(1) *De Gloria confessorum*, 71. MGH, *Script. rer. Merov.*, t. I pars 2a, p. 790.

(2) *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. III, p. 186. Paris, 1915.

(3) *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 121, n. 2 Leipzig, 1922. Il est inutile de citer d'autres auteurs. Médusés par la phrase : *Procedente vero tempore accedens in hac urbe Monulfus episcopus*, Hauck et Mgr Duchesne proposent même d'introduire dans le catalogue ancien le changement suivant. Au lieu de *Falco, Eucharius, Domitianus, Monulphus*, occupant respectivement la 18e, la 19e, la 20e et la 21e place, il faudrait mettre Monulphe avant les trois autres, le premier au lieu de le mettre le dernier. En effet Domitien qui est cité en 535 comme évêque de Tongres *quod et Traiecto* ne peut être antérieur à Monulphe, premier évêque de Maestricht : *Procedente vero tempore*, etc... Quant à *Falco*, destinataire d'une lettre de S. Remi de Reims († 533), que nous avons conservée, on ne voit nullement pour quelle raison il devrait être changé aussi de place. Nous espérons prouver que tous ces remaniements sont inutiles.

(4) On ne peut pas dire que, dans le *De Gloria confessorum*, Grégoire de Tours appelle Servais évêque de Maestricht parce qu'il considère Servais

Digitized by Google

II. Au chapitre 83 du même *De gloria confessorum*, Grégoire de Tours narre un autre fait qu'il vaut la peine de rapprocher du premier. Un oratoire avait été bâti sur le tombeau de S. Valère, premier évêque de Couserans (Ariège). Mais il s'écroula et bientôt les habitants ne surent plus exactement où se trouvait la sépulture. Ils affirmaient simplement que c'était devant l'autel. Alors : « *Adveniens autem Theodorus episcopus, oratorium ipsum in maiori spatio ampliatum magnam effecit basilicam* ». Que signifie ici cette phrase ? Théodore l'un des successeurs de Valère, arrivant dans cette ville comme évêque, édifia une basilique sur le tombeau de son saint prédécesseur. C'est aussi le sens naturel de la phrase du chapitre 71 : après un certain temps, Monulphe arrivant à Maestricht comme évêque, *Procedente tempore adveniens in hac urbe Monulfus episcopus*, etc. Vouloir lui faire dire plus, c'est lui faire violence. (1)

III. Il reste à produire un troisième argument. Monulphe n'a pas transféré la résidence parce qu'elle était transférée avant lui. En effet le prédécesseur immédiat de Monulphe, l'évêque Domitien, mentionné dans un concile de Clermont de 535 et dans un concile d'Orléans de 549, s'il souscrit en 549 comme évêque de Tongres, signe ainsi en 535 : *Domitianus in Christi nomine episcopus Tongrorum, quod et Traiecto, suscripsi* (2). Cet argument serait absolument convaincant, s'il était tout à fait sûr que les mots : *Quod et Traiecto*, ne sont pas interpolés. M. l'abbé Paquay les soupçonne de l'être (3). En faveur de l'interpolation on peut dire, semble-t-il, que, d'abord, un des manuscrits cités par l'éditeur ne porte pas la mention des sièges et se contente de donner les noms des évêques ; qu'un autre appelle Domitien évêque de Cologne ; ensuite que cette forme : *Quod et Traiecto*, est vraiment

comme ayant transféré sa résidence à Maestricht. En effet Servais *part seul*, sans son clergé, pour Maestricht. Il s'y retire dans la retraite afin de se préparer à la mort. Mais, du temps de Grégoire, on appelait indifféremment les successeurs de Servais évêques de Tongres ou de Maestricht.

(1) Voici ce texte : « Valerius beatus confessor Consorannensium primus episcopus hoc se revelavit modo. Nam oratorium super se constructum prius habuit, sed per incuriam ruens, oblivioni datum est, quo in loco quiesceret. Hoc tantum ab incolis ferebatur, quod fuisset ante sanctum altare sepultus. Adveniens autem Theodorus episcopus, oratorium ipsum in maiori spatio ampliatum, magnam effecit basilicam. » (*De Gloria confessorum*, p. 83, *op. cit.*, p. 801.) — G. Kurth. *op. cit.*, p. 159, n. 1 a attiré l'attention sur ce texte mais sans vouloir trancher la question du changement de résidence. — M. Bonnet, *Le Latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890, n'assigne pas de sens spécial à *Adveniens* chez l'auteur de l'*Historia Francorum*.

(2) MGH, Legum sectio III, t. I, *Concilia aevi merovingici* (édit. Fr. Maassen), p. 70 et 109. Hanovre, 1893.

(3) *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXVII (1909), p. 49, n. 1 (magistrale étude de M. l'abbé J. Paquay, intitulée, *Les origines chrétiennes dans le diocèse de Tongres*).

Digitized by Google

insolite. Mais, d'autre part, ni l'éditeur MAASSEN, ni MGR DUCHESNE, ni HAUCK n'élèvent de doute sur l'authenticité de cette souscription (1); quant au caractère inusité de l'incise : *Quod et Traiecto*, il s'expliquerait par le fait que les changements de résidence furent rares. Mais il n'est pas inouï en cas de transfert de résidence, de trouver deux noms de villes accolés à la fois au nom d'un évêque (2).

(1) Le manuscrit qui ne donne pas le nom des sièges est le plus ancien, *Parisiensis Lat.* 12097, du VIe et du VIIe siècle. Les deux autres : *Paris. Lat.* 1564 et *Paris. Lat.* 1451, sont du IXe siècle. (Voir FRIEDR. MAASSEN, *Geschichte der Quellen und der Literatur des canonischen Rechts*, t. I. Gratz, 1870, p. 556 et suiv. (surtout 569), 604 et suiv. (surtout 604), 613 et suiv. Mais les documents qu'ils contiennent peuvent remonter aux VIe siècle (voir le même ouvrage, p. 611 et 623). On ne peut dire *a priori* que la version qui donne les sièges est postérieure à celle qui ne les donne pas.

(2) *Concilia aevi merovingici*, p. 97, ligne 20 : « Clematius in Christi nomine episcopus civitatis Carpentoratensium et Vindascensium subscripsi ». — On ne distingue pas toujours assez le cas d'évêques *de deux cités* du cas *d'évêques ayant une double résidence dans le même cité*. A l'époque mérovingienne, on groupa parfois, quoique rarement, deux *civitates*, figurant dans la *Notice des Gaules*, sous l'autorité d'un seul évêque. Ainsi, Tournai, évêché au VIe s., ne l'est plus au VIIe, et se trouve réuni à Noyon; de la même façon, Arras, évêché au VIe s. sous S. Vaast, ne l'est plus a la fin de ce siècle, sous S. Géry, et se trouve réuni avec Cambrai. Boulogne, qui paraît ne jamais avoir eu d'évêque propre, se trouve réuni, depuis S. Omer, avec Thérouanne. Ainsi les *civitates* romaines de la *Notitia Galliarum : Tornacersium* et *Veromandorum ; Atrabatum* et *Camaracensium ; Bononensium* et *Morinorum*, ont vu leur sort uni au moins pour quelques siècles. Dans le second cas, le chef-lieu de l'ancienne cité romaine n'est plus, pour une raison ou une autre, la résidence épiscopale; celle-ci se trouve dans une autre ville de la même cité. Alors, dans les actes officiels au moins, diplômes, souscriptions des conciles, etc., les évêques portent indifféremment deux titres, le plus souvent séparés, parfois réunis; les évêques de Noyon s'appellent évêques de Noyon, leur nouvelle résidence, ou de Vermand, l'ancienne capitale, Saint-Quentin, de la *civitas Veromandorum*. Les évêques de Maestricht et de Liége, s'appellent évêques de Maestricht ou de Liége, mais aussi évêques de Tongres. Les évêques d'Avenches, chef-lieu de l'ancienne *civitas Helvetorum*, s'appellent évêques de Windisch ou de Lausanne, leurs résidences nouvelles dans cette cité, mais aussi évêques d'Avenches, capitale de la cité. Les évêques de Carpentras s'appellent évêques de Carpentras ou de Vénasque, leur résidence au VIe siècle et même au concile d'Orléans, de 541, l'un de ces évêques signe : *Episcopus Carpentoratensium et Windascensium*. Ainsi encore, les évêques de l'ancienne cité de Coutances (*Civitas Constancia*) portent ce nom ou celui de leur nouvelle résidence, Saint-Lo (*Briovera*), et, au concile d'Orléans de 549, les deux réunis. Voilà des conclusions qui paraissent ressortir de l'étude des souscriptions épiscopales et de l'examen du troisième volume surtout des *Fastes épiscopaux* de l'ancienne Gaule de MGR DUCHESNE, paru en 1915. Ce volume est consacré aux provinces du Nord et de l'Est dans lesquelles, par suite des invasions, des villes épis-

Digitized by Google

Mais, dira-t-on, Hériger, dans sa chronique, c. 28, et puis Anselme, dans le *Proemium* de sa continuation, affirment aussi le transfert et le rapportent à Monulphe (1). C'est vrai. Mais Hériger écrit à la fin du xe siècle. De plus, il paraît bien ne baser son affirmation que sur l'interprétation du même texte de Grégoire de Tours : *Adveniens*. Les vies de Monulphe contenues dans les *Gesta Servatii* de Joconde et auxquelles M. Van der Essen a consacré quelques pages de son magnifique ouvrage, sont postérieures à Hériger et, qui plus est, n'attribuent même pas le transfert de résidence à leur héros (2).

Mais qui donc alors a changé la résidence épiscopale ? Il serait trop long d'examiner ici cette question. Mais il est bien probable que Tongres ayant été détruite par les Vandales, les successeurs de S. Servais n'y résidèrent plus (3).

Nous croyons avoir prouvé au moins que le texte de S. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 71, n'a pas le sens qu'on lui donne presque unanimement. Il n'y a donc *aucune raison de croire que le transfert de la résidence a été opéré par l'évêque Monulphe*. Que si la souscription de Domitien : *Qui et Traiecto* était hors de conteste, il serait certain que Monulphe n'a pas transféré le résidence.

E. de Moreau, S. J.

copales ont été détruites, et des cités tout entières, colonisées par les Francs ou les Alamans, sont redevenues païennes et ont été incapables de conserver leur siège épiscopal.

(1) MGH, *Scriptores*, t. VII, p. 176 et 191.

(2) L. Van der Essen, *Étude critique et littéraire sur les vies des Saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, p. 162 et suiv. Louvain, Paris, 1907 (Recueil des travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'université de Louvain, sous la direction de MM. F. Béthune, A. Cauchie, G. Doutrepont, R. Maere, Ch. Moeller et F. Remy, fasc. 17). Voir le *Gesta S. Servatii* (édit. Fr. Wilhelm, p. 76-79. Munich, 1918).

(3) Dans une étude récente : *Les premières origines du christianisme dans le Pays de Liége* (Extrait du *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, t. XXI. Liége, 1923), M. l'abbé Th. Quoidbach a proposé une hypothèse nouvelle : S. Servais aurait été un *chorévêque* sans siège fixe. Cette théorie me paraît totalement inadmissible, comme je le prouverai à l'occasion.

Digitized by Google

LE CHRONIQUEUR DE SAINT-SÉVERIN.

A la veille de la révolution protestante, la France avait été travaillée par un mouvement de réforme catholique dont l'histoire ne manque pas d'intérêt. Parmi les auteurs de ces entreprises réformatrices, le malinois Jean Standonck, principal du Collège de Montaigu, à Paris, et fondateur de la Congrégation de pauvres-clercs du même nom, occupe une place de premier rang. Son zèle ne se bornait pas à l'enceinte de son établissement; il fut le promoteur d'une réforme monastique chez les chanoines réguliers de France. Grâce à lui, une colonie fut envoyée par le Chapitre de Windesheim dans l'abbaye de Saint-Séverin de Château-Landon, au diocèse de Sens. Dirigée par Jean Mombaer, ou Mauburnus, de Bruxelles, l'œuvre prospéra et la réforme commencée en 1496 gagna les maisons canoniales de Livry en 1498, de Cysoing en 1499, de Melun vers 1501, d'autres encore, et constitua la « Congrégation nouvellement réformée de France » (1).

La principale source de renseignements sur ces réformes est une chronique anonyme intitulée : *Liber de origine Congregationis Canonicorum Regularium reformatorum in regno Franciae anno Christi 1496.* Nombre d'historiens l'ont utilisée, depuis Jean de Toulouse, l'annaliste de Saint-Victor, au XVIIe siècle (2), jusqu'à MM. A. Renaudet et M. Godet, auteurs d'études récentes sur Jean Standonck et la Congrégation de Montaigu (3). D'accord pour en reconnaître la valeur, ces historiens se sont peu souciés, semble-t-il, de percer le voile qui nous cache l'auteur. Sans doute possible, c'était un chanoine régulier de Saint-Séverin. Mais lequel ? Les uns avancent que c'était un des religieux venus des Pays-Bas avec Jean Mombaer; d'après M. M. Godet, la chronique aurait été composée vers 1520 par un ancien disciple de Standonck (4). Essayons de pousser plus avant l'étude de ce petit problème. Peut-être serons-nous assez heureux pour retrouver le nom ignoré du chroniqueur. Après une rapide analyse de l'œuvre, nous étudierons successivement la date de sa composition, les données qu'elle fournit sur son auteur, enfin nous essaierons de déterminer son nom et d'esquisser sa vie.

* * *

La chronique est encore inédite. Il en existe deux manuscrits principaux, du XVIIe siècle, l'un à la Bibliothèque Sainte-Geneviève,

(1) Cfr A. Renaudet, *Jean Standonck. Un réformateur catholique avant la Réforme*, dans le *Bull. de la Société de l'hist. du Protestantisme français*, 1908, LVIIe année, p. 5-81, et son livre *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie*. Paris, 1916.

(2) *Vita Joannis Mauburni*. Paris, Bibl. nat., lat. 14366, f. 47-48v.

(3) M. Godet, *La Congrégation de Montaigu*. Paris, 1912 (Bibl. de l'école des hautes études).

(4) *Op. cit.*, p. 4, n. 2.

Digitized by Google

n° 574, l'autre, à Paris également, à la Nationale, fonds latin, 15049. La Bibliothèque Sainte-Geneviève contient une troisième copie, où l'on a intercalé diverses pièces relatives au même sujet, dans les manuscrits 618 et 619. Elle dépend du premier, nous pouvons la négliger. Le manuscrit 574 est le plus fidèle, il reproduit les incorrections de l'original ; celui de la Nationale, au contraire, saute certains passages et s'efforce de ramener la phrase inélégante de l'auteur aux règles de la latinité (1).

Notre chroniqueur entend faire œuvre d'édification (2). Il entremêle son récit de considérations pieuses, il consacre des notices biographiques aux saints personnages dont il a contemplé les vertus. Au reste, son œuvre est de nature à inspirer confiance. Manifestement l'auteur a été le témoin de beaucoup des faits qu'il rapporte, et les notices qu'il consacre aux maisons réformées témoignent de recherches dans leurs archives.

Le plan est assez capricieux. Trois livres inégaux divisent l'ouvrage. On trouve dans le premier, en deux chapitres, l'histoire de Saint-Séverin depuis sa fondation jusqu'à la veille de sa réforme par les chanoines de Windesheim (fol. 3 v et ss.), et une biographie détaillée, en trois chapitres, de Jean Standonck (fol. 8 v et ss.). Le deuxième livre raconte les débuts de la réforme à Saint-Séverin (fol. 23 ss.) et donne à ce propos des notices biographiques sur Jean Mombaer, le chef des réformateurs, sur Renier Koetken, son second, sur deux autres chanoines venus des Pays-Bas, Jean Van den Wyngaerde et Jacques Oldenzael, enfin sur Gilbert Fournier, docteur de Paris qui, entré sur le tard dans l'abbaye, mourut bientôt (fol. 27 v et ss.). Suit le narré des réformes entreprises à Cysoing (fol. 31 ss.), à Livry (fol. 41 ss.), à Melun (fol. 45 ss.). Des notices sur de jeunes religieux défunts, Patrice Fary, ou Ferri, de Melun, et Jean Vermelle, de Saint-Séverin, terminent ce deuxième livre (fol. 48 v). Le troisième est consacré à l'histoire de réformes avortées en Normandie vers 1506 et se termine par une notice, consacrée à un autre jeune religieux du prieuré de Melun (fol. 54 à fin).

* * *

Le simple exposé de ce plan irrégulier fait soupçonner que la chronique n'a pas été composée d'une haleine. Une étude plus attentive en convainc. Distinguons en conséquence les dates de chaque livre, voire des chapitres d'un même livre, en comparant les données du chroniqueur avec les renseignements puisés à diverses sources.

Le premier livre a été composé, la chose va sans difficulté, après la mort de Jean Standonck, survenue le 5 février 1503-4 (3), et avant le

(1) Cfr M. Godet, *l. c.*, Bibl. nat., lat. 15049, f. 94 ; nous renvoyons régulièrement au ms. 574 de Sainte-Geneviève.

(2) Proœmium, f. 2v-3.

(3) A. Renaudet, *op. cit.*, p. 78.

Digitized by Google

second livre qui lui fait suite. Celui-ci n'a pas été rédigé d'un trait. Le récit des débuts de la réforme à Saint-Séverin, chapitre premier, précède notablement le chapitre V. En effet, il est dit là que les trois novices reçus à Saint-Séverin vers la fête de la Pentecôte 1497 y persévèrent dans leur vocation (1), et ici on raconte la vie et la mort récente de Patrice Ferri « le plus jeune des trois premiers rejetons de notre réforme » qui décéda le premier octobre 1505 (2). Le chapitre VI et dernier du même livre est postérieur de dix années environ, car il est consacré à Jean Vermelle, mort en avril ou mai 1515 (3). Il y a de plus au chapitre III un petit passage, qui peut avoir été ajouté après coup, où l'auteur s'adresse à l'abbé de Cysoing. « Prends courage, ô abbé, et ne crains point (les adversaires de la réforme), car le Seigneur est avec toi si tu fais ce qui dépend de toi (4). » Ces lignes d'exhortation ne peuvent s'adresser au vieil abbé, Jean Salembien, de qui on vient de dire, entre autres défauts, qu'il ne savait pas tenir sa langue (5). Elles ont dû être écrites en 1523, au plus tôt, quand Jean Salembien eut résigné la dignité abbatiale en faveur de Mathias de Barda (6).

Le troisième livre raconte deux réformes tentées sans succès, vers 1506, dans les prieurés du Val-des-Infirmes et de Sainte-Honorine de Graville, en Normandie (7), et se termine par la notice biographique d'Henri Bratemerius ou Vathenier, qui mourut en 1518 (8).

M. M. Godet et M. A. Renaudet avaient donc raison de placer vers 1520 la rédaction de cette chronique. Commencée en 1504, au lendemain de la mort de Standonck, elle fut achevée après 1523 ou même après 1526.

* * *

Quant à l'auteur, on s'accorde à reconnaître qu'il était chanoine de Saint-Séverin. Nul doute n'est possible à ce sujet. Tout le récit le

(1) F. 26-v.

(2) F. 48v. « Qui ultime defunctus est... Iunior fuit de tribus primis nostrae reformationis plantulis ». Cfr le Nécrologe de Saint-Séverin, Arch. départ. de Seine-et-Marne, H 60, f. 22v.

(3) *Liber de origine...*, f. 53v. *Acta capitulorum generalium unionis Franciae novellae reformationis..*, Bibl. S. Genev., 1841, f. 23v. Nous aurons à citer plusieurs fois ces actes où sont consignés les noms des défunts de l'année. Le ms. cité est l'original même et porte les signatures des secrétaires.

(4) *Liber de origine...*, f. 41. « Sed o abba confortetur cor tuum et ne timeas a facie eorum quia Dominus tecum est si feceris quod in te est ».

(5) *Ibid.*, f. 40v. « Abbas etiam supra modum puerilis erat, nihil celare poterat ».

(6) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing et de ses dépendances*, p. 778 s. Lille, 1883. — *Gallia christ. nova*, t. III, col. 292. L'année 1526 où mourut Salembien conviendrait mieux encore.

(7) *Gall. christ. nova*, t. VII, col. 840 s. *Liber de origine...* f. 54-60v.

(8) Le *Liber de origine...*, f. 62-64, donne le jour des Rameaux 1517-18. Date

Digitized by Google

prouve, le sommaire même qu'on vient d'en donner suffirait à l'établir. Contentons-nous de noter ici la dévotion du chroniqueur au patron et fondateur de l'abbaye. « Ad laudem Dei et Sancti Severini, cuius meritis adiuvemur. Amen. » Ainsi termine-t-il son prologue (1). Toute la suite de l'argumentation contribuera à l'établir avec évidence.

D'après le génovéfain Prévost, qui composait au dix-septième siècle un copieux recueil de notices relatives à son ordre, ce devait être « sans doute un allemand, car il en veut beaucoup à l'air de ce canton » de Livry (2) ; entendons un des chanoines de Windesheim envoyés en France pour la réforme. Tel est l'avis des Bollandistes au tome II de février, et des auteurs du tome VII du *Gallia christiana nova* (3). Cette opinion se réfute aisément par la simple énumération des six réformateurs entrés à Saint-Séverin en 1496. C'étaient Jean Mombaer, Renier Koetken, Jean van den Wyngaerde, Jacques Oldenzael, Martin de Zwolle et Jean Goch (4). Il ne pourrait en effet s'agir d'autres Windesémiens venus dans la suite, soit pour la réforme de Saint-Victor, soit pour toute autre cause. Le chroniqueur nous assure, en racontant les événements de l'année 1497 à Saint-Séverin, que « les premières années il fallut user de patience, comme mon expérience et celle des autres en témoigne » (5). Il y était donc en 1497. Or, des six Windesémiens qui s'y trouvaient alors, les quatre premiers étant exclus, puisque la chronique raconte leur décès, restent Jean Goch et Martin de Zwolle. Écartons-les aussi. Divers documents des années 1502 à 1509 nous les montrent à Saint-Séverin, occupant respectivement les postes de prieur et de sous-prieur. Dans une phrase assez embarrassée, le chroniqueur parle des survivants de l'équipe réformatrice, qu'il ne veut pas louer pour cette raison qu'ils sont encore en vie, sauf à dire « pro magno praeconio laudis » que l'un est chargé de l'office de prieur, l'autre de sous-prieur à Saint-Séverin (6). L'allusion est assez claire, et

confirmée par les Actes des chapitres généraux, Bibl. s. Genev., 1841, f. 35v, qui annoncent en 1518 la mort d'un Henri Vathenier, procureur de Melun. L'orthographe du nom diffère un peu, le prénom identique et la charge de procureur qu'on lui attribue de part et d'autre montrent qu'il s'agit du même personnage.

(1) F. 3v. — Ailleurs : « Deo inspirante et sancto Severino illius monasterii protectore » (f. 6v) et passim.

(2) Bibl. S. Genev., 1919, f. 12v.

(3) *Gall. christ. nova*, t. VII. col. 835 : « canonicus reg. e congregatione Windeshemensi ». — *AA. SS.*, febr. II, p. 547, nº 23 : « Ab religioso Windessemensi isthuc... adducto ».

(4) A. Renaudet, *Jean Standonck*, p. 44. Il y avait de plus un convers, Jean Willo, qui n'entre pas en ligne de compte.

(5) *Liber de origine...*, f. 27. « Primis annis reformationis Sancti Severini ut mihi et aliis mater experientia testis est, patientia necessaria fuit ».

(6) F. 48v : « De patribus nostris superesse nihil laudis dicere vel scribere volo. Hoc tamen sufficiat illis pro magno praeconio laudis, quia unus

Digitized by Google

il ne l'est pas moins, par suite, que le rédacteur ne peut être de ces deux survivants dont il relève les titres.

Voici une autre considération de nature à les exclure, c'est que tous deux songeaient à s'en retourner aux Pays-Bas. Médiocre disposition, pour un chroniqueur, d'avoir les yeux et le cœur tournés d'un autre côté. De plus, dès 1502, Martin de Zwolle était malade et son départ doit se placer un peu après (1). Nous rencontrons Jean Goch pour la dernière fois en 1509 (2). Il dut retourner, lui aussi, dans son couvent d'origine, car il n'est fait mention de lui, ni dans les listes des défunts dressées chaque année au chapitre général de France, ni dans le nécrologe de Saint-Séverin.

Ruinons enfin cette hypothèse en établissant que notre chroniqueur est, comme M. M. Godet l'a bien vu, « un ancien disciple de Standonck » (3). Les longues pages, bourrées de détails précis sur la vie et l'œuvre de l'ardent réformateur de Montaigu, montrent qu'il a été le témoin des faits, sauf dans les dernières années où il brouille les dates (4). Voici mieux : Standonck est appelé « magister noster », *notre* maître (5). Rien d'étonnant ; la plupart des recrues de la réforme sortaient du collège de Montaigu (6).

C'est de là que venaient les trois postulants reçus à Saint-Séverin vers la Pentecôte de l'année 1497 (7). Qu'on rapproche de ce renseignement les paroles rapportées ci-dessus et qui se lisent au folio suivant, où notre chroniqueur fait entendre qu'il fut témoin de la pauvreté et

prioratus, alter supprioratus fungitur officio in Sancto Severino ». Une lettre de Jean Goch, Bibl. S. Genev., 1149, f. 15v-16, raconte qu'il a donné l'habit à Gilbert Fournier et rapporte en même temps sa mort, survenue le 19 juin, vers l'an 1504, d'après le *Liber de origine*..., f. 34v, en l'an 1502, d'après le Nécrologe de Saint-Séverin déjà cité, f. 13v. S'il donnait l'habit, il était prieur. La même lettre donne à Martin de Zwolle le titre de sous-prieur. Le 5 mars 1509, Jean Goch, prieur de Saint-Séverin, accepta au nom de l'abbaye les nouveaux statuts approuvés par le légat Georges d'Amboise. Cfr F. Bonnard, *Histoire de l'Abbaye royale et de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor*, t. II, p. 3. Paris, s. a., (1907).

(1) Peu de temps après la mort de Mombaer, soit au début de l'an 1502, Martin de Zwolle écrivait à son prieur, aux Pays-Bas, une lettre découragée. La maladie qui le tient et les difficultés de la réforme lui font désirer son retour au pays. Bibl. S. Genev., 1149, f. 91-92v. Il reçut du prieur-supérieur de Windesheim l'autorisation de rentrer dans son couvent d'origine. Même ms. f. 40v-41. Jean Goch exprimait lui aussi le désir de retourner au pays. *Ibid.*, f. 16.

(2) Acte cité plus haut.

(3) *Op. cit.*, p. 4, n. 2.

(4) Cfr M. Godet, *op. cit.*, l. c. A cette date le chroniqueur avait quitté le collège de Montaigu pour Saint-Séverin.

(5) *Liber de origine*..., f. 32.

(6) A. Renaudet, *Jean Standonck*, p. 55, 73.

(7) *Liber de origine* .., f. 26v. A. Renaudet, *op. cit.*, p. 45.

Digitized by Google

de la misère des débuts et l'on devra conclure qu'il était l'un des trois premiers rejetons de la réforme. Ici encore le récit des travaux et des épreuves de ces trois novices trahit un témoin oculaire. « Ils avaient un rude maître qui les dressait aux exercices de piété, leur apprenait à vaincre la paresse par des travaux manuels, parfois en transportant des pierres ou de la terre, parfois en renversant de vieilles murailles » (1). Et le reste, où il raconte l'irrégularité des repas, les difficultés qui s'élèvent entre les réformateurs et l'abbé. Quel était ce maître des novices en 1497 ? Renier Koetken, de qui le chroniqueur rapporte un propos en ces termes suggestifs : « il avait accoutumé de *nous* dire » (2). Ces mots se trouvent à l'endroit qui traite des emplois de sous-prieur et de maître des novices confiés à Renier Koetken à Saint-Séverin en 1496-1497. Il en avait donc reçu sa formation religieuse, et nous sommes fondés à croire qu'il était des jeunes clercs recrutés en 1497.

De ces trois jeunes religieux, l'un nous est déjà connu, Patrice Ferri, mort en 1505, de qui mention a été faite, et qu'il faut exclure. Sur les deux autres, les renseignements directs font défaut. Il sera nécessaire d'employer ici un détour pour arriver à déterminer l'auteur de notre chronique.

Rassemblons les données éparses dans ce manuscrit et voyons à qui elles s'appliquent, parmi les nouveaux chanoines de Saint-Séverin que les documents nous permettent de connaître.

Plusieurs ont pensé, on l'a vu, que notre chroniqueur était un « allemand », c'est-à-dire un Windesémien. Ce qui les y a induits c'est, peut-on croire, qu'il a tout l'air, à le lire, de n'être pas français. Voici quelques indices qui ne laissent pas d'être significatifs. On a pu voir qu'il échappe quelquefois à notre acteur de s'exprimer à la première personne. Jamais il n'en use quand il parle de la France. « In his gallicanis regionibus », dit-il (3). Il cite, avec une nuance de mépris, *leur* Pragmatique Sanction (4). Les frères, dit-il ailleurs, étaient maigrement nourris, à la manière des français, « more gallorum » (5). L'église de Saint-Séverin était « horrible à voir, comme beaucoup d'autres églises en France » (6). Voilà qui indique assez clairement que

(1) *Liber de origine*, f. 26v : « Erat eis magister satis strenuus deputatus, qui eos exercitabat devotis exercitiis, labore manuum torporem refugere edocebat, aliquando in lapidibus et terra deportandis, quandoque in antiquis maceriis effringendis ».

(2) *Liber de origine*, f 32 : « Dicere nobis solitus erat... » Ce passage est tiré de la notice biographique de Renier Koetken. Immédiatement après, notre chronique raconte le voyage dudit Renier à Windesheim en août-septembre 1497.

(3) *Liber de origine*, f. 1.

(4) F. 24 : « Et in eorum pragmatica sanctione habetur ».

(5) F. 26v : « Erant iidem fratres frugaliter tractati pro more gallorum ».

(6) F. 24v : « Horrori siquidem videntibus erat ecclesia Sancti Severini, sicut multae aliae ecclesiae in Francia ».

Digitized by Google

le chroniqueur de Saint-Séverin n'est pas français. Il a soin de faire remarquer comment le personnel du monastère réformé a été recruté de toutes mains ; « les uns venaient, nous dit-il, de Normandie, d'autres de Bretagne, d'autres de Teutonie, d'autres de France » (1).

On peut mettre en fait que, dans cette énumération, le chroniqueur n'a pas oublié sa patrie. Excluons la Normandie. Il s'exprime à deux reprises avec trop peu de bienveillance sur ceux qui auraient été ses compatriotes, et avec trop de curiosité sur leurs coutumes (2). Restent la Teutonie, c'est-à-dire les Pays-Bas bourguignons, d'où venaient plusieurs des jeunes religieux de Château-Landon, et la Grande-Bretagne. L'étude de la chronique ne permet pas de décider en faveur de l'une ou l'autre de ces origines.

Ce qui nous aidera sans doute encore à reconnaître l'auteur, ce sera de déterminer les maisons où il a fait séjour. La différence notable qui se remarque entre les notices des monastères et certaines expressions permettent d'établir qu'il a assisté aux premiers débuts de la réforme de Saint-Séverin, comme il a été dit, de Cysoing, et qu'il a résidé à Melun. De chacune de ces maisons et du prieuré de Beaurepaire, qui dépendait de Cysoing, la chronique raconte l'histoire complète depuis la fondation et décrit en détail la situation et les propriétés. A propos de Cysoing, notre chroniqueur se prévaut de ce que lui ont dit les anciens du monastère (3), il énumère avec précision certains usages que Renier Koetken y fit abolir, qu'il n'aurait pu connaître que très imparfaitement, s'il n'en avait été le témoin ; car ils furent en vigueur trop peu de temps pour que la mémoire s'en conservât dans un monastère que la réforme allait renouveler (4). Les péripéties tragiques et burlesques de la réforme de Melun, les intrigues, les escalades, les poursuites dans les combles, tout cela doit être sinon d'un témoin, tout au moins d'un habitant bien au courant de la disposition des lieux (5).

Il en est autrement des pages consacrées à Livry. Point de notice historique. A peine, sur la fin, quelques mots pour en décrire le site (6).

(1) F. 23 : « Adduxit (Deus) filios... de longinquo, quosdam de Normannia, quosdam de Britannia, quosdam de Teutonia, quosdam de Francia ».

(2) F. 57v : « Populus cautus secundum naturam regionis qui non facile admittit extraneos, quia sibi mutuo favent, et mel in ore gestantes retro pungere solent, et haec quia curtissime de reformatione... » Le chroniqueur se répète peu après, f. 59. Il avait été lui-même employé aux réformes des prieurés normands ; cfr f. 59v : « ut a curato huius loci mihi narratum est ».

(3) F. 37v : « Audivi ab eis ».

(4) F. 39.

(5) F. 47 ss. Il est question d'une salle dont les fenêtres donnent sur la rue, d'une porte qui ne s'ouvre que de l'intérieur, d'une autre qui ne s'ouvre que de l'extérieur, d'une fausse fenêtre que l'on enfonce. Plus loin, de stalles nouvelles montées dans le chœur, etc.

(6) F. 44.

Digitized by Google

Pour appuyer son récit, dont il reconnaît les lacunes, notre chroniqueur est réduit à rapporter des témoignages (1). Tout donne l'impression qu'il n'y a fait, au plus, que de rapides haltes. A Saint-Séverin, au contraire, à Cysoing, à Melun, il a eu le loisir de consulter les archives et de s'y documenter. Ces déplacements ne doivent pas étonner. Au début de la réforme ils étaient fréquents. La chronique en rapporte maints exemples.

A propos de Cysoing encore, remarquons un petit texte où le chroniqueur dit que le compagnon du sous-prieur Renier, en cette abbaye, était un nouveau profès (2). Nous en conclurons légitimement que le chroniqueur, compagnon du vieux sous-prieur, avait prononcé les vœux peu avant la mi-juin 1499, date de leur départ de Château-Landon pour Cysoing.

Signalons aussi les goûts littéraires et les soucis d'érudition de notre rédacteur. Ces notices historiques dont nous venons de parler en donnent la preuve. L'auteur s'est documenté dans les archives, auxquelles il se réfère parfois. Il cite Platon, Aristote, Horace (3). Voici des vers, attribués à un « quidam » qui pourrait bien être lui-même, car il est soucieux de ne pas se faire valoir (4).

Terminons ce relevé par une dernière remarque. En certains passages, il apparaît bien que notre chroniqueur avait part au gouvernement religieux. A la suite de l'exhortation déjà relevée à l'adresse de l'abbé de Cysoing on lit des conseils à ceux qui entreprennent des

(1) F. 32 : « Ipse, sicut audivi ». — F. 43 : « Audivi ab ipso abbate ». — F. 44 : « Plurima alia contigisse non ambigo relatione non indigna quae me fugerunt ».

(2) *Liber de origine*, f. 38v. — Il a été fait allusion à la mission dont notre chroniqueur fut chargé dans les prieurés normands. On n'y revient pas ici parce que de cette entreprise, qui ne dura guère, il ne reste aucun document utile à notre enquête.

(3) F. 52v : « Plato divinus ». — F. 32v, Aristote et Horace. Notre chroniqueur a pu trouver ces textes dans quelque autre ouvrage, ce sont des maximes assez rebattues. Le fait qu'il les leur emprunte plutôt qu'à des auteurs chrétiens ne laisse pas d'avoir son intérêt. Il cite des textes de la Pragmatique Sanction, f. 24. Il renvoie à ses sources, f. 6v : « Repperi [in] de Viribus illustribus domus Sancti Victoris », et il s'appuie sur les Statuts de Saint-Victor conservés à Saint-Séverin. Ailleurs, f. 35, il écrit : « De isto sancto Humberto nulla in Cysonio habetur memoria ». Il conclut l'histoire de cette abbaye d'un ton de triomphe, car il y a donné des preuves à son avis décisives de l'antiquité des chanoines réguliers, f. 35. On connaît la controverse à ce sujet entre les Chanoines et les Ermites Augustins ; Mombaer y était intervenu avec son *Venatorium sanctorum ordinis canonicorum regularium* resté inédit.

(4) F. 53v et s. Quoiqu'il lui arrive de se trahir par des allusions à la première personne, dont on a relevé plusieurs exemples, la règle du chroniqueur est de ne pas se mettre en scène. Ainsi, à propos des prieurés normands où il avait été envoyé, il dit : « aliqui fratres... alii duo ... » F. 58.

Digitized by Google

réformes (1). Pour s'adresser de ce ton à un abbé, il fallait avoir soi-même quelque titre et un rang officiels.

Notre enquête aboutit aux conclusions suivantes : le chroniqueur, venu de Montaigu à Saint-Séverin, en l'année 1497, n'est pas français mais ou bien bourguignon, ou bien anglais, ou irlandais. Il a dû habiter, outre Château-Landon, l'abbaye de Cysoing où il fut le compagnon de Renier Koetken, et le prieuré de Melun. Son œuvre témoigne de quelque goût littéraire et d'érudition, enfin certains passages trahissent, ce semble, un supérieur.

Les documents déjà cités nous livrent les noms de plusieurs des jeunes religieux de Château-Landon. Une lettre d'un novice de Livry énumère les noms d'André, Pierre de la Terremolle, Patrice Ferri, Barthélemy Dugourt, Jean Vermelle (2). Le document qui les nomme les exclut également. Cette lettre, non datée, est postérieure de fort peu au 21 novembre 1499 ou 1500. C'est à ce jour, en effet, que les jeunes novices destinés à Livry y furent conduits par Mombaer (3). Or, notre chroniqueur, nous l'avons vu, se trouvait à Cysoing depuis le mois de juin 1499 et y demeura après le départ de Renier Koetken, qui rejoignit Mombaer à Livry vers l'Assomption 1500 (4). D'autres raisons encore les font écarter; Patrice Ferri et Jean Vermelle, parce que la chronique raconte leur décès; Pierre de la Terremolle était entré à Saint-Séverin avant la réforme et paraît avoir quitté l'abbaye (5); André est mort avant le chapitre de 1522, trop tôt pour écrire cette apostrophe au nouvel abbé de Cysoing dont il a été question plus haut (6).

(1) F. 41.

(2) Bibl. S. Genev., 1149, f. 107 : « Fratrem Andraeam, fratrem Petrum, fratrem Patritium, fratrem Bartholomaeum et Joannem secundum nominis interpretationem in quo est gratia (Vermelle) Cameracenses scilicet omnes ibidem habitantes ». Cette liste ne donne que les prénoms; d'autres documents, spécialement les notices nécrologiques, y ajoutent les noms ou surnoms. Le jeune auteur de la lettre se trompe sur la patrie de plusieurs de ceux qu'il appelle « cameracenses »; Jean Vermelle était douaisien, du diocèse d'Arras, Barthélemy Dugourt de Paris. Cfr *Liber de origine*, f. 49v; Nécrologe de Saint-Séverin, Arch. de Seine-et-Marne, H 60, f. 9v et 4v.

(3) *Liber de origine*, f. 42v. Notre chroniqueur, à son ordinaire, n'indique pas l'année, mais cette vêture eut lieu en la fête de la Présentation qui suivit de peu l'élévation de Mombaer à la dignité d'abbé de Livry, soit en 1499 ou 1500. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la date précise, cette approximation suffisant à notre sujet.

(4) *Liber de origine*, f. 39v et 33. Bibl. S. Genev., 1150, f. 6.

(5) Bibl. S. Genev., 1149, f. 67v-68, lettre de Philippe Hodoart, pénitencier de Sens, qui le protégeait. Une autre lettre dit à son sujet : « Petrus confrater vester vult ire retro .. » Bibl. S. Genev., 1149, f. 98v. Le Nécrologe de Saint-Séverin ne cite pas son nom, ni les Actes des chapitres généraux.

(6) Les Actes de cette année contiennent l'annonce nécrologique de deux André. Bibl. S. Genev., 1841, f. 59.

Digitized by Google

Barthélémy Dugourt est cité dans le nécrologe de Saint-Séverin avec le titre de « presbyter parisiensis » (1).

Tous ceux-là écartés, il reste un nom, celui de Guillaume Gregory, que citent divers documents. C'est sur lui que convergent tous les indices relevés au cours de cette étude.

Le nécrologe de Saint-Séverin note qu'il était né outre-Manche « scotus natione » (2). Plusieurs de ses lettres sont conservées. Dans l'une d'elles il prie Mombaer, son correspondant, de saluer « ses frères du collège de Montaigu, Maître Client et les autres » (3). Ces expressions montrent non seulement qu'il était en relations avec ce collège, mais qu'il avait fait partie de la communauté des pauvres clercs appelés ici ses frères.

Qu'il ait été des premiers novices reçus à Saint-Sévérin, en 1497, aucun témoignage explicite ne le prouve. Mais voici qui l'établit. Le 20 mai 1499, Philippe Hodoart, pénitencier de l'archevêché de Sens, dont dépendait Saint-Séverin, envoie des dimissoires pour permettre à plusieurs clercs de l'abbaye de recevoir les ordres aux Quatre-Temps de Pentecôte, le samedi suivant, 25 mai. Il ajoute : « le frère Guillaume Gregory recevra les ordres mineurs en même temps que la tonsure » (4).

Il était donc profès à cette date. Les constitutions de Windesheim, scrupuleusement observées à Saint-Séverin, interdisaient de promouvoir les novices aux ordres, fût-ce aux ordres mineurs (5). Profès en avril ou mai 1499, cela suppose la vêture au jour correspondant de l'année 1498. Celle-ci était précédée de plusieurs mois, voire d'une année de cléricature. Jean Busch raconte qu'il resta dix-huit mois dans

(1) Arch. de Seine-et-Marne, H 60, f. 4v.

(2) Ms. cité, f. 13v : « Item fratris nostri Gulielmi Gregorii... » En marge : « Hic fuit Scotus natione, et post nostrae domus reformationem fuit secundus prior domus nostrae sancti Salvatoris Meldunensis ». Gregorii traduit, ce semble, le nom anglais assez répandu de Gregory.

(3) Bibl. S. Genev., 1149, f. 95v-96 : « Poteritis me commendare fratribus meis... in Collegio Montis Acuti, Magistro Clienti et aliis ».

(4) Bibl. S. Genev., 1149, f. 68 : « Frater Gulielmus Gregorii una cum tonsura minores ordines accipiat ». Cette lettre est datée simplement : « die lunae, ex Senonis ». Il s'agit du lundi de la Pentecôte, et la lettre vise les ordinations du samedi suivant, la présentation des ordinands devant se faire « Veneris proxima », et Hodoart annonçant son déplacement « in proximo Sacramenti festo ». L'an est 1499, non pas 1500, puisque à cette date Jean Standonck était en exil tandis que la lettre le suppose à Paris, et Guillaume Gregory était à Cysoing. Cfr A. Renaudet, *Jean Standonck*, p. 62 ss. et plus bas, page suivante.

(5) « Novitii ante professionem suam non debent ad ordines aliquos nec ad minores quidem promoveri ». Dans les statuts de Windesheim, pars III, cap. I. Bibl. royale, Bruxelles, ms. 11224, f. 47 v. ; dans ceux de la Congrégation réformée de France, ce chapitre est le premier du livre II. Bibl. S. Genev., 2963, f. 35 v.

Digitized by Google

cette situation (1), — cela nous reporte à l'année 1497. On peut croire qu'au début de la réforme, après la désagréable expérience des deux premiers clercs qui les avaient quittés, les supérieurs de Saint-Séverin ne s'étaient point hâtés de donner l'habit à leurs nouvelles recrues.

Autre indice. Guillaume Gregory fut le compagnon de Renier Koetken dans la réforme de Cysoing, à partir de juin 1499. Rendant compte de sa mission à Jean Mombaer, le sous-prieur décrivait l'activité de son compagnon. « Il y a ici dix jeunes religieux, écrivait-il ; notre frère Guillaume Gregory est mis à leur tête... Tandis que nous le détestions à cause de sa conduite, ils le vénèrent. On l'a commis au soin du vestiaire et du réfectoire » etc. (2)

De Cysoing, Guillaume écrivait lui-même des lettres dont plusieurs ont été conservées. L'une contient des notes sur la fondation de Cysoing (3), une autre se termine par une épître en vers (4). Les actes du chapitre général en rapportant sa mort feraient l'éloge de sa science et de son érudition (5). Ces traits conviennent à l'auteur du *Liber de origine...*, de qui on a noté les exercices littéraires et les essais historiques.

Cet auteur paraît aussi, à de certaines remarques, à de certaines réflexions, avoir occupé des charges de supérieur. A deux reprises, en 1509 et 1510, Guillaume Gregory est désigné par le chapitre général pour visiter canoniquement l'abbaye de Livry. Le même chapitre de l'année 1510 l'appelle à faire partie du « chapitre privé » ou conseil du supérieur général (6). Enfin il occupa la charge de prieur du couvent de Melun (7).

Notre Guillaume Gregory avait un cousin de même prénom et de même nom, son condisciple au collège de Montaigu, qui devint carme. Une lettre datée d'Albi fait part de son élévation à la charge de sous-prieur. Il y est fait allusion à un certain Thomas Stewart, « leur com-

(1) Jean Busch, *Liber de reformatione monasteriorum*, L. I, cap. II. Ed. K. Grube, p. 395. Halle, 1887.

(2) A. Renaudet, *Jean Standonck*, p. 55. Bibl. S. Genev., 1149, f. 26 v. : « Decem iuvenes inter quos frater noster Gulielmus Gregorii caput est... Et sicut nos detestabamur eum propter mores, sic illi eum venerantur, et constituerunt eum vestiarium et refectorarium ». Le vieux sous-prieur était d'un zèle assez amer.

(3) Bibl. S. Genev., 1149, f. 95 v. 96.

(4) Ibid. f. 98.

(5) Bibl. S. Genev., 1841, f. 94 : « Vir sanctitate et scientia literarum insignis ».

(6) Ibid., f. 11 v. et 14.

(7) On a lu plus haut le texte du Nécrologe de Saint-Séverin. Il est confirmé par les actes déjà cités aussi des Chapitres généraux, bibl. S. Genev., 1841, f. 94.

Digitized by Google

patriote (1). Ce nom est assez anglais pour servir de confirmation à ce qui a été dit plus haut de la nationalité de Guillaume.

Nous n'avons pas d'autres détails sur la vie et l'activité du chroniqueur de Saint Séverin. Il mourut prieur de Melun en juin 1530 (2).

Si l'on songe que seul de tous les jeunes religieux de Saint-Séverin, Guillaume Gregory réunit en sa personne les données diverses que la chronique fournit sur son auteur, — qu'il n'était pas français, que venu du collège de Montaigu à Saint-Séverin en 1497, il était à Cysoing en 1499, qu'il fut ensuite au prieuré de Melun, et le reste, on sera fondé à croire qu'en célébrant son activité littéraire le chapitre général visait non pas tant ses distiques que l'importante chronique où la réforme était racontée.

PIERRE DEBONGNIE, C. SS. R.

(1) Bibl. S. Genev., 1149, f. 114 v.-115.

(2) Cette date s'obtient par la combinaison des Actes des Chapitres généraux, — c'est au printemps de 1531 que sa mort est annoncée, — et du Nécrologe de Saint-Séverin qui en fait mémoire au mois de juin. Mss. cités plus haut.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

Don Mariano Alocer Martinez. ***Archivo General de Simancas. Guio del investigador.*** **Valladolid, 1923.**

Sous la forme d'un élégant volume, d'un peu plus de 200 pages, illustré d'une douzaine de photographies, vient de sortir des presses de la Maison sociale catholique de Valladolid, un guide des archives de Simancas. L'auteur, le nouveau conservateur en chef de ce dépôt, D. Mariano Alocer, explique dans la préface que son travail n'est ni un inventaire systématique, ni un exposé historique. Ce qu'il a voulu faire, c'est donner au chercheur un guide pour ses premières investigations, un moyen de se renseigner sur la question de savoir si le dépôt de Simancas contient des documents relatifs au sujet qui l'occupe, et éventuellement dans quelle collection se trouvent ces documents.

Dans quelle mesure ce but a-t-il été atteint ?

Le lecteur étranger — et c'est bien à lui que le *Guio* semble destiné particulièrement — est bien perplexe devant cette question. Seul un archiviste de Simancas ou un client habituel du dépôt, qui a pu par expérience personnelle acquérir une connaissance assez étendue de l'origine, de la composition, de l'état de classement des diverses collections, serait à même de donner à la question posée ci-dessus une réponse autorisée. Tout autre se confinera dans une neutralité bienveillante. Il le fera d'autant plus facilement que le directeur de l'Archivo Historico Nacional de Madrid, D. Joaquim Gonzalez, écrit dans l'avant-propos très élogieux, qui se trouve en tête du volume, que le guide de D. Mariano est une photographie fidèle et réelle de cet incomparable dépôt d'archives, le plus ancien et le plus homogène de tous les dépôts espagnols.

Le *Guio* comprend deux parties. Le tableau sommaire des vingt-huit sections dans lesquelles se trouve repartie la masse énorme des registres et liasses conservées à Simancas et une table onomastique et systématique, destinée à faciliter les recherches. Cette dernière partie est, aux yeux de l'auteur, d'importance capitale, car, dit-il, elle permet de retrouver instantanément les sections et leurs subdivisions.

Les 28 sections sont les suivantes : 1) Patronat royal, 2) Patronat ecclésiastique, 3) Maisons royales et personnes royales, 4) Chambre de Castille, 5) Conseil royal de Castille, 6) Secrétairerie d'État, 7) Secrétairerie de Grâce et de Justice, 8) Secrétairerie de Guerre et de Marine, 9) Secrétairerie de Guerre, 10) Secrétairerie de Marine, 11) Ancien conseil des finances, 12) Contadorie de la croix, 13) Contadorie majeure, 14) Contadorie des soldes militaires, 15) Contadorie des mer-

Digitized by Google

cèdes, 16) Contadories générales, 17) Direction générale des revenus, 18) Direction générale du trésor, 19) Expedientes, 20) Enregistrement, 21) Secrétairerie des finances, 22) Superintendance des finances, 23) Grand tribunal des comptes, 24) Secrétairerie provinciale, 25) Rapports d'Italie, 26-28) Appendices.

Les 25 premières sections semblent bien correspondre chacune à un fonds d'archives, c'est-à-dire à l'ensemble des documents reçus ou créés par une administration distincte. Il eut été souhaitable pourtant que la chose fut indiquée plus explicitement. Si elle est toute évidente pour la secrétairerie d'État, ou le Conseil royal de Castille, on désirerait savoir pourquoi les secrétaireries provinciales de Naples, de Sicile, de Milan, de Flandre et de Portugal ne constituent pas autant de fonds distincts. On se demande aussi de quelle institution émanent les Rapports d'Italie.

Aussi regrettable nous paraît l'absence de toute indication historique sur les diverses institutions dont les archives défilent sous nos yeux. Qu'est-ce exactement que le Patronat royal ? Quelles étaient les attributions des diverses contadories ? Comment le lecteur peut-il savoir, que la secrétairerie de Flandre est en réalité la secrétairerie du Conseil suprême de Flandre et de Bourgogne, établie à Madrid par Philippe II ? Comment saura-t-il que dans les archives de cette secrétairerie, il ne trouvera d'indications que sur les questions de politique intérieure, nominations, affaires religieuses, économiques — tout ce que les documents de l'époque appellent *negocios de particulares* —, tandis que ce sont les papiers de la Secrétairerie d'État qui l'initieront à la politique secrète des rois d'Espagne, non seulement dans la Péninsule, mais aussi dans les provinces comme les Pays Bas. Dans l'un et dans l'autre de ces deux fonds, on trouve une correspondance du roi avec les gouverneurs des provinces, mais n'eût-il pas été intéressant de rappeler que la correspondance, contresignée par le secrétaire d'État, était la correspondance secrète, écrite en espagnol signée *Jo el Rey* tandis qu'à la secrétairerie de Flandre, le roi signait *Philippe* ou *Charles* et qu'on y faisait usage du français ? Une brève notice historique indiquant l'origine, les attributions et l'évolution de l'institution qui a donné naissance au fonds d'archives, nous paraît aussi indispensable à un guide qu'à un inventaire.

Le *Guio* ne se borne pas à énumerer les collections, il prétend aussi éclairer le lecteur sur les différentes séries de documents qui constituent chacune d'elles.

Ces indications ne pouvaient être que fort sommaires ; il semble assez probable d'ailleurs que l'auteur ne renseigne que les séries les plus importantes. On regrettera l'absence de tout renseignement sur l'importance numérique de chaque série. Ce qui sera par contre particulièrement bien accueilli, c'est l'énumération de tous les inventaires manuscrits exécutés par les archivistes de Simancas pour chacune des collections confiées à leur garde.

Digitized by Google

L'examen du travail de D. Alocer, considéré dans son ensemble, suggère les deux observations suivantes : 1) Le dépôt de Simancas est décidément un dépôt tout particulier, auquel aucun de nos dépôts belges ne saurait être comparé. Il ne comprend, en effet, que des documents d'intérêt général, qui doivent leur existence à des institutions politiques, à des rouages de l'administration centrale. Dans nos dépôts belges, à Bruxelles aussi bien qu'ailleurs, se trouvent de multiples collections d'intérêt particulier ou local, archives d'institutions religieuses, greffes scabinaux, protocoles de notaires, etc. A Simancas, il n'y a que des papiers d'État ; 2) Ce dépôt n'est réellement important que pour l'époque moderne.

Pour les trois cents ans qui vont de l'avènement de Charles-Quint à la destitution de Charles IV et de Ferdinand VII, les documents de Simancas sont une mine inépuisable de renseignements pour l'histoire politique et militaire de la monarchie espagnole, de l'ensemble de ses possessions italiennes, belges et américaines et de tous les pays qui ont eu maille à partir avec les rois catholiques, c'est-à-dire l'Europe entière. Il serait oiseux de répéter, après tant d'autres, que c'est là en particulier que nous, Belges, devons chercher les matériaux permettant de retracer nos annales des XVIe et XVIIe siècles. On peut donc dire que tout ce qui contribue à faire mieux connaître l'antique dépôt de Simancas, à en faciliter l'accès, à accélérer le travail de nos compatriotes qui s'y rendraient, contribue par le fait même au progrès des études historiques belges. De ce chef l'instrument de travail de D. Alocer, tout imparfait qu'il soit, sera le bienvenu chez nous.

JOSEPH LEFÈVRE.

CATHERINE R. BORLAND, M. A. *A descriptive catalogue of the Western mediaeval Manuscripts in Edinburgh University Library.* Édimbourg, University press, 1916. In-8, xxx-359 p.

Les événements des dernières années n'ont pas permis de donner à ce beau catalogue toute l'attention que méritent le fonds qu'il décrit et le soin minutieux dont a été entourée son élaboration. L'auteur, bénéficiaire d'un *Carnegie Research Fellowship*, a pris comme modèles les catalogues de Montagu Rhodes James, si hautement appréciés de tous ceux qui ont travaillé dans les bibliothèques de Cambridge : c'est dire qu'elle était à bonne école. D'autres noms, comme celui de M. Lindsay, bien connus de tous les fervents de la philologie latine médiévale, se rencontrent dans la liste de ceux qui ont aidé l'auteur de leurs conseils et de leurs informations. Tout cela, de prime abord, nous donne l'assurance que l'université d'Édimbourg avait placé en bonnes mains la confection de son catalogue.

L'examen du volume confirme cette appréciation. La description matérielle des manuscrits, la collation, l'étude minutieuse du contenu,

Digitized by Google

l'heureuse disposition des divers caractères typographiques, le relevé des indices de provenance et des détails de paléographie ou d'ornementation, — car le fonds est riche en volumes à miniatures et lettrines « tornées au pincel », — tout a été poussé avec un soin extrême. L'impression du volume, digne en tous points de ce que nous sommes habitués à voir sortir de l'*University Press*, est rehaussée par une abondante illustration hors texte, qui comprend 24 reproductions.

Le fonds latin de l'University Library est de contenu moins étendu que choisi et de formation récente. S'il ne se présente pas à nos yeux nimbé dans l'auréole du passé, comme ces vieux fonds d'abbayes qui ont traversé dix ou douze siècles sans sortir de leur *Libraria*, il éveille un intérêt de saveur spéciale par la seule diversité des provenances dont l'auteur du catalogue a habilement relevé tous les vestiges : nous avons là sous la forme d'un commentaire vécu tout un chapitre des *Wanderings of manuscripts*, dont récemment Mr Rhodes James donnait un si intéressant croquis. Singulière destinée de ces témoins du passé dont quelques-uns, par un caprice du hasard, échappent à la destruction et après moult pérégrinations depuis l'Italie (Sienne), la Thuringe (Erfurt), les îles de l'Atlantique, les Pays-Bas (Louvain) ou la France, finissent par être abrités dans un dépôt public et arrachent peut-être à l'oubli des auteurs ou des œuvres disparus dans leur pays d'origine !

Si la grande partie — les deux tiers au moins — des acquisitions est récente, postérieure à 1825 et surtout à 1846, il faut rappeler cependant ce trait curieux de la première formation du fonds dans les deux premiers siècles de son existence : des 31 manuscrits entrés avant 1767, un bon nombre proviennent de dons, ou des cotisations en nature qu'exigeait le règlement de 1636 ; aux termes d'un article, les habitants de la ville qui n'avaient pas passé par le *Town's College* ne pouvaient bénéficier de sa bibliothèque qu'après lui avoir procuré un volume manuscrit ou imprimé.

Les achats, le legs de la collection Laing en 1878, — plus de la moitié de l'ensemble, — et les autres modes d'acquisition, ont eu comme résultat de mettre sur pied une collection imposante et variée de 208 manuscrits latins. La partie ecclésiastique ou religieuse y représente l'apport le plus considérable, caractéristique habituelle des vieux fonds médiévaux : liturgie et dévotion privée, 43 pièces ; théologie, 48 ; droit civil et canonique, 27; médecine, 17 ; histoire, 17 ; littérature, philosophie, livres scolaires, 25 ; il faut y joindre quelques fragments et une douzaine de manuscrits grecs. L'épithète de médiéval, comme le fait remarquer l'auteur, doit s'entendre au sens large, un certain nombre de pièces datant seulement du XVIe siècle ; peu de manuscrits sont antérieurs au XIIIe siècle.

La collection est surtout remarquable par le beau groupe de ses livres liturgiques ; signalons un remarquable psautier celtique d'origine présumée écossaise, et s'il en est réellement ainsi, un des plus anciens du genre, deux bréviaires de l'usage de Sarum, quelques imposants

Digitized by Google

livres de chœur, le magnifique livre anglais d'*Horae* dit *St Katherine Book of Hours*, et quelques fragments, de date plus ancienne.

Du point de vue historique, quelques numéros sont précieux : des missives de Richard II et d'Henri IV, une chronique écossaise, des fragments en vers sur le règne de Philippe-Auguste. Pour l'histoire de la culture et de l'instruction en Ecosse, l'auteur apporte par l'ensemble de son catalogue une contribution intéressante ; l'on ne peut que la louer d'avoir relevé avec un soin jaloux, ou mieux *con amore*, tout ce qui pouvait dans les manuscrits décrits intéresser l'Ecosse de loin ou de près ; c'est aussi un des aspects instructifs de son introduction.

Les amateurs de la littérature chrétienne et de l'histoire des doctrines et des croyances verront avec intérêt la mention d'un nouveau manuscrit d'Hermas s'ajouter à la liste des témoins médiévaux du *Pasteur* ; inconnu à Lightfoot, à von Gebhardt et à Harnack, il se rattache, semble-t-il, à la *versio vulgata* et non à la palatine, pour autant que les courts *incipit* et *desinit* permettent une appréciation. Cette fois le texte du *Pasteur*, du XIVe siècle, ne se présente pas dans un manuscrit biblique, mais dans un volume qui contient aussi le *De Trinitate* de Richard de Saint-Victor. Ce qui en augmente pour nous l'intérêt est sa provenance même : il a appartenu jadis aux Augustins de Saint-Martin de Louvain. D'autres pièces qui mériteraient attention sont quelques apocryphes bibliques, que l'auteur a très sagement groupés dans sa table alphabétique, comme quelques lettres du Christ, un fragment du *Liber Adae* traduit en anglais (n. 218, 7, p. 310), etc., un sermon sur la conception de la Vierge, une pièce sur les neuf glaives de douleurs de la Vierge, un certain nombre d'ouvrages ascétiques néerlandais, etc. Plusieurs de ces pièces ne sont pas inédites. Habituellement, au cours de sa description, l'auteur n'indique pas si l'œuvre a déjà été publiée. Les recherches souvent considérables qu'eût exigées ce travail auraient pu se combiner avec celles que demandait l'identification de beaucoup de pièces dont nous allons parler. Parmi les inédits, mentionnons entre autres les nombreux traités du Chartreux Jean de Indagine, écrivain fort fécond du milieu du XVe siècle (n. 71, 110, 153, etc.).

L'identification des anonymes et des pseudépigraphes dans la partie théologique n'a pas toujours été poussée aussi loin que le faisait espérer le soin minutieux qui a accompagné la description. Il faut reconnaître d'ailleurs que c'est là une des tâches les plus ardues dans la confection des catalogues et sans une longue accoutumance à cette littérature médiévale, disons même, sans une pointe d'audace, il n'est pas possible de s'aventurer dans ce fouillis avec l'espoir d'en éclairer tous les recoins. Signalons rapidement quelques-unes des principales omissions : le *Compendium theologicae veritatis* (n. 73, 74, 112 ; p. 23 et 125-126, 178-179) a diverses attributions dans les manuscrits mêmes, qu'on ne retrouve pas à la table alphabétique. L'anonymat du n. 72 (p. 123) n'est pas résolu. Le *Liber de Sacramentis*, mentionné au n. 76, 2 (p. 128),

Digitized by Google

est en réalité le livre IV du commentaire de S. Bonaventure sur les *Sentences*. A Thomas de Cantimpré revient le *Bonum universale de apibus* qui eut tant de célébrité au moyen âge (n. 78, 3; p. 131). Le *De arrha animae* faussement attribué par le scribe à S. Augustin (n. 78, 7; p. 131) est de Hugues de Saint-Victor; un autre exemplaire, mais incomplet, s'en trouve avec nom d'auteur au n. 89, 4 (p. 144). L'auteur de la *Légende dorée* (n. 89, 6; p. 144), Jacques de Voragine, devrait être mentionné ailleurs encore qu'à la table finale. L'*Armandus* cité en tête du *De declaratione difficilium.... nominum* est Armand de Bellovisu ou de Beauvoir. Le franciscain Fr. Mayron (n. 112, 3; p. 178) mérite que son œuvre soit mise sous son vrai nom, etc. D'autres pièces (n. 112, 113 etc.) reviennent à Denys le Chartreux; un *De doctrina cordis* pourrait appartenir au dominicain Gérard de Liége, etc. La table alphabétique n'est pas toujours complète, ni toujours fidèle à la conception méthodique qui doit présider à sa confection. Nous en avons déjà signalé quelques lacunes minimes. Denys le Petit, traducteur du *De conditione hominis* de Grégoire de Nysse (n. 100, 2, p. 158), est absent de la table, tandis que nous y voyons figurer Robert Grosseteste pour sa traduction du *Testament des XII Patriarches* (n. 67; p. 117). Albert le Grand n'est pas mentionné pour le *Compendium theologicae veritatis* qui porte son nom (n. 73; p. 124), ni Vincent de Beauvais pour un extrait de son *Speculum historiale* (n. 112, 4; p. 178). L'*Historia scolastica* de Pierre Comestor, traduite en français par Guiart des Moulins, aurait dû être signalée au nom de son auteur aussi bien qu'à celui de son traducteur (n. 18; p. 24).

Les anonymes sont tous groupés sous une seule rubrique : *Anonymous*. Cela n'est pas à condamner; mais pourquoi ne pas avoir suivi dans leur classement l'ordre alphabétique ? L'auteur les a rangés d'après le numéro d'ordre des manuscrits, autrement dit, d'après les pages de son catalogue, ce qui oblige à tout lire et complique les recherches. Une autre remarque tombe sur le libellé des *incipit* : autre question qui doit être résolue par une conception méthodique fermement appliquée. Or, trop souvent nous avons affaire à un *incipit* amorphe ou imprécis, comme un texte biblique, qui ne permet pour le sermon ou le traité qu'il introduit, aucune possibilité d'identification : tel est le cas, entre autres, du *Cordiale* (n. 113, 19, p. 182); ou bien nous n'avons que l'*incipit* d'une préface, comme pour les *Quattuor libri Sententiarum abbreviati* (n. 112, 5; p. 178), ce qui ne nous dit pas si nous avons sous les yeux l'abrégé de Bandinus, de Gandulphe ou quelque autre abréviateur. Et s'il est permis d'énoncer une remarque générale ou de formuler un désir, en prenant congé de ce beau volume, fruit d'un consciencieux travail, pourquoi ne pas nous donner la table des *incipit* à la fin de tout catalogue de ce genre ? Ce serait rendre un service immense à tous ceux qui ont à manier les manuscrits médiévaux. En même temps que l'identification des pièces, l'énorme travail d'un relevé général des *incipit*, dont on a parlé à

Digitized by Google

diverses reprises et tout récemment encore au Congrès international d'Histoire de Bruxelles, en serait considérablement facilité ; ce serait un premier acheminement vers sa réalisation, d'ordre essentiellement pratique et sous sa forme la plus accessible et la moins dispendieuse.

J. DE GHELLINCK, S. J.

DIETLEF NIELSEN. ***Der dreieinige Gott in religionshistorischer Beleuchtung.*** **T. I :** ***Die drei göttlichen Personen.*** **Copenhague, Gyldendalske Boghandel, 1922. In-8, x-472 p. avec grav.**

Jusqu'ici M. Nielsen s'était adonné à des travaux spéciaux sur le panthéon de l'Arabie du Sud. C'est en partie le résultat de ces études qu'il veut mettre à profit dans le présent ouvrage, qui est une œuvre de vulgarisation. L'auteur y évite l'emploi des caractères sémitiques, traduit toutes ses citations de textes anciens, vise et réussit à donner un exposé accessible à tous, et y joint une abondante illustration.

Dès l'épigraphe de son livre, M. Nielsen nous avertit qu'il est indépendant de tout système dogmatique. Ce n'est pas toujours une recommandation en matière d'histoire des religions.

Après bien d'autres, l'auteur entreprend d'expliquer la différence, qu'il juge radicale, entre le christianisme des évangiles synoptiques, d'une part, et celui de S. Paul et de S. Jean, de l'autre. On a souvent eu recours à l'idée d'emprunts faits par le christianisme primitif à des religions sémitiques autres que le judaïsme, et à bon droit, pense M. Nielsen. Mais l'on s'est grandement fourvoyé en voulant voir dans la religion babylonienne la source première des éléments empruntés. La religion babylonienne est compliquée, très différenciée, secondaire. L'origine de *la* religion des Sémites doit se chercher ailleurs et plus haut (car l'auteur trouve qu'il existe entre les diverses religions des peuples sémitiques assez d'éléments communs pour qu'on puisse les traiter comme un fond unique, comme un tout). Comment atteindre l'état primitif de cette religion ? Le reconstituer par conjecture est hasardeux. Nous avons mieux. Nos sources nous font connaître une forme de religion sémitique fruste, sans emprunt babylonien et contenant les divers thèmes communs aux autres : c'est la religion de l'Arabie du Sud. Elle représente le stade primitif de la religion des Sémites de l'histoire, les seuls dont l'auteur s'occupe. Retracer l'évolution complète de cette forme religieuse en la conduisant jusqu'au moment où ce courant se fondit avec celui qui était issu de Jésus de Nazareth, tel est le but que l'auteur se propose. Selon une loi universelle, les stades de ce développement religieux seront solidaires de ceux du développement de la civilisation générale, en l'occurrence, successivement le passage de la vie nomade à la vie agricole et l'invasion de la culture hellénique. A raison du caractère conservateur des religions, on peut s'attendre à retrouver à chacun des stades les thèmes

Digitized by Google

essentiels de la religion primitive nomade, mais transposés dans le ton de la période nouvelle.

Telle est la méthode (Introduction, p. 135) que l'auteur va suivre dans l'étude des conceptions des Sémites sur la divinité. Celles ci se ramèneraient essentiellement à la croyance en une seule triade divine. Ce premier volume est consacré aux membres de cette triade considérés comme personnes. Un second en traitera comme principes naturels.

Avant cela et dans une première partie du présent volume, l'auteur montre ce que donne l'application de sa méthode à l'histoire de certains rites, la communion et le baptême, et de certaines fêtes, Pâques et Noël, faisant tout dériver du monde sémitique ancien.

Retenons seulement son idée sur les origines de l'Eucharistie. A part l'identification pure et simple du dieu avec un animal, donc à part le totémisme (p. 138), l'auteur admet la théorie de R. Smith sur le sacrifice chez les Sémites : la communion, forme primitive du sacrifice, le sacrifice expiatoire, forme postérieure. Le principal mérite de ce système, pense M. Nielsen, c'est d'avoir montré l'importance pour ces peuples de l'idée de la parenté physique des fidèles avec le dieu et de son renouvellement par le repas sacrificiel. R. Smith n'avait pas fait d'application directe de sa théorie à la cène chrétienne. M. Nielsen va résolument de l'avant. Selon la dogmatique chrétienne, dit-il, la cène est sans doute un sacrifice expiatoire, mais dans la pratique, et c'est ce qui importe pour l'histoire, elle est une communion. Or, si la conception du repas prédomine, c'est qu'elle est une survivance tenace de l'ancien sacrifice arabe, c'est un effet du caractère conservateur des religions. L'auteur en donne une preuve : chez les Sémites anciens, le sang de la victime était réservé au dieu lui-même; de même, dans l'Église catholique, le prêtre seul, représentant de Dieu, peut absorber le sang consacré (p. 50).

Dans la seconde partie, l'auteur aborde les conceptions de la divinité : la théologie des peuples semitiques se ramène, dit-il, à la croyance en une famille divine unique, un dieu père, une déesse mère, un dieu fils. C'est sous cette forme que tous ces peuples se sont représenté les divinités astrales auxquelles s'adressait leur culte, la lune, le soleil, la planète Vénus. De cette famille divine, le clan est issu par voie de génération naturelle, chacun de ses membres étant fils du dieu père et de la déesse mère et frère du dieu fils, comme le prouvent de nombreux noms propres personnels des Sémites. A quelques différences près entre les Sémites du Sud et ceux du Nord, différences qui tiennent au passage de la vie nomade du clan à la vie agricole de la nation, la conception d'une telle trinité se retrouve identique chez tous ces peuples. A l'intérieur de chacun d'entre eux, les multiples noms de dieux ne sont que des dénominations locales ou qualitatives différentes de l'un ou l'autre des membres de la triade divine. Ainsi, à Babylone, Marduk, Ninib, Nabu, Nergal, Tamuz, Saru, Bel, Ah, ne sont que des noms divers du dieu fils.

Digitized by Google

Cette simplification une fois introduite dans le panthéon sémitique, l'auteur, dans trois chapitres consacrés respectivement au Père, au Fils et à la Mère, s'attache à retracer l'évolution de l'idée de chacune de ces personnes divines depuis la plus haute antiquité jusqu'à la naissance du christianisme. Dans cette description, il reprend souvent à son compte, sans rien y ajouter de bien neuf, les thèses de plusieurs autres historiens des religions sur les origines du christianisme.

Le dieu père, primitivement uni au clan par parenté physique, a été dans la suite conçu comme créateur du monde et comme père adoptif des justes. Mais l'antique conception de la paternité physique ne disparut pas complètement, et elle reprit, pour finir, un nouveau relief dans l'idée de la régénération mystique du fidèle. C'est cette dernière conception qu'on retrouve tant dans le christianisme que dans les religions à mystères et qui donne la clef de rites sacramentels comme le baptême et l'eucharistie.

A noter ces rapprochements inattendus : chez les Sémites du Nord, le dieu père était représenté sous la forme d'un vieillard à barbe blanche, portant un bâton, la déesse mère comme une jeune femme et le dieu fils comme un petit enfant. D'où, conclut sans hésiter l'auteur, toujours en vertu du caractère conservateur des religions, notre manière de représenter la Sainte Famille. Et il insère dans son texte la reproduction d'une Sainte Famille de Raphaël, où l'on voit S. Joseph portant une barbe blanche et tenant un bâton, à côté de la Vierge et de l'enfant Jésus (p. 211). De même, le dieu père, à Babylone, était représenté avec les insignes royaux. D'où, au moyen âge, l'usage de dessiner parfois Dieu le Père avec la tiare du pape : le pape est l'ancien de la communauté, comme autrefois le dieu père était l'ancien céleste du clan arabe. Suit une miniature du moyen âge représentant Dieu le Père en pape (p. 213).

Le dieu fils est, chez les Sémites du Nord, roi céleste, seigneur, fils premier-né de Dieu, médiateur entre Dieu et les hommes. Le roi est une incarnation du dieu fils, mais l'incarnation par excellence se fera dans un roi-messie de l'avenir qui établira le règne spirituel. Ce dieu est aussi un dieu mourant pour nos fautes, ressuscitant, et, dans les rites d'union, nous donnant part à sa vie nouvelle et nous assurant par là de l'immortalité. Et tout cela était déjà fixé vers 300 av. J. C.!

L'idée primitive de la déesse de la triade divine est celle d'une mère des hommes, bienveillante et secourable, leur avocate auprès du Père. Cette déesse est aussi la mère restée vierge du messie. En dépit d'une autre ligne d'évolution qui en a fait la déesse de l'amour impur, l'ancienne conception s'est maintenue et a repris une vigueur nouvelle dans le christianisme sous la forme du culte de la Vierge.

Il reste surtout un dernier point à éclaircir pour que la trinité chrétienne se trouve parfaitement expliqué : d'où vient le Saint-Esprit ? Dans un dernier chapitre, l'auteur parvient encore à la rattacher au

Digitized by Google

grand courant sémitique. Une des lignes d'évolution de la déesse mère y aboutit : à l'époque hellénistique, les conceptions religieuses se spiritualisent, l'élément féminin et maternel se transpose en entités comme la Sagesse, le Logos, l'Esprit. L'Esprit-Saint est au fond la mère du Messie. Ainsi, au baptême de Jésus, la colombe symbolise l'Esprit. Or, chez les Sémites du Nord, la colombe sert à représenter la déesse-mère. C'est que l'Esprit-Saint est conçu, somme toute, comme la mère du messie. Ce qui le prouve au mieux est la parole que Jésus entend : « Tu es mon fils bien-aimé... » Cette parole ne peut être prononcée que par la personne même qui se rend visible dans la scène. Celle-ci est non le Père mais l'Esprit. Jésus est donc fils de l'Esprit : l'Esprit est sa mère (p. 392).

Et c'est ainsi que le panarabisme a tout expliqué !

Si nous avons si longuement rapporté toutes ces fantaisies, ce n'est nullement dans l'intention de jeter le discrédit sur l'histoire des religions. C'est uniquement pour montrer une fois de plus d'une façon saisissante à quels excès elle aboutit, lorsqu'elle est conduite sans discernement ni science véritable.

F. Grégoire.

M. W. Healy Cadman. *The Last Journey of Jesus to Jerusalem.* Oxford, University press, 1923. In-8, 159 p. 1 s. 6 d.

Ce travail contient beaucoup plus que son titre ne semble l'indiquer. C'est en réalité un commentaire abrégé de l'évangile de saint Marc, une esquisse d'une vie de Jésus d'après ce même évangile et les narrations parallèles, ainsi qu'une contribution à la solution du problème central des synoptiques : la conscience messianique de Jésus et la valeur salutaire de sa passion.

M. Cadman se défend d'accepter les audacieuses conclusions des travaux de Wrede et de Schweitzer. Il insiste par exemple sur l'historicité du secret messianique, et il critique vivement l'opinion de Schweitzer, d'après laquelle le départ précipité pour Jérusalem aurait résulté de la fausse position de Jésus à l'égard des foules de Galilée, auxquelles il avait fixé le moment de sa parousie pour le temps de la moisson et auxquelles la suite des événements avait réservé la plus froide désillusion. Néanmoins M. Cadman incline fortement vers les positions du protestantisme libéral et de l'exégèse indépendante.

D'après l'auteur, Jésus considéra comme l'objet de sa mission d'annoncer l'avènement imminent du royaume messianique, et de prêcher la pénitence comme la condition d'accès à la société du Messie. Non point que Jésus rattacha l'épiphanie du royaume à la pénitence du peuple comme à une condition préalable exigée par la providence de Jahweh, mais persuadé à la fois de l'avenir prochain du règne de Dieu et des dispositions requises pour en profiter, il consacra toute sa belle

Digitized by Google

vie à faire entrer le plus grand nombre de croyants dans le royaume de Dieu.

De ce royaume Jésus se crut le Messie eschatologique : le Fils de l'homme prophétisé par Daniel et décrit par les apocalypses d'Hénoch et d'Esdras.

Cette conception d'un royaume à la fois spirituel et eschalologique heurta également le légalisme des Pharisiens, férus de l'observance minutieuse des prescriptions rabbiniques, le libertinage des Sadducéens, réprouvés et menacés dans leurs agissements malhonnêtes, la susceptibilité des Romains, soucieux avant tout de maintenir la paix en Palestine et d'étouffer tout mouvement, même apparemment insurrectionnel.

Ces différents états d'âme déterminèrent l'opposition à Jésus, l'alliance des Pharisiens et des Hérodiens, la crise de Galilée, la retraite de Jésus et de son petit groupe en Pérée, le dernier voyage vers Jérusalem.

Dès cet instant Jésus eut la vision très nette du drame, qui allait brutalement mettre fin à sa mission : il considéra le conflit avec ses ennemis comme inévitable, il pressentit qu'il allait éclater dans la ville sainte, le conduisant infailliblement à la mort. Aussi n'eut-il plus qu'une seule et grande préoccupation : intensifier la prédication de la pénitence, augmenter le nombre des croyants avant l'arrivée de la catastrophe finale, inculquer le côté spirituel de son royaume, prévenir auprès du peuple toute fausse conception de sa mission. C'est à tout prix que Jésus voulut écarter ce dernier et imminent danger, attendu qu'il l'aurait livré sans défense à ses ennemis et qu'il aurait détourné l'attention du peuple du caractère eminemment spirituel et religieux du royaume pour le jeter dans une aventure de nationalisme exaspéré.

Pour ces motifs Jésus se présenta uniquement comme un prophète, et il imposa à Pierre et au petit groupe des douze, qui avaient surpris son vrai titre, le secret le plus strict au sujet de sa dignité.

Mais comme toutes ces précautions menaçaient de devenir inefficaces, Jésus résolut de hâter l'heure du dénouement fatal. Il avança son voyage vers Jérusalem, et par sa prédication nette et claire il accentua de propos délibéré les divergences qui le mettaient aux prises avec ses adversaires les plus résolus. Par malheur, au moment même où le peuple l'écoutait avec le plus d'avidité, Judas, pour se mettre à l'abri de l'orage qui déjà grondait, livra le secret messianique et fournit ainsi aux grands prêtres le chef d'accusation qu'ils avaient depuis longtemps recherché pour dénoncer Jésus.

La trahison de Judas contraria le grand désir du Maître : celui de mourir, non point comme l'agent d'un messianisme séditieux, mais comme le martyr d'un messianisme tout spirituel. Néanmoins, malgré cette cruelle déception, Jésus conserva la foi en sa mission, à son triomphe messianique, et cette foi prépara aux apôtres une nouvelle désillusion. Mais ceux-ci comme leur Maître résistèrent à la crise d'âme

Digitized by Google

provoquée par l'effondrement de leurs plus chères ambitions, en donnant un sens nouveau et théologique aux plus navrantes de leurs déceptions.

Comme on le voit, ces conclusions de M. Cadman sont très radicales. On accorde encore à Jésus une conscience de Messie, mais ce messianisme est eschatologique et il porte à faux. En outre on veut croire que Jésus a prévu sa mort, et on ajoute même qu'il a accepté cette perspective non seulement avec résignation mais avec une grandeur d'âme sublime. Mais cette acceptation de la mort, si elle est restée celle d'un martyr, prêt à se sacrifier pour le triomphe de ses convictions, et escomptant l'intervention divine en raison de son grand dévouement, n'a plus aucun rapport avec la disposition d'âme que la foi chrétienne a toujours attribuée à Jésus : à savoir l'obéissance aux ordres du Père, le désir de réaliser les prophéties, en particulier celles du « Serviteur de Jahweh », l'intention formelle d'immoler sa vie en sacrifice et d'expier par cette satisfaction les péchés de l'humanité.

Le travail de M. Cadman est très bien présenté, comme d'ailleurs toutes les publications de l'Oxford University Press. L'exposé est clair et dégagé d'une érudition, qui dans d'autres ouvrages écrase quelquefois le lecteur sous le poids d'une abondance surfaite. Pour toutes ces qualités on regrettera plus vivement que l'auteur ait subi à ce point l'emprise de la critique indépendante, et que sous l'égide traditionnelle d'Oxford « Dominus illuminatio mea » il nous ait donné une reconstruction aussi inexacte de la vie de Jésus.

J. COPPENS.

F. J. FOAKES JACKSON et KIRSOPP LAKE. *The Beginnings of Christianity*. Part. I. *The Acts of the Apostles*. T. II. *Prolegomena II : Criticism*. Londres, Macmillan, 1922. In-8, XIV-539 p. Prix : 24 Sh.

L'ambitieuse entreprise scientifique que dirigent MM. F. J. Foakes Jackson et Kirsopp Lake ne requiert pas une nouvelle présentation aux lecteurs de la RHE. A l'occasion du premier volume, nous en avons fait connaître le plan et les tendances (1922, t. XVIII, p. 79-91). A notre sens, ce premier volume n'était pas seulement, dans l'intention de ses auteurs, un vaste portique à l'étude des Actes. Il était surtout un programme général, le manifeste par lequel la nouvelle école déclarait renoncer à l'esprit conservateur et à la prudente méthode des grands maîtres de Cambridge. Tel aussi il a été compris de l'opinion théologique anglaise. Sauf le Doyen Inge, chaperon mystique du modernisme anglican, et deux ou trois autres partisans de moindre envergure, les recenseurs se sont montrés plus que réservés, franchement sévères pour une christologie qui ruinait son propre objet en « dissolvant » la personnalité du Christ. En 1921, la conférence des « *Modern Churchmen* », réunie à Cambridge, prit pour thème de ses débats la personne de Jésus dans le dessein calculé

Digitized by Google

d'appuyer les positions de MM. F. Jackson et K. Lake. Cette intervention bruyante déchaîna une polémique de presse et aboutit à des dénonciations devant la convocation des archevêques et évêques d'Angleterre. Ces vénérables « Pères dans la foi » répandirent de droite et de gauche une profusion d'encouragements et de bénédictions, mais ils se gardèrent bien de prendre parti sur un point de doctrine aussi grave. C'eût été compromettre la « *Comprehensiveness* » de l'Église établie.

Cependant les deux critiques mis en cause ont ressenti le coup de toutes ces attaques et, aux premières pages du second volume que nous présentons, ils reprochent aux censeurs de s'être mépris sur leurs intentions. Tout leur propos, paraît-il, était de faire saillir les points de l'histoire et de la pensée primitives qui réclamaient encore un examen approfondi. A telles enseignes que, leur travail sur les Actes achevé, ils reprendront l'étude de la vie de Jésus, de son enseignement personnel et de l'enseignement de ses disciples sur Lui. Nous accueillerons avec gratitude et curiosité cette reconstitution historique des origines chrétiennes ; mais ce sera miracle si MM. F. Jackson et K. Lake réussissent à ne point se dédire, quant à l'essentiel, et à nous donner un exposé qui préserve, je ne dis pas le dogme traditionnel, mais ce dernier rudiment de foi sans lequel on ne saurait encore revendiquer le nom de chrétien. Aussi bien, M. Lake a déjà tenté cette synthèse dans : « *Landmarks* » et nous avons dit autrefois de quel esprit radical il se montre animé au cours de cet ouvrage destiné pourtant à un très large public. Même, en ce présent volume qui s'ouvre sur une précaution oratoire, il est fait état, à bien des reprises, des résultats acquis dans le premier, de ceux-là mêmes qui ont été les plus contestés (cfr par ex. p. 137-141). Voilà qui ébranle notre espérance d'avoir un jour à rétracter les critiques d'antan.

La pensée, opulente et généreuse, qui a, sans lésiner, réservé un volume entier au milieu politique et intellectuel des Actes des Apôtres, inspire encore la seconde partie des Prolégomènes. Mais, cette fois, le livre de Luc est abordé de plein pied, et si le monde juif ou païen est de nouveau et à tout pas soumis à l'interrogatoire, c'est en vue de découvrir les diverses influences littéraires qui ont pu s'exercer sur l'auteur à Théophile et imposer des règles à sa composition. Pour recourir au terme reçu, l'ouvrage est consacré à la « haute critique » des Actes et, par la force des choses, la méthode que l'on y pratique est fort différente de celle qui distinguait le premier volume. Au lieu des larges tableaux historiques et des vues panoramiques, en perspective, sur les hauts courants de pensée, nous avons ici de minutieuses analyses, des dissections documentaires, des scolies philologiques. L'ouvrage est d'une densité extrême. Toutes les mines d'érudition que la curiosité moderne a ouvertes y sont exploitées par des savants, spécialistes éprouvés, mais plus encore lettrés délicats qui savent, quand ils ne sont pas victimes d'un préjugé d'école, goûter

Digitized by Google

en humanistes une belle œuvre humaine. Et comme la critique des Actes, si elle chemine en dehors du sentier traditionnel, n'est qu'approximative et toute en conjectures, un livre d'introduction se doit surtout de rapporter les opinions diverses, de les contrôler, de tenter de nouvelles hypothèses. Besogne difficile et pleine d'embûches. Mais les *Scholars* qui ont écrit cet ouvrage s'y révèlent aussi comme de parfaits *gentlemen* par leur courtoisie sereine dans la discussion, par leur respect fidèle et sympathique dans l'exposé des conceptions d'autrui. Leurs essais nous apparaissent comme autant de points de vue personnels proposés dans un vaste échange d'idées, des suggestions ou des réparties dans une conversation, aux voix innombrables, qui grouperait, par dessus l'espace, l'élite des exégètes et des historiens du christianisme. Les lire, c'est pénétrer en la docte compagnie et, encore qu'il faille une certaine initiation pour suivre dialogue si serré, il y aura pour tous plaisir et profit à en recueillir ne fût-ce que des fragments ou un écho lointain. En un mot, une controverse de haute culture où se prodiguent l'intelligence et l'érudition, non un enseignement, sûr de ses postulats, net en ses conclusions, tel est le caractère de ce livre. On le quitte, l'esprit peu affermi, mais singulièrement élargi.

Vu la nature des sujets traités et le recours presque exclusif à la critique interne, une légère hésitation, une pointe de scepticisme ne saurait nous étonner, ni même nous déplaire dans ces pages. Le malaise naît plutôt d'une tendance opposée. Sous cette aisance et ce bon ton se dissimule une dureté rigide. Et si le funeste effet s'en manifeste surtout dans l'ordre religieux, c'est qu'il a d'abord sévi dans le domaine scientifique. Du volume précédent un recenseur a dit : Dieu en est absent. Ce grave reproche est plus mérité encore de celui-ci. Sans doute, il y a les circonstances atténuantes ; la matière dont on y disserte, philologique, littéraire, est peu évocatrice de doctrine et de piété, il faut en convenir. Néanmoins, le livre des Actes raconte une histoire toute pénétrée de divin. Le premier épanouissement que prit en notre terre le germe de vie éternelle semé par le Fils de Dieu n'a pas eu d'autre révélateur que ce mince rouleau de papyrus. Et pour nous, il est mieux qu'un document du passé. *Res nostra agitur*. Le sort de la meilleure portion de notre âme qu'illumine la foi, se jouait avec les événements qu'il rapporte. Or ce livre est scruté, analysé par des chrétiens avec une indifférence, un parti pris presque hostile dont un helléniste bien né se défendrait devant le texte d'Hérodote ou de Thucydide. D'où vient pareille froideur ? Ces hommes, si leurs croyances positives ont cédé sous l'action d'une philosophie dissolvante, ont au moins conservé ce qu'ils appellent le sentiment religieux. Ils ne sont dépourvus ni de tendresse sensible ni d'émotivité spirituelle. Mais tous ils sont fils de la louve critique ; ils ont grandi sur son sein desséché, sous son regard sévère. « Amoureux de la sécheresse », ils croiraient trahir la science si à ses théorèmes ils mêlaient

Digitized by Google

les émotions du cœur. Et puis dans les écoles, par l'abus d'une méthode trop strictement littéraire, leur intelligence a en partie perdu le sens du réel et du concret. Elle ne saisit plus dans la lumière vivante ni l'aspect des choses, ni le mouvement des êtres. Rien d'étrange qu'en face du prodige de l'âge apostolique, elle demeure insensible à la présence opérante de Dieu.

C'est bien, en effet, un excès d'analyse qui a frappé d'engourdissement la curiosité des critiques contemporains. Timides, ils n'osent plus s'avancer jusqu'à reconstituer les événements du passé. Toute leur recherche, toute leur subtilité se dispersent et s'épuisent dans l'examen et la description des documents. Mais le positivisme agnostique — chez la plupart, plus empirique que doctrinal — qui d'instinct les porte à douter du fait à jamais aboli, les rejette avec une passion accrue sur l'œuvre littéraire, d'existence palpable, qui nous le relate. Là, en vérité, sur ces écritures inertes, se dépense un travail de géants. Une technique compliquée, mais incertaine dans le maniement de ses meilleurs outils, a été créée pour démêler les fibres intimes des anciens textes, pour arracher à leur anatomie le secret de leur genèse et la pensée des écrivains. Le plus constant des résultats, qu'elle a accoutumé de procurer est de réduire les documents à l'état de matériel informe : des moellons au lieu d'un édifice. Il suffit du premier venu entre les constructeurs ingénieux pour refaire, de ces débris, un nouveau livre et, de ce livre, extraire une histoire encore insoupçonnée. A diviser et combiner ainsi plusieurs générations se sont déjà sacrifiées, non sans avoir formulé cependant un nombre de postulats qui ont recueilli l'adhésion de la presque totalité des critiques.

Il existe, de fait, un système artificiel qui a peu à peu substitué ses entités théoriques aux formes réelles et génuines des documents. Il s'exprime d'ordinaire par signes algébriques. Telle l'hypothèse des deux sources — Q. et Mc. — pour les synoptiques. Assemblage d'observations justes et d'interprétations, de conjectures sensées et de fantaisies, il est la donnée nécessaire sur laquelle raisonne, — et doit raisonner — tout jeune savant en peine de faire entendre sa voix parmi le chœur des maîtres. A Dieu ne plaise que nous déniions toute valeur à la science critique du dernier siècle. *Probate singula* tel est, à son égard, le précepte que nous avons reçu. Mais nous dénonçons l'exclusivisme désastreux de sa méthode qui l'a enfermée dans un cercle étroit et imbrisable et la condamne, comme le monstre Catoblépas, à se manger les pieds, inconsciente et frénétique. Effrités par une trituration incessante, les textes, en effet, ne se prêtent plus à une synthèse historique durable. Leur poussière s'effondre et retombe dans son état amorphe entre les doigts de l'ouvrier qui tente de la dresser en une figure nouvelle. Combien plus est-il impossible de retrouver, sous cet amas inconsistant, la roche dure et stable des faits dont pourtant voulaient témoigner les anciens auteurs. Encore, cela même ne paraît plus désirable ni digne d'efforts. L'esprit est enlisé dans un irréalisme

Digitized by Google

qui paralyse tout son élan vers le vrai et vers l'être historiques.

Hypercritique, c'est le nom de cette ataxie mentale qui agite, mais immobilise l'intelligence, et c'est l'étiquette — nous en devions l'explication — qu'il nous faut accrocher à plusieurs dissertations et à presque toutes les conclusions de l'ouvrage que nous recensons. Volontiers nous étendrions à leurs auteurs la sentence sévère que portait jadis sir William Ramsay — un vrai maître, celui-là, dont l'exemple et la leçon ne seront jamais trop médités des jeunes — sur le Docteur Moffatt et son Introduction : « jamais il n'atteint au point de vue historique ; jamais il ne montre la moindre compréhension des lois selon lesquelles s'engendrent les grands événements. » (*The First Christian Century*, p. 9.)

Mais il est temps de donner l'analyse rapide d'un livre dont nous nous sommes attardés à décrire la méthode et l'inspiration. I. *La composition et le but des Actes.* 1. Les traditions historiographiques des Grecs et des Juifs, par H. J. Cadbury et les Éditeurs. 2. L'emploi de la langue grecque dans les Actes par J. de Zwaan. 3. L'emploi des Septante dans les Actes, par W. K. L. Clarke. 4. L'emploi de Marc dans l'Évangile selon S. Luc, par F. C. Burkitt. 5. Le témoignage interne des Actes, par les Éditeurs. — II. *L'identité de l'éditeur de Luc et des Actes.* — 1. La tradition, par H. J. Cadbury. 2. Plaidoyer pour la par tradition, par C. W. Emmet. 3. Plaidoyer contre la tradition, par H. Windisch. 4. Points secondaires, par H. J. Cadbury et les éditeurs. III. L'*histoire de la critique.* Appendices.

Au premier regard, les sujets, surtout de la première partie, paraissent assez disparates et peu liés entre eux. Il n'en est rien. En dépit de la multiplicité des auteurs, de quelques répétitions et de légères inconsistances, l'ensemble est d'un dessin vigoureux et bien composé. Chaque essai nous fait avancer par une voie droite vers les conclusions générales qui terminent le volume. De toute évidence, une pensée personnelle a présidé à l'œuvre, fixé la tâche de chaque ouvrier, organisé tout le matériel. L'esquisse que voici se propose surtout de mettre en relief cette ordonnance intime.

Deux questions se posent à l'esprit du critique. L'une concernant la composition : quelles sources ont été utilisées, et selon quel plan ont elles été fondues ou juxtaposées ? L'autre relative à l'authenticité : A quel homme attribuer le Livre dans son état actuel ? (Dans cette recension comme dans l'ouvrage, « Luc » s'entend de l'auteur, par hypothèse inconnu, à qui nous devons la rédaction définitive des Actes). Les solutions proposées dans ces Prolégomènes s'écartent ou se rapprochent, à l'occasion, des hypothèses les plus récentes sur les mêmes problèmes. Mais, de toute façon, elles en dépendent ; bien plus, elles en émanent comme une pousse nouvelle ou une excroissance et l'attache est parfois si étroite qu'elles ne sont plus que corrections ou simples compléments. Nous n'avons pas à donner un aperçu sur la critique contemporaine des Actes ; qu'il suffise de citer deux noms : Harnack

Digitized by Google

et Norden qui représentent le *sic et non* ; l'un, homme du métier, revenu par de longs détours aux positions traditionnelles, l'autre, philologue incomparable, mais étranger aux études bibliques, qui a saisi au vol et relancé une conjecture, à peine ébauchée, sur une refonte tardive d'un récit datant de l'âge apostolique.

Les Actes sont une histoire juive écrite en grec. La pensée de l'auteur, entée de deux civilisations, fut sollicitée dans son travail de composition par les modes distincts d'écrire l'histoire qui étaient reçus chez le Sémite et chez l'Hellène. M. Cadbury et les Éditeurs ont donc consacré leur premier essai, point de départ de leur enquête, à un exposé des deux traditions historiographiques. Pour le Grec, l'histoire est toujours demeurée plus ou moins une branche de la rhétorique. L'écrivain ne négligeait certes pas de s'informer des événements, mais la stricte exactitude n'était pas l'objet de ses plus chers soins ; il voulait surtout charmer et distraire son lecteur, ou bien — tels les meilleurs : Thucydide, Polybe — l'instruire et le préparer à la vie politique. A cet effet, il portait toute son application à parfaire la forme, il rédigeait à nouveau les sources dans son style personnel, il composait de son fonds les harangues qu'il prêtait à ses héros, enfin il disposait l'ensemble de sa narration selon les règles conventionnelles en honneur parmi les lettrés depuis Gorgias et les Sophistes.

Tout autre la méthode de l'historien hébreu. Lui non plus, il est vrai, ne raconte pas pour la satisfaction austère ou plaisante de raconter. Il est toujours didactique, toujours apologiste. Souvent très artiste par instinct, il ne recourt à aucune rhétorique définie ; aussi est-il peu soucieux du beau style. Il accepte ses sources telles qu'il les rencontre et, sans aucune retouche, mais avec une liberté illimitée, il les taille, morcelle, distribue et recoud selon les besoins de son plan.

Chez l'historien hellénistique Josèphe, les deux courants littéraires confluent et mêlent leurs eaux. En est-il de même chez Luc ? Une exploration très minutieuse de son œuvre mettrait seule en état de répondre avec netteté à cette question. Mais il y faudrait un guide et comme un premier relevé des goûts intellectuels de l'écrivain. Nous ne sommes dépourvus ni de l'un ni de l'autre. « Le fondement de toute sagesse en cette matière est de considérer l'usage que fait Luc des Septante, de l'Évangile de Marc, de la langue grecque en général. » (p. 29).

A M. J. de Zwaan est échue la tâche de traiter du grec des Actes. Il le fait excellemment, et son article vaut d'être rangé parmi les études les plus personnelles et les plus nuancées qui soient sur la langue du Nouveau Testament. Luc écrit la *Koinè* populaire, mais avec une touche d'atticisme qui l'élève dans une sphère très à part des autres hagiographes. Tout porte à croire que cette *Koinè* fut sa langue maternelle ou tout au moins une langue qu'il parla depuis l'enfance. Il en a la maîtrise. Cependant son style n'est pas homogène ni partout

Digitized by Google

de facture identique. D'où vient l'élément perturbateur ? L'infiltration latine est insignifiante. Mais il y a les sémitismes, et leur apparition soulève un problème délicat sur lequel, malgré d'étonnants progrès, la philologie sacrée ne fait encore que balbutier. M. de Zwaan projette sur les points obscurs des clartés nouvelles et des distinctions décisives. Grec de traduction ou grec qui sémitise ? Les deux peut-être. L'hypothèse brillante de Torrey, qui a cru reconnaître sous le grec de I, 1 *b*-XV, 35 un original araméen d'une seule tenue, est discutée point par point et sa probabilité n'est admise que pour deux fragments, considérables d'ailleurs, I, 1 *b*-V, 6 ; IX, 31-XI, 18. On réserve le jugement sur les chapitres XII et XV. Ce qui reste serait donc plus ou moins du grec qui sémitise. Mais qu'est-ce à dire ? Un hébreu qui parle grec trébuchera fatalement et retombera dans les tournures de sa langue nationale. Mais Luc est gentil, hellène d'éducation. Il ne peut sémitiser par penchant de nature, mais tout au plus par influence ou par artifice. M. de Zwaan propose une nouvelle catégorie : la Prose sacrée. Ni spéciale à Luc, ni inventée par Luc, elle a sa source dans la phraséologie des Septante, elle s'étend sur la littérature juive écrite en grec, (Deutérocanoniques, Apocryphes), sur la jeune littérature chrétienne. Luc l'a employée par contagion et par volonté réfléchie. Son sens chrétien de la divine originalité de la foi et son sens esthétique de la convenance entre le sujet et le style lui ont inspiré un maniement de cette prose qui atteint à de surprenants effets et à de grandes beautés. L'éducation littéraire de Luc dans les écoles fut, sans doute, assez sommaire ; mais son tempérament d'artiste impressionnable a fait de lui une façon de lettré, le plus achevé, peut-être, de ce type qu'on peut appeler le syncrétiste cultivé.

L'étude de M. W. K. Lowther Clarke sur l'usage des Septante dans les Actes confirme les suggestions du précédent essayiste. Luc est si imprégné de la Bible grecque que le vocabulaire, les phrases, les textes de celle-ci fleurissent sous sa plume comme par une éclosion spontanée. On nous assure que, pour la syntaxe et la diction, les vrais parallèles des deux discours à Théophile se rencontrent dans les Deutérocanoniques et les deuxième et troisième Livres des Machabées. Voilà bien toujours la prose sacrée, et voilà encore qui réconcilie la teinte sémitique du style de Luc, intelligence réceptive, avec son hellénisme natif. Mais je ne sais quel démon hypercritique a fait culbuter M. L. Clarke, vers la fin de sa course, dans la plus ridicule des suppositions. Cet estimable philologue nous insinue que la rencontre du diacre Philippe avec l'eunuque éthiopien et ce qui s'ensuivit pourraient bien n'être qu'un conte pieux brodé sur la trame de quatre textes prophétiques. (Sophonie II, 4, 11-12, III, 10, 4). Cette fantaisie mal venue gâte un article par ailleurs pondéré et très nourri d'exactes observations.

Qu'un scrutin eût été ouvert parmi les biblistes pour désigner qui traiterait de l'usage de Marc dans le troisième Evangile, tous d'une

Digitized by Google

voix unanime auraient nommé M. le Docteur F. C. Burkitt. Les Editeurs ont entendu cette acclamation implicite, et à l'invitation qu'ils ont adressée à l'éminent professeur de Cambridge, nous devons un petit chef d'œuvre de bon sens et de bon goût, la perle du volume. La science de M. Burkitt a cette perfection que couronne la brièveté. Il y met de la coquetterie ; quinze pages lui ont suffi pour enclore plus de fines remarques, plus de jugements personnels, plus d'humaine sagesse que n'en contient le reste de ce robuste tome. Nous nous garderons de résumer ce morceau de vivante critique ; quelques citations auront plus de vertu pour en faire savourer la leçon. « Dans quelle mesure pourra-t-on supposer que les sources de Luc réapparaissent intactes, au moins quant à l'essentiel, dans son propre récit ? En d'autres termes, dans quelle mesure pouvons-nous reconstruire Marc à l'aide de Luc ? La réponse doit être : nous ne le pouvons que fort peu. Luc est une œuvre historique nouvelle, la trame de Marc y est souvent abandonnée, ses extraits sont ingénieusement insérés dans le plan de Luc grâce à des altérations et à des omissions, en sorte qu'il serait impossible de reconnaître leur cadre original si, de fait, celui-ci n'avait pas survécu ». (p. 107) Cette assertion est démontrée par une analyse comparée des récits de la dernière visite à Jérusalem. Et voici les observations qu'elle suggère à M. Burkitt. 1) « Luc nous dit ce qu'il veut nous dire à sa façon lucide et charmante ; mais on ne tirera guère de lui que ce qu'il lui a plu de dire. Ce sont les écrivains naïfs, maladroits, stupides, qui laissent échapper ce qu'ils tentent de supprimer, et Luc n'est ni maladroit ni stupide, et certainement il n'est pas naïf. » (p. 110). 2) Cette portion de son livre « est une belle histoire, parfaitement composée. Luc prend les faits et les paroles qu'il trouve dans sa source, et il les redit en son style incomparable. L'impression d'ensemble, morale, littéraire, est bien à peu près la même que dans Marc. C'est la même pièce qui est mise en scène, ce n'est pas un drame nouveau. » (p. 111 et 112) « Un résultat très net est de démontrer la difficulté, sinon l'impossibilité de pénétrer « derrière la tapisserie » de Luc par un simple examen de ce qu'il a voulu nous dire... Dans l'Évangile, nous pouvons en partie contrôler les dires de l'auteur, car nous possédons une de ses sources. Dans les Actes, nous sommes presque entièrement à la merci de ce qu'il lui a plu de nous raconter. » (p. 118 et 120) Intelligence et honnêteté ... Art consommé ... simplicité, qui est le sommet de l'art ... une peinture, une esquisse admirable ... Nous voici loin du rhapsode que les *Chorizontes* soupçonnent en tout auteur biblique. Luc est un véritable historien, maître respectueux de sa documentation. Luc est un grand et profond écrivain.

La langue, les Septante, Marc, étaient les trois témoins externes dont nous attendions une première information sur les procédés de composition propres à l'auteur des Actes. Ils ont été habilement interrogés, et les lumières que leurs dépositions ont apportées sont condensées par les Éditeurs dans les formules suivantes : « Luc était

Digitized by Google

imprégné à fond de l'Ancien Testament grec... Il était capable d'écrire le grec comme un Grec... mais il ne le faisait pas toujours, soit peut-être sous l'influence d'originaux araméens, soit par imitation des Septante. En tout cas il est clair qu'au moins dans l'Evangile, il se tenait plus près que Josèphe de la tradition littéraire des Juifs. Il ne copie pas ses sources, il est vrai, avec la même fidélité verbale que le Chroniqueur, mais il les paraphrase et les polit beaucoup moins que ne le demandait la coutume hellénique. Surtout, dans l'Évangile, il n'invente pas les discours... Luc respecte les paroles de Jésus plus que le récit des faits qu'il trouve dans ses documents » (p. 121).

Ce sommaire se ressent de la façon dont a été posée la question dès le début. Et elle a été assez mal posée. L'opposition nette que l'on a dressée entre historiographie grecque et historiographie juive est trop artificielle. Ni les Hébreux n'étaient toujours des copistes ni les Grecs toujours des rhéteurs. Aussi bien Luc, Hellène fort intelligent mais de moyenne culture, échappe à ces catégories tranchées. En lisant M. Burkitt, un mot revient sans cesse à la pensée pour peindre en raccourci l'écrivain dont il devise, c'est celui de notre XVIIe siècle : un honnête homme. Luc encore païen avait, comme l'on dit, l'usage du monde. Tant de traits en ses Livres le laissent deviner ! Chrétien, on le sent dominé, pénétré jusqu'aux moelles par un esprit de foi intense, paisible, définitif. Cette double éducation, implantée dans une âme bien née, fait de lui un être singulier en lequel brûle une douce flamme de vie. Il n'a rien de l'intellectuel rompu aux exercices d'école et les règles de rhétorique, fussent-elles sûres, nous seraient d'un faible secours pour comprendre son œuvre. Tout, ou presque, chez cet écrivain sacré, est en fonction du coefficient personnel. M. M. F. Jackson et K. Lake en conviendraient peut-être, ils en conviennent même, mais, par une contradiction pratique, ils ne renoncent pas au jeu mécanique, rituel de leur critique. Tout a beau les dissuader, ils entendent regarder « derrière la tapisserie » et nous nous trouvons engagés avec eux dans une longue enquête sur les sources des Actes, qui forme le cœur de tout le volume.

L'emploi de sources écrites se trahit, dans une composition historique, à des troubles très légers que seul peut percevoir un œil exercé. Ce sont — les principaux — de subtiles incompatibilités de style, des gaucheries de traduction, des incohérences entre récits, surtout des sutures et des doublets. Et voici en gros les résultats auxquels conduit l'application de ces critères au Livre des Actes.

Dans les chapitres I-V, deux documents ont été combinés, qui racontent, à leur point de vue différent, la même histoire. Le premier (A) comprend III, 1-IV, 35 ; le second (B) I-II et V, 17-42. On ne sait trop auquel assigner le passage qui est de reste. Tous les deux ont été traduits de l'araméen, et ils continuent le double fil des traditions que Luc a ingénieusement enlacées aux dernières pages de son Évangile, l'une galiléenne (A), l'autre hiérosolymitaine (B), ainsi nommées, du

Digitized by Google

lieu où elles placent de préférence les apparitions du Seigneur ressuscité. Harnack, tempéré de Torrey, est le garant de cette analyse.

Le récit de la mort de Saint-Étienne (VI-VIII, 3) est composite probablement. VI, 8-11 ; VII, 54-58*a* forme doublet avec VI, 12-VII, 53 ; VII, 58*b*-60. (Le discours serait une libre composition de Luc). Le premier thème fait lyncher le saint Diacre par la foule, le second le fait exécuter par le Sanhédrin. — Dans VIII, 4-25, la Samarie est évangélisée par Philippe, puis par Pierre. Dans VIII, 26-40 ; IX, 32-X, 48, une tournée apostolique qui aboutit à Césarée est entreprise par Philippe, puis par Pierre. Encore deux sources, selon les vraisemblances. On ne se commet pas toutefois à en fixer les limites.

Plus grave est le partage tracé dans la section qui va de XI, 19 au début de XVI. Harnack est ici abandonné pour l'amour de Schwartz. On distingue une source antiochienne comprenant XI, 19-30 ; XII, 25-XIV, 28, et une source hiérosolymitaine qui couvre le chapitre XV. L'une et l'autre relatent la même histoire, mais selon les tendances fort divergentes des deux Églises, en sorte que la visite à l'occasion de la famine (XI) serait à identifier à la visite pour la conférence de Jérusalem (XV). La conséquence est tirée plus outre encore. Dans le récit actuel, chacune de ces visites est suivie d'un voyage apostolique de Saint Paul. Mais ces deux voyages ne sont aussi qu'un doublet littéraire, ou plus exactement, il s'agit d'une seule et même campagne de propagande poussée jusqu'en Achaïe. Luc a brouillé ses notes ou ses souvenirs et raconté la première partie en XIII et XIV, et la seconde en XVI comme deux expéditions distinctes. Cette théorie est stupéfiante. Un lecteur non prévenu se demandera si, après l'avoir conçue, Schwartz et ses répétiteurs ont relu le texte des Actes. Tout se passe en effet, dans cette conjecture, comme si, au lieu de raisonner sur le texte, on eût cherché une issue hors des fragiles inductions dont s'étayent, à chaque nouvelle publication, les tentatives de conciliation entre les Actes et l'épître aux Galates. Critique trop livresque et donc vouée aux pires causes d'erreur.

La seconde partie du Livre des Actes se distingue de la première par une plus grande unité de sujet, de composition, de style. Le seul phénomène — mais d'une extrême importance, — qui dévoile l'emploi de documents est la présence de trois passages rédigés à la première personne du pluriel, les « fragments-nous ». Sur ce point, la critique des Éditeurs est rigoureusement négative. Avec une netteté et une vigueur triomphantes, Harnack a établi que les « fragments-nous » et le récit impersonnel qui les lie furent écrits par un seul et même personnage et, de cette constatation, il a déduit que l'écrivain était un compagnon de S. Paul, le médecin Luc. Cet argument, M. Cadbury, auquel les Éditeurs passent ici la plume, tente de l'énerver. Il reconnaît comme un fait la similitude absolue du style ; il nie la conséquence, mais avec cette sorte de raisons que nos pères, bons dialecticiens, appelaient « *cavillationes* ». C'en est assez toutefois

Digitized by Google

pour permettre à MM. F. Jackson et K. Lake de prononcer que de la preuve philologique (la cognée dont ils ont fait si beau massacre de textes dans les chap. I-XV) nous ne pouvons attendre une conclusion. Il appartiendra à une comparaison entre les Actes et les épîtres de décider si l'auteur à Théophile a pu être un compagnon de l'Apôtre.

Après un aperçu — fort radical — sur les résultats historiques de la critique des sources qu'ils viennent d'appliquer aux Actes, les Éditeurs traitent du plan et du dessein de ce livre. Ils distinguent dans les intentions de Luc un double but : l'un, principal, qui est d'instruire, l'autre, moindre mais de première visée encore, qui est apologétique. Luc serait, en effet, le premier des apologistes et ses deux livres — qui n'en font qu'un, — une défense de la « voie » nouvelle, adressée à un représentant du gouvernement impérial : Théophile. Ni l'interprétation de κράτιστε comme un titre officiel, ni la traduction neuve de περὶ ὧν κατηχήθης λόγων τὴν ἀσφάλειαν, — « ce qu'il y a de certain touchant les choses dont tu as été informé » — ne seraient à elles seules convaincantes. Mais une assise beaucoup plus solide est fournie à cette théorie par une admirable analyse de l'Évangile et des Actes qui fait saillir la discrète mais persistante argumentation de l'hagiographe. Le christianisme est la vraie religion d'Israël, prédite par les prophètes ; il est donc une religion légale, puisque Israël est une « race » introduite dans l'empire. Les pages que MM. F. Jackson et K. Lake ont écrites sur ce thème sont les plus pénétrantes de leur longue dissertation, les plus dignes de la grande histoire littéraire. Notons qu'ils y quittent l'analyse documentaire pour revenir à la contemplation des faits et de la vie antique. Ceci explique cela. Par contre, le paragraphe qui suit, et où sont réduites en système les vues théologiques de Luc, nous rappelle, par le parti pris d'opposer comme irréductibles les courants divers de la doctrine primitive, la pire manière du précédent volume des Prolégomènes. Nous renvoyons au jugement qui en a été donné dans cette revue.

Au cours de cette longue enquête où le Livre des Actes a été ouvert et sondé en tous sens pour nous livrer le secret de sa composition, nous avons recueilli assez de lueurs sur la personnalité de l'écrivain pour qu'au terme nous entendions savoir quel fut son nom et quel fut son temps. Aussi bien, auteurs et lecteurs avancent sous l'impression que les problèmes agités n'auront qu'une solution provisoire, tandis que cette grave question sera demeurée en suspens.

La seconde partie de l'ouvrage est donc consacrée à un essai de décision sur l'authenticité des Actes. L'ancienne tradition, unanime, a prononcé un nom, celui de Luc, le médecin chéri, l'ami, le compagnon de saint Paul. Mais que vaut ce témoignage ? Quelle est sa provenance, transmission génuine ou simple inférence sur les textes ? De plus, cette donnée traditionnelle se soutient-elle, confrontée avec les idées, les préoccupations, les connaissances que révèle le Livre ? Ou, en d'autres termes, et pour restreindre le champ de la recherche,

Digitized by Google

l'image que les Actes nous tracent de saint Paul ressemble-t-elle à l'homme que nous connaissons si bien par ses propres Épîtres ? Si non, il faudra convenir que l'auteur n'était pas de l'entourage de l'Apôtre. Une brève exposition nous suffira pour indiquer comment ces deux points — valeur de la tradition en elle-même, son épreuve par l'historicité de l'œuvre — sont abordés, résolus ou laissés irrésolus par les collaborateurs de MM. F. Jackson et K. Lake. Leurs dissertations nous paraissent, en effet, moins neuves que les précédentes.

M. H. J. Cadbury groupe — texte et traduction — dans une sorte de corpus qui sera très utile, toutes les allusions à l'activité littéraire de saint Luc qui se rencontrent chez les premiers Pères. Puis il pèse, soupèse ces témoignages et, au bout du compte, il les trouve légers. Car, à son sens, il n'est pas prouvé qu'ils reposent sur une tradition externe. Plutôt sont-ils les plus anciens vestiges de la critique interne, des conjectures, émises d'abord pour expliquer certaines caractéristiques des récits et qui, très tôt, s'imposèrent comme des certitudes. A ce propos, M. H. J. Cadbury parle de fictions, d'allégories, de combinaisons fantastiques. Nous ne songeons pas à lui rétorquer ces vocables, mais ils nous sont une invitation à donner l'avertissement que voici. Le Docteur Cadbury jouit d'une érudition philologique vraiment peu commune, encore que de-ci de-là elle soit de seconde main. Son jugement est, hélas ! d'une solidité moins rare. De ses quatre ou cinq contributions à ce volume, il n'est aucune qui ne fasse subir aux faits, aux textes, voire aux simples mots, d'étranges gauchissements ou de formelles déviations. Ce jeune critique est en passe de devenir une autorité ; on saura que ses assertions exigent un contrôle rigoureux avant d'être acceptées.

La tradition éconduite sur ses titres personnels, seul le témoignage direct du Livre peut la réhabiliter. A-t-il pu, a-t-il dû être écrit par un contemporain des événements qu'il relate ? Le pour et le contre se réclament d'éminents défenseurs, et si près de se balancer sont les probabilités en faveur de l'une et de l'autre thèse que les Éditeurs ont cru équitable de laisser entendre deux plaidoyers indépendants. A la fin, eux-mêmes donneront leur verdict. Il sera clair alors que cet apparent libéralisme ne vient pas seulement d'une indécision de leur esprit. C'est qu'aujourd'hui même, en effet, le sentiment des biblistes anglais n'accepterait pas sans de hauts cris une adhésion trop ouverte à la thèse radicale. Et celle-ci est si faible, en vérité, que la traiter sur le pied d'égalité est la plus habile façon de la défendre.

M. C. W. Emmet, lucide, pondéré, reprend donc, en la resserrant, en la précisant, l'argumentation vingt fois faite en faveur d'un accord essentiel entre les Actes et les épîtres pauliniennes. Tous en reconnaîtraient la force probante si, comme il le dit lui-même, les livres soumis à l'examen n'appartenaient pas au canon des écritures. Nous regrettons seulement qu'il ait fait trop grande la place, — et jusqu'à en faire dépendre la valeur de sa démonstration — à trois opinions

Digitized by Google

dont les deux premières sont contestables, et la troisième, à notre sens, inacceptable. Ce sont les hypothèses de la Galatie du Sud, de la date haute de l'épître aux Galates, de l'identité de la visite de Gal. II avec celle de Act. XI.

M. Windisch, qui plaide la cause adverse, avoue dès son préambule que la position traditionnelle est solidement appuyée ; mais de trop nombreuses raisons de fait lui paraissent militer contre elle pour qu'il s'y rallie. Ces raisons, il les expose et les fait valoir dans une dissertation longue, touffue, inégale ; mais l'information en est si copieuse, certaines vues sur les détails si heureuses, que tous tireront bénéfice de sa lecture. L'argument principal n'est pas nouveau ; il date de Tubingue. Les Actes sont en contradiction flagrante avec les épîtres sur des événements capitaux — tel le concile de Jérusalem raconté dans Act. XV et Gal. II — et plus encore, sur la personnalité de l'Apôtre dont ils laissent le portrait en ébauche et méconnaissable. « Si Paul avait pu se conduire comme les Actes le racontent au ch. XXIII, 1-9, et ensuite écrire ses violentes invectives contre le pharisaïsme (Phil. III, 2), il eût été un hypocrite. » (p. 333). La conclusion est nette : « Les Actes n'ont pas été écrits par Luc, le contemporain des apôtres et le compagnon de Paul, parce que l'auteur ne se fait plus une idée juste ni des événements qui ont précédé ou accompagné les missions de Paul, ni de ce que Paul a accompli lui-même, ni des principes fondamentaux de la théologie paulinienne. » (p. 348).

Après une rentrée de M. Cadbury qui dénie toute signification à la présence des termes médicaux et discute les relations littéraires entre Luc et Josèphe, les Éditeurs, embarrassés, consentent enfin à nous livrer leur pensée personnelle. « Il y a dix ans, les deux Éditeurs de ce volume croyaient raisonnablement certain que les Actes avaient été écrits par Luc, le compagnon de Paul. Lentement, toutefois, ils sont arrivés à sentir le poids de l'argument qui se tire de la comparaison avec les épîtres pauliniennes, et à présent, ils inclinent vers l'opinion que Luc, le compagnon de Paul, écrivit les « fragments-nous » et probablement les récits qui y adhèrent, mais que l'agencement de ce document avec le reste des Actes et la composition de l'Évangile furent l'œuvre d'un écrivain postérieur qui probablement vivait sous les Flaviens. S'ils étaient obligés de choisir une date plus précise, ils désigneraient les cinq dernières années du premier siècle ... Mais la vérité de cette vue ne peut-être démontrée, ni d'ailleurs la vérité d'aucune d'autre » (p. 358-359).

Qu'un effort aussi soutenu, parfois aussi systématique que celui poursuivi dans cet ouvrage pour mettre en pleine valeur la thèse radicale sur l'origine des Actes, aboutisse à une conclusion si timide, si prompte à dénoncer sa propre débilité, voilà qui témoigne, certes, du sérieux et de la sincérité dont sont animés, sous leurs préjugés d'école, les deux professeurs d'Harvard, mais voilà surtout qui tranquillisera sur le sort de l'affirmation traditionelle. L'authenti-

Digitized by Google

cité de l'Évangile et des Actes, à vrai dire, est à peine un problème, et elle n'est un problème insoluble que pour ceux qui se plaisent à le vouloir tel. Luc, le médecin chéri, souriant et distingué, tient d'une main ferme le double rouleau de son œuvre historique. Ce n'est pas la tempête critique qui le lui arrachera.

Une troisième partie donne un aperçu sur les évolutions de la critique des Actes en Allemagne et en Angleterre. Travail fort utile par où on fera bien de commencer la lecture de l'ouvrage. On s'y familiarise, en effet, avec tant et tant de noms, aux dures syllabes, semés dans les notes, dont la plupart, grâce à Dieu, sont sans notoriété dans notre Occident latin.

Trois appendices. Le premier est consacré à ce qu'on nomme deux analogies littéraires. Il s'agit de saint François d'Assise et d'une certaine Margaret Catchpole.

M. G. G. Coulton (toujours à contrôler, lui aussi, qu'on le demande au Père Thurston !) ne serait pas fâché de nous faire prendre l'Évangile et les Actes pour une préfigure de la *Legenda Major* de S. Bonaventure. C'est-à-dire, comme il l'entend, pour de l'histoire officielle, cachottière et peu sûre. Mais il cite un oracle fameux de Renan : « Nous avons la preuve que, sauf les circonstances miraculeuses, le caractère réel de François d'Assise répond exactement au portrait qui est resté de lui. François d'Assise a toujours été une des raisons les plus fortes, qui m'ont fait croire que Jésus fut à peu près tel que les évangélistes synoptiques nous le dépeignent. »

Quant à Margaret Catchpole, il nous paraît qu'introduire dans un débat si haut les aventures de cette fille de ferme, voleuse et sans mœurs, puis, sur le tard, matrone vertueuse, est une distraction sinon une inconvenance.

M. F. C. Burkitt — « Vestigia Christi » — groupe les traits biographiques fournis sur le Seigneur par le troisième Évangile. Et enfin, pour clore le volume, M. Cadbury nous livre une poignée de scolies philologiques sur la préface de l'Évangile qui est apparemment le prologue des deux Livres de saint Luc.

G. Aubourg, O. S. B.

A. M. Jacquin, O. P. *Portraits chrétiens. L'Église primitive.* Paris, Éditions de la Revue des Jeunes, 1923. In-16, 187 p. Fr. 7.

Les notices qui composent ce volume ont paru la plupart dans la *Revue des Jeunes*. Elles ont été écrites non seulement pour fournir des modèles authentiques à notre piété, mais aussi pour « évoquer quelques épisodes de l'Église » au cours des quatre premiers siècles de son histoire. Elles nous présentent les figures d'évêques et martyrs, S. Ignace d'Antioche, S. Polycarpe de Smyrne, S. Cyprien de Carthage, de docteurs et défenseurs de l'Église, tels S. Irénée, S. Athanase,

Digitized by Google

S. Justin, Origène et enfin du père du monachisme, S. Antoine, ermite. Le choix, on le voit, est des plus heureux. Il nous assure déjà que l'auteur est un homme avisé, au courant de l'histoire ecclésiastique, pour avoir su choisir une série de figures aussi propres à synthétiser quelque aspect de la vie primitive de l'Église.

Il le montre encore mieux par sa façon de peindre ses modèles. La maîtrise est admirable avec laquelle il sait dessiner la figure de ses héros, sans étalage d'érudition, tout en étant pénétré d'érudition. Il faut posséder sa matière pour pouvoir la présenter sous une forme apparemment aussi simple, aussi claire et en même temps de façon aussi magistrale et avec autant de compétence. Les lecteurs qui en ont goûté la primeur dans la *Revue des Jeunes* y auront trouvé une occasion rare d'apprendre à connaître les héros de ses études, mais aussi à saisir et à comprendre maints aspects de l'histoire de l'Église primitive. Et les professionnels en la matière trouveront autant de charme à les parcourir, tant ils seront intéressés par la manière de l'auteur et même ils en retireront quelque profit, en apprenant à orienter leur esprit vers l'un ou l'autre point de vue intéressant.

L'auteur arrive à ce résultat par des moyens sans prétention. Une courte formule introduit l'exposé, elle résume et synthétise le caractère et l'œuvre de l'évêque ou du docteur. On nous raconte sa vie, s'arrêtant aux épisodes les plus marquants et les plus révélateurs, mêlant à cet exposé quelques citations de choix qui nous montrent combien l'auteur est au courant des œuvres de ses modèles. On nous renseigne sur celles-ci, sans prétendre s'y arrêter, car elles ne sont là et n'interviennent aucunement à titre littéraire, mais bien pour compléter le portrait du caractère et de l'œuvre du héros. L'exposé se termine brusquement, sans qu'on s'arrête à quelques considérations, qui seraient du reste superflues, car l'auteur s'est arrangé de telle façon que les faits parlent suffisamment d'eux-mêmes.

Bref, un beau et bon livre, modèle de vulgarisation, si toutefois on me permet ce mot pour rappeler les premiers destinataires, mais de vulgarisation vraiment scientifique.

J. Flamion.

E. G. Sihler. *From Augustus to Augustine.* Essays and Studies dealing with the contact und conflict of classic Paganism and Christianity. Cambridge, University Press, 1923. In-8, ix-335 p. 12 s.

Cet ouvrage reproduit une série d'études parues de 1916 à 1922 dans le *Biblical Review* de New-York. C'est ce qu'il ne faut pas oublier, quand on le lit. Nous n'avons pas en effet à demander à l'auteur ce qu'il n'a point voulu nous donner, une histoire suivie du conflit qui s'est élevé pendant les quatre premiers siècles entre le christianisme naissant et le paganisme decadent, sujet qui garde toujours son actualité

Digitized by Google

historique en dépit des ouvrages volumineux qui ont prétendu l'épuiser. M. Sihler a voulu faire moins et j'ajouterai même, qu'il a voulu faire mieux. Il a entendu nous donner une série d'études séparées et indépendantes dans un certain sens, en choisissant dans le courant de l'évolution historique un certain nombre de types représentatifs de l'une et de l'autre partie des combattants en présence. Il les étudie successivement, en se plaçant à un point de vue nettement défini, c'est à-dire au point de vue de leur attitude vis-à-vis du fait religieux et plus précisément du fait religieux tel qu'il se pose en ce moment de l'histoire, où deux types de religion sont en présence, le paganisme, sous ses formes variées, et le christianisme.

M. Sihler nous parle des philosophes du commencement de l'empire, de Pausanias de Chéronée, de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, d'Arnobe, de Julien, d'Augustin, pour ne nommer que les principaux ou ceux qui ont retenu le plus vivement son attention, pour nous donner leurs idées et leurs systèmes sans prétendre rattacher l'une à l'autre les figures qui passent devant nous, pas plus qu'il n'entend les faire servir de fondement à une généralisation hâtive ou imprudente. Il tient à le souligner pour l'un d'entre eux : il ne parle, dit-il, que pour lui-même. Et en effet, c'est pour lui-même qu'il est étudié. Mais il n'en est pas moins vrai que par le choix assez heureux que M. Sihler a fait de ses sujets et par l'unité de méthode et de point de vue auquel il se place, si l'on excepte çà et là une lacune peut-être regrettable, nous retirons de son ouvrage plus que des résultats fragmentaires déjà précieux par eux-mêmes; nous en gardons au moins quelques suggestions utiles qui nous permettent de mieux comprendre l'évolution de l'ensemble.

L'auteur connaît la littérature de son sujet. Mais il n'écrit nullement, il tient à le souligner, pour répéter ce que d'autres ont dit avant lui. Il ne se contente nullement d'érudition, mais il va aux textes. Il s'efforce de nous peindre ses héros littéraires en s'adressant à eux-mêmes et en les faisant parler; le choix de ses citations montre qu'il connaît leurs œuvres, pour les avoir maniées dans sa longue carrière de professeur de langue et de littérature latines à l'université de New-York. Ce travail est le fruit de lectures nombreuses et bien faites. Ces études sont avant tout des études littéraires. On nous fait connaître des idées et des systèmes, tout en ayant soin de les replacer dans le milieu même où ils sont nés.

Les opinions et les jugements de l'auteur ont leur originalité. Nous avons ici la pensée d'un professionnel de la littérature classique, à laquelle il a gardé un amour et un culte assez vifs. Nous sortons quelque peu du monde des historiens de l'Eglise primitive. M. Sihler le remarque à quelque endroit de son livre : les amateurs du classicisme ne sont pas toujours des connaisseurs avertis du fait religieux, tel qu'il se posait dans le monde romain et les professeurs de théologie ne le sont pas mieux de la littérature latine. Il me paraît qu'il a su éviter cet écueil de ne voir qu'un côté des choses et qu'il est bien au courant de

Digitized by Google

l'un et l'autre aspect du problème, pour autant que l'on se tient à l'ensemble. Il ne sera pas sans intérêt et sans profit pour les historiens ecclésiastiques de lire les pages intéressantes consacrées à l'Église primitive par le professeur de littérature latine.

Ils rendront certainement hommage à la manière de l'auteur qui a l'art de retenir l'attention de ses lecteurs et de les intéresser. C'est qu'à vrai dire il sympathise avec son sujet; son livre doit avoir été écrit de conviction et de cœur. Il a gardé de son contact avec les classiques et la littérature de l'empire une connaissance profonde, mais aussi un goût très vif de ses œuvres.

Inutile de relever le soin avec lequel l'ouvrage a été édité. Il fait honneur à l'éditeur.

J. Flamion.

W. Sanday et C. H. Turner. *Novum Testamentum Sancti Irenaei Episcopi Lugdunensis*, being the New Testament Quotations in the Old-Latin version of the Ἔλεγχος ... edited from the mss with Introduction, Apparatus, Notes and Appendices by the late W. Sanday and C. H. Turner, assisted by many other scholars and especially by A. Souter (*Old Latin Biblical Texts*, n° VII). Oxford, Clarendon Press, 1923. In-4. CLXXXVIII-311 p., 48 Sh.

Avec toutes les qualités d'un excellent outil forgé par des maîtres, ce beau volume de la *Clarendon Press* présente une caractéristique que ne prévoyait sans doute pas son premier éditeur : celle de poser de nouveaux problèmes à côté de ceux qu'il était appelé à résoudre. Cette appréciation, qui ne fait que répéter sous une autre forme une phrase de l'introduction, est pour une part notable le résultat des circonstances dont est sorti le volume. Ces circonstances ont largement contribué à augmenter la grande valeur de ses diverses parties : groupement des plus beaux noms que connaisse depuis quarante ans en Angleterre l'ancienne littérature chrétienne (Sanday, Hort, Turner, Souter, Armitage Robinson, Conybeare, etc.), élaboration lente qui couvre près de deux quarts de siècle et permet le recul pour juger et discuter le travail accompli, collaboration multiple de spécialistes représentée par deux générations des meilleurs travailleurs, tout cela garantit au contenu du volume une richesse et une valeur dont l'importance s'impose tout de suite à l'attention : pareil labeur ne se fait pas deux fois en un siècle ! Mais la rançon de ces avantages ne se fait pas attendre non plus : comme d'autres l'ont déjà dit, « c'est une maison divisée contre elle-même ». Les présupposés, les résultats et les conclusions de ces diverses études superposées durant un espace de quarante ans, — en 1884 le projet était conçu par Sanday et en 1893 les premières feuilles sortaient de presse, — sont de nature à désorienter parfois le lecteur et pour expliquer telle omission, telle addition ou correction, tel

Digitized by Google

manquement à l'unité des détails de méthode ou de technique, il finit par se rejeter sur la date même de la composition première et l'apport successif des collaborations diverses (1).

Nous ne le regretterons pas trop ; car, si l'on ne trouve pas la solution de tous les problèmes abordés, la richesse des matériaux accumulés et la pénétration des études qui leur sont consacrées, fournissent au travailleur un point de départ extraordinairement sûr pour des investigations ultérieures, et, dans la diversité des solutions, — s'il n'en préfère pas une nouvelle, — lui donnent le moyen de se diriger par la seule force des « evidences ».

L'établissement critique du texte latin des citations néotestamentaires d'Irénée, — nous nous contenterons de cette expression un peu incolore pour ne pas préjuger de la question qui va suivre, — est ce qu'on pouvait attendre des éminents *scholars* appliqués à cette tâche, encore qu'on puisse incidemment contester la préférence accordée à telle leçon. Outre l'annotation critique qui relève dans la marge les variantes des manuscrits d'Irénée, une deuxième série de notes fournit au bas des pages les leçons des autres textes latins anciens de la Bible. Cette partie, consacrée à l'édition proprement dite, est renforcée de deux appendices, dus l'un et l'autre à M. C. Turner ; le premier (p. 204-225) contient un certain nombre de citations et tout un groupe d'allusions au Nouveau Testament qui n'avaient pas trouvé place dans le relevé primitif des textes des Évangiles et des Actes ; le second (p. 229-252) fournit les notes et les corrections complémentaires relatives à ces mêmes livres.

La partie d'histoire littéraire, c'est-à-dire l'introduction et quelques appendices, sur l'âge de la traduction latine d'Irénée et sur la nature de son texte biblique latin, devra être lue et étudiée d'un bout à l'autre par qui voudra s'occuper désormais de la question. Mais quand nous parlons de chapitre, qu'on se garde bien de croire qu'il s'agisse d'une section de l'ouvrage qui présente la matière avec ordre et unité. En réalité, il faudra consulter quatre chapitres de l'introduction (p. xxv-clxxix), quelques appendices (p. 253 et 289), et un certain nombre de pages, celles-ci des plus importantes, de la préface (p. xv, etc., xx, etc.); c'est à peu près la moitié de tout le volume. Plus d'un lecteur prendra plaisir ici à suivre les oppositions de pensée et leur énoncé discret, au cours d'un débat latent, auquel préside la courtoisie la plus exquise.

(1) C'est ainsi, que les chapitres d'Irénée sont citées habituellement d'après Massuet, malgré la supériorité reconnue en ce point à Harvey (cfr. p. 229, 253 et xiv, n. 2). L'exclusion de quelques témoins de l'ancienne Bible latine dans l'annotation du bas des pages a-t-elle pour motif le désir d'éviter l'encombrement, ou l'attention moindre donnée à quelques-uns de ces témoins il y a trente-cinq ans ? La part grandissante de la collaboration de M. C Turner supplée évidemment, — la nature seule de quelques appendices en fait foi, — à quelques lacunes constatées, au cours de l'exécution de l'œuvre, dans les parties rédigées en premier lieu.

Digitized by Google

Sanday, fasciné par la science de Hort, ne parvient pas d'abord à maintenir sa première conviction en contradiction avec celle du maître de Cambridge ; mais celui-ci n'a pas traité la question *ex professo* et s'est contenté d'une ébauche publiée en édition posthume (p. XXXVI-LVI) ; plus tard, Sanday revient à son opinion première (p. LVII-LXIII). Le volume nous fait constater ensuite une divergence non moins considérable, mais appuyée sur une documentation tout autrement étendue et approfondie, entre deux éminents « *scholars* » qui se sont spécialisés dans la latinité de la basse époque : c'est aux noms de Turner et de Souter que sont associées les deux thèses contradictoires concernant la date de la traduction latine d'Irénée. Des compléments sur la version arménienne, utiles pour la comparaison, sont dus à M. Conybeare et Armitage Robinson.

Le distingué professeur d'Aberdeen recule jusqu'en 370-420 l'origine de la traduction latine d'Irénée ; il appuie son appréciation sur des recherches lexicographiques extraordinairement fouillées et sur une étude comparative des anciens textes bibliques latins, qui dénotent, avec un énorme travail, une connaissance remarquable de la basse latinité. Moins résolu que Souter, le savant professeur d'Oxford fournit dans sa préface et dans diverses pages de sa collaboration, quelques remarques caractéristiques, tirées entre autres du vocabulaire archaïque de quelques textes, pour conclure à une date plus ancienne ; de même le « postscriptum » (p. CLXX etc.), dû également à sa plume, réduit à sa juste valeur l'argument tiré des coïncidences qui rapprochent la Vulgate, la version latine d'Irénée et la traduction arménienne de la Bible.

En face du gigantesque labeur que suppose ce volume, il serait téméraire de se contenter des étroites limites d'un compte-rendu pour prendre position ; mais il sera permis d'énoncer quelques remarques. La place du volume dans la série des *Old latin Biblical Texts* nous dit tout de suite que la traduction latine, beaucoup plus que la reconstitution du texte grec de la Bible d'Irénée, a préoccupé les savants éditeurs ; les notes ne nous renseignent que pour les parties conservées en grec ; c'était leur droit. D'aucuns le regretteront. Disons toutefois que l'étude de cette Bible grecque d'Irénée se trouve grandement facilitée par la fidélité servile du traducteur qui a suivi l'original de fort près, et les spécialistes en critique textuelle biblique tireront parti de l'énorme richesse d'information contenue dans ces pages, encore qu'il faille apporter peut-être la restriction que l'on verra dans un instant.

Si l'on admet que les textes de Tertullien ne suffisent pas pour établir l'antériorité de la traduction latine d'Irénée, les particularités lexicographiques, exposées avec une incontestable maîtrise, ont-elles la valeur voulue pour faire abaisser jusqu'au IVe-Ve siècle l'âge de cette traduction ? Déjà nous avons fait valoir ailleurs quelques considérations à ce sujet (*Pour l'histoire du mot « Sacramentum »*, p. 280-284). Ajou-

Digitized by Google

tons-y que la longue survivance d'un mot, dans la pénurie des auteurs et des œuvres, comme on le constate aux premiers âges chrétiens, n'aurait rien que de bien naturel, et la constatation tardive de sa fréquence n'entraîne pas l'origine récente de toutes les œuvres qui l'emploient. Les vicissitudes de l'histoire de synonymes souvent employés posent parfois des cas bien embarrassants : c'est ainsi que la fréquence de *mysterium* et de *signum, typus*, constamment employés (plus de 60 fois) dans la traduction latine d'Irénée à l'exclusion presque complète de *sacramentum* (pas 6 fois dans son texte et jamais dans sa Bible), ferait croire à une date et à une provenance voisines de celles des textes dits « européanisés ». Mais quelle garantie nous donne cet indice quand nous voyons un écrivain du milieu du IVe siècle, au centre de la Gaule, comme Hilaire, revenir à un usage de *Sacramentum* qui dépasse en ampleur et en audace, — il l'emploie près de 550 fois, bien plus, semble-t-il, que *mysterium*, — tout ce qu'avait osé le génie créateur de Tertullien et de ses compatriotes d'Afrique ?

La question du texte biblique latin utilisé par le traducteur d'Irénée entraîne, si elle est posée dans les termes des savants éditeurs et résolue dans le sens de Souter, l'apparition relativement tardive de la traduction. Mais cela suppose, et l'on ne nous dit pas pourquoi, que le traducteur avait devant lui une version latine de la Bible. Pourquoi ne pouvait-il pas traduire directement du grec ses textes bibliques au même titre que l'original d'Irénée ? Le contenu des notes comparatives, si richement alignées au bas des pages, ne suggérerait-il pas cette explication à qui veut se rendre compte des divergences continuelles entre le traducteur d'Irénée et tous les groupes anciens de versions.

En résumé, pour la date de la traduction, *adhuc sub iudice lis est.* Ce qui ne l'est certes pas, c'est la maîtrise des auteurs qui ont livré au public savant un instrument de travail des plus précieux : elle facilite les nouvelles recherches autant qu'elle les appelle, et en assure la fécondité.

J. DE GHELLINCK, S. J.

THEODOR RUTHER. *Die Lehre von der Erbsunde bei Clemens von Alexandrien.* (Freiburger theologishe Studien, herausgegeben von Dr G. Hoberg, Fasc. 28.) Fribourg, Herder, 1922. In-8, XVI-143 p. 3 Fr. suisses.

L'auteur a été heureusement inspiré dans le choix de son sujet. Il est toujours intéressant d'entendre parler de cet écrivain original qu'est Clément d'Alexandrie ; il l'est surtout de connaître ses idées sur un point de théologie qui permet de rendre compte de sa mentalité, de ses tendances parce qu'il n'est point un trait quelconque de son système, mais bien une pièce de quelque importance où viendront nécessairement se croiser les diverses influences qu'il a subies.

Digitized by Google

Le plan de l'ouvrage est bien conçu. L'introduction nous rappelle le rôle que joua Clément, son activité littéraire, son influence sur ses contemporains et ses successeurs, le caractère de son œuvre, pour ne pas parler d'un résumé vraiment trop succinct de l'histoire de la doctrine du péché originel chez les prédécesseurs du docteur alexandrin. M. Rüther se propose d'étudier plus spécialement ce point dans un ouvrage qu'il prépare ; on ne peut que souhaiter lui voir donner à bref délai ce complément nécessaire à son étude sur Clément d'Alexandrie.

L'auteur étudie successivement le péché, la chute d'Adam, la condition de l'humanité avant la Rédemption dans les œuvres du docteur alexandrin. Serrant son sujet de plus près, il a un long chapitre sur les rapports qui existent d'après celui-ci entre cette condition et la faute primitive, ce qui constitue à vrai dire l'objet principal de son travail. Il le complète en exposant les idées de l'écrivain ecclésiastique sur l'œuvre rédemptrice du Logos et sur un point important de sa théologie sacramentaire, le baptême et sa nécessité.

Chaque chapitre est suivi d'un résumé où l'on peut se rendre compte des résultats acquis par l'examen consciencieux des textes et où l'on donne la critique peut-on dire des sources de la théologie de Clément, en s'efforçant de déterminer, autant que faire se peut, les doctrines et les tendances qui ont influencé sa pensée.

L'examen, institué par M. Rüther, est bien fait. On ne pourra lui reprocher d'avoir sollicité les textes en faveur d'une théorie préconçue. Il a étudié le docteur alexandrin de façon objective. Son interprétation est toujours fidèle ; elle se plie à la manière et aux idées de l'écrivain. Sans doute, parfois les résumés ajoutent quelque chose à ce que l'exposé nous a fait découvrir, accentue l'un ou l'autre trait qui n'est pas aussi net dans l'original. Mais ce ne sont là que des questions de nuances et l'on peut dire qu'en général M. Rüther s'est acquitté de la tâche qu'il s'était imposée de retrouver une théologie du péché originel dans Clément d'Alexandrie.

On ne peut songer à lui reprocher d'aboutir en somme à un procès-verbal de carence, ou peu s'en faut. La responsabilité de telle découverte n'est pas à mettre à son compte, mais, comme il l'a fait voir, aux circonstances dans lesquelles le docteur alexandrin s'est trouvé et aux influences extradogmatiques qu'il a bénévolement subies. Je regrette pour ma part que M. Rüther ait traité ces questions d'influences de manière trop générale et ne se soit pas attaché à les déterminer de façon plus nette et précise. Je pense qu'il avait le moyen de faire une étude intéressante, s'il avait voulu traiter ce point tout à fait à fond. La théorie du péché originel, à lire son livre, permet de les étudier, autant et même mieux que beaucoup d'autres questions théologiques soulevées par Clément. En tout cas l'ouvrage de M. Rüther eût gagné en intérêt et en valeur, tout en reconnaissant qu'il a rendu un réel service à l'histoire des dogmes, en le composant tel qu'il se présente,

Digitized by Google

avec un réel souci d'exactitude et d'information, avec une excellente manière de comprendre et de réaliser son ambition de retrouver la pensée de Clément sur le péché, avec la loyauté et la franchise observée vis à vis des questions difficiles qu'un pareil sujet pouvait présenter et enfin avec les résultats obtenus.

J. FLAMION.

F. RAMORINO. *Tertulliano.* (Il Pensiero Cristiano.) Milan, Società editrice « Vita e Pensiero », 1923. In-12, 316 p.

Dans une collection qui s'annonce comme embrassant « les plus belles pages de la littérature chrétienne de toutes les époques », Tertullien avait sa place marquée. Il reste, en effet, malgré une fin lamentable, un des plus éloquents défenseurs du christianisme au temps des grandes persécutions, et nul écrivain n'a contribué plus que lui au progrès de la science théologique et à la fixation de sa terminologie latine. Ce n'est pas sans raison qu'on l'a qualifié le principal fondateur de la théologie en Occident. S. Jérôme en faisait grand cas, tout en relevant vivement, à l'occasion, ses erreurs ; il le cite souvent avec éloge, il l'utilise peut-être plus souvent encore, et il nous apprend que S. Cyprien ne passait pas un jour sans lire quelques pages de celui qu'il appelait « le maître » par excellence. On sait que Bossuet tenait également le grand africain en haute estime, et nul doute qu'il n'ait dû à un commerce assidu avec lui une part de l'énergique originalité de sa pensée et de son style.

Conformément au plan adopté par la direction d'*Il Pensiero cristiano*, ce volume comprend deux parties bien distinctes : d'abord, une sorte de large introduction historique et critique ; puis, un choix d'extraits dont l'ensemble doit représenter aussi parfaitement que possible les doctrines et le rôle de l'auteur auquel le livre est consacré.

La première partie est l'œuvre de M. Felice Ramorino. Elle débute par un aperçu clair et synthétique du « temps où vécut Tertullien ». Nous y voyons comment, depuis la mort d'Antonin le Pieux, en 161, jusqu'à l'avènement de Philippe l'Arabe, en 241, au milieu des agitations et des convulsions de l'empire romain et à côté des pâles élucubrations d'une littérature profane en décadence, les idées chrétiennes faisaient leur chemin. Suit une *esquisse biographique* de Tertullien, esquisse nécessairement assez maigre, assez vague ; car on ne possède sur ce sujet d'autres éléments qu'une page du *De Viris illustribus* de S. Jérôme et quelques indications ou allusions recueillies çà et là dans les écrits de l'auteur. En revanche, « sa mentalité et son caractère » entier, âpre, entêté, enclin à l'exagération, ressortent avec un haut relief de tous ses ouvrages et de la conduite générale de sa vie ; et les conclusions qui, à ce point de vue, se dégagent des faits sont judicieusement soulignées dans un troisième chapitre de l'introduction. Après

Digitized by Google

cela, les deux derniers traitent, l'un, « du contenu et des dates des œuvres de Tertullien », l'autre, « du souvenir » qu'ont gardé de lui les siècles postérieurs. L'analyse de ses diverses productions est nette et concise. Quant à l'arrangement chronologique, je n'étonnerai personne en disant qu'il comporte des détails qui ne sont que plus ou moins probables ; M. Ramorino en convient loyalement. Mais l'opinion suivant laquelle Tertullien aurait eu, de son vivant même, Minutius Felix comme premier imitateur, sera, je le crains, difficilement admise par ceux qui ont lu la dissertation de M. Waltzing en tête de sa belle édition de l'*Octavius*. Il est vrai que les témoignages historiques font complètement défaut. On en est donc réduit aux arguments internes. La ressemblance, l'étroite parenté même de l'*Octavius* avec de nombreux passages de Tertullien est indéniable ; mais y a-t-il dépendance directe ou seulement source commune ? et dans l'hypothèse de la dépendance, de quel côté est l'imitation et où l'original ? Trois solutions sont possibles, et toutes les trois ont leurs partisans.

La seconde partie du volume, la plus considérable, est formée d'extraits fidèlement traduits, avec insertion d'explications historiques ou doctrinales très opportunes et de résumés analytiques, qui, en reliant les diverses citations, éclairent la suite des idées et la force des raisonnements. Nous y trouvons des fragments de tous les écrits, ou peu s'en faut, et de toutes les époques. Toutefois, on le devine, les œuvres capitales, telles que l'*Apologeticum*, le *De praescriptione haereticorum*, les traités *Adversus Praxeam* et *Adversus Marcionem*, ont été mises plus largement à contribution. En somme, le lecteur trouvera ou reconnaîtra ici Tertullien sous les multiples aspects de sa riche nature, avec de grandes, d'éclatantes qualités, et de déplorables défaillances : il y a l'apologiste, l'habile et intrépide avocat du christianisme, qui, avec une rare maîtrise, en appelle à la raison et au droit contre les païens persécuteurs ; il y a l'ardent polémiste, qui défend contre les innombrables sectes gnostiques l'unité de Dieu, les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, le principe de la liberté humaine et l'action de la grâce ; il y a le théologien, qui inculque le respect de la « regula fidei », de la « lex fidei », et à qui nous devons, concernant Dieu et le Christ, des formules consacrées, comme : *tres personae et una substantia, tres unum sunt, una persona et duae substantiae ;* il y a l'austère moraliste, qui exalte le devoir et les avantages de la prière et de la mortification, de la chasteté, de la modestie jusque dans les vêtements ; il y a le penseur, l'écrivain génial, créateur de mots qui ont traversé les siècles : *sanguis martyrum semen christianorum*, *anima naturaliter christiana*, etc., mais dont la puissante et pittoresque originalité est nécessairement voilée un peu dans une traduction ; il y a aussi l'esprit trop confiant en lui-même, aventureux, qui n'a pas su se préserver d'un certain subordinatianisme, ni des rêveries millénaristes, ni d'autres opinions très singulières ; il y a encore, hélas ! l'homme au tempérament outrancier et opiniâtre, qui

Digitized by Google

condamne les secondes noces, qui ne permet pas aux chrétiens de fuir ou de se racheter pendant la persécution, qui leur interdit absolument de servir dans les armées et d'assister aux spectacles, et qui enfin, oublieux de son glorieux passé, sombre, par le montanisme, dans le schisme et l'hérésie déclarés.

Le *Tertulliano* de M. Ramorino, en nous présentant une image relativement très complète de cette grande figure, justifie bien son titre.

J. FORGET.

P. VITTON. *I concetti giuridici nelle opere di Tertulliano.* Rome, Tipografia dei Lincei, 1924. In-8, 80 p.

L'avocat Vitton, magistrat distingué, qui durant ses heures de loisir a trouvé le temps d'écrire ces pages, n'a pas craint d'aborder un problème déjà étudié et par des juristes et par des historiens. En parcourant les œuvres du grand controversiste afin de mieux connaître sa formation juridique par l'usage qu'il fait des formules de droit, il s'était aperçu que la question n'avait pas été traitée à fond. En effet, pour l'examiner d'une manière définitive, il fallait être en même temps très versé dans la science du droit romain et familiarisé avec la littérature patristique. Vitton s'inspire des études faites par Ferrini et Carusi sur Arnobe et Lactance ; toutefois au lieu de grouper les citations d'après les différentes œuvres dont elles sont extraites, la quantité de matériaux recueillis chez Tertullien lui a conseillé de les grouper suivant la nature de leur contenu. C'est pourquoi l'auteur dispose les citations d'après les divisions ordinaires du droit : « *ad personas, vel ad res, vel ad actiones* ». Ces citations sont précédées d'un autre choix d'extraits où Tertullien fait allusion à la *lex naturalis*, à la *lex divina* à la *lex Dei aeternalis*, à la valeur de la coutume *praeter* ou *contra legem*, à l'abrogation de la loi, à la reconnaissance du culte divin.

En ce qui concerne les personnes, les passages qui se rapportent au *status servitutis* et au *status familiae* sont nombreux et importants ; au contraire rares et de peu d'importance ceux qui ont rapport au droit des choses et en reflètent les principes, si l'on excepte la prescription, qui à plusieurs reprises est invoquée par Tertullien. Et à ce propos l'auteur aborde la question de savoir, si Tertullien, dans sa polémique avec les hérétiques, a eu en vue d'utiliser le motif juridique de la *prescriptio longae possessionis*, dont l'efficacité pour annuler le droit d'autrui se trouve sanctionnée pour la première fois par le rescrit de Sévère et de Caracalla de l'année 119. Il répond négativement et justifie pleinement son avis (p. 41 et sv.). Un nombre assez notable de citations se rapportent chez Tertullien aux *actiones* et à la procédure civile, parce que dans la polémique avec ses adversaires il se considère comme cité devant le tribunal et comme si la controverse devait se résoudre par jugement. Importants également les textes qui concernent le droit

Digitized by Google

pénal appliqué à la persécution contre les chrétiens. Un dernier groupe de textes, assez restreint, a trait aux usages militaires et à la profession de jurisconsulte.

L'auteur conclut : « Tertullien nous apparaît fidèle à la tradition classique.... la connaissance profonde et pratique du droit romain contribue à assurer à ses œuvres une tonalité et un coloris spécial... tandis que le grand nombre d'appels à des prescriptions juridiques montre que Tertullien ne s'aventure pas comme Minutius et Lactance sur un terrain qui n'est pas le sien, mais qu'il s'y meut avec la maîtrise de celui qui connaît la valeur exacte des institutions du droit et leur répondant pratique dans la vie sociale ». L'auteur relève que Tertullien tombe parfois dans des contradictions, dans des inexactitudes, surtout lorsqu'il se laisse entraîner par sa fougue de polémiste.

En terminant V. note que Tertullien ne doit pas être identifié avec le jurisconsulte de même nom dont on possède quelques textes dans le *Corpus Juris*. On peut affirmer que Tertullien ne contribua en aucune façon au développement du droit qui, précisément à cette époque, subissait la plus grande transformation et se préparait à devenir le droit universel. Tertullien, par contre, a cherché et trouvé abondamment dans le droit des arguments pour renforcer ses thèses théologiques et morales.

On ne pouvait mieux conclure. La lecture de ce travail concis et clair ne manque pas d'attrait et donne pleine satisfaction malgré son apparente aridité.

P. Paschini.

F. Loofs. *Paulus von Samosata*. Eine Untersuchung zur altkirchlichen Literatur- und Dogmengeschichte. (Texte und Untersuchungen hrsg. von A. von Harnack und C. Schmidt, t. XLIV, fasc. 5). Leipzig, Hinrichs, 1924. In-8, xx-346 p. Fr. 19,45 suisses.

Paul de Samosate est à l'ordre du jour. Après les études récentes de N. Bonwetsch, de H. J. Lawlor, du R. P. Galtier, après l'ouvrage que j'ai moi-même consacré à ce personnage, voici un livre de F. Loofs, qui paraît appelé à un retentissement considérable dans tous les cercles où l'on s'intéresse à l'histoire des origines chrétiennes. C'est un livre riche de science et d'hypothèses, plein de faits et de conjectures, et dans lequel se mêlent étrangement la vérité et la fiction.

Le premier problème qui se pose à l'historien de Paul de Samosate est celui des sources. L'enquête de Loofs est poussée très avant et renferme un bon nombre d'excellentes remarques. Mais pourquoi vouloir à tout prix transformer le Samosatéen en une espèce de saint, alors que les témoignages les plus authentiques en font un homme plus préoccupé de ses propres intérêts que de ceux de Dieu ? Pourquoi, en particulier, changer en vertueuses diaconesses pleines de charité pour

Digitized by Google

les pauvres et les vieillards, les συνείσακτοι que la synodale de 268 reproche à Paul d'entretenir auprès de lui ? et ne savons-nous pas que les *virgines subintroductae* étaient à ce moment même combattues en Afrique par saint Cyprien ? Particulièrement intéressante, au point de vue historique, est la question des rapports de Paul avec Zénobie et avec l'empire palmyrénien.

Si intéressante que puisse être l'histoire extérieure du samosaténisme, ce n'est pourtant pas par là que l'ouvrage de Loofs mérite surtout de nous arrêter. Son importance vient surtout de la représentation absolument nouvelle qu'il apporte de la doctrine de Paul. Les pages consacrées par Loofs à faire connaître les fragments conservés des documents originaux, en rappelant les circonstances exactes de leur publication, et en s'efforçant d'en fournir un texte amélioré (p. 67-94) ; celles aussi dans lesquelles l'auteur essaie de reconstituer l'ordre de la synodale et des Actes, de remettre à leur place les *membra disiecta* que nous possédons, de prouver par la double critique interne et externe l'authenticité de nos morceaux (p. 110-133), sont parmi les plus remarquables et les plus solides de son ouvrage. Il est cependant permis de noter de graves lacunes dans son information. M. Loofs ne connaît pas les fragments syriaques de la lettre synodale que renferme le 3e livre du *Contra Grammaticum* de Sévère d'Antioche, et que l'obligeance de M. Lebon m'a permis d'utiliser. Il ne connaît pas davantage les fragments arméniens des Actes qui sont cités dans la *Widerlegung der auf der Synode zu Chalcedon festgesetzten Lehre* de Timothée Aelure, bien que cet important ouvrage ait été édité à Leipzig, en 1908. Nous connaissons si mal les documents originaux que la moindre découverte n'est pas sans importance.

Aux fragments authentiques s'ajoutent les données des écrivains théologiques et des hérésiologues. Les documents homéousiens de 358-359, l'*Antirrheticus* de saint Grégoire de Nysse, le 2e livre *Adversus Apollinarem* du pseudo-Athanase, l'*Oratio IVa contra Arianos* du pseudo-Athanase, quelques fragments des chaînes grecques, — Loofs aurait pu signaler d'après les chaînes de Cramer des morceaux qui lui ont échappé, — apportent sur Paul et sur sa doctrine d'intéressantes précisions. Parmi les sources hérésiologiques, je ne vois pas que Loofs ait utilisé Marouta de Maipherkat, dont la notice est, selon Harnack, une des plus précises et des mieux renseignées qui soient. Avec raison, Loofs rejette comme inauthentiques le faux symbole de 268, la lettre de Denys d'Alexandrie, avec les questions et réponses qui l'accompagnent (p. 105-108), et les fragments des Discours à Sabinus (p. 283-293).

Mais quelle est donc la doctrine du Samosatéen ? Les dernières lignes de l'ouvrage nous feront au moins connaître les conclusions générales de Loofs : « Paul de Samosate s'est résolument opposé au flot néoplatonicien auquel Origène avait frayé le chemin, et qui, en submergeant les anciennes traditions, s'est largement répandu dans

Digitized by Google

l'Église. C'est là son titre d'honneur. Mais il a été lui-même englouti par ce flot, comme l'ont été après lui Marcel (d'Ancyre), l'homoousianisme des vieux-nicéens, la théologie antiochienne, et le pauvre reste de l'antiquité que l'Occident avait su encore garder au concile de Chalcédoine... Paul de Samosate, pour autant que nous pouvons juger le caractère de sa personnalité, nous apparaît comme un des théologiens les plus intéressants de la période anténicéenne, parce qu'il appartient à une tradition qui plonge ses racines en un temps antérieur au déluge hellénistique (p. 322). »

Lorsqu'on précise le sens de ces formules oratoires, on s'aperçoit sans peine que, pour Loofs, Paul de Samosate est le représentant d'une tradition qui trouve son point de départ dans la pensée chrétienne antérieure aux Apologistes ; qui se poursuit chez Théophile d'Antioche, chez saint Irénée, chez Tertullien, et qui, après Paul, est encore représentée par Marcel d'Ancyre et par Eustathe d'Antioche, c'est-à-dire par les défenseurs les plus ardents du symbole de Nicée. Et les adversaires du Samosatéen ne sont autres que les métaphysiciens de l'école d'Origène, les ancêtres doctrinaux de Lucien d'Antioche, d'Arius, des Eusébiens. L'ὁμοούσιος de Paul de Samosate, condamné ou tout au moins rejeté par le concile de 268, devait prendre à Nicée une éclatante revanche ; mais par un étrange renversement des choses, la victoire des Néonicéens après 360 était destinée à rendre vaine cette revanche et à canoniser officiellement une doctrine issue de l'origénisme.

Il est à peine besoin de dire que ces paradoxes, avant d'être résumés dans les quelques pages d'une brillante conclusion, ont été l'objet d'une patiente et minutieuse étude de la part de Loofs. La doctrine trinitaire (p. 203-236), la christologie (p. 236-257) ont été examinées dans leurs moindres détails, et surtout la pensée de Paul de Samosate a été constamment éclairée par une comparaison avec celle de Tertullien, d'Eustathe d'Antioche et de Marcel d'Ancyre.

Est-il permis de dire que cette comparaison a quelque chose d'inquiétant ? Car si la doctrine de Tertullien est connue par l'*Adversus Praxean*, qui, tout en étant un ouvrage de controverse, renferme cependant de nombreuses pages d'exposition positive, nous n'avons d'Eustathe et de Marcel que des fragments, transmis un peu au hasard des circonstances, et difficiles à interpréter en dehors de leur contexte. Éclairer la doctrine de Paul de Samosate par celle d'Eustathe et de Marcel risque d'être une entreprise hasardeuse. Alors même que certaines formules se reproduisaient chez les uns et chez les autres, il faudrait être sûr de leur véritable signification ; et ne pas donner aux mots de Paul un sens qui risque de n'être pas le leur.

Il ne faut pas davantage regarder Eustathe et Marcel comme les seuls représentants légitimes de la tradition, à l'époque du concile de Nicée. L'un et l'autre ont sans doute été parmi les plus ardents défenseurs de l'ὁμοούσιος ; l'un et l'autre ont été combattus sans merci par

Digitized by Google

Eusèbe et par les théologiens qui, comme lui, pouvaient se recommander du souvenir et de l'enseignement d'Origène. On peut ajouter que de bonne heure le nom de Paul de Samosate a été rapproché de celui de Marcel dans les écrits des théologiens et dans les condamnations des conciles. Mais les justifications que Marcel eut à produire par sa défense, à Rome même, où son orthodoxie avait fini par devenir suspecte, et jusqu'au sourire d'Athanase qui paraissait abandonner ainsi son vieux compagnon de luttes, suffiraient à prouver qu'il y avait dans l'enseignement de l'évêque d'Ancyre bien des formules difficiles à expliquer au sens de l'orthodoxie.

On admettra volontiers que c'est donner de la doctrine de Paul une représentation trop simpliste que de la ramener d'une part à la négation de la Trinité ; d'autre part à la négation de la divinité de Jésus-Christ (psilanthropisme). Le Samosatéen gardait sans doute les noms des trois personnes divines dans l'administration du baptême ; il les conservait également dans son enseignement théologique ; mais pour sauvegarder l'unité divine, il supprimait la personnalité du Verbe et de l'Esprit. Lorsqu'il parlait du Christ, il le représentait comme un homme *συναφθεὶς τῇ σοφίᾳ* ; mais la *συνάφεια*, bien loin d'être une *ἕνωσις οὐσιώδης* n'était envisagée que sous la forme d'une *ἐνοίκησις κατ' ἐνέργειαν* ; si bien que, malgré les affirmations réitérées de Paul, il devenait difficile de voir en quoi le Christ différait de Moïse et des prophètes.

Les évêques réunis contre Paul ne purent pas tout de suite le prendre en défaut. L'évêque d'Antioche était un habile dialecticien ; et les problèmes compliqués dont il s'agissait restent toujours difficiles à exprimer. Toutefois lorsque Malchion eût réussi à voir clair dans cette pensée fuyante, le concile n'hésita pas à déposer Paul et à le renvoyer à la communion d'Artémon. Il y a là autre chose que de l'ironie. Artémon qui avait enseigné à Rome, qui vraisemblablement y vivait encore, était considéré en Occident comme un hérétique. Si la doctrine de Paul avait été dans la ligne de la tradition occidentale, il aurait été difficile, même aux origénistes qui le jugeaient, de le condamner précisément sous le prétexte qu'il renouvelait une erreur dont on aurait trouvé trace à Rome. M. Loofs ne tient pas compte de ce fait. Il ne tient pas compte davantage des lettres de communion demandées à Rome pour Domnus, de celles accordées par Rome au successeur de Domnus. Ce sont des faits, il est vrai ; ce ne sont pas des textes. Mais les faits éclaircissent quelquefois les textes mieux que les analyses les plus subtiles ; et des ressemblances verbales signalées entre des fragments épars ne suffisent pas, semble-t-il, à marquer avec certitude la filiation d'une doctrine.

L'ouvrage de Loofs sur Paul de Samosate rendra certainement service aux historiens de l'ancienne Église et aux historiens du dogme chrétien. Il abonde en fines analyses, en rapprochements ingénieux ; il est riche d'études critiques sur les documents, originaux ou apo-

Digitized by Google

cryphes, qui se rapportent au samosaténisme ; et plusieurs de ces études peuvent être regardées comme des modèles.

Mais la thèse fondamentale du livre, celle qui vise à réhabiliter Paul de Samosate, en en faisant le représentant autorisé d'une ancienne tradition antiochienne, est profondément décevante ; et toute la science de Loofs ne réussit pas à imposer ce paradoxe : on peut être frappé de certains rapprochements textuels, de certaines comparaisons conduites avec talent ; mais on ne tarde pas à s'arrêter devant d'insurmontables difficultés. Même à Antioche le Samosatéen apparaît comme sur hérétique sans ancêtres. Le concile de 268 ne s'est pas trompé en condamnant sa « méchanceté négatrice de Dieu ».

GUSTAVE BARDY.

P. BATIFFOL. *Le Siège apostolique (359-451)*. Paris, Gabalda, 1924. In-12, VII-624 p. F. 15.

« Avec ce volume s'achève l'histoire des origines du catholicisme » que M. Batiffol avait entrepris d'écrire. En 1909, il publia l'*Église naissante et le Catholicisme*, dont nous n'avons pas besoin de rappeler le retentissant succès. En 1914, parut la *Paix Constantinienne* qui racontait la première prise de contact du catholicisme avec deux puissances redoutables, d'une part l'empire chrétien et d'autre part l'arianisme. Le volume se terminait par l'histoire du Concile de Rimini qui semblait consacrer la victoire de l'une et de l'autre.

Elle fut de courte durée, du moins en Occident. M. Batiffol nous raconte la double réaction qui se dessina dès le lendemain de Rimini, réaction nicéenne et réaction contre l'intrusion du pouvoir civil dans les affaires ecclésiastiques. Il définit très justement le rôle que S. Ambroise joua dans cette dernière. On savait tout ce qu'il avait fait pour combattre l'arianisme ; on connaissait sa liberté vis-à-vis du pouvoir impérial, mais on n'avait pas encore mis en lumière, comme l'auteur le fait, la portée exacte de cette attitude de l'évêque de Milan vis-à-vis du pouvoir civil, parce qu'on ne l'avait pas replacée dans son cadre véritable.

Nous ne pouvons songer à reprendre par le détail tout l'exposé de M. Batiffol. C'est un exposé quelque peu touffu en certains parties de son livre, car il entend être complet. Qu'il nous suffise de décrire sa méthode, ses procédés, ses conclusions principales. Il divise la période qui s'étend du concile de Rimini au concile de Chalcédoine en quatre étapes, si l'on me permet d'employer ce mot, quatre étapes qui sont nettement caractérisées par quelque événement important : Damase et Ambroise, le concile de Constantinople de 381, le concile d'Ephèse, S. Léon et le concile de Chalcédoine. Pour chacune de ces subdivisions, il étudie successivement l'Orient et l'Occident, au point de vue de l'organisation ecclésiastique. Il lui arrive tantôt de rencontrer l'un ou

Digitized by Google

l'autre fait particulièrement remarquable, où se joue à un certain moment la destinée de l'Eglise catholique ; tantôt, et cela spécialement pour l'Occident, il se trouve mis en présence de l'activité normale de l'Église, des relations régulières entre les évêques et Rome, telles qu'elles apparaissent dans les actes d'administration que le pouvoir pontifical exerce au gré des circonstances et des difficultés locales qui se présentent.

Pour ces derniers faits, notre auteur est bien informé. Sa critique ne se trouve nullement en dessous de sa tâche. Il sait interpréter les documents, qu'il ne craint pas de présenter au lecteur, comme il sait mettre chaque fait à sa place et le replacer dans son cadre normal. Certains de ces exposés retiennent malgré tout l'attention, tant l'auteur a su mettre le sens de l'histoire dans sa manière. On revit les faits au fur et à mesure de leur succession devant nos yeux.

Quand il s'agit de l'un ou l'autre épisode plus éclatant de l'histoire de l'Église, tels les conciles de Constantinople, d'Ephèse, de Chalcédoine, sa méthode reste la même, quoique l'exposé se hausse à la mesure de l'importance des événements. On s'attache à reproduire scrupuleusement les événements, on nous donne les documents, interprétés avec grande perspicacité et modération, pour nous faire découvrir le sens et la portée des faits que l'on a retracés consciencieusement. Nous avons la sensation d'avoir affaire à un maître en la matière. Le tout sans discussion ; il n'est fait allusion qu'incidemment, en manière de conclusion, à l'une ou l'autre opinion qui s'est manifestée en sens contraire. Et en effet, nul besoin de s'en occuper spécialement ; la meilleure critique est l'exposé des faits tel que l'auteur nous le présente.

Les conclusions sont appuyées sur cet exposé. Il nous fait comprendre parfaitement la différence des situations entre l'Occident fidèle à Rome et l'Orient, plus versatile, soumis à des influences contradictoires, dont la fidélité est précaire et plus instable. Je crois devoir souligner ce point qui ressort avec une lumineuse évidence de l'exposé de M. Batiffol que l'Orient est d'autant plus instable dans son acceptation du *principatus* romain qu'il s'attache mieux au pouvoir impérial, lui demandant secours et appui de façon régulière, alors que l'appel à Rome, pour se traduire de fait en des manifestations éclatantes, reste un dernier recours, qui est tenté quand les autres remèdes ont été essayés en vain. Ce qui donne de l'autorité à l'exposé de M. Batiffol, c'est qu'il ne nous fait pas comprendre seulement l'histoire d'un siècle, mais tout aussi bien celle des siècles qui suivirent. A le lire, on s'étonne moins de ce qui est survenu par la suite, car, comme il le fait ressortir dans ses conclusions, il suffit à l'esprit byzantin de prévaloir dans l'Église d'Orient, pour que le prestige de Rome décline et Justinien continue ce que d'autres avaient préparé avant lui, en attendant que des hommes de moindre valeur enregistrent les résultats de son action et de celle de ses devanciers.

Digitized by Google

D'autre part, M. Batiffol montre bien comment le siège romain entend faire dominer le respect de la tradition, en maintenant l'organisation ecclésiastique telle que l'usage, la coutume l'ont faite, non en vertu d'un traditionalisme de pure convention, mais d'une doctrine de droit qui donne la primauté à Pierre et à ses successeurs, tout en reconnaissant les prérogatives des métropolitains et des évêques. L'auteur a pleinement raison d'insister sur ce point que c'est se méprendre étrangement que de vouloir définir cette organisation, en l'appelant une monarchie, que l'on prétendrait représenter comme autoritaire et destructive de tout droit étranger au sien. Il établit nettement qu'il n'en est pas ainsi et il nous montre le pontife romain aussi soucieux de défendre et de maintenir l'autorité des évêques que la sienne propre, le tout en faisant un appel constant aux titres de l'Église romaine qui sont consignés dans l'Évangile et la coutume ecclésiastique.

Nous aurions commis un oubli regrettable, si nous n'avions signalé la maîtrise de l'auteur dans le portrait qu'il nous fait de l'homme et son œuvre, quand il nous parle de S. Ambroise et particulièrement de S. Léon. Nous y avons retrouvé la manière de son *Catholicisme de Saint Augustin* (1919), livre écrit avec tant d'amour et de science et qui nous paraît tenir spécialement au cœur de l'écrivain, si nous en croyons quelque souvenir qu'il lui accorde dans sa préface.

M. Batiffol nous dit à cet endroit même, « qu'il dédierait ses études » avec une confiance accrue aux théologiens anglais qu'il (lui) fut donné de rencontrer en novembre dernier à Malines. « ... L'unité de l'Église, telle qu'Augustin l'a contemplée, était, dit-il, la vision qui s'ouvrait au-delà de nos discussions de textes. Le cardinal qui présidait ces entretiens n'était-il pas lui-même pénétré de la foi d'Augustin en l'unité qui importe, non pas seule, mais par dessus tout ? »

Puissions-nous voir les études de M. Batiffol connues et appréciées, comme elles le devraient être, par les historiens de l'Église et par les théologiens catholiques. Ils sont assurés d'y trouver une information sûre, des renseignements pris aux sources, une interprétation perspicace et pénétrante aussi bien que juste et modérée, un exposé consciencieux et une manière de comprendre et de présenter les faits digne d'un historien de marque. Toutes ces qualités, nous les avions déjà soulignées en parlant des premiers volumes de l'œuvre de M. Batiffol ; elles se retrouvent dans ce dernier, malgré les difficultés que l'entreprise devait rencontrer en certaines étapes de l'histoire de l'Église qui va de Rimini à Chalcédoine.

J. Flamion.

Umberto Moricca. *San Girolamo.* (Il Pensiero Cristiano.) Milan, Società editrice « Vita e Pensiero », 1923. 2 vol. in-12, 220 et 290 p.

La collection *Il Pensiero cristiano* a pour objectif de vulgariser en Italie des chefs-d'œuvre littéraires qui vont à glorifier le christianisme,

Digitized by Google

parce qu'ils se sont inspirés de ses doctrines. Elle ne pouvait mieux débuter que par cette publication, dans laquelle nous aimons à voir comme un écho du XVe centenaire de saint Jérôme.

Ce sont deux beaux volumes qu'on nous présente sous le titre transcrit ci-dessus. Une partie notable du premier est consacrée par M. Umberto Moricca à retracer à grands traits la vie si pleine de l'illustre docteur scripturaire. Rédigée en un style clair et simple, l'esquisse biographique est d'une lecture aussi agréable qu'instructive. On y suit sans peine et avec intérêt Jérôme dans les étapes successives de son existence : d'abord, étudiant laborieux et avide de savoir, dans son lieu natal et à Rome ; puis, voyageant en Gaule et trouvant là aussi occasion de s'instruire ; séjournant à Aquilée et s'y liant avec un groupe de jeunes gens distingués dont les noms reviendront souvent sous sa plume ; passant une première fois en Orient pour se faire anachorète au désert de Chalcis ; de retour à Rome et y commençant, avec les encouragements et l'appui du pape Damase, la série de ses études bibliques ; regagnant enfin la Palestine et construisant à Bethléem un monastère où il compte se fixer. C'est ici, en effet, qu'il vivra le reste de sa longue carrière, sédentaire et retiré, mais jamais oisif ni jamais tranquille, jamais à l'abri des préoccupations et des agitations du dehors. Car à ses grands travaux d'exégèse et de traduction viennent s'ajouter sans cesse une vaste correspondance, des écrits de circonstance pour combattre toutes les erreurs qui lui sont dénoncées, et des polémiques retentissantes où le rude athlète, frappant d'estoc et de taille, distribue des coups redoutables, dont quelques-uns malheureusement dépassent la mesure ou s'égarent sur des personnes dignes de meilleurs procédés.

M. Moricca, étant donné son but, n'avait pas à entrer dans l'examen de détails chronologiques, géographiques ou autres, qui sont discutables et discutés entre érudits. Il a pu se borner çà et là à enregistrer les opinions qui lui paraissaient les plus plausibles. C'est ainsi qu'il place la naissance de Jérôme entre 340 et 350, qu'il lui attribue, comme « très probable », la traduction, après les Évangiles, des autres livres du Nouveau Testament, qu'il lui attribue également, ainsi qu'à son compagnon le prêtre Vincent, la résolution bien arrêtée « de ne point exercer les fonctions sacerdotales ». Mais on se demandera sur quoi il se fonde pour assigner à la mort d'Eustochium la date précise du 28 septembre 418. Quant à Jérôme, affirmer sans plus qu' « il s'éteignit le 30 septembre 420 », c'est sans doute un peu trop catégorique. N'avons-nous pas vu naguère son dernier historien, le P. Cavallera, opiner, à la suite du bollandiste Stilting, pour l'annee 419 ? Je signalerai une autre affirmation non seulement risquée ou exagérée, mais certainement inexacte dans sa forme absolue ; c'est celle aux termes de laquelle « tous les critiques sont d'accord aujourd'hui pour identifier Stridon avec la petite cité de Grahovo, située à proximité de Glamoc en Bosnie ». Cette thèse, grâce aux habiles plaidoyers de Mgr Bulic, a pu paraître un moment en passe de rallier tous les suffrages ; mais un

Digitized by Google

examen attentif en a découvert la fragilité. L'inscription récemment découverte, qui en est le fondement essentiel et dont l'authenticité même a rencontré des sceptiques, se prête à plusieurs lectures très différentes ; ensuite Grahovo est trop éloignée d'Aquilée et d'Hæmona (actuellement Lubiana ou Laybach), avec lesquelles Jérôme et sa sœur eurent beaucoup plus de relations qu'avec aucun centre de la région de Grahovo ; Salone (Spalato), ville principale de cette dernière région, n'est nommée que deux fois, et incidemment, dans tous les écrits de saint Jérôme. Ajouterai-je que M. Moricca a peut-être eu tort d'accuser Rufin d'insincérité dans sa réconciliation avec son ancien ami devenu son adversaire ? Du moins lui reconnaît-il franchement le mérite de s'être tu le premier après une triste recrudescence de la « déplorable polémique ».

Dans leur ensemble imposant, grâce à l'érudition variée de leur auteur et à un esprit curieux de toutes les formes de vérité, les œuvres de saint Jérôme, quels que soient la dénomination spécifique et l'objet direct de chacune d'elles, représentent plusieurs spécialités ou directions scientifiques très diverses ; dans les lettres, comme dans les traités de controverse et dans les commentaires bibliques, l'histoire, la morale, l'exégèse sacrée, la polémique, ont leur part et se coudoient ou s'entremêlent. Se fondant sur ce fait, M. Moricca, dans sa seconde partie, nous donne successivement des échantillons de ces différents genres. De Jérôme historien il reproduit les détails sur le schisme d'Antioche et sur la prise de Rome, ainsi que les *Vies* de Paul l'ermite et de Malcus, et les oraisons funèbres ou « Epitaphia » de Paula et de Népotien. Il aurait pu faire remarquer que ces deux derniers groupes ne sont historiques que dans un sens un peu large. Il nous montre ensuite le moraliste exaltant la virginité, exposant *con amore* la beauté et les avantages de la vie religieuse, insistant avec une rare force de persuasion sur les devoirs des clercs, des vierges, des veuves. De l'exégète, il rapporte les vues intéressantes et parfois originales sur l'utilité de nouvelles versions de l'Écriture et sur les diverses manières de la traduire et de la commenter. Enfin, du polémiste, il cite des pages très vivantes et souvent très vives, dont quelques-unes tirées de la correspondance avec saint Augustin, et d'autres dirigées contre Helvidius, contre l'origénisme, contre les pélagiens.

Au total, en réunissant, en agençant ces fragments et en y ajoutant quelques notes explicatives, M. Moricca a fait acte d'éclectisme intelligent et pratique.

J. Forget.

Joh. B. Aufhauser. *Christentum und Buddhismus im Ringen um Fernasien.* (Bücherei der Kultur und Geschichte hrsg. v. S. Hausmann. Fasc. 25.) Bonn et Leipzig, K. Schroeder, 1922. In-8, xii-402 p. Fr. 3.

Cet ouvrage du Dr Aufhauser porte un titre quelque peu trompeur. En réalité, il ne nous décrit pas les luttes que se livrent christianisme

Digitized by Google

et bouddhisme en Orient ; il nous donne plutôt une histoire des missions chrétiennes dans les pays asiatiques où le bouddhisme est religion prépondérante.

A la naissance du christianisme, le bouddhisme, déjà vieux de cinq siècles, occupait en Extrême Orient de fortes positions : dans l'Inde et à Ceylan, à Siam et dans l'Indochine, en Chine et au Japon, il comptait des millions d'adeptes et une armée bien disciplinée de zélés propagandistes ; en outre, dans plusieurs contrées de ces pays, il était reconnu comme religion d'État. Ce succès rapide et remarquable, le bouddhisme le devait sans doute en grande partie à l'appui de quelques rois, dont le plus célèbre Asoka (269-232 av. J.-C.), à en croire la légende, ne construisit pas moins de 84.000 temples ; mais il le devait aussi à la simplicité et à l'extrême souplesse de sa doctrine, qui s'adressait d'une manière égale à tous les hommes et qui s'adaptait, suivant les circonstances de lieu et de temps, aux religions qu'il voulait supplanter.

Il n'est pas facile, voire même possible de reconstituer l'histoire des premières missions chrétiennes dans les pays bouddhistes d'Asie. Les récits, légendaires en grande partie, qui nous en ont été conservés, permettent simplement de croire qu'il y a eu, dès les premiers siècles de notre ère, quelques expéditions de prédicateurs isolés, dont les efforts n'ont guère eu de résultat durable.

Ce sont des missionnaires nestoriens qui ont réussi les premiers à y établir des chrétientés organisées. Dès le IVe siècle, ils avaient pénétré dans l'Inde et, comme le prouvent des inscriptions découvertes au siècle dernier, ils poussèrent leurs conquêtes jusqu'en Chine, au VIIe siècle. A partir de cette époque, leur propagande fut facilitée par les relations commerciales et politiques qui s'établirent entre les pays orientaux et occidentaux d'Asie. Au XIIIe siècle, plusieurs de leurs communautés subsistaient encore quand les franciscains et les dominicains arrivèrent en Chine et dans les pays limitrophes de l'Océan pacifique. On connaît la tentative de ces moines intrépides qui ont été sur le point de conquérir au christianisme l'immense empire de Chine. Leurs efforts héroïques, au début si pleins de promesses, n'ont échoué que devant le fanatisme de l'Islam.

Le XVIe siècle marque dans l'histoire des missions d'Asie orientale une nouvelle période. La découverte des voies maritimes vers l'Orient et l'enthousiasme religieux provoqué par la réforme catholique avaient fait naître dans les ordres religieux le désir de conquérir les païens au Christ. Tous rivalisaient de zèle dans la fondation des missions : franciscains, dominicains, jésuites, pour ne nommer que les principaux, eurent bientôt organisé des expéditions dans différents pays de l'Asie. Le succès fut vraiment remarquable : en quelques années, le christianisme y avait gagné des centaines de milliers d'adeptes. Malheureusement les regrettables controverses, provoquées dès la fin du XVIe siècle sur les méthodes d'évangélisation, arrêtèrent tout progrès et amenèrent même le déclin des missions catholiques.

Digitized by Google

A la fin du XVIIIe siècle, l'idée d'organiser des missions gagna aussi les milieux protestants, en même temps qu'elle redevint plus vivante dans le clergé catholique. Aux XIXe-XXe siècles, on put ainsi assister à un bel effort de christianisation des pays bouddhistes d'Asie, auquel prirent part tous les pays de l'Europe occidentale et les États-Unis d'Amérique. En se basant sur les relations les plus véridiques, M. Aufhauser nous fait connaître les progrès successifs et la puissance numérique actuelle des différentes confessions chrétiennes.

Dans des appendices, l'ouvrage de M. Aufhauser contient 1) des statistiques sur la diffusion du christianisme dans les pays bouddhistes d'Asie (p. 310-320) et sur la pénétration du bouddhisme dans les pays chrétiens d'Europe (p. 337-349) ; 2) des tables chronologiques résumant les principaux événements exposés dans le récit (p. 321-337) ; 3) un parallèle des « prétendues ressemblances entre la vie de Bouddha et celle de Jésus » (p. 349-366).

L'ouvrage du Dr Aufhauser constitue une contribution importante à l'histoire des missions chrétiennes. Sans doute, il n'a pas la prétention d'apprendre au lecteur des faits inconnus ou d'apporter à certains problèmes discutés de solutions nouvelles ; mais il résume d'une façon claire et agréable de nombreuses monographies et se distingue par une critique prudente et modérée.

A. De Meyer.

Ali Tabari. *The Book of Religion and Empire.* Arabic text edited by A. Mingana, D. D. Manchester, University press, 1923. In-8, 144 p. 5 sh.

Le nom de Tabari éveille tout naturellement chez les historiens le souvenir du grand annaliste Mohammed Ben Djerir at-Tabari, qui vivait au IXe siècle et à qui nous devons le premier essai d'histoire complète des Arabes. Ce n'est pas de lui qu'il s'agit dans le titre transcrit ci-dessus. Le *Livre de la religion et de l'empire* est d'Ali Abu Hasan at-Tabari, un peu plus ancien (de trente ans environ) que son célèbre homonyme. Il intéresse directement l'histoire des idées, beaucoup plus que l'histoire des faits. Il n'est pas autre chose, en effet, qu'une apologie des doctrines du Coran, ainsi que des entreprises conquérantes et des pratiques gouvernementales qui s'en inspirent. Grâce à la situation de l'auteur, admis dans la familiarité et à la table du calife El-Motawakkel, et au caractère presque officiel de son œuvre, ces pages nous permettent de porter un jugement d'ensemble sur les relations et sur l'état de la polémique religieuse entre chrétiens et musulmans vers 850. Elles attestent en particulier, de la part des derniers, une étrange évolution, puisqu'ils ne craignent pas de se mettre en contradiction flagrante avec les déclarations de Mahomet en revendiquant pour lui l'honneur d'une longue suite de miracles. Elles reflètent aussi le profond changement survenu naguère à la cour de

Digitized by Google

Bagdad, où l'esprit largement tolérant de plusieurs princes avait fait place, chez El-Mottawakkel, à un prosélytisme ardent et persécuteur.

La RHE a déjà eu l'occasion (1923, t. XIX, p. 406) de parler plus au long du but et du contenu de cet ouvrage. M. Mingana, qui en avait donné une bonne traduction anglaise, nous présente aujourd'hui le texte arabe, soigneusement imprimé d'après l'unique manuscrit que nous connaissions. En applaudissant à cette publication, les spécialistes regretteront peut-être que le savant éditeur n'ait pas reproduit ici les notes marginales très utiles qui, dans l'édition anglaise, renvoient aux nombreux endroits cités du Coran et de l'Évangile. La teneur du manuscrit arabe nous oblige d'ailleurs à rectifier un détail de notre précédent compte rendu : il n'est pas certain que la copie utilisée par M. Mingana ait été faite sur l'autographe de l'auteur ; car nous y rencontrons, ce semble, à la dernière page, la mention de deux copistes successifs, dont le premier seulement aurait eu l'exemplaire original sous les yeux.

J. FORGET.

GABRIEL HANOTAUX. *Histoire de la Nation Française*. T. XII. *Histoire des Lettres*. Premier volume : *Des Origines à Ronsard*, par Joseph Bédier, Alfred Jeanroy et François Picavet. — T. XIII. *Histoire des Lettres*. Deuxième volume : *De Ronsard à nos jours*, par Fortunat Strowski. Paris, Société de l'Histoire Nationale et Librairie Plon. In-4, 590 et 614 p.

Qu'y a-t-il dans cette *Histoire des Lettres françaises* qui soit de nature à intéresser spécialement le public savant dont les lectures et les recherches s'orientent à l'ordinaire du côté de l'histoire ecclésiastique? Évidemment toutes les pages qui s'y trouvent consacrées aux auteurs ayant écrit en langue française pour ou contre l'Église. Mais il rencontrera ici un exposé d'un genre particulier qui ne manquera pas de retenir son attention. C'est la partie qui, dans le premier volume, a pour objet de faire connaître la *littérature française en langue latine* et dont la rédaction a été confiée à François Picavet. Le directeur de la publication, M. Gabriel Hanotaux, avait dit dans son Introduction générale : « La civilisation française est née parmi les ruines ; elle n'est rien autre chose que la tradition méditerranéenne en marche. » Il a pensé, comme le note ensuite son collaborateur, que « pour reprendre le fil de ce passé, qui se prolonge jusqu'à nous, pour toucher du doigt, en quelque sorte, la survivance latine dans la pensée française, il est indispensable de connaître la littérature française écrite en latin, car l'âme française s'est exprimée d'abord pendant de longs siècles dans la langue de Rome ».

De là son travail (174 pages) qui suit le développement de la littérature latine sur le sol de la Gaule jusqu'au XVIIIe siècle. Naturellement, il prend soin de montrer en quoi elle vivifie et nourrit, pour ainsi dire,

Digitized by Google

la pensée française. Peut être cependant ne l'indique-t-il pas encore suffisamment. Il convient d'ajouter toutefois qu'à vouloir pousser les choses plus loin dans ce sens, il risquait de devoir écrire un traité deux ou trois fois plus étendu. Le service qu'il a rendu à l'histoire littéraire est néanmoins très précieux, surtout en ce moment où l'érudition est en train de mettre de plus en plus au jour cette vérité : que les origines des lettres françaises sont décidément latines.

Il va sans dire que le reste du grand ouvrage dont nous avons à parler n'est pas non avenu pour les lecteurs de la *Revue d'histoire ecclésiastique*. Ils savent en quelle sérieuse compagnie l'on marche lorsqu'on est guidé à travers le moyen âge et l'époque moderne par des maîtres qui se nomment Bédier, Jeanroy et Strowski. Le premier a assumé la tâche d'analyser les *Chansons de geste*. Faut-il rappeler la compétence qu'il s'est acquise dans ce domaine d'études et redire à quel point il l'a renouvelé en déterminant la part de l'élément religieux dans la constitution des épopées médiévales ? Quant à M. Jeanroy, il note, entre autres, avec son sens critique habituel le rôle du sentiment chrétien dans la vie littéraire de la France avant la Renaissance. L'intérêt de la partie moderne sera certes signalé à suffisance pour nos lecteurs, du moment que nous leur aurons aussi rappelé que M. Strowski compte parmi les historiens des lettres les plus écoutés à cause de ses travaux sur Montaigne, François de Sales, Pascal et Fénelon. Toutefois certaines de ses appréciations pourraient leur paraître trop indulgentes. Ils voudraient assurément que l'on juge avec plus de sévérité certains écrivains français, par exemple Voltaire et Michelet.

GEORGES DOUTREPONT.

JAMES MACKINNON. *Constitutional history of Scotland, from early times to the Reformation.* Londres, Longmans et Green, 1924. In-8, VI-351 p. 16 s.

Aucune histoire constitutionnelle d'ancien régime ne peut laisser indifférent l'histoire ecclésiastique ; les relations intimes entre l'Église et l'État à cette époque ne sont pas le seul motif de signaler aux lecteurs de cette revue l'ouvrage de M. Mackinnon ; professeur d'histoire ecclésiastique à l'université d'Edimbourg, il accorde dans ces pages à l'Église d'Écosse une attention constante et intelligente. De nombreuses études antérieures l'ont initié non seulement à l'histoire des îles britanniques mais à celle du continent. Et ce n'est pas le moindre mérite de son travail que ces comparaisons continuelles avec les institutions des autres pays de l'Europe. Il en résulte que l'auditoire auquel il s'adresse s'étend bien au delà des frontières de l'Écosse.

Comme de juste, l'histoire du droit public, non seulement constitutionnel mais administratif, occupe ici la première place. Les institutions médiévales, — car l'auteur s'arrête à l'avènement de la réforme

Digitized by Google

protestante, — sont communes à l'Écosse et à l'Angleterre. Mais les circonstances de leur évolution au delà des monts Cheviot leur donnent un aspect tout particulier qui mérite d'arrêter l'attention. On a répété que la féodalité avait été importée tout d'une pièce dans les îles britanniques par le Conquérant ; M. M. montre les germes du système en Écosse bien avant 1066 ; les curieux détails qu'il a recueillis au sujet de la tenure féodale intéresseront par comparaison ou par contraste avec la condition des personnes et des terres sur le continent. Il en va de même de l'origine et de l'évolution des communes. Plus remarquable est l'histoire du Parlement. Grâce à l'influence française, la représentation nationale diffère totalement de l'organisation anglaise : elle s'appelle les *Tres communitates* ou les *Tres status*. Et, détail piquant, elle ne ressemble dans ses destinées ni à l'anglaise ni à la française : à l'époque même où le Parlement anglais s'incline devant l'absolutisme des Tudors, où les États Généraux acceptent leur déchéance, le parlementarisme écossais mène contre l'absolutisme des Stuarts la lutte victorieuse que l'on sait. Rongé pourtant par l'absentéisme, il se ramasse dans une institution originale elle aussi, car elle ne dérive pas des *comittees* anglais. Les *Lords of the articles* forment une sorte de députation permanente qui finit par absorber toute l'activité législative des États et qui subira souvent l'influence de la couronne.

Aux historiens de l'Église et aux canonistes s'adressent les chapitres que l'auteur consacre *ex professo* à l'Église d'Écosse, l'un pendant le début l'autre à la fin du moyen-âge. On y voit la communauté chrétienne organisée d'abord par S. Columba, puis rangée sous l'autorité d'évêques et divisée en diocèses et en paroisses. Ici encore les comparaisons avec le continent abondent ; et les mêmes questions se posent : élection des titulaires par le clergé ou désignation par le souverain ; influence prédominante des pouvoirs locaux ou nomination par le S. Siège ; et partout, les conséquences de la féodalité, qui ouvriront la porte à l'ingérence de l'État et aux violences des réformés.

On est frappé de l'union étroite entre l'Église écossaise et les aspirations nationales. Dès les débuts de l'influence romaine, son organisation plus compacte coagule les divers groupes ethniques de la future patrie mieux que ne l'avait réalisé l'église celtique. Au XIIe siècle, les évêques mènent contre les prétentions des archevêques d'York et de Cantorbéry la même guerre pour l'indépendance que sur les champs de bataille les rois héroïques de la lignée de Bruce. Après des hésitations dues à la situation politique, Rome finit par reconnaître la totale autonomie des écossais vis-à-vis de leurs voisins du Sud ; ils ne relèveront que du seul siège apostolique, avec lequel leurs relations resteront intimes jusqu'au début du XVIe siècle.

Dans sa constitution interne, l'Église écossaise connut d'abord le régime de la dépendance directe des évêchés vis-à-vis de Rome ; un concile provincial légiférait, sans grande originalité d'ailleurs, la plupart des canons étant pris à l'Église d'Angleterre. Puis la difficulté des

Digitized by Google

appels en cour de Rome et d'autres motifs amenèrent l'érection du siège archiépiscopal de S. Andrews en 1472. Mais déjà les abus ordinaires à cette époque, commendes, provisions, indignité de beaucoup de titulaires, intrusion du pouvoir royal, annonçaient la tempête qui balayerait toute l'ancienne organisation ecclésiastique. La guerre civile de 1559 changerait la face de l'Église en Ecosse.

Toutes ces graves questions sont exposées par l'auteur avec beaucoup d'érudition et de sérénité. Pour la période qui précède le XIIe siècle les sources ne se présentaient qu'en petit nombre ; M. M. procède par analogie avec les institutions galloises, anglo saxonnes et irlandaises, qui nous sont mieux connues ; il affirme alors avec une prudente discrétion qui rassure. Dans la seconde partie, il se meut plus hardiment ; une vaste connaissance des travaux modernes jointe au dépouillement consciencieux des actes législatifs donne à son exposé l'aspect d'une construction solide. Les amateurs de droit constitutionnel préféreraient çà et là voir disparaître un décor trop abondant de faits d'histoire-bataille. Pour les étrangers peu familiarisés avec l'histoire d'Écosse, il eut fallu joindre à l'excellent index, qui permet de connaître rapidement toutes les institutions, un tableau chronologique des rois cités. Quel dommage que M. M. n'ait pas cru devoir couronner cet intéressant ouvrage par une conclusion montrant en raccourci l'évolution des institutions maîtresses de l'Église et de l'État !

L. WILLAERT, S. J.

ALOYS SCHULTE. *Die Kaiser- und Königskrönungen zu Aachen. 813-1531.* (*Rheinische Neujahrsblätter.* Fasc. 3). Bonn-Leipzig, Schröder, 1924. 102 p.

La présente brochure est née d'une conférence faite le 12 septembre 1922 à l'occasion de la réunion à Aix-la-Chapelle des sociétés historiques allemandes ; elle fait une part assez large à ce qui peut intéresser le grand public ; c'est ainsi qu'on y trouve une description pittoresque, brillante, anecdotique de deux des plus célèbres couronnements du commencement et de la fin de la période envisagée, celui d'Otton I et de celui de Charles Quint. Mais on y trouve bien d'autres choses encore qui sont de nature à intéresser tous les historiens, tellement M. Schulte a su rattacher son sujet un peu spécial à l'histoire générale des institutions politiques allemandes. — Pourquoi le choix d'Aix comme lieu de couronnement ? Avant tout, cela va sans dire, à cause du souvenir de Charlemagne. M. Schulte ajoute — mais ce n'est qu'une hypothèse — qu'Otton le Grand, en posant le précédent qui fut décisif, voulait consacrer par une cérémonie solennelle le rattachement tout récent de la Lorraine au royaume germanique. — Le choix d'Aix préjugeait de la victoire de Cologne sur Mayence dans la compétition engagée entre les deux archevêques sur le privilège de sacrer le roi. Cologne devait l'emporter, comme ayant Aix dans son ressort. — D'intéressants détails sont donnés sur le soin pris d'établir et de

Digitized by Google

protéger une voie de communication rapide et directe entre Francfort, lieu ordinaire de l'élection, et Aix par Sinzig. — Une question plus grave pour les gens du moyen âge que pour nous est celle des insignes royaux. M. Schulte reconnaît lui-même que l'histoire n'en est pas tout-à-fait débrouillée. Quelques points se dégagent bien. Les insignes du couronnement impérial sont en général les mêmes que ceux du couronnement royal. La manière dont ils ont été gardés varie de façon caractéristique avec les changements dans la constitution politique de l'Empire. Au début, au temps de la monarchie quasi-héréditaire, le souverain en est constamment le détenteur ; il les emporte dans ses voyages ou les dépose à son gré dans quelque château impérial, sous la garde de ministériaux d'Empire, avec le souci de les transmettre après lui à l'héritier qu'il a tâché de faire consacrer de son vivant et de s'associer. Avec le triomphe du principe électif et de la politique « territoriale », s'établit la coutume que le souverain garde les insignes chez lui, dans son territoire, et parfois en dehors de l'Empire (ainsi Sigismond en Hongrie). Mais l'opinion s'en choque. Et le même Sigismond, à la requête des bourgeois de Nuremberg, les leur confie pour toujours. Et dorénavant Nuremberg, la ville de la première diète de chaque règne, devenue, à côté de Francfort, ville de l'élection, et d'Aix, ville du sacre, l'une des trois grandes cités impériales, est le lieu de dépôt des insignes ; elle les garde jalousement, ne s'en dessaisit que le moins possible, pour les cérémonies indispensables, sous la surveillance d'une commission de bourgeois (cfr les curieux incidents qui se produisirent au sacre de Charles Quint) ; elle en bat monnaie, en quelque sorte ; en fait au cours de ses foires, dont ce n'est pas la moindre attraction, des ostensions solennelles, accompagnées d'indulgences (beaucoup de ces joyaux n'étaient-ils pas en même temps regardés comme précieuses reliques ?). Nuremberg les garda jusqu'en 1796 ; ils furent ensuite transférés secrètement à Prague, et enfin, en 1805, à Vienne. « L'histoire de tous ces déplacements, dit M. Schulte, est une image de l'histoire d'Allemagne. » — Un point curieux et peu connu sur lequel un des mérites de M. Schulte est d'attirer l'attention, c'est que malgré l'importance ou peut-être à cause de l'importance attachée à la possession des insignes (où l'on voyait une condition de légitimité), il en a existé plusieurs jeux, qui se faisaient une espèce de concurrence ; à côté de ceux dont nous venons de résumer l'histoire, Richard en avait donné à Aix la Chapelle, pour y être conservés ; ils ont servi à quelques-uns de ses successeurs. — Le privilège d'Aix, fondé sur la coutume, sanctionné par la Bulle d'Or, perdit d'ailleurs de son importance à la fin du moyen âge, à mesure que l'élection prit plus de relief que le sacre. — Signalons aussi de curieux détails sur l'entrée du souverain, par le sacre, dans la cléricature, et sur certaines parties de la cérémonie : investitures aux princes de l'Empire, concessions de chevalerie, dont M. Schulte souligne l'importance morale.

E. JORDAN.

Digitized by Google

G. DE VALOUS. *Le domaine de l'abbaye de Cluny aux Xe et XIe siècles.* **Paris, Champion, 1923. In-8, 190 p. 15 Fr.**

Cet ouvrage, paru dans les *Annales de l'Académie de Mâcon* (3e série, t. XXII), est basé sur les sources d'archives : leur choix en est judicieux ; l'exposé se recommande par la clarté dans les divisions, les exemples, qui illustrent les notions théoriques du domaine, sont nombreux et probants.

Dans l'introduction, l'auteur retrace à grands traits la situation du monachisme en France avant la fondation de Cluny, la position géographique du monastère clunisien, l'histoire de l'abbaye sous le gouvernement des cinq premiers abbés : Bernon, Odon, Aymard, Maieul, Odilon ; en rappelant l'influence de Cluny en France, Belgique, Italie et Allemagne, de Valous s'efforce de faire ressortir le trait caractéristique de ce mouvement de réforme : imposer le principe de centralisation ; il parle également de la dépendance immédiate de Cluny à la papauté. Signalons à ce sujet une étude complète de cette question due à Letonnelier formant le XXIIe volume de la collection des *Archives de la France monastique (L'abbaye exempte de Cluny et le Saint-Siège.* Ligugé, 1923).

En son premier chapitre, l'auteur examine les divers facteurs qui contribuent à la formation du domaine ; il étudie ensuite la nature de ce domaine, le régime et l'organisation de la propriété (ch. II), il analyse les divers modes d'exploitation (ch. III) ; au quatrième chapitre, il s'occupe de la condition des personnes sur les terres de l'abbaye et de leurs rapports avec les moines. En appendice, l'auteur a donné une liste des localités où l'abbaye de Cluny fut possessionnée de 910 à 1049 et le détail des biens du monastère par localité.

Cette étude est une contribution importante à l'histoire économique de Cluny ; l'histoire de la propriété et de la géographie régionale de la France y trouveront profit.

J. LAVALLEYE.

G. G. COULTON, M. A. *Five centuries of religion.* **Volume I. *St-Bernard, his predecessors and successors,* 1000-1200 A. D. Cambridge, University press, 1923. 30 Sh.**

Le volume, richement illustré, de M. G. G. Coulton est le premier d'une série qui doit nous exposer le développement de la vie religieuse, c'est-à-dire monastique, pendant les cinq siècles qui précèdent la réforme ; en fait, nous y trouvons souvent une esquisse de la vie religieuse en général plutôt que celle de la vie monastique proprement dite. Nous n'y perdons rien, car l'ouvrage se recommande tout de suite au lecteur par une accumulation de détails et de faits qui dénote une connaissance extraordinaire du milieu médiéval, et par une abondance d'appréciations et de réflexions, dont la variété, l'à propos ou

Digitized by Google

l'imprévu accuse la spontanéité peu commune d'un auteur qui a étudié de longue main son sujet dans ses recoins les moins explorés jusqu'ici.

C'est là le côté attrayant du livre : information très ample, dirigée par un sincère désir d'objectivité, alimentée par un long commerce de vingt années et plus avec les documents médiévaux, entremêlée à chaque page à peu près de jugements originaux, que plus d'une fois sans doute on peut discuter, mais où il y a toujours à s'instruire. C'est aussi le côté faible de l'œuvre : car cette exubérante abondance de citations et d'appréciations occasionnellement proférées déborde sans cesse du cadre prescrit ; la matière propre à chaque partie, — les XIe et XIIe siècles, nous dit-on, pour ce volume, — ne se dégage pas nettement, malgré les nombreux appels que fait l'auteur aux volumes qui vont suivre ; il est des appréciations, celles défavorables surtout, qui descendent jusqu'en plein XVIIe siècle ; le synthèse n'est pas faite, au moins ne se détache-t-elle pas avec clarté de tous ces éléments dispersés et incomplets, malgré leur abondance. On le regrette d'autant plus que la pensée de l'auteur, habituellement très nuancée et originale, mérite considération même quand elle appelle des réserves.

Il vaudra donc mieux attendre les deux volumes suivants pour porter un jugement d'ensemble sur l'œuvre de M. Coulton et apprécier sa manière de voir. Contentons-nous actuellement de quelques particularités du premier volume. En trente chapitres, nous trouvons la signification du monachisme, la religion du moine, le maître des ténèbres, l'enfer et le purgatoire, la sauvegarde fournie par la coule, la messe, la messe et les monastères, la Mère de Dieu, l'Evangile de Marie, les femmes et la foi ; cela nous mène, après 200 pages environ, au chapitre XIII consacré à S. Benoît de Nursie (p. 196) ; puis, viennent sa règle, les oblats, les miracles de S. Benoît, le besoin de réforme, l'opinion des contemporains et, au chapitre XVIII, S. Bernard (p. 283), Clairvaux, l'idéal cistercien, Cisterciens et Clunisiens, une fondation cistercienne, Césaire de Heisterbach, l'âme d'un novice, le novice et son maître des novices, les Cisterciens en 1250, « commercialisme » et décadence, la femme, les Cisterciens anglais ; pour finir (p. 480), l'épilogue qu'il serait difficile de considérer comme le résumé, sous forme de conclusion, des idées de l'auteur énoncées dans le volume. Puis, une série d'appendices, qui couvrent plus de 200 pages (p. 439-558), bourrés de faits, de citations, d'anecdotes, et groupés en une cinquantaine de titres et de sous-titres, sont consacrés soit aux principales matières du volume, soit à des détails secondaires. Après ceux sur l'histoire monastique, sur les moines et le salut personnel, sur l'incrédulité au moyen âge, sur la démonologie et les tribunaux, sur les médiévalistes américains, sur l'*Ovidius moralisatus*, sur la sorcellerie, sur les bains, etc., en viennent d'autres sur l'enfer médiéval, sur le culte de l'eucharistie et de la messe, sur la dévotion à la Vierge et les légendes mariales, sur le puritanisme médiéval, etc., auxquels sont dévolus les développements les plus considérables. Un index

Digitized by Google

alphabétique d'une vingtaine de pages, fort précieux, mais pas parfaitement complet, termine le volume.

Ce coup d'œil rapide sur le contenu de cet important ouvrage nous fait voir que M. C. a mis ensemble tout ce qui pouvait de loin ou de près se rapporter à son but. Il est des pages entières, même en dehors des appendices, qui sont des chapitres de folklore, très instructifs pour qui veut pénétrer dans la mentalité populaire médiévale. Tout cela contribue ou peut contribuer à situer le moine, son abbaye et son activité ; cela n'explique qu'imparfaitement l'essor de la vie monastique au moyen âge et risque de fausser la conception même de son essence, car trop souvent ces détails arrêtent le lecteur à la surface des choses. Mais malgré cela, même à ceux qui ne partageront pas chacune de ses idées, l'auteur a rendu certes un réel service en présentant sous une forme ordonnée une richesse d'information immense. Il a mis sur fiches les renseignements les plus nombreux, puisés aux sources les plus variées, et concernant les côtés les plus inexplorés de ce domaine. Ce n'est pas non plus une sèche nomenclature, ni un alignement monotone. Derrière chaque détail, derrière chacune même de ces « drôleries » glanées un peu partout, l'on sent l'observateur religieux, tantôt philosophe, tantôt dilettante ou sceptique, souvent sympathique, d'autres fois sévère avec excès, mais à l'esprit toujours en éveil, qui juge, qui réfléchit et qui compare ; il le fait parfois avec une audace un peu sereine, comme lorsqu'il traduit par les expressions de poètes du xxe siècle les visées médiévales, ou qu'il associe sans sourciller les noms les plus disparates, Bernard, Benoît, Bonaventure et Albert le Grand d'une part, et d'autre part Chaucer, Chamfort, Michelet, Verhaeren, R. Ibnu 'l Farid ou le général Booth.

L'auteur a voulu être objectif et impartial ; issu de cette vallée du Norfolkshire qui comptait jusque quinze cloîtres dans un rayon de quarante kilomètres, dès son enfance, il s'est senti pris d'intérêt pour ces vieilles institutions monastiques. Cet intérêt l'a soutenu pendant des années de laborieuses recherches. Et pourtant, malgré ce labeur immense, malgré cette connaissance incontestable de la littérature médiévale, malgré ce commerce quotidien avec les auteurs et les idées de l'époque, en toute franchise nous devons dire à l'auteur, car il aime la sincérité, qu'il ne pouvait pénétrer dans la réalité même des choses en ne s'attachant qu'à un seul de ses côtés. Souvent, il part en guerre contre des appréciations trop bienveillantes, à son gré, de littérateurs, de publicistes ou d'historiens ; il n'a pas tort chaque fois, mais habituellement la réaction dépasse ce que permet l'objectivité.

C'est que l'abondance même et la variété des sources d'information fait se poser un point d'interrogation : jusqu'où peut-on se fier au genre de témoins invoqués ? Je ne parle pas d'un certain nombre d'exemples cités de seconde ou de troisième main : qu'ils viennent de Martène ou de Dresdner, de J. B. Thiers, de Saint-Simon, de Pusey, ou de Chamfort, etc., il y avait lieu de les vérifier et de les situer.

Digitized by Google

Mais, qu'il s'agisse de ceux qu'il a trouvés ailleurs ou de ceux qu'il doit à ses connaissances personnelles, — et nous nous plaisons à répéter que celles-ci sont extraordinairement étendues, — il y avait une question de méthode à résoudre d'abord, pour donner à chaque témoignage sa valeur et sa portée réelles. Chacune de ces singularités, de ces croyances, de ces superstitions, de ces écarts de conduite, etc., est dûment établie, il n'y a pas lieu de le discuter ici ; mais ce qui devient inexact et anti-historique, c'est le tableau exclusif qu'on me trace quand on les dissocie de tout le reste de la vie, des idées et des institutions chrétiennes du moment, comme si toute la religion s'était réduite alors à ces niaiseries, comme si les parties éclairées de la hiérarchie séculière ou régulière ne connaissaient rien de plus substantiel, comme si la science religieuse de ces âges s'était bornée à ces racontars de folklore. Il y a plus : le témoin qu'on interroge doit être traité avec dextérité, si la nature même de son caractère ou le genre de sa déposition l'expose à être partial, exagéré ou unilatéral. Or, chez certains auteurs qu'on invoque, comme Giraud le Cambrien et les réformateurs en général, la modération dans la plainte n'est pas le défaut dominant ; chez d'autres, comme chez les prédicateurs populaires du moyen âge, — M. C. se sert avec une connaissance très étendue de cette littérature, qui donne grand intérêt à son livre ; à Pelbart toutefois, il aurait pu ajouter Bernardin de Bustis, — il est dangereux de prendre au pied de la lettre chacune de leurs affirmations, car l'efficacité de leur action sur les foules est souvent en raison inverse de leur pondération. Enfin, d'autres groupes de témoignages, comme celui des actes législatifs des synodes ou des chapitres généraux, ne donnent qu'une face de la situation : l'histoire fait fausse route si elle n'examine intelligemment chacune des données qui s'en dégagent. L'ouvrage de M. C., malgré la vive lumière, souvent nouvelle, qu'il projette sur une foule de points, n'a pas tenu compte, nous le regrettons, de la nécessité de ce dosage. Par endroits même, surtout s'il s'agit de comparaisons avec l'esprit moderne, une note sceptique, d'un radicalisme qui rend songeur, risque de fausser les perspectives sur la vie chrétienne du moyen âge, sur la religion médiévale modelée par les moines, sur la foi, l'incrédulité ou le paganisme de ces siècles. Dans les chapitres du début, d'ordre plus général, et dans les appendices, il y aurait pas mal de détails à relever, comme l'exégèse de l'épître aux Hébreux, l'interprétation de S. Augustin sur la présence réelle, le note « féodale » trop exclusive de certaines dévotions et croyances, l'explication d'usages liturgiques associés à l'élévation, la Vierge au manteau, etc. ; ce compte rendu s'en allongerait démesurément. Disons seulement en général que les longues pages sur la messe et sur la mariologie, les hosties saignantes et les Juifs, les condamnés à mort, les caractéristiques de la foi médiévale, etc., contiennent, à côté de renseignements exacts, beaucoup de vues discutables dont l'ensemble ne donne qu'une représentation incomplète

Digitized by Google

et unilatérale de la réalité. On s'étonne que M. C., si désireux d'objectivité, tout son livre en témoigne, ait pu s'en contenter. Il connaît trop bien ces siècles médiévaux pour ne pas doser exactement dans ses prochains volumes, à côté du mauvais, le part du très bon, du bon et du médiocre. L'histoire n'enregistre souvent que les actes et les idées de ceux qui sortent du niveau moyen par en haut ou par en bas : M. C. s'est trop borné à n'épingler que ces derniers. Il a cru être sincère, nous n'en doutons pas ; mais le tableau qu'il esquisse aurait dû être plus scientifiquement conçu. Il est peu élogieux, pas toujours sans motif, pour quelques médiévistes américains ; nous croyons cependant que plus d'un chapitre du *Mediaeval Mind* d'O. Taylor a mieux saisi la vérité historique que les *Five Centuries of religion*.

J. DE GHELLINCK, S. J.

C. C. SCHERER. ***Die Strassburger Bischöfe im Investiturstreit. Ein Beitrag zur elsässischen Kirchengeschichte.*** **Bonn, Johannes Tinner, 1923. In-8, xv-192 p.**

Le travail de M. Schérer sur les évêques de Strasbourg pendant la querelle des investitures procède d'une excellente intention et il est probable que l'histoire religieuse des XIe-XIIe siècles serait beaucoup mieux fixée dans ses traits essentiels si chaque diocèse avait été l'objet d'une monographie où seraient condensés tout à la fois les incidents auxquels la querelle des investitures a donné lieu et les efforts tentés en faveur de la réforme soit par les évêques, soit par les abbayes. Sans doute cette conception n'est pas celle de M. Schérer qui, à tort selon nous, a enfermé son sujet dans un cadre plus étroit et s'est contenté, comme l'indique le titre de son livre, de dégager quel a été le rôle des évêques de Strasbourg dans le grand conflit qui, à la fin du XIe siècle et au début du XIIe, a mis aux prises la papauté avec les rois de Germanie. Il a été ainsi amené à ne parler qu'incidemment de la réforme monastique, pourtant si importante en Alsace, et à laisser de côté tout le mouvement d'idées qui se concentre dans certaines abbayes; ce n'est pas sans quelque stupéfaction qu'on le voit mentionner seulement pour mémoire l'apparition, à la fin du pontificat de Grégoire VII, du *Liber ad Gebehardum* où Manegold de Lautenbach développe une conception du pouvoir royal et de ses rapports avec les sujets tellement neuve qu'elle semble un anachronisme. Aussi bien, si consciencieuses que soient les monographies des évêques strasbourgeois contemporains de la querelle des investitures, on peut leur reprocher de n'être que des monographies qui ne réussissent pas à rendre compte de ce qu'on pourrait appeler l'activité interne du diocèse. Il est souhaitable que, si la tentative de M. Schérer est reprise pour d'autres églises, elle le soit sur un plan beaucoup plus large.

Digitized by Google

Dans son introduction, M. Schérer annonce qu'il se propose de démêler les diverses formes de l'activité des prélats dont il veut écrire l'histoire, d'analyser leurs intentions, de définir les motifs qui les ont fait agir. Il a bien tenu sa promesse et généralement bien dégagé la physionomie des différents évêques qui se sont succédé sur le siège de Strasbourg de 1065 à 1123. On ne peut pas dire toutefois qu'il ait renouvelé le sujet et il faut convenir qu'après les minutieux travaux consacrés en Allemagne à la querelle des investitures, il lui était difficile d'être original. De fait, bien souvent, il est obligé de se contenter d'une référence à la *Kirchengeschichte Deutschlands* de Hauck ou aux *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich IV. und Heinrich V.* de Meyer von Knonau ou encore à la *Konziliengeschichte* de Hefele qui visiblement lui ont beaucoup servi. Or, entre ces trois érudits l'accord est loin d'exister sur tous les points : pour les événements de 1074-1075 par exemple, la chronologie de Hefele diffère totalement de celle de Hauck et de Meyer von Knonau et l'on eût aimé à connaître les raisons pour lesquelles M. Schérer a préféré l'une à l'autre. Sa critique reste parfois superficielle et cela devient grave quand il s'agit non plus des historiens modernes, mais des sources originales : on est surpris de le voir adopter sans réserve les indications que lui fournit le polémiste Bonizon de Sutri, même lorsqu'elles ne sont confirmées par aucun autre chroniqueur ; sans doute ignore-t-il le très curieux mémoire où M. Bock a si lumineusement montré le peu de foi qu'il fallait ajouter à ce panégyriste de Grégoire VII aussi aveugle que haineux ; de même il ne semble pas que M. Schérer ait tenu compte des remarques critiques, d'ailleurs contestables, mais qui ne sauraient être négligées, formulées par Meyer von Knonau dans un appendice du tome II des *Jahrbücher* sur la valeur des affirmations de Lambert de Hersfeld. De même enfin, pour les sources proprement alsaciennes citées dans l'introduction, tels que les *Annales Marbacenses*, le *Chronicon Ebersheimense*, les *Annales Argentinenses breves*, il n'eût pas été inutile de procéder à une enquête préalable qui eût déterminé quel crédit l'on pouvait attribuer à chacune d'elles.

Si la critique est insuffisante, l'information retarde un peu. Nous reprochions plus haut à M. Schérer de n'avoir consacré qu'un développement bien sommaire au grand polémiste qu'a été Manegold de Lautenbach ; il a cru cependant devoir indiquer les travaux modernes que ce moine a inspirés, mais dans la note consacrée à la « Literatur über Manegold », on ne trouve mentionnés que les ouvrages généraux de Paulus, Grandidier et Baümker, alors que même pour la monographie de Manegold, qui seule préoccupe l'auteur et qui soulève plusieurs problèmes importants, il eût puisé de précieux renseignements dans les articles de Koch et de Endres où est discutée la question des deux Manegold. Il ne semble pas également que sur les différents papes qui ont précédé Grégoire VII M. Schérer soit très au courant :

Digitized by Google

l'ouvrage de Brucker sur *L'Alsace et l'Église au temps du pape Léon IX* n'est pas cité, pas plus que celui de Martens sur Grégoire VII lui-même qui, s'il a un caractère général, aurait cependant rendu plus de services à l'auteur que celui, manifestement périmé, de Gfrörer signalé dans la bibliographie.

AUGUSTIN FLICHE.

WOLFRAM VON DEN STEINEN. *Das Kaisertum Friedrichs des Zweiten nach den Anschauungen seiner Staatsbriefe.* Berlin-Leipzig, Walter de Gruyter. In-8, II-111 p.

Livre d'une lecture assez pénible; l'auteur a l'art de dire les choses les plus simples d'une manière abstraite et compliquée. Il faut pour le suivre un véritable effort que d'ailleurs on ne regrette pas d'avoir fait. — Il commence par quelques considérations sur les lettres du moyen âge considérées comme œuvres d'art et genre littéraire. Celles de Frédéric II ont joui d'une grande célébrité — attestée par les nombreux manuscrits qui en restent — non pas tant pour le fond que pour la forme; elles ont été moins utilisées pour des besoins pratiques qu'admirées comme des chefs-d'œuvre. M. von den Steinen paraît partager cette opinion. Elle est justifiée dans une assez large mesure, par la force et la vigueur de la pensée ; les lettres impériales, tout comme les lettres papales qui leur font pendant, n'en sont pas moins gâtées par de graves défauts ; l'amphigouri y abonde; ce n'est pas impunément qu'on veut mettre de la littérature et du beau style dans ce qui devrait avoir pour premières qualités le naturel et la simplicité. — M. von den Steinen se défend de vouloir trancher la question qui se pose tout de suite : dans quelle mesure les écrits qui portent le nom de l'empereur sont-ils son œuvre? Il est bien certain qu'il dirigeait sa politique; inspirait-il sa chancellerie ? Nous croyons qu'on pourrait montrer dans quelques unes de ses lettres des expressions, des épanchements, des espèces de confidences, qui ont bien quelque chose de personnel. Et il est remarquable, — M. von den Steinen l'a bien dit, — que l'idée qu'on pourrait se faire de son caractère, d'après sa correspondance, est tout à fait confirmée par les autres sources. — Dans quelle mesure d'autre part, la chancellerie, dont le rôle a été à coup sûr prépondérant, attachait-elle elle-même une véritable importance aux belles phrases qu'elle alignait? Faut-il y voir autre chose que de simples clichés? C'est l'éternel problème de la valeur qu'il faut accorder aux préambules et aux considérants. S'il ne le tranche pas, M. von den Steinen le préjuge en quelque sorte. Car tout son livre suppose qu'on peut tirer des lettres impériales une doctrine d'État propre à Frédéric ou aux légistes qui l'entouraient. A cela nous ne contredisons pas. Mais on aurait voulu que M. von den Steinen le démontrât mieux. Des rapprochements l'auraient permis. Or il n'en fait pas entre la chancellerie impériale et les autres chancelleries souveraines du temps. C'eût été cependant le

Digitized by Google

moyen de faire apparaître l'originalité de la première, et par là même de justifier son sujet, qui est de ceux qui demandent à être traités par la méthode comparative. Et il ne parle que d'une façon brève, d'ailleurs intéressante, des sources, souvent reconnaissables, des manifestes impériaux (il montre cependant fort bien comment Frédéric a laïcisé en quelque sorte les idées qu'il emprunte : celle-ci, par exemple, que le pouvoir civil est issu du péché, en ce sens qu'il a été rendu nécessaire par le péché, par la chute d'Adam. Théorie qui avait servi à beaucoup de papes, d'écrivains ecclésiastiques, pour humilier en quelque sorte le pouvoir laïque et en montrer l'infériorité. Frédéric la rappelle, mais comme chose toute naturelle et pour conclure simplement à la nécessité de ce pouvoir). — Il nous semble aussi que M. von den Steinen, très préoccupé à ramener à un système logique et bien lié les déclarations de Frédéric, oublie à certains moments ce qu'il rappelle en d'autres endroits : les écrits de l'empereur ne sont pas des exposés purement didactiques; ils avaient un objet pratique immédiat; ils s'inspiraient des circonstances. D'où de l'un à l'autre de véritables divergences, qui s'expliquent par les différences de temps et de lieu. Naturellement M. von den Steinen utilise surtout les lettres de la deuxième partie du règne, plus nombreuses et plus riches en doctrine, celles de la période de lutte latente ou ouverte avec le Saint Siège. Mais il cite aussi, et à peu près sur le même plan, des textes de la période d'entente; c'est un peu imprudent. S'il rappelle exactement, impartialement, tous les textes importants, il atténue par d'ingénieux commentaires ou il semble ne pas voir certaines contradictions. — Contradiction par exemple entre la prétention à la monarchie universelle, que Frédéric n'a pas abdiquée (c'est un des mérites de M. von den Steinen de l'avoir bien montré), et sa manière de traiter les autres rois en égaux, en associés, en frères, quand il veut les gagner. — Contradiction, de même, sur l'origine du pouvoir impérial, Frédéric a paru tour à tour invoquer la théorie germanique ou la théorie romaine de l'Empire ; le droit romain et le droit chrétien, assez mal fondus ensemble. — Contradiction encore ou au moins différences dans les méthodes et l'esprit du gouvernement de Frédéric, selon qu'il s'agit de l'un ou de l'autre des pays très divers sur lesquels il règne. S'il est vrai que ces contrastes se marquent moins dans les lettres, ils sont très marqués dans les faits. Et il me paraît exagéré d'écrire, p. 66 : « Entre l'activité politique et l'activité théorique [de Frédéric] il n'y a que cette différence toute naturelle, que dans la pratique l'empereur allait plus lentement et d'une façon peut-être moins perceptible. » (Il reste exact, et c'est encore une des remarques importantes de M. von den Steinen, que Frédéric, quant à la nature et à l'origine de son droit, distinguait peu entre l'Italie impériale et la Sicile; plusieurs de ses lettres, et surtout le préambule des constitutions de Melfi, montrent à quel point, dans sa pensée, était achevée cette fusion qu'il avait juré de ne pas accomplir, et que redoutait le Saint-Siège). — Contradiction enfin, d'ordre moral, entre

Digitized by Google

la très haute idée qu'il affecte de professer des devoirs de souverain, et son mépris pour l'opinion, dont il prétend bien n'être pas justiciable. — Nous ne pouvons considérer que comme un paradoxe l'idée, exprimée p. 98, que la lutte du Saint-Siège contre Frédéric II aurait été avantageuse pour l'Eglise en ce sens que les critiques de l'empereur l'auraient obligée à se contrôler; la décadence et la corruption auraient commencé avec la victoire. Les faits montrent au contraire que la guerre même était démoralisante.

E. JORDAN.

GEORGINE TANGL. *Das Register Innocenz' III über die Reichsfrage in Auswahl übersetzt und erläutert.* (Die Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit. T. XCV.) Leipzig, Dyk, 1923. In-12, XXXVI-256 p.

M. Tangl, l'éminent érudit décédé récemment, avait formé le projet de cette traduction allemande du célèbre registre d'Innocent III *super negotio Romani Imperii.* A peu près rien ne s'en est retrouvé dans ses papiers. L'exécution en a été confiée à sa fille. On se demande à qui s'adresse une œuvre de ce genre. Il semble évident que les érudits de profession voudront toujours recourir au texte même, et qu'il serait très dangereux de les en dispenser; et que le grand public préfèrera toujours une mise en œuvre aux documents présentés tels quels. En tous cas il est clair que la traduction de Mlle Tangl ne sera guère consultée que des lecteurs allemands. Ce qui peut intéresser les savants de tous pays, ce sont l'introduction et les notes dont elle accompagne ce document capital. Elles sont volontairement très sobres, mais judicieuses et bien informées. Mais souvent Mlle Tangl s'abstient de motiver son opinion, parfois même de l'exprimer; elle mentionne sans conclure qu'il y a une controverse. Ainsi, en ce qui concerne le registre lui-même, le possédons-nous en entier? Elle adopte l'avis du P. Peitz, que le manuscrit que nous en avons est un registre original (et non une copie) formé au jour le jour; les pièces y sont à peu près dans l'ordre chronologique; les exceptions (en particulier pour certaines lettres reçues par la cour de Rome) s'expliquent par des raisons particulières, parfois intéressantes (par exemple si la célèbre promesse de Neuss, faite par Otton IV le 8 juin 1201, est enregistrée au milieu de documents de novembre 1202, cela tient sans doute à ce que ce prince hésita longtemps avant de faire le pas irréparable en envoyant à la curie un document si grave). Les jugements portés sur Innocent III sont équitables et modérés; c'est un mérite réel, s'agissant d'un homme auquel les historiens allemands (y compris Mlle Tangl, cfr p. XXIX) ne pardonnent pas d'avoir « contribué à hâter la dissolution de l'Empire médiéval ». En ce qui concerne les revendications territoriales d'Innocent III, on peut se demander si Mlle Tangl n'est pas un peu prompte à les déclarer tout à fait mal fondées (sauf pour le Patrimoine et les alleux matildiques). Il faut tenir compte d'une théorie que le pape

Digitized by Google

professait au moins implicitement (exactement comme le faisait l'Empire) : on ne prescrit pas contre le Saint-Siège. Et il faudrait aussi connaître ce sur quoi on ne pourra faire que des hypothèses : qu'avaient été au juste les négociations entre Célestin III et Henri VI, les offres de ce dernier ; dans quelle mesure peut-on les déduire de son testament ?

E. JORDAN.

Dr P. A. KUHN. *Grundriss der Kunstgeschichte.* Einsiedeln, Benziger et Cie, [1924]. In-12, VIII-360 p., 695 fig. Prix : 12,50 frs suisses.

Le R. P. Kuhn n'est pas un inconnu dans l'histoire de l'art. Son *Allgemeine Kunstgeschichte* occupe une place en vue parmi les grands ouvrages analogues écrits en allemand : Lübke, Springer, Bürger. Il s'en distingue par deux caractères principaux : par la division que l'auteur adopte et par l'importance qu'il attache aux caractères esthétiques des styles et des œuvres d'art. Tandis que les autres historiens de l'art prennent comme base de leur division les périodes chronologiques et traitent des divers arts dans les limites de chacune de ces périodes, le P. Kuhn trouve dans les trois grands arts figurés les divisions fondamentales de son ouvrage. De cette manière celui-ci comprend en quelque sorte trois histoires différentes, consacrées respectivement à l'architecture, à la sculpture et à la peinture. Mais, à côté des ouvrages étendus, dont il n'existe en langue française qu'un seul équivalent : l'*Histoire de l'art* d'André Michel, il en faut d'autres plus sommaires. Leur rédaction présente des difficultés spéciales et n'est pas, comme certains paraissent le croire, à la portée du premier venu. Le P. Kuhn était parfaitement préparé pour la composition d'un de ces manuels courts et substantiels dans lesquels chaque style, chaque artiste et chaque œuvre marquante reçoit le relief qui lui revient.

Les deux caractères fondamentaux qui caractérisent l'*Allgemeine Kunstgeschichte* se trouvent dans le *Grundriss* ; Le manuel comprend trois parties principales, consacrées respectivement à l'architecture, à la sculpture et à la peinture. Cette division présente ses avantages, elle a aussi ses inconvénients. Pour obvier à ceux-ci rien n'empêchera le lecteur de parcourir successivement dans les trois parties ce qui concerne la période qui l'intéresse. Le manuel est très complet : on y trouvera des notions sommaires sur les arts de tous les temps et de tous les pays : depuis l'origine des arts de l'Égypte et de l'Orient jusqu'à l'époque tout à fait contemporaine. L'art des pays de langue allemande — auxquels l'auteur s'adresse avant tout — est forcément l'objet d'une attention spéciale, mais pour le reste le P. Kuhn s'efforce de mettre en relief l'œuvre des pays qui ont exercés aux diverses époques une influence prépondérante. Il ne néglige pas l'art des autres contrées et à l'occasion la Scandinavie, l'Angleterre, l'Espagne et le

Digitized by Google

Portugal sont mentionnées dans quelque paragraphe sommaire. A la fin des chapitres un texte en petits caractères est réservé aux artistes et aux œuvres principales et fournit une très riche information. Les appréciations esthétiques sont intéressantes et paraissent généralement justes. Pour ce qui concerne l'art contemporain l'auteur regrette un subjectivisme souvent excessif, et il réclame une part de tradition qu'il propose de chercher dans le style baroque. Il n'y a pas lieu de discuter ici cette opinion. Elle s'explique par la nationalité de l'auteur, bien placé pour apprécier l'architecture baroque de l'Italie, de l'Allemagne du sud et de l'Autriche et pour en être impressioné. Le chapitre consacré au style baroque est du reste l'un des meilleurs de l'ouvrage. Les clichés, de petites dimensions, mais bien choisis et nombreux, sont en général excellents. Le manuel l'emporte par sa richesse d'information sur les manuels similaires en langue française. Il ne fait pas double emploi avec le *Lehrbuch* du P. Kleinschmidt qui traite plus longuement du mobilier et de l'iconographie et qui s'occupe exclusivement de l'art chrétien.

Terminons par quelques observations de détail qui ne sont pas toutes des réserves : l'auteur cherche l'origine de la basilique chrétienne dans la basilique privée ; peut-être donne-t-il trop peu l'impression que l'église Sainte-Sophie n'est pas le type normal de l'église byzantine ; la décadence de l'art byzantin se prolonge d'après lui du XIe siècle à 1453 ; le rôle des écoles romanes de la France dans la création de l'église voûtée et du portail historié est à peu près passé sous silence ; pour ce qui concerne l'essence du style gothique le P. Kuhn semble exagérer l'importance de l'arc brisé et amoindrir celle de la voûte à nervures ; il classe les cathédrales de Chartres, de Reims et d'Amiens parmi les édifices de style rayonnant ; S. Ouen parmi ceux de style flamboyant ; il insiste beaucoup sur le caractère sensément germanique du style gothique, et croit trouver un sens supérieur de logique dans le gothique allemand. A certains endroits le rôle des Pays-Bas mériterait à notre avis d'être souligné davantage.

R. MAERE.

R. HAMANN. *Deutsche und französische Kunst im Mittelalter*. I. *Südfranzösische Protorenaissance und ihre Ausbreitung in Deutschland*. II. *Die Baugeschichte der Klosterkirche zu Lehnin und die normannische Invasion*. Marbourg-sur-Lahn, Kunstgeschichtliches Seminar, 1922-1923. 2 vol. In-4, IV-140 p. et 246 fig. ; IV-180 p. et 309 fig.

L'étude de la sculpture monumentale du moyen âge est à l'ordre du jour en Allemagne depuis Vöge. Elle l'est aussi dans les autres pays. E. Mâle en parle longuement dans son ouvrage sur l'art religieux du XIIe siècle (RHE, t. XIX, 1923, p. 422), et Kingsley Porter

Digitized by Google

avance à son sujet des théories fort hardies, dans d'importants ouvrages sur l'art roman (RHE, 1922, t. XVII, p. 453 sv.; 1924, t. XX, p. 322).

Les études de M. Hamann seront pour la même matière une contribution de grande valeur, quoique ce soit principalement d'architecture qu'il y s'agit. L'auteur a déposé avec raison tout faux amour-propre nationaliste et il reconnaît carrément l'influence que le Midi de la France et la Normandie ont exercée au XIIe et au XIIIe siècles sur l'art monumental de l'Italie, de l'Allemagne du sud et de l'Autriche-Hongrie.

Le premier des deux problèmes qu'il examine est celui de l'influence en Allemagne de l'art provençal. Il existe une parenté notoire entre l'art roman de la Provence et celui de la Lombardie, comme aussi entre le roman lombard et celui de l'Allemagne. Parmi les éléments qui se retrouvent dans les trois régions, citons les colonnes dégagées devant les façades, les colonnes sur dos de lion, les frises historiées, les feuilles d'acanthe et les rinceaux classiques Mais, tandis que tout cela est appliqué dans les monuments de Provence à Saint-Gilles, à Saint-Trophime d'Arles, à Saint-Gabriel — il faudrait citer aussi certains éléments de l'architecture saintongeaise et poitevine — avec un goût pur et un sens profond de logique et d'unité, on le retrouve en Allemagne et plus encore en Italie, mêlé à des éléments plus anciens : frises d'arcatures sur bandes lombardes, entrelacs, et souvent appliqué sans souplesse, comme par à coups et au hasard des rencontres. Que faut il en déduire, sinon que la « proto.enaissance » provençale, imprégnée de pureté classique, et tout l'art du midi, se sont épandus au dehors. Par la Lombardie et la Suisse elles ont atteint l'Allemagne du sud, l'Autriche et la Hongrie. C'est la conclusion générale de l'auteur après une pérégrination, longue mais parfois rapide, à la recherche des monuments qu'il étudie.

Son analyse débute par le portail de l'église villageoise de Grossenlinden (Hesse), presqu'inédit et auquel il attache une assez grande importance. Vient ensuite Saint-Jacques de Ratisbonne, dont le portail bien connu paraît être en rapport avec les façades poitevines. En allant plus au sud on retrouve un art apparenté à Bâle et à Coire, puis, au delà des Alpes, dans de nombreux monuments de l'Italie du nord : à Milan, à Pavie, à Come, à Plaisance, à Vérone, à Parme, etc.; partout des éléments repris à l'art français, en particulier à celui de la Provence. Borgo San Donnino marque en Italie l'apogée de l'influence provençale, car l'auteur ne s'arrête même pas à l'hypothèse, défendue par M. Porter, de l'antériorité des monuments italiens. L'influence provençale se retrouve en Allemagne, à Ratisbonne, à Gelnhausen, à Worms, plutôt durant le premier quart du XIIIe siècle qu'à l'extrême fin du XIIe. Mais à Worms et ailleurs d'autres influences, normandes notamment, se manifestent également; elles s'observent aussi à Bamberg, où l'auteur s'évertue à faire le départ entre les

Digitized by Google

divers ateliers qui travaillèrent à la cathédrale, puis à Freiberg (Saxe), où l'influence provençale n'est pas éteinte durant le second quart du XIIIe siècle. Elle poursuit sa route vers l'est : en Moravie, en Autriche et en Hongrie, et s'y manifeste vers le milieu du XIIIe siècle.

Parallèlement à ces influences romanes venues du midi, s'en manifestent d'autres qui ont la Normandie pour point de départ. Ici encore il s'agit d'une architecture, formée dès 1150 dans son pays d'origine, mais qui n'est connue en Allemagne que depuis le début du XIIIe siècle et ne s'éteint qu'après 1250. La route suivie est assez problématique. Gall avait cru que l'influence normande s'était manifestée d'abord dans l'école rhéno-westphalienne, mais en réalité d'après M. Hamann cette école peut trouver en elle-même sa raison d'être, et il est possible que la voie de mer, qui a transmis à la Westphalie les voûtes plantagenet, ait aussi servi l'architecture romane de Normandie et lui ait permis de contourner la Rhénanie puis, de pénétrer par le Danemark dans la marche de Brandebourg et plus au sud et à l'est, et d'y entrer en contact avec l'influence du midi. L'architecture normande est une architecture en retard, dérivée de la construction en bois. De là son moindre succès dans les contrées de haute culture, comme la Rhénanie, et sa vogue dans les contrées moins avancées et plus revêches au progrès gothique.

L'église cistercienne de Lehnin manifeste à un haut degré les influences diverses qui agissent durant la première moitié du XIIIe siècle dans la marche de Brandebourg : elle traduit en briques divers éléments de l'architecture normande et semble être un point de départ pour l'architecture de la brique du nord de l'Allemagne. L'influence normande se retrouve aussi à Salzwedel et dans d'autres localités de la Marche. M. Hamann la poursuit après cela dans certaines parties de la cathédrale de Worms, dans le palais et l'église Sainte-Marie de Gelnhausen, dans diverses églises de Ratisbonne, dans le beau chœur oriental de Bamberg. Il la retrouve ensuite une seconde fois à Lehnin et dans d'autres édifices du Brandebourg, notamment à l'église des Franciscains à Berlin. De Bamberg elle passe aussi en Saxe : à Freiberg, à Wechselbourg, à Hildesheim, mais s'y mélange à un art autochtone et provincial. Comme le courant provençal, vers le milieu du XIIIe siècle les influences normandes se manifestent plus à l'est, dans des contrées sans traditions artistiques, où un art plus moderne est peu connu, et où les vieux motifs d'importation sont moins contrariés dans leur développement. Ils s'y retrouvent parfois avec des caractéristiques très pures : à Tischnowitz, à Trebitsch, à Vienne et jusqu'en Hongrie : à Lebeny et à Ják. Toutes ces œuvres éparses sont dues peut-être à une brigade d'ouvriers du bâtiment, munis de croquis ou d'un album de dessin, et travaillant, d'après des principes qui leur sont familiers, dans des localités, parfois très distantes les unes des autres, où on les appelle. Les monuments suggèrent l'hypothèse que ces ouvriers étaient en concurrence avec des ateliers, qui travaillaient

Digitized by Google

différemment (d'après les principes de l'école rhéno westphalienne, du gothique bourguignon, etc.) et qui parvenaient souvent à les évincer et à les refouler.

Le mystère de l'existence et de l'activité de ces ateliers divers recevra de l'ouvrage de M. Hamann un premier rayon de lumière. Sans doute cet ouvrage propose des rapprochements et soulève des hypothèses qui appellent plus d'une réserve. Cela saute aux yeux à la simple inspection des clichés nombreux et intéressants, juxtaposés parfois d'une manière fort inattendue. Mais la voie tracée paraît être une voie féconde et peut servir de point de départ aux recherches plus spéciales.

R. MAERE.

HERMANN STADLER. *Albertus Magnus, De Animalibus libri XXVI.* **Nach der Cölner Urschrift. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. Texte und Untersuchungen, T. XV u. XVI.) Munster-en-W., Aschendorff, 1916 et 1921. In-8, XXVI-892 et XXI-893-1664 p.**

Il ne s'agit pas, sous ce titre, d'un inédit. Cet ouvrage du grand philosophe médiéval fut imprimé plus d'une fois, à Rome en 1478, à Mantoue en 1479, et quatre fois à Venise, de 1490 à 1519. Cependant une nouvelle édition était très désirable, les anciennes étant devenues très rares, et les plus récentes étant très fautives. L'édition de Jammy, O. P., Lyon, 1651, est inférieure à l'incunable de Mantoue, qui ne reproduit le texte que d'après des manuscrits de troisième valeur. L'édition de Borgnet (Paris, Vives, 1891), laisse encore à désirer davantage, l'éditeur ne s'étant pas borné à réimprimer l'œuvre de Jammy, mais ayant procédé sans le moindre sens critique et introduit des changements n'ayant pour base que l'arbitraire.

L'édition critique que nous présente M. Stadler, est donc sûrement la bienvenue. Parlons d'abord de l'œuvre elle-même, ensuite de la présente publication.

1. L'ouvrage se compose de XXVI Livres. Il comprend d'abord trois œuvres d'Aristote, suivant l'arrangement d'Avicenna, qui les a réunies en un seul tout : 1. Περὶ τὰ ζῷα ἱστορίαι (les X premiers livres, dont le dixième, au dire des critiques, n'a pas Aristote pour auteur). 2. Περὶ ζῴων μορίων (Livres XI-XIV). 3. Περὶ ζῴων γενέσεως (Livres XV-XIX). Albert le Grand prit comme base la traduction arabo-latine de Michel Scot († c. 1235). Les Livres XX et XXI constituent des dissertations philosophiques, qui, de l'avis de Stadler, ont pour auteur Albert lui-même. Les Livres XXII à XXVI renferment l'énumération alphabétique et la description d'espèces animales, pour lesquelles Albert a utilisé principalement le *Liber de naturis rerum*, demeuré à l'état de MS, de Thomas de Cantimpré.

Suivant sa méthode habituelle, Albert a paraphrasé le texte aristoté-

Digitized by Google

licien. Son but était de faire comprendre aux Latins l'exposé des sciences naturelles fourni par le Stagyrite. Ici, comme ailleurs, il ajoute l'appoint de ses scrupuleuses observations ; son œuvre semble bien marquer le point de départ de l'école expérimentale en Occident. Par ailleurs, on ne sera guère surpris que dans un ouvrage de ce genre, surtout dans les parties physiognomiques, il ait été fait place à bien des considérations subjectives et arbitraires.

2. De longs et minitieux travaux préparatoires ont permis à M. Stadler de réaliser avec succès la tâche qu'il avait entreprise. Le *De animalibus* est conservé dans une quarantaine de manuscrits. L'analyse de ces sources amena l'éditeur à fournir la preuve que le codex W 258 a, aux Archives de la ville de Cologne, est l'œuvre originale du Maître, voire même l'autographe. Deux autres mss (Bâle, F 1 19 ; Dijon, n. 262.), se trouvent dans une parenté étroite avec l'autographe et paraissent dépendre d'une très bonne copie de l'original. Ils sont venus à point pour reconstituer le texte de deux pages qui font défaut dans l'autographe. Outre ces trois codices, huit autres mss ont retenu l'attention de l'éditeur, et ont été groupés, à la suite de l'autographe, en trois classes : notamment en copies de première, de seconde et de troisième valeur. Dans ces dernières, le texte est mauvais, rempli de fautes et de lacunes. Nous supposons que seules des raisons très plausibles ont décidé l'éditeur à renoncer à l'examen des autres éléments de la tradition du texte.

A la suite de M. Jessen, l'éditeur d'un autre écrit d'Albert le Grand, *De vegetalibus* (Berlin, 1867), M. Stadler a divisé chaque livre du texte, conventionnellement, en paragraphes comprenant 20 lignes et dont les numéros se suivent dans la marge du volume. C'est à ces chiffres que renvoient les *Tables*. Grâce à un système de traits verticaux, le lecteur est à même de distinguer dans le texte, ce qui constitue une addition personnelle d'Albert, et ce qui est l'œuvre originale des auteurs qu'il commente. Le premier des deux étages de notes au bas des pages, renferme l'indication des sources, le second, l'apparat critique. Aux tables qui font habituellement suite à ce genre de publications : table des auteurs cités par Albert, table des noms propres, table de choses et de vocables que l'on rencontre assez rarement ailleurs, l'éditeur en a ajouté deux autres, dont les philologues pourront faire leur profit : tables des noms germaniques et des noms arabes.

Terminons ce trop bref compte-rendu en signalant une question spéciale et controversée : celle de la date de composition de cet ouvrage. M. Stadler n'a pu que l'effleurer (p. VII). Depuis lors le P. Pelster a consacré à ce problème quelques pages nouvelles, dans la *Zeitschrift für katholische Theologie*, t. XLVII(1923), p. 475 et suiv. D'après les considérations du R. P., la composition du *De Animalibus* est à répartir sur les années 1258 à 1270.

Philologues, naturalistes, philosophes, surtout les historiens des sciences naturelles et de la philosophie, aimeront à prendre contact

Digitized by Google

avec ce monumental écrit d'Albert le Grand. Au point de vue historique, le grand intérêt que présentent ces XXVI Livres se rattache à des questions touchant le programme, la méthode et l'évolution de l'enseignement sur les matières qui y sont traitées. Ces matières rentrent de nos jours plutôt dans le cadre des leçons professées à la Faculté des sciences et de médecine ; le philosophe cependant ne peut s'en désintéresser totalement. La méthode expérimentale y est nettement affirmée et appliquée. La doctrine est amenée du point de départ aristotélicien, par intermédiaire de Galien et d'Avicenna, au terme des patientes recherches et de la force d'observation qui ont caractérisé un des plus grands penseurs du XIIIe siècle.

R-M. MARTIN, O. P.

Dr C. BOECKL. *Die Eucharistielehre der deutschen Mystiker des Mittelalters.* (Diss.) Munich, Schrödl, 1923. In-8, XXIV-139 p.

Cette dissertation doctorale a pour objet l'exposé des doctrines sur le sacrement d'eucharistie, que l'on trouve dans les œuvres des principaux mystiques allemands, et embrasse la période qui va du XIIe au XIVe siècle. C'est la période du moyen âge où la vie mystique, en Allemagne, fut la plus intense et a donné ses plus beaux fruits.

Une courte préface nous indique l'origine de ce travail. Il fut élaboré au cours des exercices du Séminaire de dogmatique à l'université, dirigé par le professeur M. Grabmann. En quatorze pages d'une impression très serrée, l'auteur donne ensuite la bibliographie du sujet. C'est une liste imposante d'ouvrages théologiques, mystiques, historiques et critiques. La question se pose dans quelle mesure les 252 auteurs dont les travaux composent cette bibliothèque ont été utilisés dans la dissertation. M. Boeckl ne nous renseigne pas sur ce point Il laisse au lecteur d'en juger en se rapportant aux nombreuses notes et citations qui couvrent la marge inférieure des pages. Cette liste d'auteurs aurait pu être allongée encore. A la suite de la citation de Göttler, il aurait été opportun de faire mention de son contradicteur, le P. Reg. Schultes, O. P. *Reue und Busssakrament*, Paderborn 1906. S'il y avait lieu de signaler les articles de van Poppel et Reypens, y avait-il des raisons de taire les recherches de van Mierlo, S. J. ?

M. Boekl a divisé son travail en cinq chapitres. Dans les quatre premiers, les auteurs étudiés sont rangés suivant les ordres religieux dont ils étaient membres. I. Mystiques bénédictins. II. Mystiques franciscains. III. Mystiques cisterciens. IV. Mystiques dominicains. Un cinquième chapitre est consacré à deux mystiques des Pays-Bas : Jean Ruysbroek et Thomas a Kempen, et intitulé : Bei den Mystikern in den deutschen (*sic*) Niederlanden. L'on remarquera que les instituts religieux ne sont pas cités d'après l'ordre chronologique, ni d'après l'importance des écoles mystiques qu'ils ont constituées. J'ignore à quel

Digitized by Google

titre Jean Ruysbroek est présenté comme mystique allemand. L'œuvre mystique de Thomas Hemerken n'appartient pas au XIVe siècle, Thomas étant mort en 1471, la même année que Denys le Chartreux.

Dans ces cinq chapitres, dont le dernier déborde les cadres préalablement fixés, aucune pièce importante, ni aucun document intéressant à consulter n'ont été négligés. L'auteur a poussé ses investigations jusque sur des terrains demeurés inexplorés. Il a examiné les écrits des professionnels en théologie, la doctrine des prédicateurs, les effusions des poètes ; il a interrogé les représentants de la mystique pratique, p. ex., S. Elisabeth de Hongrie, aussi bien que les docteurs de la mystique spéculative. Les principales questions traitées sont les suivantes : la transsubstantiation, la présence réelle, l'identité du corps du Christ sous les espèces eucharistiques avec le corps né de la Vierge et mort sur la croix, les dispositions favorables pour communier, les effets de l'union eucharistique. M. B. expose dans les grandes lignes la doctrine des auteurs sur ces questions ; il la ramène à ses sources immédiates, et montre ses liens de dépendance avec les maîtres en théologie de l'époque. Il a soin également de mettre en relief les points et les aspects de doctrine qui distinguent l'un mystique de l'autre. Il tient compte aussi bien des lacunes que des points fermement acquis que présente la recherche critique ; et cela principalement à propos de maître Eckhart.

Ce travail constitue une excellente monographie du genre. Il se recommande par beaucoup de qualités, dont, mise à part la richesse du fond, la mesure dans l'exposition n'est pas la moindre. Le but envisagé par l'auteur n'est pas simplement doctrinal, mais aussi apologétique : il a voulu faire face à une thèse protestante, suivant laquelle la médiation de l'Église catholique et des sacrements aurait été, de l'avis des mystiques, sans valeur pour le développement de leur vie intérieure. Il a parfaitement réussi.

R. M. Martin, O. P.

G. Mollat. *La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon (1305-1378).* (Université de Strasbourg. Bibliothèque de l'Institut de droit canonique. T. I.) Paris, E. de Boccard, 1922. In-8, 353 p.

C'est peut-être dans l'histoire du régime bénéficial que l'on aperçoit le plus clairement les progrès réalisés par le mouvement centralisateur, à partir du XIe siècle, dans le gouvernement de l'Église. Le Saint-Siège revendique en effet une part toujours croissante dans la collation des bénéfices et, après une lutte persévérante contre les collateurs ordinaires et les électeurs, parvient à faire triompher ses idées. C'est ce que nous ont montré, pour la période antérieure au XIVe siècle, E. Roland (*Les chanoines et les élections épiscopales du XIe au XIVe siècle.*

Digitized by Google

Aurillac, 1909) et E. Baier (*Päpstliche Provisionen für niedere Pfründen bis zum Jahre 1304*. Munster, 1911), et, pour les années du grand schisme, E. Göller, dans la belle introduction que l'on trouve en tête du premier volume du nouveau *Repertorium germanicum* inauguré, en 1916, par l'institut historique prussien de Rome (cfr RHE, 1921, t. XVII, p. 612-616). L'étude de M. Mollat, qui nous fait bien présumer de la nouvelle bibliothèque de l'institut de droit canonique de Strasbourg, complète ces travaux en traitant de la collation des bénéfices pendant la période intermédiaire : celle des papes d'Avignon. Quant au cadre géographique, il embrasse tous les pays de la chrétienté, sauf que l'auteur a négligé l'histoire des provinces apostoliques de Scandinavie (p. 217, note 1).

Le travail de M. Mollat comprend trois parties. La première (p. 21-147) est consacrée à la collation des bénéfices mineurs. C'est à ces bénéfices en effet que la papauté s'en prit en premier lieu. M. M. indique les moyens dont elle se servit pour attirer à soi leur collation, les explique, recherche leur origine et fait connaître l'usage qu'en firent les papes d'Avignon. Il donne ensuite un exposé très clair et très détaillé du mécanisme des provisions apostoliques, dans lequel il examine toutes les questions concernant les suppliques, les examens de capacité que devaient subir les ecclésiastiques pourvus de bénéfices en cour de Rome, l'expédition, la délivrance et l'exécution des bulles, enfin le contentieux bénéficial.

Une seconde partie (p. 149-226) traite de la collation des bénéfices majeurs : des évêchés et des abbayes. D'après le droit des décrétales, ces dignités étaient électives : les moines avaient le droit de choisir leur abbé ; les titulaires des évêchés étaient désignés d'abord par le clergé et le peuple du diocèse ; à partir du XIIIe siècle, uniquement par les chapitres cathédraux. Ici encore M. M. nous montre comment, après une lutte qui commença au XIIe siècle et s'accentua au siècle suivant, la papauté parvint au XIVe siècle à supprimer presque complètement les droits des chapitres cathédraux et monacaux : elle donna aux réserves tant générales que spéciales une extension de plus en plus considérable ; elle prit occasion, pour nommer directement les titulaires des charges devenues vacantes, des appels provoqués par des abus qui vicièrent trop souvent les élections, des translations d'évêques d'un siège à un autre, des nominations d'abbés aux évêchés, des démissions et dépositions, et même des postulations présentées par des chapitres qui désiraient écarter certains candidats ; parfois aussi, mais rarement, elle invoqua le droit de la dévolution ; enfin il faut mentionner les provisions sous forme de commendes. Quant aux motifs qui décidèrent les papes d'Avignon à frapper de réserves les bénéfices majeurs et à s'en adjuger la collation, M. M. indique, d'abord, les raisons qu'il appelle *théologiques* et qui sont alléguées par les bulles, c'est-à-dire la primauté du siège apostolique et la nécessité de remédier aux maux multiples engendrés par le régime électif. Mais il y en avait d'autres,

Digitized by Google

d'ordre *pratique*. Et d'abord, la main-mise du Saint-Siège sur les bénéfices majeurs lui fournit l'occasion de réclamer le serment de fidélité aux évêques et aux abbés et de renforcer par là même son autorité vis-à-vis du pouvoir civil. De plus, elle lui procurait des sources de revenus considérables par les taxes appelées services communs et menus services, par le droit de dépouille, et par les vacants. Enfin elle lui assurait de grands avantages dans les négociations diplomatiques.

Dans la troisième partie, M. M. détaille l'accueil fait en Europe aux provisions apostoliques. Celles-ci lésaient trop d'intérêts pour ne pas susciter de l'opposition. Le mécontentement fut général; mais les résistances varièrent en intensité et en efficacité suivant les pays. En Angleterre, les nominations aux évêchés ne donnèrent pas lieu à de grandes difficultés. Malgré les plaintes des chapitres cathédraux, les évêques nommés par le pape étaient reçus; mais ils ne pouvaient entrer en possession de leur mense qu'après avoir reconnu qu'ils détenaient du souverain leurs droits sur le temporel. Par contre, l'application du droit de régale et la collation de certains bénéfices mineurs, que la pratique des siècles précédents reconnaissait au roi, engendrèrent de graves conflits lorsque les papes d'Avignon s'efforcèrent de mettre en échec le pouvoir royal. La lutte, dont M. Mollat donne toutes les péripéties, se termina par la convention de Bruges que Grégoire XI ratifia le 1er septembre 1375. L'opposition à la papauté, qui avait été si vive dans le parlement, ne disparut pas cependant; elle pénétra à la longue dans les masses populaires et inclina les esprits à écouter les violentes attaques de Wyclyff contre la constitution de l'Église romaine. — Dans l'empire, les résistances opposées à la collation directe des bénéfices mineurs par le Saint-Siège furent plus violentes et plus efficaces que partout ailleurs, et le conflit qui éclata entre l'Église et Louis de Bavière fournit l'occasion aux chapitres cathédraux et aux métropolitains d'infliger à la Papauté une série d'échecs éclatants à propos des provisions aux bénéfices majeurs. La situation ne s'améliora pas sensiblement sous Charles IV, qui manquait d'autorité. Les papes n'eurent souvent d'autre ressource, pour sauver le principe de leur droit souverain, que de casser les élections, et puis d'élever à l'épiscopat ou à l'abbatiat justement les personnes que les chapitres avaient élus. — En Dalmatie, en Croatie et en Épire, de même qu'en Pologne et en Lithuanie, les métropolitains et les chapitres se liguèrent pour combattre le régime des réserves. — En France Guillaume Durant, évêque de Mende, dénonçait déjà aux Pères du concile de Vienne (1311-1312) les abus inhérents aux réserves apostoliques et, après la promulgation de la constitution *Ex debito* (1316), il entama une campagne de détractions qui tendait à brouiller le pape avec la France. Ces faits montrent que vers cette époque l'épiscopat était hostile à la papauté. Jean XXII brisa les résistances et Guillaume Durant fut réduit au silence. Les chanoines, au contraire, persistèrent à passer outre aux réserves et à pratiquer l'élection; mais, à l'encontre de ce qui eut lieu

Digitized by Google

en Allemagne, aucun de leurs élus ne réussit à se maintenir en possession des sièges épiscopaux avant le pontificat d'Innocent VI. A partir de cette date, les papes confirmèrent assez souvent les élus des chapitres. Bon gré, mal gré, les électeurs capitulaires durent, finalement plier devant les exigences du Saint-Siège. Les collateurs ordinaires des bénéfices mineurs furent moins souples ; il luttèrent avec opiniâtreté contre les provisions apostoliques ; les évêques, en empêchant les clercs pourvus de bénéfices par le Saint-Siège de prendre possession ; les chapitres, soit en votant des statuts qui leur permettaient d'éluder les nominations de Rome, soit en recourant au parlement de Paris. De même qu'en Angleterre, le droit de régale, que les légistes cherchèrent à étendre, amena des froissements entre Paris et Avignon, particulièrement sous Clément VI et Philippe VI. Enfin en Italie, en Castille, en Aragon et en Portugal, les papes d'Avignon disposèrent quasi souverainement des bénéfices. Ils ne rencontrèrent une résistance invincible que dans le royaume de Trinacrie et l'île Majorque.

En définitive, les résistances opposées, de 1305 à 1378, aux provisions apostoliques manquèrent d'efficacité. Partout, même dans l'Empire, la victoire finale resta au Saint-Siège. Un changement profond s'est ainsi opéré dans le mode de gouvernement de l'Église romaine, au cours du XIVe siècle. Tout plie, pour ainsi dire, devant la volonté des papes d'Avignon, tant la centralisation de l'Église est avancée. Mais le grand schisme va survenir bientôt, il annihilera la puissante organisation créée savamment et patiemment au XIVe siècle, et les intérêts de l'Église seront compromis pour longtemps.

Dans ce travail, M. Mollat s'occupe d'une période du passé de l'Église qu'il connaît admirablement Les sources utilisées sont de toute première valeur : elles proviennent presque exclusivement des Archives Vaticanes. En outre, le savant professeur de l'université de Strasbourg ne se contente pas de narrer les manifestations multiples de la politique bénéficiale des papes d'Avignon et d'en citer les exemples les plus typiques et les plus variés; mais à l'aide des recueils conciliaires et du *corpus juris canonici*, il entre à fond dans le système de gouvernement ecclésiastique si amèrement critiqué par les chroniqueurs et les auteurs de la fin du XIVe et du début du XVe siècle : il expose longuement la base juridique de l'intervention des papes dans la collation des bénéfices et déroule devant les yeux du lecteur tout le rouage administratif de la curie d'Avignon. Le travail de M. Mollat révèle à la fois un historien compétent et un canoniste averti. J'ajouterai qu'il sera le guide le plus sûr dans l'étude et l'interprétation des documents, suppliques et lettres de la période dite d'Avignon. Je suis persuadé que nul ne contredira ce sentiment parmi tous ceux qui ont eu l'occasion ou la charge de parcourir ces longues séries de registres des Archives Vaticanes où sont consignées, dans leur style verbeux et dans un formulaire de prime abord un peu déconcertant, les « grâces » les plus diverses dont la papauté inonde la catholicité. Sans doute, on pourra, dans des études

Digitized by Google

spéciales, compléter ou même rectifier quelques assertions et conclusions de M. Mollat touchant certains points. Ainsi, lorsque dans la première partie on lira le § 4 du chapitre II, on se souviendra de l'intéressant article que M. Nélis vient de publier dans le *Bulletin de l'institut historique belge de Rome* (1922, fasc. 2, p. 129-141) sur l'*Application en Belgique de la règle de chancellerie apostolique « de idiomate beneficiatorum »* qui fut édictée, le 11 juillet 1373, par Grégoire XI. Mais dans l'ensemble, le tableau que M. Mollat nous a donné du régime bénéficial sous les papes d'Avignon résistera à tout contrôle.

F. Baix.

Georges Lizerand. *Le dossier de l'affaire des Templiers édité et traduit.* (Les classiques de l'histoire de France au moyen âge publiés sous la direction de Louis Halphen.) Paris, Champion, 1923. In-12, xxiv-229 p. F. 12,50.

Nul n'était plus qualifié que M. Georges Lizerand pour publier les documents relatifs à l'affaire des Templiers qui forment le second fascicule de la *Collection des classiques de l'histoire de France au moyen âge.* Auteur d'une thèse très remarquée sur *Clément V et Philippe IV le Bel,* il avait été tout naturellement conduit à examiner et à critiquer les textes qu'il publie aujourd'hui et qui forment comme l'illustration de son volume.

Conformément au plan de la collection, le livre débute par une introduction où est résumée tout d'abord l'histoire du procès. Dans ce résumé M. Lizerand a condensé les faits essentiels qu'il expose plus au long dans sa thèse, mais cette analyse, si succincte qu'elle soit, ne manque pas de vigueur et elle met fort bien en lumière certaines idées essentielles; la responsabilité de Philippe le Bel et de ses agents y éclate à chaque page, leurs procédés peu loyaux ressortent avec beaucoup de netteté et l'on voit fort bien comment ils ont exploité la faiblesse du pape, écœuré au fond de son âme d'un procès dont il ne soupçonnait que trop les motifs intéressés. « Inlassablement, écrit M. Lizerand dans sa conclusion, le roi et ses agents avaient assiégé le pape pour obtenir de lui la destitution du Temple. L'Église n'était presque pour rien dans un procès qu'elle désapprouvait et, s'il n'eût tenu qu'à elle, jamais l'inquisition n'aurait eu à s'occuper des Templiers. Mais Clément V n'est pas pour cela dégagé de toute responsabilité. Car les calomnies, les irrégularités, les violences, les froides cruautés, l'inhumanité anonyme et administrative des gens du roi n'auraient pas prévalu si le pape n'avait pas témoigné de tant de faiblesse et s'il n'avait pas supporté, avec une résignation anormale, leurs empiétements. »

Dans les chapitres suivants, M. Lizerand analyse les différentes espèces de documents. Les premiers émanent de la chancellerie du roi de France : ils consistent en un réquisitoire, suivi d'instructions aux baillis, sénéchaux et commissaires en vue de l'arrestation des Templiers et de la séquestration de leurs biens. Puis ce sont des inventaires,

Digitized by Google

les procès-verbaux des interrogatoires, les lettres échangées entre le roi de France, le pape et les princes étrangers, les consultations juridiques demandées à la Faculté de théologie de Paris ; les pamphlets. Une troisième catégorie est constituée par les différents textes relatifs aux États Généraux de Tours et aux négociations de Poitiers en 1308 ; une quatrième a trait aux divers procès qu'ont dirigés soit les évêques, soit les commissaires pontificaux à partir de 1308. M. Lizerand indique où se trouvent ces divers documents et signale, en les critiquant sommairement, les travaux dont ils ont été l'objet. Il expose enfin les raisons qui ont présidé à la sélection qu'il a dû faire dans la présente édition. Son choix est d'ailleurs très heureux : il n'a retenu que les textes qui peuvent servir à fixer la physionomie du procès : tel le mémoire de Jacques de Molay sur le projet de réunion des deux ordres du Temple et de l'Hôpital qui peut servir d'introduction ; telle la proclamation royale relative à l'arrestation ; telles les principales dépositions ; tels enfin les pamphlets de Pierre Dubois et les discours de Guillaume de Plasians.

Tous ces textes avaient été déjà publiés ; beaucoup avaient été traduits, mais ni les éditions ni les traductions antérieures ne peuvent se comparer à celle-ci. M. Lizerand a revu lui-même sur les manuscrits tous les documents qu'il a retenus à l'exception d'un seul et, bien qu'avec une modestie très déplacée il refuse à sa traduction le mérite de l'élégance, ses lecteurs lui sauront le plus grand gré d'avoir si bien rendu l'esprit et la forme des si curieux témoignages d'un des plus grands procès de l'histoire.

AUGUSTIN FLICHE.

E. H. PEARCE. *Thomas de Cobham, Bishop of Worcester (1317-1327). Some Studies drawn from his Register with an account of his life.* Londres, SPCK., 1923. XII-274 p.

Pour apprécier en deux mots ce volume, on pourrait dire que s'il donne moins que ne promet son titre, il donne beaucoup plus que ce qu'annonce son sous-titre : c'est une reconstitution des plus intéressantes, parce que des plus réelles, de l'administration d'un évêque anglais du XIVe siècle. A l'aide des pièces officielles que contient réunies depuis six cents ans l'ancien *Register* épiscopal, elle est faite sur place, dans les mêmes domaines épiscopaux qu'il y a six siècles, au manoir d'Hartlebury, séjour préféré de Cobham, par un de ses successeurs anglicans au siège de Worcester. Cette circonstance en dira long à l'archéologue et à l'historien ; au penseur, qui aime à ruminer le passé, elle fournira matière à réflexion du plus haut intérêt psychologique et religieux. La nature même des sources auxquelles puisait l'auteur et le cadre qu'il s'est fixé expliquent les qualités et les lacunes de cette étude : elle se borne aux actes officiels mentionnés dans le registre et les présente au lecteur avec les circonstances dont

Digitized by Google

ce dossier a conservé la trace. Ce n'est donc pas une biographie complète de Cobham, ni le tableau intégral de sa gestion épiscopale. Nous n'y trouvons pas non plus la plénitude des moyens d'information qui auraient pu nous éclairer sur ces sujets. Tout n'est pas également original : le chapitre sur la visite des monastères utilise d'autres travaux. Mais, même réduit à ces proportions, l'ouvrage du Rev. E. H. Pearce nous fait réellement entrer dans la vie et dans l'activité quotidienne d'un grand évêque d'Angleterre au XIVe siècle. C'est tout un coin du monde médiéval qui se révèle à nous, avec ses préoccupations, ses mœurs, ses coutumes fiscales, ses usages politico-religieux, son attitude vis-à-vis du roi ou du Pape, en matière d'élection, de dispense, de jouissance des bénéfices, de visite canonique, de nomination aux églises rurales, de séjour aux universités, etc. etc. ; tout cela non pas énoncé dans une formule générale, comme dans un manuel d'institutions, mais présenté dans ses contours les plus concrets et centré autour de la personne d'un évêque instruit et consciencieux, que ses hautes qualités de droiture et de loyauté avaient fait nommer le « bon clerc ». Que, dès sa nomination, l'évêque doive recourir à la grande maison financière des Bardi de Florence, et que dix ans plus tard, pour se rendre à la cour de Londres, il doive emprunter les équipages d'une abbaye cistercienne, qu'il fasse une ordination de 72 prêtres à Tewkesbury ou de 103 sous-diacres à Ombersley, qu'il rappelle à l'ordre un clerc de Gloucester ou un prieur de Lanthony, qu'il lègue ses livres à Oxford, comme Richard de Bury, qu'il signe des pièces officielles d'approbation, de dispense, de légitimation, etc., nous suivons Cobham pas à pas dans la plupart de ses actes, de ses projets, de ses voyages, de ses jugements, de ses nominations. Malgré le classement des documents sous quelques rubriques appropriées, ce qui expose à des répétitions, la plupart des chapitres, surtout ceux sur les ordinations, sur les paroisses et les bénéfices, sont évocateurs pour qui veut voir de près le mécanisme de la vie médiévale ; ils pourraient fournir un commentaire historique du droit ecclésiastique aux derniers siècles du moyen âge.

J. DE GHELLINCK, S. J.

Concilium Tridentinum. Diariorum, actorum, epistolarum, tractatuum nova collectio. Ed. SOCIETAS GOERRESIANA. T. VIII. *Actorum pars V complectens acta ad praeparandum concilium et sessiones anni 1562 a prima (XVII) ad sextam (XXII).* Ed. ST. EHSES. Fribourg-en-Br., Herder, 1919. In-4, XIV-1024 p. — T. X. *Epistolarum pars I, complectens epistolas a die 5 Martii 1545 ad concilii translationem, 11 Martii 1547, scriptas.* Ed. G. BUSCHBELL. Fribourg-en-Br., Herder, 1916. In-4, LXXVI-996 p.

Peu de choses vieillissent aussi vite et sont aussi vite démodées que les travaux historiques et l'auteur de la plus humble monographie se

Digitized by Google

croirait mal informé s'il ne citait des ouvrages dont le millésime d'édition est, à peu de chose près, le même que celui qui orne la couverture de son œuvre propre. Une revue, qui a l'ambition de tenir ses lecteurs au courant de tout ce qui se publie d'essentiel en matière d'histoire ecclésiastique, semble donc bien malvenue de présenter, en 1924, une recension qui concerne des volumes parus respectivement en 1916 et en 1919. S'il s'agissait d'un ouvrage quelconque, de composition facile et d'intérêt passager, mieux voudrait, après un tel laps de temps, le passer sous silence et n'en plus parler. Par bonheur, les deux volumes dont il va être question dans les lignes qui suivent, sont de ceux qui peuvent patiemment attendre : les éloges qu'on leur décerne, tamisés par le temps qui ramène toutes choses à leur juste proportion, n'en acquièrent que plus de poids et que plus de valeur.

Le *Concilium Tridentinum*, publié par la Goerresgesellschaft, avec la collaboration savante et avertie de plusieurs maîtres de la critique historique, est en effet une œuvre capitale, dont s'enorgueillit à juste titre la science catholique en Allemagne. Projet grandiose assurément que celui d'editer la somme innombrable des documents relatifs au concile de Trente, mais projet dont la réalisation suppose une énergie et une patience admirables. Quatre séries se partagent les sources à publier : 1. les *Diaria* ou journaux (t. I-III) ; 2. les *Acta* au sens propre (t. IV-IX) ; 3. les *Epistolae*, c'est-à-dire les correspondances échangées à l'occasion du concile (t. X-XI) ; 4. les *Tractatus tridentini*, mémoires composés par nombre de théologiens et de canonistes sur des questions discutées dans les délibérations du concile (t. XII).

C'est en 1894 que les collaborateurs du *Tridentinum* se mirent à l'œuvre. En 1901, parut le tome Ier, donnant la première partie des *Diaria* ; en 1904, ce fut au tour du tome IV où l'on trouve consignée la première partie des *Acta*. Ces deux volumes ont fait l'objet, dans cette revue même (1905, t. VI, p. 857-883), d'un compte-rendu pénétrant dû à la plume experte du regretté M. Cauchie : toutes les questions générales qui concernent l'entreprise de la Goerresgesellschaft, l'utilité de l'œuvre, son but, ses méthodes ont été étudiées dans cette recension et nous n'avons donc plus à y revenir.

En 1911, deux nouveaux tomes parurent coup sur coup : le Ve, dû comme le IVe à Mgr Ehses et comprenant la suite des *Acta* du concile, le IIe, continuant la publication des *Diaria* commencée au tome Ier et portant, comme celui-ci, la signature de M. S. Merkle. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler brièvement ici que le tome II reproduit les cinquième, sixième et septième journaux du fameux secrétaire du concile, Massarelli, journaux intitulés respectivement *De conclavi post obitum Pauli III*, *De Pontificatu Iulii III*, *A Marcello II usque ad Pium IV*. Ce volume donne ensuite l'*Epilogus* des Actes du concile dû à la plume de Laurentius Pratanus, les écrits conciliaires de Jérôme Seripandus, les *diaria caerimonialia* de Ludovicus Firmanus, l'histoire, écrite par Onuphrius Panvinius, de l'élection de Pie IV, le *De obitu Pauli IV et*

Digitized by Google

conclavi cum electione Pii IV d'Antonius Guillus, la narration faite par Pedro Gonçalez de Mendoza concernant *lo sucedido en el concilio Tridentino*, enfin des fragments se rapportant au concile et écrits par Nicolaus Psalmaeus. A propos de ce Nicolas Psaume ainsi que de Laurent Del Pré (Pratanus), qu'on veuille bien se reporter à l'intéressante notice publiée ici-même par M. Merkle (1904, t. V, p. 787 svv). Quant au tome V du *Tridentinum*, il contient les Actes du concile du 8 février 1546 au 11 mars 1547 et se rapporte donc à la période de l'assemblée où eurent lieu, sous Paul III, les sessions IV, V, VI, VII, VIII : c'est à cette dernière réunion que fut décidé, comme on sait, le transfert du concile à Bologne.

Arrivons-en maintenant aux deux volumes qui doivent faire l'objet spécial de cette recension, le VIIIe et le Xe. Et, puisque nous en sommes à parler des Actes de l'assemblée, ouvrons d'abord ce magnifique tome VIII où se trouve éditée, par les soins de Mgr Ehses, la cinquième et avant-dernière partie des *Acta* du concile œcuménique.

* * *

Le tome V du *Concilium Tridentinum* nous menait, ainsi que nous venons de le rappeler, jusqu'au transfert à Bologne ; le tome VIII renferme les documents compris entre le 8 septembre 1559 et le 17 septembre 1562. On le voit dès l'abord : deux volumes, le VIe et le VIIe, — troisième et quatrième de la série, — manquent à la suite chronologique des *Acta*. C'est qu'en effet MM. Merkle et Postina, empêchés par d'urgents devoirs, ne se trouvaient pas en mesure de livrer leurs manuscrits à l'impression alors que Mgr Ehses avait terminé son propre travail. — Franchissons donc une douzaine d'années et, laissant le concile dans les embarras de Bologne sous Paul III (1547-1549), dans ceux de Trente sous Jules III, Marcel II et Paul IV (1550-1559), étudions l'œuvre de Pie IV.

Le volume de Mgr Ehses comprend deux parties bien distinctes : l'auteur a réuni dans la première (p. 1-286) un nombre important de pièces qui se rapportant à l'histoire préliminaire, — *Acta ante concilium*, — de la dernière période de l'assemblée ; la seconde partie, de loin la plus importante, renferme les actes conciliaires de la XVIIe à la XXIIe session.

A peine installé sur le trône de Pierre, Pie IV se mit en devoir de reprendre le concile suspendu par Jules III en 1552. La chose n'allait pas sans de grosses difficultés. Et d'abord, sous quelle forme devait se présenter la bulle d'indiction ? Était-ce un nouveau concile qu'on allait convoquer, était-ce, au contraire, l'ancienne assemblée dont on aurait à parfaire l'œuvre ? Ce n'était pas là pure question de mots : présenter les sessions à venir comme la suite des sessions passées revenait à affirmer le caractère irrévocable des décisions prises jadis en matière dogmatique, au sujet notamment de l'eucharistie et de la justification. On comprend dès lors que les protestants aient insisté

Digitized by Google

avec force pour obtenir la convocation d'un *nouveau* concile : l'empereur Ferdinand Ier appuyait leurs prétentions et la cour de France partageait le même avis. Philippe II, de son côté, prônait résolument la *reprise* du concile interrompu. Il va sans dire que Pie IV était en parfaite communion d'idées sur ce points avec le roi catholique, mais, comme il convenait de ne rien brusquer, la bulle d'indiction du 29 novembre 1560 présenta la chose en termes choisis et gazés, — qui d'ailleurs ne contentèrent pleinement personne. La détermination de la ville où siègerait le concile, sans être la source d'aussi graves embarras, n'avait cependant pas laissé de faire difficulté. L'empereur commença par ne pas vouloir entendre parler de Trente et fit plusieurs suggestions qui portaient sur différentes autres villes ; après de longs pourparlers, tout le monde parvint pourtant à tomber accord.

Convoquer le concile n'était rien et le plus difficile restait à faire. Il faut avoir lu les multiples et pressantes convocations adressées par Pie IV aux évêques et aux princes protestants pour se faire quelque idée de la peine prise par le Pontife afin d'assurer le succès de l'entreprise. Bien plus : il envoie en Allemagne les nonces Delfino et Commendone. Mais c'est peine perdue, car les princes protestants repoussent avec dédain les offres papales et quant aux évêques, « io per me non credo, — nous déclare Commendone (p. 189), — che alcuno de loro pensi di venir al concilio, et gli principi heretici fanno ogn' opera, perche non vengano. per debilitar, quanto possono, et minuir l'autorità d'esso concilio ». A propos de Commendone, signalons en passant ses rapports suggestifs concernant les nouveaux évêchés des Pays-Bas, ses considérations sur l'université de Louvain, ses enquêtes au sujet du péril baianiste.

Le concile tint sa première, — ou XVIIe, — session le 18 janvier 1562. Si les évêques allemands n'avaient pas répondu à l'appel du pape, l'assemblée était cependant beaucoup plus nombreuse que jadis. Cent vingt Pères, possédant voix délibérative, étaient présents. Comme on attendait encore un certain nombre de prélats et de délégués, les présidents du concile préférèrent retarder l'examen des questions dogmatiques et l'on commença par discuter certaines matières moins importantes. C'est ainsi que dans la congrégation générale du 27 janvier, l'on se préoccupa de l'*Index librorum prohibendorum*. La conclusion du débat eut lieu lors de la seconde session (26 février) où fut porté le décret sur la confection de l'Index.

Après cela, on commença la discussion des projets sur la réforme de l'Église. Le 11 mars, on présenta douze articles dont le premier concernait l'obligation de la résidence pour les évêques et pour tous ceux qui ont charge d'âmes. Le débat fut extrêmement vif : les Espagnols insistaient pour qu'on déclarât la résidence obligatoire *iure divino*, les Italiens tenaient pour la plupart un avis opposé. Comme la querelle menaçait de s'éterniser, on remit le problème à une date ultérieure et l'on décida qu'il serait examiné avec les questions qui se rapportent à l'ordre.

Digitized by Google

Les *eleemonysarum quaestores* fournirent la matière d'un autre débat. Si tous étaient d'accord pour mettre fin aux abus d'une institution qui n'avait pas toujours été sans reproche, certains allaient plus loin et exigeaient la suppression de l'institution elle-même : c'est à ces derniers que le concile donna raison, dans les décrets de réforme portés à la XXIe session. Dans l'intervalle, l'assemblée avait commencé l'examen de plusieurs questions dogmatiques et notamment de la communion sous les deux espèces et de la communion des *parvuli* (même session).

Dans la session suivante, tenue le 17 septembre, on définit l'importante doctrine *de sacrificio missae*. Un problème bien épineux se greffait sur cette matière, celui de la concession du calice aux simples fidèles. L'empereur et le duc de Bavière, qui la réclamaient avec instance, n'eurent cependant pas gain de cause et les Pères, après de fort longues discussions, estimèrent préférable de laisser la solution de la difficulté à la discrétion du souverain pontife.

Après avoir esquissé le contenu du volume publié par Mgr Ehses, il nous faudrait caractériser ici ses procédés d'édition. Nous pourrions cependant nous dispenser d'en reparler, puisque la chose a déjà été faite dans cette revue, lorsqu'on y a présenté les premiers tomes de la collection. Disons seulement qu'aujourd'hui comme alors le texte des *Acta* repose sur les papiers authentiques du secrétaire du concile, Massarelli, ou de son remplaçant officiel. La tâche de Mgr Ehses était d'autant plus ingrate que nombre de pièces avaient déjà été éditées. Mais il est vrai de dire que cette édition n'avait pas toujours été heureuse et que, partant, il était utile de la reprendre ; en outre, l'infatigable chercheur qu'est Mgr Ehses est parvenu à découvrir une série considérables de pièces encore inédites : signalons notamment tout un lot de lettres de convocation au concile ainsi que nombre de votes originaux émis par les Pères. Un *Index nominum et rerum* termine le volume : clair et complet, il rend les recherches aussi aisées que possible.

* * *

Le Xe volume du *Tridentinum*, que nous avons à présenter maintenant aux lecteurs de la RHE, est l'œuvre de M. Buschbell, professeur au Gymnase de Crefeld : ce volume, premier des deux que la collection consacrera à la publication des *Epistolae* ayant trait au concile, comprend la correspondance échangée depuis le 5 mars 1545 jusqu'au transfert de l'assemblée à Bologne (11 mars 1547). La somme de renseignements renfermés dans ce millier de pages est remarquable : on y trouve, en effet, plus de deux mille cinq cents lettres, — exactement deux mille cinq cent quatre ! Mais, comme il convenait de ne pas être trop long, tout en étant complet, le tiers seulement de ces lettres est reproduit *in-extenso* ; pour les autres, l'éditeur s'est contenté d'en transcrire en note les passages les plus saillants.

Puisque l'honneur lui revenait d'ouvrir une nouvelle série du *Triden-*

Digitized by Google

tinum, M. Buschbell a compris qu'il se devait de donner quelque explications à ses lecteurs : une introduction de soixante-seize pages in-4 est là, en effet, qui nous fournit tous les renseignements désirables. — Le même problème qui s'était posé au sujet de la publication des *Acta* se reposait à propos de l'édition des *Epistolae* : fallait-il publier à nouveau les lettres déjà parues, avec plus ou moins d'exactitude, dans différentes collections isolées ou pouvait-on se contenter de renvoyer le chercheur à ces publications ? M. Buschbell a cru nécessaire de tout rééditer et nul ne songera à lui donner tort : une œuvre comme le *Concilium Tridentinum* est assez grandiose pour qu'on puisse et qu'on doive la considérer comme indépendante des publications partielles qu'elle a l'intention de reviser et de parfaire.

Ces préliminaires posés, le savant éditeur nous met au courant des dépôts d'archives utilisés par lui dans l'élaboration de son travail. Voici d'abord les cinquante-quatre volumes des *Carte Cerviniane*, conservés aux archives de l'État à Florence et célèbres par leur riche information : Cervini, le futur Marcel II, fut en effet l'un des plus actifs présidents de l'assemblée œcuménique. Viennent ensuite les *Carte Farnesiane* des archives de Naples, dont la mise en valeur doit beaucoup, comme on sait, au bel inventaire qu'en publièrent en 1911 le chanoine Cauchié et M. Van der Essen. Puis voici les archives et la bibliothèque du Vatican, les collections de Lucques, Mantoue, Modène, Parme, Sienne, la bibliothèque de la ville de Trente, le Statthaltereiarchiv d'Innsbruck.

Dans le troisième chapitre de son introduction, M. Buschbell nous indique les principes qui l'ont guidé dans son édition des *Epistolae*. La correspondance relative au concile de Trente, nous l'avons déjà insinué plus haut, était loin d'être ignorée avant le travail du collaborateur de la Goerresgesellschaft. Pallavicini, Jos. de Leva, Aug. von Druffel et son successeur Charles Brandi, d'autres encore avaient mis à contribution dans une large mesure la collection Cervini et publié de nombreux documents. Il restait cependant beaucoup à faire et M. Buschbell l'a compris : il s'est donc mis en quête partout où il avait chance de rencontrer un renseignement utile et s'est efforcé de réunir toutes les lettres relatives au concile : celles des légats, des nonces, du vice-chancelier et autres officiers de la curie romaine, celles aussi de tous les évêques et de tous les théologiens qui prirent par aux délibérations de l'assemblée, celles enfin des simples particuliers, bref toute la correspondance dirigée vers Trente ou en provenant, écrite de Rome ou y envoyée et dont on pouvait tirer quelque chose pour l'histoire du concile.

Sa documentation achevée, l'éditeur a éprouvé la nécessité de classer les renseignements recueillis. Avant lui, Druffel avait distingué les lettres en officielles et en privées. M. Buschbell ne s'est pas rallié pleinement à cette distinction et il a fait les deux séries que voici : 1) lettres officielles *ou semi-officielles* ; 2) lettres privées. Le résultat

Digitized by Google

de ce changement a été de ranger parmi les lettres semi-officielles maintes correspondances écrites *ex muneris officio* et que l'on avait considérées jusqu'ici comme étant d'ordre strictement personnel. Sur près d'un millier de pages que compte le volume, huit cent quarante sont consacrées à la première catégorie de lettres (officielles et semi-officielles). Un appendice, de cent cinquante pages environ, nous donne le texte des lettres de caractère privé. Mais qu'on ne se laisse pas tromper par les apparences : ces correspondances personnelles ne sont pas moins importantes que les lettres officielles : souvent même, elles le sont davantage, car seules elles nous permettent de jeter un regard dans les coulisses où se dérobent les grands secrets.

L'introduction de M. Buschbell se termine par un tableau comprenant quarante pages de texte serré. L'éditeur y a rangé toutes les lettres utilisées par lui avec mention de leur emploi soit dans les *Diaria* de Massarelli soit dans l'ouvrage de Pallavicini. On comprend sans peine l'utilité de pareil *conspectus* : grâce à lui, il suffit d'un simple coup d'œil pour découvrir si une lettre que l'on viendrait à trouver par la suite est déjà connue ou non et, dans l'affirmative, les endroits où l'on peut en chercher le texte.

Comme le volume de Mgr Ehses, celui de M. Buschbell se termine par un *Index nominum et rerum* dressé avec beaucoup de soin et de clarté.

* * *

Achevons ici cette longue recension. Mais ne quittons pas les auteurs des volumes que nous avons examinés, sans leur dire la reconnaissance dont le monde des historiens leur est redevable pour leur travail. Immenses sont les recherches nécessaires pour mener à bonne fin une entreprise de cette envergure, immenses et fastidieuses : pour les apprécier à leur juste valeur, il faut considérer non seulement ce qui en est comme le résultat brut et tangible, mais encore, — et surtout peut-être, — le labeur caché que ce résultat suppose et fait deviner. Le mérite des auteurs est d'autant plus grand que leur entreprise a dû s'accomplir à une époque féconde en contretemps et en traverses de toute espèce. Mgr Ehses nous raconte comment la rupture des relations diplomatiques entre l'Autriche et l'Italie le força à quitter, en toute hâte et sans qu'il pût regarder en arrière, les archives de Rome où tant d'heures de sa vie s'étaient passées. Nous l'en plaignons sincèrement, mais heureusement il lui fut donné de pouvoir continuer en Allemagne son œuvre commencée.

Le programme tracé par la Goerresgesellschaft à ses collaborateurs est donc actuellement réalisé pour moitié. L'historien qui voudra s'occuper désormais d'un point quelconque concernant la Réforme catholique, celui qui étudiera les problèmes complexes du dogme et de la discipline de l'Église devra de toute nécessité accorder une attention spéciale à l'édition goerrésienne du *Concilium Tridentinum*.

Digitized by Google

Texte critique, notes abondantes et choisies, tables minutieusement établies : rien ne manque à cette œuvre pour en faire un merveilleux instrument de travail. Il n'est pas vrai, comme certains l'ont cru, un peu naïvement, que tout soit dit sur le XVIe siècle et que ce soit perdre son temps que de regarder à la loupe un tableau sur lequel tant d'historiens se sont déjà penchés. Les découvertes que l'on fait tous les jours dans ce domaine le prouvent de façon irréfutable. Mais, de grâce, qu'on veuille bien se rappeler, à propos du *Concilium Tridentinum*, qu'il y a matière à trouvailles ailleurs que dans les dépôts d'archives. Le mot suggestif de Brunetière reste toujours vrai : « le véritable inédit, c'est l'imprimé, — l'imprimé qu'on ne lit point ».

La maison Herder a droit, elle aussi, à nos félicitations. Certes, nous savons qu'elle n'en est plus à son coup d'essai ; il reste cependant que, dans les circonstances difficiles où se débattent aujourd'hui les entreprises de librairie, c'est merveille que d'avoir pu procurer une édition comme celle-ci, digne de l'ouvrage, digne aussi des volumes précédemment parus.

R. MICHEL.

CAM. TIHON. *La principauté et le diocèse de Liége sous Robert de Berghes (1557-1584).* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'université de Liége. Fasc. 31.) Liége-Paris, 1923. In-8, 330 p. Fr. 25.

Dans la collection des travaux, édités par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'université de Liége, vient de paraître une étude remarquable de M. Camille Tihon, membre de l'Institut Historique belge à Rome et archiviste aux Archives générales du Royaume à Bruxelles.

Cette étude concerne l'épiscopat de Georges de Berghes, prince-évêque de Liége au XVIe siècle

L'auteur a divisé son travail en deux parties. La première est consacrée à l'histoire générale et contient la suite chronologique des événements qui se sont passés sous le règne du prince-évêque. La seconde comprend une suite de chapitres étudiant les différents aspects de l'histoire liégeoise pendant cette période.

Cette division, classique dans des ouvrages de ce genre, permet de mener avec plus de méthode et de clarté l'exposé des questions particulièrement importantes.

Le chapitre Ier de la partie générale s'intitule *La situation dans la principauté de Liége à l'avènement de Robert de Berghes.* L'auteur y caractérise le rôle joué dans la politique de la principauté par les États du pays : le chapitre de Saint-Lambert et le Tiers y occupent une place prépondérante et, dans ce dernier corps, ce sont les députés de la cité — soumis eux-mêmes aux assemblées des trente-deux bons métiers — qui inspirent les décisions de tous les représentants des bonnes villes. Le gouvernement épiscopal devait se heurter souvent à ces forces hostiles. Il rencontrait également des difficultés dans la

Digitized by Google

situation économique et financière, qui était peu brillante à cette époque.

Un deuxième chapitre retrace la vie de Robert de Berghes avant son élévation à l'épiscopat. Contrairement à l'affirmation de la plupart de ses biographes, le futur évêque n'était que le second fils du marquis Antoine de Berghes et naquit en 1530. Charles Quint, auquel sa famille était très attachée, lui octroya la coadjutorie de Liége avec droit de succession. Ce système permettait à l'empereur d'empêcher l'élection de l'évêque par les chanoines de Saint-Lambert et de mettre à la tête de la cité mosane un partisan convaincu de sa politique.

L'épiscopat de Robert de Berghes, étudié dans le chap. III, montre le prélat aux prises avec les difficultés intérieures et extérieures. Il fit de sérieux efforts pour les surmonter ; mais bientôt la maladie et l'épuisement le rendirent incapable d'administrer la principauté. Ses dernières années se passèrent en négociations laborieuses avec le chapitre cathédral pour le choix de son successeur. Le gouvernement des Pays-Bas n'eut aucune part dans ces débats.

Si le règne de Robert de Berghes fut court et peu brillant, il marque cependant, à bien des points de vue, une étape dans l'histoire du pays de Liége.

C'est à l'examen de ces différents aspects qu'est consacrée la seconde partie du travail.

Un chapitre étudie les rapports du gouvernement épiscopal avec les Pays-Bas. Le problème avait été soulevé jadis par M. Lonchay. Celui-ci s'était occupé presque exclusivement du règne d'Érard de la Marck et de Gérard de Groesbeek, n'accordant guère d'importance aux épiscopats intermédiaires. M. Tihon montre que l'un d'eux, celui de Robert de Berghes, marque un tournant décisif dans la politique extérieure de la principauté. L'alliance avec les Pays-Bas, conclue en 1518, perd successivement tous ses partisans : le Tiers-État, qui ne s'y était résigné qu'à contre cœur et que les exactions des soldats espagnols avaient fortement indisposé ; le chapitre cathédral, qui gardait rancune à l'empereur pour son ingérence dans l'élection de Robert ; enfin l'évêque lui-même qui lésé par l'érection des nouveaux évêchés cherche à embrasser le parti de la France. Il en résulte qu'à la fin du règne de R. de Berghes, l'alliance n'existe plus et que la proclamation de la neutralité, en 1577, ne fut que la consécration officielle d'un état de choses réalisé depuis longtemps.

Un autre chapitre, très fouillé, est celui consacré à l'hérésie. Reprenant la question à son point de départ, l'auteur montre comment les Liégeois, alliant le respect de la religion au culte jaloux de leurs libertés, réussirent à soustraire la connaissance et la répression des crimes d'hérésie aux tribunaux de l'inquisition et même de l'officialité, pour les soumettre à la compétence exclusive des juges laïcs. Sous l'influence du Tiers-État, les peines exceptionnelles, comme le bûcher et la confiscation des biens, furent rayées de la législation.

Il ressort également de ce chapitre qu'à Liége, l'hérésie sans marquer

Digitized by Google

des tendances nettement définies, se rattache au calvinisme méridional, plutôt qu'aux doctrines de Luther et de Zwingle.

Un des événements saillants du règne de R. de Berghes fut la création des nouveaux évêchés. Cette mesure entraînait une mutilation considérable du diocèse de Liége. Aussi l'évêque et le chapitre firent-ils une opposition tenace aux bulles pontificales. Sans atteindre son but, cette opposition retarda l'exécution du projet et empêcha le démembrement de plusieurs parties du diocèse. L'auteur étudie longuement le rôle joué dans ces négociations par Laevinus Torrentius et écarte le soupçon de trahison à la cause liégeoise qu'on avait fait peser sur lui.

Deux cartes sont jointes à cette partie du mémoire : l'une donne le tracé du diocèse avant 1559, l'autre montre les amputations faites depuis lors. A les comparer, on n'a pas de peine à s'expliquer l'opposition des Liégeois à la politique religieuse de Philippe II.

Enfin, dans un dernier chapitre on trouve une ébauche de l'état moral, religieux, intellectuel, artistique, économique et social de la principauté au milieu du XVIe siècle. Sans prétendre donner un tableau complet de la civilisation liégeoise à cette époque, l'A. est parvenu à grouper une série de faits et d'observations qui font mieux connaître les transformations profondes qui s'opèrent dans tous les domaines durant cette période. Un choix de documents inédits, trouvés dans les archives de Liége, de Bruxelles et de Rome est joint en annexe à cette étude.

Comme on a pu s'en convaincre ce travail fourmille de constatations neuves, systématisées avec beaucoup de méthode et solidement assises sur une richesse de documentation peu ordinaire. A côté de la littérature imprimée, déjà très vaste pour l'histoire de la principauté épiscopale, l'A. a exploré de fond en comble la riche collection des Papiers de l'État de l'Audience, conservée aux Archives générales du Royaume à Bruxelles et celle, non moins étoffée, des archives de l'État à Liége. De nombreuses notes, prises au cours de séjours successifs à Rome, ont été également mises à profit.

Poussée avec minutie, cette enquête a permis de rectifier quelques opinions erronées, émises antérieurement, et de formuler des conclusions nouvelles dont la force nous semble péremptoire. Les chapitres consacrés à l'hérésie, à la création des nouveaux évêchés, à l'état moral et religieux de la principauté mosane montrent ce que peuvent donner les textes, lorsqu'on sait les découvrir et les exploiter avec sagacité.

On regrettera sans doute que le style, par trop dur et trop embroussaillé de certains chapitres, en rende la lecture si laborieuse et empêche de mesurer « primo intuitu » toute la richesse d'information qu'ils recèlent.

Néanmoins, ce livre restera un ouvrage capital pour l'étude de l'histoire liégeoise pendant la seconde moitié du XVIe siècle.

PL. LEFÈVRE, O. Praem.

Digitized by Google

Henri Busson. ***Les sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance (1533-1601).*** **(Bibliothèque de la société d'histoire ecclésiastique de la France.) Paris, Letouzey et Ané, 1922. In-8, xvii-688 p.**

Le xvie siècle est à la mode. Les études abondent qui tendent à faire mieux connaître l'éclat, l'originalité et la fécondité de la littérature française à cette époque. Mais, comme le remarque M. Busson, l'on n'a guère encore poussé aussi loin qu'il le faudrait « l'étude des idées de la période la plus féconde de l'histoire » de son pays. On serait même en droit de prétendre, ajoute-t-il, que « la philosophie de la Renaissance est assez peu connue malgré les travaux déjà nombreux, et quelques-uns considérables, qui ont été consacrés à la préréforme, à la Réforme, au stoïcisme, au platonisme ». Si l'on devait en chercher une preuve, on la trouverait précisément dans les proportions qu'il a données à son livre, — un livre ayant pour objet l'examen de la plus hardie et de la plus importante des écoles philosophiques du temps, le Rationalisme, et qui atteint un développement de près de 700 pages. M. Busson déclare pourtant qu'il est loin d'avoir épuisé la matière, car, dans la deuxième partie spécialement, il a laissé de côté, à dessein, la littérature latine ; néanmoins, ainsi qu'il le note, il espère que « ce qu'on pourra ajouter à son travail ne fera que vérifier ses conclusions et remplir des cadres désormais définitifs ».

« L'objet de ce livre est donc grand », comme il le dit. Tout esprit qui veut saisir la nature de la pensée française dans le domaine des lettres au xvie siècle est obligé de s'en enquérir. Il en va de même pour tout esprit qui désire s'expliquer la qualité de l'apologétique d'écrivains de l'âge suivant tels que Pascal et Bossuet. Mais en présentant de la sorte au public le résultat de ses longues et diligentes recherches, M. Busson ne cède pas à une poussée de sotte fatuité. Il fait plutôt acte de modestie en tenant pareil propos, car il entend par là solliciter de ses lecteurs éventuels une aimable bienveillance dont il croit avoir besoin en raison des difficultés de la tâche qu'il a assumée. Nous nous garderons bien de dire que cette bienveillance lui est nécessaire : un simple coup d'œil jeté sur son vaste et intelligent labeur suffirait à arrêter toute critique. On a déjà, rien que dans sa bibliographie qui ne comprend pas moins de trente pages (sources manuscrites et imprimées, études diverses) toutes les garanties requises sur le sérieux et la nature de l'enquête qu'il a dirigée à travers un monde extraordinairement varié d'idées et d'auteurs. Il a poussé ses investigations dans les sens les plus différents et, ce qu'il en a retiré, il l'a exposé d'après un plan ferme et simple, dans une langue d'une teneur française très soignée.

Georges Doutrepont.

Digitized by Google

E. BOURGEOIS ET L. ANDRÉ. *Les sources de l'histoire de France. XVIIe siècle (1610-1715). T. IV. Journaux et Pamphlets.* Paris, A. Picard, 1924. In-8, 388 p. Fr. 15.

Il s'en faut de beaucoup que l'opinion publique n'ait pu s'exprimer librement en France, au XVIIe siècle. Les actes de la monarchie absolue ont été, au contraire, ou attaqués ou louangés dans une foule d'écrits d'étendue fort diverse et dans la presse de l'époque. Le gouvernement, conscient du danger que lui faisaient courir les libelles et les pamphlets qui circulaient dans le pays, s'efforça de réagir, en lançant dans le public des ouvrages que rédigeaient des gens payés pour soutenir les prétentions royales. Il essaya bien de museler les parleurs qui le gênaient et d'édicter contre eux et leurs imprimeurs des peines sévères. Les lois qui tendirent à supprimer la liberté de penser ou d'écrire restèrent pratiquement sans effet. Leur nombre même constitue une preuve évidente de leur inefficacité.

La consultation de la presse du XVIIe siècle ne doit pas être négligée. Si les journalistes sont des porte-voix systématiques du gouvernement, ils signalent des faits, des dates ou des documents que l'on chercherait vainement ailleurs. Les feuilles imprimées à l'étranger par des Français, exilés en raison de leurs opinions personnelles, contiennent des informations précieuses, abondantes et indépendantes ; mais elles pèchent par un excès regrettable qui consiste à critiquer en tout et pour tout les actes gouvernementaux, sans discernement et sans impartialité.

L'utilisation des pamphlets présente plus de difficultés. Il faut laisser de côté ceux qui dénigrent par esprit de système et à plaisir tel ou tel personnage. Ceux qui combattent des idées ou en défendent de nouvelles méritent l'attention de l'historien qui n'aura plus que la tâche difficile assurément, mais souverainement utile de dégager la vérité. A la vérité, la façon dont sont composés les pamphlets engendre des inconvénients très grands. Ils sont en majorité anonymes. Leurs auteurs emploient mille subterfuges pour égarer les recherches policières. Tel qui annonce son opuscule comme la traduction d'une brochure étrangère en est le véritable auteur. Tel autre met sur le frontispice de son œuvre le nom d'un imprimeur qui n'a jamais existé que dans son imagination ou celui d'une ville chimérique, comme celle de Villefranche. On juge par là quels services rendra le nouvel ouvrage de MM. Bourgeois et André, surtout si l'on considère que, sauf pour la Fronde, la classification des pamphlets n'a point encore été tentée de façon scientifique (1).

G. MOLLAT.

---

(1) Les pamphlets sont rangés, autant que possible, dans l'ordre chronologique et sous des rubriques spéciales. Ils intéressent en particulier les jésuites, le protestantisme, les rapports du roi et du pape, le jansénisme, le quiétisme, les affaires religieuses du temps.

Digitized by Google

C. Looten. *Shakspeare et la Religion.* Paris, Perrin et Cie, 1924. 311 p. Fr. 8.

Le critique d'art breton François Rio *(La religion de Shakspeare)*, le théologien catholique allemand Johannes Raich *(Shakspeares Stellung zur katholischen Religion)*, l'oratorien anglais Bowden *(The religion of Shakspeare)* se sont efforcés de prouver que l'illustre dramaturge était catholique. Par contre, le protestant anglais Carter *(Shakspeare and Holy Scripture — Shakspeare Puritan and recusant)* a voulu faire de Shakspeare un tenant convaincu du puritanisme naissant. Enfin d'autres tels que les anglais Dowden *(Shakspeare, his mind and art)* et Sidney Lee *(The impersonal aspect of Shakspeare's Art)* se sont ingéniés à rendre l'auteur de Hamlet étranger à toute religion positive. Le danois Brandes *(William Shakspeare)* est même allé jusqu'à prétendre que le poète était indifférent si pas hostile au christianisme.

Personne ne peut nier que le problème mérite une solution « tant pour l'histoire du sentiment religieux en général que pour la connaissance particulière du génie de Shakspeare ».

Tous ceux qui jusqu'à présent ont effleuré ou étudié la question ont conclu soit incomplètement soit hâtivement, et c'est à bon droit que le savant professeur insiste sur la méthode défectueuse appliquée par les critiques à l'étude du problème : tous confondent la religion *dans* l'œuvre de Shakspeare et la religion *de* Shakspeare.

Il y a certainement lieu de distinguer ces deux aspects de la question et de les étudier successivement. L'auteur l'a fait avec une maîtrise incontestable ; il se montre tout à la fois bon théologien (ce que la plupart de ses devanciers ne sont guère), bon historien (ce que le critique littéraire est rarement) et critique très avisé que l'imagination romantique n'emporte pas.

Quelle est la place occupée par la religion catholique romaine *dans* le théâtre de Shakspeare ? Une place *prépondérante*. Voilà ce qui ressort à l'évidence de l'examen attentif des 37 pièces du poète.

Bien autrement ardue et délicate est la tâche du critique lorsqu'il s'efforce de découvrir l'*opinion personnelle* de Shakspeare en face du problème religieux.

Si l'on admet la chronologie des œuvres Shakspeariennes comme définitive ou peu s'en faut, le chanoine Looten peut établir avec infiniment de raison plusieurs périodes ou mieux plusieurs états d'âme : la jeunesse du poète « s'écoule dans un milieu catholique. Son esprit, son cœur, son imagination s'emplissent alors de doctrines romaines. Il s'assimile la connaissance des dogmes et de la morale, des sacrements et des rites, du catéchisme et de la Bible, du gouvernement et de l'administration de l'Église. » Malgré la persécution sanglante dont l'Église est l'objet, il lui reste fidèle, et, au milieu du formidable débordement d'injures dont le « Papisme » est couvert, seul ou presque seul, il reste digne et « garde la mesure ».

Digitized by Google

Puis au début du XVIIe siècle, vient une période d'incrédulité et de pessimisme. Le poète semble s'être imprégné de Montaigne et avoir, comme Pascal, subi les atteintes de l'agnosticisme. C'est alors qu'il écrit Hamlet, ce drame poignant où règne en maître le doute. Enfin, dans la « Tempest » cette crise d'âme aboutit à « un spiritualisme de noble tenue » qui sait respecter la foi de sa jeunesse.

L'examen extrêmement prudent des drames sur lesquels l'histoire si troublée des règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier jette une vive lumière a permis au Chanoine Looten de formuler pareilles conclusions.

A-t-il complètement raison ? Je ne sais. Une chose est certaine, c'est que la seconde partie de sa belle et substantielle étude repose sur des hypothèses étayées par des faits dûment observés et contrôlés. L'auteur a été aussi objectif qu'il est permis de l'être en matière aussi délicate et controversée, et tout homme qui a étudié consciencieusement l'histoire religieuse des règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier se sent invinciblement porté à ratifier les jugements portés par l'érudit français. Nous le félicitons tout particulièrement de l'analyse si pénétrante et si vraie du caractère de Hamlet. Une bibliographie abondante (83 ouvrages ou articles différents) clôt cette remarquable étude.

L. ANTHEUNIS.

E. G. SELWYN. *The first Book of the Irenicum of John Forbes of Corse*, translated and edited. Cambridge, University press, 1923. In-8, x-254 p. Prix : 12 s. 6 d.

Le grand tourment de l'unité dont souffre l'Église d'Angleterre depuis ses origines a pris, ensuite de la guerre, une nouvelle recrudescence. Cette Église, qui périt faute de pouvoir se définir, semble concentrer tout son instinct de conservation sur le désir de se renoncer et de se quitter elle-même, comme si une conscience vague lui murmurait que cette être consistant et stable qu'elle n'a pu se créer, elle le trouverait, en dehors d'elle, dans l'une ou l'autre des communions dont elle s'est séparée. Réunion, tous au delà de la Manche, clercs et laïcs, en parlent et tous bientôt en écriront. Ce cri de sauve qui peut a fait germer une production littéraire aussi impossible à dénombrer que les élus de l'Apocalypse. Elle embrasse tous les genres, depuis les appels épiscopaux à l'univers, jusqu'aux entrefilets de journaux. Ces écritures sont ou des exhortations, ou des apologies, ou des controverses. D'une encre encore trop fraîche, elles ne relèvent pas de l'histoire ecclésiastique ; il leur faut prendre de l'âge et toutes assurément n'en prendront pas. Mais parfois, on ressuscite des ouvrages que le même tourment produisit aux temps passés, et dont la leçon paraît encore digne du siècle présent. Ainsi M. E. G. Selwyn, théologien anglican estimé, vient de traduire du latin le premier livre de l'*Irenicum* de

Digitized by Google

John Forbes de Corse (1593-1648). Une excellente introduction replace le livre et l'auteur dans leur milieu historique, et de longs excursus mettent la doctrine au point des préoccupations contemporaines. Forbes appartenait à ce groupe des « Aberdeen Doctors » qui soutinrent de leurs écrits la première restauration de l'épiscopat dans la presbytérienne Écosse (1610-1637). L'*Irenicum* — qui, comme on le voit, tend le rameau d'olivier non aux catholiques romains, mais aux presbytériens — fut composé pour la défense des Articles de Perth (1618) par lesquels Jacques Ier imposait aux calvinistes écossais plusieurs pratiques cérémonielles contraires à leur sentiment. L'une d'elle, et la plus contestée — la génuflexion à la réception de l'Eucharistie — fait l'objet du premier livre de l'*Irenicum*. Forbes en disserte en vrai théologien, de très haut et par les principes. Mais le débat est trop étranger à notre dogmatique et à notre piété pour qu'il puisse retenir notre intérêt. S'il faut en croire M. Selwyn, il serait d'une actualité brûlante pour les anglicans, car la révision du *Prayer Book* remet en question tout le cérémonial eucharistique et l'on sait de quelles infiltrations papistes est menacée la liturgie fort chiche de l'Établissement. Pour nous, il nous reste le plaisir d'admirer la maîtrise dialectique du grand docteur d'Aberdeen et sa connaissance surprenante des théologiens scolastiques du moyen âge. Il cite maintes fois Pierre Lombard, Scot, Durand ; mais S. Thomas d'Aquin est l'autorité qu'il révère par excellence. Que les temps de John Forbes sont donc lointains ! La théologie anglicane s'est depuis donné d'autres maîtres, moins lucides, moins profonds, et la réunion n'en est pas, hélas ! devenue plus aisée.

G. Aubourg, O. S. B.

André Michel. *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.* T. VI : *L'art en Europe au XVIIe siècle.* 2e partie. Paris, A. Colin, 1922. In-8, 440 p., planches et fig. F. 50.

L'époque de Louis XIV, à laquelle ce volume est consacré, ne saurait compter parmi celles où a prédominé l'art religieux qui doit intéresser plus spécialement les lecteurs de cette revue. De fait c'est autour du château de Versailles que convergent la plupart des excellents chapitres où, sous une forme élégante mise au service d'une érudition très avertie, MM. Henry Lemonnier, André Michel, Léon Deshairs et Mlle Maillard ont fait revivre l'œuvre de Mansart, de Lebrun et de leurs auxiliaires, fixant ainsi d'une manière que l'on peut considérer comme définitive les caractères distinctifs de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, de la tapisserie, du mobilier et de l'orfèvrerie pendant le grand siècle. Leur exposé est complété par deux chapitres, également très remarquables, qui ont trait l'un à l'Angleterre, l'autre

Digitized by Google

à la Suisse et que l'on doit à MM. Paul Biver, Henry Marcel, — et Conrad de Mandach, de sorte que l'on trouvera dans le volume une analyse des différentes manifestations de l'activité artistique pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, non seulement en France, mais dans toute l'Europe occidentale. Aucune d'elles n'a été négligée ; aussi bien, si secondaire qu'il ait été, l'art religieux prête à d'amples développements dont certains ne manquent pas de nouveauté ni d'originalité.

M. Henry Lemonnier a fort bien mis en lumière les deux tendances entre lesquelles se partage l'architecture religieuse. Tantôt on répare, on restaure, on construit même certaines églises dans le style gothique : c'est le cas de la cathédrale de Blois, reconstruite, après 1671, dans une sorte de style flamboyant, de l'église de Saint-Maixent, ou encore, dans le midi, de la cathédrale d'Avignon, dont le chœur a été rebâti sur les données anciennes. Tantôt, au contraire, on reste fidèle à la tradition de la Renaissance : tel Gittard à qui l'on doit, entre 1670 et 1675, le chœur, le transept et une partie de la nef de Saint Sulpice. Dans l'ensemble, c'est le style jésuite italien qui a les préférences des architectes ; le plus bel exemple que l'on en puisse citer est l'église Notre-Dame, à Bordeaux, chapelle des Dominicains jusqu'à la Révolution, commencée en 1684 par Pierre Michel, sieur du Plessy, et terminée en 1707.

Dans la peinture, le portrait et le paysage tiennent à coup sûr la place primordiale, tandis que le genre religieux est relégué à l'arrière plan ; on doit pourtant citer les très nombreux tableaux d'église dus à Pierre Mignard, d'innombrables Vierges d'abord, puis d'autres saintes telles que sainte Catherine, sainte Cécile et sainte Thérèse qui « prennent un accent de mysticisme voluptueux », plus rarement de grandes compositions empruntées à la vie du Christ, Mignard ayant surtout vu dans la peinture religieuse une occasion d'exercer son talent de portraitiste féminin.

Rares sont aussi les manifestations de sculpture proprement religieuse. Pourtant Girardon a été reçu à l'Académie royale grâce à un médaillon ovale de la *Vierge de Douleur* dont on peut admirer la « manière facile et gracieuse » et l'on voit à Saint-Nizier de Lyon la Vierge portant son enfant de Coysevox, qui n'a d'ailleurs rien de pieux. La sculpture funéraire, que l'on peut rattacher à la sculpture religieuse, a produit davantage et nous ne saurions assez recommander la lecture des pages tout à fait décisives que M. André Michel a consacrées aux œuvres de Gilles Guérin et des frères Auguier, plus encore au mausolée du cardinal de Richelieu par Girardon et aux tombeaux dessinés par Le Brun qui marquent une véritable révolution dans l'art funéraire.

AUGUSTIN FLICHE.

Digitized by Google

P. de la Gorce. *Histoire religieuse de la Révolution française.* T. V. Paris, Plon-Nourrit, 1923. In-8, 416 p. Fr. 12.

Bien qu'il ait entrepris son œuvre au seuil de la vieillesse, qu'il l'ait poursuivie à travers les angoisses de la guerre, qu'il l'ait achevée au milieu de cruels deuils de famille, M. de la Gorce est parvenu à maintenir à tous les volumes de son *Histoire religieuse de la Révolution française* une constante perfection de forme, une constante élévation de pensée, une constante sûreté de critique, une constante impartialité dans les jugements. Les qualités qu'il y a prodiguées assurent à son entreprise une valeur inaltérable. On pourra peut-être la compléter à l'avenir par quelques points de détail, mais l'ensemble en restera revêtu d'autorité ; elle sera pour les hommes d'étude, — et même pour le grand public —, la source d'une connaissance claire non moins qu'exacte de la part immense occupée par les questions religieuses dans le grand mouvement révolutionnaire français.

C'est pour la cinquième fois que nous avons à appeler sur l'important travail de l'éminent académicien l'attention des lecteurs de cette revue pour lesquels il possède une importance spéciale. Je ne dois donc pas m'étendre davantage sur ses mérites, je ne pourrais que me répéter. Ma tâche se bornera à exposer en quelques lignes le sujet du tome V destiné à achever peut-être le plus important ouvrage d'histoire religieuse élaboré pendant ce premier quart de siècle.

L'auteur y reprend son récit au moment où Bonaparte, rentré d'Égypte, prépare le 18 brumaire ; il montre les effets rapides de cette révolution sur la situation des catholiques malgré l'inconsistance de la volonté du premier consul dans les questions religieuses et les louches manœuvres de Fouché. Puis, revenant un peu en arrière, il expose les tentatives faites sous le Directoire pour arriver à un accord avec Rome, l'échec des négociations à la suite des exigences et des intransigeances françaises, les premières avances de Bonaparte au Pape pendant la campagne d'Italie de 1796 1797, le traité de Tolentino et la perte de tout espoir d'entente après le coup d'État du 18 fructidor ; les premières, mais encore bien vagues bases du concordat posées par Bonaparte à la suite de la bataille de Marengo, les dispositions réciproques des deux parties, l'envoi à Paris de Mgr Spina, les hésitations du premier consul, l'action de l'abbé Bernier, l'insuffisance du délégué pontifical, la succession des divers projets de concordat, les manœuvres malfaisantes de Talleyrand, la mission de Cacault dans la Ville éternelle, les hésitations, les soucis et les lenteurs romaines, cause d'irritation pour Bonaparte, l'ultimatum de Talleyrand, la consternation du Saint-Siège, le départ de Consalvi pour Paris.

S'arrêtant un moment dans son récit, l'historien consacre un chapitre à dessiner un tableau de l'état intérieur de la France au point de vue religieux, de l'état des croyances, de l'opinion de ceux qui sont ou indifférents ou hostiles à la pacification, de l'action administrative

Digitized by Google

envers les fidèles et les prêtres, de la situation de l'église constitutionnelle.

Ce tableau constitue une des parties les plus originales du tome V. Il rappelle par sa perfection ceux que l'historien a consacrés à décrire, dans une autre œuvre, la civilisation en France sous le second empire.

Continuant sa narration, M. de la Gorce expose ensuite les péripéties des négociations franco-romaines depuis le moment où le cardinal secrétaire d'État franchit le seuil des Tuileries jusqu'au moment où, après de pénibles incidents, le concordat est enfin signé le 15 juillet 1801.

Le récit ne s'arrête pas à cette date : le concordat signé, il fallait le mettre à exécution. A Rome des objections que le pape se décide enfin à repousser le 15 août s'élèvent encore ; puis il s'agit d'obtenir que les évêques français, en possession de sièges épiscopaux avant la révolution, consentent à déposer la mitre et la crosse.

Les pourparlers à ce sujet sont pénibles, ils sont ardus, ils sont longs ; M. de la Gorce les retrace dans un des chapitres les plus intéressants et les plus neufs qu'il ait écrits ; il l'intitule L'*Eglise de l'exil*. Il y retrace la vie en terre étrangère du clergé fugitif, sa misère, ses souffrances, ses illusions, son patriotisme, son relèvement moral, ses préoccupations politiques en face de ses préoccupations religieuses, ses anxiétés pendant les négociations du concordat, ses doutes sur la nécessité d'obéir à l'appel pontifical, sa soumission enfin sauf pour quelques rares réfractaires.

Pénibles, ardus et longs aussi sont les pourparlers avec le premier consul pour l'application en France du Concordat. Il y a lutte entre les exigences impatientes de Bonaparte et les hésitations scrupuleuses de la Cour romaine. C'est surtout l'introduction de membres du clergé constitutionnel dans le nouveau corps épiscopal français et la rétractation exigée d'eux par le Saint Siège qui met aux prises les autorités spirituelles et temporelles. Les difficultés sont grandes, la diplomatie de Bonaparte n'est pas toujours ni juste ni loyale, le personnel politique de la France est à persuader ou à vaincre pour le faire entrer dans la voie de la pacification religieuse. Ces difficultés sont enfin surmontées et le 18 avril 1802 voit à Notre Dame le rétablissement officiel du culte catholique.

Dans les derniers paragraphes de son livre, M. P. de la Gorce apprécie avec une grande hauteur de vue les hommes qui ont élaboré le Concordat et la portée de ce grand acte. Il termine son œuvre par un délicat non moins qu'éloquent hommage au peuple fidèle, aux confesseurs et aux martyrs qui ont travaillé, qui ont souffert et qui ont versé leur sang pour maintenir en France les croyances catholiques et lui rendre la liberté de son culte séculaire.

A. De Ridder.

Digitized by Google

Dr Peter Guilday. *The life and times of John Carroll, Archbishop of Baltimore* (1735-1815). New-York, The Encyclopedia Press, 1922. In-8, xv-864 p. Doll. 5.

Le 1r mai 1906, un siècle après la pose de la première pierre de la cathédrale de Baltimore, le cardinal Gibbons, résumant en quelque sorte les progrès du catholicisme aux États-Unis, rappelait que l'Église en ce pays comptait à cette date 14 provinces ecclésiastiques, 92 diocèses, deux vicariats et une préfecture apostoliques avec plus de onze mille prêtres et dix millions de fidèles. En voyant ce magnifique développement on a peine à se figurer que son origine remonte seulement à la dernière moitié du XVIIIe siècle. Ce sont ces débuts que nous retrace le Dr Peter Guilday, professeur d'histoire ecclésiastique, dans un important ouvrage consacré à la vie et à l'époque de John Carroll, premier évêque et archevêque de Baltimore.

Une des premières causes de la révolte des colonies anglaises d'Amérique fut l'article IV de l'Acte de Québec, qui, sans révoquer toutes les lois portées contre eux, substituait pour les catholiques du Canada au serment antipapiste une formule d'allégeance parfaitement acceptable et leur accordait certains droits sans les obliger à aucune apostasie. Jusqu'alors en effet les protestants d'Amérique s'étaient montrés animés d'un esprit étroitement sectaire contre les catholiques ; mais bientôt, sans renoncer à tous leurs préjugés, ils se montrèrent plus tolérants lorsqu'ils virent que ceux-ci, malgré leurs justes griefs, n'hésitaient pas à se ranger à leurs côtés dans la lutte pour l'indépendance.

Sur une population de 2.205.000 habitants 20.000 seulement étaient catholiques et comme tels soumis à toutes les lois édictées contre eux en Angleterre. Ils vivaient isolés les uns des autres ne recevant pour la plupart que rarement la visite du prêtre, et il arriva trop souvent que des familles ainsi dépourvues de tout secours religieux se laissèrent gagner par l'indifférence qui les conduisit à l'hérésie. En outre ils dépendaient du vicaire apostolique de Londres avec lequel les relations toujours difficiles étaient devenues impossibles par suite de la guerre avec l'Angleterre. Presque toutes les missions étaient dirigées par les Jésuites, et l'évêque Chalonner établit pour son vicaire général en ces pays le P. John Lewis, leur dernier supérieur.

John Carroll était l'apôtre auquel Dieu réservait la glorieuse mission de fonder cette Église des États-Unis qui étonne le vieux monde par sa merveilleuse expansion. Il naquit le 8 janvier 1735 à Upper Malborough, dans le Maryland, d'une famille irlandaise. Pendant la domination de l'Angleterre, les enfants catholiques ne pouvaient que difficilement recevoir une éducation conforme à leurs croyances. Aussi ses parents, sans tenir compte des rigueurs de la législation, n'hésitèrent pas quand il eut atteint l'âge de 13 ans, à l'envoyer en France, au collège de Saint-Omer. Ses études littéraires terminées, il entra au noviciat des Jésuites établi pour la province

Digitized by Google

d'Angleterre à Watten, dans l'ancien diocèse d'Arras. En 1755, il alla faire sa philosophie à Liége, d'où il revint à Saint-Omer pour y enseigner les humanités. Il se trouvait en cette ville lorsque la Compagnie de Jésus fut bannie de France par un arrêt du parlement (1764). Le Père Carroll vint alors à Bruges et y fut ordonné prêtre, probablement en 1769. Ayant fait ses grands vœux, il reçut mission d'accompagner le fils d'un grand seigneur catholique anglais, Lord Stourton, dans un voyage à travers les divers pays de l'Europe. Il se trouvait à Rome pendant que se négociait l'affaire de la suppression de la Compagnie de Jésus, et, personnage inconnu, put suivre de près les intrigues nouées pour amener ce résultat. Le P. Carroll était rentré à Bruges quand le décret de suppression fut officiellement communiqué aux religieux de cette résidence. Après un court séjour en Angleterre, il se décida à revenir en Amérique (1774).

Lors de la révolte des colonies anglaises, le P. Carroll et son frère n'hésitèrent pas à se ranger du côté des rebelles et prirent bientôt une grande influence. De là les rapports d'amitié qui se créèrent entre eux et Benjamin Franklin et Washington et qui devaient être si avantageux pour l'Église en ces pays. Dès 1779, dans presque tous les états de la nouvelle République, les catholiques jouissaient de la liberté et des mêmes droits que les autres citoyens ; et les circonstances étaient telles qu'une nouvelle organisation de l'Église en ce pays était devenu nécessaire. Au cours des années 1783-84 elle fut l'objet de conférences qui se tinrent à Paris entre Franklin, le nonce apostolique, le ministre des affaires étrangères et plusieurs évêques. Brusquement elles furent interrompues par la désignation par le Saint-Siège de John Carroll comme chef des missions dans tout le territoire de la nouvelle République. L'Église de ces pays devenait autonome sous l'autorité de la Congrégation de la Propagande qui, en même temps qu'elle nommait John Carroll préfet apostolique, l'avertissait de sa prochaine élévation à l'épiscopat et lui demandait un rapport détaillé sur l'état des catholiques soumis à sa juridiction. Les délégués du clergé, ayant pris connaissance des lettres de Rome, se déclarèrent heureux d'être soustraits à la juridiction de prélats étrangers, mais en même temps affirmèrent que, dans les circonstances actuelles, la nomination d'un évêque n'était pas opportune. Peut-être redoutaient-ils, dans une affaire de telle importance, l'ingérence du gouvernement français qui, ils le savaient, ne se désintéressait pas de la situation des catholiques en ces régions. Après avoir hésité, après avoir pris conseil, John Carroll accepta sa nomination par une lettre du 25 février 1785 dans laquelle il donnait au Cardinal préfet de la Propagande un aperçu des dispositions des nouveaux Etats-Unis de l'Amérique du Nord dont les habitants, très fiers de leur indépendance nouvellement conquise, admettraient difficilement une autorité étrangère entre leur pays et le Souverain Pontife.

Digitized by Google

La position du nouveau préfet apostolique était bien difficile. Son autorité ne s'étendait que sur un petit nombre de catholiques dispersés sur un immense territoire aux frontières incertaines du côté de l'Occident. Avant tout il devait faire reconnaître son autorité trop souvent méconnue par un clergé composé d'ecclésiastiques venus de tous pays. Parmi les trop rares prêtres sur lesquels John Carroll pouvaient s'appuyer, vingt-quatre avaient appartenu comme lui-même à la Compagnie de Jésus et tous partageaient son désir de la voir se rétablir. Le préfet apostolique devait en outre fixer des règles pour l'administration des paroisses : car trop souvent les fidèles sur ce point refusaient de lui obéir, ne craignant pas, avec la complicité de quelques ecclésiastiques, d'aller jusqu'au schisme.

En mars 1788, MM. John Carroll, Molyneux et Ashton, au nom des prêtres de ces régions, adressèrent au pape Pie VI une pétition demandant la création d'un siège épiscopal soumis directement au Saint-Siège, et dont le titulaire serait élu par le clergé. Le cardinal Antonelli, le 12 juin suivant, fit savoir que la demande avait été accueillie favorablement par le Souverain Pontife et que, pour cette première fois, l'évêque serait élu par tous les prêtres ayant charge d'âmes. En conséquence Baltimore devint ville épiscopale et John Carroll fut élu à cette nouvelle dignité. L'élection fut confirmée le 14 septembre 1788. M. John Caroll décida de se faire consacrer en Angleterre, et la cérémonie s'accomplit à Ludworth dans la chapelle de la famille Welt le 15 août 1790. Il était de retour en Amérique le 7 décembre suivant. Un des premiers soins du nouvel évêque fut de réunir un synode afin de rétablir la discipline dans cette partie de l'Église trop longtemps abandonnée. Il se tint en novembre 1791 ; vingt-deux prêtres y prirent part. Là furent promulgués les règlements pour l'administration des sacrements, l'éducation des enfants, l'entretien du clergé, en un mot toutes les règles pour une vie chrétienne bien ordonnée. L'évêque demanda enfin aux prêtres présents leur avis sur la division du diocèse ou la nomination d'un coadjuteur. Rome se prononça pour cette dernière solution afin d'éviter tous les inconvénients résultant d'une longue vacance épiscopale.

Le recrutement du clergé pour son diocèse fut à juste titre une des principales préoccupations de Mgr Carroll. Jusqu'alors en effet la plupart des prêtres de ce pays étaient des étrangers que des motifs bien divers y avaient amenés. Il était donc urgent de créer un séminaire pour les Américains. Le nonce de Paris se montrait favorable à ce projet et des relations ne tardèrent pas à s'établir pour ce motif entre M. Emery et l'évêque de Baltimore où, le 10 juillet 1791, arrivèrent quatre sulpiciens et cinq séminaristes. Le 10 octobre suivant, le séminaire était prêt pour recevoir les étudiants. D'autres sulpiciens ne tardèrent pas à venir et s'employèrent utilement au ministère paroissial. Sous l'épiscopat de Mgr Carroll trente prêtres seulement sortirent de ce séminaire qui par la suite devait être d'une si grande

Digitized by Google

utilité pour l'Église des États-Unis. Presque en même temps se fondaient des maisons d'éducation pour les enfants des familles catholiques, et c'est à Mgr Carroll et à Élisabeth Seton qu'on est redevable de la fondation des Filles de la Charité, la plus ancienne des congrégations de femmes qui prirent naissance aux États-Unis.

Quelques ordres religieux tentèrent de s'établir en ces régions : mais seuls les Dominicains et les Augustins purent s'y maintenir et s'y développer. Quant à la Compagnie de Jésus on pourrait dire qu'elle ne cessa jamais d'y exister. Les religieux qui s'y trouvaient au moment de sa suppression, ne cessèrent d'espérer son rétablissement et leur confiance fut récompensée. Les quelques pages qui leur sont consacrées sont parmi les plus intéressantes du travail du Dr Guilday.

Comme nous l'avons dit, Rome se montrait favorable à la nomination d'un évêque-coadjuteur, et sur l'avis de Mgr Carroll, elle nommait à cette dignité le P. Laurence Graessl qui lui aussi avait appartenu à la Compagnie de Jésus : mais il mourut en octobre 1793 et la nouvelle de sa mort ne parvint à la Propagande qu'en juillet 1794. Le nom du P. Neale fut alors envoyé à Rome. Ses bulles de nomination comme évêque de Cortyna et coadjuteur de Baltimore sont d'avril 1795, mais ne parvinrent en Amérique qu'au cours de l'année 1800 ; et il reçut la consécration le 7 décembre.

De plus en plus apparaissait la nécessité de diviser l'immense diocèse de Baltimore. La Congrégation de la Propagande pensa alors à ériger le siège de Baltimore en archevêché avec quatre ou cinq suffragants. Elle interrogea à ce sujet Mgr Carroll, lui demandant d'indiquer les futurs sièges épiscopaux et de désigner les prêtres qui pourraient être appelés à gouverner les nouveaux diocèses. Ainsi Boston aurait pour évêque un prêtre français Jean Cheverus ; New-York le P. Richard Concanen, des Frères Prêcheurs ; Philadelphie le P. Michel Egan, franciscain ; et Bardstown Joseph Flaget, sulpicien. Par ses lettres du 8 avril 1808, Pie VII érigea Baltimore en métropole, et ainsi fut créée la première province ecclésiastique des États-Unis d'Amérique. Le Dr G. donne un aperçu de toute l'histoire de ces nouveaux diocèses jusqu'à la mort de Mgr Carroll. Viennent ensuite quelques chapitres où l'auteur montre ce que fut l'Eglise de Baltimore de 1808 à 1815, l'attitude du clergé séculier en Amérique à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, les exigences des fidèles dans l'administration des paroisses, la création des œuvres d'instruction et de charité. Le lecteur est bien un peu surpris de retrouver ainsi à la fin du volume ces pages qui complètent ce qui avait été indiqué sommairement dans la première partie : mais il ne saurait s'en plaindre ; car elles font mieux comprendre les difficultés de toute nature dont eut à triompher Mgr Carroll. Pendant tout son épiscopat et surtout pendant les dernières années de sa vie, alors que par suite des guerres les rapports avec Rome étaient devenus impossibles, il fut véritablement le chef écouté et

Digitized by Google

respecté de l'Église catholique dans les Etats-Unis d'Amérique. Lorsque, âgé de 81 ans, le 8 décembre 1815, il fut appelé par Dieu à recevoir la récompense de ses travaux, on pouvait déjà prévoir le merveilleux développement qu'allait prendre l'Église dont il fut le véritable fondateur.

D. B. HEURTEBIZE.

OTTO PFUELF, S. J. *Die Anfänge der deutschen Provinz der neuerstandenen Gesellschaft Jesu und ihr Wirken in der Schweiz (1805-1847).* **Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1922. In-8, 522 p.**

Après une période de tâtonnements qui dura environ vingt ans, la province allemande de la Compagnie de Jésus fut reconstituée d'abord en 1821, comme vice-province, puis définitivement en 1836, sous son ancien titre (« oberdeutsche Provinz »). Le R. P. Pfülf a été chargé par ses supérieurs d'en retracer l'histoire. Il y distingue trois périodes : 1) le séjour en Suisse, depuis l'arrivée des Pères de la Foi en 1805, jusqu'à l'expulsion des Jésuites en 1847 ; 2) l'établissement en Allemagne, depuis 1849 jusqu'au décret d'expulsion de 1872 ; 3) les Jésuites allemands en exil, de 1872 à 1914.

Le présent volume est consacré aux origines et à la première période. On sait qu'après la suppression de la Compagnie en 1773, plusieurs anciens Jésuites s'efforcèrent, surtout en Russie, de conserver et de continuer l'esprit et les traditions de leur ordre. Le P. Pfülf, dans une courte introduction, nous retrace les tentatives réalisées dans ce but en Suisse et dans le nord de l'Italie. Nous y rencontrons successivement les Pères du Cœur de Jésus (1793-1799), dirigés par de Tournely, et les Pères de la Foi (1799-1807), dirigés par Paccanari. C'est à la Congrégation des Pères de la Foi qu'appartenaient les premiers membres de la *missio helvetica*, premier noyau de la future province allemande de la Compagnie. A la demande du magistrat de la ville, ils établirent en 1805, à Sion (Valais), un établissement d'instruction. A peine installés, il leur fallut compter avec les Français qui, sous les ordres du général Berthier, s'emparèrent du Valais en 1807. Favorablement accueillis par Berthier, ils purent continuer à enseigner et à prêcher. Après le rétablissement officiel de la Compagnie par Pie VII (1814), ils fondèrent encore en Suisse les collèges de Brigue, de Solothurn et de Fribourg. Ils purent aussi vers cette époque, pousser en Allemagne quelques pointes avancées, sous la forme de très petites communautés, ignorées des autorités civiles.

On lira avec intérêt le récit de leur premier établissement, publiquement reconnu, dans un état allemand. En 1825 le duc régnant de Anhalt-Köthen se convertit au catholicisme. Il demanda et obtint du général de la Compagnie, qu'un Père Jésuite fût attaché à sa personne. En même temps que le confesseur du duc, une petite communauté enseignante s'établit en plein pays protestant. Par contre en Bavière,

Digitized by Google

malgré la protection et les sympathies du roi Louis Ier, les négociations entamées en 1830 se poursuivirent sans succès pendant plus de quinze ans.

Un des plus importants chapitres a pour objet le récit des menées, pleines de ruse et de violences, dirigées par les radicaux suisses contre le maintien des Jésuites dans leur pays. Une majorité calviniste intolérante voulut imposer aux sept cantons catholiques l'expulsion des religieux. On sait comment les cantons catholiques refusèrent d'obéir à ces injonctions et comment ces discussions aboutirent à la courte guerre, dite du Sonderbund (1847), guerre désastreuse pour les cantons catholiques et pour les religieux qu'ils protégeaient. Le triste sort des Jésuites expulsés et traqués, de leurs élèves dispersés, de leurs collèges fermés et confisqués, est exposé en des pages sobres et bien documentées.

L'auteur n'a pas voulu faire la critique ni même la revue des ouvrages déjà publiés sur ces événements ; il cite d'ailleurs peu de bibliographie. Il utilise surtout les riches archives de son ordre : notamment les *Litterae annuae*, dont la rédaction fut reprise par chaque maison à partir de 1819, les *Historiae* et les *Diaria*, encore inédits, relatifs à plusieurs collèges, l'*Historia provinciae Germaniae superioris*, également inédite, qui va de 1821 à 1858, enfin les correspondances échangées entre le P. Général et les PP. Provinciaux. On le comprendra aisément : ces archives sont particulièrement riches en détails concernant la vie interne des collèges et le ministère des religieux. Les historiens locaux de la Suisse, ainsi que les historiens de la pédagogie, y trouveront aussi de quoi se documenter.

L'ouvrage du R. P. Pfülf prendra un rang honorable dans la série déjà nombreuse des monographies consacrées à l'histoire des différentes provinces de la Compagnie de Jésus.

F. CLAEYS-BOUUAERT.

CH. TH. GÉROLD. *La Faculté de théologie et le séminaire protestant de Strasbourg (1803-1872). Une page de l'histoire de l'Alsace.* (Études d'histoire et de philosophie religieuses publiées par la Faculté de théologie protestante de l'université de Strasbourg. Fasc. 7.) Strasbourg et Paris, Istra, 1923. In-8, VII-336 p. Fr. 15.

Après avoir énuméré les différentes catégories de sources, imprimées et manuscrites, auxquelles il a puisé les renseignements qu'il nous donne dans ce gros ouvrage, M. Gérold ajoute : « Elève du séminaire et de la faculté dans les années 1855 à 1860, j'ai eu pour maîtres, au séminaire, les professeurs Matter et Hasselman, Stahl et Kreiss, Bartholmess et Waddington, Baum et Cunitz, et, à la faculté, à côté du doyen Bruch, les professeurs Fritz et Jung, Reuss et Schmidt. J'ai également connu ceux qui sont venus plus tard, Colani et Lichtenberger, Weber et Sabatier, et j'ai suivi avec intérêt l'activité qu'ils ont déployée dans notre école de théologie. » (p. VI) Ces quelques lignes

Digitized by Google

montrent assez l'importance d'un livre sur la faculté et le séminaire protestant de Strasbourg, qui, en quelques années, ont compté dans leur personnel enseignant des personnages si réputés.

La Révolution française avait supprimé l'ancienne *Université* de Strasbourg. A sa place, le décret du 30 floréal an XI créa une *Académie* destinée à former les ministres de la Confession d'Augsbourg. Mais, en 1819, un arrêté royal organisait à Strasbourg une *faculté* de théologie par l'érection en chaires de faculté de trois chaires établies au grand séminaire protestant. Enfin, après la guerre de 1870, une *université* était de nouveau installée à Strasbourg par les Allemands. L'ancienne faculté de théologie disparaissait.

Jusqu'en 1820, les professeurs de Strasbourg sont presque tous des membres de l'ancienne université. Bientôt des hommes plus jeunes viennent occuper les chaires devenues vacantes. Ils y apportent un esprit progressif avec des habitudes scientifiques nouvelles. Mais la période la plus brillante dans l'histoire de la faculté est incontestablement la dernière, à partir de 1864 environ. Timothée Colani, le fondateur de la *Revue de théologie et de philosophie chrétiennes*, tient la première place à côté d'Edouard Reuss. L'enseignement de l'histoire ecclésiastique est entre les mains du célèbre historien des Albigeois, Charles Schmidt. André Lichtenberger et Auguste Sabatier ne jouissent pas encore alors du prestige qu'ils connaîtront plus tard. Sabatier n'a d'ailleurs été nommé à Strasbourg qu'en 1868.

Pour obtenir le grade de licencié en théologie, Auguste Sabatier avait, en 1866, composé une dissertation sur *Les sources de la vie de Jésus*, dont plusieurs assertions devaient sonner faux aux oreilles orthodoxes. La faculté de Strasbourg eut presque toujours, en particulier auprès des membres du Consistoire supérieur, une réputation de hardiesse dans les matières doctrinales. Les détails réunis par M. Gérold sur ce sujet à divers endroits de son livre sont parmi les plus instructifs. Il lui a fallu, le déclare-t-il lui-même, des efforts particulièrement méritoires d'impartialité pour ces chapitres douloureux qui relatent les attaques dirigées par l'orthodoxie parisienne contre l'enseignement du séminaire et de la faculté.

E. DE MOREAU, S. J.

J. SCHMITZ et N. NIEUWLAND. *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg*. Quatrième partie. *Le combat de Dinant*. Bruxelles et Paris, Van Oest, 1921-1922. 2 vol. in-8, 208 et 340 p.

Nous avons rendu compte des trois premiers volumes de cette importante collection de documents (RHE, 1921, t. XVII, p. 154-159). Les 4e et 5e volumes se distinguent par les mêmes qualités que leurs devanciers. Les méthodes de travail, les procédés de reproduction et

Digitized by Google

d'exposition n'ont pas varié. Le lecteur nous permettra de nous référer à la vue d'ensemble que nous en avons déjà donnée.

Le 4e volume, intitulé : *La conquête de la Meuse*, suit la marche de la IIIe armée allemande (général von Hausen), dans les localités du Sud de la province de Namur, à l'exception de Dinant. Il comprend 74 rapports (n. 318-391), qui ont pour auteurs des curés, des magistrats, des bourgmestres et quelques particuliers. Certaines relations sont particulièrement émouvantes, tant par le caractère tragique des événements, que par le souci de précision et d'objectivité des narrateurs ; aucun accent de passion ne vient troubler le calme imposant des dépositions. Nous tenons à signaler spécialement les rapports rédigés par l'abbé Servais, curé de Dorinne, et par l'abbé Grégoire, curé d'Yvoir. Le passage de la IIIe armée fut marqué par les étapes sanglantes de Waulsort, d'Hermeton, d'Evrehailles, de Spontin, de Houx et de Sorinnes. A Hastière fut tué M. Ponthière, professeur à l'université de Louvain, aux côtés de son beau-frère, M. le curé Schlögel. On compte, en dehors de Dinant, douze grandes fusillades collectives qui ont amené la mort de 61 civils ; 86 autres civils sont tombés isolément.

Le 5e volume, qui a pour titre : *Le sac de Dinant*, a fait l'objet d'une enquête et d'une étude menées avec un soin tout particulier.

Les combats pour la possession de Dinant comprennent deux phases. La première fut marquée par une tentative des Allemands de forcer le passage de la Meuse par une attaque brusquée (15 août 1914). La citadelle fut facilement prise, ainsi que la partie de la ville située sur la rive droite du fleuve ; mais bientôt les canons français, postés sur la rive gauche, contraignirent l'envahisseur à la retraite. Pendant cette journée les habitants se tinrent terrés dans leurs caves. Les Allemands, qui n'eurent pas le loisir de les molester, ne songèrent naturellement pas à recourir à la fable des francs tireurs. Le 23 août, von Hausen revint à la charge. Il lança sur Dinant plusieurs unités du XIIe corps, notamment la 32e division (von der Planitz) et la 46e brigade (von Watzdorff). Pendant que ces troupes se butaient à la vigoureuse résistance des Français, elles se livrèrent à l'intérieur de la ville aux plus épouvantables cruautés.

Rien de plus lamentable que l'histoire de ces massacres. D'une part, de paisibles habitants, arrachés de leurs demeures, arrêtés dans les rues, poursuivis et traqués jusque dans les cachettes les plus reculées, puis parqués comme du bétail et, après une brève et mortelle attente, conduits les uns au supplice, les autres en exil, sans même que la détermination de leur sort soit précédée d'un simulacre de jugement. D'autre part, des hordes de soldats surexcités, suggestionnés et déchaînés ; mais, à de rares exceptions près, encore disciplinés et obéissant à une atroce et mystérieuse consigne. Dans l'exécution de cette consigne, nul ordre, nulle méthode. Une fatalité aveugle et capricieuse semble présider au massacre. Nous ne pouvons songer à résumer toutes les scènes d'horreur. Rappelons seulement quelques chiffres. A

Digitized by Google

Leffe, sur les ordres d'un commandant nommé Wilke, sont fusillés d'abord 13 hommes, puis 71, puis 43. Au mur de la maison Tschoffen sont alignés 150 hommes; 123 tombent mortellement frappés. Le colonel comte Kielmansegg préside à cette hécatombe. Le long du mur Bourdon, sur 90 personnes prises comme otages, 76 sont massacrées. Parmi elles il y a 38 femmes, ainsi que 7 enfants de moins de deux ans. Le *Livre blanc* ne souffle mot de ces faits. Dans l'aqueduc de Neffe, où se sont réfugiées 55 personnes, les soldats, commandés par le major von Zeschau, lancent des grenades à main. On retire 23 tués et 12 blessés Au total, dans la journée du dimanche 23 août, 677 Dinantais tombent victimes.

Ces faits sont minutieusement relatés dans 115 rapports (n. 392 à 506); la plupart de ces relations émanent de femmes et de jeunes gens. Les hommes ont disparu; dans beaucoup de cas, seuls les veuves et les orphelins peuvent encore témoigner. Tous ces récits impressionnent par la précision des détails, par la simplicité du ton, par l'expression contenue de la douleur. On y chercherait en vain des explosions de colère ou de ressentiment. Ces malheureux ont imposé le silence à leurs sentiments, pour s'efforcer de faire une œuvre toute de conscience et de vérité. Il convient de signaler aussi d'intéressants rapports, au bas desquels nous lisons les noms autorisés de l'abbé Schilz, curé-doyen de Dinant, de M. Tschoffen, procureur du roi, de l'abbé Fries, curé de Neffe, du R. P. Borrelly, prieur des Prémontrés de Leffe. L'accumulation des détails, jointe à la note personnelle de chaque déposant, peut nuire quelque peu à l'unité du tableau d'ensemble; mais il s'en dégage, à une lecture attentive, une puissante impression de sincérité, d'exactitude et de cohésion.

Au cours de tout l'ouvrage, mais surtout dans les introductions, les auteurs rencontrent les allégations du *Livre blanc*. On connait le système adopté par les rédacteurs de ce document allemand officiel, système basé tout entier sur le postulat d'un soulèvement en masse de la population belge. Méthodiquement, localité par localité, les auteurs examinent cette accusation et en montrent l'inanité. La démonstration est spécialement décisive pour le drame de Dinant, auquel le *Livre blanc* consacre plus du tiers de ses pages. Se faisant accusateurs à leur tour, les auteurs recherchent quels mobiles peuvent avoir inspiré des agissements aussi barbares. Ils les attribuent avant tout à l'application d'un principe, qu'ils ont découvert, sous des formes diverses, dans plusieurs ouvrages militaires allemands, tant officiels que privés : *Quand la guerre nationale a éclaté, le terrorisme devient un principe militaire nécessaire*. Dans des livres récents, plusieurs généraux allemands continuent à défendre ce point de vue et à accuser la population belge. MM. Schmitz et Nieuwland, en établissant définitivement les responsabilités et les culpabilités, ont rendu un service signalé à la vérité historique et à leur patrie.

F. Claeys Bouuaert.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

Allemagne. — Il serait difficile d'exagérer les services que l'archéologie biblique est appelée à rendre à l'exégèse. Pour comprendre la Bible, il faut connaître les pays et les peuples dont elle parle, il faut connaître surtout l'histoire de la formation et de la civilisation du peuple d'Israël, de ses lois, de ses mœurs, de son culte, de ses rapports avec les peuples d'alentour. Les découvertes archéologiques de ces dernières années, en Égypte et dans toute l'Asie antérieure, faisaient beaucoup désirer, chez les catholiques surtout, un manuel d'orientation à l'usage des étudiants en théologie et de tous ceux qu'intéressent vivement les antiquités bibliques. Le Dr KALT vient de le leur fournir dans les *Herders theologische Grundrisse : Biblische Archäologie.* Fribourg, Herder, 1924. In-12, XII-158 p. Fr. s. 3,20. Il traite en quatre sections de la Palestine et de ses habitants, de la vie privée, politique et religieuse du peuple d'Israël, et s'applique surtout à faire ressortir l'évolution des institutions et la conduite de la Providence dans l'histoire d'Israël. Un index bibliographique assez développé pourra guider le lecteur désireux de poursuivre et de compléter ses études. Nous y voyons figurer les travaux de Vigouroux et de Van Hoonacker, mais nulle part nous n'avons trouvé la moindre mention de la *Revue biblique* qui fait pourtant la part si large aux recherches archéologiques.

E. Nestle a publié lui-même trois éditions de son *Einführung in das Griechische Neue Testament* (1897, 1899, 1909). Chaque fois, le précieux ouvrage s'enrichissait de communications nouvelles; il devenait ainsi une véritable mine de renseignements, presque indispensable aux spécialistes qui continueront, s'ils le peuvent, à le consulter avec grand profit. Mais il manquait des qualités pédagogiques nécessaires à un livre d'étudiant. Il n'insistait pas assez sur l'essentiel et s'étendait trop sur les détails. A proprement parler, il n'introduisait pas dans l'histoire du texte du Nouveau Testament et n'initiait pas méthodiquement à sa critique. A la mort de l'auteur, en 1913, la préparation de la 4e édition fut confiée à R. Knopf qui fut enlevé lui-même en 1920 sans avoir mis la main à la tâche. Cette 4e édition vient de paraître par les soins de M. VON DOBSCHUETZ (*Eberhard Nestle's Einführung in das Griechische Neue Testament.* Goettingue, Vandenhoeck et Ruprecht, 1923. 160 p. et 20 planches. Mk. 5,40). C'est un livre nouveau, transformé, raccourci, clair et pratique. On a conservé de Nestle ce qui pouvait convenir; on a tenu compte des publications faites depuis 1909; pour l'étranger toutefois on s'arrête à 1914. On a multiplié les *specimina codicum* qui sont maintenant au nombre de 20. La disposition typographique adoptée a permis de condenser

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, LOUVAIN) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* CHRONIQUE, *soit dans la* BIBLIOGRAPHIE *de la* REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Digitized by Google

énormément de choses en peu de pages. L'introduction de Nestle est devenue un véritable manuel semblable à ceux de Kenyon, de Jacquier et de Vogels. On y traite de l'histoire du texte manuscrit et imprimé, de la critique du texte, de ses matériaux, manuscrits du texte original et des versions, citations des écrivains ecclésiastiques, de sa méthode, critique externe et interne, critique conjecturale. Les indications bibliographiques sont très abondantes, et chaque assertion est appuyée par de nombreux exemples. Il aurait valu mieux ne prendre ceux-ci que parmi les cas indiscutables, ce qui n'a pas toujours été fait. C'est ainsi que comme preuve d'ajoutes rédactionnelles faites au texte des évangiles avant sa fixation, on cite, avec hésitation, il est vrai, la finale deutérocanonique de Marc, le chapitre XXI de Jean, les versets 9-10 du chapitre XXVIII de Matthieu et le verset 12 du chapitre XXIV de Luc (p. 10). L'influence exercée par Marcion et Tatien sur le texte du Nouveau Testament nous paraît aussi beaucoup mieux étudiée dans le récent manuel de Vogels, mais il est incontestable que l'ouvrage de von Dobschütz est riche, suggestif, bien agencé. L'Allemagne possède maintenant deux bons traités d'introduction à la critique textuelle du Nouveau Testament.

Depuis que Volkmar la porta à l'ordre du jour en 1857, la question du paulinisme de l'évangile selon S. Marc fut bien souvent discutée et bien diversément résolue. On pourrait presque lui appliquer les formules qu'un esprit frondeur trouva, il y a un quart de siècle, pour caractériser les différentes étapes de la controverse sur l'extension du déluge, et mettre en tête des quelques chapitres de son histoire des titres sensationnels : Rien que du paulinisme, du paulinisme mitigé, pas de paulinisme du tout, un peu plus ou un peu moins de paulinisme...

Volkmar, Holsten et Schulze ne voyaient guère que du paulinisme dans l'œuvre de S. Marc, paulinisme doctrinal et paulinisme de partisan. Le second évangile n'était à leurs yeux qu'une apologie de l'Apôtre des Gentils, de son enseignement et de son activité. Et les critiques qui ont le plus vivement dénoncé ces exagérations, comme H. Holtzmann, J. Weiss et Jülicher, défendent eux-mêmes l'existence d'un paulinisme plus restreint. Il y a place ici pour toute la gamme des nuances selon que l'on étend l'influence paulinienne au fond de l'évangile de Marc et à sa façon de présenter l'histoire du Christ, ou qu'on la limite à quelques enseignements spéciaux, à la forme littéraire de quelques péricopes, au choix de quelques termes caractéristiques. Mais on peut dire que malgré la réaction énergique de Schweitzer et de Wernle, la thèse du paulinisme de Marc a conquis droit de cité dans la science néo-testamentaire. Elle est admise à des degrés divers, avec des fluctuations et des hésitations, par Pfleiderer, Hadorn, Soltau, Brückner, Schmiedel, von Soden, Harnack, etc., pour ne pas parler des auteurs catholiques dont nous dirons un mot tantôt. MARTIN WERNER a cru le moment venu de la soumettre à un nouvel examen méthodique, minutieux, complet (*Der Einfluss paulinischer Theologie im Markusevangelium. Beihefte zur Zeitschrift f. d. neut. Wissenschaft*. I. Giessen, Töpelmann, 1923. In-8, VII-216 p. Fr. s. 8,40). Et il se fait que sans le vouloir, car il était déjà composé à cette date, son livre est une bonne réplique au *Markusevangelium* de Drews, publié en 1921 et dont le radicalisme ne le cède en rien à celui de Volkmar. Sans prétendre aucunement faire une histoire dogmatique du christianisme primitif, Werner met en parallèle Paul et Marc et les compare soigneusement pour tous les points où la comparaison est possible. Ses conclusions ne

Digitized by Google

laisseront pas de surprendre, mais elles sont fermes et nettes : Il ne peut être question d'une influence quelconque de la théologie de Paul sur l'évangile de Marc. Les deux écrivains se rencontrent, sans doute, mais dans l'expression d'idées appartenant au fond commun du christianisme primitif. Les conceptions spécifiquement pauliniennes ne se retrouvent pas dans Marc où apparaissent au contraire parfois des points de vue opposés, contradictoires. On pense bien que nous sommes loin de souscrire à cette dernière assertion que l'auteur reprend d'ailleurs à Wernle et qu'il serait dans l'impossibilité de prouver. Werner exagère considérablement et fausse l'opposition entre Marc et Paul. Voici un exemple emprunté à la christologie (p. 46-51) : Pour Marc, Jésus ne serait qu'un homme, sans aucune préexistence en Dieu, déclaré au baptême Fils de Dieu, c'est-à-dire Messie, tandis qu'aux yeux de Paul, Jésus est le Fils de Dieu descendu du ciel et remonté dans sa gloire. Dans Marc, un homme devient Messie; dans Paul, le Messie devient homme. Dans Marc, la messianité vient s'insérer dans une existence humaine; chez Paul, l'existence humaine n'est qu'un épisode dans la vie d'un être céleste. Pour Marc, la merveille qui se réalise en Jésus, c'est sa divinisation; pour Paul, si l'on peut ainsi dire, c'est son humanisation. Les deux christologies sont fondamentalement différentes.

Cette étude sérieusement faite, souvent menée avec beaucoup de tact et de critique, aurait gagné beaucoup à s'inspirer aussi des travaux de langue française, mais elle les ignore complètement. Le paulinisme de Goguel n'est pas mentionné, pas plus que celui de Loisy, presque aussi radical que celui de Volkmar et de Holsten. Il n'est tenu aucun compte des travaux catholiques sur la matière, pas même de la belle étude de Mangenot publiée dabord dans la *Revue du clergé français* en 1909 et reproduite en annexe aux *Évangiles synoptiques* en 1911. La critique catholique ne s'effraie aucunement d'un certain paulinisme de Marc, qu'elle trouve vraisemblable à priori et parfaitement compatible avec l'historicité du second évangile et la tradition ecclésiastique touchant son auteur : « Dès lors que l'on admet (et il y a de bonnes raisons de l'admettre) l'identité de Marc, le disciple de Pierre, avec le missionnaire Jean Marc, parent de Barnabé et compagnon de Paul, il n'y a aucune difficulté à reconnaître, si de sérieux arguments y obligent, que ce personnage, disciple successif de Pierre et de Paul, en rédigeant son évangile d'après les souvenirs de Pierre, ait donné à la catéchèse du prince des apôtres une forme paulinienne. Il avait entendu les deux apôtres exposer le même enseignement de Jésus, sa vie et sa prédication; il avait constaté l'identité du fond, et sans fausser la catéchèse de Pierre, il a pu très légitimement exprimer quelques points de cette catéchèse et même les sentences de Jésus qu'elle reproduisait, dans la forme spéciale et caractéristique que S. Paul leur donnait dans sa propre prédication, dont lui-même avait été l'auditeur et peut-être le répétiteur comme catéchiste associé aux missions de l'apôtre des gentils. Réduit donc à de justes limites, le paulinisme de Marc est vraisemblable et n'est pas de nature à diminuer la fraîcheur et l'autorité de la tradition primitive dont il est l'écho et qu'il a consignée par écrit... Je ne vois aucun inconvénient à reconnaître, le cas échéant, que le second évangéliste a exprimé la pensée authentique de Jésus et la tradition primitive des apôtres en des termes, que ni Jésus, ni les premiers apôtres n'ont pas réellement employés, mais que Paul, nourri et pénétré de la tradition des Douze, a mis en usage pour rendre très exactement l'enseignement de Jésus

Digitized by Google

et des apôtres. Je reconnaîtrais alors un fond primitif sous une forme postérieure qui ne l'aurait ni altéré ni modifié. Quant à l'influence paulinienne sur certains enseignements de Marc, il faut, me semble-t-il, si on l'admet, la déclarer très éloignée et très indirecte... Pour moi, toutes choses bien considérées, je réduirais au minimum le paulinisme de Marc, et je le reconnaîtrais dans l'emploi de certains termes, qui seraient démontrés être spécifiquement pauliniens, plutôt que dans le choix des doctrines. » (MANGENOT, *Les évangiles synoptiques*, p. 363, 389, 390.)

Comme pendant aux « Apocryphes et Pseudépigraphes de l'Ancien Testament » de Kautzsch, E. HENNECKE publiait en 1904, à l'usage du grand public, un recueil analogue contenant, en traduction allemande, la littérature apocryphe du Nouveau Testament. Le volume débutait par une introduction sur les apocryphes en général, et les traductions, faites avec soin par des spécialistes sur les meilleurs textes originaux, étaient en outre précédées d'une introduction particulière, généralement brève, mais donnant une orientation suffisante sur l'importance, l'origine, le contenu et la transmission de chaque document. La collection de textes était suivie d'un volume de commentaires sous le titre de *Handbuch zu den Neutestamentlichen Apokryphen,* qui contenait une étude détaillée de toutes les questions très complexes qui se posent, une revue aussi complète que possible de la littérature récente et l'explication des textes les plus difficiles ou les plus importants. L'ouvrage de Hennecke, comme celui de Kautzsch, est devenu l'auxiliaire indispensable de tous ceux qui s'occupent d'études bibliques. Le premier volume, le recueil de textes vient d'être réédité (*Neutestamentliche Apokryphen. In Verbindung mit Fachgelehrten in deutscher Uebersetzung und mit Einleitungen herausgegeben von Edgar Hennecke.* Tubingue, Mohr, 1924. In-8, XII-32-668 p. Fr. s. 15), mais c'est presque un nouveau livre qui laisse subsister en partie la valeur et l'utilité de l'ancien.

La liste des 17 collaborateurs de M. Hennecke contient beaucoup de noms connus et qui inspirent confiance, comme ceux de W. Bauer, de Geffcken, de Gressmann, de Krüger, de Lietzmann, de A. Meyer, de Weinel. etc. Plusieurs des anciens ont été enlevés par la mort depuis 1904, P. Drews, Flemming, R. Knopf, Preuschen, Raabe, Schimmelpfeng, mais leurs traductions ont parfois été reprises en grande partie dans la nouvelle édition. C'est ainsi que Krüger a repris la version de Knopf pour la lettre aux Laodicéens et la lettre de Clément de Rome aux Corinthiens, Bauer a utilisé celle de Raabe pour les Actes de Thomas, et Duensing celle de Flemming pour l'Ascension d'Isaïe. Le premier volume seul étant réédité, sans le commentaire, il a fallu lui incorporer l'apparat scientifique considérablement accru depuis 1904; dans des cas particuliers on a dû tenir compte de manuscrits nouveaux, proposer de nouvelles leçons, tenter de nouvelles reconstitutions. Pour ne pas accroître démesurément le volume qui dépasse déjà de plus de cent pages l'édition précédente, on a écourté certains apocryphes, surtout les Actes d'apôtres; par contre bien des pièces nouvelles que l'éditeur estime plus importantes y sont insérées. Voici les principales acquisitions : un chapitre sur les évangiles remaniés, évangile de Marcion et Diatessaron de Tatien, un autre sur les traditions ou légendes relatives à l'aspect extérieur de Jésus, sur les noms des personnages anonymes de l'Évangile, sur les parents de Jésus; les traditions et légendes relatives aux apôtres, un extrait de la Lettre des apôtres et des extraits des apocryphes clémentins; le livre

Digitized by Google

d'Elkesai, les prophéties de Montan, des prophéties gnostiques, les odes de Salomon; les sentences des presbytres d'Irénée, la deuxième partie des Constitutions apostoliques, la tradition apostolique d'Hippolyte, le plus ancien symbole baptismal, des hymnes, des prières et des fragments liturgiques, la lettre à Diognète, les Sentences de Sextus.

Comme dans la première édition, chaque livre ou extrait est précédé d'une courte introduction. Les documents sont répartis en cinq classes : Évangiles, renseignements extra bibliques sur Jésus; traditions et légendes concernant les apôtres; apocalypses et pièces apparentées; voix de l'Église; sentences. L'introduction générale traite de la parenté littéraire de cette littérature apocryphe avec le Nouveau Testament, du milieu religieux hellénique et juif, des témoignages relatifs à la formation du Nouveau Testament, de la découverte des textes. L'éditeur qui a rédigé cette introduction s'est aussi réservé une part considérable dans l'élaboration de l'ouvrage lui-même. On lui doit beaucoup dans la seconde et la quatrième partie. Waitz s'est surtout occupé des évangiles des Nazaréens, des Ebionites, des Hébreux; Meyer, des évangiles de l'enfance; Bauer, de Marcion, de Tatien et des Actes de Thomas; Weinel, des Apocalypses; Gressmann, des odes de Salomon; Geffcken, des oracles sibyllins; Krüger, de la lettre aux Laodiciens, de la lettre de Clément aux Corinthiens, des lettres d'Ignace et de Polycarpe. Lietzmann n'apporte qu'une contribution sur le plus ancien symbole baptismal.

Nous croyons, par cette revue rapide, avoir suffisamment fait connaître le contenu de cet imposant recueil. Ce n'est pas ici le lieu d'analyser les opinions particulières ou de faire une critique de détails. C'est en réalité un tableau complet de l'ancienne littérature chrétienne en dehors du Nouveau Testament, que l'on nous offre ici, si l'on fait abstraction, bien entendu, des traités gnostiques, des actes des martyrs, des ouvrages des apologistes et des écrivains de la grande Église. L'auteur a eu pour but, nous dit-il, de répandre la lumière, par la publication et la traduction des sources les plus importantes, sur une époque de lutte ardente et de fermentatton intense au sein du christianisme. Mais pourquoi donner à cet assemblage de pièces disparates qui n'ont d'autre lien entre elles, on le reconnait, que leur relation avec le fondateur de la religion nouvelle, le titre d'apocryphes du Nouveau Testament? Le reproche a déjà été formulé à propos de la première édition : « nous rencontrons, disait Baumstark (*Revue biblique*, 1906, p. 625) des monuments littéraires de l'antiquité chrétienne qui au grand jamais ne devraient figurer comme apocryphes du Nouveau Testament, parce qu'aucun témoignage ne nous dit qu'ils aient fait quelque temps concurrence aux écrits du N. T. comme une θεόπνευστος γραφή, soit dans une communauté hérétique, soit dans une localité particulière de la catholicité. Je veux parler des lettres d'Ignace et de Polycarpe aussi bien que des oracles de la Sibylle chrétienne. Il est même permis de douter que la Didascalie doive être au même titre que la Didaché placée parmi les apocryphes ». A plus forte raison faudrait-il en dire autant des Sentences de Sextus! Hennecke reconnaît d'ailleurs le bien fondé de cette objection formulée aussi par Dieterich (*Archiv f. Religionswissenschaft*. 1906, t. VIII, p. 478); il admet qu'il serait préférable de partager la matière en deux volumes dont l'un ne contiendrait que ce que l'on est convenu d'appeler apocryphes dans le sens ecclésiastique ancien. Il n'y a renoncé que pour des raisons pratiques.

Digitized by Google

Un autre grief a été formulé contre la délimitation chronologique adoptée pour les apocryphes. On s'est arrêté comme *terminus ad quem* au milieu du IIIe siècle Bien des fois des apocryphes postérieurs ont conservé un très ancien noyau, et ceux qui sont vraiment nouveaux se présentent avec de tout autres caractères. Baumstark (*l. c.*, p. 624) trouvait cependant qu'Harnack avait touché plus juste en se décidant dans son histoire de l'ancienne littérature chrétienne pour l'époque d'Eusèbe. Mais ce sont là des remarques d'ordre formel qui n'empêchent pas ce manuel d'être la collection la plus complète, la plus facile et la plus utile des apocryphes du Nouveau Testament. É. TOBAC.

— Voici que reparaît, en une quatrième édition, revue et augmentée, l'*Enchiridion fontium historiae ecclesiasticae antiquae* du R. P. C. KIRCH (Fribourg-e.-B , Herder, 1923. In-8, XXXII-644 p.). Comme les travaux analogues et si connus de Denzinger-Bannwart-Umberg et de Rouët de Journel, ce recueil est donc très estimé et très acheté. Il faut applaudir au succès de cette trilogie, car il est un signe indubitable du caractère de plus en plus positif et vraiment scientifique des études ecclésiastiques. Nous n'avons pas manqué de payer à l'*Enchiridion* du P. Kirch un juste tribut d'éloges en en présentant la première édition. Tout en conservant son type primitif, il s'est beaucoup amélioré. Grâce à une disposition typographique plus heureuse, à des transformations et compléments, la 2e-3e édition était déja notablement supérieure à la première; la présente s'est encore enrichie d'accroissements, qui se chiffrent par une cinquantaine de paragraphes nouveaux, insérés aux endroits voulus par l'ordre chronologique. L'impression est nette et soignée; le volume a heureusement dépouillé le caractère trop massif de sa première édition ; il est devenu très aisément maniable et une table alphabétique très détaillée du contenu y rend les recherches faciles et rapides. La tâche que s'est assignée et le but qu'a poursuivi le P. Kirch l'astreignaient à choisir et à reproduire, au moins en extraits, les sources les plus importantes du récit de la vie externe et interne de l'Eglise à l'époque ancienne de son existence. On peut affirmer que l'entreprise a été heureusement réalisée et que les étudiants lui doivent un utile instrument de travail. Toutefois, il est inévitable que les recenseurs lui signalent certaines omissions qu'ils considèrent comme des lacunes. Ainsi, certains passages des œuvres polémiques de S. Athanase et de saint Hilaire n'auraient-ils pas rendu service pour caractériser la situation et la vie de l'Eglise au temps de la crise arienne ? Pour nous, comme nous le disions naguère, nous regrettons que les sources de l'histoire des Églises orientales ne soient pour ainsi dire pas alléguées; la vie chrétienne y a cependant fleuri et les littératures syriaque et arménienne, par exemple, ont fourni de bonnes pièces aux diverses parties de l'histoire ecclésiastique. Les textes sont reproduits, comme le dit l'auteur, d'après les meilleures éditions; signalons cependant, par exemple, pour saint Cyrille de Jérusalem l'édition de Reischl et Rupp et, pour Marius Mercator, l'édition de Baluze, qui l'emportent, du point de vue critique, sur Migne et Garnier On comprend que ce recueil de textes ne puisse pas s'arrêter à fournir une bibliographie abondante; toutefois, celle qui est donnée touchant des points controversés ne devrait pas être unilatérale. Si, au sujet des lettres discutées du pape Libère, on croit utile de citer dom Chapman, il ne faudrait pas laisser ignorer complètement les travaux de Feder, de Wilmart et de Duchesne. Quoi qu'il en soit de ces critiques, nous nous plaisons à rendre

Digitized by Google

hommage, une fois de plus, à l'excellent recueil du P. Kirch et à souhaiter le voir occuper la place qui lui revient dans toutes les bibliothèques ecclésiastiques. Il incitera à l'étude vraiment scientifique et sérieuse et aidera singulièrement tous ceux qui voudront l'utiliser et le mettre à profit.

Au *Handbuch zum Neuen Testament*, publié par H. Lietzmann, on a voulu ajouter un volume complémentaire (*Ergänzungs-Band*), consacré aux Pères apostoliques (*Die apostolischen Väter*). L'idée vaut ce qu'elle vaut, du point de vue de l'histoire littéraire; en fait, elle a au moins l'avantage d'avoir provoqué la composition de travaux très fouillés et très riches en renseignements de toute nature sur ces anciens documents chrétiens. Une méthode identique a été employée par tous les collaborateurs, qui appartiennent d'ailleurs à la même école. Les textes sont rendus en une version allemande généralement très soignée; le commentaire, très abondant quoique extrêmement condensé, recourt, pour l'interprétation, à toutes les ressources que fournissent les progrès de la philologie, de l'histoire littéraire, de l'épigraphie, de la papyrologie, de l'histoire des religions, etc., etc. Il en résulte une accumulation et presque un entassement extraordinaire de données, et une brièveté intentionnelle d'exposition, qui ne vont pas sans déconcerter quelque peu le lecteur. Des paragraphes spéciaux, distingués par les caractères d'impression, sont consacrés à développer davantage certains points qui appellent une explication plus ample; il ne serait pas inutile de relever dans une table les titres de tous ces *excursus*. Ce que nous venons de dire donne encore la physionomie générale du fascicule IV de ce volume complémentaire; l'auteur en est M. Dibelius, et le sujet *Der Hirt des Hermas* (Tubingue, Mohr, 1923. In-8, p. 415-644). Ses qualités lui méritent les éloges décernés aux précédents. Cela ne veut pas dire que tous les détails du commentaire nous paraissent également établis et acceptables, mais il n'est guère possible d'en faire ici une critique minutieuse; l'ensemble donne certainement une forte impression de richesse et de solidité. Nous préférons noter les principales positions adoptées par M. Dibelius dans la critique et l'histoire littéraire du *Pasteur*. Le texte de base est celui de l'édition de Funk, mais il a été corrigé en plus de soixante-dix endroits d'après une meilleure collation du manuscrit G de l'Athos; il y a aussi des corrections conjecturales qui sont, dans la traduction, marquées d'un point d'interrogation. Toutes les prétendues données d'autobiographie sont rejetées comme pure fiction; Hermas et sa famille sont les types des défauts de la chrétienté en ce temps et par les fautes qu'ils avouent et par les avertissements qu'ils reçoivent; cela pourrait peut-être ébranler l'opinion qui ravale tellement la condition sociale et chrétienne de l'auteur, pour en faire un homme du commun, de ces petites gens dont il cherche à christianiser la vie intérieure. M. Dibelius soutient l'unité d'auteur, mais il abandonne l'unité littéraire : l'ouvrage est composé de pièces primitivement distinctes, réunies par des liaisons artificielles. Les fréquentes discordances dans les idées énoncées doivent s'expliquer par la diversité d'origine des traditions reprises par Hermas. L'avancement de la date de composition du *Pasteur* jusqu'à la deuxième ou la troisième décade du deuxième siècle ne nous paraît pas absolument justifié; nous croyons aussi que l'explication de *Vis. II*, 4, 3 accorde trop peu d'importance à la fonction attribuée à saint Clément de Rome. Nous nous abstenons d'autres critiques de détails, et nous aimons à redire que ce travail a une grande valeur et rendra des services sérieux aux chercheurs.

Digitized by Google

Le Dr H. Doergens s'est fait une spécialité de l'étude de l'histoire de l'apologétique chrétienne. Le sujet est certes très intéressant et ne manque pas d'importance, vu les efforts de certains philologues et théologiens modernes pour démontrer que le christianisme est la synthèse et l'aboutissement des religions antiques et de leurs fondements philosophiques. La meilleure manière de se faire un jugement objectif et vrai touchant cette thèse évolutionniste est de la confronter avec les faits et, pour cela, de reconnaître l'attitude prise et gardée par l'antiquité chrétienne vis-à-vis des religions païennes. L'étonnante érudition d'Eusèbe de Césarée indique ses écrits apologétiques comme sources de choix pour de telles recherches. Déjà auparavant, le Dr Doergens leur a demandé ce que le père de l'histoire ecclésiastique connaissait de la religion phénicienne; dans une nouvelle enquête, il y puise de quoi déterminer ce que le même auteur connaissait de la religion grecque (*Eusebius von Cäsarea als Darsteller der griechischen Religion*. Paderborn, Schöningh, 1922. In-8, XII-133 p). Comme le précédent, le travail a paru dans les *Forschungen zur christlichen Literatur- und Dogmengeschichte* de A. Ehrhard et J. P. Kirsch (t. XIV, fasc. 3). Eusèbe n'a pas vu, dans la religion grecque, une construction jouissant d'une parfaite unité et homogénéité; il y a distingué la religion populaire primitive, avec son culte astral et la religion naturelle des cercles philosophiques; entre les deux, et réagissant sur chacune d'elles, s'insère la religion officielle, l'accomplissement des rites traditionnels, avec les pratiques magiques, les sacrifices, les oracles, etc. L'auteur examine tour à tour, avec un soin minutieux, tout ce qu'Eusèbe connaît de ces trois éléments de la religion grecque; il étudie et détermine les sources d'Eusèbe et la manière dont elles sont mises à profit. On ne peut que le féliciter du soin et de la conscience avec lesquels il mène son analyse, qui témoigne, chez lui également, d'une érudition étendue et solide. L'évêque de Césarée ne sort pas grandi de cette enquête : Doergens juge qu'il ne fut pas un connaisseur de la religion grecque et de sa genèse historique, parce que ses matériaux furent insuffisants, repris de deuxième et de troisième main, proposés sans critique et souffrant de défauts et d'erreurs multiples. Extraire, recueillir, combiner, tels sont les procédés habituels, qui laissent au résultat final un caractère assez superficiel. Chez Eusèbe, l'apologiste est donc encore au niveau de l'historien, dont la documentation l'emporte sur la synthèse et la construction. La présente étude est une contribution de valeur à l'histoire de l'apologétique chrétienne.

J. Lebon.

— *Das Land der Bibel* (vol. IV, fasc. 3/4) contient une étude de Paul Mikley sur les textes d'Eusèbe relatifs aux églises constantiniennes de Terre Sainte, où tous les passages en cause sont traduits et expliqués (*Die Konstantin-Kirchen im heiligen Lande. Eusebius-Texte*. Leipzig, Hinrichs, 1923. In-8, 56 p.). É. Tobac.

— Au t. XLI de la *Bibliothek der Kirchenväter*, le Dr Ph. Haeuser donne la traduction des vingt-quatre Catéchèses attribuées à saint Cyrille de Jérusalem : *Des heiligen Cyrillus, Bischofs von Jerusalem, Katechesen*, aus dem Griechischen übersetzt und mit einer Einleitung versehen (Kempten et Munich, Kösel et Pustet, 1922. In-8, VII-391 p.). A plus d'un point de vue, ces anciens monuments de la prédication chrétienne présentent un vif intérêt, et l'on se réjouira de les voir offrir au public dans une traduction qui les rend

Digitized by Google

fidèlement et leur garde leur caractère de simplicité familière. Le traducteur a suivi le texte de la Patrologie grecque ; il connaissait cependant des éditions plus critiques et il aurait pu, non sans utilité, écarter ou distinguer les gloses qui se sont glissées en certains endroits. L'annotation est très sobre ; elle se ontente généralement d'identifier les citations bibliques ; cependant, elle cindique parfois des passages parallèles, ou encore des rapprochements entre les idées énoncées par saint Cyrille et les doctrines de certains auteurs anciens ; les catéchèses mystagogiques ont donné lieu à des remarques et explications tirées de l'archéologie et de l'histoire de la liturgie. L'introduction est assez sommaire et suscitera sûrement des réserves quant à divers points. Sans doute, la doctrine trinitaire de l'évêque de Jérusalem est orthodoxe, mais il paraîtra un peu risqué de l'opposer à Acace de Césarée simplement comme un partisan de l'homoousie nicéenne à un arien ; la réalité historique est plus complexe et appelait des distinctions. De même, le témoignage élogieux rendu par les évêques, en 382, à la régularité de l'élection de saint Cyrille semble montrer qu'on avait cru avoir des raisons d'en douter et pose, en réalité, un problème. L'auteur a raison d'admettre l'authenticité de toutes les catéchèses, et d'en fixer la composition à 348 : c'est encore, à l'heure acuelle, la position la plus sûre. La répartition des sermons en groupes de cinq est assez tentante, mais la perte d'une catéchèse, dans laquelle l'évêque de Jérusalem aurait parlé de la descente du Christ aux enfers, tout en étant possible, demeure une hypothèse qu'on ne pourra peut-être jamais vérifier, car rien n'assure que toutes les prédications de cette année ont été recueillies. Aux anciennes versions des catéchèses il faudra ajouter une version arabe que, nous l'espérons, on fera connaître prochainement. J. Lebon.

— Quel est le but qu'a poursuivi S. Augustin en écrivant ses *Confessions ?* A-t-il voulu donner une simple autobiographie ? Ou bien se proposait-il de faire, par humilité, un aveu public de ses fautes ? Ou bien encore s'efforçait-il de répondre aux bienfaits de son Créateur et Rédempteur en chantant ses louanges ? Jusqu'à présent ces trois explications ont été tour à tour soutenues par les historiens. Elles paraissent cependant insuffisantes, comme le montre M. Wundt dans son article *Augustins Konfessionen* (publié dans la *Zeitschrift für die neutest. Wissenschaft und die Kunde der älteren Kirche*, 1923, t. XXII, p. 161-205). De l'avis de cet auteur, dans ses *Confessions*, S. Augustin voulait simplement réfuter les attaques dirigées contre sa personne par les Donatistes. Il n'avait donc pas l'intention d'écrire une autobiographie mais bien une apologie. Cette nouvelle explication, donnée par M. W., est très suggestive ; elle s'appuie d'ailleurs sur une connaissance étendue de la polémique donatiste et de la situation religieuse de l'Église d'Afrique à cette époque ; en outre, elle rend parfaitement compte de toutes les parties des *Confessions*, en particulier des livres XI-XIII, où S. Augustin propose une explication allégorique des premiers chapitres de la Genèse. A. D. M.

— Dans l'excellente collection liturgique : *Ecclesia orans*, éditée par Dom Ildefons Herwegen, abbé bénédictin de Maria Laach, et dont onze volumes déjà ont paru, Dom Miller, de l'abbaye de Beuron, vient de donner une nouvelle édition de son introduction aux Psaumes qui forme désormais un volume séparé : *Die Psalmen. Einführung in deren Geschichte, Geist und liturgische Verwendung*. Fribourg, Herder, 1924. In-12, VII-242 p. Fr. s. 4,50.

Digitized by Google

Comme son titre l'indique, cet ouvrage comprend trois parties : le livre des psaumes, l'étude des psaumes, la prière des psaumes. Si nous le signalons ici, c'est à cause du chapitre consacré à l'histoire du texte (p. 10-20), où sont racontées brièvement les vicissitudes du psautier latin. É. TOBAC.

— La collection Kösel comprend à l'heure actuelle une centaine de petits volumes consacrés à toutes les branches du savoir. Parmi les derniers parus, l'*Einführung in das mittelalterliche Schrifttum* du Dr A. BAUCKNER (Kempten, J. Kösel et Fr. Pustet, [1923]. In-12, x-174 p., 24 fig.) mérite une mention spéciale. On y trouve exposé, sans prétentions scientifiques, mais dans une forme claire, d'intéressantes notions sur les sciences auxiliaires de l'histoire. L'auteur consacre d'abord un chapitre aux sources historiques en général. Il donne ensuite une idée nette et succincte de la paléographie latine, de la diplomatique et de la chronologie du moyen âge. Il fait connaître les diverses catégories de documents, les règles d'interprétation et de publication, surtout pour les textes allemands, et donne quelques conseils pour la préservation des documents. La bibliographie publiée en appendice fait connaître les ouvrages fondamentaux de langue allemande sur les diverses matières exposées. R. MAERE.

— Dans un travail qui lui a coûté beaucoup de recherches, *Irische Frühmissionäre in Südbayern*, publié dans la *Wissenschaftliche Festgabe zum zwölfhundertjärigen Jubiläum des heiligen Korbinian* (Munich, 1924, p. 43-60), le P. ROMUALD BAUERREISS, O. S. B., bibliothécaire de Saint-Boniface de Munich, s'est appliqué à recueillir tous les renseignements épars, et dont certains étaient restés inaperçus, sur les traces du passage et des établissements des missionnaires irlandais dans la Bavière méridionale. L'auteur incline à voir un de ces insulaires en S. Corbinien, premier évêque de Freising († 730), pour le douzième centenaire de qui ce volume de mélanges a été publié. L. GOUGAUD.

— Il est impossible de comprendre comment S. Thomas d'Aquin ait pu remuer un si vaste monde d'idées et contribuer si puissamment à la diffusion de la vérité, à moins de pénétrer dans le secret de sa vie intérieure et d'analyser sa psychologie. S'inspirant de cette idée, Mgr GRABMANN s'est essayé à peindre le portrait moral du grand docteur, et l'expose dans un superbe petit livre : *Das Seelenleben des H. Thomas von Aquin* (Der katholische Gedanke T. VII. Munich, Theatiner Verlag, 1924. In-8, 118 p.) Il considère comme les traits fondamentaux de la physionomie du saint : la sagesse, la charité, la paix ; il explique et justifie cette manière de voir par des extraits des actes du procès de canonisation et des emprunts aux différentes œuvres de saint Thomas. C'est la dévotion au Christ, profonde et amoureuse, qui assura au Docteur Angélique ces qualités supérieures dans une exceptionelle mesure. D'une main heureuse, le Dr Grabmann feuillette non seulement les grands ouvrages de S. Thomas, mais aussi ses opuscules, et nous les montre enflammés de la dévotion au Sauveur. Nous sommes tout à fait d'accord avec l'auteur : son exposé ne présente pas les caractères ni l'allure du panégyrique, mais constitue une étude pleinement objective, appuyée sur l'examen des sources, écrite avec clarté et *con amore*,

Digitized by Google

Dans sa brochure, *Augustinische und thomistische Erkenntnislehre* (Paderborn, F. Schöningh, 1921. In-8, 71 p.), le Dr HESSEN s'est appliqué à projeter un rayon de lumière sur la question fort discutée ces derniers temps : L'interprétation de S. Augustin par S. Thomas d'Aquin présente-t elle les caractères d'une entière objectivité ? Il a ramené le débat et limité la discussion aux termes du problème de la connaissance. S. Thomas, en cette matière, a-t-il rendu fidèlement la pensée augustinienne ? A-t-il réussi dans ses efforts pour faire harmoniser la théorie du Docteur d'Hippone avec les doctrines aristotéliciennes ? L'auteur examine cette question et dans ses préliminaires historiques et dans les interprétations qu'elle a reçues à différentes époques postérieures. Se rattachant aux vues exprimées jadis par le Dr von Hertling dans son étude, *Augustinus Citate bei Thomas von Aquin*, M. HESSEN résoud cette question par la négative. Il subsiste un abîme entre la théorie augustinienne et la théorie aristotélicienne. Puisque le problème, au dire de l'auteur lui-même, se rattache intimement à d'autres doctrines, très nettes et très fermes, dans les deux écoles, nous estimons qu'une solution définitive de la présente question ne peut être fournie qu'après une étude comparée de l'ensemble du corps doctrinal augustinien et du système aristotélico-thomiste. Au point de vue historique même le sujet est très attrayant. Pour ne citer qu'un nom, Robert Kilwardby, O. P. († 1279), un spécialiste en la doctrine de S. Augustin, a donné dans son commentaire du *Livre des sentences*, demeuré inédit, maints essais de rapprochements entre l'Augustinisme et la doctrine péripatéticienne.

Dans l'histoire du thomisme, l'étude de saint Thomas ne se présente pas seulement sous la forme de volumineux et profonds commentaires, mais aussi sous la forme de travaux d'un caractère spécial : abrégés, concordances, tables. C'est le sujet traité récemment par le Dr GRABMANN, en trois chapitres, groupés sous ce titre : *Hilfsmittel des Thomasstudiums aus alter Zeit* (dans *Divus Thomas*. 1923, 3e sér., t. I. Extrait. Fribourg-en-Suisse, Imprimerie S. Paul. In-8, 67 p.). L'auteur a distingué les divers *genres* de ces abrégés ; il s'est arrêté plus spécialement aux abrégés latins et grecs de la somme théologique ; il a déterminé leur valeur pour l'étude de la pensée thomiste. Les concordances sont plus importantes que les abrégés pour la pénétration de la doctrine et la question du développement de la pensée de saint Thomas. Le Dr G. donne d'abord un aperçu de l'état actuel des recherches en ce domaine jusqu'au point où elles ont été conduites par le P. Mandonnet ; il complète ensuite les résultats obtenus déjà, en signalant trois nouveaux types de concordances inconnus jusqu'à ce jour. La description de ces divers travaux est suivie de considérations sur la nécessité de ce genre de littérature, empruntées au P. Mandonnet, à Capréolus et à Seraphinus Capponi a Porrecta. L'étude approfondie de l'œuvre très étendue de l'Angélique Docteur a fait naître le besoin de tables ou d'index des principales matières traitées par S. Thomas. M. G. a pu découvrir des specimens de tables plus anciennes que celles déjà connues de Hervé de la Queue et de Pierre de Bergame. Il en cite le dépôt et signale leurs traits caractéristiques. Tous ces travaux : abrégés, concordances, tables, témoignent de l'ardeur consacrée à l'étude des œuvres de S. Thomas au cours des XIVe-XVe siècles. Ils demeurent aujourd'hui encore d'excellents instruments de travail. Les pages du Dr G. se recommandent surtout par la littérature manuscrite qu'elles mettent au

Digitized by Google

jour. Cette littérature donne un nouvel appui et plus d'ampleur aux conclusions déjà établies. Dans un *appendice*. Mgr Grabmann, maintient, avec un renfort de preuves, que la concordance : *Pertransibunt plurimi...* est bien l'œuvre de Benoît d'Assignano. A l'encontre du P. Mandonnet et de Mgr Grabmann, le P. Pelster, S. I., avait récemment prétendu (*Gregorianum*, 1923, t. IV, p. 72-105) qu'elle était l'œuvre de saint Thomas.

R.-M. Martin, O. P.

— *Die Kunst des Ostens in Einzeldarstellungen* est une collection, dirigée par M. W. Cohn, qui donne un aperçu synthétique sur les arts de l'Orient. Elle comprendra dix volumes consacrés à l'Égypte, la Perse, l'Inde, l'Extrême-Orient, à l'art de l'Islam et des Maures. Le huitième volume, composé par M. H. Glück est consacré à l'art chrétien (*Die christliche Kunst des Ostens*, Berlin, Br. Cassirer, 1923. In-8, XII-67 p., 13 fig. et 132 pl.). L'art chrétien de l'Orient, entendu dans son sens le plus large, est une matière vaste et disparate, dont il est difficile de retracer l'évolution historique en une synthèse suivie. Plutôt que de le faire, l'auteur en expose, en quelques chapitres séparés, la raison d'être fondamentale. Il fait de la philosophie de l'art. Il veut retrouver partout une manière de concevoir, un principe, qui imprime à l'art son caractère. Ce principe qui, en Orient, est à la base de la religion, de la philosophie et de l'art, c'est l'idée de l'illimité, de l'abstrait, de l'impersonnel, alors que le génie occidental est individualiste, cherche un but, une limite. Dans certaines contrées et à certaines époques ces principes, et les civilisations qui en sont issues, se rencontrent, se heurtent ou s'amalgament. Voilà la théorie que M. Glück dégage dans ses considérations sur l'art de l'antiquité chrétienne, sur l'art de Byzance, de l'Arménie, de Venise, de la Sicile, etc. — Moins abstraites que ces aperçus, mais plus authentiquement orientales, sont les riches illustrations dont il orne son volume. Choisies avec goût parmi les œuvres de tous les pays orientaux, et reproduites à la perfection, elles donnent une excellente idée de l'art des diverses époques et des diverses contrées de l'Orient ; citons parmi les contrées : la Chine, l'Arménie, l'Égypte, la Russie, l'Ukraine, l'Italie byzantine. L'auteur étend son choix de l'antiquité chrétienne au XVIIIe siècle. Il reproduit des monuments d'architecture, des sculptures, des mosaïques, des peintures, mais surtout des chefs-d'œuvre peu connus d'art industriel. Feuilleter ces planches sera une révélation pour le profane et parfois pour le savant peu spécialisé dans l'art oriental.

M. J. Friedlaender, dont la compétence en la matière est universellement appréciée, vient de publier le premier volume d'un ouvrage fondamental et de longue haleine sur les primitifs flamands : *Die altniederländische Malerei*. T. I. *Die Van Eyck ; Petrus Christus* (Berlin, Cassirer. 168 p., LXXI pl). Il décrit pour les maîtres qu'il étudie toutes les œuvres peintes ou dessinées, mais ne les reproduit pas toutes. Les œuvres signées passent en tête ; les œuvres disparues sont mentionnées après celles qui sont conservées. Le texte comprend aussi une dissertation sur les artistes. Celle qui concerne les Van Eyck examine à fond la question de la personnalité des deux frères. L'auteur propose de rayer de la liste des grands peintres le nom d'Hubert Van Eyck, connu seulement par l'inscription du tableau de l'Agneau, mais ignoré par tous les autres témoignages anciens. Dans un

Digitized by Google

compte rendu de l'ouvrage paru dans le *Burlington Magazine* (1924, t. XLIV, p. 304-308), M. M. CONWAY prend avec décision, contre M. Friedländer, le parti de Hubert. R. M.

— L'université de Fribourg-en-Br. a été fondée en 1460, grâce à l'initiative de l'archiduc Albert VI d'Autriche et de son épouse la princesse Mathilde, grâce aussi au concours de l'autorité communale. Dans son article *Gründung und Gründer der Universität Freiburg-i.-Br. (Zeitschrift der Gesellschaft für Beforderung der Geschichts-, Altertums- und Volkskunde von Freiburg*, t. XXXVII, p. 19-62) P. ALBERT expose, d'après les sources, les origines de cette université et les droits que revendiquait l'autorité communale dans son administration.

Dans son article *Das Wittenberger Franziskanerkloster und die Reformation (Franziskanische Studien*, t. X, p. 279-307), F. DOELLE montre que tous les franciscains, étudiants à la faculté de théologie de l'université de Wittemberg, à l'époque de Luther, se sont détachés de l'Église pour adhérer à la Réforme. P. VOLK.

— Dans une élégante brochure, intitulée : *Charakterbilder katholischer Reformatoren des XVI. Jahrhunderts. Ignatius von Loyola ; Teresa de Jesùs ; Filippo Neri ; Carlo Borromeo* (Mit einem Gedenkwort zum 70. Geburtstag des Verfassers. Fribourg-en-Br., Herder, 1924. In-8, 163 p. avec 5 grav., Fr. 21), M. L v. PASTOR montre, en quelques pages dépourvues de tout apparat scientifique, ce que la réforme catholique du XVIe siècle doit à l'initiative et à l'activité autant qu'à la sainteté d'Ignace de Loyola, de Thérèse d'Avila, de Philippe de Néri et Charles Borromée. Si le fondateur de la Compagnie de Jésus, la réformatrice du Carmel, l'apôtre de Rome, l'archevêque de Milan ont, à des titres biens divers, contribué au renouveau catholique, une note cependant leur est commune : la sainte obstination à vaincre les difficultés que la faiblesse humaine semble devoir susciter à toutes les grandes entreprises et à toutes les missions providentielles. Ce dernier point, M. von Pastor s'est plu à le mettre en relief, voulant faire ainsi de ces quatre petites monographies autant de leçons de caractère et d'énergie.

La notice du Dr Schermann est d'un grand intérêt pour qui veut connaître rapidement la carrière particulièrement féconde du célèbre historien des papes. V. SEMPELS.

— H. JORDAN, *Das bayerische Konkordat und die Protestanten im Jahre 1818* (dans *Beiträge zur bayer. Kirchengeschichte*, 1924, t. XXX, p. 1-29) cherche à compléter l'ouvrage de K. A. Geiger (*Das bayer. Konkordat vom 1. Juni 1818*, Ratisbonne, 1918), qui n'accorde que peu d'attention à l'attitude des protestants. Il a utilisé plusieurs sources inédites, dont de larges extraits sont reproduits dans le texte. P. VOLK.

— Le 26 mars dernier a eu lieu, à Berlin-Dahlem, en grande cérémonie, la réouverture du *Geheim Staatsarchiv* de Prusse. A cette occasion, le directeur général des archives de l'État, le Dr P. KEHR, l'érudit bien connu, a retracé l'histoire des archives prussiennes durant un siècle : *Ein Jahrhundert preus-*

Digitized by Google

sischer Archivenverwaltung (dans les *Preussische Jahrbücher*, 1924, t. CXCIV, p. 159-178). Il a fallu la forte organisation de l'État prussien, après 1815, et notamment la vive impulsion des ministres Hardenberg et von Altenstein, pour donner au régime des archives publiques un caractère à la fois administratif et scientifique qu'elles n'avaient pas auparavant. Néanmoins, entre les deux tendances (administration et science), ce fut toujours la première qui l'emporta, sous les huit directeurs successifs d'archives générales : K. G. v. Raumer, G. Tzschoppe, W. v. Raumer, K. v. Lancizolle, M. Duncker, Droysen, v. Sybel et K. Koser († 1914). Sous la direction de M. Kehr, le caractère scientifique préside à l'organisation des archives de l'État en Allemagne; l'auteur reproche d'ailleurs à l'ancienne organisation un certain flottement dans les principes doctrinaux et quelques méprises regrettables.

Le Dr H. Praesent fournit de précieux renseignements sur la production livresque de l'Allemagne et des pays d'expression allemande en 1922 et 1923 *Die deutsche wissenschaftliche Literatur der beiden letzten Jahre* (dans *Literarisches Zentralblatt für Deutschland*. 1924, t. LXXV, p. 81-84). Malgré des conditions financières fort critiques, cette production a encore été énorme : en 1922, on comptait 50.182 publications, dont 26.773 nouveautés; en 1923, 26.647, dont 21.940 nouveautés. Depuis la stabilisation de la monnaie, en novembre dernier, l'afflux d'imprimés s'est de nouveau accru. Au point de vue du fond, on remarque surtout des brochures sur les inventions récentes (T. S. F.), des livres sur l'occultisme, le spiritisme, les affaires de Russie et d'Orient; d'autre part, si les publications touchant la guerre mondiale sont en déclin, les éditions de luxe relatives à l'histoire de l'art ont la faveur du public; quant à l'histoire religieuse, notons cette constatation : « dass die wissenschaftliche katholische Literatur sich konstanter als die protestantische entwickelt hat. »

Le Dr Ad. Juergens donne de précieux renseignements sur l'activité des bibliothèques allemandes pendant et surtout depuis la guerre, dans le numéro du 15 juin du *Literarisches Zentralblatt für Deutschland : Auslandliteratur auf deutschen Bibliotheken*. Le conflit européen a eu sur l'Allemagne intellectuelle de profondes répercussions : le personnel des bibliothèques a été réduit, les budgets ont été diminués, mais surtout le pays s'est vu isolé et les échanges internationaux ont été arrêtés. Ainsi, à titre d'exemple, la bibliothèque impériale de Berlin possédait, en 1920, environ 200 périodiques scientifiques contre 2600 en 1914. La situation était donc critique en ce moment pour la documentation; mais depuis lors elle s'est très sensiblement améliorée grâce à l'affiliation, en 1920, des Académies, des Universités et des Instituts à l'organisme bien connu, signalé souvent par la RHE (t. XVII, p. 451, t. XVIII, p. 584, etc.), la *Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft*, que dirige M. Schmidt-Ott, ancien ministre de Prusse. Fort de l'appui financier de ce puissant groupement, on s'est mis à combler les lacunes en fait de périodiques étrangers depuis 1914, les échanges internationaux ont été renoués dans la mesure du possible (surtout avec les pays d'expression anglo-saxonne) et les revues ont été judicieusement réparties, suivant leur genre de spécialités, entre diverses bibliothèques universitaires. Ainsi la bibliothèque de Munich concentre les périodiques touchant le droit, la politique et la théologie catholique; celles de Tubingue et de Giessen les revues des missions et théologie protestantes; à Breslau on trouve la littérature

Digitized by Google

slave, à Kiel, la scandinave, à Gœttingue, celle de l'Angleterre, à Leipzig et Hambourg celle d'Amérique, à Heidelberg celle de l'Égypte, à Bonn, les périodiques d'expression française et néerlandaise, etc. Malgré ces efforts louables, il reste beaucoup à faire et le temps perdu n'est pas encore regagné.

H. NELIS.

Angleterre-Écosse-Irlande. — M. H. HALL, directeur de la R. hist. Soc. de Londres a fait paraître en 1920 le premier volume d'un répertoire des archives britanniques : *Repertory of British Archives* Part I : *England*. Londres. Ce volume contient un aperçu général des archives conservées dans les dépôts centraux de Londres, et dans les dépôts des différents comtés d'Angleterre. Le premier chapitre traite des documents diplomatiques, administratifs et judiciaires des dépôts centraux; le deuxième, des archives locales des comtés, des villes, des églises, des corporations, des sociétés, etc. Dans un troisième et dernier chapitre l'auteur fait connaître les différents dépôts de l'Angleterre, en y ajoutant pour chacun d'eux quelques renseignements utiles. Des appendices et des index complètent heureusement le volume.

L'auteur, en composant ce répertoire, a eu comme unique objectif de faciliter les recherches des étudiants en histoire, en leur fournissant un guide méthodique, facile et pratique, pour les dépôts d'archives du Royaume-Uni. Espérons, — car pour nous aussi ce premier volume ne manque pas d'intérêt, — que les tomes consacrés aux autres parties du Royaume, ne tarderont pas à voir le jour; incontestablement un grand nombre d'archives anglaises peuvent intéresser nos historiens qui, jusqu'à ce jour, ont trop négligé d'étudier les relations politiques, économiques et religieuses de notre pays avec la Grande-Bretagne. Regrettons aussi l'absence, en Belgique, d'un répertoire complet de la matière du précédent, avec les mêmes qualités de clarté et de méthode.

A. COSEMANS.

— *The apocryphal New Testament* de M. R. JAMES (Oxford, Clarendon Press, 1924. In-8, XXXI-584 p. 10 s.) n'est pas le premier recueil de ce genre en langue anglaise. En 1820, William Hone publiait un *Apocryphal New Testament* qui eut une longue et vaste célébrité. C'était pourtant, au jugement de James, un livre de peu de valeur, peu original et déroutant. Il semblait considérer les apocryphes comme la continuation du Nouveau Testament, et rangeait parmi eux toute la littérature des Pères apostoliques. M. James prend le mot apocryphe dans un sens plus restreint, à peu près comme synonyme de faux ou pseudépigraphe. On sait que les savants catholiques appellent apocryphes les livres qui soit par leur teneur, soit par leur titre se donnent comme l'œuvre d'un auteur biblique ou qui ont été tenus pour inspirés par quelques anciens auteurs ecclésiastiques. Ce nom a pu leur être attribué en raison du mystère qui entourait leur origine et leur doctrine. Les protestants les appellent pseudépigraphes ou faussement intitulés, même quand ils ne portent aucune indication d'auteur. M. James a exclu de sa collection beaucup d'œuvres qui figurent dans le recueil de Hennecke. Il n'insère ni les Pères apostoliques, ni les apocryphes gnostiques, ni les œuvres traitant de la constitution de l'Église ou de sa liturgie, ni la littérature clémentine, ni les traditions rabbiniques ou musulmanes relatives à Jésus. Il agit ainsi pour diverses raisons : certains de ces ouvrages ne peuvent figurer sous l'ancienne dénomination ecclésiastique d'apocryphes; d'autres, comme

Digitized by Google

la Didaché, sont très connus et très répandus ; d'autres exigeraient le travail d'un spécialiste ; d'autres ne pouvaient décemment être reproduits. Enfin, un recueil d'apocryphes ne formera jamais un *corpus* absolument complet. Le sens du mot a passé par trop de fluctuations, et les limites chronologiques et littéraires resteront toujours très indécises.

Tel qu'il est, l'*Apocryphal New Testament* de James forme un ensemble considérable et imposant où se pressent en rangs serrés Evangiles et Actes, Épîtres et Apocalypses, tout ce qu'on entend par cette dénomination vague, littérature apocryphe du Nouveau Testament. Au moyen de traductions des textes les plus importants, de résumés ou d'extraits de ceux qui le sont moins, l'auteur en donne une vue vraiment compréhensive. Il met aussi le lecteur au courant des recherches et des acquisitions considérables des trente dernières années. M. James ne s'exagère nullement la valeur des apocryphes, ni au point de vue religieux, ni au point de vue historique, ni au point de vue littéraire. S'il en publie la version anglaise, c'est pour que d'autres que les savants puissent se rendre compte de leur importance toute relative. Ils sont d'ailleurs intéressants à d'autres titres. Ils nous transportent au milieu d'une époque de grande effervescence religieuse, et nous mettent en contact avec les inventions, les espoirs et les craintes de ceux qui les ont écrits, avec les préoccupations et les soucis de ceux qui les ont lus. Nous voyons ce que les uns et les autres admiraient surtout dans cette vie, ce qu'ils attendaient dans l'autre. Enfin, ils ont exercé une influence considérable, dépassant de loin leur valeur intrinsèque, sur la littérature et l'art chrétiens du moyen âge, auxquels ils ont fourni des thèmes nombreux. Et à ce titre aussi ils méritent d'être lus et connus É. Tobac.

— Dans un opuscule de 27 pages publié par la S. P. C. K., *Texts illustrating ancient Ruler-worship* (Londres, 1924. Prix : 6 d.) qui est le n° 35 de la collection *Texts for students*, le P. C. Lattey, S. J., M. A., reproduit les passages des auteurs grecs et latins, païens et chrétiens, depuis l'Iliade jusqu'à Pline et Tertullien, où il est fait mention du culte rendu aux rois ou aux empereurs.

Le British Museum a acquis, l'an dernier, un papyrus qui contient un fragment de la *Didaché* (ch. X-XII) en copte (Ms. 09271). L'écriture peut remonter au début du ve siècle. Le Rev. G. Horner a publié le texte original avec une traduction anglaise dans le *Journal of theological studies* (1924, XXV, p. 225-231). L. Gougaud, O. S. B.

— Donnons une brève mention à l'ouvrage de P. Carrington : *Christian Apologetics of the second Century in their Relation to modern thought* (Londres, S. P. C. K., 1921. In-8, 154 p.). L'auteur présente lui-même modestement son volume comme ne prétendant aucunement être un livre érudit, mais comme étant seulement le résultat d'une formation théologique élémentaire jointe à une lecture bienveillante de la littérature de la période en question. On y trouve, considérée de très haut et décrite à larges traits, la position du christianisme primitif en face de la religion juive, de la philosophie et des cultes du monde païen et du pouvoir politique ; on y trouve encore l'analyse rapide des principales œuvres de l'apologétique chrétienne ; on y trouve surtout, et c'est ce qui fait l'originalité du travail et lui confère un réel intérêt, les réflexions qu'inspire à l'auteur la comparaison entre la situation dans laquelle les anciens apologistes ont trouvé l'humanité de leur

Digitized by Google

temps et celle dans laquelle le christianisme rencontre nos contemporains. C'est l'œuvre d'une âme confiante, sincèrement religieuse, que l'on écoute aussi avec sympathie, tout en lui souhaitant, pour pouvoir partager ses espérances, les précisions de la foi vraiment lumineuse et parfaite.

J. LEBON.

— En dépit des recherches entreprises sur Bachiarius et sa Confession de foi : *Fides Bachiarii* (PL, t. XX, 1019-1036), ce personnage reste énigmatique. Le P. M. H. MAC INERNY, O. P., qui vient de s'attaquer à nouveau à la question, a raison de dire qu'elle a quelque chose de fascinant. Plusieurs hypothèses séduisantes se présentent les unes après les autres, mais toutes viennent se heurter à quelque obstacle infranchissable, et aucune ne conduit à une solution certaine. Dans une étude très fouillée, *St Mochta and Bachiarius*, d'abord publiée dans l'*Irish ecclesiastical Record* et dont un tirage-à-part vient d'être mis dans le commerce (Dublin, Browne et Nolan, 1923. 62 p. Prix : 2 s. 6 d.), le P. Mac Inerny n'a pas de peine à montrer que l'identification de l'auteur de la *Fides Bachiarii* avec l'irlandais S. Mochta, considérée comme certaine, ou à peu près, par plusieurs chercheurs, dont Bale, au XVIe siècle, et au XIXe siècle, Moran, Greith, Bellesheim et d'autres, est inadmissible. Tout bien considéré, ce qui lui semble le plus vraisemblable, c'est de présenter Bachiarius comme un moine espagnol du début du Ve siècle, versé dans la Sainte Écriture, adversaire résolu du priscillianisme, et qui aurait voulu cacher sa personnalité sous le pseudonyme de Peregrinus. Mais, à cause de ses mérites, Bachiarius aurait été tiré de la retraite pour être sacré évêque de Séville. Il est vrai que les listes épiscopales ne le mentionnent point, du moins à cette époque ; mais le P. Mac Inerny est persuadé que les anciennes listes de Séville, dont s'est servi Gams, ont été soumises à de telles manipulations qu'il est impossible de s'y fier.

Le ms. cottonien (Othon B. VI) qui contenait le texte grec de la Genèse en onciale du Ve siècle, illustré de 250 peintures, périt dans l'incendie de 1731. Dans *The Cotton Genesis and Peiresc* (*Times Literary Supplement* du 7 août 1924, p. 489), le Dr M. R. JAMES raconte un épisode inconnu de l'histoire de ce manuscrit, d'après la correspondance de l'érudit Peiresc, d'Aix-en-Provence, à qui le manuscrit fut prêté par Camden en 1618.

Les fragments de poteries découverts dans un « barrow » à Asthall (Oxfordshire) seraient, suivant M. E. THURLOW LEEDS, l'indice de la sépulture d'une personne de haut rang incinérée au VIIe siècle. Dans son article, *The Anglo-Saxon cremation burial of the seventh Century in Asthall Barrow* (*Antiquaries Journal*, 1924, IV, p. 113-126), M. E. T. Leeds ne dissimule pas sa surprise de trouver cette méthode de sépulture en usage parmi les Anglo-Saxons du VIIe siècle, déjà en grande partie chrétiens. Mais, à supposer même que la personne incinérée à Asthall fût chrétienne, ce ne serait pas là un cas isolé. On a signalé la persistance de l'incinération chez divers peuples chrétiens, au haut moyen âge, notamment en Grande-Bretagne et en Bretagne armoricaine (Voir L. MARSILLE, *La crémation chez les Bretons chrétiens* dans le *Bulletin de la société polymathique du Morbihan*, 1912, p. 43 s.)

MM. O. M. DALTON, M. A., et H. J. BRAUNHOLTZ, M. A., viennent de traduire en anglais huit leçons sur les origines de l'art chrétien données par

Digitized by Google

le Professeur STRZYGOWSKI à l'université d'Upsal au printemps de 1919 : *Origin of Christian art. New facts and principles of research* (Oxford, Clarendon Press, 1923. XVII-267 pages, avec 74 illustrations). Cette traduction contient, en outre, un chapitre inédit (p. 220-252) sur l'art hiberno-saxon au temps de Bède.

M. K. SISAM publie d'après le ms. cottonien Othon C. I du British Museum (fol. 143 v°-146 r°), la version anglo-saxonne d'une lettre de S. Boniface (Wynfrith) à Eadburge, en 716/717, sur une vision de l'autre monde (cfr MGH., *Epist. merov. et karol. aevi*, I, p. 252-257) : *An Old English translation of a letter from Wynfrith to Eadburga* (*Modern language Review*, 1923, t. XVIII, p. 253-272).

On a découvert dernièrement à Cantorbéry une croix de plomb portant une inscription relative à la mort de la sœur de l'abbé Wulfric. On sait maintenant que cette personne morte en 1063, dont on ignorait le nom, s'appelait Wulfmaeg. Le moine Goscelin en parle dans son *Historia translationis sancti Augustini*, II, 4 (MIGNE, PL, CLV, 33). C'est l'objet le plus ancien qui ait été découvert au cours des dernières fouilles. Le plus ancien après celui-ci est la plaque du cercueil de l'abbé Scotland (1087) (cfr GOSCELIN, *Historia*, II, 6, col. 34). Cette croix a été reproduite dans le *Times* du 12 avril 1924.

The early Correspondence of John of Salisbury, tel est le titre de l'étude approfondie que M. REGINALD L. POOLE a consacrée à 35 lettres de la correspondance de Jean de Salisbury, du temps qu'il était secrétaire de Théobald, archevêque de Cantorbéry († 1161) (*Proceedings of the British Academy*, t. XI, et tirage-à-part de 27 pages. Londres, Oxford University Press, 1924. Prix : 1 s. 6 d). Les recherches de M. Poole mettent en lumière plusieurs points encore mal connus de la biographie de Jean de Salisbury Jusqu'ici, les historiens ne paraissent pas avoir soupçonné que ce personnage séjourna à Rome en 1156-1157 et en 1158-1159. Notons qu'à propos de ces voyages, l'auteur de ces recherches établit (p. 5-6) qu'il fallait, au XIIe siècle, 49 jours environ pour faire le voyage de Cantorbéry à Rome, viâ Mont-Cenis ou Mont-Saint-Bernard, mais que, dans un cas d'extrême urgence, un courrier pouvait couvrir la même distance à cheval en 29 jours.

Le 10 septembre 1224, les premiers Frères Mineurs, arrivés d'Italie quelques jours auparavant, se fixaient à Cantorbéry. Après avoir été les hôtes des moines de Christchurch, les frères recevaient bientôt un lopin de terre d'Alexandre de Gloucester, maître de l'hospice des prêtres, qui leur bâtit ensuite une chapelle sur ce même terrain. Leurs autres bienfaiteurs de la première heure se nomment Simon Langton, frère du célèbre Étienne, et Lora, la recluse de Hackington, fille du seigneur de Brecknock. En 1267, l'Alderman Joseph Digge leur donna plusieurs acres de terre dans l'île de Binnewith, située dans la Stour, rivière qui traverse la ville de Cantorbéry. C'est là que fut construite la « friary », dont on voit encore les restes aujourd'hui. L'ouvrage du Dr CHARLES COTTON, *The Gray Friars of Canterbury*, 1224-1538 (Manchester, University Press, 1924, XVI-112 pages), commémorera dignement l'événement du 10 septembre 1224. On y trouve plusieurs plans et vues du couvent à différentes époques et, en appendice,

Digitized by Google

les noms des gardiens et même la liste des frères aussi complète que la pénurie de documents a permis de l'établir. Cette monographie renferme enfin une description de la « friary » dans son état actuel.

M. G. Mac N. Rushforth, M. A., F. S. A., a lu sur l'abaque du pilier nord de l'arche du chancel de la petite église de Clapton, dans le comté de Gloucester, l'inscription suivante, qui ne doit pas remonter plus haut que le xiiie siècle : « *Qui ter devote P[ate]r ave geneb[us] ip[se] dixerit, en merces t[unc] ibi m[ille] dies.* » L'auteur commente ces lignes dans *An Indulgence inscription in Clapton Church* (*The Antiquaries Journal*, 1923, t. III, p. 338-342, avec une figure).

Signalons, sur *Robert Grosseteste* [évêque de Lincoln] *et la médecine*, une érudite communication faite au troisième *Congrès de l'histoire de l'art de guérir* (Londres, 17-22 juillet 1922) par le Dr Ernest Wickersheimer (Anvers, Impr. De Vlijt, 1923. 4 pages).

On devait déjà à M. Carleton Brown un excellent instrument de travail pour l'étude de la littérature religieuse et didactique de l'époque de l'anglais moyen, *A Register of Middle English religious and didactic Verse*, ouvrage qui se divise en deux parties, la première, parue en 1916, donnant la liste des manuscrits, la seconde, parue en 1920, renfermant les *incipit* des textes et diverses tables. L'admirable édition des poésies religieuses anglaises du xive siècle que le même auteur vient de donner au public d'après les manuscrits : *Religious Lyrics of the 14th Century* (Oxford, Clarendon Press, 1924. xxii-358 pages) rendra de grands services, non seulement aux spécialistes de l'ancienne littérature anglaise, mais aux chercheurs qui s'occupent des institutions religieuses du moyen âge, des vieilles dévotions, comme aussi de l'influence exercée par la liturgie sur les œuvres dévotes et sur la piété privée. M. C. Brown prépare deux autres recueils similaires, l'un pour le xiiie siècle, l'autre pour le xve.

On trouvera dans le *Journal of the British archæological Association* (1922, XXVIII, p. 169-174) quelques pages de Miss Rose Graham, M. A., F. S. A. sur *The Cluniac order and its English province*. L'étude de Cluny est la spécialité de cet auteur (voir RHE, 1924, t. XX, p. 313).

F. P. Barnard publia en 1902 un *Companion to English History*, volume formé d'une série d'études sur la vie anglaise médiévale. Une nouvelle édition de cet ouvrage vient d'être donnée par M. H. W. C. Davis sous le titre de *Mediaeval England* (Oxford, Clarendon Press, 1924. xii-632 pages), qui est une mise au point et même une refonte partielle de l'ouvrage original. C'est ainsi que le ch. I, sur l'architecture religieuse, dû à M. E. A. Greening Lamborn, le ch. X, sur les moines, les religieux mendiants et le clergé séculier, de Miss Rose Graham, A. G. Little et Geoffrey Baskerville, et le ch. XIII, sur les monnaies, de M. G. C. Brooke, ont été écrits *de novo*. Ce livre, parfaitement imprimé et illustré, est muni d'un glossaire et d'un excellent index des sujets traités.

Dresser seulement la bibliographie de l'histoire du lieu de pèlerinage connu sous le nom de Purgatoire de S. Patrice serait un travail qui demanderait de diligentes recherches et beaucoup de patience. En effet, les récits

Digitized by Google

de voyage au Purgatoire datant du moyen âge et des siècles qui ont suivi sont très nombreux (voir RHE, 1905, t. V, p. 321), et les travaux modernes sur le pèlerinage du Lough Derg le sont encore davantage. Ces dernières années en ont vu paraître plusieurs. Citons : 1° *St Patrick's Purgatory, a mediaeval pilgrimage in Ireland* par ST JOHN D. SEYMOUR, B. D. (Dundalk, 1918). 2° *The story of St Patrick's Purgatory* (Londres, 1919). Enfin, l'an dernier, M. G. WATERHOUSE a édité une version allemande du pèlerinage au Lough Derg datant de la fin du XIVe siècle, d'après le ms. A. 7, 19 (fol. 1 r°-2 r°) de la bibliothèque de Trinity College de Dublin. Ce texte est une paraphrase de la plus ancienne relation latine, celle de Henry de Saltrey (*An early German account of St Patrick's Purgatory*, dans *Modern language Review*, 1923, t. XVIII, p. 317-322). L. GOUGAUD.

— Le *Trinity College* de Dublin possède un important manuscrit provenant de Saint-Albans et se rapportant tout entier, soit à l'abbaye même, soit à son patron et au saint clerc qui baptisa celui-ci. Ce clerc prend le nom d'Amphibalus, peut-être à la suite d'une erreur de Geoffroy de Monmouth (1100-1150), qui semble avoir mal compris un texte de Gildas (496-570). Le manuscrit contient notamment une vie de saint Alban et de saint Amphibalus en vers français, œuvre de Matthieu Paris (mort vers 1250). Le célèbre écrivain, auteur des *Chronica majora* et de l'*Historia minor*, est aussi le traducteur de plusieurs vies de saints. D'après certains érudits modernes il aurait écrit de sa main une bonne partie du texte du manuscrit de Dublin et exécuté, ou du moins dirigé l'exécution de nombreuses enluminures dont il est orné.

Ces enluminures, d'un dessin animé et plein de caractère, mais d'un coloris un peu criard, sont l'objet principal d'une belle publication que la Clarendon Press consacre au manuscrit (W. R. L. LOWE et E. F. JACOB, *Illustrations to the Life of St Alban* with a Description by M. R. James. Oxford, 1924. In-4, 40 p. et 57 planches). En effet le texte même de la vie de saint Alban a déjà fait l'objet d'une bonne publication, mais l'illustration est un document important pour la miniature anglaise du milieu du XIIIe siècle et en particulier pour l'atelier de Saint-Albans. Les planches reproduisent du texte en quantité suffisante pour donner une idée de l'écriture employée alors dans le scriptorium de l'abbaye. Il donne en même temps quelques éléments utiles pour la reconstitution de la bibliothèque de Saint-Albans à la fin du XIIIe siècle. Les planches reproduisent d'abord trente-six miniatures de la vie des deux saints, dix autres se rapportent au voyage des saints Germain et Loup en Grande-Bretagne (Ve siècle), huit à l'invention des reliques et la fondation de l'abbaye (VIIIe siècle) par Offa, roi de Mercie. Deux planches reproduisent, d'après un manuscrit de la Bibliothèque d'Este, un hymne à saint Alban, avec notation musicale par John Dunstable, célèbre musicien anglais du XVe siècle.

Signalons pour leur intérêt iconographique les planches relatives à la construction de l'abbatiale de Saint-Albans, et la croix du saint d'une forme très particulière : elle est surmontée d'un disque sur lequel apparaît un crucifix. Il existe ailleurs des illustrations, miniatures ou sculptures, de la vie de saint Alban (fin du XIe-XVe siècle), mais aucune série n'a l'ampleur de celle de Dublin.

L'introduction, sommaire mais substantielle, est accompagnée d'une courte description des planches. La reproduction de celles-ci est irréprochable. R. M.

Digitized by Google

— Communication de M. HEDLEY HOPE-NICHOLSON dans le *Times Literary supplement* (3 juillet 1924, p. 419-420) sur l'hymnologie et l'iconographie de S. Alban de Verulam, à propos de la récente reproduction des miniatures de la *Vie de Saint Auban* (Trinity College, Dublin. Ms. E. I. 40) par l'Oxford University Press. L. G.

— Les origines de la Réforme anglicane ont fait depuis un demi-siècle l'objet de nombreuses études. Celles-ci ont pu tirer grand profit de précieuses publications critiques des sources officielles telles que les grandes collections intitulées : *Calendar of State papers, Letters and papers domestic and foreign, Visitations of religious houses in the diocese of Lincoln* etc. La voie a été aplanie pour les monographies nouvelles qui elles-mêmes vont permettre de reviser le jugement d'ensemble assez tendancieux que l'on se formait naguère au sujet de la vie religieuse de l'Angleterre à la veille de la Réforme. Les diverses publications du cardinal Gasquet et du professeur Pollard sont une vue infiniment plus proche de la vérité que bien des travaux antérieurs.

Avec un souci remarquable d'impartialité, le pasteur R. S. ARROWSMITH, (M. A., Rector of Seale, Surrey) s'est efforcé à l'aide des moyens de fortune que lui laissait l'éloignement des grandes bibliothèques, d'apporter sa pierre à la reconstitution historique de l'Angleterre religieuse de Wiclef au temps d'Henri VIII. L'auteur a fourragé dans les publications de sources et a recueilli tout un butin de fiches dont il publie le contenu dans le volume paru dans la collection *Studies in Church History* sous le titre : *The Prelude to the Réformation. A study of english Church life from the age of Wycliffe to the breach with Rome.* (Londres. SPCK., 1923. XII-226 p.) Ce titre promet sensiblement plus que les deux cents pages de l'ouvrage ne donnent et l'on chercherait vainement une vue d'ensemble sur la vie chrétienne en Angleterre à cette époque. L'auteur corrige lui-même, dans son texte, les promesses du titre. Il se borne à communiquer, sans d'ailleurs les synthétiser, les notes prises au cours de ses lectures. Son but est de donner « some account of English Church life ... My treatment of the period lays no claim to being in any way adequate or exhaustive » (P. V.) Entre autres, il s'interdit, de propos délibéré, de signaler les côtés favorables de la vie religieuse anglaise, pour ne pas faire double emploi avec les travaux publiés avant le sien. Soit. Mais alors on préfèrerait un titre réel déterminant davantage l'objet très limité du livre. « Quelques notes sur des tares dont souffrait l'Église en Angleterre à la veille de la Réforme », annoncerait plus exactement le contenu du livre qui, au dire de l'auteur lui-même, « is simply a sketch of certain aspects of Church life, and in no sense a formal history. » (P. V.) L'ordre des chapitres est assez logique : I. L'évêque à la fin du moyen âge. II. Le clergé des cathédrales et des collégiales. III. Quelques types du clergé paroissial. IV. La tension croissante des relations avec Rome. V. Les pouvoirs et les privilèges de l'Église. VI. Colet et le nouveau mouvement de réforme pédagogique. VII. Quelques couvents anglais vus à la lumière des pièces concernant la visite qui s'y fit après la peste noire. VIII. Conclusions. Nous craignons qu'il ne faille articuler la même remarque pour ces divers chapitres que pour tout le volume sur le rapport de la disproportion qui existe entre les promesses des titres et le contenu réel des exposés auxquels ils président. Ainsi le

Digitized by Google

huitième chapitre ne peut être dit la conclusion du livre que parce qu'il vient, en fait, le dernier. Il serait difficile d'y voir une conclusion logique de l'exposé ou plutôt des notes communiquées dans les sept premiers chapitres. Pour ce qui est des abus eux-mêmes touchés dans le livre, il faut féliciter l'auteur d'avoir eu soin, la plupart du temps, de donner ses preuves à l'appui et de s'être garé de son mieux du grand écueil que serait la généralisation hâtive et sans induction complète ou suffisante de cas particuliers. Des personnages exceptionnels donnés comme types représentatifs d'une classe ou d'une profession ne sont que d'odieux trompe-l'œil. P. M. PIETTE.

— Très important pour l'histoire des missions est l'article que vient de publier M. JAMES SOUTHWOOD dans le *Bulletin of the School of Oriental Studies* de Londres (1924, III, p, 231-240) intitulé *Thomas Stephens, S. J., the first Englishman in India*. La carrière de ce zélé jésuite est mal connue. En dehors de ses écrits philologiques, conservés dans la collection Marsden, qui a été transférée du King's College à la School of Oriental Studies, on possède seulement deux lettres de lui. La plus importante de ces lettres a été publiée en 1904 dans l'ouvrage de Hakluyt, *Principal navigations, voyages, etc.* (t. VI, p. 377-385). Elle est datée du 10 novembre 1579 et adressée au père du missionnaire. Parti de Rome dans les premiers mois de l'année 1579, le P. Thomas Stephens s'embarqua à Lisbonne pour Goa, le 4 avril de la même année. La seconde lettre, écrite en latin à son frère Richard, est conservée à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Le P. Stephens mourut en 1619 après quarante années de travaux apostoliques dans la province de Goa. On le donne comme le premier Anglais qui ait vécu et soit mort dans l'Inde.

Ajoutons que le R. P. C. WESSELS, S. J., du Collège de S. Willibrord à Katwijk sur le Rhin, vient de publier un bon livre en anglais sur les premiers voyages et missions de Jésuites européens dans l'Asie centrale de 1603 à 1721 : *Early Jesuit travellers in Central Asia* (La Haye, Martinus Nijhoff, 1924, XVI-344 pages. Prix : 12 flor.).

L'histoire assez compliquée des reliques du protomartyr de Grande-Bretagne depuis la réforme a été esquissée par MARGARET YEO : *Some post-dissolution relics of St-Alban* (*The Tablet*, 5 juillet 1924, p. 6-8).

Le second volume, consacré au comté d'York (North Riding) de l'admirable collection *The Victoria history of the counties of England*, éditée par M. WILLIAM PAGE, F. S. A., contient la description topographique du North Riding (voir RHE, 1924, t. XX, p. 140). Le volume était terminé depuis 1914, mais il n'a pu être publié que l'an dernier (Londres, 1923. XXII-560 pages). On y trouvera, comme dans les précédents, une mine de renseignements variés sur les établissements et monuments ecclésiastiques du passé. Chaque chapitre est l'œuvre d'un spécialiste. Les illustrations sont abondantes et soignées.

Le troisième volume (Kaile-Ryves) des *Alumni Cantabrigenses*, de J. et J. A. VENN (Cambridge, University Press, 1924. 504 pages. Prix : 150 sh.) contient des notices biographiques importantes, par exemple celles de Newton, de Pepys, de Prior (voir RHE, 1923, t. XIX, p 614).

Digitized by Google

On trouvera dans le *Journal of the British Archæological Association* (t. XXVIII, 1922) des renseignements sur les fouilles ou découvertes d'antiquités ecclésiastiques faites récemment à l'abbaye de Kenilworth (Warwickshire) (p. 136-138), à l'abbaye de Cockersand (Lancashire) (p. 230-233), à l'abbaye de Byland (Yorks) (p. 131 et 254), à l'abbaye de Leicester (p. 255-256), à l'abbaye de Chertsey (Surrey) (p. 270-272), à l'île d'Iona, en Ecosse (p. 277).

Le Rev. JOHN R. FLETCHER donne des éclaircissement sur l'acquisition faite par un antiquaire de Norwich nommé Stevenson de quantité de vitraux provenant de plusieurs églises de Rouen, Saint-Jean, Saint-Nicolas, Saint-Cande-le Vieux, les Chartreux et Saint-Herbland, fermées en 1791. Ces vitraux furent exposés à Londres en 1802 et ensuite dispersés en Angleterre (*An exhibition of French painted glass in London about A. D. 1802.* dans *Notes and Queries*, 1924, t. CXLVI, p. 243-244).

The Church of the Holy Sepulchre par M. H. T. F. DUCKWORTH (Londres, [1922]. 296 p.) est une histoire illustrée de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, depuis les origines jusqu'à l'année 1850.

On songe, en Irlande, à faire de 1932 une année digne de mémoire. Cette année sera celle du quinzième centenaire de l'arrivée dans l'île de S. Patrice, apôtre du pays. Comment commémorer dignement ce grand fait historique ? Le Professeur EOIN MAC NEILL, ministre de Instruction publique de l'État libre d'Irlande, propose d'inaugurer à cette occasion une vaste collection de textes historiques à laquelle on pourrait donner le nom de *Monumenta Hiberniae* et dont la publication se continuerait ensuite pendant un grand nombre d'années. Il conviendrait que le premier volume contînt, en l'honneur du héros du centenaire, le texte de sa *Confessio* et celui de son *Epistola ad Coroticum regem*. Ce grand projet, qui nécessiterait de très grosses ressources financières et le concours d'un grand nombre d'hommes compétents, a été exposé par le Professeur Mac Neill dans la revue trimestrielle de Dublin *Studies* (1924, t. XIII, p. 177-188) dans un article intitulé *The fifteenth Centenary of St Patrick, a suggested form of Commemoration.*

La direction de ce périodique ayant demandé à quelques spécialistes de faire part au public de leur sentiment touchant le projet lancé par le Ministre de l'Instruction publique, cinq commentaires ont été imprimés à la suite de l'article. Le projet paraît « formidable » au Prof. PAUL WALSH. Sa réalisation entraînera de très lourdes dépenses. Comment se procurer les fonds nécessaires ? Depuis la guerre, les travaux de recherches historiques ou philologiques sont pour ainsi dire impossibles. Il insiste ensuite sur la nécessité de confier la direction et l'exécution des travaux à des gens d'une science et d'une expérience éprouvées afin que ne se renouvellent pas les mécomptes auxquels donna lieu la publication des *Laws of Ireland* par la *Brehon Law Commission*. Le même philologue signale enfin l'intérêt particulier que présentent pour l'histoire d'Irlande certains textes encore inédits, principalement les généalogies des Saints d'Irlande, dont il demande l'inscription au programme des *Monumenta Hiberniae*.

Le Dr DANIEL A. BINCHY insiste sur la nécessité de coordonner les efforts des travailleurs, et il estime qu'il serait bon de commencer par élucider cer-

Digitized by Google

taines questions préliminaires, avant d'entreprendre les publications de textes. Il indique notamment les suivantes : 1° Etude des œuvres des grammairiens irlandais du moyen âge, dont plusieurs sont encore inédites ; — 2° Relations des soi-disant *Schottenkloster* de l'Allemagne du sud et de l'Autriche avec l'Irlande ; — 3° Etude particulière des monastères irlandais de Ratisbonne avant la mainmise des Ecossais sur ces cloîtres, en 1518 ; — 4° Recherches sur la paléographie et la philologie latino-irlandaises du moyen âge, spécialement en vue de la différenciation des écritures scotique et anglo-saxonne.

Le R. P. Brendan Jennings, O. F. M., rappelle l'intérêt qu'il y aurait à réunir tous les renseignements épars sur les très nombreux couvents de Franciscains irlandais sur le Continent, à Rome, Louvain, Paris, Prague, Vielun (Pologne), Boulay (Lorraine), Capranica, qui furent autant de foyers d'influence irlandaise à l'étranger. La publication des documents conservés au couvent des Franciscains de Merchants Quay, à Dublin, serait particulièrement utile à ceux qui entreprendraient cette étude.

Un quatrième commentateur déclare qu'il serait bon de commencer par dresser le catalogue, aussi complet que possible, des manuscrits irlandais du moyen âge, écrits en latin, en grec ou en gaélique, et conservés dans de nombreuses bibliothèques de l'Europe, et il indique plusieurs travaux bibliographiques déjà exécutés en Irlande, dont plusieurs seraient d'excellents modèles.

Suivant le Prof. Thomas F. O'Rahilly, il faudrait que ce projet magnifique, mais d'une exécution difficile, reçût l'appui financier du gouvernement du Free State, lequel, jusqu'à présent, dit-il, a fait preuve de la plus regrettable indifférence et n'a aucunement encouragé les études supérieures de philologie celtique, que le gouvernement anglais, au contraire, subventionnait autrefois.

Sur la méthode historique du Dr Coulton et sur quelques points de son récent ouvrage, *Five centuries of Religion*, t. I (1000-1200) (Cambridge, 1923), qui appellent particulièrement la discussion, une polémique s'est engagée dans la revue *History*. Le Professeur Powicke ayant souligné quelques fâcheuses dispositions de tempérament ou erreurs de méthode préjudiciables aux recherches du Dr Coulton (*The historical method of Mr Coulton*, dans *History*, 1924, VIII, p. 256-268), celui-ci lui a répondu dans les pages intitulées *The ways of History* (1924, IX, p. 1-13), ce qui a provoqué une réplique du Prof. Powicke : *Some observations in conclusion* (p. 13-17). Un historien et spécialement un médiéviste suivra avec intérêt et profit cette polémique qui touche à plusieurs points importants de la méthode historique.

Des cours de vacances ayant pour objet l'histoire du moyen âge ont été organisés, cette année, par l'université d'Oxford et ont eu lieu dans cette ville du 28 juillet au 23 août. Nous relevons les sujets suivants de cours relatifs à nos études : *How Mediaeval Chronicles were made* (Reginald Lane Poole) ; *Charlemagne ; Gregory VII* (W. H. Carless Davis) ; *Frederick Barbarossa ; The Emperor Henry VI* (Austin Lane Poole) ; *Church and State in the Middle Ages* (A. L. Smith) ; *What is meant by the saying that the Bible is the text-book of the Middle Ages ?* (F. M. Powicke) ; *The Age of Dante* (Cesare Foligno) ; *Monasticism and Labour : mainly a study of rural*

Digitized by Google

life in mediaeval England and of monastic relations to it (G. G. COULTON); *Franciscan Studies* (A. G. LITTLE); *Wycliffe and Reform Movements* (K N. BELL).

L'*Historical Association* indique dans son dix-septième rapport annuel (1er juillet 1922-30 juin 1923), les sujets suivants ayant trait à l'étude ou à l'enseignement de l'histoire ecclésiastique qui ont fait l'objet de lectures dans les diverses branches de l'Association, dans le cours de l'année dernière. A Cantorbéry, *The abbots of St Albans* par M. WALFORD D. GREEN, M. A.; *The recantations of Archbishop Cranmer* (Rev. Dr MASON); *John Colet* par le même à la branche Cheltenham-Gloucester, *Westminster Abbey* (Chan. BARNES, D. Sc.. F. R. S.); à Chester, *Religious toleration in the sixteeth Century* (Prof. A. J. GRANT); à Croydon, *Lollardy and the Reformation* (M. H. F. BING); à Derby, *The growth of religious toleration* (Rev. H. S. GOODRICH, M. A.); à Durham, *A mediaeval bishop and his household* (M. HAMILTON THOMPSON, M. A., F. S. A.); *The Pilgrim Way to Compostella* (Dr H. THOMAS); *Hexham and its Abbey* (M. JOHN GIBSON, F. S. A.); à la branche d'Essex, *A parish clerk's register* (Miss VAUGHAN); à Exeter, *St Anthony of Padua* (M. A. G. FERRERO HOWELL); à Hertford, *Pope Adrian and Arnold of Brescia* (Mrs TREVELYAN et M. F. S. MARVIN, M. A, H. M. I.); à la branche du Lancashire, *Some aspects of mediaeval libraries* (Prof. F. M. POWICKE); à Leeds, *The Reformation as Rome sees ist* (Rev. E. ROCKLIFF, S. J.); à Londres (Nord), *Charlemagne and the dawn of the Middle Ages* (Miss E. M. BURKE, L. L. A.); à Manchester, *Les croisades, leurs causes et conséquences* (Prof. E. DÉPREZ, de l'université de Rennes); à la branche de Norfolk, *Confessors of the old Religion* (Mrs Ivo Hood); à Oxford, *The Church and Monastery of St Peter's Westminster* (Rev. H. F. WESTLAKE, M V. O., F. S. A.); à Sheffield, *St Francis and the Assisi country* (Miss WHITEHEAD); à la branche du Staffordshire (Nord), *Some religious movements in France in the eighteenth and nineteenth Centuries* (M. A. T. DANIEL); à York, *The mediaeval documents of the Vicars-Choral of York Minster* (Rev. F. HARRISON, F. S. A (Scot.).

Nous devons signaler aussi la brochure no 57, *The English parish Church* par M. SAMUEL GARDNER, que vient de publier l'*Historical Association*. Cet opuscule de 24 pages renferme onze bonnes planches. Il se vend 1 s. 1 d., au siège de l'Association (22, Russell Square, Londres, W. C. 1).

Parmi les lectures faites pendant la dernière session (1923-1924) de la *St Thomas historical Society*, laquelle s'appelle maintenant *Lingard Society*, (voir RHE, 1923, t XIX, p. 617), il faut noter les suivantes : *The Council of Merton* par F. W. SHERWOOD (8 octobre); *Two St Bartholomew Myths*, par MAURICE WILKINSON, M. A. (12 novembre), publiée dans la *Dublin Review* sous le titre de *The problem of St Bartholomew's massacre ; The civil constitution of the clergy in the French Revolution*, par J. J. DWYER (14 décembre); *The conversion of the Norsemen*, par le Rev. H. HARRINGTON (14 janvier); *The history of Elizabeth in our Schools*, par le Rev. J. H. POLLEN, S. J. (10 mars); *The Lateran Canons and Ireland*, par l'abbé SMITH, D. D., C. R. L. (14 avril); *Archbishop Ullathorne*, par l'Abbé BUTLER, Litt. D., O. S. B. (12 mai).

Le *Guide to the Manuscripts preserved in the Public Record Office* dont M. M. S. GIUSEPPI, F. S. A., conservateur au Record Office, vient de donner le 1er volume (Londres, 1923. XXIV-411 p. Prix : 12 s. 6 d.), est une refonte de

Digitized by Google

la dernière édition du *Guide to the principal classes of documents preserved in the Public Record Office* de M. S. R. SCARGILL-BIRD (1908). Ce volume comprend les *records* légaux, judiciaires et administratifs qui se rapportent à la chancellerie, à l'échiquier, au King's Bench et à d'autres cours et administrations d'État.

M. H. S. CRAWFORD a dressé un très utile catalogue descriptif des châsses et reliquaires irlandais, ainsi que des crosses et des écrins de livres et de clochettes, nombreux, comme on sait, en Irlande. Ce *Descriptive catalogue of Irish shrines and reliquaries (Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland*, 1923, t. LIII, p. 74-93, 151-176) est accompagné de très nombreuses illustrations.

Dans le *Journal of theological studies* (1924, t. XXV, p. 178-183), le Rme Dom F. CABROL a donné une bibliographie de feu Dom Paul Cagin, O. S. B., comprenant 23 numéros (voir RHE, 1924, t. XX, p. 166).

Le 8 juillet s'est tenue, sous la présidence du Professeur A. F. Pollard, au siège de l'*Institute of historical Research* de Londres, la troisième conférence historique anglo-américaine, destinée à promouvoir la coopération, dans le domaine historique, de l'Angleterre et de l'Amérique, M. C. W. ALVORD, ex-professeur de l'Université de Minesota, a parlé en faveur de la coopération scientifique spécialement au point de vue de l'échange des périodiques historiques publiés en langue anglaise entre les divers centres d'études, universités, sociétés historiques et autres corps savants.

Les Professeurs A. F. POLLARD et R. W. SETON-WATSON et M. HUBERT HALL représenteront l'université de Londres à la conférence anglo-américaine de professeurs d'histoire qui se réunira en décembre 1924 à Richmond (Virginie).

Nomination. — A la fin de juillet, le Dr A. HAMILTON THOMPSON, lecteur d'histoire à l'université de Leeds, a été nommé professeur d'histoire du moyen âge à la même université.

Décès. — Le 9 février 1924, le doyen de Carlisle, HASTINGS RASHDALL, âgé de 65 ans, dont le *magnum opus* est l'ouvrage en trois volumes bien connu : *Universities of Europe in the Middle Ages* (Londres, 1895).

En mars, le Rev. GEORGE LEWIS, auteur de nombreuses traductions des Pères, du *De spiritu sancto* de S. Basile (1888), du *De consideratione* de S. Bernard (1908) et de plusieurs œuvres de S. Jérôme (1893).

Le 9 mars, le Dr E. C. S. GIBSON, évêque anglican de Gloucester. Né à Fawley (Hampshire) le 22 janvier 1848, il avait écrit : *Northumbrian Saints or chapters from the early history of the English Church* (1884) ; *The Old Testament in the New* (1907). Il a donné, en 1895, une traduction anglaise de Cassien.

Le 22 mars, à l'âge de 91 ans, à Winterton, le chanoine JOSEPH-THOMAS FOWLER. Il exerça d'abord la médecine, et n'entra dans les ordres anglicans qu'en 1861. Il fut pendant quarante-cinq ans lecteur d'hébreu à l'université de Durham et pendant quarante-sept ans vice-principal du Bishop Hatfield's Hall de la même ville. En 1867, il devint *Fellow* de la *Society of Antiquaries*,

Digitized by Google

dont il fut le secrétaire régional de 1873 à 1917. Cet érudit, qui s'intéressait à tout ce qui concernait l'histoire ecclésiastique et l'archéologie religieuse, aimait à répéter le mot du vénérable Bède : « Rien ne m'est plus agréable que d'apprendre, d'enseigner ou d'écrire » Il a publié : *Memorials of the Abbey of St Mary of Fountains*, edited by J. R. Walbran, continued by J. T. F. (1863-1918) ; *The Coucher Book of Selby* (*Yorkshire archaeological and topographical association*. Record series, X, XIII, 1891) ; *The life of St Cuthbert in English Verse* (Surtees Society, LXXXVII, 1891) ; une édition de la *Vita Columbae* d'Adamnan (1re édit : 1894 ; 2e édit. : 1920) ; *Durham Cathedral* (1898) ; *Extracts from the Account Rolls of the abbey of Durham* (1898 etc.) ; *Rites of Durham* (1903). En 1919, il a publié ses mémoires sous le titre de *Senilia : recollections of University life in Durham, 1858-1917*.

Le 28 mars, à Monte-Carlo, le Dr WALTER DE GRAY BIRCH, LL., D., érudit qui appartint pendant trente-huit ans au département des manuscrits de British Museum. Il était né le 1er janvier 1842. L'étude des chartes et des sceaux devint de bonne heure sa spécialité. Il dirigea pendant 22 ans le *Journal of the British archaeological Association*. Relevons, parmi ses nombreuses publications, les suivantes : *Fasti monastici aevi saxonici* (1872) ; *Early drawings and illuminations*, en collaboration avec Henry Jenner (1879) ; *Cartularium Saxonicum, a collection of charters relating to Anglo-Saxon history*, 4 vol. (1885-1899) ; *Catalogue of seals in the Dep. of Mss. of the British Museum* (1887, etc.) ; *An ancient Ms. of the 8th or 9th cent. formerly belonging to St Mary's Abbey or Nunnaminster, Winchester* (Hampshire Record Society, 1889) ; *Domesday Book, a popular account of the Exchequer Manuscript so called* (1887, 2e édit., 1908) ; *Liber Vitae : Register and martyrology of New Minster and Hyde Abbey, Winchester* (1892) ; *Ordinale conventus Vallis Caulium* (1900).

Au début d'avril, le Rev. W. F. SLATER, ancien professeur de littérature biblique au Didsbury College de Manchester. Il était né à Uttoxeter en 1831. Il laisse : *The religious opportunities of the heathen before Christ* (1866) ; *Methodism in the light of the early Church* (1885) ; *The Faith and life of the early Church* (1892).

Le 12 avril, ARTHUR LIONEL SMITH, M. A., L. L. D., maître de Balliol College, à Oxford, âgé de 73 ans, auteur de *Church and state in the Middle Ages* (1905) et de *F. W. Maitland* (1908).

Le 14 mai, le Rev. GEORGE MARGOLIOUTH, âgé de 70 ans, qui a publié le catalogue des manuscrits hébraïques et samaritains du British Museum (1899-1912).

Le 26 mai, Sir SAMUEL DILL, né le 26 mars 1844 à Ballymena, Co Antrim (Irlande), *Fellow* de Corpus Christi College (Oxford) en 1869, maître de la Grammar School de Manchester en 1877, professeur de grec à la Queen's University de Belfast, de 1890 au 1er janvier 1924, auteur de *Roman Society in the last century of the Western Empire* (1898), *Roman Society from Nero to Marcus Aurelius* (1904).

Le 8 juin, le Rev. VINCENT HENRY STANTON, D. D , professeur émérite de théologie à Cambridge, âgé de 78 ans. Quand le Dr Sweete résigna ses fonctions en 1916, le Dr Stanton lui succéda comme *Regius Professor of Divinity* à Cambridge, chaire qu'il occupa jusqu'en 1923 (voir RHE, 1923, t. XIX, p. 115). La théologie spéculative et l'histoire des livres du Nouveau-Testament l'intéressèrent également. Il laisse : *The Jewish and the Christian*

Digitized by Google

Messiah (1887), *The place of authority in matters of religious belief* (1891) et *The Gospels as historical documents*, en 3 volumes (1903, 1909, 1920).

Le 19 juin, Sir A. W. Ward, l'historien bien connu, maître de Peterhouse à Cambridge. Il était né à Hampstead le 2 décembre 1837. En 1866, il fut nommé professeur de langue et de littérature anglaise ainsi que d'histoire ancienne et moderne à Owens College (Manchester). Il fut président de plusieurs sociétés savantes, (*British Academy*, *Royal historical Society*, *English Goethe Society*). Il exerça les fonctions de vice-chancelier de l'Université de Cambridge en 1901-1902. Les syndics des presses de l'université de Cambridge le choisirent comme éditeur en chef de la *Cambridge Modern History*, et il fut co-éditeur, avec M. A. R. Waller, de la *Cambridge History of English Literature*, ainsi que de la *Cambridge History of British foreign policy*, ouvrage dont il écrivit l'introduction.

En juin, le Rev. L. A. T. Pooler, ancien archidiacre de Down (Église d'Irlande). Né le 29 janvier 1858, auteur de *St Patrick in Co. Down* (1904), réponse aux théories du Professeur Zimmer sur S. Patrice.

L. Gougaud, O. S. B.

Autriche. — Les *Historische Blätter*, publiés chez Rikola à Vienne, ont cessé de paraître.

Belgique. — Le R. P. I. Beaufays vient de résumer en une intéressante brochure les leçons qu'il donna au cercle Saint-Capistran, au cours de l'année 1922-1923, sur les origines chrétiennes (*Aux premiers jours de l'Église*. Bruxelles, La lecture au foyer, 1924. In-8, 105 p., 6 hors-texte. Fr. 7,50). Ce petit livre sera suivi d'un travail similaire sur l'apostolat de S. Paul et sur l'activité littéraire de S. Jean. Il utilise et synthétise les renseignements fournis par le Nouveau Testament et les replace avec un art parfait dans leur milieu historique. C'est un tableau attachant, plein de vie et de couleur, de la communauté chrétienne de Jérusalem à ses débuts. Ce n'est qu'après lecture que l'on constate combien les titres des six chapitres : A la veille de la catastrophe, Conducteurs d'aveugles, Le petit troupeau du bon Pasteur, La doctrine des apôtres et la fraction du pain, Vous serez haïs à cause de moi, Le royaume d'Israël, résument exactement le sujet et en montrent le développement progressif. Il s'agit en réalité de retracer le mouvement des idées et des faits chez les Juifs à l'époque du Messie, d'y juxtaposer le tableau de la petite communauté judéo-chrétienne de Jérusalem avec ses attaches nombreuses au judaïsme et ses quelques traits distinctifs, de décrire enfin la situation interne et externe du petit troupeau, ses premiers succès d'apostolat, les premières difficultés qui surgissent dans son sein. Ces pages, où nous pourrions relever quelques exagérations et quelques références inexactes, rayonneront bien au delà du cercle Saint-Capistran. É. Tobac.

— L'ouvrage sur *Clovis* de Godefroid Kurth a conservé, après plus de vingt ans, toute sa valeur. Basé sur une critique rigoureuse et pénétrante des sources et inspiré par une conception philosophique de l'histoire des plus élevées, il retrace de l'influence civilisatrice de l'Église un tableau dont les nombreuses études récentes n'ont guère pu modifier les grandes lignes. En publiant de cet ouvrage une troisième édition (Bruxelles, 1923. 2 vol. in-12,

Digitized by Google

XXVIII-384 et 361 p. Fr. 12) la librairie A. Dewit a bien fait de reproduire simplement le texte de la deuxième, parue en 1901. A. D. M.

— Dom URSMER BERLIÈRE a publié récemment quelques articles sur des questions spéciales d'histoire monastique qu'il est utile de signaler dans cette chronique. Il a donné dans la *Revue belge de philologie et d'histoire* (1923, t. II, p. 237-266 et 461-484) une étude très fouillée sur « *Honorius III et les monastères bénédictins (1216-1227)* », travail basé en grande partie sur les textes publiés par Pressutti *(Regesta Honorii papae III)* et Potthast. Après avoir réuni dans une plaquette une quantité énorme de renseignements et d'exemples sur la question des « *Monastères doubles aux XIIe et XIIIe siècles* » (1923, 32 p.), voici que le savant bénédictin fait paraître une étude sur « *Le recrutement dans les monastères bénédictins aux XIIIe et XIVe siècles.* » (1924. 66 p.) Le recrutement défectueux fut une des causes qui influèrent sur la crise par laquelle passa l'Ordre de S. Benoît aux XIIIe et XIVe siècles. L'auteur examine les divers modes de recrutement : l'oblation des enfants souvent infirmes ou de familles nombreuses dont les parents veulent se débarasser, l'exclusivisme de la noblesse qui veut imposer sa volonté parmi les communautés, l'admission de bâtards, de gens qui considèrent le monastère comme un « honnête placement », de ceux qui s'y introduisent munis de lettres d'expectative, les vocations forcées, enfin l'admission de religieux des ordres mendiants, le passage d'un ordre à l'autre étant presque toujours déterminé par des mobiles humains. Pour chacune de ses affirmations, le R. P. fournit un nombre considérable d'exemples pris dans les divers pays où l'ordre s'était installé.

Souhaitons que dom Berlière continue à publier régulièrement des études aussi substantielles et aussi intéressantes sur des questions spéciales pour lesquelles, d'ailleurs, il possède une documentation extrêmement riche.

J. LAVALLEYE.

— Les deux articles du R. P. J. VAN MIERLO, jun., S. J., l'un : *Hadewyck en de ketterin Blommardinne* (*Tijdschrift voor Nederlandsche taal en letterkunde*. Leyde, 1921, t. XL, p. 45-64) l'autre : *Was Hadewyck de gelukzalige?* (*Dietsche Warande en Belfort*, 1924, t. XXIV, p. 52-67 et 106-115) tendent à démontrer 1) que la poétesse Hadewyck n'est pas l'hérésiarque Blommardine combattue par Ruysbroeck ; 2) que cette même personne serait née à Anvers de famille noble vers 1185, qu'elle aurait écrit aux environs de 1250 et aurait été *magistra beghinarum* de Nivelles. Les articles sont de valeur inégale : le second est purement hypothétique, tandis que le premier est de structure plus solide. Néanmoins nous ne pouvons nous rallier aux idées du P. van Mierlo touchant la non-identité de Hadewyck-Blommardine. Sa thèse n'est défendable que pour autant que le témoignage de Pomerius mérite du crédit ; or, l'autorité de celui-ci n'a jamais été examinée sérieusement sur ce point et elle nous paraît entièrement ébranlée pour des raisons que nous n'avons pas à exposer ici. Les arguments classiques en faveur de l'identification des deux personnages sont écartés trop lestement. Pour ce qui est de l'objection sérieuse tirée de la vénération de Jan van Leeuw pour une hérétique, elle repose sur la supposition, erronée à nos yeux, que Blommardinne aurait versé dans l'erreur et aurait été contredite par Ruysbroeck. Où voit-on, dans les écrits de celui-ci, qu'il ait combattu les doctrines prêtées à Blommardinne? L'opinion du P. van Mierlo s'appuie sur une interprétation manifeste-

Digitized by Google

ment inadmissible. Et si le témoignage de Pomerius est sujet à caution, sur quoi se fonde-t-on pour affirmer que les religieux de Groenendael ont considéré au XIVe siècle Blommardinne comme une hérétique? Tout le problème est donc à reprendre à nouveaux frais et sur des bases moins chancelantes.

Les *Analecta ord. Praedicatorum*, 1923, t. XVI, p. 46-48; 279-304, renferment le *Tractatus pro reformatione* ou Lettre de Jean Uyt den Hove, O. P., à Charles le Téméraire (12 oct. 1471), éditée par le R. P. R Martin, O. P., de Louvain; c'est la suite à l'étude publiée par le même auteur en 1914 dans les *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de Belgique* (p. 33-55) consacrée au fondateur et vicaire général de la congrégation de Hollande qui réforma si heureusement et à si bonne heure les dominicains de Belgique, de Hollande et du Nord de la France. Le *Tractatus* témoigne une fois de plus de l'œuvre réformatrice monastique entreprise avec le concours des ducs de Bourgogne; il permet aussi de juger comment un homme éminent comme Uuten Hove entend l'appliquer dans son ordre. Le factum du vicaire général, conçu d'une manière un peu scolastique, développe trois points : 1) de l'état religieux; 2) de l'observance et du relâchement; 3) de la réforme et de la manière de réformer; il invoque souvent l'autorité de S. Thomas d'Aquin et de Raymond de Capoue et répond aux objections. Somme toute, texte très important, soigneusement édité, qui révèle dans nos provinces du XVe siècle une vitalité religieuse remarquable. H. N.

— Le R. P. J.-B. Goetstouwers, S. J., vient de publier, d'après un double registre conservé au Haus-, Hof und Staatsarchiv de Vienne, *Les primariae preces de Maximilien Ier aux Pays-Bas (1486 et années suivantes) (Bull. de la Commission royale d'histoire*, 1924, t. LXXXVIII, p. 13-91. Bruxelles, Hayez). On sait que le droit des *Primariae preces* (expectative, Anwartschaft), reconnu sous l'ancien régime à l'empereur, comme d'ailleurs aussi au pape, à des évêques, à des abbayes et à des chapitres, permettait à ceux-ci de désigner les futurs titulaires à des bénéfices non encore vacants. D'après la liste dressée ici par le R. P. Goetstouwers, Maximilien Ier a conféré, en vertu de ce droit, près de 300 bénéfices aux Pays-Bas Lorsqu'on pense que ces bénéfices étaient des plus importants, lorsqu'on pense aussi que plusieurs des bénéficiers étaient des étrangers, on comprend facilement les protestations que l'usage abusif de ce droit a provoquées dans la chrétienté.

A. D. M.

— Dans l'étude intitulée : *Les actions du chef de séduction devant les juridictions ecclésiastiques du Brabant (XVIIe et XVIIIe siècles)*. (*Bulletin de la Commission royale des Anciennes lois et ordonnances de Belgique*. Vol. XI, fasc. 7. Extrait. Bruxelles, Goemaere, 1924. In-8, 104 p.), M. J. Simon étudie les actions auxquelles donnait lieu devant les juges d'Église, dans notre pays et spécialement en Brabant, un commerce charnel entre personnes non engagées dans les liens du mariage. A quelles réparations la femme avait-elle droit, à quelles conditions pouvait-elle les réclamer, que fallait-il prouver et quels modes de preuves étaient admis dans ces affaires, autant de questions soulevées dans ce travail et qui sont examinées d'après les sources mêmes. Un bref aperçu sur l'organisation des cours synodales et le fonctionnement des juridictions ecclésiastiques brabançonnes introduit très heureusement le problème soulevé. On sait en effet que l'édit perpétuel, connu généralement

Digitized by Google

sous le nom de Bulle d'Or, avait accordé aux sujets du duc de Brabant le privilège de n'être justiciables que des seuls juges brabançons. Le travail de M. Simon, tant par le choix du sujet que par la façon dont il est traité mérite toute l'attention de ceux qu'intéresse l'histoire de notre droit et de nos institutions. P. GILLET.

— L'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* de 1924 contient, par une heureuse rencontre, la notice biographique de plusieurs érudits dont les publications intéressent au plus haut titre l'histoire religieuse de notre pays. Citons d'abord les deux notices de M. H. PIRENNE, sur *Godefroid Kurth* et *Paul Fredericq* (p. 192-261 ; 311-374) ; l'auteur peint d'une touche fort délicate la physionomie morale de ces deux savants si distants d'esprit et de ton, mais tous deux âmes religieuses dont les œuvres respirent leurs fortes convictions. La notice du P. DELEHAYE sur le *P. Ch. de Smedt* (p. 93-117) contient des pages émues et instructives sur le rétablissement de l'œuvre des bollandistes grâce en partie à Mgr de Ram et au ministre de Theux, ainsi que sur les efforts personnels de rajeunissement du P. de Smedt. La carrière scientifique de *St. Bormans*, éditeur de nombreux textes d'intérêt ecclésiastique, est bien décrite et appréciée par M. J. CUVELIER (p. 263-309). Les notices sur *J. Lameere* et *P. Errera* sont à lire aussi. H. NELIS.

— A la réunion de la *Société des études philologiques et historiques*, tenue le 5 mai dernier, les trois communications suivantes ont été faites : 1) R. P. E. DE MOREAU, S. J., *Le transfert de la résidence des évêques de Tongres à Maestricht*. Cette intéressante étude est publiée plus haut ; 2) M. CH. TERLINDEN, *Les archives de Nieuport*, expose comment les archives de cette ville (remontant au XIIe siècle) ont pu être sauvées, sinon entièrement, tout au moins en majeure partie, grâce au zèle de M. le secrétaire Dobbelaere. A la fin de novembre 1914, les archives furent expédiées successivement à Coxyde, à Furnes, dans un faubourg d'Abbeville, de nouveau à Furnes et finalement à Nieuport (hôtel de ville) ; 3. L. GANSHOF, *La valeur historique de la Vita Karoli par Eginhard*. L'auteur défend d'une manière très serrée la valeur de cet écrit contre la critique un peu trop négative de L. Halphen. Sans doute, Eginhard doit être soigneusement contrôlé, mais M. Ganshof montre pour quelques points précis et importants la valeur très réelle de l'œuvre du biographe de Charlemagne.

Parallèlement à la publication un peu lente de ses annales, la Société archéologique de Namur édite, depuis le mois de mai dernier, une chronique trimestrielle, sous le titre : *Namurcum* (Namur, Cercle arch. R. des Bouchers). L'idée est excellente et sa réalisation ne laisse rien à désirer. En de courts articles, illustrés et signés de noms connus (C. Roland, F. Courtoy, F. Rousseau, J. Destrée), on donne des renseignements précis sur l'archéologie et l'histoire de l'ancien comté de Namur. *Namurcum* ferait aussi œuvre utile en faisant connaître les collections de certains châteaux, presbytères et hôpitaux. Jusqu'ici deux numéros (chacun de 16 pages) ont paru. H. N.

— A partir d'octobre prochain paraîtra, sous le titre de *Byzantion*, une nouvelle revue internationale des études byzantines. Elle comprendra par an deux fascicules de 200 à 300 p. chacun, et donnera des articles de fond, des comptes rendus et des bulletins (Rédaction : 12, rue royale à Bruxelles.)

Digitized by Google

Bulgarie. — L'ouvrage d'Ivan Sniegaron : *Istoriia na Okhridskata arkhiepiskopiia* [Histoire du patriarcat d'Ochrida]. T. I. (Sophia, 1924. 347 + 19 p.), comblera une vraie lacune dans l'histoire religieuse des Balkans. Il traite, en effet, du passé d'une église célèbre dans le monde slave, qui a été pendant plusieurs siècles le siège de l'ancien patriarcat bulgare. Cet ouvrage, sérieusement documenté, constitue une contribution de grande importance.

Nomination. — L'écrivain russe Michel E. Posnov, a été nommé professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Sophia. A. Palmieri

Espagne. — Dans l'édition du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Savin* (p. 198 et xvi. Cauterets, 1920) M. A. Meillou avait fait des réserves quant à l'interprétation des mots *Syracusanensis civitas*, souvent mentionnés dans le cartulaire et notamment dans une bulle d'Alexandre III, de 1168. Tous les auteurs, en effet, les traduisaient par Syracuse, en Sicile, et soutenaient conséquemment que l'abbaye de Saint-Savin possédait la plupart de ses biens aux environs de cette ville. M. P. Galindo Romeo (*Posesiones de San Sabino de Lavedan en Zaragoza*. Madrid, 1923. In-8, 24 p.) a établi, par l'examen minutieux de documents contemporains, que la ville désignée n'est autre que Saragosse.

L'*Anuari de la societat catalana de filosofia.* T. I (1923) (Barcelone, Inst. d'estudis catalans. In-4, 337 p.) contient plusieurs études remarquables dont quelques-unes se rapportent à l'histoire de l'enseignement et de la philosophie. On les trouvera mentionnées dans notre bibliographie. Signalons ici, comme intéressant plus directement cette revue : A. Gottron, *Die Mainzer « Lullistenschule » im 18. Jh.* (p. 229-242). Lull a été, peut-on dire, incompris pendant plusieurs siècles. Alors qu'il avait surtout voulu introduire une nouvelle méthode d'apologétique et ériger des écoles de missionnaires, il a été très longtemps considéré comme le fondateur d'une philosophie nouvelle, et on l'a traité, tour à tour, de scolastique, d'alchimiste, de rationaliste. Dès la seconde moitié du xive siècle, des chaires furent fondées, dans différentes universités d'Espagne, pour enseigner la philosophie et la théologie lullistes. Or, la question se pose si la ville de Mayence n'a pas possédé, au xviiie siècle, un institut lulliste, dont le fondateur et le plus illustre maître aurait été Ivo Salzinger, l'auteur d'une remarquable édition des œuvres de Lull. En effet, sur l'affirmation de Schunk, dans sa grande histoire de Mayence (1790), plusieurs admirateurs de Lull ont admis l'existence de cette école. M. Gottron la nie et explique comment Schunk s'est trompé. De plus, il prouve que Salzinger, lui aussi, s'est encore mépris sur la signification du lullisme.

Le fasc. 64 (juillet-août 1924) de l'*Archivo-Ibero-Americano* est consacré tout entier à la bio-bibliographie du célèbre exégète et auteur spirituel, le P. Diego de Estella (1524-1578). Il contient une analyse détaillée de ses œuvres, dont il décrit, en outre, les différentes éditions. A D. M.

États-Unis d'Amérique. — Les cinq volumes intitulés : *Catholic builders of the Nation : a symposism on the catholic contribution to the civilization of the United States* (Boston, 1924) et publiés sous la direction du Dr Constantin E. Mc Guire, de l'*Institut of Economics* à Washington, constituent une véri-

Digitized by Google

table encyclopédie de la culture catholique aux États-Unis. Toutes les initiatives et œuvres catholiques, entreprises scientifiques, scolaires, politiques, sociales, évangélisatrices, y sont exposées par les meilleurs écrivains. L'historien de l'Église y trouvera, pour le passé des États-Unis, une foule de renseignements fort utiles.

Le petit volume de MARTHA EDITTE ALMEDINGEN : *The catholic Church in Russia to-day* (New-York, Kenedy, 1924), donne quelques renseignements utiles sur la situation du catholicisme dans la Russie bolchéviste. Il s'appuie surtout sur des expériences personnelles de l'auteur; aussi n'a-t-il pas la valeur documentaire de celui de FRANCIS MC CULLAGH : *The Bolshevik persecution of christianity* (Londres, 1924).

Je crois qu'il n'y a de meilleurs recueils pour connaître l'état d'âme et les tendances doctrinales de l'anglicanisme americain (Église épiscopalienne protestante) que la livraison de juin de l'*American Church Monthly*. Elle contient les *Papers and addresses : Priests' Convention*, tenue à Philadelphie, les 29 et 30 avril 1924. Signalons surtout les articles de G. C. STEWART et du Rev. J. G. H. BARRY, le premier sur la réunion et les Églises protestantes, le second sur la situation de l'Église anglicane vis-à-vis de l'Église catholique et des Églises orientales. Mentionnons aussi l'article du Rev. F. S. PENGOLD sur la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie.

Les Grecs d'Amérique ne savent à quelle autorité ecclésiastique ils doivent se rattacher. D'après les uns, leur chef suprême est le patriarche de Constantinople; d'après les autres, le métropolite d'Athènes. La brochure de MICHEL GALANOS : Τὸ ἐκκλησιαστικὸν ζήτημα τοῦ ἑλληνισμοῦ τῆς Ἀμερικῆς. (Chicago, 1924), contient sur cette controverse des données intéressantes.

L'*American catholic historical association* vient d'achever les Tables détaillées des 31 volumes, parus de 1886 à 1920, dans la série des publications de l'*Amer. cath. hist. society*. On sait que ces volumes contiennent entre autres de précieuses chroniques sur l'histoire de l'Église aux États-Unis et de nombreux travaux du Dr Th. Middleton, O. S. A., sur les origines du catholicisme dans les diocèses de Lansingburgh, de New-York et de New-Jersey. On peut dire que cet *Index* constitue un dictionnaire de l'histoire du catholicisme en Amérique.

Grâce à l'impulsion efficace que lui donne le Dr P. GUILDAY, l'*American catholic historical association* a décidé de constituer des comités pour dresser la bibliographie générale de l'histoire ecclésiastique et pour composer un inventaire des archives de l'histoire de l'Église catholique aux États-Unis. Elle prépare, en outre, deux manuels de la littérature historique catholique et des Réponses aux objections faites au nom de l'histoire aux les croyances catholiques.

Les catholiques américains ont conçu le projet grandiose de publier une encyclopédie universelle (*Universal Knowlegde*) en 15 volumes et une série de manuels d'histoire et d'autres sciences. Le succès vraiment remarquable qu'a obtenu la *Catholic Encyclopaedia* (70.000 exemplaires en ont été vendus),

Digitized by Google

permet de former les meilleures espérances pour la nouvelle entreprise. Le comité de direction est composé du Rt. Rev. Thomas Shahan, recteur de l'université de Washington, de Condé Benoist Pallen, de Edward A. Pace, de James Joseph Walsh et de John Wynn, S. J. A. PALMIERI.

— Washington offre, comme centre de recherches historiques, de grands avantages, surtout par la présence de la magnifique bibliothèque du Congrès, où, pour la période qui va de 1775 à nos jours, il y a une collection d'imprimés remarquable, et où, dans la section des manuscrits, se trouvent les documents concernant le « continental congress » et les archives des divers présidents, depuis Washington jusque Taft. On y conserve aussi une quantité considérable de copies faites dans les divers dépôts de Grande-Bretagne.

Il n'est dès lors pas étonnant qu'on ait songé, depuis longtemps, à y établir un centre de recherches historiques, où viendraient travailler des étudiants en histoire, qui seraient dirigés dans leurs recherches par des spécialistes, pris parmi les professeurs jouissant de leur année de congé (on sait qu'aux États-Unis les professeurs d'université ont un congé de douze mois tous les sept ans). Depuis 1921, l'idée a été réalisée et il existe maintenant, dans la capitale fédérale, un « University center for Research » qui peut être comparé à l' « Institute for historical Research » de Londres. Le « Center » comprend cinq sections ou départements, dont un pour l'histoire. Ce dernier se trouve sous la direction d'un comité dont font partie MM. Jameson, de la Carnegie Institution, président; Gaillard Hunt, Klein, Leland, Moore, Rice, Zook et le colonel Spaulding. Ce comité fournit des informations concernant les matériaux que l'on peut trouver à Washington, facilite leur accès, et pour les étudiants préparant une dissertation, s'occupe de donner des conseils concernant l'utilisation de ces documents et leur mise en œuvre.

Ce service d'information, absolument gratuit, se met aussi à la disposition des étudiants étrangers qui voudraient faire des recherches dans les archives de Washington. L. VAN DER ESSEN.

— La *Catholic historical review*, 1924, fasc. 1, p. 3-17, publie le compte rendu des communications qui ont été présentées à la dernière réunion de l'*American catholic historical association* (26-29 déc. 1923). Plusieurs de ces études intéressent l'histoire générale de l'Église : H. FISHER, *La croyance à la perennité de l'empire romain, pendant les Ve-VIe siècles*; J. KEATING CARTWRIGHT, *La valeur des investitures*; A. KAUFMANN, *La personnalité d'E. Renan*; M. G. RUPP, *Grotius et sa place dans l'histoire de la paix internationale*; J. RAGER, *La défense du gouvernement démocratique par le card. Bellarmin*; J. KNIPFING, *La tolérance religieuse durant le règne de Constantin le Grand*; R. QUINLAN, *L'influence de l'idéal chrétien sur la première législation médiévale*; J. GRAHAM, *S. Charles Borromée et l'éducation du clergé*. Ces communications seront publiées dans la *Cath. hist. review*.

Décès. — Le Dr GAILLARD HUNT, né à New-Orléans en 1862, président de l'*American catholic historical association*, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire politique des États-Unis, décédé le 20 mars 1924.

Le Dr MAURICE FRANCIS EGAN, né à Brooklyn, N. Y., en 1852, professeur de littérature anglaise à l'université catholique de Washington, auteur d'une vie de S. François d'Assise et directeur de l'*Illustrated weekly catholic review*, décédé le 15 janvier 1924.

Digitized by Google

M. ROBERT HALLOWED GARDINER, né à Ft. Tejon, Calif., en 1855, mort le 15 juin 1924. Membre de l'Église épiscopalienne et grand admirateur de l'Église catholique, il a été un apôtre fervent de la réunion des Églises. Depuis 1910, il fut secrétaire de la *World Conference* et publia plusieurs brochures et articles sur l'union. M. Ralph W. Brown (P. O. Box 226, Boston, Mass., U. S. A.), à pris sa succession comme secrétaire de la *World Conference*. A. P.

France. — Les fascicules XVII et XVIII du *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques* (*Arabie-Arezzo*. Paris, Letouzey, 1924. Tome III, col. 1185-1670) contiennent la fin d'un très long article consacré à l'*Arabie* par M. AIGRAIN qui n'est point pourtant spécialiste en la matière. — L'article *Aragon* était difficile à traiter, parce que l'histoire des origines de ce royaume reste enveloppée d'obscurité. Le chapitre qui a trait à la politique religieuse des rois aragonais appelle l'attention. M. LAMBERT montre que l'on ne sait encore rien de définitif sur l'origine du tribut payé par les rois au Saint-Siège. Il arrête son récit à l'année 1291, comme si le paiement n'avait pas souffert des difficultés aux âges suivants et n'avait pas sa propre histoire. L'auteur aurait dû caractériser de façon plus fouillée la politique suivie par l'Aragon à l'égard des papes. Il a quelque peu négligé ce qui concerne les époques postérieures au XIIIe siècle. Et pourtant les récentes publications de M. H. Finke et certaines autres permettent de saisir sur le vif l'action diplomatique des rois d'Aragon cherchant avec duplicité et un art souverain à s'agrandir aux dépens du royaume de Majorque, de Louis d'Anjou et de Pise, et finalement avec Alphonse V réussissant à s'établir à Naples. D'autre part, le Saint-Siège s'ingénie à contrecarrer de toutes manières les projets d'agrandissements territoriaux de l'Aragon, avec non moins d'adresse. Somme toute, l'état de guerre existe entre les deux pouvoirs sur le terrain diplomatique, mais il ne parvient jamais jusqu'aux mesures irréparables. Toutefois il est suffisant pour éclairer une question que traite trop succinctement M. Lambert, je veux dire celle des nominations épiscopales (col. 1369-1370). Ce n'est pas par désir unique d'enrichir leurs compatriotes que les papes du XIVe siècle nommèrent des français aux évêchés aragonais, c'est plutôt pour des motifs politiques, afin de ne pas donner aux rois des auxiliaires dévoués et de leur créer des embarras. C'est du moins ce qui semble ressortir de la lecture des documents contemporains. M. Lambert voudra bien me pardonner si je lui signale un autre oubli. Comment n'a-t-il pas exposé le régime bénéficial qu'institua en Aragon le concordat passé avec Martin V en 1418 ? Le reste de l'article, j'ai hâte de le dire, mérite des éloges. Il rendra des services signalés à ceux qu'intéresse l'histoire compliquée de la péninsule ibérique. — La question de l'*Arcane* (col. 1497-1513) a déjà fait couler beaucoup d'encre. M. VACANDARD l'examine à nouveau, après avoir longuement exposé les rites des mystères d'Eleusis, d'Isis et de Mithra. Voici sa théorie. L'arcane chrétienne existait sûrement au IIIe siècle. Elle est attestée par Origène et par Tertullien, en termes qui ne permettent pas le doute. Son origine remonte très probablement à la seconde moitié du IIe siècle. Les plus anciennes traces qui existent seraient fournies par saint Justin, c'est-à-dire aux environs de l'an 150. Au IVe siècle, l'arcane est en honneur. Athanase, Cyrille de Jérusalem, les *Constitutions apostoliques*, Jean Chrysostome, Basile, Épiphane, Ambroise, Innocent Ier, Augustin la men-

Digitized by Google

tionnent. La décadence commence avec le pontificat d'Innocent Ier. L'arcane n'existe plus qu'à l'état de souvenir à l'époque de saint Grégoire le Grand. Au reste, il ne faut pas en exagérer l'importance. Saint Athanase, saint Basile, Eusèbe, Cyrille d'Alexandrie et Théodoret dévoilèrent les doctrines chrétiennes maintes fois, sans tenir compte de la discipline sévère qui leur était contemporaine. Si l'arcane exista, en quoi consista-t-elle réellement ? Si elle a des ressemblances avec les mystères païens, ces ressemblances sont exclusivement extérieures. Les mêmes gestes ou les mêmes mots figurent des choses essentiellement différentes. L'initiation païenne donnait à celui qui la recevait l'assurance de son propre salut. Elle ne l'obligeait aucunement à un changement de vie. Elle n'opérait en lui nulle conversion. Elle agissait donc comme une formule magique. L'initiation chrétienne, au contraire, purifiait par l'apport de la grâce qui aidait à travailler à la sanctification de l'âme. L'embarras de M. Vacandard se découvre quand il s'agit de préciser les points de doctrine et de la liturgie que l'on cachait aux catéchumènes et aux païens. Là-dessus, il ne se prononce pas. Toutefois, il prend plutôt position contre Mgr Batiffol pour lequel l'arcane n'aurait été qu'une règle catéchétique ou une méthode pédagogique, et penche pour l'opinion de Funk qui faisait « justement remarquer que l'enseignement donné aux catéchumènes ne comprenait ni la formule du baptême ni la notion de l'eucharistie ». — M. L. Legrand a traité avec compétence la question *Archives ecclésiastiques* avant et après la Grande Révolution. Son étude très documentée constitue un excellent instrument de travail, mais elle ne concerne que la France. On ne nous promet qu'une étude sur les Archives du Vatican. Des autres existant en pays étrangers nulle mention. Il y a là une lacune regrettable à laquelle il conviendrait de remédier. — Parmi les personnages de premier ou de second plan que mentionne le *Dictionnaire*, il convient de citer les espagnols. M. Lambert ne s'est pas contenté de consulter les ouvrages imprimés qui en traitaient. Il s'est encore servi de documents d'archives dont l'importance n'échappera pas aux érudits. Les articles *Aragon* (Hernando de), *Aragon* (Juan II de), *Aragon V Anjou* (Juan de), *Aranda* (Pedro Pablo), *Arce* (Ramon José de) sont des modèles du genre. — M. Audollent a exprimé l'avis qu'*Arcadius*, martyr de Maurétanie, n'a pas dû souffrir un supplice aussi effrayant que celui que nous dépeint sa Passion. Il admet qu'il mourut peut-être le 12 janvier 305. — M. Bréhier a le talent de faire revivre ses personnages. *Arcadius*, le premier empereur d'Orient, nous est dépeint en quelques mots. « De petite taille, maigre, chétif, le teint basané, il avait dans toute sa personne, dans sa parole, dans ses yeux qu'il fermait d'une manière maladive, une complète expression d'indolence ». Et c'est pourtant sous un prince si faible de volonté que s'accomplit un événement d'une importance capitale : le partage de l'Empire !

G. Mollat.

— La publication du *Dictionnaire de théologie* (Paris, Letouzey et Ané) avance rapidement, grâce à la vigoureuse impulsion que lui donne son nouveau directeur, M. E. Amann. Pendant quelques mois ont paru successivement neuf fascicules (LVI-LXIV, *Infidèles* (salut des)-*Jeûne*) dans lesquels nous relevons les articles les plus importants relatifs à l'histoire de l'Église. Touchant le problème du salut des *Infidèles* (t. VII, c. 1726-1930), le R. P. Harent, S. J., énumère les opinions hétérodoxes et cherche à déterminer la vraie solution au moyen de la tradition patristique et scolastique.

Digitized by Google

Au point de vue historique, il emprunte beaucoup d'éléments de son exposé à l'ouvrage que M. Caperan a fait paraître sur cette question en 1912. — Sur les papes qui ont porté le nom d'*Innocent*, nous trouvons une série d'excellents articles (c. 1940-2016), dûs à la plume de MM. AMANN, MOLLAT et PAQUIER. — Les origines et l'organisation de l'*Inquisition* (c. 2016-2068) sont exposées d'une façon remarquable par M. E. VACANDARD. — L'étude sur *S. Irénée* (c. 2394-2536) de M. G. BAREILLE analyse longuement les écrits de ce Père en vue d'en fixer la doctrine. Elle suit pas à pas toutes les discussions anciennes et modernes qui se sont élevées à ce sujet. — Le même auteur résume très bien ce que nous savons au sujet de *S. Isidore de Péluse* (t. VIII, c. 84 98) et de *S. Isidore de Séville* (c. 98-111). — Sur l'état religieux actuel de l'*Italie* (c. 115-187) le R. P. ORTOLAN donne de nombreuses statistiques qui peuvent intéresser l'histoire contemporaine de ce pays. Plus important pour l'historien semble être le répertoire qu'il dresse (c. 187-242) des publications des auteurs catholiques italiens sur les sciences sacrées. Quoique pour plusieurs périodes il ne donne guère plus de renseignements que le *Nomenclator* du P. Hurter, pour d'autres cependant il dépasse notablement celui-ci. — Le très long article de M. J. CARREYRE sur le *Jansénisme* (c. 318-529) contient avant tout une analyse détaillée (c. 330-447) de l'*Augustinus* de Jansénius ; il expose aussi les premières luttes jansénistes jusqu'à la paix de Clément IX, l'histoire des controverses postérieures devant être traitée sous le nom de Quesnel. C'est une étude fort consciencieuse qui rendra surtout service aux théologiens. — Plusieurs personnages célèbres ont porté le nom de Jean. Ils ont chacun leur notice spéciale, proportionnée à leur rôle et à leur influence. Sur *S. Jean*, l'apôtre et l'évangéliste, (c. 537-593) M. L. VENARD donne une belle dissertation comprenant l'examen critique de tous les problèmes qui se posent touchant l'évangile, les épîtres et l'apocalypse que la tradition attribue à cet apôtre. — Les biographies des nombreux papes qui ont pris le nom de *Jean* (c. 593-644) sont encore dressées par MM. AMANN et MOLLAT. -- L'article de M. BARDY sur *S. Jean Chrysostome* (c. 660-690) et celui de M. JUGIE sur *S. Jean Damascène* (c. 693-751) sont fort remarquables et attireront sans aucun doute l'attention des historiens. Faits l'un et l'autre par des spécialistes, ils exposent d'une façon claire et méthodique la doctrine de ces deux grands Docteurs de l'Église. — Enfin, sous le nom de *S. Jean de la Croix* (c. 767-787), le R. P. PASCAL DU ST-SACREMENT développe la doctrine mystique de ce célèbre écrivain et dresse la liste des différentes éditions de ses œuvres. — M. J. FORGET, dans son article sur *S. Jérôme* (c. 894-983), retrace la vie de ce saint et sa grande activité littéraire. Il insiste particulièrement sur l'enseignement du grand Docteur relatif à des dogmes importants, tels l'inspiration, l'inerrance et l'interprétation de la Bible, l'origine de l'épiscopat, la primauté romaine, etc. M. Forget n'a pas seulement consulté les nombreux ouvrages qui ont été publiés sur ce sujet ; il connaît en outre, et à fond, tout ce que S. Jérôme lui-même nous a laissé. Son étude fouillée sera sans aucun doute très remarquée et si elle n'apporte pas de solutions neuves à des questions vieilles et depuis longtemps âprement agitées, du moins donnera-t-elle des textes discutés une interprétation mûrement réfléchie et délicatement nuancée. — Touchant les *Jésuites* (c. 1012-1108), les RR. PP. LE BACHELET, DE BLIC et BOUVIER font connaître la place qu'occupent les théologiens de la Compagnie dans l'histoire de la théologie dogmatique, morale et ascétique.

Digitized by Google

Leur exposé est forcément très sommaire ; mais il suffit à mettre en lumière et à caractériser l'effort immense accompli dans ce domaine par leurs confrères — Plus d'un fascicule est consacré à l'histoire de *Jésus-Christ* et aux problèmes de théologie que pose sa personne et son œuvre (c. 1108-1411). On y trouvera non seulement un exposé positif de ces problèmes, mais aussi les différentes solutions qui ont été proposées au cours des siècles, à commencer par S. Paul jusqu'aux critiques modernes. A. D. M.

— Appelé à donner les exercices de la retraite d'ordination aux séminaires de Valence et de Grenoble, M. Biard a étudié les vertus théologales dont l'importance apparaît si grande dans les écrits et la pensée de l'apôtre S. Paul, et il a eu l'excellente idée de réunir ses conférences en volume (*Les vertus théologales d'après les Épitres de S. Paul.* Paris, Gabalda, 1924. In-12, 237 p. Fr. 7). Voici les titres de ces dix entretiens : L'acte de foi selon S. Paul, l'esprit de foi dans la vie intellectuelle, la foi et la vie morale, la mort éternelle et la vie éternelle, le jugement et la résurrection, la vertu d'espérance, la charité, la charité reine des vertus, les charismes, l'Eucharistie.

En S. Paul, le rythme ternaire de l'âme, — foi, espérance, amour, — dans son union avec Dieu, ou plutôt dans sa poursuite de l'union avec le Père, par le Fils, dans l'Esprit, s'accuse avec plus de force et de constance que partout ailleurs chez les écrivains du Nouveau Testament. La raison en est sans doute dans le fait que S. Paul, plus qu'aucun autre, se met tout entier dans ses leçons et ses exhortations. Il parle, il écrit avec toute son âme. Aucune page de ses épîtres ne peut se détacher de son expérience religieuse. De toute son âme il a cru, c'est-à-dire qu'il s'est donné et abandonné à celui à qui il venait de demander : Qui êtes-vous, Seigneur ? De toute son âme, il a ancré toutes ses espérances de salut au Christ ressuscité. De toute son âme, il l'a aimé, d'un amour actif et prêt à se dépenser et se dévouer sans trêve et sans mesure. Que la foi soit, autant qu'on voudra, un acte d'abandon au Rédempteur, le contenu intellectuel de cet acte de confiance est toujours assez riche pour que l'acte d'intelligence nullement aveugle que la théologie requiert dans sa définition de la foi soit toujours facile à discerner. Quant aux descriptions de l'espérance et de la charité, elles abondent ; elles groupent autour d'elles, comme des qualités qui leur sont propres, la plupart des vertus chrétiennes ; elles semblent se composer parfois de ces vertus et les ramener à une unité plus haute, elles sont le fruit de l'esprit. La foi elle-même implique déjà la conversion, l'humilité, l'obéissance.

Toutes ces belles choses ne sont pas exposées d'une façon aride et méthodique, ce n'est pas une étude minutieuse, patiente et complète des textes, mais elles constituent l'aliment substantiel des instructions et des conférences, elles s'accompagnent de conseils et de leçons aux jeunes clercs en retraite. En raison de leur densité et de leurs aperçus nouveaux, elles se recommandent à l'étude et aux méditations du clergé et des fidèles instruits.

Tout en nous attachant d'abord à la vérité dont l'Apocalypse sait nourrir notre âme, dit Mgr Joseph Blanc, évêque de Dibon, il est avantageux d'y puiser aussi les émotions que sa poésie nous réserve. Et à l'effet de mettre en évidence les qualités poétiques des visions de S. Jean, Mgr a voulu les traduire en vers français (*Les visions de saint Jean.* Paris, P. Téqui, 1924. In-12, 371 p. Fr. 10). Si par la versification, dit-il encore, nous n'avons réussi qu'à enluminer le texte de saint Jean, nous avons tout de même imité,

Digitized by Google

dans la mesure de nos moyens, les miniaturistes, quelquefois maladroits mais toujours pieux, qui décoraient les marges des Saints Livres. Nous sommes convaincu que Mgr Blanc n'a jamais été maladroit; nous n'avons cependant pas vérifié la fidélité de sa traduction, et nous n'avons pas qualité pour nous prononcer sur les mérites de sa versification. Nous sommes allé tout droit au copieux commentaire qui encadre chaque vision de l'Apocalypse. Celles-ci sont étudiées dans les dix chapitres de la seconde partie, où l'on traite successivement de la vision du Fils de l'Homme, des Lettres aux sept églises, de la vision de la cour divine, des sept sceaux, des sept trompettes, de la femme et le Dragon, de la première vision triomphale, des sept coupes, du triomphe du Christ et de l'Église. La première partie, intitulée : Le cadre de l'Apocalypse, recherche les rapports entre l'apôtre S. Jean et le livre mystérieux et examine la lettre d'envoi de l'Apocalypse.

L'Apocalypse est l'œuvre de l'apôtre S. Jean. Les différences qui la séparent du IVe évangile ne prouvent pas que S. Jean ayant écrit celui-ci n'a pu écrire celle-là. Il existe d'ailleurs entre les deux livres des ressemblances frappantes quant au plan, à la doctrine, au vocabulaire et au style et quant à la physionomie de Jésus. La théorie qui fait de l'auteur de l'Apocalypse un simple rédacteur de documents se heurte à l'unité du livre et à l'opinion traditionnelle. Ces visions de l'Apocalypse ont eu lieu à Patmos; elles furent écrites sous l'inspiration divine au temps de la persécution de Domitien et racontent des phénomènes réels de vie mystique dont la composition littéraire n'est que l'exposé. L'Apocalyse n'enseigne pas l'imminence de la Parousie; elle suppose au contraire un temps considérable avant la dernière venue du Christ. Elle contient le développement prophétique de certains événements qui servent d'expression aux lois de l'histoire humaine. Si elle renferme de profonds mystères, elle brille aussi de grandes clartés et constater l'obscurité des premiers ne nous prive pas des jouissances qu'apportent les secondes. Personne n'approche plus de la vérité, dit S. Léon, que celui qui comprend que, dans les choses divines, même en faisant de grands progrès, il reste toujours à chercher davantage.

Ces conclusions très sages sont développées au cours du commentaire dans un style clair, alerte et précis. Elles se rapprochent beaucoup de celles du P. Allo dont l'auteur a lu les articles dans la *Revue biblique*, mais dont il ne paraît pas connaître le grand ouvrage sur l'Apocalypse. Mgr Blanc est d'ailleurs bien documenté. Il a consulté des théologiens comme S. Thomas, Franzelin et Billot, des commentateurs déjà anciens comme Bossuet et Maldonat, les meilleurs exégètes français contemporains comme Vigouroux, Fillion, Fouard, Le Camus, Lagrange, Vincent, Dhorme, Batiffol, Jacquier, Lepin, Lebreton, Prat, etc., les travaux de Van Hoonacker et de Swete, le dictionnaire de Hastings et celui de Vigouroux, la *Revue biblique*, etc. Il cite très souvent le P. Calmes, mais ne l'aime pas beaucoup et n'est presque jamais d'accord avec lui. Bref, un livre intéressant et très sensé et l'auteur est trop modeste quand il avoue le sentiment de son insuffisance après avoir essayé non pas d'expliquer l'Apocalyse, mais seulement de l'étudier...

É. TOBAC.

— L. MARION, *Histoire de l'Église*. 8e édit. revue par V. LACOMBE. Paris, Roger et Chernovic, 1923. 4 vol. in-8, XXXII-669, 670, 623 et 666 p. — L'*Histoire de l'Église* du regretté M. Marion se recommandait par trop de qualités pour lui faire subir une refonte complète. Aussi M. Lacombe s'est-il con-

Digitized by Google

tenté de remettre l'ouvrage à jour. Comme principales modifications qui y ont été introduites signalons : la division de la matière en quatre volumes au lieu de trois ; l'addition de nombreuses références bibliographiques, d'une table chronologique des rois et empereurs et d'une liste alphabétique des papes. Nombreuses sont en outre les corrections de détails.

L'heureuse combinaison de l'ordre chronologique et logique, l'abondance et la plénitude des matières, la sûreté doctrinale, la clarté et la simplicité du style rangent le livre de M. Marion parmi les meilleurs manuels destinés à l'enseignement de l'histoire ecclésiastique dans les séminaires. Nous ne ferons pas un grief à l'auteur de s'en tenir de préférence aux conclusions traditionnelles, mais, sans se mettre à la remorque des certains démolisseurs, il aurait pu mettre mieux à profit les ouvrages des grands historiens modernes.

M. Lacombe ferait également œuvre utile en modifiant quelque peu, dans une prochaine édition, les notes du bas des pages. Beaucoup de détails y contenus seraient avantageusement insérés dans le texte. Ensuite, les renseignements bibliographiques qu'elles renferment gagneraient à être plus sobres et plus judicieux ; un manuel ne s'adresse pas à des spécialistes et doit, dès lors, se borner à signaler les meilleurs ouvrages et surtout les meilleures monographies.

Sans aucun doute, l'*Histoire de l'Église* de M. Marion, revue par V. Lacombe, trouvera dans les séminaires et chez les membres du clergé, un accueil aussi bienveillant que les éditions antérieures. V. SEMPELS.

— La librairie V. Lecoffre réimprime le *Manuel d'Histoire ecclésiastique* du R. P. P. ALBERS, S. J., adapté sur la deuxième édition par le R. P. R. HEDDE, O. P. (Paris, 1923 (10e mille). 2 vol. in-12, 640 et 624 p. Fr. 16). La *Revue* a rendu compte en son temps de cet ouvrage. (Cfr RHE, t. VIII (1907), p. 314-315 ; t. IX (1908), p. 560-562 ; t. X (1909), p. 212). Il est regrettable qu'on n'ait pas, à l'occasion de ce nouveau tirage, expurgé les volumes des traductions inélégantes ou incorrectes qui les déparent. On y lit encore (t. I, p. 313) « le siège et la prise de Constantinople (717-718) par l'empereur » Léon III. L'A. avait écrit : « De belegering van Constantinopel in 717-718 en de overwinning des Keizers ». (*Handboek der Algemeene Kerkgeschiedenis*, 2e édit., t. I, p. 317. Nimègue, Malmberg, 1908). L'adaptation française ne tire pas profit des améliorations apportées dans le texte et la bibliographie des éditions néerlandaises subséquentes. Dans la deuxième édition, le P. A. écrivait qu'à la suite du concile de Pise, les papes gardèrent leurs obédiences : « Benedictus, in Spanje, Schotland, Corsica, Sardinië, enz., Gregorius in Italië, Duitschland, Noorwegen, Zweden, enz. » (t. II, p. 175) ; la quatrième, en 1917, s'exprime de façon plus précise : « telden tot hun obedienties : ... Gregorius : een klein stuk in Italië. een gedeelte van Duitschland, Noorwegen, Zweden, enz. » (t. II, p. 175). La traduction inchangée et chaque fois infidèle attribue à « Benoît XIII : l'Espagne, l'Ecosse, la Sardaigne, etc. ; Grégoire XII, l'Italie, l'Allemagne, la Suède, la Norvège, etc. » (t. II, p. 23). Pas davantage les fautes d'impression n'ont été corrigées ; on retrouve Geiséric (t. I, p. 171), Pie VI (1785-1799) au lieu de 1775 (t. II, p. 430), Bruyère pour Brugère (t. II, p. 558), et combien d'autres ! Le Manuel eût gagné à leur correction. Il méritait ce soin. P. DEBONGNIE, C. SS. R.

— L'ouvrage de M. l'abbé G. BRUNHES : *Christianisme et catholicisme* (Paris, Beauchesne, 1924. XXIX-430 p. Fr. 12) contient une partie historique

Digitized by Google

se rapportant à l'institution de l'Eglise par le Christ, aux origines de l'épiscopat et de la papauté. L'auteur n'a pas, évidemment, la prétention de jeter une lumière nouvelle sur ces questions tant débattues. Poursuivant un but franchement apologétique, il se contente de résumer quelques travaux français, notamment ceux de Mgr Batiffol. La documentation nous paraît trop sobre, même pour un ouvrage de haute vulgarisation. Par contre, l'exposé est clair et fort méthodique. A. D. M.

— Si nous signalons la publication des conférences du R. P. Hébert, parues avec le titre : *Sous le joug des Césars* (Paris, Téqui, 1924. In-16, XVI-289 p. F. 7), ce n'est pas évidemment en vue de les recommander aux historiens de profession qui trouveraient bien peu à y glaner ; c'est plutôt pour relever le fait de l'intérêt que le grand public commence à prendre à l'histoire de l'Église. Nous avons ici une série de conférences sur l'histoire de l'Église du IIe et du IIIe siècle, adressées à un cercle d'étudiantes. Le plan est bien conçu ; l'auteur divise habilement sa matière et ne laisse aucun point important de côté. Il a tenu à consulter un certain nombre de bons auteurs ; on le voit s'attarder même à expliquer l'une ou l'autre question de pure érudition. Toutefois, je me permettrai de faire une double remarque : le ton parfois badin, qu'il a employé sans doute pour voiler l'aridité du sujet à l'auditoire un peu spécial qui l'entourait, nuit à la valeur de l'ouvrage et risque de choquer ; d'autre part, je me demande si des non-professionnels retiendront beaucoup d'un exposé aussi soucieux de détails et qui s'efforce d'être un résumé aussi consciencieux de manuels autorisés et s'il ne vaudrait pas mieux leur présenter une synthèse mieux condensée qui n'entendrait leur proposer que les lignes maîtresses du développement historique dans un langage adapté à leurs connaissances. J. Flamion.

— L'antique Hadrumète des Phéniciens, qui eut des évêques dès le IIe siècle, prit le nom de Sousse après sa restauration par Bélisaire (523) et compte aujourd'hui 25.000 habitants.

Son antique chrétienté a laissé des catacombes, les plus vastes de l'Afrique, où l'on compte à présent plus de quinze mille tombes. Si elles sont moins riches que celles de Rome, notamment par l'absence de peinture à sujets bibliques, on y trouve pourtant quelques vieux emblèmes chrétiens : ancre, colombe, un Bon Pasteur gravé sur marbre, et, avec leurs nombreuses galeries demeurées intactes, elles l'emportent sur les catacombes romaines par le bon état de conservation.

La découverte des catacombes d'Hadrumète est due à Mgr Leynaud, aujourd'hui archevêque d'Alger, et à ses collaborateurs : le docteur Carton et le 4me régiment des tirailleurs algériens. Les fouilles méthodiques se sont poursuivies avec intervalles de 1903 à 1917 et ont abouti au déblaiement de quatre cimetières souterrains, dont trois chrétiens et un païen.

Mgr Leynaud publia en 1909 une première étude d'ensemble sur ses découvertes mais, dans une seconde édition (*Les catacombes africaines. Sousse-Hadrumète.* Alger, J. Carbonel, 1922. In-8, XXXVI-502 p., 109 fig., 197 facsimilés d'inscriptions), il décrit aussi l'importante catacombe de Sévère, déblayée à partir de 1910, il mentionne une cinquième catacombe d'Hadrumète et termine son ouvrage par un chapitre de conclusions dogmatiques.

La description de chaque catacombe débute par l'historique et le journal

Digitized by Google

des fouilles; les tombeaux et galeries, les inscriptions, les emblèmes, les lampes nombreuses utilisées pour l'éclairage des galeries, les autres objets trouvés sont ensuite passés en revue. Le texte est appuyé par une abondante illustration, qui met sous les yeux du lecteur le plan des galeries, l'épigraphie des inscriptions, les principaux objets et emblèmes.

Des indices certains permettent d'attribuer beaucoup de tombes au IIIe siècle, mais d'autres tombes ou galeries doivent remonter plus haut encore : au IIe ou même à la fin du Ier siècle.

Le tracé des galeries rappelle celui des catacombes romaines. Beaucoup de *loculi* sont fermés par des dalles en terre cuite; les inscriptions, généralement très courtes, sont souvent tracées au fusain, ou gravées à la pointe dans la chaux. Les mosaïques tombales avec inscriptions sont nombreuses. La plus importante est celle d'Hermès avec l'*Ichtus* enroulé sur l'ancre cruciforme (p. 311). R. M.

— Le manuel du R. P. Galtier, S. J., *De Poenitentia. Tractatus dogmatico-historicus* (Paris, Beauchesne, 1923. In-8, VIII-480 p.) n'expose pas seulement les doctrines théologiques relatives au sacrement de pénitence; il étudie aussi les origines et le développement de la discipline pénitentielle durant les premiers siècles de l'Église. Dans cette partie historique, les conclusions ne sont généralement pas nouvelles; elles reposent cependant sur de nombreux témoignages, empruntés aux premiers écrivains ecclésiastiques Notons simplement que, d'après le R. P., la pénitence publique était celle qu'accomplissaient les fidèles à titre de pénitents officiels « in ordine poenitentium ». Le R. P. donne aussi un résumé parfait de l'étude de N. Paulus sur l'évolution de la doctrine indulgentielle. Am. Teetaert, O. M. C.

— Les *Notes bibliographiques sur la contemplation infuse*, publiées par le R. P. P. Scheuer, S. J., dans la *Revue d'ascétique et de mystique* (1923-1924. In-8, 47 p.), complètent notablement la liste d'auteurs mystiques que le P. Poulain avait dressée dans son livre sur les *Grâces d'oraison*. Alors que celle-ci ne comprend que 161 numéros, les *Notes* du P. Scheuer en donnent 710 et énumèrent les principaux écrivains allant du XIIe au XXe siècle. On y trouve non seulement les ouvrages orthodoxes mais aussi ceux qui ont été condamnés. On regrettera, cependant, que le P. Scheuer n'ait pas repris les indications bibliographiques signalées dans le livre du P. Poulain, et qu'il se soit contenté de renvoyer simplement à celui-ci. D'autre part, malgré les lacunes qu'elles peuvent présenter, ses *Notes* rendront un réel service aux historiens de la théologie mystique. A. D. M.

— En 1897 Mgr N. Marini, qui devint ensuite cardinal et mourut en juillet 1923, donnait une série de conférences sur *L'esthétique du Stabat*. Elles viennent d'être traduites en français et publiées avec notes par M. J. C. Broussolle (Paris, P. Téqui, 1923. In 8, XXII-181 p.). Il s'agit d'un pieux commentaire sur l'un des plus beaux cantiques à la Vierge. Toute recherche d'érudition en est absente et il ne faut même pas y chercher des renseignements iconographiques, comme on serait tenté de le faire en voyant les vignettes dont le traducteur a illustré l'ouvrage. M. Broussolle se réserve de traiter dans un volume à part de l'iconographie du *Stabat*.

Digitized by Google

M. AL. MASSERON consacre à *Saint Yves*, le saint populaire de Bretagne, un fascicule (le quinzième) de la gentille collection *L'art et les saints* (Paris, H. Laurens, s. d. In-8, 64 p. et fig.). Le procès de canonisation, qui eut lieu en 1330, vingt sept ans après la mort du saint, fournit plus d'un renseignement, qui contribue à rendre sympathique le patron des avocats, à la fois juge intègre, défenseur des pauvres et des causes justes, prêtre charitable et mortifié. Sodoma et Jordaens l'ont glorifié par de vraies œuvres d'art, mais le souvenir d'Yves Haelori de Ker-Martin est surtout vivace dans les églises et les calvaires bretons : placé entre le riche et le pauvre, il y est l'un des thèmes favoris de la sculpture régionale.

M. l'abbé V. LEROQUAIS annonce la publication (chez l'auteur, à Paris) d'un important ouvrage sur *Les Sacramentaires et les Missels manuscrits des bibliothèques publiques de France* (Impression Protat à Macon, phototypie Barry frères ; prix de la souscription : 300 frs). Il paraîtra (en 1924) quatre tomes in-4° ; les premiers contiendront la description technique et la bibliographie de 914 manuscrits, distribués en trois séries chronologiques (VIIe-XIIe ; XIIIe-XIVe ; XVe-XVIIe siècles). Le tome IV donnera 125 planches de miniatures reprises à des missels et des sacramentaires, depuis le missel de Bobbio (VIIe siècle) jusqu'à celui de Pierre Ponard (1647).

Le bréviaire de la collection Mayer van den Bergh à Anvers, beau manuscrit enluminé de l'école Ganto-brugeoise, est apparenté à l'*Hortulus animae* de Vienne. Dans ses décors d'architecture, qui n'apparaissent pas avant 1508, il semble être antérieur au bréviaire Grimani, qui était achevé en 1520. (ED. MICHEL, dans *Gazette des Beaux Arts*, 1924, 5me pér., t. IX, p. 193-204, pl. et fig.)

La géographie monumentale de la France aux époques romane et gothique (Paris, H. Champion, 1923. In-4, 45 p., VI pl.) n'est que la réimpression d'un article de M. J. A. BRUTAILS paru dans le *Moyen Age* (2e sér., t. XXV, 1923). On y trouvera des remarques justes et suggestives sur la formation et l'aire de diffusion des grandes écoles d'architecture en France. Mais l'auteur n'entre guère dans le détail : ni des caractéristiques des écoles, ni de leurs limites géographiques précises, ni de leur durée. Il oppose les écoles du midi à celles du nord et n'examine aucune des questions controversées sur l'existence de telle ou telle école en particulier.

La maison Albert Morancé, Librairie centrale d'art et d'architecture, avait entrepris, depuis plusieurs années avant la guerre, la publication d'une série d'ouvrages à grandes et belles planches se rapportant à l'architecture. Mais plusieurs de ces ouvrages demeurent inachevés. Celui qui concerne *L'art roman en Italie*, commencé par M. CAMILLE MARTIN en 1912, en était resté au milieu de la seconde série de 80 planches. Il vient de recevoir un complément, achevant la série et l'ouvrage. Les planches, se rapportant toutes à l'Italie du Nord, étaient choisies déjà par le premier éditeur. M. C. ENLART, qui lui succède, s'est chargé de les commenter en quelques pages d'analyse claire et érudite (Paris, 1924. In-fol., 20 p., LXXX pl.).

Une *Exposition de l'art ancien au pays de Liége* a été ouverte à Paris du 20 mai au 30 juin. Parmi les œuvres d'art très variées qui s'y trouvaient réunies les plus remarquables étaient les orfèvreries et dinanderies reli-

Digitized by Google

gieuses et les meubles du XVIIIe siècle. Le catalogue (Liége, Bénard. In-8, 205 p. et fig.) comprend une description succincte des objets exposés. L'introduction générale par M. M. LAURENT (p. 19-41) donne un aperçu complet et suggestif sur le passé artistique du pays de Liége. Parmi les avant-propos pour les diverses sections, signalons les pages érudites (45-51) consacrées par MM. J. de Borchgrave d'Altena et J. Coenen à l'art religieux.

L'*Envoi de Namur à l'exposition d'art ancien liégeois à Paris* a été commenté dans une note intéressante de M. F. COURTOY, dans *Namurcum* (1924, p. 17-25). R. MAERE.

— La brochure de M. l'abbé HENRI THÉOLES, intitulée : *Le Vitrail d'Apt et le retour de la Papauté d'Avignon à Rome* (Avignon, D. Seguin, 1924. In-8, 52 p.) offre un réel intérêt au point de vue de l'histoire générale. Elle démontre, par un testament du 18 juin 1317, que le culte de sainte Anne était en honneur à Apt bien avant cette date. D'autre part, elle établit l'existence d'un voyage du pape Urbain V dans cette ville au mois d'octobre 1365, d'après un registre des délibérations de la commune. Il est très vraisemblable que le pontife offrit lui-même le vitrail mutilé qui subsiste encore derrière le maître-autel de la basilique Sainte-Anne. En tout cas, l'œuvre même témoigne d'allusions très claires au prochain départ pour Rome. G. M.

— Jean de Mont-Corvin, O. F. M. (1247-1328), a été un des missionnaires les plus intrépides et les plus courageux des XIIIe-XIVe siècles. Après avoir traversé la Chine, en prêchant l'Évangile, il devint le premier évêque de Khaubalig (Peking). Son activité vraiment remarquable a été longtemps oubliée. Ce fut Wadding qui, le premier, la fit connaître. Le R. P. A. VAN DEN WYNGAERT, O. F. M., vient de lui consacrer une plaquette (*Jean de Mont-Corvin, O. F. M., premier évêque de Khaubalig* [*Peking*]. Lille, Desclée, De Brouwer et Cie, 1924. In-8, 57 p.) où il expose la carrière si agitée du grand missionnaire. C'est un récit agréable et attachant qui s'appuie sur une solide documentation. A. D. M.

— Dom L. GILLET, de l'abbaye bénédictine de Farnborough, a donné une étude sur « *Le génie du rite byzantin* » dans les *Questions liturgiques et paroissiales* (juin 1924, p. 81-90) qui mérite de retenir l'attention. Il examine les divers apports qui influèrent sur la formation de ce génie : il y voit un élément oriental, imaginatif, poétique, symboliste et tendant vers le mystère ; la contribution néo-romaine se caractérise par son formalisme, son hiérarchisme et son cérémonialisme. A ce propos, l'A. signale que l'esprit liturgique byzantin a exercé sur la culture russe médiévale une influence prépondérante, il donne des indications précieuses de bibliographie, des directives intéressantes pour les historiens qui voudraient étudier ce point de vue délaissé. Le facteur hellénistique du génie liturgique de Byzance est un élément spéculatif.

Mr HERBELIN, en retraçant l'histoire des Francs de Beaucourt, a voulu apporter une contribution à l'histoire des institutions. (*Les Francs de Beaucourt — 1322 à 1789 — ou les seigneuries de Delle* [*Alsace*] *et de Blamont* [*Bourgogne*] *à Beaucourt*. Belfort, 1923, 58 p.). Il expose comment et de qui ces affranchis reçurent leurs privilèges, dont il détermine la nature. Cette plaquette n'offre guère beaucoup d'intérêt : les idées et les faits sont donnés sans ordre et l'esprit critique y paraît souvent absent. J. LAVALLEYE.

Digitized by Google

— Le livre de M. JOSEPH FAUREY, *La Monarchie française et le Protestantisme français* (Paris, E. De Boccard, 1923. In-8, IX-176 p.) donne sans apparat critique une bonne vue d'ensemble sur l'histoire du protestantisme en France, depuis le commencement jusqu'à l'édit de 1787, à la veille de la Révolution Française. Récit du « grand duel engagé au début du XVIe siècle entre la monarchie française et le protestantisme français », cette synthèse tient plus de la philosophie de l'histoire et de la haute vulgarisation que du travail critique. P. M. PIETTE.

— Nous signalons l'ouvrage de l'abbé ROUSSEL « *Le monastère de l'Annonciade céleste de Langres* » *1623-1923* (Saint-Dizier, Brulliard, 1923. In-8, 128 p.), paru à l'occasion du troisième centenaire de la fondation du couvent. Cette brochure se recommande autant par l'aisance du style que par la sûreté de la documentation ; l'auteur a puisé ses renseignements aux sources d'archives. Il retrace par le menu l'origine du couvent et ses vicissitudes jusqu'à nos jours en y ajoutant un chapitre sur le genre de vie qu'on y mène. La seconde partie du travail est consacrée à la biographie de diverses moniales qui se sont signalées soit par des vertus remarquables, soit par des qualités spéciales d'administration. En résumé, une contribution importante à l'histoire des Annonciades. J. LAVALLEYE.

— Dans l'ouvrage intitulé : *La querelle janséniste* (Paris, P. Téqui, 1924. In-8, XII-382 p. Fr. 8), M. l'abbé L. BOURNET n'a pas l'intention de donner, d'après les sources, une histoire des controverses jansénistes Professeur au séminaire de Versailles, il veut simplement faire connaître à ses auditeurs, en s'appuyant sur les meilleurs travaux, les luttes passionnées dont l'abbaye de Port-Royal a été le principal théâtre. Pour l'exposé des doctrines et des événements ainsi que pour l'appréciation des hommes et des choses, M. Bournet dépend donc des historiens modernes auxquels même il emprunte volontiers leurs propres expressions. Cette méthode explique que les événements du XVIIe siècle sont beaucoup plus longuement exposés (p. 1-300) que ceux du XVIIIe (p. 301-364). Elle justifie aussi, d'une certaine façon, le silence presque absolu relatif aux querelles provoquées par le jansénisme aux Pays-Bas espagnols. D'autre part, elle a quelquefois entraîné l'auteur à des interprétations de valeur assez inégale : ainsi, si le portrait de Saint-Cyran est dépeint surtout d'après l'ouvrage de M. Laferrière, c'est-à-dire d'après le P. Rapin, celui des solitaires s'inspire du *Port-Royal* de Sainte-Beuve, c'est-à-dire des relations jansénistes.

On aurait évidemment tort de vouloir faire un reproche à M. Bournet de n'avoir pas cherché par lui-même soit à combler les lacunes qui existent, touchant l'histoire du jansénisme, dans les travaux modernes, soit à corriger, d'après les sources, les récits tendancieux de certains auteurs. Comme tous ceux qui font œuvre synthétique, il ne cherche qu'à bien résumer le résultat des autres. Or, cette tâche, il l'a bien remplie. Son ouvrage donne, au moins pour ce qui concerne les luttes jansénistes en France pendant le XVIIe siècle, un exposé clair et méthodique.

Le t. IV (2e partie) de l'*Histoire partiale, Histoire vraie* de M. JEAN GUIRAUD (12e édit. revue. Paris, Beauchesne, 1923. In-8, 407 p.) est consacré à l'histoire de la Compagnie de Jésus sous l'ancien régime, ou plutôt à la réfutation des principales accusations dont les jésuites des XVIe-XVIIIe siècles ont été l'objet. Ces accusations concernent les constitutions et la politique de

Digitized by Google

la Compagnie, la doctrine de ses théologiens sur le régicide et sur la morale, ses confesseurs de rois, enfin les motifs de sa suppression au XVIIIe siècle. Pour détruire ces objections, M. Guiraud estime qu'il faut montrer leur faiblesse en démasquant leur origine et en leur opposant un exposé impartial des événements. Nous croyons qu'aux yeux de lecteurs non prévenus, il réussira à détruire plusieurs d'entre elles. Peut-être trouvera-t-on que, pour certaines justifications, les preuves sont empruntées trop exclusivement à des écrivains de la Compagnie.

Cette nouvelle édition comporte, en appendice, une explication du bref *Dominus ac Redemptor*, que M. Guiraud oppose aux accusations de I. de Récalde (pseud.). A. D. M.

— Les Pères Jésuites de France se proposent de rééditer les œuvres des grands écrivains ascétiques qui illustrèrent leur ordre au XVIIe siècle, trop souvent trahis par leur premier éditeur. Voici *La vie et la doctrine spirituelle du Père Louis Lallemant*, publiée à nouveau par le R. P. ALOYS POTTIER, S. J., d'après l'édition du P. Champion de 1694. (Paris, Téqui, 1924. In-12, 550 p. Fr. 12). En l'absence de tout manuscrit, le R. P. s'est borné à reproduire, en le corrigeant çà et là, le texte de l'édition princeps. Dans l'introduction, l'éditeur cherche à établir le degré d'authenticité du texte. Retrouve-t-on dans les notes des Pères Rigoleuc et Surin l'écho fidèle des conférences de leur maître de troisième an? Sans doute, sa doctrine si ferme n'y est pas défigurée, mais son style, ses expressions ? Le P. A. P. croit pouvoir répondre par l'affirmative, en comparant les tournures de phrases, la noblesse naturelle du P. Lallement, la familiarité du P. Rigoleuc, etc. Arguments qui ne manquent pas de valeur, mais n'emportent pas la conviction. Quant à l'ordre adopté, l'éditeur ne pouvait guère s'écarter de l'usage reçu, sans dérouter plutôt qu'aider son lecteur. Pour compenser l'inconvénient de cette disposition peu logique et compliquée, le P. A. P. a multiplié les renvois aux passages parallèles. Malheureusement plusieurs de ces références sont incorrectes. Ainsi p 222, les chiffres : VI, § III, IV, 55, doivent se lire : VI, S. VI, IV, § 5 ; p. 232, on renvoie à IV, IV, 8 ; ce chapitre IV ne compte que sept articles ; etc. Les corrections apportées au texte primitif sont en général heureuses ; p. 119, l'éditeur a pu rétablir toute une ligne omise. On regrettera pourtant de ne pas trouver chaque fois en note le mot corrigé dans le texte. L'éditeur y aurait gagné sans doute, de ne pas écrire *prince*, p. 224, au lieu de *maître*, en correction au mot *nature*, et le lecteur de contrôler sans peine. La correction de *la* en *sa*, p. 382, ne s'imposait pas, ce semble, ni d'autres semblables. De légères taches de ce genre n'empêcheront pas d'apprécier ce travail Le P. A. P. l'a enrichi de nombreuses et savantes notes doctrinales et biographiques, d'un plan logique, d'éclaircissements, de tables, qui rendront plus maniable le livre et plus facilement intelligible la doctrine d'un maître justement célèbre.

Pour faire suite aux études littéraires du P. G. Longhaye, le R. P. A. BROU, S. J, entreprend la publication d'un ouvrage important, *Le dix-huitième siècle littéraire*, dont le premier volume, *Avant l'Encyclopédie*, vient de paraître (Paris, Téqui, 1923. In-8, XVI-460 p. Fr. 7,50). La méthode rappelle plutôt Brunetière ou Lanson que le maître jésuite, de qui l'A. se proclame le disciple. Sans négliger la critique proprement littéraire, le P. B. fait un tableau rapide, mais clair et plein de vie, du mouvement religieux,

Digitized by Google

scientifique et politique de ce siècle si funeste à la fois et si intéressant. Vue d'ensemble où il est tenu compte, le lecteur est prévenu à la première ligne, de la vérité chrétienne. Les renseignements biographiques, les analyses littéraires, les références dont ce livre est bourré le rendront précieux aux professeurs et aux étudiants d'histoire ecclésiastique.

Les lecteurs de cette Revue ont pu se rendre compte de l'intérêt renouvelé qui s'attache à la vie et aux révélations d'Anne-Catherine Emmerich (Cfr RHE, 1924, t. XX, p. 131 et 314). La vie de la stigmatisée de Dülmen, par le P. K. E. SCHMOEGER, C. SS. R., traduite par E. DE CAZALÈS, vient d'être réimprimée : *Vie d'Anne-Catherine Emmerich* (Paris, Téqui, 1923. 3 vol. in-12. XVI-544, XVI-495 et 591 p. Fr. 24). M G. DIRHEIMER publie un ouvrage dont le titre indique l'objet : *Anne Catherine Emmerich, la visionnaire stigmatisée de Dülmen et Clément Brentano son secrétaire. Étude sur l'authenticité des visions d'A.-C. Emmerich* (Paris, Téqui, 1923. In-12, XVI-240 p.). Après avoir raconté la vie de Clément Brentano, poète romantique devenu catholique militant, et décrit les tribulations et les charismes d'A.-C. Emmerich, l'auteur passe à l'étude de leur collaboration. Il conclut que, d'une façon générale, et sans nier l'influence de diverses causes involontaires d'erreur (l'A. en dénombre huit, p 198), les visions sont d'origine surnaturelle et nous ont été fidèlement transmises par le « Pèlerin », secrétaire consciencieux. Sur ce dernier point, on ne peut que lui donner raison. Attendons pour nous prononcer sur le premier l'ouvrage où M. D. se propose d'étudier en elles-mêmes les révélations. Le présent travail se recommande par son allure méthodique, une enquête étendue, un raisonnement serré. On regrettera l'imprécision des références, l'absence d'une bibliographie complète et, dans la table des matières, d'une pagination suffisante.

La vie que vient d'écrire M. DE LAVAL : *Une âme de lumière. Le baron François d'Yvoire* (Préface d'HENRI BORDEAUX. Paris, Téqui, s. d. (1923). In-12, LXII-382 p. Fr. 7) présente plus d'un intérêt. On y trouvera le récit d'une vie chrétienne et dévouée aux nobles causes, des notes et des documents sur certains personnages marquants, tels Mgr Dupanloup, le Comte de Paris, sur des événements d'importance, comme le 4 septembre, le ralliement. L'évêque d'Orléans avait reçu le baron d'Yvoire sous sa direction et l'avait engagé dans diverses entreprises. par exemple, la rédaction de « la Défense », la candidature à la députation en 1869. La correspondance du gentilhomme savoyard et ses souvenirs ne contiennent aucune nouveauté sensationnelle. Ils éclairent certains côtés de l'histoire de France au XIXe siècle.

Les spécialistes liront avec intérêt la curieuse et véritable histoire d'*Une possédée contemporaine (1834-1914), Hélène Poirier de Coullons (Loiret), d'après les notes journalières de trois prêtres orléanais transcrites par le Chanoine* CHAMPAULT, *l'un d'eux* (Paris, Téqui, 1924. In-12, 543 p Fr. 10). Les témoignages allégués, entre autres ceux de Mgr Bougaud et de Mgr Dupanloup, la précision et la concordance des notes prises par plusieurs témoins convainquent de la réalité des phénomènes mystiques et diaboliques qui s'entrecroisent dans cette vie. On sera sans doute moins enclin à partager la foi entière de l'auteur, à recevoir certaines interprétations, par exemple, à propos des prophéties de la voyante (p. 323). Bornons-nous à remarquer qu'un mal de tête soulagé par une parcelle de la vraie croix (p. 382), le fait

Digitized by Google

que l'extatique reconnaît dans le voile de Véronique la Sainte Face dont elle a eu la vision (p. 97) ne prouvent pas que la relique soit authentique ou le tableau miraculeux ni même fidèle. P. DEBONGNIE, C. SS. R.

— L'étude de M. GROSJEAN sur *La Rédemption d'après Franz Leenhardt* (Paris, Fischbacher, 1923. In-8, 157 p. F. 10) contient beaucoup de pensées profondes et d'aperçus suggestifs, à côté de beaucoup d'autres dont il serait bien difficile d'expliquer le sens précis. Elle expose dans le langage religieux propre au protestantisme, la conception de Fr. Leenhardt et en fait la critique. La première partie traite de la philosophie de la nature de Fr. L., de sa théorie de l'évolution et de l'activité créatrice, de l'apparition de l'être personnel et de l'éclosion de la liberté, de la nature du péché et de la possibilité de la rédemption, de la préparation à la venue du Rédempteur, de la personne du Christ et de son œuvre, des conditions subjectives du salut. La pensée de Leenhardt sur l'activité créatrice s'apparente, sans en dépendre, à celle de Bergson. Sa conception de la rédemption dérive en droite ligne de l'éthique de Richard Rothe. Mais tandis que celui-ci admettait la nécessité de la chute et de la rédemption, Leenhardt maintient la contingence du péché et voit dans la rédemption l'acte par excellence de l'amour divin. M. Grosjean lui-même suit de près les théories de Leenhardt, sauf pour le caractère juridique de l'expiation, conservé chez celui-ci sous l'influence de S. Paul, abandonné par l'autre pour se rapprocher davantage ainsi, pense-t-on, de la formule évangélique du pardon. É. TOBAC.

— MGR SOPHRONIOS EUSTRATIADES, métropolite de Léontopolis, a fait paraître un Κατάλογος τῶν ἐν τῇ ἱερᾷ μονῇ Βατοπεδίου ἀποκειμένων κοδίκων. Paris, Champion, 1924. 277 p. Ce catalogue, divisé en trois parties, contient la description de 786, 465 et 285 mss. (L'affirmation de Sp. Lambros fixant le nombre des mss de Vatopédi à 1235, est donc inexacte) Plusieurs de ces mss, inutile de le dire, renferment des œuvres inédites. La RHE donnera, si possible, des renseignements complémentaires sur ce catalogue. A. P.

— L'éditeur A. Dragon, d'Aix-en-Province, annonce pour le mois d'octobre prochain la publication d'un magnifique ouvrage en deux volumes in-4, qui contiendra plus de 400 illustrations phototypiques dans le texte et hors texte et qui sera consacré au *Palais des Papes* et aux *Monuments d'Avignon au XIVe siècle*. La rédaction de l'ouvrage a été confiée à un savant de renom, M. L. H. LABANDE. On y trouvera un historique de la construction du monument et des modifications qu'il subit au cours des âges.

Une *Revue d'histoire des missions* a été créée à Paris. Didactique, critique et documentaire, elle contiendra une chronique mensuelle des missions et des articles concernant l'histoire des missions dans le monde entier.

La société d'histoire moderne annonce qu'elle publiera un répertoire des travaux consacrés à l'histoire moderne de la France et parus de 1867 à 1899, dès qu'elle aura reçu un nombre suffisant de souscriptions. On souscrit chez M. Léon Cohen, 1bis, rue Lalo, à Paris.

Académie des inscriptions et belles lettres. — Le 4 avril, M. CH. DE LA RONCIÈRE explique que la carte de la bibliothèque nationale classée comme

Digitized by Google

carte portugaise du XVIe siècle et représentant le monde connu à l'époque où elle fut tracée, comprend l'Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance, découvert en 1488, et ne contient rien des découvertes de Christophe Colomb commencées en 1492. Cette carte n'est pas portugaise; elle a été dressée sous la direction de Christophe Colomb et faite par un cartographe génois. Elle reflète les idées de Christophe Colomb, à la veille de la découverte de l'Amérique.

Le 11 avril, M. Théodore Reinach communique que les fouilles entreprises dans la vallée du Cédron par M. Naham Houszh et la Jewish Palestine Exploration Society, continuent activement. Deux tombeaux sont déblayés; l'un dit d'Absalon et l'autre de Josaphat. Ce dernier est un palais funéraire comprenant huit grandes pièces taillées dans le roc. — M. René Dussaud indique que M. Viel, qui dirige la mission archéologique à Jérusalem, a dégagé sur le site Ophel, l'enceinte méridionale de la cité de David, une tombe des anciens rois de Juda, et sur le site de Geza de nombreuses tombes de l'âge de bronze et de fer.

Le 30 mai, M. Édouard Cuq fait une communication sur les lois Hittites. Dans les ruines du palais des rois du Hatti, on a trouvé, en 1906, plus de 10.000 tablettes d'argile couvertes d'écriture cunéiforme, dont quelques-unes contiennent un recueil de lois. Ces lois ont été édictées pour un peuple d'agriculteurs et de guerriers établi dès le troisième millénaire dans la boucle de l'Halys, et qui, peu à peu, a soumis à sa domination la majeure partie de l'Asie Mineure, la Syrie et le nord de la Mésopotamie.

M. Hrozny, professeur à l'Université de Prague, a traduit en français les lois hittites; bien que cette traduction soit sujette à révision, en raison des difficultés qui présente la lecture, elle donne néanmoins une idée suffisante de la composition du recueil, du caractère et de l'objet de ces lois. Le recueil contient 200 articles environ; il est divisé en deux parties, d'époques différentes, dont la plus ancienne a été remaniée. On a adapté la loi aux rapports des habitants du Hatti avec ceux des pays annexés. On constate ainsi que la formation du recueil est antérieure à l'annexion de la Syrie dans la première moitié du XIVe siècle.

Les lois attiques ont surtout un caractère pénal; elles tendent à protéger l'agriculture et à réprimer les délits susceptibles de troubler gravement l'ordre public.

Le 13 juin, M. Mirot parle des recherches faites jadis par Dom Bévy dans les archives de la cour des comptes, détruites depuis 1737, relativement aux chevaliers servants et à la gendarmerie. — M. A. Blanchet signale la découverte, faite en 1918, dans la forêt de Corgebus, d'un autel gaulois, élevé sur les bords d'un ruisseau, aujourd'hui souterrain. — M. l'abbé Chabot met en valeur les découvertes faites au cours des fouilles du sanctuaire de Tanit, à Carthage. Trois autels ont été mis à jour. Quatre urnes funéraires y étaient placées, mais on n'a pu analyser les cendres; ce qui nous empêche de savoir si les Carthaginois immolaient réellement des enfants. Trois inscriptions phénicéennes répètent la même menace : « La divinité châtiera quiconque touchera à ces pierres ».

Académie des Sciences morales et politiques. — Le 24 mai, M. Hebrard de Villeneuve fait une communication sur les associations diocésaines. Il résume les longues négociations et les difficultés auxquelles a donné lieu l'organisation de la gérance des intérêts du culte catholique sous le régime

Digitized by Google

de la séparation. Il montre comment Pie XI, en autorisant ces associations, a réalisé les vues exprimées par Pie X, en 1906, dans l'encyclique « Gravissimo ». L'accord sur ce point entre l'Église et l'État n'a exigé d'aucun des deux partis le sacrifice de ses droits essentiels ; l'Église ne vise plus à être une puissance politique, mais à rester une grande force sociale.

Le 7 juin, M. Lévy-Bruhl donne lecture, au nom de l'auteur, M. Léon Roth, professeur à l'université de Manchester, d'une notice sur un correspondance inédite de Descartes et de Huyghens. Cette correspondance, qui a passé de Hollande en Angleterre il y a un siècle, avait été acquise en 1833 par un avocat du nom de Buxton.

Société nationale des antiquaires de France. — Le 14 mai, M. Philippe Lauer parle du psautier carolingien du président Bouhier, il montre l'origine à St-Gall au VIIIe siècle et le passage au IXe à Auxerre où il reçut l'addition des laudes carolines et de l'obit de Bernegaudus, auteur d'un commentaire sur l'Apocalypse.

Le 28 mai, M. Adrien Blanchet parle des découvertes faites par M. le chanoine Pinier au cours des travaux exécutés sur l'emplacement des anciens cloîtres de Saint-Martin d'Angers. Ce dernier a trouvé des débris d'architecture de l'époque carolingienne, des colonnes avec chapiteaux de la première époque romane et, enfin, des tablettes de cire du commencement du XIe siècle. — M. Jules Formigé dépeint les voûtes provençales du XIIIe siècle et montre qu'elles furent copiées sur les voûtes romaines dont l'emploi a continué jusqu'au XVIe siècle. On retrouve ces voûtes en Syrie.

Le 4 juin, M. de Mély signale au musée chrétien du Louvre la présence d'une petite tuile identique à celle qui a été découverte à Périgueux. Elle provient des fouilles faites à la cathédrale de Léez, en 1881. Elle est surmontée d'une croix grecque, et a été également trouvée seule. On suppose que c'est un talisman religieux, se rapportant à la légende byzantine de Robert de Clari, une tuile chinoise, trouvée à Tokio, qui dans sa stylisation se rapproche de la tuile de Périgueux, proviendrait sans doute du même mythe, transporté en Extrême-Orient par les voyageurs qui s'en allaient en Chine par la route d'Antioche.

Le 18 juin, M. de Mély indique que les carreaux du pavage de l'église Saint-Étienne de Caen furent peut-être peints à la main, à l'imitation de la céramique orientale, avec de la terre blanche à laquelle avait été mêlé un ondant plombifère. — M. P. Deschamps croit pouvoir affirmer que les bas-reliefs d'un tympan de l'église Saint-Julien de Brioude, qui représentaient la scène de l'Ascension et dont il ne subsisde que quelques fragments, furent exécutés en plâtre, au XIIe siècle.

Le 57e congrès des sociétés savantes s'est tenu cette année à Dijon les 22, 23 et 24 avril. Voici les principales communications qui ont été faites.

I. *Section de philologie et d'histoire.* M. Ph. Lauer a parlé du *Scriptorium* de Corbie. — M. J. Laurent communique la découverte qu'il a faite de dix-huit feuillets de l'obituaire de l'abbaye bénédictine d'Ambronay en Bugey (XVe siècle). — M. R. Lebègue relève l'importance de la copie prise par Marguerite de Navarre, entre 1527 et 1538, du Mystère des actes des apôtres des Grébants. — M. Oursel établit qu'un manuscrit dijonnais du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais a pu être un exemplaire dédicacé en l'honneur de saint Louis, car il s'y trouve une lettre inédite au roi de France et un prologue semblant inconnu, où l'auteur présente son œuvre comme

Digitized by Google

divisée non en trois parties, mais en deux : le *Speculum naturale* et le *Speculum historiale*. — M. Oursel signale aussi un missel de Dijon, le n° 110, qui aurait été exécuté en Avignon en 1394 et fut offert à la collégiale de N. D. de Beaune. — M. Oudot de Dainville fait connaître une lettre inédite de Charles-Emmanuel de Savoie, du 8 mars 1521, qui montre les rapports du duc avec les ligueurs. — M. H. Le Clerc lit une étude sur le protestantisme à Saint-Lô, de 1555 à 1730. — M. L. M. Poussereau retrace la biographie d'un simple serf du seigneur de la Perrière, qui devint évêque de Nevers et mourut évêque de Chalon, en 1461. — Un mémoire de M. Lesort établit l'authenticité de l'acte de fondation du prieuré de Sermaize en 1094 que confirment deux chartes inédites de la mère d'Hugues Ier, comte de Champagne, et de Philippe, évêque de Châlons, ainsi qu'une bulle pareillement inédite d'Eugène III (29 avril 1148). — M. E. Roy montre l'origine et le développement de la légende du transfert à Jérusalem du cœur de Philippe le Bon. — M. E. André a soulevé à nouveau la question du concile de Mâcon de 585 et de la controverse qu'y suscita l'âme des femmes, pour nier que celle-ci eut lieu. — M. L. Tristot donne des détails intéressants sur Nicolas Psaulme, évêque de Verdun de 1548 à 1575. — M. Lex établit que l'épiscopat de Nicolas de Bar à Mâcon se place entre les années 1286 et 1315, et non entre 1301 et 1330, comme l'a imprimé la *Gallia Christiana;* ces données sont extraites d'un obit conservé dans la reliure d'un registre de catholicité de la paroisse de Plottes (Saône-et-Loire).

II. *Section d'histoire moderne et contemporaine.* — M. Bazeille raconte comment l'abbé Gaudin de Saint-Amand, principal écolâtre du collège de Rabodanges (Orne), conserva sa charge malgré son refus de prêter le serment à la constitution civile du clergé, à cause de l'estime qu'il avait su conquérir parmi les habitants de la localité. — M. Charles Porée montre comment, en dépit de la supériorité numérique des curés des paroisses du bailliage d'Auxerre, le candidat du haut clergé l'emporta, lors des élections aux Etats Généraux en 1789; ce fut grâce à l'action de l'évêque Mgr de Cicé. — M. Sol parle d'un épisode relatif à l'application du concordat de 1801 dans le Dijonnais. Un prêtre marié ayant reçu du cardinal Caprara l'autorisation de contracter une union validement, l'évêque du lieu, ancien gallican et évêque constitutionnel, refusa de reconnaître la légitimité de l'acte. Il fallut que Caprara et Portalis intervinssent à nouveau. — M. Sol donne quelques renseignements sur la perception de la dîme ecclésiastique en Quercy après la nuit du 4 août. Les querajnois s'y montrèrent récalcitrants.

III. *Section d'archéologie.* — M. Chaillan décrit l'église Saint-Julien, élévée pendant la haute période romane à Miramas-le-Vieux par les moines de Montenajour. — M. Perrault-Dabot appelle l'attention sur la forme particulière des clochers de la région de Beaune. La flèche de pierre est entourée entièrement de cordons étagés. — M. J. Salvini a cru trouver dans une croix géminée, accostée à un serpent qui enserre l'arbre du Paradis, les symboles d'Adam et d'Ève. La sculpture date du VIe ou du VIIe siècle. Elle est enchâssée dans un mur de l'église de Pouillé. M. Prou montre au contraire qu'elle symbolise la rédemption, vis-à-vis de la faute originelle figurée par le serpent. — M. Oursel propose d'attribuer à l'abbé Étienne (979) le chevet de l'église abbatiale de S. Philbert de Tournus. Le narthex aurait été achevé avant 1008; la nef pourrait être datée de 1008 à 1028 et les berceaux transversaux du XIe siècle. — M. Prentout passe en revue et caractérise divers chapiteaux romans de l'abside de la Trinité de Caen,

Digitized by Google

Une expédition d'archéologues, ayant à sa tête le professeur G. D. Dey, de l'Université américaine de Beyrouth, aurait découvert quelques vestiges de l'existence de Sodome, Gomorrhe et autres villes dont la Bible mentionne la terrible destruction.

M. l'Abbé Grébault, curé de Neufmarché, vient d'être chargé par le Pape de classer les manuscrits éthiopiens de la bibliothèque vaticane.

M. Franz Cumont (*Débats*, du 8 avril 1924) écrit qu'on croit à tort que le Lysanias nommé dans une inscription de Doura de l'an 31, serait le tétrarque d'Abilène mentionné dans l'Évangile de saint Luc. En effet, le nom de Lysanias est très fréquent à Doura, où on le trouve neuf fois cité dans une quarantaine d'inscriptions, sans compter qu'il existe dans d'autres textes encore inédits. Si le Lysanias de l'inscription de l'an 31 avait été un dignitaire aussi important, un titre honorifique eût suivi son nom.

M. Henri Gans a fait don à la bibliothèque nationale de textes des XVIIe et XVIIIe siècles, de beaux Keepsakes.

M. Louis Bréhier a communiqué à la société des Amis de l'université de Paris, l'examen d'un manuscrit de Grégoire de Tours conservé à la bibliothèque de Clermont, dont les derniers feuillets ont trait à la reconstruction de la cathédrale. L'évêque Etienne II y apporta tous ses soins, l'architecte d'Aléaume et son frère Adam exécutèrent la statue de la Vierge à l'Enfant où furent insérées les reliques de la mère de Jésus.

Les portes de l'église Saint-Pierre d'Avignon cachées jusqu'ici, ont été rendues à l'admiration de tous ; elles datent du XVIe siècle, et sont l'œuvre d'Antoine Volardi. L'imposte est ornée d'arabesques, de chimères et d'un mascaron ; les portes sont encadrées par deux cariatides ; sur un panneau on voit la scène de l'Annonciation et sur l'autre saint Michel terrassant le dragon et saint Jérôme. G. Mollat.

— Les difficultés des temps actuels sont fort dommageables pour les monuments historiques. M. John D. Rockefeller a été frappé par l'état de délabrement dans lequel se trouvent quelques-uns des plus beaux monuments français, et il a fait don à la France d'un million de dollars, à affecter à des restaurations urgentes aux palais de Versailles et de Fontainebleau et à la cathédrale de Reims. Un comité franco-américain a été constitué et dès maintenant une tranche de 400.000 dollars a été mise à la disposition de l'administration des Beaux-Arts. Sur cette somme 1 million sera affecté à la cathédrale de Reims, 2 millions à Fontainebleau et 5 à Versailles. R. M.

— Depuis le 1er juillet dernier, la Bibliothèque-musée de la guerre, à Paris, est transférée au Pavillon de la Reine, au château de Vincennes (Seine).
H. N.

— M. Marcel Handelsman, professeur d'histoire à l'Université de Varsovie, a inauguré à l'Université de Paris une des six conférences faites par des savants polonais ; il a parlé de l'influence des idées françaises sur l'évolution de la pensée politique moderne en Pologne ; dans un prochain cours il traitera de Benjamin Constant et du libéralisme polonais.

Digitized by Google

Conseil Supérieur des Lettres. — Le 10 Mai, l'Académie Française a nommé les membres qui la représenteront au Conseil Supérieur des lettres, que vient de créer M. de Jouvenel, ministre de l'instruction publique; désormais qu'il s'agisse de pensions, de bourses de voyage, de décorations, et enfin de l'appui que le gouvernement accorde aux lettres, vingt-cinq intellectuels prendront part aux délibérations.

En 1920, la Faculté de théologie catholique de Strasbourg avait organisé un institut de Droit canonique à l'intention des étudiants désireux de se familiariser avec la discipline de l'Église et son histoire. Comme cet organisme n'avait pas été prévu dans le concordat de 1902, d'où la Faculté était issue, il ne jouissait pas encore, au point de vue de l'Église, d'une existence juridique, et ne pouvait délivrer que des diplômes strictement universitaires. Il était souhaitable que le Saint-Siège daignât reconnaître à ces titres une valeur ecclésiastique. C'est maintenant chose faite. La Congrégation compétente vient de décider que les clercs qui auront fréquenté les cours de l'Institut et passé avec succès leurs examens, obtiendront la conversion de leurs diplômes universitaires en grades ecclésiastiques : baccalauréat, licence et doctorat en Droit canonique. Les conversations concernant l'Institut de Droit canonique ont fourni au Saint-Siège l'occasion d'examiner la situation canonique de la Faculté elle-même, devenue française, et de lui confirmer tous les privilèges dont elle avait été enrichie jusque-là.

M. Paul Fournier a donné à l'Université de Strasbourg, dans la seconde quinzaine du mois de février, une série de quatre conférences sous les auspices de la Faculté de Théologie catholique. Une conférence publique a été consacrée à *Grégoire VII et la rénovation des recueils du droit canonique.* Dans trois autres leçons, il s'est occupé du rôle des Fausses Décrétales dans la réforme ecclésiastique du IXe siècle, des principaux recueils de 900 à 1050 (s'attachant surtout à préciser la manière dont on traitait les textes), enfin, d'Yves de Chartres et de la première manifestation d'une science du droit canonique.

Dans ses nombreux travaux sur les collections canoniques du IXe au XIIe siècle, M. Paul Fournier ne s'est pas contenté d'examiner minutieusement les textes. Il a dégagé de ses études des conclusions d'une haute importance pour l'histoire générale du moyen âge. Les collections lui servent à caractériser les mouvements de réforme, les tendances qui se manifestent dans l'Église. C'est à quoi il s'est aussi attaché dans ses conférences.

Comment des clercs falsificateurs ou inventeurs de lettres pontificales ont composé au IXe siècle les curieux recueils dits *pseudo-isidoriens*, pour réagir contre le désordre qui ruinait la hiérarchie et contre les abus du pouvoir séculier ; quelle conception on se faisait, particulièrement dans la région du Rhin, au Xe siècle, de la restauration disciplinaire et morale ; quels principes ont mis en lumière les partisans de la grande Réforme entreprise par Grégoire VII au XIe siècle, qui devait asseoir définitivement la puissance politique de la papauté, et comment ils ont préparé les voies à l'étude scientifique et à la codification du droit canonique : telles sont les questions que M. Paul Fournier a successivement examinées. Ces conférences ont présenté le plus grand intérêt pour ceux que préoccupent les origines des méthodes scientifiques et le développement des idées religieuses et morales.

Digitized by Google

L'éditeur Bloud et Gay annonce la prochaine publication d'un journal hebdomadaire (un an : 15 fr.) : *La Vie Catholique*, qui fera connaître chaque semaine le mouvement intellectuel, artistique, social, religieux et scientifique du catholicisme contemporain.

Prix et concours. — L'académie des inscriptions et belles-lettres a décerné les prix suivants :

Prix PROST : M. PAUL LESPRAND, *L'abbaye de saint-Louis de Metz* (600 fr.); M. CH. AIMOND, *Nécrologes de l'abbaye de saint-Michel* (600 fr.).

Prix DUCHALAIS : M. DIEUDONNÉ, *Catalogue des monnaies capétiennes de la bibliothèque nationale.*

Prix BORDIN : M. EDMOND BARAL, *Les arts poétiques des XIIe et XIIIe siècles. Recherches et documents sur la technique littéraire du moyen âge.*

Prix GOBERT : M. CHARLES HIRSCHAUER, *Les États provinciaux d'Artois*, (9000 fr.).

M. BRUN, *La traduction du français dans les provinces du Midi de la France* (1000 fr.).

Prix FOULD : M. HENRI MARTIN, *La miniature française du XIIIe au XVe siècle* (3000 fr.); M. L. MAETERLINCK, *L'énigme des primitifs français* (2000 fr.).

Prix VOLNEY : M. JOUON, *Grammaire de l'hébreu biblique* (1000 fr.).

L'académie française a décerné sur la fondation Montyon des prix de 500 fr. à MM. l'abbé AIMOND, *La guerre de 1914-1910 dans la Meuse*; L. BOUCHON, *Le P. Henry Auffroy*; abbé DARTIGUES, *Le traité des études de l'abbé Claude Fleury*; P. TH. ORTOLAN, *Les oblats de Marie-Immaculée*; P. M. J. BOUET DE JOURNET, *Un collège de jésuites à Saint-Pétersbourg 1800-1816*; Melle R. ZELLER, *Le bienheureux Henri Suso.*

Prix JUTEAU-DUVIGNAUX : M. l'abbé R. CL. FILLION, *Vie de N. S. Jésus-Christ* (1000 fr.); R. P. G. SORTAIS, *La philosophie moderne depuis Bacon jusqu'à Leibniz* (500 fr.).

Fondation DODO : M. le chanoine J. VAUDOU, *Histoire générale de la communauté des filles de Saint Paul de Chartres.*

L'académie des sciences morales et politiques a décerné le prix DROUYN DE LHUYS à M. l'abbé CONSTANT, *La légation du cardinal Morone près l'empereur et le Concile* (3000 fr.) et le prix JOSEPH SAILLET à M. RENÉ HUBERT, *Les sciences sociales dans l'encyclopédie* (1500 fr.).

CONCOURS DES ANTIQUITÉS DE FRANCE : 1e médaille, M. DUSSERT, *Les États du Dauphiné de la guerre de Cent ans aux guerres de religion (1457-1559)* : 2e médaille, M. GANDILLON, *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à 1200* : 3e médaille, M. J. VIARD, *Les grandes chroniques de France*, tomes I-III : 3e mention, M. RENÉ FAGE, *Les clochers, murs de France et petites églises rurales du Limousin*; 4e mention, M. l'abbé HERNET, *Les graffites de Graufsenque*; 5e mention, M. JOSEPH NÈVE, *Sermons choisis de Michel Menot, 1508-1518*; 7e mention, M. le commandant GUENEDEY, *La prison de Saint-Marc à Rouen. Étude historique et archéologique.*

Le sujet du concours annuel, organisé par la Faculté de Théologie catholique de l'université de Strasbourg, était cette année : *L'amour de Dieu d'après saint Bernard.* Sept mémoires avaient été présentés. La Faculté n'en a retenu que deux entre lesquels elle a partagé le prix de mille francs. Les lauréats sont le R. P. PIERRE GUILLOUX, S. J., et M. l'abbé BÉNABENT, curé de Maurens, par Saint-Félix, Haute-Garonne.

Digitized by Google

Nominations. — M. Georges Salles est nommé conservateur-adjoint du musée du Louvre.

M. Chatelet, doyen de la faculté des sciences de Lille, est nommé recteur de l'Académie de Lille.

M. Gheuti, professeur à la faculté de droit de Toulouse, est nommé recteur de l'Académie de Clermont.

Décès. — M. d'Estournelles de Constant, ancien élève de l'école des langues orientales et auteur d'un livre sur : *Les congrégations religieuses chez les Arabes.* G. Mollat.

Grèce. — Le professeur D. M. Balanos, dont il a été plusieurs fois question dans la chronique de cette revue, est un écrivain fécond qui sert, par ses publications, non seulement la science ecclésiastique, mais aussi les intérêts de la religion dans sa patrie. Ce double souci se marque encore clairement dans le petit volume que nous voulons signaler : Ἰσίδωρος ὁ Πηλουσιώτης (Athènes, Sideris, 1922. In-8, 184 p.). Née de la jouissance intellectuelle qu'à procurée à son auteur la lecture des lettres du célèbre ascète de Péluse, la présente étude se divise en trois parties consacrées respectivement à la vie, aux écrits et à la doctrine du saint moine. La dernière partie surtout a été développée (p. 55-169) ; elle ne se contente pas d'exposer, selon une habitude très répandue et généralement suivie, les enseignements dogmatiques de l'auteur considéré ; elle recueille également et met en lumière ses enseignements moraux, spirituels et pratiques et, de la sorte, elle achève heureusement et éclaire davantage le portrait du personnage. Il est intéressant de constater par elle comment la retraite monastique n'empêchait pas saint Isidore d'avoir et d'exprimer des idées et des avis touchant les points les plus variés de la vie chrétienne dans le siècle. S'il parlait des différentes vertus, de l'épiscopat et du sacerdoce, il savait aussi, par exemple, se prononcer sur le droit et les règles de la guerre, et sur les principes de l'éducation des enfants. Quant à la vie et aux œuvres de Pélusiote, nous ne dirons pas que M. Balanos ajoute des éléments nouveaux à ceux que donnent généralement les notices des histoires littéraires ; mais il est bien informé et peu de publications occidentales lui échappent ; de plus, il fait avec prudence et méthodiquement la critique des opinions proposées par les anciens. Quelques points devront sans doute être rectifiés lorsque l'on pourra utiliser certains témoignages encore inédits, par exemple, touchant la parenté doctrinale de saint Isidore avec saint Cyrille d'Alexandrie et la composition d'autres écrits que les lettres. Mais nous nous plaisons à reconnaître que l'étude de M. Balanos est sérieuse, qu'elle présente bien et complètement son personnage et qu'elle augmente encore son mérite par une bibliographie et des tables qui contribuent à lui donner une présentation scientifique appréciable. J. Lebon.

— Le prof. Adamantios Diamantopoulos, directeur de l'*Anaplasis* a publié plusieurs ouvrages qui méritent d'être signalés dans la RHE : 1) Ἀπόπειραι πρὸς ἕνωσιν τῶν ἐκκλησιῶν κατὰ τὸν ΙΓ΄ αἰῶνα. Athènes, 1924. 75 p. Cet ouvrage s'appuie sur une connaissance approfondie des sources byzantines et latines ; il traite successivement de la légation grecque au concile de Constance (1414-1418), des négociations entamées en vue de l'union des

Digitized by Google

Églises, d'abord avec Martin V, puis avec Eugène IV et le concile de Bâle. 2) Σίλβεστρος Συρόπουλος, καὶ τὰ ἀπομνημονεύματα τῆς ἐν Φλωρεντίᾳ Συνόδου. Jérusalem, 1923. 114 p. Après une notice biographique de Syropoulos, M. Diamantopoulos fait connaître les circonstances de composition des mémoires de cet écrivain et le sort que subit son manuscript. Cette étude est très documentée ; mais nous sommes bien loin de croire, avec l'auteur, que le pamphlet de Syropoulos contre le concile de Florence surpasse en crédibilité les écrits de ses contemporains. Les preuves qu'Allatius a apportées contre la sincérité de Syropoulos, conservent à nos yeux leur pleine valeur. — 3) Ψυχολογία τῆς ρωσσικῆς Ἐπαναστάσεως. Athènes, 1924. C'est une étude intéressante sur les conditions de l'Église russe, et la genèse du Bolchévisme.

Parmi les travaux d'histoire ecclésiastique, récemment parus en Grèce, mentionnons d'abord deux études de K. S. Dyovouniotès : la première nous livre quelques documents touchant l'histoire de la métropole de Larisse, tirés de mss de la bibliothèque de l'université d'Athènes : Ἀνέκδοτοι ἐγκύκλιοι καὶ ἔγγραφα τῆς μητροπόλεως Λαρίσσης. Athènes, 1924 ; la seconde contient un traité sur les œuvres de Macaire l'Égyptien, écrit par Néophytos, ὁ Καυσοκαλυβίτης. Le texte est édité d'après un ms. de la bibliothèque de l'université : Κρίσις περὶ τῶν συγγραμμάτων τοῦ Μακαρίου τοῦ Αἰγυπτίου. Athènes, 1924. — Signalons ensuite la monographie de Mélétios, métropolite de la Messénie, sur le monastère des quarante martyrs en Lacédemonie : Ἡ ἱερὰ μονὴ τῶν ἁγίων 40 μαρτύρων. Athènes, 1921. 112 p. ; puis, un essai d'hagiographie chypriote par Jean Sykourtès : Κυπριακὴ Ἁγιογραφία, dans les Κυπριακά χρονικά, Larnaka, 1924, t. II, p. 47-59 ; enfin, les recherches de G. A. Sotirios, sur les églises byzantines de la ville de Cythère : Μεσαιωνικὰ Μνημεῖα Κυθήρων, dans la Κυθηραϊκὴ Ἐπιθεώρησις, 1923, t. I, p. 313-332.

Nous sommes heureux d'annoncer la réapparition du Δελτίον χριστιανικῆς ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας, fondé par Georges Lambakis, et interrompu après la mort de celui-ci. La première et seconde livraison de la seconde série, qui commence en 1924, contiennent une biographie de Lambakis par le métropolite Chrysostome ; une étude sur le monastère de Saint Mélétios, et plusieurs notes touchant les monuments religieux de l'époque byzantine.

Le professeur Amilakoi Alivizatos prépare une édition complète des canons de l'Église grecque : Συλλογὴ τῶν ἱερῶν κανόνων. L'ouvrage comprendra 30 feuilles d'impression. (Prix : 60 drachmes.)

L'archimandrite Eugénios Kostaridès fera paraître sous peu un Χριστιανικὸν Ἡμερολόγιον, qui contiendra des travaux d'histoire ecclésiastique, d'apologétique et de polémique religieuse. A. Palmieri.

Italie. — La première édition du *Manuale di archeologia cristiana* de M. O. Marucchi parut en 1905. C'est le résumé en un volume des *Eléments d'archéologie chrétienne*, ouvrage en trois volumes publié par le même auteur en 1900-1902. (I. Éléments ; II. Les catacombes ; III. Les Basiliques). Les deux manuels sont très utiles à celui qui veut étudier ou enseigner l'archéologie romaine de l'antiquité chrétienne.

Digitized by Google

Une troisième édition du *Manuale* a paru (Rome, Desclée, 1923. In-8, VIII-411 p., nombreuses fig.), avec le concours de M. E. Fosi. Elle est au courant des découvertes et des publications récentes. Elle s'en tient presqu'exclusivement aux monuments romains. On y trouvera réunis des renseignements précieux : notions sur les sources, sur l'épigraphie, extraits des itinéraires, listes, pour tout l'univers chrétien, des anciens cimetières et basiliques. R. M.

— L'ouvrage de G. MONTI, *L'apologetica scientifica della religione cattolica* (Turin, Soc. editr. intern., 1922. 345 p.) expose les problèmes historiques qui sont à la base de la foi catholique. Il donne, en outre, un aperçu sur l'évolution de l'apologétique, depuis le début du christianisme jusqu'à nos jours. Cette dernière partie est traitée d'une façon assez sommaire ; tout en donnant une idée exacte des principales méthodes d'apologétique, l'auteur n'insiste pas suffisamment sur les causes qui ont déterminé les différentes attitudes des apologistes. L'ouvrage d'A. MONOD (*De Pascal à Chateaubriand*) aurait été utilement consulté pour l'histoire de l'apologétique à l'époque moderne. A. D. M.

— Le P. G. DOMENICI a publié (*Civiltà Cattolica*, 1924. t. I-II) deux articles sur : *Il papa Formoso* (891-896), dans lesquels il recueille et étudie les notices biographiques se rapportant au début de la vie publique du malheureux pontife, à sa mission chez les Bulgares, à ses différends avec le pape Jean VIII. C'est un excellent résumé de ce que l'on connaît de ce personnage si diversement jugé et qui, malgré sa sainteté, fut toutefois impliqué dans les plus tristes querelles. Nous avons été surpris de ne pas trouver de mention du travail de Mgr Duchesne, *Les premiers temps de l'état pontifical*, où sont bien mises en lumière les circonstances pénibles dans lesquelles Formose eut à agir. P. PASCHINI.

— En publiant une nouvelle édition des deux opuscules, attribués à S. Thomas, *De regimine principum* et *De regimine Judaeorum* (Turin, Marietti, 1924. XVI-124 p. L. 12), M. J. MATHIS n'a pas eu l'intention de nous donner un texte plus critique, revisé et reconstitué à l'aide des mss. Il veut simplement vulgariser les idées du Docteur d'Aquin sur la politique et les mettre à la portée du grand public lettré. Dans ce but, il reprend le texte des éditions antérieures. A. D. M.

— En 1921 un saint évêque de Pistoie du XIVe siècle fut élevé aux honneurs de la béatification. Le P. J. TAURISANO lui consacre une biographie à la fois édifiante et basée sur l'étude des documents. (*Il beato Andrea Franchi (1335-1401), vescovo di Pistoia*. Rome, Collegio Angelico, 1922. In-8, VIII-208 p. et fig.). Le bienheureux André Franchi vécut à une époque où la Toscane, éprouvée par les maladies contagieuses, vit se développer un grand mouvement de pénitence. Il fut aussi mêlé dans une certaine mesure à des travaux artistiques. Sa biographie peut donc intéresser les historiens à plusieurs titres. R. M.

— V. PACIFICI, *Un carme biografico di Sisto IV del 1477* (Tivoli, 1924, XIV-71 p.). Il s'agit d'un chant en hexamètres, en deux livres, sous le titre de *Lubraciunculae Tiburtinae*, qui est un panégyrique de Sixte IV, opposé à l'écrit pamphlétaire de Infessura. Il fut composé par un anonyme protono-

Digitized by Google

taire et achevé à Rome en 1477. Pacifici suppose que l'auteur peut être Angelo Mancini Lupi, évêque de Tivoli, qui mourut en 1485. Le chant qui compte 1807 vers méritait d'être imprimé, ne fût-ce que pour être confronté avec la biographie de Plattina, écrite également à la louange de Sixte IV, mais qui prend fin en 1475. P. PASCHINI.

— MGR P. PASCHINI a publié, dans la collection *Lateranum*, t. IV, 1923. une belle étude sur *Il catechismo romano del Concilio di Trento. sue origini e sua prima diffusione*, 56 p., dans laquelle il examine la façon dont, pratquement, fut réalisée la décision du Concile de Trente d'assurer un texte doctrinal aux pasteurs et au peuple, afin de combattre la propagande du Protestantisme. Étude basée sur les travaux existants, peu nombreux, sur les précieux renseignements fournis par les publications de textes faites au cours des dernières années, et complétée par des recherches personnelles de l'auteur. C'est en avril 1546 que l'idée de la publication de ce catéchisme fut émise par les pères du Concile, et approuvée. En réalité elle ne sera reprise qu'en 1562; mais dès 1563, le travail de préparation est distribué entre différents membres du Concile. Ce volumineux travail est envoyé à la fin du Concile, à Rome, où il est confié à trois évêques et un théologien, tous hommes de première valeur, pour le travail de revision, de refonte et pour recevoir sa teneur définitive. C'est Giulio Poggiano di Suna qui est chargé de lui donner sa forme littéraire. En 1564 le catéchisme est prêt : texte latin à l'usage de ceux qui doivent enseigner au peuple ; on a renoncé au catéchisme unique pour le peuple. Mais ce n'est qu'en 1566, sous Pie V, que le cardinal Sirlet est chargé d'une dernière revision, préparatoire à l'impression; elle se fit en deux éditions, in folio et in octavo, au mois de septembre de cette même année. Détail intéressant : trois dominicains collaborent directement à la rédaction du catéchisme qui réflète les doctrines thomistes; ceci ne présenta pas d'inconvénient, les discussions avec les jésuites n'ayant pas encore été soulevées. Les derniers chapitres nous donnent les faits plus saillants qui se rapportent à la rédaction du catéchisme en différentes langues et à sa diffusion en Italie, Espagne, Allemagne, France, Pologne et en Orient. M. VAES.

— En 1922, le R. P. W. LAMPEN, O. F. M., fit paraître un récit circonstancié du martyre subi, à Alkmaer (en Hollande), par cinq frères mineurs, à la fin du XVIe siècle (cfr RHE, 1923, t. XIX, p. 325). Dans l'*Archivum franciscanum historicum* (t. XVI-XVII), le même auteur vient de publier une étude critique des sources qui permettent de reconstituer l'histoire de ces martyrs (*De martyribus Alcmariensibus, P. Daniele ab Arendonck et sociis O. F. M.* Quaracchi, 1924. 47 p.). Il y énumère notamment les différentes relations qui nous restent de témoins médiats (appelés *testes oculares mediati !*) et cherche à reconstituer la biographie des cinq frères. Pour quelques documents, la critique d'originalité et d'autorité aurait dû être poussée plus loin. A. D. M.

— Le beau volume de A. NOVELLI, *Pio XI* (*Achille Ratti*) *1857-1922* (Milan, Pro Familia, 1923. 300 p.) donne une biographie du pape régnant jusqu'au moment de son élévation au pontificat. Écrit sous forme anecdotique, il se lit agréablement. Il nous retrace l'activité scientifique de Mgr Ratti comme bibliothécaire de l'Ambrosienne, puis de la Vaticane, donnant la liste de ses

Digitized by Google

publications; il nous fait connaître également le zélé et studieux clerc, le prêtre s'adonnant à un multiple ministère à Milan, le nonce de Pologne, surmontant les difficultés d'un poste délicat, le cardinal de Milan. Pour ce qui concerne le conclave, Novelli ne peut nous apprendre que ce qui est du domaine public, le secret étant resté absolu sur les circonstances qui amenèrent l'élection du cardinal Ratti. Un dernier chapitre, intitulé : Pie XI intime, nous parle du caractère et des qualités morales du pape.

A VENTURI, *L'Arte e San Girolamo*, Milan, Trèves, 1924. In-4, 300 p. avec 254 illustrations. C'est à l'invitation de Benoît XV que Venturi recueillit, à l'occasion du centenaire de S. Jérôme, les hommages que l'art de tous les temps et de tous les lieux rendit au saint Docteur de l'Église. Le présent volume groupe les reproductions des peintures et sculptures les plus remarquables se rapportant à S. Jérôme; à commencer par celles qui se trouvent dans la bible de Charles le Chauve jusqu'au Caravage et à Luca Giordano. La plus grande partie est consacrée à la reproduction d'œuvres d'artistes italiens des diverses écoles; seul un chapitre, le dernier, étudie l'art étranger, depuis un dessin à la plume du commencement du XVe siècle, qui se trouve dans une bible illustrée de la Bibliothèque nationale de Paris, jusqu'à Rubens et Van Dyck. Un commentaire savant et agréable à lire permet d'apprécier toute la valeur de la publication; elle est le digne pendant du magnifique travail que Venturi consacra, il y a quelques années, à *La Madonna*.

La collection *Le chiese di Roma illustrate* (cfr RHE, 1923, t. XIX, p. 632) continue à être appréciée. Aux deux premiers volumes viennent de s'ajouter le t. III : B. NOGARA, *SS. Ambrogio e Carlo al Corso* (47 p.); le t. IV : S. ORTOLANI, *S. Andrea della Valle*, deux belles églises du XVIIe siècle étudiées au point de vue historique et artistique. Un vrai modèle du genre est le t. V de A. MUÑOZ, *S. Pietro in Vaticano*, 108 p. qui retrace, de façon magistrale l'histoire de la basilique du XVIe siècle; il en deviendra le guide indispensable. Le dernier volume, t. VI de S. ORTOLANI, *S. Croce in Gerusalemme*, donne l'impression que l'auteur se trouve mal à l'aise devant les problèmes des origines et de l'histoire médiévale de la basilique sessorienne; il est vrai qu'ils sont loin d'être résolus.

L'Institut d'éditions artistiques Alinari de Florence a édité une magnifique publication intitulée : *La chiesa di santa Barbara al vecchio Cairo* (1922, 62 p. et 57 pl. hors texte). Le texte est dû à l'architecte A. PATRICOLO, du comité de conservation des monuments de l'art arabe. L'église se trouve dans l'ancienne enceinte du castrum romanum, dans le vieux Caire et a été construite au XIe siècle, elle appartient au type le plus authentique de la basilique latine. Le plan est identique à celui de l'église de S. Serge qui lui était voisine et qui date de la même époque. Au début du XIIe siècle des ajoutes furent faites à l'édifice primitif. Plus tard, mais pas avant le XIVe siècle, l'église subit des modifications à l'effet de la doter d'un transept régulier englobant la nef centrale et les latérales, et afin d'ajouter des chapelles. Au XVIIIe siècle, nouvelles restaurations; un dernier remaniement en 1919. Dans une seconde partie, M. MONNERET DE VILLARD étudie les sculptures en bois de l'église, et tout particulièrement une vielle porte ayant

Digitized by Google

d'une part des scènes figurées, de l'autre des panneaux décoratifs. Magnifique exemplaire du meilleur art copte, de la sculpture égyptienne des premiers siècles chrétiens. La porte est conservée à présent au Musée copte.

P. P.

— La RHE a signalé le livre de TANI, *Le chiese di Roma* et la collection : *Le chiese di Roma illustrate* (t. XIX, 1923, p. 632). COSTANZA GRADARA vient de publier : *Le chiese minori di Roma*, Rome, Alfieri, 1923. 68 p. et 28 planches. Quinze églises, de moindre importance, sont décrites, mais à un point de vue un peu spécial, qui donne une réelle valeur au livre. Les détails historiques sont brièvement rappelés ; le guide a pour but de noter plus particulièrement tout ce qui a rapport à l'art du XVIIe et du XVIIIe siècle, non seulement comme peintures, sculptures, mais également en fait d'objets d'orfèvreries, d'étoffes, de sculptures en bois.

Le remarquable essor artistique qui se manifesta en Italie au début du XVIIe siècle est l'objet de nombreuses études et recherches de la part des historiens et critiques d'art. Cette renaissance artistique — elle justifie ce nom — a eu ses historiens dans tous les pays. A Rome, ce sont *Baglione* en 1641, *Bellori* en 1672, *Passeri* en 1673, qui ont écrit des biographies d'artistes contemporains, noté et apprécié leurs œuvres. M. CONSTANZA GRADARA PESCI a entrepris un travail ingrat, mais de grande utilité. Elle nous donne dans un livre intitulé *Le vite de pittori, scultori e architetti di Giovanni Baglione. Indice degli oggetti, dei luoghi e dei nomi* (Rome, Leo Olschki, 1924. 408 p. L. 40), un relevé de tous les objets d'art que Caglione a notés ou décrits, de l'endroit où ils se trouvaient, de l'artiste qui en est l'auteur ; les citations sont faites d'après l'édition de 1649.

Les mêmes considérations ont engagé L. SCHUDT à publier le texte, jusqu'à présent inédit, d'une partie de l'œuvre de *Giulio Mancini, Viaggio di Roma per vedere le pitture. Römische Forschungen de la Bibliotheca Hertziana*, t. IV, 1923. Les notes de Mancini sur la peinture sont connues, et les précieux renseignements qu'il donne ont déjà été utilisés à diverses reprises, mais de manière très fragmentaire et incomplète. Comme nous l'apprend l'auteur dans une excellente préface, — qui traite des questions relatives à l'auteur, son œuvre, son utilisation, l'histoire et la critique des manuscrits — Mancini, né à Sienne en 1558, mort à Rome en 1630, médecin d'Urbain VIII, a écrit plusieurs traités sur la peinture ; ils sont de première valeur, car il est témoin autorisé des tendances, des discussions qui se manifestent, surtout à Rome, à cette époque si intéressante pour l'histoire de l'art. Schudt nous donne le texte complet du *viaggio di Roma*, écrit de 1620 à 1624. Texte important, parce qu'à l'encontre des guides parus jusqu'alors qui se placent avant tout à un point de vue religieux, Mancini donne la description des églises au point de vue artistique ; il cherche même à être complet, et énumère nombre d'œuvres anciennes du haut moyen âge. C'est la première apparition d'un guide artistique des églises de Rome. L'idée ne sera reprise qu'en 1674, par l'abbé Titi dans son *Studio di Pittura*. De nombreuses annotations, deux annexes, — l'indication des manuscrits de Mancini ; la bibliographie des guides de Rome publiés de 1541 à 1671 ; — complètent avantageusement ce beau travail.

Très bien conçue est la *Biblioteca d'arte illustrata*, dirigée par A. FERRI et MARIO RECCHI, dont le siège est à Rome, via S. Basilio IIe. Le but est de faire connaître le *Sei e settecento italiano, e straniero*. Le texte, dont la rédaction

Digitized by Google

est confiée à une compétence, est de quelques pages ; vingt à trente reproductions permettent d'apprécier l'artiste, les tendances de l'école. Les représentants les plus autorisés de la peinture, de l'architecture, dans les principaux centres d'art en Italie, au début du XVIIe siècle, ont déjà été étudiés.

M. J. A. F Orbaan, depuis de longues années, se consacre à la recherche, dans différents dépôts d'archives de Rome, de tout ce qui a rapport à l'histoire de l'art et plus particulièrement de ce qui concerne les artistes et savants néerlandais. S'il ne fournit pas le résultat de ses investigations d'une façon systématique, celles-ci présentent toutefois de l'intérêt à cause de la quantité de renseignements inédits qu'elles nous donnent. Il y a deux ans il a publié : *Documenti sul Barocco in Roma* (voir RHE, 1923, t. XIX, p. 472). Cet ensemble de documents a servi de base à un livre destiné au grand public : *Rome onder Clemens VIII (Aldobrandini) 1592-1605* (La Haye, Nijhoff, 1920. 239 p., une carte et 25 planches.) L'énumération des différents chapitres : la cour du pape, sa vie journalière ; le chêne du Tasse ; la physionomie de la rue ; un touriste étranger à Rome sous Clément VIII ; la légende de Béatrice Cenci ; les voyages du pape ; l'entourage de Rubens ; la découverte des catacombes ; montre, — bien que le texte ne corresponde pas toujours à l'entête, — la variété des sujets abordés et l'intérêt que présente ce livre, riche en renseignements de tout genre. Mais ces renseignements malheureusement sont éparpillés ; aucun point n'est traité d'une manière complète mais suivant les hasards d'une documentation, exclusivement personnelle ; l'anecdote devient de l'histoire et encombre le récit de digressions superflues. Inutile d'ajouter que toute note et référence est exclue. M. V.

— La plaquette, ornée de nombreuses gravures, de Mgr Giulio Belvederi, *Il lapidario dei caduti nel chiostro romanico della basilica di santo Stefano in Bologna* (Bologne. 1924, 16 p.) fait connaître le magnifique ensemble d'édifices religieux connu sous le nom de basilique de St-Étienne. Aux quatre églises des SS.-Vital et Agricola, de la Résurrection, du Calvaire, de S. Jean-Baptiste, vient s'ajouter au moyen âge le cloître de St-Étienne. L'étage inférieur a été construit durant les dix premières années du XIe siècle par l'abbé Martin ; et l'étage supérieur a été construit en un style plus léger avec de belles colonnes géminées, au début du XIIIe siècle, lorsqu'à Rome on construisait le cloître des Quatre Couronnés. C'est un joyau d'art qu'une restauration intelligente nous offre sous la forme qu'admira le Dante. Dans ce cloître, des inscriptions conserveront la mémoire des bolonais tombés pendant la dernière guerre.

Mgr R. Casimiri qui, dans une petite revue intitulée *Psalterium*, a jadis publié d'importantes notices sur l'histoire de la musique sacrée, a commencé la publication d'une revue trimestrielle sous le modeste titre : *Note d'archivio per la storia musicale*. Edizioni Psalterium. Roma, Piazza San Giovanni in Laterano 4. (Prix de l'abonnement 30 lires.) Le premier fascicule de 112 pages contient d'importants articles, qui compensent par leur valeur la triste mystification dont Mgr Casimiri a été la victime de la part d'un collègue jaloux. Le premier article, signé Casimiri, nous donne en effet la date précise de la naissance de Palestrina, donnée basée sur la photographie d'un document, d'abord introuvable, puis rendu public, et évidemment faux. Les *Note musicali prenestine del secolo XVI°*, publiées par Casimiri, s'occupent de

Digitized by Google

Palestrina, de ses parents, de personnes qui furent en relations avec lui. Sur l'article : *Firmin le Bel de Noyon, maestro in Roma di Giovanni Pierluigi da Palestrina* déja publié en brochure, voir RHE, 1923, t. XIX p. 633. Importante est la publication que commence Casimiri des *Diarii Sistini*, conservés à la Bibliothèque Vaticane et qui nous donnent les annotations que les chantres de la chapelle sixtine faisaient pour leur usage personnel. Le titre est le suivant : *Liber punctorum capelle Smi Dni Nri Pape incipiens prima die januarii 1535*. On trouve également dans la revue des recensions et de la bibliographie. Nos vœux les plus sincères à la revue naissante.

Le t. XXXI de la *Römische Quartalschrift* a paru à Fribourg en Br. en 1923, ce qui nous engagerait à l'appeler plutôt *Deutsche Quartalschrift*. Le premier article, p. 1-20, de A. Baumstark a pour objet l'histoire de l'art : *Ein vorkonstantinischer Bildtyp des Myrophonenganges ?* Jusqu'à présent on n'avait pas trouvé la représentation de la visite des saintes femmes au sépulcre le jour de Pâques, dans les peintures sépulcrales du christianisme primitif ; elle ne nous est connue que par le sarcophage de S. Celse à Milan. L'auteur accepte l'opinion que la représentation du sarcophage et une figuration analogue sur une pyxide copte remontent à un type antérieur à Constantin. — Joh. Brinktrine (p. 20-28) se pose la question : *Enthielt die alte römische Liturgie eine Epiklese ?* Il examine le célèbre passage du pape Gélase dans sa lettre à l'évêque Elpidius de Volterre et conclut que, dans la liturgie romaine de cette époque, il y avait sans doute une invocation au Saint-Esprit ; mais celle-ci ne constituait pas, comme plus tard, une épiclèse au sens strict comportant la prière pour la transsubstantiation ; ce n'était qu'une épiclèse au sens large, comme au plus ancien stade de son développement, c'est-à-dire la prière pour la *sanctification* des dons. Dans la plus ancienne épiclèse en effet, on invoque le Saint-Esprit non pour transubstantier mais pour sanctifier le sacrifice. Ainsi cette prière correspond dans la liturgie de la bénédiction de l'eau baptismale qui s'inspire du vieux canon romain à l'invocation : *Descendat in hanc plenitudinem fontis virtus Spiritus sancti*, qui a, avec la prière (préface) qui précède, un rapport d'épiclèse. — *L'autobiographie de Célestin V* (p. 29-40) est examinée par J. Hollsteiner, dans le texte publié par les *AA. SS. Maii*, t. IV, p. 422-426. Le pape aurait d'après cette relation, écrit un résumé de sa biographie avant son élection. L'auteur ne peut admettre l'authenticité de cette autobiographie, mais estime qu'elle a été écrite entre la première (1295) et la seconde (1319) rédaction de l'*opus metricum* du cardinal Stefaneschi ; mais si la compilation n'est pas une autobiographie, elle est en tout cas une source contemporaine. L'auteur doit être recherché dans le cercle des Spirituels qui vivaient dans l'entourage de Célestin V et peut-être parmi les célestins eux-mêmes. Le but de l'écrit fut certes de promouvoir la canonisation de Célestin. — Clemens Sommer, *Zur römischen Baugeschichte unter dem Pontificate Papst Bonifaz VIII.* (p. 41-54). Après avoir brièvement rappelé les constructions datant des pontificats de Nicolas III et d'Honorius IV, l'auteur aborde ce qu'il appelle le point culminant de la prérenaissance, c'est-à-dire l'art des XIIIe-XIVe siècles sous Boniface VIII. Les registres de la Chambre apostolique nous parlent de travaux exécutés à la *Civitas papalis* (érigée après la destruction de Palestrina) au *Sancta Sanctorum*, dans les écoles de théologie, à la basilique du Latran à l'occasion du jubilé. Boniface s'intéressa moins à St-Pierre. On lui attribue

Digitized by Google

également des travaux à St-Nicolas in Carcere et à St-Martin aux Monts qui avaient été ses titres cardinalices. Plus certaine est au contraire son intervention aux travaux de Ste-Marie de la Minerve, que l'on avait commencé à construire sous Nicolas III. On a peu de certitude sur la part que Boniface VIII aurait prise dans la reconstruction d'édifices profanes; mais il est certain qu'il dût intervenir dans les dépenses que firent ses neveux pour le tombeau de *Cecilia Metella* et pour la *Torre delle Milizie*. — E. Göller, *Deutsche Kirchenablässe unter Papst Sixtus IV* (p. 55-70) fixe d'abord la façon dont on gagnait les indulgences au xve siècle et comment on en obtenait la concession; ce qui lui permet d'affirmer que « durant le xve siècle l'indulgence non seulement était de grande utilité au point de vue religieux, mais fut également un facteur de progrès de premier ordre »; et l'on peut dire avec Schulte « que le plus grand nombre des grands édifices fut construit avec l'aide des contributions recueillies par le moyen des indulgences ». En se basant sur les documents du Vatican, Göller donne la liste des indulgences concédées par Sixte IV à différentes villes et régions d'Allemagne. — Parmi les articles de moindre importance signalons celui de P. Kirsch, *Der II. Papst Kornelius im römischen Festverzeichnis des 4. Jahrhunderts*. Corneille mourut en exil à Centumcellae (353); lorsqu'il fut plus tard transporté à Rome et déposé dans le cimetière de Callixte, sa mémoire fut célébrée au jour anniversaire de la translation, le 14 septembre. Cette date était consacrée à la mémoire de S. Cyprien martyrisé en ce jour à Carthage. Telle est la raison pour laquelle les deux évêques sont commémorés ensemble. La question avait été au reste traitée, avec son habituelle compétence, par P. Franchi de Cavalieri dans les *Note agiografiche*, fasc. VI, (*Studi e Testi*, Fasc. 33. Rome, 1920) p. 179 et svv. et surtout p. 192 svv. dont Kirsch n'avait pas connaissance.

Nous avons signalé (RHE, t. XIX, p. 632) la nouvelle revue *Roma*. Celle-ci a amplement réalisé son programme. Outre les reproductions qui rappellent la Rome de jadis, nombre de notes et d'études présentent de l'intérêt pour l'histoire ecclésiastique. Citons le savoureux article de E. Chiorando sur *La fabbrica delle leggende*, si répandues à Rome; celui de Huelsen, *Acqua alle funi* (p. 412-418) où précisément est étudié le célèbre épisode se rapportant au transport de l'obélisque sous Sixte V, et accepté par tous comme vrai. Il se rattache à une légende d'origine byzantine. G. Silvestrelli, *Lo stato feudale dell'abbazia di S. Paolo* (p. 221-232; 419-431) passe en revue les propriétés de l'abbaye depuis les débuts de sa puissance féodale jusqu'à la modeste situation d'aujourd'hui. Une liste nous donne le relevé de tous les biens (monastères, églises, châteaux, fermes et autres propriétés) que l'abbaye a possédés dans la région romaine. Cette liste est des plus instructives et permet de comprendre les vicissitudes politiques et économiques qui contribuèrent à la grandeur ou à la décadence des environs de Rome. Signalons également l'article de P. Paschini, *Il cardinale d'Alençon e il suo sepolcro a S. Maria in Trastevere* (p. 338-344), écrit à l'occasion du don fait par Pie XI à la ville d'Avignon de la reproduction de ce magnifique mausolée gothique. Philippe d'Alençon fut un des plus fidèles adhérents du pape Urbain VI, et il s'employa activement à faire cesser le grand schisme. Il appartenait à la maison royale des Valois, fut patriarche d'Aquilée et mourut évêque d'Ostie. Son tombeau, sculpté dans les premières années du xve siècle, est à présent séparé en deux parties qu'il serait bien désirable de voir réunies,

Digitized by Google

L'intéressante revue *Archivio della Società Romana di Storia Patria*, qui contient de si nombreuses contributions à l'histoire ecclésiastique, a publié, en 1922, pour les t. XXVI à XL (1903-1917) un volume de tables, de grande utilité et bien conçues. Le volume XLVI (1923) vient de paraître et contient des articles importants pour l'histoire ecclésiastique. R. Quazza, *L'elezione di Urbano VIII nelle relazioni dei diplomatici mantovani*, (p. 5-48), nous parle du conclave qui se tint en avril 1623, après la mort de Grégoire XV. Ce conclave se présentait dans des conditions difficiles ; c'était la première fois que devaient être appliquées les règles imposées par le pape défunt sur le secret du vote, garant de la validité de l'élection. Les cardinaux Borghèse et Ludovisi, en leur qualité de seuls neveux de papes défunts, comptaient avoir une action prépondérante au conclave. Ce fut au contraire le cardinal Maurice de Savoie qui réussit à assurer le nombre de votes requis à la personne du cardinal Barberini, élu le 6 août. — L'étude de R. Morghen sur *Il cardinale Matteo Rosso Orsini* (p. 271-372) est plus importante. Neveu de Nicolas III et de Matteo Rosso sénateur de Rome, fils de Gentile Orsini, il naquit vers 1230, étudia à Paris, peut-être à Bologne, fut créé cardinal diacre par Urbain IV, au mois de mai 1262, et ensuite, en 1264, recteur du patrimoine et légat en Tuscia. Appelé à être pendant de nombreuses années le chef du parti national italien en curie et par conséquent adversaire de la politique de Charles Ier d'Anjou, il acquit une grande influence sous le pontificat de son oncle Nicolas III ; il exerça aussi une plus grande action, qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, durant le conclave qui élut Célestin V. Il fut ensuite l'un des plus infatigables collaborateurs de la politique de Boniface VIII ; ce fut lui également qui réussit à faire élire pape le cardinal Boccasini, Benoît XI. Au conclave de Pérouse, 1304-1305, Matteo Rosso eut à lutter contre son neveu Napoléon Orsini qui réussit à faire élire par surprise Bertrand de Got, Clément V. Matteo Rosso, déjà vieux et infirme, refusa de signer l'acte de nomination, et mourut peu après, le 4 septembre 1305 à Pérouse. Un homme qui revêtit avec tant de dignité et d'énergie un poste important durant les vicissitudes que traversa l'Église en ces temps et qui fut cardinal pendant 43 années, méritait une biographie aussi bien étudiée et aussi objective ; il est à espérer que des documents nouveaux permettront de combler les lacunes et de résoudre les difficultés qui subsistent encore. — Une courte étude de M. Antonelli, *I registri del tesoriere del Patrimonio Pietro d'Artois* (1326-1331) (p. 373-388), a surtout de l'importance au point de vue local, pour l'histoire de la citadelle de Montefiascone et des territoires qui se trouvent autour du lac de Bolsène et de Viterbe. Les registres notent les répercussions financières qu'eut en ces régions la descente en Italie de Louis de Bavière.

Dans les *Atti e Memorie della R. Deputazione di Storia patria per le Romagne*, 4e sér., t. IV-VI p. 187-212, a paru un article de F. Filippini, sur *La vera interpretazione dei musaici del mausoleo di Galla Placidia in Ravenna*, qui résume un long débat entre archéologues et historiens de l'art sur la signification à donner aux célèbres mosaïques. F. établit d'abord que le mausolée de G. Placida n'est autre que l'église de S. Croce que l'impératrice fit ériger à Ravenne. Or Agnello de Ravenne nous a laissé une inscription métrique qui se trouvait dans le sanctuaire et avait rapport aux représentations qui l'ornaient. Une de ces scènes, celle des quatre fleuves prenant leur source au paradis, a disparu ; dans la voûte de la coupole se trouve la croix scintillante avec la main qui bénit au milieu des étoiles et des symboles ailés

Digitized by Google

des évangélistes ; dans une lunette nous avons le Rédempteur au milieu des brebis, image de la Jérusalem céleste, dit l'auteur, où les brebis sont séparées des boucs. Dans la lunette qui lui fait face, nous avons au contraire la célèbre représentation du gril appuyé sur quatre pieds, sous lequel brûle un feu mystérieux, tandis qu'à gauche il y a une armoire ouverte avec les quatre livres des évangiles ; à droite un homme barbu, habillé d'un pallium blanc, portant sur les épaules une croix qu'il soutient de la main droite et tenant un livre ouvert dans la main gauche. On admettait généralement qu'il fallait y retrouver le martyre de S. Laurent. F. n'est pas de cet avis, et avec raison, parce que ces représentations n'auraient aucune raison d'être en cet endroit. On doit y voir le Christ qui condamne les réprouvés à l'enfer selon ce qui est dit dans l'inscription que nous avons citée : Te (Christe) vincente tuis pedibus calcata per aevum Germanae mortis crimina saeva tacent. La démonstration de F. n'est pas toujours convaincante ; d'autre part l'explication qu'il donne de la fameuse scène semble vraisemblable, car elle attribue une unité de conception à toute la décoration du monument. P. PASCHINI.

— L'Institut historique belge a publié en 1922 (Bruxelles, Dewit) le second fascicule, en 1924 (Bruxelles, Imbrechts) le troisième fascicule du *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*. Le fasc. II contient plusieurs articles qui méritent d'être signalés. Celui de G. KURTH, *Liége et la cour de Rome au XIVe siècle*, p 1-43, montre l'intérêt que présentent non seulement pour l'histoire locale, mais également pour l'histoire générale, les laborieux dépouillements d'actes pontificaux regardant la Belgique, entrepris par l'Institut historique belge. C'est en majeure partie à ces sources que M. Kurth a puisé ses renseignements. « A partir du milieu du XIIIe siècle, note-t-il, la centralisation s'accentua dans le gouvernement de l'Église, le pape inaugura un système de gouvernement qui mettait dans ses mains la disposition de tous les bénéfices ecclésiastiques, il donna à l'usage des dispenses une extention presqu'illimitée, enfin, il fit servir ces nouvelles pratiques au développement d'une fiscalité qui lui fournissait ses principales ressources. Tel est l'aspect sous lequel se présentent à nous, particulièrement sous les papes d'Avignon, les relations du Saint-Siège avec le monde chrétien. Les étudier de près, dans un diocèse déterminé, dont l'état général puisse être considéré comme représentatif de tous les autres, c'est l'objet du présent travail ». On lira avec intérêt les pages qui permettent de suivre dans le diocèse de Liége le développement progressif des interventions pontificales, de connaître les mobiles qui les dictent, l'organisation fiscale qu'elles nécessitent, les abus qui en dérivent. M. Kurth en terminant ne craint pas de reprendre le jugement que portait Dom Berlière sur cette méthode de gouvernement : « Oui, c'est à Avignon qu'on peut chercher les origines de la réforme protestante ».

C. HIRSCHAUER : *Les troubles d'Artois de 1577-1578*, p. 45-60 ; L. VAN DER ESSEN : *Les tribulations de l'Université de Louvain pendant le dernier quart du XVIe siècle*, p. 61-86, font revivre deux épisodes caractéristiques des guerres de religion en Belgique, qui témoignent de la tenacité avec laquelle les populations des provinces méridionales restent attachées à leur foi, subordonnant aux intérêts de la religion leurs sentiments patriotiques. M. Hirschauer nous donne un exposé intéressant et objectif des événements dramatiques d'Artois en 1577 et 1578, si importants pour l'avenir de la Belgique, et montre que si la restauration politique qui a son point de départ

Digitized by Google

dans ces luttes, se fait au profit de la noblesse et de la haute bourgeoisie, c'est le sentiment religieux qui inspire avant tout les Malcontents, et leur fait trouver appui auprès de la masse du peuple. — M. Van der Essen fait revivre les années de misère que traversa l'Université de Louvain de 1578 à 1585, pendant l'occupation de la ville par les garnisons espagnoles, période de malheurs qui faillit causer la ruine complète et définitive de l'Université. Les faits sont établis grâce à des sources non utilisées jusqu'à présent : le manuscrit qui portait le nº 905 dans la collection de la Bibliothèque de l'Université, soustrait à la cupidité des commissaires de la République française en 1796, sauvé des flammes en 1914. Il contient le registre de lettres, expédiées par l'Université ou reçues par elle, de 1583 à 1602. La correspondance du capitaine italien Fabio Mattaloni, conservée aux archives farnésiennes de Naples, confirme en tous points les données du registre de Louvain.

Il faut féliciter M. E. Dony de son intéressante étude sur *François Duquesnoy (1594-1643), sa vie et ses œuvres* p. 87-127. Il est étrange de constater combien la personnalité de cet artiste de valeur, et qui occupa un rôle de premier plan à Rome, est encore peu et mal connue. M. Dony aura contribué à la préciser et à la mettre en lumière. Il a réuni et groupé tout ce que l'on connaît de la vie et de l'activité de Duquesnoy, étudié son œuvre et en particulier, grâce aux renseignements puisés aux archives de l'église de Notre-Dame de Lorette, à Rome, il nous donne tout ce qui a rapport à la réalisation du chef-d'œuvre de Duquesnoy, la statue de sainte Suzanne, exécutée pour la confrérie des boulangers allemands et italiens. L'étude de M. Dony aurait gagné en valeur s'il avait pris soin de fixer plus nettement la valeur objective de la source principale pour la vie de Duquesnoy : Passeri, et si, notant l'affirmation si nette de Bellori sur l'influence de Duquesnoy et la rapprochant de l'opinion admise de nos jours sur l'ascendant de l'école de sculpture flamande à Rome et en Italie à la fin du XVIe siècle, il avait déterminé la place occupée par Duquesnoy dans le vigoureux essor artistique qui se manifeste à Rome durant la première moitié du XVIIe siècle.

Signalons également les études de H. Nélis et de F. Baix, dont la documentation est fournie par les archives du Vatican. La première, d'un intérêt que l'on pourrait dire d'actualité : *L'application en Belgique de la règle de chancellerie apostolique : de idiomate beneficiatorum, aux XIVe et XVe siècles*, p. 129-142, témoigne pour les années 1373 à 1500, du soin que les papes prirent d'exiger la connaissance de la langue des fidèles, pour la collation des bénéfices avec charge d'âmes. La seconde : *Recherches sur les clercs de la Chambre apostolique sous le pontificat de Martin V* (1417-1431) p. 143-160, est une utile contribution à l'histoire d'un des rouages les plus importants de la curie.

Le fascicule III du Bulletin de l'Institut historique belge, nous donne une étude d'un grand intérêt de H. Nélis, *De l'influence de la minuscule romaine sur l'écriture aux XIIe et XIIIe siècles, en Belgique*, (p. 5 à 30). La minuscule caroline fut implantée à la curie romaine par des scribes de la chapelle impériale, amenés à Rome par le pape Clément II, allemand d'origine. Ce fut le point de départ d'une révolution paléographique qui mit toutefois plus de 60 ans à se faire accepter. Cette minuscule, maniée par des employés choisis, revêtit petit à petit une telle perfection, que le désir de l'imiter naquit dans beaucoup de monastères et de chancelleries ecclésiastiques et laïques. M. Nélis fait ressortir tout d'abord les caractères spéciaux de cette

Digitized by Google

écriture, qui se recommandait par le mode harmonieux et élégant de liaison des lettres; par l'emploi constant de graphies particulièrement belles et caractéristiques; par la forme spéciale des lettres; par l'usage sobre et raisonné d'abréviations identiques; par la régularité et l'ordonnance irréprochable des documents. Etudiant ces mêmes caractères dans les documents des diverses chancelleries des Pays-Bas, M. Nélis établit que l'âge d'or de l'imitation, par l'influence directe, s'étend de 1200 à 1250, et donne une liste provisoire des chancelleries seigneuriales, épiscopales, abbatiales où l'influence de la caroline romaine se manifeste plus clairement. Il est à souhaiter que M. Nélis puisse poursuivre ce genre d'études pour lequel il montre des qualités remarquables de documentation, d'observation et de jugement. — Le texte de la conférence donnée par le R. P. Callaey à l'Institut, en 1921, sur : *Albert et Isabelle, souverains de Belgique (1598-1621)*, est d'une lecture agréable et instructive. L'auteur met bien en lumière la figure de souverains des archiducs, et retrace les œuvres capitales de leur règne : paix assurée, justice organisée, réveil et épanouissement du commerce et de l'industrie, restauration religieuse et artistique. C'est un tableau complet de ce que furent pour la Belgique ces 23 années de bonheur, années tranquilles et fécondes qui justifient le souvenir reconnaissant des Belges pour les archiducs Albert et Isabelle. — M. A. Pasture, qui nous avait déjà donné les précieux inventaires, au point de vue de l'histoire des Pays-Bas, du fonds Borghèse, de certains fragments des archives de la nonciature de Flandre, des Archives de la Visite ad Limina, parus dans les *Bulletin de la Commission royale d'histoire* en 1910, 1911 et 1920, publie *l'Inventaire de la Bibliothèque Barberini à la Bibliothèque Vaticane, au point de vue de l'histoire des Pays-Bas* (p. 43-157). On connaît l'importance de ce fonds, acquis par le Saint-Siège en 1830, et qui contient, à côté d'une riche bibliothèque proprement dite, des papiers diplomatiques et principalement ceux des papes Grégoire XV et Urbain VIII. On connaît aussi l'importance des Pays-Bas à cette époque au point de vue diplomatique et religieux. Aussi l'inventaire de M. Pasture, conçu sur un plan assez large, nous fournit une abondante indication de documents, en copies ou en originaux, se rapportant en majeure partie à l'action politico-religieuse de la papauté durant la période si importante de la guerre de Trente ans. — Dom Ursmer Berlière, dans les *Mélanges*, publie quelques documents intéressants sur les *provisions abbatiales*, de 1519 à 1604, (p. 159-166), et quelques *lettres d'Emmanuel Schelstraete*, de 1683 (p. 167-172).

Depuis 1921, l'Institut néerlandais publie un volume annuel de Mélanges : *Mededeelingen van het Nederlandsch Historisch Instituut te Rome*. Trois volumes ont paru. (T. I et II. La Haye, Algemeene Landsdrukkerij, 1921 et 1922. In-8, 169 et 143 p.; T. III La Haye, Nijhoff, 1923, 248 p.). Ils contiennent, outre les rapports annuels sur l'activité de l'institut, d'intéressantes contributions à l'histoire religieuse des Pays-Bas et à l'histoire de l'art. Les documents inédits ne manquent pas dans les dépôts d'archives de Rome. Le danger est de les présenter d'une manière trop sommaire; les *Mededeelingen* ne se sont pas mis suffisamment en garde contre ce péril. Nous ne pouvons songer à relever le titre de ces différents articles. Ceux qui se rapportent à l'histoire de l'art présentent un intérêt plus spécial. Le professeur Blok, qui fut le grand promoteur de l'Institut, avait pressenti l'intérêt des recherches sur l'histoire de l'art néerlandais en Italie, tout particulièrement pour les XVIe et XVIIe siècles. Mais les résultats ont dépassé de loin l'attente. Ils sont

Digitized by Google

dûs en majeure partie au travail de M. Hoogewerff, actuellement directeur de l'Institut. — La série des *Bescheiden in Italië omtrent Nederlandsche kunstenaars en geleerden* s'est accrue en 1917 d'un troisième volume (La Haye, Nijhoff. XI-541 p.), que la RHE n'a pas encore signalé. Le premier volume nous avait donné le résultat des recherches faites par M. Orbaan dans les différents fonds de la bibliothèque vaticane. Le troisième concerne les autres bibliothèques de Rome. M. Hoogewerff prépare, pour 1925, une publication d'un grand intérêt : la nomenclature des artistes néerlandais en Italie, de 1575 à 1725. Un premier volume aura pour objet Rome ; le second les autres centres artistiques d'Italie. L'institut néerlandais a fait paraître un premier volume des *Romeinsche Bronnen voor den kerkelijkstaatkundigen toestand der Nederlanden in de XVIe eeuw*. (Rijks' Geschiedkundige Publicatiën. F. 52. La Haye, Nijhoff, 1922. In-8, XII-749 p.) Les 951 pièces ont été réunies par G. Brom et après sa mort, le travail a été repris par Mgr Hensen. Les documents embrassent une période qui s'étend de 1521 à 1592 Un premier groupe contient des documents ecclésiastiques, concernant la vie religieuse au XVIe siècle : origine de la réforme (1521-1559) ; création et organisation des nouveaux évêchés (1550-1565) ; Contre-réforme (1560-1592). Le second groupe, des documents politiques : politique ecclésiastique contre la Réforme jusqu'à l'Union d'Utrecht (1565-1579) ; le congrès de paix à Cologne (1578-1580) ; contre l'Union. Ces brèves indications permettent d'apprécier l'intérêt du recueil. Mgr Hensen prépare la publication des lettres des nonces de Flandre, en tant qu'elles se rapportent à la Hollande, pour la période de 1592 à 1625.

L'Institut historique de Tchéco-Slovaquie s'organise et comprend dans le cadre de ses activités, non seulement les recherches historiques, mais l'art, l'archéologie, l'antiquité, et les sciences qui peuvent bénéficier des avantages que présente un centre incomparable d'études comme Rome. Vient de paraître le t. I, première partie, des *Acta Sacrae Congregationis de Propaganda Fide res gestas bohemicas illustrantia* (1622-1623) (Prague, 1923. 475 p.). L'édition est faite par Ignace Kollmann. Le texte des correspondances, reçues et envoyées, est précédé d'un résumé en latin ; les annotations sont nombreuses et judicieuses : un bon travail.

On annonce pour l'hiver prochain, l'organisation définitive de l'Institut scandinave, pour le Danemark, la Suède et la Norvège. M. Vaes.

— La Bibliothèque Vaticane a non seulement retrouvé, mais sensiblement dépassé, pendant l'année scolaire 1922-23, son mouvement d'avant-guerre : on a compté 335 lecteurs inscrits contre 285 en 1913-4 (130 seulement en 1915-6). Le total des entrées aux salles de travail a été de 6642, dont 4914 pour les manuscrits et 1728 pour la consultation des imprimés. Le service des photographies lui-même, bien que beaucoup de travailleurs intellectuels soient encore empêchés de s'en servir, comme ils le désireraient, par les conditions économiques de l'après-guerre, marque un progrès : les 290 demandes, qui y ont été satisfaites, représentent un total de 11.594 pages ; il faudrait d'ailleurs, pour donner une idée exacte de son activité, ajouter qu'on y a exécuté une quantité presque égale de photographies sur des documents des Archives Vaticanes et environ 10.000 épreuves d'après les clichés Paul Liebaert.

Digitized by Google

Dans le but de doter l'Institut Pontifical Oriental d'une bibliothèque spécialisée et d'accroître les fonds de manuscrits et imprimés orientaux de la Bibliothèque Vaticane, le Saint-Père a envoyé en mission deux membres de la Bibliothèque. Les principaux centres des Balkans et des pays limitrophes de la Russie ont été visités, ainsi que plusieurs places en Égypte, Syrie et Palestine. La Bibliothèque Vaticane a été enrichie à cette occasion d'un grand nombre d'imprimés relatifs à l'histoire et aux liturgies de ces régions, et, en outre, de 15 mss grecs, 43 arabes, 20 turcs, 3 coptes, 10 arméniens, 17 staroslaves et roumains en caractères cyrilliques.

D'autres accroissements aux fonds manuscrits de la Bibliothèque ont eu lieu depuis l'entrée du fonds Chigi, ce sont : une quarantaine de mss latins de provenances diverses, 20 mss arabes, 5 arméniens, 1 éthiopien, 3 persans, 1 turc et 2 indiens. E. Tisserant.

Palestine. — La nouvelle université juive, établie à Jérusalem, a commencé en 1923 un recueil de publications : *Orientalia et judaica*. Les études contenues dans le premier volume se rapportent presque toutes à l'Ancien Testament.

Pays-Bas. — Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêché jusqu'ici de signaler l'ouvrage du Dr F. Pyper, intitulé *De kloosters* (La Haye, M. Nyhoff, 1916. In-8, VIII-379 p.). Nous sommes d'autant plus heureux de pouvoir le présenter enfin à nos lecteurs parce qu'il constitue une bonne synthèse de l'histoire constitutionnelle et sociale de la vie monastique. Dans une première partie (ch. I-XIV), le Dr Pyper fait connaître l'origine et la constitution des grands ordres religieux de l'Église romaine. Pour ce qui concerne l'origine du monachisme, remarquons que l'auteur rejette les hypothèses de certains religionnistes qui font sortir cette institution d'usages orientaux; il la rattache plutôt directement à l'enseignement du Christ sur la perfection. La seconde partie de l'ouvrage (ch. XV-XXVIII) décrit l'initiation et la vie monastiques, ainsi que l'influence exercée par les ordres religieux sur la civilisation occidentale. Ici les différences caractéristiques qui existent entre les nombreuses institutions, ne sont pas suffisamment mises en lumière.

Tout ce travail du Dr Pyper est bien documenté et s'appuie, en général, sur les sources. Sans doute pourrait-on y relever quelques erreurs d'interprétation (p. ex. à propos de la confession) et quelques appréciations sujettes à caution. D'une façon générale, cependant, il rendra grand service au public auquel il est destiné.

Le mouvement, connu dans l'histoire du calvinisme sous le nom de *Réveil*, prit naissance à Genève, au commencement du XIXe siècle, dans une communauté de *Hernnhuter*. Il avait pour but de réagir contre le rationalisme qui s'était infiltré au XVIIIe siècle dans l'enseignement de l'Église officielle et de provoquer une pratique plus intense de la religion. De Genève, il se répandit bientôt dans d'autres pays, en particulier en Hollande. Mais ici comme à Genève, ses partisans eurent à affronter des attaques violentes de la part de l'Église officielle; quelques-uns d'entre eux eurent même à subir la

Digitized by Google

prison. Plusieurs prédicateurs hollandais ont montré dans ces circonstances une attitude énergique et leur nom est resté célèbre. Citons, p. ex., De Cock, Scholte, etc. Malgré l'opposition qui leur fut faite, ils ont fini par se faire entendre et par constituer une Église séparée, aujourd'hui officiellement reconnue. L'histoire de cette Église séparée a été exposée en 1912, par J. C. RULLMANN, dans un livre bien documenté intitulé : *Een nagel in de heilige plaats*. En 1922, une troisième édition a été donnée de cet ouvrage où le titre énigmatique a été heureusement remplacé par le suivant : *De afscheiding in de Nederlandsche hervormde Kerk der XIXe eeuw* (Amsterdam, W. Kirchner. In-8, 351 p.) A. D. M.

— En 1906 Mgr Van Heukelum publiait une description de son église paroissiale de Jutfaas, à laquelle il avait consacré le meilleur de son zèle sacerdotal et de ses talents d'archéologue et d'artiste. Aujourd'hui MM. Th. M. P. BEKKERS et C. N. J. MEYSING consacrent à la cathédrale de Haarlem un travail analogue. (*De Kathedraal van Haarlem, anno Domini 1923*. Nimègue, In-8, VIII-128 p., 86 fig.). On sait que cette magnifique église est peut-être le chef-d'œuvre architectural de l'art chrétien contemporain. La tradition et l'inspiration nouvelle s'y harmonisent en un juste équilibre, souvent rompu dans d'autres œuvres récentes d'artistes hollandais. Les auteurs s'adressent avant tout au grand public catholique. Ils montrent avec quel soin tous les éléments de la construction, du décor et du mobilier ont été projetés. Le programme iconographique, riche et profond, — à l'excès peut-être pour certains détails — est exposé avec précision. R. M.

— La Direction de l'*Historisch tijdschrift* va publier une série de documents relatifs aux troubles religieux des Pays-Bas de 1566. Ces documents seront précédés d'une introduction et accompagnés si possible d'un plan de chaque ville datant du XVIe siècle. La publication se fera par fascicules séparés, une ou deux fois l'an, au total environ vingt feuilles d'impression. (Prix : flor. 0,25 la feuille par souscription.)

Roumanie. — Sous le titre : *Le prêtre Jean, son pays, explication de son nom* (*Académie Roumaine. Bulletin de la section historique. T. X.* Extrait. Bucarest, Cultura Nationala, 1923. 40 p.), M. CONSTANTIN MARINESCU fait paraître la communication qu'il a présentée au Congrès international des Sciences historiques tenu à Bruxelles en 1923, et dans laquelle il donne la solution d'un problème qui, à travers les siècles, a passionné tant d'esprits. Jusqu'à présent on avait admis que le mystérieux souverain chrétien fabuleusement riche, appelé depuis le moyen âge du nom très curieux de Prêtre Jean, était quelque chef mongol ou chinois pratiquant le nestorianisme. Marinescu montre par les différentes sources du moyen âge que pour les Occidentaux eux-mêmes ce terme de Prêtre Jean devait avoir le sens d'une sorte de titre qu'on pouvait transmettre. Et, en effet, dit-il, c'est un titre désignant un rang politique et un rang religieux. Dans l'ancienne langue éthiopienne, le roi était désigné par les termes *Zan* ou *Gan*. D'autre part il n'est pas douteux que les souverains éthiopiens ont eu un rôle religieux en dehors de l'exercice de leur pouvoir politique. Disons en passant que Marinescu aurait pu démontrer plus péremptoirement cette dernière affirmation. Les mots « Prêtre Jean » peuvent donc être traduits par « Prêtre-Roi » ce qui correspond exactement à la qualité des souverains éthiopiens.

Digitized by Google

Le rôle qu'on a fait jouer au « Prêtre Jean » correspond également à celui que jouèrent les souverains éthiopiens, en guerre continuelle avec les musulmans de Nubie et d'Égypte, et enclins à des alliances avec les croisés. Le Prêtre Jean est donc le roi régnant d'Éthiopie.

Par l'intermédiaire des marchands d'Italie on avait eu connaissance de l'existence de ces souverains chrétiens, mais une fois la période des croisades commencée, l'Éthiopie resta fermée aux Occidentaux. Ceux-ci espérant toujours le secours de cet aide providentiel le localisèrent à cause de leur fausse conception du monde dans les Indes ou la Chine. Inutile de dire que toutes les tentatives qu'on fit de ce côté pour le retrouver n'aboutirent pas.

A lire Marinescu on dirait que la recherche du Prêtre Jean fut l'unique but des voyages de Giovanni de Plano Carpini, d'Anselmo de Lombardio, de Ruysbroec. Dire que le Pape Innocent IV, de concert avec le roi Louis de France, voulait avant tout par ces ambassades nouer des relations sérieuses avec les Tartares, et par une action continue de missionnaires auprès de ces peuples affermir le rapprochement qui s'était opéré, serait plus proche de la vérité. J. CALBRECHT.

— Le premier congrès international des Études byzantines s'est tenu à Bucarest, en avril dernier, sous la présidence du professeur N. Jorga. Les séances ont eu lieu du 14 au 19 avril ; les journées suivantes, jusqu'au 26, ont été consacrées à des excursions archéologiques dans le pays. Le congrès, auquel participaient quarante spécialistes roumains et étrangers, comptait deux sections, la première consacrée à l'histoire byzantine et la seconde à la philologie et l'archéologie byzantines. Des études sur divers points d'histoire ont été lues, à la première section, par MM. Ramsay, Ch. Diehl, N. Jorga, Collinet, Banesku, Murnu, et S. Kugeas. Les travaux de la seconde section ont surtout présenté un grand intérêt pour l'archéologie et l'histoire de l'art. L'architecture moldave, l'iconographie byzantine, surtout dans les églises de Bucovine, parfois couvertes de fresques à l'extérieur, l'histoire du costume, ont fait l'objet d'études souvent très neuves, présentées par MM. Henry, Perdrizet, L. Bréhier, Kondakof, etc.

Une exposition remarquable d'icones et d'objets d'art religieux avait été organisée par le ministère des Cultes. Les congressistes ont visité la Bucovine, Jassy, la Valachie avec sa vieille capitale Curtea de Argès. Ils ont pu voir des monuments roumains de toutes les époques et constater dans ce pays, dont l'art conserve sa physionomie propre, une survivance de l'art byzantin jusqu'au XVIIIe siècle (voir une relation par M. L. BRÉHIER dans la *Revue de l'art*, 1924, t. XLVI, p. 63-66, et une autre par G. A. SOTERIOS dans *Theologia*, 1924, t. II, p. 184-190).

Suisse. — Deux nouveaux fascicules viennent de s'ajouter au *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (Neuchatel, Attinger); ils terminent le second volume et vont de *Decrue* à *Equey*. A signaler, parmi les articles intéressant l'histoire ecclésiastique : *Dîme*, *Disséminés (Chrétiens)*, *Dominicains*, *Église et État*, deux notices sur les grandes abbayes d'*Einsiedeln* et d'*Engelberg* auxquelles on peut joindre un article sur les moines de Saint-Gall ayant porté le nom d'*Ekkehart*.

Nomination — M. ERNEST GAUGLER a été nommé professeur d'exégèse du Nouveau Testament, à la faculté de théologie chrétienne-catholique de l'université de Berne, en remplacement de M. Éd. Herzog décédé,

Digitized by Google

Décès. — M. Édouard Herzog, professeur à la faculté de théologie de Berne et évêque des Vieux-catholiques de Suisse, est mort le 26 mars. Né à Schöngau (Lucerne), le 1er août 1841, il fit ses études ecclésiastiques à Lucerne, puis aux universités de Fribourg-en-Brisgau, Munich et Tubingue. Ordonné prêtre en 1867, il devint immédiatement professeur au séminaire de Lucerne. Mais lorsque le mouvement schismatique, dont le concile du Vatican fut l'occasion, éclata en Allemagne, M. Herzog s'y rallia aussitôt et reçut la direction de la nouvelle paroisse vieille-catholique établie à Crefeld (Rhénanie). De là il passa à Olten (Suisse) (1873), puis à Berne (1874). La même année il recevait une chaire à la faculté de théologie qui venait d'être fondée à l'université de Berne, en faveur des Vieux-catholiques. En 1876, il reçut la consécration épiscopale qui lui fut conférée par l'évêque allemand schismatique Reinkens. Jusqu'à sa mort, il demeura le chef des Vieux-catholiques suisses. Outre ses œuvres pastorales, on a de lui quelques travaux historiques : *Abfassungszeit der Pastoralbriefe*, 1872 ; *Beiträge zur Vorgeschichte der christlichen katholischen Kirche in der Schweiz*, 1896 ; *Die kirchliche Sündenvergebung nach der Lehre des hl. Augustin*, 1902 ; *Stiftsprobst Josef Durkard Leu und das Dogma des 1854. Ein Beitrag zur Vorgechichte des vatikanischen Konzils*, 1904 ; *Bruder Klaus*, 1917. P. M. Jacquin, O. P.

Digitized by Google

I. Table particulière de la Chronique.

(NOTICES ET NOUVELLES.)

1. Distribution des matières par pays.

Allemagne, 123-135 ; 299-311 ; 577-591.
Angleterre-Écosse-Irlande, 135-141 ; 311-318 ; 591-604.
Autriche, 142 ; 604.
Belgique, 142-146 ; 318-326 ; 604-607.
Bulgarie, 608.
Égypte, 146.
Espagne, 146-149 ; 608.
États-Unis d'Amérique, 149-150 ; 326-329 ; 608-611.
France, 150-168 ; 329-337 ; 611-631.
Grèce, 168-170 ; 337 ; 631-632.
Hongrie, 338-341.
Italie, 170-177 ; 341-349 ; 632-645.
Palestine, 177 ; 645.
Pays-Bas, 177-178 ; 349-352 ; 645-646.
Pays-Scandinaves, 178-179.
Pologne, 179 ; 352-353.
Roumanie, 353 ; 646-647.
Suisse, 354-355 ; 647-648.
Tchéco-Slovaquie, 179.
Turquie, 179-180.
Ukraine, 355.
Yougo-Slavie, 355-356.

2 Notices bibliographiques.

Adam, K. 300.
Aerts, L. 323.
Aigrain, 611.
Albers, P. 616.
Albert, P. 589.
Albrecht, O. 129.
Aldasy, A. 338.
Alivizatos, A. 337.
Allen, P. S. 138.
Almedingen, M. E. 609.
Amann, 613.
Anderson, A. O. 136.
Androkhovich, A. 355.
Antonelli, 640.
Antoniades, B. 168.
Anweiler, E. J. 314.
Appuhn, Ch. 162.
Arata, A. 173.
Arrowsmith, R. S. 597.
Artner, E. 338.
Atkins, G. Glensin 328.
Audollent, 612.
Babura, L. 338.
Baix, Fr. 326, 642.
Balanos, D. M. 631.
Balanos, D. S. 169.
Balanyi, G. 338.
Banchereau, 334.
Bardy, G. 145.
Bareille, G. 613.
Barker, E. 141.
Barnard, F. P. 595.
Barry, J. G. H. 609.
Bartoniek, E. 341.
Baskerville, G. 595.
Bastgen, H. 308.
Batiffol, Mgr. 306.
Bauckner, A. 586.
Bauer, W. 134.
Bauerreiss, R. 586.
Baumstark, A. 134, 300, 638.
Beaufays, I. 604.
Becker, E. 124.
Becker, F. 308.
Beckerman, Ch. A. 328.
Beekman, A. 350.
Bees, A. Nikos 125.
Bekkers, Th. M. P. 646.
Beltran de Heredia, 149.
Belvederi, G. Mgr 637.
Bemmann, 133.
Benedetti, M. 171, 172.
Bergstraesser, L. 131.
Berlière, U. 605, 643.
Bernareggi, A. 343.

Digitized by Google

Beschorner, 133.
Bessière, M. 135.
Besson, É. 329-330.
Best, R. I. 317.
Bevan, E. 141.
Biard, 614.
Bierens-De Haan, D. 351.
Binchy, D. A. 599.
Blakeney, E. H. 125.
Blanc, J. 614.
Blanchet, A. 625, 626.
Blok, P. 350.
Bölcskey, E. 339.
Böle, C. 339.
Bord, J. 330-331.
Bournet, L. 621.
Bouvet, E. 137.
Bouvier, 613.
Bover, 149.
Box, 141.
Brackmann, A. 307.
Branchereau, 164.
Braun, J. 133.
Braunholtz, H. J. 593.
Bréhier, L. 333.
Bresslau, H. 308.
Bretholz, B. 306, 308.
Brinktrine, J. 638.
Brom, G. 351, 644.
Brooke, G. C. 595.
Brou, A. 622.
Broussolle, J. C. 618.
Brown, Carleton 595.
Brun, R. 308.
Brunhes, G. 616.
Brutails, J. A. 619.
Buchberger, N. 307.
Budge, E. A. Wallis 138.
Busnelli, G. 343.
Cabrol, F. 150, 602.
Calder, W. M. 311.
Callaey, F. 643.
Camerlynck, 142.
Cantarelli, L. 341.
Capocci, V. 175.
Carreyre, J. 613.
Carrington, 592.
Casimiri, R. 637.
Caspar, E. 132.
Celi, G. 174.
Chabot, 625.
Champault, 623.
Charles, 322, 323.
Chenu, 157.
Chiochetti, P. 343.
Chiorando, E. 639.
Chossat, 145.
Cieszynski, Nic. 352.
Coenen, 145.
Colombe, 162.
Conway, 140.
Cornell, H. 178, 179.
Cotton, Ch. 594.
Coulton, 600.
Courtoy, F. 620.
Crawford, H. S. 602.
Cuq, É. 625.
Curtis, E. 314.
Cuvelier, J. 607.
Czerminski, M. 352.
Da Isnella, D. 172.
Dalton, O. M. 593.
Damien, 177.
D'Angelo, 172.
Daniëls, P. 145.
Daucourt, E. 354.
Davis, H. W. C. 595.
De Backer, 145.
Debevec, J. 356.
de Blic, 613.
De Caluwe, 320.
de Cazalès, É. 623.
Dechamps, P. 333.
de Ghellinck, J. 145.
de Grandmaison, L. 320.
de Laisne, 164.
Delany, S. P. 328.
de la Roncière, Ch. 624.
de Laval, 623.
Delehaye, H. 607.
de Luca, G. 342.
Demartial, A. 334.
de Mély, 164, 626.
De Munnynck, M. 343.
Deschamps, P. 626.
De Seyn, E. 325.
Des Forts, Ph. 160.
Deshoulières, 334.
Destrée, J. 144.
Destrez, J. 157, 163.
de Villeneuve, H. 625.
Diamantopoulos, A. N. 169, 631.

Digitized by Google

Dibelius, M. 583.
Dirheimer, G. 623.
d'Isoz, C. 340.
Dobschutz, M. v. 577.
Doelle, F. 589.
Doergens, H. 584
Domenici, G. 633.
Dony, F. 642.
Draghiceanu, V. 353.
Drexl, F. 309.
Dublanchy, E. 154.
Duckworth, H. T. F. 599.
Dumaine, H. 144.
Dupont, Ét. 163.
Durand, G. 160.
Dyovouniotis, K. I. 169.
Dyovouniotés, K. S. 632.
Eeles, F. C. 315.
Ehses, St. 346, 347.
Engel-Janosi, F. 128.
Enlart, C. 160, 161, 164, 619.
Euringer, S. 300.
Eustratiades, S. 624.
Evans, J. 136.
Fage, R. 334.
Faurey, J. 621.
Fawtier, R. 313.
Fenaille, M. 333.
Férotin, M. 152.
Ferreira, Mgr 148, 149.
Ferri, A. 636.
Fest, A. 341.
Fierens-Gevaert, 144, 145, 161.
Filippini, F. 640.
Flaskamp, E. 125.
Flechzig, 133.
Fletcher, J. R. 599.
Fliche, A. 145.
Flower, R. 136.
Forget, J. 613.
Formigé, J. 626.
Fortescue, A. 315.
Foschiani, E. 170.
Fournier, P. 629.
Fraknói, G. 340.
Friedlaender, J. 588.
Frost, M. 137.
Galanos, M. 609.
Galdos, 149.
Galtier, 154, 618.
Gardner, A. 139.
Gascon, 148.
Gaspar, C. 145.
Gasquet, Cal 314.
Gatti, L. 347.
Gavin, Fr. 149.
Gemelli, 319.
Geoffroy de Grandmaison, 162, 163.
Gérasimchuk, B. 355.
Geyser, J. 134.
Gillet, L. 620.
Gilson, J. P. 317.
Giuseppi, M. S. 601.
Glück, H. 588.
Godu, G. 151.
Göller, E. 346, 639.
Görlitz, 133.
Goetstouwers, J.-B. 606.
Goguel, 155.
Gordillo, 147.
Gordinsky, Ya. 355.
Gorris, G. 177.
Gottron, A. 608.
Goyena, P. 148.
Grabmann, M. 300, 309, 343, 586, 587.
Gradara, C. 636.
Graham, Hugh 311.
Graham, R. 313, 595.
Grill, J. 301-302.
Grosjean, 624.
Gruendler, O. 129.
Grundy, G. B. 136.
Guénin, 160.
Guenther, R. 323.
Guilday, P. 150.
Guiraud, J. 621.
Gulyas, P. 340.
Hacuser, Ph. 584.
Hall, H. 591.
Harent, 612.
Harnack, Ad. 305.
Harris, J. R. 126, 311.
Haslinghuis, E. J. 350.
Hausenstein, W. 351.
Hearnshaw, F. J C. 139.
Hébert, 617.
Hedde, R. 616.
Heidet, L. 300, 301.
Hennecke, F. 580.
Hensen, Mgr 644.
Herbelin, 620.
Hessen, 587.

Digitized by Google

Heymann, 132.
Hirschauer, C. 641.
Hodgson, G. E. 313.
Hodur, 179.
Hoefer, F. A. 350
Hofer, J. 129.
Hofmeister, A. 308.
Hollsteiner, J. 638.
Holmes, Ch. 140.
Holub, J. 340.
Homine, P. 355.
Hood, P. 316.
Hoogewerff, 644.
Horaath, D. 340.
Hordynskyi, J. 355.
Horner, G. 593.
Hubbard, H. L. 137.
Huelsen, 639.
Huempfer, W. 314.
Hughes, L. 311.
Humbert, 154.
Innenklopfer, A. 129.
Jacob, E. F. 596.
James, N. R. 139, 591, 593, 596.
Jean, Ch. F. 154.
Jemolo, A. C. 171, 344, 345.
Jennings, Brendan 600.
Jordan, H. 589.
Jourdain, A. 325.
Jovy, E. 158.
Jülicher, A. 125, 306.
Juergens, Ad. 590.
Jugie, M. 154, 613.
Junker, 320.
Kalt, 577.
Karacsonyi, J. 339.
Kehr, P. F. 128, 132, 172, 307, 589.
Kinzig, J. 129.
Kirch, C. 582.
Kirsch, J. P. 300, 346, 639.
Kleintjes, 133.
Knox, W. L. 328.
Koeniger, M. A. 299, 300.
Kohler, R. 131.
Kollmann, I. 644.
Koppers, 319.
Krammer, 308.
Krüger, G. 125.
Krüger, K. 306.
Krusch, 132.
Kurth, G. 604, 641.
Lacombe, V, 615.
Lacour-Gayet, 164.
Laistner, L. W. 139, 311.
Lake, Kirsopp 327.
Lambert, 611, 612.
Lamborn, E. A. Greening 595.
Lambros, Sp. 169.
Lameere, J. 143.
Lampen, W. 634.
Lanna, D. 343.
Larfeld, W. 124.
Lattey, C. 592.
Lauer, Ph. 164, 626.
Lawlor, H. J. 317.
Le Bachelet, X. 154, 613.
Lebacqz, 145.
Leclercq, H. 150.
Ledos, G. 332.
Leeds, M. E. Thurlow 593.
Lefèvre-Pontalis, E. 334.
Legrand, L. 612.
Lehmann, P. 139.
Leicht, P. S. 344.
Leisegang, 134.
Lerche, O. 133.
Leroquais, V. 619.
Leuze, O. 128.
Lévy-Bruhl, 626.
Lewis, L. S. 311.
Leynaud, Mgr 617.
Liese, W. 130.
Lindsay, W. M. 139.
Lisiecki, A. 352.
Little, A. G. 595.
Loewe, V. 133.
Lopez Martinez, 148.
Lowe, E. A. 317.
Lowe, W. R. L. 596.
Lüers, G. 125.
Lugano, P. 342, 343, 345, 346.
Luyckx, B. 352.
Mac Cabe, J. 315.
Mac Cullagh, Fr. 609.
Mac Guire, C. E. 608.
Mac Inerny, M. H. 593.
Mac Neil, Eoin 599.
Mandonnet, 157.
Mangin, Et. 154.
Mannix, E. J. 328.
Marckx, E. 123.
Marcos, B. 149.

Digitized by Google

Marinescu, C. 646.
Marini, N. 618.
Marion, L. 615.
Marion, M. 159.
Martin, C. 619.
Marucchi, O. 174, 632, 633.
Masseron, A. 619.
Mathis, J. 633.
Mayeux, 164.
Meistermann, B. 156.
Melétios, 632.
Meller, W. Clifford 137.
Merkle, S. 300.
Meszlénye, Z. 341.
Meysing, C. N. J. 646.
Michel, A. 154.
Michel, Ed. 145, 619.
Michetti-Castello, A. 343.
Mikley, P. 584.
Miller, Dom 585.
Milne, H. J. M. 306.
Mirot, 625.
Miskolczy, Ét. 339.
Misserey, L. 158.
Mitchell, 140.
Molkenboer, 352.
Mollat, G. 613.
Monaci, A. 175.
Monahan, M. 328.
Monneret de Villard, 635.
Monod, Fr. 332.
Montague, F. C. 139.
Monti, G. 633.
Morghen, R. 640.
Müller, G. 133.
Mueller, K. A. v. 123.
Munecas, 149.
Muñoz, A. 635.
Naumann, 308.
Neale, J. E. 139.
Nélis, H. 642.
Neumann, A. 179.
Nève, J. 331.
Nicholson, Hedley Hope 597.
Noetinger, M. 137.
Nogara, B. 635.
Nouaillac, 160.
Novelli, A. 634.
Oppermann, 350.
O' Rahilly, Th. F. 600.
Orbaan, J. A. F. 637.
Ortolan, 613.
Ortolani, S. 635.
Pacifici, V. 343, 344, 633.
Page, W. 140, 598.
Papamikhail, Gr. 169.
Paquay, 145.
Paquier, 613.
Pascal du St-Sacrement, 613.
Paschini, P. 634, 639.
Pasteris, E. 342.
Pastor, L. v. 589.
Pasture, A. 643.
Pataky, A. 338.
Patek, Fr. 339.
Patricolo, A. 635.
Pelster, 171.
Pelzer, Mgr A. 143.
Penson, L. M. 139.
Perels, E. 308.
Perrault-Dabot, A. 160.
Pesarini, S. 175.
Philips, 303-305.
Phokylides, J. 146.
Pigler, A. 340.
Pinard, 319.
Pirenne, H. 607.
Plummer, Ch. 317.
Poole, Reginald L. 594.
Porter, A. Kingsley 332.
Pottier, A. 622.
Poukens, 145.
Power, E. E. 139.
Powicke, F. M. 139, 600.
Prado, 149.
Praesent, H. 590.
Premoli, P. O. M. 344.
Prévité-Orton, C. W. 317.
Prims, Fl. 326.
Prothero, G. W. 315.
Prutz, M. H. 306.
Pijper, F. 645.
Quazza, R. 640.
Queiroz Velloso, 148.
Quoidbach, H. 320-322.
Ranke, 130.
Rauer, M. 124.
Recchi, M. 636.
Regnier, L. 160.
Reid, H. M. B. 314.
Reinach, S. 163, 333.
Reinach, Th. 625.

Digitized by Google

Reinke-Blach, H. 308.
Res, A. 356.
Richen, L. 131.
Riess, von 300, 301.
Rivière, H. 161.
Roche, Em. 178.
Rodière, R. 160.
Roersch, A. 326.
Romeo, P. Galindo 608.
Roussel, 621.
Ruecker, A. 127.
Rullmann, J. C. 646.
Rushforth, G. Mac N. 595.
Salomon, R. 128.
Sanchez Alonso, B. 146.
Sander Pierron, 161.
Saripolos, N. 169.
Sassen, F. 352.
Savitcky, P. 307.
Scheuer, P. 618.
Schmidt, W. 318.
Schmitz-Kallenberg, L. 130.
Schmoeger, K. E. 623.
Schreiber, G. 123.
Schrijvers, J. 355.
Schudt, L. 636.
Schuenemann, K. 306.
Schulte, A. 133.
Schultes, R. 343.
Schwind, E. v. 132, 308.
Scott, S. H. 141.
Seckel, E. 124.
Sengens, 145.
Serena, A. 171.
Seton, W. W. 136.
Seymour, St. J. D. 312, 596.
Seymour de Ricci, 163.
Silvestrelli, G. 639.
Simon, J. 606.
Sinopoli di Giunta, Mgr G. P. 170, 173.
Sisam, K. 594.
Slipyi, J. 179.
Smith, G. B. 315.
Smith, R. A. 135.
Smolders, 145.
Sniegaron, I. 608.
Soil de Moriamé, E. J. 325.
Sommer, C. 638.
Soppa, W. 126.
Sotirios, G. A. 632.
Southwood, J. 598.
Stange, C. 131.
Staub, I. 354.
Stewart, G. C. 609.
Sthamer, Ed. 305.
Stratton, A. 139.
Strecker, K. 132, 308.
Sturm, A. 306.
Sulzer, G. 123.
Switalski, W. 134.
Sybel, L. v. 306.
Sykourtes, J. 632.
Synave, 157.
Szabo, Gjuro 355-356.
Székely, Ét. 338.
Tafel, S. 139.
Tamassia, N. 347.
Taurisano, J. 633.
Temperley, H. W. V. 139.
Te Riele, W. 350.
Théoles, H. 620.
Théry, 158.
Thieme, U. 308.
Thomas, A. 163, 164.
Thurston, H. 138, 314.
Tillyard, H. J. W. 136.
Tomcsanyi, L. 340.
Tonybee, M. R. 313.
Torres Lanzas, P. 147.
Underhill, E. 138.
Usenicnik, A. 356.
Ussani, V. 347.
Vacandard, E. 611, 643.
Van Crombrugghe, 320.
Van den Wijngaert, A. 620.
Van der Essen, L. 641.
Van der Heeren, 142.
Van der Straeten, C. 145.
Van Mierlo, J. 605.
Van Stalle, L. 325.
Van Sull, K. 144.
van Veen, J. 350.
van Wely, J. 352.
Végh, J. 340.
Venard, L. 613.
Venn, J. A. 598.
Venturi, A. 348, 635.
Verhelst, Fr. 142.
Verlant, E. 161.
Veuillot, Fr. 162, 163.
Vignaud, H. 158.
Virolleau, Ch. 164.

Digitized by Google

Vising, J. 137.
Viteau, J. 156.
Vogels, H. J. 300.
Volk, P. 128.
Vollmer, M. H. 308.
Voutiérides, Elias P. 337.
Walker, T. H. 135.
Walsh, P. 599.
Waltzing, J. 326.
Wasburn, E. Hopkins 326.
Waterhouse, G. 596.
Weinberger, W. 139.
Weisbach, W. 351.
Wentz, G. 128.
Werner, M. 578.
Wessels, C. 598.
White, W. H. 139.
Whitney, J. P. 139.
Wickersheimer, E. 595.
Williamson, G. C 137.
Wilmart, A. 153. 317.
Wilmotte, M. 322.
Wilson, H. A. 317.
Wilson, J. M. 139.
Woodlock, F. 328.
Workman, H. B. 317.
Wunderle, G. 319.
Wundt, M. 585.
Yeo, N.
Zarco Cueva, J. 147.

3. Collections. Encyclopédies et dictionnaires. Entreprises scientifiques.

ALLEMAGNE.

Liturgiegeschichtliche Forschungen, 127.
Liturgiegeschichtliche Quellen, 127.
Forschungen z. brandeb. u. preuss. Geschichte, 128.
Brieve Martin Luthers, 129.
Katholische Romantik, 131.
Der deutsche Staatsgedan' e, 131.
Biblische Studien, 131.
Dokumente der Religion, 132
Monumenta Germaniae historica, 132, 307, 594.
Hessische Biographien, 134.
Kirchliches Handlexicon, 307.
Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart, 308.
Handbuch zum N. T. 583.
Forschungen zur christlichen Literatur- und Dogmengeschichte, 584.
Bibliothek der Kirchenväter, 584.
Ecclesia orans, 585.
Wissenschaftliche Festgabe zum zwölfhundertjärigen Jubiläum des heiligen Korbinian, 586.
Kösel, 586.
Der katholische Gedanke, 586.
Die Kunst des Ostens in Einzeldarstellungen, 588.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Essays and studies, 136,
Texts for students, 592.
The Victoria history of the counties of England, 598.

BELGIQUE.

Oeuvre nationale pour la reproduction des mss. à miniatures, 144.
Spicilegium Sacrum Lovaniense, 145.
Dictionnaire historique et géographique des communes belges, 325.

ESPAGNE.

Biblioteca colonial americana, 147.
Biblioteca filosófica. Los grandes filósofos españoles, 149.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

Universal Knowledge, 609.

FRANCE.

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, 150-153.
Dictionnaire de théologie catholique, 154, 612.
La Picardie historique et monumentale, 160.
Documents paléographiques, typographiques, iconographiques, 164.
Les grands pèlerinages de France, 165.
Bibliothèque du xve siècle, 331.
Les Saints, 332.
L'art et les saints, 619.
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, 611.

Digitized by Google

ITALIE.

Studi Sassaresi, 171.
Italia Pontificia, 172.
Monografie del collegio Alberoni, 173.
I libri della fede, 342.
Corpus nummorum italicorum, 348.
Orientalia christiana, 349.
Lateranum, 634.
Le chiese di Roma illustrate, 635.

PALESTINE.

Orientalia et judaica, 645.

POLOGNE

Pisma Ojców Kosciola (Oeuvres des Pères de l'Église), 352.

SUISSE.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, 354, 647.

4. Musées, archives et bibliothèques.

ALLEMAGNE.

Landesbibliothek de Dresde, 134.
Archives Schnorr von Carolsfeld, 134.
Geheim Staatsarchiv, 589.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

John Rylands Library, 317.

AUTRICHE.

Barock museum de Vienne, 142

BELGIQUE.

Bibliothèque de l'Université de Louvain, 317.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

Musée métropolitain de New-York, 332.
Bibliothèque du Congrès, à Washington, 610.

FRANCE.

Musée du Louvre, 161.
Musée Calvet à Avignon, 165
Exposition de l'art ancien au pays de Liége à Paris, 619.
Bibliothèque-musée de la guerre, 628.
Bibliothèque nationale, 628.

HONGRIE.

Bibliothèque Széchnémi de Budapest, 341.

ITALIE.

Bibliothèque vaticane, 628, 644.

JAPON.

Bibliothèque de l'université de Tokio, 317.

5. Congrès.

ALLEMAGNE.

Congrès de la Görresgesellschaft, 132.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Congrès des anglo-catholiques, 140.
Congrès irlandais de 1932, 599.
Troisième conférence historique anglo-américaine, 602.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

Conférence anglo-américaine de professeurs d'histoire, à Richmond, 602.
American catholical historical association (réunion des 26-29 déc. 1923), 610.

FRANCE.

Congrès archéologique de France tenu à Limoges en 1921, 334.
57e Congrès des sociétés savantes, à Dijon, 626.

ESPAGNE.

Congrès hispano-portugais, 148.

PAYS-BAS.

Semaine d'ethnologie religieuse de Tilbourg (compte-rendu), 318-320.

POLOGNE.

IIe Congrès de la Ligue des institutions théologiques tenu à Lublin en 1923, 352.

Digitized by Google

ROUMANIE.

Ier Congrès international des études byzantines, 647.

6. Sociétés savantes (1).

ALLEMAGNE.

Preuss. Ak. der Wiss. (Sitzungsberichte), 124, 305, 307.
Verein zur Pflege der Liturgiewissenschaft, 127.
Säksische Kommission für Geschichte, 133.
Académie de Prusse, 134.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Bibliographical Society (Transactions), 139.
Historical Association, 139, 601.
Royal Commission on historical monuments, 140.
Royal Irish Academy (Proceedings), 312.
Henry Bradshaw Society, 317.
British Academy (Proceedings), 594.
British archaeological Association (Journal), 595, 599.
St. Thomas historical Society (lectures 1923-1924), 601.
Royal Society of antiquaries of Ireland, 602.

BELGIQUE.

Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége (Bulletin), 320.
Commission royale d'histoire (Bulletin), 606.
Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique (Bulletin), 606.
Société des études philologiques et historiques (réunion), 607.
Académie royale de Belgique (Annuaire), 607.

ESPAGNE.

Real Academia de historia (Boletin), 149.
Societat catalana de filosofia (Anuari), 608.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

American cath. hist. society, 609.

FRANCE.

Académie des inscriptions et belles-lettres, 163, 334, 624, 630.
Académie des sciences morales et politiques, 164, 334, 625, 630.
Société nationale des antiquaires de France, 164, 335, 626.
Société des amis de la bibliothèque de Lyon, 164.
Société française d'archéologie, 168.
Académie d'éducation et d'entr'aide sociales, 335.
Société polymathique du Morbihan (Bulletin), 593.
Société d'histoire moderne, 624.
Académie française, 629, 630.

HONGRIE.

Società ungherese-italiana Mattia Corvino di scienze, lettere, arti e relazioni sociali, 341.

ITALIE.

Istituto storico italiano (Boll.), 175.
Academie dei Lincei, 341.
R. Deputazione di storia patria per le Romagne (Atti e Memorie), 640.

ROUMANIE.

Buletinu Comisiunii Monumentelor istorice, 353.
Académie roumaine. Section historique (Bulletin), 646.

UKRAINE.

Société de Shchevchenko, 355.

(1) Les *Bulletins* et les *Mémoires* des Sociétés savantes sont renseignés sous ce n° 6, et non sous les rubriques « Périodiques » ou « Collections » (nos 8 et 3).

Digitized by Google

7. Universités et Instituts d'enseignement supérieur (1).

ALLEMAGNE.

Albertus-Magnus Akademie, 133.
Université de Giessen, 134.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Board of celtic studies (Bulletin), 136.
Institute of historical research, 139, 317.
School of oriental studies (Londres) (Bulletin), 598.
Université d'Oxford, 600.

FRANCE.

Institut catholique de Paris, 164.
Institut français de Varsovie, 164.
École d'archéologie de l'Afrique du Nord, 165.
Institut de Droit canonique de la Faculté de théol. cath. de Strasbourg, 629, 630.

ITALIE.

Institut historique belge à Rome, 641.
Institut néerlandais à Rome, 643.
Institut scandinave à Rome, 644.
Institut historique tchéco-slovaque à Rome, 644.
Institut pontifical oriental, 644.

8. Périodiques.

ALLEMAGNE.

Neue kirchliche Zeitschrift, 124.
Zeitschrift für Kirchengeschichte, 124.
Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher, 124, 125.
Zeitschrift für Missionswissenschaft, 125.
Theologische Literaturzeitung, 125, 306.
Neues Archiv, 128.
Benediktinische Monatschrift, 128.
Zeitschrift für Bücherfreunde, 128.
Hochland, 129.
Zeitschrift für systematische Theologie, 131.
Jahresberichte der deutschen Geschichte, 133.
Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, 134.
Oriens christianus, 134.
Literarisches Zentralblatt für Deutschland, 309, 590.
Römische Quartalschrift f. christl. Altertumskunde und für Kirchengeschichte, 346, 638.
Zeitschrift f. d. neutest. Wissenschaft, 578, 585.
Archiv für Religionswissenschaft, 581.
Das Land der Bibel, 584.
Zeitschrift der Gesellschaft f. Beförderung der Geschichts-, Altertums- und Volkskunde von Freiburg, 589.
Franziskanische Studien, 589.
Beiträge zur bayer. Kirchengesch., 589.
Preussische Jahrbücher, 590.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Bulletin of the John Ryland Library, 126, 311, 313.
English historical review, 136, 313.
Laudate, 136.
Theology, 137.
Burlington magazine, 140, 589.
Journal of theological studies, 306, 602.
The Month, 314.
Cambridge historical journal, 317.
Irish ecclesiastical Record, 593.
Times literary supplement, 593, 597.
Antiquaries journal, 593, 595.
Times, 594.
Modern language review, 594, 596.
The Tablet, 598.
Notes and queries, 599.
Studies, 599.
History, 600.

AUTRICHE.

Oesterreichische Rundschau, 128.
Historische Blätter, 604.

BELGIQUE.

Ephemerides theologicae lovanienses, 145, 314.

(1) Les collections proprement universitaires sont renseignées sous ce n° 7 et non pas sous la rubrique « Collections » (n° 3).

Digitized by Google

La Terre wallonne, 326.
Revue belge de philosophie et d'histoire, 605.
Dietsche Warande en Belfort, 605.
Analecta ordinis Praedicatorum, 606.
Questions liturgiques et paroissiales, 620.
Namurcum, 607, 620.
Byzantion, 607.

ESPAGNE.

Revista franciscana, 149.
Archivo-ibero-americano, 608.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

The american Church monthly, 141, 328, 609.
Harvard theological review, 327.
The catholic historical review, 327, 328, 610.

FRANCE.

Bulletin monumental, 168, 333
Revue d'histoire franciscaine, 165, 336.
La France franciscaine, 165.
Revue d'histoire de la guerre mondiale, 162.
Revue de l'art ancien et moderne, 161, 333.
Gazette des beaux-arts, 161, 332, 619.
Fiches du mois, 336.
Revue du clergé français, 579.
Revue biblique, 581.
Revue d'ascétique et de mystique, 618.
Moyen Age, 619.
Revue d'histoire des missions, 624.
Débats, 628.
Revue de l'art, 647.

GRÈCE.

Ἐκκλησιαστικός Φάρος, 146.
Ἐκκλησία, 170.
Ἀνάπλασις, 631.
Κυπριακά χρονικά, 632.
Κυθηραϊκὴ Ἐπιθεώρησις, 632.

HONGRIE.

Magyar Könyuszemle (revue bibliogr. hongroise), 340.

ITALIE.

Archivio veneto-tridentino, 171.
Civiltà cattolica, 171, 172, 174, 633.
Nuovo bolletino di archeologia cristiana, 174, 175, 348.
L'Arte, 177.
Rivista storica benedettina, 342, 343.
Scuola cattolica, 342.
Athenaeum, 343.
Rivista storica italiana, 344.
Studi medievali, 347.
Didascaleion, 347.
Rivista di archeologia cristiana, 348.
La rivista fiumana, 349.
Bessarione, 349.
Gregorianum, 588.
Archivum franciscanum historicum, 634.
Psalterium, 637.
Roma, 639.
Archivio della società romana di storia patria, 640.

PAYS-BAS.

Historisch Tijdschrift, 178, 646.
De Beiaard, 351-352.
Tijdschrift voor nederlandsche taal en letterkunde, 605.

POLOGNE.

Bogoslovia, 179.
Polska odrodzona, 179.
Roczniki (annuaires) katolickie, 352.

ROUMANIE.

Theologia, 647.

SUISSE.

Divus Thomas, 587.

UKRAINE.

Bohoslovia, 355.

YOUGO-SLAVIE.

Narodna Starina, 355-356.
Dom in Sviet, 356.

Digitized by Google

9. Nominations.

Voir pages 135, 141, 165-166, 170, 309-310, 336-337, 353, 602, 608, 631, 647.

10. Notices nécrologiques.

Allais, G. 167.
Babelon, E. 168.
Baring-Gould, S. 317.
Basset, R. 337.
Bellet, Mgr 337.
Birch, W. de Gray 603.
Bloch, 168.
Bouché-Leclercq, A. 166.
Cagin, P. 166.
Chabert, S. 337.
Chaponnière, Fr. 354.
Chevalier, U. 167.
Conybeare, Fr. Cornvallis 318.
Cramer, Fr. 310.
Croiset, A. 166.
de Boccard, R. 354.
de Fleury, 168.
d'Estournelles de Constant, 631.
Dill, S. 603.
Droz, E. 167.
Edmonds, C. 141.
Egan, M. F. 610.
Ehrhardt, P. 135.
Endres, A. 310.
Eschbach, 167-168.
Esser, G. 310.
Fejerpataky, L. 341.
Fowler, J.-Th. 602.
Gamuririni, G. Fr. 177.
Gardiner, R. Hallowed 611.
Gibson, E. C. S. 602.
Gothein, E. 135.
Grauert, v. 310.
Griselle, E. 166.
Grossi-Gondi, 177.
Herzog. Éd. 648.
Hoberg, G. 310.
Hunt, Gaillard 610.
Jenkinson, F. J. H. 141.
Kanzler, Bon R. 349.
Kippenberg, O. 135.
Lefèvre-Pontalis, E. 168.
Léger, L. P. M. 167.
Leitschuh, F. F. 355.
Lewis, G. 602.
Margoliouth, G. 603.
Marx, J. 310.
Mathorez, J. 166.
Mérimée, E. 337.
Middleton, Th. C. 329.
Morley, J. 141.
Natorp, P. 310.
Pingaud, L. 166.
Pooler, L. A. T. 604.
Preisigke, 310.
Rashdall, Hastings 602,
Ritter, M. 310.
Saura Lehoz, P. 149.
Schwartz, W. 310.
Slater, W. F. 603.
Smith, A. Lionel 603.
Smith, J. Talbot 328
Stanton, V. H. 603.
Vernes, M. 167.
Vollmer, Fr. 135.
Wace, H. 318.
Waltz, A. 166.
Ward, A. W. 604.
Zabughin, W. 177.

Digitized by Google

II. — Table générale des matières.

1. — ARTICLES.

R. DRAGUET. UN COMMENTAIRE GREC ARIEN SUR JOB . . . 38-65

A. FLICHE. LE PONTIFICAT DE VICTOR III (1086-1087) . . 337-412

L. GOUGAUD, O. S. B. LA PRIÈRE DITE DE CHARLEMAGNE ET LES PIÈCES APOCRYPHES APPARENTÉES 211-238

I. La lettre du Christ à Abgar. 212

II. Lettre du dimanche 213

III. Lettres-amulettes tombées du ciel . . . 215

IV. La mesure du corps du Christ 216

V. La mesure de la plaie du côté 223

VI. La prière de Charlemagne 227

J. LEBON. LA POSITION DE SAINT CYRILLE DE JÉRUSALEM DANS LES LUTTES PROVOQUÉES PAR L'ARIANISME 181-210; 357-386

J. LEBRETON. LE DÉSACCORD DE LA FOI POPULAIRE ET DE LA THÉOLOGIE SAVANTE DANS L'ÉGLISE CHRÉTIENNE DU IIIe SIÈCLE (suite et fin) 5-37

P. RICHARD. LA MONARCHIE PONTIFICALE JUSQU'AU CONCILE DE TRENTE 413-456

I. Une nouvelle méthode historique à propos de la monarchie pontificale 413

II. Origines de la monarchie pontificale. . . 419

III. La monarchie pontificale et le népotisme. . 430

IV. La coalition contre Rome 442

V. La papauté et le parti réformiste . . . 447

2. — MÉLANGES.

P. Debongnie, C. SS. R. Le chroniqueur de Saint Séverin . . . 465-476

E. de Moreau, S. J. Le transfert de la résidence des évêques de Tongres à Maestricht 457-464

E. Tobac. Faut-il admettre une visite et une lettre de S. Paul aux Corinthiens entre les deux épîtres canoniques? 66-71

E. Tobac. *'οψὲ δὲ σαββάτων*... 239-243

E. Tobac. Note sur la doctrine du Christ, Nouvel Adam 243-247

3. COMPTES RENDUS.

A. Adam. Guillaume de Saint-Thierry, sa vie et ses œuvres. (P. DEBONGNIE.) 264

L. André, *voir* **E. Bourgeois**.

J. B. Aufhauser. Christentum und Buddhismus im Ringen um Fernasien. (A. DE MEYER.) 520

Digitized by Google

P. Batiffol. Le Siège apostolique (359-451). (J. Flamion.) 516
J. Bédier, *voir* **E. Hanotaux.**
A. Birkenmayer. Vermischte Untersuchungen zur Geschichte der mittelalterlichen Philosophie. (R. M. Martin.) 102
C. Boeckl. Die Eucharistielehre der deutschen Mystiker des Mittelalters. (R.-M. Martin.) 543
A. Boinet. La cathédrale d'Amiens. (A. Fliche.) 92
C. R. Borland. A descriptive catologue of the western mediaeval manuscripts in Edinburgh University Library. (J. de Ghellinck.) . . . 479
F. Bourgeois et L. André. Les sources de l'histoire de France. XVIIe siècle (1610-1715). T. IV. Journaux et Pamphlets. (G. Mollat.) . . 561
J. Boutet. Saint Cyprien, évêque de Carthage et martyr (210-258). I. (J. Flamion.) 251
L. Brochard. Histoire de la paroisse et de l'église Saint-Laurent à Paris. (J. Lavalleye.) 99
G. Buschbell, *voir* **Concilium Tridentinum.**
H. Busson. Les sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance (1535-1601). (G. Doutrepont.). . 560
M. W. Healy Cadman. The last journey of Jesus to Jerusalem. (J. Coppens.) 486
Marc. Chossat, S. J. La Somme des Sentences, œuvre de Hugues de Mortagne, vers 1515. (E. de Moreau.) 265
Concilium Tridentinum. Diariorum, actorum, epistolarum, tractatuum nova collectio. Ed. Societas Goerressiana. T. VIII. Actorum pars V, ed. St. Ehses. T. X. Epistolarum pars I, ed. G. Buschbell. (R. Michel.) 550
G. G. Coulton. Five centuries of religion. T. I : St Bernard, his predecessors and successors, 1000-1200. (J. de Gellinck.) 528
P. A. Daniels. Eine lateinische Rechtfertigungsschrift des Meister Eckhart. (R.-M. Martin.) 269
P. de Corswarem. De liturgische boeken der kollegiale kerk van Tongeren vóór het concilie van Trente. (P. de Puniet.) 267
P. de la Gorce. Histoire religieuse de la Révolution française. T. V. (A. De Ridder.) 566
G. de Vallons. Le domaine de l'abbaye de Cluny aux Xe et XIe siècles. (J. Lavalleye.) 528
Éginhard. Vie de Gharlemagne, éditée et traduite par L. Halphen. (A. Fliche.) 90
St. Ehses, *voir* **Concilium Tridentinum.**
R. Henri Fouqueray, S. J. Histoire de la Compagnie de Jésus en France. Tome III : Époque de progrès (1605-1623). (A. Pasture.). 277
P. Fredericq. Corpus Documentorum sacratissimarum indulgentiarum neerlandicarum. (A. Janssen.) 105
A. Gazier. Histoire générale du mouvement janséniste. (A. De Meyer.) . 119
Ch. Th. Gérold. La Faculté de théologie et le séminaire protestant de Strasbourg (1803-1872.) (E. de Moreau.) 573
G. Ghedini. Lettere cristiane dai papiri greci del III e IV secolo. (R. Draguet.) 78
P. Guilday. The life and times of John Carroll, Archbishop of Baltimore (1735-1815). (D. B. Heurtebize.) 568
L. Halphen. *voir* **Éginhard.**

Digitized by Google

R. Hamann. Deutsche und französische Kunst im Mittelalter. I. Südfranzösische Protorenaissance und ihre Ausbreitung in Deutschland. II. Die Baugeschichte der Klosterkirche zu Lehnin und die normannische Invasion. (R. MAERE.) 538
G. Hanotaux. Histoire de la Nation Française T. XII : Histoire des Lettres. 1er vol : Des origines à Ronsard, par J. Bédier, A. Jeanroy et F. Picavet. T. XIII : Histoire des Lettres. 2e vol. : De Ronsard à nos jours, par F. Strowski. (G. DOUTREPONT.) . . . 523
P. Th. Harapin. Primatus Pontificis Romani in Concilio Chalcedonensi et Ecclesiae dissidentes. (J. FORGET.) 257
G. Heidingsfelder. Albert von Sachsen. Sein Lebensgang und sein Kommentar zur Nikomachischen Ethik des Aristoteles. (R.-M. MARTIN.) . 109
G. J. Hoogewerff. De ontwikkeling der italiaansche Renaissance. (R. MAERE.) 271
F. J. Foakes Jackson. An introduction to the history of christianity A. D. 590-1314. (L. VAN DER ESSEN.) 260
F. J. F. Jackson et **K. Lake**. The beginnings of christianity. T. I : The Acts of the Apostles. T. II : Prolegomena II : Criticism. (J. AUBOURG.) 488
A. M. Jacquin. Portraits chrétiens. L'Église primitive. (J. FLAMION.) . 501
A. Jeanroy, *voir* **G. Hanotaux**.
P. Kalkoff. Der Wormser Reichstag von 1521. (P. M. PIETTE.) . . . 111
B. J. Kidd. A history of the Church to A. D. 461. (P. G. CHAUVIN.) . . 248
J. B. Kissling. Der deutsche Protestantismus (1817-1917). T. I-II. (G. Goyau.) 120
P. A. Kuhn. Grundriss der Kunstgeschichte. (R. MAERE.) 537
K. Lake, *voir* **F. Jackson**.
Mgr Laveille. Thérèse Durnerin, fondatrice de la société des Amis des pauvres (1848-1905). (J. FORGET.) 293
H. Leclercq. Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV. (CH. TERLINDEN.) 282
H. Leisegang. Pneuma Hagion. (J. COPPENS.) 72
The life of Cornelia Connelly, Foundress of the society of the Holy child Jesus (1809-1879), by a member of the Society. (P. G. CHAUVIN.) . . 292
G. Lizerand. Le dossier de l'affaire des Templiers, édité et traduit. (A. FLICHE.) 548
F. Loofs. Paulus von Samosata. (G. BARDY.) 512
C. Looten. Shakspeare et la Religion. (L. ANTHEUNIS.) 562
J. Mackinnon. Constitutional history of Scotland. (L. WILLAERT.) . . 524
H. Martin. La miniature française du XIIIe siècle. (R. MAERE.) . . . 97
M. A. Martinez. Archivo general de Simancas. (J. LEFÈVRE.) . . . 477
A. Masseron. Les énigmes de la Divine Comédie. (A. BAVOT.) . . . 107
A. Michel. Histoire de l'art. T. VI : L'art en Europe au XVIIe siècle. 2e partie. (A. FLICHE.) 564
G. Mollat. La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon (1305-1378). (F. Baix.) 544
M. Monaham. Life and Letters of Janet Erskine Stuart, Superior General of the Society of the Sacred Heart (1857-1914). (P. G. CHAUVIN.) . . 292
U. Moricca. San Girolamo. (J. FORGET.) 518
A. Moulard. Saint Jean Chrysostome, le défenseur du mariage et l'apôtre de la virginité. (J. FORGET.) 253

Digitized by Google

H. Naef. La conjuration d'Amboise et Genève. (P. M. PIETTE.) . . . 114
D. Nielsen. Der dreieinige Gott in religionshistorischer Beleuchtung. T. II : Die drei göttlichen Personen. (E. GRÉGOIRE.) 483
N. Nieuwland, *voir* **J. Schmitz**.
N. Paulus. Geschichte des Ablasses im Mittelalter. T. I-II : Vom Ursprunge bis zur Mitte des 14. Jahrhunderts. T. III : Geschichte des Ablasses im Ausgange des Mittelalters. (A. Janssen.) 94
H. E. Pearce. Thomas de Cobham, Bishop of Worcester (1317-1327). (J. DE GHELLINCK.) 549
O. Pfuelff. Die Anfänge der deutschen Provinz der neuerstandenen Gesellschaft Jesu und ihr Wirken in der Schweiz (1805-1847). (F. CLAEYS-BOÚÚAERT.) 572
F. Picavet, *voir* **E. Hanotaux**.
R. Lane Poole. Illustrations of the history of mediaeval thought and learning. 2e édit. revue. (M. DE WULF.). 104
Ch. Poulet. Guelfes et Gibelins, T. I-II. (E. DE MOREAU.) 91
Leighton Pullan. Religion since the Reformation. (R. KREMER.) . . 273
H. Quentin. Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate. 1re partie : Octateuque. (E. Tobac.), ... 80
F. Ramorino. Tertulliano. (J. FORGET.) 509
D. L. Redonet. El trabajo manual en las reglas monasticas. (L. GOLDARACENA.) 84
J. Armitage Robinson. The times of Saint Dunstan. (L. GOUGAUD.) . 263
Th. Ruther. Die Lehre von der Erbsünde bei Clemens von Alexandrien. (J. FLAMION.) 507
W. Samday et **C H. Turner**. Novum Testamentum Sancti Irenaei, Episcopi Lugdunensis. (J. DE GHELLINCK.) 504
C. C. Scherer. Die Strassburger Bischöfe im Investiturstreit. (A. FLICHE.). 532
U. Schmidt. Kaspar Schatzgeyer, Scrutinium divinae scripturae pro conciliatione dissidentium dogmatum (1522). (A. DE MEYER.) . . . 113
J. Schmitz et **N Nieuwland**. Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg. T. IV. Le combat de Dinant. (F. CLAEYS-BONNAERT. 574
A. Schulte, Die Kaiser- und Königskrönungen zu Aachen. 813-1531. (E. JORDAN.) 526
E. G. Selwyn. The first Book of the Irenicum of John Forbes of Corse. (G. AUBOURG 563
E. G. Sihler From August to Augustine. (J. FLAMION.) 502
The Spirit of Saint Jane Frances de Chantal as shown by her letters, translated by the Sisters of the Visitation Harrow-on-the-Hill. (J. FORGET.) 116
H. Stadler. Albertus Magnus, De Animalibus libri XXVI. (R.-M. MARTIN.) 541
W. von den Steinen. Das Kaisertum Friedrichs des Zweiten nach den Anschauungen seiner Staatsbriefe. (E. Jordan.) 534
F. Strowski, *voir* **E. Hanotaux**.
Ali Tabari. The Book of Religion and Empire. (J. FORGET.) . . . 522
G. Tangl. Das Register Innocenz' III. über die Reichsfrage. (E. JORDAN.) 536
J. Thermes. Le bienheureux Robert Bellarmin. (1542-1621). (A. PASTURE.) 276
C. Thion. La principauté et le diocèse de Liége sous Robert de Berghes (1557-1584). (PL. LEFÈVRE.) 557
L. Todesco. Corso di storia della Chiesa. Vol. I : I primi 300 anni. (A. DE MEYER.) 77

Digitized by Google

C. H. Turner, *voir* **W. Sanday**.
J. Vallery-Radot. La cathédrale de Bayeux. (A. Fliche). 92
Bertrand van der Schelden. La Franc-maçonnerie belge sous le régime autrichien (1721-1794). (A. Van Hove.) 289
P. Vitton. I concetti giuridici nelle opere de Tertulliano. (P. Paschini.) 511
A. W. Wade-Evans. Life of Saint David. (L. Gougaud.). 89
H. J. Warner. The Albigensian heresy. (E. de Moreau) 101

4. CHRONIQUE.

(Voir pages 649-660 la *Table particulière de la chronique.*)

5. TABLES.

I. Table particulière de la chronique 649
II. Table générale des matières 661

(BIBLIOGRAPHIE.)

(La Bibliographie, ayant une pagination spéciale, forme un volume à part de 340* pages.)
On y trouvera à la fin trois tables :

I. Table onomastique 301*
II. Revues dépouillées. Sigles 332*
III. Table générale de la bibliographie 338*

Digitized by Google

Digitized by Google